REVUE
D'HISTOIRE MODERNE
ET CONTEMPORAINE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Mod
R

REVUE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

TOME IV

Quatrième année — 1902-1903

163833
15/8/21

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(*LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS*)
17, RUE CUJAS, 5e ARRt

Bruxelles : SCHEPENS. — **Leipzig** : BROCKHAUS. — **Londres** : NUTT.
Madrid : SUAREZ. — **New-York** : LEMCKE et BUECHNER. — **Turin** : BOCCA frères.
Saint-Pétersbourg : ZINSERLING.

1902-1903
Tous droits réservés.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

D
1
R24
t.4

LIBRARY
JAN 20 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

L'histoire économique de la France de 1683 à 1714

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

On se propose de donner ici une série de bibliographies critiques relatives à diverses périodes de l'histoire économique de la France. Celle-ci, qui concerne l'économie sociale de la France à la fin du règne de Louis XIV, de la mort de Colbert (1683) à la paix d'Utrecht et de Rastadt (1714), n'est que la première d'une série qui comprendra les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Les travaux sur l'histoire économique de l'ancien régime étant, en général, assez rares, il convient d'indiquer, non seulement les livres que l'on possède, mais aussi et surtout les sources. Sans doute il est impossible de caractériser toujours d'une manière complète et très précise chaque source de documents ; de plus, on n'est jamais sûr, tant qu'on n'a pas fait le travail complet — et pour cela il faudrait au moins une vie humaine — de citer toutes les sources importantes, des documents utiles, capitaux même, pouvant se trouver dans des séries d'archives où on ne s'attendrait pas à les rencontrer. Mais, enfin, nous pensons que ce travail, quelque incomplet qu'il puisse être, malgré nos efforts, pourra être utile aux historiens et leur servir de fil conducteur dans un domaine trop peu exploré jusqu'ici.

I

SOURCES

Les sources de l'histoire économique de la France de 1683 à 1714 sont, comme pour les autres périodes, très dispersées.

Lois. — Au premier rang sont les textes législatifs. La collection Isambert [1] contient des édits et arrêts importants ; mais elle est tout à fait

---

1. *Collection des anciennes lois françaises* publiée par Isambert, Jourdan et Decrusy 30 vol. in-8 avec table.

incomplète en ce qui concerne l'histoire économique. Ce recueil, ayant été fait à une époque où l'on se souciait peu d'économie sociale, et ayant été composé au moyen d'autres recueils et collections où l'économie ne tenait pas toujours le rôle auquel elle a droit, il en est résulté que beaucoup de documents très importants n'y figurent point. On pourra compléter Isambert par le recueil de Néron et Girard [1], mais surtout par diverses collections qu'Isambert n'a pas consultées et qui auraient donné plus de valeur à son ouvrage : surtout la collection Rondonneau, aux Archives nationales. Cette collection, formée au XVIIIe siècle et vendue par Rondonneau aux Archives nationales pendant la Révolution, comprend diverses sections relatives à l'histoire économique. La série ADXI (Manufactures) contient des édits, ordonnances, arrêts du Conseil, etc., sur les manufactures en général (42 à 45), les dentelles (34), les sucres et tabacs (48), les toiles (52), les verreries (53).

Ajoutez à ces documents des recueils de règlements publiés au XVIIIe siècle, comme le recueil de règlements sur les manufactures qui contient réunis par ordre chronologique les arrêts et édits dispersés dans la collection Rondonneau [2]. La série ADVII est relative aux colonies ; elle contient tous les règlements concernant Saint-Domingue : c'est le recueil de Moreau de Saint-Méry, 6 vol. in-8, que Isambert et ses collaborateurs ont parfois utilisé.

Jusqu'en 1683, tout ce qui concerne l'économie sociale de la France avait dépendu d'un seul; Colbert, ayant à la fois le Contrôle général des finances et la Marine, avait tout dirigé. Mais à sa mort (1683) le Contrôle général et la Marine furent séparés; Le Peletier eut le Contrôle général, Seignelay la Marine. Alors le commerce terrestre fut de la compétence du premier; le second eut dans ses attributions le commerce maritime, enfin Louvois eut les manufactures. Ce qui avait été séparé en 1683 fut réuni en 1690, à la mort de Seignelay, et tout fut concentré entre les mains de Pontchartrain, qui eut à la fois le Contrôle général et la Marine. Mais une séparation, définitive cette fois, se fit en 1699, Chamillart prenant le Contrôle général, et Pontchartrain fils la Marine. Leurs attributions sont réglées en 1699 par le roi; le contrôleur général a le commerce de terre et les manufactures; le secrétaire d'État ayant le département de la Marine est maître du commerce de mer. D'une manière plus complète et plus précise, le dernier a dans ses attributions :

---

1. *Les édits et ordonnances des rois de France depuis François Ier*. Édit. de 1720, 2 vol. in-fo.
2. Pour le détail de la collection Rondonneau, consulter l'*État sommaire des Archives nationales*, 1891.

le commerce du Levant et celui d'Espagne, celui des colonies françaises d'Amérique avec l'administration de la police des Iles et du Canada, et tout ce qui concerne les concessions de terres, les plantations et le commerce des colonies; les pêches, enfin l'inspection des compagnies de commerce. Des conflits entre ces deux autorités restant toujours possibles, un nouveau pouvoir fut créé (29 juin 1700) : ce fut le Conseil de commerce, composé : 1° de commissaires, conseillers d'État et secrétaires d'État (Daguesseau, Amelot, etc.); 2° de six intendants du commerce, à partir de 1708; 3° de députés du commerce, au nombre de douze, représentant les principales villes de commerce du royaume, Paris, Lille, Dunkerque, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, etc.

Il faut donc, par suite de cette division du travail, consulter : 1° les archives du Contrôle général des finances; 2° celles de la Marine; 3° celles du Conseil de commerce. Il faut ajouter, pour certaines matières comme les consulats et les traités, même ceux de commerce, les archives des Affaires étrangères, et, pour les colonies, les archives des Colonies. Enfin, en province, il faut dépouiller les archives départementales, les archives des chambres de commerce; nous ne parlons pas des archives notariales et des archives privées qui pourraient être utiles.

Archives du Contrôle général des finances. — Ce fonds considérable, qui est aux Archives nationales, série G7, a été inventorié; l'inventaire manuscrit est à la disposition des travailleurs, dans la salle des Archives. Ce fonds comprend : 1° les papiers des intendances, lettres des intendants, du contrôleur général, etc., rangés par généralités, et, pour chaque généralité, par ordre chronologique (cf. l'inventaire, *passim*, les six cents premiers numéros); 2° les pièces relatives au commerce en général, cotées, pour la période 1683-1715, G7 1685 à 1704. Ce sont des cartons qui comprennent des pièces séparées, et qui parfois renferment des registres. Les cartons G7 1685 à 1704 sont une mine très riche qui n'a pas encore été exploitée complètement. Les cartons G7 1685 à 1698 contiennent des documents relatifs au commerce et à l'industrie depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à 1715. Le carton G7 1685 donne des pièces importantes relatives à la période 1685-1699, notamment divers documents, résultat d'une enquête industrielle faite en 1693 sur l'ordre de Pontchartrain. Les cartons 1699 à 1704 ont plus d'importance encore. D'une manière générale, ils donnent une foule de renseignements sur les traités ou projets de traités de commerce, depuis Ryswick jusqu'à Utrecht, avec la Hollande et avec l'Angleterre; toutes les négociations faites par les représentants du roi en Angleterre de 1712 à 1714 en vue du traité de commerce d'Utrecht sont relatées dans un registre que contient le carton

G7 1699. D'autres registres concernent le commerce des Suisses, le commerce entre la France et les Pays-Bas espagnols, enfin l'industrie et le commerce des soies.

Mémoires des intendants. — Ces divers documents, d'importance capitale, doivent être combinés avec les mémoires des intendants, ceux qui furent faits en 1697 et 1698. Il en existe des copies aux Archives nationales, série KK, à la Bibliothèque nationale (cf. les cotes diverses dans l'inventaire des mss. du fonds français) et dans les archives départementales ou dans certaines bibliothèques de villes. Quelques-uns seulement de ces mémoires ont été publiés : celui de la généralité de Paris [1], ceux des Flandres maritime et wallonne, celui de la généralité de Lyon.

Il est à regretter que ces mémoires n'aient pas été tous publiés. A notre avis, une publication intégrale ne s'imposait pas absolument. On aurait pu se contenter de ce qui est relatif à l'économie sociale; aussi-bien est-ce de beaucoup la partie la plus intéressante. La publication de tout ce qui, dans ces mémoires, concerne l'histoire économique, sera sans doute entreprise bientôt; on aurait ainsi, réunis dans un seul volume, tous les éléments économiques dispersés dans ces divers mémoires qu'il est assez difficile de consulter tous, la série complète ne se trouvant qu'à Paris. Parmi ces mémoires d'intendants, ceux qui s'attachent le plus à l'économie sont ceux qui concernent les régions suivantes : Flandres maritime et wallonne, Artois, Picardie, Normandie (généralité de Rouen), Bretagne, la Rochelle, Guyenne, Languedoc, Lyon, Champagne. Beaucoup, comme ceux des généralités de Bourgogne, de Franche-Comté, d'Alsace, ne contiennent presque rien sur l'état économique.

Les mémoires n'ont pas été, en général, rédigés par les intendants eux-mêmes. Ce sont des subdélégués, de hauts fonctionnaires de la généralité qui les ont composés. Ils sont fondés sur des documents, enquêtes de population, d'impôts, etc., que nous possédons souvent (il en est ainsi, par exemple, pour les Flandres maritime et wallonne, pour la généralité de Lyon, pour celle de Paris, etc.). Mais nous ne savons pas d'une manière précise comment ces enquêtes ont été faites, si elles sont bien sincères; nous ne pouvons connaître leur valeur objective; et, par suite, nous ignorons la valeur objective des mémoires composés et fondés sur ces enquêtes. S'il nous est très difficile de préciser la valeur des mémoires des intendants, nous pouvons cependant, à certains signes, la juger moins importante qu'on ne l'a cru jusqu'ici. On peut s'en rendre compte par la

1. *Mémoire de l'intendant de la généralité de Paris*, publié par A. de Boislisle. 1881, in-4 (Collection des doc. inéd.). Introduction et appendice importants pour la généralité et même toute la France ; documents relatifs à la population du royaume, etc., etc.

comparaison des mémoires eux-mêmes avec la correspondance des intendants, avec les lois et règlements et tous documents utiles; on aperçoit alors des contradictions entre les mémoires et la série des documents de confrontation, ou des différences sensibles; on est davantage frappé du silence que gardent certains mémoires sur plusieurs faits capitaux, comme les effets économiques de la révocation de l'édit de Nantes. On surprend des altérations, des adoucissements de la vérité. Bref, les mémoires sont loin de valoir la correspondance des intendants, les pièces d'archives de la série G7 du Contrôle général. Celles-ci sont des documents confidentiels; les mémoires devaient être lus, au contraire, par un certain nombre de personnes, c'étaient des documents officiels, au même titre que sous le Consulat les statistiques des préfets, et l'on comprend que beaucoup d'intendants aient, par suite, pour ne pas déplaire à la Cour, gardé un silence prudent, altéré ou adouci la réalité des choses. A ces mémoires administratifs de la fin du XVIIe siècle, il faut ajouter les mémoires personnels composés par certains intendants, comme Foucault [1].

Les archives administratives, comme celles du Contrôle général, ont été rendues plus accessibles aux travailleurs par des recueils qui en ont donné des extraits : ceux de Depping et de Boislisle [2]. Le premier, divisé par ordre des matières, police, finances, marine, etc., est encore utile à consulter pour la fin du règne. Le second est beaucoup plus important pour l'histoire économique de notre période Boislisle donne des extraits de la série G7. C'est un recueil capital qui peut permettre aux historiens de province de commencer un travail loin des Archives nationales. Mais ce recueil, nous le répétons, quoique très considérable, ne contient que des extraits. C'est une faible quantité des documents de l'énorme série G7. De plus les documents donnés par Boislisle ne nous permettent pas toujours de nous faire une idée sur une affaire déterminée; nous n'avons pas le dossier complet de chaque affaire, comme aux Archives; beaucoup de documents importants ne sont qu'*indiqués* en petits caractères, à la suite d'un document imprimé en gros. Enfin, si l'on étudie un sujet déterminé, on ne peut pas savoir par la table, très et même trop complète, quels sont les documents importants cités dans le recueil; les mots de la table renvoient trop souvent à une simple phrase ou même à un simple mot; ce n'est qu'après s'être familiarisé avec les trois gros volumes de la collection que l'on peut s'en servir sans perte de temps. Et c'est là une infériorité, bien sensible parfois, par rapport aux Archives, où l'on peut

1. Foucault, *Mémoires (1650-1719)*. Paris, 1862 (Coll. des doc. inéd.).
2. A. de Boislisle, *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants*. 3 vol. in-4 (Coll. des doc. inéd.).

aller droit aux pièces capitales. Si l'on veut, par exemple, étudier l'industrie et le commerce des soies, on aura plus tôt fait de recourir au registre G^7 17, qui est un magnifique recueil de documents sur le sujet. Enfin l'éditeur de ces textes s'est contenté d'en donner les dates, sans indiquer les cartons d'où ils proviennent; il est évidemment assez facile, grâce à l'inventaire manuscrit de G^7, de retrouver le carton des archives d'où tel document est tiré; mais c'était pour l'éditeur une nécessité de l'indiquer puisqu'il ne donne que des extraits. Pour toutes ces raisons, le recueil de Boislisle, si utile et si bien fait qu'il soit, ne saurait dispenser les historiens d'aller puiser à la source même, aux Archives nationales.

Archives de la Marine. — Les documents concernant l'histoire économique sont très dispersés dans ce dépôt, transféré, on le sait, depuis peu de temps, aux Archives nationales. Il faut consulter l'inventaire des archives de la Marine antérieures à 1789, 1 vol in-8 qui donne, avec les séries, des indications précieuses et des idées générales sur le commerce de la France tirées des documents de ce fonds très riche. Les séries B^2 (Lettres envoyées), B^3 (Lettres reçues), B^4 (Corsaires), C^5, F^2 (Prises), etc., seront utiles à consulter. Nous signalerons surtout la série B^7 comme contenant des documents de premier ordre sur le commerce et l'industrie. Les registres B^7 492 à 509 donnent pour la période 1683-1714 une série de mémoires très importants sur le commerce avec la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, notamment les négociations sur les tarifs avec les Hollandais et les Anglais. Ces mémoires ne sont pas signés, mais ils reflètent la pensée des agents du secrétaire d'État; on en trouve d'annotés, et ces annotations sont précieuses. Il faut ajouter la série B^7 56-103 (Ordres et dépêches, Espagne, Italie, Nord), la série B^7 526-534 (Traités : Levant, Barbarie, Espagne, Italie, Nord). Les mémoires que l'on trouve dans la série B^7 492-509 doivent être complétés par des mémoires manuscrits qui sont à la Bibliothèque nationale; par exemple le ms 25.164 du fonds fr., qui contient un mémoire sur le commerce du Nord (1699) et un mémoire sur le commerce de Livourne composé, comme il ressort de la lecture de ce document, par le consul de France de cette place de commerce si importante.

Archives du Conseil de commerce. — Les archives issues du Conseil de commerce et des autorités (conseillers d'État, intendants de commerce, etc.) qui en faisaient partie ont une importance de premier ordre. Il faut consulter, d'abord, les procès-verbaux des séances du Conseil de commerce. L'inventaire analytique en a été dressé par Bonnassieux avec un très grand soin; E. Lelong a écrit l'introduction de ce remarquable recueil destiné à

rendre de grands services [1]. Les procès-verbeaux sont cotés * F^{12} 51-108; ce sont seulement les premiers registres, *F^{12},51 à *F^{12} 58, qui sont relatifs à notre période. Ces procès-verbaux sont secs, font allusion souvent à des mémoires développés, bases des discussions, et à diverses pièces qu'il faut rechercher. Ils ne se suffisent donc pas à eux-mêmes. Ils se complètent naturellement : 1° par la correspondance d'Amelot et celle de Daguesseau, 2° par la correspondance des intendants de commerce, 3° par les mémoires des députés du commerce, 4° enfin par les divers ensembles de pièces de la série G^7 et des archives de la Marine mentionnés brièvement plus haut.

La correspondance d'Amelot de 1700 à 1724 (*F^{12} 114-120) nous montre jour par jour les décisions prises par celui qui fut avec Daguesseau, son oncle, le véritable directeur du commerce depuis 1700. Amelot ayant été ambassadeur à Madrid de 1705 à 1709, c'est pour cette période la correspondance de Daguesseau qu'il faut lire. On trouvera, pour la période antérieure à 1700, diverses notes, consultations très intéressantes de Daguesseau, dispersées dans les cartons de la série G^7 consacrés au commerce en général.

La correspondance des intendants de commerce F^{12} 121-125 n'est qu'un complément des précédentes. Enfin les mémoires des députés de commerce en 1700 sont un document très précieux [2]. A. de Boislisle, dans son recueil de la correspondance des intendants avec le Contrôle général, a publié (tome II, appendice, pp. 477-504), quatre de ces mémoires : celui du député de Nantes, des Casaux du Hallay, un des plus longs et des plus curieux, ceux de Mesnager, député de Rouen, d'Anisson, de Lyon, et de Le Pelletier, de Paris. Mais, pour les autres, restés inédits, il faut recourir au manuscrit de la Bibliothèque nationale. Ces documents n'ont pas été utilisés; Clément les cite en partie mais s'en sert trop peu dans son livre sur l'histoire du système protecteur en France jusqu'en 1848 (pièces justificatives, simples extraits) ; de même Dareste de la Chavanne dans son histoire de l'administration en France, tome II, pièces justificatives. Levasseur ne les utilise point, Germain Martin non plus dans son histoire de la grande industrie sous Louis XIV. Ils sont cependant très importants. Ils n'ont pas, évidemment, une valeur objective absolue ; mais leur valeur subjective est considérable ; car nous avons là les plaintes et doléances des grands notables commerçants de la France, des espèces de « cahiers d'états généraux » des négociants des grandes villes au commencement du XVIIIe siècle.

---

1. *Conseil de commerce et bureau du commerce. Inventaire analytique des procès-verbaux.* Impr. Nat., 1900, in-4.

2. *Mémoires dressés et envoyés par les députés des provinces en l'année 1701 à la chambre de commerce de Paris.* Bibl. nat., ms fr. 18597, in-4, 105 fol.

Archives des Affaires étrangères. — Les archives de ce ministère doivent être regardées, après la consultation de celles de la Marine et du Contrôle général, comme secondaires. On retrouvera souvent les mêmes documents ou les mêmes faits dans d'autres documents. Signalons dans la série des Mémoires et documents, France, les nos 1984 à 1995 (commerce), 2015 (pêche à la morue), 2016-2017 (course, marine). L'inventaire publié guidera les chercheurs. Il faut ajouter à ces documents les recueils des instructions aux ambassadeurs qui forment toute une collection, notamment ceux qui concernent le Portugal, la Barbarie [1] et les publications des textes des traités du règne, notamment celle, très utile, qu'en a faite H. Vast [2].

Archives coloniales. — Les recherches sont ici beaucoup plus difficiles, puisqu'il n'y à que l'inventaire manuscrit et insuffisant de Guët (1884). Nous ne pouvons indiquer d'une manière précise les papiers qui pourraient servir à l'histoire économique des colonies à la fin du règne de Louis XIV. Ils sont évidemment dispersés dans les trois grands groupes de documents de ces archives : 1° correspondance générale des colonies, 2° correspondance générale des ministres, 3° papiers des Indes orientales et occidentales (administration de la compagnie en France). Ajoutons le registre des Archives nationales *T 1169 : Mémoires de François Martin, gouverneur de Pondichéry. Ce sont des mémoires que Martin a écrits mois par mois de 1665 à 1694 et dans lesquels il relate tous les événements auxquels il a pris part ou dont il a entendu parler. C'est un document capital pour l'histoire de l'Inde française au XVIIe siècle. Pour le Canada nous avons un recueil de documents publiés, celui de Margry [3], dont se sont servis les historiens récents du Canada. Rappelons aussi l'essai de Harrisse (1872, in-8) sur l'histoire, la bibliographie et la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents (1545-1700).

Collection Joly de Fleury. — Ajoutons, à cette revue des archives de Paris, la collection Joly de Fleury à la Bibliothèque nationale (manuscrits). Collection très volumineuse, cataloguée par Molinier, elle n'a guère été utilisée; elle est capitale pour l'histoire administrative du XVIIIe siècle et peut servir aussi à l'histoire économique. Nous la signalons surtout à

---

1. Caix de Saint-Aymour, *Recueil des instructions aux ambassadeurs en Portugal.* In-8. — Eugène Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour (1577-1830).* 3 vol. in-8 (cf. les tomes I et II). — *Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France.* 2 vol. in-8.

2. H. Vast, *Les grands traités du règne de Louis XIV.* Paris, 1893-1899, 3 vol. in-8.

3. Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer.* Paris, 6 vol., 1876-1886.

ceux qui voudraient étudier le Parlement de Paris au XVIIIe siècle. Nous pensons qu'elle réserve bien des surprises aux travailleurs.

Archives de la Préfecture de police. — Ces archives possèdent la *collection Lamoignon*, formée d'arrêts de police, etc., relatifs à l'industrie, au commerce et aux mœurs de Paris. Elle est fort connue et il est hors de doute que pour l'histoire économique, pour l'histoire sociale surtout, elle est de première importance. Elle a été inventoriée par Tranchant.

Archives départementales. — Les documents de Paris ne sont pas seulement des documents parisiens. Ce sont des documents généraux, d'abord; puis, pour beaucoup, des pièces spéciales envoyées par les intendants. Dans les archives départementales on trouve donc souvent des doubles; mais on aura aussi beaucoup d'autres pièces qui permettront de préciser davantage. Il faut consulter les inventaires imprimés des archives départementales, série C (intendances), qui donnent un résumé très bref des divers documents. Il ne faut pas négliger les introductions qui sont en tête de quelques-uns de ces recueils.

Archives des chambres de commerce. — Les chambres de commerce ayant pris une importance capitale dans l'histoire économique de la France, il sera nécessaire de consulter les archives de ces chambres. Les plus importantes sont celles de la chambre de commerce de Marseille; un inventaire historique en a été rédigé par Teissier [1]; ces documents ont été utilisés pour le XVIIe siècle par Masson dans son histoire du commerce du Levant. D'autres chambres de commerce se créèrent en France, mais ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIV. La chambre de commerce de Dunkerque date de 1700; les registres des délibérations depuis 1700, en partie seulement utilisés dans la thèse de A. de Saint-Léger, sont très importants. Les archives de la chambre de commerce de La Rochelle ont été utilisées par Garnault, celles de la chambre de Lyon l'ont été par Ernest Pariset.

Il doit y avoir, en outre, des archives particulières, notariales, qui fourniraient des contributions importantes à l'histoire économique de la France de la fin du règne de Louis XIV. Mais, ne les connaissant pas, nous nous contentons d'appeler sur ce point l'attention de nos lecteurs.

Telles sont les sources essentielles de notre histoire économique pour la fin du XVIIe et le commencement du XVIIIe siècle. Elles sont, on le voit,

---

1. O. Teissier, *Inventaire des archives de la chambre de commerce de Marseille antérieures à 1800*. Marseille, 1872, in-4.

très variées et très dispersées, mais les plus importantes sont, en somme, concentrées aux Archives nationales, qui possèdent les fonds du Contrôle général et de la Marine.

*
* *

A côté des documents originaux il faut placer un certain nombre d'ouvrages généraux des XVIIe et XVIIIe siècles, du XVIIIe surtout, qui doivent être utilisés au même titre que les sources essentielles et qui fournissent souvent des renseignements précieux.

L'état de la France a été retracé dans une série d'ouvrages qui résument les mémoires des intendants de 1698 et parfois y ajoutent. Au premier rang il faut citer : Boulainvilliers, *L'état de la France* (Londres, 1737, 6 vol. in-16 ; l'auteur analyse les mémoires des intendants) et Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France* (1717, 6 vol. in-12), sorte de guide Bœdeker ou Joanne de l'époque, décrivant les villes et les monuments et résumant, lui aussi, les mémoires des intendants auxquels il ajoute quelques traits intéressants sur le commerce, l'industrie, l'agriculture ; enfin Le Pesant de Boisguilbert, *Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1693 et 1707, 2 vol. in-12 ; édition Boislisle, Paris, 1851).

Il y a quelques ouvrages importants sur le commerce en général et la police du commerce, qui doivent être consultés souvent. D'abord ceux des Savary. *Le parfait négociant* (1675) est de Jacques Savary, célèbre commerçant angevin qui fit la première rédaction du Code marchand ; l'édition de 1721 (in-4) contient des additions relatives à la période de la fin du règne de Louis XIV et marquées d'un signe particulier. Le *Dictionnaire universel du commerce* (publié en 1723, 2 vol. in-f°, réédité en 1741, 3 vol. in-4) est de Jacques Savary des Bruslons, fils du premier Jacques Savary. Ces ouvrages donnent le tableau du commerce de la France avec les divers pays, et le *Dictionnaire universel du commerce* (tome Ier) nous fait connaître les résultats de l'enquête industrielle qu'ordonna Pontchartrain en 1693. Le grand ouvrage de Delamare, *Traité de la police* (Paris, 1705-1738, 4 vol. in-f°), renferme sur l'administration du commerce, sur la police des marchés, sur les divers commerces (blé, viande, poisson, etc.) et particulièrement sur les subsistances, les disettes et les émeutes provoquées par la famine, une foule de documents, édits, arrêts du Conseil et un grand nombre de faits ; c'est un des livres capitaux pour l'histoire des institutions de l'ancien régime. Quant au livre d'Arnould, *La balance du commerce et des relations com-*

merciales extérieures de la France dans toutes les parties du globe, particulièrement à la fin du règne de Louis XIV et au moment de la Révolution (Paris, 1794, 2 vol. in-8), il ne fournit guère pour Louis XIV qu'un résumé de ce que l'on trouve dans Savary, et, pour les chiffres précis d'importation et d'exportation en 1715 qu'il donne au début du tome Ier, nous ne pouvons malheureusement pas les contrôler; nous ne savons pas du tout comment ils sont obtenus, l'auteur n'indique aucune source; et par suite nous ne saurions nous y fier.

Enfin il faut noter quelques ouvrages de finances ou de doctrines fiscales qui sont célèbres. Les questions financières étant intimement liés au développement économique, l'administration de l'ancien régime et de Louis XIV en particulier ayant souvent entravé le commerce, l'industrie, l'agriculture par des taxes, droits, créations de charges et offices nouveaux, etc., il est nécessaire de connaître l'essentiel de l'organisation fiscale. Les ouvrages les plus importants sont, d'abord, celui de Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de la France depuis 1595 jusqu'en 1721* (Bâle, 1758, 2 vol. in-4; autre édition du temps, 6 vol. in-12), dans lequel l'auteur donne le budget année par année, avec les créations nouvelles et la caractéristique de la situation financière; puis celui de Moreau de Beaumont, *Mémoires sur les impositions de la France* (Paris, 1785, 5 vol. in-8), qui traite un côté de la question moins approfondi par Forbonnais. Enfin les livres célèbres de Boisguilbert, le *Détail de la France*, et de Vauban : *Projet d'une dîme royale* (1707; cf. Daire, *Collection des économistes*) et les *Oisivetés* (Paris, 1843-46, 3 vol. in-8) donnent, à côté des faits, la critique du régime économique et social. On trouvera un certain nombre de mémoires de Vauban, qui sont déjà dans les *Oisivetés*, dans l'appendice au mémoire de l'intendant de la généralité de Paris publié par Boislisle (1881, Collection des documents inédits) et toute une correspondance de Boisguilbert avec Chamillart dans le tome II de la *Correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants*, en appendice.

(*La fin prochainement.*) Ph. SAGNAC.

« L'Affaire du Collier » et « La Mort de la Reine »

CRITIQUE D'OUVRAGES RÉCENTS [1]

Les deux volumes de M. Frantz Funck-Brentano, *L'Affaire du Collier* et *La Mort de la Reine* (*Les suites de l'Affaire du Collier*), ont paru en 1901, à quelques mois d'intervalle. Dans le même temps élaborés, tendant au même objet, qui est d'étudier l'affaire du Collier jusqu'en ses suites lointaines et d'en marquer l'effet sur la Révolution française, ces deux volumes se complètent, s'achèvent et s'offrent ensemble à la critique.

L'affaire du Collier est obscure, et il est à croire qu'elle le sera toujours. De ce problème historique, trois solutions sont possibles : ou la reine est coupable d'avoir commandé le collier par l'entremise du cardinal de Rohan ; ou le cardinal, besogneux et à court d'argent, est coupable d'avoir escroqué le collier au nom de la reine ; ou le cardinal, ambitieux et naïf, a été la dupe facile d'une aventurière, Mme de la Motte. La première hypothèse est à peu près abandonnée aujourd'hui. M. Funck-Brentano adopte la troisième, à la suite de Campardon [2] et de Chaix d'Est-Ange [3]. M. Louis de Soudak, qui prétend établir la culpabilité du cardinal, a vivement attaqué M. Funck-Brentano sur ses conclusions [4]. On n'essaiera pas — entreprise aventureuse en l'état présent de nos connaissances — de décider entre eux et sur le fond trouble de l'affaire.

L'objet qu'on se propose est moins ambitieux et plus ingrat. C'est étudier par le détail la méthode de M. Funck-Brentano, contrôler son travail et le suivre depuis le récolement et la critique des sources jusqu'à l'agencement du récit et la construction des théories générales. Faut-il

---

1. Communication faite à la Société d'Histoire moderne, le 4 mai 1902. — Un résumé de cette communication, paru dans le n° 8 du *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, a été reproduit dans *La Révolution française* du 14 juin 1902.

2. E. Campardon, *Marie-Antoinette et le procès du Collier*. Paris, 1863, in-8.

3. G. Chaix d'Est-Ange, *Marie-Antoinette et le procès du Collier, suivi du procès de la reine Marie-Antoinette*. Paris, 1889, in-8.

4. *Un procès à reviser*, dans *Le Temps* du 1er avril 1902.

l'en croire? Il s'est efforcé de mettre dans son livre « tout ce que nous pouvions avoir en nous de rigueur et de conscience scientifiques, gardant sous les yeux les rigides principes de méthode et d'investigation enseignés par les chers maîtres de l'École des Chartes[1] ». La présente étude montrera si cette prétention est justifiée.

I

Sur la foi des titres[2], on s'attend à des révélations. Si la thèse de l'auteur n'est point originale, on espère qu'il l'appuiera de documents nouveaux et décisifs. « Les documents inédits qui ont été utilisés sont très nombreux », dit la préface[3]. Mais ce premier espoir sera promptement déçu, quand on lira le chapitre préliminaire de *L'Affaire du Collier* : les Sources.

Citées au hasard et sans critique, on y démêle pourtant assez vite les rares pièces inédites : ce sont des papiers d'archives provinciales, confirmant sur Mme de la Motte ce qu'on savait déjà par ailleurs; des lettres de Mme de la Motte à son mari et à sa sœur; des papiers administratifs et des notes de police sans grande importance; et surtout le dossier de l'avocat Target, à la Bibliothèque de la ville de Paris. M. Bégis n'a guère donné, avec beaucoup de mémoires et de pamphlets imprimés et quelques estampes, qu'un unique manuscrit, le récit du libraire N. Ruault, témoin de l'exécution de Mme de la Motte. Ce récit est utilisé à la page 342 de *L'Affaire du Collier*. On mesurera son importance à ces détails de haut goût, les seuls qu'il ajoute aux faits déjà connus : on coupa les vêtements et la chemise de la condamnée, « ce qui a été de la plus grande indécence pour tous les spectateurs »; « elle découvrait tout son corps qui était superbe et avait les plus belles formes »; elle fut marquée « sur son beau sein ».

Il est vrai qu'au nombre des sources, M. Funck-Brentano compte « les lieux, les demeures, les murailles mêmes entre lesquelles se déroulèrent les événements du récit[4] », et les travaux des historiens. Lieux, demeures et murailles, il a tout visité et il conte alertement sa visite. « Aux beaux jours de l'automne dernier, nous allions à bicyclette par le

1. *Affaire du Collier*, 9.
2. *L'Affaire du Collier, d'après de nouveaux documents recueillis en partie par A. Bégis.* Paris 1901, in-12. — *La Mort de la Reine (Les suites de l'affaire du Collier), d'après de nouveaux documents recueillis en partie par A. Bégis.* Paris, 1901, in-12. — Les citations seront faites d'après la troisième édition de *L'Affaire du Collier* et la première de *La Mort de la Reine.*
3. *Mort de la Reine*, 10.
4. *A. d. C.*, 5.

pays accidenté ». Il y fit, à l'en croire, l'ahurissement des filles et but du vin rose avec les bonnes gens en parlant de Mme de la Motte [1]. — Les travaux des historiens, c'est-à-dire des Goncourt [2], de Campardon et de Chaix d'Est-Ange. Et, sans doute, livres modernes et pays parcourus, on n'a point coutume de les ranger parmi les sources. C'est en quoi, pourtant, M. Funck-Brentano ne saurait être repris : on verra comme il a puisé aux écrivains antérieurs et l'originalité des paysages dont il encadre son récit.

On s'étonne plus justement à voir de quelles sources contemporaines — connues souvent, inédites parfois — l'auteur fait le plus grand usage. A cet égard, les plus importantes sont les Mémoires de Mme Campan et de l'abbé Georgel, et les notes du dossier Target. M. Funck-Brentano prend parti pour la reine et le cardinal. Or, l'abbé Georgel était le secrétaire, le confident, l'instrument du cardinal, Target, son avocat. Les Mémoires de Mme Campan, savamment composés après de longues années de retraite, forment une édifiante — et suspecte — apologie de Marie-Antoinette. Flammermont l'a prouvé avec une clarté et une force admirables [3]. Il semble que M. Funck-Brentano ignore jusqu'à l'existence de l'opuscule de Flammermont.

Quoi qu'il en soit, on va voir l'usage qu'il fait des Mémoires de Mme Campan. Un grand argument des adversaires de la reine, c'est sa passion pour les bijoux, ses folles dépenses et le secret qu'elle en gardait auprès du roi. Pour le Collier, tout change, et la reine le refuse plusieurs fois : M. Funck-Brentano l'assure. Mais il n'en donne pour preuves que l'affirmation de Mme Campan, et la scène dramatique où Bœhmer parla de s'aller jeter dans la rivière devant la reine inflexible [4]. — Marie-Antoinette n'a jamais eu de relations avec Mme de la Motte. Le fait paraît établi d'ailleurs. Mais, pour faire nombre, M. Funck-Brentano cite encore Mme Campan, dont le témoignage est sans valeur [5]. — Ce qui est plus grave, c'est qu'il la cite aussi pour la découverte de l'affaire et l'arrestation du cardinal [6]. Flammermont a montré que ce passage des Mémoires a été remanié par son auteur, la deuxième rédaction amplifiant sur la première, toutes deux inacceptables. — M. Funck-Brentano cite la

---

1. *A. d. C.*, 5-6.
2. E. et J. de Goncourt, *Histoire de Marie-Antoinette*. Nouvelle édition. Paris, 1884, in-16.
3. J. Flammermont, *Études critiques sur les sources de l'histoire du XVIIIe siècle. — I. Les Mémoires de Mme Campan*. Paris, 1885, in-8.
4. *A. d. C.*, 174-175. — Mme Campan, *Mémoires*, éd. de 1822, II, 5.
5. *M. d. l. R.*, 120.
6. *A. d. C.*, 244.

deuxième rédaction, la plus douteuse, sans avertir, et peut-être ignorant qu'il y a deux rédactions, et qui sont suspectes.

Il est regrettable, après un tel emploi des sources favorables à la reine ou au cardinal, que les volumes 2088 et 2089 de la collection Joly de Fleury, à la Bibliothèque nationale, ne soient pas même mentionnés. Joly de Fleury, procureur général au Parlement de Paris, conclut dans le procès du Collier à la culpabilité de Rohan. Dans ses papiers, M. Funck-Brentano eût trouvé des documents véritablement inédits, et les plus importants à coup sûr que ses prédécesseurs n'aient pas connus. « Ces deux volumes, dit M. Léon Cahen [1], sont des recueils factices; ils contiennent peu de pièces imprimées (au début, le n° 68 des *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, 26 août 1785, où se trouve relatée, dans deux extraits de lettres de Paris soulignés au crayon rouge, l'arrestation du cardinal; — puis le texte de l'arrêt du Parlement). Les autres documents sont manuscrits; on peut les diviser en trois catégories : il y a d'abord un échange de lettres entre le procureur général J. de Fleury, Séguier, Miromesnil, Breteuil, d'Agoult; on trouve ensuite une série de pièces judiciaires (projet d'interrogatoire, minutes et duplicata d'interrogatoire, avec ou sans annotations, projet de réquisitoire, etc.); enfin, une correspondance relative à l'exécution de l'arrêt (notamment plaintes de d'Éprémesnil au sujet du retard apporté à la libération de Cagliostro, et de la famille de Valois contre le fisc).

« Ces documents ne contiennent pas véritablement de fait nouveau, de preuve concluante de culpabilité; mais ils établissent que dans l'entourage du procureur général, la culpabilité de Rohan semblait évidente. Une lettre confidentielle du 15 novembre 1785 affirme que Rohan est bien plus coupable que Mme de la Motte ; si Joly de Fleury a requis contre le cardinal, c'est pour obéir, non pas aux ordres du roi, mais à sa conviction personnelle, et l'on voit, dans les diverses pièces qui constituent le n° 2088, relever des indices graves : d'abord que le cardinal refusa de répondre aux premiers interrogatoires sans un papier à la main, ensuite qu'il donna sur la fameuse lettre où il est question de Bhömer (joaillier de la Couronne, et non de la Reine) des explications fort embarrassées.

« Mais si, dans l'entourage du procureur, on croyait à la culpabilité de Rohan, on hésitait à le mettre en cause. Les éléments de preuve ne paraissaient pas suffisants : on n'avait que des présomptions, et un acquittement

---

1. *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 8. — J'ai cru devoir reproduire intégralement cette intéressante communication. A l'auteur, qui s'y est prêté avec sa coutumière obligeance, j'adresse ici l'expression de ma très vive gratitude.

était dangereux. Aussi Joly de Fleury reçut-il, à plusieurs reprises, des lettres où l'on combattait son avis; et, plusieurs fois, la question dut être discutée dans des réunions, entre Miromesnil, les deux Joly de Fleury, le premier président, réunions dont les documents mentionnés contiennent la trace.

« Enfin l'échange de lettres avec d'Eprémesnil prouve la crainte que le gouvernement éprouvait d'avoir à afficher l'arrêt et à remettre les prisonniers en liberté; il met aussi en lumière l'engouement qui s'était emparé de certaines personnes pour Cagliostro.

« Si donc les volumes 2088 et 89 ne sont pas de nature à modifier l'opinion des historiens sur le fond même du procès, ils sont d'une consultation nécessaire, et nul ne peut écrire un ouvrage définitif sur la matière, s'il ne les a pas connus et dépouillés. »

II

De ses sources, M. Funck-Brentano fait grand étalage, mais ni il ne les cite toujours, ni toujours avec exactitude. Il énumère, dans une note copieuse [1], les documents qui lui ont servi à reconstituer la scène de l'arrestation du cardinal. Il n'y oublie que Mme Campan, qui lui a fourni l'intervention de la reine [2]. Il cite les Goncourt, entre guillemets, sans référence [3].

Des références sont inexactes [4]. Des citations sont inexactes : ici les exemples abondent et il faut savoir se borner. A passer de Mme Campan chez M. Funck-Brentano, plusieurs mois s'allongent en deux années [5]. Du journal de Hardy à *L'Affaire du Collier*, 200.000 livres s'enflent à 1.200.000 [6]. M. Funck-Brentano cite : « Venez consoler mon âme », pour : « Venez consoler votre amie [7] ». Ses copistes lisent-ils mal? Lui-même ne peut-il reproduire exactement un texte? Ou peut-être est-ce désir d'y mettre une forme plus élégante et neuve? Toujours est-il qu'il retranche, orne, pare, change les mots et jusqu'aux phrases. Des Goncourt, qu'il

1. *A. d. C.*, 243.
2. *Id.*, 241-242. Mme Campan, II, 13.
3. *Id.*, 44.
4. *Id.*, 133. La lettre de Marie-Antoinette est au tome I et non au tome II du recueil de Beaucourt et La Rocheterie. — P. 267 : le Journal de Hardy doit être consulté à la page 317.
5. *Id.*, 175. « Deux années plus tard... » — Mme Campan, II, 5. « Après plusieurs mois de démarches inutiles... »
6. *Id.*, 213, n. 1.
7. *Id.*, 320. Cf. le fac-simile dans Campardon, 153.

estime cependant « écrivains et historiens admirables [1] », il retouche délibérément le style. Où ils parlent du « foyer des comédies », il corrige : « foyer des comédiennes »; il remplace la Desmare, point assez populaire, par la Contat [2]; et il abrège, au risque de changer le sens : la causerie de Mme de Lamballe « gardait et berçait la reine comme dans la paix et la douceur d'un beau climat »; pour M. Funck-Brentano, « sa causerie gardait la paix et la douceur [3] ».

Rien de plus caractéristique à cet égard que l'usage qu'il fait, au chapitre VII de *La Mort de la Reine*, du *Voyage en Italie* de Gœthe. « Les Palermitains, dit Gœthe, s'accordaient à dire qu'un certain Joseph Balsamo, né dans leur ville, avait encouru pour ses méfaits le décri et le bannissement. *Mais ce personnage était-il le même que le comte Cagliostro? Là-dessus les opinions étaient partagées.* » D'où l'auteur lui fait dire : « Les Palermitains *étaient tous d'accord sur un point, à savoir que le mystérieux personnage* (*Cagliostro*) *n'était autre* qu'un certain Joseph Balsamo, lequel, après plus d'un mauvais tour, avait été chassé de la ville [4]. » D'un « étranger qui vous apporte les salutations de votre frère, *ein Fremder, der einen Gruss von Ihrem Bruder bringt* », il fait « un ami de votre frère [5] ». Balsamo devait à sa sœur quatorze onces pour des effets engagés qu'elle avait retirés pour lui, *versetzte Sachen für ihn eingelöst* : c'est ce que M. Funck-Brentano désigne élégamment par « *des emplettes* qu'elle lui avait faites avant son départ de Palerme [6] ». Il est à croire que cet historien n'entend pas l'allemand : où Gœthe avait dit « l'usage répandu dans ce pays, *in jenen Gegenden* », il traduit « l'usage répandu dans le peuple [7]; » *wenn er einmal hieher käme*, « revenir *un moment* à Palerme [8] », et *wir wollen den Herrn... herumführen*, « nous *voulons* promener Monsieur [9] ». — Voici, du même genre, qui est plus grave. Rohan, pressé par les joailliers, les rassure : « Si je vous disais que j'ai traité directement, seriez-vous tranquille? Eh bien, je vous affirme que j'ai traité directement, et je vous l'assure en levant le bras en signe d'affirmation[10] ». M. Funck-Brentano sollicite adroitement ce texte : « Si je vous disais que j'ai traité directe-

---

1. *A. d. C.*, 8.
2. *M. d. l. R.*, 114. — Goncourt, 198.
3. *M. d. l. R.*, 20. — Goncourt, 107-108.
4. *M. d. l. R.*, 73-74.
5. *Id.*, 75.
6. *Id.*, 79.
7. *Id.*, 81.
8. *Id.*, 81.
9. *Id.*, 82.
10. Campardon, 106.

ment avec la reine, seriez-vous content? — Cela me donnerait la plus grande tranquillité. — Hé bien, je suis aussi sûr que si j'avais traité directement [1] ».

Involontaires souvent sont ces inexactitudes et ces gaucheries. Involontairement aussi, il faut le croire, M. Funck-Brentano supprime les citations gênantes [2]. Mais c'est à dessein qu'il ajoute aux textes, délaie et embellit. Au chapitre VI de *La Mort de la Reine*, il cite l'interrogatoire de Lorenza Feliciani, femme de Cagliostro, sur son voyage de Calais à Paris. Le texte de l'interrogatoire est dans Campardon : rapprochons-le des citations de M. Funck-Brentano [3]. Dans Calais, un sieur Duplessis proposa à Lorenza de la mener en chaise de poste; le mari viendrait ensuite. Interrogatoire : « Elle refusa cette proposition. » — M. Funck-Brentano : « Lorenza, *qui savait les usages*, repoussa *avec vivacité* cette proposition *étonnante*. » — Interr. : « Il fut convenu entre le sieur Duplessis et son mari qu'elle se placerait dans la chaise et que son mari la suivrait à cheval. » M. Funck-Brentano reproduit à peu près, et ajoute de son crû : « Aussi bien le grand air et l'exercice ne pouvaient-ils lui faire que du bien. » Suit un morceau de bravoure : description de paysage, attitude des voyageurs, Lorenza « renfermée dans la chaise de poste, qui roule, les panneaux bien clos, — car l'air est déjà vif en automne et la jeune femme doit avoir la gorge délicate », Balsamo galopant « superbe et joyeux », chantant « de sa voix puissante des chansons italiennes, aux notes larges et sonores qui vont au loin dans la campagne sans écho ». Que dit le texte ? « C'est ainsi qu'ils sont venus à Paris. » « Ainsi », n'en doutez pas, c'est en bref le paysage et les voyageurs, les panneaux bien clos, la gorge délicate, la voix puissante, les chansons italiennes, les notes larges et sonores et la campagne sans écho. Il le faut bien, puisque M. Funck-Brentano l'y a vu. A moins qu'avec Lorenza, le mari et l'autre, derrière la chaise de poste, son imagination vagabonde ait couru la campagne!

---

1. *A. d. C.*, 227.

2. *Id.*, 304. L'auteur résume les conclusions du procureur général. Il énumère tous les griefs de l'accusation contre Rohan : « Témérairement il avait ajouté foi au rendez-vous du Bosquet, il avait contribué à induire en erreur les marchands en leur laissant croire que la reine avait connaissance du marché. » Mais il supprime délibérément la suite : « même après, *de son propre aveu*, avoir constaté par des pièces de comparaison que les *approuvé* et la signature étaient faux » (Campardon, 147). C'est qu'il peut assez facilement défendre Rohan contre les premiers griefs. La dernière phrase, au contraire, très grave contre le cardinal, est en contradiction formelle avec le récit de M. Funck-Brentano, qui place la découverte des faux après l'entretien avec les joailliers (p. 230-231). De l'aveu du cardinal, M. Funck-Brentano ne souffle mot.

3. *M. d. l. R.*, 64-68. — Campardon, 427-428.

De l'imagination à la mémoire. Ceci peut-être dépasse tout. M. Funck-Brentano copie et démarque, non les seuls documents, mais les livres des historiens, sans références ni citation d'auteur. On en verra plus loin les preuves, à l'analyse d'un chapitre de *La Mort de la Reine*, où M. Funck-Brentano a silencieusement et généreusement emprunté à Chaix d'Est-Ange et aux Goncourt [1].

III

Dans l'opération la plus délicate, l'interprétation et l'usage des textes, M. Funck-Brentano procède hardiment et sans critique. Peut-être ignore-t-il les précautions nécessaires. A deux reprises [2], il confond « documents précis, authentiques » avec documents exacts. Il est vrai que ces documents-là vont dans le sens de sa thèse.

Il accepte avec complaisance, et de personnes suspectes, tous les documents qui appuient sa thèse. La parole de Rohan vaut pour lui texte d'histoire [3]. La défense de Rohan est « d'une rigoureuse exactitude [4] ». S'ils ajoutent à ses arguments ou s'ils donnent du pittoresque au récit [5], tous les documents lui sont bons. Ainsi, des Mémoires du comte de la Motte, « tissu de mensonges et de fables grossières [6] », il s'est servi pour l'histoire de Jeanne de Valois [7]. Et voyez comme il use des mémoires de Bette d'Étienville. C'était un aventurier, prisonnier au Châtelet et prévenu d'escroqueries, en raison de quoi il fut plus tard condamné. Il se prétendit mêlé à l'affaire du Collier, dupé par Mme de la Motte et le cardinal en des circonstances très romanesques. La chose était-elle vraie? Etait-ce une

---

1. Dans le résumé qu'a donné de la présente étude le *Bulletin de la Société d'Histoire moderne* et que *La Révolution française* a reproduit, une erreur a été glissée à cet endroit, qu'il convient de relever. Au lieu de : « M. F.-B. copie et démarque des ouvrages historiques sans citer l'auteur (p. 55 : les Goncourt; p. 306 : Chaix d'Est-Ange) », il faut lire : « M. F.-B. copie, etc. (les Goncourt et Chaix d'Est-Ange) ». A ces deux historiens, on pourrait ajouter M. de Nolhac, que M. Funck-Brentano a beaucoup lu et dont il a beaucoup retenu.

2. *A. d. C.*, 137, 139. Sur cette faute de critique, voir les remarques de M. Seignobos, dans Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 133-134.

3. *A. d. C.*, 111.

4. *Id.*, 250-251.

5. Sur les rapports de Cagliostro et de Rohan avec Mme de la Motte et sa nièce, Mlle de la Tour, il suit le récit de cette dernière personne. Elle décrit une scène de mystification, où le cardinal joua un rôle si compromettant, qu'il la démentit dans ses interrogatoires. A la tenir pour vraie, la scène accuse Rohan. Mais elle est amusante et pittoresque. Il suffit pour que M. Funck-Brentano la raconte, mais sans déduire la conclusion nécessaire et contraire au cardinal. *A. d. C.*, 137-139. — Cf. Campardon, 252-254, 313-315, 344-347.

6. *M. d. l. R.*, 250.

7. *A. d. C.*, 59, n. 1.

imagination précoce de Bette d'Étienville, qui fut romancier par la suite? Etait-ce plutôt une affaire d'argent, et qui réussit, car les mémoires s'enlevèrent par milliers? Nul ne l'a décidé, et les mémoires, s'il ne faut les rejeter entièrement, doivent être consultés avec une grande prudence. M. Funck-Brentano le sait bien : sur une affirmation plus extraordinaire que les autres, il remarque que « Bette fut un romancier d'une imagination féconde [1] », et il laisse — assez peu scientifiquement — le lecteur juge du cas. Voilà qui ne l'empêche pas de déclarer le récit de Bette « invraisemblable mais véritable [2] ». Il admire complaisamment « l'inimaginable complication des fictions » que « réalise » Mme de la Motte, « le nombre des personnages qu'elle met en scène, forgeant à chacun d'entre eux un rôle dont elle voit d'un coup-d'œil tout le développement, et les faisant tous manœuvrer de manière à les amener chacun au but, au moment voulu, avec une précision étonnante, avec une connaissance des caractères que les meilleurs dramaturges n'ont pas surpassée [3] ». Si cependant ces fictions n'ont été « réalisées » que dans l'imagination de Bette, ces personnages créés de toutes pièces par l'ingénieux romancier? Et pourquoi, de ses mémoires, retenir seulement les charges qui pèsent sur Mme de la Motte et rejeter les faits qui accusent le cardinal, sans aucune autre raison, sinon que M. Funck-Brentano veut conclure à l'innocence de Rohan et à la culpabilité de Mme de la Motte?

De raisons dans la critique, l'auteur en donne rarement. Rares sont les discussions de textes, et délibérément menées. Mme de la Motte se prétendit la maîtresse du cardinal, qui la démentit. M. Funck-Brentano la dément à son tour. Mais sur quels arguments ? Le cardinal donnait peu d'argent à Mme de la Motte. C'est la version du cardinal lui-même et Mme de la Motte prétend, au contraire, en avoir reçu de grosses sommes. Mais il n'importe, et voici l'argument : « Si Jeanne eût été la maîtresse du prince, peut-on supposer qu'avec sa fortune, son caractère généreux et prodigue à l'excès, alors qu'il la considérait comme une femme du meilleur monde, amie particulière de la reine, il l'eût réduite à des aumônes? [4] ». Cependant, entre Rohan et Mme de la Motte, des lettres d'amour furent échangées. Beugnot qui les vit, les trouva telles « que, de nos jours, un homme qui se respecte le moins du monde pourrait commencer de lire, mais n'achèverait pas jusqu'au bout ». Ces lettres, dit M. Funck-Brentano, ne sont pas du cardinal. Premier argument : « Le prince de Rohan n'était pas homme à

1. *A. d. C.*, 204.
2. *Id.*, 203.
3. *Id.*, 206.
4. *Id.*, 169.

écrire de la sorte [1]. » Pétition de principe, dont M. Funck-Brentano sent bien la faiblesse : il ajoute que les lettres ont été forgées par Mme de la Motte, laquelle « passa sa vie à forger des romans, des correspondances surtout et à les remplir de malpropretés ». « Pourquoi brûlera-t-elle ces lettres dans une circonstance où elles auraient constitué toute sa défense ? — parce que les lettres étaient fausses. Et pourquoi les fera-t-elles auparavant lire à Beugnot, qu'elle s'empressera quelques jours après de demander pour avocat ? — afin qu'il en témoigne quand le contrôle n'en sera plus possible [2]. » Ce n'est pas là ce que dit Beugnot lui-même. Il « supplia » Mme de la Motte « de brûler les papiers qui peuvent compromettre elle ou le cardinal ». Ils procédèrent tous deux à un examen sommaire de ces papiers. « C'est là qu'*en portant des regards assez fugitifs sur quelques-unes des mille lettres* de M. le cardinal de Rohan, j'ai vu avec pitié quel ravage avait fait chez ce malheureux homme le délire de l'amour exalté par le délire de l'ambition [3]. » Non seulement Beugnot, assez contraire à Mme de la Motte, ne dit pas qu'elle lui ait montré les lettres, mais il n'y a porté que des regards assez fugitifs, avant de les brûler, comme lui-même en avait supplié la comtesse. — Des trois arguments de M. Funck-Brentano, le premier s'appuie sur la déposition même du cardinal et néglige celle de Mme de la Motte; le deuxième, l'argument psychologique, ne prouve rien ; le troisième repose sur une interprétation erronée des Mémoires de Beugnot, document unique.

Enfin, d'une page à l'autre, M. Funck-Brentano enfle les textes aux dépens de leur sens. Cagliostro écrit dans un mémoire : « Quelqu'un me demandait si je retournerais en France dans le cas où les défenses qui m'en écartent seraient levées : Assurément, ai-je répondu, pourvu que la Bastille soit devenue une promenade publique [4] ! » Prédiction étonnante ! Voltaire et Rousseau, qu'on vante si fort, « étaient des hommes de lettres qui écrivaient admirablement bien et développaient des considérations très intéressantes; mais quelle intelligence vive, concrète, précise, avec le sentiment immédiat des réalités, il fallut à Cagliostro pour dire aux Français de 1786 : « Sous peu... votre Bastille deviendra une promenade publique [5]. » Le fâcheux, c'est que précisément Cagliostro ne l'a pas dit.

On voit, par ces exemples, comment procède M. Funck-Brentano, appliquant aux documents favorables à sa thèse une méthode sans rigueur.

---

1. *A. d. C.*, 169.
2. *Id.*, 169-170 et 234-235.
3. Beugnot, I, 83.
4. *M. d. l. R.*, 34.
5. *Id.*, 36.

Il parvient ainsi à des conclusions singulières. Il ne s'agit pas des erreurs de fait : Marie-Antoinette « encore enfant, alors qu'elle était déjà mère [1] », (elle avait vingt-trois ans à la naissance de son premier enfant); Jeanne de Valois, à trois pages d'intervalle, successivement fille aînée, puis cadette de Jacques de Saint-Rémy [2]; Fouché, ministre en 1816 [3]. Mais est-il juste de dire que « les historiens n'ont pas encore noté » la première arrestation de Rétaux de Villette [4], laquelle est tout au long racontée par Campardon [5]? Surtout, les jugements de M. Funck-Brentano sont admirables. Le factum de Target, l'avocat de Rohan, que Chaix d'Est-Ange, bon connaisseur, estime peu [6], « contient des parties d'une précision et d'une force démonstrative auxquelles n'a jamais atteint l'insupportable bavard de Tusculum [7] ». Le bavard de Tusculum, c'est Cicéron. — Même originalité dans l'explication des faits et la recherche des causes. Cagliostro a écrit en 1786 un mémoire contre le baron de Breteuil : il « lui porta dans l'opinion publique un coup dont il ne se releva pas. Si bien que plus tard, quand sonneront les heures révolutionnaires, nouvellistes et orateurs de jardins publics n'auront pas de peine à persuader au peuple que Breteuil veut les égorger. Et la nouvelle répandue de sa rentrée au pouvoir sera le signal de l'insurrection [8] ». Et voilà pourquoi la Bastille a été prise ! Pourquoi Marie-Antoinette fut-elle guillotinée ? Parce qu'elle n'avait pas compris le cérémonial de son accouchement. Elle crut « qu'étant reine elle pouvait être femme... Voici dans quelles conditions Marie-Antoinette accouchait. » Suit, d'après les Goncourt, le récit de l'accouchement, la chambre envahie, des Savoyards sur les meubles, la reine évanouie et saignée. « Tel était le cérémonial de la cour de France quand la reine donnait un héritier à la couronne. La femme qui devait accomplir de pareille façon les actes suprêmes de sa vie, aurait dû comprendre que son cœur n'avait pas le droit d'aimer et que sa bouche n'avait pas le droit de rire. Elle ne le comprit pas et fut guillotinée [9]. »

C'était assez de telles erreurs, petites ou grosses, pour ôter à ce livre toute solidité. Voici que des préoccupations étrangères à l'histoire, d'ordre littéraire et politique, vont achever de le ruiner.

---

1. *A. d. C.*, 47.
2. *Id.*, 60 et 63.
3. *M. d. l. R.*, 223.
4. *A. d. C.*, 183.
5. Campardon, 79 sqq.
6. Chaix d'Est-Ange, 57 : « Récit laborieux, encombré de détails, surchargé de raisonnements, écrit avec une lourde élégance... on n'y voit pas une explication suffisante de la conduite du prince. »
7. *A. d. C.*, 290
8. *M. d. l. R.*, 38.
9. *A. d. C.*, 55-56.

IV

M. Funck-Brentano s'adresse au grand public. Au grand public, et pour lui plaire, il offre une histoire romanesque, découpée en menus morceaux, et des héros de roman, dont il pare les aventures de tous les raffinements précieux de l'écriture artiste.

La grande maxime est ici d'attacher et de plaire. Les titres des chapitres séduisent le lecteur : *Au seuil de la cathédrale de Strasbourg*, *Le prince Louis*, *Au château de Saverne*, *La maison de la comtesse*, *La faveur de la reine*, *Délicate énigme*, *Les fiançailles du baron de Fages*, « *De la fange sur la crosse et sur le sceptre* », *La douleur de la reine*, *L'exécution*, *L'évasion*, *La monarchie absolue*, *La mort de la reine*, etc. Le volume est long, mais les chapitres sont courts, si courts qu'on n'y peut dire tout ce qu'il faudrait, et qu'ayant commencé au chapitre XXI la description de la maison de Mme de la Motte à Bar-sur-Aube, l'auteur la continue et l'achève au chapitre XXIV.

Tous les genres sont ici réunis. Et d'abord, le portrait. M. Funck-Brentano « contourne les caractères des personnages [1] ». En eux il trouve l'explication de toute l'histoire « extraordinaire et mystérieuse » du Collier. Et donc, il contourne Marie-Antoinette, Marie-Thérèse, le cardinal de Rohan, Mme de Lamballe, Mme de Polignac, et tous les acteurs du drame, et tous ceux qui n'y firent que passer, et d'autres qui ne s'y mêlèrent point, depuis les reines et les princes jusqu'aux « enfants de bohême [2] ». — Le dialogue. Les documents en style indirect sont dramatiquement mis en style direct. Aux dialogues coupés, nerveux et haletants, on pense à Dumas père et parfois à Meilhac. « Le Collier ? — Le voici. — Sa Majesté l'attend aujourd'hui même. — Je le porterai aujourd'hui même [3] ». — Le tableau. Sur un tableau, inexact d'ailleurs, « au seuil de la cathédrale de Strasbourg », s'ouvre l'*Affaire du Collier* [4]. — Le paysage, triomphe de l'imagination créatrice : les arbres se découpent « en dentelles noires sur un fond pourpre et or, avec des coulées de cuivre vert, flam-

---

1. *A. d. C.*, 9.

2. « Ils finirent donc tristement, les gais compagnons, enfants de bohême. *Tout en leur tirant les oreilles, remercions-les avec un sourire d'avoir animé cette histoire de leurs capricieuses drôleries.* » *A. d. C.*, 337.

3. *A. d. C.*, 180. — Tout l'interrogatoire de L. Feliciani, cité plus haut, est mis du style indirect en style direct. *M. d. l. R.*, 64-68. — Campardon, 427-428.

4. *A. d. C.*, 11-13. — Voyez revenir, p. 35, sans aucune nécessité, « le portail tendu de velours grenat de la haute cathédrale en pierres rouges ».

boyant »; les cimes des peupliers et des sapins émergent « d'un jaune orange, comme trempées dans du safran [1] »; les bois, tantôt prennent « des tons cuivrés », et tantôt « se perdent dans la brume du temps »; les bouleaux « ont des feuilles jaune citron qui s'enlèvent en notes vives sur les masses brun roux des chênes lourds [2]. » A ce style, on se doute que les documents contemporains ont été accommodés. En vérité, ce n'est pas la forme seule qui est nouvelle, et tous ces beaux paysages sont inventés de toutes pièces. — L'invention n'est pas moins délicate dans les morceaux de bravoure. Voici l'exécution de Mme de la Motte : « Quand on s'apprêta à lui imprimer sur les épaules la lettre V, *elle était couchée sur les dalles de la cour*, au pied du grand escalier, *à plat ventre*, *son jupon retroussé*. « Elle découvrait tout son corps qui était superbe et avait les plus belles formes », note le libraire Ruault, *ravi de voir tout çà. Et devant l'éclat de ces cuisses blanches*, dans l'épouvante silencieuse, un loustic lance une obscénité. *La chair délicate fume sous le fer rouge. Une légère vapeur bleuâtre se mêle aux cheveux dénoués...* [3]. »

Toute cette rhétorique est précieusement ornée d'un style brillant, non sans verve parfois. Mais l'invention, trop souvent, est pauvre, les métaphores tendues ou banales [4]. L'expression est hardie sans bonheur : les jeunes pensionnaires se « laissaient caresser par les propos parfumés des jeunes gens élégants et sémillants [5] ». La comtesse de la Motte « s'attife une jolie villégiature [6] ». Elle est banale aussi, et lourde et incorrecte : c'est trop discrètement « contourner le caractère » de Jacques de Valois de le définir « une nature d'énergie et de valeur [7] ». Et certaine phrase, sur le domaine des lois morales, dont l'existence est ignorée, est en vérité bien extraordinaire [8].

Ajoutez enfin la passion politique. Pour M. Funck-Brentano, l'affaire du Collier prend dans l'histoire une importance capitale : elle annonce la Révolution; bien plus, elle en est la cause même; de ce moment date la

---

1. *A. d. C.* 232.
2. *M. d. l. R.*, 65.
3. *A. d. C.*, 342.
4. L'amitié de Marie-Antoinette et de Mme de Polignac, « enlacement de deux roses sous la clarté du ciel »; les cheveux de Mme de La Motte, « de ce châtain si fin qui a la nuance des noisettes, avec des reflets plus clairs ». *A. d. C.*, 44, 82-83.
5. *Id.*, 69.
6. *Id.*, 162.
7. *Id.*, 65.
8. « Quant aux lois morales et à celles de l'État, elles formaient un domaine dont, très simplement, avec infiniment de naturel, et sans aucune intention mauvaise, Mme de La Motte ne soupçonnait pas l'existence. » *A. d. C.*, 83-84. — Noter aussi la banale sensiblerie, « la pauvrette », dont le « brave homme de paysan eut grand'pitié ». *A. d. C.*, 63.

mort de la reine. Cette assertion, qui s'autorise de certains Mémoires de personnages contemporains, assez mal placés pour décider en la matière, est parfaitement inexacte. M. Funck-Brentano assure que l'impopularité de Marie-Antoinette commence avec l'affaire du Collier [1]. Or, dès 1777, on raconte que la reine assiste aux orgies du comte d'Artois, on lui suppose des amants; des estampes, des livres infâmes paraissent après ses premières couches (1779) [2]; en 1783, les moqueries des Parisiens devant le portrait de la reine sont telles qu'on retire le tableau du Salon [3]; on la chansonne avec la Polignac et Calonne : « Calonne n'est pas ce que j'aime, mais c'est l'or qu'il n'épargne pas [4] »; et c'est en juin 1785, deux mois avant le grand scandale du Collier, que l'accueil hostile des Parisiens arrache à la reine ce cri : « Mais que leur ai-je donc fait ? [5] »

A partir de cette erreur, l'affaire du Collier, poursuivie jusqu'à la mort de la reine et au-delà, met aux prises Ancien Régime et Révolution. — L'Ancien Régime, c'est le bon vieux temps de toutes les vertus et de toutes les libertés. Alors on vit tant de serviteurs soumis et fidèles jusque dans la misère, « admirables dévouements, natures simples et aimantes dont l'essence est l'attachement [6] ». Le roi était sans pouvoirs contre les magistrats et les chansonniers. « Est-il aujourd'hui gouvernement qui ait le cœur de voir fleurir sous ses yeux pareilles libertés ? [7] » « Aujourd'hui l'Agence Havas, la tribune du Parlement, les banquets officiels, les tournées en province, des procès devant des magistrats que l'on fait avancer et que l'on décore, les plumes actives de journalistes que l'on décore et que l'on nourrit; — en ce temps-là : rien [8]. » Le roi, trop bon, n'usait point assez des lettres de cachet, instrument « merveilleusement adapté à l'objet pour lequel il était fait [9] ». Par contre, M. Funck-Brentano, qui s'attarde au supplice de Mme de la Motte, oublie de le proposer en exemple de la paternelle justice d'Ancien Régime.

La Révolution, c'est la conquête jacobine. « L'idée de Taine est profondément juste : la conquête jacobine. A mesure que l'érudition sera mieux informée et qu'elle deviendra impartiale, la conception du grand historien sera précisée et appuyée de preuves nouvelles[10]. » C'est la Ter-

---

1. *A. d. C.*, 1-2. — *M. d. l. R.*, 9, 13-14.
2. Lescure, *Corr. secrète*, I, 8, 235, 264, 331.
3. Nolhac, *La reine Marie-Antoinette*, 60-61.
4. *Id.*, 64.
5. Lescure, I, 568-569.
6. *A. d. C.*, 115.
7. *Id.*, 325-326.
8. *M. d. l. R.*, 53-54.
9. *A. d. C.*, 262.
10. *M. d. l. R.*, 175. — Sur la valeur historique de la conception de Taine, cf. Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*, I, IV.

reur, « la sombre et sanguinolente (*sic*) monotonie des crimes et des horreurs [1] », femmes, enfants, vieillards guillotinés « sans qu'on eût à leur reprocher d'autre crime que la plus belle des vertus, la fidélité du sentiment [2] ». Misérables et médiocres ont été les révolutionnaires. Avec M. G. Lenôtre, M. Funck-Brentano compare la Révolution « à un tableau qui a besoin d'être rentoilé ». On n'en peut connaître l'histoire que par les recherches épisodiques sur les personnages obscurs. « Quand on épiloguerait pendant mille ans sur les idées politiques de Robespierre, qui n'en avait pas, sur la légalité du jugement du roi, sur les causes officielles de la chute des Girondins, on n'en connaîtrait pas mieux la Révolution. Il faut plonger dans les bas-fonds [3]. » De ces bas-fonds, M. Funck-Brentano ramène à la lumière Toussaint de Beausire, espion sous la Terreur. Ce misérable « paraît avoir été le type moyen du révolutionnaire. D'autres ont eu une destinée plus brillante : Mirabeau, parce qu'il parlait mieux ; Carnot, parce qu'il était plus intelligent ; Saint-Just, parce qu'il était encore plus hypocrite ; Robespierre, parce qu'il était habile à prendre des poses qui, de loin, faisaient un certain effet ; mais, en les examinant de près, on retrouvera en chacun d'eux Toussaint de Beausire [4] ». Cette fois, la proposition est trop forte et passe le but : M. Funck-Brentano reconnaît qu'on ne l'accueillera « peut-être pas sans réserve ».

V

Une telle conception de la Révolution française explique le titre du deuxième volume de M. Funck-Brentano : *La Mort de la Reine*. De la Révolution, suite d'abus, de folies et de crimes, le fait capital, puisqu'elle en est le plus grand crime, c'est la mort de la reine. M. Funck-Brentano y consacre le plus long chapitre de son livre. On ne saurait mieux faire, ayant critiqué systématiquement sa méthode, que d'en donner le plus complet et significatif exemple en analysant ce chapitre [5].

Il s'ouvre sur l'éloge, déjà cité, de Taine. Puis, des journées d'octobre à l'exécution de la reine, il prétend montrer « par quel enchaînement de circonstances Marie-Antoinette fut conduite à l'échafaud [6] ». Des trente-

1. *M. d. l. R.*, 85.
2. *Id.*, 84.
3. C'est M. G. Lenôtre qui parle ainsi, « très bien » au gré de M. Funck-Brentano, *M. d. l. R.*, 107-108.
4. *M. d. l. R.*, 108-109.
5. *Id.*, 175 sqq.
6. *Id.*, 10.

cinq pages de ce chapitre, cinq à peine ne sont pas empruntées à Chaix d'Est-Ange et aux Goncourt.

Voici le récit des journées d'octobre, copie à peine voilée de Goncourt. Point de référence, mais les mêmes faits, mêmement groupés, et les mêmes phrases, d'un ton plus violent et plus fort : la *populace* pour le *peuple* ; au lieu des *pasquinades*, les *grimaces de saltimbanque* [1]. — Même procédé pour le 20 juin [2]. Des phrases entières sont copiées. Par hasard, une citation, mais sans référence, et qui est fausse. M. Funck-Brentano saute des mots, des phrases entières, ajoute des épithètes, des métaphores, des faits imaginaires et attendrissants. De ces inventions, il accable Santerre, dont il méconnaît l'attitude. Sous sa plume, les paroles du Dauphin et de la reine se déforment [3]. — Même procédé encore pour le 10 août [4]. Les Goncourt disent l'arrivée de la famille royale aux Feuillants : « A la lueur des chandelles fichées dans les canons de fusil et montrant le sang des piques, elle passait dans ce peuple qui savait déjà le refrain :

Madame Véto avait promis
De faire égorger tout Paris... »

Sans référence, M. Funck-Brentano démarque et embellit : « A la lumière des chandelles, fichées au bout des fusils — lueur vacillante où brille l'acier sanglant des piques — la reine allait lentement, entre les rangs pressés de la foule qui chantait le refrain : Madame Veto, etc. [5]. » Le régime des prisonniers au Temple [6]. Deux pages de Goncourt : une anecdote tirée des Mémoires (suspects) de Weber, flétrissante pour les commissaires de la municipalité ; une citation incorrecte et incomplète. Et toujours l'exagération et l'embellissement.

---

1. *M. d. l. R.*, 176. — Goncourt, 281, 284.
2. *M. d. l. R.*, 176-179. — Goncourt, 355 sqq.
3. Un seul exemple, car ils sont trop nombreux. Selon Mme Campan, que citent les Goncourt, Marie-Antoinette aurait prononcé ces paroles : « Je leur dirai : Français, on a eu la cruauté de vous persuader que je n'aimais pas la France..., moi, mère d'un Dauphin ! moi !... » Rapportées par Mme Campan, leur authenticité est plus que douteuse. Non seulement M. Funck-Brentano les accepte sans réserve, mais il exagère et embellit : « Je leur dirai que je les aime, que je suis Française. Je n'aimerais pas les Français..., moi, la mère d'un Dauphin ! » Goncourt, 364. — *M. d. l. R.*, 178-179.
4. *M. d. l. R.*, 179-180. — Goncourt, 371-372.
5. *M. d. l. R.*, 179. — Goncourt, 372-373.
6. *M. d. l. R.*, 180-182. — Goncourt, 378-380, 382-383, 389.

Mais, au bas de la tour, les deux geôliers, Risbey et ce Rocher, l'insulteur de la famille royale au 10 août, dans le trajet des Tuileries à l'Assemblée, lui lançaient au visage la fumée de leurs pipes; autour d'eux, à cheval sur les chaises apportées du corps de garde, les gardes nationaux applaudissaient, riaient et faisaient au passage de la reine une haie de risées et d'insolences.

Goncourt, 389.

Au bas de la tour, les geôliers, Risbey et Rocher, lui soufflaient dans la figure la fumée de leurs pipes. A cheval sur des chaises posées en rond (*sic*), les gardes municipaux (*sic*) riaient des grimaces que l'odeur du tabac lui faisait faire. Ils suivaient des yeux la fumée bleuâtre, qui pénétrait son abondante chevelure blonde, puis s'en dégageait, buée légère, comme de la ouate très fine.

Funck-Brentano, 182.

Même procédé enfin jusqu'au procès de la reine. Page 183, page 184, démarquage du livre des Goncourt [1]. Page 185, les Goncourt encore, mais interprétés faussement : d'où l'histoire de la femme Tison, qu'il faut placer au 6 ou 8 juillet 1793, contée en septembre 1792 [2]. — Et puis les Goncourt, inlassablement [3]. Une erreur, en passant, et qui sert bien à propos les desseins de l'auteur : le municipal Toulan guillotiné pour avoir remis à Marie-Antoinette les souvenirs de Louis XVI. M. Funck-Brentano n'ignore pas, les Goncourt l'ont raconté et lui-même le dit plus loin, que Toulan fut condamné pour avoir, de concert avec M. de Jarjayes, préparé l'évasion de la reine [4]. — Enfin, quatre pages de Goncourt encore, non sans de subtiles erreurs [5].

Mais voici qu'avec le procès, commencent les emprunts à Chaix d'Est-Ange. A la suite d'une lettre de Mme de Staël (inexactement copiée par M. Funck-Brentano), « Que pouvaient ces considérations si touchantes, dit Chaix d'Est-Ange, que pouvait cette éloquence simple et naturelle sur les maîtres du moment, le Comité de Salut public et le peuple du *Père Duchêne*? » Et M. Funck-Brentano : « Que pouvaient ces paroles? Le Père Duchesne avait plus d'autorité que Mme de Staël [6] ». En vérité, l'emprunt continu est si prolongé, qu'il serait fastidieux d'en noter le détail [7]. Qu'on en juge seulement par deux exemples, l'attitude de Marie-Antoinette au Tribunal révolutionnaire et le portrait d'Hébert.

---

1. Goncourt, 390, 388, 386, 391.
2. Cf. Goncourt, 428-429. — Lenôtre, *Marie-Antoinette*, 109, n. 1.
3. *M. d. l. R.*, 186, 188-192. — Goncourt, 385, 399, 400, 403-404, 429-430.
4. *M. d. l. R.*, 189 et 196. — Goncourt, 413 sqq.
5. *M. d. l. R.*, 193-196. — Goncourt, 421, 437, 441-442, 444-445.
6. *M. d. l. R.*, 196-197. — Chaix d'Est-Ange, 148-150.
7. M. Funck-Brentano reproduit, sans vérifier, des erreurs. La loi des suspects n'a pas été votée le 16 sept. 1793, comme il l'a vu dans Chaix d'Est-Ange, mais, selon Duvergier et le *Moniteur*, le 17. — *M. d. l. R.*, 198. — Chaix d'Est-Ange, 188.

La Reine parut, vêtue d'une robe de deuil, la seule qui lui restât, et coiffée d'un bonnet de linon avec un crêpe noir. On remarqua, qu'instinct de femme, bienséance, ou dédain d'attendrir le peuple par le spectacle de sa misère, elle s'était ajustée avec soin et avait donné un peu d'élévation à ses cheveux blancs.

Chaix d'Est-Ange, 308.

Elle vint dans sa robe de deuil. Elle s'était ajustée de son mieux avec les hardes qu'on lui avait laissées, et avait donné à ses cheveux, à ses pauvres cheveux blancs, une coiffure plus haute. Ce n'était pas fierté (?), mais dédain d'attendrir le peuple par le spectacle de sa misère.

Funck-Brentano, 203.

Petit, mince, les cheveux blonds, les yeux bleus, la figure fort douce, de mise soignée, de manières élégantes, visant au bel esprit et à la suprême distinction, il (Hébert) avait épousé une ex-religieuse du couvent de la Conception Saint-Honoré, qui était, dit-on, une des femmes les plus spirituelles de ce temps.

Chaix d'Est-Ange, 315.

Petit, mince, élégant, élancé, les cheyeux blonds, la figure douce... Il avait épousé une religieuse de l'Assomption Saint-Honoré (*sic*), femme charmante. On tenait salon chez lui, on y faisait de l'esprit. Tout en insultant les aristocrates, il enviait leur finesse, leur distinction et s'efforçait de les copier.

Funck-Brentano, 204.

Sur la fin du procès, l'emprunt aux Goncourt reparaît.

La Reine demeure impassible. Elle descend du banc le front haut, et ouvre elle-même la balustrade. Il est 4 heures du matin. On reconduit la condamnée à la Conciergerie.

Goncourt, 475-476.

La reine entendit l'arrêt immobile. Elle descendit du banc, le front haut, et ouvrit elle-même la balustrade. Elle rentra à la Conciergerie à quatre heures et demie du matin.

Funck-Brentano, 207.

Mais Chaix d'Est-Ange n'est point négligé.

La Reine, pour la première fois depuis soixante-seize jours, obtint un flambeau, de l'encre et du papier, et « pendant cette halte au pied de l'échafaud », elle écrivit cette lettre à Madame Élisabeth, admirable et dernier témoignage de sa grandeur d'âme, de sa tendresse maternelle et de ses sentiments chrétiens.

Chaix d'Est-Ange, 356.

Pour la première fois, depuis soixante-seize jours, elle obtient un flambeau, de l'encre, du papier. Dans quel état devait être son âme ! Elle écrivit alors, « pendant cette halte au pied de l'échafaud », à sa belle-sœur, Madame Élisabeth, la lettre si calme, si élevée de pensée, si tranquille de cœur, qui, après plus d'un siècle, fait encore pleurer d'admiration et de respect.

Funck-Brentano, 208.

Le transport dans la charrette est des Goncourt.

La Reine est pâle ; le sang tache ses pommettes et injecte ses yeux ; ses cils sont roides et immobiles... Presque en face de l'Oratoire, un enfant, soulevé par sa mère, envoie de sa petite main un baiser à la Reine... Ce fut le seul moment où la reine craignit de pleurer.

Goncourt, 485.

Elle était pâle, mais les pommettes étaient très rouges, les yeux injectés, les cils immobiles et raides. Rue Saint-Honoré, la charrette s'étant arrêtée un instant, un enfant, que sa mère élevait dans ses bras, lui envoya un baiser de ses petites mains qui battirent l'air ensuite d'une manière joyeuse (*sic*). La reine lui répondit d'un sourire et pleura (*sic*). Ce furent les seules larmes durant le trajet.

Funck-Brentano, 210.

Tant d'application dans l'emprunt est bien remarquable. La légèreté dans la copie, d'où viennent les erreurs de détail, ne l'est pas moins ; et, de même, le choix des pages reproduites. M. Funck-Brentano accepte tout de ses auteurs et ne les critique point où ils sont favorables à Marie-Antoinette. Mais on verra, par ailleurs, qu'il les néglige singulièrement, dés qu'ils discutent la trahison de la reine.

Quelques documents rompent la monotonie des Goncourt et de Chaix d'Est-Ange. C'est, sur la famille royale aux Feuillants, dix lignes du témoignage de Dufour, pris au recueil de M. G. Lenôtre, *Marie-Antoinette, la captivité et la mort* [1]. — Du même recueil vient une citation de Lepitre sur la vie des prisonniers au Temple [2]. La citation est incorrecte : *Mercereau* y devient *Marcereau* ; « justifier cette licence par le principe de l'égalité », « justifier *la chose* au nom du principe de l'égalité ». Mais, surtout, le document est suspect. Pour l'employer sans réserves et sans avertir le lecteur des doutes qu'il soulève, M. Funck-Brentano doit être sûr de son exactitude. Ignore-t-il de Lepitre ce qu'en dit M. Lenôtre, peu suspect de passion révolutionnaire, que, « prétentieux, beau parleur..., en somme un personnage peu sympathique », il ménagea tous les partis ? Pendant la captivité de la reine, il joua double jeu et se vanta plus tard d'avoir conspiré pour sa délivrance. Or, son récit est précisément écrit en 1817, dans le temps où, sous la Restauration, se forme la légende de Marie-Antoinette. — Mêmes réserves pour la citation de Turgy [3]. Comme la citation de Lepitre, elle est incorrecte, et, comme elle, suspecte. Turgy

1. *M. d. l. R.*, 179-180. — Lenôtre, 12-13.
2. *M. d. l. R.*, 182-183. — Lenôtre, 162-163.
3. *M. d. l. R.*, 185. — Lenôtre, 100-101.

écrit sous la Restauration, qui le comble de faveurs : officier de la Légion d'honneur en 1814, anobli, il est premier valet de chambre et huissier du cabinet de la duchesse d'Angoulême. — Une grande page sur la mort de Mme de Lamballe, d'après un opuscule de M. Bégis et des témoignages du recueil Lenôtre. Comme de juste, la critique est nulle, et les assertions les plus grossières acceptées, détaillées, commentées[1]. — Le passage d'un discours de Robespierre. M. Funck-Brentano le date du 10 avril 1793, on voudrait bien savoir pourquoi. En réalité, il est du 27 mars. D'ailleurs, comme il convient, la citation est mal faite et le texte incorrect [2]. — Une phrase de Daujon (recueil Lenôtre) sur l'interrogatoire du Dauphin. Cette phrase, Daujon ne l'a pas « écrite », bien qu'en croie M. Funck-Brentano. Elle est rapportée comme un témoignage de Daujon par Goret, qui écrit en 1814, après la chute de « Bonaparte[3] ». — Enfin, sur l'exécution de Marie-Antoinette, M. Funck-Brentano cite Hébert et un pamphlet ignoble publié par M. Frédéric Masson.

On voit assez ce que contient ce chapitre, capital dans un livre anecdotique auquel il donne figure d'histoire politique : de copieux emprunts aux écrivains antérieurs, quelques textes mal reproduits et sans critique, des erreurs et beaucoup de littérature. Ce qu'il y manque n'est pas moins remarquable. Pareille histoire de Marie-Antoinette, et dans un tel esprit, n'est point nouvelle sans doute. Mais on peut dire qu'elle ne saurait être surpassée pour l'art d'éviter les questions dangereuses. C'est un monument à la gloire de Marie-Antoinette et un martyrologe. Qui se douterait à la lire qu'il s'agit d'une reine, et qui fut mêlée à l'histoire de son temps? Avec une habileté merveilleuse, l'auteur a pu l'écrire tout entière sans y faire seulement pressentir que Marie-Antoinette fut accusée de trahison. D'autres, qui plaignent ses malheurs, excusent sa correspondance avec l'étranger sur son éducation et l'idée qu'elle avait de ses devoirs de reine. Les imprudents! M. Funck-Brentano juge plus sage de n'en point parler, et le lecteur, s'il ne s'informe, ne saura jamais sur quelles questions le jury unanime rendit un verdict de culpabilité. De même, il ne connaîtra rien de la défense, sinon que « les deux avocats se surpassèrent » et qu'ils « parlèrent avec émotion et courage[4] ». C'est que Chauveau-Lagarde plaida sur la politique étrangère et défendit la reine de l'accusation de trahison.

---

1. *M. d. l. R.*, 186-188.
2. *Id.*, 192. — Réimpression du *Moniteur*, XV, 816-817.
3. *M. d. l. R.*, 201. — Lenôtre, 48.
4. *M. d. l. R.*, 206.

Il n'est point douteux qu'on ne comprendra rien à la Terreur, si l'on ne considère le péril étranger, l'invasion, l'insurrection royaliste et la patrie deux fois menacée. Pour le cas particulier de Marie-Antoinette, toute son histoire sera dénaturée si les vicissitudes de ses dernières années ne sont pas rapprochées, dans un ordre strictement chronologique, des événements extérieurs et des négociations de la reine elle-même avec l'étranger. C'est une tâche facile, dont les matériaux sont tout préparés dans le livre de M. Albert Sorel. M. Funck-Brentano l'ignore-t-il? Mais il dédie *L'Affaire du Collier* à M. Sorel lui-même, son maître, dont il a « devant les yeux l'exemple ». Mais Chaix d'Est-Ange discute cette question de la politique étrangère de Marie-Antoinette. Il l'explique par son culte pour l'absolutisme, son éducation, l'impossibilité où elle était de comprendre la Révolution, et le point d'honneur qui lui interdisait de céder aux exigences de ses sujets. Mais il reconnaît qu'elle a préparé la guerre « par l'appât des dépouilles de la France offertes aux puissances. La guerre commencée, elle est conséquente avec elle-même, elle livre à l'ennemi le plan de campagne[1] ». Et il conclut : « L'appel à l'étranger a été la grande, la véritable faute de Marie-Antoinette, celle qui lui est bien personnelle et celle qui a le plus contribué à perdre la cour. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un aujourd'hui qui soit disposé à le méconnaître. La souveraineté du principe national est désormais hors d'atteinte. Oui, selon l'expression de Mme de Staël, « il y a, en politique, comme en morale, des devoirs inflexibles, et le premier de tous, c'est de ne jamais livrer son pays aux étrangers[2] ».

Il est bien fâcheux pour M. Funck-Brentano, qui a tant emprunté à Chaix d'Est-Ange, qu'il ait par hasard négligé de lire ces pages. Son chapitre sur *la Mort de la Reine* n'eût été sans doute ni moins léger, ni beaucoup plus original : il ne serait pas, du moins, radicalement vicié dans sa conception première.

VI

Cette trop longue étude n'est pas complète. On l'a réduite à l'examen de la seule méthode de M. Funck-Brentano, et, de cette méthode, on n'a montré que les plus notables erreurs. Mais ces erreurs suffisent à vicier tout le livre et justifient la critique qu'on vient d'en faire.

Ce livre n'apporte point la solution nouvelle, qu'il promet, de l'affaire du Collier. Conjectural, inexact et consciemment partial, il travestit l'histoire de la Révolution. Amusant et facile, roman ou pamphlet, si l'on

1. Chaix d'Est-Ange, 231.
2. *Id.*, 272.

veut, ce n'est pas du tout une œuvre scientifique. Inutile aux travailleurs, dangereux aux lecteurs non avertis, c'est le modèle de ce qu'il ne faut pas faire en histoire.

Cela seul valait d'être dit. Il y a plus. La grande critique a été douce à ce mauvais livre [1]. Seul ou presque seul, M. de Soudak a élevé la voix pour protester. Cependant, il n'est pas bon que de tels livres soient accueillis sans réserve. Ils s'imposent au grand public, l'éblouissent de leurs apparences scientifiques, et lui font accepter pour vérité ce qui n'est pas la vérité. Ils se réclament « des principes de méthode et d'investigation » qu'on enseigne dans nos établissements historiques, et ils les déconsidèrent à l'étranger. Sous les dehors de l'histoire, ils servent des intérêts politiques, répandent les légendes contre-révolutionnaires. Enfin, il faut prendre garde que de tels succès, répétés et universellement approuvés, ne viennent à décourager les travailleurs sérieux, dont les recherches, modestement conduites selon les méthodes exactes, ne visent qu'à la seule et entière vérité.

Émile Kahn.

---

1. *Le Temps* a consacré le succès de *L'Affaire du Collier* et de *La Mort de la Reine* par deux chroniques de M. Gaston Deschamps et un article de M. Albert Sorel. — M. Monod, dans *La Revue historique* (novembre-décembre 1901 et janvier-février 1902), a signalé ces deux volumes avec sa grande indulgence. Il dit le manque d'originalité de *L'Affaire du Collier* et qu'il « n'est pas juste » de ne pas tenir compte de la trahison de Marie-Antoinette en racontant son procès. Il loue, par contre, la verve et la netteté de *L'Affaire du Collier*, l'intérêt de *La Mort de la Reine*, « rempli de renseignements curieux et attristants ». — M. Chavanon a écrit, à la louange de M. Funck-Brentano, deux articles dans la *Revue critique* (5 août et 11 novembre 1901). De *L'Affaire du Collier*, il admire l' « énorme bibliographie ». « Cette histoire, telle que M. Funck-Brentano la conte par le menu, est vraie de tous points. Il l'a dégagée au moyen d'une minutieuse critique de tous les éléments faux ou douteux qui l'encombraient... Il offre au public 350 pages qui la résument et la corrigent, et il a autant de raisons qu'on peut en avoir en histoire, de penser qu'il a dit le dernier mot sur cet incident de terrible conséquence... Il a composé son ouvrage, scrupuleusement documenté, comme nos psychologues les plus goûtés composent leurs romans et l'a écrit dans un style qu'on trouve plutôt chez les nouvellistes soucieux d'*écriture artiste* que chez les historiens. De ce style, je ne dirai que du bien. Malgré quelques images forcées ou certains effets trop poussés, j'aime mieux l'originalité, voire la fantaisie de M. Funck-Brentano que le style incolore et plat et toujours le même de tant de maitres de l'érudition... Les peintures de caractères... sont généralement fort réussies... Il peut se flatter que ses personnages sont pour la plupart fort bien campés et aussi vrais que nature... S'il me faut dire en quelques mots mon opinion sur le nouveau livre de M. Funck-Brentano, je le crois aussi bien destiné que les précédents à intéresser le grand public, et plus capable encore d'instruire et de charmer les amis de la vérité et les amateurs de belle littérature historique. » Il loue, dans *La Mort de la Reine*, l'information « judicieusement puisée parmi de multiples sources », la mise en œuvre « experte », le « style imagé et haut en couleur, tour à tour ferme, ironique ou ému, suivant les situations ». « Il y a sans doute peu d'inédit dans le chapitre où M. Funck-Brentano redit, lui centième, la réunion de tortures physiques et morales qui accablèrent à la fois la femme, la reine, l'épouse et la mère, mais tout ce qui, dans ce déchirant événement, est fait pour instruire, édifier et attendrir, y est éloquemment résumé, et l'on est remué par ces accents auxquels ne font pas tort les pages superbement indignées d'écrivains antérieurs. »

COMPTES RENDUS

GODARD. **Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV, particulièrement dans les pays d'élection, de 1661 à 1715.** Paris, Larose, 1901. In-8.

M. Godard a voulu, dans cette thèse de doctorat, nous exposer, en 400 pages, toute l'organisation provinciale sous Louis XIV. C'était un beau projet, à condition qu'il réussît. Malheureusement, ce livre ne nous apprend pas grand'chose de précis. D'abord, le titre même condamne l'auteur à un plan par énumération ; il suit les divers pouvoirs des intendants, d'après le *Traité des Offices* de Guyot, et dans chacun de ces cadres abstraits, il verse quelques notes empruntées à toutes sortes de sources. Ensuite, la documentation de l'auteur, quelque illusion que puisse faire sa bibliographie, mal rédigée d'ailleurs, est extraordinairement pauvre, si l'on songe que, pour un pareil sujet, il aurait fallu consulter, outre Depping et Boislisle, toute l'énorme série G7 du Contrôle général et la série O1 (secrétairerie d'État de la maison du roi), aux Archives nationales sans compter les Archives de la Marine, etc., etc., l'intendant, délégué du roi dans sa généralité, étant le représentant de tous les secrétaires d'État, du contrôleur général des finances, du chancelier, et correspondant avec tous. Enfin, dans chaque chapitre, nous ne trouvons qu'une partie des choses essentielles déjà dites dans des travaux spéciaux. Prenons, par exemple, le chapitre sur les hôpitaux et les bureaux de charité ; quelques ordonnances ou déclarations, quelques renseignements tirés de l'introduction de Boislisle à son « Mémoire de la généralité de Paris », ou d'ailleurs, et c'est tout : ce n'est pas là une étude de la question. Même remarque sur le chapitre des subsistances ; c'est le néant. M. G. ne connaît même pas le livre d'Afanassiev. De beaucoup de chapitres on en pourrait dire autant.

Malgré l'application et le zèle de l'auteur, c'est donc un travail trop peu utile, parce que le sujet est trop vaste. M. G. aurait dû limiter davantage ses recherches. Pourquoi n'aurait-il pas fait, comme Monin, Marchand, de Saint-Léger, Dumas, etc., qui se sont contentés d'étudier une province ? Pourquoi, puisqu'il habite le Limousin, n'aurait-il pas choisi ce pays si intéressant ? Il aurait pu nous en donner l'histoire soit au

XVIIe siècle, soit au XVIIIe, et son intendant du Limousin aurait été singulièrement plus vivant que ses intendants de la France entière sous Louis XIV. Ainsi toutes nos critiques proviennent d'une erreur initiale de l'auteur : le choix du sujet. C'est elle qui a entraîné cette méthode de travail superficiel dont nous aurions pu multiplier les exemples. — Ph. SAGNAC.

P. COQUELLE. **L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre**, *d'après les documents inédits des Archives du Ministère des Affaires étrangères*, avec une préface de M. Henri Welschinger. Paris, Plon, 1902. In-8, 383 p.

M. C. n'a consulté ni un document anglais, ni un document hollandais. Il a examiné l'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre du seul point de vue français. A cet égard, son livre n'est pas sans analogie avec les mémoires où les commis des Affaires étrangères, sous l'Ancien régime, résumaient une partie des correspondances dont ils avaient le dépôt. Il renferme des renseignements sur les desseins des ministres français en Hollande et sur la façon dont ils appréciaient les événements dont elle était le théâtre. Il ne saurait nous faire connaître d'une manière critique ce qu'a été, au XVIIIe siècle, la lutte des deux influences française et anglaise en Hollande, non plus que la rattacher à l'ensemble de la politique européenne à cette époque.

La période diplomatique dont M. C. s'est occupé (1735-1788) est considérable et des plus complexes. M. C. a dû parcourir aux Affaires étrangères près de deux cents volumes de la Correspondance, sans compter les Mémoires et Documents. On ne saurait s'étonner qu'il n'ait pu insister sur aucune question. Mais on est en droit de regretter, même dans un résumé, certains sacrifices qu'il s'est cru obligé de faire, et de critiquer la méthode qui a présidé à ce résumé.

M. C. a conçu son sujet de la façon la plus exclusive et la plus étroite. Il en a éliminé, ou peu s'en faut, tout ce qui n'était pas diplomatie au sens restreint du mot. La lutte des partis en Hollande, et les rapports de la France avec ces partis, qui tiennent tant de place dans les dépêches de nos ambassadeurs, en occupent relativement fort peu dans son ouvrage. Ses indications, en cette matière, sont concises comme des phrases de conclusion ou plutôt de manuel. Veut-on connaître la révolution de 1747 : « Entre temps (1745-1750), la Hollande, pour mieux résister à la France, s'était donné un stathouder exactement dans les mêmes conditions qu'elle avait rétabli cette dignité en 1672 » (page 38). La disposition des partis en Hollande à l'époque de la guerre de Sept Ans parut assez importante aux

ambassadeurs français de Bonnac et d'Affry pour en faire l'objet de longs mémoires. Voici le résumé *in extenso* qu'en donne M. C. (p. 53) : « Le parti de la guerre avait à sa tête la gouvernante Caroline d'Angleterre et comprenait les nobles et les militaires, tous amis des Anglais ; le parti de la paix réunissait la bourgeoisie et le commerce, généralement partisans de l'Ancien régime, dit régime républicain, et reconnaissait comme chef le grand pensionnaire Stein ». Il serait facile de continuer ces citations. M. C. n'a guère plus longuement caractérisé l'œuvre intérieure de Catherine d'Angleterre et de Louis de Brunswick (p. 174), les origines de la lutte entre les patriotes et le stathouder après la guerre d'Amérique (p. 312), le conflit entre les démocrates et les patriotes (p. 354). Si l'on songe que les différents partis représentaient des systèmes extérieurs opposés, et que la politique extérieure de la Hollande a subi toutes les vicissitudes et tous les contre-coups de ses révolutions intérieures, on comprendra mieux l'insuffisance de ce peu de renseignements disséminés dans le récit.

Du moins, M. C. n'a-t-il pas laissé l'histoire des partis, dans ses relations avec la politique extérieure, entièrement de côté. Il n'en est pas de même de celle des rapports économiques entre les Provinces Unies et la France. Que les questions commerciales aient eu en Hollande une influence prépondérante, c'est une chose universellement reconnue ; que la diplomatie française au XVIIIe siècle en ait tenu le plus grand compte, c'est une chose qui n'est pas encore démontrée, mais qui le sera le jour où on étudiera notre commerce extérieur au XVIIIe siècle. Nous apprenons par une note de M. C. (p. 274) qu'un traité de commerce fut conclu en 1739 entre la France et la Hollande ; nous soupçonnons, par quelques citations, que les hésitations de la France à se lier par un traité formel avec les Provinces Unies à l'époque de la guerre d'Amérique, que la très grande prudence avec laquelle elle s'engagea dans l'alliance, et que les restrictions qu'elle y apporta, tiennent à des raisons commerciales, enfin qu'après la guerre d'Amérique la conclusion du traité de commerce ne fut pas pour la diplomatie des deux états une moindre affaire que la conclusion d'une alliance politique. L'historien qui étudiera de près la politique commerciale de la Hollande ou celle de la France au XVIIIe siècle éclairera d'un jour nouveau l'histoire diplomatique des deux pays. M. C. ne semble pas avoir entrevu l'intérêt de cette étude.

En réalité, M. C. ne s'est attaché qu'aux négociations purement diplomatiques entre les deux gouvernements français et hollandais, et, si son livre peut rendre des services, c'est par le résumé de ces négociations. Mais, là encore, il convient de faire des réserves sur la méthode employée.

L'ouvrage peut se diviser en 3 parties : 1° la période de neutralité et la

préparation de l'alliance jusqu'à la guerre d'Amérique ; 2° La guerre d'Amérique et la conclusion de l'alliance; 3° la révolution de 1787, l'invasion prussienne et la défaite du parti français.

Dans la première partie, au moins, les procédés de résumé de l'auteur sont des plus défectueux. Il nous présente des épisodes séparés par de longues années qu'il passe sous silence. Le chapitre I se termine en 1735, le chapitre II commence en 1743 et se termine en 1745, le chapitre III commence en 1749. Chaque chapitre isolément forme un tout se suffisant. Le lecteur a l'impression d'une série d'articles juxtaposés. Est-il besoin de dire que cette façon d'exposer le développement d'une politique n'a rien de commun avec la méthode critique? — Les chapitres relatifs à la guerre d'Amérique et à la conclusion de l'alliance ont le mérite de s'enchaîner et de former un ensemble, et ils sont de tout l'ouvrage les plus neufs et les plus intéressants. Mais, parce que les négociations sont ici serrées de plus près, on regrette davantage l'absence des considérations politiques et économiques dont on sent à tout moment l'influence. — Quant à la révolution de 1787 et à l'invasion prussienne, M. C., qui ne disposait que de quelques pages, ne pouvait guère ajouter au récit détaillé et documenté que M. P. de Witt[1] nous en a donné. Il a consacré un chapitre à la mission militaire du comte de Maillebois, qui n'avait pas été étudiée avant lui.

M. W., sous le patronage de qui l'ouvrage nous est présenté, a écrit une préface. On y trouve : 1° Un portrait de Louis XV, qui ne fut pas, selon M. W., le roi sans courage, sans dignité et sans énergie que Michelet a dépeint. La démonstration que M. W. en donne est quelque peu courte, mais elle est agrémentée de l'historiette « presque sordide » de la Dubarry disant à Louis XV « La France ton café f... le camp » (et M. W. rapporte que le propos fut tenu non au roi, mais au valet de la favorite), et d'un bon mot que Louis XV fit sur les Anglais au comte de Lauraguais; — 2° un résumé du livre de M. C.; — 3° des indications sur les lettres et écrits de Mirabeau concernant la Hollande que l'auteur de la *Mission secrète de Mirabeau à Berlin* a eu occasion d'étudier. — P. Muret.

Le Portefeuille de la Comtesse d'Albany (1806-1824). *Matériaux pour servir à l'histoire d'une femme et d'une société.* Lettres mises en ordre et publiées avec un portrait par Léon-G. Pélissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. Paris, A. Fontemoing, 1902. In-8, xxviii-736 p.

Ce gros livre contient des lettres adressées à la comtesse d'Albany de

1. P. de Witt, *Une invasion prussienne en Hollande en 1787*. Paris, 1886, in-8.

1806 à 1824, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Veuve de Charles-Édouard Stuart, puis d'Alfieri, elle vivait à Florence, en la société de Fabre, un peintre originaire de Montpellier, qui, mort après elle, a légué les papiers de la comtesse et les siens à la bibliothèque de sa ville natale. Nous sommes prévenus que les meilleures des lettres reçues par la comtesse ne sont pas ici reproduites, que nous n'avons que les moins intéressantes, et alors nous nous demandons s'il était bien nécessaire de faire à cette correspondance les honneurs d'une publication aussi soigneusement éditée. Car ce livre est un beau livre de plus de 700 pages très compactes ; il y a bien quelques fautes, de mauvais renvois, des coquilles [1] ; mais les lettres sont minutieusement numérotées de 1 à 359, par ordre chronologique, et elles sont suivies d'une table chronologique, d'une table alphabétique des correspondants, d'un index alphabétique des noms propres. N'y a-t-il pas quelque abus à penser que tout ce qui touche à un personnage un peu célèbre, tous ceux qui ont eu l'honneur de lui adresser quelque billet, méritent de retenir l'attention des historiens et de la postérité ? M. P. ne va-t-il pas jusqu'à nous informer (p. 217, note), qu'un fragment de la suscription d'une lettre a servi à Mme d'Albany pour ses comptes domestiques ? Il est vrai qu'il nous fait grâce de ce fragment et de ces comptes. Était-il bien nécessaire de nous donner toutes les lettres de la princesse Gustave de Stolberg, sotte et ignorante personne qui attribuait *Han d'Islande* (elle écrit *Ans d'Ysland*) à Charles Nodier ? Les verrues d'un grand personnage sont peut-être curieuses ; celles de tous ses voisins, amis et connaissances, ne le sont pas autant, et Mme d'Albany n'est pas elle-même un personnage historique particulièrement remarquable. On éprouve une sorte d'irritation à passer son temps à cette lecture souvent fastidieuse, et pénible aussi, car on a respectueusement conservé toutes les fautes d'orthographe de ces correspondances.

La belle moisson du portefeuille ayant été faite auparavant, et M. P. ne nous présentant ici qu'un champ déjà épuisé, nous ne pouvons que glaner. — Avant 1814, il n'y a presque rien à recueillir, et cela même est un signe des temps, d'ailleurs déjà noté, que le service du cabinet noir, était bien fait par la police de Napoléon : « Je ne vous dirai point de nouvelles, écrit Mme de Mailly de Coislin, pour deux bonnes raisons, l'une que l'on nous en dit point (*sic*), l'autre qu'il ne fait pas bon d'en imaginer » (p. 155). Cependant, Mme de Souza nous fait partager ses émotions pendant les campagnes de son fils, Charles de Flahault, dit *Néné*, en

1. Exemples : p. 37, note 1, Aranprez *pour* Aranjuez ; p. 76, ligne 24, peu de plus que jours, *pour* plus que peu de jours ; p. 144, mauvais chiffres de renvois aux notes ; p. 193-194, idem ; p. 263, id. ; p. 313, Nicolas II, *pour* Nicolas Ier ; p. 441, mauvais renvois.

Russie et Allemagne en 1812 et 1813 : « J'ai eu, dit-elle (p. 203), deux guerres qui m'ont tuée. » Elle est presque seule, avec la bonne douairière Mme de Maltzam, à ne pas détester Napoléon, « l'ogre toujours insatiable de chair humaine », comme dit quelque part le pédant chevalier de Sobiratz (p. 235). La plupart des correspondants de Mme d'Albany sont, en effet des ennemis de la Révolution, où ils ne voient qu'anarchie et désordre. Cela était évidemment alors du meilleur ton, dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde. — En 1814, à la chute de l'ogre, ce fut l'avènement de la liberté d'écrire. Millingen est si heureux qu'il a « de la peine à y ajouter foi », et pense « que le tout est un rêve, tant l'habitude de l'esclavage était devenue naturelle » (p. 195), et son optimisme s'égare en prophéties malheureuses : « L'Europe est délivrée de toute crainte pour au moins cent ans. » Même sous le régime de la liberté d'écrire, les correspondances adressées à Mme d'Albany furent rarement intéressantes. Il y est souvent question de Mme de Staël, « la Sybille de Coppet », de quelques livres nouveaux, l'*Anatomie comparée* de Cuvier, les *Mémoires de l'Institut d'Égypte*, les romans de Walter Scott, *Ivanhoë*, *Quentin Durward*, *Les fouilles de Pompéi*. — La chute de Napoléon fut le signal d'une invasion anglaise sur le continent; il s'agit du nombre considérable de touristes anglais qui s'abattirent notamment sur l'Italie et y firent monter terriblement le prix des loyers ; pourtant ils étaient devenus économes (c'était sans doute encore la faute de la Révolution et de Napoléon), et ils ne commandaient rien aux artistes ; ils n'assuraient de gros profits qu'aux brigands; car le brigandage avait été restauré en 1814 comme les autres bienfaits de l'ancien régime. Florence était devenue une véritable colonie anglaise ; par contre, Londres était désert et Miss Cornelia Knight y trouvait peu d'agréments. Heureusement, la reine d'Angleterre, Caroline de Brunswick, femme de George IV, au contraire de ses sujets, était revenue d'Italie à Londres et y créait le plus beau scandale du monde. Le roi son mari lui faisait le plus mauvais accueil ; mais le peuple, ignorant de la conduite qu'elle avait eue en Italie, la portait en triomphe, cassait les vitres de ceux qui ne voulaient pas illuminer en son honneur (p. 466), se nourrissait des estampes les plus abominables, des brochures les plus séditieuses (p. 487). — Cependant la France s'habituait lentement au gouvernement des Bourbons ; le marquis d'Arbaud-Jouques avait l'honneur, comme préfet, d'administrer l'un des plus difficiles départements, celui du Gard, « le Vésuve de la France » (p. 292). On s'intéressait quelques jours, dans l'entourage de Mme d'Albany, à la conspiration de l'avocat Didier ; on le blâmait, d'ailleurs, sévèrement ; car les amis de la comtesse étaient presque tous légitimistes, nourrissaient peu de sympa-

thies pour le duc d'Orléans (p. 307). — Ils notaient bien avec quelque surprise la rapidité avec laquelle la jeune veuve du duc de Berry se consolait. Cela ne les empêchait pas de prendre beaucoup d'intérêt à l'expédition française en Espagne en 1823 : « Voilà une nouvelle gifle à l'Europe, écrivait le prince de Cardito (p. 603), et voilà la France de nouveau prépondérante. » Il exagérait. Mais on exagérait tout en ces premiers temps du romantisme : « La mode de l'enthousiasme est portée au dernier point. L'admiration posée et judicieuse est réputée pédanterie ou même manque de *moyens de sentir*. Il faut *s'écrier*, tomber en extase, et faire toutes les extravagances possibles pour être à la hauteur du *siècle des lumières et du sentiment*. » (Mme d'Esmangard, p. 609.) On exagéra romantiquement les fêtes et les applaudissements en l'honneur du duc d'Angoulême ; il en témoigna de la confusion. — Tout de même, les étrangers demeurèrent étonnés du relèvement de la France si peu d'années après Waterloo ; ils la voyaient heureuse et relativement tranquille pendant que tout le reste de l'Europe était agité de désordres variés.

Que s'il fallait essayer de noter le caractère commun à ces très nombreux et différents personnages, il faudrait voir en eux quelques-uns des derniers représentants des salons du XVIIIe siècle ; leur éducation, leurs sentiments, leur culture intellectuelle, sont de l'ancien régime ; mais il y avait, au XVIIIe siècle, beaucoup de salons où il se disait plus de choses spirituelles que dans l'hôtel qu'habitait la comtesse d'Albany sur les rives de l'Arno. On serait très injuste si l'on attribuait à tous les contemporains de Mme d'Albany « la médiocrité intellectuelle » qui caractérise ses correspondants, selon l'opinion même de M. P. (Préface, p. XIX). — J.-E. Driault.

Maurice Herbette. **Une ambassade turque sous le Directoire**. Paris, Didier, 1902. In-12, 343 p., avec 9 planches hors texte.

Esséid-Ali effendi fut le premier représentant permanent de la Sublime Porte auprès du gouvernement français. Il vint en France par mer, fut soumis, comme le commun des mortels, à une quarantaine de trente-six jours devant Marseille, reçut ensuite, à titre de compensation, de grands honneurs qui lui furent rendus le plus économiquement possible, qui coûtèrent 14.110 livres 7 sols à Marseille, en tout 25.000 livres jusqu'à l'arrivée à Paris. Il visita Toulon, fut honoré de 15 salves de canonnade, de 23 coups chacune. A Paris, il fut logé à l'Hôtel Monaco ; nous en avons sous les yeux la double façade, outre deux ou trois portraits de son hôte. Il fut reçu par le Directoire le jour de la fête du 10 thermidor ; les frais de sa réception furent compris dans les frais généraux de la céré-

monie ; nous avons tout le cortège de l'ambassadeur. Esséid-Ali fut du plus facile abord, se prêta à la curiosité des Parisiens, surtout des Parisiennes, au point de leur prêter sa pipe ; mais il était venu avec l'intention d'être fidèle à son sérail ; il loua pourtant les traits de Mme Tallien, qu'il appelait « une beauté publique, » et Mlle Lange dont il disait plus finement : « Il est fort beau. » Il fut un moment le roi de Paris ; les entrepreneurs de réjouissances l'exhibèrent longtemps comme leur plus curieuse attraction ; les dames portèrent des bonnets turcs et des chapeaux turbans, des robes à la turque et à l'odalisque.

Puis cette gloire passa comme la mode ; les affaires sérieuses le furent trop ; une négociation commerciale qu'il engagea avec Talleyrand échoua au premier pas. Il vit partir l'expédition d'Égypte avec inquiétude, fut longtemps trompé sur sa destination, fut gardé à vue lorsque le chargé d'affaires de France à Constantinople, Ruffin, eut été enfermé aux Sept-Tours ; disgrâcié par son gouvernement, il fut pendant trois ans, « l'ex-ambassadeur de la Porte Ottomane, » put enfin retourner dans son pays. « Qu'est-il devenu par la suite, dit M. H. ? Où est-il mort ? Quand est-il mort ? Le mystère semble impossible à éclaircir et l'on s'en consolera aisément... » On se consolerait presque aussi aisément d'ignorer qu'il a vécu. — J.-E. Driault.

Émile Faguet. **La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire**. Paris, Lecène et Oudin, 1902. In-12, 297 p.

« Je voudrais étudier les différentes questions politiques qui nous préoccupent, qui nous divisent et qui nous ruinent depuis cent vingt ans, ou du moins les plus importantes, dans les trois hommes les plus considérables du XVIIIe siècle. » C'est ainsi que, dans son Avant-Propos, M. Faguet nous indique la méthode qu'il va suivre : il n'étudiera pas d'une façon objective les conceptions de Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire ; il ne se demandera pas dans quelle mesure elles ont été provoquées par les institutions politiques et sociales du XVIIIe siècle, contre lesquelles ces penseurs ont prétendu réagir ; il soumettra Montesquieu, Voltaire et Rousseau à un interrogatoire, auquel ils répondront fort mal, précisément parce qu'ils ont vécu au XVIIIe siècle et non sous la Troisième République, et parce que les problèmes politiques ne pouvaient se poser à leur époque comme ils se posent de nos jours. Par exemple, il est possible qu'aujourd'hui « l'idée de patrie, selon qu'elle existe ou n'existe point dans l'esprit d'un homme » exerce une influence considérable « sur l'ensemble et sur les détails de son système politique », — et encore faudrait-il définir avec précision ce que l'on entend par idée de patrie, — mais certainement,

au XVIIIe siècle, il n'en était pas ainsi. Le sentiment national, tel que le conçoit M. Faguet, est né de la Révolution, et l'on ne peut reprocher à des contemporains de Louis XV de ne l'avoir pas éprouvé. En un mot, M. F. néglige toutes les données historiques des problèmes dont il cherche la solution, et c'est pourquoi il s'expose à donner des doctrines qu'il étudie une interprétation souvent inexacte.

Puis, si l'on veut avoir de la politique de Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire autre chose qu'une vue incomplète et fragmentaire, il convient d'étudier leurs doctrines dans leur ensemble, de grouper toutes leurs opinions autour des idées directrices, qui les dominent, et non point, comme on l'a fait en ce volume, de se demander successivement ce que chacun de ces écrivains a pu penser de l'idée de patrie, de la liberté, de l'autorité, du socialisme et de l'individualisme, de la centralisation et de la décentralisation, du pouvoir judiciaire, des rapports de l'État et des Églises, des réformes administratives. En décomposant, par exemple, suivant ce procédé, la doctrine de Rousseau, ou se condamne presque fatalement à en donner une idée fausse, car, en dépit de certaines contradictions, plus apparentes d'ailleurs que réelles, elle est fortement et logiquement construite. Et comment la comprendre, si l'on se refuse à étudier la théorie du Contrat social, qui en donne pour ainsi dire la clé, sous prétexte que cette théorie « a été réfutée jusqu'à la satiété » ?

Sans aucun doute, M. F. a eu raison de mettre en lumière le libéralisme de Montesquieu, et il l'a fait avec talent. Mais comment peut-il soutenir que Montesquieu ait été le seul écrivain du XVIIIe siècle qui ait dégagé la notion des droits de l'homme ? Plus ardemment encore, et d'une façon plus précise, Voltaire s'est préoccupé des moyens propres à assurer l'affranchissement de l'individu. Aussi n'est-ce pas sans étonnement que l'on entend M. F. déclarer que Voltaire « n'a réclamé qu'avec des restrictions la liberté de pensée et la liberté de conscience ». Toute l'œuvre de Voltaire est là pour contredire cette assertion. S'il est une cause qu'il ait soutenue avec une constance inébranlable, avec une ferveur d'apôtre, c'est bien celle de la liberté individuelle, dans toute sa plénitude et sous toutes ses formes. — Et de Rousseau lui-même, peut-on dire qu'il ait méconnu les droits de l'homme et qu'il ait voulu « absorber l'individu dans l'État » ? A maintes reprises, il condamne la Raison d'État, il affirme que le salut public ne saurait exiger que l'on violât, au détriment d'un seul individu, les règles de la justice; il pense que le contrat social doit avoir surtout pour effet d'assurer plus fortement aux particuliers l'exercice de leurs droits.

M. F. a bien compris le caractère de la doctrine constitutionnelle de

Montesquieu, il a très nettement montré qu'elle est dominée par sa théorie de la séparation des pouvoirs et de la nécessité des corps intermédiaires. Mais on admettra difficilement que la séparation des pouvoirs, qui en fait n'a jamais pu s'appliquer à la réalité, et l'existence de corps intermédiaires soient les conditions nécessaires de la liberté politique. Il ne faut pas oublier que cette conception date d'une époque où, en France, tous les pouvoirs se trouvaient confondus entre les mains du roi ; pour Montesquieu, comme pour les penseurs anglais dont il est le disciple, c'est à diminuer cette autorité exorbitante que doit s'appliquer toute constitution. Montesquieu appartient, d'ailleurs, à la classe parlementaire, et c'est pourquoi il a une si grande confiance dans l'action des corps intermédiaires. Mais, si aristocratiques que soient ses tendances [1], il est tout à fait inexact de déclarer qu'il « ne fait aucune différence entre la démocratie et le despotisme ». S'il affirme que la démocratie peut se corrompre et se transformer en tyrannie, il estime tout aussi bien que la monarchie peut donner naissance au despotisme.

On admet généralement que les idées politiques de Voltaire se rapprochent sensiblement de celles de Montesquieu. M. F. ne le croit pas et il voit en lui le défenseur du despotisme royal, l'adversaire de la monarchie limitée. Il n'ignore pas cependant qu'à plusieurs reprises Voltaire a loué sans réserve la constitution anglaise. Ce qui est vrai, c'est qu'en matière d'organisation politique, ses idées sont un peu flottantes : il tient plus encore à la liberté individuelle, à la liberté *civile* qu'à la liberté politique, mais il comprend cependant que celle-ci est la condition de la première. Puis il ne faut pas oublier que Voltaire a vécu au XVIIIe siècle, à une époque où le régime absolutiste s'étend encore sur toute l'Europe. Esprit pratique, réaliste, impatient d'améliorations immédiates, il croit, comme beaucoup de ses contemporains, qu'un souverain intelligent pourra déjà accomplir quelques-unes des réformes, qu'il n'a cessé de préconiser, et qui toutes visent l'émancipation de la personne humaine : telle sera, en effet, l'œuvre, très incomplète, il est vrai, du despotisme éclairé, qui prépare l'action plus énergique et plus efficace de la Révolution. M. F. ne loue-t-il pas, d'ailleurs, Voltaire, et en fort bons termes, d'avoir réclamé avec une inlassable persévérance la réforme de la législation, de la procédure criminelle, du code pénal, du régime fiscal ? Il convenait même d'ajouter qu'il a été l'apôtre éloquent de la suppression du servage et qu'il n'a cessé de demander la destruction des droits domaniaux, qui pesaient encore si lourdement sur les paysans.

---

1. M. F. déclare que Montesquieu est *hiérarchique* et non aristocrate. Cette distinction est bien subtile. L'aristocratie ne repose-t-elle pas essentiellement sur la hiérarchie ?

Aussi se persuadera-t-on malaisément que Voltaire n'ait combattu la théocratie que par passion du despotisme royal, afin que « le souverain fût maître absolu de la religion comme de toutes choses ». Il pense, il est vrai, que l'État, loin d'être subordonné à l'Église, doit limiter son action, mais ici encore il se préoccupe avant tout d'affranchir les individus de la tutelle de l'Église et d'assurer la liberté de conscience.

Dans son chapitre sur l'*État et les Églises*, M. F. a raison de noter la haine de Voltaire pour le catholicisme et même pour le christianisme. Il lui est aisé de prouver aussi que le philosophe n'est pas plus tendre pour le judaïsme et que souvent il malmène fort les Juifs. Mais, en réalité, quinze pages de citations, c'est beaucoup pour une démonstration si évidente. Sans doute, il serait piquant d'enrôler Voltaire parmi les précurseurs du moderne antisémitisme ; mais, M. F. le sait fort bien, — il l'indique même, en quelques mots un peu brefs, — Voltaire ne déteste le peuple d'Israël, que parce que le christianisme est son œuvre.

En résumé, il n'est pas possible d'admettre avec M. F. que Montesquieu ait été le seul représentant du libéralisme au XVIIIe siècle. Voltaire et Rousseau lui-même sont profondément individualistes : autant et plus même que l'auteur de l'*Esprit des Lois*, ils ont voulu l'émancipation de la personne humaine. Les uns et les autres ont inspiré au même titre la *Déclaration des Droits de l'homme*. Si M. F. a méconnu cette vérité, c'est qu'il n'a pas su s'abstraire de ses idées personnelles ; en étudiant les philosophes du XVIIIe siècle, il n'a pu se dégager de préoccupations étrangères à la science [1]. Ses préjugés contre la démocratie l'ont rendu injuste pour Rousseau. Il reconnaît cependant que « l'avènement de la démocratie a donné raison à Rousseau ». Il aurait pu se convaincre aussi que rien tant que le progrès des idées démocratiques n'a contribué à la suppression des abus les plus criants de l'Ancien Régime, de ceux précisément qui portaient l'atteinte la plus directe aux droits de l'homme. — En un mot, M. F. eût fait œuvre plus utile, s'il avait tout à fait oublié la politique contemporaine, et s'il avait étudié en elles-mêmes, d'une façon objective, les doctrines du XVIIIe siècle ; il nous eût alors donné la forte et profonde analyse qu'on était en droit d'attendre de lui. — Henri Sée.

---

1. Et c'est aussi la raison qui l'incite à commettre de véritables anachronismes. C'est un anachronisme que d'employer le mot *collectivisme*, quand on parle des doctrines du XVIIIe siècle. M. F. ne doit pas ignorer cependant que le socialisme du XVIIIe siècle, tout utopique, beaucoup plus préoccupé d'idées morales que de faits économiques, n'a rien de commun avec les conceptions marxistes. Et il est encore plus étrange de parler du collectivisme de Lemercier de la Rivière, l'auteur de l'*Ordre essentiel des sociétés*, l'un des principaux représentants de l'école physiocratique, dont se réclament les plus orthodoxes de nos économistes libéraux.

E. Pariset. **Histoire de la fabrique lyonnaise.** *Étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XIVe siècle.* Lyon, Imp. Rey, 1901. In-8, 433 p.

Nous avions déjà sur l'industrie des soies de Lyon une série d'ouvrages particuliers, comme ceux de Bleton, de Justin Godart, Rondot, etc. Mais une synthèse de tous ces travaux restait à faire, et il faut remercier M. P. de nous l'avoir donnée, si précise, si claire. Sans doute on pourra trouver de nouveaux documents intéressants, développer davantage l'histoire de l'industrie lyonnaise pour certaines périodes ; mais ce livre restera celui auquel il faudra toujours se reporter. L'ouvrage est très bien divisé en cinq livres dont les trois premiers racontent chacun l'histoire d'un siècle ; le XIXe siècle est l'objet des livres IV et V. L'auteur étudie dans chaque période à la fois l'état de l'industrie, le marché des soies, les conditions économiques générales qui influent sur l'industrie, enfin l'organisation intérieure de la fabrique lyonnaise. C'est même sur cette organisation interne, sur les luttes entre maîtres-ouvriers et maîtres-marchands qu'il insiste le plus, du moins pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Chacun des livres de l'ouvrage est nettement divisé, et à la fin de chaque livre l'auteur présente une conclusion qui récapitule les points essentiels. Ce procédé donne au travail de M. P. une très grande clarté.

Nous ne pouvons ici analyser d'une manière détaillée un ouvrage aussi riche de faits. Nous nous contenterons d'attirer l'attention sur quelques-uns des points principaux de cette étude, sans nous attacher au plan de l'auteur qui suit l'évolution de l'industrie lyonnaise depuis le XVIe siècle.

Les conditions générales qui influent sur la fabrique de Lyon sont : 1° la récolte des soies ; 2° l'outillage industriel ; 3° la mode, avec ses caprices, ses changements brusques, ses enthousiasmes et ses dédains ; 4° l'état politique et économique du monde (guerre ou paix, crises économiques engendrées par la spéculation, par de mauvaises récoltes, etc.) ; 5° les tarifs douaniers des pays étrangers, favorables ou hostiles à l'importation des soieries françaises ; 6° la concurrence des soies et soieries de l'étranger. Mais, parmi ces facteurs importants, celui qui prédomine le plus souvent, c'est la mode. Elle seule, alors que toutes les autres conditions générales sont excellentes, peut accroître ou ruiner la prospérité de la manufacture lyonnaise. C'est elle qui donne l'essor à la fabrique au XVIIe siècle, puis, après le déclin qui marque la fin du règne de Louis XIV, c'est elle qui, vers 1720, après la paix et le système de Law, ranime la manufacture, jusqu'au jour où elle change vers 1760 et se détourne de la soie pour se porter vers les mousselines, les batistes et les

linons. Elle ne rendra son essor à la fabrique de Lyon qu'à l'époque de la Restauration et du gouvernement de Juillet ; puis, nouveau changement vers 1873 ; on préfère les lainages, jusqu'au revirement de 1885. — L'outillage exerce aussi une influence de premier ordre : le métier inventé au XVIIe siècle, puis au XIXe le métier Jacquard, perfectionné par Breton vers 1815, ont contribué à placer la manufacture de Lyon au premier rang; joignons-y l'art délicat et varié des dessinateurs, des perfectionnements apportés dans l'apprêt et la teinture des étoffes, surtout à l'époque de la Restauration.

La récolte des soies a été pour les industriels lyonnais un souci constant, tant qu'ils ont été réduits au marché européen (français, italien, espagnol, levantin). Ce n'est qu'au XIXe siècle, au moment de la maladie des vers à soie (1855 à 1865), que les sériciculteurs français font venir des « graines » d'Extrême-Orient pour repeupler les magnaneries et que les marchands de Lyon importent des soies grèges de la Chine et du Japon. Mais la concurrence de ces soies étrangères a fait baisser considérablement le prix des soies indigènes, et les magnaniers français se sont découragés ; en certains endroits les paysans ont détruit les mûriers pour se tourner vers d'autres cultures. On ne pouvait songer à défendre l'entrée de ces soies d'Extrême-Orient, comme on l'avait fait au XVIIIe siècle. Et ici, signalons, en passant, le conflit qui naquit, au sujet des soies de Chine, entre les Lyonnais et les Méridionaux (Languedociens, Provençaux, etc.), d'une part, et les négociants des ports de l'Océan, de l'autre, vers 1713. L'affaire mit aux prises Pontchartrain et Desmaretz et fut portée devant le Conseil de commerce, qui d'abord décida de permettre l'importation des soies de Chine, puis, sur les plaintes très vives de Lyon, la défendit à la fin. M. P. ne dit mot de cette question qui fut très ardemment débattue et qui mit aux prises les régions de l'Océan et les pays du Midi. Toute cette affaire est relatée dans les documents que renferme un registre du carton G^7 1702 aux Archives nationales.

Enfin, l'état politique et économique du reste du monde, les tarifs douaniers, etc., n'ont cessé d'exercer une influence considérable sur la manufacture et de montrer de plus en plus combien une industrie est liée, non seulement à l'état politique et social du pays où elle se trouve, mais à l'état général du monde. C'est que la fabrique de Lyon vit de l'étranger presque autant que de la France. Et il en a été ainsi de plus en plus, si bien que les crises anglaises et américaines l'ont directement atteinte, comme les demandes américaines et anglaises ont contribué à la restaurer (en 1824 et en 1826, voyez pp. 303-304).

Toutes ces conditions générales, la nécessité de plus en plus grande de lutter contre la concurrence étrangère, anglaise, allemande, italienne, etc., de livrer les produits à des prix assez bas, sur le marché français notamment, tout cela n'a pas manqué d'agir sur l'organisation intérieure de la communauté lyonnaise. Sans doute, d'autres facteurs capitaux influèrent sur cette organisation : dans l'ancien régime, le système de la corporation qui devint de plus en plus étroite et fermée, et à partir de la Révolution le régime de la liberté du travail, puis au XIXe siècle le développement de l'association (associations patronales, syndicats ouvriers). Une aristocratie et un prolétariat se formèrent parmi les maîtres, dès le XVIIIe siècle : maîtres-marchands et maîtres-ouvriers. Les premiers triomphèrent, après de longues luttes, au XVIIe siècle, envahirent le Consulat, la Chambre de commerce, monopolisèrent l'industrie soyeuse. Mais, à côté de ces éléments, les conditions générales dont nous avons étudié l'action sur l'industrie elle-même ne laissèrent pas d'avoir une grande influence. Les patrons, pour lutter contre leurs rivaux, baissèrent leurs prix, par suite les salaires. Et, comme les *ouvriers urbains* ne voulaient pas accepter cette diminution, qu'ils devenaient dangereux pour les patrons (émeutes de 1831, 1834), ceux-ci tendirent de plus en plus à donner du travail à des ouvriers ruraux, qui peu à peu acquerraient l'expérience des « canuts » lyonnais, demanderaient des salaires moins élevés, et qui, vivant en partie du travail de la terre, ne deviendraient pas un danger sérieux, à une époque de chômage et de crise. Le tissage rural commença à se développer vers 1830-1834 et il ne cessa de progresser. Ainsi, par une lente évolution, le tissage urbain est en grande partie ruiné. Lyon, la cité de la soie, ne se borne plus à Lyon, à la Croix-Rousse et aux Brotteaux ; il englobe le Lyonnais et les départements voisins.

On voit, par ce rapide aperçu, combien l'ouvrage de M. P. est intéressant et important, non seulement pour l'histoire d'une de nos plus belles et de nos plus séduisantes industries, mais encore pour l'économie sociale de la France en général. — Ph. Sagnac.

C. Madrolle. **Les premiers voyages français à la Chine. La Compagnie de la Chine (1698-1719).** In-8, LXXXI-287 p.

Ce livre est surtout un recueil de documents, précédé d'une préface sur les Européens en Asie, les tentatives françaises en Asie et la compagnie de Chine. Ces documents sont donnés intégralement ou par extraits. Ils sont la reproduction de manuscrits de la fin du règne de Louis XIV. Ce sont : 1° la relation de la première mission française en

Chine (1698-1700) ; 2° le journal du voyage de la Chine fait dans les années 1701, 1702 et 1703 (Bibliothèque nationale [1], dont l'auteur est un lieutenant de « l'Amphitrite » ; 3° la relation, plus brève, du voyage du « Saint-Anthoine », par le capitaine de Frondad [2] ; 4° la relation du voyage du « Solide », (journal de M. de Moncourant, marchand sur le « Solide »). Tous ces documents sont compris entre 1698 et 1710. Ils nous montrent l'activité des Français dans l'empire chinois et dans les mers du Sud. Cette activité fut vraiment remarquable, surtout si l'on songe au moment critique où elle se déploya. Lorsque, en 1708, le « Saint-Anthoine » entre au port de la Conception, sur la côte occidentale du Chili, il y trouve toute une flottille française, « le Philippeaux, le Saint-Charles, le Royal-Jacques, le Maurepas, le Saint-Louis, la Toison », et un seul navire étranger, le « Sacramento » ; dans les ports voisins mouillent d'autres vaisseaux français dont le « Saint-Anthoine » rencontrera plusieurs dans sa traversée de l'Océan pacifique. On le voit, la navigation des Français dans la mer du Sud ne manque pas d'intérêt. Aussi a-t-elle été l'objet d'un ouvrage en suédois de Dahlgren, Stockholm, 1900. L'auteur a publié un document français qui est à Stockholm : une relation du voyage du « Saint-Anthoine », beaucoup plus développée que celle que reproduit M. M. Celui que donne M. M. — sans indiquer la cote des Archives nationales où il est — n'a que 45 pages in-folio, tandis que celui que publie Dahlgren a 95 pages in-folio. M. M. se contente de signaler ce document et ce volume suédois. « Nous n'avons pu, dit-il (p. 271), nous procurer ce volume et nous avons dû nous contenter des deux récits restés en France. » On dirait que ce volume publié à Stockholm en 1900 est introuvable ; il a pourtant été lu par M. Gabriel Marcel qui en a rendu compte dans *la Géographie*, en 1900, et M. M. cite même ce compte rendu. Mais, quand on fait un livre, et surtout un livre de luxe, tiré seulement à 100 exemplaires, le lecteur est en droit d'exiger moins de désinvolture. M. M. aurait dû non seulement lire Dahlgren, mais encore se procurer une reproduction du manuscrit français de Stockholm et la faire figurer en entier dans son volume. L'auteur, d'ailleurs, est peu familier avec la littérature historique. Un exemple : quand il parle du Siam, des ambassades siamoises et françaises, il ne cite jamais le livre de Lanier sur ce sujet ; à plus forte raison omet-il les documents inédits, même les plus importants, comme le journal de François Martin sur l'Inde de 1664 à 1694 (Arch. nat., T* 1169). — Ph. Sagnac.

---

1. L'auteur n'indique pas la cote de ce manuscrit à la Bibliothèque ; il donne la cote des Archives nationales, d'où il provient.

2. Ce manuscrit est aux Archives nationales ; M. M. ne nous en donne pas la cote.

André Liesse. **Un professeur d'économie politique sous la Restauration. J.-B. Say au Conservatoire des Arts et Métiers.** Paris, Guillaumin, 1901. In-8, 56 p.

M. L., l'éditeur des œuvres de Léon Say, a consacré à J.-B. Say cette brochure admirative, instructive sur quelques points de détail, superficielle et fort peu ordonnée. — Il fait d'abord l'historique du Conservatoire des Arts et Métiers. Ce fut une création de Vaucanson, qui, ayant installé à l'hôtel de Mortagne « une sorte de musée industriel, où il parvint à réunir cinq cents machines et métiers » (p. 5), légua sa collection à l'État. L'État en fit un service public, destiné, selon les termes du rapport de Joly de Fleury (2 août 1783), à « encourager ceux qui se sentent du goût et du talent pour l'invention des machines, et exciter les capitalistes à former des spéculations sur le produit des machines nouvelles » (p. 6). Au reste, l'institution demeura assez inefficace et inerte, et ce fut la Convention qui « fonda, en réalité, le Conservatoire, par le décret-loi du 10 octobre 1794 » (p. 7). La Restauration y organisa, vingt-cinq ans après, un enseignement économique; mais ce fut ni spontanément, ni de plein gré : cet enseignement, qui effrayait le pouvoir, lui fut en quelque sorte extorqué par des médiateurs habiles et opiniâtres comme Thénard et La Rochefoucauld. Trois chaires furent créées : celle de mécanique confiée à Charles Dupin, celle de chimie à Clément-Desormes, celle d'économie industrielle à J.-B. Say. C'est là que J.-B. Say fit son cours réputé, devant un auditoire d'ailleurs restreint, avec un éclat fort atténué, mais pourtant trop vif encore pour la susceptibilité ombrageuse du gouvernement. Le cours de Say, comme celui de ses deux collègues, fut surveillé par la police. « Quoique les matières que traitent les différents professeurs, disait le préfet de police dans son rapport du 28 décembre 1824, paraissent entièrement étrangères à la politique, et qu'ils n'en aient pas encore parlé directement, les uns et les autres trouvent toujours moyen de glisser dans leurs leçons des censures sur quelques-unes de nos institutions et sur certaines mesures adoptées par le gouvernement » (p. 51). Et, dans son rapport du 14 janvier 1825, le préfet de police déclarait formellement que les réunions formées aux cours « offrent un danger véritable, et que les provocateurs de troubles et de désordres, qui avaient pendant quelque temps paru renoncer à leurs desseins, cherchent à tirer parti des doctrines pernicieuses que les professeurs de ces cours inculquent peu à peu dans l'esprit des gens du peuple qui les fréquentent » (p. 52).

Le péril, sans contredit, était fort exagéré ; les trois professeurs n'étaient pas des révolutionnaires. Pour J.-B. Say, il se contentait d'enseigner avec quiétude les dogmes confiants de l'orthodoxie libérale. M. A. L., qui

fait très justement ressortir l'erreur du gouvernement de la Restauration et qui justifie le cours de J.-B. Say de craintes et d'appréciations aussi peu fondées, nous paraît sur ce point un commentateur et un historien exact. Il nous paraît moins bien inspiré dans les jugements, d'ailleurs inutiles, qu'il porte, çà et là, sur le fond de l'œuvre de Say. « Il entendait établir la science, dit-il, et à plus forte raison l'enseignement spécial dont il était chargé, sur les faits » (p. 15). « Il possédait ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit scientifique, à un très haut degré » (p. 17). « Il suivait et conseillait la méthode rigoureuse d'observation » (p. 18). Ce sont là des arrêts que l'auteur a le tort de n'établir sur rien, et que contredit trop souvent l'œuvre même de J.-B. Say, chef d'une école à qui la science, l'esprit scientifique et la méthode rigoureuse d'observation sont fort peu redevables. — Hubert Bourgin.

A. Pinvert. **Clermontois et Beauvaisis. Notes d'histoire et de littérature locales**. Paris, Fontemoing, 1901. In-8, VIII-240 p.

Le sous-titre indique exactement ce que l'on trouvera dans cet ouvrage : avec une brève description du pays clermontois et du Beauvaisis et une courte notice historique, une série de biographies de quelques-uns des plus illustres personnages qui y sont nés. Les personnages dont il s'agit appartiennent surtout au Clermontois et ont vécu au XVIe siècle. Ce sont Jean Fernel, médecin d'Henri II, Jacques Charpentier, médecin également et adversaire de Ramus, Jacques Grévin, autre médecin, poète et dramaturge (sur lequel l'auteur résume simplement l'ouvrage de M. L. Pinvert), Simon-Guillaume de la Rocque, poète ami de Malherbe, Jean Filleau, magistrat et traducteur de l'*Historia sacra* de Sulpice Sévère, Louis le Caron, dit Charondas [1], jurisconsulte et poète. La méthode suivie dans chacune de ces études est identique : la biographie est accompagnée d'un catalogue des ouvrages et de quelques pages choisies pour donner une idée du talent de l'auteur. L'ouvrage d'érudition se double ainsi d'une sorte d'anthologie. Il est regrettable que pour le Beauvaisis, M. P. se soit contenté de consacrer seulement quelques mots aux plus illustres Bellovaques. Il y a notamment un personnage qu'il aurait été curieux et intéressant de faire revivre, ce Pierre de Warty que M. P. mentionne à plusieurs reprises et qui fut chargé par François Ier de certaines missions diplomatiques assez importantes, notamment en Angleterre. L'étude de ce personnage apporterait peut-être quelque éclaircissement à la diffusion des doctrines réformées dans le Clermontois et le Beauvaisis. A ce propos

1. La biographie de Charondas a été écrite par M. Lucien Pinvert.

il aurait fallu au moins indiquer le rôle joué par le cardinal Odet de Châtillon dans ce diocèse. Quoi qu'il en soit, les notes et les notices de M. A. P. sont très précieuses et il serait à désirer que l'exemple fût suivi : si l'on groupait ainsi par régions, provinces ou pays, les études sur les hommes de lettres qui les ont illustrés, surtout à la fin du XVe et au début du XVIe siècles, on arriverait à avoir des idées nouvelles et plus justes sur les origines de la Renaissance française, sur celles de la Réforme et sur le développement et les caractères de l'Humanisme en France. — V.-L. Bourrilly.

P. de Ségur. **Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange, 1668-1678** Paris, Calmann-Lévy, 1902. In-8, 601 p. (portrait et carte).

Dans ce volume, qui continue la *Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, M. de S. expose le rôle joué par son héros dans la guerre de Hollande. Luxembourg y débute par une mission diplomatique auprès des princes évêques de Münster et de Cologne, dont il dirigera les armées sur l'Over-Yssel, au commencement de la guerre. Appelé ensuite à Utrecht, chargé du commandement de l'armée après le départ du roi, il administre le pays conquis avec modération d'abord, puis d'une façon de plus en plus dure. Ses efforts pour aviver les dissenssions des partis n'empêchent pas Guillaume d'Orange de triompher. L'entrée en scène du stathouder fournit à l'auteur l'occasion de tracer, du grand adversaire de Luxembourg, un portrait où il est regrettable qu'il ne se soit pas souvenu de Michelet. Le duel commence aussitôt entre les deux hommes. Luxembourg gagne la première manche : il délivre Wœrden; mais bientôt les excès qu'il commet dans l'expédition de Swammerdam ont un tel retentissement que Guillaume en profite pour empêcher les Provinces-Unies de traiter et pour former contre la France une formidable coalition. Luxembourg, à qui est adjoint Condé, essaye, mais vainement, d'en prévenir les effets : il ne peut empêcher Guillaume de s'emparer de Nœrden ; il est bientôt forcé d'évacuer les Provinces-Unies. Il opère une retraite difficile et, malgré Guillaume, sans avoir besoin de l'armée de secours qu'on lui envoie, commandée par Turenne et Condé, il parvient à rentrer en France.

L'habileté politique du stathouder, plus encore que ses succès militaires, faisaient dévier la guerre de son but primitif. Dans la coalition nouée par Guillaume contre la France, Louis XIV avait fait choix d'un nouvel adversaire ; ce n'était plus aux Provinces-Unies qu'il en voulait, c'était à l'Espagne et à l'Empire qui lui prêtait secours. Ce sont ces deux puissances qui supporteront les coups les plus désastreux ; c'est finalement l'Espagne qui payera les frais de la lutte.

Envoyé d'abord en Franche-Comté, Luxembourg est bientôt rappelé par Condé en Flandre et il prend une part brillante au sanglant combat de Senef. Cette bataille et la campagne de Turenne en Alsace sont les dernières opérations réellement importantes d'une guerre qui se poursuivit cependant encore trois ans en Flandre et sur le Rhin. A la mort de Turenne, Luxembourg devient maréchal de France; mis à la tête de l'armée de Flandre, il lutte d'habileté stratégique avec Guillaume d'Orange, sans pouvoir l'amener à un combat décisif. La retraite définitive de Condé valut au nouveau maréchal d'être appelé, au début de 1676, au commandement de l'armée d'Allemagne. Contrairement aux sentiments du roi et de ses conseillers, il essaya de dégager Philippsbourg; il ne put l'empêcher de capituler, et la prise de Montbéliard ne compensa pas la perte de la forteresse rhénane. L'année 1677 voit de nouveau Luxembourg en Flandre : prise de Valenciennes, victoire de Cassel, conquête de Gand, Ypres, etc., invasion des Pays-Bas espagnols, tels furent les principaux faits de cette campagne. Luxembourg croyait enfin tenir auprès de Mons l'occasion d'un combat décisif avec Guillaume, devant laquelle ce dernier s'était si souvent dérobé, lorsque brusquement fut signée la paix de Nimègue (10 août 1678). Le traité avait été conclu malgré Guillaume d'Orange, avec une rapidité qui trompa ses calculs. Le stathouder essaya de le rompre en attaquant à l'improviste les lignes françaises. Ce fut le combat de Saint-Denis (14 août), dont M. de S. fait un récit détaillé et dont il montre par une argumentation convaincante que l'entière responsabilité doit retomber sur Guillaume.

A cette date se termine la seconde partie de la vie de Luxembourg, qu'une troisième conduira à son terme. Ce volume se recommande par les mêmes qualités que le précédent : la limpidité de l'exposition et la vivacité du récit. La documentation, puisée principalement aux Archives des Ministères de la Guerre et des Affaires étrangères, est toujours aussi ample et sérieuse, bien que le plus souvent les sources ne soient pas indiquées d'une manière suffisamment complète et précise. Une carte permet de suivre les péripéties du combat de Saint-Denis et un certain nombre de documents (lettres ou mémoires), réunis en appendice, complètent le volume. — V.-L. Bourrilly.

Georges Weill. **La France sous la monarchie constitutionnelle**. Paris, Société française d'éditions d'art, 1902. In-8, 297 p.

Ce nouveau volume appartient à la *Bibliothèque d'histoire illustrée*, la collection connue de vulgarisation. C'était une tâche difficile que de faire tenir en 300 petites pages, réduites encore par de nombreuses gravures,

toute l'histoire de la vie politique, des transformations économiques et sociales, des mœurs, des idées et des arts sous la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire de 1815 à 1848. Si l'on songe que l'on a consacré dans la même collection un volume identique à la Gaule mérovingienne ou à l'Armée de l'Ancien régime, il y a là une disproportion ridicule. M. G. W. a résumé cette histoire aussi bien qu'il le pouvait faire dans ce maigre espace.

En se servant habilement du manuel de M. Seignobos, il expose dès le début les grandes questions qui dominent la vie politique de la Restauration ; puis il retrace les conditions de cette vie politique : débats parlementaires (hommes et partis), action des salons, plaidoiries éclatantes, presse et chansons. Et le chapitre II est une étude analogue sur la monarchie de Juillet.

Dans l'étude qui suit sur la société française à cette époque, M. W. offre à son lecteur quelques renseignements amusants et d'autant plus précieux qu'ils sont plus difficiles à réunir. En quelques pages, en effet, c'est le développement de Paris, les salons à l'époque de Louis XVIII et de Charles X, puis leur transformation après 1830, quand la puissance nouvelle des riches étrangers s'unit, pour donner le ton de la mode, à l'ancienne aristocratie, légitimiste et boudeuse. C'est ensuite le portrait de la haute bourgeoisie, de ces grands banquiers et industriels, qui se dénomment toujours, comme pour justifier la puissance acquise, la classe moyenne. C'est enfin le tableau de la province, un peu engourdie encore, toujours tournée vers Paris, — de la petite ville, avec ses fonctionnaires et son « monde », — du village avec son maire et son curé, et le nouveau venu de 1833 : l'instituteur. Le chapitre est orné, comme d'ailleurs tout le livre, de gravures assez bien choisies : par quelle erreur, cependant, ses dernières pages (143-160) sur les ouvriers et les paysans, étalent-elles une profusion d'uniformes militaires ?

Dans le chapitre IV, sur le mouvement religieux, ce que fut l'Université de M. de Frayssinous est clairement dit, — et M. W. retrace ensuite, simplement et bien, par des raisonnements justes ou quelques citations heureuses, comment la bourgeoisie anticléricale de la Restauration, devenue la bourgeoisie possédante et triomphante, est retournée au cléricalisme, tandis que la ferveur religieuse ne cessait de décroître parmi le peuple (176-177). M. W. a dit des entreprises de journalisme et de librairie catholiques quelques mots suffisants ; il n'a pas assez insisté, à notre gré, sur la question de liberté d'enseignement, ni sur l'énorme développement des associations religieuses depuis 1815. Mais il a eu raison, par contre, de faire connaître au grand public le mouvement protestant de la même

époque, l'action de Cuvier et celle de Guizot. L'influence protestante, on ne l'a pas assez dit, en effet, se trouve à l'origine de deux œuvres capitales de la France du XIXe siècle, l'enseignement primaire, d'une part, la protection ouvrière de l'autre[1]. — Ce chapitre se termine par quelques indications sur les Juifs, sur la franc-maçonnerie, sur les petites sectes.

Le suivant est consacré aux lettres, aux arts et aux sciences. Il n'est, il ne pouvait être qu'un catalogue assez sec : à tout le moins il est complet. Signalons cependant deux bonnes pages (217-218) sur les conditions où se trouvait le public littéraire de 1830 à 1848.

La fin du livre comprend le mouvement économique et les théories sociales. Après avoir bien exposé l'histoire financière de la Restauration, histoire un peu oubliée et si importante cependant, M. Weill expose le développement agricole, industriel et commercial depuis 1815, puis toutes les grandes questions que pose ce développement sous le règne de Louis-Philippe : chemins de fer, protectionnisme et libre échange, crédit, questions sociales. — Le classement adopté par l'auteur, dans le début de son étude sur les théories sociales, nous semble excellent : il distingue très bien, selon nous, les trois courants que marquent les noms : 1° de Sismondi et de Fodéré ; 2° de Voyer d'Argenson ; 3° de Saint-Simon et de Fourier. De même, après 1830, il a raison de rappeler avec précision comment, les Saint-Simoniens se ridiculisant, les républicains inquiétant, les réformateurs les plus écoutés furent précisément les économistes philanthropes : Blanqui aîné, Wolowski, Michel Chevalier. Puis ce fut, en 1840, la nouvelle génération, Considérant, Lamennais, Pierre Leroux, et en face le communisme de Cabet[2]. La dernière partie de son étude où M. W. étudie Louis Blanc, Proudhon, puis l'écho de toutes ces théories dans le Parlement, dans la famille royale, parmi les patrons et les ouvriers, nous a paru beaucoup moins nette.

La conclusion est sobre. M. Weill rappelle que la période de 1815 à 1848 fut pour la France une période d'étonnante activité ; il résume les deux luttes qui la remplissent, celle qui se continue : de la Révolution contre l'Ancien régime ; celle qui commence : du prolétariat contre la bourgeoisie. Peut-être eût-il pu dire en quelques mots tout ce qui sub-

---

1. Il faudrait que quelqu'un étudiât un jour scientifiquement le développement de la grande industrie en Alsace, et les œuvres de protection sociale qui s'y rattachent.

2. A propos de Cabet, nous relevons, p. 281, une manière, au moins inexacte, d'exposer les faits. M. W. dit : « C'est du babouvisme que sortit le nouveau communisme... le théoricien nouveau de la doctrine fut Cabet ». M. W. n'ignore pas que parmi les écoles communistes, c'est plutôt celle de Déramy qu'il faut rattacher au babouvisme, celle que Stein appelle communisme matérialiste et non celle de Cabet, dont les traditions sont, selon nous, tout autres.

siste de ces années-là pour la France contemporaine. C'est, en France comme à l'étranger, le moment où le XIXe siècle a tourné, le moment où les questions nouvelles se sont posées.

Nous avons un peu longuement analysé ce livre. C'est qu'il vaut surtout par le nombre des questions traitées ou plutôt signalées. Ajoutons que des bibliographies succinctes et bonnes aideront les étudiants ou les honnêtes gens à rechercher les détails, dont ils sont curieux. C'est, en somme, un bon livre de vulgarisation : et nous entendons par là que les jugements traditionnels en sont bannis, que les études les plus récentes sont utilisées. Les qualités ordinaires de M. W. s'y retrouvent : la lucidité, la précision, le bon arrangement des chapitres.

Et cependant, ce livre n'est pas vivant. M. W. excelle à découvrir les sujets ignorés, à jeter partout les premiers coups de sonde. Il néglige un peu trop de montrer l'intérêt des questions qu'il traite ; et ce dédain est plus sensible dans un livre comme celui-ci, où la suppression nécessaire des détails fait paraître le récit encore plus terne et plus froid. Aucune des manifestations de la vie sociale n'est oubliée ; mais on voit mal comment les mouvements économiques, religieux, politiques, réagissent les uns sur les autres ; on discerne mal les grands courants, le courant nationaliste d'abord, qui aboutit à la Révolution de 1830, et plus tard à l'Empire napoléonien ; le courant religieux ensuite, qui produit dès la Restauration les innombrables fondations pieuses, pour aboutir à la fin, à la formidable campagne pour la liberté de l'enseignement et au triomphe de 1850 ; le courant républicain et socialiste d'où sortira l'action de février 1848. Il nous semble que le livre aurait gagné en intérêt si, au lieu du plan un peu passe-partout qu'il a adopté, M. W. avait nettement séparé les quelques grandes questions qui, posées alors, nous préoccupent aujourd'hui. Cela lui eût peut-être permis aussi de mieux marquer les nuances : les deux gouvernements, les deux sociétés de 1815 et de 1830 semblent par trop identiques ; les différences, selon nous, ne sont point assez accentuées, et cela tient encore à la manière uniforme, et pour ainsi dire inorganique, des exposés de M. W. Mais c'est là comme la rançon d'une érudition très variée, et qui sait se rendre utile. — Albert Thomas.

Les Jésuites à Poitiers (1604-1762), par J. Delfour, Paris, Hachette, 1902. In-8, LXXVI-393 pages.

C'est surtout à l'aide des Archives départementales de la Vienne que M. D. retrace la vie des Jésuites à Poitiers pendant plus d'un siècle et demi. Poitiers avait toujours été, même avant de posséder une Université, un centre d'études florissant ; c'est seulement en 1604, après deux tentatives

vaines, que les Jésuites purent y établir un collège, grâce à l'appui d'Henri IV. La faveur royale constante et systématique ne leur fit jamais défaut, soit dans leurs difficultés financières, soit dans leur conflits avec l'Université. Jouissant des revenus de sept prieurés, comblé des libéralités du roi, du corps de ville et des particuliers, le collège fut prospère jusqu'en 1762, date à laquelle les Jésuites l'abandonnèrent. Les ressources ne manquèrent jamais, mais la gestion financière ne fut pas toujours très heureuse. Après la vie matérielle, M. D. étudie la vie intellectuelle du collège, programmes, méthodes, discipline, exercices publics, et il montre avec impartialité les avantages et les inconvénients du système. On peut lui reprocher de s'être parfois trop absorbé dans les détails et dans les chiffres, comme lorsqu'il décrit les bâtiments du collège ou fait l'état de ses revenus; son livre n'en est pas moins un ouvrage consciencieux, bien informé et plein d'intérêt où l'on peut prendre une idée très précise de ce qu'était sous l'ancien régime un collège de Jésuites. — A. Cans.

Le Jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence *d'après les documents des Archives départementales des Alpes-Maritimes*, par G. Doublet. Paris, Picard, 1902. In-8, 340 pages.

Le seul janséniste du diocèse de Vence fut un petit vicaire de campagne, l'abbé de Guigues, à qui sa théologie et ses mœurs suspectes valurent en 1709 un an de pénitence dans un séminaire. Le personnage est médiocre, et de l'aveu même de l'auteur (p. 327), son influence semble avoir été insignifiante. L'affaire méritait une courte notice ; elle n'occupe un volume entier que parce que les détails inutiles et les digressions abondent. Pour arriver à conclure que l'abbé avait assez de lecture et une culture véritable pour un modeste vicaire de campagne, la parole facile et pressante, un zèle sincère pour le bien des âmes, était-il besoin de consacrer près de cent pages à l'inventaire de sa bibliothèque et à l'analyse de ses sermons ? M. D. prend la peine de critiquer les dépositions insignifiantes des témoins, cancans de village, vagues accusations de sorcellerie et de gaillardises. Il écrit à ce propos (p. 178) : « Même au XVIIe siècle où la foi était si vive, mainte personne croyait à la sorcellerie. » La vivacité de la foi n'a jamais empêché de croire à la sorcellerie. L'exposé n'est pas toujours très clair : les pages 92 et 113 se répètent presque littéralement. Le premier chapitre ne fait guère qu'encadrer dans un résumé des ouvrages antérieurs sur le jansénisme de Godeau, un mandement inédit de ce prélat daté de 1659, qui est d'ailleurs un assez beau morceau. En somme, s'il y a dans le livre de M. D. un travail considérable, des recherches bien conduites et quelques résultats intéressants, il est trop visible que l'auteur

ayant un sujet très limité et dont il y avait peu de chose à tirer, a enflé démesurément son livre avec la masse de détails où ses recherches, ses lectures et ses souvenirs l'ont plongé. — A. Cans.

André Bonnefons. **Un allié de Napoléon. Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand-duc de Varsovie, 1767-1827,** *d'après les archives du Ministère des Affaires étrangères et du Royaume de Saxe.* Paris, Perrin, 1902. In-8, xxxiii-514 p.

Parmi les États allemands qui ont été entraînés dans le courant de la politique napoléonienne, la Saxe présente des caractères particuliers. De tous les États de la Confédération du Rhin, la Saxe est le plus oriental, le plus éloigné matériellement de la France, le plus exposé par conséquent aux influences prussienne, autrichienne et russe. Dès 1806, M. de Thiard, intendant de France à Dresde, écrivait que les Saxons « n'accusaient de la guerre ni leur prince, ni même son ministère, *mais seulement leur situation topographique* ». C'est là un fait essentiel qui domine toute l'histoire des relations de Napoléon et de la Saxe, qui leur donne un caractère spécial et qui en rend l'étude particulièrement intéressante.

Un livre sur Frédéric-Auguste de Saxe et sur ses relations avec la France se justifie donc amplement. C'est même uniquement par de bonnes monographies sur chacun des États de l'Allemagne à cette époque que pourra être établie l'histoire de la domination et de la diplomatie napoléoniennes en Allemagne. M. Bonnefons a eu pourtant des intentions plus vastes. Il a voulu apprécier « *à l'occasion d'une étude sur la Saxe*, l'influence que Napoléon exerça en Allemagne....., comment la France révéla à ce pays le sentiment de sa nationalité », et enfin, ce qu'il y avait de libéral, c'est-à-dire, suivant M. B., de français, dans le mouvement de 1813. On voit le danger qu'il y a à vouloir étudier tout le mouvement de 1813 « *à l'occasion* » des seuls événements de Saxe et on devine aussi qu'il est impossible, dans l'état actuel de la science, de traiter scientifiquement une matière aussi vaste. C'est là la première et la plus grave des erreurs de M. B., qui seule nous empêcherait de considérer son livre comme définitif. Mais passons condamnation et arrivons à l'étude des événements de Saxe.

M. B. nous annonce comme sources principales de son livre les archives du Ministère des Affaires étrangères et les Archives de Saxe. Nous sommes forcés de le croire sur parole, car le livre est presque totalement dépourvu de notes. Celles qui y sont, une vingtaine au plus, ne sont, ni pour la forme, ni pour le fond, des notes scientifiques. Nous n'avons dans tout le livre, aucun renseignement de sources, aucune indication de pro-

venance. Quelques documents diplomatiques, assez rares d'ailleurs, sont cités dans le corps du récit ; nous ne savons pas de quel dépôt d'archives, Paris ou Dresde, ils sont tirés, ou s'ils ont déjà été publiés. — D'ailleurs, les archives des Affaires étrangères, on le comprendra facilement, sont insuffisantes pour l'étude complète des relations entre la France et la Saxe. Il faut avoir recours à d'autres sources. Or la bibliographie de M. B. comprend exactement sept ouvrages, dont l' « Histoire » de Thiers. M. B. fait un livre sur la Saxe et il n'a pas l'idée de regarder la collection de l' « *Archiv* » et du « *Neues Archiv für Sächsische Geschichte* » où il aurait trouvé des renseignements intéressants sur plusieurs épisodes des relations de Napoléon et de la Saxe ; M. B. écrit un livre où il traite des événements de 1813 en Allemagne, et il ne regarde même pas Oncken, où il aurait trouvé, sinon des indications et des appréciations exactes, tout au moins des documents précieux et indispensables pour son sujet, ceux notamment que Oncken a tirés des Archives de Vienne et qu'il publie *in-extenso*. En réalité, M. B. s'est surtout servi, et s'est beaucoup servi, de l'histoire de Saxe de Flathe, dans la collection Heeren, Ukert et Giesbrecht. C'est un bon manuel, mais naturellement les renseignements de seconde main y prédominent.

Se servant donc surtout des Archives de Paris et de l'histoire de Flathe, M. B. raconte le règne de Frédéric-Auguste, depuis 1763 jusqu'en 1815. Il ne parle pas, peut-être a-t-il raison, de la fin du règne de ce prince, qui ne mourut qu'en 1827. Il expose les événements de Saxe en détail, et, en général, assez exactement, sauf pourtant les événements de 1813, sur lesquels nous reviendrons. En même temps que les événements de Saxe, M. B. rappelle ceux d'Allemagne et même de toute l'Europe. Naturellement, il ne peut le faire qu'en s'en tenant à des généralités vagues, et par conséquent insuffisantes. Néanmoins, et en faisant abstraction des erreurs de méthode que j'ai notées au début, la suite des faits est assez bien indiquée. Je reprocherais à M. B. de ne pas avoir bien marqué les différentes périodes de l'histoire de Saxe, sa division en chapitres étant factice et ne pouvant en tenir lieu. Cela lui aurait permis d'étudier d'ensemble, à des moments bien choisis, la nature exacte des sentiments du roi et du peuple saxon. Son Frédéric-Auguste ne nous apparaît pas nettement, M. B. revient à plusieurs reprises sur ses sentiments à l'égard de la France : on ne peut pas dire qu'il arrive à nous en donner une idée satisfaisante. M. B. a, d'ailleurs, pour Frédéric-Auguste, des trésors d'indulgence. Il parle bien de sa faiblesse, de sa crainte des innovations et des changements, de son horreur de toute activité (le mot juste serait paresse), mais il ne relève pas comme il faudrait la lâcheté de ce prince, se vengeant sur ses servi-

teurs des craintes que lui inspire la colère de Napoléon, et allant jusqu'à priver de sa pension de retraite le comte de Lon, vieillard de 80 ans, parce que ce personnage a eu le malheur d'être ministre des Affaires étrangères au moment de l'alliance prussienne. Pour ce qui est de l'opinion publique en Saxe, si M. B. note la désaffection croissante des Saxons à l'égard des Français, il ne me paraît pas avoir marqué assez nettement le mécontentement que, dès 1806, les populations montraient à l'égard de l'alliance française. Il aurait dû, en outre, insister spécialement sur l'état de l'opinion publique pendant la campagne de Russie ; il ne parle même pas du fameux 29e bulletin de la Grande Armée, qui révéla à l'Europe toute l'étendue du désastre. Les archives des Affaires étrangères lui fournissent pourtant là-dessus des renseignements intéressants, et les inquiétudes de M. de Serra, ministre de France à Dresde, sont caractéristiques. Et pourquoi M. B. ne nous parle-t-il presque pas du rôle des troupes saxonnes pendant la campagne de Russie, ce qui rentrait parfaitement dans son sujet ?

Mais la période pour laquelle l'ouvrage de M. B. laisse particulièrement à désirer est celle de 1813, la plus intéressante, précisément, du règne de Frédéric-Auguste. Ici, les sources de M. B. sont tout à fait insuffisantes. Les documents essentiels, en effet, proviennent des Archives de Vienne, que M. B. n'a pas visitées, et ont été publiés dans le livre d'Oncken, que M. B. n'a pas lu. Et justement, pour cette période, la correspondance des Affaires étrangères est très peu intéressante, car le ministre de France, Serra, assez peu intelligent ou assez peu dévoué, n'a rien soupçonné de ce que le gouvernement saxon lui cachait.

Au début de 1813, au mois de janvier, alors que l'on pouvait prévoir l'alliance de la Prusse et de la Russie, le gouvernement saxon envoya deux officiers, l'un au camp du prince Eugène, l'autre auprès du roi de Prusse, à Breslau, chargés de donner à leur gouvernement des renseignements sur la force respective des deux armées ; en outre, l'officier envoyé au camp prussien avait pour mission de représenter la Saxe comme disposée, le cas échéant, à se séparer de la France. C'était là un premier acte d'indépendance, que M. B. ne signale pas, et pourtant ces faits se trouvent dans le livre de Flathe dont M. B. s'est servi. — M. B. n'expose pas comme il conviendrait la situation de la Saxe. Il nous parle, assez vaguement d'ailleurs, de propositions que les souverains alliés auraient faites au roi de Saxe pour le décider à entrer dans la coalition. Or ces propositions ne furent faites que très tard, en avril 1813 (et de cette démarche tardive M. B. ne parle d'ailleurs pas), alors que depuis plusieurs semaines la Saxe était déjà occupée et administrée par les Alliés.

Frédéric-Auguste aurait d'ailleurs bien embarrassé les coalisés en acceptant ces propositions, car dès le mois de février 1813, les Alliés comptaient sur l'annexion de la Saxe pour indemniser la Prusse des concessions territoriales qu'elle serait forcée de faire à la Russie en Pologne.

Or c'est cette situation particulièrement difficile de la Saxe, qui a tout à craindre en servant plus longtemps la cause de la France, et qui n'a rien à espérer en se ralliant à celle des coalisés, qui explique qu'elle ait adhéré avec enthousiasme aux propositions de l'Autriche ; les tentatives de médiation et de pacification de cette puissance pouvaient seules la sauver. Ces négociations de la Saxe et de l'Autriche, M. B. n'en connaît qu'une partie, la moins importante. Il nous parle des pourparlers entre Metternich, M. de Watzdorf, ministre de Saxe à Vienne, et le comte de Seufft, ministre des Affaires étrangères en Saxe. Or les premières et les plus importantes négociations eurent lieu entre le prince Esterhazy, ministre d'Autriche en Saxe (qui fait de l'alliance saxonne son affaire personnelle, et que M. B. ne nomme même pas), et Marcolini, le grand écuyer et le favori du roi de Saxe. M. B. s'est d'ailleurs totalement trompé sur le compte de ce dernier personnage quand il nous le représente tantôt comme ne s'occupant pas de politique et tantôt comme partisan de l'alliance française.

On chercherait aussi en vain dans le livre de M. B. des renseignements caractéristiques sur la bataille de Leipzig. M. B. nous expose avec soin les dispositions tactiques de l'armée française, mais il passe beaucoup trop rapidement sur le récit de la défection des troupes saxonnes, il ne parle pas des terreurs de Frédéric-Auguste, réfugié dans une cave pendant la bataille et se présentant, couvert de poussière, aux souverains alliés, qui passent sans vouloir le reconnaître.

On voit que pour les événements de 1813 le livre de M. B. est absolument inutilisable. Pourquoi faut-il que la valeur en soit encore diminuée par le style, lyrique, grandiloquent et trop souvent incorrect ? Je ne citerai que quelques exemples : p. 59 : fuir de leur patrie ; p. 124 : étayer des plans ; p. 360 : les éléments prenaient cruellement leur revanche. — Pourquoi faut-il encore que, dans cette étude de politique extérieure, M. B. ait introduit des déclamations contre-révolutionnaires et des préoccupations de politique intérieure ? A la p. 59, il représente les émigrés comme « les hommes les plus dévoués à la liberté, obligés de fuir de leur patrie » ; après avoir parlé d'une accusation de mauvaises mœurs portée contre des moines polonais, il ajoute (p. 246) : « le système, on l'observera, a fait école ». Et je ne parle pas de ses attaques contre les Juifs de Pologne..... et d'ailleurs.

En somme, le livre de M. B. nous apporte très peu de faits nouveaux. La faute n'en est pas tout entière à l'auteur, car la correspondance des Affaires étrangères, sur laquelle il comptait beaucoup et dont il aurait pu d'ailleurs faire un meilleur usage, est vraiment insuffisante comme source principale de renseignements, surtout en 1813. Les Archives de Dresde sont peut-être plus riches, mais l'auteur ayant jugé bon de ne pas mettre de notes dans son livre, et n'ayant pas épuisé toute la bibliographie de son sujet, les fait nouveaux qu'il a pu apporter restent forcément perdus au milieu des renseignements de seconde main. Le livre de M. B. donnera peut-être l'idée à un travailleur plus au courant des méthodes scientifiques de faire des recherches aux Archives de Dresde, et ainsi ce livre n'aura pas été tout à fait inutile. — Henri Bergmann.

J.-B. Marcaggi. **La Genèse de Napoléon, sa formation intellectuelle et morale jusqu'au siège de Toulon.** Paris, Perrin, 1902. In-8, 442 p.

Il y a une dizaine d'années, M. Marcaggi, conservateur de la Bibliothèque d'Ajaccio, publiait sous le titre : *Une Genèse*, l'histoire des premières années de Napoléon. Les quatre parties de l'ouvrage étaient intitulées d'une manière significative : I. Nabulione ; II. L'élève Napoleone de Buonaparte ; III. L'officier d'artillerie Buonaparte ; IV. La Révolution en Corse. Œuvre passionnée, écrite avec verve, rétablissant pour la première fois le véritable milieu où avait grandi Napoléon, ce livre, empreint d'une couleur locale très intéressante, arriva bientôt, et c'était justice, à sa deuxième édition. Il était, il est vrai, assez faiblement documenté, mais il ne s'agissait pas là de documents : il fallait soutenir cette thèse, d'ailleurs plus que vraisemblable, que Napoléon avait trouvé dans sa terre natale une source d'énergie, d'astuce et d'imagination incomparable ; et que ces qualités de race s'étaient encore développées à la faveur des luttes acharnées auxquelles il avait été mêlé dès son enfance. Enfin, l'auteur revendiquait, avec preuve à l'appui, l'empereur des Français comme un héros essentiellement corse.

Le nouvel ouvrage de M. Marcaggi, *la Genèse de Napoléon*, est une refonte du précédent : il a des qualités nouvelles, mais il en a perdu quelques-unes, et les meilleures. Fortement documenté, cette fois, à l'aide de tous les papiers de famille des Bonaparte et de toutes les archives locales, il nous donne un tableau fidèle et curieux de la Corse et de la famille Bonaparte, de 1760 à 1793 ; mais la personnalité de Napoléon se trouve un peu étouffée dans tous ces détails. De même que M. Chuquet, à propos de la jeunesse de Napoléon, nous donne surtout les états de service de ses condisciples, M. Marcaggi perd de vue la genèse du grand

homme pour s'attacher à ses parents et compatriotes. Le livre, nous le répétons, se lit encore avec intérêt, mais ne mérite plus le titre auquel répondait si bien le premier ouvrage de M. Marcaggi, plus bref et mieux proportionné.

On peut reprocher aussi à l'auteur d'avoir tenu trop de compte des anecdotes de Nasica, de Bourrienne, etc., et surtout d'avoir un peu perdu de vue le côté militaire, car enfin, Napoléon a acquis quelque notoriété comme général, et c'est ce qu'on ne devinerait guère d'après la genèse indiquée par M. Marcaggi. — L. Franchard.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de l'Est. 1902.

Juillet. — R. DE SOUHESMES. *Étude sur la criminalité en Lorraine d'après les lettres de rémission.* [Emprisonnement ; excès de pouvoir ; infanticide, avortement, suppression de part ; lèse-majesté ; meurtre et homicide par imprudence. Sera continué.] — E. REYBEL. *La question d'Alsace et de Brisach de 1635 à 1639.* Conquête du Brisgau, de la Franche-Comté et d'une partie de l'Alsace par Bernard de Weimar ; sa mort ; que va devenir son armée ?]

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1902.

5 Juillet. = P. DIDON. *Le décret de Messidor. Les origines.* [De l'étude des événements préliminaires, il ressort que le décret de Messidor, rédigé par Portalis et le Conseil d'État, fut inspiré par la crainte de voir les Pères de la Foi rétablir en France, sous un nom supposé, la Compagnie de Jésus. Il est à noter que Napoléon, en le rendant, a entendu frapper un coup et non codifier une théorie. Le rôle de Fouché, dans la préparation du décret, se pressent plus qu'il ne se démontre. A suivre.] — H. CHÉROT. *Le général Bertrand en 1813 et 1814 d'après sa correspondance inédite.* [Fin. La campagne de France.] — V. DE LA BRIÈRE. *La conversion de Henri IV. A propos d'un document.* [Ce document, publié successivement par P. Marchegay et le c^te^ de Chabot, est une lettre écrite à La Trémouille par Henri IV, le 25 juillet 1593, au sujet de son abjuration ; le roi y déclare agir dans l'intérêt de l'État, et pour des motifs de conscience. M. de La B. expose longuement les préliminaires de l'abjuration et conclut qu'elle doit être considérée « non pas seulement comme un acte politique, mais encore comme un acte religieux et sincère », les idées religieuses du roi s'étant sensiblement modifiées, de 1592 à 1593, sous l'influence de Duperron.] — X. MOISANT. *Une carrière universitaire. Jean-Félix Nourrisson.* [D'ap. l'ouvr. réc. de H. Thédenat.]

20 Juillet. = D. GRISELLE. *Le Quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet.* [Suite ; continué les 5 et 20 sept. et à suivre. Années 1697 et 1698. Nombr. détails sur la controverse et sur sa répercussion en Cour de Rome.] — H. CHÉROT. *Une lettre inédite de Saint Vincent de Paul.* [A l'archevêque de Rennes, 21 sept. 1644, au sujet de la mission de Sedan.] — A. HAMY. *Louis Jolliet.* [A propos d'un ouvrage pub. à Québec, en 1902, sur Louis Jolliet, † 1699, explorateur du Mississipi avec le P. J. Marquette.]

20 Août. = H. CHÉROT. *Une congrégation religieuse au XIXe siècle. Les Petites Sœurs des pauvres.* [D'ap. l'ouvr. réc. de l'abbé Leroy.]

5 Septembre. = G. LONGHAYE. *Les dernières années de Montalembert (1850 à 1870).* [Fin le 20 sept. D'ap. le t. III de l'ouvr. du P. Lecanuet.]

La Grande Revue. 1902.

1er Septembre. = H. Mercu. *La France et l'Italie après le renouvellement de la Triple Alliance.* [Rapide étude historique sur la formation, le caractère et les conséquences générales de la Triple Alliance, dans le sens italophile.] — L. Lacour. *Marat féministe.* [Marat est l'auteur d'un mauvais roman inspiré de la *Nouvelle Héloïse*, qu'on a intitulé *Un Roman de cour*, et d'un *Plan de législation criminelle*, où quelques-unes des thèses du féminisme actuel sont développées; mais il n'admet pas les droits politiques des femmes. Pourtant la popularité féminine joue un rôle important dans son existence. Étude intéressante, inutilement alourdie d'une biographie écourtée de Marat.]

1er Octobre. = E. Bourgeois. *La liberté d'enseignement. Un siècle d'histoire : la Révolution.* [1er article A propos des faits actuels de la politique intérieure de la France, M. B. examine comment se sont constitués, sous la Révolution française, les principes directeurs de la République en matière d'enseignement. Œuvre de polémique intelligente et élevée, qui s'appuie sur une bibliographie et des sources énumérées.]

La Quinzaine. 1902.

1er Août. = I.-N. S. *Montalembert et son confesseur laïque.* [Fin le 16 août. Expose, avec citation de nombreuses lettres, les rapports qu'entretint Montalembert, de 1833 à 1860, avec le généralissime Skrynecki, interné à Prague depuis 1831. Skrynecki eut une profonde influence sur la formation et le développement des idées politiques et religieuses de Montalembert.]

16 Août. = V. du Bled. *Les salons de la monarchie de Juillet.* [Fin le 1er sept. Suite des études de l'auteur sur la société française.]

1er Septembre. = Abbé Ch. Urbain. *Fénelon et la direction des consciences au XVIIe siècle d'après un livre récent.* [Celui de l'abbé Cagnac.] — Fr. Descotes. *Les cadets de Savoie. Souvenirs de la vie de province.* [Avec des détails sur la société savoyarde avant la réunion à la France.]

16 Septembre. = Bon A. de Maricourt. *La duchesse de Berry.* (*Anecdotes inédites.*) [Cite plusieurs passages du journal inédit de Léon de Vathaire, garde du corps, relatifs à la naissance du duc de Bordeaux et à l'attitude de la duchesse en juillet 1830; l'article se termine par plusieurs lettres provenant d'archives privées, et écrites par la duchesse à son ancien écuyer, le baron Duchesne, et à sa famille, de 1833 à 1869; ces lettres n'ont d'intérêt que pour l'histoire de la vie intime de la duchesse.] — G. Grappe. *Figures du XVIIIe siècle. Le duc et la duchesse de Choiseul.* [D'ap. l'ouvr. réc. de G. Maugras.]

La Révolution française. 1902.

14 Août. = A. Blossier. *Le duc d'Orléans seigneur de Honfleur.* [Depuis 1693, les ducs d'Orléans avaient la vicomté d'Auge et la baronnie de Roncheville, dont dépendait le fief de Honfleur. Ces seigneurs, directement ou par leurs mandataires, exercèrent une tyrannie sur Honfleur : on refusait aux citoyens de cette ville les privilèges dont jouissaient les bourgeois des villes royales ; en 1789, on

leur dénia le droit de rédiger leur cahier de doléances en dehors de la surveillance du juge ; enfin les ducs d'Orléans leur imposèrent des contributions qui compensèrent trop largement les diminutions consenties par le roi sur le montant de la taille ou des aides.] — J.-M. Balseinte. *Les réquisitions militaires dans le district de Grenade (Haute-Garonne) de 1793 à 1795*. [Dans ce district, au centre de l'arrondissement des deux armées des Pyrénées, les passages de troupes sont fréquents, la circulation des convois active ; les approvisionnements consistent : comme subsistances, en viandes, pain et fourrage; pour l'armement, en armes, salpêtre, métaux et cordes ; pour l'équipement, en vêtements, chaussures et linge d'hôpital ; comme moyens de transport, en animaux et charrettes pour le service des camps et celui des magasins militaires. De là une série confuse de réquisitions ; les arrêtés se succèdent, émanant des diverses autorités révolutionnaires, les ordres d'exécution se croisent, souvent se contrarient ; la vie locale en est violemment agitée.] — A. Mathiez. *Chaumette franc-maçon*. [Reproduction d'un discours prononcé par Chaumette, en qualité de vénérable, à l'expiration de ses fonctions, pour résumer les travaux de sa loge pendant l'année écoulée et procéder à la nomination des « officiers » de l'année suivante ; ce discours fournit d'utiles indications sur la personnalité de son auteur et la formation de ses idées.] — Dr A. Corre. *Un épisode de la Restauration à Brest (1816)*. [Procès-verbal d'une fête donnée le 26 avril 1816 par le baron de Saint-Haouen, major-général de la marine au port de Brest, aux notabilités civiles, militaires et maritimes de cette ville (la plupart anciens émigrés), pour célébrer le deuxième anniversaire du retour de Louis XVIII. Ce Saint-Haouen avait servi dans la marine la République et l'Empire, et abandonné celle-là pour celui-ci, et l'Empire pour la Royauté.] — A. Aulard. *Napoléon Ier et le clergé hollandais*. [Deux récits de la fameuse algarade faite à Bréda par Napoléon Ier au clergé catholique (6 mai 1810), l'un extrait de la *Gazette de Kœnigsberg* du 25 octobre 1810 ; l'autre rédigé par un témoin oculaire, Villepois, pasteur de l'Église wallonne ; les paroles de Napoléon au clergé catholique y sont beaucoup plus violentes et injurieuses que dans le récit qu'en a donné Thiers (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, XIII, 133-136).] — *Notes de lecture*. I. *Un père Loriquet nationaliste*. [Reproduction d'un article de M. Thiébaud dans l'*Éclair*, récit fantaisiste des massacres de septembre et de la Saint-Barthélemy.] II. *Une lettre inédite de Marat* [à Loizé, juge de paix de la section de Bondy, 13 mars 1792.] III. *Origines du mot* centralisation. [Il existait avant le Consulat, mais c'est seulement en l'an VIII qu'on l'emploie dans le sens qu'il a aujourd'hui.] IV. *Une relation de la prise de la Bastille par Paré*. [Signalée par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 juillet 1902, qui en donne un extrait.] V. *Les précurseurs du général Malet*. [Dès l'an VIII, le ministère de la police, dans un rapport du 1er floréal, dénonce des projets semblables à ceux du général Malet.] VI. *Un buffet de Marie-Antoinette*. [Information du *Petit Temps*, à propos d'un buffet que rien ne prouve avoir appartenu à Marie-Antoinette.] VII. *Projet d'appeler charte la Constitution de l'an VIII*. [D'après la *Gazette de France* du 21 frimaire an VIII.] VIII. *Opinion d'un militaire sur Kant*. [Le général Starray disait en l'an VIII que les étudiants d'Heidelberg étaient corrompus par la philosophie de Kant.]

14 Septembre. = H. Carré. *Turgot et le rappel des Parlements.* [Contrairement à l'idée, généralement admise, que Turgot s'opposa au rappel des Parlements dispersés par Maupeou, les témoignages contemporains, aussi bien des absolutistes que des parlementaires et des gens d'opinion moyenne, montrent que les philosophes, amis de Turgot, ont approuvé cette mesure, sous certaines réserves, et que Turgot lui-même les a secondés.] — A. Lieby. *M.-J. Chénier et la fête de l'Être suprême du 20 prairial an II, d'après les documents rassemblés par M. Guillaume au tome IV du Comité d'instruction publique de la Convention.* [*L'Hymne à l'Être suprême* qui devait être chanté dans cette fête, avait d'abord été confié à M.-J. Chénier, pour les paroles, et à Gossec, pour la musique; c'en est un autre qui fut chanté. M. Guillaume donne comme raison de ce changement que la musique de Gossec était trop savante. M. Lieby, s'appuyant sur les témoignages de contemporains (Zimmermann, Hédouin), pense que Chénier fut écarté par la volonté de Robespierre, dont il attribue l'attitude en cette circonstance au fait que Chénier avait composé l'*Hymne à la Raison*, pour la fête du 10 frimaire précédent.] — É. Le Gallo. *Les Jacobins de Cognac depuis leur formation jusqu'à l'établissement de la République, d'après le registre de leurs délibérations.* [Fondée le 10 avril 1791, affiliée aux Jacobins de Paris le 18 mars 1792, la Société populaire de Cognac est d'abord animée d'un royalisme qui se refroidit un peu après la fuite à Varennes, et arrive à l'opinion républicaine à l'époque où la Convention se réunit.] — L. Delabrousse. *Un arbre de la Liberté à Strasbourg.* [Des six arbres de la Liberté plantés à Strasbourg le 21 ventôse an III (11 mars 1795), un seul subsista après la Restauration; il existe encore dans la cour du Lycée de cette ville.] — J. Viguier. *Louis-Charles Thiers, archiviste de Marseille (1770-1790).* [Né le 20 novembre 1714, à Aix, mort à Menton le 30 novembre 1795, persécuté par des adversaires puissants, doué d'une intelligence vive et claire, d'une puissance de travail incontestable, mais aussi d'un esprit trop porté à l'intrigue. C'est le grand-père d'Adolphe Thiers.]

La Revue de Paris. 1902.

1er Juillet. = P. de Ségur. *Rostopchine en 1812.* [Étudie le rôle de Rostopchine à Moscou d'ap. ses lettres au Cte Woronzoff, pub. en 1876, et d'ap. sa correspondance inédite avec l'empereur Alexandre en 1812. Conclut que, en dépit de ses dénégations ultérieures (dénégations destinées à détourner les colères soulevées en Russie par la destruction de Moscou lorsque l'invasion française eut reculé), c'est bien Rostopchine qui conçut et fit effectuer l'incendie de la ville.] — P. Fauchille. *Comment se préparaient les élections en 1818.* [Article fait d'ap. les documents des Archives nationales. Le gouvernement, effrayé par le résultat des élections partielles de 1817, qui avaient porté à 25 le nombre des députés libéraux, avait résolu de « diriger » celles de 1818, et d'évincer, si possible, les libéraux et les ultras, également dangereux. Par les soins de la police, des listes furent rédigées, donnant des renseignements nominatifs sur les électeurs et les éligibles. Les fonctionnaires reçurent l'ordre, non seulement de se bien comporter, mais de contribuer dans la mesure de leurs moyens au succès des manœuvres du gou-

vernement. En dépit de cette pression intense, les élections furent favorables au parti libéral] — M. ALBERT. *Napoléon et les théâtres populaires*. [Fin. Expose les résultats du décret de 1807, qui amène notamment la fermeture des Variétés étrangères, suspectes de cosmopolitisme littéraire, et de la Porte St-Martin. Termine en caractérisant le répertoire de chacun des théâtres laissés ouverts.]

Le Carnet. 1902.

Juillet. = G. STENGER. *La Société française pendant le Consulat*. [Suite; continué en sept. et à suivre. Le complot de Cadoudal, Pichegru, etc., d'après les sources narratives et les ouvrages connus.] — EDW. COSTELLO. *Aventures d'un soldat*, trad. fr. du Cte de Diesbach. [Suite et à suivre. Guerres d'Espagne.] — *Trois lettres de femmes. I. A propos de l'affaire de l'œillet*. [Supplique adressée au génal Caffarelli, gouverneur des Tuileries, par la veuve Leudet, et dont la signataire, qui demande une place à la Poste ou à la Guerre, rappelle certains souvenirs relatifs au rôle de Gonzze de Rougeville dans l'affaire de l'œillet.] *Une lettre de Mme de Lamotte-Valois*. [Sans adresse. Le destinataire est appelé « Monseigneur ». La lettre, écrite de la Conciergerie, implore son intervention.] *Une lettre de Fanny de Beauharnais*. [Au ministre de l'intérieur, L. Bonaparte, du 4 nivôse an VIII. L'auteur, tante de Mme Bonaparte et femme de lettres, recommande au ministre le chevalier de Cubières, auteur de poésies, candidat à un poste de chef de division au ministère.]

Août. = P. COTTIN. *Mirabeau et Sophie de Monnier. La vérité sur la conduite de Sophie aux Saintes-Claires de Gien (1778-1783) d'après des documents inédits*. [Conclut, de l'examen des témoignages, que Sophie Monnier resta fidèle à Mirabeau pendant toute la durée de son séjour au couvent des Saintes-Claires.]

Septembre. = M. STEPHEN. *L'expulsion des Jésuites à Toulouse en 1880*. [Notes d'un témoin oculaire.]

Le Correspondant. 1902.

10 Juillet. = B. DE LACOMBE. *Talleyrand, évêque d'Autun*. [Suite les 25 juil., 10 et 25 août, fin le 10 sept. L'auteur raconte la vie de Talleyrand, de sa naissance à mai 1791, d'après les sources imprimées, des documents mss. des Arch. nat. et des archives épiscopales d'Autun, et une collection d'actes publics et privés relatifs à l'évêque d'Autun, formée par Mgr. Dupanloup. Cette collection comprend 16 volumes; M. de L. n'indique pas où elle se trouve.]

25 Juillet. = Cte DE VILLENEUVE-BARGEMON. *Les journées de juillet 1830. La veille et le lendemain d'une révolution. Souvenirs d'un témoin*. [Lettres adressées de Paris, du 24 juil. au 30 sept., par le cte de Villeneuve-Bargemon, directeur général des Postes, à son beau-père, le cte de Brosses, préfet du Rhône. Ces lettres confirment l'opinion courante sur la légèreté du ministère Polignac, et contiennent d'intéressants détails sur les deux premiers mois de la monarchie de Juillet.]

10 Août. = Cardal MATHIEU. *Le Concordat de 1801. IV. Les premiers projets. Échec de Spina*. [De nov. à déc. 1800, les négociations se poursuivent entre Spina et Bernier : ils règlent successivement la question des biens ecclésiastiques, celles du nombre des diocèses, du « patronage » gouvernemental, du serment de fidélité

à la Constitution. Plusieurs rédactions sont soumises à Spina, qui demande vainement à en référer au pape. Il obtient enfin (février 1801), l'envoi d'un courrier qui porte à Pie VII le cinquième en date des projets successifs. En même temps, Cacault est nommé ministre plénipotentiaire à Rome.]

10 Septembre. = Ch. Marc des Granges. *La comédie et les mœurs sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. I. Les genres, le public, les auteurs.* [Étude faite d'après les œuvres et les feuilletons de journaux contemporains.]

25 Septembre. = Victe de Meaux. *Souvenirs politques. Les tentatives de restauration après la guerre.* [Expose, avec des détails nouveaux et intéressants, les négociations préparatoires à l'abrogation des lois d'exil des princes, et la tentative de fusion des droites, qui, acceptée sans enthousiasme par les princes d'Orléans, échoua du fait du cte de Chambord. M. de M. publie le procès-verbal de l'entrevue qu'eurent MM. de Maillé, de La Rochefoucauld, de Gontaut-Biron, délégués de la droite de l'Assemblée, avec le cte de Chambord, et dans laquelle ce dernier se refusa absolument à renoncer au drapeau blanc. Le marquis de La Ferté, principal membre du bureau politique du comte, attribuait ce refus « à une sorte de mysticisme, derrière lequel se cachait l'effroi de la tâche à accomplir ». Pendant la guerre, il avait vainement engagé son maître à se mêler à la lutte.]

Minerva, revue des lettres et des arts. 1902.

1er Août. = F. Funck-Brentano. *Le maréchal de Saxe, Langellerie et Madame Favart.* [Note de 4 pages relative à l'emprisonnement, d'ailleurs éphémère, que subit en 1750, par ordre du maral de Saxe, le sieur Hippolite de Langellerie, accompagnateur de Mme Favart, et qui avait trompé avec elle le maral.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1902.

10 Juillet. = *La guerre de 1870 et la Commune. Journal d'un officier d'État-Major.* [Suite ; continué le 10 août ; fin le 10 sept. Détails sur l'internement de l'armée française dans la presqu'île d'Iges, après Sedan, et sur la captivité en Allemagne. L'auteur, revenu à Paris le 19 mars, y resta, retenu comme otage, pendant la durée de la Commune ; sommé de prendre du service dans les troupes insurrectionnelles, il courut les plus grands dangers, assista au massacre de la rue Haxo, et éprouva certaines difficultés à se disculper auprès des Versaillais lorsqu'ils eurent repris Paris.] — *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée constituante, 1789-1807.* [Suite ; continué les 10 août et 10 sept., et à suivre. La partie des souvenirs publiée dans ces trois articles concerne les années 1791 à 1800. Elle doit être consultée pour l'histoire de la « persécution religieuse » en 1792, 93, 94, et pour celle du rétablissement du culte. L'auteur, esprit médiocre, se borne aux faits locaux, qu'il note consciencieusement.] — *Documents relatifs à Mirabeau. Pièces diverses.* [Fin. Lettres, poésies et notes diverses, relatives à la vie de Mirabeau depuis 1782.] — *Un monument à Rouget de l'Isle en 1843.* [Lettres du général baron Blein, ami de Rouget de l'Isle, au sculpteur David d'Angers, à propos d'un monument dont le général faisait les frais et qu'il destinait à recueillir les cendres de l'auteur de la *Marseillaise*.]

10 Août. = *La Martinique et les Antilles au XVIIe siècle. Relation du P. Jean Hallay de la Compagnie de Jésus (1657).* [Description géographique.] — *Contre le gaspillage du papier (1793).* [Proclamation adressée, le 9 frimaire an II, par la Commission des subsistances et approvisionnements de la République aux patriotes, les invitant à ne plus gaspiller le papier, parce qu'il « est essentiel que les relations politiques de la grande famille des républicains français et la promulgation de toutes les vérités qui doivent assurer le bonheur de la France, ne soient pas exposées à être, faute de papier, un instant suspendues ou au moins ralenties ».]

10 Septembre. = *Les armes de Napoléon Ier.* [Texte d'une note du général Bertrand, 1836, relative aux armes et nécessaires laissés par l'Empereur, et état descriptif des armes remises par le général au roi Louis-Philippe, le 4 juin 1840]. — *L'arrestation du roi à Varennes et le conseil général de Brioude, 1791.* [Extraits du registre des délibérations du conseil, journées des 24, 25 et 26 juin. Documents intéressants pour la connaissance de l'impression causée dans les départements par la fuite du roi, qui est qualifiée d' « enlèvement ». Détails sur les mesures prises, proclamation de la municipalité aux habitants de Brioude.] — *Requête de la Comédie-Française contre la Comédie-Italienne (1683).* [Dans cette requête, adressée à La Reynie, les comédiens français demandent qu'il soit interdit à leurs concurrents de « réciter ou faire réciter en français ».] — *Le Club de Bayeux (1790).* [Lettre de M. de Conjon, notable de Bayeux, à M. Voidel, député à l'Assemblée nationale, dont l'auteur proteste contre les accusations dont il a été l'objet après avoir formé, avec un certain nombre de ses concitoyens, une réunion pour la lecture des papiers publics.]

Revue bleue. 1902.

12 Juillet. = M. Barrès. *Quelques mots sur Louis Ménard.* [A propos de deux publications sur le *Dernier des Païens* : *Le Tombeau de L. Ménard* et *Pages choisies*]. — A. Aulard. *Napoléon et Lalande* [Récit circonstancié et critique de la mercuriale infligée par Napoléon à l'astronome Lalande, le 26 déc. 1805, à cause de son athéisme, par l'intermédiaire de l'Institut. Lalande promit de ne plus rien écrire qui pût froisser les sentiments de l'empereur.] — M. Muret. *Un salon sous Louis-Philippe. La princesse Belgiojoso.* [C'était une romantique qui fit défiler toute la « Société » parisienne dans son salon, et se fit aimer, sans les aimer, de Heine et de Musset. Elle joua un rôle actif dans la révolution milanaise de 1848, et mourut, ruinée et aigrie, en 1871.] — J. Roman. *La prise de la Bastille par un témoin oculaire.* [Publication de 5 lettres d'un ancien officier de Gap à son père, contenant des erreurs et de fausses nouvelles, répandues on ne sait par qui.]

19 Juillet. = G. Grappe, *Souvenirs sur le Père Didon.* [Sont-ce des souvenirs personnels?] — R. Launay. *L'assassinat de Morès.* [Article d'actualité.]

2 Août. = A. Bossert. *Correspondance entre le roi Frédéric-Guillaume III et la reine Louise en 1807.* [Résumé sans intérêt des documents publiés dans la *Deutsche Rundschau* de janv. et fév. 1902.]

30 Août. = E. Boutmy. *La jeunesse de Taine d'après sa correspondance.* [A propos

du livre récent paru chez Hachette.] — G. Stenger. *La Société sous le Consulat.* [Fin au n° suivant. Modes féminines et masculines.]

6 Septembre. = F. Lepage. *Le clergé et l'université sous le ministère Guizot (1841-1846).* [A-propos historique.]

20 Septembre. = L. Séché. *Dix ans d'histoire romantique. V. Hugo et Sainte-Beuve (1827-1837).* [Suite au n° du 27 sept. Étude sérieuse et précise d'histoire littéraire.]

Revue des Deux Mondes. 1902.

1er Juillet. = Cte d'Haussonville. *Le duc de Bourgogne en Flandre. III. La revanche des libertins.* [Après l'échec d'Oudenarde, les libertins de la cour de Meudon, hostiles au duc de Bourgogne dont ils raillent la piété, se donnent libre cours contre lui. Vendôme rejette sur le duc la responsabilité de la défaite; il va jusqu'à le faire attaquer dans des lettres rédigées par ses familiers, Albéroni, Campistron, le cte d'Évreux, communiquées aux gazettes ou circulant sous le manteau; les libertins multiplient les couplets satiriques. Instruit par la duchesse et par Beauvilliers, ainsi que par les protestations du duc, le roi s'émeut; l'entourage de Vendôme est invité au silence.]

15 Juillet. = C. d'Arjuzon. *Un étudiant à Paris au XVIIIe siècle. Lettres inédites.* [Ces lettres, écrites à sa tante par le jeune Jean d'Ibarrart d'Etchegoyen, venu à Paris en 1786 pour achever son éducation, contiennent des renseignements utiles sur la vie, les événements et l'opinion publique à Paris pendant les dernières années de l'ancienne monarchie et au début de la Révolution. Elles s'arrêtent au 19 sept. 1789.]

1er Août. = A. Sorel. *La paix d'Amiens. I. Comment furent signés les préliminaires de la paix.* [Pour être durable, le traité de Lunéville, qui donnait à la France la suprématie continentale, devait être ratifié par l'Angleterre. Malgré ses ressentiments, cette puissance était, en 1801, disposée à la paix, dont elle comptait profiter pour ouvrir des débouchés à son industrie naissante. Pitt s'étant retiré devant le mouvement de l'opinion, son successeur, Addington, entame des négociations en mars. Bonaparte voulait une paix qui consacrât l'hégémonie de la France. Au début de 1801, des avances de Paul Ier lui avaient fait espérer que la Russie se prêterait à exclure les Anglais du continent; c'est alors que, pour compléter cette première ébauche du « Blocus », il avait invité l'Espagne à envahir le Portugal. Mais Paul Ier était mort; et, avec son successeur, l'anglophilie triomphait à Pétersbourg. Ne pouvant plus dicter la paix, Bonaparte la réclama. Des deux côtés on prit soin de laisser très vague la rédaction des préliminaires : l'Angleterre parce qu'elle ne voulait pas reconnaître formellement les annexions de la République, Bonaparte parce qu'il songeait à achever la transformation territoriale du continent et à l'organiser si fortement que l'Angleterre ne pût oser reprendre la lutte. Après un moment d'enthousiasme, Londres accueillit mal les préliminaires : l'absence de clauses de commerce consternait; le Parlement ratifia à contre-cœur; dans le public, on vit dans la paix une « trêve précaire et dangereuse ». Paris se montra froid ; on avait la paix, mais on perdait l'Égypte. D'accord avec le pays,

Bonaparte manifeste son intention d'exploiter la paix au profit de la France; « comme tout Français de son temps, il garde, des passions révolutionnaires, l'esprit de suprématie en Europe; à ses yeux, toute concession passe pour un recul, tout recul pour une trahison. Après la guerre irrésistible, il organiserait la paix formidable ». S'il laisse, par exemple, une partie de l'Italie à l'Autriche, c'est pour en assurer à jamais le reste à la France.]

15 Août. = A. Sorel. *La paix d'Amiens. II. Comment la paix fut signée.* [Joseph Bonaparte est chargé de la négociation définitive, commencée le 5 décembre. Aussitôt des difficultés se présentent, à propos de l'Inde, où les Anglais veulent garder sous leur domination commerciale les comptoirs rendus aux Français; de Malte, qu'ils ne peuvent se résoudre à évacuer. La constitution de la République italienne (26 janvier), les projets avérés de Bonaparte sur l'Amérique centrale (Lousiane et Saint-Domingue), son refus de renouveler le traité de commerce de 1786 inquiètent et indisposent les Anglais. Bonaparte, qui désire la paix pour des raisons de politique intérieure, insiste, représente que Leclerc, débarqué à Saint-Domingue, est désormais en sûreté, que l'Europe est indifférente; la paix est signée le 26 mars 1802. Elle ne pouvait être que provisoire. « Pour qu'elle durât, il eût fallu une autre Europe et une autre France, et que l'histoire eût été autre depuis plusieurs siècles. » En Angleterre, le traité est mal accueilli; s'il n'est pas complété par un traité de commerce, la guerre est plus avantageuse; Pitt retrouve sa popularité. En France, Bonaparte maintient les prohibitions qui entravent le commerce anglais; il tâche d'enlever à l'Angleterre, au profit des fabriques françaises, sa clientèle industrielle.]

1er Septembre. = A. Barine. *La Grande Mademoiselle. I. L'exil, la vie en province, querelles de famille.* [La défaite de la Fronde (1652) entraîne l'exil de Mademoiselle. Elle se retire au château de Saint-Fargeau, où elle partage son temps entre les plaisirs de la campagne et des conversations sur la littérature et l'amour. Son père, Monsieur, également exilé, s'était installé à Blois; pressé par ses créanciers et désireux de pourvoir ses filles de second lit, il tente d'obtenir de Mademoiselle, dont les biens sont immenses, les moyens de rétablir ses affaires; mais celle-ci, attachée à ses intérêts et bien conseillée, se refuse à tout sacrifice. Après un an de résistance, elle doit céder à l'autorité paternelle. Dans le même temps, elle se brouillait avec Condé, et elle obtenait ainsi son pardon de la Cour, qu'elle rejoignait à Sedan (1656).] — A. Sorel. *La paix d'Amiens. III. Comment la paix fut appliquée.* [Après avoir assuré la domination française en Allemagne par une série de traités avec les puissances de l'Europe centrale, Bonaparte s'occupe d'établir avec l'Angleterre des rapports réguliers. Les attaques des gazettes, la publication de libelles comme les prétendues instructions à l'ambassadeur Andréossy entretiennent l'animosité du public anglais. A Paris, Bonaparte est sourdement combattu par les *illusionnés*, partisans de la constitution anglaise et d'une politique anglophile, et les *intéressés*, achetés par l'Angleterre ou ayant chez elle leurs capitaux. Les voyageurs anglais quittent la France convaincus qu'elle est trop forte; propriétaires terriens et industriels craignent que la paix ne facilite la contagion des principes révolutionnaires. « L'Angleterre ne peut sans se ruiner exécuter

la paix d'Amiens. » La guerre avec diversions continentales (assurées par les dispositions des puissances) l'appauvrirait moins. Bonaparte sent l'avenir menaçant; il maintient des troupes en Hollande, occupe la Suisse, affirme l'action française dans la Méditerranée (Brune à Constantinople, Sébastiani en Égypte). Au refus d'évacuer Malte, aux bruits de coalition, il répond par des notes comminatoires, réclame la stricte exécution du traité. Les Anglais, qui veulent la guerre, mais ne veulent pas la déclarer, temporisent. En nov. 1802, Whitworth et Andréossy rejoignent leurs postes respectifs.]

15 Septembre. = A. Sorel. *La paix d'Amiens. IV. Comment la paix fut rompue.* [Bonaparte, qui sait l'Angleterre à la guerre, surtout après la « médiation suisse » et la publication du rapport de Sébastiani, veut la contraindre à se prononcer, tente de l'intimider par des sorties violentes. Enhardi par des déclarations de la Russie et par les tendances anti-belliqueuses du public français, les Anglais exigent décidément l'île de Malte. Bonaparte refuse, réclame des explications sur les armements anglais, manifeste, en vendant la Lousiane aux Américains, que la lutte ne l'effraie pas et qu'il s'y prépare. Le 20 mai, la rupture est consommée; l'impression, mauvaise à Paris, est excellente à Londres, où l'on estime que la reprise des hostilités va ruiner la popularité de Bonaparte. Il est d'ailleurs illégitime d'attribuer à ce dernier, pas plus qu'à l'Angleterre, la responsabilité entière de la rupture. L'état d'esprit des hommes politiques, français ou anglais, au début du XIXe siècle la rendait inévitable. Le traité d'Amiens reposait sur un malentendu: « lorsque Bonaparte et William Pitt parlaient de paix et de commerce entre la France et l'Angleterre, c'était pour qu'elles se dominassent l'une l'autre par la paix et par les traités de commerce, l'Anglais pour absorber le marché de la France et étouffer l'industrie française renaissante; le Français pour fermer son marché aux produits anglais, forcer les manufactures anglaises à éteindre leurs feux et faire sauter les banques d'Angleterre ».]

1er Octobre. = Cte de Damas d'Anlezy. *L'éducation du duc de Bordeaux.* [Article fait d'après les papiers, conservés au château d'Anlezy, du baron de Damas, qui fut gouverneur du duc de Bordeaux, de 1828 à 1833. Les nombreux documents cités renseignent sur les intrigues et les rivalités d'influences qui divisent l'entourage de Charles X, après 1830; ils mettent bien en lumière l'antagonisme des légitimistes qui conservent la tradition des ultras, et des royalistes frottés de libéralisme et admirateurs de Châteaubriand, qu'émeut vivement la nouvelle que deux jésuites sont désignés comme précepteurs du prince. Ces documents permettent aussi de faire la critique de certains passages des *Souvenirs,* récemment publiés, du Mis d'Hautpoul, le successeur de Damas. Plusieurs lettres du duc de Blacas, reproduites *in fine*, donnent d'utiles détails sur la petite cour de Prague, puis de Goritz, de 1833 à 1836.]

Revue des Études historiques. 1902.

Juillet-Août. = P. Cottin. *Les dernières pages du roman de Mirabeau et Sophie de Monnier (1871).* — M. Marion. *État des classes rurales au XVIIIe siècle dans la généralité de Bordeaux.* [Il ne semble pas qu'il y ait eu, à la fin du

XVIIIe siècle, aggravation des charges seigneuriales; la cause des plaintes des classes rurales serait l'augmentation du prix des grains et l'accroissement général du taux des fermages; désertion des campagnes, et mauvais recrutement des médecins, notaires, curés ; trop grand nombre des gens de justice.].

Revue hebdomadaire. 1902.

9 Août. = A. SAVINE. *Au lendemain du 10 août 1792 (La correspondance des Tuileries*). [Publie de curieux extraits de « trois à quatre cents lettres » adressées aux habitants des Tuileries, dont la journée du 10 août empêcha la distribution, et aujourd'hui conservées aux Archives nationales. Ce sont des lettres écrites à Mme Élisabeth, à Mme de Mackau, etc., à des parents ou des amis émigrés, avec d'intéressants détails sur l'émigration, des conseils politiques envoyés au Roi par un nommé Sauce, de Saint-Mihiel, une lettre de Hoche (11 août 1792), à M. Prismer, boulanger allemand aux Tuileries.] — P. DE LATOUR. *Napoléon à l'île d'Elbe*. [8 pages. Vulgarisation.]

Revue d'histoire diplomatique. 1902.

No 3. = DE BEAUFORT. *Quelques projets d'arbitrage international et de paix perpétuelle aux XVIIe et XVIIIe siècles*. [Émeric Crucé, auteur du *Nouveau Cynée* en 1623 ; Grotius, *Le Droit de la paix et de la guerre ;* Ernest, landgrave de Hesse Rheinfels; Guillaume Penn, *Essai sur la paix tant pour le présent que pour l'avenir* (*1693*); Fénelon, *Directions pour la conscience d'un roi*; l'abbé de Saint-Pierre, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (*1713*).] — HORRIC DE BEAUCAIRE. *Le dernier duc de Mantoue, Charles IV de Gonzague* (*1652-1708*). [Relations avec la cour de France par l'intermédiaire de Mattioli, le futur Masque de fer; abandon de Pignerol par Louis XIV en 1696; les troupes françaises à Mantoue au commencement de la guerre de la succession d'Espagne; Charles IV au ban de l'empire, défendu par Vendôme; Charles IV marié malgré lui à Mlle d'Elbeuf; fin du duc et de son duché.] — A. BOPPE. *Le peintre Jacques-François Martin et la mascarade turque de 1748*. [A Rome, par les pensionnaires de l'Académie de France; avec une reproduction d'un tableau de J.-F. Martin.]

Revue historique. 1902.

Septembre-Octobre. = A. CANS. *Lettres de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la comtesse de Gramont* (*1776-1789*). [Suite et à suivre. Les lettres publiées dans ce 2e article concernent l'Assemblée des notables de 1787, à laquelle Boisgelin prit part. L'éditeur les fait suivre d'une intéressante note dont voici la conclusion : des lettres de Boisgelin, rapprochées des documents contemporains, il ressort que « l'échec de Calonne ne vient pas de ce qu'il détruisait des privilèges pécuniaires que les notables sacrifiaient volontiers, mais de ce que ses plans excluaient la distinction des ordres et le rôle prépondérant de la noblesse et du clergé dans les assemblées provinciales ».]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'armée. 1902.

Juillet. = *B. La campagne de 1794 à l'armée du Nord*. [Suite du chapitre concernant la réquisition et l'embrigadement de l'infanterie, depuis le début de la

Révolution. Continué en sept. et à suivre.] — *G. La campagne de 1805 en Allemagne. Ulm.* [Suite. Continué en août et sept. et à suivre. Du 11 au 22 octobre. Combats d'Haslach et d'Elchingen.] — *E. La guerre de 1870-1871. La journée du 6 août en Lorraine.* [Suite en août. Considérations sur la bataille de Forbach ; critique des opérations de l'armée allemande et des différents corps de l'armée française.]

Août. = *La bataille de Sédiman.* [Extr. du t. IV, récemment paru, de l'ouvrage du cap. de La Jonquière sur l'expédition d'Égypte.] — *La division Dombrowski dans la campagne de 1812.* [Rapport présenté au roi de Naples par le génal Dombrowski le 5 janv. 1813, avec état de propositions pour la Légion d'honneur.]

Septembre. = *E. La gue re de 1870-1871. La journée du 7 août en Lorraine.* [Critique des décisions prises par le commandement français après les deux batailles du 6, et exposé des mouvements des corps français et allemands pendant la journée du 7.]

Revue Maritime. 1902.

Juillet. = DELPEUCH. *Les curiosités de la discipline dans la marine d'autrefois.* [Description des peines infligées dans la marine du XVIe au XIXe siècle : l'ancien code de justice maritime était issu d'un amas de traditions ou de vagues règlements nommés les *Jugements d'Oléron* ; en 1634 on les revisa et on les réglementa, mais la discipline resta cruelle ; elle ne commença à s'adoucir que sous l'influence de Beaufort, de d'Estrées et de Colbert.]

Altpreussische Monatsschrift. 1902.

N° 3-4. = G. SOMMERFELDT. *Aus dem Franzosenjahr 1807. Die Schusskatastrophe bei Königsberg vom Juni 1807.* [L'article commence par un exposé détaillé des opérations militaires de Benningsen dans la région de Königsberg, depuis le début de l'année 1807. Pour couvrir cette ville, L'Estocq prend une forte position vers Gollau et Ludnigswalde; bientôt des combats malheureux le forcent à se retirer sur Königsberg; cette partie de la campagne est retracée d'après une relation nouvelle, datée du 30 sept. 1808, et conservée aux Archives de la Guerre à Berlin. L'Estocq et Scharnhorst étaient en mésintelligence. Après Friedland, Königsberg se rend à Soult, le 16 juin 1807.]

Deutsche Rundschau. 1901-1902.

N° 4-5. = P. BAILLEU. *Die Verhandlungen in Tilsit (1807). Briefwechsel Friedrich-Wilhelms III und der Königin Luise.* [Publie les lettres, longtemps cherchées, échangées entre le roi et la reine du 21 juin au 4 juillet; elles sont d'un grand intérêt. L'éditeur y joint la relation, par l'ambassadeur suédois Brinemann, du voyage de la reine à Picktupohnen et de son entretien avec Napoléon à Tilsit.]

Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte. 1902.

T. XIV. = G. KUENTZEL. *Die Memoiren des Kardinal Bernis.* [Pour la question

du renversement des alliances, en 1755-1756, les archives françaises sont pauvres. On a cru que les mémoires de Bernis pouvaient suppléer à l'absence de documents. Or ces mémoires ont peu de valeur; rédigés avec la préoccupation de faire valoir le rôle joué par leur auteur, ils présentent l'apologie de l'alliance autrichienne, mais le cardinal s'y décharge de toute responsabilité des suites fâcheuses de cette alliance. Le récit contient des contradictions; l'auteur appuie ses assertions de grosses erreurs volontaires.] — THIMME. *Nochmals die Convention von Tauroggen*. [Cet article, qui confirme les conclusions de l'article récent de Blumenthal, montre le général York passant la convention de sa propre initiative sans doute, mais aussi à la suggestion du roi Frédéric-Guillaume, dont le rôle occulte paraît avoir été capital dans cette affaire.]

Manheimer Geschichtsblätter. 1902.

N° 2. = F. WALTER. *Die Einnahme und Zerstörung Manheims durch die Franzosen, 1688-89*. [Réimpression d'une relation intéressante rédigée en mars 1689, utilisée dans le *Theatrum europæum* et autres ouvrages.]

N° 3. = A. BAUMANN. *General Pichegru's angeblicher Verrat im Jahre 1795*. [Expose le résultat des recherches récentes de E. Daudet, et résume les conclusions, favorables à Pichegru, de cet écrivain.]

Neue militärische Blätter. 1902.

T. LX. = PFLUGK-HARTTUNG. *Die Vorgeschichte der Schlacht von Quatre-Bras*. [Des documents des Archives de la Guerre à Berlin, il ressort que Wellington, en dépit d'un système d'espionnage bien organisé, a été fort mal renseigné sur les projets de Napoléon, et que de là vient le retard apporté à la concentration de l'armée anglaise, le 16 juin.]

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. 1902.

T. XIII. = K. ENGEL. *Strassburgs Garnison während des Siebenjährigen Krieges*. [Indications exactes sur l'effectif des troupes et leur organisation en 1756, avec les changements successifs apportés à la composition de la garnison. En 1758, Strasbourg servit de point de concentration à une partie de l'armée saxonne, et, pendant tout l'hiver, fut remplie de recrues.] — A. HOLLÄNDER. *Ein Anschlag gegen die Unabgangigkeit Strassburgs im Jahre 1579*. [Le désaccord qui régnait entre Henri III et le duc de Guise depuis la paix de Beaulieu avait amené ce dernier à négocier avec les Réformés et à souhaiter la possession d'une forte place sur le Rhin. Il jeta les yeux sur Strasbourg et commença à intriguer avec quelques nobles qui connaissaient bien la ville, notamment Robert de Malay. Henri III et Catherine de Médicis avaient envoyé le maréchal de Matignon pour observer la concentration des troupes du duc de Guise et s'opposer à toute tentative sur Strasbourg. La ville avait été mise en garde par les avertissements du roi, de l'électeur palatin, de l'empereur. Il est certain que Georges Jean, comte palatin de Veldenz-Luzelstein avait lié partie avec le duc et ses amis. La relation de ces faits par le docteur Pierre Reutterich, conseiller du comte palatin Jean Casimir, est capitale.

Ce docteur, confident d'un émissaire du duc de Guise, en profitait pour tenir le corps de ville au courant.]

Archiv für œsterreichische Geschichte. 1902.

T. XXI. = Dr SCHWERDFEGER. *Der bairisch-französische Einfall in Ober- und Nieder-Œsterreich (1741) und die Stände der Erzherzogtümer.* [C'est Frédéric II qu'il faut regarder comme l'instigateur de l'invasion du faible électeur Charles-Albert, avec son armée franco-bavaroise, dans les archiduchés autrichiens. Il aurait pu s'emparer facilement de Vienne, s'il n'avait marché trop lentement, tandis qu'à son insu, les corps français ravageaient tout. Il a été également retardé par les rivalités entre soldats allemands et français. Les Français ont beaucoup contribué à rendre impossible la prise de Vienne. Après avoir dépeint l'élan général dans les états autrichiens pour la défense du territoire, les travaux exécutés à Vienne, la concentration d'une forte garnison dans cette ville, l'auteur expose le séjour de l'armée alliée dans la position de Saint-Polten, puis sa marche en Bohême. A la fin, 25 pièces justificatives.]

Baseler Zeitschrift für Geschichte und Alterthumskunde. 1902.

No 2. = A. HUBER. *Basels Anteil an den Breisacher Unruhen in den Jahren 1652-1654.* [Mazarin désirait gagner Brisach à la cause du roi : il surveillait de près les démêlés de M. de Charlevois, lieutt génal, et du mis de Tilladet, gouverneur militaire de la ville. Avec le concours de la ctesse veuve de Guébriant, il réussit à s'emparer de Charlevois, qu'il interna à Philippsbourg. Mais la ctesse doit fuir à Bâle, sans avoir pu livrer Brisach. Charlevois, mis en liberté par Henri de Lorraine, cte d'Harcourt, qui s'est joint aux Frondeurs, regagne Brisach. Harcourt s'y rend aussi et se fait proclamer gouverneur de la ville. Bientôt tous deux doivent entrer en négociations avec Mazarin; le 21 Mai 1654, ils remettent Brisach au maréchal de La Ferté. Mazarin les récompense richement.]

NOTES ET NOUVELLES

— Victor du Bled. *La société française du XVIe siècle au XXe siècle.* 3e série : *XVIIe siècle.* Paris, Perrin, 1902, in-12, XXII-128 p. — « Dans une histoire de la société française, il y a des sujets d'ordre général, en quelque sorte, qu'il vaut mieux traiter d'un seul coup, et des sujets particuliers à telle ou telle époque,... qu'il convient d'examiner au fur et à mesure » (Préface, XI). Dans ce nouveau volume, le lecteur trouvera des spécimens de ces deux catégories de sujets. Les deux premiers tiers (en dehors de la préface qui traite du passé, du présent et de l'avenir de la diplomatie, pages VII à XXII), sont consacrés aux *diplomates* [1] : c'est une galerie, parfois amusante, dans laquelle ont trouvé place les ambassadeurs de Venise, de France, d'Angleterre, etc., depuis le XVIe jusqu'au XIXe siècle ; pour mieux dire, c'est une collection plus que de portraits, d'anecdotes ou de bons mots, recueillis avec soin et généralement assez bien présentés. Dans les cent dernières pages nous sont dépeintes les *grandes dames de la Fronde*, puis nous entrons à *la cour*, parmi les *courtisans et les favoris* de Louis XIII et de Louis XIV. Ce troisième volume présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que ceux qui l'ont précédé : s'il ne justifie pas l'ambition exposée dans la préface du premier volume, il faut du moins reconnaître qu'il est d'une lecture agréable et facile. — V.-L. B.

— A. Maulvault. *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal.* Paris, Champion, 1902, in-8, 280 pages. — L'auteur a dépouillé les nombreux recueils où sont dispersés les écrits des personnages de Port-Royal, leurs biographies, les notices, relations, interrogatoires, etc., qui les concernent, et a classé par noms de personnes, quelquefois par noms de choses, les indications ainsi recueillies. C'est un essai pour guider le chercheur à travers l'abondante littérature janséniste de recueils, suppléments, ouvrages anonymes, mêmes ouvrages imprimés sous différents titres. Le répertoire est précédé d'une liste alphabétique des ouvrages qui y sont cités et suivi d'une liste des religieuses depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à sa destruction, par noms de famille avec les noms de religion et la date de la mort (cette liste de 238 noms est, avec quelques rectifications, celle donnée par dom Clémencel en 1755 dans son *Histoire de Port-Royal.*) Il y a dans cet ouvrage d'assez graves défauts : l'auteur écarte les sources non jansénistes et les sources manuscrites; pour chaque ouvrage cité on désirerait quelques indica-

1. Ajouter entr'autres, dans l'essai de bibliographie du premier chapitre, le livre de J. Zeller sur la *Diplomatie au XVIe siècle* (1881) et l'édition de la *Correspondance de G. Pellicier*, par A. Tausserat-Radel (1900).

tions sur la situation de l'auteur, la valeur historique de l'œuvre, le genre de renseignements qu'elle contient. Les lettres ou écrits cités devraient toujours être datés, autant que possible, et il ne faudrait pas, dans une même liste alphabétique, citer des ouvrages originaux, des bibliographies et des ouvrages de seconde main. Le répertoire, comme le dit bien l'auteur dans sa préface, n'est pas une bibliographie, mais un simple inventaire alphabétique; cet inventaire devrait être plus complet, plus méthodique et plus critique; il est pourtant le fruit d'un travail sérieux et sera utile à consulter pour des recherches sur tel ou tel personnage de Port-Royal. — A. C.

— X. Sackebant. *Fénelon et le séminaire de Cambrai.* Cambrai, Deligne, 1902, in-8, 136 pages. — D'après la correspondance de Fénelon et quelques manuscrits de Cambrai et de Douai, M. S. a mis en lumière un côté peu connu de l'activité épiscopale du prélat. Fénelon attachait une importance particulière à la formation des prêtres dans un diocèse récemment annexé au royaume et où le jansénisme avait été propagé par les universités voisines de Louvain et de Douai. Il transféra d'abord le séminaire à Cambrai, afin de l'avoir sous la main, mais échoua dans ses démarches pour le doter d'une meilleure installation et en confier la direction à des Sulpiciens. Obligé pendant sa disgrâce de renoncer à ses projets, il s'occupa alors assidûment de son séminaire, contribua largement de ses deniers à l'entretenir, y fit des conférences, assista aux retraites et aux examens. En 1712, rentré en grâce, il obtint des Sulpiciens comme directeurs et des avantages matériels pour une nouvelle installation, mais bientôt la mort l'empêcha d'achever une œuvre qui avait toujours été l'objet de ses préoccupations. — A. C.

— Abbé Ch.-P.-Marie Palvadeau. *A propos de la statue d'Antoinette de Fontelle.* Dijon, Pillet, 1902, in-8, 14 p. — Antoinette de Fontelle est la fondatrice de la chapelle de Verrey; elle est morte après 1571. M. l'abbé P. a consacré sa brochure non pas proprement à cette dame de la noblesse bourguignonne, mais à la très belle statue polychrome qui la représentait dans l'attitude d'une priante, et que le musée de Dijon vient d'acquérir pour la somme de 15.000 francs. — G. B.

— Henri Lapauze. *Le droit d'entrée dans les Musées.* Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902, in-16, 235 p. — M. H. L. a réuni dans ce volume les résultats d'une enquête très complète poursuivie auprès des conservateurs des principaux musées d'Europe afin de savoir quels sont les musées dont l'entrée est payante et quels sont les résultats du système. Nous pouvons, à l'aide de ces éléments documentaires, former une opinion raisonnée sur cette question. La plupart des conservateurs préfèrent la gratuité, ceux mêmes dont les musées ont leurs portes munies de tourniquets. Il semble qu'en Italie le produit des entrées payantes ait été suffisant pour permettre l'enrichissement des galeries par des achats d'œuvres d'art. Les tentatives faites en France, auprès du Parlement, pour imposer un droit d'entrée ont toujours échoué; l'on sait cependant combien médiocres sont les sommes annuellement portées au budget pour l'acquisition des œuvres d'art. Un système mixte (deux ou trois jours « payants »

par semaine), pourrait être expérimenté dans certains musées : Cluny, Saint-Germain, Versailles. Parmi les musées de France dont l'entrée, n'est point gratuite, M. H. L. a oublié de signaler celui de Rouen où l'on n'accède, depuis quelques années, que moyennant redevance. Divers documents : opinions individuelles, réimpressions d'articles de journaux, discussions parlementaires, textes de lois, complètent cette utile publication.

— La librairie Garnier vient de rééditer (Paris, [02], in-12, VIII-439 p. avec gravures) un ouvrage qui fut publié en 1837 avec grand succès : *La vie militaire sous le Premier Empire*, par Elzéar BLAZE. L'auteur avait fait les campagnes de la Grande Armée, et il a consigné des souvenirs personnels dans son livre. On y trouvera quantité de détails pittoresques, tous attrayants sinon tous vrais, sur les bivouacs, marches, revues, combats, etc. A noter (p. 354 sq.) des passages sur le désir de la paix dans les armées et sur l'indifférence de la population civile aux succès militaires sous le règne de Napoléon.

— M. Guillaume Depping travaille à une *Histoire du séjour des alliés à Paris en 1815*, d'après les archives municipales de Paris et celles de la Préfecture de Police.

— Le Congrès international des Sciences historiques qui avait été annoncé pour le mois d'avril dernier, puis ajourné, aura décidément lieu à Rome, en avril 1903.

— Nous avons reçu de M. l'abbé UZUREAU, directeur de *l'Anjou historique*, les brochures suivantes : *Ancienne Académie d'Angers. Les travaux présentés aux séances*. (Extr. des Mém. de la Soc. d'agric., sciences et arts d'Angers. Angers, Germain et Grassin, 1902, in-8, 74 p.). C'est, d'après les registres de cette Académie, la liste des communications qui lui furent faites de 1686 à 1788. — *Ancienne Académie d'Angers. Membres titulaires et associés (1685-1793)*. [Extr. des Mém. de la Soc. d'agric., sciences et arts d'Angers. Angers, Germain et Grassin, 1902, in-8, 34 p.). — *Les Angevins et la famille royale à la fin de l'Ancien Régime*. (Extr. de l'*Anjou historique*. Angers, Siraudeau, 1902, in-8, 60 p.). L'auteur y expose les manifestations du loyalisme angevin, de 1774 à 1789, lors de la mort de Louis XV, du sacre de Louis XVI, de la naissance du duc d'Angoulême, etc. — *Les filles de la Charité d'Angers, pendant la Révolution. Martyre des sœurs Marie-Anne et Odile*. (Angers, Siraudeau, 1902, in-8, II-63 p., avec gr.). Ces deux religieuses furent fusillées le 1er février 1794. La brochure se termine par des détails sur la destruction, la même année, de la communauté des Filles de la Charité d'Angers, par la déportation des religieuses. — *Histoire d'un troupeau sous le Directoire*. (Extr. des Mém. de la Soc. d'agric. sciences et arts d'Angers. Angers, Germain et Grassin, 1902, in-8, 7 p.) C'est l'odyssée, sans intérêt, d'un troupeau de 14 béliers et 6 brebis espagnoles, achetés en 1797 par l'administration centrale du département de Maine-et-Loire à l'effet d'améliorer la race du pays.

— Ont été déclarés dignes du titre d'agrégé d'histoire et géographie, à la suite du concours de cette année, MM. A. Thomas, Sion, Bulard, Febvre, Panthier, Rambaud, Isaac, Debidour et Mairey.

— Le tome Ier du *Naval Miscellany* publié sous la direction de M. John Knox Laughton pour la *Navy Records Society* (1902), contient différents documents intéressant l'histoire moderne de la France, et notamment : une relation de la « bataille de M. de Conflans », 20 nov. 1759, traduite du portugais, et des extraits des papiers de Samuel, premier vicomte Hood, et de W. Cathcart, capitaine de la Marine royale, concernant la guerre maritime avec la France, de 1793 à 1804.

— Nous avons signalé l'année dernière la création de la collection dite : *Archives religieuses de l'histoire de France*, dont le premier volume vient de paraître à la librairie A. Picard et fils. Les mêmes éditeurs commencent la publication d'une collection analogue qui porte le titre de : *Documents pour servir à l'histoire religieuse des XVIIe et XVIIIe siècles*. Son directeur, le P. Ingold, de l'Oratoire, annonce l'intention de publier principalement des documents sur l'histoire du jansénisme. Le premier volume récemment paru (in-8, XII-404 p.) et intitulé : *Rome et la France, La seconde phase du jansénisme*, contient la deuxième partie de l'*Histoire de la Constitution Unigenitus* de D. Vincent Thuillier.

— Nous lisons dans le numéro de juillet-août de la *Revue des Études historiques* : « Dans sa dernière séance, la Société des Études historiques a décidé la publication, dans la collection de sa Bibliothèque, dont elle formera le tome IV, de l'édition du Journal de voyage en France de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais, qui séjourna dans notre pays, notamment à Lyon et à Paris, en 1664 et 1665. Cette relation donne les renseignements les plus curieux sur les mœurs et les coutumes françaises au milieu du XVIIe siècle, ainsi que sur la Cour, sur Louis XIV, et un grand nombre de personnages que son auteur eut occasion de rencontrer pendant son voyage. Elle sera un très utile complément aux relations analogues, déjà connues, des frères hollandais de Villiers, de l'anglais Richard Lassels, du Bernin, des ambassadeurs vénitiens. Les manuscrits restés jusqu'ici ignorés ont été retrouvés en Italie par M. Adolphe Vautier, archiviste-paléographe, qui a traduit en français le texte italien de Locatelli ; c'est sa traduction qui sera publiée, avec une introduction et des notes critiques. Le volume paraîtra en 1903. »

— L'Académie des Sciences morales et politiques a mis au concours les sujets suivants : *Prix Rossi* (4.000 fr.) : Étude comparative du budget de la France (budget de l'État) au XIXe siècle ; La houille et le fer au point de vue économique depuis le début du XIXe siècle. — *Prix du Budget* (2.000 fr.) : Influence de la France sur le développement social et économique de la Russie. — *Prix Saintour* (3.000 fr.) : Histoire de la liberté d'écrire en France au XVIIIe et au XIXe siècle.

Les mémoires répondant à ces questions devront être déposés à l'Institut le 31 décembre 1903, dernier délai.

Pour 1904, l'Académie propose comme sujet du *prix Rossi* : Histoire économique de la laine.

— La *Daily Mail* publie actuellement les rapports du comte Balmain, qui fut chargé par le tsar de surveiller Napoléon à Sainte-Hélène, de concert avec les commissaires français et autrichien. Ces rapports, traduits du russe par M. Alder Ander-

son, n'ont guère qu'un intérêt anecdotique : l'auteur n'a même pas vu Napoléon, qui se refusait obstinément à recevoir les commissaires des puissances.

— *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, expliquée et accompagnée de lectures par Léon BOURGEOIS et Albert MÉTIN. Paris, Cornély [1902], in-16, 96 p. — Parmi les différentes éditions de la Déclaration des Droits qui ont été livrées au public depuis quelque temps, celle-ci se recommande, non seulement par la modicité de son prix (0f 40) qui la met à la portée de toutes les bourses, mais par la clarté, la simplicité du commentaire, qui s'adresse principalement aux élèves. « Pour rendre des principes abstraits accessibles à de jeunes esprits », comme le disent eux-mêmes les auteurs dans leur avertissement, « ils ont toujours éclairé leurs explications par des exemples aussi simples et aussi pertinents que possible. Leur méthode est de faire comprendre les idées au moyen de *faits* exacts, mis à la portée de l'enfant ». Des lectures empruntées à Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Mme Roland terminent chaque chapitre et le complètent en quelque sorte. Voilà un utile petit livre, que nous souhaitons voir en toutes les mains. — P. M.

LIVRES NOUVEAUX

Inventaires et instruments bibliographiques. — *J. Chavanon et H. Loriquet.* Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 du Pas-de-Calais. Série H. Tome Ier. Arras, Laroche. — *L. Daireaux.* Catalogue méthodique de la bibliothèque de Coutances. Coutances, Daireaux. — *L. Denise.* Bibliographie historique et iconographique du Jardin des Plantes. Paris, Daragon, 10.00. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville d'Estaires antérieures à 1790. Lille, Danel. — L'année sociologique, publiée sous la direction d'E. Durkheim. T. V. Paris, Alcan, 10.00. — *A. Ledieu.* Inventaire sommaire des archives municipales de la ville d'Abbeville antérieures à 1790. T. Ier, fasc. 1er (AA, BB).

Histoire politique intérieure. — *Baguenault de Puchesse.* Le projet d'intervention armée du duc de Lorraine, en 1587. Paris, Impr. nationale. — *E. Béghin.* Béthune sous la période révolutionnaire. Béthune, David. — *C. Boëll.* Un chapitre de l'histoire d'Autun. L'année 1815. Autun, Dejussieu. — *G. Brégail.* Luttes politiques des Girondins et des Montagnards dans le Gers. Auch, Cocharaux. — *D. Debout.* J.-B.-A.-L. de Songuis, commt d'armes et maire de Merville en 1815. Lille, Lefebvre-Ducrocq. — *G. de Dubor.* Les favorites royales, d'Henri IV à Louis XVI. Paris, Borel, 3.50. — *F. des Robert.* Le marquis de Dangeau et la Palatine (1672-1673). Besançon, Jacquin. — *G. Greppi.* La rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano (Paolo Greppi). T. II. Milano, Hoepli. — *M. A. Griffiths* Life of Napoleon. London, Treherne. — *Guizot.* Lettres à M. et Mme Ch. Lenormant. Paris, Hachette, 3.50. — *K. von Landmann.* Napoleon I. Mainz, F. Kirchheim, 3 mk. — *A. Malet.* Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand. T. II. Paris, Picard. — *E. Ollivier.* L'Empire libéral. T. VII. Paris, Garnier, 3.50.

— *R. Peyre*. Marguerite de France, duchesse de Berry, duchesse de Savoie. Paris, Paul. — Précis sur la vie d'Henri Ier duc d'Harcourt (1655-1719), par un de ses descendants (1827) avec une notice de Raymond de Bérenger. Grenoble, Allier. — *U. Robert*. Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples (18 mars 1502-3 août 1530). Lettres et Documents. Paris, Plon-Nourrit, 8.00 et 12.00.

Histoire diplomatique et coloniale. — *B. Croce*. Relazioni dei patrioti napoletani col Direttorio e col Consolato e l'idea dell' Unita italiana (1799-1801). Napoli, Luigi Pierro. — *G. Gravier*. Notice sur Jean Parmentier, navigateur dieppois (1494-1530). Rouen, Gy. — *E.-T. Hamy*. Le Capne R. de Laudonnière (1561-1572). Paris, Imp. nationale. — *G. Musset*. Le voyage en Louisiane de Franquet de Chaville (1720-1724). Le Puy, Marchessou. — *J. Poirier*. Conquête de Madagascar (1895-1896). Paris, Lavauzelle. 7.50. — *G. Saint-Yves*. Les Antilles françaises et la correspondance de l'intendant Patoulet. Le Puy, Marchessou.

Histoire militaire. — *Lieut-Colel Clerc*. La capitulation de Baylen. Paris, Fontemoing, 7.50. — *V. Cru*. Souvenirs de la guerre de 1870-1871. Lille, Devos. — *Von der Osten-Sacken und von Rhein*. Militärisch-politische Geschichte des Befreiungskrieges von J. 1813. I. Bd. Berlin, Vossische Buchhandlung, 12 mk. — *H. Duhamel*. Voyage d'inspection de la frontière des Alpes en 1752. Grenoble, Falque et Perrin, 10.00. — *E. Dutertre*. Les marins à bord des corsaires boulonnais. Boulogne-sur-Mer, Hamain. — *Friederich*. Geschichte des Herbstfeldzuges, 1813. Berlin, Mittler u. Sohn. — *P. Gaffarel*. Le corsaire J. Fleury. Rouen, Gy. — Geschichte der Befreiungskriege 1813-1815 in Einzeldarstellungen. Berlin, Mittler u. Sohn. — *Von Holleben*. Der Feldzug 1813 bis zum Waffenstillstand. Berlin, Mittler u. Sohn. — *F. Janson*. Der Feldzug 1814 in Frankreich. Berlin, Mittler u. Sohn. — Kriegserlebnisse der Bauersmannes und Patrioten *Lor. Rangger*, genannt Stubacher von Völs bei Innsbrück, in den J. 1796 bis 1814. Nach dem Orig.-Mskr. im Pfarrarchiv von Völs hrsg. von Miss.-Sekr. P. Ferd. von Scala. Innsbrück, Wagner, 1 mk. 50. — Knegserlebnisse eines Veteranen von 1870-71 (vom hohenzollernschen Fusilier-Regiment Nr. 40). Berlin, Liebel, 1 mk. — La guerre de 1870-71. Fascicule VII. Journée du 6 août. [Publ. de la Section hist. de l'État-Major de l'armée.] Paris, Chapelot. — *Capne C. de La Jonquière*. L'expédition d'Égypte. T. III. Paris, Lavauzelle, 12.00. — *Génal Lamiraux*. La manœuvre de Soult (1813-1814). Paris, Lavauzelle, 8.00. — *Von Lettow-Vorbeck*. Napoleons Untergang 1815. Berlin, Mittler u. Sohn. — *G. Marcel*. Les corsaires français au XVIe siècle dans les Antilles. Paris, Leroux. — *J. Mauveaux*. Note sur l'occupation de Montbéliard par les troupes françaises au mois de janvier 1699. Montbéliard, Imp. Montbéliardaise. — *J. d'Orléans*. Ephémérides militaires du Nouvion-en-Thiérache, de 1789 à 1871. Paris, Dubois. — *J. d'Orléans*. Historique du régiment des chasseurs à cheval de la garde royale pendant la guerre d'Espagne (1823). Paris, Dubois. — *J. d'Orléans*. Un village andalou sous le premier Empire, pendant l'occupation française. Paris, Dubois.

Histoire religieuse. — *J. Adher*. La Constitution civile du clergé dans le département de la Haute-Garonne. Toulouse, Privat. — *A. Allard*. Essai sur la question religieuse pendant la Révolution française (1789-1795). Montauban, Granié. — *L. Batterel*. Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire. Paris, Picard, 5.00. — *Abbé O. Bled*. Regestes des évêques de Thérouanne (1500-1553). Saint-Omer, d'Homont. — *P. Courpron*. Essai sur l'histoire du protestan-

tisme en Aunis et Saintonge, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à l'édit de tolérance. Cahors, Coueslant. — *F. Duine*. Cohon, évêque de Nîmes et de Dol au XVIIe siècle. Rennes, Simon. — *Mgr Dupanloup*. Journal intime. Paris, Téqui, 3.50. — *Abbé A. Durand*. Un prélat constitutionnel, J.-F. Périer (1740-1824), évêque du Puy-de-Dôme et d'Avignon. Paris, Bloud et Cie. — P.-J. Eymard, fondateur de la congrégation du Très-Saint-Sacrement. Recueil de ses écrits. Paris, Bureau des œuvres eucharistiques. — *Mgr J. Fèvre*. Histoire du catholicisme libéral. Paris, Savaète. — *E. Jac*. Le bienheureux Grignion de Montfort (1673-1716). Paris, Lecoffre, 2.00. — *J. Larboulet*. A.-J. Vallée, recteur de Plouhinec pendant la Révolution. Vannes, Galles. — *Abbé L. Loye*. Histoire de l'église de Besançon. T. III. Besançon, Jacquin. — *L. Peyric*. Le rôle religieux des pasteurs dans les assemblées politiques de la Révolution française. Cahors, Coueslant. — *Abbé F. Saurel*. L'ancien clergé du diocèse de Montpellier. Montpellier, Pierre-Rouge.

Histoire économique et sociale. — *F. Alengry*. La déclaration des droits de l'homme. Paris, Picard et Kaan, 1.00. — *L. Bourdery*. Inventaire et vente à la criée des biens de feu Martial Galichier, bourgeois et marchand de Limoges (11 juillet 1581). Limoges, Ducourtieux. — *G. Capon*. Les petites maisons galantes de Paris au XVIIIe siècle. Paris, Daragon, 10.00. — *De Dienne*. Querelles entre magistrats à vie (XVIIe et XVIIIe siècles). Aurillac, Bancharel. — *L. Dubois*. Bayle et la tolérance. Paris, Chevalier-Marescq. — *J.-M.-L. Faure*. Histoire de l'octroi de Limoges (1370-1900). Limoges, Ducourtieux. — *A. Fray-Fournier*. Les fêtes nationales et les cérémonies civiques dans la Haute-Vienne pendant la Révolution. Limoges, Impr. du Petit Centre. — *R. Graffin, H. Jadart et P. Laurent*. Les notices cadastrales de Terwel sur les villages de la frontière de Champagne en 1657. Dôle, Bernin, et Paris, A. Picard. — *R.-G. Lévy*. Les finances du Consulat. Paris, Davy. — *C. Lucas*. Propriété artistique des œuvres d'architecture (1793-1902). Paris, Dumoulin. — *G. Michaut*. La comtesse de Bonneval. Paris, Fontemoing, 2.00. — *C. Oursel*. Contribution à l'histoire de la bibliothèque publique de Dijon. Dijon, Darantière. — *V. Pavet*. L'école centrale de la Sarthe. Le Mans, Guénet. — *G. Romano-Catania*. Filippo Buonarotti. Milano, Sandron. — *L. Salomon*. Geschichte des deutschen Zeitungswesens von den ersten Aufängen bis zur Wiederaufrichtung des deutschen Reiches. II. Die deutschen Zeitungen während der Fremdherrschaft (1792-1824). (Umschlag : Napoleon I. und die deutsche Presse.) Oldenburg, Schulze, 3 mk. — *Voisin Bey*. Le canal de Suez. T. II. Tours, Deslis, et Paris, Dunod.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *E. Babelon*. Histoire de la gravure sur gemmes en France. Paris, Lahure, 20.00. — *Lady Blennerhassett*. Chateaubriand. Mainz, F. Kircheim, 3 mk. — *A. Boppe*. Le peintre Jacques-François Martin et la mascarade turque à Rome en 1748. Paris, Plon-Nourrit. — *H. Buffenoir*. J.-J. Rousseau et Henriette, jeune Parisienne inconnue, manuscrit inédit du XVIIIe siècle. Paris, Leclerc. — *J. Cartwright*. Jean-François Millet. Deutsch von C. Schröder. Leipzig, H. Seemann Nachf., 14 mk. — *P. Chenay*. V. Hugo à Guernesey. Paris, Juven, 3.50. — *R. Deschamps La Rivière*. Le théâtre au Mans au XVIIIe siècle. Mamers, Fleury et Dangin. — *E. Eude*. Histoire documentaire de la mécanique française. Paris, Dunod, 15. — *Mme de Genlis*. Lettres inédites à son fils adoptif Casimir Boecker (1803-1830). Paris, Plon-Nourrit, 7.50. — *V. Giraud*.

Taine. Paris, Picard, 5.00. — *A. Guillois*. Notes inédites de Sainte-Beuve sur un exemplaire de la première édition des œuvres d'A. Chénier. Paris, Leclerc. — *G. Hédiard*. Les maîtres de la lithographie, L. Hersent. Paris, Sagot. — *J. Krug*. La conversion de Pascal. Montauban, Granié. — *P. Lapret*. Catalogue des peintures et dessins du musée Jean Gigoux, à Besançon. Besançon, Dodivers. — *G. Lavalley*. Le peintre R. Lefèvre. Caen, Jouan. — *Cte H. Le Court*. Messire Jehan de Goévrot, médecin de François Ier et d'Henri II. Vannes, Lafolye. — *Dr M. Mével*. Chirurgiens dijonnais au XVIIIe siècle. Paris, Stoerk et Cie. — Nouvelles archives de l'art français. T. XVII. Mâcon, Protat, et Paris, Charavay, 15.00. — *Philomneste Senior*. Un livre inconnu attribuable à Montaigne. Bordeaux, Pech et Cie. — *Porée*. Note sur un bas-relief du XVIe siècle à N. D. de Verneuil. Évreux, Hérissey. — *E. Ritter*. La parenté de J.-J. Rousseau. Annecy, Abry. — *A. Théret*. Littérature du Berry, Poésie. Le XIXe siècle. Paris, Mouillot, 10.00. — *C. Wolf*. Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à 1793. Paris, Gauthier-Villars, 15.00.

Histoire locale et généalogique. — *A. Folliet*. Histoire de la commune de Beaumont. Thonon-les-Bains, Dubouloz. — *J. Rougé*. Le Plateau de Bossée. Histoire, Légendes, Coutumes. Loches, Impr. nouvelle, 1.00. — *P. Lebreton*. Bricquebec et ses environs. Bricquebec, Cazenave. — *G. Doublet*. Histoire de la maison de Foix-Rabat. Foix, Gadrat. — *Abbé M. Leroy*. Histoire du village de Grandcourt. Amiens, Yvert et Tellier, 4.50. — *Abbé J. Augis*. Essai historique sur la ville et châtellenie de la Ferté-Villeneuil, 10.00. — *Abbé A. Dussert*. Essai historique sur La Mure et son mandement, depuis les origines jusqu'en 1626. Grenoble, Falque et Perrin, et Paris, Picard. — *A. Lechevalier*. Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre. Havre, Micaux. — *L. Legougeux*. Souvenirs lillois (1815-1827). Lille, Leleu. — *L. Guibert*. Documents, analyses de pièces, extraits de notes relatifs à l'histoire municipale des deux villes de Limoges. T. II. Limoges, Ducourtieux. — *C. Forteau*. Les registres paroissiaux du canton de Méréville. Fontainebleau, Bourges. — *L. Brochet*. Le canton de Moutiers-les-Mauxfaits à travers l'histoire. Luçon, Pacheau. — Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris, publiés par les soins du service historique. T. IX. Texte édité et annoté par F. Bonnardot. Paris, Imp. nationale, 10.00. — *A. Tardieu*. Histoire illustrée du bourg de Royat. Clermont-Ferrand, Raclot. — *Pellot et de Sabran d'Allard*. Notes généalogiques et épigraphiques sur la famille de Saint-Maurice. Paris, Imp. nationale. — *Abbé M. Ferrer*. Notice historique sur le village du Tech. Céret, Roque. — *M. Beyer*. Histoire de Vernouillet. Saint-Germain, Doizelet.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Administrateur-gérant : Clément RUEFF.

L'histoire économique de la France de 1683 à 1714

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

(*Suite et fin* [1].)

II

LIVRES

Il n'y a rien de sérieux sur l'histoire économique de la fin du règne de Louis XIV dans les histoires générales de Gaillardin, de Moret, etc. Cette période a été complètement négligée dans l'ouvrage de Levasseur, *Histoire des classes ouvrières de César à la Révolution*, tome II. L'auteur s'est fondé sur les ouvrages parus, et, comme il n'y en a pas eu de bon sur cette époque, comme, d'autre part, il ignore quelques-uns de ceux qui auraient pu lui servir (Masson, *Histoire du commerce du Levant*) et qu'enfin il a jugé inutile de consulter pour cette période les documents de la série G7 aux Archives nationales, les importants mémoires des députés du commerce à la Bibliothèque nationale (fonds fr. 18597), et même les documents donnés par Boislisle dans sa *Correspondance des contrôleurs généraux,* notamment quelques-uns de ces mémoires des députés du commerce reproduits au tome II, il se fait que cette synthèse, si utile à tant d'égards, ne peut nous servir pour la fin du règne de Louis XIV. En général, soit pour l'histoire économique, soit pour l'histoire politique, la fin du règne de Louis XIV a été complètement négligée. Pour la plupart des historiens, Louis XIV, c'est Colbert. De l'époque qui suit on ne dit que des choses vagues, en se contentant de résumer les mémoires des intendants, soit après lecture de ces mémoires, soit d'après Boulainvilliers et autres auteurs qui les ont analysés.

L'administration en général et les finances. — Parmi les livres généraux, citons l'excellente histoire de Clamageran, *Histoire de l'impôt en France* (tome III, 1876, in-8), faite non seulement d'après les ouvrages

---

1. Voir la *Revue*, t. IV, p. 5-15.

du XVIIIe siècle, comme Forbonnais, mais aussi avec des pièces d'archives tirées du fonds du Contrôle général et nous renseignant sur les fermes, les affaires extraordinaires, etc. ; puis le livre, malheureusement sans références, de Vuitry, *Le désordre des finances et les excès de la spéculation à la fin du règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV* (Paris, 1885, in-12), mais dans lequel l'auteur donne, d'après des notes de M. de Boislisle, dit-il, beaucoup de renseignements sur certains points particuliers, comme les monnaies ; enfin, celui de Pierre Clément, *Le gouvernement de Louis XIV ou la cour, l'administration, les finances et le commerce, de 1683 à 1689* (Paris, 1848, in-8), et divers articles sur les successeurs de Colbert (Pontchartrain), publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1863. Sur les finances, on trouvera une série de dissertations érudites de Boislisle dans les appendices des derniers volumes de son édition des *Mémoires de Saint-Simon* ; à noter aussi des notices sur Desmaretz, Boisguilbert, etc. L'administration du commerce a été très sommairement étudiée par Bonnassieux dans *Les assemblées représentatives du commerce sous l'ancien régime* (Paris, 1883, broch. in-8 de 23 pp., extrait de la *Revue générale d'administration*) ; par E. Lelong, dans son introduction à l'*Inventaire analytique des procès-verbaux du conseil de commerce*, préparé par Bonnassieux. Sur les chambres de commerce, consulter Pariset, *Histoire de la chambre de commerce de Lyon* (Lyon, 1886, in-4) ; pour La Rochelle, Nantes, Marseille, les livres, cités plus loin, de Garnault, Gabory et Masson.

L'histoire provinciale. — Pour essayer, en toute sécurité, un tableau d'ensemble de la vie économique de l'ancienne France, il faudrait connaître l'histoire économique de chaque grande région. Les livres sur l'administration provinciale ont donc une grande importance. Ils ne sont pas, malheureusement, assez nombreux. Pour la fin du règne de Louis XIV, on n'en compte guère que deux ou trois qui soient vraiment détaillés. Au premier rang, il faut placer les livres de H. Monin, *Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville, 1685-1719* (1884, in-8), où l'auteur insiste sur l'industrie des draps et des soies ; de Marchand, *Étude sur l'administration de Lebret, intendant de Provence* (1889, in-8), dans lequel la vie économique du pays devrait tenir une plus large place ; de Reuss, *L'Alsace au XVIIe siècle* (tome Ier, 1897, in-8), où l'état économique de la province est étudié avec soin (pp. 537-719) ; malheureusement l'auteur, on le voit par les documents qu'il emploie, atteint rarement les dernières années du XVIIe siècle, celles qui suivent la mort de Colbert. D'autres donnent des renseignements moins complets sur l'histoire économique, mais sont, néanmoins, utiles à consulter : Cl. Thomas, *Une province sous Louis XIV. Situation politique et administra-*

tive de la Bourgogne, de 1661 à 1715 (1844, in-8) ; A. de Saint-Léger, *La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française, 1659-1789* (1900, in-8) ; Caffiaux, *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut depuis son incorporation à la France* (1873, in-8) ; Duval, *État de la généralité d'Alençon* (Alençon, 1891, in-8).

A ces histoires de provinces ou de généralités il faut joindre les histoires de villes qui donnent, à côté de l'histoire politique et administrative, des indications sérieuses sur l'histoire économique. Parmi celles-ci, citons : Jullian, *Histoire de Bordeaux* (1895, in-4) ; J. Peyran, *Histoire de l'ancienne principauté de Sedan* (Sedan, 1826, 2 vol. in-12 : cf. le tome II, qui fournit quelques indications utiles sur les effets de la révocation de l'édit de Nantes) ; l'*Histoire de Nantes* du Dr Guépin, etc. Nous ne parlons ici que des histoires générales de villes, rejetant plus loin les travaux consacrés spécialement au commerce des villes et ports.

Les influences générales sur la vie économique. — L'activité économique de la France, après Colbert, a diminué par suite de causes générales, guerres, révocation de l'édit de Nantes, etc., etc. Sur ces influences nous n'avons pas de livres, sauf celui de Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours* (Paris, 1853, 2 vol. in-12). L'auteur retrace les effets de la révocation de l'édit de Nantes avec beaucoup de précision ; mais il attribue à cet acte funeste une importance exagérée. Parmi les causes du déclin de l'industrie et du commerce français, il en est d'autres que la révocation : les grandes guerres de la ligue d'Augsbourg et de la Succession, le système des monopoles et des grandes compagnies de commerce, la réglementation à outrance, une série de faits économiques particuliers qui, avec les guerres, ont amené, vers 1697, la cherté des matières premières (laines, soies, cires, etc.). Or, l'auteur ne voit guère à tous les faits historiques qu'il raconte qu'une cause : la révocation de l'édit de Nantes.

Agriculture. — Sur l'histoire de l'agriculture et des paysans sous Louis XIV, on ne trouve rien de précis dans les diverses histoires des classes rurales de Dareste de la Chavanne et autres. Certaines questions spéciales ont été un peu étudiées. Sur les subsistances, on trouvera quelques indications, surtout pour 1709, dans le livre d'Afanassiew, *Le commerce des céréales en France au XVIIIe siècle* (traduit du russe, Paris, 1892, in-8) ; mais l'auteur, comme il le dit dans sa préface, n'a pu faire des recherches complètes sur la fin du règne de Louis XIV et ne développe vraiment son sujet qu'à partir du règne de Louis XV. Sur les desséchements de marais, on trouvera des renseignements précis dans l'ouvrage de A. de Dienne, *Histoire du desséchement des lacs et marais en France avant*

1789 (Paris, 1891, in-8). Enfin, signalons un article très intéressant de Ed. Cabrié sur *Les paniques générales survenues dans le Haut-Languedoc au XVIIIe siècle* (*Revue du Tarn*, 1900, tome XVII, 2e série, pp. 113-120). Il y eut, avant celle de 1789, une « grand'peur » dans le Sud-Ouest, en 1703 ; des bandes ravagèrent le pays, et, s'il y eut souvent de fausses alarmes, comme en 89, il y eut parfois des raisons de s'effrayer. En dehors de ces quelques livres, rien. L'histoire de l'agriculture est fort difficile à faire : pour cette époque, en effet, pas de registres indiquant la répartition de la propriété, comme nous en possédons pour le XVIIIe siècle (registres des vingtièmes) ; presque pas de documents sur les paysans ; on ne se préoccupe pas encore d'eux ; il faut attendre les physiocrates. Ce que l'on peut le mieux étudier, c'est la question des subsistances, celle du commerce des blés, qui a toujours attiré l'attention du Gouvernement et des autorités.

L'industrie en général. — En dehors de l'ouvrage de Levasseur, nous n'avons, sur l'industrie de la fin du règne de Louis XIV, que le livre de G. Martin, *La grande industrie sous le règne de Louis XIV, plus particulièrement de 1660 à 1715* (Paris, 1899, in-8), qui est fort peu documenté pour la période qui suit Colbert. L'auteur n'a presque pas consulté les documents de la série G7 aux Archives nationales ; il a ignoré également les mémoires si importants des députés du commerce ; il s'est souvent contenté de documents de second ordre, tirés en grande partie des archives de l'Hérault. L'ouvrage de A. des Cilleuls, *Histoire et régime de la grande industrie en France, aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Paris, 1898, in-8) contient beaucoup de références, mais le livre manque d'idées générales ; il n'y a qu'une succession de faits, sans synthèse, sans évolution. L'excellent ouvrage de Boissonnade, *Essai sur le régime du travail en Poitou, du XIe siècle à la Révolution* (1900, 2 vol. in-8) donne, dans le tome II, des considérations générales sur l'évolution de l'industrie en France, en même temps qu'il étudie particulièrement le Poitou.

L'organisation industrielle. — Nous ne nous attarderons pas à l'énumération des livres généraux, comme celui de Martin Saint-Léon, qui traitent de l'histoire des corporations depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution, et qui ne disent rien ou presque rien de l'époque envisagée ici. Sur les associations ouvrières, citons le très utile ouvrage de G. Martin, *Les associations ouvrières au XVIIIe siècle, 1700-1791* (Paris, 1900, in-8). Pour le Poitou, consulter l'ouvrage précité de Boissonnade.

Les industries spéciales. — En dehors des livres généraux, déjà cités, qui nous renseignent sur l'industrie, il existe sur certaines industries quelques bonnes monographies. Sur l'industrie de la soie, nous avons le

livre de Justin Godart, *L'ouvrier en soie. Monographie du tisseur lyonnais. Étude historique, économique et sociale, de 1466 à 1791* (Lyon, 1899, in-8), très documenté et très utile pour l'organisation du travail surtout; celui de E. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise. Essai sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon, depuis le XVIe siècle* (Lyon, 1901, in-8), qui résume tous les travaux antérieurs et y ajoute un des meilleurs ouvrages qui aient paru dans ces dernières années sur l'histoire économique; enfin, le travail consciencieux de l'abbé Bossebœuf, *Histoire de la soierie à Tours, du XIe au XVIIIe siècle* (*Mémoires* de la Société archéologique de Touraine, 1900). Sur les dentelles, le livre de G. Martin. En dehors des renseignements fournis par les livres, comme celui de Monin, sur l'histoire des provinces, rien sur les toiles, les forges, etc. Presque rien pour notre période dans le travail, important pour le XVIIIe siècle, de A. Bardon, *L'exploitation du bassin houiller d'Alais sous l'ancien régime* (Nîmes, 1898, in-8); en revanche, de précieux renseignements dans l'ouvrage de Grar, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et dans l'Artois* (1847, 3 vol. in-8).

Le commerce. — Plusieurs historiens ont retracé dans de bonnes monographies le commerce d'une ville. Le commerce de La Rochelle au XVIIIe siècle a été étudié par Émile Garnault, *Le commerce rochelais au XVIIIe siècle* (1887-1900, 5 vol. in-8). Les deux premiers volumes seuls intéressent notre période. Émile Gabory, dans un bon travail, *La marine et le commerce de Nantes au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, 1661-1715* (Rennes, 1902) étudie le commerce de Nantes avec l'intérieur du royaume, et surtout le commerce extérieur avec l'Amérique. Sur le commerce marseillais, il y a l'excellent ouvrage de Masson, cité plus loin; *L'industrie et le commerce du Velay aux XVIIe et XVIIIe siècles*, ont été étudiés par G. Martin (in-8). Enfin, il faudrait mentionner les histoires, plus générales, qui traitent du commerce d'une ville depuis les origines, comme celle de Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne* (Angers, 1854, in-8), et toutes les histoires de villes, comme celle de Bordeaux par Jullian, qui peuvent contenir des indications sur notre période; nous ne poursuivrons pas plus loin cette énumération, qui, pour être complète, demanderait un travail considérable et peu fertile en résultats pratiques.

Sur le commerce intérieur, pas de livres spéciaux, mais des indications dans quelques-uns des livres déjà cités; pour retracer l'activité commerciale à l'intérieur du royaume, il est nécessaire de dépouiller la correspondance des intendants, les procès-verbaux du conseil de commerce, la

correspondance des intendants du commerce, les archives des chambres de commerce, etc.

Sur le commerce de la France avec les divers pays du monde, le livre le plus général est celui de P. Bonnassieux, *Les grandes compagnies de commerce* (Paris, 1892, in-8), où l'auteur retrace, d'une manière sommaire, l'existence de chaque compagnie avec ses vicissitudes, ses transformations, ses démembrements ou sa réunion à d'autres. Mais il n'a pu dans ce livre approfondir suffisamment l'histoire de chaque compagnie. L'ouvrage de P. de Ségur-Duperron, *Histoire des négociations commerciales et maritimes de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Paris, 1872-73, 3 vol. in-8) étudie les traités de commerce de 1697 et de 1713. L'auteur n'a pas vu tous les documents, fort nombreux, qui sont aux Archives nationales ; mais son livre est utile, car aux documents français il a ajouté des documents étrangers. Les livres de Chailley-Bert, *Les compagnies de colonisation sous l'ancien régime* ; de Deschamps, *Histoire de la question coloniale en France* ; de Gouraud, *La politique commerciale de la France* (2 vol. in-8) sont, ou des livres de vulgarisation, ou des livres qui contiennent peu d'éléments précis pour notre période. Il faut recourir à des monographies relatives au commerce de la France avec un pays déterminé.

Les commerces les plus importants pour la France de Louis XIV étaient ceux du Levant et d'Espagne. Sur le premier, l'ouvrage de Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle* (Paris, 1896, in-8) est très bien documenté et excellent. Il nous manque un livre de ce genre sur le commerce que faisait la France avec l'Espagne et les Indes espagnoles ; le livre du P. Baudrillart sur *Philippe V et la cour d'Espagne* est consacré exclusivement à l'histoire diplomatique et ne donne qu'une page ou deux d'indications sur les rapports commerciaux entre la France et l'Espagne. Pour traiter ce sujet, il faut recourir aux documents inédits, surtout à ceux du Contrôle général, G^7^, et des archives de la Marine, B^7^. Sur le commerce d'Allemagne, quelques renseignements dans *l'Histoire de l'Alsace* de Reuss, à compléter par l'étude de divers fonds d'archives. Sur le commerce de Suisse, d'Italie, rien dans les livres. Sur celui de Moscovie, des pays baltiques, rien non plus. Sur le commerce de Hollande et d'Angleterre ou plutôt sur les traités de commerce avec ces États, on trouvera une étude dans le livre cité de Ségur-Duperron. Sur le commerce de la France avec les Hollandais, plusieurs livres pourront être utiles ; il y en a eu plusieurs au XVIIIe siècle, reproduisant les mêmes idées et les mêmes faits, consignés dans de nombreux mémoires inédits des archives de la Marine ou de la Bibliothèque nationale ; notons seulement

Jos. Accarias de Sérionne, *Le commerce de la Hollande ou tableau du commerce des Hollandais dans les quatre parties du monde* (Amsterdam, 1768, 3 vol. in-12).

Sur les Indes orientales, des livres publiés au XVIIIe siècle sont fort bien renseignés : ceux de Du Fresne de Francheville, *Histoire de la compagnie des Indes orientales* (1746, 3 vol. in-4), et de l'abbé Guyon, *Histoire des Indes orientales* (Paris, 1774, 3 vol. in-12, voir le tome III, au début). Sur l'Inde, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, rien de satisfaisant, l'ouvrage de H. Castonnet des Fosses, *L'Inde française avant Dupleix* (Paris, 1887, in-8), étant très souvent erroné. Une des meilleures biographies de François Martin est celle que donne la biographie Michaud. Enfin, sur l'Inde et François Martin, Kaeppelin prépare un ouvrage important où il étudiera surtout, à côté de la question commerciale, la politique de Martin, précurseur de Dupleix, dans l'Inde.

La France essaya au XVIIe siècle de s'étendre vers la mer du Sud. Sur le Siam, il faut consulter l'ouvrage de Lanier, fait d'après les archives de la Marine et des Colonies, *Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam, de 1662 à 1703* (Versailles, 1883, in-8) ; et sur la Chine : Cl. Madrolle, *Les premiers voyages français à la Chine. La compagnie de la Chine, 1698-1719* (Paris, 1901, in-8), qui fournit des relations de voyages restées inédites, mais néglige de nous donner en français le manuscrit de Stockholm traduit par Dahlgren en suédois. Sur l'activité des Français, des Malouins surtout, dans la mer pacifique, l'ouvrage important en suédois de Dahlgren, *De franska sjöfärderna till soderhafvet i början af adertonde seklet* (Stockholm, 1900), qui donne, malheureusement en suédois, un document français conservé à la Bibliothèque royale de Stockholm : la relation du voyage du « Saint-Anthoine » allant de Bretagne à la Chine par le sud du continent américain.

Sur l'Éthiopie, outre Masson qui, dans son *Histoire du commerce du Levant*, insiste sur l'échelle d'Alexandrie, le consul du Caire, de Maillet, et les tentatives faites d'Égypte pour explorer l'Abyssinie et nouer avec ce pays des relations commerciales, il faut consulter Caix de Saint-Aymour, *Histoire des relations de la France et de l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, 1634-1706* (Paris, 1886, in-12). L'auteur donne en appendice (pp. 299-301) un mémoire de M de Maillet sur les vues que l'on a de pénétrer en Éthiopie (1697), qu'il a trouvé dans le carton : Éthiopie, du fonds des archives du Ministère des affaires étrangères. Sur la Perse, le mémoire publié par Schefer, *État de la Perse en 1660, par le P. Raphaël du Mans, supérieur de la mission des Capucins d'Ispahan* (Paris, 1890, in-8), livre à la fin duquel Schefer donne divers mémoires relatifs au commerce de Perse à la fin du XVIIe siècle.

Sur le commerce de la France avec les Indes occidentales, les colonies d'Amérique, nous avons quelques livres du XVIIIe siècle, comme ceux des missionnaires, qui doivent être d'abord consultés. Pour le Canada, citons le P. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France* (Paris, 1744, 2 vol. in-4) ; puis la série des ouvrages de Parkmann, *Count Frontenac and New France under Louis XIV*; *The old regime in Canada; La Salle and the discovery of the great West* (Londres, 1885) ; l'ouvrage de Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* (1852, 3 vol. in-8) ; la thèse de H. Lorin, *Le comte de Frontenac, étude sur le Canada français à la fin du XVIIe siècle* (Paris, 1895, in-8) ; Guénin, *Histoire de la colonisation française. La Nouvelle France* (Paris, 1898, publication du Comité Dupleix, 2 vol. in-18) ; enfin P. Chesnel, *Histoire de Cavelier de la Salle, exploration et conquête du bassin du Mississipi* (1900, in-8). Ces livres insistent surtout sur les explorations dans l'Amérique du Nord, sur l'administration du Canada, et ce n'est que çà et là que l'on trouve quelques indications sur le commerce.

Sur les Antilles, il faut consulter le P. de Charlevoix, *Histoire de l'isle espagnole ou de Saint-Domingue* (1731, 2 vol. in-4), écrite sur des mémoires du P. Le Pers, jésuite, missionnaire à Saint-Domingue et sur les pièces originales conservées au dépôt de la Marine. L'île devint française, du moins pour la partie occidentale, et fut le point de départ d'une foule d'expéditions de flibustiers allant attaquer les côtes des colonies espagnoles, la Vera-Cruz, Carthagène, etc. Sur ces expéditions des flibustiers, outre Charlevoix, consulter Œxmelin, *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont distingués dans les Indes occidentales* (trad. fr., Trévoux, 1844, 4 vol. in-12), et la thèse latine de H. Lorin, *De prædonibus insulam sancti Dominici septimo decimo sæculo celebrantibus* (1895, in-8°). Sur la traite des nègres, nous avons le bon livre de L. Peytraud, *L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789* (Paris, 1897, in-8), qui contient une excellente bibliographie à laquelle nous renvoyons instamment les historiens.

Sur la colonie de Madagascar, abandonnée par la Compagnie des Indes orientales dont le domaine était trop considérable, nous n'avons presque rien pour la fin du règne de Louis XIV ; à signaler : *The voyages made by the sieur D. B. to the islands Dauphine or Madagascar and Bourbon, 1672 1699* (Londres, 1898, in-8). Enfin, sur le Sénégal, le grand ouvrage du P. Labat, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale* (3 vol.), et le bon livre de Berlioux, *André Brüe et la colonie du Sénégal* (Paris, 1874, in-8), que l'on peut compléter et rectifier pour des points de détail par divers travaux, comme celui de H. Froidevaux, *La découverte de la chute du Félou, 1687*, (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1898, n° 2), dans

lequel l'auteur prouve que des Français étaient, dès 1687, avant André Brüe, arrivés au pied de la chute du Félou, et publie une relation du sieur Chambouneau, commis de la Compagnie du Sénégal, du voyage par lui fait en remontant le Niger (juillet 1688).

Tel est l'état des travaux à l'heure présente. Ce qui se dégage de cette bibliographie, c'est, d'une part, la richesse des sources originales, et, de l'autre, le petit nombre de travaux importants. Une foule de questions spéciales restent à étudier ; puis il faudra faire la synthèse. L'histoire de l'agriculture et des paysans ne pourra pas être poussée très loin, on a vu pourquoi ; mais on peut, du moins, traiter certaines questions intéressantes (subsistances, etc.). Les conditions et influences générales du commerce et de l'industrie (influence des guerres, du système commercial et douanier, de la révocation de l'édit de Nantes, etc.), demandent à être précisées par l'étude des documents des Archives nationales surtout. L'histoire des principales industries est à faire ou à renouveler ; on a négligé presque complètement l'industrie des toiles, si intéressante à cette époque. Enfin, le tableau du commerce français, sauf en ce qui concerne le Levant, est à refaire ; il faut étudier avec soin, notamment, le commerce d'Espagne, si important, au moyen des documents de la série G7 du Contrôle général, de la série B7 des archives de la Marine, etc. En généralisant, on arrivera à montrer : 1° l'extension de notre horizon commercial, les efforts faits dans diverses directions (Siam et Chine, mer pacifique, Perse, Abyssinie, Moscovie, Prusse) ; 2° les velléités libérales de la politique commerciale, de 1697 à 1713 ; les traités de commerce de Ryswick et d'Utrecht indiquent des tendances nouvelles, bientôt réprimées par l'administration du commerce qui régira la vie économique de la France jusqu'à l'époque de Trudaine et des Économistes (1750).

Ph. Sagnac.

COMPTES RENDUS

Un prélat janséniste : Choart de Buzenval, évêque de Beauvais (1651-1679), par J. Gaillard. Paris, Picard, 1902. In-8, xix-286 p.

Bien que Buzenval n'ait pas occupé une place éminente dans l'épiscopat français, sa personnalité et son rôle, que l'auteur a étudiés avec beaucoup de soin et d'impartialité, sont dignes d'intérêt. Cadet de noble famille qui faillit être diplomate, et resta assez longtemps dans la robe, il ne devint évêque qu'à quarante ans, pour conserver l'évêché de Beauvais dans sa famille dont il n'était pas sorti depuis un demi-siècle. Cet évêque improvisé fut un excellent prélat, très résident, tout occupé de la direction spirituelle et de l'administration temporelle de son diocèse. Son jansénisme lui fut inspiré par quelques-uns de ses collaborateurs, notamment le célèbre Hermant. Buzenval fut un des quatre évêques qui refusèrent de signer le formulaire et ne rentrèrent en grâce que par la « paix de l'Église ». Les démêlés qu'il eut avec son chapitre à propos du jansénisme durèrent quatorze ans; M. G. a eu raison d'insister sur cette question qu'il a très bien éclaircie : on se rend bien compte, à lire ces pages, de ce que pouvaient être dans certains diocèses les divisions du clergé; ce ne sont que troubles continus, suspicions, rivalités personnelles, conflits de doctrine et de juridiction, intervention constante du Parlement et du pouvoir royal; on se croirait déjà en plein xviiie siècle, après la Bulle : rien n'y manque, pas même un refus de sacrement, dès 1668. C'est à l'épiscopat de Buzenval que Beauvais dut de rester longtemps un foyer de jansénisme.

Le livre de M. G. est une bonne monographie, consciencieuse et instructive; à côté de ses qualités, quelques légers défauts sont à signaler : des lapsus (p. 162, mense *coloniale* pour *canoniale*; p. 210, *Guillaume* pour *François* de Harlay); une erreur, p. 135, sur la répartition du don gratuit. Le fait que Buzenval avait deux nièces religieuses à Port-Royal et que sa mère y mourut est assez important, s'agissant d'un « prélat janséniste », pour n'être pas relégué dans une note (p. 232). M. G. ne cite pas, dans sa bibliographie, la *Vie des quatre évêques* par Besoigne, qu'il a dû pourtant utiliser ; il ne devrait pas, pour citer des pièces répandues et d'intérêt général comme le Formulaire, renvoyer à des sources particulières comme un pouillé de l'évêché de Beauvais. — A. Cans.

De Stephano Baluzio tutelensi, libertatum ecclesiae gallicanæ propugnatore, par Ch. Godard. Paris, Larose, 1901. In-8. 122 p. (thèse latine).

Très connu comme érudit, Baluze était à peu près ignoré comme écrivain gallican. M. G. montre — ce que laissait entrevoir la correspondance de Colbert — l'importance qu'eut dans la vie de Baluze la défense des libertés gallicanes. C'est surtout quand il fut devenu bibliothécaire de Colbert que l'ancien disciple et commentateur de Marca servit avec ardeur la cause gallicane, moins par ses grands ouvrages d'érudition (vies de papes, d'évêques, éditions de capitulaires et de conciles) que par une foule de petits traités (dont M. G. aurait dû nous donner une bibliographie complète) fournis à Colbert et à Seignelay, en général sur leur demande et pour leur instruction. Baluze a donc été, pour le gouvernement de Louis XIV, le principal fournisseur des documents dont il avait besoin dans sa lutte contre l'ultramontanisme. Presque toutes les questions importantes en cette matière sont clairement exposées dans ces traités, que M. G. résume d'après les manuscrits de Baluze, et dont il publie, en appendice, des extraits. Baluze servit encore le gallicanisme par ses entretiens fréquents avec Colbert et les cours qu'il fit comme professeur royal de droit canon. M. G. conclut que Baluze, montrant les abus de la cour pontificale et ne disant rien des abus royaux, a écrit l'histoire en avocat du roi. Sans doute il y a chez Baluze, — comme dans le gallicanisme en général, — à côté du souci de maintenir ou de restaurer l'ancienne discipline, un zèle politique très marqué et un vif désir de faire la cour à l'absolutisme royal : prompt à rejeter les « nouveautés » de la cour de Rome, on le voit admettre très facilement, si elles sont favorables au roi, d'autres nouveautés qui ne sont pas mieux fondées. Cependant on ne saurait porter sur toute cette œuvre de Baluze un jugement aussi net que celui que porte M. G. sans en avoir fait une critique détaillée qui serait, en somme, la critique de l'érudition gallicane, œuvre difficile et considérable, qui reste à faire. Du moins le mérite de M. G. est d'avoir montré qu'on ne saurait aborder le gallicanisme, si peu connu, sans étudier de près les manuscrits de Baluze. — A. Cans.

Emile Gabory. **La marine et le commerce de Nantes au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe (1661-1715)**. Rennes, Imp. Oberthur, 1902. In-8, 166 p.

L'étude de M. G. doit attirer notre attention, d'abord parce qu'elle traite du commerce du premier port de France sous l'ancien régime, ensuite parce qu'elle est bien documentée, l'auteur ayant utilisé à la fois

les archives nantaises et les archives nationales. La bibliographie pourra servir aux travailleurs qui sont peu familiers avec les sources de l'histoire économique de la France. Elle n'est pas cependant tout à fait complète ; l'inventaire des procès-verbaux du Conseil de commerce, publié par Bonnassieux et Lelong, n'est pas indiqué. Les cartons G7 1684 à 1720 ne sont pas relatifs au Conseil de commerce, mais au commerce en général, et doivent compléter la série des papiers des intendants déjà signalés.

L'auteur insiste sur le commerce maritime de Nantes. Ce port s'enrichissait surtout par son commerce avec les îles d'Amérique et par la pêche de la morue ; il était l'entrepôt des marchandises venues des colonies (sucre, etc.) et de celles qui étaient apportées par les Hollandais des pays du Nord et de l'Inde. Toutes ces denrées passaient ensuite par la Loire dans l'intérieur du royaume. Les grandes guerres de Louis XIV nuisirent au développement commercial de Nantes. La course joua alors un rôle considérable ; M. G. étudie les corsaires nantais et les corsaires étrangers (Espagnols, Hollandais, Anglais). Mais on sentait que les armateurs nantais, les Des Casaux et autres, pleins d'initiative, ne demandaient qu'à trafiquer dans les mers lointaines, et c'est ce qui se produira, avec plus de succès que jamais, après la paix d'Utrecht, l'abolition des compagnies de commerce et la liberté de la traite des nègres. Alors commencera pour Nantes, après les jours malheureux de la fin du règne de Louis XIV, cette brillante époque au seuil de laquelle s'arrête M. G. et que nous souhaitons de le voir étudier prochainement avec le même bonheur que celle-ci. — Ph. Sagnac.

Gustave Saulnier de la Pinelais. **Les gens du Roi au Parlement de Bretagne**. Rennes, Plihon et Hommay, et Paris, A. Picard et fils, 1902. In-8, xvii-468 p.

Cette monographie, très consciencieuse, très bien documentée, rendra les plus grands services aux érudits qui s'occupent de l'histoire des Parlements sous l'ancien régime. M. Saulnier de la Pinelais a exploré avec le plus grand soin les très riches archives du Parlement de Bretagne, et l'on peut dire qu'il n'y a aucun document important qui ait échappé à ses investigations.

Il montre d'abord comment, au cours des xive et xve siècles, s'est créé le ministère public, quelles sont les origines des offices du procureur général, des avocats généraux, des substituts. Après cette introduction, il étudie les conditions d'admission des gens du roi. Il prouve aisément qu'elles sont les mêmes que pour les autres membres du Parlement. Pour remplir l'un de ces offices, une triple investiture est nécessaire : 1° le titu-

laire de l'office le résigne aux mains de l'acquéreur ; 2° le roi donne ses provisions ; 3° il y a réception par le Parlement, qui soumet le candidat à une enquête et à un examen, qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles du moins, ne sont plus que de simples formalités.

Ainsi, nous voyons déjà se dessiner le double caractère des gens du roi : d'une part, ils représentent les intérêts du roi, mais, d'autre part, comme ils sont désignés par leurs prédécesseurs, comme leurs charges sont souvent héréditaires[1], et comme, dans tous les cas, ils sont inamovibles, ils jouissent d'une grande indépendance, et ils n'ont jamais été les instruments passifs de la politique royale.

L'auteur montre aussi que les fonctions du ministère public n'ont jamais été nettement définies sous l'ancien régime, et que son rôle était bien moindre que de nos jours, car les gens du roi sont tenus à l'écart de la plupart des actes de procédure ; et, comme il n'y a pas au criminel de débats publics et contradictoires, leur action reste dans l'ombre. Mais le procureur général a cependant les attributions les plus étendues, car il exerce une surveillance disciplinaire sur toutes les personnes qui, dans la province, tiennent de près ou de loin à l'ordre judiciaire ; il est chargé de contrôler la gestion du domaine et des finances ; il prend une grande part à la rédaction des *arrêts de règlement* si nombreux que rédige le Parlement et qui concernent tout à la fois l'administration judiciaire, la police, les matières ecclésiastiques, les questions d'enseignement. C'est ainsi que ses fonctions mêmes désignaient La Chalotais à écrire les fameuses réquisitions contre les Jésuites, de 1761 et de 1762, qui provoquèrent la dissolution de l'ordre ; c'est aussi comme procureur général qu'il composa son *Essai sur l'éducation nationale*, qui parut en 1763 et contribua à illustrer son nom. — Enfin, le procureur général est encore chargé de provoquer l'enregistrement des actes de l'autorité royale ; mais cela ne l'empêche pas, s'il les désapprouve, de s'y opposer ouvertement, de provoquer les remontrances du Parlement.

Aux audiences civiles, ce sont les avocats généraux qui jouent le plus grand rôle : leurs conclusions orales déterminent le plus souvent les arrêts des conseillers, et quelques-uns d'entre eux se sont fait, à juste titre, une grande réputation d'orateurs. M. de la P. nous retrace la carrière de La Chalotais comme avocat général : pendant les vingt-deux ans qu'il exerça cet office, de 1730 à 1752, il se distingua entre tous par sa science juridique et par sa prodigieuse force de travail.

---

1. Ainsi la famille Huchet tient, sans interruption, l'office de procureur général de 1631 à 1759.

L'on voit, par cette brève analyse, que le travail de M. de la P. apporte la plus utile contribution à l'histoire des Parlements. On désirerait seulement qu'il eût marqué avec plus de netteté l'évolution de l'institution qu'il a étudiée avec tant de soin ; il nous laisse bien entrevoir qu'un procureur général du XVIIIe siècle diffère sensiblement d'un procureur général du XVIe, mais sa description n'illustre pas assez fortement cette vérité. — Henri SÉE.

Maurice BOUTRY. **Une créature du cardinal Dubois. Intrigues et missions du cardinal de Tencin.** Paris, Émile Paul, 1902. In 8, 326 p.

« Dans l'histoire du XVIIIe siècle, nous dit M. B., le cardinal de Tencin ne joua qu'un rôle secondaire. Il avait caressé l'espoir de gouverner la France, mais ses talents et ses mérites ne se trouvaient pas proportionnés à son ambition. Sa physionomie n'en demeure pas moins fort curieuse, et fort intéressante aussi pour les événements auxquels il fut activement mêlé, sans parvenir à les diriger en maître. »

Envoyé en mission à Rome en 1721, par Dubois, son protecteur et son maître en politique et en diplomatie, il ne fut pas le moins zélé et le plus scrupuleux des agents qui conquirent, à force d'intrigues, le chapeau du compagnon du Régent. Trop jeune pour se mettre en évidence sur le devant de la scène, il se tint dans les coulisses et, de toutes les grandes affaires qui se traitaient à Rome, il connut les dessous. Pour le remercier de son concours, Dubois le laissa à Rome, comme chargé d'affaires du roi. Il y séjourna de 1721 a 1724, et en revint archevêque d'Embrun. Il passa quinze années à Embrun (1724-1739). Son ambition, son besoin d'action le poussèrent à jouer un grand rôle dans les affaires religieuses et à se poser en adversaire intraitable des Jansénistes. En 1726, il dénonça un mandement de l'évêque de Senez, Soanen, un des premiers appelants de la bulle *Unigenitus*, et, en 1727, présida le concile d'Embrun où il fut condamné. Son attitude intransigeante ne laissa pas que de déplaire à la cour de France. Mais elle lui servit à la cour de Rome; avec laquelle il ne cessait d'entretenir des rapports. En 1739, il fut fait cardinal presque contre le gré de Fleury. Il repartit à Rome, où se trouvait son principal point d'appui. Par ses intrigues, il réussit à supplanter l'ambassadeur de France, Saint-Aignan, et fut de nouveau chargé d'affaires. Il dirigea la politique française pendant toute la durée du long conclave de 1740, qui se termina par l'élection de Benoit XIV. Il sut présenter, comme un succès de la politique française, une élection qui était une transaction entre deux partis à peu près de même force au conclave. En 1741, il fut nommé archevêque de Lyon et officiellement accrédité auprès du Saint-Père. A la fin de

1741, Fleury l'appela au Conseil. Il semblait toucher à la toute-puissance. Fleury eut certainement pendant quelque temps la pensée de le désigner pour son successeur. Mais le clergé de France le tenait en médiocre estime et le redoutait, les préventions de la Cour contre lui depuis le concile d'Embrun subsistaient; il s'y joignait de la méfiance pour un homme parvenu très haut, mais qui devait son élévatiòn à la cour de Rome. Tencin, qui avait réussi à s'imposer partout, échoua au Conseil et quitta la Cour. Il se consacra entièrement à son diocèse et mourut à Lyon le 2 mars 1758.

L'appréciation de M. B. sur le caractère de Tencin, plus sévèrement jugé encore par ses contemporains que son maître Dubois, est modérée et semble conforme aux documents analysés. Il eut des qualités d'homme d'état, de l'assurance, de la hardiesse, le mépris des injures, beaucoup de ténacité. Mais il était d'humeur inquiète et changeante. Négociateur habile et sans aucun scrupule, il était impropre à toute charge qui le tenait éloigné du jeu des combinaisons. « Aussitôt qu'il fut mis en état d'engager une intrigue, il réussit et fit un pas en avant; aussitôt qu'il fut réduit à exercer les devoirs d'une fonction publique, son étoile pâlit, car l'intrigue était le ressort de sa carrière et la condition de son prestige. »

M. B. a trouvé dans la correspondance de Rome et dans les mémoires et documents conservés aux Affaires étrangères, les renseignements nécessaires sur les intrigues et missions de Tencin à Rome. Un long mémoire de Le Dran « sur les progrès et la fortune de l'abbé de Tencin » (Mémoires et documents, Rome, 73-75), a été pour lui un guide précieux. — En revanche, M. B. ne nous a donné sur le rôle de Tencin comme archevêque d'Embrun que les indications les plus brèves. On ne saurait trop le regretter. Si M. B. avait étudié le concile d'Embrun et la politique religieuse de Tencin en France, il ne nous eût pas seulement renseignés sur un épisode important qui n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude critique, mais il eût éclairé certains points de l'histoire religieuse de la France sous Louis XV, qui attend encore son historien. J'ajouterai que cette période de 1724 à 1739 est capitale dans la vie de Tencin. M. B. signale avec raison ce qu'il y a d'extraordinaire à voir un prélat français, présenté en quelque sorte au cardinalat par la curie romaine et abandonné par le roi, prenant rang dans le Sacré-Collège contre la volonté clairement manifestée de son souverain. Par quelles concessions à Rome Tencin réussit-il à s'imposer de la sorte ? Quels furent ses rapports avec le gouvernement français pendant ces quinze années ? Nous ne saurions nous contenter de quelques lignes de réponse à ces questions.

Au point culminant de la biographie de M. B., il y a donc une véritable

lacune. Toute la seconde partie de son ouvrage s'en trouve faussée. Nous ne comprenons pas bien l'attitude de Tencin à Rome en 1739 et en 1740 et son conflit avec Saint-Aignan, parce que nous ne savons pas quels sont au juste les sentiments du gouvernement royal à son égard. Les raisons de M. B. pour expliquer l'échec de Tencin au Conseil royal nous semblent insuffisantes, parce que les vraies raisons de l'échec de Tencin doivent être recherchées entre 1724 et 1739. Souhaitons que M. B. se décide à chercher en dehors des mémoires et des correspondances des Affaires étrangères les documents qui lui sont indispensables pour compléter son étude. — P. Muret.

Journal de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France de 1792 à 1794, pendant les années 1789, 1790, 1791 et 1792. Traduit de l'anglais par E. Pariset. Paris, Plon-Nourrit, 1901. In-8, vii-388 p.

Gouverneur Morris, venu en France au début de 1789 avec une mission semi-officielle (pour surveiller l'exécution d'un traité passé en vue de fournir à la France de la farine et du tabac par grandes quantités, et pour négocier le rachat d'une portion de la dette américaine), fut nommé ministre plénipotentiaire des États-Unis auprès du gouvernement français, au commencement de 1792. Du 1er mars 1789 au 2 octobre 1792, il nota, presque au jour le jour, les événements qu'il voyait se dérouler autour de lui et auxquels il était mêlé, sans intention, d'ailleurs, de livrer ce journal au public. Des extraits en furent publiés à Boston, en 1832, et traduits en français, traduction tronquée et imparfaite, par Augustin Gandais, en 1842. En 1888, la petite-fille de Morris donna une édition complète des papiers de son aïeul, et le *Journal* y fut publié intégralement ; c'est d'après cette édition que M. P. en a donné la traduction, en laissant de côté les périodes pendant lesquelles Morris voyagea, soit en Angleterre, soit en Hollande : 29 juillet-11 septembre 1789, 17 février-6 novembre 1790, 9 décembre 1790-19 janvier 1791, 1er juin-2 juillet 1791 : on voit qu'il était absent lors de la fuite à Varennes ; c'est le 25 juin qu'il l'apprit à Londres, aussi M. P. a-t-il traduit les réflexions écrites ce jour-là par Morris.

Nous avons donc là un document absolument contemporain, où les faits sont notés à mesure qu'ils se produisent ; c'est, de plus, le journal d'un étranger, qui, comme tel, doit être impartial et qui, en raison de sa situation, est en rapports avec le monde officiel, la cour, les ministres et certains des membres les plus marquants de l'Assemblée nationale. Toutes les chances semblent donc réunies pour que nous ayons un ensemble de

vues justes et de notions exactes sur la Révolution. Cependant il n'en est rien. Gouverneur Morris nous apparaît comme un témoin prévenu, hostile au grand mouvement qui s'est produit de 1789 à 1793. A cela, nous trouvons plusieurs raisons : d'abord, l'influence de son entourage et de ses relations. Qui fréquente-t-il ? qui entretient-il, qui entend-il parler des événements contemporains ? Exclusivement le monde de l'aristocratie : Mme de Flahaut, « femme élégante », dont les invités sont « gens du meilleur monde » (ce qui ne le rend pas peu fier d'en être), qui « ne manque pas d'intelligence » (p. 9); Mme de Ségur, avec laquelle il s'entretient de la situation politique : « elle s'y entend aussi bien que n'importe qui » (p. 54); la duchesse d'Orléans, la comtesse de Beauharnais, Mmes de Chastellux, de La Caze, de Corny, de Rully ; le comte de La Luzerne, le comte d'Angivilliers, le comte et la comtesse de Puisignieux, le marquis de Boursac, le vicomte de Ségur, le baron de Montboissier, le baron de Besenval, le maréchal de Castries, le maréchal de Duras, etc., etc.

C'est qu'en effet il faut bien se persuader de ce fait : cet Américain, républicain dans son pays, ne l'est nullement en France. Il est, en outre, d'une fatuité qui lui inspire, comme nous le verrons, une opinion fort avantageuse de lui-même ; il est évidemment très flatté d'être reçu par les représentants du « meilleur monde », par les membres les plus distingués de l'aristocratie. Il n'est, en tout cas, pas démocrate (au sens français de ce mot). Il déclare à La Fayette, le 23 juin 1789 : « Je suis opposé à la démocratie par amour de la liberté; je vois les nobles courir aveuglément à leur perte ; je voudrais bien les arrêter, si cela est encore possible. » Le 28 juillet, il met le même La Fayette « fortement en garde contre le danger d'une constitution trop démocratique » ; le 6 décembre 1791, il dicte à Brémond d'Ars « une philippique contre les chefs du parti républicain ». Il exprime, sur l'égalité, des idées qui sembleront singulières à un républicain français : le 12 juin 1789, son compatriote Jefferson lui parle de la situation de notre pays, qu'il trouve très critique. « Elle l'est en effet, ajoute Morris en manière de réflexion, mais l'autorité royale y est d'un grand poids et, si elle vient à l'aide des ordres privilégiés, elle pourra empêcher leur destruction. Cependant mon système politique est différent du sien. Avec tous les partisans de la liberté, il voudrait voir disparaître la distinction des ordres. Je regarde comme très problématique l'avantage d'une pareille mesure chez n'importe quel peuple ; mais, quant à celui-ci, je suis sûr qu'elle est mauvaise et ne pourrait avoir que de fâcheuses conséquences. »

Il ne considère pas la France, en effet, comme un pays où la liberté, l'égalité, la démocratie, puissent jamais s'établir. Il a, des Français, une opi-

nion qui va jusqu'au mépris. Il est flatté, nous l'avons dit, de vivre dans le monde distingué qu'il fréquente, mais il méprise les mœurs, la légèreté, le manque de sens politique de ceux qui composent ce monde ; il méprise la populace, qu'il juge indigne d'un gouvernement libre. La première page de son *Journal* nous donne tout de suite une idée de sa fierté républicaine, mais en même temps de ses sentiments défavorables à l'égard du caractère français : désirant donner à M. de Bercheny une juste idée de la nation américaine, il lui dit « que rien ne serait plus difficile que de vaincre une nation dont chaque individu, dans son orgueil d'être libre, se croit roi. « Et si vous le regardiez avec hauteur, il vous dirait : Je suis un homme. Qu'êtes-vous de plus ? » — « Mais, ajoute Morris dans sa note, cette manière de penser et de parler est trop mâle pour le pays où je suis. » Cette opinion désavantageuse du caractère, du jugement des Français, de leurs idées politiques, se manifeste à chaque instant ; par exemple, le 14 mai 1789, visitant le petit Trianon, il fait des réflexions sur les dépenses de la royauté, sur l'argent mal employé ; puis, ayant remarqué parmi les promeneurs un certain nombre de députés aux États généraux : « Pas un peut-être, écrit-il, ne songe à ce qui devrait les frapper tous, à savoir que ce sont ces dépenses et d'autres semblables qui sont la cause de leur réunion. » Pourquoi cette supposition ? Sa réflexion est en somme bien banale ; comment ne serait-elle pas venue à l'esprit des députés ? Mais Morris croit les Français incapables d'avoir le moindre sens politique. Ce sentiment persiste à travers la Révolution. Le 3 octobre 1792, il écrit : « Cette retraite [des Prussiens] ouvre le champ à une longue guerre, si les alliés persistent dans leur plan, à moins que la légèreté naturelle des Français ne les pousse à abandonner leur jeune république au berceau. »

De là, un ton de persiflage déplacé, par lequel il marque qu'il ne prend pas au sérieux ce que font les Français. Dans un dîner où l'on parle politique (12 avril 1789), une discussion ennuyeuse s'engage. « Cela déplaît aux dames, dont les voix délicates sont couvertes par les éclats des orateurs. Cela leur arrivera encore plus d'une fois, si vraiment les États généraux rédigent une constitution. Ce serait particulièrement à déplorer pour les dames, qui seraient par là même privées de leur part dans le gouvernement ; elles ont joui jusqu'ici d'une puissance presque illimitée, non sans y prendre un extrême plaisir, mais peut-être pas toujours pour le plus grand bien de la communauté. » Le lendemain de la prise de la Bastille, il soupe au club, « et comme le bordeaux est le meilleur que j'aie encore bu en France, je bois à la liberté du peuple français et de la ville de Paris ».

L'opinion qu'il a de lui-même est aussi favorable que celle qu'il a des Français l'est peu. C'est ce qui le pousse à s'occuper constamment des affaires intérieures de la France, persuadé que lui seul peut la tirer d'embarras. Sa confiance en lui-même lui dicte des phrases d'une ingénuité délicieuse. Prié par un député aux États généraux de mettre par écrit ses idées sur la constitution à donner à la France, il lit à Mac Donald ce qu'il vient de rédiger à ce sujet. « Je le vois fortement impressionné par les pensées et la manière dont elles sont exprimées. Cela me prouve à l'évidence que mes observations ne sont pas sans poids ni sans vérité » (25 juillet 1789). Le 17 mars 1791, il parle avec Vicq d'Azir de la conduite que devrait tenir la cour. « Je lui donne quelques éclaircissements sur le passé en vue d'élucider l'avenir ; mes informations et la force de mes raisons le surprennent également. Je le vois à ses manières. » Aussi est-il prêt, à tout instant, à donner une constitution ou un ministère à la France. Quelques exemples : le 2 juin 1789, dînant chez le maréchal de Ségur avec l'archevêque de Bordeaux, il propose « que le roi coupe le nœud gordien que les États généraux ne peuvent arriver à défaire, c'est-à-dire qu'il rédige lui-même la future constitution, et qu'il la soumette à leur examen ». Le 28 juillet, il soumet à La Fayette « un plan pour sortir des difficultés où se traîne l'Assemblée nationale, obligée de ne pas voter d'impôt avant l'achèvement de la Constitution ». Le 8 octobre, il s'entretient avec Talleyrand : « nous traitons à fond la formation d'un ministère. » Le 2 avril 1791, il indique à Talleyrand, à Montmorin, la conduite que la mort de Mirabeau rend nécessaire. Le 6 décembre, le matin, il dicte à Brémond, comme nous l'avons vu, sa philippique contre les chefs du parti républicain et il s'exerce à « préparer une forme de gouvernement pour la France » ; le soir, il parle avec Montmorin « des affaires publiques et du moyen d'établir en ce pays une constitution assurant les justes droits de la nation sous le gouvernement d'un roi réel » ; il promet au ministre de lui fournir quelques indications. Le 25 juillet 1792, il donne encore lecture à ses hôtes d'un projet de constitution pour la France ! Et, détail amusant, il ne veut pas, dit-il, s'immiscer dans les affaires qui ne sont pas les siennes : le 13 février 1791, après la suppression de la ferme du tabac par l'Assemblée, comme il parle à La Fayette des droits sur le tabac importé par les navires américains, et que La Fayette lui demande une note à ce sujet, « je lui dis qu'il ne me plaît pas de m'occuper de ce qui est en dehors de mes affaires ».

Son *Journal* est donc plein de réflexions sur les affaires présentes. Il y consigne ce qu'il entend dire dans le milieu qu'il fréquente, et le résultat de ses propres observations. Quelles idées peut-il puiser dans son entou-

rage ordinaire ? En voici un exemple : le 27 mars 1789, il est chez le baron de Besenval ; on sait quels sentiments nourrissait celui-ci à l'égard de Necker. C'est là que Morris se forme l'opinion qu'il consigne ensuite dans son *Journal*, sur la politique, le caractère et la situation de Necker : « Il aime la flatterie, étant lui-même flatteur ; il est donc facile à tromper », etc. De même, chez Mme de Corny (2 avril), « M. Necker est blâmé et la société me semble peu portée à l'indulgence à son égard ». De là, le peu de sûreté de certaines informations : le 5 juin 1789, il apprend au club de Valois que « le Tiers a accepté de procéder à la vérification des pouvoirs par ordre » ; c'est là, dit-on, une « petite victoire remportée par la noblesse, qui s'en glorifie beaucoup ». Il relate ce bruit, et ne le dément pas les jours suivants ; seulement, le 12, il note une autre information, « que le Tiers a invité le clergé et la noblesse à se joindre à lui pour travailler en commun », sans faire remarquer que ce renseignement contredit le premier.

Ses vues personnelles, sur les hommes et sur les choses, sont-elles beaucoup plus justes ? Il ne montre pas toujours une grande clairvoyance au sujet des événements présents ou futurs. Le 27 mai 1789, M. de Durfort lui disant « que les troupes rassemblées aux environs de Paris ont pour but de réprimer les troubles en cas de dissolution des États généraux », Morris ne fait que rire de cette idée. Le 15 juillet, on lui annonce que le roi vient à Paris. « Je n'en crois pas un mot », écrit-il. Le 18 juillet, il termine ainsi sa note de ce jour : « Bref, tout le complot contre la liberté est fini, et bien fini. » A chaque instant, ses prévisions se trouvent ainsi contredites par les faits. Le 21 décembre 1791, dans une conversation avec Delessart, il conclut « en lui disant que le roi est la seule pièce de bois qui restera à flot dans le naufrage général ». Le 12 mai 1792, comme on lui demande son avis sur la situation des affaires présentes, il répond « que le rétablissement du despotisme paraît probable comme conséquence nécessaire de l'anarchie », ce qui n'indique point qu'il ait prévu Napoléon : sa prédiction est pour un avenir plus rapproché. Le 10 juin, il dit à Vicq d'Azir « que le roi et la reine doivent se persuader qu'ils sont hors de danger. Il me demande si c'est mon opinion. Je l'assure que oui et que les troubles actuels ressemblent à ces coruscations qui suivent la tempête ». Enfin, notons la façon dont il enregistre les faits du 21 septembre : « Rien de nouveau aujourd'hui, sinon que la Convention s'est réunie et a déclaré qu'il n'y aurait plus de roi en France. »

Quant à la justesse de ses jugements sur les hommes, cette appréciation de Condorcet en donnera une idée. Le 25 mars 1791, un interlocuteur lui disant que le duc de La Rochefoucauld est mené par Rœderer et

Condorcet, qui sont tous les deux des coquins, « je lui rappelle que depuis longtemps, j'avais jugé ce dernier d'après ses manières ».

Ces quelques citations sembleront peut-être suffisantes pour nous autoriser à ne point souscrire au jugement de Taine, quand il écrivait dans sa préface de la *Correspondance* de Mallet du Pan : « Quatre observateurs ont, dès le début, compris le caractère et la portée de la Révolution française : Rivarol, Malouet, Gouverneur Morris et Mallet du Pan. » Nous ne pouvons, par conséquent, nous ranger à l'avis de M. P., qui déclare ce jugement exact au moins en ce qui concerne Morris. Non, cet Américain, qui ne fréquenta en France que le « grand monde » et le monde officiel, et qui ne connut la population parisienne, la foule, que pour l'avoir vue circuler dans la rue; cet homme imbu de sentiments fort peu démocratiques ; ayant de la nation française une opinion défavorable et dédaigneuse ; très infatué de lui-même, se croyant très supérieur au peuple au milieu duquel il vivait, cet homme n'a compris ni le génie de notre pays, ni le caractère et la portée des événements qu'il a vus s'y succéder.

Est-ce à dire que la traduction de M. P. était un travail inutile, et qu'il n'y a rien à tirer de l'ouvrage qu'il nous a donné ? Nullement : Morris contribue à nous faire connaître les sentiments et les idées du milieu où il vécut, soit qu'il les reflète, soit qu'il les rapporte en les critiquant. Ses vues, comme nous l'avons montré, n'ont pas toujours été justes ; elles n'ont pas non plus toujours été fausses. Quand, le 12 juillet, il apprend, du maréchal de Castries, le renvoi de Necker, il en est très troublé et parle du danger dans lequel se trouve le roi, « danger infiniment plus grand qu'il (Louis XVI) ne le croit; son armée ne se battra pas contre la nation ; s'il écoute les conseils violents, la nation sera, sans aucun doute, contre lui ; l'épée lui a échappé des mains sans qu'il s'en aperçût, l'Assemblée nationale est maîtresse de la nation ». Rien, d'ailleurs, dans ses appréciations précédentes, n'avait encore indiqué chez Morris cette façon de voir. Il exprime parfois de ces idées justes lorsqu'il critique les sentiments de certains aristocrates. Dans un souper chez Besenval (24 avril 1789), Puisignieux lui dit « que la nation est incapable de liberté; elle ne peut rien supporter longtemps et les soldats eux-mêmes ne veulent pas rester plus de trois mois au régiment ». « Je crois, observe Morris, qu'il confond la noblesse avec la nation, et qu'il juge la noblesse d'après ceux de ses membres que leur paresse ou leurs désordres priveraient de toute influence dans les révolutions, en dehors de leur force numérique. » De même, le 4 avril 1791, il a « une altercation un peu vive » avec M. de Nadaillac, « qui, entre autres idées ridicules dues à la folie aristocratique, exprime le

désir de voir la France démembrée ». Son témoignage est souvent intéressant, en nous fournissant des indications précises sur les sentiments de l'aristocratie aux différentes époques de la Révolution. Le 27 mars 1789, chez le baron de Besenval, « les invités semblent croire d'une façon générale que ce n'est pas la peine de convoquer les États généraux pour une chose d'aussi peu d'importance que le déficit ». Le 24 avril, dans un souper chez le même personnage, « on parle longuement de désordres occasionnés par la disette. Tous les convives, qui sont des adversaires des ministres actuels, en sont bien contents ». Le 12 mai 1792, « Mme de Montmorin exprime le désir de voir l'armée de La Fayette complètement battue ; elle croit cela nécessaire pour détruire les espérances des révolutionnaires ». Les renseignements de ce genre sont toujours précieux ; le *Journal* de Gouverneur Morris, qui nous en fournit, est donc à lire ; il nous aide à connaître l'état d'esprit d'une partie de la société parisienne pendant la Révolution. — P. Mautouchet.

Félix Clérembray. **La Terreur à Rouen (1793-1794-1795)**, *d'après des documents inédits*, avec préface de Georges Dubosc. Rouen, Lestringant, et Paris, A. Picard et fils, 1901. In-8, IX-603 p.

Rouen s'était acquis au sein de l'Assemblée législative une réputation de royalisme qui amena Gensonné à dénoncer cette ville comme un foyer de contre-révolution ; le 15 août 1792, Charles Tarbé, député de la Seine-Inférieure, était décrété d'accusation ; une loi du même jour étendait à Rouen les dispositions du décret du 20 mai relatif à la police de Paris et au moyen de constater les noms, qualités et demeures des individus qui y arrivaient journellement. La Société populaire joua d'abord le rôle de Comité de surveillance, surtout à partir du 12 novembre 1792, date d'une circulaire envoyée par le Comité de sûreté générale de la Convention aux sociétés populaires pour les inviter à exercer sur l'aristocratie une surveillance « austère et inexorable ». Au commencement de janvier 1793, une pétition en faveur de Louis XVI, signée, sur la place de la Rougemare, par un nombre considérable de personnes, donna lieu à des manifestations bruyantes et aux cris de *Vive le roi !* Le tumulte qui se produisit le 11 janvier amena une cinquantaine d'arrestations ; la Société populaire envoya des députés à la Convention, pour porter une adresse opposée à celle de la Rougemare et retracer l'historique des événements. De plus, le 15 janvier, elle était invitée par un de ses membres à former dans son sein un Comité de surveillance. Deux mois après, un décret du 21 mars ordonnait la création, dans chaque commune ou section de commune, d'un comité de douze citoyens, chargé de recevoir les déclarations des

étrangers résidant ou arrivant dans la ville ; mais ce n'est pas là, selon M. C., l'origine du Comité de surveillance créé le 1er avril et composé de neuf membres, qui devaient désigner trois d'entre eux pour se concerter avec les corps administratifs sur tous les objets de sûreté générale. Ce comité fut supprimé le 29 août et remplacé par un Comité de salut public, investi de tout pouvoir pour rechercher, dans toute l'étendue du département, les preuves des entreprises contre-révolutionnaires, requérir la force armée, faire arrêter les personnes prévenues des délits énoncés dans les lois de sûreté générale, les renvoyer directement, s'il y avait lieu, devant les tribunaux compétents, et assurer l'exécution de la loi sur les personnes notoirement suspectes d'aristocratie et d'incivisme. La création de ce Comité fut ratifiée par un décret de la Convention du 3 septembre.

C'est de ce moment que M. C. fait dater la Terreur à Rouen. On pourrait prétendre, dit-il, qu'elle y prit naissance dès septembre 1792, pendant le séjour des commissaires du pouvoir exécutif, qui tentèrent d'en appliquer le régime, soit avec les troubles de la Rougemare qui éclatèrent les 11, 12 et 13 janvier à l'occasion du procès de Louis XVI, soit vers le 1er avril, avec l'établissement, au sein de la Commune, du Comité de surveillance et de commissions pour les visites domiciliaires et la recherche des suspects. Mais M. C. ne voit là que des « préliminaires », des tentatives de terrorisme presque toujours réfrénées par les administrations rouennaises ; c'est à partir de l'entrée en fonctions du véritable Comité de salut public et de surveillance, organisé le 29 août, qu'il reconnaît les procédés caractéristiques de la Terreur dans les événements locaux.

L'auteur nous raconte, non seulement les événements, mais les préliminaires, et son livre constitue une étude de la Révolution à Rouen. Il s'est servi pour le composer des documents conservés aux Archives municipales de cette ville, en grande partie inédits, et aux Archives départementales ; il a aussi travaillé aux Archives nationales, consulté les journaux locaux de l'époque, et surtout utilisé les treize registres de procès-verbaux de la Société populaire de Rouen, jusqu'alors inconnus. C'est donc un ouvrage fortement documenté ; on souhaiterait que l'indication des sources y fût plus précise et plus utile. Par exemple, l'auteur cite (p. 79-80), une adresse de la Société populaire de Rouen à la Convention pour obtenir l'établissement d'un tribunal révolutionnaire à Rouen, qu'il déclare inédite, ne se trouvant pas dans le procès-verbal de la Société. Il publie le document et, à la fin, met en note : « Archives nationales, pièce originale. » C'est une indication vraiment insuffisante, et qu'on retrouve plusieurs fois (cf. p. 204, à propos du remplacement du président du tribunal criminel). Nous rencontrons aussi assez souvent la référence

« Archives du département ». Il ne serait pas inutile de donner la cote.

Le principal reproche que nous ayons à faire à M. C., c'est le manque d'ordre, la confusion qui règne dans son livre et disperse l'attention du lecteur. L'affaire de la Rougemare nous est exposée au chapitre II, où l'on nous donne le récit des faits ; puis nous la perdons de vue ; on nous dit, au chap. VII, que 23 Rouennais compromis dans cette affaire allaient être jugés au Tribunal révolutionnaire de Paris ; c'est au chap. X que l'on y revient pour donner le jugement. Ces temps d'arrêt sont-ils consacrés au récit des événements qui se sont produits dans l'intervalle ? Nullement ; on revient à chaque instant en arrière. Les troubles de la Rougemare, racontés au chap. II, ont eu lieu en janvier 1793 ; on nous fait ensuite l'historique de la Société populaire depuis son fondation, en 1790; au chap. VI, on nous retrace l'attitude de cette Société au 10 août, on fait le récit d'une fête funèbre donnée, le 23 août, en l'honneur des victimes de la journée du 10; puis voici les élections à la Convention, en septembre 1792. Notons que les élections au Conseil général de la Commune, qui eurent lieu postérieurement, à la fin de décembre 1792 et en janvier 1793, ont trouvé place au chapitre II ; puis, au chap. IX, nouveau retour en arrière avec l'historique du Tribunal criminel depuis son installation, le 17 janvier 1792. L'ordre chronologique est donc constamment brisé. Ce désordre vient-il de ce que l'auteur a voulu étudier à part et successivement les différents organes du gouvernement révolutionnaire : administrations, Société populaire, Comité de surveillance, Tribunal criminel ? Pas davantage : l'historique de la Société populaire commence au chap. V. Or, dès le chap. II, il est beaucoup question de cette Société, de ses démêlés avec les instigateurs de la pétition signée sur la place de la Rougemare et de son attitude dans cette affaire.

M. C. connaît à fond les hommes et les choses de Rouen sous la Terreur ; qu'il nous permette toutefois de lui signaler une légère confusion. Reproduisant (p. 132) une lettre de Faure, député de la Seine-Inférieure à la Convention, qui parle d'un fils qu'il a à Paris, « substitut de l'accusateur public au Tribunal criminel », l'auteur met ici en note : « Faure fils ne figure pas dans la composition du Tribunal du 17 août 1792. » C'est qu'il ne s'agit pas du Tribunal criminel extraordinaire du 17 août, mais simplement du Tribunal criminel du département de Paris, auprès duquel Louis-Joseph Faure était effectivement substitut de l'accusateur public.

Certains jugements de M. C. semblent inspirés par un esprit hostile à la Révolution. La Convention, selon lui, « donne au monde le pitoyable spectacle de débats personnels, irritants, et oublie, pour de misérables récriminations et dans le déchaînement de haines mortelles, les grands

intérêts de la France » (p. 145). Cette opinion pourra sembler plus sévère que juste. — P. MAUTOUCHET.

Les Relations diplomatiques de la France et de la République helvétique (1798-1803). *Recueil de documents tirés des Archives de Paris*, publié par Émile DUNANT, Dr Phil. Bâle, 1901. In-8, CXXV-706 p. [19e volume des *Quellen zur Schweizer Geschichte*, publiées par la Société d'Études historiques de la Suisse].

Cette période est, selon les expressions de M. D., « un des temps les plus féconds de l'histoire de la Suisse, non pas, sans doute, par les résultats, mais bien par les progrès sociaux qu'elle a réalisés, par les expériences politiques et constitutionnelles qu'elle a faites, par le déploiement de talent et d'énergie des hommes des deux partis en présence, les unitaires et les fédéralistes » (p. VI). Ajoutons que cette évolution, qui arracha la Suisse aux vices et aux misères de l'ancien régime et la lança définitivement dans le régime moderne, s'accomplit toute sous l'influence de la France. Les documents ici recueillis appartiennent à la période comprise entre la fondation de la République helvétique unitaire (mars 1798), sous le Directoire, après la guerre de Berne, et l'établissement de l'Acte de Médiation (mars 1803), sous le Consulat. La Suisse eut à se défendre contre les ambitions des gouvernements français : elle dut céder Genève au Directoire; elle dut reconnaître l'indépendance du Valais et permettre la construction et la garde par la France de la route du Simplon. Elle souffrit de l'occupation militaire française en 1799 et des exactions dont elle fut l'occasion, surtout de la part du commissaire Rapinat. Elle fut déchirée par les querelles des partis, par la guerre civile entre les fédéralistes appuyés sur l'Autriche et les unitaires appuyés sur la France. Elle fut continuellement bouleversée par les coups d'État, et fut heureuse d'être délivrée de cette anarchie de cinq aus par l'Acte de Médiation. C'est au milieu de cette crise qu'achevèrent de se fonder les principes politiques et sociaux de la Suisse contemporaine.

Le Recueil de M. D. est précédé d'une importante introduction. Elle est destinée sans doute à faciliter l'emploi des pièces rapportées. Elle n'est pas aussi utile qu'on pourrait le désirer ; elle est sèche et surtout peu claire. La lecture des pièces elles-mêmes laisse une impression plus précise. Par exemple, les exactions et le rôle dictatorial de Rapinat, sous la haute direction de Reubell, ressortent bien plus nettement des pièces officielles et des raisons de son rappel. Perrochel y est loué; mais il semble qu'il ait montré quelque faiblesse à l'égard du parti fédéral, et il fut rappelé aussi; après ces deux excès, les missions françaises de

Reinhard et de Verninac se tinrent dans la juste mesure et aboutirent sous le Consulat au rétablissement de l'ordre. Une introduction, même plus courte, mais plus générale, plus dégagée des détails secondaires, disposée selon les grandes lignes de cette histoire vues de haut, eût rendu plus de services.

Le Recueil lui-même est extrêmement abondant et bien ordonné. Les documents qu'il renferme sont presque tous tirés des Archives du Ministère des Affaires étrangères de Paris (Correspondance, Mémoires et Documents) ou des Archives nationales (Fonds de la Secrétairerie d'État), quelques-uns d'un volume de la Bibliothèque nationale. Comme il n'est qu'un complément au *Recueil des Actes officiels de la République Helvétique*, du Dr Joseph Strickler, il ne renferme pas les pièces qui avaient déjà été insérées dans ce recueil. Il est divisé en XIV sections, correspondant aux 14 volumes de la Correspondance des Affaires étrangères; chaque section est partagée en deux paragraphes : le premier correspond à un volume des Affaires étrangères, le second aux cartons des Archives nationales qui se rapportent à la même période. — L'ordre chronologique aurait peut-être été préférable à cette division en deux paragraphes, qui amène des redites, des retours en arrière. Toutes les pièces sont numérotées de 1 à 1681, selon la méthode la plus claire et la plus utile. Une table alphabétique des noms de lieux et de personnes complète la commodité du volume. — Il faut bien cependant encore exprimer un regret : ces pièces sont en partie analysées en gros caractères, en partie textuellement reproduites en petits caractères. M. D. reconnaît que « ce système présente un certain danger par l'arbitraire qu'il comporte ». Il s'en excuse sur l'exemple des Actes officiels de la République Helvétique recueillis par le Dr Strickler. Évidemment, en effet, ce système présente les plus graves inconvénients; il laisse le recueil imparfait, le lecteur mal satisfait : c'est le document textuel qui est précieux; le résumé n'offre pas le même intérêt, et, cherchant un renseignement exact et décisif, on est disposé à passer par-dessus le résumé, à s'en impatienter parfois. Il nous paraît ainsi que la méthode de M. D. et du Dr Strickler n'est pas la bonne. Mieux vaudrait faire un choix dans les pièces à publier et les publier *in extenso*. Elles ne sont pas toutes également importantes : les renseignements que donne Perrochel sur les mouvements de l'armée de Masséna sont presque absolument inutiles. — à moins qu'ils ne soient tronqués; — au contraire, les rapports de Talleyrand au Premier Consul, les instructions aux divers ministres et commissaires, sont des documents de premier ordre. Nous préférons la méthode employée dans les publications du Ministère des Affaires étrangères et notamment dans le Recueil des instructions données

aux ambassadeurs, qui, malheureusement, ne dépasse pas l'année 1789. — Cependant, à défaut d'une publication officielle et complète, le recueil de M. D. rendra de grands services et permettra d'étudier avec soin une période historique particulièrement intéressante. — J.-E. Driault.

Joseph Du Teil. **Rome, Naples et le Directoire. Armistices et traités. 1796-1797**. Paris, Plon, 1902. In-8, viii-568 p. (gravures).

M. du T. a estimé — et l'on ne peut que l'en louer — « qu'il n'était pas sans intérêt d'étudier, dans une publication spéciale, l'histoire diplomatique de la campagne de 1796 en Italie, même pour les seules puissances du sud de la péninsule, Rome et Naples » ; et, à l'aide des documents des Archives des Affaires étrangères, des Archives de la Guerre, des Archives nationales, à l'aide aussi des ouvrages et recueils récents, français et italiens, de MM. Maresca, Carni, Séché, Sciout, de Richemont, il a dressé un tableau, beaucoup plus complet que tout ce que nous avions jusqu'ici, des relations du Directoire avec les cours de Rome et de Naples, depuis le mois de mai 1796 jusqu'aux préliminaires de l'établissement de la République romaine (décembre 1797).

Le livre est divisé en trois parties, précédées d'une introduction, où l'auteur, remontant jusqu'aux débuts de la Révolution, retrace, d'après les travaux de M. Masson, les origines de la rupture entre la France, Rome et Naples, et met en relief le rôle très important joué par Cacault en Italie depuis 1793, et notamment à côté de Bonaparte lors de l'ouverture des hostilités. La première partie traite des armistices de Brescia et de Bologne, résultat des premières victoires françaises. Les négociations sont poursuivies, en vue d'aboutir à des accords définitifs ; avec Naples, la paix est signée à Paris en juillet 1796 ; quant au pape, encouragé par le caractère précaire de la domination française en Italie, et rebuté par les exigences du Directoire, qui réclame en première ligne un désaveu solennel de l'esprit de contre-révolution, il se refuse tout d'abord à des pourparlers décisifs : c'est l'objet de la deuxième partie. La troisième expose comment, après sept mois d'attente imposée par la nécessité d'en finir d'abord avec les Autrichiens, Bonaparte peut, au lendemain de Rivoli, envahir les États du Saint-Siège et contraindre Pie VI à signer le traité de Tolentino ; la journée du 18 fructidor, en assurant le pouvoir à la fraction intransigeante du Directoire, entraîne l'adoption en Italie d'une politique de propagande révolutionnaire et prépare la chute du gouvernement pontifical. — En appendice figure le texte des documents diplomatiques cités dans le corps de l'ouvrage.

Le travail de M. du T. est soigné, honnête, utile. Il apporte, sinon des

révélations, du moins nombre de détails nouveaux. Et surtout il permet d'avoir une idée exacte de cette action diplomatique qui accompagne incessamment en Italie, en 1796 et 1797, l'action des armées, et dont l'on ne saurait séparer l'étude de celle des événements militaires sans fausser gravement le caractère de la campagne. — On peut reprocher à l'auteur d'avoir légèrement écourté sa conclusion. Le style est satisfaisant ; mais pourquoi employer (p. 250) cette figure bizarre : Barras « ne manqua pas d'user de son ascendant sur Rewbell [1] pour mettre plus tard des *bâtons dans les roues du traité* » ? — P. Caron.

Comte de Moriolles. **Mémoires sur l'émigration, la Pologne et la cour du grand-duc Constantin (1789-1833)**, précédés d'une introduction par Frédéric Masson. Paris, Ollendorff, 1902. In-8, xx-405 p.

Il y a bien des choses inutiles et sans intérêt dans ces Mémoires ; ils ne méritaient peut-être pas tout entiers les honneurs de l'impression. La forme en est vieillie, souvent incorrecte — par exemple *conjectures* pour *conjonctures* (pp. 87-329)[2]. Elle n'a pas d'autre originalité que sa date, le temps de M. Prudhomme ; voici le début, pour en donner une idée : « Roulant douloureusement sur un plan incliné, hérissé d'épines, recouvert d'un crêpe noir, où le temps me pousse d'une main qui, plus elle est lente, plus elle est cruelle, les souvenirs et les réflexions absorbent tous mes instants. » Et plus loin : « Je me reporterai encore aux temps sur lesquels mon souvenir aime à planer en se balançant sur ses ailes, et j'arracherai au passé quelques fleurs pour essayer d'en marquer le présent. » L'auteur pourtant ne sacrifie point sur l'autel du romantisme, loue, à propos de Florian son ami, les « gracieux romans » de la fin du xviiie siècle, « tués aujourd'hui, dit-il, par le poignard, le poison et la guillotine du romantisme, qui périra lui-même à son tour sous la massue du bon goût et du bon sens ». — Il y a dans ce livre quelques passages curieux ; M. de M. lui-même est un personnage aimable, sensé, éloigné de tout fanatisme. Ballotté par les tempêtes révolutionnaires, jeté en Pologne par la Révolution française, rejeté en France par la Révolution polonaise (p. 390), il n'en a pas d'aigreur. Il admire Napoléon qu'il ne servit pas. Il juge les émigrés de Coblentz à leur valeur : « Cette réunion de cervelles renversées et de têtes malades

1. Qu'il faudrait écrire *Reubell*.

2. Il y a quelques lapsus dans l'impression : P. v, 3e ligne, Montmédy, dép^t de la *Meurthe* pour *Meuse* ; — p. 18, 5e ligne, *autre* pour *antre* ; — p. 351, 16e ligne, *marquer* pour *masquer* ; — surtout, p. 131, la date *1810*, évidemment pour *1820*.

offrait un dégoûtant aspect aux bons esprits attristés par tant de folies » (p. 25). Il est très dur pour « l'infâme Mme de Genlis » (p. 33). Errant dans les villes du Rhin, il déclare avoir trouvé « généralement une hospitalité plus ouverte, plus de bonhomie et de lumières chez les pasteurs de la religion réformée que parmi les curés de la nôtre » (p. 64). Réfugié en Pologne comme tant d'autres émigrés, il est réduit d'abord à donner des leçons, et pourtant : « Quelle différence entre la dégoûtante poussière des classes et celle autrement noble qui s'élève des camps et des champs de bataille ! » Il n'avait pas la vocation du métier auquel il dut son pain quotidien, car il devint précepteur de la fille du président Morzkowski, une demoiselle de six mois, et enfin fut admis à la petite cour du Belvédère, à Varsovie, comme précepteur du grand-duc Paul, fils du grand-duc Constantin.

Le principal intérêt de ces Mémoires tient à cette petite cour polonaise et à la personne du grand-duc Constantin. Non pas que tout y soit nouveau : on savait les idées libérales de l'empereur Alexandre, ses difficultés avec la diète du royaume de Pologne et ses rapides désillusions ; on savait les soins pris par Constantin pour créer en Pologne une brillante armée ; on savait son affection pour la princesse de Lowicz, sa femme, a laquelle il sacrifia ses droits au trône de Russie ; on ne savait pas ce joli mot : la princesse de Lowicz aurait bien voulu être admise officiellement à la cour de Saint-Pétersbourg ; elle ne put jamais l'obtenir ; elle était fort souffrante et allait souvent aux eaux d'Ems ; quelqu'un remarqua : « Il n'y a pour elle que les eaux de la Néva. » — On savait les difficultés de l'avènement de l'empereur Nicolas en 1825, au milieu de l'insurrection décabriste ; on ne savait pas les termes dans lesquels Alexandre avait demandé d'avance l'abdication de Constantin (p. 275). — Le grand-duc Constantin était fort différent de son frère aîné ; il avait les goûts et en quelque manière les idées d'un honnête bourgeois de son temps ; les soirées de la cour du Belvédère étaient généralement ennuyeuses, on avait de la peine à y « retenir le rapprochement de ses paupières. » Il ne se piquait pas d'un dévouement chevaleresque à la cause des Grecs, sujets rebelles qu'il fallait, selon lui, réduire à l'obéissance à l'égard de leur légitime souverain ; il aurait voulu une alliance intime de la Russie et de la Turquie, fort favorable à la première, grâce à la faiblesse de la seconde. Il se demandait avec une certaine anxiété « si les souverains peuvent s'intituler tels par la grâce de Dieu et s'ils tiennent réellement leur puissance de cette source haute et sacrée. » (p. 313). M. de M. dut le rassurer à cet égard, sans être très certain lui-même d'avoir raison : c'étaient deux esprits de même nature. Ils avaient ainsi de fréquentes

causeries familières et semblent avoir été très attachés l'un à l'autre. Lorsque l'éducation du grand-duc Paul fut achevée, sans grand succès d'ailleurs, M. de M. fut, après un court séjour en France, rappelé à Varsovie. Il y put voir les débuts de la Révolution de 1830 ; c'est la partie la plus curieuse de ses Mémoires ; il y est sévère pour Constantin, qu'il juge imprévoyant avant la crise, faible après, et responsable de la gravité qu'elle prit ; il y est très sévère pour le grand maréchal de la cour, le général Kourouta, qui négligea de sauver les papiers importants et les richesses du Belvédère, et ne songea qu'à sauver son fromage, son tabac et ses confitures (pp. 365, 370). — M. de M. eut le tort d'écrire ces impressions trop librement dans une lettre qui fut connue à Saint-Pétersbourg : ce fut la cause de sa disgrâce ; il vint finir ses jours en France, dans une médiocrité dont il se plaint, et écrivit ses Mémoires pour demander justice à ses lecteurs ; on ne peut refuser à cet honnête homme même de la sympathie. — J.-E. Driault.

Arthur-Lévy. **Napoléon et la paix**. Paris, Plon, 1902. In-8, II-663 p.

L'opinion d'après laquelle Napoléon devrait être tenu pour l'auteur unique des guerres de son règne a été longtemps admise, et M. Philippson la reprenait récemment comme conclusion à une étude sur la rupture de la paix d'Amiens [1]. Cependant, depuis que de nombreuses publications de documents diplomatiques et de correspondances politiques ont été faites tant en France qu'à l'étranger, cette opinion apparaît comme trop absolue. Il est hors de doute que, de 1801 à 1815, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, la Prusse n'ont cessé de songer aux moyens de venger leurs défaites et de ruiner la puissance française. Les intentions offensives d'Alexandre Ier, en 1811 et 1812, ont été mises en lumière par M. Vandal. M. Sorel vient de montrer [2] qu'en 1803 l'Angleterre désirait la guerre, une guerre qu'elle saurait se faire déclarer. L'examen des pièces relatives aux préliminaires des campagnes de 1805, 1806 et 1809 amène à des constatations analogues ; et qu'en 1813, 1814 et 1815, les puissances aient témoigné d'humeur aggressive, ceci ne souffre point la discussion. Dans ces conditions, la responsabilité des guerres incessantes, de 1802 à 1815, ne peut plus être attribuée à Napoléon seul ; ou tout au moins est-il nécessaire de procéder à une nouvelle étude de la question. Placé en face d'une Europe belliqueuse, Napoléon s'est-il défendu plus qu'il n'a attaqué ? Considéré depuis cent ans comme l'incarnation de la politique

1. Voyez la *Revue*, tome III, p. 107.
2. Voyez ci-dessus, p. 74 à 76.

de violences, comme le « dieu de la guerre », a-t-il pu, à Sainte-Hélène, protester à bon droit contre le reproche de l'avoir trop aimée?

M. Arthur-Lévy, auteur d'un livre sur *Napoléon intime*, a tenté de résoudre ce problème. Pour y parvenir, il fallait, à notre avis, sans retracer dans le détail l'histoire diplomatique de l'Europe au début du XIXe siècle, reprendre successivement les parties essentielles de cette histoire, suivre, à la lumière des renseignements fournis par les travaux et les recueils récents, la part personnelle prise aux événements par le général, par le consul, par l'empereur; cette sorte de revue une fois terminée, il était possible de caractériser l'orientation générale de la politique de Napoléon, et de déterminer jusqu'à quel point cette politique a été ce qu'il voulait qu'elle fût. Certes, dans l'état actuel des travaux spéciaux, une telle synthèse ne saurait être définitive : ne ferait-elle que rendre plus sensibles les lacunes de nos connaissances, qu'elle ne serait pas inutile; et d'ailleurs les publications de textes, si insuffisantes qu'elles soient encore, ne sont pas si peu nombreuses que quelques-unes de ses parties au moins ne puissent avoir une valeur durable.

Ce plan n'a point été celui de M. L. A vrai dire, on discerne malaisément celui qu'il a adopté. La préface n'en parle pas; l'auteur prévient simplement qu'il a cru « devoir attribuer dans ce travail une place importante aux rapports de Napoléon avec la cour de Berlin ». Le livre lui-même se compose de huit chapitres; le premier traite des rapports de la France avec la Russie et la Prusse de 1799 à 1801; le second, de la conclusion et de la rupture de la paix d'Amiens; les six autres, de la politique européenne, surtout au point de vue franco-prussien, jusqu'à la fin de l'année 1806. L'exposé est clos par quelques réflexions générales qui occupent les deux dernières pages. Pourquoi est-il arrêté brusquement à cette date? M. L. a-t-il pensé que l'ouvrage de M. Vandal, qui a pour point de départ l'année 1807, constitue la suite naturelle du sien? Se propose-t-il de publier un second volume? Il a omis de le dire. — Tel qu'il est, abstraction faite d'une continuation éventuelle, son livre tient beaucoup moins qu'il ne promet; sous le titre de *Napoléon et la paix*, c'est en réalité une étude sur les relations de la France et de la Prusse entre 1800 et 1806, étude trop limitée pour que ses résultats puissent servir à fonder des conclusions générales.

Ce rétrécissement inattendu du sujet est le défaut capital. L'ouvrage en a d'autres.

Sauf dans le chapitre consacré à la paix d'Amiens, vraiment trop superficiel, la documentation de M. L. paraît, sinon abondante, du moins suffisante. L'auteur a travaillé aux Archives des Affaires étrangères; il a

connu les recueils essentiels. Mais on peut craindre qu'il les ait utilisés avec légèreté. A la vérification, sur 19 citations de la *Correspondance de Napoléon* qui figurent dans les 200 premières pages, 9 seulement ont été trouvées rigoureusement exactes, et encore les références de deux d'entre elles sont-elles erronées [1]. D'autres citations de la *Correspondance* prises au hasard ne témoignent de plus de soin ni dans la copie (pp. 409, 439), ni dans l'établissement des renvois (p. 439). De telles découvertes sont inquiétantes. — Les titres des livres ne sont pas toujours cités avec précision : par exemple (p. 433) celui de A. Himly sur la *Formation territoriale des États de l'Europe centrale*. — La composition est défectueuse. Les chapitres sont massifs ; les passages principaux sont noyés dans des longueurs [2]. Dans la deuxième partie, les détails sur la cour de Prusse (p. 75 sqq.), sur les opérations militaires de 1805 et 1806 [3] pourraient manquer sans le moindre inconvénient. Par contre on regrette que l'auteur ait traité rapidement de grosses questions, comme l'affaire d'Anspach (p. 458) et surtout la rupture de la paix d'Amiens (chapitre II). Il n'a pas su choisir entre une synthèse et un exposé complet : cette indécision a passé dans le livre ; elle n'est pas sans fatiguer le lecteur. — Le style, convenable dans l'ensemble, présente des bizarreries, des négligences, et une fâcheuse tendance au lyrisme [4].

Enfin, chose grave, l'auteur n'est point impartial. Sa vive admiration pour Napoléon obscurcit sa vue, et lui dicte des jugements contestables, notamment sur l'exécution du duc d'Enghien (p. 200 sqq.), sur la sincé-

---

1. Les citations non littérales sont celles des pp. 32, 91, 108, 128, 129, 131, 162, 180, 183, 197-198. Les références inexactes sont celles des pp. 38, n. 2, et 149, n. 2. — Sur les 19 textes cités, 18 se trouvent dans la *Correspondance* en 32 volumes ; le 19e est tiré du recueil de L. Lecestre.

2. C'est aux pp. 96 et 256 sqq., qu'il faut aller chercher, au milieu de l'exposé des faits, l'expression synthétisée de la doctrine de l'auteur.

3. Pourquoi faire en 10 pages (393 à 402) un récit banal de la bataille d'Austerlitz, en rééditant la légende des Russes engloutis dans les marais, et en fixant au 1er décembre 1805 la conception par Napoléon des « principes dont l'application... renouvela les règles de l'art de la guerre » ? — Toute la fin est encombrée de détails, oiseux en l'espèce, sur la campagne de 1806.

4. P. 217 : « Par son ton embarrassé, le *boniment épistolaire* qui fut *servi* au Tsar. . » — P. 234 : « Il [Napoléon] tient essentiellement à ce qu'*on n'ait pas l'air de gens mal élevés.* » — P. 336 : « Tel était, *peu joli de nulle part*, l'allié que Napoléon... » — P. 516 : Les princes allemands « avaient creusé la fosse vers laquelle, en ce mois de juillet 1806, s'inclinait, en tant qu'institution, le corps agonisant de l'Empire germanique ». — P. 518 : « Les écrivains les moins disposés à *louanger* la politique impériale... » — P. 539. (Il s'agit de Napoléon) : « Véritable chef d'armée, dans la plus haute et la plus complète acception du mot, son même regard, qui a entrevu le sommet glorieux d'une entrée à Berlin, a plongé du même coup dans la giberne du dernier soldat pour y constater la présence de l'aiguillette réglementaire. » — Comme exemples de lyrisme, voy. les passages concernant la reine de Prusse (p. 78 sqq., 486 sqq.), et le récit de la bataille d'Iéna (p. 590 sqq.).

rité des préparatifs de Boulogne (pp. 242, 307). Son livre est une apologie. Tandis qu'il traite durement les gouvernements étrangers, M. L. trouve, dans son indulgence pour Napoléon, des explications, des excuses à ses abus de pouvoir les mieux caractérisés. Les exemples abondent, et nous devons renoncer à les citer. M. T. va jusqu'à reprocher à Napoléon d'avoir montré de la faiblesse dans l'affaire du traité d'Oubril, et d'avoir pris le temps, alors qu'un « refus hautain et péremptoire s'imposait... de broyer douloureusement dans son cœur ses révoltes d'amour-propre et ses rancunes » (pp. 529-530).

Capable de pareilles exagérations, il n'est pas étonnant que M. L. ait dépassé son but, et que, d'une idée juste, il ait, à l'outrer, fait un paradoxe. Dire que, dans la lutte entre la France et les coalitions, les adversaires sont en proie à la même passion belliqueuse, et que les puissances et Napoléon mettent une ardeur égale, l'un à défendre, les autres à attaquer l'hégémonie acquise à la France par la Révolution, c'est tirer de l'examen des faits une judicieuse constatation. Mais c'est dépasser la mesure, ou jouer sur les mots, ou, à tout le moins, émettre une hypothèse vaine, que de représenter Napoléon comme n'ayant eu « pour objectif que la conclusion d'une paix équitable, solide, accordant à la France le rang qui lui était dû », et de voir dans les coalitions des obstacles contre lesquels ses « efforts pacifiques » vinrent successivement « se buter ». Ce n'est pas sans de bonnes raisons, quoi qu'en pense M. L., que le nom de Napoléon « a été, pendant près d'un siècle, le symbole des horreurs de la guerre ». Quelles que soient les responsabilités des puissances, et si variés qu'apparaissent, d'autre part, les domaines où s'est exercée son activité, Napoléon n'en reste pas moins l'homme créé pour la guerre et élevé par elle, le réaliste puissant prompt à recourir à la force. M. Sorel, dans l'étude sur *la Paix d'Amiens*, à laquelle nous avons fait plus haut allusion, a exprimé en termes heureux ce qu'il faut, sans doute, penser de « Napoléon pacifique » : « ...L'homme d'État, en Bonaparte, était l'homme appris, l'homme civilisé, sa conquête sur lui-même, la maîtrise de son génie, et il en tirait son principal orgueil ; mais le guerrier, le conquérant, étaient l'être primitif, l'être d'instinct, l'expansion naturelle de son génie. Il sentait les coalitions se nouer sous terre, comme d'autres, dit-on, entendent l'herbe pousser. Et il était toujours prêt à partir, se trouvant, à la guerre, dans son élément, sûr de lui, maître des affaires, avec un objectif, la bataille, et une solution, la victoire. L'y provoquer fut toujours chose facile à ses adversaires, et le moyen le plus sûr était de paraître croire et surtout de dire qu'il redoutait la lutte. Les Anglais, en 1802, se servirent de ce moyen avec une habileté consommée. » Il y a tout lieu de penser

que les études en cours sur la politique européenne, entre 1803 et 1815, n'amèneront pas, sur le rôle propre de Napoléon, à des conclusions sensiblement différentes [1]. — P. Caron.

E. Guillon. **Les guerres d'Espagne sous Napoléon**. Paris, Plon, 1902. In-18, IX-364 p.

S'étant avisé qu'il n'existait pas, en français, d'histoire sommaire de la guerre de la Péninsule, M. G. a entrepris de combler ce vide de notre littérature historique. Il n'a pas prétendu faire œuvre d'érudit, et il n'a pas vu, dit-il loyalement, de documents inédits. Il a reculé devant le dépouillement de ceux qui sont conservés aux Archives de la Guerre et « qui n'emplissent pas moins de 300 cartons », affirme-t-il au hasard (p. III : il n'y en a pas 150). Les 33 cartons (et non « dossiers », comme dit M. G.) des Archives nationales ne l'ont pas attiré davantage. Il a voulu seulement « replacer ces guerres dans leur cadre particulier et naturel, les raconter d'une façon claire, rapide et sommaire, sans prétention technique ni théorie ». Noble ambition, et très légitime : on peut, en effet, écrire un bon livre de vulgarisation sur les guerres d'Espagne, en se servant bien des documents imprimés. C'est encore là un labeur considérable ; pour nous permettre de mieux en juger, l'auteur a placé une bibliographie au commencement de son volume.

Il eût mieux fait de s'abstenir : cette bibliographie mentionne des ouvrages insignifiants, mais elle en omet d'importants, comme les Mémoires de Miot de Melito, qui fut un familier de Joseph ; pour écrire le chapitre sur les prisonniers de guerre français, M. G. eût bien fait de voir les Souvenirs du colonel Vigo-Roussillon, qui donnent des détails si intéressants sur les prisons de Cadix, et qui ont été publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, qu'il n'est pas très difficile de trouver. Mais surtout cette bibliographie révèle une singulière ignorance du sens des mots : M. G. range parmi les « sources françaises » ou « espagnoles » tous les ouvrages écrits sur les guerres d'Espagne, y compris ceux de seconde main, comme Thiers et Arteche [2]. Il est donc naturel qu'il oublie Baumgarten et Bernhardi : car il lui faudrait avoir une section intitulée « Sources allemandes », ce qui serait singulier. D'ailleurs, dans sa bibliographie, M. G. n'apprécie guère les livres qu'au point de vue de la couleur et du style

1. Ce compte rendu était écrit lorsque nous est parvenu le numéro récent de l'*Historische Vierteljahrschrift* contenant l'article de G. Roloff que nous analysons d'autre part, p. 149.

2. Nous signalerons en passant à M. G. l'apparition d'un 11e volume en 1899, d'un 12e en 1901, d'un 13e en 1902, de l'*Historiu militar de España*. Il aurait dû connaître au moins le 11e et le 12e.

Un historien doit aussi faire quelque cas de l'exactitude. M. G. n'en a cure. Il accepte sérieusement la valeur de récits et d'anecdotes pris dans Marbot, auquel il n'est plus guère permis d'accorder la moindre créance. Il se sert des bulletins de l'armée d'Espagne, des proclamations de l'Empereur, du Mémorial. Mais il ignore la Correspondance, ou du moins il paraît l'ignorer. Je ne sais s'il a ouï dire que, dans ses deux volumes, M. Lecestre ait publié un grand nombre de lettres de Napoléon qui sont capitales pour l'histoire des guerres d'Espagne. M. G., qui oublie tant de documents, se sert bien mal de ceux qu'il connaît : voulant raconter la scène faite par l'Empereur à Valladolid au général Legendre (janvier 1809), il reproduit, d'après Thiébault, le discours de l'Empereur, et nous avertit en note que « Savary avait déjà raconté la scène, mais froidement. Elle prend dans Thiébault un éclat et un relief saisissants » (p. 69, n. 1). Voilà de l'excellente critique de textes. Et sur quoi s'appuie M. G., quand il déclare que Napoléon quitta l'Espagne en 1809, non parce qu'il prévoyait une rupture avec l'Autriche, mais parce qu'il « avait assez du pays, des gens, de la tâche entreprise » (p. 104) ?

Il est vrai, en somme, qu'il faudrait quelque naïveté pour demander le souci de l'exactitude à un auteur qui conclut son livre par des phrases comme celles-ci : « L'idée de rattacher l'Espagne à la France n'avait en soi rien que de très politique... La donation de Charles IV était aussi valable que le testament de Charles II, et Napoléon ne montra que la brusque impatience d'un héritier trop pressé. Il fallait donc faire de l'Espagne ce qu'on avait fait de l'Italie : la rattacher fortement à la France et unir les trois nations sœurs dans une « triplice » latine qui aurait fermé la Méditerranée aux Anglais » (p. 353).

M. G. n'a donc pas, je pense, tenu beaucoup à faire œuvre d'historien. Mais il a eu d'autres ambitions : il a désiré, en racontant ces guerres, « en rendre, si possible, la couleur » ; il a fait précéder son livre « d'un pèlerinage à nos principaux champs de bataille ».

Hélas ! Il est regrettable que M. G. ait vu l'Espagne ; il eût mieux valu qu'il ne fût pas tenté de la décrire. La description géographique qu'il place, on ne sait pourquoi, au milieu du deuxième chapitre (p. 42 et suiv.) est digne d'un autre âge : la Sierra de Guadarrama est l' « épine dorsale » du plateau de Castille. Le Tage et le Douro, qui coulent dans de profonds cañons, ont des vallées « favorables aux évolutions militaires », etc.

De plus, M. G. profite de ses souvenirs pour couper son récit par des descriptions fort inutiles de l'état actuel des villes où l'on se battit il y a un siècle. Il n'a pas su choisir entre le genre historique et le genre

« impressions de voyage ». Qu'importe à la défaite de John Moore que M. G. se soit assis sur un coteau, près de La Corogne, « pour évoquer devant cette tombe solitaire la campagne de 1809 et pour sentir monter » autour de lui « dans le silence, la mélancolie de ces souvenirs » (p. 108)? Suchet a-t-il pris Tarragone parce que « peu de villes laissent une impression plus profonde de majesté déchue et de mélancolie » (p. 269)? Pour qu'un livre de vulgarisation soit utile, il doit contenir tout l'essentiel, et rien de plus.

Mais pour cela il faut composer, et M. G. ne s'en soucie guère : son procédé constant consiste à rattacher un développement à un mot, et non à une idée. Il ne peut, à propos d'un combat, nommer un officier, sans nous informer de ce qui lui adviendra par la suite : « Toute la brigade anglaise se retourna contre nos chasseurs, qui furent sabrés, pris ou noyés en essayant de retraverser l'Isla. Lefebvre-Desnouettes tomba lui-même aux mains des Anglais, qui le gardèrent prisonnier plusieurs années. Mais il était à Waterloo » (p. 103). Le procédé est constant ; sans cesse d'inutiles digressions interrompent le récit ; et à quoi servent les notes, sinon à décharger le récit des renseignements qui risquent de le ralentir ?

Enfin, M. G. abuse vraiment des citations : les textes qu'il donne sont insignifiants, longs et nombreux. Un quart du livre est fait de fragments de bulletins ou de proclamations, qui n'apprennent rien, mais qui occupent de la place. Il est vrai que M. G. ne paraît pas avoir tenu à se conserver le plus d'espace possible. N'ayant que peu de choses à dire, il a rempli comme il a pu le nombre de pages nécessaire pour faire un in-18. Les gens du monde, qui désirent « connaître notre épopée militaire » achèteront peut-être le livre ainsi bâclé, mais les historiens pourront se dispenser de le lire. — P. Conard.

M.H. Weil. **Le Prince Eugène et Murat, 1813-1814. Opérations militaires. Négociations diplomatiques.** Paris, A. Fontemoing, 1902. 5 vol. in-8 : t. Ier, x-492 p. (carte) ; t. II, 606 p. (2 cartes) ; t. III, 695 p. (2 cartes) ; t. IV, 620 p. (3 cartes) ; t. V, 223 p.

Frappé de l'abandon où ont été laissés jusqu'ici, en France et à l'étranger, les événements militaires et diplomatiques dont l'Italie a été le théâtre en 1813 et 1814, M. W. a voulu les étudier[1]. Pendant dix ans, il a dépouillé les fonds des Archives nationales, des Archives de la Guerre, des Affaires étrangères, du *Record Office*, du *K. und K. Kriegsarchiv*, du

1. M. W. est déjà connu par un travail remarquable sur *La cavalerie des armées alliées* en 1813. L'étude sur la *Guerre de succession d'Autriche*, qu'il publie actuellement dans le *Journal des sciences militaires* sous le pseudonyme de : Major Z., mérite la même appréciation.

Haus-, Hof- und Staatsarchiv de Vienne, les archives publiques de l'Italie et nombre de collections privées ; et il vient de donner, en cinq volumes parus coup sur coup, le résultat de ses recherches. En voici succinctement le contenu : T. 1er. Situation générale en mai 1813. Préparatifs militaires de l'Italie et de l'Autriche. Opérations en Carinthie, Carniole, Croatie et Istrie, du 17 août au 7 septembre. Combats de Villach, de Rosegg, de Feistritz. — T. II. L'offensive de Hiller. L'évacuation de l'Illyrie. Opérations en Carinthie, Carniole, Dalmatie et Tyrol, du 1er septembre au 11 octobre. Combats de Rosegg et Tarvis. De l'Isonzo à l'Adige, du 12 octobre au 9 novembre 1813. — T. III. Le vice-roi à Vérone. Hiller remplacé par Bellegarde. Combats de Caldiero, de San-Michele et de Boara (9 novembre-14 décembre). L'entrée de Murat dans la coalition. Négociations. Traité d'alliance avec l'Autriche. Armistice avec l'Angleterre (15 décembre 1813-4 février 1814). — T. IV. La bataille du Mincio. La déclaration de guerre du roi de Naples (4 février-15 février). La dernière phase de la campagne. Les opérations sur la rive droite du Pô (16 février-juin 1814). Convention de Schiarino-Rizzino et son exécution (d'avril à juin 1814). — Le t. V contient les pièces justificatives et la table des matières du t. IV, ainsi qu'une liste générale des livres consultés.

Dans chaque volume, les événements sont présentés suivant l'ordre chronologique : à une journée correspond un paragraphe, précédé d'un sommaire ; le bas des pages est garni de références nombreuses, minutieusement établies. Des renseignements et pièces complémentaires sont fournis en appendice : documents importants cités *in extenso*, états de services des principaux personnages français et étrangers, notamment des militaires. A la fin de chaque volume, on trouve une table des matières et un index alphabétique des noms cités. La bibliographie contenue dans le t. V ne rendra pas les services qu'on pouvait en attendre, parce qu'elle est mal faite, l'indication des ouvrages étant réduite à l'énoncé du titre, sans signalement bibliographique.

L'ouvrage de M. W. dénote une rare puissance de travail. On s'étonne que l'auteur n'ait pas mis plus de dix ans à réunir et à disposer cette masse énorme de matériaux. Il semble bien que le sujet est épuisé, et que cette vaste enquête n'aura pas à être refaite. Peut-être reprochera-t-on à M. W. d'avoir trop accentué l'allure savante de son livre. Il est certain que ces volumes compacts, bourrés de détails et de notes, empreints de la monotonie qu'engendre un exposé strictement chronologique, sont d'une lecture laborieuse ; mais les historiens, qui ont avant tout besoin d'études solides et utilisables, sauront gré à M. W. de leur avoir fourni,

précisément grâce à cet appareil d'érudition dont il n'a pas craint de charger son ouvrage, un remarquable instrument de travail. Au surplus, les idées générales ne font pas défaut, et soit dans le commentaire des opérations militaires, soit dans l'introduction et la conclusion, M. W. a montré qu'après une analyse minutieuse des documents, il était capable de synthèse.

Le style est satisfaisant, parfois un peu lourd. A part quelques notes discordantes dans les premières et les dernières pages, il offre les qualités requises de mesure et de sang-froid.

Nous ne pouvons songer à résumer ici le long exposé de M. W. et à montrer combien cette campagne de huit mois, bien qu'elle ne présente qu'une action importante, la bataille du Mincio, méritait, au seul point de vue militaire, d'être racontée. Très justement, à notre sens, M. W. l'a embrassée dans son ensemble, menant de front l'étude des événements militaires et celle des événements diplomatiques, et précisant la place et le rôle des affaires d'Italie dans la crise qui emporta l'empire napoléonien. Nous ferons mention spéciale des chapitres qui concernent la défection de Murat. Dans son récit des « négociations de Ponza », M. W. emploie des documents ignorés avant lui, d'où il ressort que, dès le mois de mai 1813, avant de pouvoir s'excuser sur le dépit que lui causa la nomination d'Eugène au commandement de l'armée d'Italie, Murat négociait avec l'Angleterre. Très important est le chapitre VI du tome III, consacré à « l'entrée de Murat dans la coalition ». La fin de ce tome III et tout le tome IV présentent un intérêt particulier : ils traitent de la période finale, celle où le succès militaire étant assuré, les préoccupations politiques passent au premier plan.

En somme, ouvrage considérable et d'une haute valeur scientifique. — P. Caron.

Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie avec leurs gouvernements, de 1814 à 1830, publiée par A. Polovtsoff, président de la Société impériale d'Histoire de Russie; tome Ier, 1814-1816. Saint-Pétersbourg, Édition de la Société impériale d'Histoire de Russie; Paris, Conard, 1902. In-4, xv-772 p.

M. P., dans sa Préface, attribue quelque intérêt d'actualité à cette publication; il rêve ou du moins il désire quelque union des puissances européennes, inspirée de la Sainte-Alliance, nécessaire à la paix et à la prospérité générale; il prêche sous Nicolas II une reconstitution de la grande famille européenne, comme celle à laquelle travailla jadis Alexandre Ier.

Nous n'avons pas gardé en France le même aimable souvenir de ce temps où la France, écrasée par les Alliés, déchirée par les dissensions civiles et religieuses, était réduite à se faire la vassale de la politique russe.

La publication que nous avons sous les yeux commence le 4 avril 1814, à la lettre de créance du général Pozzo di Borgo, nommé commissaire général de l'empereur Alexandre Ier près le Gouvernement provisoire à Paris; le volume se termine le 31 décembre 1816, en pleine opération diplomatique, abandonnant le lecteur au milieu de l'intérêt des questions engagées : intervention des Puissances entre l'Espagne et le Portugal; projet de ligue maritime sous la direction de l'Angleterre; projet de réduction de l'armée d'occupation en France. Ce défaut disparaîtra par la publication du second volume. — L'ouvrage est suivi d'une table des noms propres et d'une table des correspondants. Une table méthodique, résumant le sens des dépêches, serait beaucoup plus utile; la correspondance de Napoléon est bien plus commode à consulter, grâce à son répertoire chronologique; celle-ci, destinée aussi à être un précieux instrument de travail, sera d'un emploi très laborieux; faudra-t-il donc relire tout l'ouvrage pour retrouver les pièces dont on aura besoin ? Un répertoire méthodique serait d'autant plus nécessaire que l'ordre chronologique invariablement suivi et le croisement des correspondances échangées de Paris à Saint-Pétersbourg ou à Vienne, de Vienne et de Saint-Pétersbourg à Paris ou Bruxelles, entraînent forcément un continuel désordre des faits. Il faut regretter aussi que l'origine exacte des pièces ne soit pas indiquée, qu'elles viennent des Archives de la Chancellerie russe ou de celles du Ministère des Affaires étrangères à Paris. — Les documents reproduits n'ont pas tous la même valeur. Les dépêches du comte de Noailles, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, sont assez insignifiantes; celles du comte de La Moussaye, chargé d'affaires pendant l'absence de l'ambassadeur, renferment des renseignements plus curieux sur l'état intérieur de la Russie et sur l'influence d'Araktchéef. Le plus important personnage de cette correspondance est, de beaucoup, le général Pozzo di Borgo : sur 587 numéros, 372 viennent de lui ou lui sont adressés. Le dépouillement en est intéressant; nous serions heureux de corriger ainsi en quelque façon l'absence de table des matières; il peut se distribuer tout naturellement en trois périodes : la première Restauration; — les Cent-Jours; — la seconde Restauration jusqu'au 31 décembre 1816.

I. — L'ouvrage commence par les conseils assez hautains et insupportables adressés par Alexandre Ier à Louis XVIII pour lui apprendre à

gouverner en s'accordant avec la *volonté nationale* (n° 2, p. 2). Pozzo di Borgo intervint personnellement dans la rédaction de la Charte, ainsi qu'il résulte de l'*opinion particulière du général Pozzo di Borgo, remise à M. de Moutesquiou, ministre de l'Intérieur et membre de la Commission chargée du projet de constitution* (n° 7, p. 7-9). Le tsar voulut dès lors imposer Caulaincourt comme ministre à Louis XVIII; il exprima des plaintes formelles contre le refus obstiné qu'y fit le roi de France (n° 21, p. 23). Il est évident que Talleyrand et Louis XVIII ne penchaient pas alors du côté de la Russie, mais bien plutôt du côté de l'Angleterre. Un projet de mariage échoua entre le duc de Berry et la grande-duchesse Anne. « En vérité, je suis au désespoir que, dans toutes nos communications avec cette cour, il y ait eu jusqu'à présent un commerce réciproque de *non* presque sans interruption. » (Lettre particulière de Pozzo di Borgo à Nesselrode, n° 43, p. 53.)

Cependant le diplomate russe faisait des observations judicieuses sur la situation intérieure de la France, sur l'état d'esprit des militaires : « Les militaires français en général sont une population à part. Ils regardaient également les pays étrangers et leur propre patrie comme une loterie sur laquelle ils avaient des billets gagnants; ils ont de la peine maintenant à s'avouer qu'ils appartiennent à la nation et qu'ils ne peuvent plus se séparer d'elle et de ses intérêts » (n° 55, p. 67). Il était d'ailleurs convaincu que cela passerait, que « si Napoléon venait à reparaître, excepté quelque portion de l'armée, tout le monde en serait effrayé et qu'on accourrait pour l'exterminer; mais chacun s'en sert en attendant comme d'un épouvantail contre le trône » (n° 77, p. 91). Il est ici quelque peu question du « système combiné » de la France avec l'Autriche et l'Angleterre contre la Prusse et la Russie; Pozzo di Borgo était naturellement mal au courant. Il ignora longtemps le traité secret du 3 janvier 1815; la connaissance de ce traité pendant les Cent-Jours émut vivement le gouvernement russe et faillit changer ses bonnes dispositions à l'égard de Louis XVIII. Pendant le congrès de Vienne, l'intérêt de cette correspondance fut beaucoup moindre : Boutiaguine et Jaucourt, restés à Paris, n'étaient que des « doublures » ; Boutiaguine s'intéressa surtout à l'enterrement de Mlle Raucourt à l'église Saint-Roch par la foule, malgré l'opposition du clergé (n° 139, p. 139), ou à la cérémonie expiatoire du 21 janvier 1815 à Saint-Denis (n° 140, p. 141).

II. — La plupart des étrangers ne comprirent rien à la révolution des Cent-Jours. « Ce qu'il y a d'incroyable, écrit Boutiaguine à Nesselrode, c'est que le peuple désire de revoir Bonaparte. On a entendu ce vœu

insensé dans la bouche de conscrits échappés aux boucheries de Bonaparte, de pères qui ont perdu leurs fils à la guerre ou qui se sont ruinés pour les tirer de la conscription. Le peuple aime toujours les tyrans quand il les a perdus » (n° 155, p. 154). Le bruit court que le retour de Napoléon a été préparé par quelque puissance étrangère, qu'il est la conséquence des difficultés survenues à Vienne entre les Alliés. Cependant « l'usurpateur » gagne du terrain : « Napoléon s'avance vers Paris, les torches révolutionnaires à la main. La lie du peuple est pour lui, ainsi que l'armée » (n° 173, p. 168). Boutiaguine, qui s'exprime ainsi, comprend donc très bien qu'il s'agit d'un retour offensif de la Révolution, que cela « devient une cause européenne », que « les puissances étrangères doivent se hâter d'étouffer le mal dans son principe, qui peut de nouveau miner toutes les bases de l'ordre social » (n° 176, p. 170). Ce n'est plus « une lutte entre Bonaparte et la maison de Bourbon, mais l'amour du pillage et de la violence contre la propriété et les lois » (n° 178, p. 172).

Louis XVIII effrayé se jeta enfin dans les bras de la Russie, qui lui pardonna le traité secret du mois de janvier précédent (17 avril 1815); c'est la date de tout un changement dans la politique extérieure de la Restauration (Pozzo di Borgo à Nesselrode, n° 193, p. 183). Pozzo di Borgo prit alors sa résidence à Bruxelles. Il eut à demander, de la part de son gouvernement, des subventions supplémentaires à l'Angleterre; car les puissances continentales étaient de nouveau comme des mendiantes autour du gouvernement de Londres (n° 202, p. 193; n° 217, p. 213; n° 222, p. 221). Les Alliés comprirent aussitôt, au milieu de cette crise, la nécessité de rester unis et de soutenir Louis XVIII seul : « Si nous sortions de cette règle, écrit Pozzo di Borgo, on ne saurait plus où s'arrêter; tout autre établissement, même s'il était tiré de la famille des Bourbons, ne serait qu'un pacte avec les Jacobins, et ce chef, quel que soit le titre qu'on lui donnerait, un instrument entre leurs mains. La nature de ce gouvernement continuerait d'être révolutionnaire et ses dangers pour l'Europe les mêmes contre lesquels nous combattons depuis vingt ans, quoique sous des formes différentes » (n° 204, p. 196). Mais il était nécessaire aussi que Louis XVIII modifiât son système de gouvernement, formât à l'avenir son ministère conformément à la constitution; c'est le principe de la politique qui sera pendant de longs mois celle de la Russie; cf. à ce sujet le *Mémoire lu à l'Empereur à Vienne* le 3 mai 1815 : « Afin de détacher de Bonaparte et de rallier au roi le parti dominateur, il est nécessaire de reconnaître en principe le droit qu'a la nation de se donner un acte constitutionnel. » Il serait utile à la France et à l'Europe que le roi arrivât en

France au milieu de ses alliés « non pour être replacé sur le trône par la force des armes, mais pour y être élevé par les suffrages libres de la nation, comme il le fut naguère par ses vœux » (nº 214, p. 211). Car les agissements de Louis-Philippe d'Orléans étaient suspects; il se tenait très réservé à Londres; il refusait de venir en Belgique pour rentrer en France avec les étrangers (nº 236, p. 233).

Cependant le dénouement approchait. Il ne faut pas s'en rapporter à Pozzo di Borgo pour le récit des batailles, notamment pour celui de la bataille de Quatre-Bras où il raconte que Napoléon commandait et que Wellington eut la cuisse fracassée (nº 266, p. 266). Pozzo di Borgo travailla, dit-il, à la rédaction de la Déclaration de Cambrai (nº 273, p. 275). Une députation des deux Chambres françaises fit alors une démarche auprès de Wellington en faveur du duc d'Orléans, qui serait en France, disait-elle, beaucoup plus populaire que Louis XVIII; Wellington répondit « qu'un changement de dynastie rendrait le gouvernement essentiellement révolutionnaire et soumis à l'armée, et, en conséquence, disposé à entreprendre de nouvelles guerres, que si l'esprit de parti en France prévalait au point de vouloir se donner un pareil chef, les puissances alliées chercheraient dans des concessions de territoire les seules garanties qui pourraient établir leur sûreté sur des bases solides » (nº 274, p. 277). Les députés en furent déconcertés. Et ainsi, la seconde Restauration de Louis XVIII eut pour corollaire le respect, du moins en principe, de l'intégrité du territoire.

III. — La condition de cette intégrité était donc que la France cesserait d'être le pays de la Révolution et que le gouvernement de Louis XVIII en éviterait toutes les causes, en évitant les fautes de la première Restauration. Ce fut la raison de l'occupation étrangère et de la surveillance que les Alliés continuèrent d'exercer sur la France pendant plusieurs années, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs. Les dépêches de Pozzo di Borgo sont évidemment une des sources essentielles de cette histoire; il y faudrait joindre d'ailleurs les sources prussiennes, anglaises et autrichiennes. Sous cette réserve, il y a ici des renseignements intéressants à dépouiller.

On sait les colères du maréchal Blücher et sa brutale conduite dans l'occupation de Paris; la politique des Alliés en fut quelquefois difficile (nº 286, p. 290; nº 309, p. 314); les intrigues de Fouché; les négociations du second traité de Paris; les influences rivales de Nesselrode et Capo d'Istria; les projets attribués au tsar sur la Turquie (nº 323, p. 328; nº 412, p. 455). Surtout il convient de s'arrêter sur la lutte d'influence

engagée à la cour de France entre la Russie et l'Angleterre. La chute de Talleyrand était une défaite de l'influence anglaise ; l'avènement du duc de Richelieu était une victoire ds l'influence russe. Le duc de Wellington, commandant en chef de l'armée d'occupation, en témoigna de l'humeur, surtout lorsque la cour lui eut marqué de la froideur après le déménagement des Musées. « Si malheur arrivait aux Bourbons, disait l'ambassadeur anglais, sir Charles Stuart, l'indignation nationale en Angleterre aurait empêché même la bonne volonté des ministres de faire de nouveau tirer l'épée pour eux » (n° 312, p. 420 ; n° 341, p. 346). Et les Anglais peut-être désirèrent alors une nouvelle crise politique en France ; mais il faudrait d'autres documents pour confirmer ceux-ci, pour suivre notamment les ambitieuses intrigues du duc d'Orléans (n° 355, p. 367).

Pozzo di Borgo eut alors une grande influence à la cour de Louis XVIII ; il en fut comme le directeur politique, et il semble avoir donné de bons conseils et avoir été souvent écouté, même en des circonstances particulièrement graves. Il combattit de son mieux les passions haineuses des ultra-royalistes et de la camarilla du comte d'Artois. Les alarmes que les députés de la Chambre introuvable donnèrent aux Alliés firent retarder l'évacuation de la capitale par la garnison anglaise (n° 351, p. 361) : « Ou il faut que le Roi et son ministère se prononcent contre l'influence de Monsieur, ou ils doivent s'attendre à se trouver enveloppés dans des difficultés capables de tout entraîner à une perte certaine » (n° 353, p. 365). Et encore : « L'imprudence des adversaires du duc de Richelieu qui composent l'antichambre de Monsieur est réellement révoltante... Ils se proposent de gouverner la France, en dépit d'elle-même et de l'Europe, par des gens qui sortent de la sacristie ou qui mériteraient d'aller tout droit à la maison des fous » (n° 359, p. 371).

Pozzo di Borgo vit avec une remarquable perspicacité le danger qu'il y avait à vouloir rendre au clergé son autorité d'autrefois : « L'amélioration du sort temporel du clergé est une chose désirée de tout le monde ; mais le projet d'en faire un pouvoir dans l'État, comme des gens insensés le prétendent, est un abîme dans lequel le clergé, la couronne et tout ce qui reste d'ancienne noblesse, pourraient être engloutis ; ... de tous les pays de l'Europe, la France est le moins propre à se laisser guider maintenant par une influence que l'on supposerait venir des autels » (n° 370, p. 387). L'ambassadeur du tsar encouragea le roi à se débarrasser de la Chambre introuvable ; dès le 6 février 1816, ce fut l'objet d'un important *Rescrit de l'empereur Alexandre* lui-même et d'une note de Nesselrode (n°s 388-389, p. 405-413). Cf. aussi *Rapprochement entre les vues des Alliés à l'égard de*

la restauration de la royauté en France et de la marche de ce gouvernement (n° 450, pp. 509-512). Ce fut alors une lutte ardente entre la majorité ultra-royaliste et le ministère, celle-là soutenue par le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, celui-ci par le gouvernement russe et par Louis XVIII ; elle dura jusqu'au mois de septembre 1816. Les dépêches de Pozzo di Borgo apportent une contribution importante à cette histoire : cf. notamment n° 423, p. 479-475. La Chambre fut prorogée le 30 avril jusqu'au 1er octobre. Le gouvernement parut d'abord disposé seulement à la renouveler par cinquième. M. de Vaublanc fut remplacé au ministère de l'Intérieur par M. Lainé (n° 437, p. 494). La tranquillité se rétablit peu à peu par l'éloignement même des députés. Le gouvernement français demanda, pour fortifier encore sa situation à l'intérieur, que l'armée d'occupation fût réduite de 30.000 hommes ; les Alliés remirent leur consentement au temps où le calme paraîtrait garanti par les dispositions plus sages de la Chambre renouvelée. Pozzo di Borgo insista pour que la Chambre fût non seulement renouvelée d'un cinquième, mais dissoute et soumise à des élections générales (n° 469, p. 542 ; n° 484, p. 561). Ce fut l'objet d'une pièce importante du 21 juillet 1816 : *Questions remises par le général Pozzo di Borgo au duc de Richelieu* (n° 495, p. 579-583). — Voir encore l'opinion de l'empereur Alexandre sur ce sujet dans une dépêche de Nesselrode du 21 août 1816 (n° 510, p. 601) On sait que la Chambre introuvable fut dissoute par ordonnance du 5 septembre 1816. Il convenait de montrer dans ce « coup d'État », selon l'expression de Pozzo di Borgo, l'action de l'influence russe ; il paraît établi par ces documents qu'elle fut décisive. On sait que les résultats de ce coup d'État furent très heureux pour le ministère Richelieu et que la nouvelle Chambre devait lui être un solide appui ; ce fut le rétablissement du régime régulier de la Charte et le gage d'une longue période de tranquillité.

Pozzo di Borgo y vit la possibilité de resserrer les liens qui unissaient la France et la Russie ; les ambassadeurs ont volontiers l'ambition d'unir le gouvernement qu'ils représentent à celui auprès duquel ils sont accrédités. Il crut deviner la pensée de son souverain, que le tsar voulait fonder avec la France un « système particulier ». Capo d'Istria remit les choses au point et expliqua que « le système que Sa Majesté désirait voir consolidé reposait sur un principe : rendre la France à la famille européenne, pour la famille européenne, non pour telle ou telle combinaison ou équilibre politique » (n° 585, p. 737). « Il est possible, ajoutait-il, que cette paix, fondée par une alliance générale, soit une des belles idées que la perversité humaine relègue dans la sphère des abstractions. » Le

tsar s'y attachait néanmoins; peut-être rêvait-il, sous l'inspiration de la Sainte-Alliance, la fraternité de tous les gouvernements travaillant ensemble au bonheur de tous les peuples. Il fut alors question, comme de nos jours, d'une sorte de désarmement général, ou du moins partiel : cf. le *Mémoire concernant les communications du cabinet britannique pour servir d'instructions à l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale à Londres*, n° 490, p. 570-574. L'Angleterre alors s'inquiétait que le tsar tînt toute son armée sur le pied de guerre. Cependant le Directoire européen fonctionnait alors vraiment et constituait une sorte de tribunal arbitral auquel peut-être il n'y a rien de comparable dans l'histoire : voir le *Mémoire sur la question proposée par le cabinet des Tuileries aux puissances alliées relativement à la réduction de l'armée cantonnée en France*, n° 550, p. 660-665 ; — le protocole de la Conférence des Ambassadeurs du 8 décembre 1816, p. 718-721, notes. — Le même tribunal arbitral fonctionna dans le même temps, lorsque les Portugais du Brésil envahirent sans déclaration de guerre les possessions espagnoles de la région de la Plata et que le gouvernement espagnol porta sa cause devant les Grandes Puissances (n° 581, p. 731).

Le tsar eut peut-être en effet la pensée d'élever seulement la France, en ce tribunal, du rang de justiciable à celui de juge; sans doute pourtant, il voulait ainsi y modifier le chiffre des votants. L'Angleterre essaya d'utiliser autrement cette Sainte-Alliance en formant une ligue maritime qui, sous sa direction, donnerait la chasse aux marchands d'esclaves et aux Barbaresques; la France redouta l'influence que l'Angleterre eût ainsi acquise dans la Méditerranée, et la Russie repoussa avec elle ce projet de ligue maritime (n° 575, p. 716; n° 573, p. 709). Car il n'était pas possible que les intérêts particuliers fussent oubliés parmi les grands intérêts religieux et politiques auxquels Alexandre Ier consacrait ses rêves humanitaires. Lui-même bientôt dut renoncer à ses chimères et faire du réalisme.

Les documents publiés par M. P. jettent quelque lumière sur cet ondoyant personnage à un moment précis de son évolution politique et morale. Pour bien des raisons, donc, cette publication est précieuse. Il convient d'en remercier l'auteur, d'en souhaiter la prochaine continuation, de regretter que la France ne se décide point encore à suivre cet exemple, à entreprendre aussi d'importantes publications de documents d'histoire contemporaine. Nous avons déjà dit ailleurs les grands services rendus aux études historiques par la Société impériale d'Histoire de Russie[1]. — J.-E. Driault.

---

1. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. III, nov.-déc. 1901.

Henri Cordier. **Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1902)**. Tome III : *l'Empereur Kouang-Siu* (*Deuxième partie, 1888-1902*). Paris, Alcan, 1902. In-8, 598 pages.

La lecture de ce volume est beaucoup plus intéressante que celle des deux premiers. C'est que le sujet lui-même est d'une importance particulière; l'histoire de la Chine depuis 1888 est le point culminant de la question étudiée par M. C.; elle est l'histoire du grand assaut donné à la Chine par les puissances occidentales, du conflit entre les deux plus grandes races et les deux plus grandes civilisations du monde. C'est aussi qu'il n'y a presque plus, dans ce volume, des fatigants retours en arrière, des continuels désordres que nous avons signalés précédemment [1]. Le récit est entraîné d'un seul mouvement vers le dénouement dramatique des événements de l'année 1900. Comme dans ses deux premiers volumes, M. C. reproduit, le plus souvent *in extenso*, les documents sur lesquels s'appuie son récit, qui en est parfois alourdi, mais qui en prend un caractère remarquable de solidité scientifique et d'impartialité.

Voici les principaux épisodes de cette histoire. Par un nouveau progrès de l'influence occidentale, les ministres européens exigèrent l'honneur d'être reçus par l'Empereur en audience personnelle; il fallut de longues années pour aboutir; ils n'obtinrent gain de cause qu'en 1894 pendant la très importante mission du ministre français, M. Gérard, à qui M. C. ne ménage pas les éloges : ainsi fut abaissée cette nouvelle muraille de Chine entre le Fils du Ciel et l'Europe. — D'année en année, le gouvernement allemand revendiqua le protectorat direct de ses missionnaires catholiques; ce fut une brèche dans l'édifice de la suprématie religieuse de la France dans l'Extrême-Orient : M. C. a fait observer dans son 2e volume que cet échec inévitable était d'avance amplement compensé par la nouvelle situation politique de la France en Indo-Chine; les intérêts politiques et économiques remplacent de plus en plus les intérêts religieux. Ce fut d'autre part, pour l'empereur allemand Guillaume II, le commencement de ses entreprises en Chine. — D'ailleurs, dans le même temps, la France fortifiait sa situation dans l'Indo-Chine, et M. C. refait, avec des documents officiels, le récit très vivant et définitif des affaires du Mé-kong et du Laos, du massacre de M. Grosgurin et de ses miliciens, des opérations militaires dans la passe de Paknam et devant Bangkok, en juillet 1893, jusqu'au traité franco-siamois du 3 octobre 1893 (pp. 116-135). Ces événements eurent pour conclusion la solution des difficultés territoriales entre la France et l'Angleterre dans la région du Mé-Kong moyen,

1. Voir la *Revue*, t. III, p. 198-202, 657-659.

et la délimitation des frontières du Tonkin, de la Birmanie anglaise et de la Chine méridionale, sous l'influence très active et très énergique de M. Gérard (ch. IX, pp. 136-186).

Nous arrivons à la grande crise de cette histoire, c'est-à-dire à la guerre sino-japonaise, si riche en conséquences. M. C. expose tout au long la question de Corée, depuis le traité d'avril 1885 entre la Chine et le Japon, le maintien de la suzeraineté chinoise malgré ce traité, les projets de réformes du Japon en Corée (pp. 232-234), le récit des opérations militaires après les deux déclarations de guerre où il est prouvé que les deux gouvernements avaient raison, les batailles de Pinh-Yang, de Ya-Lou-Kiang, l'occupation de Formose et de Wei-Haï-Weï par les Japonais, les négociations de Schimonoseki entre Li-Houng-Tchang et le comte Ito. Les faits essentiels étaient connus, mais les documents officiels rapportés ici sont très précieux et permettent de déterminer avec exactitude le caractère des négociations, l'intervention de la Russie, de la France et de l'Allemagne, la rétrocession du Liao-Toung. — On sait que ce fut le point de départ de l'action diplomatique des puissances européennes, l'occasion de ce que M. C. appelle *la Curée* (ch. XX). A partir de là (1895), l'ouvrage offre une grande unité de composition, un vif intérêt dramatique : c'est comme l'agonie, avec de brutales réactions, de la dernière civilisation originale du globe en conflit avec l'Europe, par suite évidemment un des moments essentiels de l'histoire universelle. Les événements se précipitent : la fondation de la banque russo-chinoise, avec des capitaux français et russes, sous le contrat du 24 juin 1895 (pp. 307-308); les avantages obtenus par la France, la déclaration du gouvernement chinois au sujet de Haï-Nan, 15 mars 1897 (pp. 333-344); le voyage de Li-Houng-Tchang en Europe; l'occupation de Kiao-Tchéou par les Allemands (novembre 1897), où M. C. voit la cause principale du mouvement des Boxeurs (p. 356); l'occupation de Port-Arthur et de Ta-Lien-Wan par les Russes (mars 1898), de Weï-Haï-Weï par les Anglais (mai 1898), de Kouang-Tchéou-Wan par les Français (juin 1898). — Ce fut ensuite la série des conventions relatives à la construction des chemins de fer, des voies de Mandchourie, du grand central de Pé-King à Han-Kéou, du Kouang-si et du Yun-Nam, l'ouverture de l'immense chantier chinois.

Sous cette poussée, le gouvernement chinois se divise : l'empereur Kouang-Siu se livre au parti des réformes qui rêve d'opérer en Chine la transformation radicale que le Japon a subie depuis 1868 et qui l'a sauvé; mais l'impératrice douairière, qui veut régner toujours, reste le chef du parti réactionnaire. Les réformes commencent et se multiplient dans une sorte de fièvre, en juin 1898 : fondation de l'Université de Pé-King, créa-

tion d'un bureau central des mines et chemins de fer, publication d'un journal officiel, travaux ordonnés pour l'assainissement et l'embellissement de Pé-King; ce fut la période des *Cent Jours*, du 10 juin au 20 septembre 1898 (p. 407). Car l'impératrice douairière et son parti y répondent par un coup d'état sanglant, mise en jugement des réformateurs et fuite de leur chef Kang-Yéou-Weï, déchéance de Kouang-Siu et désignation d'un héritier inpérial Pou-Tsiun, fils du prince Touan. — Les puissances européennes s'inquiètent, exigent des garanties; l'impératrice s'appuie contre elles sur les sociétés secrètes, surtout sur les Boxeurs du Chan-Toung. Après un retour en arrière jusqu'au XVIIe siècle pour expliquer la question des rites et la situation des Jésuites en Chine (ch. XXV), M. C. revient enfin à la Révolution de 1900; il prouve la connivence de l'impératrice douairière Tseu-hi avec les Boxeurs; il dit les préparatifs de l'insurrection, du massacre des « diables étrangers », le siège et la délivrance des Légations (juin-août 1900), les difficiles négociations entre les puissances victorieuses et le gouvernement chinois; il reproduit le protocole final du 7 septembre 1901 (pp. 537-545), l'alliance anglo-japonaise du 30 janvier 1902 (pp. 546-547), l'accord franco-russe du 19 mars 1902, le traité russo-chinois du 8 avril 1902.

La conclusion que l'auteur tire de ces trois gros volumes de documents n'est pas rassurante : la transformation nécessaire de la Chine ne se fera pas par la dynastie mandchoue qui la gouverne, et malheureusement la Russie a lié partie avec cette dynastie; la Russie soutient le parti réactionnaire en Chine. La Chine, d'autre part, s'oriente vers le Japon qui ne désespère pas d'y accomplir la réforme à laquelle il a dû lui-même son indépendance et sa force. Ce double courant est contraire à l'action de l'étranger, des puissances occidentales; la Chine oubliera vite les événements de 1900 : « ayant mesuré l'effort qu'elle vient de faire sans réussir, le trouvant insuffisant, dans quelques années elle recommencera, après des préparatifs plus formidables dictés par l'expérience actuelle » (p. 554). — J.-E. Driault.

Léonce Grasilier. **Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire. — Le baron de Kolli. — Le comte Pagowski.** Paris, Ollendorff, 1902. In-8, 452 p.

L'amusante aventure du « baron de Kolli » [Louis Collignon] se rattache au séjour des princes espagnols à Valençay. A plusieurs reprises des projets avaient été formés pour enlever les princes : aucun n'aboutit. En 1810, Kolli et son ami Albert de Saint-Bonnet, qui avaient réussi à se faire prendre au sérieux par le duc de Kent, débarquaient à Quiberon, chargé

de préparer l'évasion des princes; arrivés à Paris, ils tombèrent entre les mains des agents de Desmarest. C'est alors que, pour connaître les intentions de Ferdinand VII, on imagina (Fouché, Napoléon ou Desmarest ?) une comédie policière. Un faux Kolli, déguisé en marchand de tableaux, devait aller à Valençay et remettre aux princes les lettres saisies sur le « baron ». La bêtise et l'impatience du mouchard firent tout échouer, mais Napoléon ne fut pas pris au dépourvu, car sur son ordre et d'après ses instructions détaillées, le *Moniteur* du 26 avril annonça l'arrestation de Kolli à *Valençay*, dénoncé par Ferdinand VII lui-même ! Le vrai Kolli essaya de s'évader, fut repris, et ne sortit de prison qu'en 1814 : tel est l'aventurier dont les historiens espagnols ont fait « un héros à l'âme élevée ». — Beaucoup plus banale est l'histoire du comte Pagowski, escroc fusillé le 20 septembre 1810 dans la plaine de Grenelle, après avoir, à deux reprises, « exploité » l'empereur de Russie. A noter cependant l'intéressant mémoire qu'il adressa à Napoléon et où il révélait l'état d'esprit des populations de la Confédération du Rhin ; il y a là des détails vrais sur le joug de la conscription et les espérances de relèvement dès 1810.

M. G. a soin de nous prévenir que ce n'est pas là « une page d'histoire » mais qu'il a voulu simplement raconter deux « anecdotes », l'une comique, l'autre tragique[1] : il était bien préparé, par la connaissance qu'il a de la police napoléonienne et par des travaux antérieurs, à reconstituer l'affaire du faux baron et les aventures du comte polonais ; avec sagacité et précision, il a « débrouillé la comédie et exposé le mélodrame »[2]. — C. S.

SICOT. **Le marquis de Chastellux (1734-1788)**. Paris, A. Rousseau, 1902. In-8, 164 p.

Depuis la notice de Léonce de Lavergne (1865), le marquis de Chastellux a été négligé par les historiens français. M. Sicot lui consacre sa thèse de doctorat en droit. Il ne prétend pas réhabiliter un personnage méconnu, mais seulement rappeler l'attention sur un écrivain que Blanqui déjà estimait et qui, pour la variété et la hardiesse de ses idées, mérite d'être plus profondément étudié qu'il ne l'a été jusqu'ici.

1. M. G. s'exagère cependant l'importance de l'anecdote en général qui, ne lui en déplaise, ne « répand *pas* toujours le plus grand jour sur les faits de notre histoire générale et particulière ».

2. A noter quelques taches dans le livre, bien médiocrement écrit, de M. G. : des références insuffisantes : Archives nationales (p. 12). — Des phrases maladroites : « des personnes qu'il avait priées de passer le voir » (p. 88); — « Le gardien se rendit faire son rapport » (p. 226); — « Des formalités d'une longueur presque égale à celles de nos jours » (p. 367); — etc. — Dans tout le livre une anglophobie banale, bizarrement exprimée : « une de ces idées extravagantes qui semblent n'être que le monopole des anglais » (*sic*) (p. 338), etc.

Le travail de M. S. s'adresse surtout aux historiens de l'économie politique. Nous ne pouvons ici que le signaler et remercier l'auteur de son utile contribution à l'histoire du mouvement des idées sociales au XVIIIe siècle. Après avoir retracé la vie de Chastellux et raconté dans quelles conditions ont été écrites ses œuvres, notamment la plus importante : « *Le Traité de la Félicité publique* », M. S. examine tour à tour ses idées économiques (3e partie, p. 64-148) et ses idées politiques (4e partie, p. 149-161). Chastellux, par ses origines et dans ses conceptions les plus générales, se rattache à l'école physiocratique; mais il est loin d'en admettre toutes les conclusions. C'est un physiocrate indépendant et dégagé, qui a subi l'influence d'Adam Smith (p. 22), mais qui, d'ailleurs, a sur certains points devancé Smith, lorsque, par exemple, il proclame la productivité des capitaux et celle du travail sous toutes ses formes économiques (3e partie, ch. 4). M. S. a relevé dans Chastellux des vues neuves pour leur temps : nécessité de limiter la durée du travail (p. 109), de donner aux ouvriers de hauts salaires pour favoriser la consommation; Chastellux encore signale les dangers de la dépopulation des campagnes à laquelle le seul remède serait, selon lui, la résidence des propriétaires dans leurs propriétés (p. 128). Enfin M. S. montre que Chastellux n'est pas un théoricien *a priori*, mais un esprit réaliste surtout préoccupé d'analyser les faits sociaux. — Camille Bloch.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. 1902.

15 Octobre. = E. DOUMERGUE. *L'arrivée de Calvin à Genève et la « Dispute de Lausanne », 1536.* [Calvin, qui voulait aller à Strasbourg par Genève, est arrêté dans cette dernière ville par Farel, juillet 1536; dès le mois d'octobre, il prend part avec Viret et Farel à la « dispute » de Lausanne; pendant une semaine protestants et catholiques livrèrent une « bataille théologique » d'où la Réforme sortit victorieuse.] — N. W[EISS]. *Sous la Ligue, aux environs de Paris. Abjuration forcée de Pierre de Lyon, écuyer, seigneur de Breuil, dit La Fontaine d'Aulnay (1586-1587).* — J. VIELL et N. WEISS. *Pourquoi et comment on se soumettait à Montauban en 1685.* [Au moment de signer son abjuration, Pierre Garrisson, docteur, énumère les raisons qui le décident à abandonner le protestantisme : il cède à la violence.] — E. BELLEROCHE et P. FONBRUNE-BERBINAU. *Fugitifs du Périgord arrêtés en Belgique en 1701.* [Supplique adressée au Conseil provincial de Namur par cinq habitants de Sainte-Foy arrêtés hors de France; ils furent livrés au prévôt de Maubeuge.] — H. LEHR. *A quel prix on pouvait rester à Sainte-Foy entre 1700 et 1703.* [En simulant la foi catholique.] — N. W[EISS]. *Paris en 1773 d'après un descendant de huguenots réfugiés à Cassel.* [Lettres de J.-P. Leclerc, sœur de l'architecte Simon-Louis du Pay : détails sur Paris.] — G. BOUVART. *Protestants de Monneaux-Essômes réfugiés au sud de l'Afrique après la Révocation.* [Notes sur la famille Taillefert d'abord réfugiée dans le « coin français » au Cap, puis plus au nord, dans la région du Transvaal.] — P. FONBRUNE-BERBINAU. *La Saint-Barthélemy en Provence. Le comte de Sommerive et le comte de Carces.* [Rétablit le vrai rôle de Jean de Pontevès, comte de Carces.]

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1902.

5 Octobre. = E. GRISELLE. *Le Quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet.* [Terminé le 5 nov.; suite et fin de cette correspondance, brusquement arrêtée, en janvier 1899, par la mort de l'auteur. Le tout forme un document important pour l'histoire du Quiétisme.]

20 Octobre. = P. BLIARD. *L'Organisation d'un club de province au début de la Révolution (1791-1793).* [Les *Amis de la Constitution* de Vannes. Seconde version de l'étude publiée sous le titre de : « Un club en province au début de la Révolution » dans la *Revue des Questions historiques* du 1er oct., voir ci-dessous p. 147. Fin le 5 nov.]. — P. DIDON. *Autour d'une école libre en l'an XI.* [Récit des difficultés administratives auxquelles furent en butte quelques Pères de la Foi qui avaient ouvert une école libre à Saint-Galmier (Loire) en 1803. Ils finirent par avoir gain de cause. Nombreuses citations de documents.]

La Grande Revue. 1902.

1er Novembre = E. Bourgeois. *La liberté d'enseignement.* [Fin. Sous Napoléon il faut distinguer le Consulat, qui commence à organiser un enseignement national, en laissant beaucoup d'établissements libres, surtout primaires, et l'Empire, qui crée le monopole. Le régime du Consulat est le régime de l'autorisation préalable, limité à l'enseignement secondaire. Le monopole universitaire date de 1805-1811 — l'apogée impériale : c'est une forme et un des moyens de la conquête napoléonienne, car l'Université est comme un ordre religieux et militaire en possession d'un catéchisme défini. La Restauration, au lieu d'abolir l'Université, essaya simplement de la faire servir à ses fins : la déclaration du 25 février 1817 procède de la doctrine d'État. Mais, contre l'Université ainsi renouvelée, les ultra-royalistes comme Lamennais commencent la lutte, bientôt aidés par les libéraux et les républicains, qui inscrivirent leurs principes dans la Charte de 1830. Le mouvement libéral, devenu distinct du mouvement ultramontain, aboutit à la loi de Guizot, dont les idées propres différaient d'ailleurs complètement de celles des hommes de la Gauche : ce fut un « concordat », qui accordait l'enseignement primaire à l'Église, et réservait à l'État l'enseignement secondaire. La loi Falloux est un autre « concordat », que compléta la loi du 12 juillet 1875, qui admit à la délivrance de grades supérieurs les professeurs de facultés libres. La reconstitution du parti républicain correspondit à une révision des idées modernes sur l'enseignement. M. B. résume l'œuvre de la Troisième République en matière d'enseignement, et montre la position actuelle de la question.]

La Nouvelle Revue. 1902.

15 Juillet. = G. Stenger. *La Société de Lucien Bonaparte. Plessis-Charmant et l'Hôtel de Brienne.* [Suite des études de l'auteur sur la Société du Consulat.]

1er Août. = E. Gachot. *La mort de Hoche.* [Publie une lettre du génal Debelle, au Directoire, 3e jour complém. an V, qui prouve que la mort de Hoche a été naturelle, et différents documents relatifs à ses funérailles et au sort de sa veuve sous le Consulat et l'Empire ; Napoléon la pensionna.] — A. Piquemal. *La conversion d'un Jacobin.* [Analyse une brochure jacobine sur l' « Esprit des Fêtes sansculottides », écrite en l'an II par Antoine Français, de Nantes, qui devint comte d'Empire et se rallia au catholicisme.]

15 Août. = Claude-Louis. *Les malheurs politiques d'un tableau.* [Il s'agit du « Triomphe de Napoléon » par Regnault, installé dans la « Salle de Réunion » au Sénat, qui, par le moyen de retouches, devint en 1814 un « Triomphe de Louis XVIII », puis, après 1815, un « Triomphe de la France ». Ces différentes transformations furent l'œuvre de Sémonville, le versatile président de la Commission administrative du Sénat.]

15 Septembre. = E. Rodocanachi. *Une petite-fille d'Henri VI : Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane.* [Retrace la biographie de cette princesse, mariée à Cosme III de Toscane, bientôt séparée de son mari et revenue en France, installée au couvent de Montmartre, où elle fit scandale par ses bizarreries de caractère et ses mœurs, morte en 1721. M. R. insiste sur les suites d'une louche aven-

ture où elle fut mêlée, en 1681, avec son valet de chambre Chantilly, et un sieur La Rue, prédécesseur de Chantilly.] — G. STENGER. *La Société de la marquise de Montesson.*

1er Octobre. = E. GACHOT. *Les Français devant Lisbonne (1810-1811).* [Extrait des « Mémoires du Colonel Delagrave », récemment publiées par M. G.] — J. DU TAILLIS. *Les omnibus d'autrefois.*

15 Octobre. = E. GACHOT. *Le siège de Mantoue (Documents inédits).* [Récit du siège de 1799. La reddition de Mantoue (20 jnillet) « permettait aux Austro-Russes de gagner la bataille de Novi ». Aucune trace de documents inédits.]

1er Novembre. = LE FLORENTINO. *Anniversaire napoléonien.* [Celui de la mort de Leclerc à Saint-Domingue, 1er nov. 1802. S'il a épousé Pauline Bonaparte, c'est qu'elle était enceinte de ses œuvres, comme l'indique un billet écrit, en 1797, par Serbelloni, hôte de Bonaparte à Milan, au Vénitien Mori. L'auteur cite la proclamation adressée aux troupes par Daure, préfet colonial, lors de la mort du général.]

La Quinzaine. 1902.

1er Octobre. = R. PEYRE. *Un instituteur d'autrefois, d'après les archives et les traditions orales d'un petit village des Pyrénées.* [Récit des voyages à Paris de Bergeron, instituteur et syndic d'Artiguelouve (Basses-Pyrénées), au sujet d'un procès que cette commune eut avec son seigneur de 1776 à 1783. La relation des voyages et des démarches de Bergeron présente des détails intéressants pour l'histoire administrative et celle des mœurs.]

16 Octobre. = P. DE NOLHAC. *L'attentat de Damiens (Scènes de Versailles).* [Insiste sur les conséquences politiques de l'attentat : le crédit de Mme de Pompadour en paraît ébranlé; mais elle ressaisit promptement le Roi, et Machault et d'Argenson, qui avaient intrigué contre elle, sont disgrâciés.]

La Révolution française. 1902.

14 Octobre. = A. AULARD. *M. Jaurès historien de la Révolution.* [Les volumes de l'*Histoire socialiste* consacrés à la Révolution sont de l'histoire générale, où l'on insiste beaucoup sur le côté économique et social. L'auteur, qui s'était jusqu'ici manifesté comme philosophe, orateur, polémiste, s'y montre historien. Son récit n'est ni partial, ni fantaisiste, ni impassible ; sa documentation, érudite, originale, intelligente, constitue néanmoins la partie la plus critiquable de son œuvre; curieuse et neuve, elle n'est pas méthodique. Le plan est parfois incertain; il y a des lacunes qui ne s'expliquent pas très bien : par exemple, les initiatives républicaines de la province après la fuite à Varennes. Les illustrations, toutes contemporaines, presque toutes inédites, sont choisies parmi les plus instructives.] — E. CAMPAGNAC. *Les délégués du représentant Laplanche en mission dans le Cher.* [Les représentants en mission dans les départements étaient autorisés, par l'art. 18 du décret du 30 avril 1793, à déléguer leurs pouvoirs à des citoyens qu'ils chargeaient de les aider dans leur tâche. Laplanche, pendant sa mission dans le Cher (août-octobre 1793), délégua dans chaque district un membre de la Société populaire de Bourges, qu'il revêtit de pouvoirs suffisants pour opérer les mêmes changements que lui-même, à condition de rendre des comptes très exacts. Ces délégués tra-

vaillèrent, chacun dans le district qui lui était assigné, à faire pénétrer l'esprit montagnard, et agirent surtout en établissant des taxes révolutionnaires sur les riches aristocrates ou modérés, en épurant les autorités constituées, en frappant les prêtres « fanatiques ». Sa mission terminée, Laplanche leur retira l'autorité dont il les avait investis.] — J. GUILLAUME. *Marie-Joseph Chénier et Robespierre (réponse à M. A. Lieby)*. [M. G. se range à l'avis de M. L. sur les raisons qui firent supprimer l'*Hymne* de M.-J. Chénier à la fête de l'Être suprême.] — G. LAURENT. *La correspondance du conventionnel Armonville, au mois de janvier 1793*. [Le député ouvrier de la Marne à la Convention, pour tenir le plus rapidement possible ses amis de Reims au courant des événements politiques qui se déroulaient à Paris, envoyait chaque jour à son cousin, à Reims, le *Bulletin de la Convention*, avec quelques annotations résumant les faits.] — *Documents inédits : procès-verbal de constat du suicide d'Ignace Brunel, député de l'Hérault à la Convention*. [Les républicains démocrates s'étant insurgés à Toulon (28 floréal-1er prairial an III) contre les réacteurs thermidoriens, Brunel, en mission dans le Var, un modéré, forcé de signer la mise en liberté de « terroristes » enfermés au fort Lamalgue, en fut si désespéré qu'il se tua d'un coup de pistolet.]

La Revue de Paris. 1902.

15 Juillet. = Mme DE RÉMUSAT. *Lettres de province (1815-1817)*. [A suivre aux nos des 1er et 15 août et du 1er octobre. Ces lettres offrent l'intérêt de cette espèce de documents. On y trouve l'écho des événements politiques contemporains, rendus par une plume alerte. Mme de R. a vu beaucoup de pays et connu beaucoup de gens, ce qui ajoute à l'intérêt de ses lettres].

1er Août. = L. LIARD. *La fondation des Universités françaises*. [Explique la genèse de la loi du 10 juillet 1896, qui est avant tout un résultat du mouvement scientifique inauguré après 1870, mouvement général opposé à la détermination et à la spécialisation allemandes. Le projet de M. Waddington, de 1876, qui suivit la loi sur l'enseignement supérieur, n'était pas viable, administrativement et scientifiquement. La circulaire de J. Ferry, de 1883, active le mouvement : le 25 juillet 1885 est restaurée la personnalité civile des Facultés, et le 28 décembre de la même année sont créés des « conseils généraux des Facultés. » L'article 51 de la loi de finances du 17 juillet 1889, complété par un règlement du 22 février 1890, organisa leur budget. Puis vient, en 1892, la discussion du projet Bourgeois sur la reconstitution partielle des Universités, déposé en 1890 : la loi et les décrets de 1893 organisèrent les corps de Faculté, au moment même où M. Vigné d'Octon reprenait à la Chambre le projet de 1890, dont l'essentiel fut voté en 1893. La vie civile, la vie scientifique, la personnalité juridique des Universités étaient assurées]. — D. HALÉVY. *Le mariage de Michelet*. [Michelet est seul sentimentalement en 1846, Poinsot mort, sa femme morte, sa fille mariée. L'enseignement du Collège de France et de l'École normale, où il pouvait s'épancher avec de jeunes intelligences, ne pouvait contenter son besoin d'expansion. Son livre *Du Prêtre, de la famille et de la femme* disait son désir d'aimer. Ce fut le lien entre Michelet et Marie-Athénaïs Mialaret, alors institutrice à Vienne, fille d'une sorte de généreux aventurier : ils s'écri-

virent, et de loin, lui s'éprit. Le 8 novembre 1848, au moment où l'optimisme de Michelet subit la plus forte crise, Mlle Mialaret était à Paris. Ils se virent; Michelet sentit qu'il l'aimait passionnément. Alors c'est la lutte de l'historien et des prêtres amis de la famille Mialaret, qui considère la jeune fille comme une révoltée. Le 1er décembre, il se déclara, et son *Journal* est plein alors d'une passion qui l'affole. Quatre mois après, ils sont mariés. M. H. analyse avec finesse cette union d'une sorte de puritaine, et du romantique « dissolu de tendresse »; l'harmonie ne date que de 1850; la toute-puissance de Mme Michelet sur son mari, de 1853 : la vie sentimentale de Michelet subit les fluctuations politiques de l'Europe. Malgré la présence de sa compagne, jamais plus Michelet ne retrouvera le calme.]

15 Août. = J. Lemoine et A. Lichtenberger. *De la Vallière à Montespan.* [Suite. Fin aux numéros des 1er et 15 sept. Nous n'analysons pas ces articles, qui font partie du livre récemment paru chez C. Lévy.]

1er Septembre. = L. Batiffol. *Au temps du siège de La Rochelle.* [Sous une allure désagréablement romanesque, M. B. raconte, d'après des documents, paraît-il, authentiques, un épisode menu du siège de La Rochelle de 1628 : l'arrestation de M. de la Gratière, huguenot qui devint voleur de grands chemins par amour, fut chargé, par la mairie de La Rochelle, de prier le roi d'Angleterre de n'abandonner point la ville, et condamné à mort.]

1er Octobre. = Génal Dragomirov. *Les causes des revers autrichiens en 1859.* [Dissertation écrite par le génal alors capitaine d'état-major à Turin, l'année même de la campagne, qu'il avait suivie avec les troupes alliées. L'auteur attribue la défaite des Autrichiens à l'importance exagérée qu'ils attachent aux règlements, à l'observation minutieuse des règles, et à leur système de discipline, qui fait du soldat un automate; au contraire, le système français « fait peu de fond sur l'éducation militaire et table presque exclusivement sur l'énergie et l'initiative du soldat ».] — Victe de Reiset. *Le duc de Berry et Georges Brown.* [Un passage du tome III des Souvenirs du génal de Reiset, récemment publié, a fait naître une polémique au sujet des enfants naturels du duc de Berry. Le duc a eu deux filles d'une anglaise, Mrs Brown : les deux fils de cette dame, John et Georges Brown, sont-ils également de ses œuvres ? D'autre part, le duc s'était-il uni par un mariage secret à Mrs Brown ? M. de R. trouve, dans différents témoignages et documents, des raisons à une double réponse négative. Un fils naturel du duc de Berry, le cte de la Roche, est encore vivant à Gratz, en Autriche; il a promis de léguer aux Archives nationales de Paris des papiers de famille qui permettront de faire la lumière.]

15 Octobre. = P. de Nolhac. *La jeunesse de Mme de Pompadour.* [Étude sérieusement documentée et très intéressante. M. de N. expose : 1° les circonstances dans lesquelles le Roi rencontra sa nouvelle maîtresse : au bal donné à l'Hôtel de Ville, dans la nuit du 25 février 1745; 2° les origines de la nouvelle favorite : fille de Fr. Poisson, agent des frères Pâris, et qui fut lui-même un financier habile, elle passa au moins une année aux Ursulines de Poissy et eut de bonne heure des succès mondains; 3° son mariage avec Charles-Guillaume Le Normant, seigneur d'Étioles et neveu de l'ex-fermier général Charles Le Normant de Tournehem, « l'ami » de

Mme Poisson ; le jeune ménage vécut sur le pied de 40.000 livres de rente; « Mme d'Étioles devient bien vite une des reines de Paris » ; 4° le début de ses relations avec le Roi, d'abord secrètes, puis avérées, lorsque l'intervention de M. Boyer, évêque de Mirepoix et détenteur de la feuille des bénéfices, prélat intransigeant qui redoute les liaisons de Mme d'Etioles avec les Encyclopédistes, est venu irriter le Roi et l'a décidé à ne plus dissimuler ; le mari légitime est invité à accepter la séparation, et Mme d'Étioles devient la marquise de Pompadour. M. de N. termine par la citation d'une lettre de Voltaire jusqu'ici incomprise, et qui montre les espérances fondées par les « philosophes » sur l'influence naissante de la favorite.]

Le Carnet. 1902.

Octobre. = E. Beaurepaire. *Les enseignes de Paris*. [Avec gravures. A suivre.] — A. Chérot. *Opinions libres. Les Jésuites et la liberté d'enseignement sous le second empire*. [L'auteur est Jésuite. Cet article est le premier d'une série, « entière liberté de jugement » étant laissée aux auteurs.] — Bon de Contenson. *Les Anselme dits Baptiste au théâtre et à l'armée*. [Note biographique sur les membres de cette célèbre famille de comédiens que la Révolution fit entrer dans la carrière des armes : le colonel baron Anselme, † 1810, le général Anselme, fils du précédent, † 1867, Pierre Salvetat, licencié, comme chef d'escadrons, en 1815.]— E. Gachot. *Comment on faisait la guerre il y a cent ans*. [Récit de la bataille de Vérone, 26 mars 1799. Pas de références.] — Le Chercheur. *Autour du duc de Berry. Le dossier de Virginie Oreille*. [Détails sur les relations que le duc entretint, de 1814 à 1820, avec cette danseuse de l'Opéra, ex-maîtresse du maréchal Bessières. Il en eut deux fils.] — Edw. Costello. *Aventures d'un soldat*, trad. de l'anglais par le Cte de Diesbach. [Suite et à suivre. Assaut de Badajoz, 6 avril 1812.]

Le Correspondant. 1902

10 Octobre. = Victe de Meaux. *Souvenirs politiques. Les tentatives de restauration monarchique après la guerre*. [Suite, continué le 25 oct. M. de M. poursuit, avec un intérêt dû aux souvenirs personnels de l'auteur, l'histoire des débuts de la Troisième République. Il expose le désarroi du parti royaliste après le refus de reconnaissance du drapeau tricolore, la chute de Thiers, fait le portrait du duc de Broglie, qui « accueillait et maniait les idées plus aisément que les hommes », et esquissse la physionomie des ministres ses collègues. Il dit les espérances des royalistes, après le voyage du Cte de Paris à Vienne, et la réconciliation des deux branches dynastiques, leur plan d'action, exposé dans une longue lettre inédite de M. Chesnelong à M. de M. (11 sept. 1873), puis la consternation après la déclaration de rupture du Cte de Chambord et le vote du Septennat, combinaison de pis-aller imaginée par le duc de Broglie. L'auteur termine par des détails sur le séjour du Cte de Chambord à Versailles en novembre 1873.]

25 Octobre. = Ch.-M. des Granges. *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*. II. *L'argent et la politique*.

Nouvelle Revue rétrospective. 1902.

10 Octobre. = *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1792-1795).* [Correspondance adressée à M. Savatier Chambon fils par J. Gasnier, Nantais, qui était chargé du placement de ses vins. La 1re lettre est du 16 mars 1793. Intéressant pour l'histoire de Nantes pendant la guerre de Vendée. A suivre.] — *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée constituante (1789-1807).* [Suite et à suivre. Cette partie des souvenirs offre, au milieu d'anecdotes d'intérêt local, quelques détails utiles pour l'histoire de la restauration du culte après le Concordat.] — *Bataille de Trafalgar (1805). Journal du commissaire de la marine à bord du « Bucentaure ».* [Relation tirée des papiers du général Caffarelli.] — *Apparition d'une île nouvelle dans l'Archipel grec en 1708.* [Réimpression d'une brochure rarissime, publiée en 1708, sur l'émersion de l'île de Santorin.]

Revue Bleue. 1902.

18 Octobre. = F. Funck-Brentano. *L'éternelle énigme. A propos des fouilles de la rue Beautreillis.* [Fin le 25 oct. Sous ce titre éclatant, et qui n'est point de lui, M. F.-B. rappelle le problème du « Masque de Fer », enterré, disait-on, dans le cimetière Saint-Paul Les fouilles entreprises n'ont donné aucun résultat. M. F.-B. résume les conclusions récentes du Victe Boutry sur la question, et les complète par des textes tirés de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il montre, d'après quelques brochures rares, la formation de la légende.]

1er Novembre. = A. Vandal. *Comment fut votée la Constitution de l'an VIII.* [Extrait de l'ouvrage récent de M. V., dont nous rendrons prochainement compte.]

Revue des Deux Mondes. 1902.

15 Octobre. = G. Augustin-Thierry. *Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802).* [Suite le 1er novembre. I. Le jour de Pâques 1802. Description brillante de la cérémonie de réouverture de Notre-Dame, avec l'algarade des généraux. II. L'armée de l'Ouest en l'an X. Les troupes stationnnées dans la 13e division militaire (Bretagne), soit 15.000 hommes provenant de l'ancienne armée de l'Ouest, sont indisciplinées, et le dénûment où elles vivent exaspère leur jacobinisme. Leur chef, le général Delaborde, manque d'autorité. Le Concordat, les mises en réforme, les embarquements en masse pour Saint-Domingue, portent au comble leur hostilité à Bonaparte. III. La 82e demi-brigade. Cette demi-brigade, insuffisamment commandée par le colonel Pinoteau, est un foyer ardent d'opposition. En garnison à Rennes depuis longtemps, elle y est un des fermes appuis de la popularité locale de Moreau. Pinoteau, qui est allé réclamer à Paris paiement de l'arriéré de la solde, revient, ayant échoué, au moment même où le vote sur le Consulat à vie est demandé aux armées. IV. Un pauvre hère. Il s'agit du sieur Chausseblanche, imprimeur à Rennes; en floréal an X il imprime les libelles qui vont être saisis à Paris. V. Le citoyen Jourdeuil. L'impression terminée, un sous-lieutenant de la 82e (que l'auteur dépeint sans le nommer) fait expédier les libelles à Paris par son brosseur sous le nom supposé de citoyen Jourdeuil. VI. Une famille de soldats. Le paquet était adressé au capitaine Rapatel, d'une famille de

Rennes connue et protégée de Moreau ; l'un de ses frères, soldat comme lui, avait servi dans l'état-major du général. VII. L'envoi du citoyen Jourdeuil. Description des libelles ; texte de deux proclamations adressées « aux armées françaises », et dirigées contre Bonaparte. Conformément aux instructions qui y sont jointes, Rapatel retourne à des militaires en garnison à Rennes et Saint-Brieuc le contenu de l'envoi du citoyen Jourdeuil, divisé en neuf plis. VIII. Une idylle en l'an X. Rapatel ayant montré des exemplaires des libelles, gardés par lui, à sa maîtresse, jeune Bretonne à laquelle il a promis le mariage, celle-ci s'effraye, se fait remettre les brochures et va les déposer entre les mains de Bertrand, chef de la 1re division à la Préfecture de police. A suivre.]

Revue des Études historiques. 1902.

Septembre-Octobre. = Cte Fleury. *Les Amazones de Charette.* [Insiste, à propos du livre récent de M. Bittard des Portes, sur le rôle joué par MMmes de La Rochefoucauld, de Bulkeley, de Montsorbier, etc., dans l'entourage de Charette.] — M. Marion. *État des classes rurales au XVIIIe siècle dans la généralité de Bordeaux.* [Fin. La culture des céréales languit ; celle de la vigne est entravée par les privilèges exorbitants des villes, notamment ceux de Bordeaux ; les autres cultures ne sont guère plus prospères. Néanmoins, l'agriculture accomplit dans le Bordelais, au XVIIIe siècle, des progrès certains ; mais la condition des classes rurales ne s'améliore pas suivant la même progression ; les famines sont fréquentes. En somme, à en juger par le Bordelais, le paysan français, en 1789, est toujours « l'éternelle victime et l'éternel sacrifié... Il vit cependant, il possède, il tient à sa propriété ; il prend conscience de ses droits et de son importance dans l'État ».] — R. Peyre. *Une lettre retrouvée de Colbert.* [Texte d'une lettre de compliment écrite par Colbert, en 1665, au sieur Vilioto, érudit savoyard, auteur d'une histoire de la minorité de Louis XIV, écrite en latin et restée manuscrite, où se trouve reproduite la lettre en question.] — F. Funck-Brentano. *L'imprimerie à Paris en 1645.* [Mémoire tiré d'un ms. de la Bibliothèque nationale et concernant la surveillance à exercer sur les 76 imprimeries existant à Paris en 1645.]

Revue des Questions historiques. 1902.

1er Juillet. = F. des Robert. *Le marquis de Dangeau et le Palatin, 1672-1673.* [Étudie, d'après la correspondance d'Allemagne au ministère des Affaires étrangères, la mission dont Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, fut chargé auprès de l'Électeur Palatin à la fin de septembre 1672. Il devait amener Charles-Louis à prendre une attitude offensive : il obtint seulement, après de longues et difficiles négociations, une promesse de neutralité. M. des R. fait une large place aux événements militaires, « car ils sont de grande importance pour comprendre toutes les difficultés éprouvées par le marquis de Dangeau dans des circonstances aussi critiques... »] — A. de Ganniers. *Les écoles militaires en France sous la Révolution et l'Empire.* [Ce sont : l'École d'artillerie de Châlons, créée en 1792 ; l'École du génie, anciennement installée à Mézières, supprimée en 1793, rétablie ensuite par Carnot, et devenue, à partir de 1801, « l'école d'application » des

élèves sortis de l'École polytechnique; les anciens collèges préparatoires, notamment celui de Sorèze; l'École de Mars, dont M. Chuquet a récemment écrit l'histoire; le Prytanée, comptant d'abord quatre collèges, puis un seul, et transféré, en 1808, de Saint-Cyr à La Flèche; l'École militaire, créée en 1803 et installée en 1808 à Saint-Cyr; l'École de cavalerie de Versailles, remplacée en 1809 par celle de Saint-Germain. M. de G. traite de leur régime intérieur, presque uniquement d'après les sources narratives; il termine par des détails statistiques sur le nombre des officiers qui en sont sortis, et par quelques renseignements curieux sur le recrutement forcé des élèves, surtout dans les pays soumis.]

1er Octobre. = F. Rousseau. *La participation de l'Espagne à la guerre d'Amérique.* [Article fait à peu près uniquement d'après la correspondance d'Espagne aux Archives des Affaires étrangères. L'auteur a négligé les sources espagnoles.] — P. Bliard. *Un club de province au début de la Révolution, 1791-1793.* [Exposé malveillant de l'action révolutionnaire du Club des Amis de la constitution de Vannes, principalement en 1791 et 1792, d'après les procès-verbaux inédits de ses séances. L'auteur oublie de faire observer que la remarquable combativité de cette société populaire s'explique par l'ampleur, en Bretagne, du mouvement de contre-révolution.] — Geoffroy de Grandmaison. *Napoléon en Russie, 1812, d'après les documents inédits des archives espagnoles.* [Publie dix lettres, aujourd'hui conservées dans les archives de Simancas, datées du 22 juillet au 2 décembre 1812, et écrites à différents chefs de l'insurrection espagnole par le Cte de Fernan Nuñez, envoyé de la Junte en Angleterre. Ces lettres n'offrent pas de détails militaires nouveaux, mais elles sont d'utiles documents pour la connaissance de l'opinion européenne pendant la campagne de Russie.] — A. Hyrvoix. *Noël Bédier, d'après des documents inédits (1533-1534).* [Quatorze pages sur les dernières années de Noël Bédier ou Béda, principal du collège de Montaigu et syndic de la Faculté de théologie, chef des ultra-orthodoxes à Paris lors des premiers temps de la Réforme. L'auteur ne connaît pas suffisamment son sujet; il ignore ou néglige des textes récemment publiés et de première importance; la lettre de Duprat, du 20 déc. 1533, donnée comme inédite, est publiée. Quels motifs a M. H. d'affirmer péremptoirement la passion incestueuse de Marguerite de Navarre pour son frère? Le ton de l'article est partial.] — Dom J.-M. Besse. *L'épiscopat français et les protestants après la révocation de l'Édit de Nantes, d'après une récente publication.* [Celle de J. Lemoine.]

Revue d'Histoire diplomatique. 1902.

No 4. = P. Flament. *La France et la Ligue contre le Turc (1571-1573).* [Très intéressante contribution à l'histoire de la politique extérieure de Charles IX : son refus d'entrer dans la Ligue de 1571 contre le Sultan, par fidélité aux accords conclus entre François Ier et Soliman, et dans l'espérance de profiter des préoccupations lointaines de l'Espagne; il pensait trouver le point faible de l'Espagne aux Pays-Bas. L'ambassade de Noailles à Constantinople, à cette date, appartient à la même inspiration politique que le projet d'invasion des Pays-Bas; c'est la politique

de Coligny. Aussi, lorsque le jeune Mayenne (ce fut son premier acte d'indiscipline à l'égard de son souverain) partit pour se battre contre les Turcs, avec quelques jeunes nobles comme lui « enfans sans aucun poil de barbe », les ambassadeurs de Charles IX firent sur sa route tous leurs efforts pour l'arrêter. Même la Saint-Barthélemy ne modifia pas la politique extérieure du roi de France ; c'est par l'action de Noailles que la paix fut conclue le 7 mars 1573 entre Venise et la Porte, et que la Ligue fut dissoute. Charles IX continuait la poursuite de son plan grandiose : alliance avec les protestants d'Angleterre et d'Allemagne, avec les Turcs, pour l'effondrement de la puissance de la maison d'Autriche.] — A. RIGAULT. *Savary de Lancosme, un épisode de la Ligue à Constantinople (1589-1593)* [« Futile courtisan » de Henri III, Lancosme se rendit d'abord insupportable à Constantinople par ses manières et ses prétentions ; il y gagna quelques ripostes blessantes, car la Porte à ce moment n'avait pas besoin de la France. Puis, en 1589, il se déclara contre Henri IV ; son cousin, Savary de Brèves, qui l'avait accompagné en Turquie, se déclara aussitôt pour Henri IV : l'Espagne soutenait Lancosme ; Venise et l'Angleterre soutenaient Brèves ; l'ambassade de France à Constantinople fut un moment une miniature de l'Europe politique de ce temps. Lancosme lutta avec beaucoup d'énergie pour son parti et non pour la France ; car, comme ses amis, il glissa dans le parti espagnol. Il souffrit du moins pour sa cause, fut enfermé, puis expédié en France, laissant sa succession à Savary de Brèves. Il resta au passage à Rome ; il ne se résigna qu'en 1596 à solliciter son pardon, et mourut bientôt après.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1902.

Octobre. = LIEUT^t M. SAUTAI. *La manœuvre de Denain.* [Extraits d'un livre qui sera publié sous le même titre. Première partie d'une étude faite d'après les documents originaux des Archives de la Guerre et des Archives royales de La Haye, et les sources contemporaines imprimées, et qui renouvelle le sujet. Après une « Introduction » où l'auteur rappelle les événements de la campagne de 1712, avec les récits et commentaires dont ils ont été l'objet, et où il indique la nature et le but de sa publication, commence la « Biographie de Lefebvre d'Orval », conseiller au Parlement de Flandre, et en correspondance suivie avec Chamillart, puis Voysin, à partir de 1707. Depuis cette date, on trouve Lefebvre d'Orval mêlé à la direction des opérations militaires les plus importantes sur la frontière du Nord ; en rapports constants avec Villars et Montesquiou, il prélude au rôle capital qu'il va jouer dans la campagne de 1712. A suivre.] — L. *Le blocus de Brest de 1793 à 1805.* [Relation, faite d'après les recueils et ouvrages récents et les Archives de la Marine, de ce blocus, qui, commencé en 1793, devint permanent et très étroit en 1797 et ne fut interrompu que pendant la paix d'Amiens. L'auteur montre que le blocus de Brest est le pivot des opérations maritimes dans la Manche et l'Océan de 1803 à 1805. A suivre.] — E. *La guerre de 1870-1871. La journée du 8 août.* [L'armée du Rhin continue les mouvements de retraite commencés la veille sur Metz, Sarrebourg, Belfort.]

Revue Hebdomadaire. 1902.

11 Octobre. = L. BATIFFOL. *Un gentilhomme campagnard au XVIe siècle*. [Fin le 18 octobre. Il s'agit de Gilles Picot, sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val (Manche), dont le journal, pour les années 1549 à 1562, a été retouvé, il y à trente ans, à Valognes. Détails instructifs et piquants sur l'habillement, la nourriture, les cultures, les divertissements, le culte catholique, les guerres protestantes, etc.]

Revue Maritime. 1902.

Octobre. = Lieut^t de vaisseau M. DELPEUCH. *Un glorieux épisode maritime et colonial des guerres de religion*. [Refait, d'après de récents travaux et publications de textes, l'histoire de la mort de Dominique de Gourgue, et du massacre de la colonie protestante de la Floride (1565-1568). Nombreuses citations. A suivre.]

Historische Vierteljahrschrift. 1902.

N° 43. = H. HUEFFER. *Der Feldzug der Englander und Russen in Holland im Herbst 1799 und die Stellung Preussens*. V. [Suite des études de l'auteur sur les campagnes de 1799 et 1800. Récit, fondé principalement sur les documents étrangers, de l'expédition des Anglo-Russes en août 1799, de la bataille de Castricum et de la capitulation intervenue, à la suite de négociations encore mal connues, le 18 octobre.]

N. 4. = G. ROLOFF. *Zur Napoleonischen Politik von 1803-1805*. [Article intéressant et judicieux, où l'auteur résume et réfute les opinions récemment soutenues par Philippson, H. Rose et Ulmann sur la rupture de la paix d'Amiens et la reprise des guerres continentales. M. R. estime que l'insistance de Napoléon à obtenir l'évacuation de Malte fut inspirée par sa volonté de faire respecter le traité d'Amiens et d'écarter les Anglais d'une position stratégique de premier ordre. S'il s'est montré irritable, cassant, bien qu'il voulût vraiment la paix, c'est par tempérament. Les négociations de 1802-1803 entraînèrent la guerre contre son attente, mais sans qu'il crût pouvoir reculer. Sur la question de la sincérité des préparatifs de Boulogne, M. R., d'accord avec le cap^ne Desbrière et contre l'opinion de Mahan et de H. Rose, croit que Napoléon a voulu passer, mais qu'il a vite reconnu l'impossibilité de mettre en route la flotille sans que la flotte de haut bord en eût assuré la sécurité. Pour ce qui est du début des hostilités avec la coalition, en 1805, M. R. pense que Ulmann a commis une grave erreur en soutenant que Napoléon se préparait à la guerre continentale dès le début de 1805, et que H. Rose a tort de représenter l'Empereur se réjouissant du retard de Villeneuve, qui lui permet de se tourner vers le continent. Si Napoléon, préparant son passage en Angleterre, n'a pas hésité à suivre en Italie une politique provocante pour l'Autriche, c'est d'abord qu'il tenait cette puissance pour épuisée. Bailleu l'a taxé d'imprudence en cette circonstance, et blâme sa courte vue. Il est certain que Napoléon comptait, et pouvait raisonnablement compter sur la paix jusqu'à la fin de l'été, époque à laquelle le débarquement en Angleterre devait être accompli. La prise de Londres devait amener la suppression des subsides versés à la coalition et terminer tout.

Duncker estime que Napoléon avait préparé la guerre avec l'Autriche en prévision de l'impossibilité du passage : il est probable que l'Empereur prit son parti de la guerre avec cette puissance seulement le 23 août, et qu'il se décida alors à la mener énergiquement pour prévenir l'arrivée des Russes et mettre définitivement l'Autriche hors d'état d'intervenir lorsqu'il renouvellerait la tentative de passage.]

The American historical Review. 1902.

Octobre. = FRED. MORROW FLING. *The authorship of the Journal d'Adrien Duquesnoy.* [Lorsque M. de Crèvecœur publia en 1894, pour la Société d'histoire contemporaine, le « Journal d'Adrien Duquesnoy, député du Tiers-État de Bar-le-Duc, sur l'Assemblée constituante, 3 mai 1789-3 avril 1790 », M. Brette contesta, dans la *Revue critique*, que Duquesnoy en fût l'auteur. M. F. reprend la question ; il réfute les arguments de M. Brette, et étudie les deux séries de lettres et bulletins ou *Nouvelles à la main*, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque nationale et dans des archives privées, qui ont évidemment été fondues dans la rédaction du Journal. Il conclut que ceux des bulletins que M. Brette refuse d'attribuer à Duquesnoy sont bien de ce dernier.]

Archivio storico italiano. 1902.

N° 3. = D. ZANICHELLI. *La restaurazione austriaca a Milano nel 1814.* [Longue analyse (29 pages) du livre récemment publié sous le même titre, à Bologne, par Fr. Lemmi.] — L. G. PÉLISSIER. *Note italiane sulla storia di Francia. X. Alcuni documenti della polizia Toscana intorno a Napoleone nel 1814-1815.* [Publie, avec commentaire-préface, huit documents tirés des archives de Florence : lettres, rapports de police, pétition contre les ex-fonctionnaires impériaux de l'île d'Elbe, datés du 22 oct. 1814 au 7 oct. 1815, qui donnent sur les mouvements d'opinion publique engendrés dans l'Italie du Nord par les événements de 1814 et 1815, d'utiles renseignements.]

Nuovo archivio veneto. 1902.

Nouv. sér., t. III, n° 2. = C. MANFRONI. *I Francesi a Candia.* [La conduite du duc de Noailles en Crète, en 1669, récemment étudiée en France par Le Glay (1897), en Allemagne par Bigge (1899), a été diversement jugée par ces auteurs. M. M. publie une lettre de l'amiral toscan L. de Verazzano, écrite le 9 novembre 1645, à la suite d'une expédition pour la défense de Candie, et d'où il ressort que les défiances des marines du Ponant contre les Vénitiens étaient fondées sur la réputation de lâcheté injustement faite à ces derniers. On s'explique mieux ainsi la retraite de Noailles, laquelle, sévèrement blâmée par Louis XIV, n'en servait pas moins la politique française, préoccupée de tenir l'Italie par la crainte du péril turc.]

NOTES ET NOUVELLES

— M. G. Canton a trouvé dans la *Correspondance* de Napoléon, dans la « littérature de Sainte-Hélène » et dans les mémoires sur le Premier Empire, l'indication d'un certain nombre de circonstances où Napoléon proclama la suprématie du pouvoir civil, porta sur ses lieutenants des jugements très durs, s'éleva contre l'exploitation des soldats par les chefs, et invita les militaires de tous grades à s'abstenir d'excès déshonorants : il en a conclu que « Napoléon fut le premier des antimilitaristes ». Le livre où il développe cette thèse (*Napoléon antimilitariste*, Paris, Alcan, 1902, in-12, 368 p.) est intelligent, adroitement documenté et de lecture agréable, mais paradoxal. M. C. n'a pas observé que l'antimilitarisme actuel se fonde sur les sentiments humanitaires, sur l'horreur de la guerre, tandis que l'« antimilitarisme » de Napoléon résulte à la fois de son besoin despotique d'être aveuglément obéi, de sa défiance des rivaux possibles et de son pessimisme clairvoyant et méprisant. Lorsqu'il revendique la suprématie du pouvoir civil, c'est de son pouvoir personnel qu'il s'agit, et ce pouvoir a tous les caractères du commandement militaire ; il est tout à fait dans son rôle de chef d'armée qui tient à ses effectifs lorsqu'il proteste contre l'abus des « ordonnances »; et s'il recommande à ses soldats de respecter les peuples vaincus, c'est, autant que par humanitarisme, parce qu'il sait que le pillage et la maraude désorganisent les armées. Quant aux jugements sur les maréchaux, M. C. semble y avoir attaché trop de valeur : lorsque leur authenticité n'est pas douteuse, ce sont souvent des boutades dont la *Correspondance* elle-même et le *Mémorial* fourniraient la contre-partie. On ne peut donc, sans violence, appliquer à Napoléon l'épithète d' « antimilitariste ». Comme M. Arthur-Lévy dans son récent ouvrage sur *Napoléon et la Paix*, M. C. a tiré, de quelques constatations exactes, des conclusions exagérées, que ne confirme pas l'étude des faits. — P. C.

— Le général allemand de Deines, qui vient d'être nommé au commandement du VIIIe corps d'armée, avait, étant attaché militaire à Madrid en 1885, reçu de l'ex-maréchal Bazaine des confidences, paraît-il, fort intéressantes sur les *dessous* du siège et de la capitulation de Metz. On annonce que ces confidences, notées au moment même où elles furent faites, vont être publiées par les soins du Grand-État-Major allemand.

— A la séance publique annuelle de l'Institut, M. Ch. Joret, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a donné lecture d'une notice sur la *Correspondance de Millin et de Bœttinger*. Cette étude, faite d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Dresde, est une intéressante contribution à l'histoire du mouve-

ment intellectuel en France et en Allemagne, à l'époque de la Révolution et de l'Empire.

— D. Lacroix. *Histoire de Napoléon*. Paris, Garnier, 1902, in-8, VIII-699 p. — Ce livre n'est pas ennuyeux, et se lit comme un roman : aussi bien n'est-ce pas autre chose. Il n'y a aucune proportion entre les parties, et l'auteur aime mieux raconter longuement des anecdotes sentimentales (quatre pages pour le portrait du roi de Rome) que de s'attarder aux questions sérieuses (dix lignes pour le blocus continental). M. L. n'est pas très au courant des récentes productions historiques sur le grand homme : il ignore Sorel, Fournier, Houssaye et tant d'autres ; mais il cite abondamment Élias Regnault. Beaucoup de proclamations, beaucoup de citations du *Mémorial*, une chanson de Bérenger, voilà ses documents préférés. De ce qui peut être gênant pour la mémoire du héros, l'auteur ne souffle mot. Il est en retard d'un bon demi-siècle, et son livre aurait dû paraître sous la présidence de Louis-Napoléon. — P. Cd.

— Au cours de ses recherches sur la campagne de Russie, le lieutenant Fabry a trouvé, dans les archives du prince Murat, une relation étendue, rédigée par Koch, en décembre 1813, du rôle joué par le 3e corps pendant la campagne qui venait de se terminer. La Section historique de l'État-Major de l'armée, à qui copie de ce document avait été communiquée, y a joint un précis des opérations du 5e corps au cours de la même campagne, précis conservé aux Archives de la Guerre, et elle vient de donner le tout sous le titre de : *Journal des opérations des IIIe et Ve corps en 1813*, publié par le lieutenant G. Fabry (Paris, Chapelot, 1902, in-8, 201 p. et 1 carte). Ces documents, avec les pièces justificatives qui les accompagnent, présentent un intérêt d'autant plus vif que le 5e corps et surtout le 3e, commandés, l'un par Lauriston, l'autre par Ney (jusqu'au 24 août), ont pris une part capitale aux actions successives de la campagne, notamment aux batailles de Lützen et Bautzen.

— Un des derniers fascicules de la « Bibliothèque de bibliographies critiques » publiée par la Société des Études historiques est consacré à *Taine*. (Paris, A. Picard et fils, 1902, in-8, 83 p.). Il est l'œuvre de M. Victor Giraud. Voici le plan suivi : I. Manuscrits. — II. Articles et livres de Taine publiés de son vivant. — III. Ouvrages posthumes. — IV. Fragments de la correspondance. — V. Travaux sur Taine. — VI. Index alphabétique des noms d'auteurs de travaux sur Taine. L'intérêt du sujet, la compétence particulière de l'auteur, et le soin qu'il a apporté à ne rien omettre d'essentiel, font de cette bibliographie critique une des meilleures de la collection.

— La Société de l'histoire de France a décidé la publication des textes suivants : les *Mémoires du lieutenant général de Souvigny*, importants pour l'histoire des guerres du règne de Louis XIII et du début de celui de Louis XIV, édité par le Capne de Contenson ; — les *Mémoires du lieutenant général Saint-Hilaire*, qui fit, dans le corps de l'artillerie, les guerres de 1668 à 1715 ; ces mémoires, déjà publiés en 1766, sont aujourd'hui introuvables ; M. L. Lecestre en assurera la réédition ; —

enfin, M. P. Lemoisne a été chargé de terminer la préparation de l'édition, d'après un manuscrit inutilisé, des *Mémoires de Fleuranges* († 1537), commencée par M. P. Goubaux et que la mort l'a empêché d'achever.

— En 1868, la *Revue contemporaine* publiait des fragments, relatifs à l'élection de Bernadotte, des mémoires du Cte de Suremain, émigré entré au service de la Suède en 1794, devenu en 1812 inspecteur général de l'artillerie suédoise, démissionnaire à la suite de démêlés avec le prince royal Charles-Jean, mort à Dijon en 1835. Le texte intégral de ces mémoires vient d'être donné sous le titre de : *La Suède sous la République et le Premier Empire. Mémoires du lieutenant général de Suremain (1794-1815)* publiés par un de ses petits-neveux (Paris, Plon, 1902, in-8, VI-392 p.). Rédigés en partie dès 1816 et importants surtout pour l'histoire intérieure de la Suède, ils fournissent d'utiles renseignements sur les rapports de cette puissance avec la France pendant l'Empire et sur la fin de la campagne de 1813. On aura profit à les employer conjointement avec le livre récent de M. Pingaud sur *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*. — L'édition en a été préparée avec un soin qu'il convient de reconnaître.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés dans les Universités françaises pendant l'année 1902-1903 :

Paris. — *Faculté des Lettres*. E. Denis, chargé de cours. *Cours public* : Histoire de l'Allemagne. *Conférences* : Histoire de l'église catholique au XVIIe siècle. - Revon, maître de conférences. *Cours public* : Histoire de la civilisation japonaise. *Conférences* : Transformations économiques du Japon moderne. — N. Michel, professeur adjoint. *Cours public* : L'idée démocratique dans E. Quinet et Michelet. — A. Aulard, professeur. *Cours public* : Le Premier Empire. — E. Lavisse, professeur. *Cours public* : Louis XIV et son temps. — H. Lemonnier, professeur. *Conférences* : Bibliographie et exercices pratiques. — Ch. Seignobos, maître de conférences. *Conférences* : Critique historique et enseignement de l'histoire.

Faculté de Droit. Esmein, professeur. Histoire du droit public français. — Pillet, professeur. Histoire des traités. — Deschamps, professeur adjoint. Histoire des doctrines économiques.

École des Hautes-Etudes. J. Roy. Sources de l'Histoire de France au XVIe siècle ; les ordonnances administratives et judiciaires. — R. Reuss. L'Allemagne depuis l'Intérim d'Augsbourg (1548) jusqu'au traité de Westphalie (1648). — A. Lefranc. Études sur les poètes du règne de François Ier ; Rabelais de 1540 à 1553.

(*A suivre*).

— Travaux en préparation ou sous presse :

La librairie Calmann-Lévy publiera prochainement : *Cte d'Haussonville*, La Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, t. III ; *Cte d'Haussonville et G. Hanotaux*, Mémoires de Mlle d'Aumale et souvenirs de Mme de Caylus ; *L. Perey*, Le prince Charles de Lorraine.

MM. Longmans, de Londres, terminent l'impression de : Mallet du Pan and the French Revolution by *Bernard Mallet*.

M. *Prat*, professeur au lycée de Lille, prépare une thèse sur Mme du Deffand.

Il recevrait avec reconnaissance tous renseignements sur les manuscrits de Mme du Deffand, qui sont en Angleterre, et dont la trace est, pour ainsi dire, perdue.

— La maison Goupil et Cie éditera, dans le courant de l'année 1903, un ouvrage sur la *Collection Dutuit* au Petit Palais des Champs-Élysées, en dix livraisons, par souscription de 100 francs la livraison. On ne peut souscrire qu'à l'ouvrage complet.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités, instruments bibliographiques, manuels. — *J. Bernard.* Histoire moderne. Paris et Lyon, Vitte. — *J. Bernard.* Histoire contemporaine (1815-1889). Paris et Lyon, Vitte. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. T. II (Berc-Bertezène). Paris, Imp. Nationale. — *S. Charléty.* Bibliographie critique de l'histoire de Lyon, depuis les origines jusqu'à 1789. Lyon, Rey, Paris, Picard. — *J. de Crozals.* Histoire moderne. Paris, Delagrave, 3.50. — *E. Driault et Monod.* Histoire contemporaine de 1789 à nos jours. 1re partie : 1789-1815. Paris, Alcan, 3.50. — *J. Hay.* Histoire de France comprenant des notions d'histoire de la Mayenne. Laval, Barnéoud. — *A. Milhaud.* Histoire moderne (1610-1789). Paris, Cornély, 3.00. — *A. Milhaud.* Histoire moderne. Origines (xe-xve siècles), seizième et dix-septième siècles. Paris, Cornély, 3.50. — *G. Pellissier.* Précis d'histoire de la littérature française. Paris, Delagrave, 3.50. — *De Roumejoux, de Bosredon et Villepelet.* Bibliographie générale du Périgord. T. V. Périgueux, Impr. de la Dordogne.

Histoire politique intérieure. — *J. Goldworth Alger.* Paris in 1789-1794. Farewell Letters of victims of the Guillotine. With plan. London, G. Allen, 10 sh. 6. — *Belloc.* Robespierre, London, Nisbet, 16 sh. — *Capne H. Couderc de Saint-Chamans.* Napoléon. Ses dernières années. Paris, Flammarion, 7.50. — *P. Frémeaux.* With Napoleon at St-Helena. Being the memoirs of Dr John Stokoe, naval surgeon. Translated from the French by Edith S. Stokoe. London, Lane, 5 sh. — *E. Glasson.* Histoire du droit et des institutions de la France. T. VIII. Époque monarchique. I. Paris, Cotillon, 10.00. — *P. Holzhausen.* Heinrich Heine und Napoleon I. Frankfurt a. M., M. Diesterweg, 4 mk. — *J. Lemoine et A. Lichtenberger.* De la Vallière à Montespan. Paris, C.-Lévy, 7.50. — History of the Commune of 1871. From the French of *Lissagaray.* London, T. Fisher Unwin, 8 sh. 6. — *J. Mackinnon.* The growth and decline of the french monarchy. London, Longmans, Green a. Co, 21 sh. — *Mac Lehove.* The last days of the French Monarchy. Glasgow, Mac Lehove and Sons, 6 sh. — *L. Muel.* Histoire politique de la septième législature (1898-1902). Paris, Pedone, 3.50. — *Barry E. O'Meara.* Napoleon I. in der Verbannung, oder eine Stimme von St-Helena. Meinungen und Aeusserungen Napoleon's über die wichtigsten Ereignisse seines Lebens in seinen eigenen Worten. Uebertr. u. bearb. von O. Marschall von Bieberstein. Leipzig, Schmidt u. Günther, 15 mk. — *F. Pasquier.* Mémoires du

Cte P.-P. Faydit de Tersac, Bon de Lescure (1736-1820). Foix, Gadrat. — *Quentin-Bauchart*. Études et souvenirs sur la Deuxième République et le Second Empire (1848-1870). 2e partie : La présidence décennale et l'Empire. Paris, Plon, 7.50. — *Ricaud*. Les représentants du peuple en mission dans les Hautes-Pyrénées. II. Monestier de la Lozère et A. Izoard. Paris, Champion, 4.00. — *Di St-Cergues*. Studio sulla vita di Napoleone I. Firenze, Seeber. — *A. Vandal*. L'avènement de Bonaparte. I. Paris, Plon, 8.00. — *E. Werthemer*. Der Herzog von Reichstadt. Stuttgart, J. G. Cotta Nachf., 9 mk.

Histoire diplomatique. — *M. Vassileff*. Russisch-Französische Politik, 1689-1717. Gotha, Perthes, 2 mk. 50.

Histoire militaire. — *Mgr Baunard*. Le général de Sonis. Paris, Poussielgue. — *Capne Benet*. Historique du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Paris, Charles-Lavauzelle, 1.00. — *E. Bleibtreu*. Aspern und Wagram in neuer Beleuchtung, nebst neuen Verlustdetails der Napoleon'schen Kriege. Wien, Seidel u. Sohn, 1 mk. 50. — *C. Bleibtreu*, Marschall Soult, Napoleons grösster Schüler. Berlin, A. Schall, 3 mk. — *Lieut de Bourqueney*. Historique du 12e régiment de hussards. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.00. — *Oberst Cardinal von Widdern*. Verwendung und Führung der Kavallerie, 1870, bis zur Kapitulation von Sedan. I. u. II. Thl. Berlin, Eisenschmidt, 15 mk. — *Colel Delagrave*. Mémoires. Campagne de Portugal (1810-1811), pub. par Ed. Gachot. Paris, Delagrave. — Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1815 (in 4 Einzelwerken). *Maj. Friederich*. Geschichte des Herbstfeldzuges 1813. I. Bd. Vom Abschluss des Waffenstillstandes bis zur Schlacht bei Kulm. Berlin, Mittler u. Sohn, 14 mk. — Beiträge zur Kriegsgeschichte. *Maj. Junk*. Die erste Kavallerie-Division im Kriege 1870-71. Berlin, A. Bath, 2 mk. — *Kuhl*. Bonapartes erster Feldzug 1796, der Ausgangspunkt moderner Kriegführung. Berlin, Eisenschmidt, 9 mk. — Section historique de l'État-Major de l'armée. La guerre de 1870-1871. VIII. La bataille de Forbach. Paris, Chapelot, 6.00. — *Von Lessing*. Feldzug 1870-1871. Die Thätigkeit des General-Kommandos des X. Armeekorps am 15. und 16. August 1870. Berlin, Eisenschmidt, 1 mk. 80. — *A. Maître*. Châtillon-sur-Seine pendant la guerre de 1870-1871. Tours, Mame. — *H. Niessen*. Marschall Ney. Ein Lebensbild. Saarlouis, Winkler, 1 mk. — *Victe de Noailles*. Marins et soldats français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis. Paris, Perrin, 7.50. — *Capne Pineau*. Le Général Dugommier. Paris, Charles-Lavauzelle, 10.00. — *Colel Robin*. Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie. Paris, A. Jourdan, 5.00. — *Von Wiese und Kaiserswaldau*. Friedrich-Wilhelm Graf von Goetzen, Schlesiens Held in der Franzosenzeit, 1806-1807. Berlin, Mittler u. Sohn, 6 mk. — *M. Willfort*. Die Schlacht bei Aspern am 21. und 22. V. 1809. Populäre Darstellung derselben. Wien, Seidel u. Sohn, 1 mk. 50.

Histoire religieuse. — *Abbé Albert*. Vie de l'abbé J. Mercier, suivie d'une étude spéciale des souvenirs historiques d'Annecy. Annecy. — *Abbé Durand*. Un prélat constitutionnel. J.-Fr. Périer (1740-1824). Paris, Bloud, 7.50. — *Abbé O. Estournet*. Maisons religieuses d'Avon. Fontainebleau, Bourges. — *F. Funck-Brentano*. Fénelon. Étude critique. Paris, Annales bibliographiques, 1.00. — *Abbé L. Lefèvre*. Actes du chapitre de S.-Millon de Pontoise (1596-1600). Pontoise et Paris. — Le Tiers-Ordre de Saint-François, Lille, Bergès. — *F. Pérouse*.

Aperçu historique sur le prieuré de Saint-Alban-du-Rhône en Dauphiné. Vienne, Ogeret et Martin.

Histoire économique et sociale. — *C. Babinet.* Le présidial de Poitiers (1551-1790). Poitiers, Blais et Roy. — *Brouillhet.* Notes agricoles sur la commune de Miallet. Limoges, Duverger. — *G. Compayré.* Jean Macé et l'instruction obligatoire. Paris, Delaplane, 0.90. — *E. Daudet.* Conspirateurs et comédiennes. Paris, Juven, 3.50. — *Dr A. Gallier.* Histoire de la boucherie caennaise sous l'ancien régime. Caen, Valin. — *L. Lefebvre.* Fêtes lilloises du XIVe au XVIe siècle. Lille, Lefebvre-Ducrocq. — *Dr L. Legludic.* L'Hôtel-Dieu de Sablé. Angers, Germain et Grassin. — *Truchis de Varennes.* La chasse en Franche-Comté avant le XIXe siècle. Besançon, Jacquin.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *L. Allec.* Le portrait de Louis XVIII du Musée de Marseille. Paris, Plon. — *E. Béghin.* Le trésor de l'abbaye de Chocques. Béthune. David. — *E. Biré.* Les dernières années de Châteaubriand (1830-1848). Paris, Garnier. — *A. Cahuet.* La liberté du théâtre en France et à l'étranger. Paris, Dujarric, 5.00. — *H. Corbel.* Gabriel Vicaire (1848-1900). Paris, J. Taillandier, 3.50. — *E. Faguet.* André Chénier. Paris, Hachette, 2.00. — *P. et V. Glachant.* Essai critique sur le théâtre de V. Hugo. Paris, Hachette, 3.50. — *H. Jouin.* Les maîtres peints par eux-mêmes. Paris, Gaultier, Magnier et Cie, 4.00. — *E. Levasseur.* Mémoire sur les monnaies du règne de François Ier. Paris, Imp. Nationale. — *G. Macon.* Les arts dans la maison de Condé. Paris, Libr. de l'Art ancien et moderne, 15.00. — *Ch. Maurras.* Les amants de Venise. G. Sand et Musset. Paris, Fontemoing, 3.50. — *K. Meier.* Racine und St-Cyr. Marburg, N. G. Elwert, 1 mk. 20. — *J.-J. Olivier.* Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. 2e série. Paris, Société franç. d'imprimerie et de librairie, 20.00. — *H. Rebell.* Les inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée. Paris, Dujarric, 3.50. — *A. Retté.* Fontainebleau, la ville, le palais, la forêt. Paris, Guides d'art de la Plume. — *K. E. Schmidt.* Französische Malerei des 19. Jahrhunderts. Leipzig, E. A. Seemann, 3 mk. — *J.-J. Weiss.* Notes et impressions. Paris, Calmann-Lévy, 3.50.

Histoire locale et généalogique. — *E. Féret.* Nos notabilités du XIXe siècle. Médaillons bordelais. Bordeaux, Féret et fils. — *L. Bossu.* Une bâtarde de la maison de Lorraine en Boulonnais. Paris, A. Picard. — *Ctesse B. de Clinchamp.* Chantilly (1485-1897). Paris, Hachette, 15.00. — *J.-A. Le Paire.* Histoire de la ville de Corbeil, depuis l'origine de la ville jusqu'au 21 sept. 1792. Lagny, Colin. — *M. Levray.* Les châtelains de Courthenoy. Tours, Mame. — *Abbé G. Mougel.* Domèvre-sur-Durbion et Ban de Bayecourt. Domèvre, Mougel, — *A. Vernet.* Histoire populaire et anecdotique de Grenoble, T. III. Grenoble, Gratier. — *L. Guibert.* Coup d'œil sur l'histoire de la ville de Limoges. Limoges, Veuve Ducourtieux. — *H. Oddo.* La Provence. Histoire, usages, etc. Paris, Le Soudier, 7.00. — *L. Risch.* Essai historique sur Saint-Hilarion et ses hameaux. Versailles, Aubert. — *J. Roman.* Autour d'Arnaud de Trians, vicomte de Tallard. Grenoble, Allier frères. — Les Tournaisiens notables sous Louis XIV. Béthune, David.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Administrateur-gérant :* Clément RUEFF.

Les comptes décadaires des autorités du Gouvernement révolutionnaire et des Commissaires du Directoire[1].

Je me propose, dans l'étude qui suit, de dire quelques mots d'une série de documents qui, sans être tout à fait inconnus, n'ont pas été, à beaucoup près, consultés avec méthode, et n'ont pas rendu, par conséquent, à l'histoire de la Révolution, tous les services qu'elle est en droit d'en attendre. Les comptes décadaires des autorités du Gouvernement révolutionnaire et du Directoire constituent cependant l'enquête la plus authentique, la plus précise, la plus complète, sur l'état de la France entière pendant la plus grande partie de la Révolution, depuis les grands périls de 1793 jusqu'au Consulat. On y trouve notés presque jour par jour, et par des agents responsables de l'opinion publique, la situation économique, la question religieuse, l'exécution des lois, la marche des diverses administrations, etc.

Les comptes décadaires furent institués par le grand décret du 14 frimaire an II, qui organisait le Gouvernement révolutionnaire, autrement dit la Terreur. Le décret exigeait, tous les dix jours, de tous les fonctionnaires, de toutes les administrations, de tous ceux qui détenaient à un titre quelconque une parcelle du pouvoir, un compte exact et détaillé de leurs opérations. De cette façon, la Convention et ses comités seraient informés à chaque instant de la manière dont leurs volontés étaient obéies et des résistances qu'elles rencontraient.

Afin de mettre de l'ordre dans la distribution des services et de classer cette énorme masse de comptes décadaires, qui allait refluer tous les décadis vers le pouvoir central, le décret les divisait en deux catégories :

Les uns, ceux qui concernaient « la surveillance de l'exécution des *lois révolutionnaires* et des mesures de gouvernement de sûreté générale et de salut public », autrement dit la politique générale, comme nous dirions aujourd'hui, devaient être adressés directement aux deux comités de gou-

1. Communication faite à la Société d'histoire moderne, séance du 2 novembre 1902.

vernement, au Comité de Salut public pour les mesures de gouvernement et de salut public, au Comité de Sûreté générale pour la police générale et intérieure (sect. II, 2 et 6).

Les autres, ceux qui concernaient l'exécution des lois ordinaires et leur surveillance, « lois et mesures militaires, lois administratives, civiles et criminelles », devaient être envoyés au Conseil exécutif, qui restait chargé de l'administration générale (sect. II, 4).

I. Les comptes de la première catégorie, ou comptes de *politique générale* adressés aux comités de gouvernement, étaient l'œuvre des districts, qui correspondaient maintenant directement avec le pouvoir central, sans passer par l'intermédiaire des départements. Les agents nationaux, créés par le même décret, devenaient comme la cheville ouvrière du Gouvernement révolutionnaire. Ceux de district devaient rendre compte aux comités tous les décadis, leur signaler spécialement les retards dans l'application des lois, et leur dénoncer les fonctionnaires publics négligents et prévaricateurs. Ils centralisaient et résumaient les comptes particuliers des agents nationaux des communes (sect. II, 16). Le compte général de l'agent national ne dispensait pas le district auprès duquel il était attaché de rendre un pareil compte aux mêmes comités de gouvernement (sect. II, 6). Le compte du district centralisait les comptes particuliers des municipalités et comités de surveillance (ou révolutionnaires) du ressort (sect. II, 8). Seuls, les comités de surveillance de Paris rendaient leurs comptes sans intermédiaire au Comité de Sûreté générale (sect. II, 9).

En plus de ces comptes décadaires, le décret exigeait des mêmes autorités et dans les mêmes conditions des comptes mensuels qui devaient comprendre l'analyse des délibérations et de la correspondance (sect. II, 10).

II. Les comptes de la deuxième catégorie, ou comptes d'*administration générale* adressés au Conseil exécutif, beaucoup plus nombreux que les précédents, étaient l'œuvre de toutes les autorités et administrations sans exception. Les généraux et autres agents attachés au service des armées rendaient compte tous les dix jours des mesures militaires, les tribunaux militaires, civils et criminels, des opérations judiciaires, etc. (sect. II, 7). Les administrations de département rendaient compte des contributions, manufactures, grandes routes et canaux, domaines nationaux (sect. II, 7), toutes matières dont le décret leur avait conservé la gestion (sect. III, 5).

Le compte général du département se faisait au moyen des comptes particuliers des districts, qui correspondaient aussi avec les départements pour les matières administratives et avec les Comités de gouvernement pour les questions de politique générale. Départements, tribunaux et

autres administrations étaient tenus, en outre, à un compte mensuel sur l'ensemble de leurs opérations (sect. II, 10).

Le Conseil exécutif centralisait toute cette correspondance et rendait ses comptes à son tour, tous les dix jours et tous les mois, au Comité de Salut public, « pour lui dénoncer les retards et les négligences dans l'exécution des lois civiles et criminelles, des actes de gouvernement et des mesures militaires et administratives, ainsi que les violations de ces lois et de ces mesures, et les agents qui se rendraient coupables de ces négligences et de ces infractions » (sect. II, 4). Le compte général du Conseil exécutif ne dispensait pas chacun des ministres qui le composaient d'un compte particulier destiné au même Comité de Salut public (sect. II, 5).

Le décret, sans être exécuté à la lettre, fut appliqué plus ou moins complètement, mais dans son esprit, jusqu'à l'époque du Consulat. Il est peu probable que le Conseil exécutif et les ministres se soient astreints aux comptes décadaires qu'on exigeait d'eux. En tout cas, je ne crois pas qu'il en figure un seul dans le recueil où M. Aulard a réuni les actes du Comité de Salut public, du Conseil exécutif et des représentants en mission. Les ministres correspondaient avec les comités chaque fois qu'il en était besoin, et des comptes décadaires auraient fait double emploi avec les comptes journaliers qu'ils rendaient oralement. Mais le décret reçut son application entière pour les administrations subordonnées, districts, départements, tribunaux, etc. Leurs comptes existent généralement en double : 1° à Paris, aux Archives nationales, pour les copies envoyées aux comités et au Conseil exécutif; 2° aux Archives départementales, pour les minutes qui restaient au district ou au département.

Malheureusement, dans presque tous les cas, ces comptes n'ont pas été classés à part, les archivistes ne se sont pas préoccupés de créer pour eux une rubrique spéciale ; on les trouve aujourd'hui dispersés dans les papiers des ministères, ou des comités, ou des commissions, mélangés à des dossiers de toute nature.

Qu'on me permette à ce propos un souvenir personnel. Au cours de mes recherches aux Archives nationales sur la théophilanthropie, j'eus l'idée de demander, sur ma feuille de renseignements, communication des comptes décadaires des commissaires du Directoire de tel ou tel département, de telle à telle année. Ma demande causa de l'étonnement, et je dus expliquer ce que c'était qu'un compte décadaire. Ceux que je demandais se trouvaient dispersés dans les dossiers du ministère de la Police générale, à travers lesquels ce m'est d'ailleurs un devoir de reconnaître qu'on se fit un plaisir de me guider.

En revanche, au cours d'un voyage d'archives en province, quelque temps après, j'éprouvai une agréable surprise en constatant que, dans son dépôt, un archiviste départemental avait appliqué aux comptes décadaires le cadre de classement que je voudrais voir en usage dans toutes les archives, départementales et nationales.

M. Benet, archiviste du Calvados, a compris que les comptes décadaires formaient une série continue, qu'ils contenaient en quelque sorte l'histoire authentique et détaillée du fonctionnement de la machine administrative pendant la Révolution, et qu'ils devaient par conséquent être classés à part, dans une catégorie spéciale.

J'émets le vœu que son exemple soit promptement suivi par tous ses confrères. Ou je me trompe fort, ou cette petite réforme rendrait de sérieux services aux historiens de toutes les spécialités.

*
* *

Pour montrer l'intérêt des comptes décadaires, il me suffira d'exposer sommairement dans quelles conditions ils étaient rédigés, ce qu'ils devaient contenir, quelle importance ils eurent aux yeux des gouvernants qui mirent à les exiger une insistance significative. Cet exposé, qui n'a pas la prétention d'être complet, a été fait en grande partie d'après les dossiers des Archives du Calvados. Il se divise assez naturellement en trois parties : 1° ce que furent les comptes décadaires pendant la belle période du Gouvernement révolutionnaire, de frimaire à fructidor an II sous le gouvernement du célèbre Comité de Salut Public ; 2° ce qu'ils devinrent pendant la réaction thermidorienne, depuis la loi du 7 fructidor an II, qui réorganisait, ou plutôt qui désorganisait le Gouvernement révolutionnaire, jusqu'à la fin de la Convention ; 3° ce qu'ils furent, enfin, sous le Directoire.

Première période : *Les comptes décadaires en l'an II.* — Les premiers comptes décadaires trahirent naturellement beaucoup d'inexpérience. Les administrations ne savaient pas au juste ce qu'on voulait d'elles, et elles eurent une tendance à s'acquitter de la nouvelle obligation comme d'une simple formalité. C'est ainsi que le département du Calvados, dans une circulaire datée de fin pluviôse an II, se plaint que « les districts s'attachent uniquement à la lettre de la loi, et se sont contentés d'envoyer au département une analyse sèche et aride de leurs expéditions, où il n'était pas plus possible de les apprécier que de juger le fonds des objets relatés dans un inventaire, dont cette analyse avait toute la forme et la contexture ».

Le département se plaignait aussi de l'inexactitude des districts dans l'envoi de leurs comptes. Sur les six districts du Calvados, un seul, celui de Falaise, avait fait parvenir à la fin de pluviôse son compte du mois de ventôse. Pourtant le département avait pris soin d'adresser aux districts, dès nivôse, un modèle des comptes à rendre avec division en chapitres intitulés : « Contributions, situation du recouvrement, contributions mobilières, domaines nationaux, surveillance des domaines nationaux provenant des émigrés, chemins et canaux publics. » Ces modèles furent remplis dans la suite avec plus d'exactitude, et les comptes que j'ai consultés aux Archives du Calvados m'ont paru contenir des renseignements utiles à l'histoire économique.

Pour stimuler le zèle des districts et des agents nationaux, en même temps que pour les guider dans l'exécution de leur tâche, le Comité de Salut public leur avait adressé une circulaire explicative le 24 pluviôse an II. D'après la circulaire, les districts ne devaient plus à l'avenir mêler, dans leurs comptes au Comité de Salut public, les mesures de gouvernement et les opérations de police, celles-ci devant faire l'objet d'un compte particulier destiné au Comité de Sûreté générale. Les comptes des agents nationaux devaient être séparés des comptes des districts. Leur rédaction serait courte et claire, les diverses matières bien distinguées. Dorénavant, les districts se conformeraient à un modèle que le Comité leur envoyait. Ce modèle est instructif, car il nous renseigne exactement sur le contenu des comptes des districts de beaucoup les plus importants de tous, et je crois utile, pour cette raison, d'en donner connaissance :

Dépt de.....
District de... .
..... Mois.
..... Décade.

Le..... an..... de la Rép. Fr.
une et indivisible.

ANALYSE DES OPÉRATIONS DU DIRECTOIRE DU DISTRICT DE..... OU DE L'AGENT NATIONAL PRÈS LE DISTRICT DE..... PENDANT LA.... DÉCADE DU MOIS DE.....

EXÉCUTION DES LOIS.

Citer les lois qui sont exécutées... celles dont l'exécution est commencée... celles qui éprouvent des retards ou des entraves... les motifs de ces retards ou entraves... les moyens employés pour en accélérer l'exécution et pour lever les difficultés... Ce détail doit être court.

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS.

En présenter le tableau de situation... les ressources du district... les mesures prises pour s'en procurer... Ne rien laisser à désirer sur cet objet important.

CULTURE ET ENSEMENCEMENT DES TERRES.

Présenter le tableau de situation... les projets d'amélioration... les nouvelles découvertes utiles.

ESPRIT PUBLIC.

Cet article doit comprendre tout ce qui concerne le progrès des lumières... Quelle est l'opinion de la masse du peuple, relativement à la Révolution... les opinions religieuses et les mesures prises pour éclaircir les esprits faibles.

SALPÊTRES.

Rendre compte de l'exécution de la loi du 14 frimaire et de l'instruction du Comité de Salut public relativement à l'extraction des salpêtres.

BIENS NATIONAUX.

Présenter l'estimation des experts et le produit des ventes... la quantité qui reste à vendre.

BIENS DES ÉMIGRÉS.

Même observation que pour les biens nationaux.

BIENS DES PÈRES ET MÈRES DES ÉMIGRÉS.

L'exécution de la loi.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Situation du recouvrement des contributions foncières et mobilières pour les années 1791, 1792 et 1793, ainsi que de l'arriéré des anciennes impositions.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Situation des caisses prises en masse des receveurs de l'enregistrement et des autres droits y réunis.

EXÉCUTION DE LA LOI DU 23 AOUT RELATIVE A LA PREMIÈRE RÉQUISITION.

Détails.

ARMEMENT DES VOLONTAIRES.

Détails.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Détails.

Ces exemples suffisent pour indiquer aux Directoires et aux agents nationaux la

manière dont ils doivent rendre leurs comptes décadaires et ceux à la fin de chaque mois.....

Les Directoires et les agents nationaux y ajouteront toutes les autres parties d'administration que ce modèle ne désigne point.

Les comptes des agents nationaux doivent présenter les diligences qu'ils ont faites pour l'exécution de la loi, ou pour la surveiller plus particulièrement.....

Les comptes doivent être contenus dans un seul cahier attaché.....

Comme il est facile de le voir, si ce modèle avait été rempli exactement, les comptes décadaires des districts donneraient des réponses précises à bien des questions importantes que peuvent se poser les historiens de la Révolution, sur les biens nationaux, les biens d'émigrés, la réquisition, les subsistances, l'opinion, etc... Il n'est malheureusement pas possible, dans l'état actuel, de savoir dans quelle mesure exactement les instructions du Comité de Salut public ont été remplies. Il faudrait pour cela avoir compulsé plus de comptes décadaires que je ne l'ai fait. Cependant, je ne crois pas trop m'avancer en préjugeant que le Comité de Salut public a dû être obéi et que les comptes qui subsistent réservent à ceux qui les dépouilleront méthodiquement plus d'une heureuse surprise.

En germinal an II, quand le Conseil exécutif fut supprimé et remplacé par douze commissions exécutives, les comptes décadaires d'administration générale durent être fractionnés en autant de comptes particuliers qu'il y avait de commissions différentes. Par des circulaires spéciales, chacune des commissions nouvelles indiqua aux administrations quelles modifications elles devaient apporter à leurs comptes décadaires. Par exemple, la Commission des administrations civiles, police et tribunaux recommandait, le 24 prairial an II, aux administrations de département de diviser les comptes qui lui étaient destinés en quatre parties principales : 1° *Police*; 2° *Déportation et réclusion des prêtres* ; 3° *Émigrés*; 4° *Partage des biens communaux*. — Un dernier article était intitulé : *Observations générales*.

La commission joignait à sa circulaire un modèle à suivre. Afin de forcer les administrations à remplir leurs devoirs avec exactitude, elle les avertissait qu'elle tenait un registre de tous les comptes, avec la date de leur réception.

A la même époque, le 1er prairial an II [1], le Comité de Salut public exigeait la division en feuilles séparées des comptes de politique générale, qui, jusque-là, avaient formé un cahier unique conforme au modèle de la circulaire du 24 pluviôse.

1. Voir cette circulaire dans Aulard, *Actes du Comité de Salut public*, t. XIII.

Désormais, chacune des matières, dont l'ensemble composait l'ancien compte, devait faire l'objet d'un compte particulier.

Cette spécialisation à outrance augmentait la paperasserie administrative déjà considérable et laissait à peine aux divers fonctionnaires le temps de réfléchir à la rédaction de leurs rapports. Aussi m'a-t-il semblé qu'après prairial an II, les comptes décadaires sont plus secs, moins intéressants et moins parlants, si je puis dire, que dans la période antérieure. Mais ce n'est là qu'une impression, et je dois ajouter que j'ai continué à trouver dans les dossiers des pièces fort instructives.

Deuxième période. *Les comptes décadaires sous la réaction thermidorienne.* — Des changements profonds se produisirent dans l'organisation du Gouvernement révolutionnaire après le 9 thermidor. Le grand décret du 7 fructidor an II découronna en quelque sorte le Comité de Salut public, et distribua une partie de ses attributions aux autres comités de la Convention, maintenant au nombre de seize. Les commissions exécutives, qui ne dépendaient jusque-là que du Comité de Salut public, sont subordonnées désormais à chacun des comités correspondants. L'obligation des comptes décadaires est maintenue. En fait, les comptes de politique générale continuent à être adressés directement aux deux anciens comités de gouvernement (de Sûreté générale et de Salut public), mais, en outre, au Comité de législation dont le rôle grandit tous les jours. Les comptes d'administration générale sont envoyés, comme auparavant, aux différentes commissions exécutives. Mais la complication des rouages administratifs occasionne des doubles emplois. C'est ainsi que la Commission exécutive des administrations civiles, police et tribunaux, par une circulaire du 14 vendémiaire an III, prévient les départements qu'ils auront dorénavant à envoyer directement un compte mensuel au Comité de législation, sans que cette nouvelle obligation les dispense des comptes habituels qu'ils doivent à la Commission.

En revanche, plusieurs commissions exécutives, désireuses de simplifier leur besogne, se contentent d'un seul compte mensuel qui remplace les comptes décadaires supprimés. La Commission des revenus nationaux donna l'exemple de cette simplification par une circulaire aux départements en date du 25 fructidor an II. Les Commissions de la marine et des colonies, celle des secours publics, etc., firent de même le 1er et le 13 brumaire an III. Mais la Commission des travaux publics persista, au contraire, à exiger des comptes décadaires.

Il semble bien qu'un certain relâchement se soit alors manifesté dans le zèle des administrations, et que leur correspondance se soit ralentie, car

le 5 brumaire an III, le Comité de législation dut rappeler à l'ordre les départements qui ne lui envoyaient pas régulièrement les comptes mensuels prescrits par son arrêté du 22 fructidor précédent. « Les mois de fructidor et de vendémiaire se sont écoulés, disait la circulaire, et le Comité n'a pas encore reçu les comptes de fructidor. Il était loin de penser que vous vous seriez rendus coupables d'une négligence aussi marquée... »

L'algarade fit probablement son effet et la négligence ne dut pas durer. Le département du Calvados, du moins, se mit en règle, car la série des minutes des comptes, tant décadaires que mensuels, existe encore presque au complet pour les mois suivants (notamment pour nivôse et pluviôse an III).

Un nouveau changement s'opéra dans l'organisme administratif après la paix de Bâle. Sous l'influence des Girondins rappelés, la Convention rendit aux directeurs des départements, le 28 germinal an III, les attributions dont ils avaient été dépossédés par le décret du 14 frimaire an II, supprima les agents nationaux et les remplaça par les anciens procureurs syndics rétablis. L'article IX du nouveau décret stipulait que les Directoires des départements rendraient compte, chaque décadi, au Comité de Sûreté générale, par l'organe du procureur général syndic, « des diligences qu'ils auraient faites pour l'exécution des lois et notamment de celles relatives aux émigrés, aux prêtres réfractaires et au libre exercice des cultes ». Dorénavant, les comptes décadaires des départements offrent beaucoup plus d'intérêt que les comptes des districts, car ils ne renferment plus seulement tout ce qui concerne l'administration proprement dite, mais aussi la politique générale. Dans le Calvados, le procureur général syndic centralisait les comptes des procureurs des districts.

Afin d'abréger le travail, l'usage s'était établi de supprimer les comptes particuliers des administrations des districts et des directoires de département. Presque toute la charge de la correspondance retombait sur les procureurs syndics. Voici comment celui du Calvados résumait ses obligations relativement aux comptes décadaires, dans une lettre à son collègue du district de Pont-l'Évêque, le 28 thermidor an III : « L'obligation des comptes décadaires tire sa première source de la loi du 14 frimaire an II, créatrice du Gouvernement révolutionnaire. Depuis le renversement de la tyrannie, la direction de ces comptes a changé. Par la loi du 28 germinal, par l'arrêté du Comité de Salut public et de Sûreté générale des 4, 5 et 12 messidor, par une lettre particulière du 10 messidor, qui m'a été adressée par les représentants du peuple Bodin et Mathieu, en mission près les côtes de l'Ouest, copies de ces arrêtés et lettres ont été envoyées aux

procureurs syndics des districts avec les circulaires des 6, 9, 15, 21 et 25 messidor.

« Les obligations que ces diverses lois, arrêtés et lettres imposent aux procureurs généraux syndics jusqu'à ce moment se réduisent, pour la partie des comptes décadaires, à les faire passer *chaque décade* et *à la fin de chaque mois* aux Comités de Sûreté générale, de Salut public et de législation et *aux représentants du peuple près les côtes de l'Ouest*. Ce serait à *nos collègues à rendre le compte* au Comité de Salut public pour une partie, mais ils m'en chargent, et l'usage est que les procureurs syndics les lui adressent. Suivant l'arrêté du 21 prairial, partie du compte décadaire doit être rendue par les administrations des districts à celles de département; mais comme les procureurs syndics des districts sont chargés d'une autre partie, alors ils se chargent de la totalité de ces comptes, sans quoi chaque administration passerait sa décade à faire des comptes ; vous concevez parfaitement que l'article II de l'arrêté du 21 prairial, en exigeant l'analyse des arrêtés et de la correspondance de l'administration et de la vôtre, n'entend point ce qui est relatif à des intérêts particuliers et ordinaires qui, n'étant pas de nature à fixer l'attention du département, ne doivent pas non plus être transmis aux comités de gouvernement et enlever par la rédaction un temps précieux qui suffit à peine aux détails multipliés de l'administration d'un district.

« Voici comment les comptes se rendent : 1° Suivant la loi du 28 germinal, les émigrés, la liberté et la progression des cultes, et les prêtres (lors qualifiés réfractaires), leur petite guerre avec les assermentés, forment un compte séparé sur une feuille à part et destiné pour le Comité de Sûreté générale ; 2° Suivant l'arrêté du 21 prairial, le compte destiné pour le Comité de Salut public doit être conforme au modèle ci-joint. Chaque titre est une espèce de tiroir que l'on garnit plus ou moins suivant l'abondance des matières et le cours des événements qui ont lieu dans l'intervalle d'une décade à une autre.

« Voilà, Citoyen, tout ce que je puis vous dire sur cette matière dans laquelle j'étais fort neuf moi-même quand j'ai été forcé de remplir momentanément les fonctions de procureur. Les circonstances particulières à chaque district fournissent des sujets de correspondance qu'il est impossible de particulariser, tels que la surveillance sur les côtes quant aux complots et intelligences qui pourraient exister entre les ennemis que la République a dans l'intérieur avec ceux qu'elle a sur mer et qui convoient (*sic*) nos côtes... »

J'ai parcouru aux Archives de Calvados la suite des comptes décadaires du district de Lisieux en l'an III et ils m'ont paru riches en renseigne-

ments de toute nature, particulièrement en ce qui concerne l'esprit public et le rôle des sociétés populaires.

Jusqu'à la fin de la Convention, les districts du Calvados envoyèrent régulièrement leurs comptes décadaires au département, comme en font foi de nombreux accusés de réception datés de brumaire an IV.

Troisième période : *Les comptes décadaires sous le Directoire.* — Sous le Directoire, la correspondance décadaire continua [1], mais elle fut désormais limitée d'ordinaire aux objets politiques : esprit public, culte, émigrés, fêtes nationales, etc. Chaque décade, les commissaires du Directoire près les administrations centrales, ou, plus brièvement, les commissaires centraux, qui avaient succédé aux anciens procureurs généraux syndics, durent faire passer aux deux ministres de l'Intérieur et de la Police le compte de la situation politique de leur département. Ils rédigeaient leur compte général au moyen des comptes que leur envoyaient les commissaires près les municipalités de cantons ou commissaires cantonaux. Les commissaires près les tribunaux civils et criminels étaient tenus, eux aussi, de rendre compte de l'exécution des lois dans leur ressort. — Tous les ans, les administrations de département et de canton devaient un compte de leur gestion qui était imprimé [2].

D'une façon générale, les comptes cessèrent en fait d'être décadaires pour devenir mensuels. Si les commissaires cantonaux s'acquittèrent souvent assez mal de leur devoir, en revanche les commissaires centraux se montrèrent assidus et exacts.

La série de leurs comptes, qui existent à la fois aux Archives nationales, dans les dossiers du ministère de la Police (série F 7) et du ministère de l'Intérieur (série F 1c III), et aux Archives départementales en minutes, est un document capital pour l'histoire du Directoire. On jugera de son intérêt par la publication où M. Aulard a réuni sous ce titre : *L'esprit public à Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, non seulement les rapports journaliers du bureau central de la police, mais encore les comptes mensuels du commissaire central de la Seine, qui sont de beaucoup plus importants que les premiers.

Je crois pouvoir dire qu'il suffirait, en bien des cas, de publier la série des comptes mensuels des commissaires centraux d'un département pour avoir une histoire politique complète, authentique et vivante de ce dépar-

---

1. Le 12 frimaire an IV, le ministre de l'Intérieur envoya aux autorités une instruction sur la manière de rédiger les comptes décadaires, et, le 20 pluviôse de la même année, le Directoire prit un arrêté sur le même objet.

2. Constitution de l'an III, art. 200.

tement pendant l'époque du Directoire. Je signalerai à cet égard quelques-unes des séries que j'ai pu parcourir un peu en détail : celles de l'Aisne, du Calvados, du Cher, des Pyrénées-Orientales, de la Vienne, de l'Yonne. Il serait bon de joindre aux comptes des commissaires centraux les rappports des commissaires près les tribunaux, qui permettent de contrôler les premiers et dont beaucoup renferment des renseignements très précieux.

Je signalerai par exemple (aux Archives nationales, F 7 7265) un grand rapport du commissaire près les tribunaux de l'Yonne, Maurel, sur la situation de son département pendant l'an IV, rapport qui m'a paru un travail remarquable.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, par exemple lors des grands périls de l'an VII, le Directoire demanda au ministre de la Police des bulletins décadaires sur la situation générale de la République. Plusieurs de ces bulletins subsistent pour les mois de messidor, fructidor an VII et vendémiaire an VIII, aux Archives nationales (AF^{III} 47). Ils donnent un résumé bref, mais précis, des troubles qui se sont produits dans les départements pendant les dix derniers jours (voir par exemple celui du 10 au 20 fructidor an VII).

Dans certains départements, la correspondance décadaire fut remplie avec un zèle particulier. J'ai retrouvé, par exemple, aux Archives du Calvados, de nombreuses copies de comptes cantonaux qui prouvent que, pendant l'an VI et l'an VII tout au moins, les comptes étaient redevenus décadaires. Il figure même au dossier plusieurs comptes décadaires d'administrations cantonales adressés à l'administration centrale. C'est que, dans le Calvados, le commissaire central Lévêque tenait la main à ce que la loi fût observée. Le 19 messidor an VI, il adressait à ses subordonnés, en même temps qu'une circulaire vigoureuse et habile où il secouait leur apathie, un curieux tableau imprimé contenant un questionnaire minutieux auquel ils seraient tenus de répondre. Je note dans ce tableau, à la division *Esprit public*, les questions suivantes :

Quel est l'esprit public du canton ?

Le gouvernement est-il respecté ?

Les lois sont-elles exécutées ?

Les fêtes républicaines sont-elles observées ?

Les administrations mettent-elles l'empressement et l'ardeur convenables pour les faire goûter au peuple ?

Quels sont les membres qui n'y assistent point, ou qui cherchent à les rendre nulles ?

Tient-on rigoureusement la main à l'exécution du calendrier républicain ?

et le questionnaire se poursuivait de même, aussi minutieux, sur : l'instruction publique, la police générale, les récoltes et les subsistances, la police champêtre, la police des cultes, les hôpitaux et hospices, les épidémies et épizooties, les maisons d'arrêt et prisons, les contributions et revenus nationaux, les grandes routes et chemins vicinaux, l'agriculture et les plantations, l'administration forestière, l'industrie et le commerce, la force armée, le concours entre les diverses autorités pour opérer la sûreté publique, l'exécution des lois et des arrêtés des autorités supérieures, les opérations administratives.

Les comptes décadaires ne furent pas supprimés avec le Directoire. Ils continuèrent d'être rédigés avec plus ou moins de régularité jusqu'à l'institution des préfets. J'ai retrouvé, par exemple, le compte du commissaire central de la Vienne pour le mois de nivôse an VIII (Archives de la Vienne), le compte du commissaire central d'Eure-et-Loir pour ventôse an VIII (Archives nationales, F 7 7645), les comptes du commissaire central de la Seine pour nivôse, pluviôse, ventôse an VIII (Archives nationales, F 7 7627).

*
* *

En résumé, j'espère avoir montré que les comptes décadaires constituent un document de premier ordre : pendant la période du Directoire, pour l'histoire politique et religieuse ; pendant la période de la Convention, pour l'histoire politique, religieuse et économique.

Je renouvelle, en terminant, mon vœu du début, que les archivistes, suivant l'exemple de leur collègue du Calvados, classent ces documents à part et sous une rubrique spéciale, afin que les travailleurs puissent les atteindre directement et facilement. Si, pour des raisons sérieuses, ce classement à part était impossible, je demanderais qu'aux Archives nationales tout au moins, on mît à la disposition du public un inventaire précis des comptes décadaires des agents nationaux des districts pour l'époque de la Convention, et des comptes mensuels des commissaires centraux pour l'époque du Directoire [1].

A. Mathiez.

---

1. M. E. Dejean, directeur des Archives, présent à la séance de la Société d'histoire moderne, a promis de faire droit au vœu exprimé.

LE TRAVAIL D'HISTOIRE MODERNE EN PROVINCE[1]

Lyon

ANNÉE 1902

L'organisation du travail. — Il y a à Lyon des travailleurs isolés qui, fort diligemment, publient des documents ou des études historiques. Mais leur nombre semble décroître. Il faut le regretter, car leurs travaux, leur influence, leurs relations personnelles, contribuaient à maintenir à Lyon un public curieux des choses passées. Les Sociétés savantes dont le programme comporte des travaux d'histoire sont nombreuses à Lyon et dans le voisinage ; mais leurs publications sont rares et irrégulières. Les plus importantes collections de Mémoires, celles de la Diana (Montbrison), de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, de la Société littéraire de Lyon, ne se sont enrichies, cette année, d'aucun volume nouveau. — Les cours et conférences d'histoire de Lyon et de la région lyonnaise, fondés à l'Université depuis 1898, sont le centre permanent des études d'histoire locale. Le professeur a entrepris de présenter au public, en plusieurs années, l'histoire politique de Lyon dans la période moderne et contemporaine, qui n'avait pas fait, jusqu'ici, l'objet de recherches d'ensemble méthodiques et critiques. Il a étudié, au cours de l'année scolaire 1901-1902, le XVIIIe siècle. La conférence jointe au cours public est consacrée à des exercices pratiques. Il faut entendre par là : 1° des études critiques sur des textes concernant, suivant un programme annuellement établi, une période ou une institution ; 2° les travaux personnels des membres de la conférence : ceux-ci sont des étudiants de la Faculté des lettres préparant un mémoire, des étudiants en droit prépa-

---

1. Cet article est le premier d'une série de Bulletins que la *Revue* se propose de publier régulièrement sur le mouvement des études d'histoire moderne dans les principaux centres provinciaux de travail historique. La rédaction de ces Bulletins est dès à présent assurée pour les régions de Caen, Lille, Nancy et Rennes.

rant leur thèse, et des travailleurs sans préoccupation d'examen. Leurs travaux font l'objet de communications et de discussions fréquentes. Le rôle du professeur est principalement de diriger les recherches, s'il y a lieu. Aussi les visites aux archives sont-elles un complément indispensable des travaux de la conférence.

La *Revue d'histoire de Lyon*[1] a été fondée (janvier 1902) pour grouper les efforts de tous ceux qui étudient notre histoire locale, et pour faciliter l'impression de leurs travaux. Elle réserve, dans chacun de ses fascicules, une place à la publication critique de documents inédits ; une chronique bibliographique y résume le mouvement des études historiques dans la région lyonnaise.

Les travaux. — Après le travail considérable, mais très inégal, très mêlé, de plusieurs générations d'érudits (les plus anciens sont du XVIe siècle), une nécessité paraissait urgente à ceux qui désiraient activer et organiser méthodiquement le travail historique : il fallait savoir avec précision quels étaient les périodes ou les événements dont l'histoire était constituée, quels étaient ceux qui restaient à étudier, faire en un mot le départ entre le travail déjà fait et celui qui restait à faire. La *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789*[2] a été entreprise pour répondre à cette question. En donnant tout ce qui, documents et études, a été imprimé sur un « sujet » déterminé, elle indique, par là même, les lacunes considérables qui sont à combler, l'énorme quantité de questions qui peuvent tenter, dans tous les ordres de recherches historiques, la curiosité ou la bonne volonté des érudits. L'auteur a l'intention de poursuivre ce travail ; il espère pouvoir publier dans deux ans la Bibliographie de la période contemporaine.

L'histoire de l'Église de Lyon a dû, cette année comme les précédentes, à M. G. Guigue d'excellentes contributions. Pour la période moderne, nous citerons les *Notes sur la liste des doyens de l'Église métropolitaine de Lyon du XVe au XVIIIe siècle*[3], qui rectifient et complètent les listes fournies par le *Gallia Christiana* et la *France pontificale*. Elles peuvent en outre servir de point de départ à quelques monographies ; on noterait utilement, à propos de tel ou tel de ces personnages, des épisodes intéressant les relations de l'Église de Lyon avec le Roi ou avec le Pape ; on y verrait les

1. Chez A. Rey et Cie, éditeurs, 4, rue Gentil, Lyon.
2. Par S. Charléty, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon Lyon, Rey ; Paris, Picard, 1902, in-8, VII-357 pages. (Fait partie des *Annales de l'Université de Lyon*, nouvelle série, II, fasc. 9).
3. *Revue d'histoire de Lyon*, 1902, p. 14.

dessous curieux de certaines élections où les intérêts de la religion n'avaient rien à voir[1].

Le *Mémoire de l'intendant d'Herbigny* (1697)[2] fait partie de la collection des mémoires demandés aux intendants par le duc de Beauvilliers. C'est, à coup sûr, le document le plus important de toute l'histoire moderne de Lyon et du Lyonnais. Il donne, non seulement un historique assez exact de la province et de ses institutions, mais encore un tableau de sa vie administrative, judiciaire, financière, municipale, ecclésiastique, économique, sous le règne de Louis XIV. Herbigny était bien placé pour être admirablement informé, et il s'est informé avec soin ; il n'avait pas d'intérêt à tromper les personnes qui désiraient être renseignées, et on ne voit pas que, sauf un ou deux détails, il ait rien omis ou faussé volontairement. Boulainvilliers considérait ce mémoire comme un des meilleurs de la collection. Il en existe de nombreuses copies, souvent très médiocres, incomplètes, et dissemblables entre elles. Est-ce leur nombre ou la difficulté qu'il y avait à retrouver un bon texte à travers les dissemblances des copies qui avait, jusqu'ici, rebuté les travailleurs ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, ce mémoire, qui avait fait, dans le courant de l'année dernière, l'objet de commentaires à la Conférence d'histoire de Lyon à la Faculté, a heureusement trouvé un éditeur. Mlle Chavannes a recopié le texte des archives départementales, l'a comparé aux textes de la Bibliothèque de la ville, à celui de la Bibliothèque nationale, et s'est chargée de l'annoter. Le résultat est digne d'éloges. Le mémoire de l'intendant d'Herbigny est maintenant un bon instrument de travail que les érudits de Lyon et d'ailleurs utiliseront avec fruit. On en peut recommander la lecture à ceux qui, sans préparation antérieure, veulent entreprendre une étude sur un point d'histoire moderne de Lyon. Elle les mettra vite au courant de l'essentiel. Il apporte enfin une contribution importante à l'histoire administrative de la France sous l'ancien régime.

Cette histoire est loin d'être encore méthodiquement constituée. On sait assez bien quels sont les actes du gouvernement central ; mais on ignore la plupart du temps, faute d'enquêtes de détail faites en province, comment les ordres partis de la capitale sont obéis, comment et dans quelle mesure ils frappent les sujets. L'action du gouvernement, les pra-

---

1. A signaler encore de M. Guigue la publication de la relation (en latin), extraite des textes capitulaires de Saint-Jean de Lyon, concernant l'entrée à Lyon de l'archevêque François de Rohan (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1902, t. LXIII). Elle complète les pièces données par l'abbé Reure dans son étude sur cette entrée (Lyon, 1900).

2. *Revue d'histoire de Lyon*. 1902, p. 61, 143, 233, 313 ; a fait l'objet d'un tirage à part, Lyon, A. Rey, 1902, in-8.

tiques de ses agents, leurs résultats, ne se peuvent apercevoir que sur les terrains où cette action s'exerce et non pas dans le lieu où elle s'élabore. Considérée de ce point de vue, l'histoire locale fait partie intégrante de l'histoire générale. C'est dans l'intention de fournir aux historiens de l'ancienne monarchie des éléments nouveaux d'information que M. CHARLÉTY a entrepris une série d'études sur les relations de Lyon et du pouvoir central au XVIIe siècle. La dernière parue, *La ruine de Lyon sous Louis XIV*, retrace l'histoire de la fiscalité royale, ses procédés et ses résultats [1].

Il est rare qu'un document précis nous fasse connaitre l'opinion d'un Lyonnais sur la société et le gouvernement de son temps. *Les cahiers de M. Seguin*, avocat lyonnais du XVIIIe siècle (1710-1770), que M. Léon GALLE [2] a extraits du fatras d'un gros manuscrit, sont pleins d'anecdotes curieuses et d'opinions hardies. Ce bourgeois posé, bon chrétien, très crédule par moments, pense que tout va mal et le dit avec tranquillité : Le Roi est débauché, « sacrilège, voleur public, ivrogne, fainéant, idiot, excommunié ». Son entourage ne vaut pas mieux. On expulse les Jésuites ; tant mieux! les ordres religieux sont « incompatibles aux États souverains, soit empire, monarchie, république ». Il faut que tout change : « La propriété de l'État appartient au peuple et non au souverain. » Seguin rêve d'un « Sénat » qui contrôlerait les actes du Roi. Il ne le verra jamais sans doute, car il croit très fermement, tant le spectacle de son temps lui paraît triste et désordonné, que la fin du monde est proche.

L'histoire contemporaine est à Lyon, comme en beaucoup d'endroits, très négligée par les érudits ; c'est, en grande partie, l'effet du préjugé qui consiste à croire que l'historien a une plus grande difficulté à s'y montrer impartial. Il y a d'autres raisons et de meilleures : les inventaires des archives postérieures à 1790 ne sont pas publiés, et ces archives présentent d'assez graves lacunes. Il est souvent plus facile d'étudier l'histoire contemporaine de Lyon aux Archives nationales qu'à Lyon. Nous avons lieu d'espérer que des travailleurs lyonnais habitant Paris ou y faisant un séjour mettront prochainement à profit les indications si précieuses aux provinciaux que M. Schmidt leur a données dans ses *Sources de l'histoire d'un département aux Archives nationales* [3]. Mais les ressources locales ne sont pourtant pas à négliger. C'est avec celles que lui offraient les archives

1. *Revue de Paris*, 1er juin 1902. Cette étude a été analysée par la *Revue d'histoire moderne*, t. III, p. 794.
2. Lyon, Bernoux, Cumin et Masson, 1901, in-8, XIX-105 p.
3. Voir la *Revue*, t. III, p. 684.

publiques, le fonds Coste et la Bibliothèque de la ville, et surtout avec une collection privée, celle de M. Boubée, que M. Herriot a pu écrire une très complète et très pénétrante étude sur *Camille Jordan et la Restauration (1814-1821)* [1]. Non seulement le portrait de l'homme, de l'orateur et du libéral y apparaît vivant en pleine lumière, mais encore bien des faits obscurs de l'histoire lyonnaise de la Restauration y sont élucidés. Pour n'en citer qu'un, il n'est plus douteux que la conspiration célèbre de 1817, qui fut si cruellement réprimée par la Cour prévôtale, n'ait été en très grande partie l'œuvre des « manœuvres ténébreuses » d'ultras trop zélés.

Lyon et la région lyonnaise offrent aux archéologues et aux historiens de l'art une riche matière, trop peu exploitée depuis quelques années. L'étude que M. G. Mougeot a consacrée à la *Verrière de la Rédemption à Saint-Jean* [2], est écrite avec une sûreté, un sens critique excellents ; la « restauration » dont elle fut l'objet en 1844, sous la direction d'un verrier nommé Thibaud, l'aurait rendue à jamais inintelligible, si un dessin antérieur du P. Martin ne nous avait conservé sa forme primitive. Comme ce Thibaud a « restauré », et probablement d'une manière aussi fâcheuse, nombre de verrières de cathédrales françaises, il est à penser que ses « rhabillages » devraient être sérieusement étudiés ailleurs, comme à Lyon.

Un banal fait-divers lyonnais, le suicide de deux amants, Thérèse et Faldoni, eut, à la fin du XVIIIe siècle, un retentissement extraordinaire. « Amplifié, dénaturé ou interprété selon des préférences d'écrivains ou d'époques, il a laissé sa trace dans la littérature. S'il n'a pas, comme d'autres faits-divers retentissants, suscité un Werther, un Rouge et Noir, une Affaire Clémenceau, ou un Disciple, ce n'est pas faute d'avoir tenté l'ingéniosité des littérateurs ou attiré leur attention. » M. F. Baldensperger a suivi la trace des *Deux Amants de Lyon dans la littérature* [3]. Il se trouve ainsi que le fait-divers a donné naissance, après un siècle, à un chapitre de critique littéraire très informé et très pénétrant.

MM. Latreille et Roustan ont trouvé dans les papiers d'un critique lyonnais, Collombet, des documents intéressants pour l'histoire du *Romantisme à Lyon* [4]. Ils les ont mis en œuvre dans deux études sur Châteaubriand et l'abbé de Bonnevie et sur Desbordes-Valmore à Lyon. Ils annoncent un « Sainte-Beuve à Lyon ». C'est dire tout l'intérêt que leurs recherches

1. *Revue d'histoire de Lyon*, 1902, p. 119, 185, 290.
2. *Ibid.*, p. 207 (gravures).
3. *Ibid*, p. 33.
4. *Ibid.*, p. 51, 265.

présentent, et pour l'histoire générale des lettres, et pour celle de la vie littéraire à Lyon.

La vie économique et sociale à Lyon sous l'ancien régime est plus et mieux étudiée depuis que les sciences et les questions sociales ont pris tant d'importance dans les préoccupations contemporaines. Le travail de M. J. FAYARD sur *Les vins de Beaujolais au XVIIIe siècle ; une crise de mévente ; le monopole des commissionnaires ; un essai de coopération* [1], mérite à tous égards d'être signalé et retenu. Il raconte un essai très original de coopération rurale et donne les plus précieux renseignements sur la vie du vigneron beaujolais, le mode d'appropriation et de culture de la vigne. C'est un chapitre d'histoire sociale et c'est, à notre connaissance, le seul important qui ait été écrit sur les conditions économiques des paysans d'autrefois dans notre région.

La vie économique contemporaine tente, au contraire, des travailleurs nombreux. Les documents et les études abondent. L'*office social de renseignements et d'études de Lyon*, fondé en 1901 par MM. PIC et GODART, qui s'est proposé — entre autres objets — de publier une revue [2] et un volume annuels, vient de faire paraître son premier volume : *Le mouvement économique et social dans la région lyonnaise* [3]. C'est une collection d'articles juridiques, économiques, sociaux, historiques, écrits par des auteurs différents. En dehors d'une étude très complète et très claire de M. Pic sur le « projet de loi français des retraites ouvrières », d'un « aperçu de M. Ch. F. sur la jurisprudence du ressort de la Cour de Lyon en matière d'accidents du travail pendant l'année 1901 », il faut signaler les monographies sur la Rubanerie stéphanoise (par H. DE BOISSIEU), le Tissage rural des soieries dans le Rhône (par J. PELOSSE), la Tonnellerie mâcono-beaujolaise (par J. FAYARD), l'Industrie horlogère dans la Haute-Savoie (par P. KOVNIC), l'Union fraternelle des employés de commerce et d'industrie de Lyon (par A. BESSE). Toutes ces questions sont étudiées d'après des documents officiels et des enquêtes personnelles. M. GODART, en répondant à la question que se posent de nos jours des esprits sincères, mais un peu naïfs et à coup sûr mal informés : « Les corporations d'arts et métiers ont-elles créé et maintenu la paix sociale ? » n'a pas eu de peine à démontrer qu'elles avaient à Lyon développé la haine entre capitalistes et travailleurs et fait naître la guerre de classes.

S. CHARLÉTY.

---

1. *Revue d'histoire de Lyon*, p. 223, 275.
2. La revue existe : *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale* (Lyon, Nicolas).
3. Sous la direction de MM. Pic et Godart. Lyon, Storck, 1902, in-8.

COMPTES RENDUS

Pierre de NOLHAC. **Louis XV et Marie Leczinska**, *d'après de nouveaux documents*. Paris, Calmann-Lévy, 1902. In-18, 345 p.

Dans ce volume, M. de N. étudie la jeunesse de Louis XV et de Marie Leczinska jusqu'à la maladie du roi à Metz (1744) et aux incidents qui entraînèrent la séparation définitive du ménage royal. Si le couple royal reste au premier plan, l'auteur retrace le milieu où il a vécu et analyse tous les événements qui ont eu une influence sur les sentiments réciproques des deux époux. Il nous donne donc en même temps une biographie de Marie Leczinska, un tableau de la Cour de France dans les premières années du règne de Louis XV, le récit d'un certain nombre d'épisodes. Mais quelque complexe que puisse paraître un sujet ainsi entendu, et quelques digressions qu'il puisse contenir, tout est fort adroitement ramené à la reine Marie Leczinska, et, dans son ensemble, l'ouvrage est bien composé. Il comprend quatre chapitres : *Le mariage* (vie des Leczinski à Wissembourg, intrigues qui amenèrent le duc de Bourbon et la marquise de Prie à combiner le mariage, récit détaillé des préparatifs du mariage et du mariage) ; *Les années heureuses* (naissance des enfants de Louis XV et de Marie Leczinska, disgrâce de M. le Duc et de Mme de Prie, rapports de la reine et de Fleury, popularité de la reine); *L'abandon* (les affaires de Pologne, les premières maîtresses du roi) ; *La bonne reine* (l'entourage et la vie de Marie Leczinska à Versailles et à Trianon, le départ du roi pour l'armée et les événements de Metz, la mort de Mme de Châteauroux).

La plupart des faits que renferment ces différents chapitres nous sont déjà connus, au moins partiellement. Récemment M. Gauthier-Villars, dont les recherches furent contemporaines de celles de M. de N., nous racontait, dans un récit documenté, le mariage de Louis XV [1]. Les rapports de Stanislas Leczinski et de sa fille ont été exposés par M. Boyé [2] qui a

1. Gauthier-Villars, *Le mariage de Louis XV*. Paris, Plon, 1900, in-8.

2. *Stanislas Leczinski et le troisième traité de Vienne*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1898, in-8. — *Lettres du roi Stanislas à Marie Leczinska*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1901, in-8.

même publié une partie de leur correspondance. Les scènes dramatiques de Metz ont été retracées plus d'une fois, depuis Michelet jusqu'au duc de Broglie. Pourtant il s'en faut de beaucoup que le livre de M. de N. ne soit qu'un résumé de tous ces travaux.

M. de N., en effet, ne se dispense jamais de recourir aux sources, et son ouvrage est un modèle de critique historique. Correspondances des Archives nationales, de l'Arsenal, des Affaires étrangères, des collections particulières, mémoires imprimés ou inédits (signalons à ce propos les mémoires du duc de Croÿ à la Bibliothèque de l'Institut, dont M. C. Stryienski a fait également usage dans sa biographie de Marie-Josèphe de Saxe), relations officielles de la *Gazette* et du *Mercure de France*, opuscules du temps, M. de N. a tout parcouru et tout étudié, non superficiellement, mais avec une critique très avisée. Le lecteur en trouvera la preuve dans l'appendice sur « les sources » (p. 337).

M. de N. a dû à ses recherches minutieuses de découvrir des documents nouveaux. Nul historien, que je sache, n'avait connu et utilisé avant lui les lettres autographes de Marie Leczinska au cardinal Fleury (une centaine environ) que contient la collection Morrisson. Elles nous renseignent sur les relations de la reine et du cardinal, et elles sont particulièrement intéressantes parce qu'elles se rapportent à la période de la vie de Marie Leczinska sur laquelle nous avons le moins de renseignements. Mais, même dans les parties de son livre où il raconte des épisodes déjà exposés avant lui et dépeint des personnages dont nous avions déjà les portraits, les informations que M. de N. a recueillies et critiquées lui permettent de corriger des erreurs, de préciser des détails, d'ajouter des traits nouveaux et de pénétrer plus avant que ses prédécesseurs dans la réalité complexe des choses. Un examen de détail serait nécessaire pour préciser ce que M. de N. a trouvé d'inédit. Mais le mérite de son livre n'est pas d'avoir apporté beaucoup de nouveau. C'est d'être assez complet et assez critique pour être regardé dès aujourd'hui comme définitif.

L'art de M. de N., comme sa documentation et sa critique, est très consciencieux. Il raconte avec la plus grande simplicité. Il ne cherche pas à rehausser l'intérêt de ses narrations par des artifices littéraires; il évite les couleurs trop vives et les traits trop accentués qui souvent ne donnent l'illusion de la vie qu'aux dépens de la vérité. Les pages où très finement l'auteur retrace l'évolution des sentiments de Marie Leczinska (pp. 7, 99, 206, 248), les portraits du roi (p. 246), de Mme de Prie (p. 17), de Mme de Toulouse (p. 178), de Mlle de Charolais (p. 181), des sœurs de Nesle (pp. 187, 234, 239), le récit des événements de Metz (p. 277), celui de la mort de Mme de Châteauroux (p. 328), sont écrits dans une

langue très sobre. Mais la moindre nuance est indiquée, le plus petit détail précisé. Tout l'effort de l'écrivain a consisté, après avoir démêlé les éléments divers de la réalité, à les présenter le plus simplement possible, et à donner l'illusion de la vie par leur seul rapprochement.

Comme un certain nombre d'historiens, M. de N. n'a pas cru devoir mettre de références et de notes au bas des pages. On est d'autant plus en droit de le lui reprocher que le souci de la méthode critique apparaît chez lui comme plus manifeste. — P. Muret.

René Dollot. **Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière.** Paris, Alcan, 1902. In-8, xxv-570 p.

M. D. est, en histoire, un fervent adepte de l'hypothèse déterministe. « La neutralité permanente, dit-il dans son avant-propos, est le produit normal et rationnel de conditions historiques et géographiques déterminées sans lesquelles elle ne saurait subsister... L'état neutre *devra être établi* dans une région intermédiaire que la géographie soit également impuissante à rattacher ou à séparer directement de celles qui l'avoisinent (*sic*). Une de ses frontières au moins devra être appuyée sur des limites naturelles. *Il faudra* que la région où il se sera constitué soit placée aux confins de plusieurs États, qui l'aient laissé en dehors d'eux dans la période de leur formation territoriale (?), et qu'elle soit si importante à occuper pour chacun d'eux qu'ils ne puissent, sans compromettre leur sécurité, en laisser la possession tranquille à leurs voisins » (p. xii). Et, pour bien marquer qu'il s'agit d'une loi inflexible et sans exceptions, M. D. ajoute : « Si les conditions dont nous parlons existent, la notion de neutralité *devra nécessairement apparaître* [1], et c'est ainsi, l'étude du passé le prouve, que les faits *se sont toujours présentés*. » Le défaut de cette thèse, d'abord assez séduisante par son apparence de rigueur scientifique, est qu'elle condamne l'auteur à l'impossible tâche de nous fournir le *pourquoi* de tous les faits : pourquoi le projet de Richelieu qui voulait neutraliser une partie des Pays-Bas catholiques, n'a-t-il pas abouti ? Pourquoi le système de la Barrière a-t-il prévalu ? Pourquoi Mazarin et Louis XIV ont-ils oscillé, au gré de la fortune militaire et politique de la France, entre les deux systèmes de la conquête et du partage ? Le calcul, l'ambition personnelle ou dynastique, tant d'autres motifs transitoires et contingents n'ont-ils pas eu dans ces alternatives un rôle de premier ordre ? Ou manquait-il encore quelqu'une des conditions nécessaires de la neutralité

1. Il faudrait s'entendre : la question n'est pas d'expliquer l'*apparition* de la « notion de neutralité », mais son application à la Belgique.

belge? M. D. n'en dit rien, et sans doute il ne craint pas que son silence affaiblisse sa démonstration.

L'étude des origines de la neutralité de la Belgique commence à l'année 1609. Encore l'introduction (p. 4) la fait-elle remonter jusqu'au traité de Verdun en 843. Selon M. D., la Belgique est, dès cette époque, « prédisposée au rôle d'état-tampon par sa structure physique et son passé le plus lointain ». De sa structure physique, l'auteur parle pendant une demi-page et il n'y reviendra plus. Tout le reste du volume est consacré au récit des négociations relatives aux Pays-Bas entre 1609 et 1830. Pour le XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe, le travail est fait avec conscience et directement sur les sources françaises et belges (plus quelques pièces hollandaises). Le développement pouvait, du reste, être allégé de nombreux détails inutiles. Était-il vraiment indispensable de raconter avec autant de minutie l'affaire de la succession d'Espagne, et de rappeler, par exemple, avec tableau généalogique à l'appui, les titres respectifs des candidats à l'héritage de Charles II ? L'effort principal de M. D. tend à prouver que Richelieu fut « le père de la neutralité belge » et que, dès l'année 1632, il préconisait cette solution comme la plus avantageuse à tous les États voisins. Le fait en lui-même est intéressant, et M. D. a eu raison de le mettre en valeur. Mais il faut remarquer que le projet de Richelieu servait de complément à un partage, limité du reste, entre les Provinces-Unies et la France. La Belgique neutre du cardinal n'égale pas en étendue la moitié de la Belgique actuelle. Quelles sont donc les « conditions » géographiques ou historiques qui, en 1632, ont manqué à l'autre moitié et qui, sans doute, se sont fait jour depuis ?

L'histoire du système de la Barrière est très complète. M. D. a précisé la nature et les transformations de cette singulière conception politique qui a pesé, pour ainsi dire, pendant plus d'un siècle, sur la diplomatie européenne. C'est la partie la plus utile et la meilleure de son ouvrage. En revanche, les chapitres consacrés à la période des guerres révolutionnaires (1792-1797), entièrement faits d'après des ouvrages de seconde main, sont insuffisants à bien des égards. Il aurait semblé naturel que M. D. insistât davantage sur la dernière partie (1797-1830), car, si sa thèse était vraie, le rôle des conditions historiques dans l'œuvre du congrès de Vienne et surtout de la conférence de Londres devrait apparaître nettement, et il serait intéressant et démonstratif de le faire voir. Si la structure du pays, si son histoire, autant et plus que les convenances et l'intérêt de ses voisins, le prédisposaient réellement à la neutralité, on pourrait, semble-t-il, rendre compte par la géographie et par l'histoire, dans une certaine mesure au moins, de l'étendue et des limites

adoptées pour le nouvel État, expliquer par exemple pourquoi l'évêché de Liège, qui, par la géographie et l'histoire, diffère assez nettement du Brabant et de la Flandre, a suivi le même sort en 1830, et pourquoi pas le Luxembourg. M. D. ne l'a pas essayé, et c'est dans une conclusion de 27 pages qu'il a résumé les événements de 1797 à 1830. On peut le regretter pour plus d'une raison. En conduisant plus loin son étude, l'auteur se serait peut-être rendu compte du grand rôle joué dans les résolutions de la conférence de Londres, non pas seulement par l'exemple de combinaisons diplomatiques anciennes ou récentes, mais par les Belges eux-mêmes. Il aurait aussi aperçu plus nettement, car il semble l'avoir entrevu dans son avant-propos[1], qu'il s'était agi en 1830, comme déjà plusieurs fois auparavant, de l'*indépendance* de la Belgique d'abord, de sa *neutralité* ensuite[2].

Tel quel, et à cause du grand nombre de documents vus et analysés par l'auteur, l'ouvrage de M. D. pourra rendre des services. On y trouvera réunis beaucoup de renseignements sur l'histoire diplomatique des Pays-Bas qu'il serait long et incommode de chercher ailleurs. Mais l'ensemble reste indécis et touffu, sans que les conditions nécessaires — s'il y en a — de toute neutralité permanente soient dégagées de cette volumineuse étude avec l'évidence annoncée par l'auteur.

Un très grand nombre d'erreurs typographiques seraient à relever ; plusieurs défigurent les noms propres ou transforment les dates : *P*lammermont (p. XVII) pour Flammermont ; Portie*r* de l'Oise (p. XXIV) pour Portiez ; Ba*rr*ière (p. 509) pour Bavière ; Mere*vel*l (p. 503) pour Merveldt ; Mayen*n*e (p. 527) pour Mayence ; R*a*vigny (p. 180, 2 fois) pour Ruvigny ; 16*3*5 (p. 89, l. 19) pour 1645, etc. L'orthographe des noms géographiques déconcerte par son instabilité : Dunker*k*e (p. 90, l. 5, 148, l. 7, etc.), et Dunkerque (p. 90, l. 22, etc.) ; *A*udenarde (p. 215, 218, 224) et Oudenarde (p. 177, 186, 187, etc.).

Certaines indications bibliographiques enfin sont incomplètes (p. XVIII, Chéruel, Combes, Martens, Muhrard ; p. XIX, Lafayette, Loret ; p. XX, Schœll, Sourches, etc.). — R. GUYOT.

---

1. P. XV. « Nous avons été aussi conduit, pour bien indiquer l'intérêt des puissances limitrophes des Pays-Bas à ce qu'aucune d'elles n'y demeurât, à développer certaines parties de notre sujet, Mazarin, la Révolution française, qui semblaient relever plus directement des origines de l'indépendance belge que de celles de sa neutralité. »

2. La confusion de l'indépendance et de la neutralité éclate par endroits : p. 59 : « On prévoyait que l'*alliance offensive et défensive* entre la République nouvelle, la France et les Provinces-Unies serait conclue à perpétuité. *C'était faire de l'État belge un État à neutralité permanente* » (textuel). Et encore, p. 63 : Richelieu ayant stipulé que « les places et lieux qui auront secoué le joug des Espagnols demeureront *libres* », M. D. ajoute : « Ainsi le Cardinal n'abandonnait qu'à la dernière extrémité son projet de *neutralité*. »

Les grands épisodes de la Révolution dans Avignon et le Comtat, par P. Charpenne. Avignon, Imp. H. Guigou, 1901. 4 vol. in-8. T. Ier, 378 p.; t. II, 528 p.; t. III, 439 p.; t. IV, 450 p. Préface de XXIX p. par M. le Dr Laval et M. Clément Saint-Just. Notes de M. le Dr Laval.

Sur la genèse de cet ouvrage, la préface nous donne les renseignements suivants : P. Charpenne, érudit avignonais, auteur d'une *Histoire des réunions temporaires d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France*, avait aussi publié le tome Ier d'une *Histoire de la Révolution dans Avignon et le Comtat* (Paris, 1892, in-8). Il mourut avant de faire paraître la suite. « Le manuscrit un peu fruste qu'il en a laissé, aurait nécessité, pour être publié, des remaniements et des retouches que nul, par respect pour l'œuvre première, n'aurait osé tenter. » MM. Laval et Clément Saint-Just se sont décidés à découper dans ce récit les principaux épisodes et à les éditer en les éclairant d'une préface, en les reliant, les encadrant et les expliquant par des notes. Le texte de C., imprimé en caractères plus gros que les notes, s'en détache distinctement.

Évidemment on ne peut en vouloir à MM. Laval et Saint-Just de la forme sous laquelle ils présentent le travail de leur ami. Ils ont été déterminés par le désir très honorable de faire profiter le public de ses recherches et nous devons les en remercier. Mais il leur aurait fallu de la dextérité. Ils auraient dû relier les épisodes extraits du livre de C., de façon que le lecteur pût saisir l'enchaînement des faits d'un épisode à l'autre. Ils ont manqué de sollicitude dans la toilette du texte de Charpenne, dans la correction des lapsus, répétitions, etc., qui déparent toujours une première rédaction. Ils ont été inférieurs à leur tâche.

Voyons d'abord à la p. XVIII de la préface la liste des épisodes contenus dans chacun des quatre volumes.

Ce sont, pour le tome Ier : d'abord le siège de Cavaillon par les Avignonais (10 janvier 1791), 2° leur première attaque contre Carpentras (22 janvier), 3° l'affaire de Vaison (14 avril), 4° le second siège de Carpentras par les Avignonais (22 avril-7 mai), 5° l'œuvre des médiateurs de la France et le décret de réunion d'Avignon et du Comtat (juin à novembre); pour le tome II : 6° les massacres de la Glacière (16 et 17 octobre 1791); pour le tome III : 7° les fédéralistes marseillais à Avignon (juillet 1793), 8° une période tragique, c'est-à-dire la Terreur (octobre 1793 à mai 1794, 9° l'affaire de Bédoin (mai 1794), 10° les bandits à Rozetti (février 1795), 11° le tribunal révolutionnaire d'Orange (4 juin au 12 août 1794); dans le tome IV : 12° la réaction dans le Midi (juin à octobre 1795), 13° le soulèvement royaliste du baron de Saint-Christol en fructidor de l'an V (août-septembre 1797), 14° l'insurrection royaliste à Carpentras en brumaire de

l'an VI (octobre 1797), 15° les sanglantes journées de pluviôse an V à Avignon (février 1797), 16° les troubles de Piolenc (29 mars 1798), et en épilogue les conséquences du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) dans le Vaucluse.

La composition de l'ouvrage, du moins sous la forme que lui donnent les éditeurs, est donc défectueuse. Au tome III, l'étude sur le tribunal révolutionnaire d'Orange a sa place après le 3e épisode, l'affaire de Bédoin, conformément à l'ordre chronologique et logique; pas du tout, elle vient à la suite du 10e épisode, l'acte de brigandage de Rozetti. Au tome IV, les sanglantes journées de pluviôse an V à Avignon sont précédées du 13e et du 14e épisodes qui relatent cependant des faits postérieurs. Tandis que chaque tome doit porter sur sa couverture la mention des épisodes qu'il contient, le 14e épisode ne figure pas sur la couverture du tome IV.

Les défauts sont encore plus sensibles à la lecture de l'ouvrage. Les épisodes sont mal reliés, peu ou pas expliqués par les notes ; les notes, placées trop souvent là où elles étaient inutiles, manquent dans bien des pages où elle seraient nécessaires. Parfois l'annotateur raconte à l'avance tout ce qu'on trouvera dans le texte un peu plus loin. Certains faits d'importance très relative ont été publiés à titre d'épisodes considérables, alors que d'autres événements ont été omis, sur lesquels Charpenne avait évidemment insisté. Les éditeurs donnent chacun des épisodes qu'ils ont découpés dans le récit de C., sans se demander s'il n'est pas la répétition d'un autre, sans vérifier si tel fait qu'ils supposent connu ne trouve pas son explication dans des faits ultérieurs. D'un épisode à l'autre, les versions, les jugements se contredisent. Les digressions sont fréquentes. Les fautes d'impression abondent [1]. Le premier volume de l'*Histoire de la Révolution à Avignon*, publié par C. avant de mourir, aide du moins à comprendre le tome Ier des *Épisodes* édités par ses amis ; mais ce guide manque pour les tomes II, III, IV des mêmes *épisodes*. Enfin le texte des extraits publiés par MM. Laval et Saint-Just est émaillé de provincialismes et d'incorrections, autant sans doute que le manuscrit de l'auteur.

L'ouvrage vaut-il mieux pour le fond ? Il n'y a aucune bibliographie du sujet, aucun examen critique des principaux documents. Dans le récit même, les acteurs surgissent à l'improviste, vont, viennent, disparaissent sans qu'on nous les ait présentés, sans qu'on nous ait montré le milieu

---

1. Voyez par ex. : p. XVII de la préface et p. XXVII, note, *ibid.*; de même, t. Ier, p. 19, 47, 156, 174, 278, 281, 339; t. II, p. 41, 165, 167, 169, 29 et 170 cf., 196, 211 et 236 cf., 235 et 358 cf.; t. III, les neuf premières pages forment digression; voy. aussi p. 372 et 377 cf., 376 et 378 cf., p. 389, citation et note comparées; tome IV, p. 80 et 121 cf., p. 118 digression, p. 178, 230, 354 et 362 cf., etc.

où ils évoluent, ni les querelles de ville à ville qui ont eu dans cette région une si grande influence. Aucune idée générale n'est dégagée de l'exposé de chaque épisode ou de l'ensemble de l'ouvrage.

Tout ceci prouve l'inexpérience des éditeurs. Mais C. mérite sa part de critiques. Il affirme fréquemment sans preuves. Certaines de ses assertions, qui n'étaient pas nécessaires au développement, ont de quoi surprendre, par exemple : que le Mont Ventoux est « la montagne la plus élevée de l'intérieur de la France » (tome III, p. 117), ou que Robespierre, sous la Terreur, allait faire des parties de plaisir à Maisons-Alfort la nuit (*ibid*, p. 305). D'autre part, l'auteur, après nous avoir prévenus que tel témoin des faits n'est qu'un sinistre bandit, reproduit sans sourciller ses affirmations les plus osées. Ce n'est pas qu'il s'attache de propos délibéré ou inconsciemment à flétrir soit les réactionnaires, soit les révolutionnaires. Il s'efforce au contraire d'être impartial quand il s'avise de discuter. La vérité est qu'il se laisse dominer par le document qu'il a sous les yeux et qu'il en partage toutes les passions, quitte à copier plus loin aussi docilement les accusations d'un écrit d'esprit contraire. Il se laisse si complètement dominer par le document, qu'il lui arrive de le citer *in extenso* après en avoir donné toute la substance dans son récit, ou de le citer sans indiquer par des guillemets qu'il cède la parole à autrui.

C. a rassemblé là une masse de documents inédits ou peu connus et souvent précieux. Pourtant, tel que nous le lisons, son travail est peu utile. On ne voit clair que très difficilement dans ce fatras de témoignages accueillis sans discernement, mutilés suivant le caprice de l'auteur, et que les éditeurs présentent dans une extrême confusion. Quel a été le rôle exact de Jourdan dans les massacres de la Glacière, celui d'Agricol Moureau dans les journées de pluviôse an V à Avignon ? Bien perspicace sera celui qui le précisera d'après les extraits de l'œuvre de C. que publient MM. Laval et Clément Saint-Just.

Essayons cependant de donner une idée des faits exposés dans ces quatre volumes, en les reliant de notre mieux. Nous verrons ensuite quelles constatations d'ordre général on peut tirer de l'ensemble.

La préface contient deux « épisodes préliminaires » dus à M. Clément Saint-Just. Consacrés, l'un à la révolution avignonaise du 10 juin 1790, l'autre à l'Assemblée représentative, ils sont destinés à introduire le lecteur au cœur des événements. Ils n'y réussissent point. Nous empruntons plutôt ce qui va suivre à un document cité tome Ier, p. 336.

Sous l'ancien régime, Avignon, ainsi que le Comtat-Venaissin, capitale Carpentras, constituaient le territoire pontifical. L'ancienne principauté d'Orange, devenue territoire français, y était enclavée. A Avi-

gnon, un parti révolutionnaire se développe en 1789-1790 sous l'influence des idées et des nouvelles venues de France. De mars à juin 1790, il établit par la force une municipalité, une milice, secoue le joug du vice-légat pontifical, puis, exaspéré par des provocations des nobles et du clergé, après des scènes de violence le 9 et le 10 juin, il déclare, le 12 juin 1790, la nation avignonaise indépendante de la papauté, remplace les armes du pape par celles de la France et demande la réunion d'Avignon à la France. D'autre part, à Carpentras, le 24 mai 1790, se réunissent, sous le nom d'Assemblée représentative, des États généraux du Comtat-Venaissin. La haine de Carpentras pour Avignon fait exclure toute députation avignonaise de cette Assemblée. Elle vote pour le Comtat l'application de la Constitution française avec le maintien du pape à titre de souverain constitutionnel.

Le territoire pontifical se divise dès lors entre les partisans d'Avignon et de la réunion à la France et les partisans de Carpentras, de l'Assemblée représentative et du gouvernement constitutionnel du pape. Contre les Avignonais s'unissent aux Carpentrassiens les gens du Haut-Comtat, les montagnards des Alpes de Provence qui, eux, réclament la conservation d'une monarchie pontificale absolue. Chaque parti, dans les localités où il domine, expulse ses adversaires, et ceux-ci vont demander à leurs coreligionnaires politiques maîtres dans les localités voisines, de les ramener dans leurs foyers par la force. C'est le cas pour trois cents habitants de Cavaillon chassés par les adhérents à l'Assemblée représentative et qui se sont réfugiés à Avignon.

Le Ier épisode : Le siège de Cavaillon par l'armée avignonaise (10 janvier 1791) montre comment ces bannis furent réintégrés. Il y fallut un véritable siège, marqué par des excès des deux côtés et par des morts, des blessés. On voit là une de ces querelles de ville à ville, léguées par les générations précédentes, réveillées à ce moment par la crise politique et qui, dans l'impuissance du pouvoir central, désolaient le midi de la France aussi bien que le territoire pontifical.

La plupart des villes du Comtat demandent, pour échapper à l'anarchie, la réunion à la France. Elles obligent l'Assemblée représentative à solliciter cette mesure, puis à se disperser. Carpentras elle-même accepte la réunion. Mais Carpentras est l'ennemie d'Avignon depuis des siècles. Les révolutionnaires avignonais profitent du désarroi général pour envoyer contre Carpentras une armée.

Le IIe épisode relate cette expédition. Relevons que des officiers nobles français viennent défendre individuellement Carpentras, que le département de la Drôme et le district d'Orange (des Bouches-du-

Rhône) interviennent de leur côté, du reste dans un but de conciliation. Le siège de Carpentras par les Avignonais, siège ridicule, marqué par l'envoi sur la ville de sept boulets inoffensifs, est terminé par une pluie d'orage qui disperse les assaillants, par des actions de grâces des Carpentrassiens à la Vierge qui seule, d'après eux, a pu faire un tel miracle. — C'est encore là un conflit entre deux villes, mais, par ses incidents grotesques, il fait songer à une de ces « galéjades » qui, non loin de Carpentras, ont rendu célèbre la patrie de Tartarin.

Une Assemblée électorale se constitue, en attendant que l'Assemblée nationale de France accepte la réunion, pour former un département du Comtat et d'Avignon. Comme l'Assemblée électorale fait d'Avignon le chef-lieu de ce département, Carpentras et les communes voisines se séparent de la majorité et ressuscitent la défunte Assemblée représentative sous le nom d'Assemblée de Sainte-Cécile. Les nobles attachés au pape y dominent

IIIe épisode : L'affaire de Vaison (14 avril 1791). — Vaison, ville dévouée à la Révolution, est une place relativement forte et susceptible de couvrir Carpentras contre Avignon. Les chefs de l'Assemblée de Sainte-Cécile s'en emparent, ils assassinent le maire et un de ses amis surpris dans leur maison de campagne et pillent leurs biens. A cette nouvelle, les réactionnaires manifestent « la joie la plus pure ». Ainsi s'ouvre dans le Comtat la série des crimes politiques accompagnés d'actes de brigandage. Ce sont les aristocrates et partisans du despotisme papal qui ont commencé, mais les révolutionnaires rivaliseront bien vite avec eux d'atrocité et de cynisme.

L'affaire de Vaison détermine l'Assemblée électorale à envoyer une nouvelle armée contre Carpentras. Celle-ci lève de son côté des troupes. Parmi les Avignonais, nombre de déserteurs et de gens sans aveu venus des départements français voisins ; à leur tête un certain chevalier Patrice, qui est surtout un chevalier d'industrie. La composition de cette armée justifie malheureusement le nom de « brigands » que les Carpentrassiens lui donnent et dont, du reste, elle se fait honneur. Quant aux défenseurs de Carpentras, à l'exception de l'état-major recruté parmi les nobles du Comtat et des localités françaises voisines, ils ne valent pas mieux. La troupe de Carpentras est battue à Sarrians. L'Assemblée de Sainte-Cécile se disperse.

IVe épisode : Deuxième siège de Carpentras (22 avril-7 mai 1791). — Les vainqueurs de Sarrians viennent attaquer Carpentras. Ils massacrent, chemin faisant, leur général Patrice. Son remplaçant est Mathieu Jouve, dit Pierre Jourdan, et surnommé Coupe-Tête Il a été voleur, contrebandier, mais peut-être n'a-t-il pas encore versé le sang. Sous ses ordres sont

Duprat aîné et les futurs conventionnels Rovère et Minvielle aîné. Ce second siège de Carpentras est sérieusement poussé à partir du 23 avril. Des crimes sont commis des deux côtés. Du 7 mai au 22 juin, les assiégeants se contentent d'un faible blocus, mais il dévastent les campagnes voisines. Du Haut-Comtat viennent au secours de Carpentras des partisans du pape qui, à prix d'argent, enrôlent des déserteurs français. Les départements des Bouches-du-Rhône, de la Drôme et du Gard encouragent les assaillants. Comme la municipalité d'Avignon devient hostile à l'Assemblée électorale et à l'expédition de Carpentras, comme le 24 et le 25 mai, l'Assemblée nationale de France décrète d'envoyer dans le pays des médiateurs, Jourdan se retire le 29 juin. — En somme, sous prétexte de dissentiments politiques, il n'y a là qu'une nouvelle manifestations de la vieille haine entre deux cités voisines. Mais les bandits jouent un rôle de plus en plus important dans les deux camps, et l'on peut juger du manque de scrupules et de l'inconscience des partis par les auxiliaires qu'ils recrutent. — Ces deux caractères : querelles de ville à ville et enrôlement des bandits, se retrouvant dans la plupart des épisodes qui vont suivre, nous nous dispenserons d'y revenir.

Ve épisode : Les médiateurs (juin-septembre 1791). — Les médiateurs envoyés par la France : l'abbé Mulot, Le Scène-Desmaisons, Verninac Saint-Maur, appuyés sur des troupes françaises et des gardes nationales de Nîmes, imposent la paix et licencient les « brigands » d'Avignon. Les gens de la banlieue de Carpentras en profitent pour tomber sur tous ceux des « brigands » qu'ils rencontrent sur leur territoire et les assassiner. Mais la plupart des soldats de Jourdan restent dans la garde nationale d'Avignon et continuent leur querelle avec la municipalité. Les habitants d'Avignon et du Comtat sont à nouveau requis d'émettre leurs vœux sur la réunion à la France. Le 26 août est proclamé le résultat de cette consultation : sur 150.000 voix, 102.000 sont pour la réunion, 17.000 pour le maintien de la souveraineté du pape et on compte 31.000 abstentions. A noter qu'un groupe d'Avignonais, partisans du pape et réfugiés à Villeneuve, protestent contre le projet de réunion en s'appuyant sur ce principe : que la nation française, par l'organe de ses représentants, a renoncé à toute conquête ; les habitants de Piolenc font de même « au nom du pacte social qui lie les souverains avec les peuples ».

En août, des gardes nationales de Marseille appelées par les médiateurs et soutenues par les révolutionnaires entrent en conflit à Avignon avec les troupes de ligne. Celles-ci sont éloignées. La municipalité réclame leur retour. Pour l'empêcher, la garde nationale avignonaise, par les journées des 17 et 21 août, s'empare de la ville, emprisonne plusieurs

municipaux et leurs partisans, en assassine d'autres et constitue, à la place de la municipalité régulière, une Administration provisoire qui a pour secretaire le notaire Lescuïer. Cette Administration lie partie avec l'Assemblée électorale. Les médiateurs ne peuvent rien empêcher. Deux d'entre eux repartent pour Paris afin de justifier leur conduite incriminée par l'Assemblée électorale ; le troisième, l'abbé Mulot, va se fixer à Orange. Pendant ce temps, à Carpentras, dans le Haut-Comtat, à Sorgues, les deux factions aristocrate et révolutionnaire multiplient les meurtres.

Le 10 septembre, les médiateurs Le Scène et Verninac, dans leur rapport à l'Assemblée nationale sur Avignon et le Comtat, insistent sur la nécessité de la réunion à la France. L'Assemblée décrète la réunion. Sa décision est connue dans les pays intéressés le 17 septembre.

On comprend qu'en face de deux factions également souillées de crimes et soutenues de tous les exaltés ou de tous les malveillants des départements français voisins, les médiateurs aient demandé l'intervention d'un pouvoir fort capable de contenir les uns et les autres par la rigueur. Ils croyaient trouver ce pouvoir dans le gouvernement français. Mais sur ce dernier point ils se trompaient et leur erreur allait avoir des conséquences graves. Il n'y avait plus dans le ministère français et chez le Roi que lenteur, indécision et faiblesse, dans l'Assemblée nationale sur la fin de sa carrière, qu'indifférence aux événements qui agitaient le Comtat et Avignon.

Le VIe épisode occupe tout le tome II de l'ouvrage. C'est le fameux massacre de la Glacière, conséquence directe des faits cités plus haut. Avignon est aux mains des révolutionnaires concentrés dans l'Assemblée électorale et dans l'Administration provisoire insurrectionnelle du 21 août. Ils s'appuient sur la garde nationale et sur une troupe soldée dont les chefs sont Jourdan, Duprat aîné, Minvielle aîné. Les réactionnaires expulsés restent à proximité, dans l'île de la Barthelasse et à Villeneuve. L'Abbé Mulot demeure à Orange avec des troupes qu'il n'ose faire pénétrer dans Avignon sans instructions ministérielles. — Le 16 octobre, les réactionnaires du dehors essaient vainement de rentrer dans la ville. A l'intérieur, dans l'église des Cordeliers, les femmes s'ameutent autout d'une statue de la Vierge qui, affirment-elles, pleure sur les sacrilèges des révolutionnaires : en réalité cette madone ayant été fraîchement repeinte, des gouttes de vernis en constellaient le visage. Lescuïer, attiré dans l'église, est assassiné par ces mégères. Jourdan opère alors des arrestations en masse, surtout dans les maisons riches, où ses acolytes se garnissent les mains. Puis, durant la nuit du 16 au 17 octobre, durant la journée du 17, les gens qu'on vient d'entasser dans les prisons du palais des

papes sont égorgés, leurs corps jetés dans une des tours, dite de la Glacière. L'abbé Mulot aurait empêché ces atrocités si le ministère français n'avait pas tardé à lui envoyer l'autorisation d'introduire dans Avignon une force armée, ou si les commissaires civils nommés par le Roi pour organiser Avignon et le Comtat n'avaient pas effectué leur voyage avec une lenteur déplorable. On sait que ce seront là autant de griefs de la Convention contre Louis XVI, qui en rejettera la responsabilité sur ses ministres. — Les commissaires entrent dans Avignon avec des troupes le 7 novembre. Ce sont, avec Le Scène-Desmaisons déjà cité, Champion de Villeneuve et le général d'Albignac. Les réactionnnaires pénètrent dans la ville à leur suite. Les commissaires licencient la garde nationale et la troupe soldée, font arrêter ceux qu'on appelle les « glaciéristes ». Mais les réactionnaires, en même temps, incarcèrent pêle-mêle tous leurs ennemis. Plus de quatre cents individus sont de la sorte mis en détention. Il y a aussi des assassinats et des scènes de pillage. On exhume ensuite les victimes de la Glacière au nombre de soixante-deux et on leur fait des funérailles solennelles. Le 17 novembre, une instruction est ouverte contre les glaciéristes. Par contre on ne poursuit pas les meurtriers de Lescuïer. Trente-huit individus avaient trempé dans le crime de la Glacière, vingt-cinq s'étaient dérobés aux poursuites. On sait que, sur intervention de Lasource et Vergniaud, une loi du 19 mars 1792 proclamera une amnistie qui aura son plein effet le 1er août. — Jourdan, devenu capitaine de gendarmerie, sera traduit au tribunal révolutionnaire de Paris comme fédéraliste par Maignet et guillotiné le 27 mai 1794. Minvielle, pour avoir été siéger à la Convention parmi les Girondins, sera exécuté avec eux le 31 octobre 1793. Duprat, devenu général de l'Empire, finira honorablement, tué à l'ennemi en 1809. Dans un volumineux appendice, le Dr Laval nous apprend que parmi les glaciéristes figuraient entre autres trois gardes nationaux de Nîmes, dont deux protestants, et que la plupart de ces bandits périrent de mort violente, soit sous les coups de leurs adversaires dans la suite de la crise révolutionnaire, soit par suicide, etc.

Que devons-nous penser du massacre de la Glacière ? Il est impossible, nous l'avons dit plus haut, de préciser d'après le récit de Charpenne et les documents annexés ou intercalés, dans quelle mesure Jourdan et ses lieutenants furent les auteurs de cet horrible attentat. L'ont-ils voulu et exécuté de propos délibéré ? Ont-ils été débordés par les scélérats qui les entouraient ? Leur responsabilité est évidemment écrasante. Leur crime eut de graves conséquences pour l'avenir de la Gironde. Le sang versé à Avignon rejaillit sur les Girondins qui avaient amnistié les glaciéristes, qui accueillirent dans leur parti un des massacreurs, Minvielle, et qui n'eurent

plus l'autorité morale nécessaire pour flétrir dans la Convention les montagnards septembriseurs. Quant au massacre en lui-même, il nous semble comparable en tout aux massacres de septembre 1792, et aux crimes de Carrier. C'est la folie de la peur, la crainte de tomber eux-mêmes sous les coups des aristocrates qui rôdaient autour de la ville, qui a fait perdre toute mesure aux révolutionnaires avignonais. Les uns, gens de sac et de corde ou brutes impulsives, ont tué, les autres ont laissé faire. Comme aux journées de septembre, on constate chez les égorgeurs de subits revirements, des accès de générosité qui leur font interrompre leur sanglante besogne pour dérober aux coups de leurs complices des détenus qui paraissaient voués à une mort inévitable.

Le tome III s'ouvre par un VIIe épisode intitulé : Les Marseillais à Avignon. — Nous sommes en juillet 1793. Les fédéralistes de Marseille marchent sur Lyon. Les montagnards, qui sont maîtres à Avignon depuis août 1792 et qui s'unissent au département de la Drôme, font mine de barrer le passage de la Durance aux Marseillais. C'est dans cette escarmouche qu'Agricol Viala, par bravoure téméraire ou gaminerie, s'expose au feu de l'ennemi, et est tué net. Les Marseillais arrivent devant Avignon, s'en font ouvrir les portes par leurs partisans et emprisonnent les montagnards. La crainte de Carteaux leur fait évacuer la ville dans la nuit du 13 au 14 juillet. Les détenus sortent alors de prison, pourchassent les traînards de l'armée fédéraliste et en tuent deux. Mais les Marseillais réoccupent Avignon peu après, nouvelles arrestations de montagnards, trente-deux sont égorgés, leurs biens mis au pillage. Cependant Carteaux approche. Il investit Avignon. Une de ses attaques venait d'être repoussée le 25 juillet au matin, lorsque dans l'après-midi, les fédéralistes, pris de panique, évacuèrent la place. A ce propos, Charpenne réfute une tradition locale d'après laquelle la fuite des Marseillais aurait été due au tir de canons bien placés par Bonaparte. Carteaux entre dans Avignon : près de cinq cents fédéralistes sont incarcérés, trois guillotinés. — L'auteur revient alors à la légende qui a amplifié l'acte de Viala et montre qu'elle fut forgée par l'oncle de cet enfant, Agricol Moureau. Emprisonné à Paris sur dénonciation de Poultier en l'an II, Moureau, pour rentrer en grâce auprès de Robespierre, imagina d'attribuer la bravoure de Viala à l'enseignement civique que cet enfant avait reçu de lui.

Ainsi, dans Avignon, en 1793, les partisans des Girondins se sont montrés aussi féroces que les révolutionnaires et que les réactionnaires au cours des années précédentes, ou plutôt il est probable qu'ici comme ailleurs le gros du parti fédéraliste était formé des suppôts de l'aristocratie et du clergé, trop heureux de pouvoir se dissimuler derrière

les républicains sincères qu'étaient les Girondins. En outre, dans la vallée du Rhône, autant que dans le reste de la France, les citoyens qui s'étaient levés pour défendre par les armes la cause fédéraliste firent preuve d'une extrême incapacité et de défaillances peu honorables : la panique du 25 juillet à Avignon ressemble fort au combat, ou pour mieux dire, à la déroute de Pacy-sur-Eure, qui mit fin à l'insurrection girondine en Normandie.

Le VIIIe épisode, à proprement parler, n'en est pas un. Sous ce titre : Une période tragique (octobre 1793-mai 1794), l'auteur raconte à bâtons rompus l'exécution du conventionnel Minvielle à Paris, celle de trente-huit individus à Avignon, et, dans cette même ville, les fêtes civiques, les tentatives de déchristianisation qui ont marqué la Terreur. D'après son récit, on pourrait croire que la Terreur n'a eu à Avignon aucun caractère particulier. Mais les quelques pages qu'elle occupe dans l'ouvrage sont très insuffisantes, on n'y voit même pas esquissé le rôle du montagnard Agricol Moureau que, par suite, nous serons étonnés de voir à la tête des Jacobins avignonais dans un épisode postérieur.

Le IXe épisode est relatif à l'affaire de Bédoin, un des actes les plus sanglants de la Terreur dans le Vaucluse. Il n'apporte pas à l'histoire de ce drame de renseignement nouveau, surtout après l'étude qu'en a faite M. Le Gallo dans son travail sur le conventionnel Maignet[1]. On y voit confirmé, sans que d'ailleurs l'atrocité de la répression puisse en être atténuée, l'esprit de réaction du bourg de Bédoin, attaché au régime pontifical, puis au parti fédéraliste, où la Constitution de l'an Ier ne fut pas acceptée et où les réactionnaires, pactisant avec les émigrés, hospitalisant les royalistes et les insermentés, vivaient côte à côte avec de soi-disant jacobins qui fermaient les yeux, moyennant argent, sur leurs agissements. Il faut dire par contre qu'aux armées servaient deux cent quatre-vingts citoyens de Bédoin et que l'auteur de l'attentat commis dans la nuit du 12 au 13 floréal an II, sur l'arbre de la liberté, attentat qui motiva les rigueurs de Maignet, n'était autre qu'un des faux républicains qui exploitaient les craintes de la réaction à Bédoin, le président même du club. — C. raconte en détail l'exécution ordonnée par Maignet, mais il omet de signaler, M. Le Gallo aussi du reste, que, rapprochées d'autres mesures qui signalèrent cette période, les fusillades et l'incendie de Bédoin s'expliquent mieux. La Convention avait rendu, pour détruire le foyer de réaction qu'était la Vendée[1], le 1er août 1793, un décret prescrivant l'extermination et l'incendie, et l'on sait que ce

1. Voir *La Révolution française*, t. XLI, p. 289-310.

décret ne resta pas lettre morte. Or Maignet croyait à l'existence, sur le territoire de Bédoin, d'une nouvelle Vendée. Il commit, comme beaucoup d'autres conventionnels en mission, l'erreur lamentable de ne pas voir, dans le décret de la Convention, une manifestation purement comminatoire votée dans un moment d'exaspération, et de l'appliquer strictement dans son ressort. C. oublie aussi que Maignet frappa dans Bédoin les faux patriotes comme les correspondants d'émigrés et les recéleurs d'insermentés.

Le Xe épisode ne se lie en rien aux précédents. Intitulé : Les bandits à Rozetti, il rapporte l'assassinat commis le 21 pluviôse an III (10 février 1795), à Rozetti, par douze brigands, sur la personne d'un suisse très riche nommé Pollier. Bien que Pollier fût en bons termes avec les représentants du peuple qui se succédaient dans le pays, ce crime n'avait aucun caractère politique, les meurtrieurs, rôdeurs, contrebandiers et maquignons, ne visaient que la fortune de leur victime.

L'affaire est analogue à bien d'autres qui se produisirent durant la période de désorganisation et d'anarchie inaugurée par la réaction thermidorienne et clôturée seulement par le rétablissement d'un pouvoir fort au 18 brumaire an VIII. C. lui-même étudiera plus loin des crimes analogues, la bande qui opérait à Rozetti se rattachait à toutes celles qui écumaient alors le Sud-Ouest, et dans les Basses-Alpes, département voisin du Vaucluse, leurs ravages furent si considérables qu'ils ont fourni la matière de l'important travail paru récemment sous ce titre : « Le brigandage dans les Basses-Alpes sous la Révolution [1] ». — C., du moins, signale avec raison l'influence qu'eut ce délit, qui pourtant était exclusivement de droit commun, sur l'accélération de la réaction thermidorienne. Jean Debry, ami de Pollier, ayant mis la Convention au courant du fait le 2 ventôse an III, Reubell déclara que les brigands étaient en général « des employés de l'ancienne tyrannie, du despotisme de Robespierre », et à la suite, au nom des Comités de Salut public, de Sûreté générale et de Législation, Merlin de Douai fit voter la grande loi de proscription du 5 ventôse contre les terroristes.

Le tome III se termine par un XIe épisode qui se continue au début du tome IV et qui est consacré à l'œuvre du tribunal révolutionnaire d'Orange du 4 juin au 12 août 1794. Nous avons déjà dit que ce récit aurait dû suivre celui de l'affaire de Bédoin. Il est fait en partie d'après des documents inédits, en partie d'après les ouvrages de V. de Baumefort, *Le tribunal révolutionnaire d'Orange*, et de l'abbé S. Bonnel, *Les 332 victimes*

1. Par M. Maurel. Marseille, 1899, in-8.

de la commission populaire d'Orange en 1794[1], et tous deux d'une évidente partialité. Nous n'avons pu lire ce que dit M. Le Gallo du tribunal révolutionnaire d'Orange dans son étude sur Maignet. Il est certain du moins que C. commet une grave erreur quand il affirme qu'aucune loi ne prononçait la peine de mort contre les prêtres réfractaires, et sur l'histoire même du tribunal il n'apporte aucune lumière nouvelle.

Pourtant l'institution de cette juridiction exceptionnelle, son fonctionnement, sa disparition, sont bien curieux. La commission populaire d'Orange a été établie à la fois pour juger les complots incessants des réactionnaires dans le Sud-Est et pour réprimer les excès des faux patriotes qui ne voyaient dans la Terreur que l'occasion de satisfaire leurs convoitises et leurs rancunes. Elle a été composée de juges exaltés par les événements politiques antérieurs, et la mission de salut public dont ces juges se considéraient comme investis les a encore exaltés au point de leur faire perdre de vue la justice. Ce n'étaient ni des bandits ni des gens dépourvus de connaissances juridiques, ce Fauvety, ce Roman-Fonrosa qui dominaient dans le tribunal et le poussaient à exagérer les rigueurs, c'étaient des hommes qui avaient souffert pour la Révolution, qui la voulaient victorieuse dans l'intérêt de l'humanité et qui oubliaient toute autre considération. Eux et leurs acolytes frappèrent avec acharnement, sans pitié. Mais quand survint la réaction thermidorienne, ils furent à leur tour l'objet d'impitoyables rancunes. Le jugement qui les envoya à la mort fourmillait de nullités, et comme l'huissier du tribunal, Napier, n'avait été condamné qu'à douze ans de fer et six heures d'exposition, la foule qu entourait l'échafaud sur lequel il était exposé l'égorgea avec des raffinements de cruauté. Signalons aussi, à propos des verdicts de la commission d'Orange, l'influence, sur la crise révolutionnaire, de la colère trop légitime des calvinistes vis-à-vis des partisans de l'ancien régime : Fauvety était un protestant d'Uzès, devenu du reste libre penseur comme beaucoup de ses coreligionnaires à cette époque, persécuté à Nîmes par les catholiques au début de la Révolution, et la belle lettre qu'il écrivit à sa femme après sa condamnation, lettre que Baumefort et Charpenne, à défaut de l'abbé Bonnel, ont eu l'honnêteté de reproduire *in-extenso*, cette lettre prouve quelle était sa grandeur morale quand il n'était pas égaré par un républicanisme forcené. Notons encore la méthode qui présidait sous la Terreur à l'institution de ces juridictions exceptionnelles qu'étaient les tribunaux révolutionnaires : à Orange, comme à Brest par exemple, certains des membres et des suppôts du tribunal ont été recrutés

1. Carpentras, Avignon et Orange, 1888, 2 vol. in-8.

dans le personnel du tribunal de Paris et correspondent avec lui ; d'autre part, comme à Brest, le tribunal est établi par le Comité de Salut public, à charge pour le représentant du peuple en mission qui a demandé sa création, de lui adjoindre quelques auxiliaires, de l'installer, de surveiller et d'assurer son fonctionnement. On remarquera enfin que les actes et paroles des membres du tribunal d'Orange sont devenus le thème d'une légende contre-révolutionnaire analogue à celle qui s'est attachée à la mémoire de tous les protagonistes de la Terreur : qu'il s'agisse de Carrier, Lebon, Cavaignac, Jeanbon Saint-André, Fouquier-Tinville ou de Fauvety et Barjavel, la tradition prête aux uns et aux autres les mêmes atrocités, longuement méditées, les mêmes débauches, et, devant le sang répandu, les mêmes remords exprimés en termes presque identiques.

Le XIIe épisode (le second du tome IV) est intitulé : La réaction dans le Midi (juin-octobre 1795). Les éditeurs le font précéder de quelques lignes très élogieuses pour les représentants du peuple Chambon et Guérin. Pourtant nul n'ignore aujourd'hui la part de responsabilité de ces deux conventionnels dans les massacres commis à Marseille par les thermidoriens. Le récit de C. devient ici d'une confusion extrême.

Il commence par raconter les excès de la réaction dans le Vaucluse. Signalons que dans ce département, comme ailleurs à la même époque, souvent tel individu, complice des crimes terroristes, se fait « honnête gens » et figure parmi les plus sanguinaires des royalistes : c'est un ex-glaciériste qui égorge vingt jacobins qu'on l'avait chargé de conduire dans les prisons de Pont-Saint-Esprit. Parmi les autres victimes on compte plusieurs curés constitutionnels. Les assassins restent impunis.

Cette impunité, la déception que cause aux royalistes le décret du 5 fructidor an III qui maintient un certain nombre de membres de la Convention dans les Conseils du régime directorial, tout cela détermine des actes plus graves encore, et, pour la première fois depuis le début de son travail, C. relève les relations des agitateurs du Vaucluse avec ceux des départements voisins. Il montre, en effet, dans un second chapitre de ce XIIe épisode, chapitre intitulé : « La réaction de vendémiaire an IV à Avignon », qu'il y a eu à cette date un complot général du parti royaliste dans le Midi, tandis qu'à Paris se préparait la journée du 13 vendémiaire. Job Aimé et le marquis de Lestang organisent une troupe armée à Montélimar, position importante par sa situation centrale dans la vallée du Rhône et par le voisinage des réactionnaires du Haut-Comtat. Ils marchent ensuite sur Avignon. Dans cette dernière ville, les femmes ameutées le 6 et le 7 vendémiaire (27 et 28 septembre) leur ouvrent les portes et font entrer

également les gardes nationales royalistes des communes environnantes. La garde nationale d'Avignon menace de se joindre aux réactionnaires, tandis que les ouvriers de l'atelier d'armes tiennent pour la Convention. Le représentant du peuple Boursault, réduit à l'impuissance, se retire à Cavaillon. Son collègue Gérente, de passage à Avignon, joue entre royalistes et républicains un rôle assez suspect. Les royalistes des communes voisines évacuent cependant la ville après trois jours de rixes où périssent neuf individus. Boursault rentre alors avec des troupes, désarme la garde nationale, met Avignon en état de siège.

Arrive en brumaire de l'an IV Fréron, et, dans un troisième chapitre, C. examine le rôle de l'ancien chef de la Jeunesse dorée. Mais il suit, pour l'apprécier, un *Mémoire du citoyen Alexis Courtial.... appelant au Tribunal de Cassation du jugement à mort contre lui rendu par le tribunal de sang siégeant à Carpentras*, mémoire du 26 floréal an IV, après avoir précédemment (même tome, p. 169) reconnu que ce Courtial s'était rendu tout au moins complice de l'assassinat de républicains prisonniers. C'est même pour ce crime que Fréron l'avait fait condamner à mort. A propos du proconsulat de Fréron, l'auteur raconte ensuite la fin tragique à Valréas d'un certain Juge, un type de tyranneau local comme il y en eut tant sous la Révolution : après avoir terrorisé Valréas en l'an II, après avoir fui durant la réaction thermidorienne, Juge a été, par l'appui de Fréron, nommé commissaire du Directoire auprès de la municipalité cantonale de Valréas. Exaspérés de son retour au milieu d'eux, les habitants l'assiègent dans une tour : il se jette du haut de cette tour sur le pavé et se tue.

Avec le XIIIe épisode nous abordons les troubles du Vaucluse durant la période du Directoire. Ce récit, intitulé : Le baron de Saint-Christol (1797-1819), est rédigé d'après le *Précis des Mémoires de M. le baron de Saint-Christol, adjoint à l'agence royale de Souabe depuis 1796 jusqu'en 1805* (Avignon, Guichard aîné, 1818), et C., comme naguère pour le factum de Courtial, se contente trop souvent de transcrire le document au risque de paraître en approuver les passions forcenées et les assertions audacieuses. M. de Brémond, baron de Saint-Christol et feudataire du Saint Siège dans le Comtat sous l'ancien régime, partisan déterminé du pape au début de la Révolution, émigré depuis, rentré vainement une première fois en France pour conspirer, y revient lors de la trahison de Pichegru pour tenter un soulèvement royaliste. Il affiche le projet de défendre les Conseils contre l'oppression du Directoire, prend le titre de Commandant en chef de l'armée du Corps législatif, recrute dans le Vaucluse, durant fructidor an V, une bande d'aventuriers parmi les déserteurs

et les réquisitionnaires, s'empare de Pont-Saint-Esprit et marche sur Orange. Survient la nouvelle du 18 fructidor. La troupe de Saint-Christol se disperse pour se livrer au brigandage. Lui-même retourne à l'armée de Condé. Il servira ensuite dans les rangs des coalitions successivement formées contre Napoléon et, ramené dans ses foyers par la Restauration, y mourra en 1819. — Le récit de son équipée de l'an V montre simplement l'action, sur un point isolé du territoire, du grand complot royaliste concerté à Paris à cette époque. Il contribue du moins à prouver combien l'acte malheureusement illégal du 18 fructidor répondait à une nécessité.

Le XIVe épisode est relatif à l'insurrection royaliste qui fut tentée dans Carpentras le 1er et le 2 brumaire de l'an VI (22 et 23 octobre 1797). Dans l'ancienne capitale du Comtat, les partisans de Louis XVIII se rassemblent au cri de « Vive le Roi ». Plusieurs républicains sont assassinés. N'ayant pas d'armes, la municipalité ne peut s'opposer au mouvement ; elle ne réussit pas non plus à fermer l'entrée de la ville aux réactionnaires ameutés des communes voisines, et à ces derniers se joignent les royalistes qui viennent d'être battus dans le Gard. Le tribunal joue entre les deux partis un rôle que les documents cités par C. représentent, à l'encontre même de C., comme très équivoque et que le Directoire jugera plus tard factieux. Cent hommes de la garde nationale d'Orange envoyés au secours des républicains de Carpentras, se heurtent à la résistance des royalistes, mais l'arrivée des troupes de ligne triomphe de l'insurrection et celle-ci est réprimée sévèrement. — On comprend mieux le caractère de ce mouvement, identique d'ailleurs dans sa marche à tous ceux qui avaient agité précédemment le Vaucluse, si on le rapproche des insurrections royalistes qui se produisaient au même moment de tous côtés. Abattus momentanément dans la capitale par le 18 fructidor, les réactionnaires recouraient à des révoltes dans les départements où les déserteurs très nombreux leur fournissaient des recrues.

Le XVe épisode expose les journées de pluviôse an V à Avignon. Comme nous l'avons déjà fait observer, il aurait dû venir le XIIIe dans la série. Agricol Moureau, ancien chef du parti montagnard à Avignon, proscrit après le 9 thermidor, est redevenu influent à la suite du 13 vendémiaire. Autour de lui se groupent ceux qui s'intitulent « les patriotes de 89 persécutés ». Les royalistes s'en irritent et n'en montrent que plus d'audace. Le 24 pluviôse an V, un officier crie en public à des républicains : « Oui, je suis royaliste et je m'en fais honneur ! » Le 25, des réactionnaires assassinent trois républicains, dont un ancien glaciériste. Les amis des victimes réclament des armes au général Tisson, commandant la place. Tisson, dont les relations et les convictions sont d'ailleurs fort suspectes, leur

oppose une fin de non recevoir. Le quartier républicain de la Carreterie et le quartier royaliste de la Fusterie s'agitent. Un nouvel attentat ayant été commis sur un partisan d'Agricol Moureau, ce dernier et ses affidés se saisissent en ville d'un dépôt d'armes. Pendant ce temps, sur le port du Rhône, des royalistes ameutés répondent aux sommations d'une patrouille par des coups de feu. La patrouille les disperse et des républicains qui la suivent tuent cinq royalistes, en blessent autant et les jettent au Rhône. Tisson fait venir des renforts commandés par le général Willot, le même qui sera bientôt le complice de Pichegru, et Willot désarme ou incarcère Agricol Moureau et les gens de son parti. Il les protège pourtant ensuite contre leurs adversaires qui voudraient les massacrer dans les prisons. Traduits devant le tribunal de l'Isère, les détenus seront acquittés. Pendant ce temps les royalistes des Basses-Alpes descendus dans le Vaucluse y commettent des horreurs. « A l'Isle, l'égorgeur Pastour faisait collection de nez humains et les vendait dix écus la pièce. » C'est sous l'impression de cette Terreur blanche que se firent dans le Vaucluse les élections de l'an V. Rien d'étonnant, par suite, qu'elles aient contribué à grossir dans les Conseils la majorité royaliste et l'on est conduit à se demander si, étudiées dans les divers départements où elles furent royalistes, ces élections ne s'expliqueraient pas par des attentats analogues.

Le XVIe épisode nous met au courant des troubles qui survinrent à Piolenc le 9 germinal an VI (29 mars 1798). Ici C. suit exclusivement des factums royalistes. Le coup d'État de fructidor a eu lieu, les élections du Vaucluse et de quarante-sept autres départements ont été annulées et l'on va procéder à des élections nouvelles qui, sous le coup des derniers événements, ne pourront être que favorables aux Jacobins. Auparavant, le 9 germinal, à Piolenc, le scrutin est ouvert pour la nomination d'une nouvelle municipalité. Mais les municipaux dont l'exercice est terminé sont favorables aux révolutionnaires : ils veulent être maintenus, du moins à ce qu'assure C., et, toujours d'après ce dernier, ils font venir des troupes qui répondent à des manifestations hostiles en ouvrant le feu sur un groupe de gens sans défense. Il y a des morts et des blessés, puis des incarcérations suivies d'une occupation militaire du bourg sur l'ordre du général Sherlock, et une colonne mobile qui parcourt le pays s'y permet tous les excès. Le 28 floréal, les réactionnaires s'en vengent par l'assassinat d'un républicain en pleine rue de Piolenc.

Le XVIIe et dernier épisode est intitulé : Le 18 brumaire an VIII. L'auteur y étudie beaucoup moins l'organisation du régime consulaire dans le département de Vaucluse que la répression du banditisme. Après l'arrivée, le 4 germinal, du préfet Pelet de la Lozère, le 28 du même mois le

général Férino organise une commission militaire chargée de juger tous les brigands, royalistes ou non, qui désolaient le pays. Au témoignage du chef de la légion de gendarmerie dans la 24e division militaire, le futur général Radet, il y avait dans le Sud-Est quatre bandes de voleurs de grand chemin comptant près de 400 individus. Parmi eux on comptait non seulement des déserteurs et des réfractaires à la conscription, mais des femmes et jusqu'à des officiers municipaux. Leur audace etait telle qu'à Valréas ils avaient tué trois officiers et un soldat pour délivrer un de leurs camarades emprisonné. Outre la commission de l'an VIII, trois autres commissions militaires siégèrent en l'an IX. Leurs verdicts ne sont pas tous connus, mais C. note l'exécution par la fusillade de 45 des plus coupables. — On saisit là une des raisons pour lesquelles le gouvernement consulaire mérita si vite la reconnaissance et l'attachement des populations. Dans le Vaucluse, comme dans les Basses-Alpes et le Gard, comme dans l'Ouest, comme sur la rive gauche de Rhin par la capture du fameux Schinderhannes, Bonaparte assura la paix journalière, le respect des propriétés et la tranquillité des transactions. Après dix ans de troubles et de brigandages, c'est ce que les Français désiraient le plus, et ils s'abandonnèrent à la délicieuse sensation du repos sans réfléchir davantage à la liberté perdue.

Tels sont en substance les renseignements que donne l'ouvrage dû à C. et à ses collaborateurs posthumes, et les réflexions qu'il nous suggère. Il n'a pas dépendu de nous de mettre dans ce récit la suite et la clarté qui manquent au livre lui-même. Peut-on du moins en tirer des conclusions générales sur le mouvement révolutionnaire dans le Vaucluse ?

Deux faits ressortent nettement de tout ce que nous venons de dire : 1° La Révolution présente à Avignon et dans le Comtat-Venaissin un caractère particulier qui lui mérite une étude spéciale : nulle part les diverses factions n'ont fait preuve d'autant de violence et d'immoralité. 2° Dans cette crise sont intervenus les départements voisins ; réciproquement les agitations du Vaucluse ont augmenté le désordre dans les territoires d'alentour, et l'immoralité des révolutionnaires et réactionnaires soit avignonnais, soit comtadins et au loin a gagné leurs amis politiques dans le Sud-Est : pour apprécier la portée des événements du Vaucluse, il faut donc étudier l'histoire des départements voisins et celle du pays tout entier durant la Révolution.

Que voyons-nous, en effet, dans les quatre volumes de C., confirmés sur ce point par tous les ouvrages antérieurs ? Un enchaînement de crimes inouï, les partis opposés rivalisant d'atrocités, ne connaissant d'autre argument de propagande que les coups et d'autre moyen de

domination que le massacre, et tous, à l'envi, exploitant les événements successifs pour la satisfaction de leur avidité. Le vol et le pillage accompagnent toujours, expliquent souvent les attentats sur les individus. Aucun de ces transports de générosité, aucun de ces élans de noble enthousiasme sous l'empire desquels, dans le reste de la France, les factions oubliaient momentanément leurs animosités et croyaient les oublier pour toujours. Assurément, sur bien des points et trop fréquemment, il y eut des excès commis durant la Révolution, les départements de l'ancienne Provence notamment furent le théâtre des exploits de nombreux scélérats. Mais dans le Vaucluse, ce sont les scélérats des deux partis qui se disputent constamment la domination. A lire la monotone et répugnante énumération de leurs méfaits, on comprend le mot du général Radet sur ce département : « ...pays dont le sol est de Dieu et le peuple du Diable. »

La cause de cette dépravation, les documents cités par C. et ses éditeurs s'accordent à la trouver dans la domination sous laquelle le Vaucluse avait antérieurement vécu et dans sa situation géographique. « Ce pays, placé « près de la Savoie et presque entouré de terres françaises, anciennement « dominé par le clergé romain dont les agents avaient apporté l'avidité, « les ruses, les intrigues italiennes dans toutes les places qu'ils occupaient, « reçoit tout à la fois les commotions que lui donnent les aristocrates « émigrants à Chambéry et autres lieux de la Savoie, et ceux qui, ramas- « sés avec les prêtres réfractaires qu'ils soutiennent, infestent Le Buis, le « comté de Sault, Apt, Arles et autres villes françaises », écrivent les médiateurs au ministre de la justice le 24 août 1791 [1]. Le premier préfet du Vaucluse, Pelet de la Lozère, écrit au ministre de l'intérieur sous le Consulat : « Le ci-devant Comtat offrait par la forme de son gouvernement, par sa « situation topographique et le caractère de ses habitants, presque tous « réfugiés de France, d'Italie ou de Gênes, une population mélangée et « immorale qui fournissait dans tous les temps des bandes de voleurs et « d'assassins. De là les nombreuses exécutions qui se faisaient journelle- « ment, par ordre des ci-devant parlements d'Aix et de Grenoble, et même « à Avignon, exécutions qui, en diminuant le nombre des brigands, n'en « diminuaient pas les bandes qui se recrutaient par les échappés des « galères de Toulon et de Marseille, par les mauvais sujets d'Italie et de « France, lesquels trouvaient à bon marché asile et protection sous le « gouvernement vénal du Comtat [2] ». Enfin, dans des « Observations

1. Charpenne, t. Ier, p. 293.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 356.

« sur l'esprit public des contrées méridionales, sur les causes, la nature « et l'espèce de brigandage qui les désole », observations rédigées le 27 germinal an VIII par Radet, chef de légion de la gendarmerie dans la 24e division militaire, et que les éditeurs de C. mettent en appendice comme pour résumer le caractère général de la Révolution dans le Vaucluse, on lit ce qui suit [1] : « Il est bon de jeter un regard politique sur « les causes du désordre dont Vaucluse offre le spectacle...

« Ce pays était une espèce d'exarchat théocratique, dont le pape con- « fiait successivement le commandement, par forme de patrimoine, à celles « de ses créatures qu'il voulait enrichir. Un vice-légat et sa cour y gou- « vernaient plus en souverains qu'en magistrats. L'arbitraire y tenait lieu « de constitution, un fisc mystiquement établi sur la classe laborieuse « tenait lieu de lois et d'impôts. Les offices, les charges et jusqu'à la grâce « des criminels, tout était vénal. Une nombreuse monacaille de tous les « ordres, une foule de prestimoniens ou bénéficiers, d'abbés, de con- « gruistes, de prêtres et de semi-prêtres de toutes les sectes, venaient du fond « de l'Italie favoriser le plaisir et propager l'ignorance, pour cimenter la « tyrannie de leur souverain et boire à la coupe du pouvoir. La vie scan- « daleuse de la plupart de ces serpents en faisait autant de sangsues ; de là « l'accumulation de toutes les plus belles propriétés territoriales, etc.... « Pour se faire une idée de la ci-devant population du Comtat-Venais- « sin et de la ville d'Avignon, il est nécessaire de remarquer que les prêtres « y ont introduit une nombreuse valetaille italienne, élevée dans le vice « et dans la plus sournoise hypocrisie ; que chaque année, la seule ville « d'Avignon élevait *cinq cents bâtards connus* ; que, loin de soigner l'édu- « cation, on avait soin de la circonscrire, au point de l'étouffer ; qu'au « lieu d'encourager l'agriculture et les arts, on les entravait par des obli- « gations aussi dispendieuses qne contraires à la raison ; à l'exception de « l'imprimerie, tous les genres d'éducation étaient soigneusement négli- « gés, et celle-ci eût été la première mise de côté si elle n'eût été l'une « des principales ressources du fisc. On avait grand soin d'entretenir les « vices de la mendicité ; des hospices de charité étaient établis aux « dépens de la veuve et des orphelins. Les prêtres, pour en tirer plus de « revenus, n'y admettaient que leurs créatures ; les rues, les prome- « nades, les chemins et les campagnes étaient couverts de mendiants, de « stations et de chapelles. Aussi voyait-on plus de fripons et de faquins « que de soldats et d'ouvriers, plus de glaneurs que de moissonneurs. « On pose, en fait, qu'il existe encore plus des deux tiers de la popu-

1. Charpenne, t. IV, p. 417.

« lation qui ne savent pas lire. Il faut maintenant ajouter, à cette espèce « d'êtres, un grand nombre de faillis, de contrebandiers, de déserteurs, « de filous, de gens tarés, poursuivis par la justice, et de voleurs dont « la France se purgeait qui, moyennant une rétribution pécuniaire, « trouvaient asile, protection et sûreté. » — Il y a donc dans le Vaucluse, sous l'influence de causes spéciales à ce pays, une situation toute spéciale. La Révolution dans le Vaucluse a des caractères exceptionnels. Il faut l'étudier en elle-même.

D'autre part, ce foyer de passions politiques n'est pas isolé et ne peut être considéré isolément. Le Vaucluse est enclavé dans les départements français du Sud-Est. Non seulement les nouvelles de France y déterminent la formation d'un parti français et révolutionnaire, mais, en toute circonstance grave, les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, de la Drôme, etc., interviennent dans le Vaucluse par leurs autorités constituées, les gardes nationales, les députations des clubs. En regard de cette action ouverte il faut placer les intrigues des nobles de France liant partie avec les vassaux du Saint-Siège, les incursions des bandits, déserteurs, etc., qui viennent, comme au temps de la domination pontificale, prendre part à la curée ou se mettre à l'abri dans le Comtat. Et les gens de chaque département voisin compliquent de leurs passions et de leurs appétits propres l'affreuse mêlée des haines et des convoitises indigènes : du Gard accourent des protestants et des Cévenols âpres à la vengeance, taciturnes et violents ; les Bouches-du-Rhône envoient les soi-disant patriotes qui vocifèrent dans les bouges du port de Marseille, tantôt au nom de la République, tantôt au nom du Roi ; des Basses-Alpes descendent des paysans pauvres, avides et dressés de longue date, par la contrebande, au mépris des fonctionnaires et des lois. Ce sont là des hommes du peuple ou de la bourgeoisie. Mais les nobles du voisinage apportent pour leur compte dans le Vaucluse ces rancunes de caste, ce fanatisme religieux, ce goût du sang qui persisteront jusqu'à la Terreur blanche de 1815. C'est ainsi que les agitations d'alentour se propagent en Avignon. Inversement, les Avignonais et Comtadins influent sur la marche des événements dans le Sud-Est : suivant le mot des médiateurs dans la Constituante, « cette malheureuse contrée est une matière combustible attachée à notre empire » ; le feu gagne à chaque instant du Vaucluse au loin. On peut répéter avec Maignet qu'il y a dans ce pays une petite Vendée et d'autre part, pour ne citer qu'un exemple, le flot du soulèvement fédéraliste qui remontait la vallée du Rhône vient s'arrêter à Avignon.

On peut ajouter que, par un effet du désordre moral et de la perver-

sion des consciences qui caractérisent la révolution vauclusienne, ce sont les pires éléments dans la population des territoires français voisins qui sont attirés à Avignon et dans le Comtat, ou que les meilleurs se dépravent bien vite dans ce milieu délétère : il suffit de se reporter au récit des événements, de se rappeler le passé de Fauvety, dont la mémoire serait restée pure de tout excès s'il n'eût été amené à représenter la justice révolutionnaire dans ce pays de violences. Le spectacle de ce qui se passe à Avignon est démoralisant même pour les révolutionnaires français en général. Chaque parti jette un voile sur les crimes de ses affidés comtadins et avignonais, se laisse aller jusqu'à les absoudre quand il ne s'emporte pas jusqu'à les imiter; les fédéralistes du Midi en marche sur Lyon souillent leur noble cause par des assassinats quand ils occupent Avignon, et dans l'Assemblée des représentants de la nation, à Paris, les Girondins amnistient les glaciéristes en 1792, les montagnards approuvent l'exécution de Bédoin en 1794 et les thermidoriens assurent l'impunité aux royalistes massacreurs en 1795.

Il faut donc que dans les départements voisins du Vaucluse l'histoire de la Révolution ait été sérieusement étudiée avant que l'on puisse préciser exactement les actions et réactions entre eux et le Vaucluse à cette époque. Or nous n'avons jusqu'ici que l'œuvre de Rouvière sur la Révolution dans le Gard.

Souhaitons que Rouvière ait des émules. Souhaitons aussi que dans le Vaucluse des travaux aussi riches en documents que celui de C. et mieux composés, viennent jeter la lumière sur les différents épisodes du drame révolutionnaire, établissent les responsabilités des divers acteurs qui y prirent part, permettent d'en dégager les caractères généraux mieux que nous n'avons pu le faire. — L. Lévy-Schneider.

René Blachez. **Fonchamps et l'Insurrection vendéenne, 1760-1793,** *d'après les documents originaux*. Paris, Perrin, 1902. In-8, viii-362 p.

Bonchamps n'a pas, d'après son récent historien, acquis la célébrité à laquelle il a droit. Tandis que « les chefs du Haut-Poitou, Lescure et La Rochejacquelein, ont bénéficié de la plume éloquente de M. de Barante ; Cathelineau et d'Elbée sont décorés de leur panache de généraux en chef ; Charette, le dernier survivant de la Grande Guerre, a hérité de la renommée de tous les autres », Bonchamps, n'ayant eu aucune de ces bonnes fortunes, est resté dans une obscurité relative. M. B. veut « faire œuvre de justice historique » en le tirant de cette obscurité et en lui restituant « la part légitime qui lui revient dans le patrimoine commun des généraux royalistes ». Naturellement, il est amené — c'est le cas de tout biographe

retraçant la vie d'un personnage qui lui est sympathique — à faire de son héros l'homme important du groupe dans lequel il vécut, l'âme de l'action à laquelle il fut mêlé ; il manifeste son étonnement (p. 345) d'avoir lu, « dans une brochure publiée par un partisan de d'Elbée, que les services de Bonchamps ne pouvaient soutenir aucun parallèle avec ceux de d'Elbée ». « J'avoue, dit-il, qu'à consulter les faits sans parti pris, le parallèle me semblerait plutôt avantageux à Bonchamps. » Il nous montre en effet celui-ci, dans la guerre de Vendée, présent à toutes les actions où les insurgés triomphèrent : Beaupréau, Thouars, la seconde bataille de Fontenay, Saumur, Châtillon, Chantonnay, Torfou ; absent, au contraire, de toutes celles qui furent des défaites pour les Vendéens : la première attaque de Fontenay, les deux batailles de Luçon.

Dans ce livre, l'insurrection vendéenne est vue du côté royaliste, présentée dans un esprit favorable aux rebelles. Le mot « malheureusement » est employé quand les Vendéens sont battus ou ne profitent pas d'un succès. Néanmoins l'auteur a su rester impartial. La conduite des Mayençais à Torfou, le rôle de Kléber dans cette journée, « superbe, intrépide, se portant partout où le danger est le plus pressant », sont exposés en des termes qui prouvent que M. B. sait rendre justice à des hommes dont il ne partage pas les idées, du côté desquels il n'est pas. Remarquons toutefois que, s'il montre les fautes de Charette et de Lescure qui empêchèrent les Vendéens de tirer de leurs succès de septembre 93 le profit qu'ils en devaient attendre, il montre moins nettement les fautes commises dans l'autre camp, qui amenèrent les revers des républicains. Il signale bien l'incapacité de Rossignol, qu'il serait d'ailleurs imposible de dissimuler ; après avoir indiqué (p. 246-247) le plan de campagne adopté par les républicains à la suite du conseil de guerre de Saumur, du 2 septembre, il montre (p. 253) Rossignol arrêtant brusquement l'offensive de ses colonnes, puis poussant de nouveau en avant les divisions de Saumur et d'Angers, pendant que Canclaux, ignorant ces mesures incohérentes, se met en marche, pour s'arrêter quand l'appui sur lequel il comptait lui fait défaut. Mais il eût été bon de préciser davantage, de parler du second conseil de guerre tenu par Rossignol à Saumur, le 11 septembre, en l'absence de la plupart des généraux qui avaient assisté à celui du 2, conseil qui modifiait totalement le plan adopté le 3, le lendemain du jour où l'armée de Nantes avait commencé l'exécution de ce plan. Le récit des opérations de septembre est un peu confus ; les changements dans les plans de Rossignol, ses ordres successifs et contradictoires à Chalbos et à Mieskowski, les résultats de ses tergiversations pour Beysser et pour l'armée de Nantes, ne sont pas suffisamment

exposés ; ils expliquent les défaites des républicains, que n'auraient certainement pas battus les insurgés, même, croyons-nous, avec la présence de Bonchamps, si le plan de campagne du 3 septembre avait été ponctuellement exécuté.

Ce livre est accompagné d'une carte de la région comprise entre Nantes, Luçon, Fontenay, Parthenay, Thouars, Saumur et Angers, utile pour suivre les opérations de la guerre de Vendée. — P. MAUTOUCHET.

1793-1805. Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques, par le Commt Édouard DESBRIÈRE. Tome IV. Paris, Chapelot, 1902. 2 vol. in-8, 1re et 2e parties : p. 1-354; 3e partie : p. 355-834 (cartes).

Avec ces deux volumes se termine le vaste travail du Commt Desbrière. Nous avons déjà parlé, à deux reprises, des sources auxquelles l'auteur a puisé, de sa méthode, de la forme extérieure qu'il a donnée à son livre[1]. Nous n'y revenons pas, et nous contentons de résumer très sommairement dans ce qui suit, cette dernière et très importante partie de l'ouvrage.

Des documents publiés dans le tome III, il ressortait que, au début de l'année 1804, Napoléon avait imaginé d'assurer le passage de l'Armée des Côtes en Angleterre par le concours de la flotte de haut bord. En mai 1804, les lignes de ce plan nouveau se sont précisées dans son esprit, comme en témoignent des instructions envoyées à Latouche-Tréville, et prévoyant la concentration progressive des escadres et unités détachées sur les côtes de France et d'Espagne en une flotte destinée à opérer dans la Manche, tandis que l'escadre de Brest retiendra dans les parages d'Ouessant le gros de la « Channel Fleet ». A la même date, des ordres sont donnés pour que les éléments de la flottille soient tenus rassemblés dans les ports de la région boulonnaise. Mais l'adduction dans ces ports des fractions de la flottille stationnées dans les ports de l'Océan est empêchée par l'ennemi. De plus, des expériences réitérées à Boulogne pendant tout l'été montrent l'impossibilité de tenir en rade plus d'une centaine de bateaux, si l'on veut réussir à les faire rentrer lorsque survient le mauvais temps. En juillet et en août, Napoléon séjourne à Boulogne[2]. Il constate *de visu* qu'embosser 7 à 800 bâtiments dans la rade, c'est les exposer à la destruction totale par un coup de vent. Plusieurs escarmouches avec les Anglais prouvent également que la flottille est dénuée de valeur offensive. Quant à la flotte de haut bord, en dépit des efforts de Ganteaume à Brest,

1. Voir la *Revue*, t. II, p. 403, et t. III, p. 521.
2. M. D. détruit, chemin faisant, la légende du combat livré pendant la distribution des croix de la Légion d'honneur, le 16 août.

de Villeneuve à Aix-Rochefort, de Latouche-Tréville à Toulon, elle est loin d'être prête.

L'été se termine sans que rien ait pu être tenté. Les observations faites sur place, puis la mort de Latouche-Tréville (18 août 1804), amènent l'Empereur à modifier encore ses plans. Cette fois, l'escadre de Brest aura le rôle prineipal; elle forcera le blocus, ira déposer une expédition en Irlande et reviendra protéger le passage de la flottille. Mais ce projet — dont les Anglais ont connaissance, par trahison semble-t-il — est vite abandonné. Alors commence la « période d'abandon » (septembre 1804-mars 1805). Napoléon ne songe plus à la descente, à laquelle ont cessé de croire l'armée et le public. Il fait désarmer une partie de la flottille.

C'est alors qu'apparaît l'idée d'une expédition aux Antilles. La « diversion aux Antilles » a été jusqu'à nos jours considérée comme un moyen génial d'attirer dans les eaux américaines la flotte anglaise de la Manche : elle est tout autre chose. Depuis la rupture de la paix d'Amiens, l'Espagne était contrainte par la France à observer, vis-à-vis de l'Angleterre, une neutralité hostile. Le 13 octobre, des galions espagnols furent coulés par des frégates anglaises dans la baie de Vigo. C'était la guerre. Sans délai, Napoléon invita le gouvernement espagnol à participer à une entreprise contre les colonies anglaises d'Amérique. D'après le « plan des 12-23 décembre », Missiessy dut faire route pour la mer des Antilles, où il serait joint par Villeneuve, parti de Toulon, et qui aurait rallié l'escadre espagnole de Gravina. La flotte combinée procéderait à la conquête et au pillage des colonies anglaises, et reviendrait ensuite en Europe. Voilà ce que fut la « diversion aux Antilles ». Il n'est alors nullement question de concours à donner à une opération dans la Manche.

Il en est d'autant moins question que, jusqu'au début de mars 1805, Napoléon s'attend à la guerre avec l'Autriche. C'est seulement au reçu d'une lettre de l'empereur François II, du 23 février, que ses craintes se dissipent et qu'il porte de nouveau ses yeux vers la mer. Alors naît dans son esprit le « plan du 27 février-2 mars » : Villeneuve, Missiessy et Ganteaume feront jonction aux Antilles et viendront dans le Pas de Calais convoyer la flottille. — M. D. observe qu'on se trouve ici en présence d'un « thème à deux fins » : la manœuvre imaginée par Napoléon a comme conséquence inévitable une grande bataille ; si elle est gagnée, la descente est inutile ; si elle est perdue, ce sont les lieutenants de l'Empereur qui sont vaincus ; dans les deux cas, son prestige est sauf.

C'est à l'étude du développement et des variations successives du « plan du 27 février-2 mars » qu'est consacrée toute la 3e partie. Ici il devient impossible de résumer. Les retards, les malentendus se multiplient, et

forment un imbroglio que peut seul faire comprendre — non sans peine — l'exposé détaillé de M. D. Missiessy, arrivé aux Antilles en janvier, ne réussit pas à y rencontrer Villeneuve et Gravina, que Ganteaume lui-même, bloqué dans Brest, ne peut rejoindre. Après une croisière à peu près stérile, privé d'ordres ou dérouté par des ordres contradictoires, désespérant d'ailleurs du succès, Villeneuve fait voile vers l'Europe, livre à l'escadre du commodore Calder la bataille du 22 juillet et revient au Ferrol. Le 13 août, il quitte ce port. Trompé par les rapports de ses éclaireurs et par une dépêche ambiguë de Decrès, il renonce à cingler vers le Nord, et va mouiller à Cadix. On a longtemps répété que, par cette retraite sur Cadix, Villeneuve avait fait manquer l'invasion de l'Angleterre : or, M. D. démontre que la nouvelle des mouvements de Villeneuve arriva à Boulogne au moment où les ordres de marche de la Grande Armée sur le Rhin étaient donnés. C'est seulement dans des lettres de Napoléon des 8 et 13 septembre que l'on voit apparaître les reproches exagérés ou injustes qui, amplifiés, ont servi à fonder « la légende du grand projet infaillible que la lâcheté ou la trahison d'un seul a fait échouer ».

Nous citerons la conclusion de M. D. : « Celui qui a suivi les lenteurs et les vicissitudes de la préparation, les incessantes variations de la conception, les échecs, les déboires multiples de l'exécution, la constante nécessité où l'on s'est trouvé, bien loin de suivre le développement d'un projet ferme, de sans cesse pourvoir à la gêne, aux inconvénients, aux dangers d'une situation mauvaise dès le début; celui qui a vu Missiessy parti pour son compte avec une mission indépendante et sans aucun rapport avec l'opération d'ensemble reprise plus tard, Villeneuve courant après Missiessy, Allemand cherchant Villeneuve, et aucun ne se rencontrant; celui qui a vu une combinaison reposant, tantôt sur le voyage de l'escadre de Brest, qui ne peut sortir, tantôt sur son déblocus, tantôt sur une action infiniment chanceuse, *toujours en évitant le combat*, enfin, et enfin seulement, de vive force, pour aboutir à diriger sur Ouessant 29 vaisseaux plus que médiocres au devant de 39, supérieurs en canons, équipages et officiers : celui-là aura de la peine à reconnaître, dans ce mélange d'ordres, de contre-ordres, de questions, de conseils, de suppositions, le plan grandiose qui tient en quelques lignes, et que chacun juge à la fois simple et sublime.

« Comme pour la bataille de Marengo, mais après un résultat tout autre, Napoléon a légué à l'histoire, non pas ce qui avait été, mais ce qu'il voulait qu'on pensât et qu'on dît. Systématiquement, il a créé de toutes pièces une légende qui n'a pas peu contribué à obscurcir l'étude des moyens réels et des conditions nécessaires d'une descente aux Iles Britanniques. » — P. Caron.

Guerre d'Espagne. Capitulation de Baylen. Causes et conséquences, *d'après les Archives espagnoles et les Archives françaises de la Guerre, Nationales et des Affaires étrangères*, avec deux cartes, par le Lieutenant-Colonel Clerc. Paris, A. Fontemoing, 1903. In-8, 404 p.

Nous avons rarement rencontré ouvrage plus riche en documents inédits, révélant plus de faits de réelle importance, que ce livre du colonel Clerc. Des recherches longues et consciencieuses, une forme satisfaisante, à part quelques taches, et l'intérêt du sujet le mettent hors de pair.

L'intérêt « des sujets », devrions-nous dire. Car le premier reproche à faire à M. C. est d'avoir traité tour à tour deux ou trois points d'histoire également essentiels, également inconnus ou défigurés, qui méritaient autant de volumes distincts.

Les 70 premières pages, par exemple, sont occupées par l'exposé des origines de la guerre. L'auteur remonte jusqu'en 1793. Il nous montre les alternatives de platitude et d'hostilité du gouvernement espagnol vis-à-vis du gouvernement français, sa tentative belliqueuse de 1806 et ses conséquences, toutes choses fort peu connues et qui méritent de l'être. On voit ainsi Napoléon entraîné à la mainmise sur l'Espagne, qui devait lui paraître d'ailleurs très facile. Le lecteur, vivement intéressé par cette série de révélations sur la politique franco-espagnole de 1794 à 1808, a bien juste le temps de se faire une opinion, et déjà l'on arrive au pillage de Cordoue. En vérité, ce n'est pas 70 pages, c'est 200 ou 300 qu'il aurait fallu consacrer à cette partie de l'ouvrage, dès que l'auteur en reconnaissait l'importance. Et quelle singulière idée que d'accrocher ce fragment considérable d'histoire générale à la misérable aventure de Dupont !

Le chapitre II nous mène en pleine révolution espagnole. Ici encore, c'est un monde nouveau qui s'ouvre à nous. M. C. nous montre les moines espagnols à l'œuvre, les moyens par lesquels ils soulèvent, au nom de la religion, un peuple dont la nationalité n'est guère en jeu. Nous saisissons le véritable caractère de cette lutte sauvage ; mais cette fois encore l'auteur n'a fait qu'effleurer son sujet, et nous arrivons à la guerre elle-même. L'organisation des armées espagnoles, qui ne sont pas des milices, mais des troupes réglées ; les excès des généraux français, la marche de Dupont en Andalousie, l'arrivée de Murat et son rôle à Madrid : il y avait bien là de quoi remplir un second volume pour satisfaire la curiosité du lecteur. M. C. voudra bien nous pardonner cette critique, laquelle ne diminue pas l'estime que nous inspirent son travail très étendu de dépouillement des textes français et espagnols et la haute valeur de son œuvre ; mais, où il ne fait que butiner, nous voudrions le voir s'arrêter un instant.

Nous arrivons enfin au combat de Baylen, dont l'auteur a voulu faire le centre, l'objet principal de son œuvre, et il faut bien avouer qu'après l'expression de tant d'idées et de faits nouveaux nous sommes ici un peu déçus. L'accessoire a étouffé le principal. Vraiment, si M. C. a jugé cette affaire de Baylen assez grave pour lui consacrer un pareil ouvrage, il fallait la traiter comme telle. Or, en arrivant au moment décisif, à l'heure qui précède la capitulation, il n'entre pas dans des détails suffisants pour faire apprécier la conduite de Dupont. L'objet du livre, semble-t-il, est d'établir des responsabilités ; celle de Dupont vient en première ligne. Le premier point à discuter à fond était donc celui-ci : au moment où ce général s'est décidé à capituler, pouvait-il faire autrement ? Une phrase du général Privé nous le fait présumer, et c'est tout. Le récit, la description des lieux, ne sont pas suffisants pour nous éclairer, et l'auteur, parvenu à ce point culminant de son œuvre, n'a pas fait usage des lumières particulières qu'il devait avoir pour le discuter.

Les conclusions suivent de près, et nous paraissent en contradiction avec l'ouvrage ; mais c'est justement le propre des livres consciencieux et solidement documentés, comme celui-ci, de fournir au lecteur toutes les pièces du procès, et de le mettre à même de juger avec indépendance [1].

Les premières œuvres du colonel Clerc, sur la géologie des Alpes et sur diverses campagnes dans les Pyrénées, ne l'ont fait connaître que d'un public assez restreint ; mais les sujets traités dans ce dernier volume sont d'un intérêt très général et fixeront l'attention de tous ceux qui s'occupent d'histoire moderne. — L. Franchard.

A. Dry. **Reims en 1814 pendant l'invasion.** Préface de M. Henry Houssaye. Paris, Plon, 1902. In-8, IV-IV-411 p. (20 gr. et 3 cartes).

Au cours de la campagne de 1814 (février et mars), la ville de Reims a été occupée trois fois par les Russes et deux fois reprise par les Français ; elle a joué un rôle stratégique important dans les opérations combinées des armées de Silésie et de Bohême ; une bataille, celle du 13 mars, y a été livrée. M. Dry, jugeant que ces événements ne sont pas exposés avec assez de détails dans les ouvrages consacrés à la Campagne de France, a voulu rédiger pour Reims une monographie analogue à celles que l'on possède déjà pour Dijon (Gaffarel), Autun (Boël) et Compiègne (Lehaut-

1. L'auteur déclare (p. 300) qu'il n'a « voulu connaître que les pièces d'archives ». Le principe est bon ; mais l'utilisation des documents d'archives n'exclut pas la connaissance de la « littérature » antérieure. Il y a des raisons de penser que si M. C. avait *complété* ses recherches par la lecture des ouvrages anciens traitant de la question, il aurait pu en tirer des détails utiles.

court) en 1814. Il a consulté les sources manuscrites et imprimées ; quelques documents curieux lui ont été fournis par les archives municipales et la bibliothèque de Reims; et, avec les matériaux ainsi recueillis, il a fait un livre visiblement soigné, qui n'a que par endroits le mérite de la nouveauté, mais qui semble, après le *1814* (livre IV, chap. 2) de M. Houssaye, épuiser la question. « Afin de relier entre elles, dit M. D., les opérations successives en pays rémois, j'ai cherché a tenir le lecteur chronologiquement au courant des principales étapes des armées. » Il risquait ainsi d'être amené à sortir de son sujet, comme le font les auteurs de tant de monographies : il a su, en somme, éviter ce danger. La mise en œuvre des documents dénote quelque inexpérience : on est parfois surpris de trouver en note des faits, des témoignages dont la place est dans le texte [1]. Le style offre des expressions dont la hardiesse pourra choquer [2].

Nous ne nous attarderons pas à reprocher à M. D. une phrase bizarre sur les volontaires de 1792 (p. 8), ni sa conception, peut-être un peu simpliste, de la marche de la Révolution (p. 10). Nous préférons relever, très accentuée dans son ouvrage, une tendance blâmable, dont les manifestations semblent être plus fréquentes depuis quelque temps : la tendance à « nationaliser » l'histoire. Si M. D. fait œuvre d'historien, c'est parce que « rien, absolument rien », ni monument, ni plaque, ne rappelle à Reims les événements de 1814 ; c'est parce qu'il a voulu, « à l'heure où plus que jamais, après trente années de paix, nous devons garder nos traditions de vaillance et exalter nos gloires militaires..... signaler une fois de plus les vaillantes actions accomplies sur cette terre de Champagne rémoise ». Les épithètes chauvines abondent. Les combats livrés par les Français sont nécessairement « glorieux » ; les prisonniers faits à Napoléon sont « les vaillants débris des dernières batailles » ; les gardes d'honneur de Ségur ne peuvent combattre qu'avec une « admirable crânerie ». En racontant l'épisode de Gonzze de Rougeville, M. D. déplore, avec un « hélas ! » amusant, « l'ignoble métier de traître » dont n'a point rougi le « Chevalier de Maison-Rouge » ; et lorsqu'il traite du retour des Bourbons, il se lamente sur les « aberrations » auxquelles se laissèrent entraîner alors tant de Français.

---

1. On ne saurait se contenter (pour les documents reproduits dans les Annexes) de références comme celles-ci : Archives nationales, Archives de Châlons, Archives de Reims.

2. P. 22, note. « Re-royale en 1814, re-impériale en 1815, elle [la place Royale à Reims] retrouva ensuite son nom d'origine. » — P. 59. « Ceci était tout à fait dans les cordes des gardes nationaux de Reims..... » — P. 291. « Très grand seigneur,.... il [le prince Volkowski] « épata » complètement le comité central. » — P. 297. « ...Beaucoup de Rémois crurent à ce que nous appellerions aujourd'hui « une vaste fumisterie ». — P. 312. Il s'agit de l'adhésion aux Bourbons : « Dans ce steeple-chase d'un nouveau genre, pour la région de Reims, etc. »

Il serait temps de renoncer à ces « clichés » et à cette sentimentalité, qui conviennent à la littérature patriotique, mais dont l'histoire objective n'a que faire. M. D. a emprunté à la préface du *1814* de M. H. Houssaye, cet axiome que « impartialité n'est point indifférence ». Une telle distinction est impossible ; en réalité, l'impassibilité voulue est la condition même de l'impartialité. C'est pour le méconnaître ou ne l'admettre point que tant d'historiens militaires, comme M. D., restreignent eux-mêmes la portée de leurs travaux, si consciencieux qu'ils puissent être, et diminuent la confiance que, rédigés sans parti pris, ils seraient de nature à inspirer. — P. Caron.

Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand. *Recueil de documents inédits publiés pour la Société d'Histoire contemporaine* par M. Albert Malet. T. II. Paris, Alph. Picard et fils, 1902. In-8, xv-314 p.

Le premier volume de ces documents a paru en 1898, sous la signature de MM. Romberg et Malet [1]. Il était surtout extrait des Archives impériales de Vienne et des archives de la famille de Blacas ; il renfermait notamment des lettres de souverains, du comte d'Artois, de Lainé ; il y était question de tentatives d'insurrection à organiser dans les départements du nord de la France, de la nomination de commissaires français auprès des armées alliées entrant en France, d'une invasion de la France au sud par les Espagnols et le duc d'Angoulème. Dans ce second volume, il y a des lettres de Sir Charles Stuart à lord Castlereagh, et quelques réponses de lord Castlereagh à Sir Charles Stuart, extraites les unes et les autres du *Record Office* ; des lettres du comte de Goltz, la plupart adressées à Hardenberg, extraites des *Archives royales de Prusse* ; des lettres de M. de Provost et du baron de Binder, extraites des *Archives impériales de Vienne*. Ces documents se suivent dans l'ordre que nous venons d'indiquer ; l'ordre chronologique est bien difficile à suivre dans ces sortes de publications, et pourtant il éviterait seul la confusion fatigante et les continuelles répétitions des faits et des impressions ; il est vrai que ces recueils ne sont pas faits pour être lus d'un trait, ils sont des instruments de travail. A ce point de vue, il est juste de remercier M. M. de la peine qu'il a prise pour rendre plus commode et plus utile la consultation de son Recueil ; il l'a accompagné de notes très précises, de renvois aux documents du premier volume, destinés à corriger le désordre chronologique et à aider les recherches ; il a traduit les pièces anglaises et allemandes. Il a fait suivre le volume d'une table des matières qui ne renferme que des indications

1. Voir la *Revue*, 1899-1900, t. Ier, p. 72-73.

de dates et qui, ainsi, n'offre pas une grande utilité, mais aussi d'un index biographique et géographique des noms de lieux et de personnes cités dans les deux volumes; cet index est très complet et ses indications sont commodes, même en dehors de la lecture des documents. Cependant, il serait plus précieux encore si, au lieu d'un bref résumé biographique suivi des chiffres de renvois aux pages des deux volumes, il était l'index des questions traitées à ces pages, si par exemple, au nom de Talleyrand, au lieu de cinq lignes de chiffres secs, nous trouvions qu'à la page II, 207, la nouvelle de la prochaine arrivée de Talleyrand à Gand y excite de vives et diverses émotions. Beaucoup des renvois de l'index, qui est tout à fait complet, offrent peu d'intérêt; une brève indication du fait auquel ce renvoi correspond serait plus utile. Nous ne saurions trop répéter qu'à ce point de vue le modèle des tables-répertoires est donné par la *Correspondance* de Napoléon.

M. M. regrette de n'avoir pu insérer dans son Recueil les dépêches de Pozzo di Borgo, réservées à une grande publication de la Société impériale d'histoire de Russie [1]. Beaucoup de ces dépêches offrent en effet le plus grand intérêt. La correspondance de Metternich avec le baron de Binder serait peut-être utile à compléter ces documents. Il en résulte que le volume de M. M., tout à fait intéressant pour compléter ou préciser la connaissance de certains faits, renferme pourtant peu de pièces particulièrement curieuses. Sir Charles Stuart s'occupe notamment de la nomination de commissaires français près des armées alliées (n° 39, p. 79), fait des efforts pour que Louis XVIII trouve un point d'appui sur le territoire français, par exemple à Dunkerque ou sur la côte de Normandie (n° 72, p. 126); il ne laisse pas voir l'égoïste pensée de soutenir le roi à Dunkerque avec une garnison anglaise. Il estime, comme ailleurs Pozzo di Borgo, que l'influence de l'entourage du comte d'Artois, et notamment du comte de Blacas, est tout à fait néfaste; il note à la cour de Gand, l'existence et la lutte de deux partis, « le parti constitutionnel et le haut parti de l'émigration » (n° 89, p. 150); il s'efforce d'empêcher la formation d'une nouvelle armée de Condé, le retour de « l'air de Coblentz », comme disait M. de Jaucourt (p. 52, note). Il surveille aussi avec intérêt la conduite de Fouché à Paris (n° 43, p. 85, note de la p. 87-88), ses intrigues, peut-être en faveur du duc d'Orléans (n° 94 bis, p. 161); il semble que cet ambassadeur anglais redoutait lui-même une alliance du duc d'Orléans avec les « Jacobins » de Paris, qui pourtant, si elle avait

1. Voir une analyse de cette publication, ci-dessus, p. 126-133 : *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie avec leurs gouvernements, de 1814 à 1830*, publiée par A. Polovtsof.

élevé dès 1815 le trône de Louis-Philippe, aurait fait faire à la France l'économie d'une révolution. — Il y a, dans la correspondance de Goltz, quelques renseignements sur le projet que forma un moment le gouvernement de Louis XVIII de livrer bataille à Napoléon aux environs de Melun, le 19 mars (n° 88, p. 198); le ministre prussien condamne aussi l'influence de Blacas (p. 202, 217); il envoie à Hardenberg les renseignements que lui fournissait Clarke sur l'état des esprits dans les départements du Nord, sur le chiffre des troupes de Napoléon; car Clarke travailla beaucoup, avec zèle, pour le compte de l'état-major prussien (cf. p. 247, 259). Nous avons, là aussi, un mémoire de Guizot (p. 249-252), d'écriture très soignée, évidemment destiné à soutenir la candidature de l'auteur à quelque fonction publique; M. Guizot cherchait sa voie. — Parmi les dépêches, enfin, du baron de Binder à Metternich, la dernière, celle du 3 juin, paraît manifester la persistance d'un accord austro-anglais suite du traité secret du 3 janvier 1815 : Wellington désirait hâter le commencement des opérations militaires, « afin de *nous* en voir recueillir la gloire avant l'arrivée d'autres secours..., afin que *nous* ayons, militairement et politiquement, la haute main dans la direction des affaires ». Ce *nous* paraît très expressif; il serait intéressant de savoir quelle était l'exacte portée de cette entente austro-anglaise à la veille de Waterloo. Les documents que nous avons ici permettent seulement de poser la question. — J.-E. Driault.

Pierre Lehautcourt. **Histoire de la guerre de 1870-1871**. T. II. *Les deux adversaires. Premières opérations*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1902. In-8, viii-480 p. (2 croquis).

La vogue est assurée, depuis quelques années, à une manière d'écrire l'histoire, qui en fait un jeu de petits papiers : phrases découpées ou notes prises un peu partout, puis classées tant bien que mal pour former une sorte de mosaïque. Le résultat est toujours fatigant pour le lecteur qui, au lieu de suivre le développement continu du récit ou des réflexions de l'auteur, saute d'une citation à une autre, d'une idée à une autre, sans trouver beaucoup de suite dans le fond ni dans la forme. Quand les sources sont choisies avec discernement, comme il arrive pour les livres de M. Chuquet, l'ensemble garde encore une valeur sérieuse; dans le cas contraire, il peut devenir tout à fait détestable. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons l'*Histoire de la guerre de 1870-1871* de M. Pierre Lehautcourt.

Les premiers volumes publiés il y a quelques années ne traitaient que des opérations militaires après le 4 septembre : campagne du Nord, cam-

pagne de la Loire, campagne de l'Est, etc. Il était difficile d'hésiter sur le choix des sources ; aussi sont-elles presque toutes sérieuses, et l'œuvre de M. L. est, en somme, ce que nous possédons de meilleur comme histoire de cette seconde partie de la guerre. On s'attendait à ce qu'il en fût de même pour la série dont il vient de commencer la publication, et qui comprendra l'histoire des armées impériales.

A coup sûr, si M. L. s'était borné à exposer les opérations de Mac-Mahon et de Bazaine, comme celles de Faidherbe et de Chanzy, il n'aurait mérité que des éloges; mais il a voulu faire grand, très grand, et la tâche, nous semble-t-il, n'était pas de celles qui lui convenaient.

Voulant édifier une œuvre grandiose, écrire l'histoire complète de ce surprenant effondrement de la France, il désirait un péristyle digne du monument, et il est remonté jusqu'aux origines les plus lointaines, au caractère de la race française, etc. De là une série de chapitres intitulés : La nation, L'empereur, L'impératrice, Le gouvernement, L'administration, L'opinion, Paris et les départements, dans lesquels ont voit chatoyer des citations des auteurs les plus divers, stupéfaits de se voir accouplés. Nous les prenons dans l'ordre : Michelet, E. Reclus, Alex. Dumas, Duclos (*Considérations sur les mœurs*), Jules César, Guizot, Imbert de Saint-Amand (*La jeunesse de l'impératrice Joséphine*), l'abbé Leroy, Bismarck, Marmont, Grimm, colonel Stoffel, général Trochu, général Ambert, Gaston Deschamps (un article du *Figaro* intitulé : La Parisienne), Erckmann-Chatrian, Jules Claretie (*Un article du temps*), Paul Bourget, Arvède Barine, E. Cresson, Giraudeau, le lieutenant-colonel Rousset, le colonel de Ponchalon, Bazaine, P. de Lano, Dr Sarazin, etc. Hommes et femmes, civils et militaires, défilent tour à tour et donnent leur avis sur les qualités et défauts du peuple français. Le choix des références est singulier. On trouve, par exemple, l'affirmation suivante : « On affecte « volontiers un scepticisme qui s'étend aux croyances religieuses, aux « idées de patrie, aux traditions les plus respectées. Le succès refusé « aux œuvres de Berlioz et de Wagner va aux parodies comme « *La Belle Hélène*, *La Grande-Duchesse*. L'attention de la presse parisienne « semble s'attacher surtout aux acteurs de bas étage, aux filles et aux « assassins. » Les écrivains invoqués à l'appui de ces observations, pour dégager la responsabilité de l'auteur, sont le colonel Stoffel et les généraux Trochu et Ambert. Quelques lignes plus loin, autre remarque du colonel Stoffel : « Nous sommes, avec tout notre esprit, le plus sottement vani- « teux, le plus bavard et le plus niais de tous les peuples. Il n'y a pas un « pays en Europe où il se débite plus de sottises, plus d'idées fausses et « plus de niaiseries. » Pourquoi ces autorités militaires invoquées à propos

de questions où elles ne paraissent pas avoir de valeur spéciale ? C'est que la caractéristique de la méthode de M. L. est de ne rien écrire que par citation. Sa modestie lui fait un devoir de s'effacer derrière autrui. Il se fait tort, car ce qu'il écrit lui-même vaut mieux que ce qu'il cite. Puisse-t-il, dans ses volumes suivants, prendre confiance et assumer la responsabilité de son œuvre. Si M. L. cite beaucoup, il ne consent guère à faire usage des sources originales. A un moment donné, nous nous étions cru sortis des Alexandre Dumas, des Paul Bourget, des Cresson, etc., et entrés dans l'histoire documentaire, car nous trouvions les chiffres du budget ; mais ils nous étaient transmis par l'intermédiaire de l'*Atlas de géographie militaire* du capitaine Bureau !

Voici pour la méthode : quant au fond, nous reprocherons à M. L. d'être trop résolument pessimiste. Tout le tableau est poussé au noir. Les moindres choses sont signalées lorsqu'elles peuvent produire une impression fâcheuse. Il y avait cependant de bons côtés dans cette nation et cette armée de 1870, et le grave inconvénient d'une telle partialité est de nous faire croire que tout a changé.

Les défauts de l'armée impériale, nous les connaissons de longue date, et nous ne trouvons rien de bien nouveau dans les récriminations de M. L. N'aurait-il pas mieux valu mettre les choses au point ? Au lieu de constater avec indignation qu' « un grand nombre d'hommes provenant de la réserve ou de la deuxième portion du contingent n'ont qu'une seule veste », que certains régiments n'avaient pas tous leurs bidons, etc. ne pouvait-on totaliser ces menus défauts, et nous donner une impression d'ensemble ? Les réservistes réduits à « une seule veste » étaient-ils la règle ou l'exception ? Les régiments avaient-ils généralement des bidons ? Et enfin cette question capitale : Peut-on se battre avec une seule veste ? Peut-on vaincre sans bidon ?

On a beaucoup raconté l'histoire des réservistes qui traversaient la France pour aller de leur domicile au dépôt de leur régiment, et du dépôt à la portion principale : elle reparaît ici. Mais il serait bon de savoir combien de régiments étaient *très éloignés* de leurs dépôts. On serait alors fixé sur la valeur de ces récriminations trop souvent répétées.

En abordant l'étude de la concentration et des plans de campagne, M. L. retrouve des sources plus normales. Il nous semble cependant que sur l'œuvre commune de Roon et Moltke, l'Allemagne devait offrir des auteurs plus documentés et plus sérieux que ceux qui sont cités ici. A cela près, les chapitres de M. L. sur les effectifs, les places fortes, les plans d'opérations, la marine, le plan de Moltke, la concentration, la couverture, sont très nourris, et nous ne connaissons rien qui donne une idée aussi complète de la question.

A partir de la page 267, nous entrons dans le récit des opérations. Les trente premières pages, qui sont de M. L., sont dignes des plus grands éloges ; il raconte les événements du 15 au 31 juillet avec une précision et une abondance de détails que l'on ne retrouvera dans aucun autre ouvrage. Pourquoi faut-il qu'à partir de la page 303, il suive trop fidèlement le texte de la relation de la guerre de 1870-71 en cours de publication dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'armée* ? On en jugera par l'exemple suivant :

Le bulletin du grand quartier général signale, en effet, un mouvement très actif de troupes du Rhin vers la Sarre ; celui du 2e corps mentionne la même activité, qui serait d'accord avec « ce que l'on dit » d'une grande concentration en arrière de Sarrebrück et à Duttweiler ; de son côté, le 5e corps annonce que le VIIIe corps prussien est concentré à Lebach. On prévient encore, de Luxembourg, que les Prussiens ont commencé leur mouvement dans la direction de Sarrebrück ; un déserteur de Sarrelouis parle également de forces considérables rassemblées en arrière de Sarrelouis et Sarrebrück ; un espion confirme ce renseignement et évalue ces forces à 200.000 hommes ; enfin le commissaire spécial de Thionville apprend, à cinq heures du soir, que toutes les troupes restées aux environs de Conz se dirigeaient en ce moment sur Sarrebrück.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'armée, octobre 1900, p. 820.

Ainsi le bulletin du grand quartier général signale un mouvement actif du Rhin vers la Sarre, qui coïncide avec l'arrivée du roi de Prusse à Coblenz ; celui du 2e corps mentionne la même activité, concordant avec « ce que l'on dit » d'une grande concentration en arrière de Sarrebrück, jusqu'à Ottweiler et Saint-Weudel, où seraient les gros rassemblements. Le général de Failly annonce que le VIIIe corps est concentré à Lebach. De Luxembourg on confirme que les Prussiens ont commencé leur mouvement vers Sarrebrück ; un déserteur de Sarrelouis signale des forces considérables rassemblées derrière la Sarre, entre ces deux villes ; un espion, qui donne le même renseignement, les évalue à 200.000 hommes.

Enfin le commissaire spécial de Thionville apprend, à cinq heures du soir, que toutes les troupes restées autour de Conz se dirigent en ce moment sur Sarrebrück.

Lehautcourt, t. II, p. 303.

Le parallélisme se poursuit assez régulièrement jusqu'à la fin du volume.

M. L., dit-on, est militaire. Peut-être est-ce lui qui, à l'État-Major, est chargé de rédiger la relation de la guerre de 1870, ce qui expliquerait tout naturellement la singulière analogie des deux ouvrages. — L. FRANCHARD.

Léon Say. **Les finances de la France sous la troisième République.** T. IV. *La liberté économique ; protectionnisme ; socialisme (1870-1896).* Paris, Calmann Lévy, 1901. In-8, V-687 p.

« Ce volume contient, dit l'avant-propos de M. André Liesse, les principaux discours, conférences ou articles de M. Léon Say, de 1870 à 1896, sur les questions douanières et le socialisme » (p. 1). Ce rapprochement de deux séries de questions qui ne sont point de même ordre peut surprendre, à première vue, et semble étrange, ou tendancieux : en réalité, pour M. L. S., ces questions étaient bien liées; et, quand il déclare (p. 148) que « le protectionnisme est une des branches du socialisme », il exprime, en très mauvais style, un des articles du dogme que ce gros livre, après les trois autres précédemment parus, est chargé de défendre, le dogme de l'orthodoxie économique. Pour M. L. S., la liberté, dont le concept indéfini doit s'étendre au domaine entier de l'économie, est l'unique principe d'une politique sociale qui se ressent de n'en avoir point d'autre ; le protectionnisme et le socialisme sont deux formes de l'intervention de forces non économiques dans l'économie, et c'est à ce titre qu'il les combat. Aussi M. André Liesse peut-il dire, en interprète fidèle, que le présent volume représente bien « l'œuvre d'opposition poursuivie par M. L. S. contre les dangers de doctrines dont l'influence a grandi et s'est étendue peu à peu, dans le Parlement, depuis un certain nombre d'années » (p. III). C'est un recueil, fort inégal, de morceaux de vieille économie libérale dont la valeur intrinsèque, en dépit de l'enthousiasme de M. André Liesse, est assez mince, si l'intérêt documentaire et historique en est assez grand.

Au reste, les pages dans lesquelles apparaît ce qu'il y a de positif dans cette économie sont de beaucoup les moins nombreuses et les moins bonnes ; l'économie libérale est surtout négative, et le volume, consacré à la critique du protectionnisme et du socialisme, ne contient guère que cette critique. Ce qui concerne le protectionnisme est fort supérieur à ce qui concerne le socialisme ; il y a là des idées et surtout des faits et des chiffres. M. L. S. montre le libre échange réclamé par la solidarité des peuples (p. 6), et le protectionnisme, en revanche, imposé par le privilège et par la faveur (p. 100). Le protectionnisme est resté fidèle aux doctrines et à la politique de la Restauration, en vertu de laquelle « le monopole des lois a été donné à un certain nombre de personnes, à quelques propriétaires fonciers, à quelques possesseurs de forges, à quelques grands industriels, qui, malheureusement, ayant en main ce monopole, ont eu l'audace de l'exploiter à leur profit et de faire des lois dans leur unique intérêt » (p. 2 et 3). Le monopole s'est perpétué, l'iniquité a duré, au préjudice

des petits, des ouvriers, des prolétaires (p. 189). Mais contre l'iniquité, contre le monopole, contre le protectionnisme, qu'apporte l'école libérale, et qu'apporte M. L. S. ? La liberté ; rien de plus. Si l'exercice de la liberté toute pure, si le choc des forces économiques ont pour résultat l'oppression et l'écrasement des plus faibles, de ceux mêmes en faveur desquels la philanthropie des libéraux élève la voix, ils n'auront alors que d'inflexibles sentences, sans autre justification que des maximes *a priori* : la liberté suffit, la libre concurrence tend à l'harmonie, le complet développement économique, qui a la liberté pour condition, aura le bien-être universel pour dernière conséquence. Et c'est avec la plus grande énergie que M. L. S. reprend pour son compte, après tant d'autres, ces maximes et ces sentences ; et, malgré tout ce qu'il y met de personnel, la monotonie de ces oracles, contredits brutalement par les faits et par la science, finit par lasser, l'impuissance de cette doctrine finit par s'imposer à l'esprit comme une vérité parfaitement démontrée et désormais évidente.

Ce qui rend cette évidence presque pénible et ce qui donne à l'orthodoxie qu'elle condamne un air de vieillerie et de ruine, c'est la dénégation opposée par la vie et par le progrès économiques aux affirmations superbes et aux tristes prédictions. L'intervention de l'État en matière économique est la pire des erreurs et le plus funeste des maux ; l'État est un despote, et toute attribution économique qui lui est concédée devient un monopole oppressif, et commence un nouvel esclavage : tels sont les lieux communs mis en circulation par l'école classique, et dont l'éditeur des œuvres de M. L. S. nous permet de revoir une série d'illustrations multipliées mais bien ternes ; et pendant qu'elles repassent sous nos yeux, nous apercevons tout autour de nous, dans la société contemporaine, ce qui s'y oppose, ce qui les réduit au rôle d'images sans réalité : la législation sociale née sous la pression des besoins généraux, réalisée parfois même avant d'avoir été théoriquement conçue et démontrée, sans cesse étendue et accrue. Devant l'ampleur de ce développement et devant la grandeur des résultats obtenus, les affirmations les plus solennelles de M. L. S. sont peu de chose (cf. notamment p. 200), et ses prédictions ne semblent servir qu'à nous montrer plus rapproché de nous l'avenir qu'il redoute et qu'il voudrait écarter (cf. p. 153). Au nom de ses préjugés, de ses erreurs et de ses dogmes, M. L. S. s'attaque à toutes les formes et à toutes les manifestations de l'interventionnisme : socialisme d'État proprement dit (p. 537 sqq.), socialisme municipal, législation ouvrière, législation sociale. Tous les arguments, ou plutôt tous les semblants d'arguments lui sont bons.

Aussi la publication de ce volume ne paraît guère de nature à servir la réputation de M. L. S.; l'homme d'État, le politicien, le parlementaire a pu avoir de la valeur, une valeur qui, dans ces pages, s'efface d'ailleurs quelque peu : l'économiste, théoricien et critique, n'a laissé qu'une œuvre de circonstance et de parti; ce dernier volume, élevé à sa gloire, et qui semble avoir vieilli déjà, en apporte l'irrécusable témoignage. — Hubert Bourgin.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. 1902.

15 Novembre. = H. Patry. *Coligny et la Papauté en 1556-1557.* [D'après des lettres inédites de Châtillon conservées à la Bibliothèque Barberini de Rome, M. P. montre quelle fut l'attitude de Gaspard de Coligny au moment où Anne de Montmorency essayait de se rappprocher plus étroitement du Saint-Siège. Coligny, comme son oncle, « témoigna de son attachement à la politique pontificale et de son dévouement aux intérêts du Saint-Siège ». Les causes de cette attitude furent : l'influence du cardinal de Châtillon, son frère, du cardinal Carafa. Cependant une lettre de Coligny à Carafa prouve que dès 1556-1557 Coligny était converti au protestantisme.] — L. Ritter. *Didier Rousseau et sa femme.* [D'après le registre du consistoire de Genève. M. R. fixe quelques dates de la vie de Rousseau.] — H. Lehr. *Un compte d'apothicaire du temps de Molière aux dépens de M. A. de Phélipot, pasteur à Sainte-Foy-la-Grande.* [1661, mémoire récréatif des drogues fournies à M. de Phélipot.] — P. Fonbrune-Berbinau. *Un ministre de la guerre orthodoxe.* [Pierre de Condé, sieur de Vaudières, officier aux Cadets de Longwy, voulut sortir du royaume en 1685 ; pris en chemin, il fut arrêté, abjura et fut renvoyé dans sa garnison ; M. F.-B. cite la lettre que Louvois écrivit à son colonel pour lui recommander « d'observer s'il fera son devoir de catholique ».] — A Atger. *Court de Gébelin Franc-Maçon.* [Court de Gébelin a été affilié à la Loge des Neuf-Sœurs, comme Voltaire, Louis XVI, Franklin ; il en fut secrétaire ; il présida également la Société Apollonienne qui avait pour programme de répandre l'instruction.]

La Grande Revue. 1902.

1er Décembre. = G. Servières. *L'annexion et l'organisation des départements hanséatiques.* [Le décret du 21 nov. 1806, organisant le blocus continental, jette le plus grand trouble dans la ville de Hambourg. Suivent toute une série de décrets qui entravent de plus en plus l'économie des cités hanséatiques. Hambourg est occupé le 9 décembre 1806 : c'est une lourde charge pour la ville, qui doit entretenir le corps d'occupation. A partir de 1809, le blocus se desserre, au moyen du régime des licences, employées surtout par le port de Dantzig. Mais, en 1810, les

décrets du 5 août et du 18 octobre, ordonnent des brûlements qui, pour la seule ville de Hambourg et pour la seule journée du 29 novembre, s'élèvent à 170.000 francs. Ces mesures d'ordre économique préparent l'annexion administrative, ébauchée dans un plan d'accession à la Confédération du Rhin de 1809, et déterminée par l'annexion de la Hollande (13 déc. 1810) : le 13 décembre 1810, les villes de Hambourg et de Lübeck sont réunies ; le 22 janvier 1811, l'Oldenbourg. Les territoires furent divisés en trois départements : Ems supérieur, Bouches du Weser, Bouches de l'Elbe, ce qui amena divers remaniements dans la carte politique du nord-ouest de l'Allemagne. Une commission commune aux trois départements remplaça les sénats autonomes des villes hanséatiques (12 fév. 1811) ; il est vrai que Davout, dans sa proclamation, assurait que leur indépendance « n'était qu'idéale ». Dès lors, le régime napoléonien est installé dans la région, plus autoritaire que partout ailleurs, sans que l'introduction d'une partie de la législation française parvienne d'ailleurs à transformer définitivement les rapports sociaux des classes adverses. Vis-à-vis de l'Allemagne et des départements hanséates joints à la Hollande (Ems oriental et Ems occidental), les trois départements en question constituaient une région bien déterminée, entourée d'une barrière de douanes ; c'était une servitude très lourde que ne compensait point le projet, lancé dès 1810, d'un canal réunissant l'Elbe au Rhin, mais que corrigeait l'abus très développé des fraudes. La politique économique de Napoléon rentre ainsi dans les causes directes de la guerre d'affranchissement. Les sources de cette étude, très intéressante, ne sont malheureusement point indiquées : l'auteur, en tout cas, a intelligemment mis à profit les papiers de la Secrétairerie d'État.]

La Nouvelle Revue. 1902.

15 Novembre. = H. Couderc de Saint-Chamant. *L'organisation de la Garde impériale* [en 1815. Extr. de l'ouvr. récent de l'auteur sur : Napoléon, ses dernières armées.] — L. F. Sauvage. *Les divertissements populaires de l'ancienne France.* [Vulgarisation].

1er Décembre. = G. Toudouze. *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer (avril-mai 1871).* [Souvenirs personnels de l'auteur.] — G. Stenger. *A l'Arsenal, chez Madame de Genlis.*

La Quinzaine. 1902.

1er Novembre . Abbé J. Trésal. *Monseigneur Dupanloup éducateur.* [Traite du rôle d'éducateur de l'abbé Dupanloup, pendant les huit années qu'il dirigea l'école Saint-Nicolas (1837-1845). Il fait dans les programmes une part prépondérante aux humanités, en exclut, ou à peu près, les sciences et les langues vivantes ; « éveilleur incomparable », il exerce la plus profonde influence sur les enfants dont il a la charge ; autoritaire et personnel, il se fait admirer plus encore qu'il ne se fait aimer. Renan, les cardinaux Lavigerie, Langénieux, etc., ont été formés par lui. Son ouvrage sur l'éducation ne contient pas de théorie originale.] — G. Grappe. *Figures du XVIIIe siècle. Une sorcière : Marie-Anne de la Ville.* [D'ap. le livre récent de Ch. de Coynart, dont la *Revue* rendra compte.]

La Révolution française. 1902.

14 Novembre. = P. M. *Les mémoires et les papiers de Cambacérès.* [L'*Annuaire historique* de Lesur, de 1824, en annonçant la mort de Cambacérès, parle des Mémoires qu'il avait rédigés et des papiers qu'il laissait. Que sont-ils devenus ? Il est à souhaiter que les personnes qui les détiennent consentent à les publier ou au moins à permettre aux historiens de les consulter.] — RABOUIN. *Troubles et émeutes en Beauce à l'occasion de la cherté du blé, novembre et décembre 1792.* [Des émeutiers taxent le prix des graines et des denrées à Mondoubleau, Vendôme, Blois, Mer, Chartres, Brou, Châteaudun ; c'est surtout dans la Beauce et les pays limitrophes que cette insurrection à propos de subsistances eut de l'importance. Ces troubles furent excités par des émissaires venus de Paris, qui distribuaient de l'argent ; aucun renseignement précis ne permet d'indiquer à quel parti politique ils appartenaient.] — S. BLUM. *La mission d'Albert dans la Marne en l'an III : politique religieuse.* [La loi du 3 ventôse an III, établissant la liberté des cultes, est accueillie avec enthousiasme par les habitants de la Marne, restés en grande majorité catholiques ; mais ils réclament les églises pour y célébrer le culte. Albert, en mission dans la Marne, du 12 pluviôse au 3 prairial, répond à leurs pétitions par une fin de non-recevoir ; les habitants usant de violence pour forcer les autorités à rouvrir les églises, la loi du II prairial mit à la disposition des citoyens, pour l'exercice des cultes, toutes les églises non aliénées. Albert montre d'ailleurs une grande indulgence pour le clergé, met en liberté de nombreux prêtres réfractaires, leur fait rendre leurs traitements et pensions. Ceux-ci excitent la population à violer la loi du 3 ventôse et soulèvent leurs partisans contre ceux du clergé constitutionnel ; Albert les met sous la surveillance des municipalités et des directoires du départ et des districts. En somme, il fit tous ses efforts pour contribuer à la renaissance du culte.] — F. DIEUDONNÉ. *Préliminaires et causes des journées de prairial an III.* [Les événements de prairial ont de nombreux caractères de ressemblance avec les journées des 12 et 13 germinal ; il faut connaître les causes, les faits et les conséquences de celles-ci pour comprendre celles de prairial. Récit de l'insurrection de germinal, amenée par la pénurie des subsistances, et après laquelle la situation matérielle continue d'empirer ; la famine persiste, toujours factice, puisque les comestibles sont nombreux, mais hors de prix ; la crise financière engendre la crise sociale, la subsistance du peuple étant à la merci des agioteurs, la misère devient effrayante, le peuple accuse le gouvernement, une nouvelle insurrection est imminente (A suivre.)] — F. MORROW FLING. *Une pièce fabriquée : le troisième volume des Mémoires de Bailly.* [Ce volume, attribué à Camus par M. Tourneux, est composé avec des extraits du *Point du Jour*, d'autres, plus nombreux encore, du *Courrier de Provence*, et, pour les journées d'octobre, avec les *Révolutions de Paris*. M. F. attribue cette supercherie aux éditeurs de l'*Avant-Moniteur*.] — E. LAMOUZÈLE. *Une lettre inédite de Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne (15 vendémiaire an III).* [Sermet, enfermé à la prison des Carmélites à Toulouse, écrit au conventionnel Mallarmé pour se plaindre d'avoir été arrêté comme ayant parlé contre la loi du divorce et du mariage des prêtres alors qu'il a toujours été l'apologiste de ces deux mesures, dont il fait encore l'éloge dans sa lettre.]

La Revue de Paris. 1902.

15 Novembre. = P. CONARD. *Napoléon et les vocations militaires.* [Étude sur le recrutement des officiers et des Écoles militaires dans les familles notables de l'ancienne France et des pays annexés. Jusqu'en 1809, Napoléon, ayant le plus grand besoin d'officiers, essaye vainement d'attirer les jeunes gens de ces familles à son service. Il se décide alors à nommer, sur présentation du ministre de la police, sous-lieutenants dans ses armées ou élèves à ses Écoles, des Belges, des Piémontais, des Génois, des Hollandais (1810), des Croates et des Romains (1811), des Valaisans et des fils de suspects de l'ancienne France (1812). Attitude et réclamations des familles : elles n'obtiennent l'annulation des ordres de Napoléon qu'en faisant entrer leurs enfants dans le fonctionnarisme impérial. Rigueurs contre un réfractaire. La création des vocations militaires fait partie d'un « système » que l'Empereur applique avec méthode.]

1er Décembre. = L. PINGAUD. *Les dernières campagnes de Mirabeau cadet.* [Récit de la « triple campagne qu'il conduisit contre l'esprit nouveau à Paris, en province, et par delà les frontières de 1789 à 1792, c'est-à-dire pendant les trois dernières années de sa vie ». A l'Assemblée, où il siège à l'extrême droite, il se signale par ses interruptions, ses saillies, ses plaisanteries douteuses : il fait à son frère une vive opposition, sans que cependant il y ait entre eux rupture complète. Hors de l'Assemblée, il pérore, discute et provoque ; il collabore aux *Actes des Apôtres* ; dans le peuple, son impopularité est extrême. Appelé à Perpignan en 1790 par la révolte du régiment de Touraine, dont il est le colonel, il se montre maladroit, cassant, doit quitter précipitamment la ville. Arrêté par la municipalité de Castelnaudary, décrété d'accusation par l'Assemblée, il quitte la France et se réfugie aux Pays-Bas. Pendant la fin de 1791 et le début de 1792, il parcourt les pays rhénans, la Suisse, l'Italie, occupé à recruter un corps de partisans. La « Légion noire », assez mal composée, dissoute une première fois en février 1792, se reconstitue deux mois après, lorsque la guerre commence, et joue un rôle insignifiant; son chef meurt d'apoplexie à Fribourg-en-B., le 15 sept. 1792. « Il demeure pour nous le premier en date des émigrés, par le caractère de sa résistance au mouvement de 1789, par le ton de son langage, par le style de ses écrits, par son agitation stérile en terre étrangère ».]

Le Carnet. 1902.

Novembre. = E. MAISON. *Le corsaire Jean Doublet.* [Récit avec dialogues supposés, des aventures de ce corsaire, natif de Honfleur, qui fit la guerre aux Anglais et aux Barbaresques, et mourut en 1728.] — LA RÉSIE. *Autour du duc de Berry. Demi-Bourbons.* [Reprend la question du mariage du duc et d'Amy Brown et conclut qu'il n'a pas eu lieu. Cite une lettre d'une personne qui a connu Granville Brown et soutient l'opinion contraire.] — *La fin d'une Société. Lettres du chevalier de l'Isle.* [Au Cte de Riocour. Suite et à suivre. Vie de cour et de société, 1771-1780.] — G. STENGER. *Histoire de la Société française pendant le Consulat.* [Suite et

à suivre. Procès Cadoudal et Moreau.] — EDW. COSTELLO. *Aventures d'un soldat*, trad. de l'anglais par le Cte de Diesbach. [Fin du récit de l'assaut de Badajoz. A suivre.]

Le Correspondant. 1902.

10 Novembre. = L. DE LANZAC DE LABORIE. *L'armée des Cent-Jours, d'après une récente publication.* [Celle du Capne Couderc de Saint-Chamant, *Napoléon, ses dernières armées.*] — D. LEVESQUE. *La grande vénerie du duc d'Aumale à Chantilly.* [Anecdotes.]

25 Novembre. = CH.-MARC DES GRANGES. *La Comédie et les mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.* [Fin.] III. *La famille, l'amour et le mariage.*

Minerva, revue des lettres et des arts. 1902.

15 Septembre. = E. BEAUGUITTE. *Une chasse à l'homme : En quête de Drouet, 1815-1816.* [Expose d'après les documents des Archives nationales, des Archives de la Meuse, etc., les incidents « fantastiques » qui marquèrent les recherches faites pour découvrir le régicide Drouet, lors de la Terreur blanche. M. Lenôtre a traité le même sujet dans *Le Temps* du 2 août 1902.]

15 Octobre. = F. FUNCK-BRENTANO. *Les théâtres dans l'ancienne France, d'après les dossiers des archives de la Bastille.* [Anecdotes, avec des détails sur le For-l'Évêque, prison des comédiens.]

1er Novembre. = A. CHUQUET. *Le révolutionnaire Georges Forster, 1789-1794.* [Continué les 15 nov. et 1er déc. et à suivre. Après avoir rappelé les débuts de ce célèbre révolutionnaire allemand, présente un exposé très complet de son rôle à Mayence, après la première invasion française, et lors de la réunion de la Convention rhénane. Envoyé à Paris en mars 1793 pour « offrir à la France le nouvel État », il ne peut rentrer à Mayence, assiégé par les Alliés. Sa correspondance, pour les neuf derniers mois de 1793, fournit des détails intéressants sur les évènements de la Révolution. Refroidi par les excès dont il était le témoin, Forster « était Girondin au fond du cœur ». Cependant « il pensait qu'on devait soutenir et conserver le nouveau système, malgré ses vices et ses crimes ». Il croit au triomphe de la Révolution, et, devenu « Français de la tête aux pieds », il accueille avec enthousiasme les victoires de la République sur les rois coalisés.] — G. ROBERTI. *Les Cisalpins à Lyon en 1802.* [Retrace, d'après les sources italiennes, les préliminaires de la réunion de la « Consulta » à Lyon, les incidents du voyage des députés, leur installation à Lyon, l'arrivée de Talleyrand le 29 décembre 1803, le vote de la Constitution de la République cisalpine, calquée sur la Constitution française de l'an VIII, l'entrée de Bonaparte le 11 janvier 1802, son élection (qui rencontra des difficultés) à la présidence de la République, les fêtes au milieu desquelles eut lieu la séparation de l'Assemblée.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1902.

10 Novembre. = *Un fils du général Dugommier, 1812-1844.* [Pièces diverses, rapports, lettres, etc., datées de 1812 à 1814 et constituant le dossier personnel de

Désiré-Adonis Dugommier, né en 1787, qui servit d'abord à la mer, puis dans l'armée de terre, et eut sa retraite comme capitaine en 1838.] — *Les préliminaires du Concordat, 1801*. [1° Lettre du Directoire du dépt du Var à Mgr Pisani, évêque de Vence, pour lui demander acceptation de la Constitution civile du clergé, et réponse négative de ce prélat (1790); 2° deux lettres du même évêque, à l'abbé J.-P. Isnard, à Turin (11 avril et 12 septembre 1801), contenant des réflexions sur le Concordat.] — *Candidats-chambellans de Napoléon Ier*. [« Liste des personnes qui sollicitent l'honneurd'être nommées chambellans de S. M. l'Empereur et Roi ». Sans date. Le nom de chaque candidat est accompagné de renseignements sur sa situation sociale.] — *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée constituante, 1789-1807*. [Suite et à suivre. Détails utiles pour l'histoire ecclésiastique de Gien, de 1804 à 1806. Le 2 déc. 1806, le curé est officieusement invité par les autorités à prononcer en chaire un éloge de l'Empereur, dont ses Souvenirs reproduisent le texte.]

Revue des Deux Mondes. 1902.

15 Novembre. = G. AUGUSTIN-THIERRY. *Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802)*. [Suite ; fin le 1er décembre. X. Ministre et préfet. Portrait de Dubois; sa rivalité avec Fouché, dont la faveur décroît. XI. A la Malmaison. Peinture de la « Cour » de la Malmaison. Dubois vient informer Bonaparte de la découverte du complot; Lavalette, directeur des postes, fait saisir les plis expédiés en Bretagne par Rapatel. XII. Fouché inquiet. Informé par ses indicateurs, Fouché décide de « négliger Dubois, et, en dépit de Bonaparte, évoquer l'affaire et l'instruire ». Il invite le préfet d'Ille-et-Vilaine à chercher les coupables parmi les royalistes. XIII. La trouvaille de Mounier. Le préfet d'Ille-et-Vilaine était alors Mounier, l'ancien Constituant. Avant l'arrivée de la dépêche de Fouché, il a connaissance des libelles, par le général Delaborde, à qui un des colonels destinataires (celui de la 38e, à Vannes) les a transmis. En 24 heures, l'imprimeur, le jacobin Chausseblanche, est découvert et arrêté. XIV. La découverte de Dubois. Après avoir fait arrêter Rapatel, Dubois met la main sur Jourdeuil, le brosseur du sous-lieutenant Bertrand, de la 82e. Ses révélations amènent Dubois à penser que Bernadotte est l'instigateur du complot. XV. Bernadotte en 1802. Dévoré de jalousie et excité par sa femme, Bernadotte intrigue contre Bonaparte; Savary et Davout voient en lui l'instigateur occulte de l'opposition militaire. XVI. Victime de tyran. Le 24 prairial, Mounier fait arrêter Bertrand. XVII. Les tribulations d'un préfet consulaire. A cette nouvelle, la garnison de Rennes s'émeut. Mounier a peine à maintenir l'ordre; il n'obtient de Bertrand que des réponses impertinentes ; mais l'imprimeur Chausseblanche lui dénonce le général Simon comme l'auteur des libelles. XVIII. Un dernier Romain. Le général de brigade Simon, chef d'état-major de Bernadotte, très brave soldat, jacobin « utopiste et sectaire ». Spontanément, il vient trouver Mounier, se déclare le seul coupable. Mounier l'envoie à Paris. XIX. Comme un frère. Emprisonné au Temple, Simon y est mis au secret le plus dur, en dépit des promesses de Fouché, et est ensuite envoyé à Oléron, pour être déporté à Cayenne. XX. Les révélations de Chausseblanche. Com-

plétant ses révélations, l'imprimeur affirme que Bernadotte est le chef du complot, organisé avec lui par un « comité des généraux les plus estimés ». Sur l'ordre de Fouché, Chausseblanche et Bertrand sont, comme Simon, expédiés à Paris. XXI. La mort d'un régiment. En exécution d'un arrêté consulaire, la 82e demi-brigade quitte Rennes pour Brest; son départ est marqué d'incidents tumultueux. De Brest, elle est envoyée aux Antilles, où ses survivants deviennent, en 1809, les prisonniers des Anglais. Épilogue. L'instruction de l'affaire est brusquement interrompue par la proclamation du Consulat à vie. Bonaparte juge préférable « d'étouffer ». Après une période de disgrâce, Rapatel, Pinoteau, Simon rentrèrent au service. Chausseblanche fut relaxé, Bertrand entra dans la police. Mounier devint conseiller d'État; Bernadotte, Fouché, Moreau devinrent ce qu'on sait. Si la conspiration avait réussi, « les généraux vainqueurs auraient imposé à leur république de caserne quelque triumvirat militaire ».] — Génal Zurlinden. *Souvenirs de captivité (novembre et décembre 1870)*. [Prisonnier avec l'armée de Metz, l'auteur fut interné à Wiesbaden, puis incarcéré à Glogau, pour avoir retiré sa parole de ne pas s'évader. Il réussit à s'enfuir, dans la nuit du 23 au 24 décembre, et à regagner la France par Bâle.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1902.

Novembre. = Lieut^t M. Sautai. *La manœuvre de Denain*. [Suite et fin. C'est à la fin de mai 1712 que, le prince Eugène ayant franchi l'Escaut, Lefebvre d'Orval entrevoit la possibilité de le couper de ses magasins de Marchiennes. L'idée séduit Voysin, puis le Roi. Villars en décline d'abord l'exécution. Mais, ayant reconnu, le 22 juillet, les difficultés que présente le déblocus de Landrecies, il décide, d'accord avec Montesquiou, une marche rapide vers le nord et l'attaque du camp de Denain. Il prend ses dispositions le 23. Le 24, au moment où l'action s'engage, il hésite, parle de retraite; Montesquiou emporte de haute lutte l'autorisation de donner le signal de l'assaut. La victoire de Denain est donc dûe à Lefebvre d'Orval (plan d'opérations), à Villars (ordres généraux de mouvement), à Montesquiou (exécution tactique décisive). Immédiatement après le succès, Lefebvre d'Orval a nié qu'il y eût contribué : c'est qu'il redoutait la jalousie des militaires, et qu'une partie de sa famille résidait alors sur le territoire occupé par l'ennemi.] — G. *La campagne de 1805 en Allemagne. Ulm*. [Étude des événements au point de vue autrichien, d'après les sources allemandes imprimées. A la fin de 1803, l'archiduc Charles juge l'Autriche incapable de reprendre la lutte. Sous la pression de la Russie, de Cobenzl et de Mack, créature de ce dernier, François II passe outre. Investi d'une sorte de commandement suprême, Mack exécute différentes réformes louables, mais inopportunes. Les mouvements prescrits par lui le font taxer de folie (non sans raison) par l'archiduc ; mais il faut constater dans ses erreurs l'influence d'un plan d'opérations rédigé par l'archiduc même en 1803. A suivre.] — [Comm^t Balagny.] *La charge de Somosierra*. [Extr. du t. II, sous presse, de l'ouvrage du comm^t B. sur la *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*. L'auteur montre, en s'appuyant sur des textes précis qu'il critique et qu'il cite (relations d'officiers polonais, souvenirs et mémoires de Gonneville, de Dautancourt, de

Lejeune, du canonnier Manière, de Larrey), que le récit traditionnel (*Victoires et conquêtes*, Thiers) est inexact : le défilé fut enlevé par le 3e escadron des chevau-légers (et non lanciers) polonais, commandé par son chef ordinaire.] — E. *La guerre de 1870-1871. La journée du 9 août.* [Projets du commandement français; mouvements des corps de Lorraine et d'Alsace; renseignements reçus au grand quartier impérial et opérations de la cavalerie française. Renseignements reçus par le grand quartier général allemand et opérations de la cavalerie allemande ; mouvements des armées allemandes. Situation de l'armée du Rhin dans la soirée.]

Revue Hebdomadaire. 1902.

1er Novembre. = Génal Bourelly. *Les cahiers du capitaine Jobit.* [Suite et fin les 8 et 15 nov. Publie, en la faisant précéder d'une notice historique détaillée, la relation de l'expédition du génal Humbert en Islande dûe au capne Jobit, qui commandait une des trois compagnies de grenadiers du corps expéditionnaire. Le capne Desbrière en avait donné quelques extraits dans le tome III de son livre intitulé : Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques de 1793 à 1805 (Cf. la *Revue*, t. III, p. 521). Document de premier ordre pour l'histoire de l'expédition.]

22 Novembre. = L. Feuquières. *A l'intérieur du Mont-Valérien.* [Fin le 29 nov. Souvenirs historiques : les ermites du Mont-Valérien ; le siège, 1870-1871, d'après l'ouvrage de G. Moussoir, *Six mois au Mont-Valérien*, paru en 1886.]

Revue historique. 1902.

Novembre-Décembre. = H. Hauser. *La liberté du commerce et la liberté du travail sous Henri IV. Lyon et Tours, 1596-1601.* [A l'aide de documents d'archives, M. H. recherche les origines du mercantilisme et du colbertisme. L'industrie nationale, prospère au début du règne de François Ier, ne demande ni protection ni réglementation; mais dès que survient une « période de dépression », elle réclame des lois douanières et l'extension du régime des communautés jurées. Après les guerres de religion se produisit une « dépression », et, à l'assemblée de Rouen de 1596, « s'élabora la théorie mercantiliste et réglementaire ». M. H. retrace en détail les phases du conflit entre Tours et Lyon de 1596 à 1601 : Tours, ville d'industrie, demandant la protection ; Lyon, ville d'industrie et de commerce, demandant la liberté; et Lyon finissant par l'emporter. C'est, en raccourci, l'histoire du mercantilisme sous Henri IV]. — A. Cans. *Lettres de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la comtesse de Gramont, 1776-1789.* [Fin ; cette dernière série de lettres comprend les années 1787-1789. Boisgelin a espéré un instant une place au ministère Brienne; mais, en 1788, quand ses espérances sont déçues, il ne pense plus qu'au cordon bleu, que, d'ailleurs, il n'obtient pas; l'année 1789 fut une année difficile, et les lettres de B. sont particulièrement intéressantes : réunion des États, convocation des États généraux, élections, émeutes de Manosque, de Marseille, de Toulon, d'Aix (mars 1789), que Boisgelin accuse Necker d'avoir favorisées.]

Revue Maritime. 1902.

Novembre. = LIEUT^t DE VAISSEAU M. DELPEUCH. *Un glorieux épisode maritime et colonial des guerres de religion.* [Suite. En 1568, Dominique de Gourgues organise une expédition pour venger le massacre de 1564, il s'empare des forts espagnols et en fait passer la garnison au fil de l'épée.]

Revue Napoléonienne. 1902.

Juin-Septembre. = A. MAUREL. *L'avènement de Bonaparte.* [Reproduction d'un article consacré au livre récent d'A. Vandal.] — J. HOLLAND ROSE. *Gustavus IV and the formation of the third coalition.* [Veut prouver que la Suède a eu l'idée de la troisième coalition, et non l'Angleterre, comme on l'a cru jusqu'ici.] — PIERANTONI. *Il Blocco continentale ricercato nella storia.* [Recherche les origines du Blocus continental jusqu'au XIVe siècle.] — A. STERN. *Ein Bericht über die Zusammenkunft von Tilsit, 1807.* [Lettre du baron Binder de Kriegelstein, chargé d'affaires autrichien à Berlin, au comte Stadion ; le document ne donne rien de nouveau sur la rencontre de Tilsit.] — A. Fr. STEWART. *The marriage of the Countess of Albany.* [Cet article se rattache de très loin à l'époque napoléonienne.] — G. R. BOCKENHEIMER. *C. Th. von Dalberg* [et non Dahlberg] *in Paris, 1807-1808.* [Récit, d'après les papiers de Charles d'Eberstein, ministre d'État, conservés à la Bibliothèque de Mayence, des longs efforts faits en vains par Dalberg, pour obtenir de Napoléon une constitution pour la confédération du Rhin et la réunion de la Diète fédérale promise par l'acte de 1806. Une note placée à la fin de l'article, d'ailleurs constellé de fautes d'impression, donne à supposer qu'il date de 1870 ; mais alors comment expliquer que l'auteur, dans des notes, cite des travaux récents, tels que ceux de Lecestre, et ne mentionne même pas le titre de l'ouvrage de Beck, *Zur Verfassungsgeschichte des Rheinbundes* (Mayence, 1890, in-8), où Beck a bien soin de dire qu'il a, *le premier*, dépouillé les papiers de Charles d'Eberstein ? Il y a là un petit problème que la *Revue Napoléonienne* devrait bien résoudre. (Voir *Revue Historique*, 1892, sept.-oct., p. 164.) — H. WELSCHINGER. *Le divorce de Napoléon.* [Réponse à l'article du P. Dudon (cf. *Revue*, t. III, p. 806). Napoléon a « imposé ses volontés au cardinal Fesch, au comité des évêques et aux officiaux ».] — *La mort de Duroc.* [Lettre inédite où sont racontés les derniers moments du duc de Frioul.] — G. SFORZA. *Paolina Bonaparti a Compignano e ai Bagni di Lucca nel 1815.* [Récit, d'après des témoignages contemporains, des allées et venues de la princesse Pauline en 1815.]

NOTES ET NOUVELLES

— La Société d'histoire moderne s'est réunie en Assemblée générale le 2 novembre dernier. Après une allocution de M. E. Bourgeois, président sortant, il a été procédé à l'élection du Bureau. M. A. Mathiez a donné ensuite lecture d'une communication sur les comptes décadaires des autorités du Gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire, publiée dans le présent numéro de la *Revue*.

Le Bureau nouvellement élu, et dont les pouvoirs ont été, par suite d'une modification au règlement, prorogés exceptionnellement jusqu'à avril 1904, est composé comme suit : MM. H. Lemonnier, professeur à l'Université de Paris, *président*; E. Denis, chargé de cours à l'Université de Paris, *vice-président*; J.-E. Driault, professeur agrégé d'histoire, *secrétaire général*; Ch. Schmidt, archiviste aux Archives nationales, *secrétaire*; C. Bloch, archiviste du département du Loiret, *trésorier*.

— Abbé F. Uzureau. *Les premières applications du Concordat dans le diocèse d'Angers (1801-1803)*. Angers, J. Siraudeau, [1902], in-8, 106 p. — Il y a dans les documents que publie sous ce titre M. U. des renseignements intéressants pour l'histoire de la politique religieuse de Bonaparte et des manifestations de l'esprit public au lendemain du Concordat. Le gouvernement veille activement à l'exécution du Concordat : c'est cet acte essentiel de sa politique d'*apaisement*, de conciliation entre les partis opposés qu'il veut détruire; il doit servir ses desseins de domination. D'où son souci d'assurer au clergé une haute situation officielle, ses recommandations instantes aux fonctionnaires d'aller rendre visite à l'évêque, de concourir à son installation; d'où, les mesures prises pour éviter toute discussion, toute opposition au Concordat. L'attitude de la population, dans son ensemble, fut favorable; la foule se pressa au-devant de l'évêque dans sa traversée du département, à la cérémonie d'installation. Mais il y eut de l'opposition : à Paris, dans l'entourage du Premier Consul, les militaires avaient protesté; à Angers, les manifestations hostiles furent l'œuvre des magistrats, théophilanthropes, au dire du préfet; d'ailleurs, accès de mauvaise humeur sans lendemain. L'opposition des ex-constitutionnels, de même, fut sans durée : l'organisation paroissiale les mit en conflit avec l'évêque; il tempéra ses exigences, se contenta d'une soumission sans rétractation, leur fit place dans son clergé. — Le dévouement du clergé combla l'espoir du gouvernement : son zèle contribua au succès du plébiscite et facilita dans ces régions voisines de la Vendée les opérations de la conscription. L'étude historique de M. U. n'est pas sans intérêt; elle fait désirer qu'elle soit entreprise de même pour chaque département. — H. Z.

— G. Compayré. *Jean Macé*. Paris, Delaplane (1902), in-16, 104 p. — Ce petit livre fait partie d'une série de courtes monographies sur les *Grands éducateurs*. Ce dernier titre est largement mérité par Macé, non point comme théoricien de la pédagogie, mais comme professeur du pensionnat de Blebenheim, et surtout comme créateur de la « Ligue de l'Enseignement ». La vocation de Macé date de 1848 ; le coup d'État lui montra la nécessité d'organiser l'instruction laïque, gratuite, et surtout obligatoire; en 1862, il fondait les bibliothèques populaires du Haut-Rhin; en 1866, il faisait paraître le premier appel en faveur d'une Ligue de l'Enseignement. Les trois premiers adhérents furent un tailleur de pierres, un conducteur de trains et un sergent de ville; actuellement, la Ligue compte 2787 sociétés affiliées. Cette organisation est due avant tout à Macé et à ses lieutenants. M. C. a retracé brièvement, avec quelques digressions inutiles et quelques préoccupations étrangères à l'histoire (p. 20 et 69), cette œuvre d'un homme dont les éléments de la biographie se réduisent presque aux quelques pages de l'introduction qu'il a mise en tête de son livre sur les *Origines de la Ligue de l'Enseignement* (Paris, 1891, in-8). — G. Bn.

— L'*Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études* pour 1903 contient un rapport de mission de M. H. Patry sur un voyage à Londres, où il a recueilli un certain nombre de documents intéressant l'histoire de Jeanne d'Albret, particulièrement pendant la troisième guerre de religion (1568-1570), et pris copie du seul exemplaire existant des *Remarques considérables sur la vie et mœurs de Jean Calvin...*, de Desmay (Rouen, 1686).

— Notre collaborateur M. A. Thomas demandait récemment (Voir la *Revue*, t. IV, p. 4, n. 1) qu'on étudiât le développement de la grande industrie en Alsace. Nous lui signalons la publication d'une *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIXe siècle, Enquête centenale*, par la Société industrielle de Mulhouse. Mulhouse, 1592, in-4 (Br. 40 fr., rel. 53 fr.). — G. Bn.

— G. Sorel. *L'Église et l'État*. Paris, Jacques, 1902, in-8, 63 p. — Ces pages ont été publiées d'abord dans la *Revue socialiste*. Elles sont intéressantes, parce que M. S. lit beaucoup et que son esprit a une tendance caractérisée au paradoxe. Mais M. S. ne lit pas les choses essentielles, il lit surtout des livres de seconde main et des livres sans critique, comme Taine. De plus, M. S. a l'esprit confus, et, sous prétexte de mieux élucider les problèmes, il en complique les données d'encombrantes digressions. Telle affirmation, que le christianisme est une découverte, une chose absolument nouvelle, est tout à fait contredite par la *Dogmengeschichte* d'Harnack; assimiler la politique de Napoléon Ier en Italie à l'expédition de Charles VIII à Naples est une entreprise impossible. M. S. est trop resté dans ce qu'on peut appeler la philosophie du sujet, et ses efforts pour le ramener aux concepts du matérialisme historique n'ont point fait qu'on trouve dans son opuscule des séries concrètes de faits, ou un exposé objectif de l'évolution réelle. Cela tient aux défauts et aussi aux qualités de son esprit. — G. Bn.

— G. Pelletan. *Histoire contemporaine, de 1815 à nos jours*. Paris, Société française d'éditions d'art, [1902], in-4, 312 p. — C'est une histoire populaire de la

France de 1815 à 1900 que M. C. a voulu écrire, bien que, par son extérieur, elle ne constitue pas un livre commode. On pourra s'étonner même que la maison d'édition qui le publie l'ait enlaidi de tant de bois vraiment affreux et de portraits bien mal venus. Le récit même est intéressant ; on y entrevoit un souci constant d'impartialité de M. P., qui a su rendre justice aux partis et aux hommes dont sa personnalité actuelle semble le plus éloignée : tout l'essentiel est dit, au point de vue de l'histoire politique, car tout ce qui regarde le mouvement intellectuel et social est délibérément laissé de côté, ou à peu près. Le livre, nous l'espérons, a été écrit avec une très grande rapidité, sans quoi M. P. eût, sans doute, pris le soin de corriger un style où des incorrections, des impropriétés et quelques naïvetés surprennent désagréablement. — G. Bn.

— Dr O. Redlich. *Napoleon I. und die Industrie des Grossherzogtums Berg*. Eine historische Skizze. Herausgegeben vom Düsseldorfer Geschichtsverein. Düsseldorf, 1902, in-8, 28 p. — M. O. Redlich, archiviste d'État, auquel on doit déjà un intéressant travail sur *La présence de Napoléon à Düsseldorf en 1811* [1] vient de publier une courte étude — eine historische Skizze — sur *Napoléon Ier et l'industrie du grand-duché de Berg*, étude faite à l'aide des documents que lui fournissaient les Archives de Düsseldorf. Très brièvement, car sans les documents conservés à Paris toute étude sur cette région à cette époque ne peut être que sommaire, M. R. énumère les épreuves par lesquelles passèrent, de 1806 à 1813, l'industrie et, par suite, le commerce du grand-duché : pris entre les lignes de douanes qui défendaient l'entrée des produits manufacturés en France et celles qui, sur les côtes, interdisaient l'entrée des matières premières, privé de ses débouchés en Italie, en Espagne, en Portugal, et enfin en Hollande, le grand-duché fut certainement « le seul pays manufacturier pour lequel les rigueurs nécessaires du système continental furent sans compensation »[2]. Demandes répétées de *réunion* à la France, révoltes causées par le chômage, rien ne décida Napoléon à adoucir ces « rigueurs », et il ne cessa de considérer la région rhéno-westphalienne comme une « barrière avancée de la France », au delà du Rhin, seule frontière naturelle de l'Empire. Toute cette histoire, M. R. ne pouvait en une si courte étude que l'esquisser : mais il l'a fait avec clarté, avec impartialité, et en choisissant très judicieusement les documents. — C. S.

— A. Tuetey. *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution*. Tome VI. *Assemblée législative*. (*Troisième partie*). Paris, 1902, in-8, LXXXVII-730 p. — M. Tuetey continue, avec une activité vraiment remarquable, la publication de son répertoire de documents inédits qui a déjà rendu tant de serviees aux historiens. Le tome VI, qui vient de paraître, concerne encore l'Assemblée législative, et un septième volume, qu'on attend avec impatience, sera nécessaire pour terminer la partie relative à l'histoire de cette Assemblée. Le tome VI embrasse : 1° la police et l'esprit public ; 2° la garde natio-

1. *Die Anwesenheit Napoleons I. in Düsseldorf im Jahre 1811* (1892).
2. Rapport de Beugnot, Arch. de Dusseldorf, *Handel und Gewerbe*, 22, Fasc. III.

nale ; 3° l'assistance, l'instruction, les beaux-arts, les théâtres ; 4° les travaux publics ; 5° les finances et le domaine. Comme toujours, M. T. a mis en tête une longue introduction sur un sujet important de l'histoire de Paris, qu'il renouvelle par l'emploi des documents inédits cités dans le volume ; car M. T. ne se contente pas d'énumérer et de grouper, pour le plus grand profit des historiens, les documents manuscrits ; il a pris aussi le temps d'en lire une quantité considérable et d'en tirer parti immédiatement. L'introduction du tome VI est une curieuse étude sur les prisons de Paris en 1792. Le régime des prisons était alors très différent de ce qu'il est aujourd'hui : mauvaise nourriture, humidité et petitesse excessive des cachots, absence de tout travail, liberté très grande de recevoir, de circuler à travers la prison. Voilà quelques-uns des traits les plus caractéristiques qui différencient le régime ancien de celui de nos jours. Cette oisiveté des détenus, cette liberté d'aller et de venir et de recevoir qui ils voulaient, entraînaient bien des abus. Les détenus, pour employer leur temps, se mirent à fabriquer du papier-monnaie. Le Châtelet, la Conciergerie, la Force, devinrent des ateliers clandestins où se fabriquèrent de grandes quantités d'assignats. Les détenus, grâce à leurs relations avec le dehors, grâce aussi à leur ingéniosité, se procuraient le papier spécial et les instruments nécessaires qu'ils cachaient tant bien que mal dans leurs salles. C'étaient de continuelles descentes de police, de jour et même de nuit ; on saisissait les planches ; mais, l'autorité partie, les détenus recommençaient. La police faisait une véritable chasse à ces faux papiers fabriqués dans les prisons ; le plus souvent, elle était avertie par des détenus jaloux ou ennemis des faussaires ; la délation régnait parmi les prisonniers, et l'autorité savait en profiter. Malheureusement, elle ne put arriver à enrayer le mal. Il tenait au régime pénitencier lui-même. — P. S.

— M. Gustave Hermann a fait tirer à part deux articles publiés par lui dans *La Révolution française* en 1900 (nos du 14 juill. et du 14 déc.). *Le Roman d'un conventionnel aux armées* (Périgueux, Joucla, 1901, in-8, 17 p.) est une aventure d'amour avec une jeune religieuse, dont le héros, le conventionnel Meynard, en mission sur le Rhin, fait le récit dans une lettre à un ami, retrouvée par M. H. *Une chanson patoise sur la Constitution de 1791* (Périgueux, Joucla, 1901, in-8, 15 p.) a été composée en patois périgourdin par un paysan du canton de Solignac, électeur au département de la Dordogne. M. H. publie le texte et la traduction. L'auteur chante gaîment, dans une langue mêlée de termes d'une précision triviale et de phraséologie à la mode, la victoire du Tiers État : disparition du droit de chasse et des tyrans de village, abolition des pensions et ruine des « aristocrates tette-sang », triomphe assuré de l'égalité, de la souveraineté de la loi, de la liberté, par l'établissement de la Constitution. — H. Z.

— Les sympathies de la Russie pour la Prusse, au début de la guerre de 1870, étaient connues. Elles s'indiquent très nettement dans la publication que M. le Comte Fleury vient de tirer des papiers de son père, le général Fleury, ambassadeur à Saint-Pétersbourg d'octobre 1869 à septembre 1870. (*La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général comte Fleury*. Paris, Émile-Paul, 1902, pet. in-8, 251 p. avec 1 portr.) On y trouve, pour la période antérieure au 1er juillet

1870, un résumé et des extraits des dépêches du général, de celles de l'Empereur et de M. de Gramont; il s'agit alors surtout de l'exécution intégrale du traité de Prague et des affaires de Roumanie. A partir du début de l'affaire Hohenzollern, l'éditeur s'efface et « laisse les documents parler eux-mêmes ». De ces documents il ressort : 1° que le gouvernement français nourrit jusqu'à la déclaration de guerre, sur l'attitude de la Russie, d'étranges illusions, que son ambassadeur à Saint-Pétersbourg semble avoir contribué à créer, ou n'avoir point dissipées; 2° que la neutralité de la Russie, en juillet 1870, ne fut que relative ; en réalité, cette puissance rendit un très grand service à la Prusse en interdisant au Danemark et à l'Autriche toute entente avec la France ; 3° qu'après avoir vu dans la guerre une occasion de faire reviser le traité de 1856, Alexandre II, qui avait cru à la victoire de la France, aurait été porté à conseiller la modération à Guillaume Ier, mais que la révolution du 4 septembre changea ses dispositions. Il faut remercier M. F. d'avoir versé, au dossier diplomatique de la guerre de 1870, ce lot de documents officiels. — P. C.

— On sait que durant son séjour à Riégel (Bade), en 1796, le comte de Provence essaya, vainement, d'amener Louis-Philippe d'Orléans à exprimer ses regrets « d'égarements et d'erreurs funestes », et à se réconcilier avec la branche aînée. M. Jacques Rigaud a trouvé, dans les papiers du maréchal de Castries, le rapport que le baron de Roll, agent de confiance envoyé par le comte de Provence au duc d'Orléans, rédigea sur sa mission. Il a fait de ce document, précis et intéressant, la base d'une étude parue dans *Le Temps* du 27 novembre sous le titre de : *Louis XVIII et Louis-Philippe d'Orléans* (*1796*), et qui éclaire une période peu connue de la vie du futur Louis-Philippe.

— A. Aulard. *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris.* T. V. *Du 3 thermidor an VI au 19 brumaire an VIII* (*21 juillet 1798-10 novembre 1799*]. Paris, 1902, in-8, 926 p. — C'est le tome V et dernier de ce recueil, formé de rapports officiels sur la vie parisienne, journaux, théâtres, instruction publique, faits divers, etc. Parmi ces rapports, les plus importants, les plus détaillés, les plus précis, sont les rapports mensuels du commissaire central du département. C'est une source capitale pour l'histoire de Paris à cette époque. — P. S.

— M. Louis Madelin va mettre sous presse une deuxième édition, revue et corrigée, de son livre sur *Fouché*.

— M. Raoul Allier, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, a soutenu, le 12 novembre dernier, devant la Faculté de théologie protestante de Paris — qui s'était adjoint, à raison de sa compétence spéciale, M. Z. Rébelliau — une thèse, en vue du doctorat de théologie, sur : *La Compagnie du Très-Saint Sacrement de l'autel, La Cabale des Dévots, 1627-1666.* Le succès du candidat a été très vif. Nous rendrons prochainement compte de son ouvrage.

— A la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, tenue le 14 novembre dernier, M. Jules Lair, académicien libre, a donné

lecture d'une notice sur *La captivité de Pouqueville en Morée*. Pouqueville, né en 1770, entré dans le clergé constitutionnel en 1791, ensuite défroqué, étudiant en médecine, attaché à la commission scientifique de l'expédition d'Égypte, et forcé par sa santé de rentrer en France dès 1798, fut pris par les Barbaresques dans la mer Adriatique, et resta plus de deux ans captif en Grèce, puis à Constantinople. Il y apprit à fond la langue grecque. Napoléon le nomma consul à Janina ; Louis XVIII l'envoya à Patras. Il mourut en 1838, membre de l'Académie des Inscriptions, à titre d'helléniste. M. Lair a raconté sa captivité en Morée, d'après un manuscrit autographe intitulé : *Une année de ma vie*, qu'il a en sa possession.

— La Société de l'histoire du Protestantisme français a consacré un numéro exceptionnel de son *Bulletin*, celui du 15 juin-15 septembre, à l'exposition rétrospective organisée dans sa Bibliothèque, par les soins de son comité, à l'occasion de son jubilé cinquantenaire. Ce numéro constitue un recueil important de gravures et d'autographes, précieux pour l'iconographie protestante et l'histoire de l'art aux XVIe et XVIIe siècles. Les principaux autographes sont analysés, ou cités partiellement.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés à Paris pendant l'année 1902-1903 :

Faculté des Lettres. — Cours libres : A. Leroy. Le théâtre et les mœurs au temps du romantisme. — Alaux. La philosophie de J.-J. Rousseau.

Collège de France. — E. Levasseur. Économie industrielle de la France depuis la Révolution. — A. Réville. Histoire de l'église chrétienne, depuis 1517 jusqu'au concile de Trente. — Izoulet. Les Encyclopédistes : Le « Christianisme dévoilé » du Bon d'Holbach ; Les États-Unis, le professeur J. Bryce. — G. Deschamps. La poésie au XVIe siècle hors la Pléiade.

Collège libre des Sciences sociales (28, Rue Serpente). — Dr E. Delbet. La sociologie d'après Aug. Comte. — Révelin. Histoire de l'économie politique (*suite*). — L. Madelin. La politique internationale et la question sociale (1848-1900). — Mme L. Georges-Renard. Les femmes du monde et leur rôle social sous la Restauration.

École des Hautes-Études sociales (16, rue de la Sorbonne). — 1° École de morale et de pédagogie : Dans une série sur « Les idées morales morales de notre temps », nous relevons des conférences de A. Darlu (Renouvier), Ch. Gide (Bastiat), M. Bernès (Proudhon), G. Sorel (K. Marx), Buisson (Edgar Quinet), Roberty (Vinet), R. Allier (Renan), Belot (Auguste Comte). Dans une série sur « La paix et l'enseignement pacifique », M. E. Bourgeois traitera de : L'enseignement de l'histoire et le mouvement pacifique. — M. Maurice Wolff fera un cours sur : Les transformations de l'éducation dans les temps modernes et l'apport de grandes doctrines éducatrices dans cette évolution. Il étudiera successivement Fénelon, Rousseau, les grands éducateurs de la Révolution française, Pestalozzi et Frœbel, les transformations actuelles de l'éducation moderne. — Sous la direction de M. H. Lemonnier, des conférences seront faites par MM. Brière, Diehl, Vitry, etc., sur : La technique des arts, avec démonstrations pratiques. — M. L. Bénédite dirigera des conférences supplémentaires relatives à : L'influence

de la technique sur l'esthétique respective de chacun des arts. — M. Romain ROLLAND présidera à des cours sur la musique et son histoire dont se sont chargés MM. Th. REINACH, L. LALOY, P. AUBRY, H. HOUDARD, H. EXPERT, J. TIERSOT, CH. MALHERBE, H. LICHTENBERGER, J. COMBARIEU, L. DAURIAC, M. HELLOUIN, VINCENT D'INDY.

2° École sociale : Dans une série intitulée : « Exposé et histoire des doctrines », M. Georges DUMAS traitera des origines du Positivisme, M. Eug. FOURNIÈRE, de l'Histoire des théories sociales (1re moitié du XIXe siècle), M. G. WEILL, des Doctrines sociales sous le second Empire. — M. VIDAL DE LA BLACHE dirigera des conférences sur « l'Étude géographique, historique et critique des faits sociaux » ; dans la subdivision « Histoire » figurent les noms de MM. H. MAYER (Les origines du crédit), G. MARTIN (La politique commerciale de Colbert), Ph. SAGNAC (Le déclin de l'activité économique de la France et ses causes à la fin du règne de Louis XIV), P. BOISSONNADE (Le premier rapprochement commercial entre la France et l'Angleterre : le traité de commerce de 1786), H. HAUSER (Les origines du mercantilisme ; le colbertisme avant Colbert), C. BLOCH (La question agraire au XVIIIe siècle), P. CARON (L'armée considérée au point de vue social pendant la Révolution), E. ALLIX (La Rivalité des grandes nations industrielles pour la domination du marché universel : l'impérialisme économique), A.-E. SAYONUS (Histoire du mouvement coopératif en Angleterre au XIXe siècle), J. GODART (Étude historique du mouvement coopératif à Lyon : état actuel), P. MANTOUX (La concession des chemins de fer français sous Louis Philippe d'après les documents parlementaires). — M. Georges RENARD étudiera : Le régime du travail sous la deuxième République.

3° École de journalisme , section III (Histoire) : F. LÉVEILLÉ, Histoire de la presse en Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie et Russie. — Ch. SEIGNOBOS, Histoire politique de la troisième République.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés dans les Universités françaises pendant l'année 1902-1903 (*Fin*) :

Aix-Marseille. — P. GAFFAREL, professeur. *Cours public* : L'Afrique française au XIXe siècle (*Aix*); L'opposition pendant le Consulat (*Marseille*). Ce cours ne sera professé que pendant le second semestre, M. Gaffarel venant de partir en mission pour l'Indo-Chine.

Besançon. — L. PINGAUD, professeur. *Cours public* : Le premier Empire (1800-1802); La France coloniale. *Conférences* : L'ancien régime et la Révolution en Franche-Comté; La Russie au XVIIIe siècle; Les trois premiers rois de Prusse; L'Église et l'État en France (1789-1870); Politique française en Italie (1814-1870).

Bordeaux. — C. JULLIAN, professeur. *Cours public* : Bordeaux pendant la deuxième Fronde (1650-1653). — M. MARION, chargé de cours. *Cours public* : Études sur l'histoire du Directoire. *Conférences* : Les ministres réformateurs en France au XVIIIe siècle.

Caen. — J. TEISSIER, professeur. *Cours public* : Guerre de 1870-1871 ; Les préliminaires. *Conférences* : Histoire parlementaire de la Restauration.

Chambéry. — École préparatoire à l'Enseignement supérieur. CORCELLE, professeur. *Cours public :* L'ancienne civilisation française aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec des leçons particulières sur la Savoie.

Clermont-Ferrand. — DESDEVISES DU DEZERT, professeur. *Cours public* : L'intervention de Napoléon en Espagne. *Conférences* : Questions diverses d'histoire moderne.

Dijon. — H. HAUSER, chargé de cours. *Cours public* : L'œuvre sociale de Henri IV et de ses successeurs jusqu'à Colbert ; L'essor économique des États-Unis au XIXe siècle (2e partie). — R. EISENMANN, maître de conférences. *Cours public* : Histoire contemporaine de l'Allemagne, le mouvement des idées politiques de 1815 à 1830.

Grenoble. — J. DE CROZALS, professeur. *Cours public* : Le siècle de Michel-Ange ; L'Europe pendant la Révolution française. — CAUDRILLIER, maître de conférences. *Cours public* : L'Ouest algérien (Histoire).

Lille. — A. DE SAINT-LÉGER, maître de conférences. *Cours public* : La succession d'Espagne ; étude de la politique européenne de 1697 à 1714. — Ph. SAGNAC, chargé de cours. *Cours public* : Évolution générale des institutions politiques et administrations de la France du XVIe siècle à la Révolution. *Conférences* : Explication critique de cahiers des États généraux, particulièrement de ceux du tiers-état des grandes villes. — F. BENOÎT, chargé de cours. *Cours public* : Études sur les manifestations artistiques du génie septentrionnal.

Lyon. — MARIÉJOL, maître de conférences. *Cours public* : La guerre de Trente ans (période française). — WADDINGTON, professeur. *Cours public* : L'Allemagne. dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — S. CHARLÉTY, maître de conférences. *Cours public* : La Révolution française à Lyon.

Montpellier. — GACHON, professeur. *Conférences* : Questions d'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles du programme de licence et d'agrégation. — L.-G. PÉLISSIER, professeur. *Cours public* : Questions d'histoire d'Italie, XVe-XVIe siècles. *Conférences* : Questions d'histoire d'Italie et d'histoire contemporaine (1789-1900) des programmes de licence et d'agrégation.

Nancy. — KRANTZ, doyen. *Cours public* : Histoire des doctrines et des théories littéraires en France pendant la première partie du XIXe siècle. — G. PARISET, professeur. *Cours public* : La France et l'Europe de 1802 à 1815.

Poitiers. — *Faculté des Lettres.* H. CARRÉ, professeur. *Cours public* : La société sous Louis XVI. — P. BOISSONNADE, professeur. *Cours public* : État économique de l'Europe centrale et orientale.

Faculté de Droit. PRÉVOT-LEYGONIE, professeur. Le gouvernement parlementaire en France au XIXe siècle. — GIRAULT, professeur. La colonisation française en Algérie.

Rennes. — H. SÉE, professeur. *Conférences* : Les institutions politiques de la France au XVIIIe siècle ; Histoire générale des XVe et XVIe siècles. — DE CALAN. *Cours libre* : Histoire de la Bretagne au XVIIIe siècle.

Toulouse. — DUMAS, professeur. *Cours public* : La régence de Marie de Médicis. — ROSCHACH, chargé de conférences : Étude des principaux recueils d'actes publics et privés dont l'impression a contribué au progrès des études historiques pendant le XIXe siècle.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *M. Bruneau.* Les débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (1789-1791). Paris, Hachette. — *L. Brunier.* Marie-Antoinette, Königin von Frankreich und Navarra. Tl. I. Wien, Braumüller, 5 mk. — *A. Dayot.* La Restauration. Louis XVIII, Charles X, d'après l'image du temps (gr.). Paris, Flammarion, 10.00. — *A. Dayot.* Napoléon raconté par l'image (nouvelle édition remaniée). Paris, Hachette, 15.00. — Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens. Tome V. Registres aux délibérations de l'administration municipale du 1er janvier 1789 au 18 brumaire an VIII. Paris, Picard, 6.00. — *G. Doublet.* L'Ariège en 1814 et 1815. Foix, Imp. Gadrat. — *Abbé P. Hébert.* La noblesse de Normandie en émigration (avril 1791-novembre 1792). Documents. Évreux, Imp. Odieuvre. — *J. Reinach.* Histoire de l'affaire Dreyfus. T. II. Paris, Fasquelle, 7.00.

Histoire diplomatique. — *L. de Reinach.* Recueil des traités conclus par la France en Extrême-Orient (1684-1902). Paris, E. Leroux, 15.00.

Histoire militaire. — *P. C. Alombert et Capne J. Colin.* La campagne de 1805 en Allemagne. Tome II. Paris, Chapelot, 1800. [Publ. de la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée.] — *Capne E. Desbrière.* Le blocus de Brest de 1793 à 1815. Paris, Chapelot, 2.50. — *H. Bon Du Laurens d'Oiselay.* Correspondance d'un garde du corps à sa famille [Empire et Restauration]. Saint-Amand, Imp. Bussière. — *Dr O. Kaulfuss.* Die Strategie Schwarzenbergs am 13., 13., und 15. X. 1813. Berlin, Ebering, 1 mk. 80. — Un précurseur du capitaine Coignet. Courte histoire des longues misères du vieux soldat Lambert Maréchal (racontée par lui-même). Préface de M. Vagnair. Paris, Dubois. — *Paul et Victor Margueritte.* Histoire de la guerre de 1870-71. Paris, Chamerot, 2.00. — Memoiren des General Rapp, Adjudanten Napoleon I., geschrieben von ihm selbst. Uebertr. von *Osk. Marschall von Bieberstein.* Leipzig, Schmidt u. Günther, 6 mk. — *P. Rühlmann.* Die öffentliche Meinung in Sachsen während der Jahren 1806. bis 1812. Gotha, Perthes, 2 mk. 40.

Histoire religieuse. — *R. Allier.* La Cabale des dévots (1627-1666). Paris, Colin, 4.00. — *J. Lochard.* Registres paroissiaux... dans les églises et couvents de la ville de Pau (1553-1792). Pau, Imp. Garet. — *Le P. Piolet.* Les missions catholiques françaises au XIXe siècle. Tome V. Missions d'Afrique. Paris, Colin. — *E. Benoît du Rey.* Recherches sur la politique coloniale de Colbert. Paris, Pedone, 6.00.

Histoire économique et sociale. — *E. Bourgeois.* La liberté d'enseignement. Histoire et doctrine. Paris, Cornély, 2.00. — *A. Chaleix.* Les syndicats profes-

sionnels patronaux en France. Paris, A. Rousseau. — *E. Dessein.* Galiani et la question de la monnaie au XVIIIe siècle. Langres, Imp. Champenoise. — *A. Franklin.* La vie privée d'autrefois. La vie de Paris sous Louis XVI. Début du règne. Paris, Plon, 3.50. — *A. Hamy.* Au Mississipi. La première exploration (1673). Le Père Jacques Marquette (1637-1675) et Louis Jolliet. Paris, Champion. — *R. Launay.* Les pères de la démocratie (Béranger. P.-L. Courier. A. Carrel. Crémieux. L'antisémitisme). Paris, Perrin, 3.50. — *J. Rellno.* Les prisons des Sables-d'Olonne (1789-1795). La Roche-sur-Yon, Imp. Servant-Mahaud. — Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1901. Paris, Berger-Levrault. (Min. du Commerce.)

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *M. Albert.* Les théâtres des boulevards, 1789-1848. Paris, Lecène et Oudin, 3.50. — *L. Arnavon.* Une collection de faïences provençales. Notes d'un amateur marseillais. Paris, Plon, 10.00. — *L. Flandrin.* Hippolyte Flandrin (pl.). Paris, Laurens, 12.00. — *J. Laurens.* La légende des ateliers. Fragments et notes d'un artiste peintre (1842 à 1900). Paris, Fischbacher, 3.50. — *Roger Marx.* Etudes sur l'Ecole française. Paris, Gazette des Beaux-arts, 20.00. — *F. Masoin.* Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830. Bruxelles, Lebègue, 3.50. — *M. Thuriet.* Victor Hugo législateur et juriste. (Discours.) Besançon, Imp. Millot.

Histoire locale et généalogique. — *Abbé A. Ledru.* Histoire de la maison de Bery. Mamers, Imp. Fleury et Dangin. — *P. Suzanne.* La Rochelle pittoresque (gr.). La Rochelle, Imp. Texier. — *A. Thévenot.* Monographie de la commune de Lhuitre. Arcis-sur-Aube, Imp. Frémont. — *E. Vingtrinier.* Le Lyon de nos pères (dessin et eaux-fortes). Lyon, Bernoux et Cumin. — *J. Lombard.* Parisot (Tarn-et-Garonne). Histoire d'une localité de l'ancienne province du Rouergue. Toulouse, Privat; Paris, Picard, 5.00. — *A. Touchemoulin.* Quelques souvenirs du vieux Strasbourg. Strasbourg, Noiriel, 6 mk. (en souscription).

ERRATA

Numéro du 15 octobre :

Page 10, ligne 3, *au lieu de* : G7 17, *lire* : G7 1702.
Page 11, ligne 1, *au lieu de* : procès-verbeaux, *lire* : procès-verbaux.
Page 15, ligne 10, *au lieu de* : liés, *lire* : liées.

Numéro du 15 novembre :

Page 93, ligne 6, *mettre entre parenthèses le membre de phrase* : (un des meilleurs ouvrages qui aient paru... sur l'histoire économique).
Page 93, ligne 8, *au lieu de* : Bossebœuf, *lire* : Bosbœuf.
Page 93, ligne 31 : Le livre de Port sur le *Commerce maritime de Narbonne* est relatif au moyen âge seulement.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Administrateur-gérant :* Clément RUEFF.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES SOURCES NARRATIVES DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE. — I

Les Mémoires de Marbot.

Parmi les très nombreux mémoires sur l'époque impériale actuellement publiés, il n'en est pas qui aient obtenu un succès égal à ceux du général Marbot [1]. Peu de romans ont eu un plus grand nombre d'éditions, et beaucoup de personnes s'y sont fournies d'idées sur les campagnes de Napoléon. Dans quelle mesure la valeur documentaire de l'ouvrage répond-elle à sa vogue persistante ?

Il est aisé d'établir que Marbot rédigea assez tard ses Mémoires, du moins sous leur forme définitive. Un passage du *Journal intime* de Cuvillier-Fleury, son ami et panégyriste, laisse entendre [2] qu'il en existait déjà une première rédaction avant 1831. Cela n'est pas impossible. Mais le manuscrit livré au public, — sur lequel les éditeurs se sont naturellement bien gardés de nous fournir aucune indication dans leur avant-propos, — est très postérieur à cette date. L'avertissement « à ma femme et à mes deux fils [3] » est daté de mars 1844. Il est possible que l'auteur n'ait pas poussé très vite son travail, avant le moment où il fut admis à la retraite (mars 1848) : en tout cas, la majeure partie n'en fut écrite que postérieu-

1. Les *Mémoires* de Marbot ont été édités en 1891 en 3 vol. in-8, en 1893 en 3 vol. in-16. Malgré une légère suppression, que je signale plus loin, la pagination est la même dans les deux éditions. Il existe des traductions de Marbot en allemand (Stuttgart, 1899, 3 vol. in-8) et en anglais (Londres, 1892-1893, 3 vol. in-8; 1897, 2 vol. in-8).

Je dois l'idée de ce travail à M. Émile Bourgeois, maître de conférences à l'École normale, qui a consacré quelques pages à Marbot dans le tome VIII (p. 311-320) de *l'Histoire de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville (j'y ai trouvé la charpente de plusieurs de mes démonstrations). M. P. Caron, archiviste aux Archives nationales, M. le Capitaine J. Colin, de la Section historique de l'État-Major de l'Armée, m'ont fourni de précieuses indications, dont je les remercie vivement.

J'ai dû naturellement étudier le texte de Marbot dans l'état où il a été livré au public, et supposer que le manuscrit n'a subi aucun remaniement avant l'impression.

2. « Scènes admirables que je reproduirais ici,.... si d'ailleurs elles n'étaient consignées dans des mémoires militaires qui paraîtront un jour. » Cuvillier-Fleury, *Journal intime*, t. Ier (seul paru, Paris, 1900, in-8), p. 232, à la date du 28 mars 1831.

3. Cet avertissement ne figure pas dans l'édition in-16.

rement au mois de novembre 1847. Car, presque au début, Marbot parle de son cousin Canrobert, « aujourd'hui colonel de zouaves [1] ». Or Canrobert fut nommé colonel le 8 novembre 1847 [2]. Donc Marbot a rédigé ses Mémoires plus de trente ans après les événements. Même quand un auteur a le souci le plus constant de la véracité, il lui est presque impossible, en pareil cas, de ne pas commettre d'erreurs involontaires.

Ce que nous connaissons du caractère de Marbot doit, à plus forte raison encore, éveiller la défiance. Il était, à coup sûr, intelligent et brave, et le témoignage de ses chefs [3] concorde en cela avec celui de son biographe [4] : mais il se montrait égoïste et naturellement envieux, au témoignage de Paulin, son compagnon d'armes [5]. Aussi les jugements sévères qu'il a portés sur ses contemporains sont-ils loin d'être impartiaux [6], et ce sont avant tout ses rancunes personnelles qui se trahissent dans les portraits qu'il donne de ses anciens chefs.

Enfin, nous savons que Marbot aimait, dans sa vieillesse, à rappeler les aventures de ses campagnes : il les contait même chez Louis-Philippe, et, ces soirs-là, « le salon du Roi était plus belliqueux que de coutume [7] ». Dans la notice biographique consacrée à Marbot, au lendemain de sa mort, Cuvillier-Fleury célèbre « son accent, son geste, son style coloré, sa vive parole », et atteste que le narrateur savait « mêler au charme des réminiscences personnelles toute la gravité de l'histoire [8] ». Le maréchal Canrobert se rappelait encore, dans sa vieillesse, beaucoup d'anecdotes qui lui venaient de Marbot [9]. Ce qui donnait un charme spécial à ces récits, c'est que leur auteur avait tout vu. Il avait toujours été sur le point où il y avait intérêt à se trouver [10]; ses fonctions d'officier d'état-major

---

1. Marbot, t. Ier, p. 173.
2. Germain Bapst, *Le maréchal Canrobert*, t. Ier (Paris, 1898, in-8), p. 456.
3. Berthier (citant Championnet) au Premier Consul, 14 prairial an IX, Arch. nat., AFIV, plaquette 202 ; Berthier (citant Augereau) à l'Empereur, 29 messidor an XII, plaq. 771. — « Il est actif, brave et plein de dévouement ; il possède toutes les qualités qui constituent un bon chef de corps. » Masséna à Clarke, 1er septembre 1811, plaq. 4694.
4. Cuvillier-Fleury, *Journal des Débats* du 22 novembre 1854 ; article reproduit à la fin du tome III de Marbot, p. 411.
5. *Souvenirs du général baron Paulin* (Paris, 1893, in-8), p. 33 et 321.
6. Voir : *Le général Jomini et les Mémoires de Marbot*, Paris, 1893, in-8 ; L. Despiques, *Oudinot et Marbot*, numéros d'avril et juillet 1896 des *Annales de l'Est*.
7. Cuvillier-Fleury, *Journal intime*, t. Ier, p. 321 sqq.
8. Cuvillier-Fleury, *art. cit.*, dans Marbot, t. III, p. 412.
9. G. Bapst, *Le maréchal Canrobert*, t. Ier, p. 1-30.
10. C'est ainsi que Cuvillier-Fleury, évidemment d'après un récit de Marbot, affirme qu'« on lui avait su gré de l'énergique activité de ses services comme aide de camp du maréchal Augereau à la bataille d'Austerlitz » (dans Marbot, t. III, p. 411). On verra plus loin ce qu'il faut penser du rôle de Marbot à Austerlitz.

expliquaient ce don d'ubiquité. C'est ainsi qu'il préludait à l'exécution de l'œuvre, où il ferait « marcher de front le récit de sa vie et celui des faits mémorables auxquels il avait assisté [1] ». Mêler avec art sa biographie à l'histoire générale de l'époque, telle a été en effet la grande habileté de Marbot : quelques exemples vont permettre d'en juger.

*
* *

Marbot, alors « sous-lieutenant provisoire faisant fonction d'aide de camp de Masséna », fit partie de la garnison qui soutint dans Gênes un siège pénible au printemps de l'année 1800 [2]. Après un assez long récit du siège, il raconte dans ses Mémoires que le général en chef, « comprenant combien il était important que le Premier Consul ne fût pas amené à faire quelque mouvement compromettant, par le vif désir qu'il devait avoir de venir secourir Gênes [3] », obtint que deux officiers pourraient passer à travers les lignes autrichiennes pour aller informer Bonaparte de l'évacuation de la place par les troupes françaises. Marbot ajoute que Masséna l'aurait adjoint pour cette mission au chef de bataillon Graziani. Suivant son récit, ils seraient partis tous deux de Gênes le 16 prairial (5 juin) et arrivés à Milan le lendemain soir [4]. « Le commandant Graziani, dit-il, étant mort en 1812, je suis le seul officier français qui ait assisté au siège de Gênes ainsi qu'à la bataille de Marengo [5] ». En cette circonstance, Bonaparte aurait fait à Marbot un accueil particulièrement gracieux, et lui aurait promis de lui servir de père. Et, plus tard, en un jour d'irritation contre Adolphe, l'aîné de la famille, le Premier Consul aurait dit à l'auteur des Mémoires, Marcellin : « Oh! tu es le bon, toi!.... Celui de Gênes et de Marengo; je te fais lieutenant [6] ». Marbot tenait donc vivement à donner à cette partie de ses Mémoires un air de vérité.

Il est exact que Masséna fit insérer dans la convention d'évacuation de Gênes un article lui permettant d'avertir le général Bonaparte [7]; il est

---

1. « A ma femme et à mes deux fils. » Marbot, éd. in-8, t. Ier, p. VIII.
2. Le fait est attesté par un rapport de Clarke, en date du 22 messidor an XII; Arch. nat., AFIV, plaq. 771.
3. Marbot, t. Ier, p. 118.
4. Marbot, t. Ier, p. 118-120.
5. Marbot, t. Ier, p. 121.
6. Marbot, t. Ier, p. 204.
7. « Art. 15. Le général Masséna enverra en Piémont, ou partout ailleurs, un officier au général Bonaparte, pour le prévenir de l'évacuation de Gênes. Il lui sera fourni passeport et sauvegarde. *Réponse* : accordé ». De Martens, *Recueil des principaux traités*, t. VII p. 395.

également exact que le 16, avant le jour, le chef de bataillon Graziani, chargé par le général Masséna de porter au Premier Consul copie du traité d'évacuation, partit de Gênes à cet effet [1]. Mais la convention portait que le passage serait accordé à un officier et non à deux.

Il est d'autre part certain que Graziani n'arriva pas à Milan en temps utile. Une série de lettres du Premier Consul [2] montre en effet que celui-ci n'apprit la reddition de Gênes que le 19 prairial (8 juin), et non le 17. Il en trouva la nouvelle dans les lettres de M. de Mélas à la cour de Vienne, interceptées à Plaisance par l'avant-garde de Murat; la prise du courrier autrichien est racontée dans le Bulletin de l'armée de réserve en date du 19 prairial [3]. Ainsi ce ne fut point par un officier de Masséna que Bonaparte connut la reddition de Gênes [4].

Il reste à expliquer comment Graziani n'était pas encore arrivé, à cette date, auprès du général en chef : lors de la reddition de Gênes, on ignorait que Bonaparte fût à Milan [5] depuis le 13 prairial (2 juin) : « Le général Masséna enverra en Piémont, ou partout ailleurs.... », est-il dit dans la convention d'évacuation. Le *Journal des opérations du siège* confirme cette hypothèse : « Il avait été convenu que cet officier traverserait le Piémont pour arriver plus vite [6] ». On croyait donc à ce moment, soit dans l'armée de Gênes, soit dans le camp autrichien, que Bonaparte était encore en Piémont, probablement à Chivasso, où il avait passé la journée du 8 prairial (28 mai [7]); M. de Mélas pensait que son adversaire s'y trouvait, et séjournait en conséquence à Turin jusqu'au 5 juin (16 prairial [8]). Il est donc fort vraisemblable que Graziani alla chercher Bonaparte en Piémont, et qu'il fut par là très retardé dans sa mission.

Ainsi Marbot a inventé son voyage à Milan et sa présence à Marengo; il a inventé que son cheval y fut « légèrement blessé à la cuisse », ce qui lui valut un amical reproche du Premier Consul [9]. On s'explique dès lors son complet silence sur les démarches réitérées qu'il fit, en thermidor [10],

---

1. *Journal des opérations militaires du siège et du blocus de Gênes* (Paris, Magimel, an IX, in-8). Les premières éditions ne portent pas le nom de l'auteur (le général Thiébault).

2. *Correspondance de Napoléon*, nos 4894, 4896, 4899, 4901.

3. *Corr. Nap.*, n° 4900.

4. « Au reste, je ne connais cet événement que par les lettres du général Mélas à Vienne.... » ; Aux Consuls de la République, 19 prairial an VIII, *Corr. Nap.*, n° 4894.

5. *Corr. Nap.*, nos 4863 et 4864.

6. *Journal des opérations*, p. 226, n. 131.

7. *Corr. Nap.*, nos 4852 et 4858.

8. « Une lettre de Mélas au Conseil aulique, en date du 5 juin, de Turin, me fait connaître.... » A Berthier, 19 prairial an VIII, *Corr. Nap.*, n° 4896.

9. Marbot, t. Ier, p. 121.

10. Arch. nat., AFIV, plaq. 101 (19 thermidor an VIII). Marbot entre d'ordinaire dans de minutieux détails sur l'histoire de ses avancements. Voir entre autres, t. II, p. 97, 105, 165, etc.

pour être confirmé dans le grade de sous-lieutenant qui lui avait été accordé par Championnet. Elles auraient rendu moins vraisemblables ses relations avec Bonaparte et sa présence au quartier général en prairial.

C'est à propos de Marengo que Marbot tire parti pour la première fois de son rôle d'aide de camp. D'ailleurs, encore peu expert, il n'imagine qu'avec discrétion, et de la bataille elle-même, il a soin de parler avec une louable concision [1]. Dans la suite, il garde moins de réserve ; rien n'est plus caractéristique à cet égard que son récit de la campagne de 1805.

Il faisait alors partie de l'état-major d'Augereau [2]. Celui-ci, dont le corps d'armée venait de Brest et formait réserve, n'arriva pas à temps sur le Danube pour prendre part à la première partie de la campagne : il ne passa le Rhin que le 20 octobre, le jour même de la reddition d'Ulm [3]. En conséquence, l'Empereur le chargea de poursuivre le corps de Jellachich, qui avait réussi à gagner le Vorarlberg et le Tyrol. Mais Marbot affirme que le commandant Massy et lui reçurent mission d'aller apprendre à l'Empereur la capitulation de Jellachich et de porter au quartier impérial les drapeaux autrichiens [4]. A l'en croire, ils arrivèrent à Brünn « le 22 novembre, dix jours avant la bataille d'Austerlitz [5] ». Il a soin d'ailleurs de mêler au récit de son voyage celui des événements de la campagne, combat de Dürrenstein, surprise des ponts de Vienne, combat d'Hollabrünn, si bien qu'un lecteur peu attentif pourrait croire que Marbot y a assisté. Pourtant celui-ci reconnaît rapidement [6] qu'il est arrivé à Vienne après le départ de Napoléon, à Hollabrünn après le combat. Mais, sur la date de son arrivée à Brünn, son affirmation est catégorique.

Il n'était évidemment pas impossible d'aller en six jours des bords du lac de Constance à Brünn, par Munich, Linz, Vienne [7], comme Marbot prétend l'avoir fait. L'Empereur aimait à être vite renseigné, et il l'obtenait souvent. Toutefois, il semble bien que, soit par la désorganisation du service [8], soit par tout autre motif, les courriers soient allés assez len-

---

1. Il est probable également qu'il avait peu lu sur Marengo. Thiébault n'en parlait naturellement pas. Voir plus loin.

2. Décret du 9 messidor an XII. Arch. nat., AFIV, plaq. 771 ; Alombert et Colin, *La campagne de 1805 en Allemagne*, t. Ier (Paris, 1902, in-8), 2e partie, p. 86.

3. Marbot, t. Ier, p. 217 ; *Corr. Nap.*, n° 9402.

4. Marbot, t. Ier, p. 231.

5. Marbot, t. Ier, p. 244.

6. Marbot, t. Ier, p. 243 et 244.

7. C'est l'itinéraire indiqué par Marbot, t. Ier, p. 231.

8. C'est ce qui paraît résulter d'une lettre de Napoléon à Davout, 16 nov. 1805, *Corr. Nap.*, n° 9499.

tement pendant cette campagne [1]. Marbot déclare de plus s'être arrêté vingt-quatre heures à Hollabrünn [2]. En tout cas, Napoléon se plaint à diverses reprises de n'avoir pas de nouvelles des opérations d'Augereau [3].

Le 23 novembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où Marbot prétend être arrivé au camp impérial, Napoléon ignorait la capitulation de Jellachich : il ne connaissait encore que les opérations par lesquelles Ney et Augereau l'avaient cerné [4]. Il disait, dans son ordre du jour du 24 novembre : « Une colonne ennemie se trouve coupée dans le Vorarlberg; elle est entre le corps du maréchal Ney et celui du maréchal Augereau [5] ». Le 26, il déclarait, dans une lettre à Maret, qu'il n'y avait pas d'événements qui valussent la peine de faire un bulletin [6]. Or Napoléon, dans cette campagne, faisait des bulletins pour des faits d'assez minime importance.

C'est seulement le 4 décembre 1805 que le 30e bulletin bis de la Grande Armée annonça la capitulation de Jellachich [7]. Il est certain que l'Empereur n'aurait pas laissé ignorer un événement capable de faire réfléchir le cabinet de Berlin et d'exciter l'émulation de ses troupes, s'il l'eût connu avant Austerlitz. Nous pouvons donc affirmer que, si Marbot fut chargé d'apporter les drapeaux et la capitulation de Jellachich, il n'arriva au camp impérial que le 4 décembre, c'est-à-dire deux jours après la bataille.

L'évidente fausseté des anecdotes dont Marbot remplit son prétendu séjour à Brünn et à Austerlitz vient encore à l'appui de notre assertion. C'est ainsi qu'il prétend avoir rendu un grand service à Morland, colonel des Chasseurs à cheval de la Garde. Celui-ci aurait dû avoir 1.200 hommes présents sous les armes, et n'en avait que 800. Marbot l'aurait aidé à tromper l'Empereur sur la force véritable de son régiment [8]. Or, il ressort de la *Correspondance* que l'Empereur, avant le passage du Rhin, évaluait à un total de 1.500 hommes toute la cavalerie de sa Garde [9] : et elle com-

1. Napoléon n'apprend que le 14 novembre la nouvelle des combats livrés les 30 et 31 octobre à Caldiero. *Corr. Nap.*, n° 9480; *Corr. inéd.*, éd. Lecestre, n° 97.

2. Marbot, t. Ier, p. 244.

3. A Ney, 14 novembre 1805, *Corr. Nap.*, n° 9500; à Joseph, 15 novembre, *Corr. inéd.*, éd. Lecestre, n° 97.

4. 29e bulletin, 23 nov. 1805, *Corr. Nap.*, n° 9521.

5. *Corr. Nap.*, n° 9522.

6. *Corr. Nap.*, n° 9525.

7. « En ce moment, arrive au quartier général la capitulation envoyée par le maréchal Augereau du corps d'armée autrichien commandé par le général Jellachich. » *Corr. Nap.*, n° 9543; Cf. *Moniteur* du 26 frimaire an XIV (17 décembre 1805).

8. Marbot, t. Ier, p. 247, 251.

9. « Vous allez avoir, dans toute la 5e division militaire,.... 5 à 6.000 chevaux d'artillerie,..... et 1.500 de la Garde..... ». A Dejean, 28 août 1805; *Corr. Nap.*, n° 9150; « ..... ma

prenait, en 1805, avec les Chasseurs, un régiment de Grenadiers à cheval et un escadron de Mameluks. Même si on admet que le régiment des Chasseurs ait été plus fort que celui des Grenadiers, il était impossible que l'Empereur pût, à une pareille distance de sa base d'opérations, exiger de Morland un présent de 800 hommes [1].

La ruse, dont Napoléon aurait usé pour faire impression sur d'Haugwitz, n'est naturellement pas plus authentique : à en croire Marbot, quatre jours après son arrivée [2], c'est-à-dire le 26 novembre, il aurait présenté de nouveau à l'Empereur, en présence de d'Haugwitz, les drapeaux pris à Bregenz, afin d'agir sur l'esprit de l'envoyé prussien et par suite sur la cour de Berlin [3]. Il est certain que d'Haugwitz avait eu l'intention d'arriver à Brünn le 26 novembre : mais Napoléon, qui ne voulait pas le recevoir avant l'arrivée de Giulay et de Stadion, le fit retenir à Iglau, sous divers prétextes, pendant la journée du 26 et celle du 27. Ce fait est établi à la fois par les lettres de l'Empereur, par les billets de Talleyrand à d'Hauterive, enfin par un rapport de M. d'Haugwitz au roi de Prusse [4]. Napoléon ne reçut l'envoyé prussien que dans l'après-midi du 28, de 3 heures à 7 : il parvint alors à le persuader de regagner Vienne immédiatement après l'entrevue [5]. Ainsi, la date assignée par Marbot à l'audience est fausse ; et le rapport envoyé par d'Haugwitz ne fait aucune mention de la capitulation de Jellachich : or l'agent de Frédéric-Guillaume II, qui désirait à ce moment détourner son maître de tout mouvement hostile, n'aurait eu garde de passer sous silence un événement d'une telle portée.

L'histoire du sauvetage du sous-officier russe [6] est-elle plus admissible ? Les contemporains, qui ont cru voir l'immense noyade des étangs de Sokolnitz, ont été très probablement le jouet d'une illusion. Les étangs n'avaient sur aucun point un mètre d'eau, et on n'en retira, après la

---

garde à cheval, en comptant les Mamelouks, 1.500 hommes », A Bessières, 28 août 1805, *Corr Nap.*, n° 9151. — Au mois de novembre, le régiment des Chasseurs à cheval n'avait que 331 combattants. État de situation au 30 brumaire an XIV ; Arch. nat., AFIV*, 1234.

1. J'indique en passant que Fournier, mentionné par Marbot comme capitaine (t. Ier, p. 248), n'était alors que lieutenant. 35e bulletin, *Corr. Nap.*, n° 9559.

2. « Napoléon reçut la lettre du maréchal Augereau qu'on avait recachetée, et la lut, bien qu'il en connût le contenu depuis quatre jours. » Marbot, t. Ier, p. 255.

3. Marbot, t. Ier, p. 254-257.

4. Rapport de d'Haugwitz, dans Ranke, *Denkwürdigkeiten des Fürsten von Hardenberg* (Leipzig, 1877, in-8), t. V, p. 191-192 ; Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807* (Leipzig, 1881-1887, in-8), t. II, p. 610 ; *Corr. Nap.*, nos 4523 et 4526 ; *Corr. inéd.*, éd. Lecestre, n° 99.

5. Ranke, *id.*, ibid., Bailleu, *id.*, ibid. ; *Corr. Nap.*, n° 9532.

6. Marbot, t. Ier, p. 265-270.

bataille, que des canons, des chevaux et deux cadavres [1]. La singulière anecdote sur le cadavre du général Morland, resté, à en croire Marbot, neuf ans dans un baril de rhum [2], est aussi peu exacte. Le corps de Morland fut embaumé selon les règles, et conservé avec celui de Barbanègre, tué à Iéna, au Muséum anatomique de l'École de médecine jusqu'en 1818 [3].

Ainsi, dès le premier quart des Mémoires, Marbot consacre quarante pages [4] à des faits qu'il n'a pas vus. Maître de son procédé, il en use désormais largement; et les événements de 1806 lui permettent même de l'étendre à l'histoire diplomatique.

Il prétend en effet avoir été envoyé, avant la campagne de 1806, à Berlin, pour y remettre à Frédéric-Guillaume II une lettre autographe de Napoléon [5]. Fort habilement, il évite de nous donner la date précise de cette mission : mais il dit avoir voyagé à l'aller, « par un temps superbe du mois de juillet [6] », avoir séjourné à Berlin pendant le mois d'août [7], et en être revenu toutefois à temps pour toucher à Paris et passer « tout le mois de septembre à Francfort [8] ». C'est donc en juillet et août 1806 qu'il convient de placer la mission que Marbot s'attribue.

Cette partie des Mémoires ne résiste pas à un examen attentif. A en croire Marbot, l'Empereur l'aurait d'abord reçu à Rambouillet, puis lui aurait ordonné de suivre la cour à Paris, et enfin lui aurait fait attendre huit jours la lettre qu'il devait porter [9]. Ceci se serait nécessairement passé en juin ou au début de juillet : or, du 14 avril au 16 août, Napoléon séjourna, non à Rambouillet, mais à Saint-Cloud [10]; il ne passa, pendant ces quatre mois, que quelques heures à Paris, le 5 juin [11], et ne vint s'installer à Rambouillet que le 17 août [12].

Il est, d'autre part, bien difficile d'admettre que la lettre autographe de Napoléon au roi de Prusse, dont parle Marbot, ne soit pas encore éditée.

---

1. J. Holland Rose, *The ice incident at the Battle of Austerlitz*, art. de l'*English Historical Review*, juillet 1902, t. XVII, p. 537-538.
2. Marbot, t. Ier, p. 264.
3. D. Triaire, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (Paris, 1902 in-8), p. 384-387. Cf. *La Chronique médicale*, 15 oct. 1901, p. 650-653.
4. Marbot, t. Ier, p. 231-272.
5. Marbot, t. Ier, p. 279-284.
6. Marbot, t. Ier, p. 280.
7. Marbot, t. Ier, p. 282.
8. Marbot, t. Ier, p. 284.
9. Marbot, t. Ier, p. 279-280.
10. *Corr. Nap.*, nos 10090 à 10656.
11. *Corr. Nap.*, nos 10316 et 10317.
12. *Corr. Nap.*, nos 10657 et ss.

Elle ne figure ni dans la *Correspondance de Napoléon*, — qui est, il est vrai, assez incomplète [1], — ni dans les différents recueils de lettres inédites de l'Empereur. Il n'en est pas fait mention dans les *Mémoires de Hardenberg* [2], qui contiennent tant de pièces diplomatiques de moindre valeur. Ranke ne l'a point retrouvée dans les archives prussiennes, puisqu'elle ne figure pas parmi les documents publiés à la fin de son ouvrage [3]. Dans la correspondance des conseillers du roi de Prusse il n'y est fait aucune allusion [4]. On ne peut pourtant supposer que le roi ait cherché à tenir secrète la missive impériale : « Son conseil — dit en effet Marbot — voulant gagner du temps, pour compléter les armements, fit retarder la réponse [5]. » Bref, aucune lettre de Napoléon ne parvint au roi de Prusse dans les mois de juillet et d'août 1806.

Cependant Marbot, — qui n'est jamais informé à demi, — nous renseigne même sur le contenu de la lettre qu'il portait, et dont le sens était, à l'en croire : « Êtes-vous pour ou contre moi [6] ? » Et ici encore l'assertion de Marbot est en contradiction formelle avec les faits et les textes. On connaît les dispositions de Napoléon à l'égard de la Prusse pendant l'été de 1806 [7]. Elles n'étaient pas hostiles. Sans doute, l'Empereur ne sut pas faire de bonne grâce les concessions qui auraient apaisé cette puissance. Mais il songeait sincèrement à la pacification générale de l'Europe. Il ne pouvait surtout penser que la Prusse, ayant laissé échapper l'occasion d'intervenir en 1805, oserait se mesurer avec lui. Jusqu'à la fin d'août, il espéra que le traité négocié par d'Oubril pourrait être accepté par la Russie et l'Angleterre [8]. Il ne renonça à cet espoir que le 3 septembre [9]. Il s'attendait si peu à la guerre que, le 2 août, il réprimandait fortement Murat pour son attitude provocante [10] ; que, le 22 août,

---

1. Il y a de nombreuses lacunes dans la *Correspondance*. Mais une pièce aussi importante n'aurait certainement pas échappé aux recherches ; et on ne voit pas quelle raison aurait pu déterminer la Commission de la *Correspondance* à supprimer une lettre qui n'était pas de nature à nuire à la mémoire de Napoléon Ier.

2. Ranke, *Denkwürdigkeiten des Fürsten von Hardenberg*, t. II et III : *Eigenhändige Memoiren des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg*.

3. Ranke, *op. cit.*, t. V : *Actenstücke zu den Denkwürdigkeiten*, etc.

4. Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807*, t. II.

5. Marbot, t. Ier, p. 282.

6. Marbot, t. Ier, p. 282.

7. Voir Arthur Lévy, *Napoléon et la paix* (Paris, 1902, in-8), p. 514 sqq.

8. Au roi de Naples, 27 août 1806 ; à M. de Talleyrand, 27 août 1806 ; *Corr. Nap.*, nos 10700, et 10701. Cf. no 10706.

9. A Berthier, au prince Eugène, au roi de Naples, 3 septembre 1806 ; *Corr. Nap.* nos 10730-10732.

10. « Je suis, encore une fois, en bonne harmonie avec la Prusse. » *Corr. Nap.*, no 10587. Cf. à Talleyrand, 2 août 1806, no 10586.

une lettre pessimiste de Laforest, son ambassadeur à Berlin, lui paraissait « une folie. C'est un excès de peur qui fait pitié [1] ». Le 17 août, il écrivait à Berthier : « Il faut songer sérieusement au retour de la Grande Armée, puisqu'il me paraît que tous les doutes d'Allemagne sont levés [2] », et il ordonnait d'informer Metternich du retour de ses soldats [3]. Comment admettre qu'au début de juillet il ait pu envoyer un véritable ultimatum au roi de Prusse ?

Ce fut le 12 septembre seulement que Napoléon adressa au roi de Prusse une lettre [4] dont le sens était réellement : « Êtes-vous pour ou contre moi ? » Depuis le 4 ou le 5 septembre, en effet, Napoléon croyait à la guerre, et il s'y préparait [5]. Sa lettre du 12 septembre au roi de Prusse, accompagnée d'instructions détaillées, ne fut d'ailleurs pas portée directement à Frédéric-Guillaume II, mais envoyée à Laforest, qui la fit transmettre par d'Haugwitz [6]. Ainsi Marbot s'est, une fois de plus, attribué un rôle qu'il n'avait pas joué. Connut-il l'existence de la lettre de Napoléon, et en ignora-t-il seulement la date ? Cela est possible. Mais il se peut aussi qu'il ait tout inventé de lui-même [7].

La campagne de Pologne (décembre 1806-juin 1807) offrait à Marbot une occasion unique de faire valoir ses hauts faits. Il avait réellement assisté à la bataille d'Eylau [8], et y avait brusquement disparu, au témoignage de Paulin [9]. Il se peut que le récit qu'il donne de l'anéantissement du 14e de ligne [10] soit exact. Ce régiment subit en effet à Eylau des pertes considérables, un peu exagérées toutefois par Marbot [11], qui ne peut jamais rester rigoureusement véridique. Sur l'épisode de la jument Lisette [12], tout moyen de contrôle manque. Ce qui est certain, c'est que

1. A Talleyrand, *Corr. Nap.*, n° 10683. Cf. Foucart, *Campagne de Prusse, 1806* (Paris. 1887, in-8), t. Ier (*Iéna*), p. 4.

2. *Corr. Nap.*, n° 10660.

3. A Talleyrand, 17 août 1806, *Corr. Nap.*, n° 10559.

4. *Corr. Nap.*, n° 10764.

5. Voir le récit de son entretien avec Knobelsdorff ; Talleyrand à Laforest, Bailleu, t. II, p. 564 ; A Berthier, 5 septembre 1806, *Corr. Nap.*, nos 10743 et 10744.

6. Laforest à Talleyrand, 21 septembre 1806, Bailleu, t. II, p. 575.

7. Marbot a manifestement bâclé son invention ; car il n'a pas même pris garde à une contradiction intrinsèque de son récit. Il dit, à propos de son hôte de Francfort, chez lequel il arriva à la fin de janvier 1806 (*Corr. Nap.*, n° 9703) : « Je passai près de huit mois chez lui » (t. Ier, p. 277). Huit mois, c'est-à-dire de février à septembre.

8. États de services fournis par Marbot en 1811, Arch. nat., AFIV, plaq. 4694.

9. *Souvenirs du général baron Paulin*, p. 42-43.

10. Marbot, t. Ier, p. 346-349.

11. Marbot parle (t. Ier, p. 361) « du 14e, dont 36 officiers avaient été enterrés dans la même fosse. » Le 14e de ligne eut à Eylau 24 officiers tués ; sur 15 blessés, 2 moururent de leurs blessures ; Martinien, *Tableaux des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire*, (Paris, 1899, in-8), p. 148-149.

12. Marbot, t. Ier, p. 349-354.

Marbot reçut deux blessures dans la bataille, comme il le dit[1]. Mais il ne serait pas fidèle à ses habitudes s'il n'inventait quelque peu à l'occasion des faits exacts. Après avoir convenablement célébré son rôle héroïque, il affirme donc que l'Empereur voulut lui donner la croix et qu'une erreur de Berthier la fit attribuer à son frère Adolphe[2]. Or le décret nommant Adolphe Marbot membre de la Légion d'honneur fut signé le 12 janvier 1807, un mois avant Eylau[3].

Marbot avoue que, après Eylau, il dut rentrer en France pour soigner ses blessures : « Je passai à Paris la fin de mars, tout avril et la première semaine de mai[4] ». Mais il va sans dire qu'il déclare être reparti à temps pour assister à la reprise des opérations, à la fin de mai 1807. Denniée l'aurait chargé du portefeuille qu'on envoyait chaque semaine à l'Empereur, et Marbot aurait rejoint le quartier général le 25 mai[5]. Il aurait pu ainsi voir le combat d'Heilsberg (10 juin) et assister à la bataille de Friedland (14 juin) « où, dit-il, je n'éprouvai aucun accident fâcheux... bien que j'y eusse été exposé aux plus graves dangers[6] ». Marbot fait donc un récit complet de la fin de la campagne, et ne perd pas l'occasion de recueillir un mot historique de Napoléon[7]. Il a vu de la rive l'entrevue de Tilsit (25 juin), et il est au courant des négociations[8]. Depuis son arrivée à l'armée, il aurait fait partie de l'état-major de Lannes[9].

Mais les états de services de Marbot[10] sont muets sur ce passage à l'état-major de Lannes, et les documents permettent de préciser le lieu où il se trouvait à ce moment. Il ne reçut que dans la première quinzaine de juin 1807 l'ordre de quitter Paris et de se rendre à la Grande Armée : c'est alors seulement qu'il demanda à être chargé des dépêches destinées

---

1. Martinien, *op. cit.*, p. 42. « A la bataille de Preuss-Eylau, un boulet a traversé la corne de son chapeau. et depuis il est affecté d'étourdissements considérables ; il a de plus reçu un coup de baïonnette au bras. » Augereau à Berthier, Malochyn, 17 février 1807, Archives administratives de la Guerre, n° 1145, dossier du lieutenant-général de Marbot.

2. Marbot, t. II, p. 56.

3. Arch. nat., AFIV, plaq. 1570. D'ailleurs Marbot abuse de la mort de son frère, survenue en 1844, pour modifier son histoire Il affirme ainsi (t. III, p. 76) que « Adolphe, fait trois fois prisonnier, ne fut jamais blessé », alors que celui-ci reçut des blessures le 26 décembre 1806, à Golymin (Martinien, p. 31); le 8 février 1807, à Eylau (*Id.*, p. 42) ; le 26 juin 1807, à Vizna (*Id.*, p. 32); le 23 novembre 1808, à Tudela (*Id.*, p. 44); le 4 janvier 1809, à Astorga (*Id.*, p. 32). On voit que Marbot, dans ses Mémoires, ne travaille pas à la gloire de toute la famille.

4. Marbot, t. Ier, p. 358.

5. Marbot, t. Ier, p. 359-360.

6. Marbot, t. Ier, p. 368.

7. Marbot, t. Ier, p. 358-373.

8. Marbot, t. Ier, p. 373-376.

9. Marbot, t. Ier, p. 358, 360.

10. Archives administratives de la Guerre, n° 1145.

à l'Empereur ; Clarke renvoyait sa demande au secrétaire général du ministère de la Guerre le 15 juin [1]. Denniée donna un avis favorable et le fit partir pour l'armée le jeudi 2 juillet seulement [2]. Marbot fit diligence, et rejoignit l'Empereur à Kœnigsberg le 10 juillet, au moment où celui-ci venait de se séparer définitivement d'Alexandre Ier [3]. C'est en effet à cette date que Napoléon reçut les lettres expédiées le 2 juillet de Paris [4]. Ainsi Marbot n'était ni à Friedland ni à Tilsit ; et, sur ces points, son témoignage a la même valeur que sur la journée d'Austerlitz.

Les événements les plus intéressants de l'année 1808 s'étant passés en Espagne, Marbot prétend naturellement y avoir joué son rôle. Il serait entré dans l'état-major de Murat [5] à temps pour aller avec lui en Espagne en mars 1808 [6] ; il aurait eu l'occasion de faire preuve d'humanité envers Godoï, en obtenant des gardes du corps espagnols quelque adoucissement au sort de leur prisonnier [7]. Enfin, après la révolte de Madrid (2 mai 1808), il aurait été chargé par Murat d'aller en porter la nouvelle à l'Empereur, et, grâce à son sang-froid, aurait pu arriver sain et sauf le 5 mai 1808 à Bayonne [8]. Il se serait ainsi trouvé dans cette ville au moment où il devenait intéressant d'y être, et aurait pu assister aux scènes qui amenèrent l'abdication définitive de Charles IV et de son fils Ferdinand [9].

Pour ce dernier point, l'imposture de Marbot est évidente. La *Correspondance de Napoléon* montre en effet que la nouvelle de l'émeute de Madrid fut apportée à l'Empereur par son officier d'ordonnance d'Han-

---

1. [A Clarke] : « Monseigneur, Ayant l'ordre de me rendre à la Grande Armée, je prie V. E. de vouloir bien utiliser mon départ en me chargeant de ses dépêches pour mercredi prochain ou pour le suivant. J'attends vos ordres à ce sujet. J'ai l'honneur, etc... Marbot (Marcellin), capitaine aide de camp du maréchal Augereau, âgé de 25 ans, Paris, rue de Miromesnil, n° 14. » [En marge] : « Renvoyé à M. Denniée, le 15 juin. » Arch. adm. de la G.

2. [A Clarke] : « Monseigneur, J'ai l'honneur de proposer à V. E. M. Marcellin Marbot, capitaine aide de camp de M. le maréchal Augereau, pour faire, jeudi prochain 2 juillet, la mission de la Grande Armée... » Denniée à Clarke, Paris, 25 juin 1807 ; Arch. adm. de la G.

3. « ...Nous nous sommes quittés aujourd'hui, l'empereur Alexandre et moi, après avoir passé ici vingt jours ensemble. » Au prince Eugène, Tilsit, 9 juillet 1807, *Corr. Nap.*, n° 12888.

4. « Mon Cousin, je reçois vos lettres des 29 et 30 juin et du 1er juillet... » A Cambacérès, Kœnigsberg, 10 juillet 1807, *Corr. Nap.*, n° 12889. Cf. A Fouché, même date, *Corr. Nap.*, n° 12890. Le courrier (voir les deux notes précédentes) prenait le portefeuille au ministère la veille de son départ.

5. Marbot, t. II, p. 12-13.

6. Marbot, t. II, p. 14. Cf. A Murat, Paris, 14 mars 1808, *Corr. Nap.*, n° 13652.

7. Marbot, t. II, p. 20-24.

8. Marbot, t. II, p. 37-41.

9. Marbot, t. II, p. 41-43.

neucourt, qui arriva à Bayonne le 5 mai à 4 heures du soir [1]. Ainsi Marbot n'a pas fait, à ce moment, le périlleux voyage de Madrid à Bayonne [2], ainsi qu'il le prétend. Mais du moins son témoignage a-t-il quelque valeur, en ce qui concerne les débuts de la guerre de la Péninsule ?

Les documents, ici encore, permettent de répondre négativement. Marbot fit, il est vrai, des démarches pour être pris comme aide de camp par Murat; et, le 23 avril, celui-ci demandait qu'on le lui envoyât [3]. Mais les bureaux de Clarke ne se hâtèrent pas d'accorder à Marbot l'autorisation de passer au service du grand-duc de Berg. Une démarche d'Augereau, le 5 mai 1808, resta sans résultat [4]. Pendant tout le mois de mai, Marbot n'eut aucune réponse à la demande qu'il avait remise de son côté à Clarke, et il continua à demeurer à Paris, 14, rue de Miromesnil [5]. Enfin, le 10 juin 1808, Clarke le prévint qu'il était nommé adjoint à l'état-major de Murat, et l'invita en conséquence à partir pour l'Espagne [6].

Ce n'est donc pas avant le 15 juin 1808 que Marbot a pu réellement prendre une part personnelle aux événements de la Péninsule. Encore faut-il, même à partir de cette date, n'accepter qu'avec réserve les renseignements qu'il nous fournit. Un exemple le prouvera.

Marbot raconte [7] qu'il fut chargé par le maréchal Lannes d'aller por-

---

1. « Je reprends ma lettre à 6 heures du soir. D'Hanneucourt est arrivé à 4 heures avec votre lettre du 2, qui me donne la nouvelle de l'insurrection de Madrid. » A Murat, 5 mai 1808, *Corr. Nap.*, n° 13813. Le lendemain, l'Empereur écrit à son lieutenant : « Je n'ai point reçu de lettre de vous depuis celle que m'a apportée d'Hanneucourt. » A Murat, 6 mai 1808, *Corr. Nap.*, n° 13817.

2. Le mensonge de Marbot était ici si évident, qu'il a déjà été fréquemment signalé. Voyez entre autres Oman, *A History of the Peninsular War* (Oxford, 1902, in-8), t. Ier, préf., p. VII.

3. « Le capitaine Marbot, aide de camp de M. le maréchal Augereau, désire venir à l'armée; ... Je vous demande de lui donner l'ordre de venir me joindre. » Murat à Clarke, Madrid, 23 avril 1808, Arch. adm. de la G.

4. « Je prie V. E. de vouloir bien adresser à cet officier l'ordre de se rendre au quartier général de S. A. I. le prince Joachim. » Augereau à Clarke, Lahoussaye, 5 mai 1808, Arch. adm. de la G.

5. « A S. E. le comte Clarke [sans date]. — Monseigneur, J'ai eu l'honneur de remettre à V. E. le 7 du mois de mai une lettre de S.A.I. le grand-duc de Berg, qui vous demandait pour moi l'autorisation d'aller servir auprès de lui... M. Marbot, rue de Miromesmil, n° 14 ». Cf. la lettre suivante, tirée comme la précédente des Arch. adm. de la G. : « A M. Tabarié, Paris, ce 6 juin 1808. Monsieur, Ayant eu l'honneur de voir samedi S. E. le Ministre de la Guerre et de lui observer qu'il y avait un mois que j'attendais l'autorisation de me rendre auprès de S. A. I. le grand-duc de Berg, d'après sa demande... »

6. « Je vous préviens, Monsieur, que vous êtes nommé adjoint pour être employé en cette qualité à l'état-major de S. A. I. le grand-duc de Berg. Vous voudrez bien, à la réception de la présente, partir en poste pour Madrid. » Clarke à Marbot, Paris, 10 juin 1808, Arch. adm. de la G. — Les états de services de Marbot portent en effet sa nomination à l'état-major de Murat le 10 juin 1808.

7. Marbot, t. II, chap. VII.

ter à Napoléon la nouvelle de la victoire de Tudela [1] (23 novembre 1808). Napoléon était alors à Aranda, sur le Douro, et le maréchal savait que Ney avait ordre de venir à sa rencontre par les montagnes de Soria : au lieu d'envoyer Marbot par Miranda-del-Ebro et Burgos, il lui aurait donné l'ordre de gagner Soria à travers les montagnes : il aurait même refusé de lui donner une escorte [2]. Marbot serait donc parti le 24 novembre au soir, et aurait dépassé dans la nuit les avant-postes de Lannes au-delà de Tarazone [3]. Le 25, au petit jour, il serait arrivé à Agreda [4], et, au lieu d'y trouver l'avant-garde de Ney, y aurait été attaqué par cinq carabiniers espagnols, et blessé d'un coup de sabre au front en défendant ses dépêches [5]. Sauvé par l'arrivée de quelques voltigeurs français du corps de Lannes, il aurait dû rebrousser chemin [6], et serait rentré à Tudela au milieu de la nuit du 25 au 26. Lannes aurait alors confié les dépêches au commandant Guéhéneuc, son beau-frère, et l'aurait, cette fois, fait passer par Miranda et Burgos [7]. C'est ainsi que Marbot serait resté capitaine ; car il écrit plus loin : « Nous trouvâmes M. Guéhéneuc à Madrid. Il portait les insignes de colonel dont l'Empereur lui avait conféré le grade, en recevant de sa main le bulletin de la bataille de Tudela, teint de mon sang [8] ».

Ce récit, alerte et pittoresque, est un des meilleurs de Marbot. Mais il est inexact sur beaucoup de points. L'aide de camp qui apprit à l'Empereur la victoire de Tudela arriva auprès de lui le 26 à 8 heures du matin [9]. Or il y a au moins 300 kilomètres de Tudela à Aranda par Logroño, Miranda-del-Ebro et Burgos. Pour parcourir cette distance, l'officier qui porta la dépêche de Lannes, et qui ne fut d'ailleurs pas Guéhéneuc, mais Saint-Mars [10], dut partir de Tudela le 23, et non dans la nuit du 25 au 26 [11]. D'autre part, si Marbot était arrivé à Agreda le 25 au matin, il y

1. Près de l'Èbre, entre Logroño et Saragosse.
2. Marbot, t. II, p. 65-67.
3. Marbot, t. II, p. 67-70.
4. Marbot, t. II, p. 72.
5. Marbot, t. II, p. 73-77.
6. Marbot, t. II, p. 78-80.
7. Marbot, t. II, p. 80-81.
8. Marbot, t. II, p. 85.
9. « Mon Cousin, votre aide de camp Saint-Mars est arrivé le 26 à 8 heures du matin, et m'a annoncé la brillante affaire de Tudela... » L'Empereur à Lannes, Aranda, 27 novembre 1808, Arch. nat., AFIV, 1622. Cette lettre ne figure ni dans la *Corr. Nap.*, ni dans les *Lettres inédites de Napoléon Ier* de Lecestre ou de Brotonne.
10. Voir la note précédente.
11. « Sire, j'ai envoyé hier au soir un de mes aides de camp à V. M. pour lui annoncer que nous avions battu hier à Tudela l'armée de Palafox réunie à celle de Castaños ». Lannes à l'Empereur, Tudela, 23 novembre 1808, Arch. nat., AFIV, 1613.

aurait trouvé les avant-postes de Ney. La cavalerie de ce maréchal occupait la ville depuis le 23, et deux jours après les divisions Marchand et Dessoles y arrivaient à leur tour [1]. Enfin les lettres écrites par Lannes à l'Empereur du 26 au 30 novembre [2] sont muettes sur l'exploit de Marbot. Celui-ci est même le seul des aides de camp du maréchal dont elles ne disent rien.

Il y a pourtant quelque fondement au récit de Marbot Il a réellement reçu un coup de sabre de la main d'un carabinier espagnol dans les montagnes d'Agreda, mais le 1er décembre seulement [3]. Pour en rendre l'histoire plus intéressante, Marbot a avancé la date de sa blessure. Avoir reçu un coup de sabre en portant d'insignifiantes nouvelles serait indigne de lui; de plus, il trouve ainsi l'occasion de prêter à Lannes une incroyable insouciance pour la vie de ses aides de camp.

Le récit fait par Marbot du combat de Somo-Sierra, et en particulier le rôle prêté par lui au général Montbrun [4], ne donnent pas moins de prise à la critique [5]. Mais Marbot, par extraordinaire, consent à ne pas s'être trouvé à Somo-Sierra; il préfère avoir voyagé vers ce moment dans la voiture du maréchal Lannes [6].

Marbot était encore aide de camp de Lannes lors de la campagne de 1809 sur le Danube. Des nombreuses anecdotes éparses dans son récit,

---

1. « Je ne reçois qu'aujourd'hui 24 à 3 heures de l'après-midi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Burgos le 21 à 3 heures après-midi, pour me donner l'ordre de me porter sur Agreda. J'ai fait occuper cette ville dès hier avec de la cavalerie, et je m'y rendrai moi-même demain avec les divisions Marchand et Dessolles..... » Ney à Berthier, Soria, 24 novembre 1808, Arch. nat., AFIV, 1613. Cf. A Joseph, Aranda, 24 nov. 1808, *Corr. Nap.*, n° 14504.

2. Arch. nat., AFIV, 1613 (2e dossier).

3. Les états de services fournis aux éditeurs et imprimés à la fin du tome III (p. 424) de Marbot portent : « Un coup de sabre au front à Agreda, *1er novembre 1808* ». C'est une erreur évidente, qui s'explique par un lapsus de Marbot dans une lettre à Berthier du 3 juin 1809, où il raconte ses hauts faits passés : « *Après la bataille de Tudela*, Monseigneur le Maréchal m'ayant envoyé porter des dépêches à S. M. l'Empereur, je fus attaqué le 1er novembre dans les montagnes de Soria, par cinq carabiniers royaux..... » (Arch. adm. de la G.). Tudela est du 23 novembre; d'ailleurs l'état de services, « certifié véritable par les membres du Conseil d'administration du 23e Chasseurs à cheval » en 1814 (Arch. adm. de la G.) place la blessure d'Agreda au 1er décembre 1808. Enfin une lettre de Lannes à l'Empereur (2 décembre 1808, Arch. nat., AFIV, 1613) fait évidemment allusion à la blessure reçue la veille par Marbot : « Un bataillon est parti cette nuit de Tudela pour donner la chasse à tous les soldats espagnols épars dans les montagnes. On n'était pas en sûreté à Agreda avec cent hommes» . On voit ce qu'il faut penser de l'assertion de Marbot, qu'il était seul à Agreda.

4. Marbot, t. II, p. 83-85.

5. L'inexactitude de ce passage de Marbot ressort clairement de l'étude et des documents publiés par M. le Commandant Balagny : *La charge de Somosierra*, art. de la *Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'Armée*, novembre 1902, p. 1031-1095.

6. Marbot, t. II, p. 82-83.

la plus connue est celle où il raconte son passage du Danube, à Mölk, dans la nuit du 7 au 8 mai [1], pour aller faire des prisonniers sur l'autre rive [2]. Le récit est dramatique : le Danube, « dont l'immense largeur, triplée en ce moment par une très forte inondation, était de près d'une lieue [3] », emporte des troncs d'arbres [4], et l'eau atteint presque le sommet des saules et des peupliers qui garnissent les îlots du fleuve [5]. Marbot parvient à enlever trois prisonniers, mais les canons autrichiens tirent sur lui [6]. Il réussit cependant à revenir à Mölk ; l'Empereur l'invite à sa table, et lui laisse entendre qu'il va être fait chef d'escadron [7].

Il est aisé de prouver qu'à ce moment le Danube n'était pas en période de crue. Si la traversée d'une seule embarcation eût été aussi difficile que le prétend Marbot, l'Empereur n'aurait pas ordonné d'expédier par le Danube des files entières de chalands [8]. Cependant, Pelet [9] et Ségur [10], — le second, il est vrai, sans nommer Marbot, — racontent cette histoire. Mais le premier, qui semble avoir été assez lié avec Marbot [11], la tenait sans doute de lui-même, et Ségur ne fait que résumer Pelet. Nous retrouvons ici la trace des récits oraux de Marbot, et rien de plus.

Tout semble démontrer, en effet, la fausseté de l'anecdote. Notre conteur prétend avoir enlevé trois hommes de l'armée de Hiller, qui affirmèrent que ce général était bien sur la rive gauche [12]. En réalité, le corps de Hiller ne passa le Danube que dans la journée du 8 [13], et l'Empereur en fut informé, non pas le 8 à Mölk, mais le 9, à Saint-Pölten [14]. Enfin, dans la lettre où Marbot faisait valoir, un mois après, ses titres au grade de chef d'escadron, et où il n'omettait rien, il ne disait pas un mot de sa prétendue traversée du Danube [15] ; il n'était pas homme à

1. « ..... le 7 mai, nous arrivâmes à Mœlk ». Marbot, t. II, p. 148.
2. Marbot, t. II, p. 149-164.
3. Marbot, t. II, p. 150.
4. Marbot, t. II, p. 152.
5. Marbot, t. II, p. 155.
6. Marbot, t. II, p. 156-159.
7. Marbot, t. II, p. 162.
8. A Davout, Enns, 6 mai 1809, *Corr. Nap.*, n° 15165 ; à Masséna, Enns, 7 mai 1809; *Corr. Nap.*, n° 15169.
9. *Mémoires sur la guerre de 1809* (Paris, 1824-26, in-8), t. II, p. 244. Pelet ne parle d'ailleurs pas d'une inondation, mais seulement d' « un temps fort orageux ».
10. *Histoire et Mémoires* (Paris, 1873, in-8), t. III, p. 339.
11. Marbot, t. II, p. 144.
12. Marbot, t. II, p. 161.
13. «..... de 4 heures du matin à midi. » Comm^t Saski, *Campagne de 1809 en Allemagne*, t. III (Paris, 1902, in-8), p. 188, n. 2.
14. A Davout, Saint-Pölten, 9 mai 1809, 4 heures du matin, *Corr. Nap.*, n° 15173.
15. Marbot à Berthier, Vienne, 3 juin 1809, Arch. adm. de la^e G.

oublier une action d'éclat ou à négliger de faire valoir une promesse de l'Empereur. Si un officier a passé le Danube pour enlever des prisonniers, c'est probablement à Saint-Pölten, dans la nuit du 8 au 9 : rien ne fait supposer que cet officier ait été Marbot.

A partir de 1810, Marbot devient beaucoup plus sobre. Rentré dans un régiment comme chef d'escadron en 1811 [1], il ne peut plus abuser de son rôle d'aide de camp. Mais il est vraisemblable qu'en examinant son texte, on y trouverait encore bon nombre d'impostures. Un exemple, pris au hasard, suffira. Marbot prétend avoir forcé les hommes qu'il commandait à prendre tant de précautions contre le froid et la disette pendant la campagne, qu'en février 1813 le 23e Chasseurs réunissait « un total de 693 hommes à cheval, ayant tous fait la campagne de Russie [2] ». Berthier lui aurait écrit à ce sujet une lettre de félicitations, naturellement perdue depuis. « En vain, après la Révolution de 1830, j'ai fait rechercher la lettre du major général, si flatteuse pour mon ancien régiment et pour moi, je n'ai pu parvenir à la retrouver [3] ». Or, l'état de situation du 23e Chasseurs à cheval au 15 février porte : « Sous les armes, 18 officiers, 160 hommes, 152 chevaux [4] ».

*
* *

Ainsi, à l'examen, la partie anecdotique et personnelle des Mémoires de Marbot, pour laquelle on pourrait lui prêter la valeur d'un témoin oculaire, apparaît comme une suite d'impostures : mais les inventions de Marbot reposent souvent sur quelques faits exacts, et sont habilement mêlées avec eux. Il ne se borne d'ailleurs pas à des souvenirs personnels ; son livre a presque la prétention d'être une histoire des campagnes et de la politique de Napoléon. Il ne s'est pas borné à écrire d'après des souvenirs plus ou moins précis ; il a fait un travail livresque pour se mettre au courant. Il indique lui-même qu'il s'est servi de Pelet [5] pour la campagne de 1809, de Koch [6] pour l'expédition de Portugal. D'autres rapprochements de textes nous permettent de constater que, dans certaines parties, Marbot a suivi, page par page, les ouvrages antérieurs, parfois en les résumant, parfois en improvisant un récit à propos d'une phrase de son auteur, quelquefois en le copiant.

---

1. Décret du 23 octobre 1811, Arch. nat., AFIV, plaq. 4694.
2. Marbot, t. III, p. 234.
3. Marbot, t. III, p. 235.
4. Arch. nat., AFIV*, 1334.
5. Marbot, t. II, p. 144-145.
6. Koch, *Mémoires de Masséna* (Paris, 1849-1850, in-8), t. VII ; Marbot, t. II, p. 425.

C'est ainsi que, pour le siège de Gênes, il fait un constant usage du *Journal des opérations* de Thiébault [1], livre qui eut une grande vogue dans la première moitié du XIXe siècle. Il lui emprunte des épisodes, le passage de Franceschî à travers la flotte anglaise notamment [2]. Il s'inspire de son devancier dans le récit du Conseil du 15 prairial [3], où Masséna interrogea les chefs de corps sur la possibilité de faire une trouée à travers les lignes des assiégeants. S'il est bien renseigné sur la physionomie du colloque qui eut lieu dans la petite chapelle du pont de Conegliano entre Masséna, le général Ott et l'amiral Keith, ce n'est pas qu'il y ait assisté, comme il le prétend (Masséna n'avait avec lui que l'adjudant-général Andrieux et son secrétaire Morin [4]); c'est qu'il se renseigne dans Thiébault. Ce dernier prête à Keith le mot : « Monsieur le Général, votre défense est trop héroïque pour que l'on puisse rien vous refuser », Marbot le reprend [5]. Il emprunte au *Journal* jusqu'à des phrases : « Il [Keith] lui donna même des marques toutes particulières de déférence, d'estime et de considération », dit Thiébault : « Les généraux étrangers donnèrent à Masséna des marques particulières de déférence, d'estime et de considération », écrit Marbot [6].

Pour le récit des événements survenus entre 1805 et 1808, c'est de Thiers, en cours de publication depuis 1845, que Marbot se sert principalement. Il place, comme l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le récit de Trafalgar après celui d'Ulm, et y choisit quelques épisodes de la bataille navale [7]. Il lui emprunte le récit de la surprise des ponts du Danube [8] (en diminuant encore le rôle d'Oudinot, qu'il n'aimait guère), et la ruse de Kutusof à Hollabrünn [9]. Il lui doit ses informations sur la mission de M. d'Haugwitz [10]; l'anecdote sur le service rendu à Morland n'est que le développement d'une phrase de Thiers [11]. Enfin les épisodes auxquels il

1. Nous citerons Thiébault d'après l'édition de Magimel, an IX, un vol. in-8 (Bibl. nat., Lh 5/1016).
2. Thiébault, p. 193-194; Marbot, t. Ier, p. 116.
3. Thiébault, p. 204; Marbot, t. Ier, p. 117.
4. Thiébault, p. 213.
5. Thiébault, p. 217; Marbot, t. Ier, p. 118.
6. Thiébault, p. 217; Marbot, t. Ier, p. 118. Cf. encore Thiébault, p. 153-154; Marbot, t. Ier, p. 108-110.
7. Thiers, éd. in-8, t. VI, p. 145-176 : Marbot, t. Ier, p. 221-222. Marbot prend à Thiers : le projet de remplacement de Villeneuve par Rosily (p. 145), la mort de Magon (p. 167-169), les pertes franco-espagnoles (p. 172), les conséquences de la tempête (p. 173), la conduite de l'équipage de *l'Algésiras* (p. 174-176). Mais il sait être concis.
8. Thiers, t. VI, p. 260-262; Marbot. t. Ier, p. 237-240.
9. Thiers, t. VI, p. 271-275; Marbot, t. Ier, p. 242-243.
10. Thiers, t. VI, p. 200-218; Marbot, t. Ier, p. 252-254.
11. Thiers, t. VI, p. 277-278; Marbot, t. Ier, p. 247-251.

s'attache dans le récit d'Austerlitz, perte de l'aigle du 4e de ligne [1], capture du prince Repnine, sont empruntées à Thiers [2]. Les « réflexions philosophiques » sur l'entrevue des deux empereurs après la bataille en sont fortement inspirées [3]. Mais Marbot, dont le style est plus simple, dit « l'Empereur d'Allemagne », là où Thiers écrit : « Le successeur des Césars ». Il serait fastidieux de poursuivre une comparaison que chacun peut aisément faire [4]. Le récit même de l'aventure d'Agreda a peut-être été suggéré à Marbot par la lecture du passage où Thiers mentionne le séjour de Ney à Soria [5].

Marbot se servit de l'histoire du Consulat et de l'Empire jusqu'au moment où la publication en fut interrompue pendant deux ans [6]. Il dut alors se résigner à la brièveté, jusqu'au récit des campagnes de 1812 et de 1813, pour lesquelles Fain [7] lui fournit un précieux secours. Il est particulièrement instructif de comparer le récit de la bataille de Dresde dans les deux écrivains [8]. Marbot emprunte à Fain jusqu'à des métaphores [9]. Les descriptions de la charge des cuirassiers et des carabiniers sur les troupes de Klenau [10] sont presque identiques ; et Marbot prend même à Fain la sentimentale anecdote du chien du général Moreau [11].

Ainsi, lorsque Marbot cesse d'imaginer, il copie les écrivains antérieurs. Mais, bon théoricien militaire, d'esprit très ouvert et de plume très alerte, il sait tirer d'eux un excellent parti. C'est un bon romancier

---

1. Thiers, t. VI, p. 322 ; Marbot, t. Ier, p. 260.
2. Thiers, t. VI, p. 324 ; Marbot, t. Ier, p. 261.
3. Thiers, t. VI, p. 334 ; Marbot, t. Ier, p. 271.
4. Nous nous bornons à signaler que le récit des scènes du 5 mai 1808 à Bayonne est particulièrement inspiré de Thiers (Marbot, t. II, p. 41-43 ; Thiers, t. VIII, p. 614-618). Mais le récit de Marbot est moins touffu, partant plus dramatique.
5. Thiers, t. IX, p. 443-445.
6. Après le tome IX (1849).
7. Fain, *Manuscrit de 1812* (2 vol. in-8, Paris, 1827) ; *Manuscrit de 1813* (2 vol. in-8 Paris, 1824-25).
8. Fain, *Manuscrit de 1813*, t. II, p. 262-296 ; Marbot, t. III, p. 270-275.
9. « La porte s'ouvre ; l'éruption d'un volcan est moins redoutable. Dumoustier s'élance à la tête des siens, et sur ses pas se précipitent les bataillons de la Garde, commandés par Tyndall et Cambronne..... L'ennemi recule épouvanté ; on dirait que dans les yeux de la Garde il a vu *la tête de Méduse*. Ses pièces sont enlevées au pas de course, et les canonniers tués sur les affûts. » Fain, t. II, p. 269-270. « Cette porte s'ouvrit tout à coup et donna passage à une colonne d'infanterie de la Garde impériale, dont la première brigade était commandée par le brave général Cambronne!... Ce fut comme l'apparition de *la tête de Méduse !*... L'ennemi recula épouvanté, son artillerie fut enlevée au pas de course, et les canonniers tués sur leurs affûts. » Marbot, t. III, p. 271-272.
10. Fain, t. II, p. 281-282 ; Marbot, t. III, p. 272-273.
11. Fain, t. II, p. 291-293 ; Marbot, t. III, p. 274-275.

historique, et les raisons qui ont fait son succès sont, à peu de chose près, celles qui ont valu à Dumas père sa prodigieuse vogue. Il faut cependant souhaiter que les auteurs de travaux historiques, ou prétendus tels, cessent de l'utiliser, et ne le lisent plus qu'en manière de délassement. Les détails nouveaux, qu'on peut lui emprunter, sont suspects ; le reste n'est pas de lui.

Pierre CONARD.

Les registres d'expéditions du Secrétariat d'État de la Maison du Roi[1].

Il existe, aux Archives nationales, une collection qui, sans être inconnue, n'est pas fréquentée comme elle devrait l'être et dont on pourrait tirer grand profit pour l'étude des institutions de l'ancien régime ou, plus exactement, des procédés de gouvernement et des mœurs administratives depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution : ce sont les registres d'expéditions du Secrétariat d'État de la Maison du Roi. Nous exposerons en quelques mots l'état général de cette collection, son intérêt historique et la manière possible de l'utiliser.

Les registres d'expéditions ne forment qu'une petite partie du fonds du Secrétariat de la Maison du Roi, conservé aux Archives nationales dans la série O [1], pour laquelle il n'existe pas encore d'inventaire particulier ; mais c'est la partie la plus importante, car c'est là que nous trouvons les documents émanés directement du secrétaire d'État transmettant les ordres du roi à divers agents d'exécution. Ces documents sont de deux sortes : la correspondance proprement dite, sous le nom de *dépêches ministérielles*, *lettres missives*, *lettres de la main*, adressées au lieutenant de police de Paris, aux intendants, magistrats et prélats des provinces ; et les *actes* officiels ou secrets qui accompagnent cette correspondance, *brevets*, *lettres patentes*, *lettres de cachet*, etc. La série régulière ne commence qu'avec l'année 1669, quand Colbert, devenu secrétaire d'État, donna l'ordre de tenir des registres des expéditions; pour l'époque antérieure, on ne trouve, sous les douze premiers numéros de la série O [1], que des actes recueillis pour servir de modèles, sans ordre chronologique, depuis la fin du XIVe siècle jusqu'en 1669. Jusqu'en 1701, dépêches et actes sont mêlés (O [1] 13 à 44) ; à partir de cette date les deux genres de documents forment deux séries indépendantes : celle des *actes*, dite *collection des Lettres Patentes*, se poursuit jusqu'en 1786 (O [1] 44 à 128), celle des *dépêches* jusqu'en 1791 (O [1] 362 à 436).

1. Communication faite à la Société d'histoire moderne, séance du 6 avril 1902.

Les pièces sont des copies rangées par ordre chronologique ; sauf exceptions, à chaque année correspond un volume in-folio, avec table par noms de destinataires ; les recherches ne sont donc faciles que si l'on se place au point de vue très particulier des relations du secrétaire d'État avec tel ou tel personnage. La collection présente une lacune pour les dépêches de 1707 à 1717 ; de septembre 1715 à 1717, cette lacune s'explique par la suppression momentanée des secrétaires d'État ; pour la période de 1707 à 1715, il y aurait lieu de rechercher si les dépêches manquantes ne se trouveraient pas égarées dans une autre collection aux Archives ou à la Bibliothèque nationale. La collection complète comprend 191 volumes, 22 où les actes sont mêlés aux dépêches, 75 de dépêches et 94 d'actes.

Les actes officiels émanés du Secrétariat d'État de la Maison du Roi sont assez nombreux ; ce sont, par exemple, des lettres de légitimation, de naturalité, de noblesse, de rémission, lettres d'État, ordonnances de décharge, brevets de pensions, expéditions ou brevets d'union de bénéfices, dons d'argent, d'emplacements pour bâtir, dispenses d'âge, faveurs de tout genre accordées à des particuliers ; tous ces documents permettent de reconstituer par le détail la nombreuse clientèle qui profitait des faveurs royales [1].

Une seconde catégorie de documents est relative à la protection des lettres, sciences et arts, regardée comme une dépendance des services de la Maison du Roi. Ce sont, par exemple, des lettres sur l'administration de la bibliothèque royale, lettres de nomination aux académies, lettres confiant à certaines personnes des missions scientifiques en France ou à l'étranger, examen des inventions de toute espèce présentées aux académies royales et brevets accordés à ces inventions. Sur tout ce chapitre, les documents ne sont pas très nombreux dans nos registres ; on en trouve davantage et de plus intéressants, dans le même fonds du Secrétariat d'État de la Maison du Roi, parmi les papiers provenant de la Direction générale des Bâtiments, Jardins, Arts, Académies et Manufactures royales [2].

Outre les documents officiels dont nous venons de donner un aperçu général, nos registres contiennent — et c'est surtout ce qui en fait l'intérêt — une foule de documents destinés pour la plupart à rester secrets, et où nous pouvons retrouver les procédés arbitraires, les pratiques de gou-

---

1. C'est ainsi qu'à propos des familles ou individus qui ont bénéficié de ces faveurs, M. de Boislisle cite assez souvent dans les notes de son édition de Saint-Simon les registres de la série O [1].

2. C'est de là, par exemple, que M. Guiffrey a tiré, pour la *Collection des Documents inédits*, les Comptes des Bâtiments du Roi.

vernement, les mœurs administratives de l'ancien régime. Le secrétaire d'État apparaît dans ces registres beaucoup moins comme le chef des services de la Maison du Roi que comme l'enregistreur et le transmetteur des volontés royales en matière de police, une sorte de ministre de l'intérieur ou de la police générale.

Il est d'abord chargé de la police de Paris, reçoit les rapports du lieutenant de police et lui transmet les ordres du roi. Les lettres relatives à la police de Paris (mendicité, rixes dans les rues et dans les théâtres, perquisitions, etc.) abondent en renseignements intéressants. Le secrétaire d'État est, en outre, chargé, au-dessus des intendants, de la police générale du royaume ; il délivre les passeports, les permissions de voyager, de sortir du royaume, de venir à Paris, les ordres d'exil en province ou à l'étranger, les ordres d'entrée et de sortie pour la Bastille, les couvents, les hôpitaux, toutes les prisons d'État. Cette police générale comprend aussi la police de la librairie, ordres d'examiner les livres suspects, d'en arrêter le débit.

Elle comprend enfin la police religieuse. Le secrétaire d'État de la Maison du Roi joint en général à son titre celui de secrétaire d'État du Clergé. Comme tel il dirige de haut la police ecclésiastique, fait surveiller les doctrines et la conduite des membres du clergé, séculier et régulier, et les frappe d'ordres arbitraires quand ils ne peuvent être traduits ni devant la justice laïque ni devant les tribunaux d'église. Le confesseur du roi, l'archevêque de Paris, s'il a du crédit à la cour, les évêques, les chefs d'ordre religieux sont le plus souvent les exécuteurs dociles des ordres transmis par le secrétaire d'État. Il fait interner des ecclésiastiques dans des séminaires ou dans des couvents, disperser des moines qui cabalent, empêche les chapitres de chanoines, intervient dans les élections d'abbés ou de supérieurs, surveille les allées et venues du nonce dans les couvents et chez les ambassadeurs, veille, selon les cas, à la publication ou à la suppression des actes du Pape ou des autorités ecclésiastiques. Pour les assemblées du clergé, il laisse au Contrôleur général le soin de régler les affaires essentielles — affaires d'argent, — mais il le seconde activement en s'occupant longtemps à l'avance de la composition de chaque assemblée, qu'il fait remplir de sujets dociles, recommandant les uns, faisant exclure les autres. Il va sans dire que c'est surtout dans les cas de conflit général au sein du clergé, à propos du quiétisme, du gallicanisme, du jansénisme, que nos registres mettent le mieux en lumière la surveillance étroite qu'exerçait le roi sur son clergé.

La police des protestants occupe une part considérable dans la correspondance du secrétaire d'État de la Maison du Roi.

On pourrait, à première vue, s'en étonner, puisqu'il y eut, jusqu'en 1749, un secrétaire d'État spécialement chargé des affaires de la Religion Prétendue Réformée. Les lettres relatives aux protestants abondent cependant dans nos registres même pour la période antérieure[1]. On peut supposer que, les regardant comme affaires de police générale, le secrétaire d'État de la Maison du Roi accaparait peu à peu, au détriment de son collègue, les affaires de la Religion Prétendue Réformée. On trouve donc dans nos registres de nombreux exemples de la manière dont le gouvernement traitait les protestants avant et après la Révocation de l'Édit de Nantes : destitution de certaines charges, défense d'acheter certains offices, d'entrer dans certains corps de métier, surveillance des quêtes, des assemblées de charité, examen des placets, permissions aux nouveaux convertis de vendre leurs biens, ordres de les faire entrer dans un hôpital, dans un couvent, dans une prison d'État, de les confier à la surveillance d'un particulier, de les mettre en liberté. Cette multitude de petits faits et de cas particuliers permet de se rendre compte de la manière dont les lois générales étaient appliquées.

Tels sont les divers genres d'affaires dont il est question dans les registres du Secrétariat d'État de la Maison du Roi ; on voit quel est l'intérêt de ces registres au point de vue des mœurs administratives et de la police générale de l'ancien régime. Si l'on tentait jamais de les publier, il faudrait prendre pour modèle la *Correspondance des Contrôleurs généraux*, publiée par M. de Boislisle ; condenser la masse énorme des actes et des lettres, sans avoir la prétention de tout publier, ne donner *in extenso* qu'un spécimen pour chaque catégorie d'actes et, pour le reste, résumer — comme les registres mêmes le font souvent — la nature de l'acte, sa date, la personne qui en est l'objet. Il faudrait, de plus, rapprocher les unes des autres les lettres relatives aux mêmes affaires, ranger actes et lettres par grandes catégories d'affaires de même nature, puis, dans chaque catégorie, adopter l'ordre chronologique sans s'y astreindre trop rigoureusement ; il faudrait, pour l'éclaircissement des textes, se reporter à d'autres pièces du fonds de la Maison du Roi (dossiers particuliers pour les pensions, la police générale, la police de Paris, les affaires religieuses) ; s'aider des lettres adressées au secrétaire d'État, quand on pourrait les retrouver, et de certaines collections, telles que les papiers de Harlay pour les affaires religieuses, ceux de La Reynie pour les protestants. Cette publication, outre

1. Clément, dans ses *Lettres et Mémoires de Colbert*, et Depping, dans sa *Correspondance administrative*, en ont publié un certain nombre pour le règne de Louis XIV.

la masse considérable des matériaux, offrirait, on le voit, de grandes difficultés; il semble qu'il suffirait de faire pour toute la collection des tables analytiques très soigneuses et très complètes, par matières et par noms de personnes; un tel instrument de travail mériterait de prendre place à côté de ceux dont Clément, Depping et M. de Boislisle nous ont dotés, et permettrait aux historiens de l'ancien régime d'utiliser plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici les registres d'expéditions du Secrétariat d'État de la Maison du Roi.

A. Cans.

BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

1902 (2e semestre).

E. Biré. Les dernières années de Chateaubriand (1830-1848). — H. Lapauze. Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif, Casimir Bœcker (1802-1830). — E. Dupuy. Édition critique du *Paradoxe sur le comédien*. — A. Liéby. Le Théâtre de Marie-Joseph Chénier. — A. Pougin. La Comédie-Française et la Révolution. — L. Lafoscade. Le Théâtre de Musset. — N.-M. Bernardin. La Comédie italienne en France et les théâtres de la Foire et du Boulevard (1570-1791). — R. Deschamps la Rivière. Le Théâtre au Mans au XVIIIe siècle. — A. Cahuet. La liberté du théâtre en France et à l'étranger. — E. Faguet. Propos littéraires. — Les Revues.

Un bulletin de quelques pages ne peut prétendre à donner une idée complète des travaux de tout un semestre ; nous tâcherons cependant de ne négliger rien d'essentiel, en laissant de côté les ouvrages d'intérêt purement philologique pour nous attacher à ceux surtout qui apportent ou mettent en œuvre des documents nouveaux.

Le livre de **M. E. Biré** est de ceux-là [1]. S'il est permis de ne pas accepter toujours les conclusions du biographe passionné de Victor Hugo, on ne saurait sans grande injustice méconnaître la sûreté habituelle de son érudition : à cet égard, ce dernier volume est irréprochable. La plupart des lettres que Chateaubriand écrivit depuis la Révolution de 1830 jusqu'à sa mort sont ici réunies pour la première fois ; les unes sont inédites, d'autres ont été publiées déjà, mais, ainsi rapprochées, elles s'éclairent et font revivre ces dernières années lourdes de tristesse et belles d'orgueil. M. Biré ne s'est pas contenté d'ailleurs de les ranger suivant leur ordre chronologique ; par une disposition ingénieuse il les a fait entrer dans un commentaire suivi, illustré de notes précises, si bien que Chateaubriand à peu près seul a la parole, sans que le récit, pour cela, perde rien de son enchaînement ininterrompu. Dès les premières pages, le grand ancêtre du roman-

---

1. Edmond Biré. *Les dernières années de Chateaubriand (1830-1848)*. Paris, Garnier [1902], in-8, 420 p.

tisme apparaît ce qu'il ne cessera jamais d'être, le défenseur inébranlable de la dynastie légitime. Ses fonctions et sa pension de pair, son titre de ministre d'État une fois résignés, il conservera, sans une faiblesse, l'attitude que « l'honneur » lui a imposée. La monarchie de Juillet demeure pour lui comme le symbole de toutes les médiocrités et de toutes les bassesses, « gouvernement prosterné qui chevrote la fierté des obéissances, la victoire des défaites et la gloire des humiliations de la patrie » (9 nov. 1831, p. 85). Au dehors, la France humiliée, à l'intérieur « une absence complète d'élévation d'âme, de noblesse de cœur, de dignité de caractère... ; des gens gonflés de leur importance, ensorcelés de leurs emplois, affolés de leur argent, décidés à se faire tuer pour leurs pensions », et qui « ne mourront qu'épuisés de serments à tous les régimes » (1832, p. 105). Chateaubriand ne se lasse pas de crier son mépris. Il a tour à tour l'esprit mordant d'un pamphlétaire et les visions d'un prophète ; son imagination se complaît à prévoir les exigences futures de la démocratie ; c'est elle qui vengera, à sa manière, la légitimité trahie : « la hiérarchie des rangs était la barrière qui défendait la hiérarchie des fortunes. La légitimité abattue, l'aristocratie des rangs détruite parmi nous, l'aristocratie de la propriété devient le point de mire... Un temps viendra où l'on ne concevra pas qu'il fût un ordre social dans lequel un homme comptait un million de revenu, tandis qu'un autre homme n'avait pas de quoi payer son dîner... Au surplus, quand chaque citoyen cultivera lui-même les deux ou trois arpents de terre nécessaires à la nourriture de sa famille ; quand on en sera au partage légal de la propriété et de l'intelligence ; quand toutes les jouissances du luxe et de l'esprit auront péri sous l'assommoir de la raison ;.., quand on n'aura plus que des petits et non des enfants, alors la société jouira d'une félicité incomparable. Dieu merci ! je me serai sauvé parmi les morts des mauvais jours... » (décembre 1831, p. 95). La lettre tout entière, publiée par la *Revue Européenne*, est d'une admirable éloquence ; on comprend le mot d'Armand Carrel sur « les hardiesses prophétiques de l'illustre écrivain. » Il est moins à l'aise, à vrai dire, quand il s'agit d'indiquer ses idées propres ; malgré tous ses efforts pour préciser son idéal, elles demeurent vagues (cf. lettre à la duchesse d'Angoulême, 30 juin 1833). Si, d'ailleurs, elle triomphait, la cause qu'il défend lui semblerait moins belle ; on entendrait de nouveau les récriminations de jadis ; sa fidélité hargneuse redeviendrait encombrante. Ce qui lui convient, c'est ce rôle de courtisan du malheur, d'ami incorruptible et désespéré : devant l'action, il hésiterait. L'attitude surtout lui plaît ; mais au moins cette attitude est-elle noble et généreuse ; il s'impose de rudes sacrifices, et, s'il

les fait valoir avec un peu d'ostentation, un orgueil de cette qualité n'est pas à la portée de tous. Après les deux voyages à Prague de 1833, la vie politique de Chateaubriand est achevée. Les embarras d'argent, la maladie, des entreprises hâtives de librairie occupent à peu près tout son temps. Il ne trouve guère de consolation que dans l'amitié sincère de Mme Récamier; avec son aide, il prépare le succès futur de ses admirables mémoires; il « soigne son tombeau », comme dit A. de Vigny, ce tombeau du Grand-Bé, sa préoccupation constante. Les lettres, écrites le plus souvent de la main d'un secrétaire, deviennent plus courtes, sans cesser d'être éloquentes. Voici, parmi tant d'autres, quelques lignes d'une gravité noble et triste adressées le 1er octobre 1841 à Ampère, alors en Grèce : « Faites bien mes adieux au mont Hymette, où j'ai laissé des abeilles, au cap Sunium où j'ai entendu des grillons, et au Pirée où la vague venait mourir à mes pieds dans le tombeau de Thémistocle... Le silence de l'esclavage mêlé à celui du temps me plaisait en Grèce, cette double infortunée; il me faudra bientôt renoncer à tout; j'erre encore dans ma mémoire au milieu de mes souvenirs, mais ils s'effaceront... Nous nous reverrons dans quelques mois; nous espérons vos beaux récits. Je m'attendrirai en vous écoutant, comme le voyageur qui se retourne et voit derrière lui le pays qu'il a traversé. Mais vous n'aurez retrouvé ni une feuille des oliviers, ni un grain des raisins que j'ai vus dans l'Attique. Je regrette jusqu'à l'herbe de mon temps, je n'ai pas eu la force de faire vivre une bruyère. Permettez-moi, Monsieur, de vous embrasser, en vous léguant mon bâton de pèlerin, comme Gauthier Sans Avoir, le compagnon de Pierre l'Ermite » (p. 318).

Et maintenant, il est à souhaiter qu'un travailleur patient profite des indications et de l'exemple de M. Biré. Sans parler de V. Hugo, de Lamartine ou de Lamennais, on a recueilli déjà la correspondance d'écrivains beaucoup moins grands. Le tour de Chateaubriand serait venu.

Les lettres de Mme de Genlis qu'édite **M. Lapauze**[1] ne présentent pas un intérêt aussi général. Elles sont curieuses pourtant et attachantes, — et la mémoire de Mme de Genlis ne peut que gagner à leur publication. Dans l'oubli où s'estompait de plus en plus sa physionomie précise, son nom n'éveillait plus guère que le souvenir de certaines imputations perfides ou de quelques plaisanteries traditionnelles sur son pédantisme;

---

1. *Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif Casimir Bœcker (1802-1830)* publiées avec une introduction et des notes d'après des documents nouveaux par Henry Lapauze. Paris, Plon, 1902, in-8, XLVII-364 p.

on se souvenait encore, sans trop de reconnaissance, qu'elle éleva Louis-Philippe; quant au reste, l'étendue redoutable de son œuvre semblait faite pour décourager à l'avance toute curiosité. Pourquoi ne pas s'en tenir au jugement de Sainte-Beuve : « Une femme auteur, c'est ce que Mme de Genlis était avant tout... » Or, voici que dans ces pages elle apparaît autre chose. Tant adulée jadis, assez négligente même de ses propres enfants, elle est prise, durant les trente dernières années de sa vie, d'un ardent besoin de sacrifice. Elle se donne de tout cœur au fils adoptif qu'elle a ramené d'Allemagne, elle a mis en lui tous ses espoirs, toute son ambition; et comme l'objet de cette affection n'en est pas très digne, comme elle souffre de cet amour sans vouloir s'en plaindre, l'aventure devient singulièrement touchante. Mme de Genlis que passionnait autrefois l'artificiel du théâtre ne joue plus la comédie maintenant. Ce n'est pas que sa nature même se soit transformée; elle demeure certes « le pédagogue » qu'elle fut toujours; mais ici, ses conseils, ses leçons, ses douces réprimandes ont un autre accent. Jusqu'à l'âge d'homme, Bœcker demeure pour elle le petit enfant à qui elle recommandait de prendre garde aux voitures, de ne pas trop manger et de remplir exactement ses devoirs religieux. Durant son séjour en Allemagne, elle le suit avec une inquiétude fiévreuse : « aimer, c'est être inquiet », a-t-elle dit (CXXXVI). Son affection toujours en éveil présente à sa pensée les dangers possibles du voyage, accidents de route, liaisons fâcheuses, tentations de toute sorte. L'idée seule qu'il pourrait commettre une imprudence la torture (XXI, XXXIV, XXXV, XXXVII, etc.) En revanche, les succès que son talent de harpiste lui vaut dans quelques concerts la transportent de joie; pour quelques paroles flatteuses lues dans un journal, son enthousiasme ne se contient plus : « Les journaux indiquent tes *passages* comme s'il s'agissait d'un prince... Songe qu'il est unique de voir un artiste, et si jeune, réunir tant de talents et un si bon goût, de telles manières et une si austère sagesse... » (XXXVIII). Sagesse austère qui n'a pas empêché le jeune homme d'avoir déjà un enfant naturel de la tragédienne Duchesnois; mais Mme de Genlis a des trésors d'indulgence. Une espérance la soutient : « J'ai toujours un délicieux pressentiment qui me dit qu'une grande révolution s'opérera dans ton esprit, et tout à coup, et que tu deviendras subitement tout ce que tu peux être. » (III). Quant au « charmant Casimir », il attend aussi — patiemment — que *la grande révolution* s'opère. Sans être précisément un cœur sec, il semble se laisser aimer avec une certaine mollesse : d'un grand artiste, il a surtout la négligence et l'égoïsme ingénu. Des envois d'argent sont souvent nécessaires, et elle n'hésite pas : « Quand tu pourras t'en passer, je suis sûre que tu me

le manderas; quand tu ne le pourras pas, je t'enverrai toujours tout ce que tu me demanderas : tout me sera toujours possible pour toi » (XLIII). Ce ne sont pas là des phrases banales : on sent que ces sacrifices seraient peu de chose, s'ils étaient payés de retour. Par malheur, les illusions ne sont pas éternelles, et Mme de Genlis doit bien comprendre à la longue que son protégé est trop sûr de son dévouement pour se donner la peine de le mériter; cela seul peut lui arracher quelques paroles de lassitude : « Vous ne m'écrivez, suivant votre coutume, que lorsque vous avez besoin d'argent » (LXXI). Avec cela, la gloire ne vient pas ; en quinze mois, plus de 40.000 francs ont été gaspillés en pure perte, les espérances si chèrement caressées avortent ; le « premier harpiste du roi de Prusse » cherche en Allemagne des distractions où la musique n'a rien à voir, il est temps de le rappeler et de l'établir. Depuis longtemps, elle rêvait pour lui quelque mariage riche : « Tâche donc de tourner une tête de femme honnête, riche et libre, lui écrivait-elle le 15 octobre 1810; rien de plus aisé si tu y penses et si tu sais profiter d'un premier enthousiasme... », et quelques mois plus tard : « On regarde autour de soi, on voit une jeune héritière qui n'a pas de ces naissances auxquelles on ne peut prétendre, une fille de banquier, etc. On charme la famille... » (XL,LIX). Il y aurait bien un obstacle, l'enfant de Mlle Duchesnois, mais avec de la discrétion!... « De grâce, jusqu'au mariage, n'en parlons pas... » (XCV). Voilà des conseils qu'une mère seule peut se permettre. A défaut de l'héritière ou de la jeune veuve qu'elle rêvait, elle tient d'ailleurs en réserve quatre ou cinq jeunes filles entre lesquelles il pourra choisir. C'est l'une d'elles, Mlle Adèle Carret, que Bœcker épouse à son retour et tous deux se retirent à Mantes. Mme de Genlis souffre-t-elle de n'avoir pu faire de son fils adoptif un homme illustre et de s'être à peu près ruinée? Du moins, elle ne le dit pas. Elle continue à remplir son rôle de régente, se préoccupe des comptes et de l'organisation du jeune ménage, s'indigne de la vulgarité de Mme Carret, reproche à sa bru de n'aimer pas assez la lecture ou de mal employer ses journées : « Tant qu'elle ne fera pas d'extraits elle ne se mettra rien dans la tête... Elle pourrait, à son âge, faire une si belle collection d'extraits! » (CLVIII). Volontiers, elle lui proposerait l'exemple de Pline l'ancien. Et ce sont, à n'en plus finir, de tendres effusions, des conseils moraux, des leçons d'orthographe ou d'hygiène, des jugements littéraires, des recettes de cuisine, avec, invariablement, sa solennelle devise : « J'aurais besoin de mon spencer noir. G. D. E. Tout pour la divine religion » (CCV).

Quel que soit l'intérêt des documents inédits, on ne peut apporter à leur étude, trop de prudence, quand il s'agit surtout de les publier;

M. E. Dupuy vient de nous en donner une preuve éclatante. On connaît sa découverte[1] : le fameux *Paradoxe sur le comédien*, publié seulement en 1830 sur un manuscrit de Saint-Pétersbourg, n'est pas de Diderot. La supercherie s'explique à merveille ; la grande Catherine s'efforçant, après la mort du philosophe, de rassembler ses livres et ses papiers, et promettant de payer grassement les manuscrits inédits, dut accepter un peu à la légère tous les envois : c'était une bonne fortune pour les faussaires. Reprendre une idée de Diderot, développer un de ses articles, l'amplifier par une foule de petits plagiats, le bourrer d'anecdotes, affubler le tout d'un titre nouveau, le procédé était simple; et si, après cela, l'exécuteur testamentaire de Diderot affirmait l'authenticité du document, le moyen de douter? C'est ainsi que des courtes « observations sur l'art du comédien » Naigeon tira lui-même le *Paradoxe*. Il n'y a plus à se faire d'illusions. M. Dupuy a trouvé sur les quais un cahier écrit de la main de Naigeon, surchargé de ratures, de corrections, d'additions marginales, où l'on prend sur le fait le travail du contrefacteur et dont le manuscrit de Saint-Pétersbourg n'est qu'une copie. Il a publié l'un et l'autre, et voilà un prétendu chef-d'œuvre disqualifié. Le plus amusant, c'est l'empressement avec lequel tous les critiques découvrent maintenant les raisons qui devaient empêcher d'attribuer le *Paradoxe* à Diderot. Ouvrage traînant et diffus, d'un français médiocre, d'une lecture ennuyeuse, ... tout le monde se doutait de quelque chose, mais personne ne disait rien.

Je ne vois guère à reprocher à la thèse consciencieuse de **M. Liéby** que la médiocrité de son sujet[2] : cinq cents pages sur Marie-Joseph Chénier, vraiment c'est trop. Peu de livres dans notre histoire sont plus insipides qne les trois volumes de ce théâtre. Le « créateur de la tragédie républicaine » n'a su rejeter aucune des tyrannies insupportables déjà aux plus timorés de ses prédécesseurs. Pénétré de la dignité et de la noblesse du genre tragique, moins indépendant que Ducis, il proteste avec indignation contre « les dégoûtantes absurdités du théâtre anglais et les niaiseries burlesques du théâtre allemand » (*Discours sur « Charles IX »*). A part quelques allusions anodines et solennelles, il n'y a rien chez lui de cette fièvre qui dévore la France de son temps, de ses ardeurs et de ses angoisses. Il n'est de son époque que par cet amour de la phraséologie creuse, par cette admiration naïve et inintelligente de l'antiquité. Autant

1. Diderot. *Paradoxe sur le comédien*. Édition critique avec introduction, notes, fac-similé, par Ernest Dupuy. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 1902, in-8, xxxiii-179 p.
2. *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*, par A. Liéby. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 1902, in-8, 514 p.

que la déesse Raison, il honore « la déesse Réminiscence », comme dit Mercier. L'enthousiasme de C. Gracchus, la sagesse de L'Hospital, l'ambition de Timophane, la cruauté de Tibère, tout s'exprime dans la même langue incolore et pompeuse, impropre, sans caractère et sans relief; la cuisinière de Calas parle comme l'austère Timoléon. Que l'on ait pu se passionner pour ces pauvretés, cela est inexplicable.... M. Liéby a rempli courageusement la tâche ingrate qu'il s'était donnée. Il a plaidé longuement les circonstances atténuantes, il a invoqué le témoignage de Nisard, moins indulgent, à l'ordinaire, pour des œuvres plus vivantes. Mais à quoi bon ce plaidoyer? Après Voltaire — peut-être avant lui — la tragédie est bien morte, et si Chénier fut le poète de la Révolution, c'est que la Révolution n'a pas eu de poète.

La partie la plus intéressante de l'étude de M. Liéby est, sans conteste, celle qui a trait à l'histoire des pièces de Chénier, à ses démêlés avec les acteurs. **M. A. Pougin** a consacré aussi un volume alerte aux aventures de la Comédie-Française pendant la période révolutionnaire [1]. Il est amusant de voir, dans tout ce petit monde exalté, le retentissement des tragédies véritables du dehors. Dès 1789, le tapage commence. Talma, Dugazon, Mlle Vestris d'une part; de l'autre, Fleury, Dazincourt, Naudet, tous ceux qu'exaspère la gloire naissante du créateur de Charles IX. L'austère maison oublie sa dignité traditionnelle; les querelles de personnes, les jalousies aggravent les dissentiments politiques; invectives, appels au public, lettres aux journaux, bousculades et batailles; des sociétaires en viennent aux mains, n'est-ce pas la fin de tout? « Un bourdonnement terrible, disent Étienne et Martainville, part à la fois des cafés, des cercles, des académies.... » Jusqu'ici, beaucoup de bruit pour rien. Sous la dictature de Robespierre, les choses se gâtent; peu s'en faut qu'elles ne tournent au tragique. La Comédie-Française, devenue décidément un foyer d'opposition, est fermée par arrêté du Comité de salut public, après les scandales de l'Ami des lois et de Paméla, et les comédiens incarcérés le 3 septembre 1793 ne doivent leur salut qu'au dévouement de l'excellent Labussière. M. Pougin a conté cette histoire avec un luxe de détails qui n'enlève rien au récit de sa vivacité et de son agrément.

Quelques ouvrages encore relatifs à l'art dramatique : une bonne thèse de **M. Lafoscade** sur *Le Théâtre de Musset* [2], une étude de **M. Bernardin** sur

---

1. A. Pougin. *La Comédie-Française et la Révolution*. Paris, Gaultier, Magnier [1902], in-18, 333 p.
2. *Le Théâtre d'Alfred de Musset*, par Léon Lafoscade. Paris, Hachette, 1902, in-8, VIII-428 p.

La Comédie italienne en France, premier volume d'une Bibliothèque théâtrale illustrée, publiée sous la direction de M. Paul Ginisty[1]. — **M. Deschamps la Rivière** continue la série des ouvrages consacrés à l'histoire du théâtre dans nos provinces[2]; mais pourquoi s'est-il occupé seulement du XVIIIe et du XIXe siècles? C'est pour les époques primitives surtout que ces monographies peuvent être précieuses; dès l'instant où Paris a conquis sa place, elles perdent une bonne part de leur intérêt. M. Deschamps la Rivière me dira qu'il avait le droit de choisir son sujet : je n'y contredis pas; je conviens aussi, et volontiers, que certaines de ses anecdotes sont amusantes. Mais il vaudrait mieux ne pas écrire : « Ce travesti devait *seyer* à sa gracilité » (p. 59). — Les récents méfaits de la censure ont inspiré à **M. Albéric Cahuet** un ardent réquisitoire[3]. Il ne s'est pas contenté d'ailleurs de reprendre les arguments souvent développés et a tâché d'élargir le débat. Son étude sur *La liberté du théâtre* commence aux origines — ce qui est bien loin — pour arriver jusqu'à MM. Brieux et Franc Nohain, — qui sont bien près; elle traite encore de l'organisation actuelle de la censure dans les divers pays de l'Europe et de l'Amérique. Un peu hâtive sur certains points, elle ne recule pas devant les affirmations intrépides : « L'évolution de l'art dramatique part de l'indépendance pour arriver à la contrainte!... » C'est l'œuvre d'un historien, — et d'un avocat.

J'ai gardé pour la fin un petit volume de **M. Faguet**[4]; il va de soi qu'on y retrouve toutes les qualités habituelles de l'auteur : cet art d'analyser un livre en quelques mots, cette ironie savoureuse et cette solide raison. Sur l'influence morale des critiques, M. Faguet ne cache pas son scepticisme. « Le public se fait son opinion à lui-même », les articles les plus enthousiastes n'ont jamais fait le succès d'une pièce : à l'exemple d'Henri Becque, on pourrait joindre celui de M. de Curel. « On nous lit, ajoute-t-il, comme on lit un roman, un poème ou un livre de philosophie...» C'est ainsi qu'il faut lire ce recueil d'articles, et je ne sais pas si l'on sera meilleur après l'avoir lu, mais on aura l'illusion au moins d'être devenu plus intelligent et de mieux comprendre.

---

1. *La Comédie italienne en France et les théâtres de la Foire et du Boulevard* (*1570-1791*), par N.-M. Bernardin. Paris, Éditions de la Revue Bleue, 1902, in-16, 237 p.

2. *Le Théâtre au Mans au XVIIIe siècle*, par Robert Deschamps la Rivière. Mamers, Fleury, 1902, in-8, 277 p.

3. Albéric Cahuet. *La liberté du théâtre en France et à l'étranger*. Paris, Dujarric, 1902, in-8, 383 p.

4. Émile Faguet, *Propos littéraires*. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, [1902], in-18, 408 p.

Les Revues :

REVUE DES DEUX MONDES. — 1er Septembre : *F. Brunetière*. L'œuvre critique de Taine. = 1er Octobre. : *F. Brunetière*. La métaphysique positiviste. — *A. Bossert*. Le Faust de Gœthe; ses origines et ses formes successives. = 15 Octobre et 1er Novembre : Correspondance inédite de Prosper Mérimée.

REVUE DE PARIS. — 1er et 15 Juillet : Deux articles pénétrants de *M. Chevrillon* sur la jeunesse de Taine et les origines de sa pensée. = 1er Novembre : *Judith Gautier*, Le second rang du collier. [Début d'une nouvelle série de souvenirs.]

MERCURE DE FRANCE. — Novembre : *Victe Spœlberch de Lovenjoul*. La dernière demeure de Balzac et de Théophile Gautier.

MINERVA. — 15 Juillet : *V.-Émile Michelet*. Théophile Gautier. = 1er Août : *Paul Bourget*. Les deux Taine. [« Taine est un exemplaire admirable de l'homme dont la famille a monté lentement et progressivement... La race est arrivée au point de maturité où l'éducation fait culture. C'était là une des idées les plus chères à M. Taine : cette nécessité de la lenteur dans la montée sociale. » Cette idée n'est pas moins chère à M. Bourget : on reconnaît le romancier de l'*Étape*.]

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. — Juillet-Septembre 1902 : *M. Joseph Bédier* soulève une intéressante question : pourquoi ne pas appliquer aux œuvres de la littérature moderne la méthode critique dont personne n'oserait se départir dans la publication d'un texte grec ou latin ? Il existe d'excellentes éditions de Thucydide, de Lucrèce ou de Tacite; pour beaucoup de nos classiques, il n'en existe pas, et notre admiration va tantôt à des textes altérés, tantôt à des contre-façons médiocres. Ces dernières années cependant, Pascal a été l'objet de travaux sérieux. M. B. essaye aujourd'hui de nous donner, par un classement méthodique et une comparaison attentive des sources manuscrites ou imprimées, un texte critique de « l'Entretien avec M. de Sacy ». — *H. Potez*. La jeunesse de Denys Lambin. — *H. Chatelain*. Les critiques d'Atala et les corrections de Chateaubriand. — A lire, dans le même numéro, une intéressante discussion de *MM. E. Dupuy* et *Maurice Tourneux* sur le « Paradoxe ».

REVUE DE LA RENAISSANCE. — No de Juin à Septembre : De *M. O. de Gourcuff*, une étude sur Claude de Trellon. — *M. P. Laumonier* continue ses travaux sur Ronsard. — En supplément, la suite des œuvres de Du Bellay.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE. — Mai, Juin, Juillet : Lettres de Mlle de Scudéry à Pierre-Daniel Huet, publiées par *M. L.-G. Pélissier*. = Juillet et nos suivants : Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au Mercure de France, publié par *M. G. de C.* [Utile contribution à la bibliographie du *Mercure*; ce mémoire est extrait d'un manuscrit anonyme ayant appartenu à Barbier et faisant partie de la bibliothèque de l'Opéra.]

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES. — 15 Mai, 15 Juin, 15 Juillet : Articles et notes de *MM. R. Bonnet et F. Chambon* sur le manuscrit de la Nouvelle Héloïse.

ZEITSCHRIFT FÜR FRANZÖSISCHE SPRACHE UND LITTERATUR. — 1902, vol. XXIV, fasc. 5-7 : *Schneegans*. Der Münchener Rabelais aus dem Jahre 1549.

[Résumé du prétendu 5e livre de Rabelais découvert à Munich en 1900. Quel que soit l'intérêt de ce document, il est impossible de l'attribuer à Rabelais; les idées, le style, l'allure générale du récit, tout diffère.]

PREUSSISCHE JAHRBÜCHER. — 1902, fasc. 1 : *Karl Frost*. Chateaubriand, Geist des Christentums. [En rendant justice aux qualités oratoires de Chateaubriand, cette étude lui refuse le sens historique véritable et lui reproche de confondre trop habilement les idées chrétiennes et païennes.]

DEUTSCHE RUNDSCHAU. — 1902, fasc. 2, p. 222-230 : *Ernst Elster*. War Heine französischer Bürger? [H. Heine n'a sûrement pas quitté l'Allemagne en 1831 par crainte de la police prussienne. Jamais il n'a pu obtenir l'admission à domicile en France.]

GIORNALE STORICO DELLA LITTERATURA ITALIANA. — XXXIX, 1 : Luigi de Rosa, Shakespeare, Voltaire e Alfieri, e la tragedia di Cesare (*Em. Bertana*).

MODERN LANGUAGE NOTES. — 1902, nos 2, 3 : *Thieme*. The development of Taine's criticism.

Jules MARSAN.

COMPTES RENDUS

R. Peyre. **Une princesse de la Renaissance. Marguerite de France, duchesse de Berry, duchesse de Savoie.** Paris, E. Paul, 1902. In-8, 108 p.

Dans ce livre, M. P. a voulu faire un acte de réparation, tirer d'un oubli aussi peu explicable qu'injuste, cette Marguerite, fille de François Ier, qu'ont reléguée à l'arrière-plan, pour la postérité, la gloire de Marguerite de Navarre et la célébrité de Marguerite de Valois, femme d'Henri IV. Avec une admiration non dissimulée et une piété discrète, il a retracé la vie de cette princesse, que les combinaisons de la politique arrachèrent à sa cour de poètes et d'humanistes pour en faire une duchesse de Savoie, et qui mit autant d'application heureuse à remplir ses devoirs de souveraine qu'elle avait déployé d'ingénieuse affection à favoriser ses protégés, les écrivains et les artistes.

On dirait d'un dyptique : d'abord, la duchesse de Berry, la princesse de la Renaissance. Née en 1523, privée de sa mère presque aussitôt après sa naissance, elle fut élevée sous la direction de sa tante, Marguerite de Navarre. Celle-ci lui donna une culture très étendue, variée et complète, son amour pour les lettres et les arts. De la Marguerite des Marguerites, Marguerite de France hérita non seulement le duché de Berry, mais encore et surtout son goût à s'entourer d'une cour d'humanistes : elle fut la protectrice des poètes de la Pléiade, l'inspiratrice de Joachim du Bellay, qui lui dédia l'*Olive* [1], l'amie fidèle de Michel de l'Hospital, le futur chancelier de France. — Le traité de Cateau-Cambrésis, en terminant la première phase du conflit entre les Bourbons et les Habsbourg, fait du mariage de Marguerite de France avec le duc Emmanuel-Philibert de Savoie une condition de la paix. Notre princesse accepte, sans récrimination, cette combinaison politique. La duchesse de Savoie continue les traditions de la duchesse de

1. On a même supposé (L. Séché, *Revue de la Renaissance*, mai-juin 1901, 239-241, article intitulé : Sur la Dame qui fut Olive) que ce nom d'Olive, par lequel le poète désigne la Dame de ses pensées, cacherait tout simplement celui de notre princesse et serait tiré de l'Olivier héraldique de Marguerite de France. Nous aurions été heureux de voir M. P. discuter ce point.

Berry : à Turin comme à Bourges, elle protège les lettrés français et italiens, elle pratique la tolérance, et son influence intercède en faveur des Vaudois persécutés. Sans oublier son origine française, elle songe aux devoirs que lui crée sa nouvelle situation, elle hâte l'évacuation des places du Piémont que gardaient encore des garnisons françaises, elle se fait bienvenir de tous par sa bonté et sa charité, et se console des infidélités de son mari en surveillant de très près l'éducation de son fils bien-aimé, Charles-Emmanuel. Sa mort, qui survint en septembre 1574, fut un malheur pour le Piémont comme pour la France.

Pour écrire cette biographie élégante et doucement émue, M. P. a fait des recherches multiples et minutieuses dans les dépôts de Paris et de Turin; recherches dont les résultats ne suffisent pas à mesurer l'étendue. Il connaît aussi à peu près tout ce qui a été imprimé relativement à son sujet. On s'étonne seulement que dans la vie d'une princesse qu'il qualifie lui-même « une amie de l'Hospital et de Ronsard », il n'ait pas indiqué, même en une note succincte, la thèse récente de M. Chamard sur *Joachim du Bellay*, et les deux volumes de M. Dupré-Lasale sur *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France* (1875, 1899) : l'auteur y a consacré plusieurs chapitres du premier volume aux rapports du futur chancelier avec la duchesse de Berry et a donné dans le second la reproduction d'un portrait de Marguerite [1]. — V.-L. Bourrilly.

Emmanuel de Broglie. **Catinat. L'homme et la vie, 1637-1712.** Paris, V. Lecoffre, 1902. In-12, 308 p.

Exalté par Voltaire et le XVIIIe siècle comme une sorte de militaire philosophe, Catinat est tombé depuis dans un oubli un peu dédaigneux. M. de Broglie a voulu montrer que dans cet oubli il y avait quelque injustice. Sans « aucune prétention à aucun genre d'érudition » et renonçant à entreprendre une histoire militaire détaillée, il s'est proposé avant tout de faire une « étude morale » de son personnage. Cependant il n'a rien négligé pour la rendre exacte et n'a « rien avancé sans fondement », utilisant, outre les mémoires et correspondances du temps, la correspondance en partie inédite du maréchal. Nous devons constater qu'il a très heureusement rempli le programme modeste qu'il s'était tracé, exposant avec la plus grande clarté les événements auxquels son héros fut mêlé et le rôle qu'il y joua. Il n'a pas eu de peine à établir que les critiques adressées à Catinat par plusieurs de ses compagnons d'armes, comme Tessé, Villeroi

1. Relevons quelques vétilles : p. 3, n. 2, le mariage de Marguerite, sœur de François Ier, avec Henri d'Albret est de 1527 (et non 1526); p. 16, n. 5, lire : Vianey, et non Vianez.

ou Villars, eurent moins souvent pour cause le bien du service que des questions d'ambition ou de rivalité. Disons pourtant que cette démonstration aurait eu plus d'autorité si l'auteur ne s'était pas interdit par avance toute discussion technique.

En outre des opérations militaires qu'il dirigea, le vainqueur de La Staffarde et de La Marsaille fut parfois chargé de missions assez délicates, comme l'enlèvement de Mattioli ou le pillage et l'incendie de la vallée des Vaudois. Avec un sentiment très exact des hommes et des choses du XVIIe siècle, M. de B. a fort bien expliqué comment Catinat crut devoir les accepter. Mais l'obligation de les remplir ne justifie pas par le fait même les ordres donnés, et il est peut-être excessif de nous montrer chez Louvois, à côté de la « netteté des vues d'ensemble » et de la « précision dans les moindres détails », et comme une sorte de complément indispensable, « cette singulière absence de ménagements qui est encore une marque commune aux grands hommes ». Les procédés sommaires de Louvois ont souvent leur explication dans les idées et les mœurs du temps; il est difficile de leur trouver toujours une excuse, et plus d'un événement malheureux du grand règne n'eut d'autre cause que ces singulières brutalités du grand ministre. — J. L.

Matthäus VASSILEFF. **Rüssisch-französische Politik (1689-1717)**. Gotha, Perthes, 1902. In-8, VIII-108 p. (*Geschichtliche Studien* du Dr Armin Tille, t. Ier, 3e livraison).

Le Prof. Buchholz, de Leipzig, a entrepris de faire mettre en œuvre les documents d'archives aujourd'hui publiés sur l'histoire des relations franco-russes aux XVIIe et XVIIIe siècles, et c'est sous sa direction qu'a été composée la monographie de M. V.; mais celle-ci ne comprend même pas tout le règne de Pierre-le-Grand et s'arrête au premier traité signé entre la Russie et la France, le traité d'Amsterdam de 1717. Outre les publications de la Société impériale d'histoire de Russie, utilisées déjà par Rambaud dans sa préface des *Instructions aux ambassadeurs en Russie*, M. V. a mis à profit les *Lettres et documents relatifs à Pierre le Grand* (Saint-Pétersbourg, 1887 et 1889) et les *Documents pour servir à l'histoire de Franz Rakoczy* (Vienne, Fiedler, 1855), dont Rambaud ne s'est pas servi. Sa monographie, faite avec soin, ne comporte pas de recherches personnelles, mais a le mérite de replacer toujours les relations franco-russes dans le cadre des événements européens qui permettent seuls de les comprendre; elle précise, en particulier, le rôle de la politique anglaise, qui apparaît à peine dans Rambaud.

Malheureusement, jusqu'en 1717, les intérêts du roi de France et ceux

du Tsar restent perpétuellement opposés ; les tentatives de rapprochement entre les deux pays sont tout accidentelles et n'ont guère chance d'aboutir. L'intérêt de l'étude est donc forcément restreint. Une seule question de quelque importance y est discutée. Le régent a-t-il, comme l'a soutenu M. Vandal, sacrifié les intérêts de la France en repoussant l'alliance russe en 1717 ? M. V. objecte très justement, à notre avis, que M. Vandal méconnaît la réelle et durable opposition d'intérêts entre l'Angleterre et la Russie ; il ne peut admettre que l'alliance anglaise, qui venait d'être conclue à grand'peine, n'eût « rien d'incompatible en principe avec celle que nous proposait Pierre le Grand [1]. » L'alliance russe comportait le relâchement et l'abandon de l'alliance anglaise, la substitution d'une politique d'aventures à la politique de paix inaugurée par le régent. Dès lors, il suffit de se demander si la France avait à ce moment les ressources indispensables pour risquer une nouvelle guerre européenne.

Quelques légères incorrections dans certains noms propres et dans les citations françaises ont peu d'importance [2]. — G. Pagès.

Histoire des Gardes-françaises, par le capitaine Noël Lacolle. Paris, H. Charles-Lavauzelle, [1902]. In-8, 508 p.

Aucun travail n'est plus ingrat qu'un historique de corps de troupe. Cette remarque est tout particulièrement vraie quand il s'agit des gardes-françaises, qui, depuis leur création, en 1563, jusqu'à leur suppression, en 1789, ont pris part à presque toutes les campagnes de l'armée française. Il faut savoir gré à M. le Capne Lacolle de ne pas s'être laissé arrêter par ces difficultés, de s'être livré à des dépouillements minutieux, d'avoir consulté la majeure partie des documents intéressant son sujet et d'avoir traité ou abordé à peu près toutes les questions qui s'y rattachent.

Cet ouvrage comprend trois parties de longueur très inégale : 1° histoire des gardes-françaises (étude de la part qu'elles ont prise aux guerres de 1564 à 1789) ; 2° histoire intérieure (création, effectifs, organisation, solde, etc.) ; 3° pièces et biographies. On peut trouver une distinction trop absolue entre les deux premières parties et observer qu'il est un peu tard d'exposer la création des gardes-françaises, leur organisation et leurs effectifs, après avoir raconté toute leur histoire militaire. L'auteur n'échappe

---

1. A. Vandal, *Louis XV et Elisabeth*, p. 26.

2. Signalons seulement les suivantes : Bessenwald *pour* Besenval, p. 38 ; Le Torcy *pour* Torcy, p. 39 ; Desaleurs *pour* Des Alleurs, p. 44 ; le maréchal d'Huxelles, président du conseil des Affaires étrangères, est improprement qualifié de : ministre des Affaires étrangères.

à cet écueil que grâce à des répétitions et à des renvois assez nombreux. Il faut surtout regretter que, sans doute dans la crainte d'être trop long, il n'ait pas apporté dans plusieurs parties de son travail la précision et les développements nécessaires. De là certaines lacunes tenant moins au manque d'information qu'à la conception du sujet. C'est ainsi qu'il eût été très utile de placer en tête ou à la fin du volume une étude critique des sources. Parmi les plus importantes figurent diverses annales ou histoires manuscrites du corps. L'auteur s'en étant fréquemment servi, il était important de déterminer comment elles ont été rédigées, par qui, vers quelle date, et quelle confiance elles méritent. — Il eût été non moins intéressant de donner une liste aussi complète que possible des annuaires spéciaux ou « états des gardes-françaises », manuscrits ou imprimés, qui se suivent pour ainsi dire sans interruption pendant tout le XVIIIe siècle ; les mentions que l'auteur en donne en certains endroits sont très incomplètes. — Par suite de cette abondance particulière de documents et de la conservation des contrôles du corps, il est possible de connaître les noms de presque tous les officiers qui ont appartenu aux gardes-françaises. Une pareille bonne fortune est si rare qu'il est à regretter que M. L. n'ait pas cru devoir dresser un état de ce genre, véritable « généalogie » du corps, qui eût rendu d'autant plus de services que beaucoup de ces officiers ont ensuite joué un rôle important dans notre histoire militaire. La « liste alphabétique des militaires des gardes-françaises cités au cours de l'ouvrage », qui occupe les pages 487 à 496, ne peut en donner qu'une idée très imparfaite. La plupart sont d'ailleurs classés, non d'après leur nom patronymique, mais d'après leur titre, et de plus ne sont pas identifiés ; c'est ainsi qu'aux noms : Gramont, Fourilles, Maleissye, on trouve une vingtaine de renvois se rapportant en réalité à plusieurs personnages différents. — A la page 206, à l'occasion des fréquentes inspections passées par Louis XIV des troupes de sa maison pendant les premières années de son règne, l'auteur déclare n'avoir « pas cru utile de mentionner la présence des gardes aux divers camps de plaisir ou de plaisance formés par le roi ». Ce dédain est peut-être excessif, car non seulement les détails de ces revues sont amusants, non seulement ils rentrent dans les fonctions essentielles de la maison du roi, mais ils fournissent parfois matière à enseignement. C'est en faisant manœuvrer les troupes de sa maison dans la plaine de Houilles ou au camp de Saint-Sébastien que Louis XIV développa en lui cet amour de la guerre qui ne fut peut être pas sans influence sur l'histoire du règne.

La partie consacrée aux pièces justificatives ne comprend qu'une vingtaine de pages, relatives à des détails secondaires de discipline ou de

préséance. Il eût été facile d'y mettre des documents plus nombreux et plus importants. Pourquoi n'y pas faire figurer, par exemple, cette lettre de Louis XIV à M. de Pradel, sur les postes à confier aux troupes de sa maison, qui résume assez exactemeut l'histoire des gardes françaises pendant plus de deux siècles : « Je croirais leur faire tort si je ne vous disais que j'entends qu'ils soient employés par préférence en tout ce qu'il y aura de difficile, d'extraordinaire, de périlleux et de fatigant. » Les « camps de plaisance » avaient parfois leur lendemain. — J. L.

G. Lacour-Gayet. **La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV.** Paris, Champion 1902. In-8, 571 p.

M. Lacour-Gayet, chargé d'enseigner l'histoire maritime à l'École supérieure de marine, a pris comme sujet de cours en 1900 : la marine de la France au XVIIIe siècle. Il a ensuite revu ses conférences, les a enrichies du résultat de recherches nouvelles et nous les présente aujourd'hui sous la forme d'un volume de six cents pages.

On y retrouve les qualités de conscience et de clarté qui distinguaient les précédents ouvrages de M. L.-G. En outre, le sujet même offre ici un intérêt particulier : étudier l'histoire de la marine française sous Louis XV, c'est remonter à la cause première des grands revers de la France au XVIIIe siècle, c'est expliquer la ruine de son premier empire colonial ; c'est montrer en même temps comment a pu naître et grandir la puissance britannique.

Pour M. L.-G., les auteurs responsables du traité de 1763 sont, en dernière analyse, les hommes d'État, qui, comme Dubois et Fleury, ont pratiqué « l'entente cordiale » avec l'Angleterre, avec ses conséquences : démantèlement des ports, abandon des constructions maritimes, réduction du budget de la marine à 9 millions, sur lesquels 2 millions 400.000 livres seuls sont affectés à l'entretien et à l'accroissement de la flotte. Quelques ministres réformateurs, Rouillé, Machault, Choiseul, tentèrent, avant ou après la guerre de Sept ans, de reconstituer les forces maritimes de la France. Mais leurs efforts échouèrent devant l'indifférence sceptique de Louis XV qui, peu soucieux d'acquérir de la gloire à la tête de ses armées, faisait encore moins de cas des succès maritimes : Louis XIV n'avait-il pas déclaré, dans ses *Mémoires*, que le bien de l'État interdit à un souverain de s'exposer aux « bizarres caprices de la mer » ? D'ailleurs le public partageait l'indifférence du Roi », et le mot de Voltaire sur les « arpents de neige du Canada » n'est pas une boutade isolée.

M. L.-G. juge sévèrement la politique de Dubois et de Fleury. Il est

hors de doute que les résultats de cette politique ont été désastreux. Peut-être, cependant, convenait-il de faire remarquer que le « recueillement » de la France, après le traité d'Utrecht, lui était imposée par l'état d'épuisement où l'avait mise la guerre de Succession d'Espagne. — M. L.-G. a eu raison d'éclairer l'histoire de la marine par celle de la politique extérieure, qui seule l'explique. L'étude faite, d'après cette méthode, de la période qui s'étend de 1715 à la mort de Fleury, est une des parties les plus intéressantes de son livre. Mais a-t-il craint, au delà de cette date, d'être entraîné à des développements trop considérables? Toujours est-il qu'il glisse rapidement sur les causes politiques générales qui ont amené la longue lutte du milieu du siècle entre la France et l'Angleterre, et qu'il s'attache surtout, et presque exclusivement, aux faits de l'histoire maritime pure. Cependant les nécessités de la guerre continentale, résultat elle-même de préjugés séculaires, peuvent seules expliquer l'incohérence du rôle de la France en Amérique et en Asie, ainsi que le mot fameux de Berryer disant « qu'il ne s'occupait pas des écuries quand la maison brûlait ». Si les armées françaises avaient pu conquérir les Pays-Bas, aurait-on aussi vivement reproché à ce ministre de Louis XV sa « criminelle imprévoyance »?

M. L.-G. a puisé à de nombreuses sources les éléments du tableau d'ensemble qu'il présente. Il a utilisé les travaux imprimés, par exemple les études de M. Chabaud-Arnauld dans la *Revue maritime et coloniale*; il a surtout dépouillé avec conscience les Archives de la Marine, grâce à quoi il a pu débrouiller l'histoire compliquée de cette série de croisières et d'expéditions qu'on connaissait jusqu'ici fort mal. Chemin faisant il analyse divers mémoires adressés au ministre de la Marine, d'où il ressort que quelques contemporains, le comte de Toulouse, Valincour, le comte de Broglie, ont envisagé et préconisé la lutte sur mer contre l'Angleterre. Il expose également les divers projets de descente en Angleterre qui ont hanté tant de cerveaux au XVIIIe siècle. — Tout ceci est fort bien. Mais pourquoi M. L.-G. a-t-il négligé d'entourer son livre d'un appareil plus scientifique? Il ne donne guère de références que lorsqu'il s'agit des Archives de la Marine. Sans doute est-ce l'effet de cette circonstance que l'ouvrage s'adressait d'abord, sous la forme oratoire, à un public de spécialistes. Tout en reconnaissant les mérites et l'utilité du travail de M. L.-G. — et précisément à cause même de sa valeur, — les érudits regretteront que l'auteur n'ait pas cru devoir fournir l'indication exacte et détaillée de ses sources. — G. Gazier.

Jean JAURÈS. **Histoire socialiste (1789-1900)**. T. Ier, *La Constituante* ; t. II, *La Législative*. Paris, Rouff, 1901-1902. 2 vol. in-8, 1-756, 757-1316 p.

M. Jaurès a entrepris de faire, avec un petit nombre de collaborateurs, une histoire socialiste de la France contemporaine. Nous en avons déjà deux gros volumes, écrits par lui, sur la Révolution française de 1789 à 1792. Le but de cette publication est de faire connaître, surtout aux classes laborieuses, aux ouvriers, aux paysans, la France actuelle, de leur en montrer les origines, de leur en dérouler l'évolution dans des synthèses aussi fidèles que possible à la réalité complexe et mouvante des faits politiques, économiques et sociaux. L'histoire ne sera plus seulement l'histoire politique ; ce sera l'histoire totale, et les questions économiques seront l'objet d'un soin tout spécial. On pourrait croire que c'est pour cette raison que le directeur de cette publication, M. J., a choisi le titre d'*Histoire socialiste* ; mais c'est surtout parce que ce sont des socialistes qui la dirigent et la rédigent. On pourra critiquer le titre ; pour notre part, nous préférerions : histoire, tout court. Mais nous n'entamerons pas ici une discussion, bien vaine d'ailleurs. M. J. a répondu d'avance (dans les notes de la fin du tome Ier), sans d'ailleurs nous avoir tout à fait convaincu, quand il a écrit : « On nous a dit que l'histoire était l'histoire, Et si l'on entend par là qu'elle doit donner avant tout une idée exacte des hommes et des choses, qu'elle doit être objective, on a pleinement raison. Mais c'est bien du point de vue de sa conception générale de la société et de la vie que l'historien observe les événements. Pourquoi donc des socialistes, étudiant l'évolution politique et sociale depuis 1789, n'auraient-ils point averti, par le titre même de leur œuvre, que tout ce mouvement historique s'éclairait pour eux par le terme où il leur paraît qu'il doit aboutir ? »

M. J. a fait de l'histoire, et de l'histoire impartiale, bien que parfois il soit trop porté à juger les faits de la Révolution du point de vue socialiste. « Ah ! quel dommage, écrit-il (tome Ier, p. 294), qu'il n'y ait pas eu à l'Assemblée constituante un orateur communiste... Oui, aurait-il dit à l'abbé de Montesquiou... » Heureusement, ce discours du communiste ne dure pas trop, et, heureusement aussi, les réflexions de ce genre, sans être rares, ne sont pas trop multipliées. M. J. a essayé de faire une synthèse de l'histoire politique et économique de la Révolution ; il a voulu montrer les actions et les réactions réciproques des principaux faits historiques, retracer la vie totale de cette époque si agitée. Et son récit est clair, animé, souvent brillant. Il y a des parties merveilleuses, d'une belle poésie, d'une éloquence entraînante.

La documentation est assez riche. Il a consulté presque tous les livres qui ont été écrits dans ces dernières années sur les débuts de la Révolution, et il les cite, le plus souvent, dans son texte ou dans ses notes, sans donner toujours les titres. Sa documentation est parfois originale ; il a eu recours à certaines sources importantes, aux journaux de l'époque et particulièrement à l'*Ami du peuple* de Marat, où il a fait des découvertes; puis à la collection des *Archives Parlementaires* de Mavidal et Laurent, qui lui donnaient les rapports et les discours des Assemblées ; à un certain nombre de recueils de cahiers de paroisses de 1789 ; enfin il a fait des recherches à la Bibliothèque Carnavalet, où il a trouvé des estampes fort intéressantes et originales dont il a reproduit un grand nombre ; et il a consulté aussi, dit-il, « quelques cartons aux Archives nationales », sans que nous puissions savoir exactement lesquels, pour le premier volume surtout, où nous n'avons trouvé nulle part la trace d'une documentation fondée sur pièces d'archives. Quant aux *Archives Parlementaires*, si M. J. a eu raison d'y prendre les discours et les rapports des députés de la Constituante et de la Législative, qui ne sont que des reproductions des discours imprimés par ordre des Assemblées et joints aux *Procès-verbaux*, il n'a pas pris garde que cette publication ne saurait être utilisée comme une vraie source en ce qui concerne le récit des séances des Assemblées. Les *Archives Parlementaires* reproduisent la réimpression de l'ancien *Moniteur*, non les *Procès-verbaux* officiels de la Constituante et de la Législative, et l'on sait que le *Moniteur* n'a aucune valeur officielle et que, surtout pour les débuts de la Révolution (jusqu'au 24 novembre 1789), il ne donne pas fidèlement ni complètement le procès-verbal officiel de l'Assemblée. Celui-ci, pour juillet 1789, pour la nuit du 4 août, pour les arrêtés du 4 au 11 août, pour toute cette époque capitale, est singulièrement plus vivant, plus détaillé, sans compter qu'il est officiel. En général, M. J. ne recourt pas aux procès-verbaux officiels des Assemblées ; il ne semble pas non plus qu'il ait consulté le *Récit des séances des députés des communes depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin*.

M. J. a fait beaucoup de lectures et de recherches ; il compare les textes, il les confronte avec la réalité ancienne ou contemporaine ; il excelle à mettre en lumière les faits économiques et à leur donner leur valeur. Mais sa critique peut être prise en défaut. En général, il accepte tous les documents qui se présentent avec un certain caractère d'authenticité, sans en faire la critique. Il puise à pleines mains dans Arthur Young, dans Arnould (*La balance du commerce... à la fin du règne de Louis XIV et au moment de la Révolution*) ; il prend leurs chiffres, qui ne sont que trop souvent sujets à caution (t. Ier, p. 19, 48). Comment accep-

ter, pour 1715, les chiffres d'Arnould ? Cet auteur ne cite aucune source. Peut-on se fier à Bailly, lorsqu'il évalue à 38 millions pour tout le royaume les droits de lods et ventes ? Peut-on prendre au pied de la lettre tous les chiffres d'Arthur Young, qui a beaucoup voyagé en France, sans doute, mais qui n'a pas vu toutes nos provinces, et dont les moyennes sont établies on ne sait trop comment ? Tous ces documents sont, je crois, vrais dans l'ensemble ; ils ne le sont plus, pris dans le détail. L'histoire économique de la France ancienne ne pourra pas aller au delà de certaines précisions ; les statistiques générales manquent ; les statistiques particulières ne sont pas toujours suffisantes. — M. J. fait usage des *Archives Parlementaires* dans des cas où ce recueil ne peut être utilisé qu'avec précaution. Ainsi, c'est d'après les *Archives Parlementaires* qu'il donne le discours de Maillard à l'Assemblée, le 5 octobre 1789, et toute la physionomie de la scène. Ne valait-il pas mieux consulter ici le *Procès-verbal* de l'Assemblée ? — Enfin il a parfois la tendance de recourir à des livres dont il ne connaît pas exactement les sources, en reproduisant textuellement des passages de ces livres fondés sur des documents d'une époque trop antérieure à 1789 pour servir à un tableau de la Révolution. C'est ainsi que, parlant de Nantes (t. Ier, p. 60), il cite l'*Histoire* de cette ville par le Dr Guépin, dont il reproduit une page, sans dire ou sans se douter que le fragment qu'il donne est la copie littérale des mémoires de l'intendant de Bretagne, en 1698, près d'un siècle avant la Révolution.

En s'en tenant d'une manière étroite au plan de M. J., il y a des lacunes de documentation qui frappent. Son tableau de Lyon (t. Ier, p. 78) est tracé souvent d'après la thèse de Wahl. Il aurait trouvé des renseignements plus complets dans d'autres ouvrages. Il y a, en effet, toute une littérature sur Lyon et l'histoire économique de cette ville au XVIIIe siècle ; les livres de J. Godart, Ernest Pariset se présentent tout naturellement à l'esprit. Sur les mines et la métallurgie, auxquelles M. J. semble avec raison attacher une certaine importance, des ouvrages capitaux, comme celui de Grar sur le Nord, comme celui de Bardon sur Alais, comme la *Statistique du département du Nord*, de Dieudonné, etc., n'ont pas été consultés, et il y a même des assertions tout à fait inexactes dans cette partie. Sa géographie industrielle en 1789 est superficielle (t. Ier, p. 67) ; il place Anzin dans l'Artois, au lieu du Hainaut ; il oublie l'industrie de la toilerie, si active en Normandie, en Bretagne, en Beaujolais, il néglige beaucoup trop la région la plus industrialisée de France en 1789, la Flandre wallonne et le Hainaut, et exagère vraiment trop lorsqu'il fait du Dauphiné (t. Ier, p. 97), la contrée la plus industrielle du royaume. Je suis étonné que, consultant des livres d'histoire économique sur le

XVIIIe et même sur le XVIIe siècle, il n'ait pas connu le livre de Masson sur le commerce du Levant, ce qui le conduit à des erreurs (t. Ier, p. 55) que le *Dictionnaire* de Savary, qu'il connaît bien, lui eût d'ailleurs évitées. Il cite les travaux de Loutchisky sur le Laonnois et la Tarasconnois; mais Loutchisky en a fait aussi sur la Côte-d'Or, et surtout il a étudié, dans son dernier volume, les paysans et l'agriculture en France et particulièrement en Limousin avant 1789; c'esr même là l'ouvrage le plus important de ce savant. Peut-être M. J. aurait-il pu s'en servir pour son premier volume; en tout cas, l'auteur lui eût fourni volontiers, je crois, beaucoup de renseignements précieux. Il ne semble pas que M. J. connaisse le livre de Darmstädter sur la mainmorte en Lorraine et en Savoie au XVIIIe siècle. Mais, malgré toutes ces lacunes de documentation, l'histoire économique de M. J. est fort intéressante, très instructive, neuve sur beaucoup de points (subsistances en 1792, salaires, etc.) et renferme des morceaux brillants. Son tableau de l'activité de Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux, etc., en 1789, est tout à fait vivant et forme une synthèse vraiment nouvelle. D'ailleurs, s'il reste de grosses lacunes, c'est surtout parce que l'histoire économique du XVIIIe siècle n'a pas encore été assez étudiée par les historiens. Et M. J. a dû avoir de la peine à tracer son esquisse.

Si nous trouvons quelques lacunes dans la documentation, nous rencontrons — ce qui est plus grave — dans la composition de l'ouvrage de M. J. des omissions qui nous surprennent. L'histoire économique, cela est visible, a surtout attiré l'attention de l'auteur. L'histoire politique est parfois sacrifiée (rien sur l'administration et la centralisation de l'ancien régime, par exemple); l'histoire religieuse est restreinte à la portion congrue (presque rien sur le clergé et les rapports de l'Église et de l'État en 1789; la constitution civile du clergé est traitée assez superficiellement); enfin, et surtout, l'histoire proprement sociale est presque complètement négligée. La philosophie du XVIIIe siècle est à peu près passée sous silence; M. J. s'en aperçoit à la fin de son tome Ier, et alors, dans une magnifique péroraison, il évoque, en quelque sorte, les mânes des Montesquieu, des Voltaire, des Rousseau, des Buffon, mais il n'étudie pas les idées générales des philosophes qui ont exercé sur toute la Révolution une influence si profonde. Rien non plus sur les inégalités sociales de l'ancien régime, sur les protestants, sur les juifs; l'édit de 1787 sur les protestants n'est même pas mentionné; les lois bienfaisantes de la Constituante à l'égard des juifs et des protestants ne sont même pas signalées. Rien sur les lois criminelles de l'ancien régime et le Code pénal de 1791; c'est pourtant une des œuvres capitales de la Constituante. Rien sur l'organisation judiciaire de 1790. Et cependant, ce qui a survécu à la Révolution,

c'est surtout l'égalité et la liberté civiles ; sur ces grandes questions, M. J. garde le silence. M. J. avait promis, dans son introduction, « de ne rien retrancher de ce qui fait la vie humaine ». Je regrette qu'il ait, dans sa synthèse, omis un certain nombre de questions qui se rattachent intimement à ces notions essentielles d'égalité et de liberté civiles, que la France contemporaine a fait triompher dans une grande partie de l'Europe et qui sont bien une partie intégrante de notre conception de la dignité humaine.

Dans son éloquente introduction, M. J. définit le caractère de son œuvre. Il veut peindre la vie totale ; il veut traduire l'évolution économique de la société, mais à travers le mécanisme des formes économiques, « il lui plaira de faire sentir cette haute dignité de l'esprit libre, affranchi de l'humanité elle-même par l'éternel univers ». Il s'attachera donc, non seulement au matérialisme économique de Marx, mais encore à l'interprétation mystique de l'histoire de Michelet. Il ne dédaignera pas de montrer, à la manière de Plutarque, les nobles individualités aspirant à l'héroïsme, « défiant la souffrance, la tyrannie et la mort ». Et il conclut : « Au risque de surprendre un moment nos lecteurs par le disparate de ces grands noms, c'est sous la triple inspiration de Marx, de Michelet et de Plutarque que nous voudrions écrire cette modeste histoire, où chacun des militants qui y collaborent mettra sa nuance de pensée, où tous mettront la même doctrine essentielle et la même foi. » J'avouerai ma surprise ; Marx, Plutarque, Michelet, voilà beaucoup de modèles à la fois, trois influences bien différentes.

Mais ne retenons que ceci : M. J. n'est pas un matérialiste (t. Ier, p. 755), il veut faire à la vie spirituelle sa part ; l'économie sociale elle-même est spirituelle par bien des côtés ; tout ne s'explique pas par des combinaisons mécaniques. La dignité de l'esprit, indépendant et libre, plane toujours au-dessus de tout. Cette conception de la vie, à la fois matérielle et spirituelle, le souci de juger les événements et les hommes d'après une doctrine philosophique, ont conduit M. J. à composer une histoire à la fois subjective et objective, un peu comme celle d'Edgar Quinet et de Michelet, mais plus objective et plus compréhensive que la leur. Comme ces écrivains, M. J. juge, commente, se livre à des réflexions personnelles. Ce n'est pas l'histoire objective et scientifique à la manière de Fustel de Coulanges. Devant le spectacle de la Révolution, en présence de ces questions vitales qui tendent à se résoudre alors et dont beaucoup n'ont pas encore reçu leur solution, M. J. ne saurait rester indifférent et garder l'impassibilité sereine que recommande Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*. Son émotion s'épanche en périodes lyriques ; il s'indigne, il

décoche un trait ironique, il admire tel homme, tel événement, surtout l'action plus large des groupes politiques et sociaux. Telle est la conception et la manière générale de M. J.

Quant à la composition de M. J., dans ces deux volumes, elle est très touffue. Fort peu de divisions : dix seulement pour les 756 pages du premier volume, et, dans chacun de ces chapitres, dont quelques-uns ont plus de cent pages, aucune subdivision, aucun sommaire qui puisse nous guider. Sans doute nous sommes entraînés par l'extraordinaire intérêt des événements, par la vie intense que M. J. leur communique ; mais parfois cependant nous aimerions savoir où nous allons, et, quand nous avons lu, retrouver facilement ce qui nous a frappés. La composition massive de ces volumes nous semble donc nuire un peu à la clarté de l'ensemble.

Ensuite, il est tel développement que nous nous attendions à trouver dans un chapitre, et qui, s'il n'est pas omis, est placé dans un autre, où, par sa longueur, il rompt un peu le récit et en diminue l'intérêt. Telle l'histoire des paysans et de l'agriculture avant la Révolution ; ce n'est pas dans le tableau de l'ancien régime, où il était tout naturellement à sa place, que M. J. l'a mis, c'est dans son histoire des débuts de la Constituante, où il occupe une trentaine de pages et fait languir la narration des événements.

Il cite des documents *in extenso*, tout bruts, sans les fondre dans son récit, sans doute pour donner davantage l'impression de la réalité vivante, celle que l'on ressent dans une salle de bibliothèque ou d'archives, à la lecture directe des textes. Mais vraiment nous nous sommes demandé plusieurs fois si nous n'étions pas plutôt devant un recueil de documents que devant une histoire. Tout le cahier du tiers de Paris y passe ; des discours entiers, surtout des pages empruntées à des livres relatifs à des questions particulières. De la page 501 à la page 515, tome Ier, ce ne sont que des noms et des chiffres, éloquents, si l'on veut, comme tous les chiffres, mais enfin trop monotones et rompant trop longtemps le récit. C'est par cinq, dix pages et plus, on le voit, que sont jetées les citations, les énumérations. Tout cela n'est pas assez fondu dans l'ensemble. M. J. est trop fin pour ne l'avoir pas senti. Et, avec sa merveilleuse clairvoyance, il reconnaît bien qu'il est long ; mais il ne s'en excuse pas, au contraire. P. 515, après les dix pages d'énumération sur Pierre, Paul et Jacques qui, dans le Gard, ont acheté pour tant et tant de livres des biens nationaux, il écrit : « J'arrête à regret cette énumération ; car elle seule peut donner l'idée exacte de ce grand mouvement social. » De même pour le Louhannais, il fait une énumération de six pages de noms et de chiffres. Et, si l'on insiste tant sur le Gard, c'est qu'il y a un livre sur ce départe-

ment, celui de Rouvière, et, si l'on détaille avec tant de soin l'opération des ventes dans le Louhannais, c'est qu'il existe aussi sur ce pays un livre de M. Guillemaut ; mais il est d'autres livres ou articles sur d'autres pays dont on nous parle moins; peu de chose, par exemple, sur le Laonnais, le Tarasconnais, la Côte-d'Or, étudiés par M. Loutchisky qui n'arrive pas pour ces régions aux conclusions de Rouvière pour le Gard. Il y a donc là abus des citations et disproportion entre les citations, Loutchisky, qui a étudié plusieurs régions, étant résumé en dix lignes, et Rouvière, qui a étudié le Gard seul, occupant plus de quinze pages.

M, J. a encore divers procédés qui lui sont chers, Quand il traite une question, il cite, on l'a vu, ses documents *in extenso* ou par larges extraits, il cite même des pages entières de livres d'histoire tout récents ou très anciens. Il reproduira des opinions de Thiers, du Dr Robinet, d'André Lichtenberger, d'Avenel, de Taine, pour les approuver, ou, plus souvent, pour les critiquer. En face d'une question, il ne se demande pas seulement : « Que doit-on en dire ? » et même : « Que doit-on en penser personnellement ? » Il se dit encore : « Qu'est-ce qu'en ont pensé les historiens qui l'ont étudiée tout récemment ou anciennement ? Voyons l'opinion de Thiers, de Taine, de Michelet. » Et alors ce sont des dissertations critiques contre la théorie de l'esprit classique de « Monsieur Taine », à plusieurs reprises (très ingénieuse réplique d'ailleurs), contre la théorie de d'Avenel sur les biens nationaux, contre telle ou telle opinion de M. Lichtenberger. Thiers et Louis Blanc ont ignoré la loi Chapelier contre les coalitions ouvrières ; M. J. a soin de le faire remarquer (p. 616). Bref, toujours le système qui consiste — après avoir traité ou avant de traiter directement les questions — à les étudier indirectement et en quelque sorte du dehors au moyen des livres qui y ont touché ; le souci constant de signaler ceux qui ont vu juste, ceux qui ont vu faux ou ont complètement ignoré. Et toutes ces réflexions occupent des pages entières (dans le tome Ier surtout) ; un historien de l'école objective se contenterait d'une simple note. Le physicien se préoccupe-t-il donc de toutes les erreurs et de toutes les ignorances qu'il a pu constater ? Non, il va droit à son expérience, à son calcul. Ira-t-il signaler des erreurs anciennes ? La science marche vite. Il prouve, il démontre ce qu'il a trouvé ; cela suffit. L'historien fera-t-il autrement, et s'encombrera-t-il de tout le fatras des erreurs accumulées sur une question ? Écrira-t-il l'histoire en polémiquant, tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là ?

Le procédé de M. J. est celui d'un orateur. L'orateur, à la tribune de la Chambre, a besoin de l'argument *ad hominem* ; il doit, pour faire prévaloir son opinion, citer de longs documents *in extenso*, ruiner les opinions

contraires, détruire autant et plus peut-être que construire. Il supposera des sentiments et des idées chez ses adversaires ou ses amis. Il fera des conjectures psychologiques. Voyez comme M. J. parle de Mirabeau (t. Ier, p. 235) : « Ah ! comme dès cette première séance (5 mai 1789) Mirabeau devait frémir d'impatience et d'orgueil devant la médiocrité des gouvernants ! Il se jura sans doute, dès ce jour-là, de les poursuivre sans trêve... » L'orateur parle pour exercer une action efficace. L'historien, chez M. J., est comme l'orateur ; il faut que l'histoire socialiste serve à l'édification des lecteurs. Et alors, l'abbé Maury évoque chez lui Morès, l'abbé Garnier. « Toute cette savante rouerie cléricale, dit M. J., à propos des discussions sur les biens ecclésiastiques (t. Ier, p. 447), est dans le discours de l'abbé Maury ; aussi je tiens à en citer de très larges et décisifs fragments, car *il faut que le peuple voie bien* que si, en 1789 et 1790, il s'était laissé duper par la manœuvre antisémite de l'Église, l'ancien régime clérical subsisterait encore dans son entier. Écoutez donc le démagogue de l'Église... On croirait entendre Morès et l'abbé Garnier. » A tout moment M. J. discute, et avec les historiens qui ont écrit avant lui, et avec les acteurs du grand drame révolutionnaire. Il prend à partie l'abbé Maury, Talleyrand, et il veut rechercher le fort et le faible de leurs arguments. Il regrette quelquefois de ne pouvoir s'abandonner à ce dessein. « Il serait trop long, dit-il (t. Ier, p. 440) d'examiner la valeur historique et juridique des arguments de Talleyrand », ce qui ne l'empêche pas de l'examiner un peu. Faut-il faire, dans l'histoire de la Révolution, un examen critique des opinions contraires ? Les historiens d'autrefois le faisaient discrètement. Ceux de l'école objective ne voudraient pas, je crois, qu'on le fît. M. J. se livre à une discussion en règle. Et cette discussion, quoique tirée de faits et d'idées de l'époque, sera exposée à être subjective.

Par exemple, sur le discours de Talleyrand, relatif aux biens ecclésiastiques, je ne suis pas tout à fait de son avis. Les arguments historiques de Talleyrand ne sont pas si spécieux qu'il veut bien le dire ; ils s'appuient sur la théorie canonique elle-même, et M. J. affaiblit à dessein, pour sa démonstration, les précédents de la grande aliénation de 1789. « Entre les aliénations de détail faites jadis par le prince, dit-il (t. Ier, p. 440), et l'aliénation d'ensemble réclamée de la Constituante, il y a un abîme : toute la distance d'un acte d'administration à un acte d'expropriation. » Il nous semble que, en 1562, en 1766, la royauté a fait des actes d'administration qui ressemblent terriblement à des expropriations brutales ; la suppression de plusieurs grandes congrégations, tout d'un coup, en 1766, est-ce donc un acte si bénin ? On le voit, par ce procédé, M. J. s'expose à ne plus mettre dans son histoire l'objectivité nécessaire.

J'aurais, si je ne craignais d'être beaucoup trop long, une foule d'observations à présenter. Mais qu'importe le détail ? Aussi bien j'ai voulu seulement faire connaître la documentation, la méthode de critique et d'exposition, les procédés de travail de M. J., l'esprit dans lequel il a écrit son histoire de la Révolution. Malgré toutes les réserves que j'ai dû faire, je tiens à dire, en terminant, que c'est là une œuvre originale, riche en résultats nouveaux, et vraiment historique. Il y a des pages remarquables, de haute envolée ; on y trouvera beaucoup à admirer, et toujours on sera vivement intéressé par ce récit vivant, d'une passion contenue, dû à l'un des plus nobles esprits de notre temps. — Ph. Sagnac.

Edmond Seligman. **La justice en France pendant la Révolution, 1789-1792.** Paris, Plon, 1901. In-8, xi-600 p.

Quand on étudie la fin du xviiie siècle et la période révolutionnaire, on est frappé de la vivacité avec laquelle l'opinion publique, représentée par les philosophes les plus illustres comme par les brochures les moins connues, sollicite la réforme de la législation. Modifier les lois qui pèsent, sur les personnes et les biens, d'un poids terrible, voilà, de l'aveu de tous, la tâche urgente. Les détracteurs de la constitution anglaise envient au peuple anglais le jury et l'*habeas corpus*. Si Beccaria est si célèbre dès la publication de son livre, il le doit moins à l'originalité de ses idées qu'aux préoccupations générales. Il est superflu d'insister sur ces idées, bien qu'elles ne soient pas encore suffisamment répandues. Montrer comment s'est opérée cette réforme instamment réclamée par nos pères, comment les institutions du passé, caduques et vermoulues, ont été mises à bas, pour faire place à l'organisme judiciaire actuel, l'entreprise a de quoi tenter. La matière, d'ailleurs trop énorme pour qu'un seul homme pût l'embrasser, n'était plus intacte : une partie, l'histoire de la législation civile pendant la Révolution, avait déjà été traitée par M. Sagnac. M. S. s'est attaché à l'étude d'une autre partie : *la Justice en France pendant la Révolution*.

Le volume qui paraît n'est que le premier d'une série : il s'arrête en 1792. Si l'auteur n'a pas été aussi heureux que son devancier, c'est que, il le reconnaît lui-même modestement, il n'avait pas l'initiation préalable, ni la connaissance générale de la période, qui étaient toutes deux nécessaires à l'étude d'un pareil sujet. Le zèle, la conscience, la sincérité de M. S. sont hors de discussion, et nous nous plaisons à y rendre hommage. M. S. a lu beaucoup, il a travaillé aux Archives, au Ministère de la Justice ; il a compulsé certains papiers notariaux, il a eu connaissance de pièces intéressantes conservées dans les dépôts départementaux ; sa science

juridique lui a permis des rapprochements curieux entre les institutions anciennes et celles de notre temps. Son livre est donc utile, indispensable même aux historiens de la Révolution; mais il eût pu être d'une consultation plus profitable, plus facile aussi, d'une valeur documentaire et historique infiniment supérieure, si l'auteur avait su éviter certains défauts graves, que nous nous permettons de lui signaler.

Tout d'abord l'ouvrage manque de précision, et sans être vraiment erroné, il est parfois assez inexact. La critique porte surtout sur la première partie consacrée à l'Ancien Régime. Si le tableau de l'organisation judiciaire à Paris est à peu près suffisant (bien que l'auteur n'ait pas parlé avec assez de précision ni de détails du rôle des gens du roi et des juridictions féodales ou d'exception), en revanche celui de l'organisation judiciaire dans les provinces est singulièrement incomplet et vague. A lire M. S., on croirait que le titre seul des magistrats varie selon les ressorts; rien n'est moins exact : l'Ancien Régime est le chaos. Il eût fallu tâcher de définir les pouvoirs que comportent tous ces noms divers : lieutenant général civil, lieutenant criminel, lieutenant général de police, président au présidial, bailliage, prévôté, etc. etc., et établir, par quelques exemples caractéristiques, la variabilité des fonctions. Il eût fallu de plus montrer que les édits royaux n'ont été exécutés ni toujours, ni partout, que telle charge créée, ici, n'a point trouvé d'acquéreur, là, a été « réunie » à un autre office, là enfin, appartient à un titulaire distinct; que, par suite, la confusion des pouvoirs, l'obscurité des compétences, résultat d'une évolution lointaine et de la formation territoriale de la France, s'aggravent, au lieu de s'atténuer, au cours des temps, en raison de l'exécution variable et diverse des édits; que la justice n'est pas seulement lente et chère, qu'elle est fréquemment impuissante, paralysée par les conflits de juridiction, les appels, etc.

A cette peinture de la justice, il eût fallu joindre une peinture plus poussée des juges. On connaît les exactions dont se rendaient souvent coupables les membres de l'ancienne magistrature, et l'on aurait tort de stigmatiser les seuls membres du Parlement Maupeou avec la satire de Beaumarchais; mais quel était au juste l'état d'esprit et la moralité de la noblesse de robe, et surtout de la magistrature provinciale? Les attaques de Condorcet, de Diderot, contre l'ordre judiciaire sont-elles méritées? Pourquoi la haine véritable dont Dupaty fut poursuivi par ses collègues? A serrer toutes ces questions de plus près, l'auteur en eût soulevé à coup sûr une nouvelle, l'alliance très étroite entre les parlementaires et la noblesse. Au cours du XVIIe siècle, les lettres de Colbert nous l'apprennent, la royauté est fort mal renseignée sur les faits et gestes de ses

agents ; les scandales sont nombreux ; le gouvernement les ignore presque tous ; autour des abus s'organise la complicité des silences. Et pourquoi ? c'est que les juges sont en général indigènes, qu'ils sont apparentés à la noblesse de leur province, souvent aussi à des financiers, qu'ainsi ils sont soutenus, puissants, et qu'entre tous les membres de l'aristocratie locale, il s'établit une sorte de ligue défensive. Au XVIIIe siècle, nous savons qu'en plusieurs régions de la France, la noblesse provinciale se réduit presque exclusivement à la noblesse de robe ; les grandes familles ont disparu, sont parties à la Cour, ou bien se sont unies à la noblesse plus récente. Et malgré les railleries, les attaques dont le Parlement de Paris est l'objet au cours du XVIIIe siècle, l'alliance défensive dont nous parlions s'est maintenue à peu près intacte. Il faut avoir présents à l'esprit tous ces éléments si l'on veut juger sainement l'attitude de la Révolution française envers la justice de l'Ancien Régime et ses représentants. Ce n'est pas seulement l'organisation des tribunaux, la procédure, le code criminel, que combattent et critiquent les philosophes réformateurs ; ils s'en prennent aux juges eux-mêmes ; s'ils veulent établir un ordre de choses nouveau, ce n'est pas seulement à cause des dénis de justice qu'ils ont flétris, du martyre de Calas, et de La Barre ; c'est encore que les magistrats sont entre eux étroitement solidaires, qu'ils sont animés d'un *esprit de corps* néfaste, et que par là ils constituent un véritable danger pour l'unité et la liberté nationales. En veut-on une preuve ? Parmi les réformes que réclame Condorcet, interprète probablement de Dupaty, celles qu'il déclare les plus urgentes sont la constitution d'un tribunal spécial chargé de réprimer les exactions des juges, et l'élection par les justiciables des tribunaux ordinaires ? Et si, contrairement à ce qu'on croit souvent, beaucoup des esprits avancés ont applaudi à la tentative de Maupeou, c'est qu'ils voyaient là un premier effort de destruction d'un personnel aussi bien que d'un ordre judiciaires dont rien, selon eux, ne devait plus subsister.

On objectera qu'à vouloir traiter comme il convenait ces questions, M. S. eût dû leur consacrer la plus grande partie de son volume ? Peut-être ; mais ceci revient à dire qu'il n'existe pas encore d'étude suffisante sur l'histoire de la justice à la fin de l'Ancien Régime et que, tant que cette étude fera défaut, tout volume consacré à l'histoire de la justice pendant la Révolution laissera forcément à désirer.

Dans le reste du livre de M. S., on rencontre également des lacunes, des points insuffisamment éclaircis. Le procès du prince de Lambesc méritait d'attirer l'attention de l'auteur : accusé, détenu, le prince s'enfuit sans qu'on sache comment, et le silence se fit autour de son procès. Le dossier même a, paraît-il, disparu. Il y a là par conséquent un épi-

sode curieux et important, qu'il eût été fort intéressant d'éclaircir. D'une manière générale, d'ailleurs, le sujet de la Haute Cour et des crimes de lèse-nation n'est point épuisé, et nous souhaitons qu'il trouve bientôt preneur. Mais la lacune la plus grave est celle qui concerne la législation criminelle. Parler du changement de la procédure, de l'organisation judiciaire, et taire tout ce qui concerne l'établissement de nouvelles pénalités est une entreprise plus que délicate, et vraiment regrettable. La matière est superbe. M. S. a été obligé parfois d'y porter la main timidement; nous eussions souhaité qu'il eût eu le courage et pris le temps de l'aborder franchement et de lui consacrer la place et les développements qu'elle mérite.

A côté de ces reproches qui portent sur l'information ou la conception du livre, il nous faut relever un léger défaut de méthode. L'auteur éprouve sans cesse le besoin de comparer la justice ancienne, soit celle de l'Ancien Régime, soit celle de la Révolution, avec celle d'aujourd'hui. Le procédé est excellent au point de vue pédagogique; au point de vue critique, il est beaucoup plus contestable. Certains de ces rapprochements n'offrent guère d'intérêt que pour les assidus du Palais; ils n'ajoutent rien à la connaissance générale de l'histoire; ils ralentissent le récit. Bien plus, M. S. ne se contente pas de nous apprendre le destin de la salle de la Grand' Chambre (ce qui est utile) ou celui d'agents inconnus (et qui méritent de l'être), d'un huissier par exemple : il se laisse entraîner à d'assez longues dissertations sur la valeur des institutions qu'il rencontre sur sa route. C'est ainsi que nous lisons ici un long plaidoyer en faveur du jury, là une défense en règle de l'ordre des avocats. Il y a comme une confusion de personnes en M. S. Généralement c'est l'historien érudit que nous trouvons en face de nous; parfois il semble que nous ayons à faire à un habitué du Palais, tout entier aux souvenirs et aux habitudes de sa profession. Sans doute il semble fort dur à beaucoup d'auteurs de laisser la parole aux faits, et la peine qu'ils se sont donnée leur vaut, pensent-ils, le droit de parler en leur nom propre. Mais l'histoire critique exige de ses adeptes le sacrifice de toute intervention dans l'exposé des événements. La personnalité des auteurs apparaît toujours, quand elle est réelle; mais la modestie est le premier devoir de l'historien, il lui faut s'effacer.

Enfin, et pour terminer un compte rendu déjà trop long, il nous a semblé que le plan adopté par M. S. n'était pas très heureux. L'auteur a suivi exactement l'ordre des dates, et comme en ces trois années il s'est passé nombre de faits, que, pendant les discussions solennelles où se préparait, dans la Constituante, puis dans la Législative, l'établissement d'un nouveau régime, il a bien fallu rendre la justice, que les procès à

résoudre ont été de plus en plus nombreux et retentissants, le récit chronologique est un pur chaos, si l'on n'y introduit pas une division méthodique. Par exemple M. S. a été obligé de reprendre à deux fois la question du jury; l'exposé d'un procès insignifiant vient briser la continuité d'un débat législatif; quand on arrive à la conclusion du livre, il est presque impossible de retracer par la pensée son dessein général et d'en dégager une impression d'ensemble.

Ces critiques ne sauraient nous faire oublier ni le mérite, ni l'utilité de l'ouvrage. Et c'est parce que le premier volume de M. S. est intéressant et utile que nous souhaitons vivement au second d'être à l'abri des reproches que nous avons formulés. Que l'auteur pousse plus avant encore son souci d'être exactement et complètement documenté, qu'il épuise sa matière, et nous la rende en même temps plus intelligible et plus assimilable, et nous n'aurons qu'à le remercier de son travail et à le féliciter de son succès. — Léon Cahen.

L. Lévy-Schneider. **Le Conventionnel Jeanbon Saint-André**. Paris, Alcan, 1901. 1 vol. in-8 en 2 tomes, XII-1165 p.

La thèse de M. Lévy-Schneider est un gros ouvrage, aussi remarquable par l'érudition et la critique qu'intéressant par la valeur des résultats. C'est vraiment une œuvre de science.

La documentation de M. L.-S. frappe par son étendue. Il s'est livré à de très longues et minutieuses recherches dont il rappelle l'effort dans son Introduction bibliographique. Fidèle à cette première règle de bonne méthode, de rechercher toutes les sources de renseignements utiles au sujet, sans en négliger aucune de parti pris, il a fouillé les archives privées et publiques, les collections de documents, tous les écrits contemporains et histoires postérieures qui pouvaient l'éclairer sur son personnage. Cet infatigable labeur assure à l'ouvrage son exactitude et sa valeur documentaire. Dire du récit qu'il est impartial, serait un éloge puéril : M. L.-S. s'est formé à l'enseignement d'une école historique qui ne recherche que la vérité objective et pour qui la question ne se pose pas. Elle n'aurait même pas lieu d'être soulevée, si le public ne doutait pas qu'il fût possible d'écrire sans parti pris un livre d'histoire contemporaine, surtout d'histoire de la Révolution : tant d'ouvrages maintiennent la tradition contraire, qui visent à plaire aux salons réactionnaires plus qu'à servir la science historique! Le récit de M. L.-S. est la mise en œuvre exacte, scrupuleuse, des sources, sans manie littéraire, sans prédication politique ou morale. L'auteur s'est contenté d'exposer les faits dans une langue précise, toujours élégante, de les caractériser, d'en marquer l'évolution ; cela constitue déjà à l'historien un labeur digne de ses efforts.

Jeanbon fut successivement pasteur protestant avant la Révolution, officier municipal à Montauban, puis député à la Convention et membre du Comité de salut public de l'an II, enfin, sous l'Empire, préfet de Mayence. Il s'est trouvé mêlé à beaucoup de graves événements. M. L.-S. s'est principalement occupé dans cet ouvrage de son activité révolutionnaire et a été amené à étudier successivement trois grands ensembles de faits : la situation des protestants en France à la veille de la Révolution ; les troubles politiques et religieux et l'organisation locale des partis dans le Sud-Ouest, l'administration par Jeanbon de la marine révolutionnaire.

La situation des églises protestantes de France, dont l'existence même, niée par la loi depuis la Révocation, était un acte de rébellion, fut désespérée pendant la première moitié du XVIIIe siècle : réunions du Désert traquées, fidèles aux galères, ministres pendus. La situation change vers 1760 : une sorte de tolérance de fait s'établit, due aux prédications des philosophes, due aussi à un relâchement de l'intransigeance catholique ; les persécutions se réduisent à des cas isolés, excès de zèle de subordonnés. Les Églises se reconstituent ; leurs réunions, pour rester secrètes, sont au moins tranquilles. En même temps, l'esprit du siècle pénètre la Réforme : le fanatisme dogmatique décline, les croyances deviennent plutôt philosophiques ; les controverses de dogme des ministres cèdent aux prédications morales. Pasteur à Castres, puis à Montauban, Jeanbon préside à l'administration de son Église, et c'est dans ces fonctions qu'il se forme au gouvernement. Il avait des goûts et des idées autoritaires opposés aux usages démocratiques du calvinisme qui avaient amené au XVIIIe siècle une sorte d'état anarchique dans les Églises. Aussi l'entente ne put-elle se maintenir entre son église et lui. Il publia l'exposé de ses opinions religieuses et politiques à la veille de l'édit de tolérance de 1788 : il n'hésitait pas à préconiser la subordination au gouvernement royal de l'administration des Églises.

A la veille de la Révolution, il y avait, dans le Sud-Ouest, une détente, des rapports pacifiques entre protestants et catholiques. La convocation des États généraux, les premiers événements de la Révolution rompirent la paix. A Montauban, il se forme deux partis : l'un des protestants et des bourgeois patriotes, l'autre, de nobles d'épée et de robe et de prêtres fanatiques appuyés sur le peuple catholique : détaillants lésés dans leurs intérêts, ouvriers enrôlés dans les confréries. Le fanatisme catholique se réveilla ; Jeanbon en vain appela la concorde ; une guerre civile, surtout guerre de religion, ensanglanta la ville en mai 1790 et s'étendit partout dans le Midi. Cette crise passée, le parti protestant de Montauban se réor-

ganisa ; il fonda, pour surveiller la contre-révolution, un club des Jacobins affilié à la société de Paris, et chez qui s'unissent « le fanatisme révolutionnaire et l'esprit de gouvernement ». En 1791, le club, suivant l'évolution des Jacobins, passait aux idées démocratiques : artisans et détaillants protestants y affluaient, et débordaient les bourgeois, déjà las du mouvement révolutionnaire et qui « glissaient au repos ». Jeanbon, soit attachement sincère, soit intelligence de la situation, allait à la démocratie. Il devint président du club, chef du parti démocratique de Montauban, et en 1792, à la suite de la pression exercée par les Jacobins sur l'assemblée électorale, fut élu député à la Convention. Bien qu'occupé désormais des intérêts généraux de la nation, il ne négligea cependant pas les affaires du Lot et les intérêts de son parti, dont il travailla à maintenir la domination. En mission dans le Lot (avril 1793), il y assure les opérations de la levée de 300.000 hommes, malgré l'opposition contre-révolutionnaire, dirigée désormais par les Feuillants et les Girondins, qui firent une émeute. Le chef en fut guillotiné, les principaux meneurs incarcérés. Au mois de juillet, l'insurrection fédéraliste atteignit, faillit gagner le Lot. Jeanbon put l'écraser, et désormais le parti démocratique, maître de Montauban, y établit la Terreur : la minorité révolutionaire remplit les prisons, se livra à des « excès de pouvoir inouïs », disposant au gré de ses animosités des biens et de la liberté des citoyens. Cependant, son rôle servit la Révolution et la défense nationale en mettant le pays à l'abri des complots royalistes.

Jeanbon, élu le 12 juin au Comité de salut public, au temps de l'influence de Danton, demeura dans le Comité renouvelé, le grand Comité de l'an II, qui gouverna la France par la Terreur et chassa l'invasion. Disposé d'abord à l'indulgence, il fut ensuite incliné à la rigueur par le progrès de l'insurrection fédéraliste et fut un de ceux qui poussèrent le Comité vers la dictature et la Terreur. M. L.-S. fait une étude très précise, très nourrie, du fonctionnement du Comité en novembre 1793 ; il y montre la division du travail unie à la responsabilité collective : c'est, en quelque sorte, un gouvernement de cabinet qui s'est subordonné les autres comités de la Convention, les ministres et les représentants en mission. Jeanbon y fut spécialement chargé de l'organisation de la marine ; il fut un véritable ministre de la marine, et le meilleur, de la Révolution. La marine, réformée successivement par la Constituante et la Législative, était, en réalité, désorganisée quand la Convention se réunit : des services dans l'anarchie, sous la direction d'un ministre incapable (Monge), la division dans les états-majors, voilà l'état de la marine quand surgit la guerre avec les Anglais. La flotte française est impuissante et reste inac-

tive. La Convention (octobre 1793) réquisitionne tous les navires de commerce dont elle utilise les équipages pour la flotte et Jeanbon fait décréter l'épuration complète des états-majors : le civisme des officiers devra être attesté par les inscrits de leur arrondissement. Envoyé à Brest (24 sept.) pour y organiser l'escadre de l'Océan, Jeanbon y arrive précisément pour réprimer une révolte de l'escadre, soulevée à l'annonce des mesures d'épuration projetées par la Convention. Il destitue les officiers aristocrates, envoie les plus coupables au tribunal révolutionnaire de Paris, les remplace par des officiers démocrates, et donne le commandement de l'escadre à Villaret-Joyeuse. Il fonde à Brest un parti démocratique, rend un règlement qui rétablit à bord la discipline et devint le code maritime de la Terreur. Puis il prépare la sortie de l'escadre chargée d'assurer l'arrivée du convoi de vivres attendu d'Amérique. Il déploie une étonnante activité, fait appel à toutes les ressources pour armer des vaisseaux, enflamme de ses prédications révolutionnaires l'enthousiasme des marins et des ouvriers. Il fait de Brest un centre révolutionnaire organisé en colonie communiste et tirant ses subsistances des villes voisines; d'autres furent fondées sur ce modèle, à Rochefort, dans le Lot. Au commencement de prairial, la flotte mit à la voile pour une croisière dans l'Océan. A la rencontre de lord Howe, elle subit la grave défaite du 13 (1er juin), sujet de tant de légendes. M. L.-S. fait justice, entre autres, des accusations de lâcheté portées contre Jeanbon. La flotte était battue, mais le convoi passa. Toutefois, M. L.-S. l'établit, ce n'est pas la bataille du 13 qui fut son salut. Il ne se glissa pas à la faveur du combat; il n'arriva, en effet, que quelques jours plus tard, et Howe, passé en Angleterre pour réparer ses avaries, avait laissé dans les parages d'Ouessant une division chargée de l'intercepter. Le convoi passa, grâce à un hasard : le départ de cette division à la recherche de Howe, par crainte d'être coupée de sa retraite.

La défaite devait décourager l'effort de relèvement de la marine. Le Comité de l'an II pourtant ne désespéra pas, poursuivit les travaux de la marine, envoya Jeanbon en mission à Toulon pour organiser la flotte de la Méditerranée et préparer une expédition navale (juillet 1794). C'est dans le Midi que Jeanbon reçoit la nouvelle du 9 thermidor, puis de son exclusion du Comité de salut public. C'en est fait désormais du dessein de reconstituer la marine : plus de travaux, plus de projets d'opérations. C'en est fait aussi du gouvernement démocratique, ainsi que du rôle politique de Jeanbon. M. L.-S. abrège l'histoire des dernières années de sa vie; on sait qu'il fut consul du Directoire à Alger, puis à Smyrne; plus tard préfet de Mayence. — H. Z.

Robert LAUNAY. **Les pères de la démocratie**. Paris, Perrin, 1902. In-18, XII-254 p.

A dire vrai, ce n'est point un compte rendu que nous donnons de ce livre : on ne rend pas compte de l'inexistant ; pourtant nous tenons à signaler l'apparition d'un ouvrage qui, muni d'un titre alliciant, pourrait tenter la candeur de ceux qui s'occupent d'histoire contemporaine, et les prévenir. Les moralistes de l'avenir, en considérant notre époque, pourront être surpris de la quantité de haine qui subsiste dans les mœurs du début de ce siècle. Ce n'est point que nous accordions au livre en question une telle valeur « représentative », qu'il soit comme l'expression de tout un groupe de la société actuelle : il est néanmoins symptomatique.

Ceux que M. L. appelle les *Pères de la démocratie*, ceux que, « sans aucune animosité » (p. VI), il range dans la catégorie des « bêtas solennels et des fortunés roublards », des « bateleurs idéologues » (p. VIII), c'est Béranger, Paul-Louis Courier, Armand Carrel, Heine et Crémieux, — le « jacobinisme français » et le « jacobinisme juif ». De Béranger il trace un portrait d'une vulgarité outrée et obscène : il est vrai qu'il en fait l' « l'initiateur » de la démocratie, « nul plus que Béranger n'étant digne de plaire au peuple citoyen » (p. 41). Paul-Louis Courier, c'est « l'intellectuel » lâche, à qui M. L. reproche avant tout de n'avoir jamais beaucoup aimé le métier de soldat que lui avait imposé de force son père. S'il épargne un peu Carrel, c'est que ce fut un « républicain militariste » (p. 104) Des études (?) consacrées à Heine et à Crémieux, nous ne dirons rien, sinon qu'il est difficile de dépasser ce degré de l'injure basse [1] et de la mauvaise foi [2]. Trente pages sur l' « Antisémitisme malgré l'Église » sont dignes de clore comme il convient ce volume : M. L. admire l'histoire de l'Espagne où « la revanche nationale qu'accomplit l'Inquisition fut définitive » (p. 235) ; il rêve d'un Montluc antijuif (p. 253), et sème ses élucubrations de sauvages plaisanteries (p. 225, 229, 242, etc.).

M. L. n'a pas eu le souci inutile de faire reposer ses allégations sur une étude même superficielle des hommes et des œuvres. Au contraire de lui, nous avons tenu à donner les références et les citations [3] qui suffisent à stigmatiser son livre de haine démagogique. — Georges BOURGIN.

---

1. Un exemple : « Je suis, disait-il [Heine], un rossignol qui a fait son nid dans la perruque de M. de Voltaire ». — Ce n'était pas absolument déraisonnable. Il oubliait seulement que dans les tignasses loge d'ordinaire autre chose que d'harmonieux oiseaux » (p. 167).

2 Voyez la contradiction des p. 57 et 69 à propos de P.-L. Courier ; ce que dit M. L. de Picard, J. Simon, Gambetta (p. 217), etc.

3. Encore avons-nous tenu à ne pas les accumuler. M. L. qui attaque avec tant de virulence « l'exotisme assimilé » et la « pestilence juive » (p. XI), manie la langue française avec un oubli trop constant de la bienséance et des traditions syntactiques, pour que la vue de quelques-unes seulement de ses phrases donne au lecteur le goût de lire d'un bout à l'autre son livre.

J.-J. Weiss. **Notes et impressions. Choix de lettres.** Préface par le prince Georges Stirbey. Paris, Calmann-Lévy, [1902]. In-18, xx-412 p. avec un portrait.

M. Stirbey s'est donné pour mission de publier à nouveau les œuvres de W. Certes, les productions de ce lettré délicat et sceptique ont assez de valeur pour mériter une réédition. Néanmoins, la *Revue Bleue* de 1880 et des années suivantes n'est point un périodique tellement inconnu que la reprise des *Notes et impressions* que W. y a écrites sous la signature de Pierre et Jean s'explique parfaitement. Sous cette rubrique, W. a traité de tous les sujets d'actualité que sa fantaisie l'amenait à considérer, et surtout des hommes dont la personnalité, par quelque côté que ce fût, s'affirmait au même moment; ainsi ses *Notes et impressions* constituent-elles une série de portraits où défilent, — plus étudiés au point de vue de leurs idées que croqués dans leur silhouette réelle et vivante, — A. Crémieux, le P. Didon, M. Rochefort, Gambetta, Dugué de la Fauconnerie, Dufaure, P. de Saint-Victor, Barbey d'Aurevilly, Rouher, Hausmann, etc. C'est que les préoccupations de W. sont avant tout celles d'un moraliste, et il s'est attaché, dans sa chronique, avec un intérêt tout particulier, aux questions d'enseignement et d'éducation à l'étude desquelles le parti républicain se donnait avec un sérieux que son scepticisme averti ne pouvait méconnaître.

Le complément direct de ces *Notes et impressions*, c'est bien la correspondance de W., que M. Stirbey a eu raison de publier. Elle comprend des lettres adressées à et par W., et s'étend de 1852 à 1887. L'historien des mœurs et des idées y trouvera beaucoup de choses à glaner, particulièrement dans les lettres écrites de Dijon, où W. a mis ses impressions d'universitaire mondain et célibataire, et dans tous les billets que des hommes de lettres comme Taine, Renan, les Guizot, Sainte-Beuve, Jules Janin, Egger, Renan, Saint-Marc-Girardin, Jules Vallès, Cuvillier-Fleury, etc., lui adressaient comme à un personnage tenant dans la critique littéraire, aux *Débats* et ailleurs, une place considérable. Au point de vue politique, la personnalité de W. se dégage mal : il a visé à la sincérité, ce qui n'est peut-être pas le moyen de faire d'excellente politique, et surtout d'avoir une doctrine et une action politiques bien déterminées, car, orléaniste vers 1860, tout à fait l'ami de Thiers en 1867-1868, il accepte un poste important de l'Empire en 1870, semble bonapartiste jusqu'en 1875, hésite à partir de ce moment-là, jusqu'au moment où Gambetta, président du *Grand Ministère*, le fait entrer aux Affaires étrangères (1881). Mais les lettres de ses correspondants donnent des renseignements plus précis que les siennes propres : notons la lettre d'Assolant, en 1852,

où est éloquemment exposé l'état d'âme d'un universitaire enthousiaste que le coup d'État a frappé dans ses illusions d'une autre façon que le philosophique Taine [1]. Les lettres de Thiers, de 1867-1868, sont très curieuses : le *Journal de Paris* venait d'être fondé par W. et par Hervé ; Thiers, très habilement, sans avoir l'air d'y songer, et en protestant de la pureté de ses intentions, essaie d'y faire pénétrer sa politique d'union libérale. Il est probable que c'est dans le commerce qu'il eut alors avec Thiers que W. prit les sentiments de mépris pour cet homme d'État qui éclatent dans deux lettres politiques fort intéressantes, du 17 juin [2] et du 2 décembre 1871 [3]. De quelle façon W. fut introduit dans le gambettisme évoluant, c'est ce que nous montrent trois billets de 1881, qui éclairent, sur un point spécial et exigu, mais caractéristique, la formation de l'opportunisme [4].

Il y aurait bien d'autres faits à signaler qui ressortent de la lecture de ces lettres. Leur maniement est rendu très commode par l'emploi d'une table alphabétique ; mais à quoi servent les notes inutiles qui encombrent le bas des pages, alors qu'il eût été si expédient de déterminer d'une façon précise l'origine des relations de W. avec tel de ses correspondants, et l'occasion de tel billet, dont l'ambiguité des termes ne laisse point de faire croire au désir des correspondants de glisser rapidement sur ce qu'ils connaissent eux-mêmes le mieux ? — Georges Bourgin.

---

1. *H. Taine, sa vie et sa correspondance (1847-1853)*. Paris, Hachette, 1902, in-18, p. 164 sqq.

2. « On a jugé et défini M. Thiers : Cromwell moins les bottes. La définition serait juste, s'il avait le génie et le patriotisme de Cromwell. Il se contente malheureusement de n'en avoir pas les bottes. »

3. « Je voudrais admirer son habileté ; je ne puis admirer que l'aveuglement universel ». — Le correspondant à qui ces lettres sont adressées n'est point nommé par M. S.

4. L'entrée de Weiss aux Affaires étrangères surprit les partis avancés étrangers. Cf. Nesvoy, *Lettres de Russie. L'alliance franco-russe*, dans l'*Européen* du 22 novembre 1902.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, 1902.

15 Décembre. = P.-A. Barrau. *L'Église réformée de Revel au XVIIe siècle.* [Vie intérieure de l'Église de Revel (Haute-Garonne) au XVIIe siècle, histoire de sa destruction en 1685.] — V.-L. Bourrilly. *Une lettre inédite de Louis de Berquin à Anne de Montmorency* (*26 déc. 1526*). [Cette lettre se rattache au second procès de Berquin : il demande au grand maître que justice lui soit faite.] — H. Guyot et N. W[eiss]. *Banquiers huguenots réfugiés en Frise* (*1687*). [Requête de quatre banquiers parisiens offrant aux États de la Frise de placer une somme à titre de rente viagère.] — P. Fonbrune-Berbineau et N. W[eiss]. *La mission de Fénelon et de l'abbé Cordemoy en Saintonge* (*1694*). [Récit, par un témoin oculaire, d'une mission dirigée par Fénelon, « l'orateur onctueux précédé et suivi des dragons ».] — H. Patry. *Une abjuration publique à Villeneuve-d'Agen, en 1559.* [Arrêt du Parlement de Guyenne contre le régent Philippe de Lévis, suivi de la liste des propositions hérétiques qu'il dut abjurer.] — P. Fonbrune-Berbineau. *Une lettre inédite d'un forçat pour la foi.* [Lettre de Jérôme Serre, en 1702.]

Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1902.

5 Décembre. = H. Chérot. *Le marquis de Beaucourt* [† 1902] *historien.*

La Nouvelle Revue. 1902.

15 Décembre = G. Toudouze. *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer* (*avril-mai 1871*). [Suite; continué le 1er janv. 1903 et à suivre. A partir du 22 mai, les notes du carnet de l'auteur, témoin oculaire, présentent plus d'intérêt historique.]

1903. 1er Janvier. = G. Grappe. *Théroigne de Méricourt.* [Neuf pages, qui n'ajoutent rien aux études de M. Pellet et L. Lacour.]

La Révolution française. 1902.

14 Décembre. = E. Poupé. *La société populaire de Callas* (*Var*). [Établie le 6 oct. 1792, la Société des Amis de la liberté et de l'égalité s'occupa surtout de questions municipales; le dernier procès-verbal est du 8 brumaire an III.] — F. Dieudonné. *Préliminaires et causes des journées de prairial an III.* [Suite et fin. Les conclusions sont les suivantes : « Il y avait, en floréal an II, comme deux insurrections imminentes : l'une, l'insurrection de la faim, n'avait rien de prémédité,... l'autre

était l'insurrection pacifique, éprouvée comme nécessaire et méditée par quelques patriotes qui guettaient le moment favorable pour l'entreprendre ».] — P. M. *Cambacérès, son rôle comme remplaçant de Bonaparte (an VIII-an XII)*. [Étude minutieuse de l'activité de Cambacérès comme Second Consul. L'auteur le montre « collaborateur actif, inspirateur discret, éducateur utile et suppléant digne du maître ».] — *Une tentative de fusion en 1796*. [Reproduit l'article de M. J. Rigaud publié dans le *Temps* du 27 nov. 1902, et analysé ci-dessus, p. 231.]

La Revue de Paris. 1902.

1er Janvier. = F. Masson. *L'exode de Lucien Bonaparte, novembre 1809-novembre 1810*. [A la fin de 1809, la Famille impériale croit pouvoir profiter du divorce imminent pour réconcilier Lucien avec l'Empereur. Récit détaillé des négociations menées à Paris par Campi, « l'homme de confiance de la Famille ». Lucien s'obstine à refuser de répudier sa femme, Alexandrine de Bleschamps ; les efforts de Madame Mère, de Louis sont infructueux. La fin au prochain numéro.]

Le Carnet. 1902.

Décembre. = R. Launay. *L'assassinat du lieutenant Palat* [près d'In-Salah, en 1886, au cours d'une tentative de pénétration dans le Soudan par le Sahara. Il y a analogie frappante entre la mort du lieut^t Palat et celle du Mis de Morès, en 1896.] — E. Louis. *Un nouveau récit des journées de Champigny*. [Le témoignage de l'auteur, capitaine d'état major et aide de camp du général d'Exéa, est à retenir pour l'étude de la bataille des 30 nov. et 1er déc. 1870.] — C. Stryienski. *Lettres d'amour du XVIIIe siècle*. [Série de 21 lettres qui figurent dans le « Fonds de Saxe », aux Archives de l'Aube. Ces lettres, écrites par *33* (l'amant) à *34* (la maîtresse), et par *34* à *33*, sont très passionnées. Les auteurs en étaient inconnus. M. Str. montre qu'elles sont dues à la princesse Christine de Saxe, sœur de la dauphine Marie-Josèphe, abbesse de Remiremont, âgée de 31 ans en 1766 et fort laide, et à son amant, sans doute quelque officier à la cour de Saxe, dont le nom reste ignoré. M. Str. donne, dans sa notice préliminaire, des détails utiles sur le « Fonds de Saxe », et fait ressortir l'intérêt historique de quelques passages des lettres de *34*.] — G. Stenger. *La Société française pendant le Consulat*. [Suite et fin. La mort du duc d'Enghien. Rien de nouveau.] — Victe de Reiset. *Les enfants du duc de Berry*. [Ajoute quelques derniers détails sur le Cte de La Roche, fils encore vivant du duc de Berry, sur les fils de Virginie Oreille et sur ceux d'Amy Brown.]

Le Correspondant. 1902.

10 Décembre. = Cardal Mathieu. *Le Concordat de 1801*. [Suite ; continué le 25 déc. V. L'ultimatum et le départ de Consalvi. Après quelques détails sur la commission de cardinaux qui élabora le projet de convention transmis à Paris au début de mai 1801, M. M. expose, avec de longues citations de documents, l'accueil fait à ce projet par Bonaparte, déjà impatienté par une attente de deux mois. Le 29 mai, Cacault annonce à Consalvi qu'il a l'ordre de quitter Rome dans le délai

de cinq jours si le pape n'accepte pas, tels quels, les projets de convention et de bulle qui ont été proposés à son adoption. Consalvi est expédié à Paris, à l'instigation de Cacault. VI. La signature. Récit des négociations épineuses poursuivies à Paris dn 20 juin (arrivée de Consalvi) au 16 juillet. M. M. utilise les documents publiés, auxquels il joint plusieurs pièces inédites, lettres de Bernier, dépêche de Cobentzel, etc. Deux billets de Bernier lui permettent d'infirmer le passage des *Mémoires de Consalvi* sur lequel M. d'Haussonville (*L'Église romaine et le Premier Empire*, t. Ier) s'était fondé pour taxer de « peu avouables » les procédés du gouvernement consulaire : en réalité, Consalvi a eu communication de la minute du projet définitif non au moment de signer et comme par hasard, mais trois heures au moins avant la discussion décisive. Le Concordat est signé le 16 juillet, après une séance de dix-huit heures.] — Cte J. Grabinski. *Une princesse révolutionnaire. Christine Trivulzio de Belgiojoso.* [Fin d'une étude dont le début a paru dans le no du 25 nov. La princesse de Belgiojoso vécut à Paris de 1833 à 1848 : c'est cette partie de sa vie que retrace ce 2e article. Son salon fut fréquenté par les hommes politiques, les littérateurs et artistes connus ; elle s'attacha à créer un mouvement d'opinion en faveur de l'indépendance italienne.] — H. de Lacombe. *Une figure d'évêque. Le cardinal Guibert.* [L'enfance, les Oblats de Marie et le séjour en Corse, l'évêché de Viviers. A suivre.]

Minerva, revue des lettres et des arts. 1902.

15 Décembre. = A. Chuquet. *Le révolutionnaire Georges Forster (1789-1794).* [Fin. Analyse sommaire des écrits de Forster : l'*Exposé de la Révolution mayençaise*, écrit sous forme de lettres, de « style brillant et légèrement pompeux, parfois trop oratoire et chargé d'épithètes » ; les *Ébauches parisiennes*, qui parurent en 1795, et expriment « la foi républicaine de l'auteur et son espoir inébranlable dans la victoire de la liberté » ; Forster prévoit (1793) Bonaparte. Il meurt, le 10 janvier 1794, d'une attaque d'apoplexie, et, en réalité, du chagrin d'être abandonné par sa femme, Thérèse Heyne. M. C. conclut qu'en dépit de « ses défaillances et de ses erreurs, on l'a nommé, on le nomme encore le noble Forster ».]

Nouvelle Revue rétrospective. 1902.

10 Décembre. = *Saint-Domingue sous le Consulat. Fragment des Souvenirs de la générale Lallemand.* [Née Roberjot-Lartigue, la générale fut emmenée, toute jeune encore, à Saint-Domingue par ses parents émigrés, assista à la révolte, et se trouvait dans l'île au moment de l'expédition du général Leclerc. A suivre.] — *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée constituante, 1789-1807.* [Fin. Détails d'intérêt purement local. En appendice un extrait, relatif à Mirabeau et à Mme de Monnier, de la partie des Souvenirs, antérieure à 1789, de portée trop restreinte pour être publiée.] — *L'exil du Parlement à Troyes (1789). Journal du Père Adry* [professeur au collège de l'Oratoire de Troyes. Ce journal, tenu très exactement pendant cinq semaines, à partir du 20 août, n'a pas été connu de M. Babeau, auteur d'un travail sur *Le Parlement de Paris à Troyes en 1787*, paru en 1871. A suivre.] — *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée, 1793-1795.* [Suite et à suivre. Mai à septembre 1793.]

Revue Bleue. 1902.

6 Décembre. = G. Bapst. *Les coulisses du Congrès de Paris, d'après les souvenirs du maréchal Canrobert.* [Suite le 13 déc.; fin le 20 déc. Au récit des faits diplomatiques, M. B. a ajouté quelques anecdotes peu caractéristiques qui concernent avant tout le général Canrobert.]

20 Décembre. = H. Michel. *Le centenaire d'E. Quinet.* [Rapide étude de circonstance sur la formation des idées d'E. Quinet.]

Revue des Deux Mondes. 1902.

15 Décembre. = T. de Wyzewa. *L'Éducation du Roi de Rome.* [Analyse de l'ouvrage de Ed. Wertheimer, *Der Herzog von Reichstadt, ein Lebensbild*, paru à Stuttgart en 1902. Les documents publiés par M. Wertheimer donnent contre lui-même raison à Treitsckhe, qui a écrit que l'éducation du duc de Reichstadt fut le digne « pendant du traitement infligé par le paternel empereur François aux prisonniers du Spielberg. »]

1903. 1er Janvier. = H. Houssaye. *La seconde abdication. I. Le retour de l'Empereur à Paris.* [En France, « en 1815, on aimait la paix avec passion, mais on n'accusait pas Napoléon d'avoir à reprendre les armes ». La nouvelle de la victoire de Ligny, arrivée à Paris le 18, est accueillie avec joie. Dans la soirée du 20, le désastre de Waterloo est connu. M. H. retrace la séance du conseil des ministres à l'Élysée, le 21, quelques heures après le retour de l'Empereur (seul Davout se prononce pour la prorogation immédiate des Chambres); la séance de la Chambre des Représentants, terminée par le vote de la motion La Fayette, qui prépare la déchéance ; la séance de la Chambre des Pairs, où la résolution des représentants est approuvée; l'envoi de Lucien Bonaparte, accompagné des ministres, aux Chambres pour les adjurer de s'associer sans réserve à l'œuvre du salut public, et l'accueil hostile, presque haineux, fait aux commissaires de l'Empereur. A suivre.] — E. Daudet. *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. I. A la cour de Russie.* [Raconte d'après ses lettres, les unes inédites, les autres récemment traduites en anglais et publiées à Londres, la vie de la comtesse, puis princesse de Liéven, jusqu'au moment où son mari est nommé à l'ambassade de Londres, 1811. A suivre.]

Revue des Études historiques. 1902.

Novembre-Décembre. = S. Piot. *Les premiers mois de la peste de Marseille, d'après des documents inédits.* [Avec des lettres inédites de l'évêque de Marseille, de Belzunce, de l'intendant de Provence, Lebret, et du subdélégué Rigord, M. P. décrit l'affolement de la population et des administrateurs de Marseille de juillet à septembre 1720. A partir du 12 septembre, M. de Langeron, gouverneur des galères, organise la défense contre le fléau.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1902.

Décembre. = D. *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles.* III. *Les camps d'instruction sous Louis XV après la guerre de Succession d'Autriche.* [Suite. En 1754, les règlements de manœuvres d'infanterie

et de cavalerie sont modifiés et mis à l'épreuve dans quatre « camps » formés près d'Aymeries, de Sarrelouis, de Gray et de Plobsheim (Alsace). Des « journaux » détaillés donnent, surtout pour le camp de Gray, commandé par le lieutenant-général duc de Randan, des renseignements complets sur l'usage et la valeur militaire des formations et des manœuvres employées. A suivre.] — G. *La campagne de 1805 en Allemagne. Ulm.* [Suite du récit des opérations vues du côté autrichien. Exposé des hésitations et fautes de Mack depuis le début d'octobre jusqu'au combat d'Elchingen, avec comparaison des relations autrichiennes et françaises. Longues citations du *Mémoire justificatif* de Mack. M. G. montre que l'archiduc Ferdinand n'est pas responsable du désastre, qu'il avait prévu, et étudie le rôle de l'espion Schulmeister, qui aurait, contrairement à la tradition, très exactement renseigné les Autrichiens jusqu'au moment où il s'aboucha avec Savary, le 14 ou le 15 octobre.] — E. F. *La guerre de 1870-1871. La journée du 10 août.* [Mouvements de l'armée de Metz ; abandon de la ligne de la Nied. Mouvements de l'armée d'Alsace. Renseignements reçus au grand quartier impérial. Opérations de la cavalerie allemande et renseignements recueillis ; mouvements des armées allemandes. Situation de l'armée du Rhin dans la soirée du 10 août. Pièces annexes.]

Revue Hebdomadaire. 1902.

13 Décembre. = V. du Bled. *La société française et les salons au XVIIIe siècle.* [15 pages. Sous le point de vue des mœurs, « dans une certaine mesure le XVIIIe siècle est un siècle calomnié, et qui a pris plaisir à se calomnier ».]

20 Décembre. = J. Poujoulat. *Une affaire Crawford au XVIIIe siècle.* [Récit des escroqueries, vers 1736, d'une femme Élisabeth Tricot, qui se faisait passer pour veuve en premières noces d'un grand seigneur anglais dépossédé par la Révolution de 1688.]

27 Décembre. = L. Labat. *Ménine « Sauve-la-Ville » (1651).* [Tel fut le surnom donné à une chapelière de Bayonne, Marie Garay, grâce à qui un complot ourdi pour introduire nuitamment les Espagnols dans Bayonne, fut découvert à temps, et le coupable, Pedro Nuñez Mantilla, *alias* M. de Labarre, arrêté et roué.]

Revue Historique. 1903.

Janvier-Février. = L. Madelin. *Pie VI et la première coalition.* [L'abbé Grégoire, dans son *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane*, paru en 1818, attribue à Pie VI un rôle important dans la formation de la coalition (1792) ; M. M. analyse un certain nombre de brefs du pape à Catherine II, à Léopold II, à François II, à Victor-Amédée, qui démontrent que le « souci du pouvoir temporel entraîna un peu loin le chef de l'Église catholique » ; ils ne modifient que « légèrement » l'idée que l'on se faisait du pontife et de sa politique.] — A. Stern. *Charles Engelbert Œlsner, fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française.* [Portrait de Mirabeau ; l'Assemblée en 1791 ; le mariage contrat civil ; Camille Desmoulins ; les maisons de jeu à Paris ; portrait de Théroigne de Méricourt,]. — A. Mathiez. *Le Bureau politique du Directoire.* [Réfute les mensonges

des *Mémoires* de Barras qui affirme avoir toujours empêché le Directoire de solder une presse officieuse ; en réalité « le Directoire fit constamment des communiqués aux journaux, d'abord à titre exceptionnel, puis régulièrement à partir du 18 fructidor jusqu'au 18 brumaire ». Dans cette seconde période il prit à sa solde une escouade d'écrivains faméliques (V.-R. Barbet, Nicolas Regnard et Périglin), qui se tenaient constamment dans une pièce voisine, prêts à exécuter ses ordres, et qui formaient un véritable bureau d'esprit public. M. M. cite en appendice un certain nombre de passages de Barbet, qui prouvent que la correspondance et les articles de ce journaliste fournissent des renseignements précieux sur la politique intérieure et extérieure du Directoire.]

NOTES ET NOUVELLES

— M. Joseph TURQUAN vient d'ajouter à la série de ses *Souveraines et Grandes Dames* une biographie de *La maréchale Junot, duchesse d'Abrantès, 1784-1838* (Paris, Montgrédien, 1902, in-8, 478 p.). Sur la « manière » et le style de M. T., j'ai déjà eu l'occasion de donner des indications (voir la *Revue*, t. II, p. 101 et 547), et les lecteurs de cette *Revue* m'en voudraient de leur citer à nouveau des exemples d'un style de roman-feuilleton grâce auquel, d'ailleurs, M. T. est sûr d'un gros tirage. Le présent volume a cependant sur les précédents une certaine supériorité : il contient de longs fragments inédits d'un *Journal intime* de la duchesse d'Abrantès qui nous renseigne copieusement sur la liaison de Junot avec Caroline Murat et sur celle de la maréchale avec Metternich d'abord, avec Balzac plus tard. — C. S.

— M. le Capitaine SAUZEY, de « La Sabretache », commence, sous le titre de : *Les Allemands sous les aigles françaises, Essai sur les troupes de la confédération du Rhin, 1806-1814*, la publication d'une série d'études consacrées aux troupes badoises, saxonnes, bavaroises, wurtembergeoises, qui servirent dans la Grande armée. La première retrace l'histoire du *Régiment de Francfort* (in-8, IX-118 p. gr. et cartes, Paris, Chapelot, 1902, avec une préface de M. Henry Houssaye). A l'aide des ouvrages imprimés, français et allemands, et notamment du volume récent de G. Bernays (1882), M. S. expose, après avoir donné quelques détails sur l'organisation du contingent francfortais, le rôle de ses diverses fractions en Espagne, en Russie et en Allemagne (sièges de Dantzig et de Glogau, 1813). Le travail de M. S. paraît consciencieux et complet. On regrettera seulement que les sources ne soient pas indiquées avec la précision nécessaire. Et à quoi bon, dans une monographie aussi limitée, ces gravures tirées de l'*Histoire de France* d'H. Martin et d'ailleurs, portraits de maréchaux et vues de batailles ? — Le fascicule II concernera le contingent badois.

— M. Gustave FAGNIEZ, qui a remplacé en 1901 à l'Académie des sciences morales et politiques le duc de Broglie, a, suivant l'usage, rédigé sur la vie et les travaux de son prédécesseur, une notice étendue qu'il a publiée en volume (*Le duc de Broglie, 1821-1901*. Paris, Perrin, 1902, in-12, 169 p.). De l'homme politique, et des événements auxquels il a été mêlé, M. F. présente un portrait flatté et un tableau dont l'exactitude objective pourra paraître discutable. On serait plus disposé à souscrire à son jugement sur l'historien, si les études en cours sur l'histoire diplomatique du milieu du XVIIIe siècle n'inspiraient des doutes chaque jour grandissants sur la valeur durable des nombreux travaux du duc de Broglie. La notice de M. F., faite suivant toutes les règles du genre, plaira aux amateurs de

littérature académique : la biographie détaillée du duc de Broglie figurant dans le *Vapereau*, elle n'aura guère d'autre utilité.

Marius Gérin. *Études sur Claude Tillier. Première série.* Paris, Garnier, 1902, in-12, 321 p. — Claude Tillier (1801-1844) écrivit de 1840 à 1843 dans l'*Association*, journal démocratique de Nevers; quand cette feuille eut disparu, il remplaça les articles par des pamphlets. C'est un écrivain de race, dont Félix Pyat, Émile Deschanel, Charles Monselet ont vanté l'originalité : il est très apprécié en Allemagne, tandis qu'en France on l'ignore parce qu'il n'habita point Paris. M. G., qui est de Nevers, a voulu consacrer à son compatriote une étude détaillée qui aura deux volumes. Celui-ci, après une biographie minutieuse, contient l'analyse très complète des articles de l'*Association* ; nous y suivons les pensées de ce démocrate indépendant qui, sans se dire expressément républicain, réclama le suffrage universel, la réforme de l'instruction populaire, et fit une opposition sans trêve à la monarchie censitaire. Le volume renferme aussi des morceaux inédits de Tillier avec une bonne bibliographie de ses œuvres; c'est une contribution intéressante à l'histoire du mouvement démocratique hors de Paris sous Louis-Philippe. — G. W.

— M. Carl H. W. Christophelsmeier a publié dans *The Graduate Bulletin of the University of Nebraska* (États-Unis), numéro du 1er mars 1902, un travail sur le *Moniteur* et les sources de l'histoire de la Révolution française à ses débuts. Cette étude critique (22 pages) est une très utile comparaison du *Moniteur* et des diverses sources de l'année 1789 : Récit des séances des députés des Communes jusqu'au 12 juin, Procès-verbal de l'Assemblée nationale, *Courrier de Provence*, *Point du Jour*. Elle montre que le *Moniteur* a été fait, pour 1789, après coup, comme l'on sait, au moyen d'éléments pris à ces différentes sources, mais *avec des changements plus ou moins grands*. On voit donc, comme nous avons eu occasion de le dire souvent, que, pour écrire l'histoire de 1789, il faut avant tout se servir des documents officiels, le Récit et le Procès-verbal, et ensuite des journaux parus alors, *Courrier de Provence* et *Point du Jour*, des *Mémoires de Bailly* aussi, quoique écrits en 1792, mais importants à cause du rôle et de la sincérité de l'auteur. M. Ch. compare l'*Histoire parlementaire* et les *Archives parlementaires* avec le *Moniteur*. On trouvera, à la fin de son travail, une table très précise des références correspondantes de ces divers recueils. — P. S.

— L'helléniste Philippe le Bas, fils du conventionnel, fut précepteur du prince Louis-Napoléon de 1820 à 1827. M. Stéfane-Pol a entre les mains la correspondance qu'il échangea, pendant cette période, avec sa famille et ses amis. Il vient d'en publier la plus grande partie sous ce titre : *La jeunesse de Napoléon III* (Paris, Juven, [1902], in-8, 380 p.). Rangées suivant l'ordre chronologique, ces lettres donnent une foule de renseignements sur la famille impériale après l'Empire; l'humeur versatile, la légèreté, le perpétuel besoin de déplacements de la reine Hortense et surtout du roi Louis, y sont l'objet de jugements assez sévères, et sans aucun doute fort justes. Le futur Napoléon III y apparaît comme un adolescent apathique, intelligent, mais rêveur et mou, enclin au fatalisme ; ces trait

de caractère se retrouveront chez l'Empereur. Le livre de M. S.-P. fournira nombre de documents essentiels aux historiens qui étudieront — cette étude n'est pas faite — la vie de Napoléon III avant l'affaire de Strasbourg.

— *Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution française et de la Première République*, par Armand Brette. T. Ier. Paris, Imp. nationale, 1902, in-fol., xcii-359 p. (Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française). — Le titre de la publication de M. B. en dit suffisamment l'objet. Le premier volume traite des édifices occupés par les États généraux à Versailles, par l'Assemblée constituante à Versailles, puis à Paris, d'abord à l'Archevêché, ensuite au Manège, où la Convention, après la Législative, siégea jusqu'au 9 mai 1793. Dans l'introduction, on trouvera un bon résumé de nos connaissances sur les locaux où se tinrent les assemblées réunies à Paris avant 1789. Le travail de M. B. est fait avec le soin extrême qui distingue les productions de cet érudit. Appuyé sur une abondante documentation, enrichi de nombreuses reproductions dans le texte et hors texte, il semble définitif. Tout en reconnaissant l'intérêt de ce luxueux ouvrage, on peut se demander s'il est d'une bonne méthode que des sujets de ce genre, d'importance en somme secondaire, soient traités à grands frais, alors que l'argent manque pour entreprendre et même pour terminer des publications essentielles.

— Voici deux nouveaux fascicules de l'important *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires* que publie M. Droz, et que nous avons à plusieurs reprises signalé dans la *Revue* (cf. en particulier t. III, p. 453 et p. 705). Dans le sixième fascicule (Auxerre, 1902, in-8, 85 p.), important pour l'histoire économique, M. D. publie des documents relatifs à l'industrie et au commerce (marchés à façon, ventes et locations, marchés de construction, xve-xviie siècles), aux communautés d'habitants (actes d'assemblées), à l'instruction publique (traités avec des maîtres d'école), aux établissements hospitaliers. Dans le septième fascicule (Auxerre, in-8, 1902, 88 p. et 4 tableaux), consacré aux mœurs et usages, aux procédures, aux signatures parlantes et aux marques, il y a, en raison même de « la diversité des actes rédigés par les notaires », un peu de tout : on y trouve des actes de foi et hommage, des dénombrements, des paiements de rançon, etc. Particulièrement intéressant et nouveau est le chapitre des signatures parlantes ou marques et des signatures écrites : l'auteur a eu le soin de donner, en quatre tableaux, la reproduction des signatures les plus curieuses ; il a ainsi fourni des documents à la fois aux historiens des métiers et aux historiens de l'écriture. Nous souhaitons la prompte apparition des derniers chapitres de ce recueil qui fait honneur à M. D. et à la Société des lettres, sciences et arts du département de l'Yonne. — C. S.

— Dans son *Rapport sur les Archives* (Orléans, 1902, in-8, 23 p.), M. Camille Bloch, archiviste du département du Loiret, signale, en particulier, les progrès du classement des papiers de la période révolutionnaire. A l'heure actuelle, « tous les papiers de l'Administration centrale du département sont classés ». Il donne, sur les dossiers du personnel, de l'administration générale, des subsistances, de l'instruction primaire et secondaire, etc., des indications précises et

utiles. Souhaitons que les travailleurs d'Orléans mettent à profit ces indications. — C. S.

— Albert MILHAUD. *Histoire moderne. Origines (Xe-XVe siècles)-XVIe et XVIIe siècles.* Paris, Cornély, 1902, in-12, 544 p. — Les nouveaux programmes du 31 mai 1902 ont modifié la distribution de la matière historique : désormais, dans les classes de seconde, on enseignera l'histoire moderne du xe siècle à 1715, et comme dans ces classes le nouveau programme est applicable dès cette année scolaire, les manuels relatifs à cette période ont commencé de paraître. L'un des premiers a été celui de M. A. Milhaud. L'auteur a visé surtout à être simple, bref, clair, sans rien donner cependant qui ressemble à un *memento* ou à un précis. Il s'est attaché, suivant l'esprit du programme, à développer les parties touchant l'histoire de la civilisation : des cartes très claires éclairent l'histoire politique et de nombreuses gravures illustrent l'histoire de l'art. Quelques lectures, que l'on aurait pu sans inconvénient multiplier encore, complètent la plupart des chapitres[1]. — V.-L. B.

— Le 26 décembre dernier, M. Gustave Dupont-Ferrier, agrégé d'histoire, archiviste-paléographe, a soutenu devant la Faculté des Lettres de Paris deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur les institutions locales de la France à la fin du xve siècle et au commencement du xvie. Sa thèse française a pour titre : *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge.* Le jury était composé de MM. Luchaire, président, Lemonnier et Ch.-V. Langlois.

M. Luchaire donne l'analyse de cet important travail et félicite l'auteur d'avoir rendu un service considérable à l'histoire de France. Il apprécie beaucoup les deux cartes que M. D.-F. a jointes à son livre, sur les bailliages et sénéchaussées, sur l'aire d'extension de divers officiers locaux, surtout la première, plus claire et plus nette. Il critique dans le détail l'ordonnance du livre, critiques secondaires, d'ailleurs, qui répondent, ainsi qu'il ressort des répliques de M. D.-F., aux intentions de l'auteur. Il aurait désiré un plus grand développement de la partie consacrée à l'esprit général des institutions monarchiques locales, puisque c'est la question la plus importante et la plus intéressante. Enfin, il fait remarquer que M. D.-F. a négligé les élus et les grainetiers ; ce sont les seuls officiers locaux dont l'auteur n'ait rien dit. Critique à laquelle M. D.-F. répond qu'il aurait augmenté encore, en traitant cette question, un volume déjà trop gros, et que, d'ailleurs, cette étude n'était pas nécessaire, étant donné son plan. M. Luchaire réplique qu'il y a là une

---

1. Il est fâcheux que de nombreuses inexactitudes aient échappé à la correction des épreuves ; en voici seulement quelques-unes : lire, p. 94, Florimond Robertet (et non Robertet Florimond) ; *ibid.*, Bochetel (et non Bochetet) ; p. 111, P. Paris (et non G. Paris) ; p. 130, ligne 20, 1526 (et non 1525) ; p. 133, 1536 (et non 1535, date du traité de François Ier avec le Sultan) ; p. 134, 1544 (et non 1541, bataille de Cérisoles) ; p. 140, Cantu (et non Cantie) ; p. 164, Vivien (et non Vivier) de St-Martin ; p. 271, 17 avril 1529 (et non le 15, exécution de Berquin) ; p. 299, Forneron (et non Formeron) ; p. 413 et 420, 1683 (et non 1681, mort de Colbert) ; p. 474, Reynald (et non Reynold) ; p. 500, St-Gothard, 1664 (et non 1663), etc.

lacune qui pouvait être facilement comblée ; dix pages y auraient suffi. En somme, M. Luchaire fait un très grand éloge de la thèse de M. D.-F.

M. Lemonnier s'attaque à quelques points de détail, pris surtout dans la partie relative aux institutions militaires, critiques sans grand intérêt, d'ailleurs, parce qu'elles ne touchent en rien au fond même de la thèse, et que le professeur ne les appuie pas sur une documentation originale. C'est ainsi qu'il reproche à M. D.-F. qui a écrit (p. 505) : « En 1507, à Asti, le sénéchal de Rouergue dirige un corps de 10.000 Suisses », de s'être fondé sur un travail de Belhomme au lieu de se reporter au livre de Kohler ; pour lui, le fait n'est pas exact. M. D.-F. soutient que Belhomme vaut Kohler ; M. Lemonnier penche, au contraire, pour Kohler. Discussion qui, comme on le voit, ne fait pas surgir la lumière. Enfin, M. Lemonnier reproche à M. D.-F. de ne s'être pas cantonné dans une époque nettement fixée, d'avoir poussé trop loin, jusqu'à François Ier, d'être, parfois aussi, remonté trop haut. M. D.-F. répond que, dans un sujet très complexe, très peu défini de lui-même, il ne pouvait y avoir de dates absolues.

M. Ch.-V. Langlois constate d'abord, après avoir fait de grands éloges, que cette thèse est vraiment un peu volumineuse (1040 pages avec les appendices et index), et que l'auteur aurait pu économiser 250 pages de beau papier. Il fait quelques critiques d'ordonnance : par exemple, la cascade de conclusions qui terminent le volume, une à la fin du dernier chapitre, une après le dernier livre et une générale. Surtout il attaque M. D.-F. au sujet de certains modes de raisonnement, par exemple sur le conseil de bailliage. M. D.-F. donne l'idée que ce conseil exerçait une action efficace, qu'il y avait contre l'arbitraire du bailli des garanties sérieuses, il annonce ces garanties ; et, dans la suite de sa démonstration, on n'en voit pas de réelles. Enfin, il fait deux constatations générales : 1° les documents du XVe siècle sont aussi dispersés, aussi morcelés, aussi difficiles à réunir que ceux du XIIIe ; le travail de recherche est aussi long et aussi ingrat pour la seconde époque que pour la première ; 2° les institutions de la fin du XVe siècle ne semblent pas à M. Langlois différer en quoi que ce soit de celles du XIIIe siècle ; il est, au contraire, frappé de leur ressemblance, il cherche le progrès et ne le trouve pas. M. D.-F. répond que, sans doute, la guerre de Cent ans a retardé les progrès du pouvoir royal, a diminué l'autorité centrale, qu'il a fallu la restaurer à partir de Charles VII, et qu'alors il y a progrès surtout par rapport au XIVe siècle.

Comme on le voit, aucune critique importante n'a été adressée à cette thèse, sauf la dernière, faite par M. Ch.-V. Langlois, à laquelle il semble que l'auteur n'ait répondu que d'une manière assez générale et vague. M. D.-F. a été reçu docteur ès-lettres avec la mention *très honorable* ; c'est la plus haute mention que peut conférer la Faculté. Il a répondu à toutes les critiques qui lui ont été faites ; il a pu, sur l'invitation de M. Luchaire, exposer l'énorme travail préliminaire auquel il a dû se livrer pour établir les noms et les états de services des baillis et sénéchaux du XVe siècle, la méthode de travail qu'il a suivie, toujours minutieuse, scrupuleuse, digne de nos Bénédictins de l'ancien régime. Cette soutenance, où le président a donné une idée nette de l'ouvrage, où le candidat a pu, de temps à autre, exposer ses idées, sa méthode, est de celles qui ont appris quelque chose au public qui vient, toujours nombreux, assister à ces joutes académiques. — P. S.

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 7 décembre 1902. Après diverses communications faites par M. H. Lemonnier, président de la Société, M. Ch. Schmidt a donné lecture d'un mémoire sur : Le fonds de la Police générale aux Archives nationales, qui sera publié dans le prochain numéro de la *Revue d'histoire moderne*. M. A. Aulard a présenté ensuite une critique d'ensemble du recueil dit « Les Archives parlementaires », et a indiqué les améliorations désirables dans les volumes qui restent à paraître. Il a été décidé que les bureaux de la Société d'histoire moderne et de la Société de l'histoire de la Révolution iront conjointement soumettre aux Présidents des Chambres les critiques et les vœux formulés par M. Aulard.

La séance du 3 janvier 1903 a été entièrement occupée par une communication de M. F. Simiand sur : Méthode historique et science sociale, étude critique d'après les ouvrages récents de M. Seignobos et de M. Lacombe. MM. Ch. Seignobos, H. Berr, H. Hauser ont discuté les conclusions de M. Simiand.

— Travaux en préparation ou sous presse :

M. Paul Cottin va publier à la librairie Plon un volume sur : Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après leur correspondance secrète inédite (1776-1781), orné de portraits, de fac-similés, de vues et d'un plan.

M. Louis Madelin prépare un ouvrage sur : L'administration des États romains sous l'Empire. — *M. A. Vandal* s'occupe du tome II de son livre sur : L'avènement de Bonaparte.

MM. J. Lemoine et A. Lichtenberger continuent leurs études sur l'histoire intérieure du règne de Louis XIV. Ils donneront prochainement une suite à leur récent volume intitulé : De La Vallière à Montespan.

La collection intitulée : Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle, et publiée par la Librairie des Saints-Pères, comprendra des volumes de *MM. B. Faulquier* sur F. Ozanam, *P. Tailliez* sur Mgr Freppel, *A. Isnard* sur le Cardinal Lavigerie.

Dans la collection « Les grands artistes », éditée par la librairie Laurens, *M. P. Desjardins* traitera de Poussin, *M. P. Momméja* d'Ingres, *M. Henry Marcel* de J.-F. Millet.

Un ouvrage de luxe de *MM. G. Hanotaux et G. Vicaire* sur : La jeunesse de Balzac, Balzac imprimeur et fondeur de caractères (1825-1828), est en souscription à la librairie A. Ferroud.

Sont encore sous presse : *P. Dubuc*. L'intendance de Soissons sous Louis XIV, 1643-1715 (chez Fontemoing). — *H. Hauvette*. Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle, Luigi Alamanni, 1495-1556 (chez Hachette). — *C. Stryienski*. Le gendre de Louis XV, Don Philippe d'Espagne, duc de Parme.

— Par décret en date du 27 décembre 1902, M. H. Hauser, chargé de cours d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon, a été nommé professeur d'histoire moderne et contemporaine à la même Faculté.

— Sur la liste des conférences qui seront faites à la Sorbonne, en 1903, sous le patronage de la Société des Amis de l'Université de Paris, nous relevons celle du Dr Debove, doyen de la Faculté de médecine, sur : *Larrey*, et celle de M. J. Viénot,

professeur à la Faculté de théologie protestante, sur : *Un humouriste au XVIe siècle, Agrippa d'Aubigné.*

— Nous avons annoncé (t. III, p. 809) le début, à la librairie A. Picard et fils, d'une publication étendue sur : *Les sources de l'histoire de France.* Voici la répartition définitive du travail : M. A. Molinier s'est chargé du moyen âge, des origines aux guerres d'Italie (3 fascicules sur 4 ont paru) ; M. Hauser, du XVIe siècle (1492-1610) ; MM. E. Bourgeois et G. Yver, du XVIIe siècle (1610-1715) ; M. M. Tourneux, du XVIIIe siècle (1715-1789 ; le premier fascicule est sous presse). La série sera close par un volume de M. P. Caron sur : Les sources narratives de l'histoire de la Révolution et de l'Empire (1789-1815).

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *Cte de Chabot.* Vendéennes ! (1793-1832). Préface du Mis Costa de Beauregard. Paris, Librairie des Saints-Pères, 3.50. — *N. Gabiani.* Il passaggio per Asti di Pio VII e di Napoleone I. descritto da Stefano Incisa. Alessandria, G. M. Piccone. — Histoire de France publiée sous la direction de E. Lavisse. T. V, 1re partie : *H. Lemonnier.* Les guerres d'Italie. La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547). Fasc. 1 et 2. Paris, Hachette, 1.50 le fasc. — *A. Lumbroso.* Napoleone II, studi e richerche. Torino, Fratelli Bocca, 8 l. — *B. Mallet.* Mallet du Pan and the French Revolution. London, Longmans, 12 sh. 6. — *P. de Nolhac.* Louis XV et Madame de Pompadour (gr. et pl.). Paris, Mauzi, Joyant et Cie. — Ordonnances des rois de France. Règne de François Ier. T. Ier (1515-1516). Paris, Imp. nationale. (Publ. de l'Académie des sciences morales et politiques). — Lettres de Madame Roland, publiées par *C. Perroud.* T. II (1788-1793). Paris, Imp. nationale (Collection des Doc^ts inédits), 12.00. — *Duke of St Simon.* Memoirs on the regn of Louis XV and the regency. Transl. from the French by Bayb. St. John. 4 vol. Bagster, 25 sh. — *R. Wallier.* Le vingtième siècle politique. Année 1901. Paris, Fasquelle, 3.50.

Histoire diplomatique. — *G. Colucci.* La reppubblica di Genova e la Rivoluzione francese : corrispondenze inedite degli ambasciatori genovesi a Parigi e presso il congresso di Rastadt. 4 vol. Roma, Tip. delle Mantellate.

Histoire militaire. — *C^el Ardant du Picq.* Études sur le combat. Nouvelle édition précédée d'une préface par E. Judet. Paris, Chapelot, 3.50. — *C^el Berthaut.* Les ingénieurs géographes militaires (1624-1831). Étude historique. 2 vol. Paris, Imp. du Service géographique de l'Armée. — *Oberleut^t Frhr Binder von Kriegslstein.* Regensburg, 1809. Ein Blatt Napoleonischen und Habsburgischen Kriegsgeschichte. Berlin, Vossische Buchh., 8 mk. — *L. Caïn.* Souvenirs du siège de Strasbourg. Le combat du Pont d'Illkirch (sortie du 16 août 1870). Paris, Soc. fr. d'imprimerie et de librairie, 2.00 — *C^t Camon.* La guerre napoléonienne. Précis des campagnes. 2 vol. Paris, Chapelot, 8.00. — *Vice-A^al Courtilhe.* Biographie du vice-amiral Ch.-V. Amet. Paris, Bloud et Baral. — *L. Fallou.* Nos hussards (1692-1902) (gr.). Paris, La Giberne, 30.00. — *C^nes Fanet et Garçon.* Résumé de

l'historique du 124e régiment d'infanterie. Laval, Imp. Lelièvre. — *O. Hollander*. Nos drapeaux et étendards de 1812 à 1815 (pl.). Paris, Berger-Levrault, 10.00. — *A. Jahn*. Ein Tag in Paris in Civil. Feldzugserinnerungen eines Veteranen von 1871. Rathenow, M. Babenzien, 1 mk. — *E. Maignien*. Notice biographique sur le gal Bizanet d'après ses papiers. Grenoble, Falque et Perrin, 2.50. — *F. Mallet*. Abbeville pendant l'invasion (19 juillet 1870-5 juin 1871). Abbeville, Paillart. — *G. Nolli*. Sacco e vicende di sesto cremonese durante la guerra di Successione di Polonia (1733-1736). Cremona, Tip. Fezzi. — *J. Poirier*. Les forteresses françaises en 1870. II. Mézières. Paris, Librairie du Monde militaire. — *C. Rückert*. Mit dem Tornister. Feldzugs-Erinnerungen eines Infanteristen aus dem Jahre 1870. Frankfurt a / M., Neuer Frankfurter Verl., 3 mk. — *A. Ruppersberg*. Saarbrücker Kriegs-Chronik. Ereignisse in und bei Saarbrücken und St. Johann sowie am Spicherer Berge, 1870. Leipzig, Lindner, 5 mk. — *Kämm. Oberst G. von Schimpff*. Das XII. Korps im Kriege 1870-71. III. Paris. Dresden, C. Höckner, 3 mk. — *H. Varnhagen*. Die Vorgänge auf französischer Seite während des 1. Abschnittes des Gefechtes von Villersexel am 9. I. 1871. Erlangen, F. Junge, 1 mk. 50. — *Cne F. Vial*. Mon régiment (1688-1902) [15e dragons]. Libourne, Maleville.

Histoire religieuse. — *Dom Besse*. Le cardinal Pie, sa vie, son action religieuse et sociale. Paris, Librairie des Saints-Pères, 2.00, [Les grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle.] — *F. Garcin*. La mainmorte, le pouvoir et l'opinion de 1749 à 1901. Lyon, Imp. Legendre. — *A. Houtin*. La question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle. 2e éd. Paris, Picard, 4.00. — *Le P. Laveille*. Jean-Marie de La Mennais (1780-1860). 2 vol. Paris, Poussielgue. — *Abbé L. Loye*. Histoire de l'Église de Besançon. T. IV. Besançon, Jacquin. — Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté, pub. par L. Mention. II, 1705-1789. Paris, Picard, 6.00. — *Abbé E. Pinet*. Le culte de Ste Geneviève. La compagnie des porteurs de la châsse (1525-1902). Paris, Roger et Chernoviz.

Histoire économique et sociale. — *A. Breton*. La juridiction consulaire à Orléans. Étude historique. Orléans, Marron. — *H. Hauser*. L'enseignement des sciences sociales. État actuel de cet enseignement dans les divers pays du monde. Paris, Chevalier-Marescq, 7.00. — *F. Husson*. Artisans français. Les menuisiers. (Etude historique.) Paris, Marchal et Billard, 5.00. — *F. Husson*. Les serruriers. (Etude historique.) Paris, Marchal et Billard, 5.00. — *A. Mazière*. Le tribunal criminel du département du Calvados sous l'Assemblée législative et la Convention. (Discours au tribunal de Caen.) Caen, Imp. Lanier. — *A. Neymarck*. Finances contemporaines. I. Trente années financières, 1872-1901. Paris, Guillaumin, 7.50. — *C. Pagé*. Monographie du collège de Châtellerault (1467-1902). Châtellerault, Imp. Rivière.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *E. Molinier*. Le mobilier français du XVIIe et du XVIIIe siècle au musée du Louvre (pl.). Paris, A. Lévy. — *E. Baumgart*. La manufacture nationale de Sèvres à l'Exposition de 1900 (pl.). Paris, A. Lévy. — *L. Bégule*. L'œuvre de Charles Duraine, sculpteur lyonnais. Notice biographique par A. Bleton (pl.). Paris, Picard, 20.00. — *V. Champier*. Les industries d'art depuis cent ans (pl.). Paris, Flammarion, 35.00 — Catalogue sommaire des collections du Musée historique des tissus [à Lyon], dressé sous la direction de M. A. Terme, directeur, par M. R. Cox, attachée au Musée. Lyon, Imp. Rey, 0.50. — *M. Dreyfous*. Dalou, sa vie et son œuvre. Paris, Laurens.

20.00. — *H. Expert*. Le psautier huguenot du XVIe siècle publié sur un plan nouveau. Paris, Fischbacher, 1.50. [Tiré à 125 exemplaires.] — *E. Fuchs*. Die Karikatur der europäischen Völker von Altertum bis zur Neuzeit. Berlin, Hofmann, 15 mk. — *P. Gautier*. Quâ familiaritate Chateaubriand, exsilio regressus, cum Mme de Staël ab anno MDCCC ad annum MDCCCVI vixerit (thèse). Angers, Imp. Burdin. — *G. Geffroy*. Les industries françaises et étrangères à l'Exposition de 1900 (pl.) Paris, A. Lévy. — *F. Hellouin*. Feuillets d'histoire musicale française. Ire série. (J.-J. Rousseau et la psychologie à l'orchestre, Charles IX et la musique, etc.). Paris, Charles, 3.50. — *F. Herbet*. André Tappin, poète de Fontainebleau (1689-1755). Fontainebleau, Imp. Bourges. — *G. Huszar*. P. Corneille et le théâtre espagnol. Paris, Bouillon, 3.50. — Procès-verbaux de la Commune générale des arts de peinture, sculpture, architecture et gravure et de la Société populaire et républicaine des arts, publiés avec notes et introduction par H. Lapauze. Paris, Bulloz, 15.00. — *S. Lenel*. Un homme de lettres au XVIIIe siècle. Marmontel, d'après des documents inédits. Paris, Hachette, 7.50. — *P. de Longuemare*. Une famille d'auteurs aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les Sainte-Marthe. Étude historique et littéraire. Paris, Picard, 4.50. — *Roger Marx*. Exposition centennale de l'art français, 1800-1900 (pl.). Paris, A. Lévy. — *K. Mehnert*. Ueber Lamartines politische Gedichte. Erlangen, F. Junge, 1 mk. 60. — *E. Molinier et F. Marcou*. Exposition rétrospective de l'art français. Des origines à 1800 (pl.). Paris, A. Lévy. — Le Musée d'art. Galerie des chefs-d'œuvre et précis de l'histoire de l'art depuis les origines jusqu'au XIXe siècle, publié sous la direction de M. Eugène Müntz. Paris, Larousse, 22.00. — *H. Naegaly*. J. F. Millet and Rustic Art. E. Stock, 3 sh. 6. — *H. Omont*. Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles. Documents. 2 vol. Paris, Leroux, 24.00. (Collection des Documents inédits.) — *H. Prudent et P. Guadet*. Les salles de spectacle construites par Victor Louis, à Bordeaux, au Palais-Royal et à la place Louvois (pl.). Paris, Librairie de la Construction moderne, 32.00. — *E. Roux*. Un peu de tout sur Beyle-Stendhal. (Notices et essai bibliographique.) Grenoble, Falque et Perrin, 2.00. — *P. Thoulouze*. Hégésippe Moreau (essai d'étude psychologique). Nîmes, Imp. Boyer-Ramus. — *M. Tourneux*. Delacroix (gr.). Paris, Laurens, 2.50 [Les grands artistes.]

Histoire locale et généalogique. — *Eug. Hubert*. Le Bas-Berry. Histoire et archéologie du département de l'Indre. I. Le comtat d'Ardentes. Paris, Picard, 15.00. — *A. Manigand*. Les étangs de la Dombes. Histoire ancienne et nouvelle du temps des seigneurs et du temps présent. Bourg, Imp. générale, 2.50. — *E. Aubry*. Notes chronologiques sur La Guerche-de-Bretagne. La Guerche, Imp. Heaumé. — *J.-B. Ravold*. Histoire démocratique et anecdotique des pays de Lorraine, de Bar et des Trois Évêchés, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française. T. II, III et IV. Nancy, Sordoillet et Sidot, 4.50 le volume. — *L. Gaudin*. Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier. (Fonds de Languedoc.) Montpellier, Imp. Grollier. — *Mis de Rochegude*. Guide pratique à travers le vieux Paris. Paris, Hachette, 5.00. — Journal de D. Pierre Chastelain, bénédictin rémois (1709-1782) publié et annoté par *H. Jadart*. Paris, Picard, 7.00. — *G. de Witasse*. Géographie historique du département de la Somme. État religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances. T. Ier. Abbeville, Imp. Lafosse. (Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.) — *E. de Juigné de Lassigny*. Histoire de la maison de Villeneuve-en-Provence. 2 vol. Lyon, Rey.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Administrateur-gérant :* Clément RUEFF.

UNE SOURCE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le Fonds de la Police générale aux Archives nationales[1].

En donnant pour titre à cette communication : « Une source de l'histoire contemporaine : Le Fonds de la Police générale aux Archives nationales », j'ai eu simplement l'intention de dire quelles séries de documents composent ce fonds énorme de 10.000 cartons auxquels on a donné la cote bien connue des travailleurs, lettre F, exposant 7 (F^7). Pour déterminer la valeur historique de chacun des éléments dont se compose cette collection de plusieurs millions de bulletins, de rapports et de dossiers, il faudrait une connaissance approfondie des moindres détails de notre histoire depuis 1792 ; il n'appartient donc pas à un seul de savoir le degré de confiance que méritent les papiers légués par les polices de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration ; ceux qui ont fait d'une période spéciale leur étude préférée pourraient seuls nous le dire.

Il est cependant une règle très générale qui peut être proposée à tous ceux qui veulent se servir, pour leurs travaux, des documents de F^7, c'est de se *défier*, et la défiance nous est conseillée autant, *a priori*, par la nature même des documents que par les erreurs inconscientes ou les mensonges volontaires de ceux qui les ont utilisés avec une arrière-pensée ou une idée préconçue. S'il est, en effet, des documents auxquels il faille appliquer très sévèrement les règles de la critique, ce sont bien ceux de la police : non que leur authenticité soit, en général, contestable (encore faut-il se mettre en garde contre les faux), mais parce qu'il est nécessaire de tenir compte, là plus que partout ailleurs, de la valeur et de la sincérité de celui qui écrit.

Le policier, d'une instruction et d'une moralité souvent médiocres, a généralement intérêt à ne pas laisser blanche la page sur laquelle il doit faire son rapport quotidien, et, plutôt que d'avouer qu'il ne sait rien, il

---

1. Communication faite à la *Société d'histoire moderne*, séance du 7 décembre 1902.

préfère inventer de petits faits, amplifier des propos entendus, tant pour se donner à lui-même de la valeur que pour flatter, à l'occasion, les manies ou les passions de celui qui doit le lire. Les mouchards de Fouché savaient que leur ministre aimait à mettre sous les yeux de l'Empereur des détails piquants sur des personnalités connues, et ils étaient à l'affût des moindres commérages auxquels ils attachaient une importance exagérée. Aussi peu exacts et sincères sont souvent les rapports ou les procès-verbaux dressés suivant des règles fixes et des formules invariables : le policier, comparable en cela au journaliste, déforme les faits, et, d'un mot entendu dans la foule, il déduit une opinion générale. J'ajouterai qu'il est d'autant plus sujet à caution qu'il a plus de prétentions à l'élégance littéraire et qu'il se fait plus d'illusions sur l'importance de sa fonction. Non que la sottise du témoin soit une garantie certaine d'exactitude, mais parce qu'il est souvent plus recevable quand il enregistre mécaniquement et sans interprétation ce qu'il voit et ce qu'il entend.

De tous les fonds dont l'*État sommaire des Archives*, publié en 1891, essaie de donner une idée générale, il n'en est pas sur lequel, pour des raisons matérielles, il donne plus d'indications incomplètes : il était impossible de dire, même très sommairement, en deux pages à peine d'impression, ce qu'il y a dans les papiers de l'administration la plus paperassière et la plus bavarde [1]. Aussi qu'est-il arrivé ? C'est qu'on en a été réduit à donner, pour une série de près de 700 cartons, cette mention qui paraît ironique : « *Documents généraux sur la police... Mélanges*, 1790-1830 ». Des erreurs de dates ou des omissions ont été commises, certains fonds ont été insuffisamment désignés. Les travailleurs qui connaissent la série F7 savent, il est vrai, que les archivistes ont entre les mains des répertoires anciens ou modernes qui leur permettent, souvent, des recherches sûres [2]. Aussi pourraient-ils m'objecter l'inutilité d'une telle communication, car, peu leur importe de connaître le détail des séries de F7 ; ce qu'ils demandent, ce sont des réponses précises à des questions précises. Assurément; mais il faut compter avec ceux qui, sans ignorer l'existence des papiers de la police, ne savent peut-être pas que, dans ces rapports et ces dossiers, il y a des éléments pour l'histoire politique, économique ou religieuse, et oublient que les policiers, indiscrets par métier, touchent à tout et ont la prétention de tout noter. A ceux-là je souhaiterais de pouvoir donner quelques indications utiles.

---

1. *État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales* (Paris, 1891, in-4), p. 69-71.
2. *État des inventaires des Archives nationales* (Paris, janvier 1902), p. 23.

*
* *

Les documents de police se présentent, en somme, sous trois aspects différents : 1° Ce sont des *rapports*, *bulletins*, *états*, énumérant toutes les opinions, toutes les affaires concernant une ville, un département, ou le pays tout entier pendant une journée, une semaine, un mois, une année : tel est le bulletin de police quotidien présenté à Napoléon ; — 2° des *dossiers* plus ou moins importants, concernant une seule personne, une seule association de personnes, une société secrète, une affaire particulière : tels sont les dossiers de l'affaire Babeuf ou ceux de l'affaire George ; — 3° enfin, des dossiers ou des rapports consacrés à une catégorie spéciale d'individus, à une institution nettement mise à part ; ces dossiers et ces rapports ne sont *classés*[1], c'est-à-dire négligés, que le jour où l'institution elle-même n'existe plus : tels sont les papiers relatifs à la conscription, aux prisons d'État, aux prêtres réfractaires.

Ce sont là des distinctions, en quelque sorte naturelles, et j'imagine qu'aujourd'hui encore il doit y avoir dans les bureaux de la Préfecture de police : le bulletin de Paris quotidien, les dossiers personnels sans cesse changeants, et les dossiers permanents (grèves, anarchistes, jeux de hasard, etc.). A défaut d'un classement chronologique et vraiment historique qu'on ne pourrait utiliser ici, tel est le cadre méthodique dans lequel vont entrer les séries sur lesquelles je veux donner quelques détails.

I. — Rapports et Bulletins

Avant l'an IV, année de la création du ministère de la Police générale, le « Bureau de la surveillance administrative et de Police générale » rédigeait chaque jour un rapport ; nous avons la série des rapports de messidor à fructidor an II. Ce sont, en réalité, des recueils d'analyses des lettres écrites par les agents nationaux près les districts, par les accusateurs publics, par les sociétés populaires ; en marge, on lit des remarques souvent curieuses, mais dont il est difficile de déterminer l'origine[2]. Le 14 fructidor an II fut créée la « Commission administrative de la police de Paris » qui fonctionna jusqu'au 15 frimaire an IV, et remplaçait, quant à la police, la municipalité parisienne ; cette commission rédigeait chaque jour, en double expédition, un bulletin sur la vie de Paris, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. M. Aulard attribue à

1. J'emploie ici l'expression administrative.
2. Cf. le *Tableau* des fonds de F7 placé à la suite de cette communication, n° 1.

ces rapports une grande importance et je renvoie à la publication qu'il en a faite dans ses volumes consacrés à *Paris sous la réaction thermidorienne*. Je ne fais que les mentionner ici, car ils sont conservés dans les séries F^ICIII et AF^IV dont je n'ai pas à parler aujourd'hui.

La Constitution de l'an III (art. 184) créa, dans les communes divisées en plusieurs municipalités, un « Bureau central » ; celui du canton de Paris, chargé des affaires de police et de sûreté générale, fonctionna de brumaire an IV jusqu'à nivôse an VIII, c'est-à-dire jusqu'à son remplacement par la Préfecture de police. Les rapports de ce bureau, sur l'esprit public et les événements journaliers, nous ont été conservés, mais on y remarque une lacune grave : l'an V en entier fait défaut [1]. L'État-Major de la Place de Paris rédigeait aussi chaque jour un rapport sur Paris : ceux de l'an IV et de l'an V sont conservés dans le fonds de la Police générale, alors que ceux de la période suivante sont conservés dans le fonds de la secrétairerie d'État. Ces rapports ne sont pas négligeables, tant à cause des notes sur l'esprit public qu'à cause des renseignements qu'ils contiennent sur l'opinion de l'armée et l'état des ouvriers [2].

Dès sa création, en l'an VIII, la Préfecture de police adressait au ministre de la Police générale un rapport quotidien sur l'opinion de Paris, sur les Chouans, sur les Anglais, les émigrés, les arrestations, les jeux, le cours de la Bourse, le prix des subsistances : de l'an VIII à 1814, nous en avons la série à peu près complète (sauf lacune pour les années 1812 et 1813); M. Aulard fera usage, pour l'histoire de *Paris sous le Consulat*, de ces rapports dont il a publié déjà dans la *Révolution française* d'abondants extraits. A la fin de 1814, le Préfet de police cesse, semble-t-il, de rédiger un bulletin quotidien : l'habitude n'est reprise qu'en 1819, époque à laquelle on envoie chaque jour au ministère de l'Intérieur un « Bulletin de Paris » : il contient des détails d'intérêt varié sur les ouvriers, l'esprit public, les arrivages aux Halles, les arrestations, les manifestations, et la série devrait en être dépouillée ; mais on y relève des lacunes regrettables pour les périodes les plus intéressantes : c'est ainsi que le bulletin cesse le 26 juillet 1830 avec ces mots : « L'ordre le plus parfait règne dans la capitale » et reprend le 2 août avec ces mots : « La tranquillité la plus parfaite règne sur tous les points de la capitale. » Entre les deux Bulletins s'est produite la Révolution qui a bousculé pendant quelques jours toutes les habitudes administratives. Après 1830, la partie du bulletin consacrée aux ouvriers semble plus développée, on les surveille

1. Cf. le *Tableau*, n° 2.
2. Cf. le *Tableau*, n° 3.

davantage, on s'inquiète plus de leurs allées et venues. La série s'arrête à l'année 1846 [1].

La plus importante série des rapports périodiques, c'est encore celle des « bulletins de police », que connaissent bien ou que devraient connaître tous ceux qui s'occupent de l'époque impériale : de ces bulletins, nous possédons les minutes de l'an VIII à 1821, les copies de l'an XII à 1829 ; les minutes ne sont donc importantes à consulter que de l'an VIII à l'an XII. Jusqu'au second ministère de Fouché, c'est-à-dire jusqu'à l'an XII, ces bulletins sont encore très brefs; dès que Fouché redevient ministre et a réorganisé les services de la Police générale, le bulletin prend chaque jour plus d'importance. J'emprunte au livre de Madelin quelques lignes où il caractérise bien ce qu'est ce rapport quotidiennement remis à Napoléon :

« Ce bulletin quotidien tenait Napoléon au courant de l'état intérieur de son empire. Ils forment une triple série très considérable, minutes corrigées de la main de Fouché, copies gardées dans les archives de la Police et bulletins remis à la secrétairerie d'État. Le contenu de ces bulletins fera mieux saisir que de longues études la diversité incroyable des occupations, soucis et travaux de la Police générale. Le bulletin se divisait généralement en quatre, cinq ou six parties, car son importance variait. Avant l'arrivée de Fouché au ministère, il était de quelques pages, rédigé sans cohérence et sans suite. C'est Fouché qui, là comme ailleurs, créa la tradition : le bulletin lui servait à lui-même de mémorandum. On y trouvait : 1° la correspondance ministérielle, extraits ou résumés de lettres et rapports adressés au ministre, concernant les étrangers de passage, les jugements des commissions militaires, la situation des différentes régions de l'empire, le brigandage, les faits divers, les prisonniers anglais de Verdun, espagnols, russes, prussiens, la conscription, les incendies, les émigrés rentrés, les nouvelles des ambassades, la chronique mondaine, et, dans une partie confidentielle ajoutée souvent de la main de Fouché, les nouvelles du monde politique, du faubourg Saint-Germain, du Sénat, du clergé, la correspondance avec l'étranger, les agents de Londres, Hambourg, Berlin, Vienne, Varsovie, Rome, etc., des extraits des journaux anglais ; 2° les bulletins des conseillers d'État, contenant les mêmes faits en province, notamment les nouvelles du clergé, de la noblesse rentrée, des salons, des déserteurs, de la garde nationale, de l'esprit des départements; 3° le bulletin du 3e arrondissement de police (Paris), résumé du bulletin adressé journellement par le Préfet de police au ministre; 4° le bulletin de l'extérieur, surveillance des cours et cabinets étrangers, des

1. Cf. le *Tableau*, n° 4.

émigrés, des réfugiés politiques, des Bourbons et des agents anglo-royalistes en Europe; 5° le *Relevé des délits* commis le mois précédent. On y trouvait enfin fort souvent annexés de fort longs rapports, des interrogatoires *in extenso*, des extraits ou copies de pièces saisies. On annexa longtemps aussi au bulletin un ordre de police pour la nuit suivante. A partir de mars 1810, Fouché fit ajouter un bulletin de la librairie, et Savary, après juin 1810, une traduction des principaux articles publiés dans les journaux étrangers.

« Le Bulletin de la Préfecture de police, annexé à ce bulletin ministériel, n'était lui-même qu'un résumé des bulletins adressés par Dubois à Fouché ; ce bulletin portait sur les étrangers (bruits des légations), les réunions publiques et privées, les salons, les royalistes et émigrés de Paris, les anarchistes et républicains exclusifs, les cultes et le clergé, le commerce, les militaires, les halles et marchés, les ouvriers, les spectacles, les journaux, les « événements de la rivière », les faits divers, suicides, vols, assassinats, les arrestations, la Bourse, le cours des denrées alimentaires ; on commençait par l'ambassadeur, on finissait par le boucher. Fouché prenait là-dedans ce qu'il voulait, car le bulletin ministériel était fait sous sa haute direction. Le rédacteur ordinaire en était l'actif Desmarest, à qui, dans la journée, les conseillers d'État adressaient des extraits intéressants de leur correspondance. Le chef de la police secrète y joignait les informations de son service. Le bulletin achevé était remis dans la soirée au ministre, qui, parfois à l'insu de Desmarest, y ajoutait de sa main une note sur certains événements politiques ou mondains.

« Le bulletin signé du ministre était alors adressé aux Tuileries ou à Saint-Cloud ; lorsque Napoléon était absent, il était joint au portefeuille qu'un courrier de cabinet portait chaque jour, fût-ce au fond de la Pologne ou de l'Espagne. Il arrivait parfois que le secrétaire d'état Maret ajoutait aussi une note au bulletin avant de le transmettre. D'autre part, le ministre de la Police envoyait d'heure en heure au « château » les nouvelles intéressantes qui étaient alors rédigées par les employés de la secrétairerie d'État et remises à l'Empereur à une heure souvent fort avancée de la nuit. Napoléon lisait le bulletin avec intérêt, le critiquait souvent avec sévérité, se plaignant volontiers qu'on lui fît des « tableaux » au lieu de lui citer des faits. L'accusation était injuste, le bulletin était toujours bourré de matières. Ce qu'il y avait de vrai, c'est que Fouché y accumulait souvent des faits insignifiants, pour y passer sous silence des démarches qu'il avait intérêt à dissimuler à l'Empereur [1] ».

1. Madelin, *Fouché*, t. Ier, p. 515 et suiv.

Sous la Restauration, ou tout au moins à ses débuts, les renseignements politiques sont encore abondants dans le résumé que fait le directeur de la Police générale des rapports des préfets ou des lieutenants de police : de 1815 à 1818, on y trouve beaucoup de détails sur l'occupation par les alliés, sur les missions religieuses dans les départements. Je ne saurais dire quelle valeur on peut, en général, attribuer à ces bulletins ; certains travailleurs ne leur en reconnaissent pas une plus grande que celle des journaux lorsqu'il y est question d'événements capitaux, mais les utilisent pour fixer des dates ou des noms [1].

Relativement peu importantes sont les séries des rapports des préfets et des rapports de gendarmerie, de 1791 à 1859 : rarement on y trouve des dossiers de révoltes intéressants ou des travaux généraux des préfets sur leurs départements. Je signalerai cependant ceux que Pelet de la Lozère rédigea en 1811-1812, au cours d'une tournée dans son arrondissement de police : ils donnent un état précis de l'opinion publique dans le Sud-Est [2].

Napoléon avait créé des commissaires généraux et spéciaux de police, non seulement dans les principaux ports de France, aux points où il fallait surveiller l'arrivée des émigrés ou des marchandises anglaises, mais encore dans les ports de Hollande et d'Allemagne et dans quelques grandes villes d'Italie : les rapports de ces commissaires ont été conservés et sont précieux, particulièrement ceux de Hambourg, ceux de Hollande, ceux de Mayence [3].

II. — Fonds personnels

Les rapports et les bulletins de police sont des résumés dont les dossiers personnels sont les éléments : on conçoit que ces dossiers soient la partie la plus abondante des fonds de police ; chaque individu auquel le bulletin n'a souvent consacré qu'une ligne ou dont on a même dédaigné de mentionner l'arrestation, possède, dans le bureau de Desmarest ou dans le cabinet de Fouché, un dossier composé quelquefois de plusieurs centaines de pièces. Bien plus, le Ministère de la Police, créé en l'an IV, hérita des papiers du Comité de sûreté générale dont il assura la conservation et où l'on trouva des éléments d'information dans bien des cas : l'Assemblée législative avait eu son Comité de sur-

1. Cf. le *Tableau*, n° 5.
2. Cf. le *Tableau*, n° 6.
3. Cf. le *Tableau*, n° 7.

veillance créé en 1791. La Convention le garda en lui donnant, le 2 octobre 1792, le nom de Comité de surveillance et de sûreté générale et en lui prescrivant d'assurer la police générale de la République, de décerner les mandats d'amener ou d'arrêt contre les citoyens, de les remettre en liberté, de les traduire au tribunal révolutionnaire ; ces fonctions, le Comité les exerça jusqu'en brumaire an IV. A cette époque, ses papiers, comme ceux des autres comités, furent partagés entre les divers ministères : les minutes d'arrêtés et les registres allèrent au Directoire, puis passèrent à la secrétairerie d'État impériale, les dossiers furent envoyés au Ministère de la Police, qui pouvait en avoir besoin chaque jour. La série alphabétique la plus importante des dossiers du Comité de sûreté générale est réservée aux individus arrêtés à Paris ; dans ces dossiers on trouve, en général, les notes données sur l'inculpé par les comités de surveillance des sections de Paris, les réclamations et demandes de l'inculpé, son interrogatoire, les dénonciations lancées contre lui, enfin, bien souvent, les papiers saisis à son domicile et qui servent à établir l'accusation. Les recherches dans cette série sont faciles ; le fonds du Comité de sûreté générale est l'un des plus consultés [1].

Très abondants aussi sont les papiers laissés par la division des « Émigrés » au Ministère de la Police : demandes de radiation, délibérations des municipalités, jugements des tribunaux, avis du ministre, papiers saisis, sont classés en une première série départementale de dossiers individuels ; arrêtés de radiation, certificats de maintenue ou d'amnistie sont classés en une seconde série simplement alphabétique de dossiers individuels. Je n'insiste pas sur ces papiers dont j'ai donné ailleurs un tableau complet [2], et j'arrive tout de suite au fonds important des « *Affaires politiques* ».

Dans un récent article publié par la *Revue de Paris*, on a essayé de tracer un portrait de l'émigré Charles de Villers qui, s'était, à la fin du XVIIIe siècle, installé à Hambourg, avait, par ses livres, fait connaître Kant à la France, était devenu professeur à Gœttingue et eut maille à partir avec la police napoléonienne à plusieurs reprises ; l'article, écrit à peu près uniquement d'après des travaux allemands, était incomplet ; il existe, en effet, dans les papiers de police, un dossier volumineux consacré à Ch. de Villers et dans lequel on trouve, non seulement des lettres de Villers lui-même, mais encore celles que lui adressait le sénateur Smidt de Hambourg et de curieuses notes sur le Blocus continental et l'avenir des villes

1. Cf. le *Tableau*, n° 8.

2. Cf. ma communication sur les *Sources de l'histoire d'un département aux Archives nationales* (publiée dans *La Révolution française*, 14 mars 1902 ; tableau, par départements, du fonds de F7 concernant les émigrés), et *Tableau*, n° 9.

hanséatiques : l'auteur de l'article n'avait pas eu l'idée de jeter un coup de sonde dans la série dite des « Affaires politiques ». Ici encore, l'*État sommaire* est insuffisant, car il ne donne sur cette série importante que cette indication : « F7 6139-6997, *pièces de police classées sous la rubrique affaires politiques, an V-1830* [1]. » Or, je puis dire sans exagération que, pour tout sujet compris entre ces deux dates, il est nécessaire de consulter les répertoires que nous ont laissés les fontionnaires du Ministère puis de la Direction de la Police. Il arrivera plus d'une fois que ces dossiers, réservés par Desmarest, examinés par Fouché, ne contiennent que des bavardages de mouchards inintelligents ou des dénonciations ridicules ; mais, par contre, bien souvent aussi ils contiennent les papiers saisis au domicile des inculpés, les brochures devenues introuvables qu'ils avaient en leur possession, les lettres d'amour ou d'affaires qu'ils avaient reçues, leurs plans de conspiration aussi bien que leurs livres de comptes, les cheveux de leur maîtresse avec des mémoires sur le gouvernement. Généralement on trouve réunies au même dossier toutes les pièces concernant un même individu, et cela s'explique par la nécessité où l'on était de rechercher, lors d'une arrestation, tout ce qui pouvait déjà exister dans les Archives de la police touchant le prisonnier, amené dans le cabinet du ministre. Je citerai, entre beaucoup d'autres, l'exemple de Fournier l'Américain, dont on a pu écrire toute la biographie à l'aide des seuls documents renfermés dans son dossier. Si j'en avais le temps, je citerais encore le cas, pris au hasard, du comte de Pfaffenhofen, chanoine de Liège, qui, en 1793, avait levé des troupes pour l'Angleterre, faisait commerce de marchandises anglaises en 1812, fut arrêté à Hambourg en 1813 et voulait, sous la Restauration, poursuivre Savary pour arrestation arbitraire. Son dossier contient des documents de l'an XI à 1822.

Moins importants sont les papiers des « *Arrondissements de police* » : on y trouve les affaires traitées par Réal, Pelet de la Lozère et Dubois, et qui n'arrivaient pas jusqu'au cabinet du ministre ; pour les départements étrangers, en particulier, on y puisera d'utiles renseignements [2].

Parallèlement à la série des Affaires politiques, mais limités à la période comprise entre l'an IV et l'an XII, les papiers des « *Affaires diverses* » devront être consultés; là aussi on trouve de tout : correspondance des ministres de l'Intérieur et de la Justice avec leur collègue de la Police, lettres des administrations départementales relatives aux affaires politiques, aux complots, aux subsistances, aux prêtres réfractaires, brochures saisies,

1. Cf. le *Tableau*, n° 10.
2. Cf. le *Tableau*, n° 11.

plans de gouvernement, indications sur l'esprit public : notre confrère Mathiez a trouvé, dans ces cartons, les éléments d'une histoire de la Terreur blanche de l'an IV qui serait entièrement neuve ; il y a trouvé aussi quelques-uns des comptes décadaires et messaires que rendaient au ministre de la Police les commissaires du Directoire. J'ai parcouru, par exemple, un intéressant « compte » de l'état politique et économique du département de la Seine en l'an VI et en l'an VII, et j'y ai lu ces détails curieux : « Le plus sûr moyen de connaître les prêtres dangereux, c'est d'envoyer des agents adroits se confesser à eux ; si, dans le secret de la confession, ils prêchent une doctrine contraire aux lois, on les déportera ; si, au contraire, ils ne tournent pas contre la République cette arme qui est la plus dangereuse de toutes celles que le fanatisme et la crédulité leur ont laissé usurper, on pourra se dispenser de prendre contre eux une mesure générale... » Un seul obstacle, et il est grave, s'oppose à l'utilisation de cette série d'une manière méthodique : c'est l'absence de répertoires dressés par la Police. Il serait très long d'en dresser un, et il y a surtout des besognes plus urgentes [1].

Pour la Restauration, on consultera les papiers dits *d'affaires administratives*, où il y a des rapports sur l'esprit public, mais on constatera que, au delà de l'année 1824, il n'y a pas grand' chose à y trouver [2].

III. — Fonds spéciaux

Ce qui se trouve à l'état fragmentaire dans les bulletins de police ou dispersé dans les dossiers personnels, est ici mieux groupé, et suivant des rubriques fixes : il y a un fonds des journaux et de la librairie, avec de précieux extraits de journaux pour la Révolution et l'Empire, un fonds des théâtres avec des manuscrits de pièces corrigées ou interdites, un fonds des cultes, beaucoup de cartons de lettres saisies ou interceptées dont le dépouillement donnerait, d'ailleurs, de médiocres résultats, les papiers des maisons de jeu à Paris, les dossiers relatifs à la conscription, ceux des prisonniers de guerre qu'utilisera notre confrère Pariset, ceux des prisons d'État et des détenus par mesure de haute police, ceux des mercuriales, ceux, très abondants, des passeports, qui permettent de fixer des dates. Enfin, la série au titre vague d' « *Archives* », collection bizarre mais précieuse de mémoires, de projets, de rapports

1. Cf. le *Tableau*, n° 12.
2. Cf. le *Tableau*, n° 13.

réservés par le ministre : c'est là qu'on a trouvé les éléments de travaux ou d'articles sur Paris, sur les ouvriers, les compagnonnages, les salaires, et même sur les dessous de la politique électorale de la Restauration [1].

*
* *

Après avoir, très brièvement cependant, énuméré les séries du fonds de la Police générale, je ne voudrais pas laisser l'impression ou donner l'illusion que ces 10.000 cartons renferment tous des documents essentiels pour la connaissance de l'histoire contemporaine. Pour démontrer encore une fois combien la prudence est nécessaire dans le maniement de ces papiers, je n'ai qu'à penser aux recherches qui nous sont transmises chaque jour : les unes sont demandées par des fureteurs indiscrets qui n'aiment à découvrir dans les documents d'archives que matière à scandale et qui ne veulent trouver dans les papiers de la police que des « légendes puériles, des calomnies bêtes, ou des dénonciations fantaisistes » ; « les dégoûtantes archives de la Police », dont parle Vitrolles dans ses *Mémoires*, contiennent tout cela, et c'est ce qu'il est inutile de livrer à la publicité ; les autres sont demandées par des chercheurs d'anecdotes qui préparent ces livres ou ces articles destinés au grand public et qui, souvent d'ailleurs agréables à lire, ne sont, en somme, que des romans historiques documentés ; enfin, il y a ceux qui ne veulent trouver dans les papiers de la police que des preuves de la vérité qu'ils cherchent ou des arguments en faveur de la thèse qu'il soutiennent. Au risque de paraître sceptique, je dirai que des preuves et des arguments on en trouve dans F7 pour toutes les thèses, et c'est encore une raison pour ne pas se contenter de ces documents. Il en est une autre, plus grave encore, c'est que beaucoup de papiers, souvent les plus importants, ont été brûlés, de l'aveu même d'un policier qui avait, en 1814, jeté des liasses au feu. Que reste-t-il donc bien souvent de toute cette activité paperassière ? Quelques rapports, quelques lettres interceptés, quelques documents saisis et le moyen de fixer quelques dates précises.

Dans une première communication, j'ai insisté sur ce fait que les documents d'archives font presque totalement défaut pour la période comprise entre 1830 et 1851. Je le répète aujourd'hui à propos des papiers de la police : *toute notre documentation ou à peu près s'arrête à 1830*. Si j'avais la certitude que les papiers de ces vingt années ont été détruits sous l'Empire comme le furent ceux de l'administration départementale, je n'insis-

1. Cf. le *Tableau*, n° 14.

terais pas inutilement sur une lacune que personne ne pourrait songer à combler ; mais on m'a assuré qu'au Ministère de l'Intérieur et à la Direction de la Sûreté générale, il y avait des dossiers et des rapports de police pour cette période. Devenus évidemment inutiles, ils moisissent sans doute dans un grenier ou encombrent quelque bureau : leur place est aux Archives nationales.

Notre Société, qui accueille tous les vœux, me permettra de lui en adresser un au nom de ceux de nos confrères qui s'occupent de l'histoire contemporaine de la France : ne serait-il pas possible qu'une enquête officieuse nous fît savoir, une fois pour toutes, s'il existe vraiment des documents pour la période 1830-1851 et où sont ces documents. Si l'enquête donne un résultat positif, notre Société n'aura pas rendu un médiocre service aux travailleurs en faisant mettre à leur disposition les éléments, encore secrets, de l'histoire des partis politiques sous la monarchie de Juillet et la seconde République [1].

Ch. Schmidt.

TABLEAU ANNEXE

I. RAPPORTS ET BULLETINS

1	F7 3821-3822.	Bureau de surveillance administrative et de police générale.	Messidor-fructidor an II.
2	F7 3005.	Rapports du Bureau central du canton de Paris.	Nivôse an IV-germinal an VIII.
	F7 3840-3844.	Rapports du Bureau central du canton de Paris.	Brumaire an IV-an VIII.
3	F7 3828.	Rapports de l'État-Major de Paris.	An IV-an V.
4	F7 3829-3834.	Rapports de la Préfecture de police.	An VIII-an XIV.

1. Sur la formation des Archives des ministères, inaccessibles et, dès lors, inutilisables, cf. Richou, *Traité théorique et pratique des Archives publiques*, p. 99-100, et mes *Sources de l'histoire d'un département* (p. 17 du tirage à part). M. Séligman donne, en appendice à son histoire de *La justice en France sous la Révolution*, un inventaire des Archives du ministère de la Justice (partie ancienne).

	F7 3835-3839.	Rapports de la Préfecture de police et des officiers de paix et commissaires de Paris.	1811-1820.
	F7 3845-3873.	Rapports de la Préfecture de police.	An X-1827 (avec lacunes de janv. 1819 à déc. 1824).
	F7 3874-3893.	Bulletins de Paris.	1819-1846.
	F7 3894-3899.	États journaliers des arrestations faites par la police de Paris. (A compléter par AFIV 1535-1563, an VII-1814).	1830-1853.
5	F7 3701-3745.	Minutes des bulletins de police.	An VIII-1821.
	F7 3746-3800.	Bulletins de police.	An XII-1829 (lacunes).
	F7 3801-3809.	Bulletins de police (arrondissements).	An XII-1811.
	F7 3810-3817.	Bulletins de police des villes.	An-XIII-1813.
	F7 3818.	Bulletins mensuels.	An XII-an XIII et mars 1806.
	F7 3820.	Bulletins décadaires sur la situation des départements.	An VII-an VIII.
		Bulletins hebdomadaires. (A compléter par AFIV 1470-1534, 1792-1814. Cf. Madelin, *Fouché*, introduction).	An XIV-1812.
6	F7 3646-3700.	Série départementale de F7, rapports des préfets, *Ain* à *Zuyderzée*.	1789-1825.
	F7 3900-4215[22].	Bulletins et rapports de gendarmerie.	An V-1859.
7	F7 3059-3064.	Rapports des commissaires généraux de police (Hambourg, etc.).	1810-1814.
	F7 6342-6353.	Rapports des commissaires généraux et principaux de police.	1810-1814.
	F7 7014-7018.	Rapports des directeurs et commissaires généraux de police.	1810-1813.

II. FONDS PERSONNELS

8	F7 4386-4824.	Comité de sûreté générale. Pour le détail, voir les tableaux annexés à l'étude sur *Les sources de l'histoire d'un département aux Archives nationales*, publiée dans la *Révolution française* du 14 mars 1902.	1792-an IV.

9	F7 4825-6138[10].	Émigration. Classement départemental et classement personnel (Voir l'étude précitée).	1792-1815.
	F7 3328-3436.	Listes départementales et classement personnel.	1791-1815.
10	F7 6139-6997.	Pièces de police classées sous la rubrique : Affaires politiques. (A consulter pour toute affaire comprise entre ces deux dates).	An IV-1830.
11	F7 8072-8396.	Papiers du 1er Arrondissement de police.	An XII-1814.
	F7 8397-8790.	Papiers du 2e Arrondissement de police.	An XII-1814.
	F7 8791-8969.	Papiers du 3e Arrondissement de police.	An-XII-1814[1].
12	F7 7090-8007.	Pièces de police classées sous la rubrique : Affaires diverses.	An IV-an XII.
13	F7 8970-9823.	Papiers de la Restauration « Affaires administratives ».	1815-1830.

III. FONDS SPÉCIAUX

14	F7 4216-4385[2].	Série dite : Archives.	1782-1839.
	F7 3020-3021.	Cultes.	1793-1824.
	F7 3022-3023.	Subsistances.	An III-an XII.
	F7 3024-3035.	Police urbaine, aff. diverses.	An VIII-1818.
	F7 3036-3039.	Jeux.	An IV-1829.
	F7 3272-3308.	Prisons d'État.	1804-1815.
	F7 3309-3313.	Prisonniers de guerre.	An VII-1814.
	F7 3437-3444.	Lettres saisies et interceptées.	An III-1815.
	F7 3445-3490.	Journaux et librairie.	An II-1856.
	F7 3491-3493.	Théâtres.	An IV-1814.
	F7 3581-3618.	Conscription.	An XII-1815.
	F7 3619-3642.	Mercuriales.	An XII-1826.
	F7 3643[1]-[21].	Mouvements des ports.	An VIII-1818.
	F7 3494-3580.	Passeports.	An III-1821 (et dans d'autres séries jusqu'à l'année 1860).

Les indications fournies pour cet état des fonds de F7 sont très sommaires : elles peuvent cependant démontrer que pour presque tous les sujets compris entre l'année 1789 et l'année 1830, une recherche doit être faite dans les papiers de la Police générale.

---

1. Voir l'*Almanach impérial* pour la répartition des départements dans les arrondissements de police.

REGISTRES

Il n'est pas possible de donner ici un aperçu, même sommaire, de ce que contiennent les 2.000 registres de F7 conservés aux Archives nationales. Il y a à cela une raison grave, c'est que la clé de la majorité de ces registres n'a pas été conservée et que l'on est, jusqu'à nouvel ordre, dans l'impossibilité de retrouver, au moyen des indications qu'ils fournissent, les dossiers renfermés dans les cartons [1]. Il est cependant à souhaiter qu'un inventaire numérique détaillé en soit un jour donné. Un tel inventaire rendrait certainement des services et plus d'un des 2.200 répertoires d'enregistrement général deviendrait utilisable [2].

1. Sauf cependant pour les carnets de fiches de la police politique et des arrondissements de police qui sont d'un usage quotidien.

2. M. Mellié a donné un inventaire détaillé des registres des *sections de Paris* compris sous les cotes F7A 2471-2526, à la fin de son livre sur les *Sections de Paris* (Paris, Société d'histoire de la Révolution, 1898, p. 308-312).

COMPTES RENDUS

Ulysse Robert. **Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples.** Paris, Plon, 1902. T. Ier, in-8, IV-482 p. (5 gr.). T. II (*Lettres et documents*), in-8, 616 p.

Comme tant d'autres personnages du XVIe siècle, Philibert de Chalon, prince d'Orange, est à la fois célèbre et peu connu. On sait qu'il fut un des meilleurs généraux de Charles-Quint, qu'il participa avec le connétable de Bourbon au sac de Rome en 1527 et qu'il dirigea le siège de Florence où il mourut en 1530. Mais nous n'avions de lui aucune biographie détaillée et complète. Sur son compte couraient des jugements sommaires, éloges ou condamnations, répétés de confiance ou, qui pis est, amplifiés avec sécurité, et presque toujours injustes. Le livre de M. U. Robert est destiné, dans la pensée de son auteur, à nous mieux faire connaître le prince d'Orange, et par suite à nous permettre de le mieux juger : c'est une œuvre à la fois de résurrection et de réhabilitation.

Philibert de Chalon naquit à Lons-le-Saulnier le 18 mars 1502. Moins d'un mois après, il perdit son père; il fut élevé sous la tutelle de sa mère, Philiberte de Luxembourg, très probablement à Nozeroy. Son éducation ne paraît avoir été ni très complète ni fort étendue : les exercices physiques y tinrent sûrement la plus grande place. Dès le berceau, il se trouvait l'un des plus puissants seigneurs du temps et possesseur de domaines qui relevaient soit du roi de France, soit de l'Empereur. Cette double vassalité, qui permettait de recevoir des deux mains, ne laissait pas que de créer des embarras, lorsque les deux souverains étaient en guerre. Louis XII n'avait pas ménagé les faveurs à Philiberte ; il en fut de même pour François Ier, au moins durant les deux premières années de son règne. Mais bientôt la situation changea, et ici M. R. ne nous paraît pas avoir apporté toute la clarté et la précision désirables.

Comme il est naturel à tout bon biographe, il est très favorable à son héros et ne ménage pas François Ier, sur lequel il fait retomber toute la responsabilité de la rupture qui survint entre le prince et lui. La question de date est ici d'une capitale importance. M. R. fixe à janvier-mars 1517 la main-

mise du roi sur la principauté d'Orange, en vertu d'un édit qui aurait été rendu en 1516, et à ces actes hostiles du roi de France, Philibert de Chalon aurait répondu par des offres de service à Charles d'Espagne et par un voyage décisif à Gand au milieu de 1517. François Ier, par ses mauvais procédés, se serait ainsi aliéné le prince et se serait fait de lui un ennemi irréductible. Mais, jusqu'à présent, — et M. R. l'avoue lui-même, — malgré toutes les recherches, on n'a retrouvé aucun édit de révocation promulgué par François Ier, en 1516, et ceci est assez surprenant pour un acte de cette importance et après les investigations dont témoigne le *Catalogue des Actes de François Ier*. Au contraire, deux édits de révocation furent rendus en 1517, le premier le 30 avril, le second le 13 décembre ; M. R. les cite. Ce dernier fut enregistré par le Parlement de Grenoble, le 29 janvier 1518. Nous croyons que c'est à la suite de ce dernier que fut opérée la mainmise sur la principauté d'Orange. Le 30 janvier, — qu'on remarque cette date, — le lendemain de l'enregistrement dans notre hypothèse, le nommé Rabot fut commis par le Parlement de Grenoble à l'effet de procéder à cette annexion, ce qui fut fait le 16 mars. Bref, nous croyons que le procès-verbal sur lequel s'appuie M. R. est de 1518 et non de 1517, comme il le prétend. L'erreur de date a très bien pu se produire par suite de la confusion des styles, et cela de très bonne heure. Tant qu'on n'aura pas trouvé un texte d'édit de révocation daté de 1516, la thèse de M. R. pèchera par la base. Si notre hypothèse est fondée, on voit tout de suite ce que devient la responsabilité de François Ier : c'est lui qui répond à des démarches imprudentes du jeune prince d'Orange. Tout d'abord, Philibert, au milieu de 1516, fait ses offres de service au jeune Charles d'Espagne, qui le remercie le 10 novembre : à ce moment les agents de François Ier négociaient avec Charles le traité de Bruxelles et pouvaient renseigner leur maître sur les agissements du prince. Au milieu de 1517, au moment où déjà, sur la sollicitation de certains Allemands, Francois Ier songeait à la couronne impériale, Philibert et sa mère vont à Gand auprès de Charles et de Marguerite ; le 11 juillet, Philibert est nommé gouverneur du comté de Bourgogne et Charolais. A la suite de ce voyage, « sur l'ordre du roi » de France, ils sont obligés de venir à Moulins [1] pour assister au baptême du fils du connétable de Bourbon. « L'ordre du roi »

1. A ce sujet, M. R. rectifie les erreurs du *Catalogue des Actes* qui identifie le Moulins dont il s'agit ici avec d'autres localités du même nom qui se trouvent dans l'Orne ou la Sarthe. Il se fonde pour cela sur l'évidence : il aurait trouvé des raisons à l'appui de son affirmation, qui est exacte, dans le *Journal de Barrillon* (éd. P. de Vaissière), I, 324. Le roi était venu exprès du Perche où il avait laissé sa mère et une partie de la cour, pour le baptême, puis alla les rejoindre à la Ferté-Bernard.

indiquait chez celui-ci un certain mécontentement qui se traduisit par l'édit du 13 décembre 1517. En 1518, de janvier à mai, c'est-à-dire au moment même où s'opérait la confiscation, Philibert séjourna à la cour de France et fut assez heureux pour obtenir la restitution de sa principauté par lettres patentes du 17 mai 1518. Le Parlement de Grenoble ayant refusé d'obtempérer à l'ordre du roi, des lettres de jussion furent expédiées le 17 juillet ; le Parlement céda en partie : « Il se borna, nous dit M. R., à attribuer à Philibert les revenus de la principauté, la juridiction ordinaire, les premières et secondes appellations, les dernières étant réservées au roi, et il ordonna le maintien, sur les portes d'Orange, des armes royales qui avaient remplacé celles des Chalon. Le prince n'avait donc obtenu qu'une satisfaction illusoire » (p. 26). C'est-à-dire que le Parlement de Grenoble assurait la suzeraineté effective du roi de France. Philibert fit un nouveau voyage à la cour de France au début de 1519 : le 14 juillet, François Ier ordonne la restitution pure et simple de la principauté d'Orange. Mais le Parlement de Dauphiné refusa d'entériner les lettres du 14 juillet; l'ordre du roi resta lettre morte. Et M. R. de conclure : « Si elles (les lettres susdites) ne furent pas suivies d'effet, c'est que François Ier le voulut bien ; peut-être avait-il envoyé sous main des ordres en conséquence. Car est-il possible d'admettre qu'un Parlement de province ait osé résister à ce point à une série d'injonctions qui semblaient plus formelles les unes que les autres ? Assurément non. Si le roi fut complice du Parlement, il fut vraiment coupable ; s'il fut de bonne foi, il manqua tout à fait d'autorité. Quoi qu'il en soit, Philibert fut la victime d'une iniquité de laquelle le roi est responsable » (p. 40-41). M. R. paraît se faire des illusions sur la docilité des parlements de cette époque, même des parlements de province, surtout quand il s'agissait de révocations de dons, aliénations de domaines, etc. François Ier n'aurait-il pas commandé avec assez de fermeté ? Mais que faisait à ce moment même Philibert de Chalon : à la fin de 1518, il était désigné pour la Toison d'or, et en mars 1519, il était proclamé chevalier de cet ordre à Barcelone. En mai, il quittait la cour de France sur un ordre à peine déguisé de Charles d'Espagne qui, le 28 juin, est élu empereur (notons que les lettres de restitution de François Ier sont du 14 juillet suivant). Enfin, au début de janvier 1520, il s'en va en Espagne près du nouvel empereur et ne le quitte pas jusqu'à ce que celui-ci soit arrivé aux Pays-Bas, après avoir mis dans son alliance le roi d'Angleterre et le cardinal Wolsey. Il ne s'était écoulé que six mois entre les lettres de restitution du 17 juillet et le départ du prince d'Orange pour l'Espagne. Le délai n'est pas excessif pour qui connaît la résistance ou l'inertie que les parlements opposaient à certains ordres du roi ; et l'on

conçoit que l'attitude du prince d'Orange n'était guère faite pour augmenter l'empressement du roi de France. Le départ de Philibert pour l'Espagne consommait la rupture entre le roi de France et lui. Au reste, à voir la docilité avec laquelle Philibert avait, en mai 1519, suivi les injonctions du roi d'Espagne, il est permis de douter que l'exécution des lettres de restitution du 17 juillet l'eût empêché de suivre la cause de l'Empereur. M. R. nous paraît avoir fait la part trop belle à son héros et nous nous sommes permis d'insister un peu longuement sur ce point, d'abord parce qu'il est assez important pour apprécier justement la politique extérieure de François Ier, et aussi parce que c'est le seul sur lequel notre sentiment diffère de celui de l'auteur.

A partir du moment où il a décidément pris parti pour l'Empereur, Philibert de Chalon est mêlé à toutes les guerres qui, de 1521 à 1529, ont mis aux prises François Ier et Charles-Quint. Il fait ses premières armes devant Tournai, se distingue à Fontarabie, est fait prisonnier par les Français près de Villefranche en 1524, et rendu à la liberté en 1526, après la paix de Madrid. Son rôle ne devient important qu'après la rupture de ce dernier traité. Il suit en Italie les bandes de Frondsberg, rejoint en Lombardie le connétable de Bourbon et prend part à la prise de Rome (6 mai 1527), qu'il cherche dans la mesure de ses forces à préserver du pillage. Blessé à la tête quelques jours après, le 29 mai, il alla, après l'évacuation de Rome, séjourner quelque temps et se refaire à Sienne (31 juillet-22 novembre 1527). Malgré les bons sentiments de l'Empereur à son égard, le prince ne put obtenir le gouvernement du Milanais, qui fut donné à Antoine de Leyva le 8 décembre. Il revint à Rome, que le pape avait quittée deux jours auparavant, et le 1er janvier 1528, il accepte le commandement en chef des troupes impériales. En cette qualité, il dirige les opérations dont le royaume de Naples fut le théâtre en 1528 et dans la première moitié de 1529. Lorsque Hugues de Moncade eut été tué dans la bataille navale de Salerne (28 avril 1528), Philibert de Chalon joignit à ses fonctions de capitaine général le titre de vice-roi de Naples. Il supporta valeureusement le siège de cette ville par Lautrec et prépara l'effondrement de l'expédition française en négociant le passage d'André Doria au service de l'Empereur. Après la mort de Lautrec et la capitulation des troupes françaises dans Aversa (30 août), il fut encore retenu dans le royaume par la résistance de Renzo da Ceri et du prince de Melfi, qui, avec le concours des Vénitiens, soutenaient la cause du roi de France. Il ne put par suite prêter main forte à l'autre général impérial, Antoine de Leyva, qui réussit cependant à battre et à prendre le comte de Saint-Pol à Landriano, le 21 juin.

La paix de Cambrai termine momentanément la guerre entre Charles-Quint et François Ier. Le prince d'Orange fut alors chargé de restaurer l'autorité des Médicis dans Florence révoltée : c'était l'exécution d'une des clauses du traité de Barcelone, que Clément VII avait signé le 29 juin avec l'Empereur. Bien qu'il n'eût pour le pape qu'une estime médiocre, Philibert vint mettre le siège devant la ville au milieu d'octobre 1529. M. R. a consacré six longs chapitres aux opérations qui pendant dix mois se succédèrent autour de Florence. Le 3 août 1530, le prince d'Orange fut tué dans le combat de Gavinana. Environ une semaine après, le 12, Florence capitulait. Dans un dernier chapitre, l'auteur raconte les funérailles du prince, étudie les portraits qui sont restés de lui et rapporte les jugements dont il a été l'objet. Il rassemble les principaux traits du caractère de son héros et exalte, comme il convient, son amour de la guerre, son dévouement à l'Empereur, sa franchise, son abnégation et son désintéressement.

On ne peut que souscrire aux appréciations de M. R. sur le prince, bien qu'il soit, si l'on peut dire, plutôt « orangiste » et « impérialiste ». Mais il y aurait à discuter sur ce qu'il dit de François Ier et de la politique française. Cela tient peut-être à ce qu'il a surtout utilisé des documents émanant des Impériaux. Son exposé est un peu trop « unilatéral ». Sans doute, M. R. a vu un certain nombre de documents du côté français : il a même utilisé des lettres de Nicolas Raince ou du président des Comptes de Provence, Balthazar de Jarente, tirées du Musée Condé [1]; mais nous ne voyons pas qu'il ait suffisamment fait état, pour les chapitres IX à XII, de la correspondance de Lautrec, des quelques lettres de Renzo, par exemple, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. Il y aurait rencontré notamment une lettre de Lautrec du 30 avril [2] qui décrit la bataille de Salerne et qui est à mettre à côté de celle qu'écrivit le même jour le prince d'Orange à l'Empereur (*Lettres et documents*, n° 98).

Dans un second volume, M. R. a rassemblé les *Lettres et documents* sur lesquels il a établi sa biographie. A vrai dire, sur ces 407 pièces, il y en a un certain nombre dont l'analyse donnée dans le corps de l'ouvrage suffisait, et qu'il n'y avait pas grande utilité à reproduire. Mais toute la correspondance de Charles-Quint et de Philibert, les instructions de l'Empereur, etc., présentent un intérêt capital pour l'histoire des guerres d'Italie entre 1527 et 1530; et le recueil est d'autant plus précieux que la plus

1. Lire, aux références relatives au Musée Condé, série L (et non série I).

2. B. N., f. fr. 2993, 115. Cf. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, II, 420-421. Ceci rend pour le moins inutile ce que dit M. R., p. 191, note 3.

grande partie de ces documents provient des archives espagnoles, de celles de Vienne ou de Sienne. Certainement l'ouvrage de M. R. est la contribution la plus importante et la plus sérieuse qui ait paru en France dans ces dernières années sur les rapports de François Ier et de Charles-Quint. Il est seulement fâcheux que le second volume soit totalement dépourvu de table des matières. Cela tient sans doute à ce qu'il est un simple tirage à part du *Boletin de la Real Academia de la historia* de Madrid. Mais il aurait été facile d'ajouter cette table tout au moins au volume de biographie. Il manque aussi un index des noms propres, qui aurait rendu les plus grands services et permis de manier plus aisément et avec plus de profit les deux volumes [1]. — V.-L. Bourrilly.

Raoul Allier. **La cabale des dévots, 1627-1666.** Paris, A. Colin, 1902. In-12, 448 p.

Ce livre est consacré à la Compagnie du Saint-Sacrement. Les Annales de cette association, rédigées d'après des documents originaux par René II de Voyer d'Argenson en 1694-95, n'ont été publiées intégralement qu'en 1900 par dom Beauchet-Filleau. Ce récit a fourni à M. A. la base principale de son étude ; pour les Compagnies de province, affiliées à la maison mère, il nous renseigne surtout sur celles de Limoges et de Grenoble, d'après les registres manuscrits conservés dans ces deux villes. Un examen minutieux des écrits imprimés de l'époque, relatifs aux questions religieuses, a complété ces recherches.

L'idée de fonder la Compagnie appartient au duc de Ventadour, qui vint l'exposer en 1627 au capucin Philippe d'Angoumois et à l'abbé de Grignan ; tous trois se mirent à l'œuvre, après s'être assuré l'appui du P. Suffren, confesseur de Louis XIII. A ce moment où naissaient tant de congrégations religieuses, ils voulurent fonder une œuvre d'un caractère général, destinée à coordonner les efforts de toutes les œuvres isolées, à fortifier l'Église par tous les moyens, charité, lutte contre les hérétiques, action sur le gouvernement, action auprès des particuliers. Ouverte à la fois aux clercs et aux laïques, elle acceptait, après un examen scrupuleux, des hommes de toute condition, mais en s'adressant de préférence aux

---

1. Tome Ier, p. 53, la note 3 s'applique au connétable de Bourbon et non au gouverneur de Fontarabie ; p. 122 et n. 2, lire : Guillaume (et non : Martin) du Bellay. — Tome II (*Lettres et documents*), p. 48, lire : 5 juillet (et non 3) ; p. 219, dernière ligne, mettre la virgule après « l'on doit » ; p. 262, pourquoi n'avoir pas déchiffré le passage en chiffre de la lettre de Philibert à Charles-Quint (17 mars 1529), d'autant plus qu'il semble que la reconstitution du chiffre était facile, puisqu'il y a du même au même une lettre chiffrée (8 mai 1529, n° 166) avec déchiffrement ?

membres des classes élevées, qui pouvaient augmenter sa puissance. Pour que celle-ci n'inspirât d'ombrage ni au gouvernement ni aux évêques, elle gardait un profond secret sur ses délibérations. Son action effective, qui commença en 1631, fut grande surtout entre 1640 et 1658. La Compagnie inspira nombre d'œuvres charitables, par exemple le soulagement des forçats, la création de l'hôpital général, les secours contre la misère causée par la Fronde ; tout ce que saint Vincent de Paul a fait dans ces divers domaines fut préparé chez elle. En même temps, aucun des ennemis de l'Église ne trouvait grâce devant les confrères : ils livraient les blasphémateurs aux tribunaux royaux, poursuivaient chez les ouvriers le compagnonnage à cause de ses rites mystérieux, dénonçaient les Jansénistes comme suppôts du calvinisme, enfin s'acharnaient contre les Réformés afin de ranimer les persécutions.

Mais la Compagnie se fit beaucoup d'ennemis : gentilshommes irrités de son ardeur contre les duels ; familles indignées de l'espionnage qu'elle exerçait auprès d'elles ; évêques mécontents de ne pas être informés de ses actes ; Parlements hostiles à une Société qui marchait d'accord avec leurs ennemis habituels, les Jésuites. Enfin, Mazarin craignait les intrigues des dévots auprès d'Anne d'Autriche. Le secret dont la Compagnie s'enveloppait finit par être percé à jour : le Parlement de Bordeaux commença l'attaque en 1658 ; après diverses dénonciations, Mazarin fit ouvrir une enquête par le procureur général du Parlement de Paris. Elle aboutit à un arrêt de décembre 1660, interdisant de faire aucunes assemblées illicites ni confréries ou congrégations sans la permission du roi. La mort de Mazarin parut sauver la Compagnie ; elle redoubla quelque temps d'activité contre les hérétiques, soutint Fouquet contre Colbert qui se montrait aussi défavorable que Mazarin, et fit de son mieux pour obtenir l'interdiction de *Tartufe*. Mais les défiances excitées contre elle demeuraient si fortes qu'elle dut se dissoudre en 1666, tout en se prolongeant par diverses œuvres qui ont duré bien des années encore.

Dans le livre que nous venons de résumer, M. A. paraît avoir quelquefois exagéré l'influence de la Compagnie ; on peut lui reprocher aussi un certain nombre de redites, qu'il aurait évitées en suivant plus rigoureusement l'ordre chronologique. Mais son ouvrage a une grande valeur : outre les renseignements nouveaux qu'il apporte sur plusieurs questions particulières, comme la biographie de saint Vincent de Paul, comme le véritable sens de *Tartufe*, il présente un intérêt considérable pour l'histoire générale de l'Église en France au XVIIe siècle. — Georges WEILL.

Abbé Hubert MAILFAIT. **Un magistrat de l'ancien régime. Omer Talon. Sa vie et ses œuvres, 1595-1652.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. In-8, XXVI-374 p.

La thèse de doctorat de l'abbé M. comprend cinq chapitres consacrés, le premier à la vie d'O. Talon, le deuxième à son rôle d'avocat et d'avocat général, le troisième à sa place dans le gallicanisme, le quatrième à son action politique, et le dernier au résumé et à la conclusion des jugements portés sur ce personnage. Du premier, nous dirons seulement qu'il est par trop alourdi de généalogies, d'analyses d'actes notariés, qu'il eût été expédient de faire passer dans les notes. Pourquoi un portrait physique et moral d'O. Talon est-il inséré dans le deuxième chapitre, alors que sa place était tout indiquée dans le premier (p. 71 sqq.)? Pourquoi avons-nous deux tableaux du monde parlementaire au début du XVIIe siècle dans l'un et l'autre (p. 1 sqq. et p. 85 sqq.)? — M. M., tout en disant pis que pendre de l'éloquence d'O. Talon (p. 76), le considère comme un des précurseurs du classicisme (p. 68). Au reste, toutes ces pages d'histoire littéraire sont embarrassées de digressions inutiles[1]; il eût été historiquement plus intéressant d'analyser avec plus de précision la doctrine juridique d'O. Talon, qui se rattache, semble-t-il, plutôt au droit coutumier (cf. p. 111). En revanche, l'action de l'avocat général aux Grands Jours de Poitiers, considérés, non sans raison, comme un moyen pour Richelieu de se débarrasser pour un temps des parlementaires, est bien définie, encore que de trop nombreuses références aux travaux de M. Carré rappellent avec trop d'insistance que c'est à Poitiers même que M. M. reçut le titre de docteur. L'action gallicane d'O. Talon est abordée sans sympathie par M. M., plus même, avec une hostilité, qui sait néanmoins se contenir, à l'égard de théories où il voit une des causes de la Révolution (p. 173-174) : cette affirmation paraîtra moins paradoxale qu'elle n'en a l'air tout d'abord, si l'on sait qu'O. Talon fut un des premiers à considérer le mariage comme un contrat civil (p. 159). — Le rôle d'O. Talon pendant la Fronde est hésitant, peu marquant : il prend position à la fois contre Mazarin et contre Condé, et mérite d'être également attaqué par les deux partis. M. M. n'ajoute rien ici à ce que nous savions déjà : il eût rempli une tâche plus difficile, mais plus intéressante, en faisant des « Mémoires » d'O. Talon une étude critique et comparative, dont certains fragments des appendices I et II constituent quelques essais informes.

---

1. Sur l'éloquence judiciaire (p. 99 sqq.). L'abbé M. étudie deux des plaidoyers d'O. Talon (p. 103 sqq.).

Une bibliographie honorable, des références exactes, où l'on regrettera seulement que les indications des mss. soient incomplètes, des appendices où l'auteur a inséré quelques pièces justificatives d'intérêt médiocre, de bonnes tables enfin, rendent commode ce livre honnête, sans lui donner l'allure définitivement scientifique d'un travail parachevé ou l'éclat d'une thèse brillante. Quelques effets d'une phraséologie pompeuse (p. 31, 44, 71) et de lentes digressions (p. 90, 231, 239, 305) confirment encore cette impression de grisaille. — Georges Bourgin.

Armand Rébillon. **Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes.** Paris, Picard; Rennes, Plihon et Hommay, 1902. In-8, 247 p.

L'excellent exemple donné par M. Boissonnade dans son *Histoire de l'organisation du travail en Poitou* méritait des imitateurs. Et si des historiens déjà expérimentés peuvent seuls, comme lui, s'attaquer à l'histoire du travail dans toute une province, les élèves de nos Facultés trouveraient dans ces matières, en s'enfermant dans une seule ville, bien des sujets de mémoires pour le diplôme d'études supérieures.

C'est ce qu'a pensé M. Rébillon. Il a courageusement et très consciencieusement dépouillé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, à celles du Parlement, à celles de la ville de Rennes, la plupart des statuts des anciennes jurandes, des livres de comptes, des dossiers de procès, la correspondance des intendants, etc.[1]. Il en a tiré un estimable ouvrage, dont voici l'économie générale. Après un exposé de l'activité économique de la ville de Rennes sous l'ancien régime, M. R. étudie d'abord les relations des communautés avec le pouvoir ducal. Il n'a rencontré aucun document antérieur au XIVe siècle, et il en conclut, peut-être un peu hâtivement, que « aucun métier ne fut, à Rennes, organisé en jurande *et* ne reçut de statuts avant la fin du XIVe siècle ». Il analyse la « constitution de Vannes » de 1424, dont toute la première partie « touche le fait des métiers ». Provoquée, comme l'ordonnance du roi Jean le Bon de 1351, par la hausse des salaires et des denrées[2], la constitution du duc Jean V fixe les salaires des ouvriers du bâtiment, des faucheurs, charretiers, journaliers; frappe

1. Notamment un mémoire rédigé en 1852 par M. de la Bigue-Villeneuve. Malheureusement cet érudit n'indiquait pas toujours ses sources.

2. M. R. accepte, sous bénéfice d'inventaire, l'explication donnée de cette hausse par le duc, à savoir la raréfaction de l'or. Mais comment la rareté de la monnaie peut-elle relever le prix *nominal* des denrées ou du travail ? Toute cette analyse économique (p. 41) est loin d'être poussée à fond.

d'amende ceux qui refuseront de travailler au prix fixé ; établit des règlements de fabrication et interdit le monopole de vente. M. R. conduit ensuite l'histoire de la période royale jusqu'en 1669, année qui marque un changement dans les relations de la royauté avec les corps de métiers [1].

Dans une troisième partie, l'auteur, changeant de plan, étudie en soi et pour soi la communauté en jurande, à l'exclusion de la grande industrie, d'ailleurs peu développée à Rennes [2], et des métiers non jurés. Il passe en revue l'organisation de la maîtrise, les règlements et monopoles, les visites, la confrérie, l'administration des communautés, les ouvriers, etc. Bien que la chronologie ne joue dans cet essai qu'un rôle insuffisant, c'est autour du XVIIe siècle que roulent ces chapitres. La quatrième partie est surtout consacrée à l'évolution du régime corporatif de 1669 à 1791.

Je voudrais dire du travail de M. R. tout le bien que je pense. Mais c'est, j'imagine, le travail d'un débutant; il suscitera, je l'espère, plus d'un travail analogue. Je crois donc devoir insister d'abord sur quelques défauts de méthode qui lui enlèvent de sa valeur, et que les émules du jeune érudit (et lui-même) feront sagement d'éviter.

En premier lieu, la bibliographie de M. R. est pauvre. En ce qui concerne les sources, c'est une question de savoir si un sujet de ce genre peut être traité sans un voyage à Paris, aux Archives nationales. A tout le moins exige-t-il une excursion à travers un recueil récemment publié, et dont M. R. ne paraît pas (quoique son livre lui soit postérieur) soupçonner l'existence : l'*Inventaire du conseil de commerce* [3], indispensable à quiconque touche à l'histoire économique du XVIIe et du XVIIIe siècle. En ce qui concerne les travaux, les volumes de Germain Martin, même ceux sur la grande industrie, surtout celui sur les *Associations ouvrières*, étaient à connaître. Aux *Corporations* de M. Martin Saint-Léon, il fallait ajouter son *Compagnonnage* (paru en 1901) [4].

---

1. L'intervention de la royauté fut assez restreinte avant cette date. Les édits de 1581 et 1597 (p. 42) « n'eurent à Rennes aucun effet ».

2. « Sauf, au XVIIIe siècle, la faïencerie et la chapellerie. Il n'existe à Rennes que des marchands et maîtres artisans de condition parfois aisée, plus souvent médiocre et même misérable, occupant chacun un très petit nombre de compagnons ».

3. Voici quelques faits relevés à l'article *Rennes* dans l'*Inventaire* : P. 406 *b*, Requête d'un maître apothicaire en cassation d'un arrêt du Parlement l'obligeant à faire chef-d'œuvre, 17 mai 1759 ; 443 *a*, bouchers de Rennes ; 407 *b*. les boulangers réclament en vain l'homologation de nouveaux statuts, 30 août 1759 (M. R. ignore ce détail) ; 171 *b*, ciriers ; 287 *a*, requête de la jurande des marchands contre des particuliers qui commercent sans qualité, 9 sept. 1740 (M. R. n'en parle pas, p. 224) ; 156 *b* et 158 *a*, différends entre les maîtres orfèvres et un apprenti de Morlaix, 24 déc. 1727, l'apprenti est débouté ; etc., etc., sans parler des documents sur les métiers non jurés et la grande industrie.

4. V. aussi Eberstadt, *Das französische Gewerberecht*.

S'il n'a pas lu et comparé assez de textes, M. R. prend trop aveuglément au pied de la lettre les affirmations ou le silence des documents. « Il s'en faut de beaucoup, écrit-il, que tous les métiers exercés à Rennes aient constitué des corporations jurées », et je crois qu'il a parfaitement raison. Il n'a pas trouvé à Rennes plus de 30 métiers jurés en tout ; encore n'y eut-il jamais 30 métiers jurés à la fois ; il n'y en eut jamais plus de 27 (en 1626) ; en 1755 (p. 29), il y en avait 24, contre 55 métiers libres. M. R. a donc parfaitement raison de dire qu'il y avait relativement peu de métiers jurés. J'ai d'ailleurs, plus que personne, contribué à répandre cette opinion que la jurande n'était pas du tout le régime normal ni toujours le régime primitif de l'ancienne industrie, et je suis loin de m'en dédire.

Mais il ne faut rien exagérer, et surtout ne pas tirer de cette observation des conclusions qu'elle ne comporte point. Le nombre des jurandes n'est peut-être pas aussi petit que le fait M. R. A l'en croire, il semblerait qu'il n'y eût à Rennes, avant la réunion de la Bretagne à la couronne, que cinq (ou au plus six) métiers jurés : Marchands, Boulangers, Bouchers, Gantiers-Boursiers-Blanconniers, Teinturiers, (Pâtissiers ?) ; que les apothicaires n'auraient été mis en jurande qu'en 1598, les barbiers à la même date, les serruriers qu'en 1561, les orfèvres qu'en 1777. Cette dernière affirmation est d'autant plus invraisemblable que ces quatre métiers sont précisément ceux qui, même dans les villes non jurées, étaient cependant, pour des raisons d'ordre public, organisés en jurandes[1]. Elle est certainement inexacte en ce qui concerne les orfèvres, puisqu'un arrêt limite déjà leur nombre en 1725 (p. 183), soit cinquante-deux ans avant la date prétendue de leur érection en jurande.

C'est que M. R. confond deux choses fort différentes : la constitution d'une communauté jurée, et la collation des statuts. Pour affirmer que tels ou tels métiers ne furent point jurés, son seul argument est que « ces métiers ne reçurent de statuts que très tard ». C'est oublier que, dans l'histoire de toute institution, il y a toujours une période de préparation inaperçue, et la puissance publique n'intervient qu'après coup pour sanctionner un état de fait depuis longtemps existant, parfois pour protéger un état de fait déjà menacé. Avant d'avoir des *statuts*, les jurandes ont des *coutumes*, parfois conservées par la tradition orale. C'est ainsi qu'en 1182 ou 1183, les bouchers de la grande boucherie de Paris prient le roi de confirmer leurs coutumes, comme l'ont déjà fait son père et son aïeul, comme Henri II

1. A Lyon, par exemple. Il y eut à Dijon, en 1617 et 1646, des tentatives faites par la municipalité pour imiter le système lyonnais et abolir les jurandes. Mais elle fait exception pour les quatre métiers précités.

avait confirmé les coutumes des tanneurs de Rouen [1]. Le *Livre des métiers* est-il autre chose que la série des confirmations de coutumes préexistantes? Pour affirmer qu'un métier, à telle date, n'est pas juré, il ne suffit pas d'établir qu'il n'a pas reçu de statuts, il faut prouver qu'il ne possède pas les caractéristiques de la jurande.

N'oublions pas, en effet, que si, parmi les droits des jurandes telles que le XVIIIe siècle finissant les a connues, il en est qui ne peuvent être conférés que par les pouvoirs publics, d'autres, au contraire, résultent du simple serment (voy. p. 78 des *Recherches* de M. R.) prêté par les maîtres. « S'il fallait, écrivait récemment M. Fagniez [2], n'accepter l'existence d'une corporation que lorsque ce nom se présente dans les textes », il serait impossible d'en retracer l'histoire [3]. « Le monopole n'était pas, d'ailleurs, un élément nécessaire de la corporation. Il suffisait, pour que celle-ci fût constituée, que des gens du même métier eussent obtenu d'une concession expresse, *ou simplement de la tolérance* de l'administration, le droit de régler en commun leurs intérêts professionnels. » L'erreur de M. R. est une illusion d'optique : il a projeté dans le passé médiéval les formes rigides de la jurande du XVIIIe siècle. Là où il ne trouve pas la jurande du type classique, il dit qu'il n'y a point jurande. Or la jurande du type classique est le produit d'une évolution.

Cette erreur conduit M. R. à construire une théorie de l'origine des communautés. Pour lui, les communautés seraient sorties des confréries. Les métiers rennais (p. 53) « passèrent sans transition de l'état de métiers libres, dont les membres n'étaient *jusqu'alors* unis que par les liens assez lâches des confréries pieuses, à l'état de corporations fermées, sévèrement réglementées et monopolisatrices [4] ». C'est là une théorie des plus contestables (voy. aussi p. 37). Lui-même, M. R. reconnaît que « si certaines corporations ont pu passer par l'étape de la confrérie avant de se constituer en communautés, il en est certainement beaucoup, parmi celles surtout qui n'eurent leurs statuts qu'au XVIe et au XVIIe siècle, qui s'organisèrent dès l'abord en communautés ». S'il est bien vrai qu'au XVIe siècle et plus tard, la communauté et la confrérie sont « mal

---

1. Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie en France*, t. Ier, nos 115 et 117.

2. Compte rendu de la 2e édition de M. Levasseur, dans la *Revue historique*, t. LXXX, p. 390.

3. Doit-on parler quand les textes se taisent? Non. Mais il est quelquefois sage de douter.

4. « Ces confréries [du XIVe siècle] ressemblent-elles aux associations d'artisans et de marchands nommées aussi confréries au XVe et au XVIe siècle et communautés dans les actes du XVIIe et du XVIIIe siècle? » Cette phrase interrogative semblerait faire croire : 1° qu'on ne trouve pas le mot *communauté* au XVe siècle; 2° qu'il y a identité entre confrérie et communauté, ce qui n'est point.

distinguées l'une de l'autre par le public et leurs membres eux-mêmes », cela ne veut pas dire qu'elles soient, ni qu'elles aient toujours été, deux personnes morales identiques. Tous les orfèvres, dans toutes les villes, n'ont pas toujours fait partie de la confrérie de Saint-Éloi, ni tous les confrères de Saint-Éloi n'ont toujours été des orfèvres. La communauté ne sort pas de la confrérie, ni réciproquement. Pour MM. Levasseur et Fagniez [1], « c'est... dans le microcosme économique représenté par chaque domaine de grand propriétaire germain ou gallo-romain qu'il faut aller chercher l'embryon de la corporation ». Les serfs ouvriers du comte ou de l'abbé se sont libérés par l'association jurée, comme les bourgeois par la commune jurée, et sans doute à la même époque. Théorie, dira M. R. Celle-ci a, du moins, le mérite d'être en accord avec les faits.

Nous avons déjà signalé en passant une autre faiblesse de la méthode suivie par M. R., l'absence de chronologie. Il n'y a qu'une seule grande coupure, celle de 1669; encore n'est-elle guère respectée. Les *plans* manquent dans son tableau. Voyez, par exemple (p. 56), ce qu'il dit de l'apprentissage : « Les conditions d'âge n'étaient imposées que dans cinq métiers, chez les marchands, les gantiers, les drapiers, les ciriers et les orfèvres. » *N'étaient*, quand ? Les premiers statuts des marchands sont de 1437, et l'âge de l'apprentissage a été modifié en 1645 ; ceux des gantiers sont de 1395 (âge modifié en 1598) ; ceux des drapiers de 1626 ; ceux des ciriers de 1662, des orfèvres de 1777. Comment généraliser sur des données aussi disparates ?

J'ai insisté longuement sur ces défauts, d'abord parce que l'essai de M. R. est l'œuvre d'un travailleur sérieux, qui vaut d'être examinée sérieusement, et parce que ces questions sont des questions de critique et de méthode, qui valent d'être examinées pour elles-mêmes. Je n'en suis maintenant que plus à l'aise pour louer les qualités solides du travail de M. R. et pour signaler quelques-uns des résultats de ses recherches. Comme particularités purement bretonnes ou même rennaises, nous noterons que la *Très ancienne coutume de Bretagne*, range parmi les « vilains métiers » — ceux qui n'ont pas le droit d'ester [2] en justice — non seulement celui des poissonniers, mais celui, ailleurs si considéré, des pelletiers. La mise à l'encan des apprentis dont le maître meurt (p. 57-58) fut pratiquée jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La plupart des statuts sont muets sur le lieu de l'apprentissage. Ils n'exigent pas le compagnonnage entre apprentissage et maîtrise.

---

1. *Loc. cit.*, p. 390.
2. Et non *tester* (p. 21).

M. R dégage fort bien les trois caractères que revêt la jurande à partir du XVIe siècle : 1° l'accès de la maîtrise rendu plus difficile ; 2° le monopole plus étroit ; 3° à partir de la Ligue, le métier fermé aux non-catholiques. La jurande n'est plus qu'une oligarchie, comme le prouve le procès Halloche en 1762. A cette date (p. 70), chez les corroyeurs et blanconniers, « on ne se souvenait pas... d'avoir reçu de maître qui ne fût lui-même fils ou gendre de maître ». Cette oligarchie n'exerçait nullement sur ses subordonnés une autorité doucement paternelle : « L'organisation corporative (p. 109), loin de protéger l'ouvrier, l'opprimait », comme nous le voyons dans la grève des teinturiers en 1781 [1]. Elle n'est pas beaucoup plus favorable aux patrons eux-mêmes, dont la majorité vit dans la gêne. Aussi cherche-t-on de bonne heure à corriger les abus des maîtrises. Le chapitre que M. R. a consacré (p. 164) à la liquidation des dettes des communautés et aux projets de réforme depuis 1750 est des plus intéressants. Il est même d'un intérêt très général, quoique tous les documents en proviennent des Archives bretonnes. Il prouve une fois de plus que l'édit de 1776 et la loi de 1791 n'ont pas été l'œuvre d'un ministre à la philosophie rogue et cassante, ou d'une assemblée de logiciens niveleurs, mais la conclusion rationnelle de tout un mouvement historique. L'abolition des jurandes était tellement nécessaire qu'elles furent à peine regrettées par leurs propres membres.

Ces idées sont exposées par M. R. avec une force démonstrative, et la longueur même de ce compte-rendu dit le cas que je fais de son livre. Je souhaite vivement qu'il nous donne, après ce premier essai, d'autres travaux plus voisins de la perfection. Je souhaite aussi — je tiens à le répéter — que des livres semblables soient écrits sur les principales villes de France [2]. — Henri HAUSER.

Marcel MARION. **Etat des classes rurales au XVIIIe siècle dans la généralité de Bordeaux**, Paris, Picard, 1902. In-8, 123 p. (Extrait de la *Revue des Études historiques*). — **La vente des biens nationaux dans le district de Libourne**. Bordeaux, 1902. In-8, 23 p. (Extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*.)

On sait combien sont rares les études précises sur les paysans et la propriété foncière au XVIIIe siècle. Aussi devons-nous d'autant plus remercier M. Marion de nous avoir donné sur les classes rurales de Guyenne

1. Ne pouvait-on pas nous fournir sur cette grève quelques détails?
2. P. 18, lire : « Horlogers 9 : 3 dans l'aisance, 6 dans la gêne », au lieu de « 9 dans la gêne ».

un travail détaillé et bien documenté. Outre un certain nombre d'ouvrages du XVIIIe siècle, il a surtout consulté les documents d'archives, plus particulièrement la série C des Archives départementales de la Gironde et tous les cahiers des paroisses qu'il a pu trouver : ceux des paroisses des sénéchaussées de Libourne et de Bazas qu'il a déjà publiés en partie (tomes XXXV et XXXVI des *Archives historiques de la Gironde*), et ceux des paroisses du Périgord dont il a fait de larges extraits, toujours très intéressants. Ces cahiers du Périgord dorment dans la poussière des Archives départementales, à Périgueux; d'après ce qu'en rapporte M. M., ils semblent avoir un intérêt de premier ordre; la collection en est, dit-il, complète ; j'en souhaiterais donc vivement la publication.

Dans son travail, M. M. étudie successivement : 1° la répartition de la propriété rurale ; 2° les charges pesant sur les paysans (impôts royaux, dîme, droits seigneuriaux); 3° l'état général de l'agriculture et des classes rurales. Je ne saurais donner ici une idée complète d'une étude aussi documentée et aussi précise. M. M. ne laisse de côté aucune question importante, si épineuse soit-elle. C'est ainsi qu'il montre à plusieurs reprises des mouvements, des évolutions en sens contraire (mouvement vers la division du sol et mouvement vers une certaine concentration de la propriété, suivant les localités). De même pour le régime seigneurial : une tendance à la diminution et, ailleurs, une tendance à l'aggravation *de fait* des charges seigneuriales. Sans doute trouvera-t-on dans ce procédé moins de netteté; mais il y a plus de vérité, et, dans des questions aussi complexes, l'essentiel est de montrer la variété des faits sociaux, leur enchevêtrement, leur contradiction parfois. Toutes les questions financières, si importantes, ont été étudiées avec un très grand soin ; M. M. passe en revue la taille, la capitation, les vingtièmes, la corvée, la milice, et sur ces diverses impositions il apporte beaucoup de détails nouveaux. Ses conclusions, très modérées, me paraissent très justes. Il ne faut pas exagérer la mauvaise situation des classes rurales en 1789. Elle était déplorable, sans doute; mais encore le paysan pouvait-il vivre et produire, et, en définitive, il y avait certainement progrès. En résumé, cette étude de M. M. est très solide et très utile ; c'est une des meilleures qui aient été publiées sur les classes rurales d'un de nos pays de France, et c'est, à mon avis, celle où les diverses questions ont été le mieux examinées dans leur complexité, où les problèmes les plus difficiles ont été le plus nettement résolus ou tout au moins soulevés.

Pour être beaucoup plus courte, l'étude de M. M. sur *la vente des biens nationaux dans le district de Libourne* n'est pas moins importante. C'est une des meilleures monographies que je connaisse sur cette question vitale de la

Révolution, et c'est, à coup sûr, la plus claire, la mieux ordonnée celle qui envisage le mieux les divers problèmes qui se posent à nous. Dans ma *Législation civile de la Révolution*, p. 189 — on me permettra de me citer — je disais, il y a quelques années : « Il est probable que ce sont le plus souvent les bourgeois qui ont acquis, de 1791 à 1793, les biens ecclésiastiques; les paysans auraient trouvé une compensation dans les biens d'émigrés. » Or c'est là précisément, pour le district de Libourne, une des conclusions essentielles de M. M. « La vente des biens de première origine, dit-il (p. 10), s'est faite principalement au profit de la bourgeoisie qui avait pour elle et plus d'occasions et plus de facilités pour acheter, mais toutefois sans que le reste de la population en ait été évincé. » Quant aux biens d'émigrés, « la grande division qui fut faite de chacun et le fait que ces biens étaient surtout des propriétés rurales, amenèrent naturellement beaucoup de paysans à se porter acquéreurs, et les proportions se trouvent ici renversées » (p. 13). Il faut lire tout le détail donné par M. M. Tout ce qu'il dit des biens d'émigrés, des grandes propriétés du duc de Richelieu, de Durfort, etc., est vraiment très curieux. Nous plongeons dans la vie sociale et économique de la France nouvelle, et à lire tous ces noms, tous ces chiffres, c'est comme une révélation d'un des changements sociaux les plus importants qui se soient produits dans notre pays. Il serait à désirer que d'autres historiens étudiassent cette question des biens nationaux dans un département, ou, comme M. Marion l'a fait, dans un district bien choisi, ni trop dominé par une grande ville, ni trop rural. Nous avons encore trop peu de monographies de ce genre [1]. — Ph. Sagnac.

---

1. Une critique. Les biens ecclésiastiques étaient peu considérables à la campagne, dans le district de Libourne; ils avaient moins de 1.200 hectares; mais le clergé possédait beaucoup de maisons dans les villes Et M. M. ajoute (p. 6) : « Plus on approfondit la vérité, plus on voit s'évanouir *la légende* si fortement enracinée dans les esprits à la veille de la Révolution, et qui n'en a pas toujours disparu plus de cent ans plus tard, du clergé détenant le cinquième, ou le quart, ou même le tiers, du sol de l'ancienne France ». Légende ? C'est bientôt dit. M. M. sait bien qu'il y a là-dessus des documents suffisamment probants, comme ceux d'Amelot, des membres des assemblées de la Révolution, de Dupont de Nemours (cahier du Tiers de Nemours), et que tout cela est confirmé, pour la région du Nord par exemple, par les travaux de M. Loutchisky. Nous savons par Amelot que les biens ecclésiastiques valaient environ trois milliards (lettre du 2 sept. 1792 au président de l'Assemblée législative, Arch. nat., Dvi, 58, liasse 2 *bis*). Cela ne représente pas le tiers du sol, mais cependant une fraction assez forte. Le district de Libourne est dans une situation particulière. Les grandes abbayes étaient surtout dans l'Est et le Nord.

Charlemagne Tower. **Le marquis de Lafayette et la Révolution d'Amérique.** Traduit de l'anglais par Mme Gaston Paris. Tome Ier. Paris, Plon, 1902. In-8, 469 p.

Le premier volume de M. C. T. contient :

1° Une biographie de Lafayette jusqu'à son départ pour l'Amérique (20 avril 1777). Les *Mémoires de ma main*, écrits par Lafayette et publiés en 1837 par son fils, avec les correspondances qui les complètent, la correspondance des envoyés américains en France publiée par Wharton dans la *Diplomatic correspondence of the american revolution*, les papiers de Kalb, le compagnon de voyage et le compagnon de guerre de Lafayette, publiés par Kapp et Doniol, sont, pour cette première partie, les principales sources. M. Doniol les avait connues et utilisées dans les chapitres IX du tome Ier, et VII du tome II de *La participation de la France à l'établissement des États-Unis*, où il retraçait la vie de Lafayette jusqu'en 1777 et son départ pour l'Amérique. M. T. n'ajoute que quelques détails au récit de M. Doniol. Les conclusions des deux historiens sont les mêmes ; l'enthousiasme de Lafayette pour les Américains fut sincère et dénué de tout mobile égoïste. Si Lafayette, en novembre et décembre 1776, eut des rapports assez intimes avec le comte de Broglie, qui rêvait de constituer à son profit une sorte de stathoudérat des États-Unis, et avec le baron Kalb, qui devait être son agent en Amérique, on n'a aucune raison de penser que Broglie ou Kalb l'aient mis au courant de l'intrigue et lui aient demandé d'y participer. Le cabinet de Versailles, dès le début du soulèvement, fut sympathique aux Américains, mais, en 1776 et en 1777, il n'agit en leur faveur que « sous le masque », évitant toute démarche qui eût pu entraîner une rupture prématurée avec l'Angleterre. Le projet de départ de Lafayette ne fut pas sans l'émouvoir, et les ordres qu'il donna pour l'empêcher ne furent nullement de pure forme. La résolution de Lafayette et sa bonne fortune lui permirent seules de surmonter les obstacles qui lui furent opposés.

2° Un exposé de la diplomatie de Vergennes depuis le soulèvement des Américains (1775) jusqu'à l'intervention française (1778). Il occupe environ la moitié du volume de M. T. (chapitres II, III, IV, V, VI, IX). Lafayette ne joua aucun rôle dans les négociations de Vergennes, et, dans un ouvrage qui lui est consacré, un exposé de ce genre peut, à bon droit, être regardé comme une digression. En réalité, M. T. élargit le cadre de sa biographie pour y faire entrer la question de l'intervention de la France dans la guerre d'Amérique, qu'il étudie en elle-même et pour elle-même. Elle avait déjà été traitée par M. Doniol. M. T., qui professe une grande estime pour la précision scientifique de cet historien (page 43 :

« M. D. qui ne laisse pas un caillou sans le retourner »), n'a pas cru qu'il fût possible, après lui, de reprendre le sujet, et n'a eu d'autre ambition que de résumer les deux premiers volumes de *La participation de la France.*

Son résumé pourra rendre des services. Il se lit facilement et même avec agrément. Il dégage un certain nombre d'idées que l'accumulation des textes et des détails chez M. Doniol permettait malaisément de discerner. Il aidera les historiens à s'orienter dans les lourds volumes de *La participation de la France*, aussi utiles à consulter que difficiles à manier. Mais il a plusieurs parties faibles qui sont naturellement les mêmes que celles de l'ouvrage de M. Doniol. Les chapitres de M. Doniol concernant les rapports de Vergennes et de l'Espagne étaient confus, l'auteur ayant, de parti pris, négligé les documents espagnols, qui seuls permettront d'élucider les relations très complexes de Vergennes et de Charles III. Les pages que M. T. a consacrées à les résumer sont vagues, parfois contradictoires, et, ce qui chez lui est rare, obscures. Par exemple l'accord, affirmé par cet historien, de la France et de l'Espagne en octobre 1776, est inexpliqué et même incompréhensible. M. T. nous signale en effet (p. 131 et 132) que Grimaldi, ministre des affaires étrangères de Charles III, voyait surtout dans une intervention de l'Espagne en 1775 une occasion pour elle de conquérir le Portugal (il aurait pu ajouter Minorque et Gibraltar), que les ambitions de l'Espagne auraient détourné l'attention de l'Angleterre des affaires d'Amérique sur celles d'Europe et entraîné une guerre européenne fatale aux plans de Vergennes, qu'en conséquence Vergennes combattit très fermement à cette époque les projets de Grimaldi. En 1776, les intentions de l'Espagne n'ont pas changé (cf. pages 144 et 145). Mais elles ont cessé d'être dangereuses pour Vergennes. Elles lui deviennent même favorables (cf. p. 146). Peut-être y a-t-il là une contradiction plus apparente que réelle. Mais nous ne saurions comprendre sans un mot d'explication une évolution aussi prononcée. Les desseins véritables de Charles III à la fin de 1776 ne sont guère moins obscurs pour nous. M. T. nous assure (p. 147) que Charles III était décidé à faire la guerre de concert avec la France. Mais, quand, après le désastre des Américains à Long-Island, Vergennes renonce momentanément à l'intervention, M. T. estime « que l'Espagne n'était peut-être pas fâchée d'éviter un conflit qu'elle n'avait pas créé » et constate qu'elle ne fit aucune objection (p. 148). Sur la politique de Florida-Blanca, M. T. n'a pas des idées beaucoup plus nettes que sur celle de Grimaldi. Pas une fois il ne se demande si cette politique était bien celle de Charles III, qui correspondait avec le cabinet de Versailles par l'intermédiaire de son

ambassadeur, d'Aranda. — Les rapports de la France et de l'Angleterre sont traités avec plus de clarté que ceux de la France et de l'Espagne, mais bien sommairement. M. T. ne nous signale pas l'importance extrême que Vergennes attachait aux combinaisons et aux intrigues des différents partis en Angleterre, qui réglèrent à certains moments, entre autres dans l'hiver de 1777, l'action de sa diplomatie. Cette fois, M. T. eût trouvé chez M. Doniol quelques indications qu'il eût pu recueillir. Les meilleures pages de cette seconde partie sont celles où l'auteur analyse les relations de Vergennes avec les États-Unis. Du reste, les chapitres de M. Doniol sur ce sujet sont également parmi les meilleurs de son livre.

3° Le récit des opérations militaires auxquelles Lafayette a pris part de juillet 1777 à octobre 1778. Le principal effort de M. T. a consisté ici à replacer les mémoires et correspondances de Lafayette au milieu des documents et travaux américains susceptibles de les éclairer. Ils sont très nombreux. M. T. s'en sert avec discernement. Il attribue une importance particulière aux papiers et lettres de Washington publiés par Jared Sparks qui sont en effet la source principale pour l'histoire militaire. Mais il complète ou contrôle cette source, quand il y a lieu, par les documents des nombreuses monographies américaines sur les compagnons de Washington [1]. Parmi les ouvrages de seconde main, il se sert de préférence de l'histoire un peu ancienne, mais détaillée, et encore au courant, de Bancroft.

Dans cette partie comme dans les précédentes, M. T. n'a pas eu à découvrir beaucoup d'inédit. Son principal mérite est d'avoir tiré parti d'une littérature historique abondante, déjà utilisée avant lui par ses compatriotes, mais sans beaucoup de critique, et de s'être orienté avec méthode et intelligence dans une masse de publications quelque peu confuse.

Nous ignorions à peu près complètement la vie de Lafayette depuis son débarquement en Amérique (en juin 1777) jusqu'au moment où nous le retrouvons aux côtés du comte d'Estaing (juillet 1778), dont l'expédition est racontée en détails par M. Doniol. M. T. nous la fait connaître presque jour par jour : ses démêlés avec le Congrès (juillet 1777), son arrivée au camp de Washington sur la Delaware, son respect et son amitié pour le général américain (août), son rôle et ses blessures à la bataille de la Brandywine, qui força les Américains à évacuer Philadelphie (septembre), son séjour à Bethléem chez les frères Moraves pour se rétablir (octobre-décembre), son expédition contre le Canada, conçue et proposée par les vainqueurs de

1. Notamment la *Vie de Greene* par J.-W. Greene, les *Gates Papers*, les *Lee papers*, publiés par la New-York Historical Society.

Saratoga, Gates, Lee, Conway, dans un but plus politique que militaire, afin de gagner Lafayette à leur parti et le détacher de Washington, son loyalisme envers Washington, et son échec inévitable, en plein hiver, avec une colonne perdue de quelques hommes sans vivres, ni munitions (janvier-mars 1778), l'importance de sa situation à l'armée américaine après l'alliance de la France et des États-Unis, son rôle au moment où les Anglais abandonnent Philadelphie, au combat de Barren-Hill (19 mai 1778), où il faillit être pris par Howe et Clinton, et à la bataille de Monmouth (28 juin 1778), qui précipita la retraite des Anglais sur New-York, sa position d'intermédiaire entre les Français et les Américains pendant la campagne du comte d'Estaing et les opérations autour de Newport, ses efforts pour adoucir les rancunes des Américains et des Français après l'échec de Newport (juillet-septembre 1778).

Mais M. T., qui a eu l'ambition d'étendre le plus possible son sujet, n'a pas borné ses recherches au seul Lafayette. Il a étudié d'une façon très complète les opérations de l'armée de Washington en 1776, 1777 et 1778, et, l'affaire de Saratoga et quelques épisodes de détail exceptés, il nous donne un véritable exposé de la guerre d'Indépendance pendant ces trois années. Il le rattache adroitement à la biographie de Lafayette. Pour nous faire connaître l'état de la guerre au moment où Lafayette débarqua en Amérique, il retrace les opérations militaires autour de New-York en juillet et août 1776, la retraite de Washington à travers New-Jersey en novembre, les batailles de décembre sur la Delaware. Nous arrivons ainsi à la campagne de 1777, dès le début de laquelle Lafayette, avec le grade de major-général, fut placé sous les ordres de Washington. Si la personne de Lafayette se détache alors au premier plan, son action particulière est toujours située dans l'action d'ensemble de l'armée de Washington. A la Brandywine, à Monmouth, à Newport, les opérations militaires sont exposées dans toute leur extension, et ceux qui les dirigèrent retiennent au même degré l'attention de M. T. Résumé des travaux antérieurs sur la même question, conduit avec fermeté par un auteur qui est maître de son sujet, présenté avec un art discret qui évoque en quelques traits les hommes et les choses sans qu'on sente jamais le morceau ou la description voulus, cet exposé révèle chez M. T. des qualités réelles d'historien et d'écrivain. Il est de beaucoup la partie la plus intéressante de son livre [1], et il justifie, malgré l'insuffisante précision et le peu d'originalité de nombre de chapitres, la réputation déjà quelque peu

1. Rappelons tout le parti que Charavay a tiré du livre de M. Ch. Tower dans sa biographie du *Général Lafayette*, publiée par la Société de l'histoire de la Révolution en 1898.

ancienne de cet ouvrage aux États-Unis et en Angleterre (il fut édité aux États-Unis en 1894) et la traduction que nous en donne Mme Gaston Paris. — P. Muret.

Charles Gomel. **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** Tome Ier : **1792-1793**. Paris, Guillaumin, 1902. In-8, xxiv-517 p.

M. Gomel poursuit ses études sur l'histoire financière de la Révolution. Après les dernières années de l'Ancien Régime, après la Constituante, c'est maintenant la Législative et la Convention qui sont l'objet de ses recherches. Le premier volume de cette nouvelle série vient de paraître : il embrasse la période qui va du début de la Législative à la chute des Girondins. Et cela appelle de suite quelques observations. Pourquoi la couverture d'un livre dont les premières pages sont consacrées au dernier trimestre de 1791, dont les dernières s'arrêtent au 2 juin 1793, porte-t-elle comme dates 1792-1793 ? L'auteur nous promet plus et moins qu'il ne donne, et c'est un signe d'imprécision. — D'autre part, la journée du 2 juin est-elle bien le terme naturel et logique d'une histoire, et surtout d'une histoire financière des débuts de la Convention ? Il ne me paraît pas. Je sais bien qu'elle est un de ces épisodes dramatiques et célèbres, sur le récit desquels il est convenu de s'arrêter un peu, à la fois pour reprendre haleine, et pour pleurer les victimes. Mais je crains fort que le caractère sentimental et épique de ces crises fameuses n'ait abusé trop souvent sur leur véritable portée historique. Notre tempérament national est d'ailleurs ainsi fait que nous concrétisons volontiers toutes choses, et que nous réduisons facilement à quelques figures grandioses, à quelques événements poétiques et retentissants la vie de l'humanité tout entière. Si l'on réfléchit, l'on s'aperçoit que le rôle des partis est souvent terminé avant que leurs membres ne succombent, et ce sont les majorités qui légifèrent et gouvernent. Les Girondins sont chassés de l'Assemblée le 2 juin ; il y a longtemps à cette date qu'ils sont perdus, et le moment où leur domination s'effondre faisant place à une autre, est justement ce qu'on pourrait appeler le point critique, la date à laquelle il convient de s'arrêter et de fixer le chemin parcouru. Au point de vue économique surtout, qu'y a-t-il de changé après l'intervention populaire ? La Terreur a déjà commencé. La loi du maximum, les impôts forcés sur les riches sont bien auparavant à l'ordre du jour ; la situation appelle depuis longtemps des mesures exceptionnelles, et pendant longtemps il faudra y recourir. M. G. n'a d'ailleurs pas même essayé de défendre son choix, et le même arbitraire qui a présidé à la clôture du livre a présidé à la division des chapitres. Ajoutons enfin que l'auteur, à propos de l'histoire

financière, raconte en détail l'histoire politique, que, dans cet exposé, il n'a pas su toujours garder la mesure nécessaire, qu'on oublie parfois le véritable sujet de l'ouvrage. Aussi le livre de M. G. est-il encore d'une confusion plus grande, d'une difficulté de lecture plus ardue, que la matière traitée n'eût pu, au premier abord, le faire craindre.

Le sujet est pourtant si important que le volume de M. G. devra, malgré ses défauts extérieurs, être consulté souvent. Que vaut-il ? Il est très difficile d'indiquer les sources d'après lesquelles M. G. a travaillé : il a été sur ce point d'une discrétion regrettable. Il n'y a pas de notice bibliographique en tête de l'ouvrage, et les notes n'abondent pas : on peut lire sept ou huit pages sans en rencontrer aucune : encore beaucoup de références sont-elles succinctes et laconiques à l'excès. Quand on a consciencieusement dépouillé les notes éparses, on arrive aux constatations suivantes : M. G. a cité *une fois* (p. 72) des documents tirés des Archives nationales. Les renseignements qu'il en tire sont intéressants, mais il eût pu recueillir au même dépôt d'autres renseignements tout aussi intéressants, sur d'autres points plus importants. Il a consulté le F4 2023, mais il a négligé notamment les fonds des séries DIII, IV et VI, où ses recherches pourtant n'eussent pas été vaines.

Pas plus que les sources manuscrites, l'auteur ne semble avoir connu les *Procès-verbaux* des Assemblées révolutionnaires. Du moins ne les cite-t-il jamais, et cela est très grave. M. G. publie en effet, entre guillemets, des textes tout à fait intéressants, extraits de certains rapports ou de certains discours des députés à la Législative ou à la Convention. Mais ces textes sont-ils authentiques? Là est toute la question. L'auteur écrit au bas de ses pages : Séance du.... Mais le renvoi ne signifie rien. M. G. a-t-il copié ses citations dans les *Archives Parlementaires*? Alors elles n'ont aucune valeur. Les a-t-il copiées dans un journal de l'époque ? Alors elles ne sont qu'un résumé plus ou moins fidèle, et leur crédibilité varie suivant les cas. Les a-t-il enfin extraites d'une brochure publiée ou revue par l'auteur? Alors c'est un document précieux, et nous avons le droit d'en demander la date, et même la cote à la Bibliothèque nationale pour nous y référer au besoin.

De quoi se compose donc la documentation de M. G. ? D'un certain nombre de journaux, de mémoires et de livres. Les journaux dont il s'est servi sont en première ligne *Les Révolutions de Paris*, puis le *Moniteur*, enfin le *Patriote français*, le *Courrier de Gorsas*, la *Sentinelle* de Louvet. Tous ces journaux sont considérables; mais d'abord ils sont trop peu, et ensuite ils témoignent d'un exclusivisme regrettable. Pourquoi avoir laissé en dehors de toute consultation la *Chronique de Paris*, le *Journal de*

la Liberté, les *Annales patriotiques* de Mercier, etc ? Et surtout pourquoi avoir presque toujours et partout choisi des sources girondines, et ne pas avoir regardé du côté montagnard ? Ceci est d'autant plus frappant que les journaux sont utilisés beaucoup plus dans la deuxième partie, qui étudie la lutte des grands partis républicains, que dans la première qui raconte la chute de la monarchie et l'établissement de la République. Dans cette première partie, l'auteur se sert surtout des mémoires, dont il connaît d'ailleurs les plus considérables. Ceux de Ferrières, de Dumas, de Malouet, de Bertrand de Molleville, de Meillan, de Dumouriez, étaient en effet d'une lecture nécessaire. En outre M. G. a consulté les *Mémoires* de Pasquier, ceux de Miot de Melito, de Mme Roland, la *Correspondance secrète* de Lescure, celle du baron de Staël-Holstein, celle des Ambassadeurs vénitiens. Malheureusement la plupart de ces documents émanent d'écrivains anti-jacobins, et il faut prendre garde de se laisser entraîner à croire sur parole un Bertrand de Molleville ou même un Dumouriez. Ajoutons qu'à cette liste déjà longue il eût fallu ajouter la *Chronique de 50 jours*, par Rœderer, les *Lettres* de Rabusson-Lamothe, et plusieurs autres sources qu'il serait fastidieux d'énumérer ici. Dans la deuxième partie de son ouvrage, M. G. se sert peu des mémoires (Durand de Maillane à peine), et beaucoup des journaux. Par les mémoires, il avait défendu les modérés monarchistes contre les républicains; par les journaux, il a cherché à défendre les modérés républicains contre les avancés de la Montagne.

Quant aux travaux de seconde main, M. G. les aurait utilisés assez peu, à en juger par les notes. Mais les notes sont trompeuses : si l'auteur cite peu les livres dont il s'est servi, il ne s'en suit nullement qu'il n'en ait beaucoup consultés. Mais s'il utilise assez rarement l'*Histoire de la Terreur*, de Mortimer-Ternaux, et l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux [1], il est un livre dont il s'est continuellement inspiré, c'est celui de Taine. C'est là vraisemblablement que l'auteur a puisé cette collection de petits faits, tous défavorables à la Révolution, qu'il cite sans références, c'est là qu'il a puisé les idées d'ensemble sur les choses et sur les gens qui l'ont guidé dans son travail, c'est là qu'il a puisé sa pitié irritée à l'égard des Girondins et sa haine contre la Montagne.

Le livre de M. G. est donc animé, à l'insu et malgré la bonne foi de l'auteur, de l'esprit de parti, et dominé par une doctrine générale qui est regardée comme intangible. Qu'on l'ouvre en effet, et l'on verra dès les premières pages qu'il est un réquisitoire sévère et passionné, que M. G.

---

1. *D'après laquelle M. G. cite les séances des Jacobins* : il ne semble pas avoir connu le recueil de M. Aulard.

instruit un procès plus qu'il n'étudie un problème. Page II : « ...Les députés [à la Législative] furent choisis, non à raison de leur expérience et de leur connaissance des affaires publiques, mais à raison de leur attachement *hautement proclamé* soit aux doctrines révolutionnaires, soit à la Constitution monarchique qu'avait votée la Constituante et que le roi avait sanctionnée. » M. G. oublie que les électeurs primaires avaient été nommés avant Varennes, à un moment où il n'y avait pour ainsi dire pas en France de partisans des « doctrines révolutionnaires », entendez républicaines (cf. Mme Roland), et que, d'autre part, les chefs du parti républicain après le massacre du Champ de Mars durent se condamner au silence. Que M. G. lise dans le recueil de Charavay, *L'Assemblée électorale de Paris*, les remerciements que Condorcet, élu à grand'peine, adresse aux électeurs, qu'il lise tous les journaux de la première quinzaine d'octobre 1791, et il verra à n'en pas douter que Brissot, Condorcet, et leurs amis furent élus non pas parce que, mais quoique républicains, en raison de leur notoriété ; qu'ils s'attachèrent, sans renier rien d'ailleurs de leur conduite passée ni de leurs idées, à se disculper des projets révolutionnaires qu'on leur avait reprochés, et qu'ils promirent d'observer loyalement, de maintenir de toutes leurs forces la Constitution monarchique, promesse que les journaux monarchistes enregistrèrent avec satisfaction, et sans en suspecter la sincérité. — Page III : « Elle [la Législative] ne chercha pas à modifier ni à améliorer les lois qui régissaient les contributions. » Cela n'est pas exact. Il y a eu beaucoup de projets déposés et développés devant l'Assemblée, et ses comités ont travaillé beaucoup. Mais l'Assemblée n'osait pas décider une aussi grande réforme sans avoir en sa possession des éléments d'information qui lui manquaient; préoccupée à juste titre de la situation du moment, elle craignit les troubles que pourraient provoquer les défauts d'une organisation hâtive ; pénétrée d'autre part des idées anglaises sur le danger de la corruption, craignant de rencontrer un Walpole français, elle ne voulait pas d'un régime qui fortifierait, en matière de contributions, l'autorité du pouvoir exécutif. Ajoutons enfin que, de très bonne heure, survinrent des événements qui (cela fut regrettable, mais naturel et nécessaire) occupèrent toute l'attention de l'Assemblée. — Page IV : M. G. nie que Louis XVI fût « secrètement d'accord avec les émigrés et avec les princes de l'Empire germanique pour faire envahir la France ». Il trouvera toutes les preuves désirables du contraire dans Glagau, *Die französische Legislativ*. — Page XI : M. G. déclare qu'il fallait pour le salut de la République, « un parti comprenant qu'une fois la République proclamée il s'agissait de la consolider, que le gouvernement républicain, non moins que tout autre, devait garantir l'obéissance à la loi, la

sûreté des personnes, le respect des propriétés, la liberté des opinions politiques et religieuses... » C'est exactement le sens des résolutions que la Convention vota dans sa première séance, le jour où elle abolit la royauté, et il ne tint pas à Danton, ni même à la Montagne que ces résolutions ne fussent une réalité durable. Mais M. G. ne veut pas que les Jacobins aient eu des principes conservateurs : s'il réduit la Gironde à « un groupe d'une quarantaine de députés d'opinion relativement libérale..... mais qui presque tous manquaient de caractère », il fait des Montagnards une bande d' « une soixantaine de démagogues généralement sans talent, mais hardis, remuants et sans scrupules ». La condamnation est dure, nous n'y pouvons souscrire.

Il est inutile de poursuivre ces citations. Celles que nous avons données suffisent à montrer l'esprit dans lequel le livre de M. G. a été rédigé et à faire prévoir les conclusions auxquelles il aboutit. Pour M. G., les hommes de la Législative ont été des financiers déplorables; ils ont multiplié d'un cœur léger les assignats-monnaie, négligé le recouvrement des impôts, accepté le déficit permanent et ruiné ainsi pour dix ans le crédit national. Sans expérience, sans connaissances et sans talents spéciaux, les hommes de la Législative et de la Convention ont suivi aveuglément quelques meneurs, comme Cambon, et surtout l'impulsion des circonstances. Ils n'ont rien prévu, ni rien organisé, et malgré le désordre financier, ils n'ont pas hésité à entreprendre les aventures les plus téméraires, comme la guerre à l'Europe. Ils ont voulu renverser, bouleverser tout : leur ardeur irréfléchie s'accommodait mal des tempéraments et de la prudence qu'exigeait la situation des finances, et ils ont sacrifié sans remords l'équilibre budgétaire à la victoire de leurs doctrines.

Voilà la thèse. Il n'est pas besoin de dire qu'elle est exagérée et injuste. Non que les députés de la Législative et de la Convention aient été en réalité des financiers émérites; les premiers n'avaient pas encore eu l'occasion de régler des opérations de trésorerie difficiles, complexes et vastes; les seconds se trouvaient mêlés à une crise que leur devoir civique leur commandait de résoudre coûte que coûte. Les premiers n'apportèrent point de programme défini, de projets de réforme précis, de méthode de travail suffisamment rigoureuse (les contemporains le leur reprochaient déjà); les seconds ont pris des mesures extrêmes et révolutionnaires que l'économie politique réprouve et qui ont en effet échoué. Mais ni les uns ni les autres n'ont voulu *a priori* et de parti pris le déficit et le désastre financier, pas plus qu'ils n'ont voulu, en majorité du moins, la chute de Louis XVI, ou la Terreur : ils s'y sont résignés, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement. Ils ont fait leur possible pour enrayer le mal. En 1792, Clavière, Con-

dorcet, d'autres encore ont demandé qu'on pressât le recouvrement des impôts, ils se sont opposés à toute idée de banqueroute même partielle, à l'émission indéfinie du papier-monnaie. Mais la guerre est venue, qui les a entraînés où ils ne voulaient pas aller. Et d'ailleurs il y a chez tous ces hommes un sentiment profond qui explique leurs fautes, s'il ne les excuse pas : une admiration naïve pour les ressources de la France, quelles qu'elles fussent. Ils ne craignaient pas l'étranger, parce que la nation, devenue libre, saurait lutter à armes égales contre l'Europe, *nec impar omnibus*, comme le Grand Roi ; ils ne craignaient pas la ruine, parce que la nation devenue libre, disposait selon eux de richesses immenses, qu'il était impossible d'évaluer exactement. Il y a eu là comme un phénomène de religiosité, un mouvement de foi dans la vertu de la France et de la liberté.

Il faut donc lire le livre de M. G. avec un sentiment de doute, être constamment sur ses gardes. Il est à regretter pour tous, pour l'auteur et pour les lecteurs, que M. G., avec un tel sujet, n'ait pas fait preuve d'autant de sens critique que de conscience, de bonne volonté et de compétence financière, et qu'il ait laissé à un autre historien le soin de faire l'histoire scientifique et impartiale des finances révolutionnaires. — Léon Cahen.

Les Finances du Consulat, par René Stourm. Paris, Guillaumin, 1902. In-8, II-363 p.

Ce volume continue la série des travaux entrepris par M. S. sur l'histoire financière de la France, de l'Ancien Régime à nos jours. Ici, le sujet présentait un intérêt spécial. On fait grand honneur à Bonaparte Premier Consul de la réorganisation des finances françaises : quelle valeur permet d'attribuer à cette partie de son œuvre un examen sérieux des documents et des chiffres ?

M. S. traite d'abord en deux chapitres, de : *Bonaparte, sa préparation économique et financière au 18 brumaire. Les collaborateurs financiers de Bonaparte.* Cette introduction n'est pas la meilleure partie du livre. M. S. emploie et cite pêle-mêle le général Jung, Bourrienne, Taine, le recueil de Fr. Masson et G. Biaggi, etc. De la *Jeunesse de Napoléon* de A. Chuquet, pas de trace. Les notes sont mal établies, et des faiblesses de style surprennent (notamment p. 4). — Les portraits des collaborateurs de Bonaparte (Gaudin, Barbé-Marbois, Mollien, etc.) sont un peu sommaires. Des renseignements fournis par M. S. sur leur collaboration avec le Premier Consul, il ressort nettement que celui-ci, grâce à sa remarquable capacité d'assimilation, était vite devenu, « comme il s'en vantait à Mollien, *un vieil administrateur* », et qu'il prit, en matière de

comptabilité publique, l'initiative personnelle de plus d'une innovation aujourd'hui consacrée par l'usage.

Le corps de l'ouvrage comprend quatre parties : 1° *Mesures prises d'urgence pour se procurer des fonds*, le Trésor public étant vide lors du 18 brumaire. Ce sont : la subvention de guerre ou contribution de 25 centimes additionnels; les emprunts aux banquiers et l'emprunt-loterie; les rachats de rentes foncières; les ventes de biens nationaux; le recouvrement des *débets* des comptables; l'institution, renouvelée de l'Ancien Régime, du cautionnement en numéraire exigé de plusieurs catégories de fonctionnaires; la faculté accordée aux conscrits de se racheter, et aux déserteurs d'être amnistiés contre versement de 1.500 francs. — 2° *Mesures prises pour liquider le passé*. Elles consistent à racheter les bons de réquisition militaire, dont le Directoire a fait abus; à supprimer, avec liquidation ultérieure, les « délégations », ou pouvoir concédé aux fournisseurs, par le même régime, de prélever directement sur les encaisses des comptables les sommes qui leur étaient dues; à réviser et à mettre à jour le Grand Livre, en rétablissant le paiement en numéraire des arrérages de rentes; à consolider les dettes arriérées des anciens budgets, avec intérêt moindre pour les créances antérieures à l'an VIII, opération très vivement critiquée et à propos de laquelle M. S. ne reproche à Bonaparte et à Gaudin que d'avoir eu la main un peu lourde. Le dernier chapitre de la seconde partie traite de la Dette publique sous le Consulat (montant des rentes créées, etc.). — 3° *Institutions financières fondées par le Consulat*. Ce sont : l'organisation nouvelle des Contributions directes; le système des « obligations » souscrites par les receveurs généraux, qui permet à l'État de disposer d'un fonds de roulement permanent; l'organisation des Impôts indirects et de la Régie des Droits réunis (an XII); la création de la Banque de France, et de la Caisse d'amortissement, dont le rôle ne consiste guère qu'à maintenir, par des achats en Bourse, le taux de la rente. — 4° *Budgets du Consulat*. Ceux des ans VIII et IX sont établis péniblement. En l'an X, l'équilibre réel est obtenu : c'est l'apogée de la prospérité financière de la France, entre 1789 et 1815. En l'an XI, la situation reste assez bonne et la reprise de la guerre peut se faire sans emprunt. Mais, en l'an XII, les dépenses sont supérieures aux recettes d'environ 35 millions; la balance finale est obtenue par des moyens extraordinaires. A partir de cette date, le déficit devient régulier dans les budgets de l'Empire, déficit dont les effets sont sensibles au public sans que ce dernier en connaisse le montant : dès les premiers temps du Consulat, Bonaparte, qui craint jusqu'à l'apparence d'un contrôle exercé par les représentants du pays (Tribunat), leur en « refuse les éléments essentiels, c'est-à-dire des chiffres détaillés, présentés clairement et en temps utile ».

Toute cette partie (26 chapitres sur un total de 30) est intéressante et instructive. M. S. se meut avec aisance au milieu de questions techniques passablement ardues, et il sait les rendre intelligibles à qui ne possède point son information et sa compétence spéciales. Il a, semble-t-il, puisé à toutes les sources importantes : on en serait plus sûr s'il avait donné ses références en plus grand nombre et avec plus de soin. — Voici le jugement qu'il porte en terminant, sur l'œuvre financière du Consulat : Au 18 brumaire, les finances de la France sont dans le plus triste état. Bonaparte les sauve de la ruine. En même temps, il institue un « régime nouveau ». Il crée ou restaure les Contributions directes et indirectes, la Banque de France, imprime à l'administration financière « cette étonnante cohésion, cette remarquable stabilité, qui permirent au pays de traverser intact tant de révolutions..... Faut-il en conclure que Bonaparte a fondé le système financier français ? Précisément non... Le système financier d'un pays se compose non seulement de belles institutions éparses, mais d'un budget sincère et contrôlé... Il se compose, en second lieu, d'un crédit public, gagé lui aussi sur la nation tout entière... Or, budgets réguliers et crédit public organisé, rien de pareil ne sortit des mains de Bonaparte... Ses budgets furent des simulacres, et le crédit public, refusant de se laisser violenter, se déroba devant l'omnipotence du maître. Tout ce qui reposait sur la nation, en un mot, tout ce qui devait émaner d'elle et d'elle seule, demeura ignoré du Consulat et de l'Empire. L'œuvre, malgré ses étonnants mérites, s'arrête donc au seuil même qu'il est nécessaire de franchir pour devenir une œuvre complète et durable, conforme aux besoins d'un pays dont la vie dépasse les limites de la vie d'un homme, si grand soit-il. » — P. Caron.

Paul Triaire. **Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842.** *Étude historique aux XVIIIe et XIXe siècles, d'après des documents inédits.* Tours, Alf. Mame et fils, 1902. In-8, xv-757 p. (1 portr.).

Pour la biographie du baron Larrey, le célèbre chirurgien militaire, nous possédons, outre les sources générales d'information et les différents ouvrages imprimés par ses soins de son vivant (notamment la *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Égypte et en Syrie*, 1804, et les *Mémoires de chirurgie militaire*, 1812-1817), ses papiers (correspondance officielle et privée, journal de campagne, fiches manuscrites, notes marginales sur un exemplaire des *Mémoires*) aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale, mais qui ne seront livrés au public que dans quelques années. Grâce à l'intervention de Mlle Dodu,

la donatrice, M. Triaire a pu cependant en avoir communication, et il les a largement utilisés pour la rédaction du gros volume qui nous occupe.

Autant qu'on en peut juger par l'usage qu'en a fait M. T., les papiers de Larrey ont beaucoup de valeur, et lorsqu'on pourra les employer librement, on en tirera sans doute une foule de détails précieux pour l'histoire des armées de la Révolution et de l'Empire; ils permettront aussi de constituer d'une façon sûre la biographie de leur auteur. Ils permettront, disons nous : nous ne pouvons, en effet, tenir pour définitif le livre de M. T. Les mérites n'en sont pas niables. Tel qu'il est, il fournit de nombreux renseignements sur Larrey, sur l'histoire médicale des armées d'Italie et d'Égypte et de la Grande Armée, des chiffres de pertes, la description exacte de blessures d'officiers généraux, etc. : les données de ce genre sont très utiles pour les études critiques de sources, surtout de sources narratives. Ajoutons que la bonne volonté de M. T. est évidente [1], et que son volume, fruit d'un long travail, est convenablement écrit. Mais il offre de graves défauts.

M. T., c'est visible, était mal préparé à la tâche qu'il a choisie. Il ne pratique pas des règles essentielles de la méthode historique ; son information est insuffisante, et le sens critique laisse chez lui à désirer.

Tout auteur de biographie doit se tenir en garde contre le défaut qui consiste à faire entrer dans le cadre plus ou moins étroit de la vie d'un seul homme l'histoire générale d'une époque. M. T. a donné en plein sur cet écueil ; d'où les dimensions vraiment exagérées de son livre. Qu'il s'agisse de la campagne de l'armée du Rhin en 1793, des campagnes d'Italie et d'Égypte, de la guerre d'Espagne ou de la campagne de Russie, il retrace longuement les événements auxquels Larrey a été mêlé, alors qu'il ne serait besoin que d'indications sommaires pour nous faire comprendre son rôle propre. M. T. sent lui-même qu'il fait fausse route lorsqu'il écrit (p. 299) : « Résumons brièvement ces faits, malgré leur notoriété, pour ne pas laisser de lacunes dans ce récit. » — Encore fallait-il, puisque l'auteur ne reculait pas devant l'exposé des guerres de la Révolution et de l'Empire, qu'il fût au courant des travaux et des résultats récents. Or il paraît bien qu'il a ignoré, pour ne citer qu'elles, et exception faite pour la *Campagne d'Égypte* du Cap^ne^ de La Jonquière, les publications de textes de la Section historique de l'État-Major de l'Armée. Le récit des campagnes d'Italie, celui de l'entreprise de Boulogne, de la

1. Mentionnons la table des matières détaillée et l'index alphabétique des noms propres, qui terminent l'ouvrage.

campagne de 1805 sont très faibles, parfois erronés [1]. Lorsqu'il recourt aux écrivains antérieurs, M. T. s'adresse parfois assez mal : il invoque (p. 146) l'autorité de l'*Histoire de la Révolution* de Thiers; il attache créance à des assertions inacceptables de Ségur (p. 362), à des anecdotes controuvées ou suspectes de Marbot (p. 380, 425). — D'une manière générale, M. T. est trop disposé à tenir Larrey pour infaillible. Les fiches et les notes de Larrey sont pour lui, sans distinction, des documents décisifs. Or, s'il semble certain, nous le répétons, que ces papiers ont une grande valeur, il est non moins certain qu'on devra, avant de les employer, les soumettre à un examen critique sévère, et il y a lieu de penser, d'après plusieurs pages du volume de M. T., que quelques-uns d'entre eux devront être écartés.

Nous pourrions signaler aussi une légère tendance à l'anglophobie (p. 227, 228), des allusions déplacées au présent (p. 341, 361), la partialité très nette de M. T. pour Larrey et Bonaparte (voir, par exemple, p. 227-228 et 256 sqq., l'apologie du massacre de Jaffa et du projet d'empoisonner les pestiférés). Il est regrettable que M. T., dont le zèle aurait pu nous donner une bonne édition des papiers de Larrey, ait formé le dessein, plus ambitieux et disproportionné à ses forces, de les mettre en œuvre. Mais que des textes se suffisent à eux-mêmes, et qu'il y ait souvent imprudence à vouloir faire autre chose, lorsqu'on dispose de documents inédits, que des copies consciencieuses, ce sont là des vérités dont le public n'est pas encore convaincu. — P. Caron.

Léon de Seilhac, **Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail.** Paris, Colin, [1902]. In-18, xii-341 p.

Le livre de M. de Seilhac est d'abord un livre fait vite et un livre mal fait. Le désordre y est partout (cf. p. 10 sqq.); l'exposition est souvent discursive et confuse; les répétitions se multiplient (cf., particulièrement, sur l'influence des ouvriers syndiqués); des contradictions se rencontrent (cf. p. 103 et p. 111, sur l'article 6 du projet de loi Waldeck-Rousseau-Millerand sur les modifications à apporter à la loi du 21 mars 1884); l'historique est très inégal : les documents et les faits s'y trouvent souvent juxtaposés sans commentaire et même sans références. Au reste, l'absence de

1. P. 104, l'épisode du général Chamberlac (*sic*), emprunté à Coignet, est faux. P. 170, il n'est plus permis, après les travaux récents, de reproduire la légende du mauvais accueil fait à Bonaparte par l'état-major de l'armée d'Italie en 1796. Tout le récit de la campagne d'Égypte (chap. VI à XI) devrait être revu de près. P. 359 sqq., l'explication traditionnelle de l'échec de la flottille de Boulogne a été réfutée par le Comm^t Desbrière. P. 370 sqq., le récit de la campagne de 1805 est absolument insignifiant (il y est parlé du combat de *Dirstein*, pour Dürrenstein). P. 409-416, le récit de la bataille d'Eylau est confus.

références est le défaut constant de ce livre. D'où sont tirées les paroles de M. Barberet, citées p. 31 ? S'il est vrai que, « pendant que la fédération des verriers était profondément atteinte par les crises qui ont désolé l'industrie du verre, la fédération du livre prenait de jour en jour de nouvelles forces et remportait de nouveaux succès » (p. 203), si cette allégation, sur laquelle se termine un chapitre, est fondée, qui le prouve ? quels faits ? quels témoignages ? D'où provient la reproduction, sans garantie, d'une conversation entre M. Guérard et M. Clément, commissaire aux délégations, le 21 juin 1893, le jour de la fermeture de la Bourse du travail de Paris (p. 240) ? A quels commérages sont empruntés les faits rapportés p. 325 et 326 sur les déchargeurs de charbon et sur les « petits pâtissiers qui portent des vol-au-vent à domicile » ? Et qu'est-ce que cette « brochure lancée par milliers d'exemplaires par le comité de la grève générale » (p. 326), dont on cite quatre pages sans donner le titre ? M. de S. eût bien fait, dans les notes qui s'égarent au bas des pages, de mesurer la place à sa réclame trop peu discrète en faveur des livres de son confrère M. Martin-Saint-Léon sur *Les corporations de métiers* et sur *Le compagnonnage* [1], pour augmenter et améliorer les indications des sources apparemment très mêlées auxquelles il a demandé la matière de son livre.

Ce livre, qui se présente avec ce laisser-aller, et parfois ce sans-gêne qui ne saurait faire illusion à la critique sérieuse, est le résultat, non pas d'une analyse méthodique, mais d'un rassemblement et d'un choix arbitraire de faits. Les quatre parties descriptives dont il se compose, après une partie historique, qui sert d'introduction, « Le syndicat ouvrier tel qu'il existe aujourd'hui », — « Fédération industrielle de syndicats, Les fédérations de métiers », — « Fédération locale de syndicats, La Bourse du travail. », — « Unification des forces ouvrières », — ne contiennent que des *exemples* qui sont imposés au lecteur sans discussion de leur valeur typique. Veut-on connaître le syndicat ouvrier ? « Nous allons donner quatre brèves monographies de syndicats dans des industries très diverses, pour montrer comment sont organisés ces services » (p. 120). Et c'est tout. Veut-on connaître les fédérations de métier ? « Nous prendrons, comme premier type, « la Fédération des Travailleurs du Livre »

---

1. Cf. p. 23 : « Voir à ce sujet la remarquable histoire des corporations de métiers de M. Étienne Martin-Saint-Léon. — Guillaumin, éditeur » ; p. 30 : « Voir, sur ce sujet si peu connu [le Compagnonnage] (?), l'ouvrage si documenté que vient de publier le savant bibliothécaire du Musée social, M. Martin-Saint-Léon. — Colin, édit., 1901 » ; p. 218 : « Cependant l'ouvrage si intéressant de M. Martin-Saint-Léon sur le *Compagnonnage* (librairie A. Colin, 1901).... » ; p. 251 : « Voir à ce sujet [le Compagnonnage] le livre si documenté de M. Et. Martin-Saint-Léon, bibliothécaire de Musée social. — A. Colin, édit. ».

(p. 180). Et ce serait tout si, comme « il n'est pas inutile de mettre en regard de la Fédération du Livre, si admirablement organisée, un type de fédération de combat » (p. 198), la fédération des verriers ne se trouvait tout exprès pour offrir au lecteur un contraste si marqué qu'on ne peut hésiter à reconnaître, entre ce réquisitoire et cette plaidoirie, le procès de tendance.

Tout est là : mal composé, négligemment présenté, documenté à la légère, le livre de M. de S. est tel surtout parce qu'il est un livre de tendance et de parti pris. Je vois bien que M. de S. admet que « le chef d'industrie doit s'efforcer d'établir une parfaite harmonie entre les divers rouages de l'immense et délicat organisme dont il a la direction » ; que « les hommes qu'il emploie ne sont pas de simples machines, sans esprit, sans passion, sans préjugés » ; qu'« il doit éviter d'éveiller leurs faciles susceptibilités, écouter leurs doléances, faire droit à leurs justes revendications » (p. XI) ; il proclame que « les syndicats professionnels apparaissent comme l'unique base sur laquelle se puisse établir une organisation rationnelle du travail » (p. XII) ; il accueille sans discussion le concept marxiste de l' « armée de réserve du salariat » (p. 2) ; il accueille même le concept atténué de la lutte de classes (p. 3) ; il approuve et il admire les résultats de l'union de la coopération et du syndicalisme ; il admire le succès et le « miracle » de la Verrerie ouvrière (p. 117). Ce sont là, je ne dirai pas des concessions voulues, qui n'intéresseraient qu'une doctrine individuelle, et seraient par là d'une portée restreinte, mais des conquêtes faites par l'esprit de progrès et accomplies sans effort par l'évolution nécessaire des idées et des faits. En elle-même, et dans son ensemble, la doctrine y résiste encore, elle y résiste avec d'autant plus de ténacité qu'elle peut se sentir menacée davantage ; elle ne se dissimule pas : elle perce de partout, dans un livre qui devrait être une exposition impartiale et sereine.

C'est la doctrine de la paix sociale, la doctrine anti-révolutionnaire et anti-socialiste d'une économie de patronage, la doctrine que hante en quelque sorte la double figure, constamment brandie, du bon patron et du méchant syndiqué, celui qui n'est pas « jaune ». Cette doctrine ne pouvait que gêner l'analyse, du moins ne devait-elle paraître ici que soutenue de faits, de chiffres, de raisons : à la place de raisons, de faits et de chiffres, on ne trouve que des allégations, des déclamations ou des insinuations. Contre l'influence des socialistes dans les syndicats et sur les syndicats (p. 22), et au contraire pour les syndicats jaunes (p. 172-178), contre l'élément syndical révolutionnaire (p. 184), contre les fédérations « de combat » (p. 199 sqq.), contre l'œuvre des « politiciens » et des « socialistes parlementaires » (p. 249), contre leurs « variations » (p. 250),

contre la « grève générale, dont M. de S. ne peut qualifier la « naïveté » que par « une expression trivale, mais exacte, qu'on applique aux enfants, « bouder contre son ventre » (p. 338) », il n'apparaît que cela ; et c'est peu. On se prend à regretter qu'en un si beau et si grand et si difficile sujet, M. de S. n'ait point compris la nécessité d'autre chose ; on se prend à regretter que ce livre soit encore un livre qu'on doit, non pas consulter, mais seulement lire avec défiance et avec précaution. — Hubert Bourgin.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. 1903.

Janvier-Février. = R. Reuss. *Un chapitre de l'histoire des persécutions religieuses; le clergé catholique et les enfants illégitimes protestants et israélites en Alsace au XVIIIe siècle et au début de la Révolution.* [A partir de 1727, le droit réclamé par le roi à l'égard des enfants illégitimes (déclaration du 13 avril 1682) fut appliqué en Alsace : Valentin Neef, procureur général du Conseil souverain d'Alsace de 1711 à 1754, instrument des Jésuites, applique avec fanatisme les règlements; plus tard, même sous la Révolution, les persécutions continuèrent, ce qui prouve qu'elles étaient dirigées non par l'État mais par l'Église. Les appels au bras séculier persistèrent et, dans bien des cas, le Conseil général du nouveau département du Bas-Rhin, composé de cléricaux fervents, résista aux lois de la Constituante, accueillant favorablement les requêtes des curés tant contre des protestants que contre des israélites.] — N. Weiss. *Bernard Palissy devant le Parlement de Paris.* [Arrêt inédit du 12 janvier 1587 condamnant B. Palissy et trois autres huguenots à quitter le royaume dans la quinzaine; Palissy n'obéit pas à l'arrêt, car dix-huit mois plus tard il était de nouveau enfermé à la Bastille.] — G. Pagès. *Les réfugiés français à Baireuth en 1686.* [Lettre d'un bourgmestre de la ville d'Amberg au ministre de Bavière à Ratisbonne touchant les Français réfugiés dans le pays de Baireuth : renseignements sur leur nombre (deux cents familles), leur profession (artisans), etc.] — A. Lods et D. Benoit. *Nouveaux échos de la Tour de Constance.* [Trois lettres inédites de Marie Durand, 1752-1759 : elle transmet un placet en faveur de ses compagnes de captivité et des galériens protestants ; ce n'est que huit ans plus tard, en 1768, qu'elle sortit de sa prison après 38 années de captivité.] — N. Weiss. *Montauban en 1773-1774.* [Trois lettres de Jeannette-Philippine Leclerc, fille de l'architecte Charles du Roy, émigré à Cassel ; observations curieuses sur la vie provinciale française à la fin du XVIIIe siècle : médiocrité et saleté de la ville ; description d'une assemblée : pas de dévotion ; corruption des mœurs de l'aristocratie.] — M. Coche. *Note sur le temple de Dieppe au XVIIe siècle.* [Construit en 1600, démoli par un ouragan en 1606 ; vue du temple reconstruit après 1606.] — H. Denkinger. *Genève. Troisième centenaire de l'Escalade. Exposition rétrospective.* [Tricentenaire célébré le 12 déc. 1902.]

La Grande Revue. 1903.

1er Février. = J. Steens. *Le mouvement social dans l'Église. Le catholicisme social (Historique et enquête).* [Vues d'un catholique sur l'adaptation possible du catholicisme aux besoins de la démocratie moderne.] — L. Lacour. *Théroigne de*

Méricourt. Nouvelles notes historiques. [Confirme au moyen d'un texte découvert par A. Chuquet les causes et la date admises de la folie de Théroigne, et critique les appréciations de A. Bourgeois touchant le même personnage parues dans la *Critique*.]

La Nouvelle Revue. 1903.

15 Janvier. = A. Sorel. *Le Directoire.* [Extr. du vol. intitulé *Bonaparte et le Directoire*, récemment paru à la librairie Plon.] — G. Toudouze. *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer (avril-mai 1871).* [Suite ; continué le 1er février et à suivre. Notes journalières de l'auteur, 24-26 mai. Détails circonstanciés sur les exécutions sommaires, notamment dans le quartier Saint-Sulpice.] — J. Régnier. *Les idées morales et religieuses de Saint-Simon.* [Analyse sans nouveauté. Dix pages.] — A. Piquemal. *Le général Alexandre Dumas et le général Nicolas Badelaune (Campagne de 1794 dans les Alpes.)* [S'attache à prouver, après Krebs et Moris, que l'enlèvement des postes occupés par les Piémontais sur le Saint-Bernard et le Mont-Cenis, en 1794, a été dû, non à Dumas, mais à Badelaune. Celui-ci, né à Paris en 1756, engagé dans la Garde nationale dès 1789, arrive en octobre 92 à l'armée des Alpes, où il devient rapidement colonel et général de brigade. Promu divisionnaire à la suite des faits d'armes rappelés ci-dessus, il est suspendu, au début de 1795, pour des raisons ignorées. Article fait avec des documents des Archives de la Guerre.]

1er Février. = E. Gachot. *Souvarow en Italie.* [Extr. d'un ouvr. que M. G. s'apprête à publier sous ce titre. Il s'agit de l'exploitation par Souvarow de la victoire de Vaprio, de son entrée à Milan et de l'élaboration de son nouveau plan de campagne.]

La Révolution française. 1903.

14 Janvier. = A. Aulard. *La question de l'authenticité du* Paradoxe sur le comédien, *de Diderot.* [Examen des arguments de M. Ern. Dupuy, qui attribue cette œuvre à Naigeon, et de M. Tourneux, qui l'attribue à Diderot. Pour M. A., il est impossible d'affirmer, depuis la thèse de M. Dupuy, que le *Paradoxe* soit de Diderot, mais il peut se faire qu'il y ait dans cette œuvre des morceaux dus réellement à Diderot.] — A. Lieby. *L'Hymne à la Raison (de M.-J. Chénier) adapté au culte de l'Être suprême.* [L'auteur montre les corrections faites par Chénier à son Hymne à la Raison, devenu *Hymne patriotique*, pour empêcher toute interprétation de sa pièce dans le sens hébertiste ; mais ces corrections ne durent pas suffire à Robespierre, la réprobation de l'athéisme, ajoutée en conclusion, n'empêchant pas la poésie de rester, dans son ensemble, un hymne à la « Raison ».] — E. Campagnac. *Le représentant Laplanche et les délégués des assemblées primaires du Cher (1793).* [Les assemblées primaires de toute la France, après avoir voté sur la Constitution de 93, avaient envoyé des délégués à la Convention porter le résultat de leurs votes. Ces délégués assistèrent à la fête du 19 août 1793, aux séances des Jacobins, et, rentrés dans leurs départements, portèrent chez leurs concitoyens l'esprit montagnard. Ceux du Cher reçurent de Laplanche des pouvoirs très étendus pour la levée en masse, les mesures contre les suspects, les visites domici-

liaires, la vente des biens des émigrés, etc. M. C. analyse les opérations d'un certain nombre de ces délégués ; leur mission ne s'accomplit pas toujours sans difficulté; leurs opérations furent souvent contestées par leurs concitoyens, un peu jaloux de voir leurs égaux devenus des sortes de représentants du peuple; de plus, c'étaient, pour la plupart, des paysans, des hommes du peuple, peu instruits, peu habitués aux affaires publiques, qui commirent parfois des maladresses; mais ils servirent avec énergie la cause de la Montagne.] — L. DESTERNES et G. GALLAND. *La réaction royaliste en Touraine (1816) (d'après la* Pétition aux deux Chambres, *de P.-L. Courier, et d'après des documents contemporains inédits*. [En contrôlant les assertions de Courier à l'aide des documents empruntés aux Archives d'Indre-et-Loire (Police générale, 1815 et 1816) et au greffe du Tribunal de Tours, les auteurs relèvent dans le pamphlet quelques inexactitudes de détail, mais le fond du récit est vrai et conforme aux renseignements officiels. Les faits dénoncés par Courier ne sont pas particuliers à Luynes, ils résultent d'un système de gouvernement dont pâtit la France entière et dont les auteurs montrent l'application en Touraine.] — *Notes de lecture* : A. AULARD. *Barère républicain en 1790*. [Un passage du *Discours préliminaire* que Barère publia, en 1790, en forme de préface au volume supplémentaire et rétrospectif de son *Point du Jour*, dénote des idées républicaines.] — P. M. *Un document sur l'histoire de la presse : la préparation de l'arrêté du 27 nivôse an VIII*. [Procès-verbal d'un conseil secret tenu, le 26 nivôse, par Emmery et Rœderer, en présence des Consuls, où fut préparé l'arrêté du lendemain supprimant les journaux du département de la Seine, sauf treize.]

La Revue. 1903.

1er Janvier. = ***. *La grande crise de l'Église de France*. [L'auteur rattache à la crise générale du catholicisme, apparue dans l'*Américanisme*, quelques-uns des faits de l'histoire politico-religieuse de la France, déjà constatés par Mgr Turinaz dans sa brochure sur les *Périls de la foi*.]

15 Janvier. — Bon A. DE MARICOURT. *Dans l'intimité de Louis XVIII (Documents inédits)*. [D'après les papiers du Bon Hue, premier valet de chambre du Dauphin, attaché au comte de Provence depuis 1794. Ami de Mme Bonaparte, Hue tint un rôle intéressant dans les négociations officieuses ouvertes avec le Premier Consul pour faire ramener par lui Louis XVIII en France.] — L. DE PERSIGNY. *La dépêche d'Ems, d'après les Archives allemandes*. [Il faut compléter ce titre en disant qu'il s'agit des documents mis en œuvre par l'historien O. Lorenz dans son récent livre sur la *Fondation de l'empire allemand*. M. de P. expose simplement la thèse de Lorenz, qui est le contre-pied de la thèse de von Sybel et qui donne à Guillaume Ier un rôle prépondérant dans la préparation diplomatique et militaire de la guerre franco-allemande.]

La Revue de Paris. 1903.

15 Janvier. = COMMt LAMY. *Lettres d'El-Goléa, 1891*. [Lettres écrites par le commt à ses parents et au général Poizat. Détails sur les préparatifs de la pénétration vers les oasis du Tidilket, du Gourara et du Touat.] — F. MASSON.

*

L'exode de Lucien Bonaparte, novembre 1809-novembre 1810. [Fin. Les négociations de Campi échouent. Persuadé que Napoléon cédera avant qu'il ait effectué son départ ou aussitôt qu'il l'aura effectué, Lucien écrit à Madame Mère des lettres comminatoires, réclame des passeports, fait revenir de la cour sa fille Lolotte, que la Famille ne tient d'ailleurs pas à y garder. Après une série de contre-temps, il quitte Civita-Vecchia avec tous les siens, le 21 juillet, sur un bâtiment américain dont la complaisance de Murat lui a permis de disposer. Le 22, il relâche à Cagliari, essaie vainement d'obtenir de la cour des Deux-Siciles l'autorisation de descendre à terre, et du cabinet britannique celle de passer en Amérique ou de se rendre en Angleterre. Finalement, le 22 août, il est déclaré prisonnier de guerre et interné à Malte; il y reste jusqu'en novembre ; le mis de Wellesley ordonne alors de l'expédier en Angleterre. Il y débarque le 13 décembre. La réputation de persécuté qui le précède lui vaut l'accueil sympathique du public anglais. C'est en août que Napoléon apprend la fuite de son frère, mais, en septembre, il ignore encore où il s'est réfugié. Il le fait, sans plus attendre, rayer des contrôles du Sénat et de la Légion d'honneur. Vers le 10 octobre, la nouvelle que Lucien est prisonnier des Anglais parvient à Paris. Immédiatement, la rancune de l'Empereur diminue : comme il le prévoyait, le châtiment a suivi la faute. Désormais, c'est le silence, mais avec une surveillance étroite. Murat et Caroline, dont la complicité a apparu, reçoivent un avertissement.]

1er Février. = L. Barthou. *La Révolution et la liberté d'enseignement.* [15 pages. Résumé historique très serré. De l'étude objective des documents et des faits, l'auteur conclut que c'est commettre une grave erreur que de représenter la Convention comme ayant proclamé sans restriction le principe de la liberté de l'enseignement, et de parler des décrets des 29 frimaire an II et 27 brumaire an III sans mentionner ceux des 22 mars 1791 et 17-19 avril 1792, qui dispersèrent toutes les congrégations. En réalité : « La Révolution a supprimé les congrégations et, par conséquent, l'enseignement congréganiste. — Elle a proclamé et reconnu la liberté d'ouvrir des établissements privés d'instruction, sous la surveillance et le contrôle de l'État ou des municipalités ». « La question de la liberté de l'enseignement ne se pose donc pas, de 1789 à 1791, comme elle paraît se poser aujourd'hui ».]

La Revue hebdomadaire. 1903.

3 Janvier. = P. Durel. *Théroigne de Méricourt.* [Cinq pages.]

17 Janvier. = P. Martel. *Trente ans de relations franco-italiennes.* [Fin le 24 janvier. Vulgarisation.]

24 Janvier. = F. Calmettes. *Marie-Antoinette et le bal de l'Opéra.* [Revient, à propos d'une lettre de la marquise de Pons, dame d'atours de la comtesse de Provence, à son mari, relatant le bal de l'Opéra de février 1774, auquel assistait la Dauphine, sur les inconséquences et cette soif de plaisirs qui contribuèrent à rendre Marie-Antoinette impopulaire.]

Le Carnet. 1903.

Janvier. = Victe de Reiset. *La vraie Théroigne de Méricourt.* [Opposée à celle qu'a mise récemment en scène M. P. Hervieu. Article fait d'après les publica-

tions connues. 2 gravures.] — L. THOUVENEL. *Les dernières années de la vie d'un ministre du Second Empire.* [Il s'agit de M. Thouvenel, dont les papiers vont être publiés sous le titre de : Pages de l'histoire du Second Empire. M. Thouvenel mourut le 18 octobre 1866.] — H. CHÉROT. *La campagne de 1880 contre la liberté d'enseignement.* Première partie : *L'adoption de l'article 7 à la Chambre.* [Résumé de faits connus, présentés sous un jour spécial : l'auteur est Jésuite.] — *F. Rostopchine en 1812. Lettres inédites.* [Publication des lettres inédites de Rostopchine à l'empereur Alexandre, conservées en Russie, et que M. P. de Ségur a utilisées l'an dernier dans un article de la *Revue de Paris* (cf. la *Revue*, t. III, p. 70). A suivre. Cette première série de lettres porte comme dates extrêmes : 7 mai — 13 août. Moscou avant l'invasion ; l'état d'esprit de Rostopchine : patriotisme exalté.] — A. TEWADE. *La garde meurt et ne se rend pas.* [Ce mot historique, ou son équivalent plus bref, aurait été prononcé non par Cambronne, mais par le général Michel, qui commandait une division de la Vieille Garde à Waterloo. L'auteur s'appuie sur une publication intitulée : *Les Fastes de la Légion d'honneur*, qui parut pendant quelque temps sous Louis-Philippe.]

Le Correspondant. 1903.

10 Janvier. = L. DE LANZAC DE LABORIE. *La politique étrangère du Directoire.* [Intelligent résumé du tome V, récemment paru, de l'ouvrage d'A. Sorel sur l'Europe et la Révolution.] — H. DE LACOMBE. *Une figure d'évêque. Le cardinal Guibert.* [Fin. Mgr Guibert préconise, en 1848, l'union de la République et de l'Église, et vote, le 10 déc., pour Cavaignac. L'Empire établi, il montre de la « déférence », mais s'élève contre la tendance à « faire entrer l'Église dans l'Empire ». Il blâme la guerre d'Italie, la politique française en 1866. Lié avec Mgr Dupanloup, il apporte dans les polémiques qui précèdent le concile du Vatican son « esprit de paix », une grande modération d'idées et de procédés. Sa fin fut attristée par le mouvement anticlérical à partir de 1880.] — CH. DE LA RONCIÈRE. *Premier toast de l'alliance franco-russe (1586).* [A cette date, un navire dieppois pénètre dans l'océan Arctique, remonte la Dwina et mouille à Arkhangel. Les Français y restent deux mois à faire du commerce. Le gouverneur de la ville les reçoit et boit avec eux à la santé du roi.]

25 Janvier. = ***. *La libération du territoire (1871-1873).* [Étude sur la publication faite récemment, par les soins de la famille de M. Thiers, de la correspondance échangée entre ce dernier et les agents diplomatiques français auprès des autorités allemandes depuis le traité de Francfort jusqu'au 24 mai 1873. Cf. ci-après, p. 374.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *La noblesse rurale d'autrefois, à propos d'une prochaine publication.* [Celle de P. de Vaissière sur les *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, parue à la librairie Perrin.] — G. PRÉVOST. *La loi supérieure de la mode dans le costume.* [Exposé historique dont la conclusion est que « la mode dans le costume obéit, dans ses parties constitutives, à une loi supérieure, qui est celle même des grands courants historiques, et qu'elle ne sera, par conséquent, jamais changée par les efforts individuels de qui que ce soit ».]

Minerva, revue des lettres et des arts. 1903.

15 Janvier. = A. Sorel. *Histoire et mémoires.* [Dissertation en trois parties : 1° Quels sont les différents types de mémoires ? Le « type le plus direct, le plus personnel », c'est le journal ; il y en a nombre de variétés : journal intime de l'homme qui n'a pas eu d'histoire, journal du collectionneur d'*on dit* (Maret, Buvat, Barbier), journal du « monsieur bien informé, élégant et mondain », qui consigne quotidiennement les anecdotes entendues ; au-dessus de cette première catégorie, le journal de ceux « qui, ayant beaucoup vécu, écrivent... pour se retrouver dans l'humaine cohue qu'ils ont traversée, se raconter leurs propres aventures ou celles dont ils ont été les témoins » (Governor Morris, Castellane, Stendhal, Gœthe). Inférieurs aux journaux sont les mémoires, « trop recousus, avec trop de reprises ». Tout autobiographe est préoccupé d'accroître l'importance de son rôle et de présenter de sa vie un récit convenablement arrangé. « Les grands écrivent leurs mémoires pour raconter leur vie ; les moindres les écrivent pour la recommencer, la refaire, la réparer.... Le mal est que pour accommoder les événements ils les dénaturent ». La diversité des mémoires est infinie : mémoires de grands hommes d'État (Napoléon, Richelieu), qui complètent la documentation générale de leur histoire, mémoires de témoins (Saint-Simon), qui sont « l'histoire vue non plus du dedans, mais d'à côté », etc. Une place spéciale peut être faite aux mémoires de femmes, dont la partie la plus précieuse est la « partie vraiment féminine et naturelle, intéressante et intéressée ». — 2° Comment doit-on publier les mémoires ? Ceux qui sont dans les dépôts publics doivent être publiés par les érudits, surtout par les grandes sociétés historiques. Quant à ceux qui appartiennent à des particuliers, il ne faut pas, si l'on veut qu'ils voient le jour, en exiger des éditions faites suivant les règles les plus strictes de la méthode historique. Il est d'ailleurs désirable que les détenteurs s'assurent, pour l'édition, le concours d'érudits. A l'usage des éditeurs qui manqueraient d'expérience, M. S. énonce une série de préceptes excellents : nécessité d'avertir s'il s'agit de l'original ou d'une copie, intérêt qu'il y a à donner les variantes, « devoir impérieux » d'indiquer soigneusement toute coupure, etc. — 3° Comment doit-on utiliser les mémoires ? Dans leur *Introduction aux études historiques*, MM. Langlois et Seignobos ont très bien indiqué les règles à suivre pour l'emploi des textes narratifs. M. S. se contente de les résumer, en insistant sur le besoin d'une connaissance exacte de la vie du mémorialiste, d'un contrôle permanent de ses assertions par d'autres documents, notamment des *correspondances* (à contrôler elles-mêmes), d'une méfiance extrême sur le chapitre des « intentions ». Il note, en terminant, que les mémoires « même les plus accommodés ont encore leur prix » : ils montrent quel jugement l'auteur désirait qu'on portât sur lui, « et chez un politique, c'est là une indication précieuse à recueillir, quelquefois d'importance capitale... Enfin... c'est la chose vue, et c'est, en histoire, le prix inestimable des mémoires. Ils aident à retrouver ce qui se dissipe le plus vite, l'impression des contemporains. »]

1er Février. = *Mémoires du général-major de Lœwenstern.* [Woldemar-Hermann de Lœwenstern, né en Esthonie en 1776, major dans l'armée russe, avait quitté le

service pour se marier lorsque, ayant perdu sa jeune femme à Vienne dans l'hiver de 1808, il entra comme volontaire, pour échapper à une inaction pénible, dans l'armée de Napoléon. Il a laissé des mémoires en français, qui seront prochainement publiés. Le fragment dont il s'agit ici concerne la prise de Vienne, le séjour de Napoléon à Schœnbrünn, les batailles d'Essling et de Wagram, et la paix. A en juger par cet échantillon, les mémoires du gén^al de Lœwenstern méritent d'être édités. Ils semblent généralement véridiques et contiennent des renseignements intéressants. Ils seront étudiés ici-même, lorsque la publication *in extenso* en aura été faite.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Janvier. = *Souvenirs de Jean-François Revel (1804-1816).* [Dans *Napoléon et les femmes*, M. Masson a parlé des relations de Napoléon avec Éléonore Revel, née Denuelle de la Plaigne, dont il eut un enfant. M. E. Lepage publie un opuscule qu'il croit inédit, et dans lequel J.-F. Revel, le mari, soi-disant capitaine de dragons, puis d'infanterie, raconte les persécutions dont il aurait été victime après la trahison de sa femme. Ce pamphlet, rédigé en 1815, semble fourmiller de mensonges. A suivre.] — *L'exil du Parlement à Troyes (1787). Journal du Père Adry.* [Fin. A la fin, une chanson sur le retour du Parlement à Paris, qui ne fait point partie du ms. du P. Adry.] — *Saint-Domingue sous le Consulat. Fragment des souvenirs de la générale Lallemand.* [Fin.] — *Engagements de recrues pour les armées du roi de Prusse (1725).* [Pièces relatives à l'élargissement de quatre « compagnons » parisiens, enrôlés par les agents recruteurs du roi de Prusse, et que le lieutenant criminel avait emprisonnés pour les empêcher de partir, sans un ordre de la Cour. Ils restèrent finalement à Paris.] — *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795).* [Suite. Événements de septembre à décembre 1793. Opérations des Mayençais.]

Revue Bleue. 1903.

24 Janvier. = M. Albert. *Le vainqueur de Denain. Un avocat.* [Résume les conclusions du travail récemment publié par le lieut^t Sautai dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* (cf. ci-dessus p. 148, 224), tendant à donner à Lefebvre d'Orval, conseiller au Parlement de Flandre, la meilleure part à la victoire de Denain.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Janvier. = L. Lefébure. *Augustin Cochin. Son action sociale et religieuse.* [Panégyrique de Cochin, dont la vie (1824-1872) a été déjà racontée par le Cte de Falloux. L'auteur insiste sur la solution du problème ouvrier préconisée par Cochin : « Il n'estimait pas possible de le résoudre sans le concours simultané des quatre facteurs suivants : l'ouvrier, le patron, l'État, la religion. » Longue analyse de son livre *Espérances chrétiennes*, dont la force de démonstration paraît décisive à M. L.] — H. Houssaye. *La seconde abdication. II. Le gouvernement provisoire. Napoléon II. Le départ de l'Empereur pour la Malmaison.* [Récit quelque peu partial (pour Napoléon), mais nourri et très intéressant des événements des 22 et 23 juin. Dans l'après-midi du 22, l'Empereur, pressé par la Chambre des députés, se décide à signer son abdication. M. H. expose comment Fouché, ce premier résultat

obtenu, s'y prend pour être un des trois membres de la commission exécutive élus par la Chambre, et assurer, au sein de cette commission, la majorité à ses partisans. A la Chambre des pairs, après les fameuses sorties de Ney (M. H. déclare impossible de prouver « que le maréchal se soit fait l'instrument criminel du duc d'Otrante ») et de Labédoyère, l'abdication est approuvée, mais Napoléon II n'est pas proclamé. Le 23 juin, la commission exécutive (5 membres) entre en fonctions. Fouché est élu président. Tandis qu'il noue, sans délai, des intrigues avec Gand par l'intermédiaire de Vitrolles, il fait, grâce à Manuel, « pour calmer l'irritation de l'Empereur et endormir les passions populaires,... proclamer Napoléon II pour la forme et provisoirement ». Puis, comme les manifestations se multiplient autour de l'Élysée, il fait inviter, par Davout, Napoléon à quitter Paris. L'Empereur se retire à la Malmaison le 25 juin.] — Mme Emilie CARLIER. *En Arménie. Journal de la femme d'un consul de France.* [A Sivas. Relation des massacres d'août 1895 à juillet 1896. Complément très dramatique des *Livres jaunes*.]

1er Février. = E. DAUDET. *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. II. A la cour d'Angleterre.* [Suite de la biographie de la princesse de Liéven, avec extraits de ses lettres, 1812 à 1828. Quelques détails à retenir pour l'histoire diplomatique de cette période.]

Revue des Questions historiques. 1903.

1er Janvier. = G. CLÉMENT-SIMON. *Un conseiller du roi François Ier. Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, négociateur du traité de Madrid.* [76 pages. Sous ce titre, refait, en réalité, d'après les ouvrages et documents connus, l'histoire des procès de Semblançay et de Bourbon, et des négociations qui aboutirent au traité de Madrid. Les renseignements spéciaux à J. de Selve se réduisent à très peu de chose.] — A. BABEAU. *Les souverains étrangers en France, du Xe au XVIIIe siècles.* [Entrevues aux frontières, réceptions solennelles à Paris, voyages d'instruction : M. B. donne des détails pittoresques sur les plus connus de ces événements secondaires : entrevue du Camp du Drap d'or, voyage de Charles-Quint, réception de Jacques II à Saint-Germain, Pierre le Grand, Gustave III, Joseph II à Paris, etc.] — A. HYRVOIX DE LANDOSLE. *Le comte de Bonneval. Documents inédits sur sa réhabilitation, son mariage et sa chute (1714-1725).* [M. H. de L. veut prouver, à l'aide de ces documents, que le prince de Ligne, dans son *Mémoire*, s'est trompé notamment en ce qui touche la réhabilitation et le mariage de Bonneval.] — V. PIERRE. *Religieuses françaises en exil (1791-1803).* [Après avoir étudié les religieux français en exil (*Le Correspondant* du 25 janvier 1902, cf. la *Revue*, t. III, p. 687), M. V. P. étudie les religieuses en exil. La loi du 26 août 1792 relative au serment ne s'appliquait pas aux religieuses ; des persécutions furent cependant exercées, à la suite desquelles un certain nombre de religieuses, appartenant surtout aux ordres contemplatifs, se réfugièrent à l'étranger (Carmélites, Capucines, Clarisses), en particulier en Westphalie et à Rome ; les sœurs de la Providence de Charleville (communauté de sœurs enseignantes) se retirèrent à Bruxelles, puis en Hollande, enfin à Essen, en Westphalie ; les sœurs de la Visitation émigrèrent également (Annecy, monastère de Bellecour de Lyon) et

s'installèrent à Mantoue, etc.] — H. LONGNON. *Un agent politique au XVIe siècle : Michel de la Huguerie (1545-1616)*. [M. L. ne voit en lui qu'un « arriviste » qui n'avait qu'une passion, la « rancune sans merci contre Henri IV ».] — J. DE LA BRIÈRE. *Une lettre inédite de Henri IV*. [Lettre de l'année 1595 adressée à V. Gribaldi, archevêque de Vienne, et lui prescrivant de ne se défaire d'une abbaye qu'entre les mains d'un capitaine des gardes, dont le roi voulait ainsi récompenser les services.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Janvier. = D. *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles. III. Les camps d'instruction sous Louis XV après la guerre de Succession d'Autriche*. [En 1754 ; suite. Camp de Sarrelouis, commandé par Chevert; camp d'Aymeries, commandé par le prince de Soubise ; camp de Nancy, formé pour permettre au chevalier de Rostaing, capitaine d'infanterie, d'expérimenter une réforme préconisée par lui et tendant à substituer aux brigades d'infanterie des *légions* mixtes, dans lesquelles les deux principales armes combattantes seraient associées d'une façon permanente. L'essai fut honorable, sans plus. A suivre.] — B. *La campagne de 1794 à l'armée du Nord (11 pluviôse-8 messidor an II.)* [Suite. VI. La cavalerie. Mesures relatives à sa réorganisation. A suivre.] — G. *La campagne de 1805 en Allemagne. Ulm*. [Suite. Dans la soirée du 14 octobre, l'archiduc Ferdinand se décide à prendre le large; il compte rallier le corps de Werneck; mais ce général, forcé de battre en retraite après avoir tenté une diversion en faveur de Mack, est pris par Murat avec la majeure partie de sa troupe. Récit détaillé des journées des 15 et 16 à Ulm et des négociations préliminaires de la capitulation, signée le 17 : 25.365 hommes sont faits prisonniers, au total 49.718 depuis le début de la campagne. Dès que Napoléon est assuré que Mack va capituler, il organise la marche sur Vienne, qui commence le 25. Depuis le passage du Rhin, le fonctionnement des services administratifs a été peu satisfaisant. Les moyens de transport sont rares, et ils ne commencent guère à se constituer que lorsque la ligne d'étapes elle-même est fixée (par Augsbourg, qui devient le premier dépôt fortifié de l'armée.) Le pain et le biscuit manquent parfois, et la maraude se développe. Le 3e corps n'a pas son complet de cartouches. Dans le 4e, des hommes marchent pieds nus. Le service de santé est à peu près pourvu du nécessaire, mais les moyens d'évacuation font défaut. A suivre.] — E. *La guerre de 1870-1871. La journée du 11 août*. [Mouvements de l'armée de Metz et de l'armée d'Alsace. Renseignements reçus au grand quartier impérial : ils prouvent l'écrasante supériorité numérique des Allemands et auraient dû amener la retraite immédiate des forces françaises vers l'intérieur, pour obtenir l'égalité d'effectifs par un travail de reconstitution à entreprendre loin de l'ennemi. Mouvements des armées allemandes; elles continuent leur mouvement vers le sud-ouest, la droite formant pivot ou avançant peu. Les renseignements parvenus au grand quartier général allemand signalent l'ennemi en forces derrière la Nied française ; si Bazaine y fût resté effectivement et eût pris l'offensive, la deuxième armée se fût trouvée dans une situation critique. A suivre.]

NOTES ET NOUVELLES

— Sur les six mémoires présentés à l'École Normale supérieure, en décembre 1902, pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie, trois concernaient l'histoire moderne de la France. Nous en donnons le résumé sommaire :

Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy (1543-1617.) Son rôle dans la politique française de 1574 à 1594, par J. Nouaillac. — Villeroy, nommé en 1567 secrétaire d'État à l'âge de vingt-trois ans, fut ministre sous quatre rois et prit une part active aux événements d'une des périodes les plus troublées de l'histoire de France. Son rôle durant la Ligue a été particulièrement intéressant et discuté. Il fut le conseiller le plus écouté d'Henri III et responsable pour une grande part de la politique de faiblesse à l'égard des Guises. Il était convaincu que le salut d'une royauté impuissante et discréditée était dans l'alliance avec le parti catholique. Il désapprouvait les excès des Guises, mais il croyait de bonne foi que des concessions raisonnables les transformeraient en auxiliaires obéissants. Congédié par Henri III à la veille de la tragédie de décembre 1588, il se retira auprès de Mayenne, devenu lieutenant-général du royaume et chef de la Ligue après la mort du roi. Pendant cinq ans, il lutta pour annihiler l'influence des Espagnols et des Seize sur Mayenne, et pour amener celui-ci à traiter avec le roi de Navarre et à obtenir sa conversion. Il fut le négociateur le plus actif et le plus habile de la Ligue, et sa diplomatie patiente aboutit au triomphe d'Henri IV et à la fin des guerres civiles. Un ligueur endurci, l'évêque de Senlis, traitait Villeroy d' « archipolitique ». Il mérite ce nom si l'on entend par là le politique par excellence. Il prit congé de Mayenne à la fin de 1593, et fit sa soumission à Henri IV qui lui rendit sa charge de secrétaire d'État et l'honora de sa confiance pendant tout son règne. — J. N.

Étude sur les origines de la presse à bon marché en France, de 1830 à 1836, par H. Legendre. — Le succès de la *Presse* et du *Siècle*, qui parurent, le 1er juillet 1836, à 40 fr. par an au lieu de 80 fr., n'est pas, comme on l'a dit souvent, le résultat d'une habile spéculation sur les annonces. Le produit des annonces n'eût pas suffi à permettre cette réduction de prix, qui n'est d'ailleurs qu'un des caractères du journalisme nouveau ; ces caractères tiennent à des événements importants de notre histoire, et la véritable originalité de Girardin, qui lança la *Presse*, c'est d'avoir su comprendre les conditions que son époque faisait aux journaux, et qui avaient déterminé une crise du journalisme.

1° Le gouvernement de Juillet, défiant de la presse qui avait été son alliée pendant la révolution et prétendait diriger sa politique, chercha à faire d'elle une puis-

sance conservatrice, et à ruiner les journaux *carlistes* et les journaux *républicains* dont la polémique attaquait violemment son caractère bâtard. Les lois qu'il fit voter (et surtout celles de septembre 1835) rendirent impossibles les polémiques sur le principe du gouvernement, et amenèrent les journalistes à s'occuper de questions d'intérêt pratique ; le gros cautionnement qui garantissait le paiement des amendes tendit à faire de la presse une grande industrie.

2° Cette même tendance résultait de la substitution des machines à imprimer aux presses à bras ; les forts tirages devinrent possibles et, par là, les bas prix.

3° C'est le parti républicain et démocratique qui répandit l'idée d'une presse à bon marché, instrument indispensable à sa propagande, sans réussir à réaliser cette idée : sa polémique donnait prise à la loi, les gros capitaux lui manquaient pour le cautionnement et pour l'organisation industrielle du journal à fort tirage.

Après avoir en vain préconisé une réforme de cette législation hostile à la presse, Girardin, avec un sens pratique très net, s'y soumit, sans donner prise à sa rigueur, et, appuyé sur de grands capitaux, fonda la *Presse*, qui fit, selon ses propres expressions, non de la *polémique*, mais de la *publicité*. — H. L.

Ledru-Rollin jusqu'après la proclamation du suffrage universel (*5 mars 1848*), par R. Lévy. — La carrière politique de Ledru-Rollin commence en 1841 ; il s'y est, pendant dix années, préparé par de patientes études de droit et d'économie politique, par de courageuses protestations en 1832 et 1834 contre la politique du gouvernement de Juillet, et par d'éclatants succès de barreau, qui en ont fait l'avocat du parti républicain. Après une candidature à Saint-Valery en 1839, pour laquelle le patronage d'Odilon Barrot n'implique nullement que Ledru-Rollin ne fût pas encore venu au radicalisme, il se présente, en 1841, au siège législatif du Mans, laissé vacant par la mort de Garnier-Pagès ; sa candidature s'imposa, en dépit des manœuvres du *National*. Le 23 juillet, il prononça un discours-profession de foi, dont l'intérêt est de premier ordre, car il y posa des principes que nul encore n'avait osé mettre en avant, et ce furent les principes auxquels, durant toute sa carrière politique et parlementaire, il demeura attaché ; le retentissement en fut considérable. Ces principes y sont exprimés avec une netteté qui permet de tenter l'étude de la formation de sa doctrine : les traditions révolutionnaires ont agi sur lui par les lectures et les conversations ; il a grandi à l'heure où le souvenir de la Convention était remis en honneur ; l'idée de suffrage universel suscite des luttes doctrinales et des efforts polémiques, sans qu'avant lui elle apparaisse comme une revendication exclusive et nécessaire du programme républicain ; Ledru-Rollin en est le premier propagandiste politique ; de même, il diffère des théoriciens démocrates en ce que, tout en voyant dans le Suffrage universel la préface des réformes sociales, il attache à lui, en qualité d'expression de la souveraineté des peuples, une valeur propre ; sa conception générale de la politique extérieure dérive de l'alliance des bonapartistes et des républicains sous la Restauration, et est dominée par la passion de la grandeur nationale.

Élu député, Ledru-Rollin a, avant d'entrer à la Chambre, à subir un double procès ; l'évocation de son cas par la cour royale d'Angers, loin de masquer la responsabilité du ministère dans des poursuites qui violent le principe de la souveraineté

populaire, la dénonce. A la Chambre, Ledru s'assigne une vaste tâche; il conçoit sa mission comme un « rude et pénible apostolat »; mais son action est assez médiocre dans une assemblée où l'opposition elle-même est presque entièrement monarchique, et où les intérêts particuliers divisent à l'infini les partis. Sans appui dans la presse, il fonde la *Réforme*, journal quotidien que réclame la fraction la plus avancée du parti républicain; le *National* et la *Réforme* soutiennent une rivalité faite d'antagonismes personnels, du conflit de deux doctrines et d'un dissentiment grave de tactique.

La doctrine de Ledru-Rollin se précise : la revendication du Suffrage universel en est la base. Dans ses discours politiques, dans une proposition de réforme, il formule cette doctrine; à la Chambre et dans la presse, il la défend. On peut en trouver le principe dans une foi profonde dans l'avenir de la démocratie. La doctrine sociale y est intimement unie; elle n'est pas originale. Elle s'est traduite dans le grand effort de pétitionnement de 1845, qui a eu des résultats. Ledru-Rollin n'était pas socialiste et le marqua nettement. La phase essentielle de sa carrière est la Campagne des Banquets, qui marque la maturité de sa doctrine et l'apogée de son éloquence, en préparant l'avènement du Suffrage universel, par là celui de ses idées politiques. Il demeura à l'écart pendant la première partie de la campagne, et blâma ceux des radicaux qui sacrifiaient leurs principes à l'alliance dynastique, qui ne leur réservait que des déceptions. Mais, lorsque la campagne avançant, l'élément radical eut pris plus d'importance, et qu'aux coalitions parlementaires eut succédé une agitation populaire, il choisit son heure pour entrer dans la lutte, et le fit à Lille avec éclat. Il ne réparait point une faute de tactique, il poursuivait logiquement sa ligne de conduite. A Lille, à Dijon, à Chalon, il prit la direction de l'opinion républicaine et groupa autour de lui un parti. Après une session orageuse, les fautes du pouvoir précipitèrent les événements et hâtèrent la Révolution. Du 21 au 24 février 1848, Ledru-Rollin déploya une prudence remarquable et tira pour son parti un merveilleux profit des événements. Il proclamait le 24 un gouvernement provisoire, au sein duquel il incarnait la Révolution elle-même. Jusqu'au 5 mars, il s'occupa de créer le Suffrage universel; ensuite, il l'organisa.

L'homme peut être expliqué par sa classe (il forma au barreau son idéal politique) et par sa nature physique, qui exerça sur lui une vraie domination, en imposant à son caractère de graves faiblesses : il les racheta par de remarquables qualités de cœur et d'intelligence, et sut cacher, sous les dehors violents d'un tribun, des dons politiques de premier ordre. Comme orateur parlementaire, il convient de le réhabiliter. — R. L.

— En réponse à un article consacré (24 janvier 1903) par M. Charles Malo au livre récent du lieutenant-colonel Clerc sur la *Capitulation de Baylen* (cf. le compte rendu donné ci-dessus, p. 206), le comte Desbassayns de Richemont, petit-fils du général Dupont, a adressé au *Journal des Débats* une lettre que l'on peut lire dans le numéro du 7 février. M. D. de Richemont s'élève — ce qui n'est pas pour surprendre — contre « le procès inique intenté après Baylen au héros de Pozzolo, d'Haslach, d'Albeck et de Friedland ». Il déclare — et ceci est plus intéressant

— que le dossier du procès intenté à Dupont (1808-1812) n'est pas perdu, comme on l'a cru jusqu'ici ; qu'il est conservé aux archives du Ministère de la Justice ; que le colonel Titeux, qui prépare un livre sur Dupont, en a eu communication, en même temps que des papiers et mémoires laissés à ses descendants par le général. La lettre se termine par un appel adressé aux historiens et aux critiques militaires, qui s'engagent actuellement sur une « pente dangereuse ». M. D. de Richemont demande « à leur équité d'attendre l'ouvrage de M. le colonel Titeux avant de porter quelque nouveau jugement sur la journée de Baylen ou sur le caractère du général Dupont ». Cette requête est légitime. Nous souhaitons que l'ouvrage du colonel Titeux paraisse à bref délai.

— Parmi les thèses soutenues à l'École des Chartes par la promotion de 1903, celles qui intéressent l'histoire moderne et contemporaine sont les suivantes : *E. Clouzot*, Les marais de la Sèvre niortaise et du Lay, du xe à la fin du xvie siècle ; *A. Dumas*, Le Conseil des prises sous l'ancien régime (xviie et xviiie siècles); *G. Esquer*, François de Valois, duc d'Alençon et d'Anjou, les Malcontents, les Pays-Bas (1554-1584) ; *J. Girard*, Les États du Comtat-Venaissin, depuis leurs origines jusqu'à la fin du xvie siècle ; *M. Pigallet*, Étude sur Concini, maréchal d'Ancre (14 mai 1614-8 juillet 1617).

— M. A. Sorel vient de publier, sous le titre de : *Bonaparte et le Directoire, 1795-1799*, le tome V de son grand ouvrage sur *L'Europe et la Révolution française*. Il se propose de le compléter par trois autres volumes : le tome VI (*La trêve, Lunéville et Amiens, 1800-1805*), paraîtra dès 1903 ; les tomes V (*Le Blocus continental, le Grand Empire, 1806-1812*) et VI (*La coalition, les traités de 1815, 1812-1815*) sont en préparation.

— La publication de la relation monumentale de la guerre de 1870-1871, entreprise par la Section historique de l'État-Major de l'Armée, et déjà annoncée dans la *Revue* (t. III, p. 700), se poursuit régulièrement. Les deux derniers fascicules mis en vente concernent la *Journée du 6 août* (fasc. VII, *Bataille de Frœschwiller ;* fasc. VIII, *Bataille de Forbach*, Paris, Chapelot, 1902, in-8, 279-187 et 249-160 p., avec des cartes). Cette partie de l'ouvrage, due au Capne E. Picard, a été imprimée tout d'abord, comme les précédentes, dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* (Se reporter aux analyses données ici même, dans la « Revue des Périodiques ».

— Un vote du Parlement a supprimé le crédit annuellement inscrit au budget pour la publication du *Journal des Savants*, fondé en 1665. L'Institut de France a décidé de la continuer à ses frais. Un comité directeur a été désigné, composé de délégués des différentes sections de l'Institut. Ce sont MM. Gaston Paris, *directeur*, pour l'Académie française ; Léopold Delisle, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Berthelot, pour l'Académie des Sciences ; Jules Guiffrey, pour l'Académie des Beaux-Arts ; R. Dareste, pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le *Journal* sera rédigé par les membres de l'Institut et, à l'occasion, par des savants étrangers à l'Institut. Il renfermera, comme par le passé, des articles de critique sur les publications nouvelles intéressant l'histoire, la philologie, l'histoire littéraire, la philosophie et l'histoire des sciences, ainsi que l'histoire des arts, tant en France qu'à l'étranger. Le *Journal* contiendra, en outre, une *Chronique de l'Institut*, où seront relatés tous les événements académiques, et où seront donnés de brefs comptes rendus des séances. Le secrétaire de la rédaction est M. Henry Dehérain, sous-bibliothécaire de l'Institut.

Le *Journal* paraîtra, comme précédemment, le 15 de chaque mois, par fascicules de 7 à 9 feuilles in-4, imprimés à l'Imprimerie nationale; il est en dépôt à la librairie Hachette.

— Un avis inséré en tête du numéro du 1er janvier 1903 de la *Revue des Questions historiques* annonce que M. Paul Allard, auteur d'études érudites sur les premiers temps du christianisme, succède à feu le Mis de Beaucourt dans la direction de la *Revue*. Le programme reste le même : «... Comme par le passé, nous faisons appel au zélé concours de tous les catholiques, à la collaboration de tous les amis de la vraie science et de la sincérité historique, sans cesse battues en brèche par la passion antireligieuse et le fanatisme révolutionnaire. »

— La librairie Harper, de New-York, va commencer la publication d'une grande histoire des États-Unis d'Amérique intitulée : *The American nation from original material by associated scholars*, qui comprendra 26 volumes, répartis en 6 groupes. Les volumes VII, VIII, IX intéresseront l'histoire de France : VII, *Français et Anglais* (*1750-1763*), par R.-G. Thwaites ; VIII, *Préliminaires de la Révolution* (*1763-1776*), par George-E. Howard ; IX, *La Révolution* (*1776-1789*), par A.-C. Mac'Laughlin. — La direction générale est confiée à M. Albert Bushnell Hart.

— Mlle Dosne, nièce de M. Thiers, a fait hommage à l'Académie française de deux volumes intitulés : *Occupation et libération du territoire* (*1871-1873*). — *Correspondance*. Ces deux volumes, imprimés sans nom d'auteur, d'imprimeur ni d'éditeur, contiennent la correspondance de Thiers avec les représentants diplomatiques de la France, notamment M. de Gontaut-Biron et le comte de Saint-Vallier, et avec le général de Manteuffel, commandant en chef des troupes d'occupation dans les départements envahis. — Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'est pas destiné à être vendu en librairie. M. Eugène Lautier, qui en a eu communication, en a donné des extraits dans le *Temps* du samedi 24 janvier. Nous consacrerons un compte rendu à cette publication.

— Le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* vient de subir un changement. Il paraît, depuis le 1er janvier dernier, par fascicules, non plus mensuels, mais bimestriels, sous couverture verte.

— Ouvrages sous presse :

Le chasseur Pierre Millet. Souvenirs de la campagne d'Égypte (1798-1801), publiés par *Stanislas Millet* (chez Émile Paul). — *Fr. Funck-Brentano*. La Bastille

des Comédiens. Le For-l'Évêque (chez Fontemoing). — *E. Gachot*. Souvarow en Italie.

— M. Jean Delmas a publié en brochure un intéressant travail paru dans la *Revue de la Haute-Auvergne* sur *Les volontaires nationaux du Cantal* (Aurillac, Imp. Bancharel, 1902, in-8, 108 p.). On y trouve exposés, d'après les documents des Archives départementales et communales, voire aussi des Archives nationales, et d'après différentes sources imprimées, la fomation des 1er et 2e bataillons du Cantal, et le rôle militaire du 1er bataillon à l'armée des Pyrénées orientales. A la fin, quelques pièces justificatives, notamment le contrôle, avec indications de professions, des volontaires de la ville d'Aurillac et des officiers du 1er bataillon. La place nous manque pour résumer ici les développements de M. D. Nous nous contenterons de dire que son étude — en dépit d'une légère tendance emphatique — mérite d'être mise à côté de celles de Fr. Mège et Boissonnade sur les bataillons de volontaires du Puy-de-Dôme et de la Charente, dont elle confirme les conclusions. C'est grâce à des monographies de ce genre, consciencieuses, limitées et complètes, que l'on pourra parvenir à résoudre la question, encore controversée, de la formation des armées révolutionnaires.

Nous avons reçu du même érudit le tirage à part d'un article sur *Les arrêtés du Comité de Sûreté générale dans « la Révolution du Cantal »*. (Clermont-Ferrand, Typ. Mont-Louis, [1902], in-8, 40 p. Extrait de la *Revue d'Auvergne*). Une assertion d'une brochure thermidonienne (*La Révolution du Cantal*) lui a donné l'idée d'étudier les incarcérations ordonnées par le Comité de Sûreté générale pendant la Terreur. Les Archives nationales et locales lui ont fourni les arrêtés du Comité et un certain nombre de documents annexes, qu'il publie enchâssés dans un commentaire, où l'on trouvera notamment des détails sur les prisons d'Aurillac pendant la Révolution.

— L. Mongin. *Toulon ancien et ses rues*. T. II. Draguignan, O. Joulian, 1902, in-8, 343 p. — Le second volume du travail de M. M. a suivi d'assez près le premier (Cf. la *Revue*, t. III, p. 697). Il se recommande par les mêmes qualités, la précision et la chaleur du récit, l'étendue des recherches, la sûreté et l'abondance de la documentation. Il offre, comme il était facile de le prévoir, un intérêt plus vif que son aîné, et d'ordre plus général. Deux chapitres surtout méritent d'être signalés. Dans l'un, relatif à l'hôtel de ville, l'auteur expose les institutions municipales, l'organisation intérieure de la commune de Toulon et nous donne la liste depuis l'origine, des syndics, consuls, maires, etc. Dans l'autre, il s'occupe du Palais de Justice : c'est la partie la plus originale. Il réduit à néant la distinction faite par quelques historiens entre la commission militaire et un tribunal révolutionnaire qui l'aurait remplacée en 1794 : il n'y eut qu'une commission militaire (p. 79-80). D'autre part le nombre de victimes que firent les conventionnels après la prise de Toulon en décembre 1793 a été considérablement exagéré : à l'aide de documents dignes de foi, M. M. le réduit à peu près à 600, exactement 608, et il énumère les noms (p. 98-116). Il y a là une statistique qu'aucun historien n'avait encore dressée et dont il convient de le féliciter particulièrement. Il est ainsi parvenu à faire un

livre, qui, sans sortir du cadre d'une histoire locale, ne sera pas sans utilité pour l'histoire générale. — V.-L. B.

— *Napoleon Bonaparte and the siege of Toulon*. Inaugural Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der hohen philosophischen Fakultät der Ruprecht-Karls-Universität zu Heidelberg vorgelegt von Charles-James Fox aus Boston, Mass. U. S. A. Washington, D. C. Law Reporter Company, printers, 1902, in-8, 112 p. — L'auteur a essayé de raconter le siège de Toulon de 1793 au double point de vue des Français et des Alliés. M. Coston avait traité la question presque exclusivement au point de vue de la défense, et la plupart des historiens s'étaient attachés surtout à l'armée de Carteaux. M. F. voit dans le siège de Toulon un événement important par lui-même, dans les guerres de la première coalition; un des premiers où les puissances coalisées aient eu à joindre leurs efforts et où leur désunion se soit manifestée; enfin un point critique dans la vie de Napoléon. Il s'attache à traiter ces trois objets, et sa thèse ne manque pas de valeur. Il a consulté les archives françaises et étrangères, et en cite quelques fragments inédits. Au point de vue bibliographique, il a négligé les deux ouvrages les plus récents et les plus complets sur la question : l'*Éducation militaire de Napoléon*, du cap. J. Colin, et surtout l'article de M. Spenser Wilkinson dans les *Owen's College Historical Essays*, intitulé : Napoleon, the first phase.

— La vie du général Deplanque, né en 1820, mort en 1889 après avoir servi en Crimée, au Mexique, en Algérie et à l'armée de la Loire sous Chanzy, pouvait fournir la matière d'un court article de dictionnaire. M. Th. Pruvost lui a consacré un volume de 320 pages (*Le général Deplanque, 1820-1889. Crimée, Mexique, Algérie, Armée de la Loire*. Préface de M. Alfred Duquet, historien militaire. Paris, Ch.-Lavauzelle, 1902, in-8, xvi-320 p). L'auteur débute ainsi : « Je ne viens pas faire œuvre de critique historique... Je ne suis guère qualifié pour entreprendre un travail de ce genre... » Cette déclaration, amplement justifiée, rend superflues les réserves très graves que nous aurions à formuler, tout en reconnaissant le labeur prolongé dont il témoigne, sur le fond et sur la forme de l'ouvrage. Nous nous contentons de dire que deux ou trois lettres du général Deplanque contiennent des détails que pourront y prendre les historiens des campagnes de Crimée et du Mexique.

— M. Charles Porée, ancien archiviste de la Lozère, vient de publier un recueil de documents sur *Le Consulat et l'administration municipale de Mende, des origines à la Révolution* (Paris, Picard, 1902, in-8, cxxxv-622 p.). Ce qui fait l'originalité du régime municipal de Mende, c'est que, en vertu d'un paréage de 1307, l'évêque exerça sur son fonctionnement, jusqu'à la Révolution, un droit de direction et de contrôle : ainsi, par dérogation à l'édit de 1766, l'évêque conserva la nomination des consuls. Les textes recueillis par M. P. renseignent sur les incidents qui marquèrent depuis le xiiie siècle l'histoire de cette longue tutelle, et notamment sur le violent conflit qui éclata, en 1640, entre Mgr de Marcillac et ses ouailles. La copieuse introduction placée en tête du volume n'a pas qu'un intérêt local : c'est une très estimable contribution à l'histoire administrative de la France sous l'ancien régime.

— Sous le titre de : *Un chapitre de l'histoire d'Autun. L'année 1815*, M. Ch. Boell a publié dans les *Mémoires de la Société Éduenne* (nouv. série, t. XXX) et fait tirer à part (Autun, Dejussieu, 1902, in-8, 68 p) une monographie qui est digne d'être proposée comme modèle. M. B. s'est livré à des recherches étendues dans les divers dépôts publics (Archives locales et départementales, Archives nationales, Archives des Affaires étrangères) ; il expose avec méthode, sans sortir du cadre limité qu'il s'est tracé ; son style est satisfaisant, ses références soigneusement indiquées (sauf exception pour un ouvrage allemand, p. 43). Ce sont là des mérites très sérieux, qui sont trop rares encore dans les travaux de ce genre, indispensables pour la connaissance de l'opinion publique en France pendant le XIXe siècle. Les faits produits par M. B. confirment l'exactitude des tableaux d'ensemble présentés par H. Houssaye dans *1814* et *1815*. Comme dans tant d'autres villes, les manifestations bonapartistes sont nombreuses à Autun, sous la première Restauration. Le populaire, l'armée, les ex-révolutionnaires accueillent avec enthousiasme le retour de Napoléon. Puis, dès le lendemain de Waterloo, les royalistes et les prêtres, qui n'ont cessé d'agir sourdement, triomphent. Ce sont de nouvelles palinodies. Viennent alors les rigueurs de la Terreur Blanche, et les calamités de l'occupation étrangère. Pour l'histoire détaillée de cette dernière, qui écrasa Autun, M. B. a tiré bon parti d'un fonds spécial des Archives des Affaires étrangères (Correspondance des préfets avec la commission spéciale instituée par l'ordonnance du 9 juillet 1815), qui, dit-il, n'est pas encore inventorié et qu'il est le premier à avoir consulté.

— Dr Challan de Belval. *Carnet de campagne d'un aide-major (15 juillet 1870 au 1er mars 1871)*. (Paris, Plon-Nourrit, 1902, in-12, 332 p.) — Dans ce volume de notes journalières qui vient accroître l'énorme littérature autobiographique de la Guerre de 1870, il est successivement question de la campagne d'Alsace, de la concentration à Châlons, de la bataille de Sedan et de la campagne de l'armée de la Loire. Les fonctions de l'auteur lui ont permis de beaucoup regarder autour de lui, et ses souvenirs (qu'on peut rapprocher des *Récits* du Dr Sarrazin, parus en 1887) contiennent des indications assez intéressantes sur l'état des services administratifs, sur le moral des troupes, voire même sur certains détails des opérations militaires. Le style ne manque pas de verve, mais fatigue par des « hélas ! » continuels, par la répétition des mêmes tournures, par l'abus des épithètes sonores et des appels à la protection divine. A la date du 1er mars 1902, M. C. de B. a eu la malencontreuse idée d'ajouter à son *Carnet* quelques réflexions sur la France contemporaine. Il y est question de « l'infiltration étrangère, de la puissance juive, et du théorique internationalisme franc-maçon ». La phrase suivante est à citer : « Et son soleil [celui de la France], qui, jadis, éclairait le monde, est encore voilé d'un épais et puant brouillard, mais d'où s'échappent sans cesse de fulgurants éclairs qui témoignent de sa vitalité et annoncent le prochain retour de son énergie native ». — En annexe, des états nominatifs de pertes pour les batailles de Coulmiers, Villepion, Loigny, et un rapport, daté du 15 janvier 1871, sur les ambulances de Fougeu et Villepion après la bataille de Loigny.

— La vie d'Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, la « jeune captive » d'André Chénier, qui fut successivement la maîtresse de Lauzun, de lord Malmesbury, de Mouret de Montrond, de Mailla Garat, de M. de Boisgelin, n'a pas jusqu'ici été exactement racontée, et les pages que lui a consacrées M. Paul Lafond dans sa récente biographie de *Garat* (1899) contiennent plus d'une erreur. M. E. Lamy a eu communication de ses mémoires autographes rédigés en 1817, aujourd'hui possédés par le mis de Bérenger, et il a été autorisé à les publier (*Mémoires de Aimée de Coigny*. Introduction et notes par Etienne Lamy, avec un portrait en héliogravure. Paris, Calmann-Lévy, [1902], in-8, 295 p.). Ces mémoires sont courts (107 pages); ils fournissent peu de renseignements généraux sur leur auteur, et traitent presque exclusivement de l'action politique de M. de Boisgelin, royaliste militant, et de Mme de Coigny elle-même, et de leurs relations avec Talleyrand à partir de 1814 : en sorte qu'ils viennent, en manière de pièce justificative, après l'introduction très étendue, à cadre beaucoup plus vaste, qui les précède. M. L. écrit bien ; il écrit même trop bien, et les côtés spéciaux du sujet lui ont inspiré des « pointes » précieusement aiguisées et des phrases plus joliment tournées qu'elles ne sont opportunes. On peut trouver inutiles aussi quelques allusions chagrines, quoique discrètes, au présent. Son étude se lit néanmoins avec intérêt et profit. Outre qu'il semble bien avoir débrouillé, décidément, la chronologie de la vie d'Aimée de Coigny et la suite de ses aventures, il fait ressortir l'importance des *Mémoires* — réelle bien que diminuée par des préoccupations littéraires et un « arrangement » visible — pour l'histoire de la préparation du rétablissement des Bourbons. — En appendice, des dissertations généalogiques sur les différentes branches de la famille de Coigny, et un inventaire après décès de la comtesse de Coigny (1775), curieux pour la connaissance du costume féminin et du mobilier. Le portrait qui figure en tête du volume est la reproduction d'une assez belle peinture de Wertmüller, datée de 1797.

— Théodore Lefebvre. *Les événements historiques et les Bretons du Finistère de 1805 à 1813*. Morlaix, 1902, in-8, 117 p. — Cette brochure fait suite à celle que M. L. avait publiée en 1900 sur les événements du Finistère de 1800 à 1805 (cf. *Revue*, III, 345). L'auteur y raconte la part prise par les Bretons du Finistère à l'histoire militaire de l'Empire : l'armement des côtes bretonnes en septembre 1805, le rôle des contingents du Finistère à la Grande Armée, dans la campagne de Prusse, à l'armée du Portugal, puis dans la campagne de Russie ; leur coopération aux batailles d'Iéna, d'Eylau, au siège de Dantzig, à Eckmühl, à la défense des bouches de l'Escaut en septembre 1809, au passage du Niémen, aux combats de Witepsk à Moscou, leur rôle à la Bérésina, etc. Comme pour la brochure précédente, nous constatons l'absence complète de notes et de références. Les vingt dernières pages contiennent, sous le titre *Annexes diverses*, un certain nombre d'écrits et de notes n'ayant aucun rapport avec la première partie du volume. — P. M.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *A. Barine.* La Grande Mademoiselle, 1627-1652. Authorised english version by H. E. Meyer. Putnam's Son, 12 sh. 6. — Journal intime de *Cuvillier-Fleury*, publié par E. Bertin. Tome II. Paris, Plon, 7.50. — *E. Daudet.* Conspirateurs et comédiennes. Épisodes d'histoire, d'après des documents inédits (1796-1825). Paris, Juven, 3.50. — *S. Denis.* Histoire contemporaine. La chute de l'Empire; le gouvernement de la Défense nationale; l'Assemblée nationale. Tome IV. Paris, Plon, 8.00. — *G. Dupont-Ferrier.* Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge. Paris, Bouillon (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études). — *Cte Fleury.* Fantômes et silhouettes. Paris, Émile-Paul, 5.00. — Histoire de France publiée sous la direction de E. Lavisse. Tome V, 1re partie : *H. Lemonnier.* Les guerres d'Italie. La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547). Paris, Hachette, 6.00. — Briefe über die Zustände am französischen Hofe unter Ludwig XIV, von *Liselotte* (Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans). Stuttgart, Franckh., 2 mk. — *G. Maugras.* La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul. Paris, Plon, 7.50. — Mémoires anecdotiques sur les salons du Second Empire. Journal du docteur *P. Ménière*, publié par son fils. Paris, Plon, 7.50. — *A. Wahl.* Politische Ansichten des offiziellen Frankreich im 18. Jahrhundert. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1 mk.

Histoire diplomatique. — *A. Sorel.* L'Europe et la Révolution française. Tome V. Bonaparte et le Directoire (1796-1798). Paris, Plon, 8.00.

Histoire militaire. — *C^ne M. Bottet.* Monographie de l'arme blanche des armées françaises (1789-1870). Paris, Flammarion, 6.00. — *C^ne J. Colin.* La tactique et la discipline dans les armées de la Révolution. Correspondance du g^al Schauenbourg du 4 août au 2 août 1793. Paris, Chapelot, 7.50 (Publ. de l'état major de l'armée). — *Lt Dieterlen.* L'uniforme des chasseurs à pied. Paris, Berger-Levrault. — *F. Gérard.* Le 25e régiment des mobiles de la Gironde en 1870. Bordeaux, Féret, 4.00. — *W. Grattan.* Adwentures with the Connaught Rangers, 1809-1814. Édit. by Charles Oman. New ed., E. Arnold, 7 sh. 6. — *Oberstleutnt Von Kortzfleisch.* Das braunschweigische Infanterie-regiment n° 92 im deutsch-französischen Krieg und in der Friedenzeit seit 1871. Braunschweig, A. Limbach, 10 mk. — *R. de La Tour-du-Pin-Chambly.* Anciennes familles militaires du Laonnais. Laon, Imp. du *Journal de l'Aisne.* — *Lt M. Sautai.* La manœuvre de Denain. Paris, Chapelot, 8.00. — *C^ant Sauzey.* Iconographie du costume militaire. T. II. Restauration et Louis-Philippe. Paris, Chapelot, 10.00. — Cahiers de vieux soldats de la Révolution et de l'Empire, publiés et annotés par *E. Gridel* et le *C^ne Richard.* Paris, Chapelot, 3.50. — Souvenirs de Syrie (Expédition de 1860) par un témoin oculaire. Paris, Plon, 3.50.

Histoire religieuse. — *G. Chevallier.* Mgr Rivet, évêque de Dijon. Dijon, Imp. de l'Union typographique. — *B. de Lacombe.* Talleyrand, évêque d'Autun, d'après des documents inédits. Paris, Perrin. 3.50. — *H.-D. Lacordaire.* Letters to Young Men, translated from the French. New ed., revised and enlarged. Art and Book C^o, 2 sh. 6. — Thoughts and teachings of *Lacordaire.* New and enlarged ed. Art and Book C^o, 2 sh. 6. — *Abbé E. Misset.* Notre-Dame de l'Epine, près Châlons-sur-Marne (La légende, l'histoire, le monument et le pèlerinage). Paris, Champion.

Histoire économique et sociale. — *G. Bouchon.* Histoire d'une imprimerie bordelaise (1600-1900). Les imprimeries Gounouilhou. Bordeaux, Imp. Gounouilhou. — *M. Boudet et R. Grand.* Documents sur les grandes épidémies. Étude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne (XIVe-XVIIIe siècles). Paris, Picard, 3.50. — *L. Côte.* L'industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 6.00. — *Dr H. Guégo.* Étude statistique sur la criminalité en France de 1826 à 1900. Paris, Michalon, 5.00. — *H. de Jouvencel.* Le contrôleur général des finances sous l'ancien régime. Paris, Larose. — *R. Lafarge.* L'agriculture en Limousin au XVIIIe siècle et l'intendance de Turgot. Paris, Chevalier-Marescq, 6.00. — *Ch. Mourey et L. Brunel.* L'année coloniale. 3e année. Paris, P. Paclot, 7.00. — *G. Yver.* De Guadagniis (les Gadaigne) mercatoribus florentinis Lugduni XVIo sæculo commorantibus (thèse). Paris, Cerf.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *E. Destranges.* Le théâtre à Nantes depuis ses origines jusqu'à nos jours (1430-1901). Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Fischbacher, 5.00. — *Lady Dilke.* French engravers and draughtsmen of the 18th century. Bell, 28 sh. — *P. Gautier.* Madame de Staël et Napoléon. Paris, Plon, 8.00. — *J. Guiffrey.* La collection Thomy-Thiéry au Musée du Louvre. Catalogue descriptif et historique (pl.). Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 10.00. — *Mme Richard Leschde.* Victor Hugo intime. Paris, Juven, 3.50. — *K. Mehnert.* Zu Lamartines politischen Dichtungen. Erlangen, F. Junge, 1 mk. 60. — *J. J. Olivier.* Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. 2e série : La cour royale de Prusse. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. — *H. Rebell.* Les inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée. Paris, Dujarric, 3.50. — *R. Rolland.* Millet (The popular library of Art). Duckworth, 2 sh. — *Mlle E. Samfiresco.* Ménage polémiste, philologue, poète. Paris, Fontemoing, 7.50. — *J. Tiersot.* Ronsard et la musique de son temps. Paris, Fischbacher, 3.00. — *F. Vial.* Condorcet et l'éducation démocratique. Paris, Delaplane, 0.90.

Histoire locale et généalogique. — *H. Verly.* Centenaire de la Société des sciences. Lille il y a cent ans. Lille, Danel. — *L. Maître.* Géographie de la Loire-Inférieure. Nantes, Veloppé. — *E. Bonnardet.* Les Lyonnais au collège de Juilly (XVIIe et XVIIIe siècles). Paris, Picard, 6.00. — *S. Charléty.* Histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à nos jours. Lyon, Rey, 4.00. — *Abbé A. Vachet.* A travers les rues de Lyon. Lyon, Bernoux et Cumin, 20.00. — *P. Eudel.* Le comité républicain de Nantes (1870-1874). Niort, Clouzot. — Un épisode de l'histoire de la Terreur à Nîmes, extrait des Souvenirs de *Mme Juillerat-Chasseur*, née S. Chabaud de Latour, pub. par J. Dumas. Montbéliard, Imp. Montbéliardaise. — *Testenoir-Lafayette.* Histoire de St Etienne (pl.). Paris, Picard, 40.00. — Inventaire sommaire des archives communales de Willems antérieures à 1790, par l'abbé *Th. Leuridan.* Lille, Imp. Lefebvre-Ducrocq.

ERRATA

Numéro du 15 janvier :

Page 304, lignes 2 et 10, *au lieu de* : Maréchale, *lire* : Générale.
Page 306, ligne 21, *au lieu de* : Droz, *lire* : Drot.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Administrateur-gérant : Clément RUEFF.

L'histoire des arts industriels en France du XVIe au XIXe siècle.

ÉTAT DES TRAVAUX ET QUESTIONS A TRAITER

L'état actuel des connaissances scientifiques en ce qui regarde l'histoire des arts industriels en France depuis la fin du XVe siècle, tient surtout à la faveur plus ou moins grande que les délicats et le public ont témoignée aux productions de ces divers arts. Aussi faut-il, avant d'aborder cette étude, résumer brièvement les fluctuations du goût à l'endroit des arts décoratifs : il semble en effet qu'ici la science n'ait guère fait que suivre assez docilement les impulsions de la mode.

L'amour de l'*objet d'art*, en tant que pièce de collection et non d'usage pratique, est relativement ancien en France, car on peut le faire remonter jusqu'au XVIe siècle. Toutefois il n'a commencé à se développer qu'à la fin du XVIIe, et ne s'est généralisé qu'au milieu du XVIIIe; depuis lors, la manie de la collection, et avec elle le goût du Musée, se sont affirmés de plus en plus, pour devenir l'un des traits caractéristiques de la civilisation moderne. Bien entendu, au cours de ces nombreuses années, le caprice du goût ne s'est pas fixé d'une manière constante sur les mêmes époques d'art et sur les mêmes séries. Jusqu'à la Révolution, la faveur du public se porta presque exclusivement — (en dehors de la peinture et des antiques, dont nous n'avons pas à parler, et des œuvres contemporaines, que l'on achetait pour s'en servir et non pour les placer dans des vitrines) — aux productions des pays de l'Extrême-Orient. Elle ne vint aux œuvres anciennes de l'Occident qu'au début du XIXe siècle, quand, sous l'influence du retour aux idées monarchiques et religieuses, et du développement du sens critique, on n'accabla plus d'un mépris préconçu les productions des « temps gothiques ». Ce changement appartient au même mouvement général que le romantisme, qui lui a imprimé certains de ses caractères; il constitue une réaction contre la théorie académique du grand art et du petit art, qui avait été posée au nom de principes déclarés immuables. Comme toujours, l'initiative privée devança, sur ce point, les tendances

officielles : tandis que Révoil, Durand, Sauvageot, Debruge-Dumesnil (pour ne citer que les plus illustres), formaient avec peu de dépense des collections aujourd'hui inestimables [1], les musées ne s'intéressaient guère aux arts industriels, bien que Charles X ait acquis pour le Louvre la collection Durand en 1825 et celle de Révoil en 1828.

On remarquera d'ailleurs que, dans ces premières réunions d'objets d'art, l'époque postérieure à la Renaissance n'est pas représentée : point de meubles de Boulle ou de Riesener, point de tapisseries des Gobelins ou de Beauvais, point de porcelaines de Sèvres. Ce dédain pour le XVIIe et le XVIIIe siècles pourrait surprendre, mais l'histoire l'explique sans peine. Après le triomphe de l'académisme davidien, l'esthétique officielle s'attaqua surtout aux traditions, récentes encore et réputées dangereuses par dessus tout, de l'art français du XVIIIe siècle; elle préféra tolérer jusqu'à un certain point le goût romantique pour le moyen âge, dans lequel elle ne voulut voir qu'un amusement sans conséquences graves ; et l'opinion publique se laissa docilement persuader. C'est seulement après avoir com pris toute l'horreur du mobilier de la Restauration et de Louis-Philippe, et quand la méfiance envers l'époque de Boucher eut diminué, que certains esprits indépendants songèrent, vers le milieu du XIXe siècle, à chercher des objets plus plaisants à l'œil et mieux adaptés à un besoin croissant de commodité et de luxe ; l'art du moyen âge et de la Renaissance ne les leur fournissait qu'à demi, et ils revinrent par un chemin détourné aux époques de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Aujourd'hui nous assistons aux conséquences extrêmes de ce grand mouvement, l'art moderne n'ayant encore rien créé qui remplace définitivement, pour la beauté et l'agrément, les arts du XVIIIe siècle.

Les conséquences de ces faits, assez connus, sur l'histoire des arts industriels, sont faciles à saisir, bien que l'histoire du goût public en France n'ait pas encore été écrite. En effet, tandis que dès le XVIIe siècle des auteurs français avaient publié des biographies des peintres, des sculpteurs et des architectes illustres de leur temps, et avaient étudié leurs œuvres, les créateurs des « objets d'art » que musées et amateurs se disputent aujourd'hui, étaient passés dédaigneusement sous silence. De telle sorte que, lorsque les productions des arts industriels commencèrent à trouver dans les collections publiques et privées la place à laquelle elles

1. Sans doute le zèle de ces amateurs était plus sincère, parfois, qu'éclairé ; et l'on ne peut s'empêcher de sourire en trouvant pêle-mêle, dans leurs « cabinets », des pipes indiennes, des émaux de Limoges, des armes de sauvages, et des faïences de Palissy. Mais on doit leur reconnaître le mérite d'avoir donné un exemple que les établissements publics ont lentement suivi.

ont droit, elles y occupèrent modestement une place écartée : c'étaient des déshérités dont il fallait bien reconnaître l'existence, mais de qui personne n'avait daigné écrire la généalogie.

Il en résulte que l'histoire des arts industriels à l'époque moderne n'a été vraiment étudiée qu'à partir du milieu du XIXe siècle, et qu'elle l'a été surtout sous l'impulsion de la mode, et d'une façon souvent hâtive ; c'est pourquoi nous devrons constater qu'elle est, sur bien des points, en retard sur d'autres branches des sciences historiques.

*
* *

Notre but n'est point de dresser une bibliographie complète. Bien au contraire, nous avons omis systématiquement les articles de Revues (sauf de rares exceptions), et nous n'avons même pas cru devoir citer absolument tous les livres. Enfin, nous nous en tiendrons aux ouvrages qui ont paru depuis moins de vingt ans, environ.

Durant cette période, l'activité des chercheurs a été indéniable et leur nombre aussi grand que leurs origines sont variées. Nous aurons toutefois à mentionner peu d'universitaires, et tandis que depuis quelques années plusieurs thèses de doctorat sur l'histoire de l'art ont été soutenues, aucune d'elles n'a spécialement été consacrée aux arts industriels : ceux-ci seraient-ils encore, auprès des Facultés, réputés « mineurs » ?

L'un des points qu'il importe de mettre en lumière, c'est le zèle des Sociétés savantes de province ; elles ont fait de sérieux efforts, et les représentants qu'elles envoient à leur réunion générale annuelle ont inséré dans les trop volumineux comptes rendus de leurs sessions un certain nombre d'études très utiles.

Malheureusement les instruments de travail manquent encore presque totalement. Non seulement aucune *Bibliographie* générale, même sommaire, n'a été tentée (sauf toutefois le livre inachevé de M. Bœrsma [1]), mais parmi les nombreuses branches des arts industriels, une seule, la Céramique, a fait l'objet d'une bibliographie spéciale. M. Guiffrey prépare actuellement celle de la Tapisserie, et nous souhaitons que son exemple trouve bientôt des imitateurs aussi savants et aussi consciencieux [2]. —

1. H.-L. Bœrsma, *Kunstindustrieele Literatuur*, S'gravenhage, 1888, in-8. [Revue historico-bibliographique des livres et recueils de planches antérieurs au XVIIIe siècle].

2. L'absence de bibliographies tient, en grande partie, à la difficulté que leurs auteurs trouveraient à les publier; signalons toutefois la *Bibliothèque de Bibliographies critiques*, dont plusieurs fascicules ont déjà paru. Il est regrettable que les grandes sociétés savantes n'encouragent pas ce genre de travaux, dont l'utilité n'est plus à démontrer. Dans le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, que MM. Brière et Caron publient depuis 1898, un chapitre est consacré à l'histoire de l'art.

Parmi les publications de textes, poursuivies avec zèle depuis longtemps, il faut signaler, comme offrant un réel intérêt pour notre sujet, celle des *Inventaires*, dont une bibliographie a été donnée par MM. de Mély et Bishop [1].

Des ouvrages généraux, offrant un caractère véritablement scientifique, manquent également, car ceux de M. Maze-Sencier, de M. Arsène Alexandre ou de M. Henry Havard [2] sont uniquement des livres de vulgarisation. D'ici quelques années, cette lacune sera comblée si M. Émile Molinier mène à bien la publication de sa grande *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, qui doit comprendre quinze volumes in-folio, et dont les quatre premiers ont déjà paru [3].

Toutes les Revues d'art font une part assez considérable aux arts industriels [4], mais ces derniers ont deux périodiques spéciaux, consacrés surtout à la période contemporaine : *Art et décoration*, et la *Revue des arts décoratifs*. On doit assimiler aux Revues deux recueils dont le second a cessé de paraître depuis quelques années, l'*Art pour tous*, et l'excellent *Portefeuille des arts décoratifs*, dirigé par M. de Champeaux [5].

Nous grouperons ici plusieurs genres d'ouvrages qui présentent, par la diversité des sujets qu'ils comportent, un intérêt également général ; nous voulons dire les livres relatifs aux Expositions, aux collections publiques et privées. Pour les *Expositions*, qui se multiplient de plus en plus, la littérature est particulièrement riche, et l'on consultera avec fruit les publications, souvent luxueuses, dont certaines d'entre elles ont fait l'objet [6]. Mais il n'en va pas de même pour les *Musées*, et à ce point de vue

---

1. F. de Mély et Bishop, *Bibliogr. générale des Inventaires imprimés*, Paris, 1892-94, 3 vol. in-8.

2. Maze-Sencier, *Le livre des collectionneurs*, Paris, 1885, gr. in-8. — A. Alexandre, *Histoire de l'art décoratif, du XVIe siècle à nos jours*, Paris, 1892, in-4. — Henri Havard, *Histoire et philosophie des styles; Architecture, ameublement, décoration*. Paris, 1899-1900, 2 vol. in-4. — J.-B. Giraud, *Les industries d'art à Lyon*, Lyon, 1890, in-8.

3. Nous les mentionnerons séparément, plus loin.

4. Notamment la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'art ancien et moderne*, l'*Art*, la *Revue de l'art français*, *Les Arts*. Pour le XVIe siècle, il faut consulter aussi la *Revue archéologique*, le *Bulletin monumental*, la *Revue de l'art chrétien*, les *Notes d'art et d'archéologie*.

5. *L'Art pour tous*, Paris, depuis 1861, in-folio. — Le *Portefeuille*, Paris, 1888 à 1895, in-folio.

6. Voici, pour les seules Expositions universelles, les meilleurs travaux : *Exposition universelle de 1889, les Beaux-Arts et les arts décoratifs*, publié sous la direction de L. Gonse et de A. de Lostalot, Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, s. d., in-8. — Roger Marx, *La décoration et l'art industriel à l'Exposition de 1889*, Paris, Quantin, 1890, gr. in-8 de 60 p. — E. Molinier et P.-Frantz Marcou, *L'exposition rétrospective de l'art français, des origines à 1900*, Paris, 1900, in-4. — G. Migeon, *L'Exposition rétrospective de l'art décoratif français*, Paris, 1901, in-4. — *Exposition universelle de 1900*; *les Beaux-Arts et les arts décoratifs*, Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, in-8. — *L'art à l'exposition universelle de 1900*; Paris, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1900, in-8. — G. Geffroy, *Les industries artistiques, françaises et étrangères, à l'Exposition universelle de 1900*, Paris, 1901, in-4.

la France est très en retard. Le Louvre a publié récemment un catalogue des Ivoires, excellent mais insuffisamment illustré, dû à M. Émile Molinier; le catalogue des Bronzes, établi sur le même plan, va paraître en 1903; celui des Faïences françaises et des Grès allemands, par M. Migeon (1901), est mieux illustré mais sommaire [1]. Pour le Musée de Cluny, aucun catalogue n'a été rédigé depuis celui de Du Sommerard (1883), qui est non seulement assez médiocre, mais se trouve maintenant très incomplet. Il manque au Louvre et à Cluny des Guides illustrés, comme celui du Cabinet des médailles [2]. La manufacture de Sèvres a commencé la publication d'un catalogue critique de son beau Musée; mais un seul volume (Les Faïences) a paru (voir plus loin). Quant aux Musées de province, leurs catalogues ne doivent être consultés (sauf de rares exceptions, comme celui de Lyon) qu'avec la plus grande prudence; et il en ira de même tant que les conservateurs de Musées ne seront point, comme ceux des Archives et des Bibliothèques, recrutés exclusivement parmi les anciens élèves de nos grandes écoles d'histoire et d'archéologie; en attendant, l'on souhaitera que M. Gonse continue son ouvrage de vulgarisation sur les Musées de France par un volume consacré à la sculpture et aux objets d'art. — Enfin les catalogues des grandes *collections* privées constituent également des instruments de travail utiles; celui de la collection Spitzer, muni de longues notices, ceux des collections royales de Prusse et d'Angleterre, par exemple [3], peuvent rendre de grands services. Pour ceux qui accompagnent les *ventes*, il existe, heureusement, plusieurs bibliographies [4].

*
* *

Nous allons maintenant examiner isolément les divers arts industriels, en les groupant, autant que possible, dans un ordre logique.

---

1. Émile Molinier, *Musée national du Louvre*; *Catalogue des ivoires*, Paris, 1896, in-8. — G. Migeon, *Catalogue des faïences françaises et des grès allemands*, Paris, 1901, in-8.

2. E. Babelon, *Guide illustré au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale; les antiques et les objets d'art*, Paris, 1900, in-12.

3. *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon*, Lyon, s. d. (1898), in-8, fig. — *Collection Spitzer, Antiquité, Moyen-Age, Renaissance*, Paris, 1890-92, 6 vol. in-folio. — F.-S. Robinson, *The royal collections*, dans *Magazine of art*, 1897 et suiv. — Paul Seidel, *Les collections d'œuvres d'art françaises du XVIIIe siècle appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse; traduction française par P. Vitry et J.-J. Marquet de Vasselot*, Berlin et Leipzig, 1900, in-folio.

4. Plusieurs listes de ces ventes ont été publiées, depuis celles de Ch. Blanc (1857) et de G. Duplessis (1874). Voir surtout : L. Soullié, *Les ventes de tableaux, dessins et objets d'art au XIXe siècle (1800-1895)*, Paris, 1896, in-8. — H. Mireur, *Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'étranger pendant les XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, Marseille et Londres, in-8, t. Ier, 1901.

La *céramique* est encore le seul pour lequel on ait des bibliographies; les livres de M. Champfleury et de M. Weale [1] font regretter l'absence de travaux similaires, dont le besoin se fait vivement sentir. Il n'a paru qu'une seule histoire spéciale de la céramique française, c'est le petit livre de MM. Gasnault et Garnier, édité en Angleterre; bien que très court, il rendra autant de services que les traités plus généraux de Jacquemart, de M. Ed. Garnier et de M. Deck, destinés eux aussi au grand public. Il est très regrettable que M. Otto von Falke ait presque complètement laissé de côté la faïence française dans son petit volume sur la Maïolique, car ce manuel est vraiment remarquable. L'un des meilleurs livres à signaler est certainement le Catalogue des faïences du Musée de Sèvres, par M. Garnier, dont la partie relative à la France mérite de grands éloges [2]. Pour les marques, il faudra consulter de préférence les dernières éditions des ouvrages de Chaffers, et de Graesse et Jaennicke [3].

Nous n'avons point à parler ici des carreaux du moyen âge; mais comme ceux du XVIIe et du XVIIIe siècle ont généralement été étudiés avec ceux des époques antérieures, nous ne pouvons passer sous silence la bibliographie donnée par M. Le Clert, ni l'ouvrage de M. Forrer [4].

La question, si intéressante mais si mal connue, de la céramique française au XVIe siècle, a tenté plusieurs écrivains, notamment M. Le Breton, M. de Mély, M. Bonnaffé, M. Natalis Rondot, M. Puech, M. Migeon et M. l'abbé Porée; mais de leur articles, qui portent presque tous sur des points de détail [5], nul n'a encore songé à tirer un travail d'ensemble qui donnerait certainement des résultats curieux [6], et permettrait de se faire

---

1. Champfleury, *Bibliographie céramique*, Paris, 1881, in-8. — W.-H. James Weale, *South-Kensington art library; classified catalogue of printed books; Ceramics*, London, 1895, in-8. — J. C. Branner, *Bibliography of clays and the ceramic arts*, Washington, 1896.

2. Paul Gasnault and Ed. Garnier, *French Pottery*, London, 1884, in-8 (South-Kensington Museum Art Handbooks). — Ed. Garnier, *Histoire de la céramique*, Tours, 1882, in-8. — Jacquemart, *Histoire de la céramique*, Paris, 1884, in-8. — Ed. Garnier, *Dictionnaire de la céramique*, Paris, s. d., in-8. — Th. Deck, *La faïence*, Paris (Biblioth. de l'enseign. des Beaux-Arts), 1887, in-8. — *Catalogue des sections rétrospectives de l'exposition nationale de la céramique*, Paris, 1897, in-8. — Voir aussi les *Catalogues* des ventes Gasnault (1881), Antiq. (1895), Gérard (1900). — Otto von Falke, *Majolika*, Berlin (Handbücher der Kgl. Museen), 1896, in-8. — Ed. Garnier, *Manufacture nationale de Sèvres; Catalogue du Musée céramique; Faïences*, Paris, 1897, in-8.

3. Chaffers, *Marks and monograms on pottery and porcelain*, London, 1891, in-8. — Graesse et Jaennicke, *Guide de l'amateur de porcelaines et de faïences*, Dresde, 1900, in-12.

4. L. Le Clert, *Catalogue des carrelages conservés au musée de Troyes*, Troyes, 1892, in-8. — R. Forrer, *Geschichte der Europäischen Fliesen-ceramik*, Strasbourg, 1901, in-4.

5. Ils ont paru dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans les *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements*. Nous n'avons qu'un seul livre à citer, celui de M. Natalis Rondot, *Les potiers de terre italiens à Lyon au XVIe siècle*, Paris, 1892, in-8 (on y trouvera des renseignements utiles sur Nîmes et Brou).

6. Nous croyons savoir que deux érudits s'occupent de cette question importante.

une idée précise des célèbres faïences dites de Saint-Porchaire, comme du rôle joué par Bernard Palissy. L'inventeur des rustiques figulines n'a pas encore, en effet, trouvé un historien digne de lui; le meilleur livre est celui de M. Ernest Dupuy, qui est dépourvu d'illustrations, et dont l'auteur a étudié, dans Palissy, le réformé et le savant, plus encore que l'artiste [1]. — La période suivante, et en quelque sorte classique, de la faïence française, est mieux connue, bien que la plupart des livres que nous pourrions citer soient des travaux de simple vulgarisation. On commence seulement à appliquer à l'étude de ces objets les principes de la critique historique, car jusqu'ici les auteurs qui ont écrit sur la céramique française ont trop souvent fait preuve d'un défaut regrettable de connaissances et d'idées générales. Aussi ne saurions-nous recommander également les livres de M. Roëlas, de MM. Fieffé et Bouveault, de M. Musset, de Mme Despierres, de M. Decombe, de M. Gerspach, de M. Arnavon [2]. L'ouvrage de M. l'abbé Requin sur les faïences de Moustiers, qui paraîtra bientôt, aura, on peut l'espérer, une sérieuse valeur.

Les mêmes observations s'appliqueraient à la *porcelaine*, et pour les mêmes motifs. Un travail vraiment scientifique, comme celui de M. Stettiner, constitue presque une exception; et après l'utile ouvrage de M. Ed. Garnier sur la porcelaine tendre de Sèvres, on n'aurait guère à signaler que le livre un peu superficiel de MM. Havard et Vachon sur les manufactures nationales, et le manuel très médiocre de M. Vogt [3].

Avec des éléments aussi incomplets, on ne saurait encore songer à composer une bonne histoire générale de la céramique française, car la

---

1. Ernest Dupuy, *Bernard Palissy; l'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain*, nouv. édition Paris, 1902, in-12. — Nous citons pour mémoire le très médiocre travail de Burty, *Bernard Palissy*, Paris, 1886, pet. in-4 (Artistes célèbres). — On trouvera quelques idées intéressantes dans un article de M. Émile Molinier (*Les Beaux-Arts et les arts décoratifs à l'Exposition universelle de 1900*; v. plus haut).

2. Fieffé et Bouveault, *Faïences patriotiques nivernaises*, Nevers, 1883-86, in-4. — Noëlas, *Histoire des faïences Roanno-Lyonnaises*; Roanne, 1883, in-8. — G. Musset, *Les faïenceries rochelaises*, La Rochelle, 1888, in-4. — Despierres, *Histoire de la faïence de Saint-Denis-sur-Sarthon*, Alençon, 1889, in-4. — Gerspach, *Documents sur les anciennes faïences françaises et la manufacture de Sèvres*, Paris, 1891, in-8. — L. Decombe, *Les anciennes faïenceries rennaises*, Rennes, 1900, in-8. — Fieffé, *Les faïences patronymiques*, Clamecy, 1901, in-8. — L. Arnavon, *Une collection de faïences provençales, notes d'un amateur marseillais*, Paris, 1902, in-8.

3. R. Stettiner, *Die Porzellan-Manufactur zu Vincennes und Sèvres*, dans *Jahrbuch der Kgl. Preussischen Kunstsammlungen*, 1893. — Ed. Garnier, *La porcelaine tendre de Sèvres*, Paris, s. d., in-4. — Havard et Vachon, *Les manufactures nationales, les Gobelins, la Savonnerie, Sèvres, Beauvais*, Paris, 1889, in-4. — G. Vogt, *La porcelaine*, Paris, 1893, in-8 (Bibl. de l'ens. des B.-Arts). — A. Troude, *Choix de modèles de la manufacture nationale de porcelaine de Sèvres appartenant au Musée céramique*, Paris, 1897, in-4. — A. Baumgart, *La manufacture de Sèvres à l'Exposition universelle de 1900*, Paris, 1901, in-4.

plupart des travaux auxquels on devrait se référer ne fourniraient que des données insuffisantes ou inexactes. Ici encore il convient d'attendre, en la souhaitant, la publication de bonnes monographies, solidement documentées et illustrées.

Tout au contraire de la céramique, le *vitrail*, la *verrerie* et la *mosaïque* n'ont fait l'objet que d'un nombre restreint d'ouvrages. Il est vrai que si ces arts occupent une place importante dans l'histoire de l'art français (les vitraux, notamment), leur grande prospérité n'a guère survécu à la Renaissance, et ils échappent presque complètement aux limites de cet article. En ce qui concerne le vitrail, nous signalerons deux livres d'ensemble, celui de M. Olivier Merson, assez médiocre, et celui de M. Ottin, contre lequel nous croyons devoir mettre en garde nos lecteurs. Parmi les monographies, celle de M. Magne mérite une mention particulière [1]. — Sur ce point, et même en ne prenant que le XVIe siècle, on trouverait facilement matière à plusieurs ouvrages intéressants : les vitraux présentent, non seulement pour l'iconographie, mais pour l'histoire de la peinture, une importance capitale : de plus ils permettent de suivre de très près, grâce à des dates nombreuses, la transformation générale que l'art français a subie au contact de l'Italie.

Pour la *verrerie*, nous citerons seulement les volumes de M. Gerspach et de M. Ed. Garnier, destinés au grand public, et ceux de MM Boutillier et Pelletier [2]. Peu de branches des arts industriels sont encore aussi mal connues ; sans doute on a publié de nombreux documents, mais on ignore généralement à quels objets les textes se rapportent, car les mêmes procédés ont été employés simultanément dans un grand nombre de fabriques. — Quant à la *mosaïque*, elle n'a produit, à partir du moyen âge, que des œuvres sans grand intérêt, dont on trouvera l'énumération dans le manuel de M. Gerspach [3].

Plus particulièrement française, l'*émaillerie* occupe une place d'honneur dans les collections publiques et privées, et ses productions atteignent dans les ventes des prix considérables. Il ne semble pas, néanmoins, que le nombre des publications corresponde pleinement à cette vogue, déjà

---

1. Olivier Merson, *Les vitraux*, Paris, 1895, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — L. Ottin, *Le vitrail*, Paris, 1896, in-4. — L. Magne, *L'œuvre des peintres-verriers français; verrières de Montmorency, Ecouen et Chantilly*, Paris, 1885, in-folio. — L. Dimier, *Les impostures de Lenoir*, Paris, 1903, in-12.

2. Gerspach, *L'art de la verrerie*. Paris, 1885, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — Ed. Garnier, *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*, Tours, 1886, in-8. — Abbé Boutillier, *La verrerie et les gentilshommes verriers de Nevers*, Nevers, 1885, in-8. — Pelletier, *Les verriers dans le Lyonnais et le Forez*, Paris, 1887, in-8.

3. Gerspach, *La mosaïque*, Paris, s. d., in-8. (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts).

ancienne. Si l'émaillerie champlevée, en effet, a été beaucoup étudiée, les émaux peints paraissent avoir été un peu négligés. Malgré la célébrité d'artistes comme les Pénicaud, les Limosin, les Nouailher ou Martin Didier, il faut recourir encore au petit dictionnaire et au manuel, excellents mais sommaires, de M. Émile Molinier. Seul, Léonard Limosin s'est vu consacrer une monographie importante ; pour les autres, il faut consulter des articles publiés dans diverses revues provinciales, et notamment par M. Bourdery [1].

L'histoire de l'*orfèvrerie* a suscité quelques ouvrages plus considérables. M. Henry Havard a voulu résumer, dans un livre d'ensemble, ce que l'on sait aujourd'hui sur la question; mais son travail, hâtif et incomplet, ne doit être consulté qu'avec prudence. De longues listes de poinçons et de marques d'orfèvres ont été dressées par M. Ris-Paquot et par M. Rosenberg; l'excellent dictionnaire de ce dernier n'accorde malheureusement aux poinçons français qu'une place restreinte [2]. On trouvera d'utiles renseignements, surtout en ce qui concerne le XVIIIe siècle, dans la *Collection de modèles inédits* publiée par M. Bouchot, dans la suite donnée par M. Eudel aux *Éléments d'orfèvrerie* de Pierre Germain, et dans le catalogue de la collection de ce même amateur. Comme monographies d'artistes, il faut citer surtout les travaux de M. Bapst sur les Germain, un article très incomplet de M. Advielle sur les Rœttiers, et un livre de Ph. Burty sur Froment-Meurice [3].

A la *bijouterie* proprement dite, M. Fontenay a consacré un ouvrage destiné au grand public plutôt qu'aux travailleurs ; pour la joaillerie de la Renaissance on devra consulter le volume de Luthmer (dont il a paru une édition française) [4].

Parmi les métaux non précieux, l'*étain* paraît avoir seul fait l'objet d'un travail très important. Sans doute, M. Bapst avait déjà tenté de résumer

---

1. E. Molinier, *Dictionnaire des émailleurs depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1885, in-12. — E. Molinier, *L'émaillerie*, Paris, 1891, in-12. — Bourdery et Lachenaud, *Les peintres émailleurs; Léonard Limosin, peintre de portraits*, Paris, 1897, in-8. — A. Mayer, *L'art de l'émail de Limoges ancien et moderne ; traité pratique et scientifique*, Paris, 1895, in-12.

2. H. Havard, *Histoire de l'orfèvrerie française*, Paris, 1896, in-4. — Ris-Paquot, *Dictionnaire des poinçons, marques, etc., des orfèvres français et étrangers*, Paris, 1890, in-12. — M. Rosenberg, *Der Goldschmiede Merkzeichen, Francfort a. M.*, 1890, in-8.

3. H. Bouchot, *Cent modèles inédits de l'orfèvrerie française des XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, s. d., pet. in-folio. — *Collection P. Eudel ; soixante planches d'orfèvrerie pour faire suite aux éléments d'orfèvrerie composés par P. Germain*, Paris, 1884, in-4. — Ph. Burty, *Froment-Meurice, argentier de la ville*, Paris, 1883, in-4.

4. E. Fontenay, *Les bijoux anciens et modernes*, Paris, 1887, gr. in-8. — F. Luthmer, *Goldschmuck der Renaissance nach Originalen und Gemälden des XV-XVII^en Jahrhunderts*, Berlin, 1881, in-4 ; Paris, s. d. — Roger-Milès, *La bijouterie*, Paris, 1895, in-12.

son histoire, mais il n'avait pas tout dit, et M. Hans Demiani a trouvé beaucoup de points de détail à éclairer et d'attributions à discuter ; son livre, abondamment illustré, est un modèle d'érudition scrupuleuse [1]. — Il semblerait que l'histoire du *bronze* aurait dû être étudiée, dans un pays où l'emploi de ce métal a été, surtout au XVIIIe siècle, poussé à un degré de perfection extrême ; et pourtant, non seulement les travaux d'ensemble font ici totalement défaut, mais plusieurs des artistes les plus réputés attendent encore des monographies ; Gouthière et Thomire mériteraient pourtant bien le même honneur que Jacques et Philippe Caffieri, dont M. Guiffrey a retracé, il y a vingt-cinq ans, une magistrale histoire. Pour les fondeurs et ciseleurs, le dictionnaire commencé par M. de Champeaux n'a pas été poussé plus loin que la lettre C; quant aux statuettes en bronze, il semble qu'on les ait totalement dédaignées [2]. Ici, presque tout reste à faire, bien que M. Émile Molinier et lady Dilke aient réuni quelques renseignements utiles dans leurs livres sur le mobilier au XVIIe et au XVIIIe siècle. — Pour la *ferronnerie*, nous avons seulement un petit livre de M. Henry Havard, très sommaire et incomplet ; du moins M. de Champeaux a réédité, en l'accompagnant d'un bref commentaire, le recueil de Fordrin, et M. Cournault a retracé la biographie de Jean Lamour ; MM. Bernhard ont publié un recueil de modèles de serrurerie d'art ancienne et moderne ; on trouvera également des œuvres françaises reproduites dans divers ouvrages plus généraux publiés à l'étranger, notamment ceux de MM. Hefner-Alteneck, Gerlach et Griggs [3]. — C'est ici que doivent être notés, à cause des matières dont ils sont composés, certains arts comme le *luminaire* et l'*horlogerie*. Pour le premier, nous avons une importante monographie de M. d'Allemagne ; pour le second on devra surtout consulter celles de M. Beillard et de M. Plan-

1. G. Bapst, *Les métaux dans l'Antiquité et au Moyen-Age*; *l'Étain*, Paris, 1884, in-8. — H. Demiani, *Francois Briot, Caspar Enderlein und das Edelzinn*, Leipzig, 1897, in-4.

2. J.-J. Guiffrey, *Les Caffieri*, Paris, 1877, in-8. — A. de Champeaux, *Dictionnaire des fondeurs, ciseleurs, modeleurs en bronze et doreurs, depuis le moyen âge jusqu'à l'époque actuelle*, Paris, s. d., in-12. — H. Havard, *Les arts de l'ameublement*, Paris, s. d., 12 vol. in-8; *Bronzes d'art*. — Voir quelques articles parus dans les *Réunions des Soc. des Beaux-Arts des départements*, et le *Catalogue des Bronzes* du Louvre (1903). — J.-B. Giraud, *Les arts du métal, recueil des principaux objets ayant figuré à l'Exposition de 1880*, Paris 1881, in-folio. — H. Lüer, *Technik der Bronzeplastik*; [*Monogr. des Kgw.*], Leipzig, 1902, in-8.

3. H. Havard, *La serrurerie*, Paris, s. d., in-8 (coll. des Arts de l'ameublement). — L. Fordrin, *Nouveau recueil de serrurerie, avec texte par A. de Champeaux*, Paris, 1890, in-fol. — Ch. Cournault, *Jean Lamour*, Paris, [Artistes célèbres], in-4. — G. Bernhard, *Recueil de serrurerie ancienne et moderne, appliquée à l'architecture et au mobilier, du XIe au XIXe siècle*, Paris, 1894, in-fol. — J. H. von Hefner-Alteneck, *Eisenwerke, oder Ornamentik der Schmiedekunst des Mittelalters und der Renaissance*, Francfort, 1886-87, 2 vol. in-fol — M Gerlach, *Ornamente alter Schmiedeeisen*, Wien, 1895, in-fol. — W. Griggs, *Ornamental ironwork (Portfolio of industrial art publ. for the South Kensington Museum)*, London, 1897, in-fol.

chon [1]. — La fabrication des *armes* de luxe n'a jamais atteint, dans notre pays, un aussi grand développement qu'en Italie ou en Allemagne ; aussi son histoire n'a point fait l'objet de recherches spéciales très importantes. Dans le manuel de M. Maindron on trouvera des renseignements suffisamment détaillés, que compléteraient divers travaux de M. Giraud, de M. Buttin, les articles de M. Maindron sur les collections du Louvre et du Musée d'artillerie, les catalogues récents des Musées de Bruxelles, de Madrid et de Turin, par exemple ; celui de l'Armeria de Madrid, dû aux longues recherches de M. de Valencia, mérite une mention toute particulière [2]. Pour la *coutellerie*, on lira avec fruit le livre de M. Pagé, et le catalogue de la collection Zschille.

Mentionnons également ici quelques branches moins importantes des arts industriels. Les *sculptures en cire* ont été suffisamment étudiées par M. Le Breton et par M. Emile Molinier, qui ont dit tout ce qu'il importe de savoir à leur sujet. De bonnes reproductions de *reliures* ont été données par MM. Uzanne, Bouchot et Fletcher. Pour les *ivoires*, d'ailleurs peu intéressants, de l'époque qui nous occupe, on devra consulter l'ouvrage de M. Emile Molinier [3]. Sur les *pierres gravées* on trouvera d'amples renseignements dans les divers travaux de M. Babelon, notamment dans son excellente histoire de la gravure sur gemmes en France, dont la partie la plus neuve est toutefois celle qui a trait au moyen âge. En ce qui regarde les *pierreries*, les joyaux de la couronne de France ont fait l'objet de deux notices, de M. Vanderheym et de M. Bapst [4].

---

1. H.-R. d'Allemagne, *Histoire du luminaire depuis l'époque romaine jusqu'au XIXe siècle*, Paris, 1891, in-4. — A. Beillard, *Recherches sur l'horlogerie, ses inventions et ses célébrités*, Paris, 1895, in-8. — M. Planchon, *L'horlogerie ; son histoire rétrospective, pittoresque et artistique*, Paris, 1900, in-8.

2. M. Maindron, *Les armes*, Paris, 1890, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — M. Maindron, *La collection d'armes du Musée du Louvre*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1891. — M. Maindron, *La collection d'armes du Musée d'artillerie*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1893 et 1894. — K. van Duyse, *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal, à Bruxelles*, Bruxelles, 1898, in-8. — Conde Valencia de don Juan, *Catálogo histórico descriptivo de la Real Armeria de Madrid*, Madrid, 1898, in-8. — *Armeria antica e moderna di S. M. il Re d'Italia, in Torino*, Turin, 1898, 3 vol. in-fol. — C. Buttin, *Notice sur les armures à l'épreuve*, Annecy, 1901, in-8. — Camille Pagé, *La coutellerie, depuis l'origine jusqu'à nos jours*, Châtellerault, 1896-98, 4 vol. in-4. — A. Pabst, *Die Kunstsammlungen R. Zschille*, t. II, *Bestecksammlung ; Speise-Tisch-Gartner-Geräte und Werkzeuge* ; 2e édit., Berlin, 1893, in-fol.

3. G. Le Breton, *Essai historique sur la sculpture en cire*, Rouen, 1894, in-8. — E. Molinier, *Les meubles du Moyen-Age et de la Renaissance ; les sculptures microscopiques, les cires*, Paris, s.d. (1897), in-folio. — O. Uzanne, *La reliure moderne*, Paris, 1887, in-8. — H. Bouchot, *Les reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1888, in-8. — W.-Y. Fletcher, *Bookbinding in England and France*, Londres, 1897, in 8. — E. Molinier, *Les ivoires*, Paris, s.d. (1896), in-folio.

4. E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, Paris, 1894, in-8 (Bibl. de l'Ens. des Beaux-Arts). — E. Babelon, *Catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale*,

Bien que l'industrie des *tissus* soit parvenue depuis longtemps en France à un degré de prospérité remarquable, toutes les branches de son histoire ne sont pas également connues. Une histoire des étoffes fait encore défaut, mais on en trouverait les éléments dans le bel ouvrage de M. Cox sur le Musée des tissus à Lyon. Pour la soierie, il faut consulter les livres de M. Pariset, de M. Bossebœuf, et celui de M. Alan Cole, qui a résumé toute l'histoire des soieries en Europe. Parmi les recueils de modèles, nous mentionnerons seulement ceux de M. Huisch, de M. Béal, et les albums publiés par certains Musées étrangers, comme Dresde et Berlin [1].

Plusieurs ouvrages déjà un peu anciens, sauf celui de M. Lefébure, retracent l'histoire de la *dentelle* ; ils seront complétés par des monographies détaillées, comme celles de M. Hénon ou de Mme Despierres. Nous passerons sous silence les recueils de modèles qui, généralement, visent surtout à satisfaire aux exigences de la mode [2].

Les recherches scientifiques ne semblent guère avancées en ce qui concerne la *broderie*, pour laquelle on a cependant deux travaux d'ensemble, le petit manuel déjà cité de M. Lefébure, et un grand ouvrage de M. de Farcy, qui se recommande par son abondante illustration [3].

Il n'en est pas de même pour la *tapisserie*, qui a suscité depuis vingt ans un nombre considérable de travaux, dont on possédera bientôt la liste exacte, grâce à la bibliographie spéciale que prépare actuellement M. Guiffrey. Parmi les ouvrages généraux les plus récents, les bons

---

Paris, 1897, in-8, avec atlas in-4. — E. Babelon, *Histoire de la gravure sur gemmes en France, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine*, Paris, 1902, in-8. — E. Vanderheym, *Notice historique sur les joyaux de la couronne et objets des sacres exposés au Musée national du Louvre*, Paris, 1889, in-4. — G. Bapst, *Histoire des joyaux de la couronne de France*, Paris, 1889, in-8.

1. R. Cox, *L'art de décorer les tissus, d'après les collections du Musée historique de la Chambre de commerce de Lyon*, Paris et Lyon, 1900, in-fol. — E. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise ; étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVIe siècle*, Lyon, 1901, in-8. — L. Bossebœuf, *Histoire de la fabrique des soieries de Tours, des origines au XIXe siècle*, Tours, 1901, in-8. — Alan Cole, *Ornament in European silks*, London, 1899, pet. in-4. — M. B. Huish, *Samplers and tapestry embroideries ; also the stitchery of the same*, by Mrs Head, Londres, 1900, in-8. — J. Beal, *Cinquante dessins d'étoffes de l'époque de Louis XV relevés sur les esquisses originales*, Paris, 1888, in fol. — J. Béal, *Nouvelle collection d'étoffes de l'époque de Louis XV*, Paris, 1890, in-fol. — E. Kumsch, *Stoffmuster der XVI-XVIIen Jahrhunderts aus dem Kunstgewerbe-Museum zu Dresden*, Dresden, 1888-95, in-folio. — J. Lessing, *Die Gewebesammlung des Kgl. Kunstgewerbe-Museum zu Berlin*, 1900, in-folio (en cours).

2. E. Lefébure, *Broderies et dentelles*, Paris, 1887, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — H. Hénon, *L'industrie des tulles et dentelles mécaniques dans le Pas-de-Calais, 1815-1900*, Paris, 1900, in-8. — G. Despierres, *Histoire du point d'Alençon, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Alençon, 1886, in-8.

3. L. de Farcy, *La broderie du XIe siècle à nos jours*, Angers, 1890, in-folio ; et *Supplément*, 1900, in-folio.

manuels de M. Müntz et de M. Guiffrey rendent de grands services. Pour la manufacture des Gobelins, M. Gerspach, après lui avoir consacré une courte notice, a dressé la liste de toutes les tentures qui y ont été exécutées de 1662 à 1892 ; ce dernier travail est actuellement repris par M. Maurice Fenaille, qui nous donnera, dans son *État général des tapisseries des Gobelins*, un ouvrage préparé avec une conscience extrême, et remarquablement illustré. M. Guiffrey a publié un utile recueil des modèles de la Manufacture, au sujet de laquelle on pourra consulter, comme pour Beauvais, le livre déjà cité de MM. Havard et Vachon, et celui de lady Dilke, dont nous reparlerons plus loin [1]. Les manufactures provinciales ont aussi trouvé des historiens, parmi lesquels M. Cyprien Pérathon mérite une mention spéciale pour ses articles sur les tapisseries d'Aubusson ; après lui il convient de citer MM. Braquehaye, Lhuillier, C. de Grandmaison, Godard-Faultrier, André, Lafond, Le Breton, G. Leroy, Pasquier, dont les travaux ont paru en grande partie dans les Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements. On devra consulter certaines monographies, notamment celles de M. Guiffrey, et divers catalogues, comme ceux d'une exposition de 1885, du Musée de Berne, des collections royales de Suède et d'Allemagne [2]. Pour cette branche spéciale des arts industriels, dont les productions sont particulièrement à la mode, les recherches récentes nécessiteront bientôt une révision du grand ouvrage d'ensemble composé il y a vingt ans par MM. Müntz, Guiffrey et Pinchart.

Le goût pour les meubles anciens, qui a pris depuis quelques années un développement extraordinaire, a naturellement attiré l'attention sur l'histoire du *mobilier*, et a eu pour conséquence de la faire étudier avec zèle. Parmi les publications de documents, il faut signaler surtout celle de l'*Inventaire général des meubles de la couronne*, par M. Guiffrey ; elle permet de reconstituer par la pensée (il serait malheureusement impossible de le faire autrement), la décoration de Versailles sous

---

1. E. Müntz, *La tapisserie*, Paris, 1882, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — J. Guiffrey, *Histoire de la tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, Tours, 1886, in-8. — E. Gerspach, *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins exécutées de 1662 à 1892*, Paris, 1893, in-8. — J. Guiffrey, *Les modèles du Musée des Gobelins*, Paris, 1895, in-folio. — Havard et Vachon, *Les manufactures nationales*, Paris, 1889, in-8. — M. Fenaille, *État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris, 1903 (en cours). — Lady Dilke, *French furniture and decoration in the XVIIIth century*, Londres, 1901, in-8.

2. J. Guiffrey, *Les amours de Gombaut et de Macée*, Paris, 1882, in-4. — J. Guiffrey, *La vie de la Vierge, monographie sur les tapisseries de la cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg, 1902, in-4. — E. Williamson, *Catalogue illustré des tapisseries au Garde-Meuble exposées au Palais de l'Industrie en 1885*, Paris, 1886, in-8. — J. Stammler, *Der Paramentenschatz im historischen Museum zu Bern*, Berne, 1895, in-8. — J. Böttiger, *La collection des tapisseries de l'État suédois*, Stockholm, 1895-1898, 4 vol. in-folio. — P. Seidel, *ouvr. cité*.

le règne de Louis XIV; peu de documents d'archives méritaient à ce point d'être tirés de l'oubli. Seuls d'entre les ébénistes, les Boulle ont fait l'objet d'une monographie assez complète, due à la plume féconde de M. Havard; sans trouver cet honneur excessif, nous croyons que plusieurs d'entre leurs successeurs n'en seraient pas moins dignes, mais il faudra sans doute attendre longtemps avant de voir exaucer ce désir, car l'étendue et la difficulté des recherches découragent les curieux qui voudraient s'occuper des artisans du XVIIIe siècle. Par contre, plusieurs ouvrages d'ensemble ont vu le jour, qui méritent une attention spéciale. Dans son volume sur *Le meuble en France au XVIe siècle*, M. Bonnaffé s'est efforcé de classer les huchiers de la Renaissance en écoles provinciales nettement délimitées; il nous paraît avoir trop précisé dans ce sens, et des ouvrages plus récents ont abandonné en partie ce système de divisions géographiques. M. Henry Havard, dans sa *Petite bibliothèque des arts de l'ameublement*, et surtout dans son grand *Dictionnaire de l'ameublement*, a dressé un tableau d'ensemble de tous les arts qui se rattachent à la décoration intérieure; on trouvera beaucoup de renseignements utiles dans ce dernier ouvrage, auquel on doit malheureusement reprocher un certain défaut d'esprit scientifique. Cette critique ne saurait s'appliquer aux deux volumes de M. de Champeaux sur *Le Meuble*, où l'on retrouve les qualités de précision qui caractérisent leur auteur, mais qui manquent peut-être un peu d'idées générales. Les travailleurs consulteront avec plus de profit encore les deux livres de M. Émile Molinier sur *Les meubles du moyen âge et de la Renaissance*, et sur *Le mobilier au XVIIe et au XVIIIe siècle* : une connaissance sérieuse de la question, jointe à un souci méritoire des idées générales, leur donne une valeur particulière, malgré leur préparation un peu hâtive et leur manque de tables. Dans le second, l'auteur a résumé l'état de nos connaissances sur les diverses branches de la décoration intérieure. Sur ce dernier point il reste beaucoup à faire — (nous l'avons déjà indiqué en ce qui concerne les bronzes, et nous devrons le répéter au sujet des boiseries) — même après le livre de lady Dilke sur l'ameublement et la décoration en France au XVIIIe siècle; pourtant ce dernier ouvrage rendra de réels services, malgré des lacunes fâcheuses et un manque de méthode très regrettable. A côté de ces traités d'ensemble, on ne devra pas négliger les catalogues de diverses collections publiques, comme celles du Louvre, de John Jones, et de Sir Richard Wallace; pour cette dernière nous avons un luxueux album rédigé par M. Émile Molinier, qui a aussi consacré une importante notice aux anciennes collections du Garde-Meuble, réunies, par ses soins, au Musée du Louvre. Enfin, pour le XIXe siècle, on pourra se référer aux

Rapport sur le Musée centennal de l'ameublement à l'Exposition de 1900 [1], et au livre déjà cité de M. Gustave Geffroy.

L'histoire des *styles* a tenté plusieurs écrivains, encouragés par le mouvement d'opinion assez vif qui a mis à la mode les reconstitutions d'intérieurs anciens, et rappelé l'attention sur les remarquables ensembles de ce genre que possède notre pays. Malheureusement, ce sont seulement des livres de vulgarisation que nous avons à signaler, et, sauf le petit manuel de M. Lechevallier-Chevignard, de vulgarisation médiocre ; ainsi l'on ne peut pas consulter en toute confiance les volumes de M. Paul Rouaix, de M. Roger-Milès, et de M. Henry Havard. Parmi les ouvrages moins généraux, il n'en est guère qui ne méritent, plus ou moins, les mêmes critiques, témoin ceux de M. Génevay sur le style Louis XIV, de M. Roger-Milès sur le XVIIIe siècle, de M. Paul Lafond sur la République et l'Empire. On consultera avec plus de fruit les monographies de certains décorateurs illustres, comme les Pineau, par M. Biais, ou de certains édifices importants, — notamment les remarquables travaux de M. de Nolhac sur le château de Versailles, — ou enfin de certaines villes, comme le livre si utile de M. de Champeaux sur *L'art décoratif dans le vieux Paris* [2].

---

1. J. Guiffrey, *Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV*, Paris, 1885-86, 2 vol. in-4. — H. Havard, *Les Boulle*, Paris, 1893, in-4 (Coll. des artistes célèbres). — E. Bonnaffé, *Le meuble en France au XVIe siècle*, Paris, 1887, in-8. — Eleanor Rowe, *French wood-carvings from the national Museums; First series, late XVth and early XVIth century*, Londres, 1896, in-folio. — H. Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1891 (1re édition), 4 vol. in-4. — H. Havard, *Petite bibliothèque des arts de l'ameublement*, Paris, 1895-96, 12 vol. in-8. — A. de Champeaux, *Le Meuble*, Paris, 1885, 2 vol. in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — E. Molinier, *Les meubles du Moyen Age et de la Renaissance; les sculptures microscopiques, les cires*, Paris, s. d. [1897], in-folio. — E. Molinier, *Le mobilier au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, s.d. [1898], in-folio. — *Handbook of the Jones Collection in the South-Kensington Museum*, London, 1897, in-8 (coll. des Handbooks du S. K. Museum). — Lady Dilke, *French furniture and decoration in the XVIIIth century*, London, 1901, in-8. — E. Molinier, *La collection Wallace; meubles et objets d'art français du XVIIe et du XVIIIe siècle*, Paris, 1902-1903, in-4. — E. Molinier, *Le Musée du Louvre; le mobilier français du XVIIe et du XVIIIe siècle*, Paris, 1901, in-4. — *Mobilier et décoration à l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris; Rapport de la commission d'installation* [sur le Musée centennal], Paris, s.d. [1902], in-4.

2. Lechevallier-Chevignard, *Les styles français*, Paris, 1892, in-8 (Bibl. de l'ens. des Beaux-Arts). — Paul Rouaix, *Les styles*, Paris, s.d. [1886], in-4. — Roger-Milès, *Comment discerner les styles du VIIIe au XIXe siècle*; *Architecture et décoration*, Paris, 1897-1900, 2 vol. in-4. — A. Génevay, *Le style Louis XIV, Charles Lebrun décorateur*, Paris, 1886, in-4. — Paul Lafond, *L'art décoratif et le mobilier sous la République et l'Empire*, Paris, 1900, in-4. — H. Havard, *Histoire et philosophie des styles; architecture, ameublement, décoration*, Paris, 1899-1900, 2 vol. in-4. — E. Biais, *Les Pineau*, Paris, 1892, in-8. — P. de Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, Paris, 1895, in-8. — P. de Nolhac, *La création de Versailles*, Versailles, 1901, in-4. — A. de Champeaux, *L'art décoratif dans le vieux Paris*, Paris, 1898, in-8. — F. S. Meyer, *Handbuch der Ornamentik*, 6e édition, Leipzig, 1898, in-8.

Les causes des diverses transformations que le style français a subies, du XVIe au XIXe siècle, n'ont pas été examinées comme elles le mériteraient. Pour l'invasion de l'italianisme au XVIe siècle, il n'existe aucune étude spéciale, et il faut recourir à divers chapitres de quelques livres récents, comme ceux de M. Dimier, de MM. Kœchlin et J.-J. Marquet de Vasselot, de M. Paul Vitry. Pour la formation du style Louis XIV, on consultera un excellent travail de M. Lemonnier [1]; mais pour les influences orientales au XVIIIe siècle et la formation du style Louis XV, on ne pourrait citer aucun ouvrage important [2]. Le triomphe du classicisme à la fin du XVIIIe siècle a au contraire été déjà étudié, surtout par M. Benoît, et la publication prochaine du troisième volume des Leçons de Courajod apportera encore des documents essentiels sur les débuts de ce grand mouvement. Enfin les origines du romantisme ont été discutées par M. Rosenthal [3]. — Tous ces points, d'ailleurs, ne pourront être très bien connus, tant qu'il manquera un livre d'ensemble sur une question primordiale, celle des influences que les dessinateurs d'ornement ont exercées sur l'art de leur temps; il y a là matière à un travail très important, qui n'a pas encore été défloré, et dont la complexité seule a sans doute fait hésiter jusqu'à présent les chercheurs.

*
* *

Malgré l'effort très grand fourni au cours des vingt dernières années, on voit combien l'histoire des arts industriels en France depuis la Renaissance est encore insuffisamment connue, et combien vaste demeure le champ d'activité ouvert aux travailleurs sérieux [4]. Ce qui manque surtout, ce sont des ouvrages d'érudition, reposant à la fois sur une étude approfondie des œuvres et sur une connaissance minutieuse des textes.

L'on peut voir à cette lacune deux raisons principales. La première,

---

1. L. Dimier, *Le Primatice*, Paris, 1900, in-8. — R. Kœchlin et J.-J. Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle; essai sur la transition de l'art gothique à l'italianisme*, Paris, 1900, in-8. — Paul Vitry, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Paris, 1901, in-8. — H. Lemonnier, *L'art frauçais au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, 1893, in-12.

2. Nous croyons savoir que cette lacune sera bientôt comblée.

3. François Benoît, *L'art français sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1897, in-8. (Voir aussi : L. Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe en France*, Paris, 1897, in-8). — L. Rosenthal, *La peinture romantique*, Paris, 1900, in-4.

4. Ceci est surtout vrai pour la période qui nous occupe, c'est-à-dire qui commence avec la Renaissance; on ne saurait en dire autant du moyen âge, beaucoup mieux étudié, sinon mieux connu — Voir plus loin.

c'est une sorte de consentement tacite, contre lequel on commence seulement à réagir, et en vertu duquel on a abandonné aux littérateurs toute la période moderne de l'histoire de l'art. Il semble que les érudits aient pendant longtemps dédaigné, comme indignes de leur attention, les périodes les plus voisines de la nò re, périodes sur lesquelles le grand public croit pouvoir se faire rapidement une opinion, n'étant pas embarrassé par la nécessité d'une préparation archéologique, et qu'il juge comme l'art contemporain, d'après une impression plus ou moins raisonnée. Le besoin d'une connaissance scientifique de l'art du XVIIe et du XVIIIe siècle commence seulement à être compris : c'est une des conquêtes les plus récentes de l'esprit critique, toujours lent à faire sentir son influence bienfaisante en des matières d'où l'intérêt d'actualité, avec les inconvénients qu'il entraîne après soi, n'a pas encore entièrement disparu.

La seconde raison, qui découle de la première, c'est le caractère superficiel de la plupart des publications, dont les auteurs, mus par le désir de satisfaire le goût du moment, ont donné au public ce qu'il demande toujours, c'est-à-dire des ouvrages de vulgarisation. Sous l'impulsion de la mode, on a abordé de front les sujets les plus généraux et les plus complexes avant que leurs divers éléments eussent été soigneusement étudiés. Or, en publiant avant l'heure des travaux d'ensemble, non seulement on ne fait pas avancer la science, mais on la retarde, en répandant des généralisations hâtives qui dissimulent l'insuffisance du fond.

Pour l'histoire de la plupart des arts industriels, l'heure des amples synthèses n'était pas encore venue. Ce qui manque actuellement, ce que nous doivent ceux qui désirent véritablement contribuer au progrès de nos connaissances, ce sont des livres soigneusement préparés et abondamment illustrés, n'embrassant que des séries, des périodes, ou des régions bien délimitées. Il faut amasser laborieusement des matériaux pour l'étude de questions spéciales. Cette méthode donnera seule des résultats féconds ; et il y a plus de mérite à jeter solidement les fondements d'une connaissance positive, qu'à masquer par des conclusions anticipées des données superficielles et incomplètes.

J.-J. MARQUET DE VASSELOT.

COMPTES RENDUS

G. Dupont-Ferrier. **Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge.** Paris, Bouillon, 1903. In-8, xxxiv-1043 p. (2 cartes).

La thèse française de M. Dupont-Ferrier est certainement l'un des ouvrages d'histoire les plus considérables qui aient été publiés dans ces dernières années, non seulement par les dimensions du livre, mais encore et surtout par l'importance du sujet. Ce sujet, l'auteur le définit, dès les premières lignes de son introduction : c'est l'étude de l'action locale du pouvoir central, le tableau de l'activité des officiers royaux de tout ordre et de tout rang qui, à l'intérieur des bailliages et des sénéchaussées et sur tous les points du territoire, transmettaient et appliquaient les ordres du souverain. « Le champ d'action de ces combattants, leur enrôlement, leur carrière, leurs armes, leur tactique, nous avons voulu les rechercher dans ce livre : sous leur influence, comment se sont transformées ou déformées les institutions monarchiques dans les bailliages et les sénéchaussées du Roi, nous allons essayer de le dire » (p. x).

On n'attend pas de nous que nous donnions une analyse détaillée et minutieuse d'un livre aussi touffu, qui vaut surtout par le détail, par la masse des renseignements précis et de tous genres (faits, institutions, hommes et dates) qu'il contient à profusion.

Il nous suffira d'indiquer dans quelles limites de temps et d'espace M. D.-F. a renfermé son investigation, à quelles grandes questions il a essayé de répondre et selon quelles lignes principales il a distribué le précieux résultat de ses recherches. Nous serons ainsi conduits à voir la méthode de l'auteur, à apprécier la valeur et la portée de son œuvre.

M. D.-F., en historien désireux d'assurer à ses conclusions une base solide, n'a négligé aucune partie du royaume, sauf la Bretagne qui ne fut officiellement réunie qu'en 1532, c'est-à-dire à une époque un peu postérieure à celle qu'il considérait. Quant aux limites de temps, elles sont un peu plus flottantes, comme il est naturel quand il s'agit d'institutions : mais on peut dire qu'elles sont comprises entre la fin de la guerre de Cent Ans et le règne de François Ier, entre le milieu du xve siècle et le premier tiers environ du xvie.

Tout d'abord — et c'est l'objet du livre Ier — l'auteur s'efforce de déterminer les cadres géographiques des bailliages et des sénéchaussées, de leurs divisions et subdivisions. Et malgré le manque de fixité de ces circonscriptions administratives, les modifications fréquentes qu'elles subissaient pour des causes multiples, il arrive à en établir la nomenclature et l'extension avec une précision que l'ancienne monarchie n'a jamais connue. Et pour synthétiser les résultats obtenus, il a dressé deux cartes, les meilleures, les seules, à vrai dire, que nous ayons de la France administrative de cette époque, l'une, la plus claire et la plus vaste, figurant les bailliages et les sénéchaussées, — l'autre, à une moindre échelle, représentant « l'aire géographique des baillis, sénéchaux, prévôts, vicomtes, viguiers, bailes, juges royaux. » Nul doute que ces cartes, surtout la première, ne contribuent puissamment à faire vite passer dans le domaine public, je veux dire dans les manuels, les fruits de cette vaste enquête.

Le livre II est consacré au *personnel* des bailliages et des sénéchaussées. L'auteur passe successivement en revue les gouverneurs et leurs lieutenants, les baillis et sénéchaux, les juges mages, lieutenants clercs et lais, commissaires *ad universitatem causarum*, assesseurs, lieutenants généraux et particuliers groupés autour des baillis et sénéchaux, enfin les officiers royaux des bailliages, procureurs, substituts, avocats, receveurs, tout ce peuple de fonctionnaires inférieurs qui peu à peu suppléent et supplantent les baillis et sénéchaux, et font partout prévaloir la volonté du roi qui les nomme et qui les paie. Le progrès de ces fonctionnaires royaux n'empêcha pas ceux des anciens subordonnés des baillis et sénéchaux ; prévôts, vicomtes, viguiers, bailes, châtelains, juges ordinaires ou juges d'appeaux, sergents, notaires royaux, tous grandissaient en même temps que les premiers, et, comme ceux-ci, avaient de plus en plus le sentiment qu'ils dépendaient du roi, qu'en lui étaient leur refuge et leur sécurité. Pour chaque catégorie de ces fonctionnaires M. D.-F. étudie le mode de recrutement, de nomination, de transmission des offices, les gages, les conditions de résidence, de stabilité, etc. Et de la multitude de faits précis qu'il a établis, appuyés sur des textes nombreux et probants, se dégagent quelques conclusions qu'il constate brièvement : la multiplicité toujours croissante des officiers et la stabilité progressive des offices, et la persistance, l'extension même d'abus comme la vénalité, le cumul, l'absentéisme, dont ces officiers profitent sans que le roi ait trop à en souffrir. « Le nombre des officiers des bailliages ou sénéchaussées, leur carrière et ses abus n'en révèlent pas moins l'existence, à la fin du moyen âge, d'un grand fait social dont la portée est considérable : le « Fonctionnarisme » local est né » (p. 229).

Tout naturellement nous arrivons ainsi aux attributions de ces fonction-

naires, à leur œuvre de chaque jour. Il s'agit, dans le livre III, de décrire les institutions monarchiques locales dont les livres précédents ont présenté le théâtre et les acteurs. Et d'abord, qui donnait à l'administration du bailliage et de la sénéchaussée son impulsion, son unité, sa direction ?

Ce n'était pas le bailli ou le sénéchal, souvent absent et de plus en plus faible. Était-ce, au-dessus du bailli, un personnage plus considérable, le gouverneur ? Mais celui-ci ne résida pas davantage, dans son gouvernement, et, à la fin du xve siècle, ses attributions sont exclusivement militaires. Ce n'est donc pas lui qui peut jouer dans le bailliage le rôle de moteur central. En réalité, il y avait dans chaque bailliage ou sénéchaussée un conseil comme il y en avait un autour du roi lui-même, un conseil composé de deux éléments : l'un émanant de la nation (nobles, gens d'église, sages, etc.), qui se recrute de plus en plus parmi les gradués en droit et tend à devenir une nouvelle source d'offices ; l'autre, émanant de la royauté, recruté parmi les officiers que le roi a placés ou tolérés dans le bailliage et dont le rôle grandit à mesure qu'augmente leur nombre. C'est ce conseil qui devint peu à peu, grâce à l'effacement des gouverneurs, à l'incapacité des baillis, à l'incurie des uns et des autres, le véritable gouverneur du bailliage et de la sénéchaussée. C'est ce conseil qui prépare et exécute toute la besogne administrative, veille à la transmission, à la publication, à l'enregistrement des lettres royaux, lui qui assure la tranquillité publique et la vie matérielle de la circonscription, lui qui favorise les universités en sauvegardant leurs privilèges, qui surveille les fondations religieuses et les bénéfices, lui enfin qui prépare l'unité morale du royaume en travaillant à la rédaction et à la publication des coutumes. Mais l'office principal du conseil et des fonctionnaires de bailliage et de sénéchaussée est de rendre la justice. La justice est la marque essentielle de la souveraineté : c'est aussi le moyen le plus efficace d'étendre les limites du royaume et d'accroître la portée du pouvoir royal. L'infinie multiplication des *cas royaux* a brisé la féodalité. Un long chapitre expose l'organisation des institutions judiciaires locales ; deux autres sont consacrés aux institutions militaires et aux institutions financières, dans lesquelles le rôle des officiers de bailliage et de sénéchaussée est loin d'avoir été aussi important que dans les institutions judiciaires. Néanmoins, là comme ailleurs, ils ont contribué à favoriser les progrès de la royauté. Il y a, dans ces trois chapitres, trois monographies qui sont parmi ce qui a été écrit de plus précis, de plus exact et de plus neuf sur la justice, l'armée et les finances de l'ancienne France au moment où, dans le déclin du moyen âge, apparaissaient les temps modernes, où la royauté française se dégageait péniblement de la manière d'être féodale.

Ce sont encore deux monographies qui composent le livre III. L'une traite des institutions de la Provence entre 1481, date de la réunion effective de cette province à la couronne, et 1535, époque à laquelle l'édit de Joinville transforma les institutions. La seconde est relative au Dauphiné depuis 1440, année où le dauphin Louis (plus tard Louis XI) vint résider dans son apanage et le réorganiser, jusqu'en 1515, à l'avènement de François Ier [1]. Dans une étude minutieuse et détaillée des institutions de ces deux provinces, qui n'avaient pas souvent encore été considérées à ce point de vue, M. D.-F. montre ce qu'elles avaient d'original et en quoi elles ressemblaient aux institutions des autres provinces depuis longtemps déjà réunies au royaume, ce qu'il subsistait encore de tendances séparatistes, pour ainsi dire, et dans quelle mesure, par quels progrès, avec quelles chances de succès se poursuivait le travail des tendances unitaires. Un dernier chapitre expose, pour l'ensemble de la France, à quel point était parvenue cette évolution vers l'unité, quels obstacles et quelles facilités elle rencontrait, et l'auteur conclut : « Non seulement dans les esprits, mais déjà dans les institutions monarchiques locales, qu'on veuille les regarder d'ensemble et de plus près, dans le personnel de leurs agents, dans les choses de l'administration, de la justice, de l'armée, des finances, l'œuvre d'unification avait fait de sérieux progrès de Charles VII au règne de François Ier : partout et en toutes choses, le royaume inclinait à ne faire qu'un avec le Roi » (p. 765).

Le livre V et dernier explique le fait dont les quatre autres livres avaient, avec un grand luxe de détails et une profusion de preuves, constaté l'existence et déterminé les circonstances. Il y a un « fonctionnarisme » bailliager : quel en est l'esprit, et quelle en a été l'action politique. Toujours appuyé sur de nombreuses et sûres références, l'auteur s'élève ici à des considérations d'un ordre plus général qui lui permettent de fixer en quelques formules simples et concises les résultats définitifs et les impressions dernières qui se dégagent de l'ouvrage tout entier.

Le volume se termine par deux appendices, contenant le texte justificatif et complémentaire pour les deux cartes dont nous avons parlé plus haut : énumération des bailliages et sénéchaussées avec leurs divisions et subdivisions ; aire d'extension des principaux fonctionnaires royaux de bailliages et sénéchaussées. Enfin un index alphabétique très détaillé, de près de 120 pages, rend commode le maniement de ce gros volume compact et touffu et per-

---

1. Cette date de 1515 est simplement donnée pour fixer les idées : en réalité, et avec raison, M. D.-F. ne s'est pas fait scrupule de citer des faits postérieurs à cette année 1515.

met de se retrouver aisément dans cette « Somme » des institutions monarchiques locales à la fin du moyen âge.

L'analyse sommaire que nous venons de faire du livre de M. D.-F permettra peut-être d'en apprécier l'originalité et d'en mesurer la valeur. Mais ce qu'elle ne saurait faire, c'est donner une idée de l'immense labeur préparatoire que suppose l'exposition de ces résultats. Archives et bibliothèques de Paris et des départements, de Londres même, imprimés et manuscrits, M. D.-F. a tout vu, tout fouillé, tout contrôlé. Et devant ce véritable travail de bénédictin, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la vaste érudition de l'auteur, de la clarté et de l'aisance de son exposition, et de la prudence, d'aucuns diraient même de la timidité de ses généralisations. En même temps qu'une œuvre de la plus haute valeur historique, M. D.-F. nous a donné un exemple de travail et un modèle de méthode qu'il sera plus aisé de louer que d'imiter [1].

A vrai dire, M. D.-F. ne nous a pas donné dans sa thèse française tous les résultats de son enquête, pas plus que toutes les monographies sur lesquelles il fait reposer ses conclusions. Il a en réserve d'autres monographies et d'autres œuvres. D'une de ces monographies il a fait sa thèse latine [2]. Pour étudier les institutions du comté d'Angoulême, il a suivi la même méthode que dans l'ouvrage précédent. Après avoir déterminé l'extension géographique du comté (avec une carte à l'appui), il a montré les rapports des comtes avec le roi et des sujets avec leur comte, et passé en revue les officiers du comté, le conseil, l'organisation de la justice, les institutions militaires, les revenus. Cette étude est ainsi comme la contre-partie et tout à la fois le complément de ce que l'auteur avait fait pour le domaine royal.

Parmi les travaux encore inédits et dont M. D.-F. nous annonce la publication prochaine, il y a d'abord un *Mémoire sur les institutions monarchiques en Bourgogne de 1477 à 1515*; ensuite, pour paraitre dans la Collection des documents inédits, l'*Almanach royal des officiers de bailliages et sénéchaussées*, une sorte de *Gallia regia*, qui sera pour l'histoire de la France ce qu'est pour l'histoire religieuse la *Gallia christiana*. Ce dernier ouvrage sera indispensable à tous ceux qui voudront travailler sur l'ancienne France. C'est une raison de plus pour accueillir avec joie les promesses de M. D.-F. et pour souhaiter qu'il puisse les réaliser le plus tôt possible. — V.-L. Bourrilly.

---

1. P. 270, manque la note du renvoi 11 ; p. 535, n. 3, 4, 5, lire 835 et non 135.

2. G. Dupont-Ferrier. *Quæ fuerint tam a regibus quam a comitibus in Engolismensi « apanato » comitatu instituta* (1445-1515) Paris, Picard, 1902. In-8, x-290 p. (carte).

Paul FRIEDMANN. **Lady Anne Boleyn.** Traduit de l'anglais par Lugné-Philipon et Dauphin-Meunier. Paris, Fontemoing, 1903. 2 vol. in-8. T. Ier (*Vers le schisme*), XVVI-367 p.; t. II (*Après le schisme*), 411 p.

MM. Lugné-Philipon et Dauphin-Meunier nous donnent la traduction des deux volumes dans lesquels, voici bientôt vingt ans, M. Friedmann a raconté la vie d'Anne Boleyn, la seconde femme d'Henry VIII. Nous ne savons sur quelle édition de cet ouvrage ils ont établi leur traduction, car pas la moindre note ne nous renseigne sur ce point. Ils paraissent avoir suivi une autre édition que la première, parue en 1884, édition que nous avouons ne pas connaître, mais qui ne diffère que très peu de la première ; le texte n'a subi aucune modification, seulement le nombre des appendices a été réduit de sept à cinq et le premier seul, relatif à la naissance et à la jeunesse d'Anne Boleyn, a été quelque peu remanié. De telle sorte que, quelle que soit l'édition dont se sont servis les traducteurs, cela ne saurait en rien modifier ce que nous pouvons dire de l'ouvrage de l'historien anglais et de la traduction française.

L'histoire d'Anne Boleyn présente pour les Anglais un intérêt tout particulier, non seulement à cause de la psychologie des personnages qui y furent mêlés, mais encore et surtout parce que le développement des rapports du roi et de la favorite entraîna la rupture de l'Angleterre avec Rome et détermina les traits caractéristiques de la Réforme anglaise. Parmi les différents ouvrages qu'a suscités cette question, celui de M. F. se distinguait d'abord par l'ampleur et l'originalité de sa documentation : l'auteur avait largement puisé aux sources françaises et impériales, espagnoles ou autrichiennes. La correspondance des ambassadeurs français, qui se sont succédé à Londres de 1527 à 1536, J. et G. du Bellay, J.-J. de Passano, G. de la Pommeraye, J. de Dinteville, etc., celle des agents de l'Empereur durant la même période, Inigo de Mendoza et Eustache Chapuis, ont été particulièrement utilisées, celle du dernier surtout, qui se trouve être remarquablement détaillée et complète. Par suite de l'origine impériale des sources auxquelles l'auteur a eu recours de préférence, son exposé est dénué de sympathie pour Anne Boleyn et pour Henry VIII. Autant la plupart des autres historiens de ce roi et de la favorite s'étaient montrés favorables à ceux-ci, autant M. F. se montre hostile sous une affectation de froideur et une apparence de rigoureuse impartialité. Un exemple suffira à montrer dans quel esprit il a écrit cette histoire. Pour tracer le portrait d'Henry VIII qui ouvre le récit, portrait plutôt poussé au noir, il s'est fondé sur des textes qui, à l'exception d'un seul, daté de 1515 et relatif à la grosseur des mollets d'Henry VIII et à la vanité qu'il en tirait, sont tous postérieurs à l'année 1527 et datent généralement de 1533, de

1536 ou 1540 : il nous fait connaître ainsi le roi tel qu'il devint durant l'affaire du divorce et après cette affaire. Mais avant, dans les vingt premières années de son règne, Henry VIII était apparu sous d'autres couleurs que celles dont s'est servi M. F. Il avait tout au moins donné des espérances dont le biographe aurait dû tenir quelque compte. Est-ce que, par exemple, on croirait donner une image exacte de François Ier, pour tout son règne, si on la prenait vers 1535 ou 1540 en faisant abstraction de ce qu'était cette image vers 1515 ou vers 1520? Quant à l'autorité toute particulière que M. F. accorde au témoignage de Chapuis, parce qu'il est très détaillé, très minutieux et très abondant, il n'en est pas moins vrai que ce témoignage est sujet à caution à cause des origines et des attaches de cet ambassadeur et parce que très souvent les renseignements qu'il donne ne peuvent être contrôlés, puisqu'il est seul à les donner.

Cependant l'ouvrage de M. F., malgré les critiques qu'on en peut faire, précisément parce qu'il allait à l'encontre des opinions reçues, a suscité une foule de travaux, articles ou livres qui ont éclairci certains points. On s'est surtout attaché à déterminer le rôle du pape dans l'affaire du divorce, et les travaux sur ce sujet ont profité de l'ouverture aux historiens des archives du Vatican. C'est ainsi que M. Ehses a traité cette question en deux longs articles de l' « Historisches Jahrbuch » : *Die päpstliche Dekretale in dem Scheidungsprozesse Heinrichs VIII* (tome IX, 1888), et *Papst Klemens VII in dem Scheidungsprozesse Heinrichs VIII* (tome XIII, 1892). Il a en outre publié un précieux recueil de textes : *Römische Dokumente zur Geschichte der Ehescheidung Heinrichs VIII von England* (Paderborn, 1893), essentiel pour la connaissance des relations du roi d'Angleterre avec le Saint-Siège et aussi pour la politique générale. Dans un de ses articles, M. Ehses répondait aux travaux de M. Busch parus dans l' « Historisches Taschenbuch » de Raumer : *Der Ursprung der Ehescheidung Kœnig Heinrichs VIII von England* (année 1889) et *Der Sturz des Cardinals Volsey im Scheidungshandel Kœnig Heinrichs VIII von England* (année 1890). Enfin M. James Gardiner, dans l' « English Historical Review » de 1896 et 1897, a repris, en les soumettant à une minutieuse critique, les principaux événements qui se sont déroulés depuis les débuts de l'affaire jusqu'à l'échec de la mission légatine, dans un article intitulé : *New Lights on the Divorce of Henry VIII.* — En France, diverses études ont également paru touchant les rapports de François Ier et d'Henry VIII durant cette période : M. l'abbé Féret a exposé, sans apporter de renseignements nouveaux, *Le premier divorce d'Henry VIII* (Revue des Questions historiques, 1er juillet 1898). A propos de l'entrevue de Boulogne (octobre

1532), le P. Hamy a résumé d'après Friedmann toute l'affaire et publié un assez grand nombre de documents, surtout de documents français (*Entrevue de François Ier avec Henry VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532. Intervention de la France dans l'affaire du divorce...*, 1898 [1]). M. A. Dreux dans l' « École nationale des Chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1900 » (p. 43-62), a esquissé l'histoire des relations des deux rois entre 1527 et 1534 (*Le premier divorce d'Henry VIII et les relations entre la France et l'Angleterre de 1527 à 1534*). Tous ces travaux ont, dans une certaine mesure, modifié notre connaissance des faits, et l'exposé de M. F. aurait gagné à ce qu'il en eût été tenu compte. Si l'auteur lui-même les a négligés, les traducteurs n'auraient-ils pas pu tout au moins montrer, dans un appendice spécial ou dans un avant-propos, à quel point exactement en est aujourd'hui la question et quelle place au juste doit occuper le livre qu'ils traduisaient dans la série des ouvrages consacrés à l'affaire du premier divorce d'Henry VIII?

MM. Lugné-Philipon et Dauphin-Meunier se sont bornés à traduire leur texte, sans y ajouter autre chose que quelques notes explicatives très sommaires (évaluation de monnaie, définitions de termes juridiques, etc.). Ils ont conservé pieusement certains noms qu'un auteur anglais est excusable d'orthographier inexactement, mais qu'il leur aurait été facile de rétablir : ainsi collection Dupuis pour Dupuy; par contre, il était inutile de traduire la référence *State Papers* par *Papiers d'État*, qui en français ne correspond à rien. La traduction est élégante et généralement fidèle; mais les traducteurs n'ont pas suffisamment veillé à reproduire avec exactitude les références de leur auteur : quant à les vérifier, lorsque cela leur était facile, pour les sources françaises par exemple, il est clair qu'ils n'y ont pas un instant songé. Sans cela, ils auraient relevé dans le texte de F. plusieurs inexactitudes et n'en auraient pas laissé échapper un plus grand nombre d'autres, qui leur incombent entièrement. Ainsi : tome Ier, p. 23, lire Gomez (et non Tomez); p. 112, n. 3, il manque : IV, 2686; p. 122, n. 2, la fin de la référence : I, f. 7 s'applique à la note précédente, il faut suppléer 3080,90; p. 164, l'indication marginale est incomplète (du reste à plusieurs reprises les indications marginales ont été omises); p. 188, n. 1, lire : 3094 (au lieu de 3044); p. 214, n. 1, ajouter *10* octobre et Letters *and Papers*; p. 235, n. 1, lire Lassao (au lieu de Lassas); p. 321, n. 2 : f. fr. 5499, f. 189b (au lieu de 1896); — tome II, p. 107, n. 1, manque la référence de la citation du journal de Suavenius : (*loc. cit.*,

1. Voir dans la *Revue*, t. Ier, p. 271-284, l'article intitulé : François Ier et Henry VIII, L'intervention de la France dans l'affaire du divorce à propos de travaux récents.

233); p. 151, n. 2, lire : ms. fr. 5499, 217b (et non 2716); p. 229, n. 1 : ms. fr. 5499, f. 269b (et non 2696).

Enfin dans l'édition de 1884, M. F. avait mis en tête de son ouvrage une table chronologique des principaux évènements de 1485 et surtout de 1526 à 1536, et à la fin un index des noms de personnes, qui étaient particulièrement utiles. Il est fâcheux qu'on ne les retrouve pas dans la traduction française, qui paraît ainsi avoir été faite plutôt en vue d'agréer au grand public et aux « gens du monde », que pour servir aux historiens. — V.-L. Bourrilly.

Alfonso Danvila. **Luisa Isabel de Orleans y Luis Ier**. Madrid, Fernando Fe, 1902. In-8, 293 p.

Sans beauté et sans culture, inintelligente et égoïste, grossière jusqu'à l'indécence, Louise-Elisabeth de Montpensier, quatrième fille du Régent, fut toute sa vie une enfant mal élevée et à moitié inconsciente. Les combinaisons politiques du Régent la marièrent en 1721 au fils de Phillippe V et de Marie-Louise de Savoie, l'infant don Louis. L'abdication de Philippe V, en 1724, la fit pour quelques mois reine d'Espagne (9 février-31 août 1724). Ses allures bizarres scandalisèrent la cour espagnole, son mépris de l'étiquette affiché jusqu'au cynisme l'indigna. Sa sécheresse de cœur éloigna d'elle toute amitié et toute compassion. Réprimandes, emprisonnement, rien ne brisa cette nature aussi incurablement futile que vulgaire. Décidé par Philippe V et Elisabeth Farnese dès le lendemain de la mort de Louis Ier, son retour en France fut précipité par le renvoi de l'infante Anne-Victoire (mai 1725). Presque chassée d'Espagne, accueillie en France avec une mauvaise humeur non déguisée, au Luxembourg puis au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Germain, elle se montra incapable de profiter des leçons de l'expérience, en révolte contre le roi d'Espagne qui nommait et payait sa maison, et, de par les traités et contrats, étendait sa surveillance sur la veuve de son fils, sourde aux conseils de Fleury, les lassant tous deux par son entêtement. En 1730, réduite par la solitude et aussi par la misère, elle se réconcilia avec la cour de Madrid. Mais elle n'en obtint qu'un pardon. Ce fut à la pitié et à la générosité de Louis XV qu'elle dut de vivre au Luxembourg dans une grande pénurie jusqu'au 16 juin 1742, remplissant les dernières années de sa vie par les pratiques d'une dévotion scrupuleuse.

Louise-Élisabeth ne joua aucun rôle politique. Mais outre que ses excentricités devaient attirer des historiens épris d'anecdotes et désireux de rechercher chez un personnage les traits caractéristiques d'un milieu et d'une époque, à aucun moment peut-être du XVIIIe siècle les intrigues dont

la cour de Madrid fut le théâtre ne sont plus curieuses à suivre et à démêler que pendant le court règne de Louis Ier et de Louise-Elisabeth. Elles sont aujourd'hui encore incomplètement éclaircies, mais du moins a-t-on commencé à les étudier. On sait que ni Philippe V, ni surtout Élisabeth Farnese, retirés à Saint-Ildefonse après leur abdication, ne renoncèrent à toute action politique, que Bourbon, par l'intermédiaire de Tessé, ambassadeur extraordinaire, poursuivit en Espagne des desseins personnels et secrets, que les d'Orléans n'abandonnèrent pas leur politique de famille, et cherchèrent à se servir de la reine pour assurer par d'autres mariages leur influence dans la péninsule, qu'au milieu des intrigues et des factions Louis Ier resta timide et hésitant, d'intentions droites, mais de caractère faible, d'une santé débile, incapable d'une politique personnelle et suivie. Le dessein de M. D. a été de faire plus qu'une simple biographie de Louise-Élisabeth, il a voulu grouper autour d'elle et de son époux les principaux personnages qui jouèrent un rôle en Espagne à cette époque, et résumer les événements auxquels ils ont été mêlés. Par là, il dépasse les premiers historiens de Louise-Elisabeth, Lemontey [1] et Barthélemy [2], qui n'étudièrent que la seule princesse et ne connurent d'ailleurs que les sources françaises, les mémoires de Saint-Simon et les dépêches de Tessé. Mais quelques années avant M. D., le P. Baudrillart [3], par sa connaissance des documents espagnols, avait fixé dans ses traits essentiels et avec une précision suffisante la physionomie de Louise-Elisabeth. Quant aux intrigues des différents partis à Madrid, et à la politique de Louis Ier, c'était le sujet même de son livre.

Il ne semble pas que M. D. ait beaucoup ajouté à l'ouvrage du P. Baudrillart. Il a eu de Louise-Élisabeth la même impression que son prédécesseur. Il serait toutefois injuste de ne pas reconnaître qu'il a cherché la précision dans les moindres détails et anecdotes de la vie de cette reine pendant son séjour en Espagne, qu'il a étudié minutieusement les correspondances royales conservées à l'Archivo historico nacional de Madrid, et qu'il ne paraît avoir ignoré aucun document espagnol la concernant. Mais le récit qu'il nous donne du règne de Louis Ier est un résumé bien superficiel. Il eût mieux valu pour lui choisir entre les deux sujets, une biographie de Louis-Élisabeth ou une histoire de Louis Ier. Il n'a voulu sacrifier ni l'un ni l'autre et s'est arrêté à un compromis tout au détriment du second. Il faut signaler cependant dans ce résumé un point

1. Lemontey, *Histoire de la régence*, Paris, 1832, 2 vol.
2. E. de Barthélemy, *Les filles du Régent*, Paris, 1874, 2 vol.
3. A. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, Paris, 1890-1901, 5 vol.

important sur lequel l'auteur a insisté (p. 164 et sqq.). Il s'agit d'un mémoire secret de Tessé à Philippe V, que le P. Baudrillart n'a pas connu, et qui semble prouver que la question de succession au royaume de France était le « grand article secret » de la mission de Tessé. — P. MURET.

Bernard de LACOMBE. **Talleyrand évêque d'Autun**, *d'après des documents inédits*. Paris, Perrin, 1903. In-18, 297 p.

M. de Lacombe étudie parallèlement : 1° La carrière ecclésiastique de Talleyrand jusqu'à l'épicospat (Talleyrand séminariste de Saint-Sulpice ; Talleyrand à Reims, vicaire général de l'archevêque, puis chanoine de la cathédrale ; Talleyrand agent du clergé de 1780 à 1785 ; Talleyrand candidat à un évêché de 1785 à 1788), et le rôle joué par Talleyrand « comme évêque, » à la Constituante, dans la suppression des dîmes, la sécularisation des biens ecclésiastiques, la fédération, la constitution civile du clergé, le serment, le sacre des évêques constitutionnels. 2° Les rapports de Talleyrand avec les prêtres de son évêché (comment Talleyrand fut élu député du clergé du diocèse d'Autun ; comment le clergé d'Autun apprécia son rôle à la Constituante ; le conflit entre Talleyrand et son évêché jusqu'à la démission de Talleyrand en janvier 1791 et sa condamnation par Rome dans les brefs du 10 mars et du 13 avril 1791, du 19 mars 1792).

Sur la carrière ecclésiastique de Talleyrand avant 1789, et son rôle à la Constituante « comme évêque », le récit de M. de L. est presque toujours insuffisant, peu critique et partial. Il semble que tout son effort ait consisté à élucider quelques points de détail. Sa documentation paraît abondante. Outre une collection de documents réunis sur Talleyrand par Mgr Dupanloup, qui l'assista à son lit de mort [1], M. de L. a exploré les archives du séminaire de Saint-Sulpice, de Reims et d'Autun. Il a lu les très nombreuses biographies publiées jusqu'à ce jour sur Talleyrand. Mais des documents comme des livres, il ne se sert que pour un petit nombre de questions. A quelle date Talleyrand fut-il sous-diacre ? diacre ? Quelles furent au juste ses fonctions à l'archevêché de Reims ? Comment passa-t-il sa thèse ? Dans quelles circonstances fut-il sacré évêque, etc. ? Questions peu connues, je le veux bien, mais d'importance secondaire dans la vie de l'évêque d'Autun. Au contraire, dès que la physionomie de Talleyrand commence à se dessiner, qu'il prend de l'envergure, M de L.

1. Cette collection, suivant M. de L., formerait quatorze volumes de documents manuscrits ou imprimés sur Talleyrand. De cette collection M. de L. a tiré un certain nombre de brochures sur Talleyrand et quelques lettres qui contiennent des témoignages de contemporains de Mgr Dupanloup sur Talleyrand, la plupart ayant un intérêt anecdotique.

passe très rapidement et n'insiste plus. Il se contente d'une dizaine de lignes sur Talleyrand agent général du clergé, où il énumère les différentes affaires qu'il a traitées (p. 38). Pour la part prise par Talleyrand aux débats de la Constituante, M. de L. use d'un double procédé : tantôt il élimine, tantôt il résume. Et nous ne connaissons guère mieux ce qu'il résume que ce qu'il passe sous silence. Volontairement M. de L. s'est condamné à laisser dans l'ombre une partie de son personnage. A l'évêque, il a opposé « l'homme purement politique, » qu'il n'a pas étudié (p. 137). Il a sans doute pensé que le rôle financier ou politique, les idées économiques ou sociales de Talleyrand ne rentraient pas dans son sujet. C'est qu'alors il l'a mal conçu, car jamais un historien critique n'admettra cette distinction entre certaines idées d'un personnage et certaines autres, cette méthode d'abstraction qui, dans une seule personnalité, distingue « plusieurs hommes », et les isole les uns des autres. Et cela surtout quand il s'agit de questions comme la sécularisation des biens du clergé, la constitution civile, le clergé constitutionnel, qui sont d'une telle complexité qu'on les fausse *a priori* si l'on ne veut voir en elles que des questions religieuses. Quant aux résumés de M. de L., tantôt ils sont si succincts et si vides qu'il est impossible d'en tirer une conclution quelconque (c'est par exemple le cas pour la thèse de Talleyrand sur les biens ecclésiastiques, p. 151), tantôt ils contiennent des appréciations et des jugements aussi brefs que peu démontrés : par exemple, le projet d'aliénation des biens nationaux présenté par Talleyrand le 13 juin 1790 est regardé sans aucune preuve « comme une manœuvre oblique de Talleyrand hurlant pour ainsi dire avec la Révolution, si ce mot n'était pas trop fort pour sa parole insinuante » (p. 227). Rien de moins certain que l'appréciation résumée de M. de L. sur le plan d'éducation de Talleyrand, « où il entre de l'encyclopédiste, du sophiste, du faiseur de système, du politique, et même de l'évêque » (p. 294). Et M. de L. ne saurait avoir la prétention d'expliquer l'attitude de Talleyrand depuis la constitution civile par cette idée si peu démontrée qu'elle reste une hypothèse : « Elle [la constitution civile] était lancée. Il s'aplatit pour n'être pas broyé. Il tenait d'autant plus à garder la main dans la machine de destruction et de démence [c'est-à-dire la Révolution] qu'elle était plus que jamais déchaînée » (p. 279).

On peut se rendre compte par cette dernière citation de l'esprit dans lequel M. de L. a étudié la politique religieuse de la Constituante. La sécularisation des biens d'église est « l'œuvre de juristes qui s'évertuent à démontrer que confisquer n'est que recouvrer » (p. 149). Le 14 juillet 1790, « avec le profil de Talleyrand en habits épiscopaux, ne semble

qu'une immense mascarade perdue dans un immense drame... Il est possible que, malgré les têtes coupées de la Bastille, une sorte de bonne foi sentimentale et d'innocence naïve jusqu'à la niaiserie se mêlât aux appétits déjà excités et aux fureurs grondantes de la multitude » (p. 232). La constitution civile est « l'acte le plus subversif et le plus rétrograde de la Révolution, l'erreur grosse de crimes » (p. 236). Le serment est « une défaillance » (p. 248), les évêques constitutionnels « d'obscurs comparses du charivari révolutionnaire » (p. 274). Après ces citations, qu'on pourrait multiplier, on lit avec quelque étonnement dans la préface de M. de L. (p. VI) : « Les faits tels que j'espère les avoir fixés ont-ils servi ou desservi Talleyrand ? Je n'en ai souci, ne poursuivant dans l'histoire que la vérité. »

L'étude des rapports de Talleyrand avec son évêché est la partie la plus importante du livre de M. de L. L'auteur a beaucoup consulté les mémoires publiés dans les *Annales de la Société Éduenne*, et l'ouvrage d'Anatole de Charmasse sur *Jean Louis Goutte, évêque constitutionnel de Saône-et-Loire*. Il a examiné un certain nombre de pièces inédites des archives d'Autun. Mais, dans cette partie comme dans la précédente, il y a des lacunes. J'en relève au moins deux qui ont une certaine importance. Il était nécessaire de nous faire connaître le clergé d'Autun avant de nous exposer son conflit avec Talleyrand. M. de L. nous donne, il est vrai, quelques indications, mais combien brèves ! Quelle était à Autun la proportion du clergé régulier et du clergé séculier ? leurs sentiments réciproques ? ceux de la bourgeoisie à leur égard ? la situation du bas clergé ? etc. Autant de questions dont nous ignorons, ou peu s'en faut, les réponses. Puis, que fut la Révolution à Autun ? M. de L. nous parle d'un conflit entre le Directoire et le chapitre de la cathédrale d'Autun en décembre 1790 (p. 239). Comment était composé ce Directoire ? Sur qui s'appuyait-il ? Quelle avait été précédemment son attitude ? Nous ne le savons. Et tant que nous ne serons pas renseignés sur ces questions, nous trouverons par trop simpliste l'opinion de M. de L., qui explique tous les actes des prêtres d'Autun contre leur évêque par le plus pur sentiment religieux.

Le clergé d'Autun est en effet, selon lui, « toujours à l'avant-garde pour l'honneur de son église » (p. 213). Il aime « la colère et le mépris de ces prêtres » contre la constitution civile (p. 184). Il estime que « quoi qu'on pense de leurs idées, il y avait dans ces âmes ferventes une beauté morale d'un ordre supérieur, et qu'elle respire dans la leçon hardie presque narquoise qu'ils adressent à leur jeune prélat » (p. 214). Et il souscrit sans réserve au bref de Pie VI du 10 mars 1791, « qui venge singulièrement cette vieille église de France... qu'il sentait fidèle jusqu'au sacrifice et au besoin

jusqu'à la mort » (p. 268), et cela, non seulement contre Talleyrand, mais contre les révolutionnaires auteurs de la sécularisation et de la constitution civile, « jansénistes à l'imagination hantée par la ruine de Port-Royal et les tracasseries de la bulle *Unigenitus*, incrédules qui, la tête bourrée d'abstractions philosophiques, vouaient au catholicisme une haine aussi implacable qu'irraisonnée, juristes se faisant les gardiens outrés de la théorie gallicane et, comme leurs devanciers du temps de Philippe le Bel, adversaires irréductibles du pouvoir romain, théologiens dont la science était indigeste et confuse, ayant mis en commun leurs rancunes, leurs préjugés, leurs systèmes » (p. 236). — P. Muret.

Gustave Le Poittevin. **La liberté de la presse depuis la Révolution (1789-1815)**. Paris, A. Rousseau, 1901. In-12, 330 p.

L'histoire de la presse de 1789 à 1815 n'était pas un sujet neuf. Hatin, dans son Histoire des journaux, et plus récemment Mlle Woynarowska et M. Welschinger avaient étudié, soit d'une manière générale, soit d'une manière spéciale, la presse française à cette époque. M. P. n'en a pas moins fait œuvre originale, en recourant, sinon pour la Révolution, du moins pour le Consulat et l'Empire, aux sources imprimées et inédites. Il a consulté la correspondance de Napoléon, les lettres inédites de Napoléon publiées et par de Brotonne, et par Lecestre, les mémoires de Savary, ceux de Fouché (qui sont, comme on sait, d'un secrétaire de Fouché), la correspondance de Fiévée avec Napoléon, enfin et surtout quelques cartons de la série AFIV (secrétairerie d'État impériale) et de la série des papiers de la police, F7. Sa documentation aux Archives nationales se limite à F7 3450 à 3463, 8350, et à AFIV, 1302, 1314, à quelques autres cartons rarement utilisés ; on le voit, si ce n'est pas une documentation pauvre, ce n'est pas non plus une documentation très riche. Le volume pourrait faire illusion, car l'auteur cite *in extenso* tous ses documents, qu'ils proviennent des archives ou des mémoires de Savary, de Fiévée, etc. Mais toute cette histoire de la presse est très clairement et intelligemment présentée. Nulle fatigue pour le lecteur; on suit avec intérêt les péripéties de cette véritable lutte du gouvernement impérial contre les journaux et les journalistes.

M. P. ne consacre que quelques pages très générales à la Révolution française jusqu'en 1795 (46 p.). Ce n'est qu'à partir du Directoire qu'il commence à entrer dans le détail ; ici il ne se sert guère que du *Moniteur universel*; une seule cote d'archives (p. 70) : il a retrouvé le rapport du ministre de la police générale qui a servi de base à l'arrêté du Directoire du 27 frimaire an IV (17 déc. 1797) prohibant une vingtaine de jour-

naux. Après avoir rapidement décrit le régime de liberté de 1789, puis ceux de 92 à 94 où la liberté n'exista que pour les amis des divers gouvernements successifs, il nous montre comment le Conseil des Anciens ne voulut pas restreindre la liberté de la presse et suivre les désirs du Conseil des Cinq Cents et du Directoire, comment alors le Directoire recourut à l'arbitraire et à la violence, emprisonna au 18 fructidor les auteurs et les imprimeurs de la plupart des journaux et, usant de son droit de police sur la presse, mit celle-ci dans un état de servitude qui prépara l'Empire. Tel fut le régime de la presse de 1797 à 1799; alors on voulut revenir à une certaine liberté, les journaux profitèrent d'un relâchement du pouvoir pour se venger du silence qu'on leur avait imposé ; de nouveau on songea à des mesures de rigueur, le Conseil des Anciens invita lui-même le Directoire à en prendre (pp. 99-100), lorsque Bonaparte fit le coup d'Etat de brumaire.

Il n'était guère favorable à la presse, ou du moins il ne la comprenait que comme un instrument de sa domination et de sa gloire; et, s'il commença par rappeler 30 journalistes, sur les 66 qu'avait condamnés le Directoire, c'était d'abord, comme don de joyeux avènement, pour montrer son ardent désir de pacifier les esprits, et aussi pour avoir à ses ordres un certain nombre d'hommes, tels que Fontanes et autres, esprits modérés, souples, ennemis du Directoire, qui pourraient devenir par là même les auxiliaires du régime nouveau qu'il se proposait d'établir peu à peu.

La presse fut soumise à la surveillance de l'administration ; d'abord elle fut sous la tutelle du ministre de la police, Fouché, de 1800 à 1802; puis Fouché disgracié et le ministère de la police supprimé, sous celle du grand juge Régnier ; enfin elle revint au ministère de la police et à Fouché rétablis en 1804, lors de la création de l'Empire, et ce fut le ministre de la police, Fouché, jusqu'en 1810, puis le général Savary, duc de Rovigo, qui exercèrent sur la presse un droit de contrôle incessant et une véritable tyrannie. — Pour pratiquer une surveillance plus active et plus facile, le meilleur moyen était de ne conserver qu'un petit nombre de journaux. C'est ce qui fut fait par les consuls en l'an VIII. On ne garda que 13 journaux : le *Moniteur universel*, le *Journal des Débats et des Décrets*, le *Journal de Paris*, le *Publiciste*, la *Gazette de France*, la *Décade philosophique*, etc., sans compter les feuilles de sciences, arts, littérature, commerce. La presse n'a plus qu'une existence précaire ; elle est étroitement surveillée. Le *Journal des Débats* est menacé dès le mois de septembre 1800; on déclare au propriétaire du journal que sa feuille sera supprimée si elle continue « d'être rédigée dans un mauvais esprit » (p. 136). L'*Ami des Lois* est supprimé pour n'avoir pas émis « son opinion sur l'Institut avec la décence convenable ».

De même le *Républicain démocrate* d'Auch, qui a eu le tort de parler du renchérissement des grains. — L'idéal pour Napoléon était de n'avoir qu'un seul journal. « Faites comprendre, écrivait-il à Fouché en 1805, aux rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Publiciste* que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne sont pas utiles, je les supprimerai avec tous les autres et n'en conserverai qu'un seul... S'ils continuent à n'être que les truchements des journaux et des bulletins anglais, et à alarmer sans cesse l'opinion en répétant bêtement les bulletins de Francfort et d'Augsbourg, sans discernement et sans jugement, leur durée ne sera pas longue... » En réalité, il garda toujours un petit nombre de journaux, mais ils ne purent parler de politique que d'après le *Moniteur*, journal officiel où l'Empereur écrivait où faisait écrire ce qu'il voulait.

On adopta alors un nouveau système que nous font connaître les décrets, les lettres de l'Empereur et surtout la correspondance de Fiévée avec Napoléon ; car Fiévée avait reçu le droit d'écrire librement à l'Empereur, de discuter même avec lui. Sa correspondance parut en 1836, mais, comme M. P. le démontre (p. 153 et 165), Fiévée ne l'a pas publiée sans coupures, sans changement ; une note originale, retrouvée aux Archives, révèle des différences sensibles avec la publication de 1836. Il serait intéressant de retrouver tout ou partie de ces notes originales et de pouvoir ainsi faire la critique du texte imprimé que nous avons ; M. P. n'a retrouvé qu'une note, mais sa démonstration sur un point important ne laisse pas de doute et rend suspecte la correspondance, telle qu'elle a été publiée. On imposa aux journaux des rédacteurs en chef nommés par le ministre de la police et révocables ; chaque journal devait payer son rédacteur au moyen des 2/12 du revenu ; 3/12 devaient aller au ministère de la police qui les distribuait aux hommes de lettres. C'est ainsi que, en 1809, le ministre de la police préleva 145.000 fr. sur le *Journal des Débats*, devenu le *Journal de l'Empire*. Fiévée discutait cette mesure : « On pourra dire maintenant, sans blesser aucune convenance, que tel écrivain a une pension de la police ; cela est honorable, et la manière dont la police les distribuera dispensera de toute explication » (p. 184.) De plus, gare aux rédacteurs en chef, s'ils parlent un peu trop où s'ils ne parlent pas assez. Il faut avoir du flair, être souple, suivre avec finesse et perspicacité les événements, ne pas avoir trop de zèle et cependant en avoir assez, bref suivre une ligne extrêmement difficile à tenir et que n'arrivent pas à garder les plus habiles. Il faut ne pas parler de ce qui concerne les grains (p. 200), ne rien dire des fonctionnaires de l'Empereur, sacro-saints, comme le maître lui-même, que d'après le *Moniteur*, ne pas souffler mot des Bourbons, pas même de Henri IV, se bien garder de donner à faux

dans les questions d'Espagne, d'Italie, de Russie, ne pas communiquer de détails sur la vie et les goûts de l'Impératrice. « Sa Majesté l'Impératrice, écrivait en 1810 la *Gazette de France*, avait à Vienne un petit chien et un oiseau qu'elle avait élevés elle-même et qu'elle aimait beaucoup,... en quittant Vienne elle dit adieu à sa chambre, à son petit chien, à son oiseau et parut affectée. » Mais elle retrouva tout cela à Paris grâce aux soins de Berthier. L'Empereur écrit à Savary : « Le bulletin de la *Gazette de France* est aujourd'hui plein de détails ridicules sur l'Impératrice. Tancez vivement l'auteur de cet article. Il parle d'un serin, d'un petit chien, imaginés par la nigauderie allemande, mais qui sont déplacés en France. Les rédacteurs de nos journaux sont bien bêtes. »

Nouvelle étape en 1811. Il ne reste déjà plus que 6 journaux politiques, le *Moniteur officiel* compris. L'Empereur ne se contente plus de rançonner les journaux ; il confisque la propriété. Il divise le *Journal de l'Empire* (*Débats*) en 24 actions, après en avoir dépouillé les frères Bertin ; de même agit-il pour la *Gazette de France*, les *Petites Affiches*, le *Journal de Paris*. Et il donne des actions à des conseillers d'État, des maîtres des requêtes, des hommes de lettres. L'inspirateur de cette œuvre fut Savary ; il n'y a plus à la fin de l'Empire que 4 journaux à Paris. La presse de province subsiste, mais sans cesse contrôlée par les préfets.

Tels sont les principaux faits que retrace M. P., après Welschinger qu'il cite assez souvent avec éloge, bien qu'il ait relevé soit des inexactitudes, soit des erreurs assez graves chez cet auteur. Il nous apprend, après nous être défiés de Hiévée et de sa correspondance publiée en 1836, à nous défier du livre de M. Welschinger qui paraît travailler avec une certaine hâte, sans se rendre toujours compte du fond des choses ; c'est du moins l'impression qui ressort de plusieurs passages de M. P. En somme, livre très peu documenté sur la Révolution ou plutôt sur le Directoire — la période antérieure est réduite à quelques pages, — assez bien documenté sur l'Empire, écrit d'une manière claire et intéressante. — Ph. Sagnac.

Lettres de Madame Roland, publiées par Claude Perroud. Tome II (1788-1793). Paris, Imprimerie nationale, 1902, In-8, 827 p. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France).

Voici le deuxième et dernier volume des lettres de Mme Roland. Le premier était intéressant (cf. la *Revue*, t. II, p. 633), mais souvent entrait dans des détails trop particuliers pour servir à l'histoire générale. Celui-ci n'excite pas moins l'intérêt, et, de plus, il a une véritable importance pour l'histoire politique de la Révolution. Il sera d'autant plus utile aux historiens que M. P. a pris le soin d'y joindre une foule de notes précises, une série

d'avertissements en tête des lettres de chaque année, depuis 1788 jusqu'à 1793, et plusieurs appendices développés sur les principaux personnages qui furent en relations avec les Roland, Bosc, Buzot, Lanthenas, Champagneux, Brissot, sur la famille de Roland, sur Roland lui-même, ses travaux, son dictionnaire des manufactures, enfin sur Lyon et le Beaujolais au début de la Révolution.

Rien de plus attachant, de plus émouvant que ces lettres d'une femme supérieure, très cultivée, qui se passionne pour les sciences, pour la littérature et surtout pour la politique, entre, peu à peu, en rapports avec les chefs de la Gironde, avec Brissot, Barbaroux, Buzot, et cherche à attirer Robespierre dès 1791, voyant en lui un des plus énergiques défenseurs de la liberté.

A la fin de 1788, installée dans sa maison du Clos, près de Villefranche du Lyonnais, elle travaille au dictionnaire des manufactures, que prépare son mari, pour l'Encyclopédie méthodique de Panckoucke. Et elle demande à son ami, le savant naturaliste Bosc, de Paris, des renseignements de toute sorte sur les arts, sur l'agriculture. « Or çà, Monsieur le docteur, lui écrit-elle, veuillez, je vous prie, me faire savoir subito — car tel est le mode qui convient aux dames — si le fameux turneps qu'on vante à Paris aujourd'hui et que l'on cultive dans ses environs est du genre *Raphanus* ou *Brassica*. Puis, par extension, vous me manderez dans quel genre vous comprenez la *petite rave* que vous autres, Parisiens, mangez à déjeuner ; puis, si vous connaissez la *rave longue et ronde* qui croît en Flandre et dans nos provinces, et comment vous la dénommez » (p. 34). Sans doute, elle préférerait les langues, la littérature, l'anglaise surtout, la lecture de Shakespeare qu'elle admire et qu'elle relit sans cesse ; mais « malgré son goût pour les langues, sa passion pour la littérature, elle aime encore mieux son mari que tout cela, et comme il fait des Arts par-dessus toute chose, elle ne sait, ne voit et n'entend plus que des Arts depuis quelques années ; si ce n'est que par récréation, et toujours de compagnie, ils font, à la dérobée, de petites échappées dans ce beau domaine de la littérature où elle espère retourner un jour oublier tous les arts du monde » (p. 49).

Après le 14 juillet 89, ce sont les événements généraux qui à peu près seuls font le sujet de ses lettres. « Il est vrai, dit-elle à Bosc, que je ne vous entretiens plus guère de nos affaires personnelles ; quel est le traître qui en a d'autres aujourd'hui que celles de la nation ? » Elle se montre déjà pleine de hardiesse ; elle soupçonne la Cour, elle voudrait se délivrer de cet obstacle à la cause de la liberté. « Vous n'êtes que des enfants, écrit-elle de Lyon à son ami Bosc de Paris (26 juillet) ; votre enthousiasme

est un feu de paille ; et, si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de deux têtes illustres, ou que de généreux Decius ne les abattent, vous êtes tous f..... Si cette lettre ne vous parvient pas, que les lâches qui la liront rougissent en apprenant que c'est d'une femme, et tremblent en songeant qu'elle peut faire cent enthousiastes qui en feront des millions d'autres » (p. 53).

Dès le début, elle se défie de la Cour. « Nous sommes plus près que jamais du plus affreux esclavage, dit-elle le 4 septembre 1789, si l'on se laisse aveugler par une fausse confiance. Les Français sont aisés à gagner par les belles apparences de leurs maîtres, et je suis persuadée que la moitié de l'Assemblée a été assez bête pour s'attendrir à la vue d'Antoinette lui recommandant son fils. Morbleu ! c'est bien d'un enfant qu'il s'agit ! C'est du salut de vingt millions d'hommes. Tout est perdu si l'on n'y prend garde » (p. 62). Cette clairvoyance ne l'abandonnera jamais ; et pourtant, elle est alors à Lyon, loin du théâtre des grands événements.

Elle craint l'ambition de l'Assemblée, le désir chez elle de se perpétuer, les petites intrigues, la réaction, la déception des solennelles promesses de la Déclaration des droits. Elle ne voudrait pas que l'Assemblée fit la Constitution. « L'Assemblée n'est formée, dit-elle en 1789, que de constitués qui n'ont pas le droit de fixer notre sort. Ce droit est au peuple, et il ne peut ni le céder ni le déléguer » (p. 55). Voilà déjà la théorie de l'appel au peuple.

Aussi, dans sa défiance de la Cour et de l'Assemblée, a-t-elle tout un plan dirigé contre ces deux pouvoirs : plan de défense et d'attaque. Contre la Cour d'abord : il faut former des fédérations, s'emparer de toutes les caisses de Paris, veiller aux subsistances, empêcher la Cour d'affamer la grande ville. Contre l'Assemblée : réveiller l'esprit public, forcer les députés à ne faire que la Constitution et à la faire vite. Elle est de plus en plus indignée contre l'Assemblée qui menace de s'éterniser ; l'enthousiasme de 89 est passé ; il faut prendre garde aux intrigues de la Constituante et de la Cour. « Qu'est donc devenue, s'écrie-t-elle en janvier 1791, la force de cette opinion publique qui a fait la Déclaration des droits et prévenu tant de choses ? Rendez-lui toute son influence ; portez toutes les sociétés des Amis de la Constitution et Paris tout entier à demander à l'Assemblée qu'elle ne fasse que la Constitution, qu'elle la fasse actuellement, qu'elle indique la nouvelle législature et qu'elle renonce à tout objet secondaire » (p. 220).

Le dégoût même la prend. Et ici toute la lettre du 3 mai 1791, à Bancal, alors résidant à Londres, serait à citer. Il faudrait soulever l'opinion ;

« ce n'est que par des associations générales qu'on pourra effrayer, poursuivre et terrasser le despotisme ». Peut-être une nouvelle insurrection, une guerre civile éclatera-t-elle. « Dans tous les cas, ce serait folie que de s'attendre à la paix; nous sommés voués aux troubles pour toute cette génération, et ils nous seront moins funestes que ne pourrait l'être la sécurité » (p. 274). Après Varennes, elle redira, avec plus de force, la nécessité d'une guerre civile. Pour elle (p. 313), si la guerre étrangère, qu'elle craint, doit nous affaiblir, la guerre civile nous fortifiera. Ici, l'événement ne lui a pas donné raison. C'est bien la guerre étrangère qui nous a fortifiés, en faisant dévier, il est vrai, la Révolution, et en lui inoculant déjà le virus militariste qui l'emportera en Brumaire.

Mais les événements se précipitent : Varennes transforme l'esprit public. Mme Roland demande la suspension du roi (p. 310); c'est la solution qui prévaudra le 10 août 92; elle est d'un an en avance sur les faits. Elle est déjà républicaine; les idées républicaines se forment alors; et elle note les signes manifestes de cette éclosion nouvelle. Les sociétés patriotiques reprennent leur activité; un nouveau journal se fonde, le *Républicain* (juillet 91); le Cercle social, le Club des Cordeliers discutent sur la monarchie et la République ; le républicanisme se développe dans les sociétés, aux Jacobins même, où « Rœderer, par un très noble et très beau mouvement, est parvenu à faire accueillir avec applaudissements le nom de *républicain* qui jusque-là n'avait été reçu dans cette société qu'avec des huées » (p. 324); dans les départements, comme à Perpignan, à Die, les mêmes sentiments de mépris pour le roi, la volonté de l'écarter, se manifestent avec la plus grande vivacité.

L'Assemblée, dans sa timidité, met le roi hors de cause et le suspend provisoirement, en attendant qu'elle ait terminé la Constitution. Mme Roland enrage. « L'Assemblée, dit-elle, est devenue incapable de faire autre chose que d'annuler la Déclaration des droits par des lois vicieuses; la conserver, c'est maintenir des instruments de nos maux » (p. 329). Elle est d'autant plus irritée contre l'Assemblée que les partis de réaction et les modérés répandent des calomnies contre Brissot et Robespierre, vendus, dit-on, à l'étranger, et que « le nom de *républicain* est donné pour synonyme de scélérat et de quiconque veut le trouble ou l'a excité ».

Puis, c'est 1792, le ministère girondin, Roland à l'intérieur. Alors les lettres sont beaucoup moins nombreuses. Mais bientôt c'est la démission, puis la Convention, la lutte entre Girondins et Montagnards, l'arrestation de Mme Roland, la fuite de Roland en Normandie. Dans sa prison, Mme Roland écrit à Garat, ministre de l'intérieur, et à la Convention

pour réclamer justice ; elle prépare même une lettre pour Robespierre, mais ne l'envoie pas, la jugeant inutile. Toutes ces lettres sont fières, dignes de Mme Roland Elle écrit surtout à Jany (c'est le géographe Mentelle), à Buzot, à Bosc. Celles qu'elle adresse à Buzot, alors réfugié à Caen, sont touchantes, débordantes d'amour. « Je me suis fait apporter, il y a quatre jours, *this dear picture*, que, par une sorte de superstition, je ne voulais pas mettre dans une prison ; mais pourquoi donc refuser cette douce image, faible et précieux dédommagement de la présence de l'objet ? Elle est sur mon cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments et souvent baignée de mes larmes. Va, je suis pénétrée de ton courage, honorée de ton attachement et glorieuse de tout ce que l'un et l'autre peuvent inspirer à une âme fière et sensible..... Jouissons avec reconnaissance des biens qui nous sont donnés. Quiconque sait aimer comme nous porte avec soi le principe des plus grandes et des meilleures actions, le prix des sacrifices les plus pénibles, le dédommagement de tous les maux. Adieu, mon bien-aimé, adieu ! » (p. 499, lettre du 6 juillet 1793). Dans sa prison de Sainte-Pélagie, c'est pour elle un charme ineffable que d'aimer et de se sentir aimée. « Douce occupation, communication touchante du cœur et de la pensée, abandon charmant, libre expression des sentiments inaltérables et de l'idée fugitive, remplissez mes heures solitaires ! Vous embellissez le plus triste séjour, vous faites régner au fond des cachots un bonheur après lequel soupire quelquefois vainement l'habitant des palais. » Cantique touchant de l'amour qui idéalise la prison et la fait douce et bonne. « O toi ! si cher et si digne de l'être, tempère l'impatience qui te fait frémir en songeant aux fers dont on m'a chargée : ne vois-tu pas les biens que je leur dois ? » (p. 502). C'est ainsi que dans les mois de captivité, Mme Roland, avant de mourir, s'abandonne aux sentiments les plus tendres et embellit sa prison par l'image et la pensée de son bien-aimé.

Ainsi la correspondance de Mme Roland peint une âme, un des plus nobles caractères de femme de la Révolution. Et à travers cette âme, tour à tour idéaliste et réaliste, aimante et passionnée, pratique et clairvoyante, elle peint toute une époque, celle qui vit la chute de l'ancienne monarchie, le procès et la mort du roi, la guerre civile et la guerre étrangère. Document littéraire et document historique de premier ordre, les historiens de la Révolution et les littérateurs seront reconnaissants à M. P. de l'avoir publiée avec autant de soin, de science et d'amour. — Ph. Sagnac.

Abbé Albert DURAND. **Un prélat constitutionnel, Jean-François Périer (1740-1824).** Paris, Bloud et Cie, 1902. In-8, x-677 p.

Un bien gros livre pour un bien mince personnage, de l'aveu même de son biographe.

Entré à vingt ans à l'Oratoire, Périer professa dans divers collèges de l'ordre, à Angers, au Mans, à Lyon, à Chalon, à Toulouse, à Paris, à Dijon, à Montpellier, à Niort, à l'école militaire d'Effiat, s'imprégna de l'esprit janséniste et gallican qui régnait dans la congrégation, y rencontra le Père Sermet, Fouché, Daunou, et se prépara à jurer la Constitution civile du clergé. — Nommé évêque constitutionnel du Puy-de-Dôme, il quitta son poste pendant la Terreur, se réfugia à Grenoble, son pays natal, pour échapper aux persécutions de Couthon et de Maignet. Rentré à Clermont en 1795, il adhéra au manifeste des Évêques Réunis, réorganisa l'église constitutionnelle de son diocèse, lutta contre la concurrence des réfractaires. Nommé évêque d'Avignon par Bonaparte, il flatta le nouveau régime comme il avait flatté les anciens, et il applaudit à la Restauration comme il avait applaudi à l'Empire. Mais la Restauration lui garda rigueur de son passé révolutionnaire. Lors de la négociation du Concordat de 1817, on lui demanda sa démission, qu'il accorda, et que le pape accepta en 1821. Il mourut trois ans après, ayant résisté à toutes les pressions dont il fut l'objet pour lui faire rétracter le serment de la Constitution civile.

L'auteur n'a pas résisté au désir d'enfler son livre par toutes sortes de digressions et de l'alourdir par des citations plus copieuses qu'intéressantes.

Racontant le séjour de Périer à l'Oratoire, il trace l'histoire de cette congrégation célèbre au XVIIIe siècle. Accompagnant Périer à l'évêché du Puy-de-Dôme d'abord, à celui d'Avignon ensuite, il étudie le mouvement religieux dans le département du Puy-de-Dôme pendant la Révolution, dans les départements du Gard et de Vaucluse pendant l'Empire et la Restauration. Chemin faisant, il fait la biographie de tous les prêtres un peu marquants avec lesquels Périer a été en relations, ou qui ont été ses subordonnés, en même temps qu'il esquisse l'histoire générale de l'Église.

La documentation paraît étendue, mais non dépourvue de lacunes assez graves. Il raconte l'histoire des deux conciles constitutionnels de 1797 et de 1801, sans faire usage de la correspondance si curieuse et si importante de l'abbé Detorcy, publiée par E. Jovy dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts de Vitry-le-Français* (1898). — S'il connaît assez bien les ouvrages et articles des écrivains catholiques sur l'histoire religieuse de la Révolution, il est beaucoup moins familier avec les travaux des écrivains

l béraux et rationalistes. A peine est-il besoin de dire que les jugements sur les hommes et les choses sont marqués au coin de la doctrine ultramontaine.

Ce livre ne sera pourtant pas complètement inutile; l'historien trouvera çà et là quelques renseignements à y glaner. Je signalerai entre autres : p. 477 et suivantes, l'absence de séminaire dans le diocèse d'Avignon jusqu'à 1809; les candidats au sacerdoce s'instruisaient auprès de prêtres en exercice; — p. 479 et suivantes, la difficulté de recruter le clergé pendant l'Empire; Périer se plaint à plusieurs reprises de la « pénurie des prêtres » qui est « extrême »; — p. 524 et suivantes, les subventions accordées par les communes et le département au clergé du diocèse d'Avignon; le conseil général alloue 5.200 francs de gratification annuelle à l'évêque; — p. 529 et 559, les plaintes de Périer sur l'insuffisance de la dotation du clergé. Il écrit, par exemple, le 9 juillet 1813 au préfet du Gard : « On a détruit la dîme, on a disposé de tous les biens ecclésiastiques en faveur de l'État, et l'Église n'a aucune ressource. Il faut donc nécessairement que l'État, les communes, les départements fournissent les suppléments nécessaires pour l'exercice et les frais du culte divin. » Le 7 juin 1814, il écrira de même au ministre de l'Intérieur : « Le bien de la religion demanderait de rendre au clergé les biens ecclésiastiques qui ne sont pas vendus, de le rétablir dans les honneurs et les prérogatives dont il jouissait avant la Révolution, d'augmenter la contribution foncière d'un cinquième pour tenir lieu de la dîme, de créer une caisse particulière, un receveur du clergé pour ce cinquième. » Voilà où en était arrivé l'ancien partisan de la Constitution civile du clergé, à regretter la dîme, les biens d'Église, la caisse du clergé, etc.! — p. 583 et suivantes, les nombreuses démissions d'anciens prêtres constitutionnels, lors de la Terreur blanche; — p. 606 et suivantes, la description d'une *mission* à Avignon à la même époque, etc., etc.

Il est seulement regrettable que ces renseignements intéressants soient enfouis au milieu d'une masse de détails inutiles. — A. Mathiez.

La campagne de 1805 en Allemagne, par P.-C. Alombert, contrôleur de l'administration de l'Armée, et J. Colin, capitaine d'artillerie à la Section historique de l'État-Major de l'Armée. Publié sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'Armée. Tome II. Paris, Chapelot, 1902. In-8, VII-889 p. (cartes).

Le présent volume — fait par le capitaine Colin avec des matériaux en partie rassemblés par le contrôleur Alombert — concerne la période qui s'étend entre le passage du Rhin par la Grande Armée et son arrivée sur

le Danube (fin août-6 oct. 1805) Le premier chapitre est consacré aux marches dans l'intérieur, du camp de Boulogne au Rhin. Les chapitres suivants traitent : des 1er et 2e corps, qui, commandés par Bernadotte et Marmont, forment l'aile gauche de la Grande Armée, et de leur mise en route vers l'Allemagne du Sud, ainsi que des mouvements des troupes bavaroises ; des renseignements successifs parvenus à Napoléon du 28 août au 19 septembre ; de l'entrée des Autrichiens en Bavière (18 août-23 sept.) ; du séjour de l'Empereur à Strasbourg (26 sept.-1er oct.) ; de la démonstration faite par Murat et Lannes dans la Forêt-Noire (fin sept.). Les chapitres VII, VIII, IX sont respectivement afférents à la marche des 6e, 4e et 3e corps, du Rhin au Neckar. Avec le chapitre X, M. C. entreprend l'étude des opérations par journées ; il la mène du 2 au 6 octobre (arrivée sur le Danube.)

Selon le procédé adopté [1], ce tome deuxième se compose essentiellement d'un recueil de documents, disposés d'après un plan méthodique dont nous venons de tracer les divisions, et précédés d'une « introduction » qui en donne la synthèse. Sans avoir ni l'étendue, ni l'intérêt particulier de celle du premier, l'introduction de ce second volume est très instructive. La correspondance et les ordres de Napoléon, pendant la durée de cette marche d'approche stratégique, fournissent de remarquables enseignements techniques, que M. C. met en lumière. « Certains, dit-il dans sa préface, trouveront encore superflue cette abondance de textes n'intéressant pas directement la conduite des opérations ; mais ceux qui ne dédaignent pas de savoir comment Napoléon et ses maréchaux entendaient le service de la cavalerie, de l'artillerie, des états-majors, etc., puiseront dans notre recueil les éléments nécessaires à leurs études... » Dans cette masse énorme de documents, les historiens, de leur côté, auront beaucoup à prendre ; ils y trouveront, outre les éléments d'une relation, jour par jour et heure par heure, des opérations pendant cette partie de la campagne, des indications exactes sur la manière dont s'accomplirent la traversée de la France par les colonnes de la Grande Armée (sans incident grave) et le passage du Rhin, sur l'état des services administratifs (il est fort défectueux), sur la genèse, dans l'esprit de Napoléon, de l'idée de la manœuvre d'Ulm (entrevue depuis longtemps, elle se précise le 26 sept., le succès devenant probable), sur les rapports de l'Empereur avec ses lieutenants (il leur laisse une assez large indépendance) et sur ceux des maréchaux entre eux (ils sont assez mauvais), etc.

Les pièces reproduites sont tirées, en grande majorité, des Archives de

1. Voir le compte rendu du tome Ier dans la *Revue*, t. III, p. 770.

la Guerre. Quelques-unes ont été communiquées par le prince de la Moskowa et par le comte Gudin ; elles sont munies d'un signe spécial de provenance. Une combinaison ingénieuse de carte et de calques permet de suivre facilement la manœuvre de la Grande Armée à partir du 2 octobre. — P. Caron.

Mémoires du Colonel Delagrave. Campagne de Portugal (1810-1811.) Avertissement et notes par Edouard Gachot. Contenant huit aquarelles et quatre portraits en noir. Paris, Ch. Delagrave, [1902]. In-8, 256 p. (carte).

André Delagrave, né en 1774, engagé volontaire en 1792, combattit, sous la République, dans l'Ouest, en Suisse, et sur le Rhin, puis, sous l'Empire, en Allemagne (1805), en Italie, en Espagne, en Allemagne (1809), fut pris à la Moskowa, revint en France à la paix, se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours, fut mis à la demi-solde par la deuxième Restauration et mourut en 1849. Il avait été nommé capitaine dès 1792, et chef de bataillon seulement en 1810, à la recommandation de Junot, dont il fut l'aide de camp de 1806 à 1812. Il devint adjudant-commandant en mai 1815. « Il n'a laissé, dit M. G., ni portrait, ni papiers. Ce que publie aujourd'hui M. Ch. Delagrave, son petit-neveu, n'est point un résumé, mais le récit complet de la campagne de Portugal. Vraisemblablement, le manuscrit fut envoyé au prince de Wagram à la fin de l'année 1811. Seules, la lettre d'envoi et des corrections faites dans le texte sont de la main du colonel, qui a donné à son ouvrage la dénomination de *Mémoires*. Le titre convient, il est vrai, à tant d'observations et d'anecdotes » (p. 19.) Nous avons donc affaire à la copie, exécutée pour Berthier, d'un écrit antérieur à 1812. Il n'eût pas été inutile de dire comment les descendants actuels de l'auteur sont entrés en possession de cette copie et de la décrire plus exactement.

J'adresse deux critiques à la publication de M. Gachot :

1° Quoi qu'ait pu en penser Delagrave, et quoi que puisse dire aujourd'hui M. G., le mot de « Mémoires » est ici mal employé. Le document ainsi qualifié n'a qu'indirectement, en quelque sorte, le caractère autobiographique : en réalité, c'est une relation, un rapport d'opérations, rédigé, sous forme impersonnelle, par le chef de bataillon (et non colonel) Delagrave, et auquel la personnalité de l'auteur, témoin oculaire, donne un intérêt spécial.

2° Dans son Avertissement — où passe ce souffle épique dont tant d'historiens rougiraient de se dispenser lorsqu'ils traitent de « l'Epopée », — M. G. écrit : « Toujours, envers ce demi-dieu [Napoléon], la fidélité de

l'officier [Delagrave] resta inébranlable. Une pareille vertu, pratiquée à l'encontre de ses intérêts, en fait une figure qui le recommande tout particulièrement à notre admiration » (p. 7). Et plus bas : ... Accablé par ces revers [Waterloo] qui faisaient de la France une proie pour l'étranger, il pleura les malheurs que traversait sa patrie... » (p. 15). L'attitude est héroïque, le geste beau. Le malheur est que, Delagrave n'ayant rien laissé, « ni portrait, ni papiers » (p. 19), attitude et geste sortent de l'imagination de M. G. Les secs états de services de notre chef de bataillon, qui nous le montrent chevalier de Saint-Louis le 7 mars 1815, ne suffisaient-ils pas à inspirer à son biographe quelques doutes sur sa « fidélité inébranlable » à l'Empereur ? Mais il y a plus et mieux. M. G. pourra se faire communiquer à la Bibliothèque nationale, sous la cote L h4 219, un ouvrage — d'ailleurs bien connu des spécialistes — intitulé : *Campagne de l'armée française en Portugal dans les années 1810 et 1811, avec un précis de celles qui l'ont précédée.* Par M. A. D. L. G****, officier supérieur employé dans l'état-major de cette armée (Paris, Dentu, 1815, in-8). J'ai comparé ce volume à celui de M. G., et j'ai constaté que les deux textes sont identiques, à quelques différences près. Au début de l'année 1815, Delagrave désirait rentrer au service actif, et c'est très probablement pour appeler l'attention sur lui-même et donner des gages de son loyalisme, qu'il a imprimé alors [1], sous un pseudonyme transparent, son manuscrit de 1811, avec quelques modifications opportunes : addition d'éloges à l'adresse du maréchal Soult, qui était ministre, et du maréchal Masséna, dont la protection était utile ; addition d'une préface où il est parlé de la « belle âme » de Louis XVIII, et d'une parole de ce monarque qualifiée « d'aveu sublime qui rappelle si bien les sentiments élevés et paternels du grand roi Henri » ; en revanche, suppression complète du nom de Napoléon, et même, dans la préface, à propos des responsabilités de la guerre d'Espagne, une attaque peu dissimulée contre l'Empereur déchu. Qu'après les Cent-Jours, Delagrave, qui s'était empressé de revenir à l'Empereur, en se plaignant d'avoir été sacrifié par la Restauration, et qui avait combattu les royalistes à Auray, ait été tenu à l'écart et surveillé, ceci n'étonne point. M. G. affirme qu'il se livra alors à des « agissements » anti-royalistes : prudemment sans doute, puisque, de l'aveu même de M. G., « il sut ne pas se compromettre dans un temps où l'on punissait de l'échafaud les conspirateurs, et de l'exil les hommes approuvant leurs actes » (p. 18.)

1. La mise en vente du volume est annoncée par la *Bibliographie de l'Empire françois*, dans son numéro du 25 mars 1815. Certainement, à cette date, un certain temps s'était déjà écoulé depuis qu'il avait paru, et l'on peut supposer un rapport entre sa publication et l'octroi de la croix de Saint-Louis, le 7 mars, à Delagrave.

En somme, Delagrave n'a pas été le bonapartiste rigide, le « Romain », que se figure inconsidérément M. G. Comme la plupart de ses contemporains, il a pratiqué la palinodie. Je fais observer, en terminant, que les critiques qui précèdent n'ont trait qu'à la manière dont M. G. a accompli une part essentielle de sa tâche d'éditeur. La relation de Delagrave elle-même semble consciencieuse et exacte : c'est ce qui ressort des notes nombreuses dont M. G. a diligemment garni le bas des pages. J'ajoute que, des deux textes, celui de 1815 et celui de 1902, il vaut mieux employer le second, qui ne porte point trace des remaniements intéressés, et qui contient certains détails supprimés dans le premier. — P. Caron.

Correspondance d'un Garde du Corps (Hector, baron du Laurens d'Oiselay) de S. M. le Roi Louis XVIII à sa famille. Saint-Amand (Cher), Imp. Bussière, 1902. In-8, 113 p.

Hector, baron du Laurens d'Oiselay, né en 1782, à l'Isle-sur-Sorgues (Comtat-Venaissin), quitta la France en 1799, prit du service dans un régiment d'infanterie hongroise, revint en 1809, fut incorporé dans la Grande Armée et fit la campagne de Russie, après laquelle, sa santé étant gravement compromise, il fut astreint à un long repos. Lors du rétablissement des Bourbons, il fut admis dans les Gardes du Corps, devint aide de camp du général de Courtemanche, puis donna sa démission. Il mourut en 1864.

La correspondance dont il est l'auteur et que publie aujourd'hui sa famille comprend 79 lettres, écrites à son père et à sa mère. Elles sont réparties en cinq groupes : 1° Lettres écrites de Paris, du 18 février au 6 avril 1814. On y saisit l'écho des bruits contradictoires qui circulent dans le public, la trace de ces alternatives d'espoir et d'abattement, avec des accès d'indifférence, qu'engendrent les nouvelles arrivées du théâtre de la guerre. Napoléon est encore admiré, respecté : « On dit qu'à l'affaire du 28, il a montré un courage sans exemple » (25 févr., p. 12). Le 5 mars, il est parlé (p. 17) de la confiance que l'on a dans le génie et le courage de celui qui nous gouverne... » Dans plusieurs lettres, la défense nationale, sous la direction de Napoléon, est donnée comme œuvre nécessaire, sacrée ; l'expulsion de l'envahisseur est sincèrement désirée. — 2° Lettres écrites de Paris et Versailles, du 8 avril 1814 au 7 octobre 1815. Louis XVIII est sur le trône. Les soldats alliés ont « belle tenue ; ils se sont très bien comportés » (p. 30). L'empereur n'est plus qu'un objet de mépris : c'est un « lâche » (p. 35, 38) « qui n'a pas eu le courage de se suicider » (p. 35); c'est une « bête féroce » (p. 36); c'est un « monstre »

(p. 39). « Cet homme qu'on élevait jusqu'aux nues est maintenant traité de fourbe et d'usurpateur », constate philosophiquement le baron du Laurens, dans une lettre du 17 avril (p. 38). Les 38 lettres de ce deuxième groupe sont des documents intéressants pour l'histoire de la première Restauration : la curée des places, le déchaînement des appétits, les convoitises, les récriminations de cette foule de solliciteurs qui assiègent les Tuileries et les ministères, et aussi l'hostilité sourde du peuple et de l'armée y trouvent leur peinture ou leur expression vivante. Dès le 8 avril, le baron du Laurens se souvient qu'il est chevalier de Malte, et vite, il demande à sa mère si les papiers qui en témoignent ont été conservés. « Donnez-moi des détails sur cela; je suis chevalier et ne sais nullement ce que c'est » (p. 36). Puis, avec les démarches pour entrer dans les Gardes, pour faire recevoir un frère cadet dans un corps de la Maison Rouge, commencent les plaintes : « La Cour est un gâchis à ne pas s'y reconnaître : c'est la Cour de Napoléon, avec cette différence que c'est notre bon Roi qui joue le rôle de l'Empereur, entouré des bourreaux de son frère » (17 mai, p. 45). « L'uniforme vendéen n'est pas vu de bon œil; cependant cette province s'est sacrifiée pour la bonne cause » (p. 46). Le Roi « est faible et entouré d'un tas de coquins » (p. 51). « ... Il était plus facile d'être placé sous Bonaparte » (7 juill., p. 55). Jusqu'au mois d'août, l'esprit public est représenté comme mauvais et hostile (M. du Laurens juge impolitique l'ordonnance sur l'observation du dimanche) ; à cette date, il s'améliore, mais l'armée reste à craindre. Toute cette partie est à consulter pour l'histoire de la formation de la Maison militaire du Roi en 1814-1815. — 3° Lettres écrites de Paris et du Midi (en tournée d'inspection), du 22 octobre 1816 au 4 décembre 1818, et : 4° Lettres écrites de Paris, du 18 septembre 1830 au 17 février 1831, au cours d'un voyage d'affaires. Les 25 lettres de ces deux groupes présentent beaucoup moins d'intérêt que les précédentes. Dans les lettres de 1817 et 1818, quelques détails sur des événements connus. Dans celles de 1830 et 1831, l'état de trouble permanent à Paris pendant les débuts de la monarchie de Juillet est bien décrit. Noter que M. du Laurens respecte Louis-Philippe et professe confiance en lui.

En résumé, cette correspondance fournit, essentiellement, des documents utiles pour l'étude de l'opinion publique, en France, lors de la chute de Napoléon, et il convient de savoir gré à M. le baron Guillaume du Laurens d'Oiselay, qui l'a imprimée, de l'avoir mise à la disposition des historiens [1]. — P. Caron.

---

1. Page 21, ligne 15, au lieu de : Lens, lire : Sens.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de l'Est. 1903.

N° 1. = A. Debidour. *Le général Fabvier, sa vie et ses écrits.* [Suite et à suivre. État de la Grèce en 1826; rôle de Fabvier, d'avril 1826 au traité de Londres, juillet 1827.] — A. Bergerot. *L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont du XIIIe au XVIIIe siècle.* [Fin.] — E. Reybel. *La question d'Alsace et de Brisach depuis le traité de Saint-Germain de 1635 jusqu'au traité de Brisach de 1639.* [Suite. La mort de Bernard (juillet 1639) consterne la cour de France. Bien qu'il eût été, en droit et en fait, général à la solde de Louis XIII et que le landgraviat de Haute-Alsace lui eût été non pas donné, mais confié, Richelieu craint de perdre, en même temps que son armée, la position de Brisach, dont l'importance stratégique est capitale dans la lutte contre l'Autriche. Des négociations s'engagent. Après un moment d'embarras, les colonels Weimariens ont su garder intacte leur armée. Ils entendent rester unis et continuer à servir la France et la « cause commune. » Au contraire, Richelieu comptait « faire des traités particuliers avec les colonels et gagner rapidement le plus grand nombre d'entre eux ». Après des pourparlers assez délicats, la France a cause gagnée au début d'octobre, en dépit des efforts des autres puissances, surtout des ducs de Weimar, frères de Bernard, pour recueillir sa succession.]

La Nouvelle Revue. 1903.

1er Février. = G. Toudouze. *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer (avril-mai 1871).* [Journées des 26-28 mai. Exécution du libraire Millière; derniers échos de la lutte dans les quartiers du Nord-Est; les exécutions dans le jardin du Luxembourg.] — J. Régnier. *Les idées politiques et sociales de Saint-Simon.* [Fin. Elles sont extrêmement confuses; « De tout ce chaos » pourtant, émergent quelques principes féconds de solidarité, de paternité et d'amour... Il avait prévu les progrès de la science... Il a voulu surtout le travail remis en honneur... S'il n'a pas été un fin politique, il a été, dans toute l'acception du mot, un philanthrope ».] — G. Stenger. *Les salons de Mme de Staël sous le Consulat.* — G. Kahn. *Edgar Quinet.*

La Quinzaine. 1903.

1er Mars. = Mgr Lacroix. *M. Bieil, directeur de Saint-Sulpice (Notes et souvenirs).* [1835-1898. A suivre.]

La Révolution française. 1903.

14 Février. = H. Carré. *Le premier ministère de Necker (1776-1781).* [A cause des dépenses entraînées par la guerre d'Amérique, Necker estime impossible le remaniement du système d'impôts ; il a recours aux emprunts pour subvenir aux dépenses extraordinaires et anormales; il laisse entrevoir une rénovation fiscale, mais en l'ajournant. Il réorganise le système de perception, supprime les intendants de finances et un grand nombre d'offices. Il emprunte aux physiocrates et à Turgot leur idée des Assemblées provinciales et crée en 1778 celle du Berry. Il n'a pas effectivement entrepris de réformes sociales ; sa politique est de ménager les ordres privilégiés sans compromettre son crédit parmi les philosophes. M. C. montre comment se forma et grandit la popularité de Necker, puis comment se forma l'opposition contre lui à la suite de son *Compte-rendu*, et comment l'impression du mémoire sur les Assemblées provinciales donna à cette opposition la force de le briser.] — P. Mautouchet. *Le mouvement électoral à Paris en août-septembre 1792.* [Nomination des électeurs par les assemblées primaires ; vœux en faveur du suffrage direct. Composition de l'assemblée électorale Réunion des électeurs, discours de Collot d'Herbois, leur indiquant d'une manière générale quels hommes il faut exclure de la Convention et quelles qualités doivent posséder les élus. Candidatures lancées par Louvet, dans la *Sentinelle*, et par Marat. Premières opérations : élection de Robespierre, Danton et Collot d'Herbois. Dépit de Pétion de n'avoir pas été élu le premier. — A. Brette. *Les édifices où siégèrent à Paris les anciens États généraux et les Assemblées parlementaires. Lettre à M. le Président de la Commission des Inscriptions parisiennes.* [Vœu que l'on fixe sur ces édifices, ou dans le plus proche voisinage, s'ils ont disparu, des plans gravés indiquant, par la différence des teintes, les relations de l'ancien état des lieux avec l'état actuel. Indication de quelques-uns de ces édifices : l'Hôtel du Petit-Bourbon, le couvent des Grands-Augustins, la Grande Salle du Louvre, l'Archevêché, la salle du Manège, etc.] — A. Aulard. *Le doctorat de M. Paul Gautier. Mme de Staël et Napoléon.* [M. G. a renouvelé ce sujet par sa documentation et par son art. La documentation abondante est en partie neuve: M. G. a découvert un manuscrit de Mme de Staël de la fin de 1798 ou du commencement de 1799 intitulé : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France.* Le récit, court, sobre, probant, est d'un intérêt de premier ordre.] — *Notes de lecture : Une lettre de Bouchotte à Marat.* [Du 14 mai 1793, montrant le défaut d'organisation du ministère de la guerre au moment où Bouchotte en devint titulaire.] — *Documents inédits. Une lettre du Comité de sûreté générale en thermidor an II.* [Ordre au Comité de surveillance de Toulouse (28 thermidor) d'arrêter les parents et correspondants d'un détenu auquel a été adressée une bouteille de vin dans laquelle était un étui renfermant un papier contenant ces mots : « Notre seul espoir est en Robespierre, il faut encore prendre patience. »]

La Revue. 1903.

1er Février. = *** *La perte de la Lorraine (d'après les documents inédits des Archives de la Guerre).* II. *Le plan de l'archiduc Albert et ses conséquences.* [Le général Lebrun

eut à Vienne, du 7 au 14 juin 1870, des entretiens avec l'archiduc Albert, qui promettait le concours de l'Autriche et de l'Italie, si les armées françaises se présentaient dans l'Allemagne du Sud en libératrices. Pour arriver à Stuttgart sans obstacles sérieux, il fallait persuader l'ennemi qu'il serait attaqué sur la rive gauche du Rhin, qu'on voulait faire le siège de Mayence. Le plan de l'archiduc Albert disséminait au début l'armée française sur toute l'étendue de la frontière d'Allemagne, il faisait abstraction à peu près complète de l'adversaire. Ce plan servit de guide pour la détermination des points de la frontière sur lesquels devaient être concentrés les huit corps qui devaient constituer l'armée du Rhin.]

1er Mars. = CHALLEMEL-LACOUR. *Lettres inédites*. [Lettres adressées, de 1859 à 1873, à Georges Herwegh, poète républicain, naturalisé suisse, que Challemel-Lacour avait connu en 1856 à Zurich, et qui fut appelé à collaborer en 1871 à la *République française*.]

La Revue de Paris. 1903.

1er Mars. = *La Reine Sophie. Lettres à M. X., 1862-1877*. [Série de 36 lettres adressées à « un personnage considérable du second Empire, mort depuis plusieurs années », par Sophie de Würtemberg, nièce de Jérôme de Westphalie, mariée en 1839 à Guillaume III, roi des Pays-Bas. Elle avait beaucoup d'affection pour Napoléon III. Ses lettres publiées montrent l'intérêt clairvoyant qu'elle prenait aux affaires de France. On y trouve exprimées des opinions remarquables sur la politique européenne, entre 1860 et 1870.] — A. GAZIER. *Napoléon au Conseil d'Etat, d'après les procès-verbaux inédits du baron Locré*. [Les procès verbaux des séances du Conseil d'État rédigés par le baron Guillaume Locré, secrétaire du Conseil de l'an VIII à 1815, sont perdus. Mais, heureusement, Locré nous a conservé « les minutes des séances au cours desquelles l'Empereur avait pris la parole, » ainsi qu'un certain nombre de pièces. Ces minutes, classées par ordre alphabétique de matières, ont été recopiées par lui et par son fils, sur un registre que possède aujourd'hui M. G., et dont la publication intégrale est prochaine. Le présent article est destiné à donner idée de leur intérêt. Il débute par un extrait relatif à la fameuse séance du 14 janvier 1811, au cours de laquelle Portalis fut exclu du Conseil. Viennent ensuite des avis de l'Empereur sur différentes questions d'administration, sur les responsabilités des militaires et des marins qui capitulent, sur le caractère inviolable des ambassadeurs, sur l'ordre des avocats, sur les prisons d'État, sur les rapports de l'Église et de l'État, sur les travaux de l'Institut. A en juger par ces échantillons, le registre de Locré est un document de premier ordre.]

La Revue hebdomadaire. 1903.

7 Février. = G. LACOUR-GAYET. *Un combat célèbre et peu connu. La « Belle Poule » et l' « Aréthusa »*. [Combat livré le 17 juin 1778. Analyse du rapport de Cherdeau de la Clocheterie, commandant de la « Belle-Poule ».]

14 Février. = Cant DE SÉRIGNAN. *La Révolution inconnue. Le maréchal de Lückner (1792)*. [Extrait du livre récemment publié : Les préliminaires de Valmy, la première invasion de la Belgique.]

Le Carnet. 1903.

Février. = THE O'CLERY. *Comment l'Italie s'est faite. Cavour et Napoléon III.* [18 pages. En note, au bas de la première : « D'après les notes de The O'Clery, zouave pontifical. Adapté de l'anglais. Nous avons laissé à l'auteur la liberté de ses appréciations. » Rien de neuf.] — Cte DE FONTAINE DE REBESCQ. *Le libéralisme au siècle du progrès, 1795 et 1803.* [Étudie le *Catéchisme français*, couronné à la suite d'un concours « pour les livres élémentaires nécessaires à l'instruction de la jeunesse dans les écoles publiques », et imprimé par ordre du Conseil des Anciens, et conclut qu'à « en juger par les opinions qui y sont exprimées, les révolutionnaires de 1796, qui les ont approuvées, pourraient bien, de nos jours, être considérés comme de simples réactionnaires. »]

Le Correspondant. 1903.

10 Février. = P. IMBART DE LA TOUR. *Les origines de la Réforme. La société française aux débuts du XVIe siècle. La structure politique.* [Les éléments esssentiels sont : au premier rang, par l'ancienneté et l'importance, l'Église, « puissance dans l'État et puissance d'État », maîtresse de la vie publique et de la vie sociale ; ensuite la féodalité, transformée par l'évolution, qui, en créant les groupes sociaux, « seigneuries et villes », groupées, à la fin du XVe siècle, dans un organisme plus étendu : la province, a donné à la France ses « libertés publiques » ; et enfin la monarchie, dont les légistes ont constitué la théorie et qui tend, au début du XVIe siècle, à devenir absolue, à la fois héréditaire, théocratique, parlementaire ». Cette thèse est exposée par M. I. de la T. avec un souci visible de l'effet littéraire. A suivre.] — L. GUIMBAUD. *M. de Montyon et Joseph de Maistre, avec des lettres inédites.* [Lorsque M. de Montyon, le philanthrope connu, revint d'émigration, il réclama vainement à différents habitants nobles de la Savoie une somme de 24.000 livres qu'il leur avait prêtée pour l'exploitation des mines de Bouvillard : les biens de M. de Montyon ayant été confisqués, tant biens-fonds que créances, les débiteurs des 24.000 livres s'étaient empressés de se libérer, en payant leur dette à « la nation », en assignats. Joseph de Maistre étant devenu, en 1817, le premier personnage de la cour de Turin, M. de Montyon, qui avait fait sa connaissance, essaya de l'intéresser à sa cause et d'être grâce à lui remboursé. M. G. a retrouvé et publie trois lettres passablement ironiques, écrites en 1818 et 1819 par « l'auteur des *Soirées* » au « fondateur du *Prix d'utilité* ». Les démarches de M. de Montyon restèrent sans résultat.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Février. = *Souvenirs de Jean-François Revel (1804-1816).* [Fin. En mai 1812, Revel est mis à la retraite d'office. Il s'installe à Hambourg, est fait prisonnier lors de l'occupation de cette ville et envoyé en Russie. Rentré en France en 1814, il obtient de Carnot, pendant les Cent-Jours, le secrétariat général du département d'Eure-et-Loir. Sous la deuxième Restauration, il essaie vainement de faire annuler le divorce qui l'a séparé de sa femme.] — *Documents relatifs à deux voyages et à une*

correspondance de Marie-Louise (1813). [Ces documents proviennent des archives du Cte de Caffarelli et de la Bibliothèque nationale : lettres de Rovigo, Moncey, Clarke, Cambacérès, etc. Il s'agit d'un voyage à Mayence, en juillet, et d'un voyage à Cherbourg, en août 1813. En troisième lieu, une correspondance administrative datée de 1810 au sujet de lettres expédiées de Vienne à l'Impératrice et dont l'arrivée à Paris avait subi des retards.] — *Les spectacles du Palais-Royal en 1790*. [Rapport du commissaire de police Toublanc concluant à l''interdiction, réclamée par les habitants du Palais-Royal, des musiques bruyantes et des crieurs aux portes des spectacles.] — *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795)*. [Suite et à suivre Décembre 1793-septembre 1794. Détails sur les événements militaires, sur les embarras de toute espèce qu'engendre la guerre, sur le manque de grains, la nécessité absolue de l'arrivée du « convoi de Brest », sur l'emprisonnement des membres du comité révolutionnaire (28 prairial).]

Revue Bleue. 1903.

31 Janvier. = Edgar Quinet. *Lettres de jeunesse. Correspondance avec M. le baron de Gérando*. [Quinet demande à Gérando de présenter au public sa traduction des *Idées sur la philosophie de l'humanité* de Herder. En 1828, il exprime le vœu que l'on donne à l'expédition de Grèce « la sanction des sciences, en y joignant une société d'antiquités sur le plan de la commission d'Égypte. »] — A. Le Roy. *George Sand et Lamennais*. [Extrait du livre de M. L. R., récemment paru, *George Sand et ses amis*. George Sand fut mise en relations avec Lamennais par Liszt, en mai 1835. Elle l'unit dans un même culte avec Michel (de Bourges). Elle n'admet pas l'anathème qu'il lance en février 1841 contre les revendications féministes. Elle discute,en 1848, le projet de Constitution qu'il avait élaboré et lui reproche de remettre le pouvoir exécutif aux mains d'un seul homme.]

7 Février. = P. Lalande. *Le village à la veille de la Révolution*. [Fin le 14 février. D'après l'*Essai sur les mœurs champêtres*, publié en 1787 par Jean-Jacques Gauthier, curé de la Lande-de-Goult, près d'Alençon.]

21 Février = Mme R. Rémusat. *Bernadotte et la Norvège de 1830*. [Bernadotte s'acquit une grande popularité en Norvège, indignée d'avoir été cédée « comme un vil bétail » par le Danemark à la Suède. Il se gagna par sa bonté un jeune poète démocrate, Henrik Wergeland, interprète des sentiments et des aspirations populaires.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Février. = G. Cavaignac. *Les Prussiens en 1813. L'armée de Silésie, Blücher et la Katzbach*. [I. L'état-major de l'armée de Silésie. Comme dans l'armée du Nord et l'armée de Bohême, le grand quartier général allié s'est préoccupé de mêler, de doser les nationalités dans l'armée de Silésie. Forte de 80.000 hommes, elle est composée en majorité de soldats russes. L'état-major est prussien ; c'est « depuis la mort de Scharnhorst, l'unique refuge des patriotes prussiens », objet de la méfiance de Metternich et de Frédéric-Guillaume III lui-même. Blücher commande

en chef; âgé de 71 ans, il possède d'autres qualités que sa fougue légendaire : il a du coup d'œil, de la souplesse. A côté de lui, Gneisenau, bon tacticien, froid, tenace, d'allures brutales, avec son entourage d'étudiants-soldats dont il partage et entretient l'ardeur « révolutionnaire ». Le chef d'état-major, le consciencieux Müffling, joue auprès de Blücher le rôle de surveillant. Le principal chef de corps est Langeron, Français dédaigneux de la grossièreté prussienne, qui commande 44.000 Russes. II. La crise de l'armée de Silésie, Goldberg. L'armistice n'est pas expiré (17 août), que Blücher a déjà mis son armée en mouvement. En quatre jours, au prix de combats acharnés, il gagne vingt-cinq lieues de terrain, occupe la ligne de la Bober. Mais alors commencent de graves difficultés. Les chefs de corps, York, Sacken, Langeron, se plaignent de recevoir des ordres ineptes et contradictoires, dont l'exécution exténue leurs troupes, York surtout, dont le corps comprend une forte proportion de landwehrs silésiennes, mal équipées et sans entraînement. L'armée de Silésie est dans le désarroi, lorsque, le 20, Napoléon arrive à Löwenberg, manœuvrant à la tête des corps de Lauriston, de Macdonald, de Ney et de Marmont. Immédiatement Blücher bat en retraite. Attaqué le 23, à Goldberg, par Macdonald, à qui Napoléon, forcé de courir à Dresde, a laissé le soin de contenir l'armée de Silésie, il se retire en arrière de la Katzbach, non sans désordre. Comme, au même moment, le conflit entre York et Langeron d'une part, Blücher et Gneisenau de l'autre, arrive à l'état aigu (scène du 25 entre Blücher et York), l'armée de Silésie semble gravement compromise. III La Katzbach, la poursuite de Blücher et la retraite de Macdonald. Un succès rétablit tout. Le 26, Macdonald s'ébranle pour poursuivre au sud de la Katzbach les corps battus le 23, mais est arrêté par les Prussiens, sur la rive droite de ce torrent, qu'il doit repasser après une action vive et courte, peu importante en elle-même, mais dont les conséquences sont désastreuses : vivement poursuivie, démoralisée par une retraite précipitée, sans vivres, sous une pluie incessante, l'armée de Macdonald perd 30.000 hommes, ses canons et ses bagages. L'armée de Silésie est elle-même décimée par les intempéries; mais la victoire a relevé son moral, et les excellentes troupes russes de Sacken et de Langeron lui constituent une forte armature. A suivre.] — Cte H. DE CASTRIES. *Le Maroc d'autrefois. Les corsaires de Salé.* [Tableau intelligemment tracé, avec un certain nombre de détails nouveaux puisés aux sources imprimées ou aux archives des Affaires étrangères, des opérations des corsaires de Salé dans la Méditerranée et l'Atlantique, du XVIe siècle à nos jours, et de leurs relations avec les puissances européennes.]

1er Mars. = CH. BENOIST. *La libération du territoire. Correspondance de M. Thiers (3 mai 1871-27 septembre 1873.)* [D'après la publication récente annoncée ci-dessus, p. 374. Citations.] — J. LEMOINE et A. LICHTENBERGER. *Louise de Kéroualle, duchesse de Porthsmouth.* 1re partie : *La conquête du pouvoir.* [Exposé nouveau, d'après de nombreux documents que n'a point connus Forneron, de la vie de cette favorite de Charles II, dont le rôle est capital dans l'histoire des relations anglo-françaises de 1670 à 1685. Née en 1649, d'une ancienne famille bretonne, Louise de Kéroualle devient, à vingt ans, fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre. En 1670, à Douvres, où elle a suivi Madame, sans que rien prouve qu'elle ait été

« destinée » à Charles II, elle est remarquée par le roi. Revenue en France, laissée sans place ni protection par la mort de Madame, elle est ramenée en Angleterre par Buckingham, attaché à l'alliance française, et qui tient la jeune fille pour capable d'y fixer Charles II. Quelques semaines après son arrivée à Londres, Colbert de Croissy, ambassadeur de France, s'avise qu'elle peut être utile, et en informe Louvois, qui, jusque-là, quoi qu'on en ait dit, ne s'est pas occupé d'elle. C'est à la suite d'une intrigue menée pendant un an par Colbert de Croissy et le ministre Arlington, que Louise de Kéroualle se donne à Charles II. Si son rôle dans la déclaration de guerre à la Hollande a été exagéré, son influence s'affirme nettement, dès 1672, dans l'affaire du mariage du duc d'York. En 1673, elle est naturalisée anglaise, devient duchesse de Porthsmouth, et Charles II obtient pour elle de Louis XIV, qui la suit et la ménage, la terre ducale d'Aubigny-sur-Nièvre en Berry. Désormais, si l'on néglige quelques courtes périodes de moindre crédit, sa toute-puissance se maintient constante, contre les jalousies des ex-maîtresses du roi ou de celles qui aspirent à le devenir, malgré le danger que lui fait courir la venue en Angleterre (1675) de la belle Hortense de Mazarin, en dépit de la haine dont la poursuit le peuple anglais. Sans doute, elle profite largement de la faveur royale ; elle reçoit et dépense des sommes énormes. Néanmoins, ce n'est pas une intrigante vulgaire. Si elle règne sur Charles II, c'est autant par les qualités de l'esprit que par celles du corps, et elle paraît n'avoir point manqué, surtout au début, de certaine délicatesse morale. A suivre.] — E. Daudet. *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. III. De Londres à Paris.* [Suite de la biographie de la princesse de Liéven, d'après ses lettres inédites. Années 1829-1837. A suivre.]

Revue des Études historiques. 1903.

Janvier-Février. = G. Lacour-Gayet. *Un utopiste inconnu : les Codicilles de Louis XIII.* [Il s'agit d'un gros volume, imprimé vers 1715-1720, et contenant, sous forme de conseils supposés donnés par Louis XIII à son fils, un fatras d'opinions plus ou moins bizarres sur la politique, la religion, l'art militaire M. L.-G. étudie longuement cette peu intéressante élucubration. Comme Louis XIII y était ridiculisé et Louis XIV taxé de luxure, le lieutenant de police d'Argenson prescrivit d'en rechercher l'auteur. On soupçonna le marquis de Langalerie, ex-officier français passé aux Impériaux et devenu publiciste protestant (celui dont A. de Boislisle a raconté la vie), de l'avoir écrit en collaboration avec un nommé Joumard. On suspecta également le comte ou abbé de Bucquoy, qui, après de multiples aventures, avait été recueilli par l'électeur de Hanovre, et composait des factums ». L'article de M. L.-G. se termine par un artifice littéraire d'un goût douteux. Des deux pistes indiquées par ses agents, d'Argenson ne savait laquelle suivre : « M. le lieutenant-général de police était un magistrat très scrupuleux et érudit, qui faisait grand cas de la critique des documents. Pour n'avoir rien à se reprocher, il prit le parti de demander une contre-enquête à la Société des Études historiques [1]. Et il attendit le rapport de la docte Société pour décerner, à bon escient, la belle récompense promise à la personne qui résoudrait la question des *Codicilles de Louis XIII.* »]

1. Société éditrice de la *Revue des Etudes historiques.*

Revue d'histoire diplomatique. 1903.

N° 1. = P. COQUELLE. *Les négociations de 1806 entre la France et l'Angleterre, responsabilité de leur échec, d'après des documents inédits.* [Ces documents sont empruntés aux archives du ministère des Affaires étrangères de France. L'Angleterre fut tout à fait sincère dans ses propositions pacifiques, et lord Lauderdale lui-même fit tous ses efforts pour arriver à la paix définitive; il consentit même à céder la Sicile au roi Joseph de Naples. Mais Napoléon, qui avait toujours traîné les choses en longueur, se refusa à toute négociation dès qu'il eut appris que le tsar refusait de ratifier le traité d'Oubril. Texte intéressant du projet de traité du 31 juillet 1806. En dernier lieu, le négociateur anglais voulut que le roi de Sicile reçût la Dalmatie en compensation : « pour garder la Dalmatie, province lointaine et inutile à la sécurité de la France, Napoléon perdait la Sicile et la gloire de pacifier le monde en septembre 1806 ».] — E. TROPLONG. *Relations diplomatiques de la France et de la Russie au commencement du XIXe siècle.* [M. T. estime que « la grande épopée napoléonienne est actuellement connue jusque dans ses menus détails, que les travaux historiques, les correspondances, les mémoires, les archives des ministères, tout a été coordonné et publié, que tout a concouru à jeter une lumière éclatante sur cette inoubliable période, » et que par conséquent « le moment est venu d'amasser des matériaux pour l'histoire des régimes politiques qui ont succédé à l'Empire. » Il résume alors le volume publié par M. Polovtsof : Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie, de 1814 à 1830 (Voir la *Revue*, ci-dessus, p. 126-133). Ce résumé, qui n'est à la fin qu'une reproduction de quelques dépêches, renferme des phrases originales ; par exemple, à propos de Pozzo di Borgo : « Comme Turenne il eut deux pages de sa vie bien distinctes : on voudrait, pour le grand capitaine comme pour le remarquable diplomate, pouvoir arracher et déchirer l'une de ces pages, sauf à placer l'autre dans un rayon de gloire. » (?)]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Février. = D. *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles. III. Les camps d'instruction sous Louis XV après la guerre de la Succession d'Autriche.* [Suite. Analyse des ordonnances de 1755, sur les manœuvres de l'infanterie et de la cavalerie. La même année trois « camps » sont tenus : en Hainaut, à Aymeries (prince de Soubise), dans les Évêchés, à Richemont (Chevert), en Dauphiné, à Valence (marquis de Vosges.)] — B. *La campagne de 1794 à l'armée du Nord (17 pluviôse-8 messidor an II).* [Suite des mesures relatives à l'organisation de la cavalerie. A suivre.] — M. *Etudes sur la campagne de 1799.* [Suite. VIII. La retraite de Championnet (25 novembre-8 décembre 1798.) Combat de Porto di Fermo, bataille de Civita Castellana. A suivre.] — E. *La guerre de 1870-1871. La journée du 12 août.* [I. Le maréchal Bazaine commandant en chef. On désirait généralement que l'Empereur abandonnât le commandement de l'armée du Rhin ; le choix de Bazaine est imposé par l'opinion publique et les vœux de l'armée. La désignation de Jarras comme chef d'état-major est malheureuse : dès le premier jour la mésin-

telligence règne entre Bazaine et lui. II. Les projets du commandement français. L'Empereur était partisan d'une retraite sur Châlons. Bazaine reste 24 heures sans donner d'ordres. III. Mouvements de l'armée de Metz. Ils se réduisent à peu de chose. IV. Mouvements des corps d'Alsace. Leur mouvement de retraite continue. V. Renseignements recueillis au grand quartier impérial. Ils sont inquiétants : l'ennemi semblerait prononcer une attaque sur notre droite. VI. Mouvements des Ire et IIe armées allemandes et renseignements recueillis. VII. Les projets du commandement allemand. Les ordres donnés tendent à arrêter la marche de l'armée française considérée comme battant en retraite sur Verdun. Critique de ces ordres. VIII. Mouvements de la IIIe armée. Elle termine son déploiement sur la Sarre. L'investissement de Strasbourg et de Phalsbourg est commencé. IX. Emplacements de l'armée du Rhin dans la soirée. A suivre.]

Historische Vierteljahrschrift. 1903.

No 1. = Chr. Waas. *Bonaparte in Jaffa* (*Zwei Napoleonische Kontroversen*). [Lorsque Napoléon fut tombé, en 1814, de nombreux libelles furent publiés contre lui, où ses « crimes » lui étaient reprochés, notamment le massacre des prisonniers et l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa. M. W. consacre à cette double question une étude consciencieuse et étendue, d'allure érudite, fondée sur l'emploi critique des documents d'archives et des sources narratives. La première partie, aujourd'hui publiée, traite du massacre des prisonniers. M. W. retrace les débuts de l'expédition de Syrie, la prise et la mise à sac de Jaffa (7-8 mars 1799). Environ 2.500 prisonniers restent entre les mains des Français. Ordre est donné de les mettre à mort. De qui émane cet ordre ? M. W. conclut, de l'examen des témoignages, qu'il n'y a pas apparence qu'un conseil de guerre ait été réuni, qu'il n'y a pas trace d'un arrêt régulier et que, si Bonaparte a pu, ce qui n'est pas prouvé, prendre l'avis de quelques-uns de ses généraux, la responsabilité de l'exécution lui incombe néanmoins tout entière. Mais pourquoi cette décision impitoyable ? D'après la tradition, elle aurait eu pour cause l'impossibilité où les Français, qui manquaient eux-mêmes de vivres, se trouvaient de nourrir leurs prisonniers, et de les traîner à leur suite ; et d'ailleurs, était-on tenu à ménager des adversaires qui, au moment où la lutte s'engageait, avaient coupé la tête à un parlementaire français ? M. W. montre : 1° que l'armée française était largement approvisionnée ; 2° qu'il était facile d'évacuer les prisonniers sur l'Égypte, par terre ou par mer ; 3° que le gouverneur turc de Jaffa, qui avait fait exécuter le parlementaire français, avait seul à rendre compte de sa mort. En réalité, Bonaparte pouvait très bien épargner les prisonniers. Pourquoi ne l'a-t-il pas voulu ? On se l'expliquera en considérant que le massacre de Jaffa n'est pas un fait isolé, et que la campagne d'Égypte présente dès le début (prise d'Alexandrie) des scènes atroces et sanglantes. Bonaparte était arrivé en Égypte convaincu qu'il lui fallait terrifier, pour s'imposer et se maintenir. Il a fait aux Turcs la guerre d'extermination ; il les a massacrés comme eux-mêmes eussent massacré les Français si la victoire eût changé de camp ; il a

été cruel par système : et mal à propos, semble-t-il, en Syrie, car Sydney Smith sut augmenter l'ardeur des défenseurs de Saint-Jean d'Acre en leur faisant prévoir le sort des prisonniers de Jaffa. Ce qui achève de donner à l'exécution de ces derniers le caractère d'un acte froidement conçu, froidement exécuté, c'est la manière dont elle eut lieu. Elle dura trois jours : le premier, on tua 800 hommes; le second, 600; le troisième, plus de 1.000. Ce fut la division Bon qui procéda, à contre-cœur, à la tuerie, par la fusillade et la baïonnette. A suivre.]

Historische Zeitschrift. 1902-1903.

T. XC, nº 2. = Th. Schiemann. *Ein Brief Napoleons an König Maximilian Joseph von Bayern.* [M. S. publie la copie, qui lui vient de feu le général Von Schilder, d'une lettre, conservée dans les archives d'État russes, fonds des lettres interceptées, par laquelle Napoléon met le roi de Bavière en demeure de céder la couronne à son fils, s'il ne veut ou ne peut rien faire pour venir en aide à la France. Cette lettre n'est pas datée. M. S., qui rejette l'idée d'un faux inexplicable, détermine les circonstances dans lesquelles elle a pu être écrite : 1809 ou 1813. Différentes considérations le font pencher pour 1813, vers le 20 juin. On aurait affaire soit à un projet, soit à la minute d'une lettre réellement expédiée. La phrase du début : « Je vous ai laissé, Mr mon Frère, mon ministre de la guerre... » est gênante, constate M. S., Clarke n'ayant certainement pas été à Munich.]

The English historical Review. 1903.

Janvier. = F. H. Blackburne Daniell. *Jacobite Ciphers.* [La clef des chiffres employés par Charles-Édouard Stuart, notamment dans cette phrase : « Il ne sera jamais question que M. Burton voudra céder ni entrer en aucun accommodement touchant les petites terres de Vernar et Stanley » ; il faut traduire que : Charles-Édouard ne consentira jamais à traiter de la cession à la France de l'Écosse ou de l'Irlande.] — J. Holland Rose. *A document relating to the Continental System.* [Document extrait du Foreign Record Office, d'où il résulte que le blocus continental fut très rigoureusement observé par la Russie pendant toute l'année 1810 ; car il s'agit d'une lettre de marchands anglais qui ont perdu alors en Russie 140 cargaisons, et qui, en 1816, demandent au tsar une indemnité pour les dommages importants qu'ils ont subis.] — R. Garnett. *A letter of Lord Palmerston on the Egyptian question of 1840.* [Lettre adressée à Sir John Cam Hobhouse, plus tard lord Broughton, et établissant que le traité de Londres du 15 juillet 1840 fut une réponse aux intrigues diplomatiques de la France en Orient, et que lord Palmerston ne peut pas être accusé d'avoir manqué d'égards envers le gouvernement français.]

NOTES ET NOUVELLES

— Thèses de doctorat récemment soutenues devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris :

Le 17 janvier, soutenance des thèses de M. Paul Gautier, professeur de première au lycée Louis-le-Grand. Thèse latine : *Qua familiaritate Chateaubriand exsilio regressus cum Mme de Staël ab anno MDCCC ad annum MDCCCVI vixerit.* Thèse française : *Mme de Staël et Napoléon.* M. Gautier a été reçu avec la mention *très honorable.* Nous renvoyons au compte rendu de la soutenance donné par M. Aulard dans la *Révolution française* du 14 février (Voir ci-contre, p. 427.)

Le 10 février, soutenance des thèses de M. Marcel Bruneau, agrégé d'histoire, inspecteur d'Académie de la Creuse La thèse latine, intitulée : *De feudali condicione hominum et praediorum in baillivia bituricensi sub annum MDCCLXXXIX,* a été discutée par MM. Luchaire, Seignobos et Ch.-V. Langlois. Pour la thèse française : *Les débuts de la Révolution dans le Cher et l'Indre (1789-1791),* le jury était composé de MM. Aulard, président, Denis et Seignobos.

M. B. indique d'abord, dans un exposé clair et précis, le plan général de sa thèse; il prend ensuite deux épisodes de l'histoire qu'il a étudiée, pour les développer plus spécialement : la grande peur dans le Berry et l'effet produit par la fuite à Varennes sur l'esprit public dans les deux départements du Cher et de l'Indre.

M. Aulard loue la méthode employée dans cette étude, l'impartialité de l'auteur, le ton scientifique et objectif du récit. S'attachant d'abord à la bibliographie, il signale quelques lacunes dans les sources puisées aux Archives nationales : les cartons Dxiv 2 et 4, qui contiennent les papiers du Comité des droits féodaux pour le Cher et l'Indre, ne sont pas cités ; on ne trouve rien qui proviennne de la série F, particulièrement de F1cIII (esprit public), qui contient des choses très intéressantes : les procès-verbaux d'élection (qui se trouvent aussi aux archives locales), les procès-verbaux de formation des municipalités en 1790, etc. M. Aulard se hâte d'ajouter que, d'ailleurs, la thèse n'est nullement infirmée par ces omissions, mais que, si ces sources avaient été utilisées, elle y aurait gagné d'être plus précise sur certains points. Il signale un défaut dû à la nature même du sujet : l'inconvénient d'une matière si complexe, c'est que, dans certains endroits, on est forcément un peu superficiel ; ainsi le chapitre sur l'instruction publique est un peu maigre.

Après la discussion de plusieurs points de détail, discussion dans laquelle M. B., soit pour se défendre, soit pour répondre aux questions et donner d s explications, fait preuve d'une grande netteté dans les idées et dans la parole, M. Aulard termine en disant qu'en résumé, ces critiques ne sont pas bien graves; sur certains points, il y aurait quelques légères modifications à faire en vue d'une seconde édi-

tion; mais, dans son ensemble, ce travail constitue un livre neuf, solide; c'est un ouvrage qui sera très utile.

M. Denis s'associe aux éloges de M. Aulard. Il demande si représenter l'acquisition des biens nationaux comme un acte de foi dans la Révolution n'est pas une explication bien mystique? M. B. ne le pense pas : les acquéreurs pouvaient craindre, en cas de réaction violente, d'être dépouillés des biens qu'ils venaient d'acquérir. — Mais, réplique M. Denis, ce qui était en jeu, ce n'étaient pas les biens personnels, c'étaient les biens du clergé ; il est peu probable qu'ils eussent été revendiqués en cas de contre-révolution. M. Denis ne pense pas que les paysans aient été poussés à acheter des biens nationaux pour assurer le triomphe de la Révolution. M B. répond qu'il ne va pas non plus jusqu'à prétendre cela ; il a voulu dire que cette acquisition montrait que les paysans avaient confiance dans le succès de la Révolution.

M. Denis regrette aussi de n'avoir pas trouvé de renseignements aussi précis, aussi nets qu'il aurait souhaité sur cette question : que désirait exactement le pays dans les élections de 1789? La réponse manque quelque peu de précision : elle comporte un peu trop de phrases vagues, générales; on désirerait un tableau exact des revendications formulées par les cahiers des paroisses. M. B. répond qu'il a traité cette question dans un autre travail sur les élections dans le bailliage de Bourges, et qu'il l'a résumée dans sa thèse. Mais M. Denis voudrait que la thèse se suffît à elle-même : M. B. suppose connu un travail que nous ne connaissons pas. Enfin, il aurait désiré que la thèse se terminât par un tableau contenant la conclusion de cette étude. A quoi M. B. répond que, si cette conclusion devait embrasser les objets multiples traités dans son travail, elle ne serait que la répétition de son *Introduction*.

M. Seignobos fait l'éloge de cette thèse, excellent travail d'histoire locale, extrêmement consciencieux. Il pose plusieurs questions sur l'histoire religieuse de la région ; le serment prêté par quelques ecclésiastiques, en certains endroits, n'était pas celui qu'exigeait l'Assemblée nationale; M. Seignobos aurait désiré qu'on donnât des documents indiquant de quelle nature étaient les réserves, les restrictions au serment. M. B. répond qu'il en a cité deux exemples, et que ces restrictions tournent toujours dans le même sens.

En somme, soutenance intéressante, à la suite de laquelle M. B. a été proclamé docteur ès lettres avec mention *très honorable*. — P. M.

— Les éditeurs Schleicher frères et Cie entreprennent la publication d'une *Revue générale de Bibliographie française* paraissant tous les deux mois. Le prix de l'abonnement est, pour la France de 6 fr., pour l'étranger de 7 fr. Cette revue comprend un certain nombre de comptes rendus et des indications bibliographiques étendues : indications et comptes rendus sont classés méthodiquement et dans le même ordre.

— Ouvrage sous presse :

Correspondance inédite du duc Victor-François de Broglie, maréchal de France, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, publiée par *le duc de Broglie* et *Jules Vernier*, archiviste de l'Aube. L'ouvrage formera 4 volumes in-8, publiés par

souscription. On souscrit chez Albin Michel, 59, rue des Mathurins, au prix de 40 fr.

C'est également par souscription qu'est édité : *Gustave Bourcard*. A travers cinq siècles de gravures (1350-1903). Les estampes célèbres, rares ou curieuses. — Prix de souscription, 60 fr , à adresser à l'éditeur, M. Dugas, 5, quai Cossard, à Nantes. Tirage à 250 exemplaires.

La librairie Macmillan, de Londres, annonce l'apparition prochaine de : Lectures on the french Revolution and on general modern history, par feu *Lord Acton*, professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge. L'ouvrage comprend 2 volumes in-8.

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 7 février. Elle a entendu : 1° une communication de M. G. Brière sur *La centralisation et le classement des documents photographiques relatifs à l'art français* ; 2° Une communication de M. Lanson intitulée : *Idée de quelques travaux à entreprendre sur l'histoire littéraire de la France depuis la Renaissance*, laquelle sera publiée *in extenso*, le 16 avril prochain, par *La Revue d'histoire moderne*.

— La Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts a mis au concours le sujet suivant : Histoire de la course à Dunkerque de 1662 à 1815. Le prix, d'une valeur de 500 francs, sera décerné en 1904. Envoyer les manuscrits à Dunkerque, au siège de la Société, 2, rue Benjamin Morel, avant le 15 août 1904.

La même Société s'apprête à publier les « Cahiers » rédigés dans la Flandre maritime pour les États généraux de 1789. L'édition de ces Cahiers, dont la presque totalité nous a, par une chance rare, été conservée, est confiée à MM. A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac, maîtres de conférences à l'Université de Lille.

— Le 1er avril 1903 va paraître à Leipzig le premier numéro d'une nouvelle revue d'histoire économique et sociale : *Vierteljahrschrift für social und Wirtschaftsgeschichte*. Les directeurs sont les professeurs Hartmann, de Vienne, von Below, de Tübingen, Bauer, de Bâle, etc. Cette revue, qui comprendra des articles et des comptes rendus, étudiera l'histoire économique jusqu'à 1848 environ. Les articles seront publiés en allemand, en anglais, en français, en italien. Les articles originaux écrits en d'autres langues seront traduits dans une des quatre que nous avons nommées. Les historiens de la spécialité économique ne pourront qu'accueillir favorablement cette revue nouvelle, conforme à la division du travail scientique qui s'impose de plus en plus.

— *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens. Registres aux délibérations de l'administration municipale, du 1er janvier 1789 au 18 brumaire an VIII*. Tome V : *Année 1792*. Paris, Picard, 1902, in-8, 531 p. — La municipalité d'Amiens publie le cinquième volume de ses documents révolutionnaires, relatif à la seule année 1792. On y trouve un certain nombre de textes utiles ; signalons, parmi les plus importants, ceux qui concernent les subsistances. Presque tous sont très secs et fournissent fort peu d'éléments vivants à une histoire générale de la Révolution, et beaucoup sont si insignifiants qu'il est regret-

table de voir la ville d'Amiens dépenser tant de papier et tant d'argent à cette publication. Nous avions eu l'occasion (cf. la *Revue*, t. Ier, p. 494) de louer la partie relative à l'année 1791 ; mais vraiment ce cinquième volume ne contient rien de très important, même pour Amiens. Pourquoi ne pas se contenter d'extraits ? On le fait bien pour des sources de tout premier ordre, comme la correspondance des intendants de l'ancien régime, par exemple. Un choix judicieux eût été bien préférable ; il eût fait gagner du temps et de l'argent. — P. S.

— *Bitche et ses défenseurs (1870-1871). Hommage au Colonel Teyssier, souvenir à l'Alsace-Lorraine*, par Eugène GUESQUIN, ex-pharmacien aide-major, délégué de la ville de Bitche. Paris, 1900-1901, in-8, 502 p., gr. et cartes. — Le titre de ce volume indique suffisamment qu'il appartient à la catégorie des livres de littérature patriotique. Cependant il n'est pas dénué de toute valeur historique. On y trouvera, rangés dans un ordre relatif, accompagnés de photographies contemporaines curieuses, toute une série de matériaux, documents et souvenirs, qui, une fois extraits du fatras où ils sont noyés, seraient utilisables pour un récit objectif de cet épisode, d'ailleurs très connu, de la guerre franco-allemande.

— M. Sébastien CHARLÉTY, professeur adjoint à l'Université de Lyon, dont nous avons précédemment signalé l'effort persévérant pour faire de la ville où il enseigne un centre florissant d'études d'histoire locale, vient de donner un nouveau gage de son zèle en publiant dans la collection dite : *Annales de l'Université de Lyon*, une *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'en 1789* (Lyon, Rey, et Paris, Picard, 1902, VII-357 p). Elle est divisée en deux parties : Généralités, Histoire générale par époques, avec des subdivisions méthodiques et chronologiques. La typographie est bonne ; les « numéros » se détachent bien, avec les mentions analytiques et critiques qui les accompagnent. Nous ne voyons guère à reprocher à l'auteur, outre les quelques omissions inévitables dans toute bibliographie, que d'avoir signalé un assez grand nombre d'articles de revues sous la forme de tirages à part, sans indiquer les périodiques où ils ont paru et où l'on doit les chercher et les trouver, et de n'avoir pas nettement choisi pour certains Lyonnais, des artistes par exemple, dont la vie appartient à l'histoire générale, entre une bio-bibliographie complète et une bibliographie limitée à leur séjour ou à leur rôle à Lyon. Ces légers défauts n'empêchent pas que la *Bibliographie* de M. C. soit un instrument de travail très précieux et très digne d'imitation dans les autres régions de la France. Nous retenons la promesse faite par M. C. de donner son deuxième volume (1789 à nos jours) dès l'année prochaine.

— A. CANS *Lettres de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la comtesse de Gramont* (Extrait de la *Revue historique*). Paris, 1902, in-8, 38 p. — M. C. a réuni dans une brochure les documents qu'il avait publiés, avec les notices dont il les avait accompagnés, et dont l'analyse a été donnée dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (III, 805, et IV, 77 et 225). La correspondance de Boisgelin avec la comtesse de Gramont, dame du palais de la reine, comprend environ quatre cents lettres, conservées aux Archives nationales (M 788) ; M. C. n'en a donné que celles qu'il a jugées les plus intéressantes ; elles sont relatives au départ de Turgot et de

Malesherbes du ministère, à l'arrivée de Calonne aux affaires, à l'Assemblée des notables de 1787, aux affaires de Provence en 1789 Cette correspondance, dit M. C., n'apporte guère de faits nouveaux à l'histoire du règne de Louis XVI ; ces documents ont cependant leur intérêt et méritaient d'être publiés ; quand ils n'éclaireraient que des questions de détail, ils vaudraient la peine d'être connus, car la réunion des petits faits constitue les grands événements ; et, par exemple, nous n'aurons jamais trop de renseignements sur l'Assemblée des notables de 1787, sur l'attitude du haut clergé vis-à-vis de Calonne d'abord, de Loménie ensuite, et sur les sentiments que lui inspira le projet de le faire participer à l'impôt général. — P. M.

— Nous sommes mal renseignés sur la psychologie des hommes obscurs qui composèrent, dans leur masse, les armées de l'Empire et surtout celles de la Révolution. De ces dernières, les grands mémoires (Soult, Marmont, Gouvion-Saint-Cyr, etc.), rédigés bien après les événements, nous présentent un tableau arrangé, idéalisé. Les témoignages valables actuellement connus, ceux d'un *Sergent Fricasse*, d'un *Canonnier Bricard*, sont peu nombreux. Aussi faut-il accueillir avec empressement les documents du genre de ceux que viennent de publier MM. E. Gridel et le Capne Richard (*Cahiers de vieux soldats de la Révolution et de l'Empire*. Paris, Chapelot, 1903, pet. in-8, XI-186 p., illustr. de E. Gridel). Il s'agit du « Cahier de Chatton », soldat de la Révolution, et du « Cahier de Leclère », dragon de l'Empire, tous deux Lorrains.

Jean Chatton, né en 1760, entra au service comme réquisitionnaire en sept. 1792, servit en Belgique et en Hollande, sur le Rhin, en Suisse et en Italie, et obtint son congé par réforme en 1803. C'est en 1820 seulement qu'il entreprit d'écrire le résumé de sa vie militaire. Il semble qu'ici, par exception, la date de rédaction n'ait pas d'importance. Le Cahier de Chatton a un air d'absolue vérité, sans aucune trace de l'état d'esprit de l'homme qui se sait entré dans la légende. Il y faut chercher, non pas des renseignements historiques généraux (exception faite pour certains épisodes de la campagne de Naples, 1798-1799), mais la physionomie de l'auteur, soldat robuste, sans enthousiasme, crédule, superstitieux, fermé à toute idée politique, à toute grande idée. — Jean-Nicolas Leclère, né en 1779, incorporé au 17e dragons en 1801, fut pris en 1805 devant Ulm, rendu la même année, repris en janvier 1807 et mené en Sibérie. Il écrivit la relation de sa captivité, à son retour à Breslau en 1808, et fut, la même année, renvoyé dans ses foyers. Son Cahier, qui se compose d'une suite chronologique de notes brèves pour les années 1805-1806-1807, avec des lacunes, est beaucoup moins important que celui de Chatton : il fournit néanmoins de très utiles indications sur la mentalité des « héros de l'épopée ».

L'édition de ces deux textes narratifs est très soignée. MM. Gridel et Richard ont eu la très louable idée de donner, pour faire foi, le fac-similé de plusieurs pages des manuscrits originaux, et M. Gridel, qui a connu Leclère, a fait précéder son Cahier d'une introduction où il consigne d'intéressants souvenirs personnels, et d'un bon résumé de l'historique du 17e dragons de 1805 à 1807. On ne peut accorder les mêmes éloges à l'annotation du Cahier de Chatton. Les éditeurs

tiennent à ce que ce brave homme ait été un « patriote » à la mode de 1903 De là une série de réflexions, d'appréciations accrochées à des phrases qui n'en peuvent mais, et que le texte ne permet pas de justifier.

— Nous avons reçu une brochure intitulée : *Souvenirs du siège de Strasbourg, 1870. Le combat du Pont d'Illkirch (sortie du 16 août). Récit d'un témoin, le sergent Léon Caïn, 1er maître d'escrime du 17e bataillon de chasseurs à pied* (Paris, Soc. franç. d'imprimerie et de librairie, 1902, in-8, 40 p.). Elle contient le récit, appuyé de pièces justificatives et éclairé par une carte, d'un épisode, assez mince quoique sanglant, du siège de Strasbourg. Elle se vend (2 francs) « au profit de l'entretien des sépultures des combattants français tombés au calvaire d'Illkirch ».

— La librairie Garnier, poursuivant la publication de sa Bibliothèque de mémoires historiques et militaires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, vient de donner une réédition des *Mémoires politiques et militaires du général Doppet*, avec des notes et des éclaircissements historiques... par Désiré Lacroix (in-12, XVI-384 p., avec vignettes et portr.). Le rôle de Doppet dans la Révolution est connu. Ses mémoires, rédigés entre 1796 et 1800, traitent essentiellement de la part prise par l'auteur aux événements de Paris jusqu'au 10 août, de la réunion de la Savoie à la France, de la « guerre du fédéralisme » et du siège de Lyon, des campagnes de l'armée des Pyrénées-Orientales en 1793 et 1794. L'exposé est entrecoupé de la reproduction d'assez nombreuses pièces. M. D. Lacroix, qui a réédité ce texte, l'a muni de notes et l'a augmenté d' « éclaircissements historiques », qui sont la copie de documents connus. On regrette qu'il ne dise rien de la première édition, qu'il n'ait pas aperçu l'utilité d'un index des noms propres et n'ait pas cherché à rendre compte, par quelques vérifications, de la valeur moyenne du témoignage de Doppet.

— On sait que c'est seulement au cours du XVIIIe siècle que la peste bubonique a disparu de l'Europe occidentale. MM. Marcellin Boudet et Roger Grand ont rédigé une *Etude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne (XIVe-XVIIIe siècles)*. Paris, A. Picard, 1902, in-8, 135 p. Extr. de la *Revue de la Haute-Auvergne*), qui donne sur les apparitions successives de ce fléau dans la région de Saint-Flour, Aurillac et Mauriac et sur les moyens employés pour l'enrayer, d'intéressants renseignements tirés des documents locaux. Pendant les guerres de religion, la contrée est ravagée par de fréquentes épidémies, dont la plus violente est celle de 1563-1568. En 1627, une nouvelle épidémie, qui dure deux ans, fait encore périr des milliers de personnes. C'est la dernière qui mérite mention. « ...Il ne semble pas que la peste ait, dans tout le cours du XVIIIe siècle, fait une apparition sérieuse et durable en Haute-Auvergne. »

— M. Daniel Halévy a donné dans le *Temps* du 17 février, sous le titre de : Michelet et Quinet, un intéressant résumé du livre de Mme Edgar Quinet, *Cinquante ans d'amitié*, paru en 1900 (Cf. la *Revue*, t. Ier, p. 621).

— M. Lucien Dubois a présenté à la Faculté de théologie protestante de Paris une thèse sur *Bayle et la tolérance*, qui lui a valu le prix Schickler, destiné à la meilleure thèse sur l'histoire du protestantisme français.

— Une « Société d'études Rabelaisiennes » est en formation à Paris, sous la présidence de M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance à l'École des Hautes-Études. Il s'agit, dit la circulaire rédigée par le comité d'organisation, « d'organiser le travail en ce qui concerne l'histoire de Rabelais et l'interprétation de son œuvre. Cette organisation remédiera à tous les inconvénients de l'éparpillement actuel des forces et des bonnes volontés... La Société doit avant tout préparer les matériaux et peut-être entreprendre un jour, si les circonstances le permettent, une édition nationale des *Œuvres complètes* de Rabelais... Un *Bulletin* consacré à l'étude de Rabelais et de son temps sera publié quatre fois par an ». — La cotisation annuelle est de 10 francs. M. Jacques Boulenger, secrétaire du comité, 26, rue Cambacérès, Paris (VIIIe), reçoit les adhésions et répond aux demandes de renseignements.

— *Minerva, revue des lettres et des arts*, publiée à la librairie Albert Fontemoing, a cessé de paraître à la date du 1er mars, après une année d'existence.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *G. Augustin-Thierry*. Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802). Paris, Colin, 3.50. — *L. de Brotonne*. Dernières lettres inédites de Napoléon Ier. 2 vol. Paris, Champion, 15.00. — *M. Bruneau*. Les débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (1789-1791). Paris, Hachette, 7.50. — *A. Daniel*. L'année politique, 1902 (29e année). Paris, Perrin, 3.50. — *P. Deschamps*. Le Président de la République en Russie (15-27 mai 1902). Paris, Lemerre. — *P. Dubuc*. L'intendance de Soissons sous Louis XIV (1648-1715). Paris, Fontemoing, 12.50. — *G. Dupont-Ferrier*. Quœ fuerint tam a regibus quam a comitibus in Engolismensi « apanato » comitatu instituta (1445-1515). Paris, Picard. — *F. Funck-Brentano*. L'affaire du Collier. 5e édition, revue et augmentée. Paris, Hachette, 3.50. — *Fr. Funck-Brentano*. Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille. Paris, Hachette (Collection de l'Histoire générale de Paris). — *H. Hauvette*. Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle, Luigi Alamanni (1495-1556), sa vie et son œuvre. Paris, Hachette. — *L. Lambeau*. Essais sur la mort de Mme la princesse de Lamballe. Lille, Imp. Lefebvre-Ducrocq. — *Ph. Lauzun*. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne (1578-1586). Paris, Picard. — *Vte Révérend*. Titres, anoblissements et pairies de la Restauration (1814-1830). Tome III. Paris, Champion, 25 00. — *R. Samuel et G. Bonet-Maury*. Annuaire du Parlement, 1902. Paris, G. Roustan, 6.00. — Eugène Spuller (1835-1896). Livre de souvenir. Évreux, Imp. Hérissey. — *R. Wallier*. Le XXe siècle politique (1902). Paris, Fasquelle, 3.50.

Histoire diplomatique. — *C. H. D. Giglioli, née Stocker*. Naples in 1799. An account of the Revolution of 1799 and of the rise and fall of the Parthenopean Republic. J. Murray, 21 sh. — *Ch. Lemire*. La France et le Siam, nos relations de 1662 à 1903. Paris, A. Challamel, 2.00. — *Charlemagne Tower*. Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique. Traduction par Mme G. Paris.

T. II. Paris, Plon, 8.00. — Correspondance politique de Dominique du Gabre, trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557), publiée par *A. Vitalis*. Paris, Alcan, 12.00.

Histoire militaire. — *Gal H. Bonnal*. L'esprit de la guerre moderne. De Rosbach à Ulm. Paris, Chapelot, 7.50. — *E. Gachot*. Les campagnes de 1799. Souvarow en Italie. Paris, Perrin, 7.50. — Geschichte der Befreiungskriege 1813-1815 (In-4 Einzelwerken). *Genl Leutt von Janson*. Geschichte des Feldzuges 1814 in Frankreich. I. Bd. Der Feldzug bis zur zweiten Trennung der Schlesischen Armee von der Hauptarmee. Berlin, Mittler u. Sohn, 11 mk. — *Genl Leutt von Janson*. Die Unternehmungen des Yorkschen Korps gegen die nordfranzösischen Festungen, 1814. Berlin, Mittler u. Sohn, 1 mk. (Beiheft zum Militär-Wochenblatt, 1903, no 1). — *Gal Lewal* Le rôle de Langres dans les invasions passées et futures. Paris, Chapelot, 3.00. — Le chasseur Pierre Millet. Souvenirs de la campagne d'Égypte (1798-1801) publiés par son petit-fils *St. Millet*. Paris, Émile-Paul, 3.50. — Macdonald's Memoiren. Uebers von *H. von Natzmer*. Stuttgart, R. Laitz, 5 mk. 50. — *J. von Pflugk-Harttung*. Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance. Wellington. Berlin, R. Schröder, 9 mk. — *Cant Reibel*. Le commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne (1858-1900). Paris, Hachette, 7.50. — *Cant de Sérignan*. Les préliminaires de Valmy. La première invasion de la Belgique (1792). Paris, Perrin, 7.50. — *Major B von Treuenfeld*. Das Jahr 1813 bis zur Schlacht von Gross-Görschen. Leipzig, Zuckschwerdt, 20 mk.

Histoire religieuse — *Abbé L. Bascoul*. Vie de Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès, Alais (1821-1888), 2 vol. Paris, Sueur-Charruey. — La seconde partie de l'histoire de l'Église réformée de Dieppe (1660-1685), publiée pour la première fois par *R. Garreta*. T. Ier. Rouen, Gy (Pub. de la Société rouennaise de bibliophiles). — *A. Houtin* La controverse de l'apostolicité des Églises de France au XIXe siècle. 3e édition. Paris, Picard, 3.50 — *Mgr d'Hulst*. Nouveaux mélanges oratoires. Tome V. Préface par l'abbé Odelin. Paris, Poussielgue. — *L. de Kerval*. Deux martyrs français : le R. P. Th. Balat et le Fr. André Bauer, massacrés en Chine le 9 juillet 1900. Paris, Vic et Amat. — *L. Lecestre*. Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768. Paris, Picard, 3.50. — *J. Roger-Charbonnel*. Essai sur l'apologétique littéraire du XVIIe siècle à nos jours. Paris, Picard, 4.00.

Histoire économique et sociale. — Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. T. Ier. Ouvrages et extraits relatifs à Madagascar (1500 à 1613) par *A. et G. Grandidier*. Paris, Comité de Madagascar. — *J. Malicorne*. Recherches historiques sur l'agriculture dans le pays de Bray. 2e partie (1583-1707). Rouen, Imp Gy. — *A. Poussier*. Étude sur la corporation des apothicaires de Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Rouen, Imp. Gy. — *A. Roussier*. Étude sur la corporation des apothicaires de Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Rouen, Imp. Gy. — *J. Rouger*. La lunetterie dans le canton de Morez (Jura), 1796-1902. Paris, Desforges. — *P. de Vaissière*. Gentilshommes campagnards de l'ancienne France. Paris, Perrin, 7.50. — *L. de Villedeuil*. Bibliographie des chemins de fer. T. Ier (fascicules 1-3). Paris, Imp. Payen.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — Les idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges. Paris, Champion, 2.00. — Un dernier amour de René. Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V*** Paris, Perrin,

3 50. — *P. Cottin*. Sophie de Monnier et Mirabeau d'après leur correspondance secrète inédite (1775-1781). Paris, Plon, 7.50. — Mirabeau. Lettres à Julie, écrites du donjon de Vincennes, publiées d'après les mss. inédits et originaux par *Dauphin-Meunier*. Paris, Plon, 7.50. — *E. Dreyfus-Brissac*. Phèdre et Hippolyte ou Racine moraliste. Études littéraires comparées. Paris, Charles, 2.00. — *J. Grand-Carteret*. La montagne à travers les âges. I. Des temps antiques à la fin du XVIIIe siècle. Grenoble, Falque et Perrin. — Œuvres oratoires de Bossuet. Édition critique par l'*abbé Lebarcq*. T. V. (1666-1670). Lille et Paris, Desclée, de Brouwer. — *A. Le Roy*. George Sand. Paris, Ollendorff, 3.50. — *C. Mauclair*. The French impressionnists (1860-1900). Duckworth, 2 sh. — *J. Meier-Graefi*. Manet und sein Kreis. Berlin, J. Bard, 1 mk. 25. — *J.-F. Nourrisson*. J.-J. Rousseau et le rousseauisme, publié par P. Nourrisson. Paris, Fontemoing, 7.50. — *Plan*. Un texte non cité de La Fontaine. Paris, Champion, 2.00. — *K. E. Schmidt*. Französische Malerei der 19. Jahrhunderts. Leipzig, E. A. Seemann, 3 mk. — *Ch. Sellier et P. Dorbec*. Guide explicatif du Musée Carnavalet. Paris, A. Lévy. — *T. Steeg*. Edgar Quinet (1803-1875). Paris, Cornély. 0.25. — *O. Teissier*. Alfred de Musset. Documents généalogiques. Draguignan, Imp. Latil.

Histoire locale et généalogique. — Histoire du Beaujolais. Manuscrits inédits des XVIIe et XVIIIe siècles publiés par *L. Galle et G. Guigue*. Mémoires de Louvet. 2 vol. Lyon, Publ. de la Société des bibliophiles lyonnais. — *G. de la Morandière*. Histoire de la maison d'Estouteville en Normandie. Paris, Delagrave, 25.00. — *Abbé A. Angot*. Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne. T. III. Laval, Goupil. — *R. Peyre*. Nîmes, Arles, Orange, Saint-Rémy. Paris, Laurens (Les villes d'art célèbres). — *Abbé Porée*. Un itinéraire de Normandie au XVIIIe siècle (Discours). Rouen, Imp. Gy. — *G. du Boscq de Beaumont*. Souvenirs normands, Paris, Lechevalier. — Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques, publié par le service du Plan de Paris, sous la direction de *M. Bouvard*. 2e supplément. Paris, Imp. Mangeot. — *H. Dabot*. Calendriers d'un bourgeois du quartier latin du 1er janvier 1872 au 1er janvier 1888. Péronne, Imp. Quentin. — *A. Doniol*. Histoire du XVIe arrondissement de Paris. Paris, Hachette, 12.00. — *Ch. Simond*. Paris de 1800 à 1900. Les centennales parisiennes Panorama de la vie de Paris à travers le XIXe siècle (gr.) Paris, Plon, 5.00 — Inventaire sommaire des archives départementales du Rhône antérieures à 1790, rédigé par *G. Guigue*. Série E. Supplément. Archives anciennes des communes. T. Ier. Lyon, Georg. — Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485, réimpression d'un imprimé du temps par *Ch. de Robillard de Beaurepaire*. Rouen, Imp. Gy. (Publ. des Bibliophiles normands). — *Vte de Bonald*. Supplément aux documents généalogiques sur des familles du Rouergue. Toulouse, Brun. — Procès verbaux des séances de la Chambre du conseil des maire, échevins et jurés de Saint-Quentin. Premier registre (26 janvier 1560-25 octobre 1564). Saint-Quentin, Imp. Poette (Publ. Société académique de Saint-Quentin). — Le Conseil général de la Seine (1791-1902). Lois, décrets, rapports et documents divers relatifs à l'organisation et aux attributions de l'assemblée départementale par *H. Lanfant*. Paris, Combet.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Administrateur-gérant :* Clément RUEFF.

Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France[1].

Il n'y a plus à démontrer l'utilité de soumettre l'étude de la littérature française à la méthode historique, quelque part que conserve d'ailleurs le jugement subjectif dans des travaux consacrés à des œuvres d'un caractère esthétique.

Il n'est pas nouveau non plus d'appeler l'attention des historiens de la littérature sur l'usage qu'ils peuvent faire de matériaux proprement historiques et sans valeur littéraire. Mais peut-être a-t-on trop souvent restreint l'emploi de ces matériaux à l'établissement des biographies d'auteur. On n'a pas assez couramment l'habitude de les faire servir à la solution des problèmes véritablement littéraires. Et il arrive que des documents instructifs pour nos études restent inédits ou inutiles, parce que les littérateurs en ignorent l'existence, et que les historiens et les érudits n'en reconnaissent pas la signification. La *Société d'histoire moderne* et la *Revue d'histoire moderne* m'ont paru être des organes tout désignés pour tenter d'établir entre l'histoire (sans épithète) et l'histoire littéraire une plus étroite communication, je ne dis pas des méthodes, mais des matériaux et des résultats.

D'autre part, il y a, dans le corps des professeurs de lettres, et ailleurs, bien des bonnes volontés et des intelligences qui se perdent, faute de savoir où s'appliquer. Chaque année nous voyons reparaître les études cent fois faites sur Corneille, Molière, Voltaire, Hugo, sur les grands génies et les grands mouvements; et ceux à qui répugnent les matières rebattues ou qu'effraient les sujets ambitieux, ne font pas la besogne qu'ils pourraient faire; ils se rabattent au métier. Il y a pourtant, pour un littérateur, d'autres sujets que cette demi-douzaine d'écrivains en chaque siècle auxquels on revient toujours : on a raison d'y revenir chez soi, pour soi, comme lecteur curieux d'art et d'idées; on a tort de n'en pas assez sortir pour le travail historique. Quand on s'attaque à un auteur de

1. Communication faite le 7 février 1903 à la *Société d'histoire moderne* sous ce titre moins précis : *Idée de quelques travaux historiques à faire sur la littérature française.*

second ordre, c'est comme voisin des grands qu'on le prend, pour l'étudier comme on les étudie, et faire valoir son petit bruit comme leur grande gloire. Ces monographies sont utiles, et il y en a d'excellentes. Mais pourquoi, grands ou petits, ne jamais choisir que des auteurs de notoriété parisienne ou européenne ? les auteurs de la Comédie française, de la cour, des salons? Toute la vie littéraire de la nation tient-elle là? Pourquoi étudie-t-on si rarement l'histoire provinciale de la littérature ?

I

Mais, me dira-t-on, vous vous plaignez qu'on étudie trop d'auteurs de second ordre, et vous nous en offrez de sixième ordre. Non, il ne s'agit pas de renoncer à *Polyeucte*, ni même à *Mariamne* pour exhumer la *Zoanthropie*, ni de se détourner de Beaumarchais, ou de La Beaumelle, vers Joseph Pilhes. Il ne s'agit pas non plus de se vouer à la quête des papiers biographiques, actes de naissance, pièces judiciaires, contrats de ventes, testaments, etc. Ces documents sont bons à connaître, et je ne méprise pas ceux qui les exhument. Par eux, M. Bouquet a renouvelé la biographie de Corneille, et refait la physionomie du grand homme. Mais on n'a plus besoin aujourd'hui de prôner l'utilité de ces recherches, et assez de gens s'y adonnent. Mon programme, loin de détourner les littérateurs des grandes questions de la littérature, les obligerait à y revenir toujours. Comme les historiens ont très bien compris qu'on n'aurait une histoire de France à peu près exacte, que lorsque l'histoire exacte de chacun des éléments de l'unité française aurait été faite, je souhaiterais de même que dans nos études on regardât davantage les manifestations régionales de l'activité littéraire et qu'on fît un examen méthodique. L'histoire générale de la littérature française se préciserait et se compléterait par ces travaux d'histoire locale, qui seraient faits à l'aide des ressources de chaque région, et dans lesquels la contribution ou la participation de chaque ville ou province à la vie nationale apparaîtrait.

La direction habituelle des travaux d'histoire littéraire dont je parlais tout à l'heure, fait que nous connaissons à peu près les chefs-d'œuvre de notre littérature. Malgré toutes les lacunes et les insuffisances qu'on peut signaler, nous nous représentons passablement la continuité du mouvement littéraire au centre du pays depuis la Renaissance. Nous la dégageons de l'étude des grands écrivains, reliés par un certain nombre d'auteurs inférieurs, et éclairés par l'histoire de la société polie. En réalité nous connaissons mal, ou nous ne connaissons pas la vie littéraire de la France,

l'importance et la fonction de la littérature et de la culture littéraire dans la vie nationale. Or, selon l'idée que nous nous faisons aujourd'hui du livre, — expression complexe d'un tempérament individuel dans un milieu social, agent de fermentation morale et par suite de transformation sociale, — selon cette idée il devient de plus en plus impossible de nous confiner ou dans l'analyse esthétique des œuvres, ou dans la considération abstraite de leur filiation, et de ne pas chercher à rattacher toujours le livre à la vie, à nous faire l'idée la plus exacte possible des formes et des degrés de culture qui peuvent se constater en France dans les différentes époques, régions et classes [1].

Puis on croit assez faire pour connaître la littérature d'étudier les gens qui ont écrit : mais il y a ceux qui lisent. Les livres existent pour des lecteurs. On connaît assez bien la cour, les ruelles ou les salons, ces deux ou trois mille personnes qui, selon Voltaire, composaient de son temps à Paris la bonne compagnie [2]. Mais ces deux ou trois mille connaisseurs ne sont pas « toute la France », pas plus que les deux ou trois douzaines de ducs et pairs auxquels Saint-Simon volontiers la réduisait. On vivait, on lisait ailleurs. Qui lisait ? et que lisait-on ? Voilà deux questions essentielles. Par les réponses qu'on y donnera, la littérature sera replacée dans la vie. Nous apercevrons comment s'est étendue dans les provinces, jusqu'à quelle profondeur dans les classes sociales est descendue l'action de nos écrivains, et de quels écrivains. Diffusion dans le pays, pénétration vers le peuple, voilà deux séries de phénomènes dont l'observation minutieuse serait d'un intérêt capital.

Pour chaque époque, les problèmes se particulariseraient selon le mouvement général de la littérature et selon les circonstances locales.

Au XVIe siècle, la Renaissance. Quelle a été en chaque province sa diffusion, son intensité ? la date de son apparition, de son triomphe ? où, comment, jusqu'à quand, dans quelle mesure s'est prolongé le moyen âge, ou ce qu'on appelle de ce nom commode, le goût, le style, les habi-

---

1. Curieux et instructif est l'ouvrage de M. l'abbé Deberre sur *La vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle*, venant après un ouvrage de M. Jacquet sur le même sujet au XVIIe siècle. Mais l'ouvrage de M. Deberre est incomplet. Le plus souvent, dans les monographies d'auteurs provinciaux, ce qui devrait être l'objet principal du travail n'est pas même soupçonné. On ne s'élève pas au-dessus de l'intérêt biographique ou anecdotique, et de l'appréciation littéraire des meilleures pages de l'auteur. Ainsi dans une thèse de doctorat d'ailleurs consciencieuse et érudite, M. Hamon n'a pas paru apercevoir que son vrai sujet, ce n'était pas la mince personne de Jean Bouchet, mais la vie intellectuelle à Poitiers de 1500 à 1550, c'est-à-dire en somme le passage du moyen âge à la Renaissance dans un grand centre provincial.

2. Dict. philosophique, Art. *Goût*.

tudes intellectuelles du XVe siècle? Quels mélanges, quels compromis se sont faits? Nous avons souvent l'air de croire un nouvel art fondé parce que Ronsard et Du Bellay ont publié leurs œuvres. Il est fondé *en eux*, *pour eux* : mais combien l'influence de Ronsard met-elle de temps à rayonner? jusqu'à quel point sa domination est-elle réelle? Nous connaissons un peu quelques centres, Poitiers, Bordeaux, Caen : que de villes et de provinces dont nous ignorons presque tout! On nous fait voir, en général, quelques individus, un collège, un cabinet d'érudit, la chambre d'une dame, des exceptions brillantes et des moments curieux. La vie collective et moyenne nous échappe. Il serait d'autant plus nécessaire d'avoir de copieux ouvrages sur tous ces centres provinciaux qu'alors la primauté littéraire de Paris n'existe pas. La centralisation ébauchée à la cour de François Ier et de Henri II se défait sous les guerres civiles, et plusieurs des principaux phénomènes littéraires de la seconde moitié du siècle se produisent loin de Paris et hors de son influence. C'est en province, j'espère le montrer avant peu, et non à Paris, où le privilège des Confrères de la Passion arrêta le mouvement, que s'est opérée dans les 25 ou 30 dernières années du siècle la substitution de la tragédie à l'ancien théâtre.

Au XVIIe siècle, l'objet de la recherche changera. Le problème devient : comment la préciosité, puis le classicisme gagnent-ils la France? où, combien de temps se prolonge et se défend la Renaissance? où se maintiennent ses formes littéraires, son esprit curieux et érudit? Le *Voyage* de Chapelle et sa caricature des *Précieuses* de Montpellier, les *Mémoires* de Fléchier *sur les Grands jours d'Auvergne* et ses notes sur la société de Clermont, les lettres de Racine sur Uzès et ses beaux esprits, les lettres de Mme de Sévigné sur les Bretons, sont des documents éternellement cités, parce que *littéraires*, qui prendraient une valeur plus précise et plus considérable si des recherches méthodiques les encadraient. Quel jour ne jette pas sur la vie intellectuelle d'une ville du midi, sur le goût et la culture de ses habitants, cette collection de pièces en patois ou en français, ou mêlées de l'une et l'autre langue, que la *Société archéologique* de Béziers a publiées il y a plus de cinquante ans, et dont l'histoire littéraire, je crois, n'a guère fait état! Il y aurait lieu de rechercher si en plus d'un endroit le XVIIIe siècle ne donne pas la main au XVIe, par-dessous la préciosité et le classicisme apparents : il apparaît bien que ce fut le cas à Dijon [1]. En fut-il autrement à Bordeaux? ailleurs encore?

Au XVIIIe siècle, la décomposition du classicisme et son dessèchement, ses mélanges avec des esprits antérieurs ou des originalités locales. Mais le

1. Cela résulte de l'ensemble du livre de l'abbé Deberre.

problème qui domine l'histoire littéraire de ce temps, c'est celui de la pénétration et de la diffusion de la littérature philosophique. Quelles provinces, quelles villes s'ouvrent, résistent à l'esprit encyclopédique, à Voltaire, à Rousseau ? à quelles dates ? dans quelle mesure ? Quels conflits, et parfois, ici ou là, quels accords se font entre le jansénisme et la philosophie [1]? A quel point les classes supérieures, noblesse, Parlements, haut clergé, sont-elles entamées dans les diverses régions ? comment sont touchées les classes plus humbles, petite magistrature locale, marchands, fabricants, artisans, moines, curés de campagne ?

Quels sont les ouvrages populaires et efficaces ? où les chefs-d'œuvre n'arrivent pas, quelle est l'action des ouvrages médiocres ? la médiocrité qui pullule, et qui satisfait tout le monde sans dépasser personne, est souvent plus puissante que les chefs-d'œuvre auxquels nous attribuons à l'ordinaire l'opération. Ici se placerait l'étude, qui n'est pas faite dans les deux ouvrages de Hatin, de la fonction de la presse littéraire au XVIIIe siècle. Les journaux ont été des intermédiaires actifs entre la philosophie et le public, déjà en plus d'un lieu presque substitués aux livres. Chacun des journaux du XVIIIe siècle devrait être l'objet d'une étude qui ne serait pas uniquement bibliographique ou anecdotique, et qui porterait sur le caractère, l'intérêt et surtout la diffusion de la publication.

En un mot, dans l'investigation minutieuse des phénomènes de la vie littéraire, en réunissant les résultats de l'enquête à conduire sur la France provinciale, avec ceux de l'enquête en partie faite, mais à compléter encore, sur la société de la cour et de Paris, en ayant soin surtout d'observer partout la pénétration dans la petite bourgeoisie et vers le peuple, on trouverait sans doute la réponse à la question souvent posée, et toujours résolue par des hypothèses prématurées ou des décisions arbitraires : quelle part faut-il faire à la littérature du XVIIIe siècle dans la Révolution française ? Grande, selon Taine ; nulle, selon M. Faguet et selon M Aulard.

Au XIXe siècle, on aurait à rechercher où, comment le classicisme survit. Comment la province a ressenti, ou suivi, ou (qui sait ?) précédé parfois les grands mouvements littéraires, romantisme, naturalisme et parnasse, symbolisme. On étudierait les réveils de littératures provinciales. On montrerait le rôle littéraire des journaux, c'est-à-dire non pas seulement la part faite à la littérature dans les journaux sous forme de productions originales ou de critiques, mais aussi la répercussion du développement de la presse périodique sur la littérature, la substitution par-

1. On peut se poser la question à propos des curés poitevins, futurs députés ou prêtres constitutionnels, envers lesquels M. le chanoine Auber (*Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou*, t. IX, p. 487) manque de sympathie et peut-être de justice.

tielle et, en beaucoup d'endroits totale, de la revue, du *magazine*, ou du journal au livre, la liaison ici ou là des restaurations de littératures provinciales à une presse puissante animée d'un vif esprit régional.

Enfin partout, à chaque siècle, le problème toujours controversé des influences étrangères s'éclairerait par ces études sur la vie littéraire en province. L'intensité et l'efficacité de ces influences apparaîtraient plus précisément si l'on savait ce qui était réellement lu, goûté, imité dans les provinces. On mesure mieux la prise qu'eut Gesner sur l'âme de notre XVIIIe siècle et la part qui lui revient dans l'idylle du règne de Louis XVI, quand on ajoute aux noms illustres de Turgot, Diderot, Berquin, Léonard, Lespinasse, les noms obscurs de Bernard Brunel qui *gesnerise* à Amiens [1] et de l'abbé Cazaïntre qui *gesnerise* à Foix [2].

Voilà quelques-unes des questions qui pourraient être posées. L'effort doit être collectif. Le travail peut se faire simultanément sur vingt points à la fois. Il serait à souhaiter que chaque province, chaque région qui eut sa vie propre, chaque ville grande ou médiocre trouvât un historien. Si toutes ces recherches étaient l'application d'un même programme, d'une même méthode, se proposaient de répondre aux mêmes questions, on conçoit combien ils se donneraient mutuellement de support et se renverraient de lumière, et combien leur rapprochement donnerait d'extension et de force aux résultats particuliers que chacune d'elles aurait dégagés.

Le groupement et la comparaison de ces résultats montrerait quel a été le rôle de la littérature dans la formation ou la direction des forces morales que les causes économiques ou politiques déterminent à des réactions parfois inattendues. On distinguerait si ce rôle a été de décoration et d'amusement, ou réellement efficace et vital. Et l'on pourrait alors écrire à côté de cette *Histoire de la littérature française*, c'est-à-dire de la production littéraire, dont nous avons d'assez nombreux exemplaires, une *Histoire littéraire de la France* qui nous manque et qui est presque impossible à tenter aujourd'hui : j'entends par là non pas un catalogue descriptif ou un recueil de monographies comme ce que les bénédictins et l'Académie des Inscriptions ont donné pour l'ancienne littérature française, mais le tableau de la vie littéraire dans la nation, l'histoire de la culture et de l'activité de la foule obscure qui lisait aussi bien que des individus illustres qui écrivaient.

---

1. Daire, *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, 1782.
2. Duclos, *Histoire des Ariégeois*, 1801, t. Ier. Les poètes, p. 292, note.

II

Mais ce programme est-il réalisable ? Où, comment atteindre les documents et les faits qui nous livreront cette histoire ? C'est ce que je voudrais brièvement indiquer.

Je prendrai un exemple : la vie littéraire en France au XVIIIe siècle, et la diffusion de la littérature philosophique. Taine (*Ancien Régime*) paraît nous renseigner là-dessus. Il nous offre quatre à cinq douzaines de faits pittoresques qui font des tableaux amusants ; mais que représentent ces anecdotes ? sont-ce des cas moyens et représentatifs ? ou des faits extrêmes et singuliers ? Puis nous sommes promenés aux quatre coins du royaume : tel fait, ordinaire pour la Picardie, ne sera-t-il pas exceptionnel en Bresse ou en Bretagne ? Quand on sert tout pêle-mêle, on suppose ce qui est en question, l'homogénéité intellectuelle, l'unité de culture et d'esprit de toute la France [1], au moins de tout ce qui n'est pas peuple. Si l'homogénéité des classes au-dessus du peuple est grande, il y aurait pourtant une carte à dresser, qui teinterait en noir certaines régions, peut-être la Bretagne, peut-être aussi le massif central, etc. [2].

On devrait réunir les matériaux que contiendraient les catégories suivantes de documents :

1° *La production littéraire provinciale.*

Les travaux ne manquent pas sur les littératures locales. *Histoire littéraire du Poitou*, par Dreux du Radier ; *du Quercy*, par Cathala-Coture ; *de la*

---

1. Cf. par ex. Taine, *Anc. rég.*, dans l'éd. in-18, t. Ier, p. 185-190, 229-243 ; t. II, p. 172 et suiv., 192 et suiv. Trop souvent c'est l'opinion d'un contemporain, une affirmation tranchante, absolue, générale, où entre tantôt un effet littéraire, tantôt un esprit de parti, qui est présentée comme un fait ou une synthèse de faits. Il faut se défier des gens d'esprit qui disent sans enquête ni contrôle : *tout le monde* et *partout*.

2. Faute de distinguer les régions, on se trouve en présence de témoignages incompatibles, les uns insistant sur la langueur de la province mal reliée à la vie du centre, à la cour et à Paris, les autres peignant la communication rapide des passions de Paris à la province. La part faite à l'effet esthétique et aux sentiments de parti, il faut voir si la diversité régionale n'explique pas les contradictions qui restent. Généraliser d'abord le début des mémoires de Montlosier, pour l'étendre à toute la France, me paraît une imprudence. Il faut d'ailleurs remarquer que la difficulté et la lenteur des communications ont pour effet beaucoup moins de séparer la province du centre, puisqu'enfin les nouvelles arrivent, que de laisser à la province une certaine spontanéité de réaction. Ainsi, le coche n'arrivant partout qu'une, deux ou trois fois la semaine, les informations intermittentes qu'il apporte peuvent ici enflammer les cerveaux, et là ne pas secouer la léthargie. Donc, j'en reviens là, ne pas généraliser sans avoir beaucoup et longtemps regardé.

ville d'Amiens, par l'abbé Daire ; *du Maine*, par Hauréau ; *Histoire générale... et littéraire du Poitou*, par le chanoine Auber ; *Bibliographie bourguignonne*, par Milsand ; *du Périgord*, par A. de Roumejoux, P.-L. de Bosredon et F. Villepelet ; *Bio-bibliographie bretonne*, par Kerviler ; *normande*, récemment commencée par Tony Genty et l'abbé Bourrienne ; *Les Ariégeois*, par Duclos, etc. Et je ne sais combien de monographies et d'articles de journaux, de revues, de bulletins de sociétés savantes. Les écrivains de beaucoup de provinces et de villes ont été catalogués, leurs œuvres analysées, leurs biographies précisées. Que de villes, toutefois, et de départements pour lesquels manque un travail d'ensemble ! Et d'ailleurs là où le travail est fait, il n'a pas été fait précisément comme il faut pour notre étude. On peut en profiter, mais il y a autre chose à faire qu'à en profiter. Les bibliographies, les biographies, les catalogues d'œuvres nous indiquent où chercher sans nous offrir les résultats tout prêts. Trop souvent aussi le point de vue exclusivement local a dominé : on ignore trop l'histoire générale de la littérature française, ou l'on s'en soucie trop peu ; ou bien l'on suit de trop loin le mouvement de nos études, et l'on s'appuie sur des travaux détruits ou dépassés. Souvent un fâcheux esprit de clocher ne s'applique qu'à des réhabilitations. On recherche dans un livre comme dans un devoir d'écolier *la bonne page* qu'on peut citer, en faveur de laquelle on mendiera un peu de gloire pour le grand homme de la localité. Puis on ne regarde que des individus : l'état, le mouvement du milieu ne ressortent pas. Or c'est ce qu'il faudrait rechercher. Les individus doivent nous arrêter surtout par leur valeur ou leurs aspects représentatifs. Qu'un prêtre ariégeois ou un philosophe amiénois ait eu un peu plus, un peu moins de style ou d'esprit, qu'il ait écrit deux ou dix pages qui se font lire encore : il n'importe guère. Mais il est intéressant de démêler ce qui a formé ces hommes, ce qu'ils ont lu, à quels mouvements ils se rattachent, de quel groupe ils sont le produit ou le résumé. Au lieu de souffler les médiocrités en talents originaux, il faut comprendre tout ce qu'une médiocrité, perçue comme telle, contient d'instruction.

2° *L'Histoire des Académies.*

M. Stein, dans son *Manuel*, ne cite que l'*Histoire de l'Académie de Lyon* de J.-B. Dumas. Il y en a d'autres [1]. Il serait à souhaiter qu'on eût sur chacune de ces compagnies une publication qui ne fût pas un catalogue de

1. Tout récemment M. Pfister a donné celle de l'Académie Stanislas de Nancy.

procès-verbaux ou une collection de pièces officielles, mais qui en fît apparaître l'esprit, les modes d'activité, avec leurs variations, enfin toute la fonction littéraire et sociale. Le livre de l'abbé Deberre sur la *Vie littéraire à Dijon* renferme au moins les principaux chapitres d'une histoire de l'Académie de cette ville et en explique bien le caractère. On s'occupe de l'Académie de Dijon à cause du président de Brosses, de Buffon, et de quelques autres noms illustres. Des compagnies plus obscures ont eu une vie plus intéressante. Ces Académies, d'aspect aujourd'hui suranné et d'activité parfois un peu puérile, étaient exactement adaptées à l'état de la science et aux besoins des intelligences du XVIIIe siècle [1]. Elles étaient des foyers de culture et de rayonnement scientifiques, travaillant non seulement au progrès mais à la diffusion des connaissances, à leur application pratique, mettant la science au service de l'utilité publique, organisant parfois des cours, des établissements de recherche et d'enseignement. Chacune avait sa physionomie qui reflétait tantôt l'aspiration actuelle des esprits, tantôt le passé et la nature de la région : archéologie à Nîmes ; beaux-arts à Toulouse; économie et utilitarisme à Caen ; histoire et sciences naturelles à Metz; à Milhau, parlotte innocente de lettrés; à Toulouse, à Amiens, direction d'enseignement supérieur et d'établissements scientifiques. Presque partout, mélange curieux de littérature niaisotte et de vive intelligence scientifique ou industrielle. Les plus attardées littérairement ou religieusement participent, par le goût des sciences, de l'industrie et du commerce, au progrès social.

3° *L'Histoire des théâtres provinciaux, publics et privés.*

C'est la source la plus connue, la plus abondamment entretenue et utilisée. Les travaux sont innombrables, depuis les minces brochures jusqu'aux gros volumes, comme l'*Ancien théâtre en Poitou* de Clouzot, jusqu'aux quatre et cinq volumes de Bouteillier (*Histoire des théâtres de Rouen*) et de Faber (*Le théâtre français en Belgique*). Il faudrait tirer de ces chroniques et de ces répertoires l'instruction qui souvent s'y cache. A côté des détails d'organisation matérielle, intéressants à un autre point de vue pour l'histoire théâtrale, et des vicissitudes des troupes et des comédiens, où l'histoire des mœurs trouve son profit, il y a une connaissance qui sort de la composition et des variations des programmes, du succès ou de l'échec des œuvres, de la composition et de l'attitude du public.

---

1. J'ai été heureux de constater, depuis que ceci a été communiqué à la *Société d'histoire moderne*, que mon sentiment se rencontre avec le jugement plus autorisé de M. Cl. Perroud (Voir *Lettres de Mme Roland*, t. II, p. 646-655, *Appendice*, les Académies).

4° *L'Histoire des collèges.*

Toujours intéressante, elle est essentielle pour le XVIe et le XVIIIe siècle. Au XVIe siècle, l'introduction et la diffusion de l'esprit de la Renaissance se font en plus d'un endroit par les collèges, et leur histoire est aussi importante que celle de la littérature. Au XVIIIe siècle, la crise qui suit l'expulsion des Jésuites n'intéresse pas seulement l'histoire de la pédagogie et de l'enseignement en France. Dans les mémoires qui s'écrivent, dans les essais qui se tentent, s'inscrivent une culture, des besoins intellectuels, des formes d'esprit et de croyance. L'infiltration faible ou forte de la philosophie peut se mesurer en certains lieux par la façon dont on remplaça les Jésuites. Les travaux sont nombreux : de Xambeu sur le collège de Saintes, du P. de Rochemonteix sur le collège de la Flèche, de Boissonnade sur le collège d'Angoulême, de Tranchau sur le lycée d'Orléans, de Viausson sur le collège de Metz, de Delfour sur Pau et Poitiers, de Forneron et Thevenot sur Troyes, de Godard et de Tuefferd sur Montbéliard, de Deberre dans le livre déjà cité, sur le collège des Godrans à Dijon : et que d'autres encore que je pourrais nommer ! Mais il arrive trop souvent que l'on s'arrête à l'histoire extérieure des bâtiments et des règlements, que l'on dresse des listes de directeurs, de maîtres et d'élèves, le tout saupoudré de quelques anecdotes, sans nous faire pénétrer dans la vie scolaire, sans nous découvrir assez l'esprit et l'effet de l'enseignement, l'orientation précise, intellectuelle et morale, des professeurs.

5° *Les Mémoires, journaux intimes, lettres, etc.*

Là encore, l'imprimé abonde. Mais il faut distinguer et se défier. Les *Mémoires* auxquels Taine a tant pris, expriment moins la réalité que l'humeur ou l'intérêt du rédacteur. On sait combien les gens qui prennent la plume après 20 ou 30 ans pour raconter ce qu'ils ont vu, ont de peine, même en l'absence de préoccupations artistiques ou apologétiques, à ressaisir le passé qui s'est déroulé sous leurs yeux, et bouchent à force d'imagination les trous de leur mémoire, coordonnant, rectifiant, *composant* leurs souvenirs inconsciemment, afin de présenter une chose qui *se tienne*, qui ait clarté et vraisemblance. Cependant avec un peu de tact, on extrait de ces mémoires des faits dont la mention involontaire et non travaillée a un caractère authentique. Dans les *Confessions*, commentées et rectifiées par M. Mugnier, la vie littéraire d'Annecy et Chambéry s'entr'ouvre à nos

regards; par les *Mémoires* de Marmontel, la vie des collèges de Mauriac, de Clermont et de Toulouse. Mais les journaux intimes, les lettres et tous les document personnels rédigés au jour le jour, sont bien plus dignes de foi et plus instructifs que les *Mémoires*. Dans les lettres de Mlle Phlipon, avant et après son mariage avec Roland, nous atteignons la vie intellectuelle d'Amiens, du Beaujolais; nous suivons l'infiltration de Rousseau, de Buffon, de l'encyclopédie jusque dans une médiocre bourgeoisie, au-dessous de laquelle il n'y a que le peuple. Il nous faudrait surtout beaucoup de journaux et de lettres de médiocres et d'inconnus, comme sont pour le XVIe et le XVIIe siècle, ces journaux de Jean de Gaufreteau (Bordeaux), des Leriche (Saint-Maixent), de Généroux (Parthenay), de Jean Burel, Étienne de Médicis, Antoine Jacmon (Le Puy), le chanoine Pierre le Folmarié (Châlons), etc. Il n'en manque pas pour le XVIIIe : le journal du libraire Hardy, si curieux et qui, pour Paris, nous conduit au-dessous de la bonne compagnie; les lettres de Mme Butet, l'encyclopédiste amoureuse de Linguet [1], dont M. Brunetière a eu raison de signaler la valeur documentaire. Les revues et recueils de sociétés savantes où j'ai étudié un assez grand nombre de journaux des XVIe et XVIIe siècles, même parfois les revues parisiennes qui s'adressent au grand public, en ont publié aussi du XVIIIe, en entier ou par extraits. Les plus obscurs personnages sont parfois les témoins les plus instructifs. Un jour nous est ouvert sur la culture de la bourgeoisie marchande à Chambéry, par le petit cahier de musique [2] de Mlle Perinne Lard, la jolie fille de l'épicière, à qui Jean-Jacques Rousseau, après avoir donné leçon à de plus aristocratiques écolières, venait faire chanter des airs passionnés ou des chansons bachiques.

J'ajoute que si on lisait avec soin les *Mémoires* et les *Lettres*, on y trouverait sur les relations et les parents des auteurs célèbres plus d'un renseignement à retenir. Dupanloup (né en 1802) écrit dans son *Journal* : « Tante impie : Rousseau. — Oncle indifférent. » Ces bonnes gens devaient être nés entre 1770 et 1780 à peu près : on voudrait savoir leur condition sociale. Quinet, né en 1803 (*Lettres à sa mère*, et *Histoire de mes idées*), nous fait connaître sa mère Voltairienne. Par une collection de détails de ce genre, cette formule abstraite, « des *générations nourries de Voltaire et de Rousseau* », se réaliserait en figures individuelles, situées dans une province, une classe, une profession.

---

1. Cf. Cruppi, *L'Avocat Linguet*.
2. Publié par M. Mugnier, *J.-J. Rousseau et Mme de Warens*.

6° *Mandements d'évêques ; sermons ; écrits ecclésiastiques. Discours de magistrats ; plaidoyers d'avocats ; arrêts de justice.*

On a tort de rechercher trop exclusivement dans les documents de ce genre le « talent », les pages éloquentes ou agréables, ou les anecdotes piquantes. Il serait plus intéressant d'examiner dans tous les morceaux de style, la substance et la composition intellectuelles, les traces d'origines et d'influences. Dans les procès et les arrêts, où l'on a l'habitude de nous montrer les aspects comiques ou dramatiques, l'intérêt romanesque, il faudrait s'attacher à extraire les états précis de la conscience individuelle ou publique qui s'y inscrivent. La façon dont un procès se pose ou se plaide, dont un arrêt est motivé, révèlent la culture morale des parties, des avocats, du public, des magistrats.

7° *Biographies d'administrateurs, de notabilités de toute sorte, d'hommes de toute profession ; en particulier des hommes de la Révolution, civils et militaires.*

Ces gens, qui n'ont jamais écrit un mot de journal ou d'autobiographie, sont à considérer. Ce sont eux qui ont agi, qui, s'ils doivent quelque chose directement ou indirectement aux idées vulgarisées par les écrivains, les ont bien ou mal, faiblement ou fortement, fait passer dans les faits. Les dictionnaires biographiques abondent : *Biographie du Dauphiné*, par Rochas ; *lyonnaise*, par Breghet du Lut et Perreaud ; *normande*, par Oursel, etc. Mais j'y ai rarement trouvé ce que je cherchais ; et cela se comprend : leur objet n'était pas le mien. On ne peut guère y prendre que les noms des personnages à « enquêter », et une idée générale de la conduite de leurs vies qui permet de deviner parfois ceux qu'il y a profit à choisir pour les étudier de près. Rares sont les ouvrages d'où, comme dans le confus et copieux recueil de Duclos, les *Ariégeois*, on peut, avec de la patience et du temps, recueillir une moisson de faits utiles. J'appelle faits utiles tout ce qui me renseigne sur les relations et dépendances intellectuelles, la formation morale, la culture de tous les hommes qui ont eu un rôle public, national ou local, petit ou grand, au XVIIIe siècle et sous la Révolution. Il faudrait faire pour un grand nombre de députés des assemblées, de juges et d'administrateurs révolutionnaires, de généraux de la République et de l'Empire, de maires de villes et de bourgades, de commerçants et indus-

triels, etc., l'étude qu'on a faite sur la jeunesse de Bonaparte [1]. On sait les goûts littéraires du lieutenant Bonaparte et de l'empereur Napoléon. Nous avons pu voir à l'Exposition de 1900, la bibliothèque de campagne, très classique, de l'Empereur. Mais ses compagnons d'armes ? lisaient-ils ? et que lisaient-ils ? Hoche, nous dit-on, brodait des gilets, étant sergent, pour acheter des livres graves. Bernadotte, Béarnais jovial, délié et vulgaire, emportait en campagne les *Œuvres poissardes* de Vadé ; j'ai rencontré une jour, chez un bouquiniste de Bayonne, l'exemplaire, plus que fatigué, qui porte la signature : *Bernadotte général de division.*

8° *Cahiers de 1789 ; discours, journaux, pamphlets et lois révolutionnaires.*

Toute cette matière a été souvent étudiée au point de vue politique : rarement, sauf les discours [2], pour y chercher les origines et la composition intellectuelles des auteurs. A lire certains discours de nos assemblées, à en analyser le contenu de pensée ou de doctrine, il est souvent assez aisé de deviner de quel point de l'horizon intellectuel l'homme est venu, dans quel milieu philosophique, moral ou social son esprit a grandi, a pris son pli, sa saveur. Deux hommes du même parti, défendant la même politique, la même loi, le même principe, accusent souvent les formations intellectuelles les plus différentes. A certaines citations fournies par M. Aulard, j'entrevois que si, comme il l'a mis fortement en lumière, la France révolutionnaire a si lentement dépouillé le préjugé monarchique, et n'est venue enfin à la République que sous le coup d'une inévitable nécessité, les faits marchant ici plus vite que les idées, cette lenteur incroyable de l'évolution a été, au moins en partie, le résultat d'un état d'esprit créé par Montesquieu et Rousseau qui avaient fait un dogme politique de la liaison de la forme républicaine avec l'exiguïté du territoire. Par eux, l'impossibilité d'une république de 25 millions d'hommes était devenue un axiome dont l'évidence ne se discutait plus. Il faudrait mesurer jusqu'à quel point les formules des livres enchaînent la liberté des intelligences et dirigent les élans

---

1. Depuis que ceci a été écrit, j'ai vu combien de pareilles recherches seraient productives en lisant les riches notices de M. Cl. Perroud sur toutes les personnes avec lesquelles les Roland ont été en relation (*Lettres de Mme Roland*, t. II, appendices). Quelques centaines de biographies constituées comme M. Perroud à constitué celles de Lanthenas, nous feraient vraiment connaître le personnel qui a fait la Révolution, et l'historien de la littérature n'aurait plus qu'à suivre les indications données, visiter les sources définies, pour savoir à quoi s'en tenir sur le *composé intellectuel* que présente l'individu.

2. On a montré naguère de façon amusante, dans la *Revue d'histoire littéraire*, les plagiats, donc les lectures de Mirabeau, pour les *Lettres écrites du donjon de Vincennes.*

de la sensibilité, définissant les limites des réactions possibles contre les pressions des faits économiques et politiques, fermant la porte longtemps à certaines solutions naturelles et raisonnables. Les événements alors traînent à la remorque l'esprit d'une classe, d'une société, paralysé ou aveuglé par des doctrines dont il n'ose pas douter.

9° *Les Journaux.*

Quels sont ces correspondants provinciaux, de Falaise ou de Beauvais, de Moulins ou de Marseille, qui envoient à Fréron, au *Mercure*, etc., leur prose, leurs vers, leurs lettres, qui fournissent infatigablement une abondante copie gratuite ? Quels sont leur esprit, leur situation sociale, leur milieu ? Un peu de biographie ici serait bien instructive.

Quelle est la vogue, la pénétration des journaux en province ? Comment rattachent-ils les petites localités, les campagnes au grand centre ? avec quel succès ? Aux séances quotidiennes d'après-midi de l'Académie de Milhau en Rouergue, qui n'est qu'un cercle de bourgeois et d'ecclésiastiques lettrés, on commence par lire les journaux, et l'on raisonne sur leur contenu : ce n'est qu'après avoir épuisé les journaux qu'on prend en main des livres. Quels étaient les journaux, non pas qu'on pouvait lire (Hatin nous le dirait), mais que réellement on lisait à Milhau ?

Quelle était la forme de culture que répandaient les journaux ? Quels étaient les modes d'activité intellectuelle qu'ils entretenaient ou excitaient ? Comment, même dans les journaux littéraires, la culture scientifique, réelle, utilitaire, se mêle-t-elle et parfois domine-t-elle ?

10° *Histoire de l'imprimerie.*

Qu'imprime-t-on ? et que réimprime-t-on ? On oublie trop souvent de tenir compte de ces réimpressions. Nous ne nous occupons guère dans l'histoire littéraire que des nouveautés, de la production courante. Mais chaque génération consomme peut-être plus de vieux que de neuf. Pour évaluer l'action réelle de la littérature sur les esprits, rien de plus inexact que de considérer exclusivement les ouvrages nouveaux qui paraissent. Les réimpressions d'ouvrages antérieurement édités nous renseignent pourtant de façon très claire sur le goût, les besoins, la direction d'un siècle. Ils nous peignent souvent la *continuité* de la vie littéraire, et réalisent cette abstraction qu'on nomme *tradition*. Dans les intermittences des réimpres-

sions d'un écrivain, Ronsard par exemple, apparaît l'alternance des courants littéraires qui successivement entraînent le goût public. Si nous étions tentés de confondre, comme on le fait parfois, le XVIIIe siècle et le début du XIXe, comme deux périodes du même *classicisme* ou *pseudo-classicisme*, les trois ou quatre impressions des poésies de Malherbe, de 1700 à 1800, et leurs onze ou douze impressions de 1800 à 1828 [1] nous avertiraient d'une différence : le début du XIXe siècle est une réaction classique à l'égard même du XVIIIe. Et que sont les sept éditions de la *Religion* de Louis Racine, entre 1742 et 1775, à côté des vingt-deux éditions qu'il obtient de 1808 à 1830? On saisit bien là le rapport qu'il y a entre le christianisme janséniste du XVIIIe siècle et la restauration catholique du XIXe, et la différence d'importance de ces deux faits généraux dans la vie totale du pays. On voit aussi comment concourent, dans le succès de Louis Racine, la réaction religieuse et la réaction littéraire.

Par l'histoire de l'imprimerie, la diffusion des œuvres de Voltaire et de Rousseau nous est attestée : pour Voltaire, huit éditions d'œuvres complètes ou choisies de 1785 à 1815, vingt, de 1817 à 1830 (achevées ou en cours de publication) ; pour Rousseau, quatorze éditions de 1782 à 1815, vingt aussi de 1817 à 1830. Des tableaux dressés au ministère de l'intérieur nous renseignent sur la signification de ces chiffres : douze éditions de Voltaire, de 1817 à 1824, donnent 31.600 exemplaires ou 1.598.000 volumes ; treize éditions de Rousseau dans la même période font 24.500 exemplaires et 480.500 volumes. Ajoutez en éditions d'ouvrages séparés, pour les deux écrivains, 35.500 exemplaires, faisant 81.000 volumes. En tout plus de 2 millions de volumes de Voltaire et de Rousseau venant s'ajouter en sept ans aux impressions antérieures [2]. On comprend le cri d'alarme des évêques, des journaux conservateurs. La remarque de Chateaubriand, qu'il y a là dedans bien des invendus, bien des ballots restés en magasin, est juste : mais elle ne prévaut pas contre le fait que l'existence d'un stock immense n'empêche pas, ne ralentit pas la fabrication : la demande est assez abondante pour que les industriels ne craignent pas de multiplier l'offre.

Dans l'histoire de l'imprimerie est aussi inscrite une partie souvent négligée de l'histoire des influences étrangères. Nous autres historiens de la littérature, nous enregistrons les traductions, les imitations : nous oublions souvent ce que les œuvres originales, en leur langue, ont pu avoir de débit et d'efficacité. Si c'est surtout le français de Le Tourneur qui

---

1. En nous en tenant à Quérard.
2. L'*Étoile* du 9 juin 1825.

a popularisé Ossian, il y a pourtant eu, en 1783, un libraire de Paris pour offrir un *Ossian* anglais en 4 volumes : l'a-t-il écoulé ? C'est d'ailleurs, en général (la bibliographie et l'histoire de l'imprimerie nous renseignent là-dessus nettement), non pas au XVIIIe siècle, mais au XIXe que la publication des œuvres étrangères en leur langue devient un instrument important de la diffusion des influences exotiques : je connais pour la période de 1822 à 1841 une dizaine d'éditions d'œuvres complètes de Byron, et de 1818 à 1825, dix-huit ou vingt éditions d'ouvrages séparés, le tout en anglais. Sept pièces de Shakespeare s'imprimeront en anglais, à Paris, de 1822 à 1827. Il est vrai qu'il attendra jusqu'à 1829 l'édition parisienne de ses *Complete Works*, mais il y en aura, dans les dix années suivantes, deux réimpressions et une autre édition. Si un Dante italien s'édite à Paris, en 1768, il se rééditera trois fois au moins de 1816 à 1823. Le *Don Quijote* de Cervantes tentera six fois nos éditeurs bordelais, lyonnais et parisiens, de 1804 à 1827. Cette confiance entreprenante suppose une demande abondante.

Mais revenons au XVIIIe siècle. Une étude des imprimeries provinciales serait à faire. Elle est en partie faite du point de vue de la bibliographie pure [1]. Mais l'histoire littéraire n'a guère utilisé ce genre de travaux bibliographiques. Il faudrait voir les imprimeries qui se fondent entre 1700 et 1789 [2], pourquoi elles se fondent. Comment tant celles-ci que leurs devancières vivent ; de quoi elles vivent. Qu'impriment-elles ? que réimpriment-elles ? à quelle consommation locale, à quels besoins généraux ou locaux répondent-elles ? quelle est la signification des réimpressions locales d'ouvrages universels, des impressions locales d'ouvrages sans intérêt général ? Dans ces ouvrages de débit sûrement régional, chercher les traces d'un esprit, d'une culture, d'une vie intellectuelle propres à la région. Les impressions en dialectes et patois seraient instructives : on y verrait ce qui passe et s'il passe quelque chose de la littérature des classes cultivées dans ces littératures dialectales ou patoisantes qui sont nécessairement populaires.

11° *Histoire de la librairie, censure et police des livres.*

M. Andrieu, dans son article sur *Une saisie de livres à Agen en 1775*, a publié des documents qui nous font connaître le fonds d'un libraire de province au début du règne de Louis XVI : par l'approvisionnement, nous entre-

1. Stein, *Manuel de bibliographie générale*, p. 445-461.
2. *Ibid.*, Appendice I, p. 554-636.

voyons la consommation. Les collections Anisson et Joly et Fleury, à la Bibliothèque nationale, nous fourniraient des faits utiles. Le colportage serait particulièrement à étudier. Dans la collection Joly de Fleury, une lettre du procureur général ordonne au procureur fiscal de Montoire (Bas-Vendômois) de faire saisir dans les marchés les *mauvais livres* que vendent des colporteurs, et d'opérer des perquisitions dans les boutiques du ressort où les colporteurs se fournissent. Les livres qui émeuvent le procureur général sont « le *Petit Albert*, la *Magie* ou *Secrets magiques*, et autres de cette espèce ». Il faudrait suivre dans le colportage et dans les saisies de livres colportés, l'infiltration — abondante ou limitée, je l'ignore — des ouvrages littéraires ou de leur matière simplifiée, vulgarisée et grossie. On ferait bien aussi de faire attention à la littérature religieuse du colportage : je me demande, selon certains indices, si certains aspects de la religion catholique au XVIIIe siècle, strictements renfermés dans les livres de colportage pour le bas peuple, ne sont pas en notre siècle remontés dans les ouvrages de tenue ou de prétention littéraire, à l'usage des classes éclairées et supérieures. Saint Antoine de Padoue, dévotion aujourd'hui de la haute bourgeoisie et de la noblesse autant que du peuple, me semble n'avoir été au XVIIIe siècle qu'un article de colportage. Tout cela serait à vérifier. Si mon impression est exacte, on voit la modification, c'est-à-dire la diminution qu'elle indiquerait de l'élément intellectuel dans la vie religieuse des Français. Enfin l'étude du colportage (Nisard est très insuffisant) nous aiderait à bien fixer les limites de la consommation de la littérature du côté du peuple.

12° *Catalogues et inventaires de bibliothèques.*

M. Bonnefon a reconstitué, de façon très intéressante, des bibliothèques d'écrivains, Montaigne, Racine. On possède d'ailleurs l'inventaire fait après le décès de Racine. On a aussi des catalogues imprimés de bibliothèques privées, vendues à la mort de leurs possesseurs : le catalogue des livres de Mme de Pompadour ; le catalogue des livres de l'abbé Bossuet, évêque de Troyes, c'est-à-dire (car le neveu n'y avait guère ajouté) des livres de Bossuet, évêque de Meaux. [1] Ces catalogues de bibliothèques de personnages illustres, conservés ou reconstitués, n'ont souvent qu'un intérêt individuel. Il en est d'un intérêt plus général et de plus largement représentatifs. M. Léopold Delisle, dans son *Histoire du cabinet des manuscrits*,

1. Donné par M. Brunetière à la Bibliothèque de l'École normale.

en reconstituant tantôt à l'aide d'anciens inventaires, et tantôt à l'aide des collections de la Bibliothèque nationale, les librairies de Charles d'Orléans, de Charles VIII, de Charlotte de Savoie, de Louis XII, de François Ier, du cardinal d'Amboise, etc., nous développe un des aspects et un des moyens de la Renaissance française : il nous offre un précieux secours pour voir la réalité précise contenue dans ce nom dont un bon nombre de gens font un emploi si vague et si banal. Il serait utile d'appliquer une pareille méthode au XVIIIe siècle.

Les villes ont des bibliothèques formées souvent à la Révolution ; des bibliothèques de couvents, d'émigrés, par confiscation, des bibliothèques de notables, par dons et testaments, s'y sont versées. On rechercherait ces origines ; on suivrait jusqu'à leur formation première, et, s'il se peut, dans leurs enrichissements successifs, les divers fonds qui les constituent. On tâcherait d'avoir accès aux bibliothèques privées des riches familles bourgeoises d'une ville, des nobles châteaux d'une région, de retrouver, sous les augmentations récentes, la bibliothèque de l'ancêtre, seigneur de village ou magistrat local du XVIIIe siècle.

Ces recherches aboutiraient à préciser la réalité (non plus la possibilité ou la vraisemblance), la réalité très particulière (et non plus vaguement collective) de la diffusion de certaines œuvres, de certaines doctrines. En même temps se préciseraient l'action des journaux, dont on constaterait la présence ou l'absence, plus ou moins fréquentes dans les divers fonds, et l'action des littératures étrangères dont les ouvrages, originaux ou traduits, se rencontreraient aussi, ici ou là, en plus ou moins grand nombre.

On recueillerait le plus possible de catalogues imprimés du genre de ceux de Mme de Pompadour et de l'évêque de Troyes. Mais les bibliothèques considérables dont on fait imprimer les catalogues pour les vendre, sont infiniment moins précieuses et instructives que les humbles bibliothèques de quelques douzaines de volumes qui ne valent pas les frais d'un catalogue imprimé. On se doute bien qu'un magistrat de cour souveraine avait Voltaire ou Rousseau dans sa bibliothèque, que les Jésuites de Paris acquéraient, pour les réfuter, tous les mauvais livres. Mais qu'y avait-il chez un curé de campagne, un procureur de bailliage ? Que contenait la bibliothèque des capucins d'une petite ville, ou celle d'un petit collège languissant ? Plus humble est la condition des possesseurs, plus la nature des livres est intéressante à examiner. Sans compter que la demi-douzaine de livres sur une planche est plus sûrement lue que les centaines dans de larges armoires. Chacun de nous peut avoir dans la mémoire, au fond de ses souvenirs d'enfance, quelqu'une de ces bibliothèques d'autrefois. J'ai

vu avant 1870 une bibliothèque d'un vétérinaire de village en Beauce, qui comprenait, outre les ouvrages techniques, 150 ou 200 volumes. Sauf quelques volumes stéréotypés de *Bélisaire* et des *Contes moraux* de Marmontel, et sauf la 10e édition des *Méditations* de Lamartine, il n'y avait là que des livres du XVIIIe siècle, Bourdaloue, Voltaire, Boissy, La Harpe, Tressan. Le possesseur, né en 1786, fils de paysans aisés, avait-il hérité de cette petite collection ? ou l'avait-il acquise quand il s'était établi ? Je l'ignore. Où donc trouver des renseignements précis sur ces modestes bibliothèques ?

On en aurait si l'on fouillait les archives notariales, si l'on étudiait les inventaires après décès. M. Audran en a publié quelques-uns dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles bretons* [1]. On y voit ce que possédaient, en Basse-Bretagne, des curés de village, des notaires, un abbé, un ancien officier de marine, un marquis. Les curés bretons n'ont que des livres de piété, et quelques manuels pratiques. Les grands poètes du XVIIe siècle manquent, sauf trois tomes de La Fontaine [2]. Rollin (*Histoire ancienne*) reparaît plusieurs fois : Voltaire même ne paraît pas lui faire concurrence. Ni l'officier de marine, ni le marquis n'ont une bibliothèque philosophique comparable à celle de l'abbé. Si tous les documents de ce genre étaient exhumés, on saurait les livres que les Français des diverses classes achetaient et lisaient dans les 50 années qui précèdent la Révolution. Il y a aussi dans l'article de M. Audran quelques mots sur les bibliothèques de couvents : malheureusement les inventaires détaillés sont perdus. Il n'en est pas moins intéressant de constater près de 2.000 volumes (exactement 1.983) chez les capucins d'une petite ville comme Quimperlé : 280 volumes d'histoire profane, plus de 1.400 volumes de théologie, piété, histoire ecclésiastique, dont 406 volumes de sermons, que leur prédication sans doute exploitait. Mais ces chiffres ne signifient pas grand'chose sans les titres et dates des livres. Car ces 2.000 volumes peuvent être entrés dans le couvent au XVIIe siècle ou plus tôt, et il pouvait n'y avoir plus de vie intellectuelle dans cette maison longtemps avant que la Révolution en retirât les livres. Cela s'est vu. Il y a, à la bibliothèque de la Sorbonne, en tête d'un ouvrage du géographe N. Sanson, imprimé en 1746, quelques feuillets contenant le commencement d'un catalogue manuscrit du petit collège de Boissy (*Collegii de Boissiaco Sicco librorum index alphabeticus*). Celui qui l'a dressé a été interrompu ou s'est fatigué, et le catalogue s'arrête au mot

1. T. II, 1883, p. 173-187.
2. Ces inventaires sont en trop petit nombre pour qu'on puisse tirer aucune conclusion de cette lacune. Je signale le fait sans l'interpréter.

Considération. Je crois être sûr, quoique je l'aie parcouru rapidement, que dans ses vingt colonnes in-folio il ne mentionne pas un ouvrage postérieur à 1648 ou 1649. Et le catalogue est fait après 1746. Évidemment, il y avait un siècle que la vie de ce petit collège parisien s'était arrêtée.

On pourrait sans doute encore trouver d'autres sources de renseignements comme, par exemple, dans les estampes et dessins, etc. Je crois avoir indiqué les principaux instruments dont le concours nous conduirait à une connaissance exacte de la vie littéraire de la France.

Le programme que je trace pourra paraître immense et irréalisable. Il le serait, si on voulait le faire appliquer par un seul homme à toute la France. Mais si en chaque province, en chaque ville importante, il y a un homme qui se donne pour tâche de rechercher ce que cette douzaine de sources peut fournir pour sa ville, pour sa province, le travail pourra se faire. Il n'y a d'ailleurs là aucune méthode, aucun procédé, qui soit réellement nouveau. Surtout dans les excellentes monographies parues en ces dernières années, ils ont été tous, ou à peu près, successivement employés selon les sujets. L'histoire générale de la littérature les utilise moins, il est vrai, que les monographies. Mais ce qui aurait chance, surtout, d'être nouveau, ce serait d'appliquer tous ces procédés de recherche à l'unique et vaste objet que j'ai indiqué, de faire de l'histoire provinciale de la vie littéraire le complément et l'illustration de l'histoire générale de la littérature. Ce serait aussi de faire servir couramment à celle-ci une masse énorme de documents et de travaux qui le plus souvent sont considérés comme ayant un intérêt restreint d'érudition ou de curiosité locale.

Rien qu'à dépouiller les livres, les brochures, les articles qui existent aujourd'hui, à les tirer du cercle borné de spécialistes qui les connaissent, à les exhumer des revues savantes et bulletins d'académie, où ils s'engloutissent annuellement, à en classer, condenser, interpréter les résultats avec un sentiment précis des grands problèmes de l'histoire littéraire, on ferait œuvre utile et de grande signification ; et il deviendrait aisé de continuer le travail par les voies que j'ai indiquées et par toutes celles que ne manqueraient pas de signaler aux littérateurs la complaisance et la compétence des archivistes et des bibliothécaires de nos provinces.

Gustave Lanson.

COMPTES RENDUS

Ernest Lavisse. **Histoire de France**. Tome V, 1re partie : Henri Lemonnier. **Les guerres d'Italie, la France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547)**. Paris, Hachette, 1903. In-8, 400 p.

La grande *Histoire de France* publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse est parvenue au début des temps modernes, et c'est M. Henry Lemonnier qui a été chargé d'y étudier la période qui s'étend de 1492 à 1559, c'est-à-dire la Renaissance et la Réforme. Ce sera l'objet du tome V, dont la première moitié vient de paraître. Ce demi-volume comprend deux parties très distinctes : la première est consacrée aux guerres d'Italie sous Charles VIII, sous Louis XII et au début du règne de François Ier, la seconde et la plus considérable traite de l'histoire intérieure de la France pendant ces trois règnes.

Le récit des guerres d'Italie occupe le livre I, soit un tiers environ de l'ouvrage. C'est une narration vive et claire, où les faits importants et les figures essentielles se détachent en pleine lumière. Pour le règne de Charles VIII, M. Lemonnier a su tirer parti de tous les travaux des historiens qui ont étudié la première expédition d'Italie : la difficulté sur ce point était de sacrifier les détails accumulés par les érudits pour s'en tenir seulement aux grandes lignes. L'auteur y a pleinement réussi et comme sans effort. La difficulté était autre avec les expéditions de Louis XII : ici, à part la campagne de 1498-1500, la pénurie d'ouvrages était presque absolue ; à peine quelques articles isolés. M. L. y a suppléé en utilisant les *Chroniques* de Jean d'Auton et l'édition qu'en a donnée de Maulde. Et si l'on veut apprécier de quelle manière il a su, par la précision des détails, le pittoresque des traits et la sobriété de l'expression, donner une marque personnelle à l'exposé des faits les plus connus, il suffira de lire le récit de la bataille de Marignan (p. 122-124).

Le livre II traite de la France pendant les guerres d'Italie entre 1492 et 1515 : des deux chapitres qui le composent, l'un sur le *Gouvernement de Charles VIII et de Louis XII*, l'autre sur les *Débuts de la Renaissance française*, ce dernier est le plus important et, par suite de la compétence plus

particulière de l'auteur, le plus vraiment original. M. L. y fait la part de l'Italie et de l'Allemagne dans l'éveil et le premier développement de la Renaissance en France : il y montre comment les changements se sont produits progressivement, avec lenteur, et que l'évolution a été presque insensible qui a fait passer les esprits des idées et des habitudes du moyen âge à celles des temps modernes.

Un peu plus de la seconde moitié de l'ouvrage est consacrée à retracer l'état de la France sous le règne de François Ier. Le livre III s'ouvre par les portraits du roi, de sa mère et des principaux personnages de leur entourage. Les traits rassemblés par M. L. nous paraissent tout à fait justes, surtout pour François Ier qu'il a le mérite de mettre à sa vraie place, « très au-dessus de Jean le Bon et de Louis XV, au-dessous de Henri IV et de Louis XIV ». Peut-être aurait-il fallu insister un peu sur les conséquences de la captivité de Madrid : il semble bien que la prison ait déprimé l'esprit du roi-chevalier, et son caractère aussi. Sans doute certains traits subsistent, la légèreté, la prodigalité, mais les défauts, l'égoïsme, l'apathie s'accusent de plus en plus. M. L. remarque qu'après Pavie, François Ier n'assiste plus que de loin aux opérations militaires : les sentiments chevaleresques apparaissent encore de temps à autre, mais il est visible que le roi préfère aux apertises d'armes, la diplomatie et les procédés parfois peu conformes à « l'honneur » qu'elle comporte. De même pour Louise de Savoie, M. L. a des expressions particulièrement heureuses : « Louise de Savoie est le type de ces mères qui adorent non pas leurs enfants, mais leur *fils*, qui reportent sur lui et revivent en lui toutes sortes de rêves inaccomplis, qui se donnent tout à lui à condition de l'absorber en elles » (p. 195). Il eût peut-être été bon d'accuser davantage l'avarice de Madame, cette cupidité qui avait son principe dans l'état de gêne où elle avait vécu avant l'avènement de son fils [1]. La description du « système monarchique » vient ensuite (chapitre II). Je ne sais si cette expression n'éveille pas trop l'idée d'un gouvernement fondé sur des principes bien établis, pourvu d'organes étroitement reliés et subordonnés entre eux, idée qui ne correspond pas tout à fait à la réalité de ce temps. Sans doute à cette époque, la théorie de l'absolutisme monarchique commençait à se répandre (et il eût été bon, à ce propos, d'insister un peu plus sur le rôle de cette école de Toulouse, d'où sortait précisément Duprat, le principal ouvrier de l'œuvre monarchique dans la première

1. Par contre le rôle de la reine Éléonore a été un peu trop sacrifié. L'action de cette princesse, à vrai dire assez difficile à saisir, semble avoir été assez importante particulièrement vers 1534-1535, au moment de l'affaire des placards, et plus tard, vers 1537-1538, lors du rapprochement qui s'esquissa entre François Ier et Charles-Quint.

moitié du règne de François Ier). Mais le gouvernement est avant tout un gouvernement de cour, où le caractère domestique domine. Un exemple à l'appui serait fourni par l'état de l'hôtel du comte d'Angoulême en 1514[1] : on y peut voir tous les chefs du personnel, ou à peu près, qui entourera François Ier au moins jusqu'en 1526 ou 1530. L'hôtel du comte d'Angoulême devient l'hôtel du roi, et l'hôtel du roi, c'était le gouvernement. Les fonctions domestiques autour du roi et surtout la faveur ou le caprice de celui-ci, voilà ce qui règle la distribution des fonctions publiques. De là l'importance et la fréquence de ces intrigues, de ces cabales de cour, sur lesquelles malheureusement nous sommes trop peu renseignés et qu'aggravaient encore la légèreté et l'inconstance du monarque. Ce que dit M. L. des ressources de ce gouvernement, de ses recettes et de ses dépenses est excellent : on y voit clairement la royauté vivant au jour le jour, recourant toujours aux expédients pour se procurer la moindre somme en cas d'urgence. C'est dans cette nécessité constante, dans cette perpétuelle pénurie de fonds qu'il faut chercher le plus souvent la raison profonde des lenteurs des opérations militaires et des échecs définitifs.

Du livre IV, sur l'*Évolution sociale*, se dégagent un certain nombre de conclusions que les travaux ultérieurs ne pourront que confirmer : d'abord la constitution d'une aristocratie à la place de la féodalité dont le dernier représentant caractéristique, le connétable de Bourbon, disparaît alors misérablement, d'une aristocratie à la fois laïque et ecclésiastique, puisque, par suite de l'application du Concordat de 1516, le clergé cesse d'être une classe pour ne plus être qu'un ordre ; ensuite l'extension du fonctionnarisme, le développement d'un monde « d'officiers », dépendant plus ou moins de la royauté et dont les progrès contribueront à étendre et à fortifier l'autorité royale ; enfin l'amélioration de la situation matérielle de la bourgeoisie, son enrichissement progressif avec lequel contraste son peu d'influence politique. On dirait que l'introduction des nobles, des anciens féodaux dans les cadres de la royauté a refoulé les bourgeois vers les occupations du commerce et de l'industrie. Le pouvoir politique des banquiers sortis de la bourgeoisie, dont le rôle fut capital entre Charles VII et le début du règne de François Ier, est brisé. Et bien qu'il n'y ait entre ces diverses classes aucune barrière rigide, qu'elles ne cessent de se pénétrer, néanmoins, il faudra arriver au XVIIe siècle pour voir reparaître aux côtés du trône les représentants de la bourgeoisie. Pour le moment l'ouverture

---

1. Voyez dans la thèse latine de M. Dupont-Ferrier, *Quæ fuerint tam a regibus quam a comitibus in Engolismensi apanato comitatu instituta* (1445-1515), appendice III, p. 240-245, cet état de l'hôtel du comte d'Angoulême en 1514. Cf. ci-dessus, p. 402.

des mondes nouveaux et l'utilisation du mouvement économique qui en fut la conséquence donneront à cette classe une matière à son activité et les moyens, avec la fortune, de reconquérir la puissance politique.

Dans le livre V, M. L. étudie l'*Évolution intellectuelle* dont il a montré le point de départ et le principe dans le livre II. Il passe successivement en revue, dans deux chapitres, l'érudition et la littérature et les beaux-arts. Sur ce dernier point il nous présente un excellent tableau d'ensemble, qui nous manquait jusqu'à présent. Quand à la littérature il remarque avec raison que « pour se rendre compte de l'évolution intellectuelle de la France pendant la première moitié du XVIe siècle, et pour comprendre comment se préparèrent les écrivains de la seconde moitié, il faut étudier l'érudition plus que la littérature... » (p. 291). De là, la place qu'il donne dans son exposé à l'enseignement du Collège de France et des premiers lecteurs [1]. Il note l'apparition de formes littéraires nouvelles, mais s'attache de préférence à l'étude de quelques personnalités marquantes, Dolet, Despériers, Marguerite de Navarre, Marot, Rabelais. — Il eût été utile de consacrer au moins un petit paragraphe d'abord aux très nombreuses traductions qui parurent à cette époque et dont l'action sur la formation du style et des idées fut considérable, et aussi aux poésies en langue latine, qui étaient alors, au contraire de ce qu'on pourrait supposer, un genre actuel et bien vivant.

L'étude de l'*Évolution religieuse* remplit le dernier livre (VI). Origines et début de la Réforme française, rapports de la Réforme commençante avec l'Humanisme, telles sont les deux grandes questions auxquelles M. L. s'efforce de répondre. Pour donner une idée exacte de la nature de cette réforme française et des circonstances qui en ont favorisé d'abord puis enrayé les progrès, il a mis dans l'exposé des faits une chronologie exacte, aussi stricte que possible, examinant en deux chapitres les tentatives de Réforme pacifique et la Réforme militante. Peut-être la date choisie comme point de séparation entre l'une et l'autre devrait-elle être reportée un peu plus tard que la mort de Berquin (1529). « A partir de ce moment, dit-il, s'il reste encore des idées et des doctrines modérées, il n'y a plus guère de parti pour les soutenir, ni de gouvernement pour les protéger. Plus de milieu entre la soumission entière et la révolte déclarée » (p. 359). Nous croyons plutôt que c'est vers la fin de 1534 et

1. M. L. aurait peut-être dû mentionner spécialement parmi ces lecteurs et ces savants dont les travaux initièrent les Français d'alors à des sciences nouvelles, G. Postel, à qui M. G. Weill a consacré sa thèse latine (*De Postellii vita et indole*, 1892), et Pierre Gilles, sur lequel M. Hamy, de l'Institut, a publié une notice intitulée : *Le Père de la zoologie française, Pierre Gilles, d'Albi* (*Nouvelles Archives du Museum*, 4e série, 1900).

le début de 1535, après l'affaire des Placards, que se produisit ce changement décisif. C'est alors seulement que le monde des humanistes, à commencer par le plus illustre de ses représentants, Budé, rompit avec les adeptes des idées religieuses nouvelles : le parti des pacifiques, si l'on peut s'exprimer ainsi, par peur des changements politiques et sociaux que l'on feint de croire inévitablement liés au triomphe de la Réforme, se désagrège, se tait ou se rallie au catholicisme. Notez encore que c'est à cette même date de 1535 que Calvin écrit et publie la première édition de son *Institution chrétienne*, qui précise et fixe le sens de la Réforme française et la sépare de tout ce qui n'est pas elle.

Telle est, analysée dans ses grandes lignes, la matière contenue dans l'ouvrage de M. L. C'est avant tout une synthèse de tous les travaux de détail antérieurement parus : aucune étude de quelque importance n'a échappé à l'auteur [1] et lui-même a soigneusement indiqué en note les plus considérables ; à ce point de vue, son livre pourrait presque remplacer une bibliographie sommaire et critique pour cette période. Mais c'est aussi une synthèse originale, avec des vues personnelles, non pas seulement à propos de l'histoire des beaux-arts, mais encore au sujet du gouvernement de François Ier. Si bien que ce volume, tout en nous fournissant le meilleur résumé, je dirais volontiers le meilleur précis, si ce dernier terme n'avait pas un sens trop scolaire, de l'histoire des guerres d'Italie et de l'histoire intérieure de la France entre 1492 et 1547, se trouve être en même temps le meilleur guide pour les travaux ultérieurs [2]. — V.-L. Bourrilly.

Michel Huisman. **La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La compagnie d'Ostende**. Paris, Picard, 1902. In-8, xii-556 p.

« L'objet essentiel de ce travail — écrit M. Huisman dans sa préface — est de montrer les origines et les caractères de la compagnie d'Ostende ou des Indes, érigée aux-Pays-Bas, sous le règne de l'empereur Charles VI,

---

1. M. L. aurait pu mentionner, à propos du Concordat, l'*Introduction* de G. Hanotaux aux *Instructions données aux ambassadeurs de France à Rome*, aux xviie et xviiie siècles. Il y a là quelques pages sur l'action du Concordat comme obstacle aux progrès de la Réforme qui pouvaient être signalées dans le Livre VI.

2. Notons un ou deux lapsus, pour terminer : p. 10, ligne 10 à partir du bas, il manque un mot après *jusqu'à*, à moins qu'il ne faille supprimer *et*; — p. 207, Guillaume du Bellay ne fut vice-roi du Piémont, et encore par intérim, en l'absence de d'Annebault, qu'à la fin de 1539. En 1537, en décembre, il était seulement gouverneur de Turin, fonctions qu'il n'exerça réellement que jusqu'en novembre 1538; — p. 339, n. 1, il est paru de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, publiée par Herminjard, 9 volumes et non 8 ; le dernier atteint l'année 1544.

d'indiquer le rôle économique et la sphère d'activité de cette association, de déterminer comment elle devint l'un des « pivots » de la politique européenne et, victime de son essor, la source de conflits diplomatiques qui amenèrent son anéantissement. » L'auteur a parfaitement réalisé le plan qu'il s'était tracé.

La documentation de son étude est abondante. M. H. a exploré les archives du ministère des Affaires étrangères à Paris, celles de Berlin, de Vienne, de La Haye et de Belgique. Les dépôts qui lui ont fourni les documents les plus importants sont : les archives de l'État, à La Haye, où le recueil des *Secreete brieven* renferme la correspondance privée des résidents des Provinces-Unies ; les archives de Cour et d'État à Vienne, qui possèdent une collection considérable, connue sous la rubrique *Belgien Repertor. DD.*, *Abtheilung B.* ; et surtout les archives communales d'Anvers où est conservé le fonds de la compagnie des Indes.

Après une introduction où il donne un aperçu de la situation économique des Pays-Bas espagnols de 1648 à 1713, du traité de Münster au traité d'Utrecht, M. H. expose les conditions dans lesquelles ces provinces se trouvent, quand elles passent sous la domination autrichienne. La Belgique, privée depuis 1648 de son débouché naturel par l'Escaut et Anvers, ruinée par une longue suite de guerres, amoindrie dans son territoire, placée sous la dépendance militaire de la Hollande, est incapable de lutter sur le terrain commercial avec les nations qui l'entourent. Grâce au traité de la Barrière, les produits des puissances maritimes pouvaient s'introduire avantageusement en Belgique. Par contre, l'Angleterre, la Hollande, même la France fermaient leurs frontières à l'entrée des objets manufacturés venant des Pays-Bas autrichiens Avec l'Espagne, les transactions étaient difficiles par suite des hostilités latentes entre Vienne et Madrid. Ainsi le commerce européen était presque interdit aux Belges, et il ne restait à leur activité que la ressource du trafic lointain.

En dépit des difficultés, malgré des oppositions suscitées par diverses localités qui se prétendaient lésées dans leurs intérêts, des négociants, établis à Ostende, envoyèrent, dès 1714, des navires dans les Indes orientales. Les premiers succès en appelèrent d'autres, et l'on mit en avant de nombreux projets de réformes et de travaux. Il s'agissait notamment d'attirer des marins hollandais à Ostende, d'en approfondir le port, de ménager aux navires des stations d'escale et de ravitaillement dans les mers lointaines, etc. En attendant, les armements continuèrent pour les Indes orientales et pour la côte de Guinée. Les puissances maritimes, hostiles à toutes les entreprises qui pouvaient faire tort à leur négoce, adressèrent leurs plaintes à Vienne. Les Hollandais finirent même par

capturer plusieurs navires d'Ostende et par prétendre interdire aux Belges tout trafic non seulement sur les côtes d'Afrique, mais dans tous les pays extra-européens où ils faisaient eux-mêmes quelque commerce (1718). Cependant les armements ne furent pas arrêtés, et les vaisseaux d'Ostende portèrent le « pavillon de Bourgogne » dans les mers d'Asie. En Chine, aucun peuple, sauf les Portugais, fixés à Macao depuis 1553, n'était parvenu encore à arracher à l'empereur du Milieu la moindre concession territoriale. A peine quelques ports, Ning-bo, Amoy, surtout Canton, possédaient-ils des agences des compagnies portugaise, espagnole, hollandaise, française et anglaise. Le capitaine Jacques Tobin, qui avait été longtemps au service de la compagnie anglaise des Indes orientales, partit d'Ostende pour la côte chinoise. Arrivé à Canton, il obtint l'autorisation d'ériger une « loge », qu'il organisa en vue d'un commerce régulier avec la Chine ; puis il rentra à Ostende avec une très riche cargaison. C'était un succès inespéré.

Vers la même époque, les Belges s'établissaient sur un autre point des côtes asiatiques. Au mois d'août 1719, le fils d'un officier de la marine française, qui s'était fixé aux Pays-Bas, Godefroid de la Merveille, prenait possession sur la côte de Coromandel du territoire de Cabelon, qui reçut le nom de Jadatpatnam, en l'honneur du vice-roi qui l'avait concédé. Ces heureux résultats étaient dus à l'initiative privée.

Il sembla à quelques conseillers de l'empereur qu'il fallait réunir tous les efforts particuliers et donner au commerce une forme mieux adaptée aux idées du temps et aux nécessités du moment. Malgré l'opinion d'un grand nombre de négociants qui réclamaient la liberté commerciale, malgré l'avis du gouverneur des Pays-Bas, le marquis de Prié, qui préférait être le dispensateur des patentes aux négociants, dans l'intérêt de ses propres affaires, l'empereur décida d'ériger une compagnie privilégiée. L'irlandais Mac Neny, qui remplissait dans le service des finances la charge d'officier fiscal, établit avec soin un avant-projet de statuts pour la nouvelle compagnie. Après avoir été modifié à Vienne, d'abord par le conseil supérieur des Pays-Bas, puis à la demande des directeurs, que l'empereur venait de nommer, le projet devint la charte de la *Compagnie impériale et royale établie dans les Pays-Bas autrichiens* et fut publié en juillet 1723. Les statuts avaient été élaborés avec soin et donnaient à cette société coloniale une organisation bien supérieure à celle des autres *chartered* de l'époque.

Les directeurs, à l'exemple de leurs prédecesseurs, trafiquèrent en Asie, reprirent le comptoir de Cabelon et le *hong* de Canton aux particuliers qui en avaient jeté les fondements et s'efforcèrent d'étendre leurs factoreries

dans le Bengale. Le premier convoi (1724) comprit un navire pour l'Inde, deux navires pour la Chine. Dans l'Inde, la possession de Cabelon s'était développée au point d'être « presque aussi grande qu'Ostende ». Les indigènes y apportaient des étoffes de coton et de mousseline, soit blanches (toiles des Indes), soit teintées ou peintes (indiennes et chites), des tissus de soie et des épices. C'était le même trafic qui se faisait dans les comptoirs de Banki-bazar et de Hydriapour, au Bengale. Sous l'administration d'Alexandre Hume ces établissements s'accrurent, mais les négociations onéreuses avec les princes hindous, la nécessité d'avoir un personnel nombreux et quelques troupes absorbèrent des sommes relativement importantes. De ce côté les résultats ne furent pas très heureux.

Les relations avec la Chine furent plus lucratives. Le comptoir, fondé près de Canton par Tobin, recevait chaque année la visite de trois ou quatre navires, qui repartaient chargés de porcelaines, de *jolivetés*, d'étoffes de soie et de satin (damas, taffetas, pékins, etc..) et surtout d'une grande quantité de thé, dont la vente rapportait d'énormes profits. Le plus bel armement fut fait en 1726 : il donna 2.370.000 fl. de bénéfice net.

Pour empêcher ces efforts d'expansion coloniale et pour défendre leur monopole, les puissances maritimes se liguèrent et combattirent avec une âpreté et une mauvaise foi dont l'histoire offre peu d'exemples. Aux représentations pacifiques, les Hollandais substituèrent bientôt les menaces, et les souverains de France, d'Angleterre et de Prusse répondirent au traité de Vienne (1725), qui ouvrait toute la monarchie espagnole, sauf les Indes occidentales, au commerce de la compagnie ostendaise, par la ligue de Hanovre. Quand la Hollande y eût accédé, l'Europe entière se trouva partagée entre deux formidables coalitions. Le maintien de la compagnie d'Ostende pouvait déchaîner la guerre. Le ministre Fleury essaya, pour conserver la paix, d'amener Charles VI à suspendre la compagnie pendant un certain temps. L'amour-propre du monarque serait ainsi sauvegardé et, pendant le temps de la suspension, un congrès examinerait la légitimité de la navigation belge aux Indes et déciderait s'il convenait de la supprimer. L'Empereur, qui ne pouvait compter sur l'appui d'aucune puissance, finit par accepter cette combinaison. L'acte du 31 mai 1727 portait que la compagnie des Pays-Bas était suspendue pendant 7 ans et qu'un congrès serait réuni. Cette concession de l'empereur était une faute. Il était facile de prévoir dès ce moment que la compagnie serait sacrifiée.

A la nouvelle de la suspension, les actions qui avaient atteint le cours de 1.228 fl. tombèrent à 470 fl. Elles se relevèrent bientôt, il est vrai, car

les agioteurs profitèrent de l'incertitude où l'on était pour faire des coups de bourse. D'ailleurs, en attendant que son sort fût réglé, la compagnie se servit d'un expédient pour continuer son commerce, malgré la suspension : elle avait tourné la difficulté en obtenant du roi de Pologne et du roi de Prusse des passeports particuliers, délivrés au nom d'hommes de paille.

Cela ne put durer longtemps : l'envoyé impérial au congrès de Soissons, après avoir essayé d'obtenir un commerce limité, se décida à abandonner la compagnie (1729) et l'article V du deuxième traité de Vienne (1731) en stipula l'abolition. Les comptoirs belges des Indes furent cédés par la compagnie à l'empereur (1734), qui ne réussit pas même à les vendre. Quant à la société, supprimée en tant que compagnie d'armement, elle continua d'exister comme compagnie financière jusqu'à la fin de la domination autrichienne dans les Pays-Bas, et donna à ses actionnaires de gros dividendes. Telle est, en résumé, d'après M. H., l'histoire de l'essai de colonisation tenté par les négociants établis dans les Pays-Bas autrichiens.

La méthode critique de l'auteur est satisfaisante et l'interprétation des documents est le plus souvent exacte. Toutefois ses sentiments belges se trahissent d'un bout à l'autre de son ouvrage. Ils le portent notamment à juger avec trop de sévérité la politique du gouvernement autrichien. Il est certain que le traité de la Barrière, qui plaçait la Belgique sous la dépendance militaire et économique de la Hollande, fut désastreux. Mais est-il juste d'en faire retomber la responsabilité sur la politique impériale et d'écrire que « l'indifférence, voire le dédain, que le cabinet de Vienne témoignait pour la Belgique avait singulièrement facilité les empiétements des puissances maritimes » ? Ni l'empereur Charles VI, ni le prince Eugène ne manifestèrent leur dédain à l'égard des provinces belges. Le mot d'Eugène qui est cité par M. H. (p. 57, note 3) n'est qu'une boutade. Il ne faut pas oublier que, dès les premières années de la guerre de la succession d'Espagne, il y avait eu conflit entre l'empereur et les Hollandais, à propos de l'occupation des Pays-Bas, que Charles VI résista tant qu'il put aux exigences des Hollandais, qu'il alla même jusqu'à faire marcher ses troupes contre leurs garnisons, qu'enfin il n'accepta les conditions du traité de la Barrière que contraint et forcé.

Peut-on avec justice opposer à la politique faible et hésitante de Charles VI « le bel élan et les énergies » des Belges ? Il ne semble pas que le réveil commercial et maritime qui se dessina aux Pays-Bas, au début de la domination autrichienne, ait été exclusivement, ni même

surtout, l'œuvre des Belges. Le gouvernement impérial y fut bien pour quelque chose (cf. p. 153 notamment) et il est certain que les promoteurs et les organisateurs de la première heure furent presque tous des étrangers, des Irlandais comme de Nény et Tobin, des Français comme les de la Merveille, des Hollandais comme Cloots. Il y a donc, dans le jugement de M. H., une certaine exagération.

M. H. a également une tendance fâcheuse à se plaindre continuellement de la politique des grandes puissances à l'égard de la Belgique. Il constate par exemple (p. 57) que tous les griefs que les négociants belges avaient fait valoir sous le règne de Charles II contre les tarifs français subsistaient après les traités d'Utrecht. Mais ces tarifs n'étaient pas spéciaux aux Belges, et on se demande pourquoi les Pays-Bas autrichiens auraient dû profiter de conditions plus avantageuses que celles imposées aux autres pays.

Après avoir fait ces réserves, je tiens à dire, en terminant, que l'ouvrage de M. H., bien documenté, plein de renseignements nouveaux, se lit avec intérêt et profit. — A. de Saint-Léger.

René Lafarge. **L'agriculture en Limousin au XVIIIe siècle et l'intendance de Turgot**. Paris, Chevalier-Marescq, 1902. In-8, 281-VIII p.

M. L. a eu l'heureuse idée d'étudier dans un pays éminement agricole l'agriculture et les réformes dont elle fut l'objet au XVIIIe siècle. Peut-être cette idée lui est-elle venue à la suite de la publication du travail russe de J. Loutchisky, qui concerne surtout le Limousin, et que la *Revue* a analysé longuement [1]. C'est, en effet, une de ses principales sources. Mais il n'a pas négligé les archives départementales de la Corrèze et de la Haute-Vienne, les cahiers du Bas-Limousin, en 1789, déjà publiés, les actes et les œuvres de Turgot, etc.

Il divise son travail en deux parties : 1° l'agriculture avant Turgot, 2° les réformes de Turgot. Seulement il ne rattache pas ces deux parties d'une manière aussi étroite qu'on le souhaiterait ; son plan laisse à désirer, dans la deuxième partie ; il y attire notre attention d'abord sur « les réformes administratives », et n'étudie qu'ensuite « les réformes agricoles ». Sa conclusion ne donne pas une idée nette de l'ensemble du travail ; elle ne se rapporte qu'à Turgot et se perd, au début, dans des faits connus et très généraux du ministère de Turgot.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. L. sera utile aux historiens, même après la lecture du livre si important de Loutchisky, qui, d'ailleurs, est

1. Cf. la *Revue*, t. III, p. 156-171.

inaccessible à la plupart d'entre eux, n'ayant pas été traduit du russe en français, ni en allemand. On y trouvera une bonne discussion sur la question du métayage (p. 37 et suivantes), des renseignements tirés des archives notariales et de l'expérience des choses du pays sur les baux à cheptel, notamment, que je puis contrôler par les souvenirs que j'ai gardés du Périgord, où mes parents pratiquaient ce genre de baux ; des renseignements intéressants sur le bétail. Et dans la deuxième partie, des indications utiles sur les rivières, la Charente et la Vézère, et sur les routes. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des exemples.

La méthode est bonne, en général. C'est un livre solide, sérieux. Cependant l'auteur reste parfois trop vague, se contente trop facilement de quelque assertion trouvée dans des livres qui n'ont pas l'autorité qu'il leur accorde. P. 13, il écrit : « Il semble que cette espèce de prospérité n'ait pas duré et que dès la fin du xve siècle se soit manifestée une tendance vers la concentration de la propriété ». Aucune référence à ce sujet. Serait-ce dans d'Avenel, *Histoire économique de la propriété*.., cité même page, que M. L. aurait puisé cette vue générale ? C'est très probable, d'autant plus qu'il recourt de temps en temps à ce livre. Mais ne sait-il pas que si rien n'est plus « commode » que d'Avenel, comme le disait un jour un professeur d'histoire économique au Collège de France, rien, non plus, n'est plus hasardé ? On ne fait pas impunément, *de chic*, une histoire de la propriété et des prix de 1200 à 1800, en quelques années. M. L. recourt assez souvent aussi à la *Correspondance des intendants*, de Boislisle. C'est très bien, surtout quand il cite autrement que « *Correspondance des intendants*, passim » un recueil qui se compose de trois énormes volumes in-4 (p. 14, 35), mais nous aurions préféré le voir puiser à des sources plus voisines de l'époque de Turgot. N'aurait-il pas trouvé assez de documents dans la série C des Archives départementales qui a tant fourni à M. Marion pour son *Histoire des classes rurales dans le Bordelais* ? Ou n'aurait-il pas dépouillé complètement cette série ? Bref, on sent trop souvent que l'on est en présence d'une œuvre de débutant, mais, en somme, c'est un travail honorable. — Ph. Sagnac.

Marcel Bruneau. **Les débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (1789-1791)**. Paris, Hachette, 1902. In-8, li-468 p.

La thèse de doctorat de M. B. est à la fois un ouvrage d'histoire locale et d'histoire générale. Un ouvrage d'histoire locale, parce qu' « il a pour objet d'exposer quelles furent, dans la région qui est devenue les départements du Cher et de l'Indre, les formes et les conséquences de la Révolution à ses débuts, pendant la durée de l'Assemblée constituante » ; — d'his-

toire générale, parce que, comme le dit l'auteur aux premières lignes de son Introduction, « on ne connaîtra complètement et définitivement la Révolution française dans toutes ses manifestations et dans tous ses effets que lorsqu'on la connaîtra province par province, département par département ».

Ce livre peut être divisé en trois parties : la première, la plus courte, est un rapide coup d'œil sur la convocation des Etats généraux dans le Berry, les préliminaires et les conditions de cette convocation, le mouvement électoral, les rapports entre les trois ordres, les vœux manifestés dans les cahiers. La deuxième (chap. II-VII), étudie « la Révolution populaire et spontanée » et va de la réunion des États généraux à l'installation des municipalités. L'auteur y montre l'effet produit dans le Berry par les premiers événements de la Révolution, la prise de la Bastille, la « grande peur » ; les premières manifestations de l'effervescence populaire, la disparition de l'autorité royale en la personne de l'intendant. Enfin la troisième partie, la plus considérable (chap. VIII-XXVI), étudie « la Révolution décrétée et organisée par l'Assemblée constituante ». Le Berry cesse d'exister pour faire place aux deux départements du Cher et de l'Indre. L'auteur étudie dans chacun d'eux la marche de l'esprit public et le fonctionnement des administrations nouvelles : municipalités, districts, départements ; il consacre une série de chapitres à l'étude des réformes judiciaires et financières, aux biens nationaux, aux Sociétés populaires, aux services publics : armée, instruction, assistance et institutions de charité, travaux publics ; à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Il montre ensuite l'attitude des populations rurales vis-à-vis de la noblesse : aucune violence ne fut commise contre les seigneurs en 1789 et 1790 ; ce n'est qu'en 1791 que le progrès des passions politiques et religieuses amena un mouvement qui put inspirer quelques inquiétudes aux habitants des châteaux. Aussi le mouvement d'émigration fut faible pendant toute cette période ; il ne prit un peu d'intensité qu'en septembre-octobre 1791.

Enfin, M. B. termine son livre par une étude de la politique religieuse, l'attitude du clergé en face de la Constitution civile expliquant en grande partie l'histoire de la région pendant cette période : les nouveautés introduites dans l'ordre religieux détachèrent de la Révolution une partie des prêtres qui, en 1789, avaient contribué à son succès ; en apportant la division dans les esprits, elles furent une cause de troubles et de difficultés ; « la révolution religieuse compliqua et mit en péril la révolution politique. »

Tel est le plan de cet ouvrage, plan méthodique, net, complet. L'indication très minutieuse des sources, manuscrites et imprimées, — que M. B. nous donne sous le titre vraiment modeste de « Notice bibliogra-

phique » et qui remplit 32 pages imprimées en petits caractères, — montre quelle somme de travail représente l'étude d'une pareille matière. Pourquoi, dans l'énumération des ouvrages et documents imprimés (réunis sous une même rubrique ; les documents devraient être mis à part des ouvrages), M. B. a-t-il adopté l'ordre alphabétique ? Il convient de laisser cette méthode aux thèses de doctorat en médecine ; nous trouvons un peu bizarre de voir cités à la file : les adresses de la Société populaire de Bourges, de 1790-1791 ; les *Affiches de Bourges*, de 1789 ; les *Archives parlementaires* ; la *Biographie des contemporains*, d'Arnault, Jay, Jouy ; les ouvrages de M. Aulard ; *L'avis des curés qui ont adhéré à la Constitution civile* ; le *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier ; les ouvrages de M. Brette, etc.

Les sources manuscrites ont été fournies par les Archives nationales, par celles du Ministère de la Guerre, par les Archives départementales du Cher, de l'Indre et aussi de la Nièvre (une partie du Cher relevant, en 1789, au point de vue judiciaire, du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier), les Archives du greffe du Tribunal civil de Châteauroux, les Archives communales de Bourges, Châteauroux, Issoudun, La Châtre, Neuvy-Saint-Sépulcre ; par celles du greffe du Tribunal de commerce de Bourges, et par celles d'un notaire de Châteauroux.

On regrette que l'auteur n'ait pas terminé son ouvrage par une conclusion faisant ressortir, en quelques pages, les caractères de la Révolution dans ces deux départements. Sans doute, dans son *Introduction*, il nous a donné un résumé clair et fidèle de son livre, une sorte de sommaire par lequel il nous met, dès l'abord, au courant de ce qu'il va développer en détail ; mais, le livre achevé, l'esprit reste un peu trop dominé par ce détail ; une *Conclusion* aurait eu l'avantage de nous donner une impression d'ensemble, de dégager par quelques traits généraux la marche accomplie dans le Cher et dans l'Indre, de mai 1789 à septembre 1791. Il n'en demeure pas moins vrai que ce livre, très consciencieux, très méthodique, abondamment documenté, se range parmi les bons ouvrages sur la Révolution en province ; il nous fait souhaiter que M. B. nous en donne le plus tôt possible la suite : l'histoire des mêmes départements sous la Législative et la Convention. — P. Mautouchet.

La tactique et la discipline dans les armées de la Révolution. Correspondance du général Schauenbourg du 4 avril au 2 août 1793, publiée par J. Colin, capitaine d'artillerie à la Section historique de l'État-Major de l'Armée. Paris, Chapelot, 1902. In-8, cxxxvi-190 p. et 6 cartes (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'Armée).

Balthazar de Schauenbourg, né en Lorraine en 1748, volontaire dans Nassau-Cavalerie dès l'âge de onze ans (1759), était lieutenant-colonel du régiment de Nassau lorsque la Révolution commença. Promu colonel à la fin de 1791, maréchal de camp en 1792, divisionnaire en mars 1793, il fut appelé au commandement de la 1re division de l'armée de la Moselle, et s'y montra excellent instructeur, en attendant qu'il apparût, porté malgré lui le 3 août de la même année à la tête de l'armée elle-même, général en chef incapable. Sa correspondance pendant ces quatre mois (avril à août), composée des ordres, instructions et observations rédigées par lui pour sa division, est, dit le Capne Colin, « un document d'un intérêt capital pour nous faire connaître le degré d'instruction et de discipline auquel étaient parvenues nos armées révolutionnaires et la tactique qu'on leur enseignait ». Cette appréciation est parfaitement fondée. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la préface dont M. C. a fait précéder le texte même de la correspondance, et dont voici les divisions : I. Le général Schauenbourg. II. Le règlement de 1791. École du soldat. III. Les feux et la formation sur trois rangs. IV. Écoles de peloton et de bataillon. Les formations. V. Écoles de peloton et de bataillon. Mouvements. VI. Évolutions de la ligne. VII. Critique du règlement de 1791. VIII. Application du règlement dans les guerres de la République. IX. Tactique napoléonienne. X. Le règlement et la tactique. XI. Les instructions de Schauenbourg en 1793. XII. La division Schauenbourg en 1793 (Instruction). XIII. La discipline. On devine, par cette énumération, que cette « préface », qui compte 136 pages, est tout autre chose qu'un simple préambule. M. C. ne s'est pas contenté de préparer le lecteur à l'intelligence des textes qu'il publie : de ceux-ci, il a extrait lui-même l'essentiel, et, étendant largement le sujet et s'aidant, pour le traiter, de recherches complémentaires, il a mis sur pied un exposé original, d'importance générale et dont les qualités tiennent, outre la nouveauté des documents employés, à la compétence technique de l'auteur et aux connaissances historiques qu'il s'est acquises par la préparation de ses travaux, déjà nombreux et variés, sur l'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire. On y distingue deux morceaux principaux d'étendue inégale : l'étude sur le règlement de 1791 (§ II à X), et l'étude sur les bataillons de ligne et

de volontaires qui composent la division de Schauenbourg (§ XII et XIII).

Nous n'essayons pas de résumer les pages consacrées au règlement de 1791 et à son application. M. C. a tiré bon parti de la collection du *Spectateur militaire*. Il y a rencontré plusieurs articles écrits sous la Restauration par des officiers généraux, survivants des guerres napoléoniennes, et qui contiennent, à côté des développements théoriques, et destinés à les confirmer, des souvenirs personnels, des indications de faits précis que les auteurs prenaient dans leur mémoire pour servir d'arguments et d'exemples. D'autre part, les publications documentaires de la Section historique fournissaient à M. C. des faits nombreux. Leur examen et celui des témoignages oculaires l'amènent à conclure que le règlement de 1791, auquel on a injustement reproché de trop sacrifier à l'ordre mince et aux évolutions de ligne, n'a pas, comme on l'a prétendu (général Renard, 1857), été abandonné, dans la pratique, dès le début de la Révolution. Les armées républicaines, pendant leur période de jeunesse, ont combattu la plupart du temps en ligne déployée, soit pendant le feu, soit pendant la marche en avant, et non en colonnes profondes, comme le dit la légende. Lorsque des campagnes successives les eurent aguerries et qu'elles eurent trouvé des généraux, elles montrèrent une tendance à revenir à l'ordre profond ; et c'est alors que triompha décidément, avec Bonaparte, l'ordre mixte préconisé par Guibert : ordre mince pour le combat, mouvements en colonnes derrière la ligne des feux.

L'étude sur les troupes de Schauenbourg est, pour bonne part (chap. XII), l'œuvre du lieutenant Longy, collaborateur de M. C. La rédaction « a exigé, dit une note de la p. CVI, de très longues recherches préalables dans la correspondance, les situations, les registres des corps et les dossiers des officiers ». Ces investigations ont permis aux auteurs de déterminer, aussi précisément que possible : 1° les variations d'effectif des 20 bataillons de la division Schauenbourg, ligne et volontaires de 1791 et 1792, et la proportion, dans les rangs des derniers, au printemps de 1793, de recrues provenant de la levée de 300.000 hommes décrétée en février ; 2° la valeur des cadres des bataillons de ligne et de volontaires de la même division et à la même époque. Ces cadres « comprennent un très petit nombre d'officiers de l'ancienne armée, une cinquantaine en tout pour ces 20 bataillons ; les deux tiers environ des officiers d'alors proviennent des sous-officiers et même des soldats de l'armée de ligne, et un tiers de la population civile ; ces derniers sont presque tous très jeunes ». La troupe elle-même comprend un tiers de « soldats de profession, encadrés par des officiers et sous-officiers que les récentes promotions n'ont pas élevés

fort au-dessus de leurs anciens grades. Le second tiers se compose des bataillons de volontaires de 1791, qui ont dans leurs cadres une forte proportion d'anciens sous-officiers. Ces bataillons existent d'ailleurs depuis deux ans ; et qui n'arriverait à bien connaître le règlement en deux ans ?... Les officiers qui n'avaient pas servi avant 1791 doivent connaître l'école de bataillon d'une manière très suffisante en 1793. Reste le troisième tiers, composé des volontaires de 1792. Ceux-là n'ont que six mois de service ; leurs cadres comprennent encore beaucoup d'anciens soldats, mais les volontaires ne sont peut-être pas encore très confirmés dans l'exécution de toutes les manœuvres. En tout cas, ils peuvent déjà, commandés par des chefs de bataillon suffisamment instruits, tenir leur place dans les évolutions » (p. CXXVIII et CXXIX.) — On voit quel rôle de premier ordre, celui d'instructeurs, les officiers qui avaient été adjudants, sergents-majors, ou sergents dans l'ancienne armée, ont joué dans celle de la République. On voit aussi ce qu'il faut penser au juste des « armées improvisées » de la Révolution.

Le chapitre XIII est consacré à la discipline. Les ordres de Schauenbourg confirment ce qu'on savait déjà, à savoir qu'elle a été insuffisante dans les bataillons de volontaires ; Schauenbourg ne semble point d'ailleurs avoir possédé la fermeté nécessaire pour enrayer l'insubordination et réprimer les excès.

La préface dont nous venons d'indiquer les points les plus dignes d'attention ne dispense pas, si nourrie qu'elle soit, de la lecture de la correspondance elle-même : elle y invite. Outre que celle-ci fournit des détails naturellement plus circonstanciés, plus concrets sur les manœuvres exécutées, elle offre, de l'état moral et matériel (service des camps, approvisionnements, équipement et armement, etc.) de ces troupes « médiocrement disciplinées, assez bien commandées pour la manœuvre, mais insuffisamment pour le combat », les éléments d'un tableau vivant et vrai. — P. CARON.

Hippolyte D'ESPINCHAL. **Souvenirs militaires, 1792-1814**, publiés par MM. Fréd. Masson et Fr. Boyer. Paris, Ollendorff, 1901. 2 vol. in-8, XIX-410 p. et 419 p.

Hippolyte d'Espinchal, né en 1777, appartenait à une famille noble d'Auvergne. Son père, émigré dès 1789, le fit venir trois ans après à Coblentz, et le plaça en 1794 dans la cavalerie de l'armée de Condé. Le jeune homme prit part aux campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1799 contre la France. Il accompagna ensuite le duc de Berry à la cour de Naples, où ce prince

allait se marier (1800), et il y séjourna jusqu'en 1802. Il commençait à regretter vivement la France, d'où « les saturnales révolutionnaires avaient disparu » (t. Ier, p. 82) : grâce à ses relations, il obtint bientôt sa radiation de la liste des émigrés, et put revenir donner ses soins aux domaines de son père (1803-1806).

C'était le temps où l'Empereur essayait d'attirer à son armée les jeunes gens de la vieille noblesse, en leur épargnant le rude noviciat des régiments. Il créait, dans ce but, le corps privilégié des Gendarmes d'ordonnance ; d'E. fut nommé lieutenant dans la 2e compagnie, qui, partie de Mayence le 3 janvier 1807, contribua à réprimer la révolte de la Hesse et prit part au siège de Kolberg en Poméranie (février-mars 1807). Les Gendarmes allèrent ensuite rejoindre le quartier général et assistèrent à la fin de la campagne (avril-juin). L'Empereur supprima alors cette troupe privilégiée : les Gendarmes qui avaient vu le feu furent nommés officiers, les autres placés dans les vélites à cheval : quant à d'E., il devint lieutenant-adjudant-major au 5e hussards.

C'est avec ce corps qu'il prit part, en 1809, aux combats d'Abensberg, d'Eckmühl, de Rastisbonne, aux batailles d'Essling et de Wagram. En 1810, il passa au 2e hussards, et fut, au début de 1812, envoyé en Espagne, à l'armée d'Andalousie. On l'y chargea du commandement d'une « contre-guérilla », avec laquelle il fit presque constamment métier d'éclaireur, pendant la marche de Soult sur le royaume de Valence et sur Madrid. En 1813, il suivit la retraite de l'armée comme aide de camp du général Mermet, et assista à la bataille de Vittoria. Il s'empressa, pour quitter la frontière d'Espagne, de profiter d'une offre du prince Eugène qui l'appelait auprès de lui, à l'armée d'Italie. Le vice-roi l'employa d'abord comme aide de camp auprès de lui, pendant les opérations sur la Save (automne 1813), puis le plaça au 31e chasseurs. C'est comme major provisoire de ce régiment que d'E. assista à la bataille du Mincio (8 février 1814).

Pendant la première Restauration, d'E. ne sut pas, s'il faut l'en croire, profiter suffisamment de ses attaches royalistes : après avoir tenu garnison à Avignon et à Montpellier, avec le 14e chasseurs, il se fit mettre en congé. Il était encore dans ses terres d'Auvergne lors du retour de Napoléon : après un bref voyage à Paris, il revint en province, et organisa, sous le nom de Chasseurs de Henri IV, un corps de volontaires, à la tête duquel il tint la campagne, prit Chazelles et Chevrière (juin 1815) et dispersa quelques gendarmes. Le récit laisse malheureusement les dates un peu incertaines, et on n'y distingue pas très exactement les événements qui précédèrent la nouvelle de Waterloo et l'entrée des Autrichiens dans

le Lyonnais, de ceux qui suivirent[1]. Puis d'E., mal récompensé à son gré, se retira du service et se maria. Il ne mourut qu'en 1864.

A la différence de tant d'autres mémoires récemment publiés, les souvenirs de d'E. ne sont pas insignifiants. Ils apportent vraiment du nouveau : leur témoignage est capital pour l'histoire du corps des Gendarmes d'ordonnance, qui est encore à faire. L'auteur multiplie des détails intéressants sur la vie intérieure, l'organisation, l'uniforme des régiments où il a passé. Il y aurait beaucoup à prendre dans ses récits sur la levée des contributions en Espagne. La campagne du prince Eugène dans les provinces illyriennes et en Italie, en 1813-1814, n'était guère connue jusqu'à la récente apparition du livre de M. le Comm^t Weil. La prise d'armes des Chasseurs de Henri IV en Auvergne n'était pas mentionnée, semble-t-il. Mais il n'est possible d'utiliser les Souvenirs de d'E. qu'après une minutieuse critique ; je ne puis songer à la faire ici, mais je voudrais du moins en montrer la réelle nécessité.

On accorde assez volontiers sa confiance à un auteur de mémoires, lorsqu'il est modeste. D'E. est très vaniteux : il est avant tout fier de la magnificence de ses uniformes (t. Ier, p. 155, 324, etc.). Il a eu beaucoup de duels, et il les raconte avec complaisance (t. Ier, p. 95-98, 115, 200-202, 211-212, etc.). Il n'est pas moins long sur ses amours (t. Ier, p. 64, 82, 98-100, 118, 166, 199, 209, 214, etc.) ; il nomme complaisamment ses maîtresses, quand elles en valent la peine ; quand il ne les désigne pas expressément, il laisse entendre bien des choses : il se plaît ainsi à mentionner qu'il emporte de Mayence « un mouchoir brodé, très compromettant par le chiffre et la couronne » (t. Ier, p. 118). On est en droit de soupçonner ce fat de fréquente exagération.

Cependant les éditeurs affirment que d'E. a rédigé ses Souvenirs d'après un journal tenu au jour le jour. Il mêle fréquemment à son texte de nombreuses lettres à son père, à son frère, à ses amis, qu'il est censé seulement recopier. Ce sont justement ces lettres qui sont suspectes : il en est qui peuvent vraisemblablement avoir été écrites à leurs dates. Mais d'autres me paraissent composées longtemps après coup (voir, par exemple, t. II, p. 203-211), ce qui les prive de toute valeur documentaire. Dernier indice suspect : d'E. cite une fois en plein texte (t. II, p. 91) *Victoires et conquêtes*. J'ai comparé de très près le texte de la lettre citée plus haut au récit des combats de Caldiero contenu dans le tome XXII de ce recueil. D'E. n'y a pas, il est vrai, copié directement son récit ; mais il apparaît pour le moins que sa mémoire a gardé un sou-

1. Il y a au moins un fond d'exactitude à ce récit, car les états de service d'E. (Arch. adm. de la G.) portent : « Organise un bataillon de volontaires royaux dans les Cent-Jours. »

venir très précis de sa lecture et que sa lettre en porte l'évidente trace. Ainsi s'explique que, dans le texte d'une narration rédigée soi-disant quelques jours après Caldiero, d'E. soit si bien informé de ce qui s'est passé sur tous les points du combat. Il ne peut vraiment avoir la valeur d'un témoin que pour les épisodes, auxquels son régiment a pris une part active.

D'E. commet même des erreurs sur ce qu'il a réellement vu. Vérification faite, les erreurs de date de quelques jours sont extrêmement fréquentes dans ce qui concerne l'histoire de la 2e compagnie des Gendarmes d'ordonnance (Comparer, entre autres, t. Ier, p. 132-134, avec la *Correspondance de Napoléon*, nos 12295, 12335, 12540, etc.). D'E. a aussi une tendance à grossir les pertes infligées aux ennemis par son escadron ou son régiment, comme il est facile de s'en rendre compte en examinant son récit de la campagne de 1813-1814 contre les Autrichiens en Carniole et en Italie, et en le confrontant avec les renseignements fournis par M. Weil dans son ouvrage sur *Le prince Eugène et Murat*. Il est vrai que des inexactitudes analogues se trouvent dans presque tous les Mémoires, et je signale surtout ces légères taches pour avoir l'occasion de rappeler qu'il n'est pas de sources narratives dont on puisse se servir sans contrôle.

MM. Masson et Boyer ont eu, en somme, une heureuse idée en publiant ces Souvenirs. N'eussent-ils pas, cependant, pu mettre plus de soin à cette édition ? Il est évidemment malaisé de « rétablir le mieux possible » les noms de lieux et de personnes. Qu'ils aient écrit « le général Gifflinga » (t. II, p. 174) pour Gifflenga, Ropeck (t. II, p. 173) pour Rosegg (cf. Weil, t. Ier, p. 313), etc , cela est en vérité excusable. Mais il est fâcheux d'avoir laissé passer (t. Ier, p. 36) le « Tech » pour le Lech. Cette erreur, et d'autres analogues, prouvent au moins que la revision des épreuves a été hâtivement faite. Pourquoi enfin n'avoir pas donné en appendice les états de service de l'auteur, qu'il est facile de se procurer aux Archives de la Guerre ? Le « Résumé de mes campagnes » (t. II, p. 383-384), fait par d'E. lui-même, n'en tient que très imparfaitement lieu. — P. Conard.

Souvenirs du lieutenant-général vicomte de Reiset, publiés par son petit-fils, le Vte de Reiset. Tome III : **1814-1836**. Paris, Calmann-Lévy, [1902]. In-8, 649 p. (1 portrait en héliogr.).

Le second volume des *Souvenirs* du Vte de Reiset[1] se fermait sur plu-

1. Voir la *Revue*, t. III, p. 314. Elle a donné dans son tome Ier, p. 65, un compte rendu du premier volume. Des fragments du tome III, publiés dans la *Revue de Paris*, ont été précédemment analysés (t. III, p. 335, 685).

sieurs chapitres consacrés aux débuts de la première Restauration. Le tome troisième et dernier s'ouvre par une trentaine de pages sur la « Maison Rouge », à l'organisation de laquelle collabora Reiset, nommé, le 5 juin 1814, lieutenant à la 2e compagnie des Gardes du Corps (compagnie Gramont). Après quoi viennent des détails sur la famille royale et la cour, pendant l'hiver de 1814-1815, sur la remise en vigueur de l'étiquette d'ancien régime, sur la cérémonie de l'exhumation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Les chapitres VI à XV traitent des Cent-Jours. Témoin du désarroi et de l'impuissance de la cour entre le 5 et le 20 mars, Reiset est de l'escorte qui mène Louis XVIII jusqu'à la frontière. Vainement invité à reprendre du service dans l'armée impériale, il se décide à passer en Belgique, et arrive dans les derniers jours de mai à la cour de Gand, qu'il décrit. Il rentre en France avec le roi, auquel il est de plus en plus attaché. Désormais sa vie n'offre plus rien de saillant. Ce qu'on trouve dans ses *Souvenirs*, de 1815 à 1824, c'est l'histoire officielle, et, si l'on peut dire, l'histoire d'apparat de la Restauration, écrite par un familier des Tuileries. Le militaire a fait place au courtisan. Pendant ces neuf années, Reiset est étroitement associé à la vie de cour, d'abord comme officier aux Gardes, puis, à partir de janvier 1824, après sa nomination au grade de lieutenant-général, comme gentilhomme de la Chambre du Roi. C'est à cette situation spéciale qu'il doit d'être au courant des négociations préliminaires du mariage du duc de Berry, d'assister aux derniers moments de ce prince (le tableau est assez dramatique), d'être un des premiers arrivés auprès de la duchesse de Berry, au moment où vient de naître, inopinément, le duc de Bordeaux, de pouvoir constater, *de visu*, et avec tristesse, la décrépitude grandissante de Louis XVIII, de mars à septembre 1824. A peine Charles X intronisé, Reiset reçoit le commandement du corps d'armée français qui occupe la Catalogne, et son séjour en Espagne se prolonge, sans incidents, jusqu'en janvier 1828. De 1828 à 1830, il reste inemployé. Sur cette période de sa vie (1824-1830) les *Souvenirs* sont extrêmements brefs (3 pages) ; bien qu'aucun passage n'autorise cette hypothèse, il est permis de supposer qu'il y eut, sinon chez Charles X, du moins dans son entourage, dessein arrêté de tenir à l'écart le serviteur dévoué de Louis XVIII. En juillet 1830, Reiset commence une tournée d'inspection dans le nord de la France, lorsqu'il apprend les événements de Paris et la fuite du roi. Il se rend immédiatement auprès de Charles X, qu'il rejoint à Falaise. Il ne le quitte que le 16 août, à Cherbourg, et consigne dans ses notes les péripéties de cet exode définitif des Bourbons. Sa vie publique est alors terminée ; il veut ignorer le nouveau gouvernement. Il meurt dans la retraite en mars 1836.

Tel est le contenu de cette dernière partie des *Souvenirs*. Il n'y a rien à y prendre pour l'histoire politique proprement dite : c'est une chronique de la cour des Tuileries pendant le règne de Louis XVIII, avec un chapitre additionnel sur la chute de Charles X, chronique pas très nouvelle, que pourrait signer un maître des cérémonies, et rédigée par un légitimiste convaincu [1], tout à fait respectueux, presque incapable de critiques. Elle ne présente donc qu'un intérêt limité. Elle est d'ailleurs de lecture agréable et termine honorablement cette autobiographie d'un homme dont la vie offre le contraste, qui n'est pas sans exemple, d'une brillante fortune et d'une figure en somme assez effacée [2]. — P. Caron.

Mémoires anecdotiques sur les salons du second Empire. Journal du docteur Prosper Ménière, publié par son fils le docteur E. Ménière, précédé d'une biographie par le docteur Fiessenger, membre correspondant de l'Académie de médecine. Paris, Plon, 1903. In-8, xxiv-466 p.

« J'ai toujours pensé que la véritable histoire ne se trouve pas dans les livres... (p. 352). L'histoire vraie est dans les détails intimes que les grands écrivains ne croient pas devoir consigner dans leur pages solennelles » (p. 385). Si l'on partageait l'opinion du Dr M., son journal, collection d'anecdotes recueillies de 1851 à 1861, apparaîtrait comme un précieux recueil historique. Mais on ne saurait le considérer ainsi : d'abord, il paraît trop tard ; l'auteur, pour le former, a beaucoup puisé dans les récits du chancelier Pasquier, qu'il fréquentait, et l'apparition des *Mémoires* de Pasquier a ôté à bon nombre de ces anecdotes la fraîcheur de la nouveauté. Puis, le Dr M., dans son antipathie pour les « pages solennelles » de ceux qui veulent voir les choses de trop haut, n'a « jamais ouvert un livre sur la Révolution française, sur le Consulat et l'Empire, pas plus que sur les deux Restaurations, sur la monarchie de Juillet et le gouvernement provisoire de 1848 » (p. 352). On s'explique, dès lors, qu'il n'aime pas à voir les choses de trop haut, et il est difficile de voir de moins haut que lui. Aussi ces racontars qu'il recueille soigneusement au salon ou à table, n'ont-ils en général qu'un médiocre intérêt, si l'on excepte quelques renseignements sur les dernières années de Lamartine (p. 64, 71, 356). — Cette ignorance systématique de l'histoire lui fait même accueillir des récits

1. Voir notamment les pages (449 sqq.) dans lesquelles Reiset réfute avec indignation un pamphlet contemporain contre la légitimité du duc de Bordeaux.

2. On a jugé inutile de revenir sur le procédé d'édition, dont il a été parlé dans le compte rendu des deux premiers volumes. M. de Reiset, l'éditeur, aurait été heureusement inspiré s'il avait complété sa publication par une table générale des noms propres.

erronés (p. 347, sur de Maistre; p. 446, sur Talleyrand) [1]. On trouve pourtant dans ce journal un certain genre d'intérêt : il nous renseigne sur l'état d'esprit d'une bonne partie de la bourgeoisie parisienne pendant les premières années de l'Empire. Le Dr M. a horreur de ces « tristes fabricants de révolutions » (p. 12) qui ont occupé la scène en 1848. Il savoure délicieusement le repos, la paix, l'engourdissement public. « C'est là le charme de la situation : on ne sait rien, on ne dit rien. Le *quid novi fert Africa* perpétuel de 48 est chose inconnue de nos jours... Tout au plus met-on le nez à la fenêtre pour voir passer le siècle, et l'on dort par là-dessus comme des marmottes. Ça me va assez bien; j'étais las de cette vie au pas redoublé » (p. 35). Le pouvoir absolu peut avoir ses dangers, mais il est pour l'instant en d'excellentes mains (p. 172-173). Et les railleries pleuvent sur les « journalistes et les avocats » qui regrettent le gouvernement constitutionnel, sur la « manie de nos contemporains » qui osent « parler politique, régenter le gouvernement » (p. 255 et passim). Le Dr M. conserve cependant l'espoir « que le maître nous accordera un peu plus de liberté, mais je le prie de ne pas nous en donner trop, car nous en abusons toujours, surtout à notre détriment » (p. 414). Dans cette foi au droit impérial, à peine quelques notes sceptiques (p. 44). Autant du reste que par le désir du repos et de la sécurité, la bourgeoisie a été prise par ses intérêts. La hausse de la Bourse, les grands travaux publics, font leur impression sur le Dr M. (p. 34). Il n'est pas insensible non plus à l'éclat que les guerres de Crimée et d'Italie ont jeté sur la politique française, et la rentrée à Paris des vainqueurs de 1859 le transporte d'enthousiasme (p. 431). Le bourgeois parisien, satisfait dans toutes ses aspirations, nobles ou vulgaires, ne se détachera du régime qu'autant que le régime changera.

Le Dr Ménière nous parle beaucoup des littérateurs, et avec sympathie; mais, parmi eux, son cœur a choisi les chansonniers ; il a sur Nadaud, des lignes enthousiastes, où il exalte la « gaieté française », et Béranger, d'après lui, possède « le sentiment poétique le plus vif, le plus profond qu'on eût connu dans notre pays depuis cent ans » (p. 314). — Si l'on ajoute que le Dr Ménière, qui n'est pas hostile à la religion, a quelque tendresse de cœur pour les libertés de l'église gallicane (p. 346, p. 161), n'est-il pas permis d'appeler son journal : Journal d'un bourgeois de Paris sous le second Empire ? — Ph. Gonnard.

---

1. Notons, dans ce chapitre, des erreurs : l'éditeur aurait pu, p. 74, corriger M. d'Argos en M. Dargaud.

La comtesse Agénor de Gasparin et sa famille. Correspondance et Souvenirs (1813-1894). Par Mme J.-C. Barbey-Boissier. Préface de M. Aug. Filon. Paris, Plon, 1902. 2 vol. in-12, XVII-411 et 444 p. (héliogr.).

Il n'est pas commode de définir exactement cet ouvrage. A dire vrai, c'est un monument familial élevé par la piété d'une Genevoise : c'est en dire les qualités et les défauts. On y trouvera des longueurs candides, un spiritualisme honnête et peu profond, un goût vif en même temps que puéril de la nature, une admiration trop constante, insuffisamment justifiée, des mœurs et des habitudes du passé, — toutes choses qui expliquent l'étendue de ces volumes, dont la matière aurait pu être ramassée en un livre vraiment substantiel. Cela posé, il n'en reste pas moins que le lecteur de ces deux gros volumes y pourra trouver un document « social » de premier ordre, reposant sur des données sûres, d'un traditionnisme, en l'occurrence, très rassurant : l'histoire d'une famille protestante au XIXe siècle, avec ses origines, son expansion, sa descendance. Il n'est pas jusqu'aux héliogravures, qui les ornent de silhouettes fort analogues à celles des crayons d'Ingres, qui ne soulignent toute l'honorabilité bourgeoise de la souche des Boissier.

Mme B.-B. a en effet d'abord mis en œuvre le journal et les lettres de sa grand' mère Caroline Boissier, une Genevoise violemment antifrançaise, qui se réjouit de Waterloo [1], mais se réconcilie pendant la Restauration avec la France, dont la capitale resplendit d'une belle efflorescence artistique. De la vie théâtrale et musicale de Paris, où elle fait plusieurs séjours, Caroline Boissier nous fait une peinture amusante et vive : le napoléonisme sévit sur les scènes publiques. L'austère Genevoise a donné comme maître de piano à sa fille Valérie le romantique Liszt [2]. Mais, tandis que son fils Eugène se lie avec Agassiz et s'adonne aux sciences naturelles, Valérie, dans ses voyages à Paris, sent se développer ses aptitudes littéraires qu'excitaient une sensibilité très fine [3] et un sentiment délicat de la nature. En 1833, parut son premier ouvrage : « Deux nouvelles », sous le pseudonyme d'Antoine Goru.

---

1. T. Ier, p. 53.

2. Sur Liszt, cf. t. Ier, p. 136, 142 sq., 150 sq., 156 sq., 164 sq., 177 sq. En 1831 la musique italienne domine toujours. Notons en passant quelques mots suggestifs sur Meyerbeer (t. Ier, p. 149), sur la maison Érard (t. Ier, p. 191).

3. On lira avec émotion sa peinture de canuts lyonnais en 1833 (t. Ier, p. 207-209) et du bagne de Toulon (t. Ier, p. 217). A Bologne, en 1833, elle est navrée de voir les Autrichiens parader au milieu des Italiens (t. Ier, p. 239).

Caroline Boissier mourut le 17 mars 1836; un an après, jour pour jour, sa fille épousait Agénor de Gasparin, petit-fils du conventionnel [1], fils d'Adrien de Gasparin, qui fut préfet de Lyon en 1831 et ministre de l'intérieur en 1836 et 1839. Le jeune ménage s'installa à Paris, et dès lors, pendant dix-huit ans, Valérie échangea avec son père, resté à Valleyres, une correspondance très intéressante, dont de larges fragments nous sont par bonheur donnés, et où l'on trouve sur le monde politique de la France à cette époque des renseignements de toute espèce.

Les Gasparin appartenaient au protestantisme orthodoxe; très militante, la femme donnait tous ses efforts aux « missions », en faveur desquelles il lui arriva de soutenir la politique anglaise à l'encontre de la politique française [2]; le mari écrivait dans « l'Espérance » des articles contre le pasteur Coquerel, et les rationalistes de son espèce, Rouville et Martin; en 1842, il jetait les bases d'un « Comité pour la défense des intérêts protestants », et, tous deux ils prenaient une part très grande à la constitution de l'Église libre vaudoise. Très honnêtes [3], mais très étroits d'idées, liés avec les Guizot, les Duchâtel, les Duvergier, ils n'aimaient guère les libéraux [4], et se pliaient difficilement aux contingences de la politique : lorsque Agénor de Gasparin devint député de la Corse en 1842, son rôle politique fut assez effacé.

1848 les surprit dans un voyage en Orient. Ils avaient prédit la république en 1832, ils ne l'attendaient pas en 1848. Elle les détacha définitivement de la politique, les donnant complètement à l'action religieuse et à la littérature. Leur orthodoxie devient alors intransigeante : le comte sort du synode de Paris, le 24 septembre 1848, à la suite du refus par les membres de ce synode de poser une doctrine quelconque à la base de l'Église. Leur conservatisme s'exagère; la minorité de l'Assemblée nationale est composée de « brigands » [5], les corps francs qu'ils voient sur les bords du Rhin sont

---

1. Mme B.-B. a totalement négligé de parler de ce personnage dont le rôle au siège de Toulon est pourtant à rappeler.

2. C'est ainsi qu'elle trouve très mauvaise l'introduction à Taïti de missions catholiques françaises, concurrentes des missions américaines (t. II, p. 6).

3. En 1842, M. de Gasparin juge comme il suit la moralité du gouvernement : « Il faut se vendre dans ce pays-ci pour tirer quelque chose du gouvernement; quand on lui est tout acquis, il ne s'embarrasse plus de vous. » En 1844, mêmes accusations (t. II, p. 60). La même année, le comte propose une motion contre la corruption des institutions (t. II, p. 34). Il n'empêche, toutefois, que l'un et l'autre s'intéressent de très près à la discussion sur le projet de loi accordant une pension de 12.000 francs aux anciens ministres (t. Ier, p. 359); or, le comte Adrien venait d'être ministre.

4. Thiers, en particulier, est pour M. de Gasparin un « misérable sans foi ni loi » (t. Ier, p. 343).

5. T. II, p. 143.

ignobles [1]; Mme de Gasparin n'a jamais été profondément française, mais la révolution la dégoûte de notre nation [2], où l'apparition du socialisme est un signe de mort [3]. Ils sont l'un et l'autre mûrs pour accepter le coup d'État [4].

Dès lors, si l'on peut ainsi parler, leur vie s'assagit, s'écoulant calmement à Valleyres. Sans doute, par un aveu public d'admiration rendu à Wagner, Mme de Gasparin fait quelque bruit autour de sa solitude (1857-59). Mais jusqu'à 1860, jusqu'au moment où Sainte-Beuve proclame qu'ils sont « de la littérature », ses livres sont peu lus. A partir de ce moment, jusqu'en 1870, au contraire, c'est le succès, — un succès qu'on ne s'explique pas tout à fait, car le style et les sentiments de Mme de Gasparin étaient bien ce qui convenait le moins à la société du second Empire, à moins justement qu'ils n'arrivassent à la séduire par ce qu'il y avait en eux de profondément dissemblable. M. de Gasparin mourut le 9 mai 1871, après avoir essayé avec le député alsacien Lefébure d'organiser une république neutre d'Asace [5]; la douleur de la comtesse fut profonde et s'épandit en des élégies qui ne sont pas sans valeur. Puis Mme de Gasparin reprit quelque goût à la vie, à l'action : elle se remit à écrire, jusqu'à sa mort, qui survint le 16 juin 1894.

L'historien de la société, et particulièrement du protestantisme en France au XIXe siècle, trouvera dans les lettres de Valérie de Gasparin, et, depuis 1857, dans les souvenirs de Mme B.-B., beaucoup de renseignements de premier ordre [6]. M. Aug. Filon, qui avait écrit, le 29 octobre 1895, un article nécrologique dans les *Débats* sur Mme de Gasparin, en rappelle les conclusions dans une introduction émue. Une bibliographie, mal classée, des ouvrages de la comtesse et de son mari, et un appendice contenant quelques-unes des lettres que leurs correspondants écrivirent à Mme de Gasparin à l'occasion de l'apparition de ses livres, terminent le second volume [7]. — Georges BOURGIN.

---

1. T. II, p. 142. M. de Gasparin nous donne quelques renseignements sur l'Allemagne révolutionnaire, avec une appréciation curieuse du rôle de Frédéric-Guillaume IV (t. II, p. 175).

2. T. II, p. 152.

3. T. II, p. 162 : « La moisissure ne croît que sur le bois pourri ; le socialisme ne croît que sur une civilisation qui se décompose. »

4. Le 6 déc. 1852, Mme de Gasparin écrit : « ...Entre deux despotismes, nous préférons celui du sabre à celui de la guillotine » (t. II, p. 238). Comparez ce qu'elle dit de Louis-Napoléon, le 16 juin 1848, t. II, p. 127-128.

5. T. II, p. 348.

6. M. M. Muret, dans les *Débats* du 8 nov. 1902, reproche avec raison à Mme B.-B. de n'avoir pas suffisamment indiqué le rôle de M. de G. dans la question des diaconesses, et d'avoir passé sous silence sa lutte contre l'Armée du Salut.

7. On pourra encore consulter, sur Mme de Gasparin, F. Chaponnier. *La comtesse de Gasparin*, Genève, 1895, in-12.

L. Moreau. **Broué**. Chartres, C. Métais, 1902. In-8, 447 p.

Écrite par un instituteur, cette « monographie communale » d'un village d'Eure-et-Loir est du type des travaux historiques auxquels peuvent s'adonner les fonctionnaires de l'enseignement primaire. M. M. a édité son ouvrage par le moyen des souscriptions auxquelles ont consenti ses compatriotes, parmi lesquels nous relevons un certain nombre de cultivateurs (p. 445-447). A ce point de vue l'histoire de Broué mérite d'être retenue. Au point de vue scientifique, elle présente certainement des qualités : le plan de l'ouvrage ne laisse de côté aucun des phénomènes auxquels s'intéresse l'historien, et une courte introduction géographique situe intelligemment le pays où s'est écoulée la calme vie de ce petit groupement d'hommes. Puis vient un historique depuis les origines, assez détaillé, surtout pour l'époque de la Révolution et l'époque moderne. Nous noterons aussi une intéressante histoire archéologique de l'église, illustrée de plans et de gravures. L'histoire du culte, de l'assistance et de l'instruction publiques est tour à tour examinée ; à l'instruction publique, en particulier, comme il se conçoit, M. M. a consacré des pages curieuses. Ce qu'il dit de la justice, des finances et des affaires militaires est extrêmement sommaire et ne remonte pas très haut. Il termine par des notices consacrées aux « célébrités locales », à l'activité économique, aux usages de la vie privée et aux hameaux dépendant de Broué. Le reproche le plus grave qu'on puisse faire à l'ouvrage de M. M., c'est que les sources n'en sont pas indiquées ; il a employé les manuscrits de deux compatriotes des XVIIe et XVIIIe siècles, Guillaume Maillier et Tournois de Bonnevallet, et évidemment les archives de la localité. Mais, sauf les archives de la fabrique, il n'a consacré aucune notice à ces documents. Nous sommes à peu près sûr, en considérant le respect qu'il a pour l'orthographe des textes transcrits du latin ou du vieux français, qu'il les a employés avec conscience ; nous en serions encore plus sûrs s'il avait voulu donner des références exactes à ses nombreuses citations. Aussi bien, M. M. n'est-il pas entièrement responsable de ce défaut de méthode : si l'on obtient un jour, comme le souhaitait récemment M. C. Bloch[1], que les archivistes départementaux ou les agrégés d'histoire fassent aux élèves des écoles normales primaires des conférences méthodologiques, on peut espérer que les instituteurs arriveront à écrire sur leur commune respective des monographies aussi étendues que celle de M.M. sur Broué, mais que l'application des principes de la méthode historique rendra encore mieux utilisables. — Georges Bourgin.

---

1. *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 2, novembre 1901.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales du Midi. 1903.

Janvier. = A. DE CAZENOVE. *Campagnes de Rohan en Languedoc, 1621-1629.* [Suite. Réveil de la guerre ; siège du mas d'Azil ; préliminaires de la paix de Paris, 1626, et coup de force de Rohan sur Castres ; campagne de 1627. A suivre.]

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1903.

Mars-Avril. = V.-L. BOURRILLY et N. WEISS. *Jean du Bellay, les Protestants et la Sorbonne, 1529-1535. Après la mort de Louis de Berquin, 1529-1533.* [MM. B. et W. étudient ce « moment unique dans l'histoire des idées au XVIe siècle où l'on put croire au triomphe de l'esprit nouveau qui soufflait la Renaissance des belles-lettres et la Réforme des anciennes croyances ». Création du Collège de France ; essais tentés, d'autre part, par le Parlement et la Sorbonne pour détruire le crédit de Jean du Bellay, de la reine de Navarre (poursuites contre Gérard Roussel, son prédicateur), persécutions dirigées contre les humanistes, en particulier à Toulouse ; sympathies des humanistes pour la Réforme : le poète champenois Nicolas Bourdon, Clément Marot.]. — J. ROMAN et N. WEISS. *Poursuites en Savoie et en Dauphiné contre Germain Colladon, Michel Protin et le cordelier Marin, d'après une lettre inédite de Michel de l'Hôpital (1551).* [François de Lorraine, qui avait en province des correspondants chargés de le tenir au courant des poursuites dirigées contre l'hérésie, avait transmis à L'Hôpital un arrêt et des informations du Parlement de Chambéry contre Colladon, Protin et Marin, et les lui soumettait, estimant sans doute l'arrêt trop peu sévère ; L'Hôpital répond que ses collègues savoyards ne « savent pas les façons du Parlement de Paris » (nous ignorons d'ailleurs l'arrêt définitif de la cour de Chambéry).] — J. VIELLES et N. W[EISS]. *La signification de l'avertissement pastoral à Montauban, 7 janvier 1683.* [En 1682 un *avertissement pastoral* fut adressé à tous les consistoires par 68 dignitaires de l'Église gallicane : les Protestants étaient menacés des « malheurs les plus épouvantables » s'ils persistaient dans leur schisme ; à Montauban, le pasteur Ysarn adressa à l'intendant qui lui avait signifié l'avertissement un discours plein de hauteur, où il « exprimait avec fermeté les impérieuses réserves de la conscience outragée ».] — M. DANNREUTHER. *La révocation de l'Édit de Nantes à Longwy.* [En 1685, il n'y avait comme protestants à Longwy que des soldats et des officiers, Suisses, Allemands, Anglais et Suédois ;

H. D. donne la liste des abjurations de 1682 à 1749.] — C. SERFAN. *Les abjurations forcées en Vivarais (1700)*. [Liste publiée d'après l'original conservé dans des archives privées.] — H. PATRY. *La bataille de Jarnac, la campagne de 1569 et le rôle de Coligny*. [Analyse d'un travail de M. P. Gigon, sous-intendant militaire, sur la bataille de Jarnac. Pour la première fois, un spécialiste étudie scientifiquement une campagne des guerres religieuses du XVIe siècle, avec deux croquis que reproduit M. P., l'un du théâtre de la guerre (février-mars 1569), l'autre de la bataille elle-même. M. H. P. discute les conclusions de l'auteur : il pense en particulier que Coligny n'est pas responsable de la défaite; il approuve le jugement porté par M. G. sur la bataille : « ce ne fut qu'une affaire d'arrière-garde à laquelle la mort du généralissime protestant a valu le nom de bataille et un immense retentissement auprès des contemporains »; les résultats matériels en furent à peu près nuls, l'effet moral en fut considérable].

Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1903.

5 Mars. = A. BUTIN. *Gribeauval et ses précurseurs*. [Résume, avec addition de quelques documents et renseignements, l'ouvrage, paru en 1901, du lieutenant M. Sautai sur *Les Frézeau de la Frézelière*, dont l'un, François, réforma l'artillerie française sous le règne de Louis XV. Cf. la *Revue*, t. III, p. 202.]

20 Mars. = H. CHÉROT. *Un éducateur populaire de la Bretagne catholique au XIXe siècle. Jean-Marie de Lamennais, d'après un ouvrage récent* [celui du P. Laveille.]

La Quinzaine. 1903.

16 Mars. = H. WELSCHINGER. *Le libérateur du territoire*. [Fin le 1er avril. Résumé de la publication récente faite par les soins de Mlle Dosne, cf. ci-dessus, p. 114, avec quelques souvenirs personnels de M. W.]

1er Avril. — G. GRAPPE. *Edgar Quinet*. [Article acerbe, qui débute ainsi : « Jamais homme ne réalisa mieux en effet l'idéal du Jacobin. »]

La Révolution française. 1903.

14 Mars. = J. GUILLAUME. *Les sextiles de l'ère républicaine*. [Les années *sextiles* étaient, dans le calendrier républicain, celles qui se composaient de 366 jours, et qui comptaient, par conséquent, un *sixième* jour complémentaire. Par le décret du 4 frimaire an II, ces années pouvaient arriver, soit quatre ans, soit cinq ans après la précédente ; il y avait là un inconvénient dont Romme demanda la suppression dans un rapport de floréal an III, suivi d'un projet de décret établissant que les sextiles se succéderaient de quatre en quatre ans. L'arrestation de Romme et l'exécution des derniers Montagnards empêchèrent ce projet d'être soumis à la Convention.] — P. MAUTOUCHET. *Le mouvement électoral à Paris en août-septembre 1792*. [Suite ; la fin en avril. Opérations de l'assemblée électorale du 7 au 26 septembre : élection des 21 derniers députés et des 8 suppléants.] — A. MATHIEZ. *Une brochure antibonapartiste en l'an VI. Les prédictions de Sylvain Maréchal*. [Alors que les patriotes fêtaient Bonaparte, à son retour d'Italie après Campo-Formio, Sylvain Maré-

chal seul, ayant toujours en lui le jacobin de l'an II, exprime ses craintes et critique les actes de Bonaparte en Italie; dans une brochure de 29 pages : *Correction à la gloire de Bonaparte, lettre à ce général*, il lui reproche de n'avoir pas pris Rome quand il le pouvait, de n'avoir pas délivré les Allemands et les Polonais, d'avoir livré Venise ; il dénonce le luxe de satrape dont s'entoure Bonaparte, il soupçonne en lui un futur tyran] — *Documents inédits. Un document sur l'origine des fédérations.* [Procès-verbal d'une assemblée tenue le 26 octobre 1789, par les officiers des milices nationales de plusieurs communautés du Dauphiné, qui arrêtent de former une « confédération fixe » entre ces communautés.] — *Une lettre de Madame Roland à Lavater* [du 20 novembre 1787.] — *Correspondance. Réclamation de M. Frantz Funck-Brentano et réponse de M. Aulard.* [M. F.-B. se plaint des critiques adressées par M. Kahn à deux de ses livres (Cf. *Rev. d'Hist. mod. et cont.*, t. IV, p. 16-37); M. A. montre le bien fondé de ces critiques. Voir ci-contre, p. 505.]

La Revue hebdomadaire. 1903.

7 Mars. = G. Lacour-Gayet. *Quelques lettres inédites de l'amiral du Chaffault de Besné (1776-1777.)* [Ces lettres proviénnent des Archives de la Marine. Elles ont trait : à une croisière dans l'Atlantique en 1776, et au séjour de Du Chaffault (promu chef d'escadre au début de 1777) à Brest, ainsi qu'à la visite du port par l'empereur Joseph II, en 1777. On y trouve des renseignements sur le service à bord et à terre dans la marine royale, et sur l'anglophobie prononcée des officiers de l'armée de mer, à la veille de la guerre d'Amérique.] — L. Batiffol. *Le duc de Choiseul à Chanteloup.* [D'après l'ouvr. récent de G. Maugras, *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul.*]

14 Mars. = Victe de Lapérouse. *Les campagnes de Lapérouse pendant la guerre d'Amérique (1779-1783.)* [Commandant de l'*Amazone*, puis de l'*Astrée*, il sert brillamment sous le comte d'Estaing et sous le comte de Grasse, et, mis en 1782 à la tête d'une division, va détruire les établissements anglais de la baie d'Hudson. L'auteur a employé les documents des Archives de la Marine et la correspondance de Lapérouse, conservée par sa famille.]

21 Mars = G. Stenger. *Les salons sous le Consulat. Le salon de la duchesse de Luynes.* [Sept pages.]

28 Mars. = *Souvenirs et récits du colonel Jolly sur la campagne de Moscou.* [Publiés sans indication de la date de rédaction, ni même de renseignements précis sur l'auteur, ces souvenirs n'ont guère le caractère autobiographique, et bien plutôt celui d'un exposé général et sommaire de la campagne, de rédaction postérieure aux événements, et fait sans doute avec le secours de sources imprimées qu'il y aurait à déterminer. Cette première partie mène le récit de la campagne depuis le passage du Niémen jusqu'au combat d'Ostrowno. La fin au prochain numéro]

Le Correspondant. 1903.

25 Février. = Cardal Mathieu. *Le Concordat de 1801. La ratification et les additions. Conclusion.* [Consalvi quitte Paris le 26 juillet ; il arrive le 8 août à Rome,

où le texte de la « Convention du 26 messidor an IX » est déjà parvenu. Le 11 août, après une longue délibération, le Sacré Collège, passant outre aux objections et aux réserves formulées par plusieurs de ses membres, vote, dans l'intérêt supérieur de l'Église, la ratification. M. M. donne sur la discussion d'intéressants détails fournis par les documents romains. Restent à régler de grosses questions : le pape doit-il donner simplement sa signature ou la donner en la motivant ? quelle sera la teneur de la bulle annonçant la conclusion du Concordat ? dans quels termes le pape doit-il demander leur démission aux titulaires des évêchés français ? Ces questions reçoivent successivement leur solution, non sans de dernières difficultés : le pape ratifiera purement et simplement ; le texte de la bulle de notification est arrêté, sur un projet de rédaction présenté par la Cour de Rome, après des modifications dont Bernier est l'instigateur et que précise M. M. ; différents changements sont également apportés, sur la demande du gouvernement français, sollicité lui-même par Grégoire et les « intrus », au bref invitant les évêques à démissionner. Un bref complémentaire, relatif à la réconciliation des prêtres mariés, ne soulève pas de difficultés. L'étude, neuve et instructive sur beaucoup de points, de M. M se termine par des renseignements, tirés des documents français et italiens, sur la conclusion définitive de l'accord entre Paris et Rome (échange des ratifications, joie à Rome, cadeaux), par le texte du Concordat (le texte de Rome est mis en regard de celui du gouvernement consulaire), par un résumé du discours par lequel Pie VII, dans le consistoire du 14 mai 1802, célébra la grandeur de l'acte qui venait de s'accomplir, par la critique des articles organiques, et par des considérations sur les attaques répétées contre l'Église au cours du XIXe siècle et l'existence actuelle d'un « grand complot permanent et international contre les croyances chrétiennes ».] — Lt.-Col ROUSSET. *Le commandement des armées allemandes en 1870.* [Fin le 10 mars. Résumé des récentes publications allemandes de Verdy du Vernois, Cardinal von Widdern, Fritz Hönig. I. Méthodes de commandement. Elles portent l'empreinte de la sénilité du haut État-Major : le roi Guillaume, 73 ans, Moltke, 70, et consistent essentiellement à donner des *directives* générales qui laissent aux chefs de corps une large initiative dans l'exécution. Avantages et inconvénients de ce système, qui a bien fonctionné, en 1870, grâce à la remarquable instruction, aux qualités d'énergie et de solidarité des états-majors allemands. II. Les difficultés du début. Steinmetz. Exposé des démêlés du chef de la Ire armée avec Moltke, les 5 et 6 août, et critique de sa conduite pendant la journée du 6 : si les Français avaient été vraiment commandés, l'attaque aventureuse de Spicheren aurait coûté cher aux Prussiens. III. La bataille de Borny. Amenée par la téméraire initiative d'un sous-ordre, elle déchaîne, au sein de l'état major de la Ire armée, une crise courte mais violente : Steinmetz, furieux que l'action ait été engagée contre son gré, ordonne la retraite. Scène dramatique entre Steinmetz et Manteuffel, commandant le Ier corps. « Deux faits principaux, dans cette bataille de Borny, frappent l'attention. C'est, d'une part, l'effacement du haut commandement, ou, si l'on préfère, de la direction et, d'autre part, l'ingérence décisive d'un officier sans mandat aucun, dont la seule patente est le titre de représentant du grand quartier général ». Il s'agit du lieutenant-colonel

von Brandenstein, à qui appartient pour une large part la responsabilité de l'attaque, et qui, après la bataille, obtint pour Zastrow et Manteuffel, lieutenants de Steinmetz, l'approbation du roi et de Moltke.] — T. Crépon. *Nomination et institution canonique des évêques. Election. Pragmatiques sanctions. Concordat de 1516. Constitution civile du clergé. Concordats de 1516 et de Fontainebleau.* [Fin le 10 mars. Refait à grands traits, à propos du conflit pendant entre le St-Siège et le Gouvernement français, l'histoire des contrats passés entre la Cour de Rome et le pouvoir civil en France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Insiste particulièrement, dans le sens ultramontain, sur la Constitution civile et les Concordats de 1802 et 1813.]

10 Mars. = V. Pierre. *Une pétition ignorée de Chateaubriand.* [Publie, avec différents documents extraits de la série F 7 des Archives nationales et relatifs à la « radiation » de Chateaubriand, le texte d'une pétition adressée à Bonaparte en juin 1801 et dans laquelle Chateaubriand donne, de son voyage en Amérique et de ses tribulations pendant l'époque révolutionnaire, une version d'une inexactitude complète et intéressée. L'arrêté de radiation fut signé le 20 juillet 1801, cinq jours après la signature du Concordat. M. V. P. note la simultanéité significative de la publication de cet acte, en 1802, et de celle du *Génie du Christianisme.*]

25 Mars. = P. de la Gorce. *Etudes d'histoire contemporaine. La France et la Prusse avant la guerre.* [Après les échecs diplomatiques de 1866 et 1867, le gouvernement français ne sait pas adopter la politique qui s'imposait, la politique de recueillement. Il montre, tour à tour et sans suite, des velléités belliqueuses et des tendances pacifiques confinant à la résignation. Pourtant, au cours de l'année 1868, plusieurs incidents significatifs viennent prouver la fragilité de la paix et les intentions aggressives de la Prusse. « En cet état de malaise anxieux et de perpétuel éveil, on vit se produire un double effort, effort chez les militaires pour accroître les ressources de la défense nationale, effort chez les diplomates pour nouer des alliances. » Suit l'exposé : 1° de la tentative réformatrice du maréchal Niel et des causes de son échec (surtout les tendances humanitaires, générales en France avant 1870) ; 2° des négociations vainement poursuivies, en 1868 et 1869, pour assurer à la France l'alliance de l'Autriche et de l'Italie. L'article se termine par un tableau de l'état politique et militaire de l'Allemagne pendant les mêmes années. M. de la G. insiste sur l'action personnelle de Bismarck, sur sa conduite vis-à-vis de l'Allemagne du Sud et des pays étrangers, Russie, Autriche, Italie, Angleterre, sur l'organisation sans cesse améliorée et la force toujours accrue de l'armée prussienne grâce à la persévérance du roi Guillaume, de Moltke et de Roon. A suivre. Toute cette étude est faite d'après les documents et ouvrages publiés : il ne semble pas que l'auteur ait suffisamment connu et utilisé la littérature allemande de son sujet.] — L. de Lanzac de Laborie. *La famille impériale du divorce au baptême du roi de Rome (1809-1811), d'après une récente publication* [les tomes V et VI du *Napoléon et sa famille* de F. Masson.] — L. Dufougeray. *La première ébauche du Concordat.* [Réclame en deux pages pour le livre, d'ailleurs bien fait et utile, de M. Du Teil, *Rome, Naples et le Directoire.* Cf. ci-dessus, p. 115.]

Minerva, revue des lettres et des arts.

1er Mars. = A. Chuquet. *Adam Lux.* [Né en 1765 dans l'électorat de Mayence, Lux suit les cours de l'Université mayençaise, et devient un disciple fervent de Rousseau. La Révolution le passionne. Après l'arrivée des Français, Lux est un des fondateurs de la Société populaire de Mayence, joue un rôle actif à la Convention rhénane et collabore à la réunion de l'Allemagne libre a la République française. Le 25 mars, il part pour Paris avec Forster et Patocki, chargés de porter à la Convention le décret de réunion. Il fréquente d'abord les Jacobins, mais prend bientôt en horreur leurs violences, leur système de soupçon et de calomnie, tandis qu'il conçoit une vive sympathie pour les Girondins. Après le 2 juin, il forme le projet d'aller prononcer à la Convention un discours destiné à rappeler l'Assemblée à ses devoirs, de se tuer ensuite et de déterminer, par sa mort dramatique, la réconciliation des partis. Déjà sont écrites des *Réflexions* antijacobines, destinées à être publiées après son suicide. Mais, sur les instances de Guadet, il abandonne son dessein et se décide à lancer, au milieu de juillet, un *Avis aux citoyens français*, où il prend vivement la défense des Girondins contre la Montagne, qu'il défie. A suivre.] — P. Avril. *Un prêtre réfractaire instituteur de Stendhal. L'abbé Raillanne (1755-1840).* [Étudie : 1° l'instituteur de Stendhal, fort malmené dans ses écrits, par ce dernier, qui se plaint de son caractère morose et tyrannique ; 2° le prêtre insermenté, qui continue à remplir ses fonctions sacerdotales dans le département de l'Isère, en dépit de la police révolutionnaire, est condamné par contumace à la déportation après le 18 fructidor, se fait amnistier en l'an II, et meurt en 1840 après avoir tenu pendant 35 ans, à Grenoble, un établissement d'instruction. Cette deuxième partie de l'article est faite d'après des documents des Archives nationales et des Archives de l'Isère.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Mars. = *Les « Cartouchiens » rue Quincampoix, au temps du système de Law.* [Pièces, conservées aux Archives nationales, de l'instruction faite contre les nommés Bourlon et Leroux, exempts chargés successivement de la police de la rue Quincampoix, et qui, affiliés à la bande de Cartouche, avaient profité de l'afflux des agioteurs et du pouvoir discrétionnaire qu'ils tenaient de leurs fonctions, pour commettre des vols. Le Parlement les condamna aux galères, mais de puissantes protections leur permirent de s'évader.] — *Papiers d'émigrés. I. Gustave IV et le comte d'Antraigues (1804).* [Document intitulé : Relation littérale de mes deux entrevues avec S. M. le roi de Suède, les 2 et 3 août 1804. Ces entrevues eurent lieu à Dresde ; il y fut traité de la situation politique de l'Europe ; la profonde aversion de Gustave IV pour Bonaparte s'y donna libre cours.] II. *Entrevue d'un royaliste avec le général Moreau (1800).* [Lettre du comte ** au comte d'Avaray, sans doute antérieure au mois d'août 1800. Sollicité par l'auteur, qui se trouvait à Munich lors de l'arrivée des Français, de jouer le rôle de Monk, Moreau accueille ses ouvertures avec une complète indifférence.] — *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795).* [Fin. Septembre 1794-juillet 1795. Derniers épisodes de la grande guerre ; disette à Nantes.] — *Le combat d'Ol-*

lioules, du 31 août 1793. [L'armée de Carteaux, marchant sur Toulon, s'empara facilement de l'importante position d'Ollioules, parce que Martin, chef du bataillon marseillais, ne se porta pas à temps au secours du capitaine anglais Elphistone, qui la défendait. Pourtant Martin avait reçu du Comité de la guerre toulonnaise, dès le 29, l'ordre formel de se rendre à Ollioules. Pourquoi ne l'a-t-il pas exécuté ?]

Revue Bleue. 1903.

7 Mars. = F. Funck-Brentano. *Les préjugés magiques sous l'ancien régime.* [A propos du livre récent de J. Lemoine et A. Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan*, dont l'auteur critique les conclusions en les rapprochant de celles de son ouvrage, *Le drame des poisons*, paru en 1899.]

Revue Bourguignonne publiée par l'Université de Dijon. 1903.

N° 1. = H. Hauser. *Le Colbertisme avant Colbert et la liberté du travail sous Henri IV. Lyon et Tours (1596-1601)*. [Étude du conflit qui, à la fin du XVIe siècle, met aux prises l'idée protectionniste soutenue par Laffemas et les fabricants de Tours, et le libre échange défendu par Lyon. M. H. montre comment à la faveur de la dépression industrielle qui suit les guerres de religion s'élabore, autour de l'Assemblée de Rouen de 1596, la théorie mercantiliste et réglementaire. Les notables décident de présenter un vœu conforme aux désirs de Laffemas et de l'échevinage de Tours, ville purement industrielle. Lyon, qui est en même temps que « manufacture » une grande place de commerce, proteste vigoureusement auprès du roi. L'influence de Laffemas l'emporte, et, en janvier 1599, un édit prohibe l'entrée des étoffes de soie, d'or et d'argent. Mais il faut ajouter que cet édit reste lettre morte. En même temps que cette première lutte, les Lyonnais avaient à en soutenir une seconde. De tout temps, Lyon avait dû une partie de sa prospérité à la liberté du travail. Or, un édit de 1597, renouvelant un édit antérieur de 1581, avait décidé l'établissement de jurandes dans tout le royaume. Ce ne fut qu'au prix de longs efforts que les Lyonnais, combattus sur ce terrain encore par Laffemas, obtinrent en 1603 des lettres patentes portant dérogation en leur faveur à l'édit de 1597. Ainsi donc, qu'il s'agît de la liberté du commerce ou de la liberté du travail, « Lyon avait fait échouer les projets du parti de la réglementation... Il faudra, pour assurer le triomphe au moins apparent et temporaire de cette nouvelle « police », la main solide et brutale du ministre de Louis XIV ». Cette étude est faite d'après les imprimés et les documents des Archives nationales et des Archives de Lyon.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Mars. = Cte C. de Moüy. *Souvenirs d'un diplomate. La délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux (1870-1871)*. [Organisation de la délégation : MM. de Chaudordy, de Geofroy, Bourée, de Moüy, A. Sorel. Son installation à Tours, et arrivée de Gambetta, dont M. de Chaudordy a la confiance, comme celle de J. Favre. Vains efforts pour amener les neutres « à une démarche énergique, et s'il se pouvait collective, qui eût précédé nos pourparlers éventuels avec l'Allemagne », et à la reconnaissance du Gouvernement de la Défense nationale. L'idée

d'un armistice avec possibilité de ravitailler Paris, suggérée par l'Angleterre, ne peut aboutir. Devant les progrès des Allemands, le Gouvernement se retire de Tours à Bordeaux. Pendant les derniers temps de la guerre, le gros souci de la délégation est la participation de la France à la conférence de Londres, demandée par la Russie pour la révision du traité de 1856. Gambetta et M. de Chaudordy songeaient à y faire poser inopinément, par leurs plénipotentiaires, la question de la France. Ce plan exigeait le secret : J. Favre l'ayant inconsidérément fait connaître, tout échoua. M. de Chaudordy s'opposa, avec plus de succès, aux empiétements des puissances secondaires (Italie, Suisse, Turquie) sur les droits de la France en Orient, dans le Chablais, à Tunis. La teneur des préliminaires de la paix le consterna. Élu député, il refusa de voter les ratifications et s'abstint. M. de M. raconte qu'au cours de la séance du 1er mars, Victor Hugo ayant attaqué violemment la Papauté et l'Autriche, le nonce, Mgr Chigi, et Metternich quittèrent successivement leur tribune.] — A. Lemoine et A. Lichtenberger. *Louise de Kéroualle, duchesse de Porthsmouth.* [Dernière partie, où est spécialement étudié le rôle politique de la duchesse. Il a consisté en somme « à soutenir à la cour de Charles II les intérêts de la France et du catholicisme, à resserrer de la manière la plus étroite, par son intermédiaire, les liens des deux monarques, mais en même temps à ménager soigneusement les susceptibilités du peuple anglais,... à empêcher que les sympathies réelles et profondes de Charles II pour la France allassent jusqu'à lui faire compromettre son trône ». Lors de la guerre de Hollande, c'est à elle, pour beaucoup, que Louis XIV dut cette quasi-neutralité de l'Angleterre qui rendit facile la paix de Nimègue. De 1678 à 1681, la duchesse ne peut songer qu'à l'Angleterre, où son crédit est menacé par la conspiration des poudres, l'agitation antipapiste et le triomphe des partis d'opposition, celui du duc de Monmouth et celui du prince d'Orange. Puis, en 1681, la conclusion, longtemps désirée, d'un traité de subsides entre Louis XIV et Charles II permet à ce dernier de gouverner sans parlement et marque le triomphe de la politique francophile de la duchesse. Au cours d'un voyage de cinq mois en France, en compagnie de son fils le duc de Richmond (1682), elle est magnifiquement reçue par la cour, par Louis XIV lui-même. Désormais, elle correspond directement avec le roi. Un moment compromise par un caprice pour le prieur de Vendôme (1683), elle reste toute-puissante, véritable « ministre des affaires étrangères », jusqu'à la mort de Charles II. Elle est alors obligée de revenir en France, où elle ne mourra qu'en 1734, âgée de 85 ans. Elle a été trop sévèrement jugée par les historiens anglais, qui ont reproduit sans critique les anathèmes lancés contre elle par les puritains de son temps. Elle a montré du caractère, des vues politiques réfléchies. Elle a voulu tenir le milieu entre les exigences des protestants constitutionnels et celles des catholiques absolutistes. « Il est permis de blâmer cette politique. Il est excessif de taxer de haute trahison et d'infamie celle qui l'a préconisée. »]

1er Avril. = Cte d'Haussonville. *Le duc de Bourgogne en Flandre. Le lendemain d'Oudenarde.* [Après la bataille d'Oudenarde, l'armée française du duc de Bourgogne et de Vendôme et le corps de Berwick d'une part, et les armées alliées de Marlborough et du prince Eugène d'autre part occupent en quelque sorte les quatre coins

d'un échiquier. « L'avantage devait incontestablement appartenir au chef qui le premier rassemblerait toutes ses forces et prendrait une offensive hardie. » L'armée française reste immobilisée par le désaccord de ses chefs et l'insouciance de Vendôme. Au contraire, les alliés redoublent d'activité. Le siège de Lille est décidé. Tandis que Marlborough met l'Artois en coupe réglée, Eugène se rend à Bruxelles, où il organise rapidement un parc de siège et des convois. A Versailles on a deviné son dessein. Le roi, Chamillart multiplient les avertissements, et Boufflers, gouverneur de Lille, va s'y enfermer. Vendôme s'obstine dans son optimisme, nie les intentions prêtées aux alliés ; quant au duc, il est plus que jamais irrésolu, absorbé dans la préoccupation de son salut. Le 12 août, Eugène, dérobant habilement sa marche aux Français, se joint à Marlborough, et arrive devant Lille avec le matériel nécessaire pour l'assiéger. C'est seulement le 27, à la suite d'instructions formelles et réitérées du roi, que le duc et Vendôme se décident à lever le camp. Le 1er septembre, ils se réunissent à Tournai avec Berwick. Mais alors surgissent de graves difficultés. Très hautain, jaloux de Vendôme, à qui le roi a donné la prééminence sur les maréchaux, Berwick entrave la conduite des opérations par une opposition tracassière. L'armée française, concentrée, était assez forte pour tenter avec succès de faire lever le siège de Lille. De vives discussions sur l'opportunité de l'attaque, entre Berwick et Vendôme, font perdre plus de huit jours. Chamillart, envoyé en Flandre tout exprès pour les accommoder, y parvient, mais l'occasion est perdue. Il faut faire retraite derrière la Marck. Le duc de Bourgogne continue à s'humilier devant Dieu. Vendôme a en tête de misérables questions de préséance et d'étiquette militaire.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Mars. = D. *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles. III. Les camps d'instruction sous Louis XV après la guerre de la succession d'Autriche.* [Fin. Les camps de 1756. Ils furent installés sur les côtes, de Dunkerque à Saint-Malo, au nombre de dix, en prévision d'une agression possible de l'Angleterre; l'instruction du tir y fut particulièrement soignée. Citations des correspondances entre les commandants et le ministre, indiquant les manœuvres exécutées. Viennent ensuite des paragraphes sur la réorganisation de l'armée après la guerre de Sept ans, sur les ordonnances de 1764 et 1766 relatives aux manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie, sur les camps d'instruction de 1764 à 1768, sur le camp de Verberie (1769), très considérable, et commandé par Wurmser, Puységur et Rochambeau. Cette étude sur les camps d'instruction sera poursuivie pour le règne de Louis XVI, sous lequel leur histoire, se confondant avec celle de l'élaboration de la tactique des armées révolutionnaires, prend un intérêt tout spécial.] — *La guerre de 1870-1871. IV. Les opérations autour de Metz depuis le 13 jusqu'au 18 août. La journée du 13 août en Lorraine.* [I. La transmission du commandement. Elle a lieu dans les conditions les plus déplorables, l'Empereur l'abandonnant sans oser ordonner une retraite dont il reconnaît la nécessité, et Bazaine le recevant sans provoquer aucune explication sur la situation, alors très critique, de l'armée. II. Les opérations et les reconnaissances. Les mouvements du 13 se

réduisent à des reconnaissances nombreuses, mais qui ne poussent pas assez loin. L'armée est entassée, blottie, autour de Metz, comme si la place était investie : symptôme de l'inquiétude générale. III. Le grand quartier général. Les renseignements reçus montrent l'enveloppement stratégique imminent. Bazaine finit par se rallier à la proposition de retraite présentée par l'Empereur, mais ses hésitations font perdre toute la journée du 13. IV. Construction des ponts sur la Seille et sur la Moselle. Commencée le 8 en vertu d'un ordre verbal de l'Empereur, elle est entravée, le 12 et le 13, par une crue de la Moselle. Cependant les trois ponts fixes de Metz n'avaient pas cessé d'être disponibles; le 14 au matin, quatre ponts militaires sont utilisables. V. Opérations des Ire et IIe armées allemandes. Elles continuent le mouvement qui doit les amener de la Sarre sur le front Metz-Lunéville. Documents annexes. Cette nouvelle partie de la relation de la guerre de 1870 débute par un appel adressé, pour la seconde fois, à toutes personnes que leurs souvenirs ou les documents en leur possession mettent à même de contrôler et de rectifier l'exposé des faits.]

Revue Historique. 1903.

Mars-Avril. = M. Marion. *Les États de Bretagne sous Louis XVI.* [Cette étude se rattache à celle que l'auteur a consacrée à l'administration du duc d'Aiguillon et à l'affaire La Chalotais. M. M. s'attache à démontrer que les États de Bretagne, dont M. Porquet a pris récemment la défense contre d'Aiguillon étaient, « en réalité, un corps à l'esprit étroit, inaccessible, non seulement au sentiment des intérêts généraux du pays, mais même à l'intelligence des véritables intérêts de la province », et dont l'opposition systématique désespéra tous les gouverneurs de la Bretagne, avant comme après d'Aiguillon. Il en prend comme exemple la conduite des États pendant les sessions de 1774 et de 1776, dont il fait le récit d'après les documents de la série H (Administrations locales) des Archives nationales. En 1774, en dépit de la popularité personnelle du gouverneur, le duc de Penthièvre, des propositions relatives à la suppression de la corvée et à l'affermage d'un très important impôt provincial, présentées par Turgot et avantageuses pour la Bretagne, ne peuvent aboutir. En 1776, l'élection du trésorier de la province par les États donne lieu aux plus graves scandales. La clôture de la session, le 30 décembre, fut regardée par beaucoup de gens comme une cassation, un coup de force du pouvoir central. Ainsi naquit l'irritation, la méfiance qui détermina l'hostilité des États de Bretagne contre le ministère de Necker.] — E. Babut. *Une journée au district des Cordeliers. Le 22 janvier 1790.* [Refait d'après les documents des Archives du Ministère de la Justice et les sources imprimées, le récit de cette tentative d'arrestarion de Marat, du mouvement populaire qu'elle entraîna dans le district des Cordeliers et du rôle capital joué par Danton au cours de la journée. Les récits antérieurs, dit une note de la première page, ou bien sont inexacts de bout en bout, ou contiennent des inexactitudes notables. Celui de M. B. est très soigné et paraît très solide.] — A. Stern. *Charles-Engelbert Œlsner. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française.* [Suite. Mars 1792. Trouble général dans les esprits; faits de désordres, imputables à la contre-révolution. Détails rétrospectifs sur Mirabeau. Dumouriez au club des Jacobins, 19 mars. A suivre.]

NOTES ET NOUVELLES

— La Société de l'histoire de la Révolution française a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 29 mars dernier. Après un discours de M. Claretie, président de la Société, les lectures suivantes ont été faites : M. Tourneux, *Les mémoires de Mme Elliott ;* G. Gahen, *Condorcet et le divorce de Marie-Antoinette ;* Ch. Schmidt, *Un épisode de l'histoire du machinisme : « les luddites » dans l'Isère en 1817 ;* A. Aulard, *La devise : Liberté, Égalité, Fraternité, pendant la Révolution ;* P. Caron, *Les débuts de la candidature officielle sous le second Empire.* De ces cinq communications, les quatre premières seront reproduites dans la *Révolution française* et analysées ici-même; de la cinquième, qui, provisoirement au moins, ne sera pas imprimée, nous jugeons utile de donner le résumé suivant, paru dans le *Temps* du 30 mars (en même temps que celui des communications de MM. Cahen, Schmidt et Aulard) :

« M. Pierre Caron étudie les *Débuts de la candidature officielle sous le second Empire,* d'après des documents des Archives nationales relatifs aux élections législatives de 1852 dans le département du Nord. Les élections avaient été fixées aux 29 février et 1er mars. Au début de janvier, le gouvernement fit connaître aux préfets, par circulaire, son intention de patronner des candidats officiels. Le 2 février, fut promulgué le « décret organique pour l'élection des députés au Corps législatif. »

Le 13 février, une seconde circulaire précisa le mode de l'intervention gouvernementale : « Comme c'est évidemment la volonté du peuple d'achever ce qu'il a commencé, il faut que le peuple soit mis en mesure de discerner quels sont les amis et quels sont les ennemis du gouvernement qu'il vient de fonder. » Et les préfets furent invités à prendre toutes les mesures de nature à « éclairer les électeurs ».

Le département du Nord avait à élire huit députés. Dès le 7 février, M. Besson, installé depuis le 7 mars 1851, et qui venait d'exécuter avec vigueur le coup d'État dans son département, soumit au ministre de l'intérieur une liste de huit candidats, « hommes d'ordre » pris dans la haute bourgeoisie, des propriétaires, des grands industriels, un avocat, un sculpteur membre de l'Institut.

Le gouvernement ayant ratifié ces choix, la campagne administrative commença : circulaires du préfet aux maires, affiches officielles portant le nom du candidat avec la mention : « Appuyé par le gouvernement » ou « Candidat de Louis-Napoléon », etc. Les partis d'opposition étaient désorganisés : les républicains étaient

en prison ou en fuite, les royalistes donnaient en foule leur adhésion à « l'acte sauveur » du 2 Décembre. Aussi, dans six circonscriptions sur huit, les candidats officiels n'eurent pas de concurrents et triomphèrent sans difficulté.

A Valenciennes, M. Lemaire, sculpteur, battit aisément son compétiteur, M. Cucheval-Clarigny. A Lille, les deux candidats d'opposition, M. Kolb Bernard, légitimiste, et M. Legrand, républicain, mirent en échec le protégé du préfet, M. Richebé, et le premier tour de scrutin n'eut pas de résultat. M. Kolb Bernard se retira avant le second tour, qui eut lieu les 14 et 15 mars; mais ses électeurs votèrent en masse pour M. Legrand, et assurèrent sa victoire sur M. Richebé. Le préfet, dont l'effort avait été vain, fut consterné du « succès inespéré » du candidat hostile. « Ainsi donc, monsieur le ministre, écrivait-il à M. de Persigny, voilà une confirmation de cette déplorable tendance des partis d'opposition à se coaliser contre le gouvernement. » Et il ajoutait : « En présence de cette situation, j'apporterai, monsieur le ministre, non moins de vigilance et de sévérité à maîtriser tout désordre moral que je n'ai montré d'énergie, dans les jours difficiles, à assurer l'ordre et à faire triompher la cause nationale du prince. »

Au cours du banquet qui a réuni les membres de la Société le samedi soir 28 mars, M. A. Aulard a annoncé que la réédition de l'*État militaire de la France en 1793* par M. L. Hennet, des Archives de la Guerre, était en bonne voie, et que le volume, auquel les recherches originales de l'éditeur donnaient des dimensions et une valeur exceptionnelles, serait bientôt terminé.

— Il vient de se fonder à Lille, grâce à l'initiative de M. F. Benoît, professeur adjoint d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres, une *Société septentrionale des beaux-arts*, placée sous le patronage du Ministre de l'Instruction publique et du Directeur des Beaux-Arts. Le comité d'honneur comprend les sénateurs, les députés, les préfets des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, les maires ou adjoints de quelques-unes des grandes villes de la région, le général commandant le 1er corps, enfin deux membres de l'Académie française, MM. Ernest Lavisse et Hanotaux, originaires du département de l'Aisne. Le but de la Société est « la propagation et la culture des goûts esthétiques dans la France du Nord, la défense de l'art et des artistes septentrionaux ». Les moyens préconisés sont : des expositions artistiques, des fêtes artistiques, des congrès, des campagnes méthodiques de conférences, un périodique consacré à l'art et aux artistes septentrionaux, etc. La Société comprend deux catégories de membres : 1° les membres *sociétaires*, exclusivement artistes, 2° les membres *associés*, recrutés parmi les amis des arts. La cotisation annuelle est de 5 francs. S'adresser à M. F. Benoît, 2, rue du Dragon, à Lille.

— A la demande du Conseil général du département, M. de Fréminville, archiviste de la Loire, s'est chargé de mettre en ordre et de publier les notes laissées par feu M. Brossard, sénateur, sur l'histoire de la Révolution dans la Loire spécialement au point de vue de la répercussion des événements de Paris dans le département. L'ouvrage portera comme titre : *Notes et documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de la Loire* (*1789-1800*).

— Nous trouvons, dans les tomes V et VI de *Napoléon et sa famille*, qui viennent

de paraître, l'indication du plan d'ensemble définitivement adopté par M. F. Masson pour l'achèvement de ses *Études napoléoniennes* : une première série, relative à la jeunesse de Napoléon, est complète en deux volumes (*Napoléon inconnu. Papiers inédits*) ; une seconde série, à laquelle on peut donner le titre général de : Napoléon et les femmes, est également complète, en cinq volumes (*Napoléon et les femmes*, *Joséphine de Beauharnais*, *Joséphine impératrice et reine*, *Joséphine répudiée*, *L'Impératrice Marie-Louise*) ; la troisième série, *Napoléon et sa famille*, comprendra dix volumes, et sera complétée par une étude sur Napoléon II ; une quatrième série, sur la cour de Napoléon, comptera six volumes (le premier, *Napoléon chez lui*, *La journée de l'Empereur aux Tuileries*, est paru ; le second, *La maison de l'Empereur*, est en préparation) ; enfin une cinquième série, consacrée aux lieutenants et serviteurs de Napoléon, se composera de six volumes, dont le premier, *Cavaliers de Napoléon*, est publié depuis longtemps (1886.)

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 8 mars. Elle a d'abord entendu une communication de M. R. Kœchlin sur *L'art bourguignon et la méthode archéologique*, et discuté ensuite la communication de M. G. Lanson faite dans la séance précédente sur les travaux d'histoire littéraire a exécuter en province, et publiée dans le présent numéro de la *Revue*.

— C'est par erreur que nous avons annoncé (p. 442) la disparition de *Minerva, revue des lettres et des arts*. Elle a simplement déplacé ses bureaux qui sont maintenant installés 19, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

— Nous lisons dans le *Temps* du 28 mars 1903 :

« La *Gazette de Francfort* annonce qu'on vient de retrouver les lettres que M. de Bismarck a adressées à sa femme pendant la guerre de 1870. Elles étaient enfermées par la princesse elle-même dans une cassette qui ne fut pas ouverte après la mort de celle-ci, de sorte que ces lettres ne purent être adjointes à la collection qui parut il y a trois ans. Il y a, en tout, de 70 à 80 lettres ou télégrammes allant depuis le départ de Mayence (2 août 1870) jusqu'au 5 mars 1871, à Versailles. Ces lettres contiennent fort peu d'aperçus politiques, mais sont intéressantes à cause de l'état d'esprit de leur auteur. Le droit de reproduction de la plus grande partie a été acheté par le journal de famille allemand *Die Gartenlaube*, et le tout paraîtra ensuite en volume à Stuttgard, chez Cotta. »

— *L'Histoire de la France contemporaine* (*1871-1900*) dont M. G. Hanotaux vient de faire paraître le tome premier (*Le gouvernement de M. Thiers*) à la librairie Combet comprendra quatre volumes.

— A la date du 31 mars, a paru le premier numéro d'un nouveau périodique intitulé : *Les Beaux-Arts. Organe central des Musées nationaux et internationaux* (sic). *Journal des Collectionneurs* (Paris, 27, Boulevard de la Madeleine). Le directeur, M. Gaston G' Sell, annonce qu'il veut reprendre une partie du plan de l'ancien *Bulletin des Musées* que dirigea M. L. Bénédite, en donnant tous les renseignements sur le mouvement des Musées ainsi que sur les ventes d'objets d'art ; il promet, en outre, de publier des comptes rendus ou analyses des cours de l'École

du Louvre et de l'École des Beaux-Arts. Ce spécimen ne contient, outre un utile résumé de l'intéressante conférence de M. Paul Vitry sur *Jean Pérréal*, faite à l'École des Hautes Études sociales, que des renseignements insignifiants sur des ventes récentes. Le journal apparaît comme une simple concurrence à certaines feuilles qui se vendent aux abords de l'Hôtel Drouot.

— M. André Pératé prépare un volume sur *Versailles* pour la collection : Les villes d'art célèbres, chez l'éditeur Laurens.

— L'ouvrage célèbre du Colonel Ardant du Picq, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne*, était depuis longtemps épuisé et devenu introuvable. La Librairie militaire Chapelot vient d'en faire une réimpression qui sera bien accueillie (in-12, xliii-379 p. Paris, 1903). Elle permet de constater la valeur durable de ces pages si suggestives, et qui se suffisent si bien à elles-mêmes que la préface de M. Ernest Judet, dont on a cru bon de faire précéder cette réédition, apparaît, auprès d'elles, comme à tout le moins inutile.

— MM. G. Gallavresi et F. Lurani ont publié dans l'*Archivio storico Lombardo* (1902, 3e série, t. XVIII, p. 89-140, 318-360), sous le titre de : *L'invasione francese in Milano (1796) da Memorie inedite di don Francesco Nava*, un long document qu'il est bon de signaler ici. Il s'agit du récit des événements dont Milan fut le théâtre au printemps de 1796, récit écrit par Francesco Nava, haut fonctionnaire du gouvernement ducal, pendant un exil temporaire à Nice, en 1796 même. Cette relation, presque contemporaine des faits, et qui a pour auteur un témoin oculaire que sa situation officielle mettait à même de bien voir, mérite d'être placée parmi les meilleures des sources narratives italiennes, actuellement connues, sur la même période. On y trouve, sur les premiers effets de l'invasion française imminente, sur l'évacuation de Milan par les autorités impériales à l'approche de l'avant-garde de Masséna, sur l'état matériel des troupes françaises, sur l'entrée de Bonaparte, sur les énormes réquisitions imposées au pays, sur les changements politiques qu'entraîna l'occupation, des détails circonstanciés et d'autant mieux utilisables que les éditeurs ont pris, très utilement, le soin de les critiquer et de les contrôler à l'aide des publications les plus importantes et les plus récentes, italiennes et françaises, sur la question. Cette annotation copieuse, au moins aussi étendue que le texte lui-même, représente un long travail, et témoigne d'une sérieuse érudition.

— M. J.-E. Driault va mettre sous presse un volume sur *La politique orientale de Napoléon Ier*.

— *Souvenirs de 1870. Les mobiles de la Gironde (25e régiment)*, par F. Gérard, conservateur des hypothèques à Libourne, ex-officier de ce régiment. Bordeaux, Féret, 1902, in-8, viii-253 p., portr. et carte. — Le rôle militaire du 25e régiment des mobiles de la Gironde, tant à l'armée de la Loire qu'à l'armée de l'Est, a été assez insignifiant. Les historiens qui, néanmoins, auraient besoin de le connaître devront consulter le livre de M. G. Ils y trouveront des renseignements qui paraissent complets, et qui sont tirés des notes de l'auteur et des papiers laissés par le colonel du régiment. M. G. fut pris le 25 janvier 1871, non loin de Besan-

çon, et interné à Rastadt. Il est regrettable qu'il ait cru bon de noyer son témoignage personnel dans un récit général, plus ou moins réussi, des opérations. Comme il fallait s'y attendre, la note patriotique est donnée par l'avant-propos et par un certain nombre de dissertations parasites.

— M. le Commt Camon, professeur d'art militaire à l'École d'application de l'Artillerie et du Génie, dont la *Revue* a signalé jadis (t. Ier, p. 296) une brochure sur *La bataille napoléonienne*, entreprend de constituer cette « théorie de la guerre napoléonienne », que Napoléon, dit-il, avait songé à écrire, et qu'il n'a pas eu le temps de rédiger. A cet effet, il étudiera « systématiquement ses manœuvres et ses batailles à la lumière de ses ordres journaliers, de manière à en dégager les idées maîtresses... C'est là l'objet des deux premières parties de cet ouvrage, consacrées, la première, à l'étude des *Manœuvres*, la seconde, à l'étude des *Batailles* ». Une troisième partie sera intitulée : *Théorie et tactique*. Il s'agit aujourd'hui de la première : *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes* (Paris, Chapelot, 1903, 2 vol. in-8, XI-275 et 199 p., avec cartes), dans laquelle M. C. retrace successivement, d'après l'ordre strictement chronologique et avec de nombreuses citations, les campagnes de 1796-97 et de 1800 en Italie, de 1805, de 1806-07, de 1809 en Allemagne et en Autriche, de 1812 en Russie, de 1813 en Allemagne, de 1814 en France, de 1815 en Belgique. Nous n'avons pas à juger ici les tendances techniques, la théorie qui s'affirment, ou, à tout le moins, s'indiquent dans ces deux premiers volumes. Nous constatons seulement que le « précis » de M. C. témoigne d'un louable effort pour obtenir toute la clarté possible, et présente, sous une forme commode, un nombre considérable de faits. Mais peut-on toujours l'employer avec sécurité ? Les sources que l'auteur dit avoir utilisées sont peu nombreuses, et quelques-unes sont de nature à inspirer une méfiance très justifiée.

— M. Frantz Funck-Brentano a écrit, pour la 5e édition de son livre sur l'*Affaire du Collier*, qui vient d'être mise en vente par la librairie Hachette, une préface dans laquelle, après avoir énuméré les comptes rendus favorables dont son ouvrage a été l'objet, il répond — sans d'ailleurs prononcer un seul nom — à la critique qu'en a faite M. Kahn, d'abord en séance de la Société d'histoire moderne et ensuite ici-même (cf. ci-dessus, p. 16-37). M. Funck-Brentano s'attache à prouver le mal fondé de quelques-uns des jugements de M. Kahn, et il conclut : « Pourquoi insister? Tout l'article est à l'avenant. » Nous remarquons cependant dans cette 5e édition, en la comparant à la 3e, sur laquelle a travaillé M. Kahn, et à la 4e, différents changements indiquant que l'auteur a tenu compte, au moins dans une certaine mesure, des observations de son critique. C'est ainsi que M. Funck-Brentano a rectifié aux p. 129, 133, 172, 144 de sa nouvelle édition des citations inexactes de Mme Campan, du Journal de Hardy relevées par M. Kahn (cf. ci-dessus, p. 20, n. 4, 5, 6, 7), aux p. 47, 181, des appréciations contestables, des erreurs (Kahn, p. 26, n. 1, 4), aux p. 9, 44, 69, 161, 65, 82, 64, des bizarreries de style (Kahn, p. 27, n. 1, p. 28, n. 4, 5, 6, 7, 8), et surtout, à la p. 2, cette assertion insoutenable que l'impopularité de Marie-Antoinette aurait commencé avec l'affaire du Collier (Kahn p. 29, n. 1). — En revanche, M. Funck-Brentano a raison lors-

qu'il reproche à M. Kahn de lui avoir fait dire à tort (Kahn, p. 29, n. 9) que les lettres de cachet étaient un instrument « merveilleusement adapté à l'objet pour lequel il était fait ». Le texte porte : « en la circonstance » (p. 262 de la 3e éd., 282 de la 5e).

En même temps que cette 5e édition était publiée, M. Funck-Brentano invitait M. Aulard, qui avait reproduit dans la *Révolution française* du 14 février 1902 un extrait du Bulletin de la Société d'histoire moderne contenant le résumé de la communication de M. Kahn, à informer ses lecteurs de son apparition. M. Aulard a inséré dans le numéro du 14 mars dernier de la revue qu'il dirige les deux lettres que lui a adressées à ce propos M. Funck-Brentano, et il y a joint une réponse de quatre pages. M. Funck-Brentano vient de répliquer par une nouvelle et très longue lettre, qu'on trouvera dans la *Révolution française* du 14 avril, avec une nouvelle riposte de M. Aulard. Le ton de cette polémique est très vif.

— Henri HAUSER. *L'enseignement des sciences sociales. État actuel de cet enseignement dans les divers pays du monde.* Paris, Chevalier-Marescq, in-8, IV-467 p. — Le livre de M. H. est un gros livre, un peu trop gros, qui contient beaucoup de renseignements utiles sur l'état actuel de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire des sciences sociales en France et dans les autres pays. A ces renseignements sont mêlés trop de considérations et de discussions, peut-être inutiles ici, trop d'esprit aussi et quelquefois de poésie. La rédaction paraît avoir été hâtive ; l'analyse des faits et des idées est parfois vague ou superficielle. — H. B.

— La thèse de doctorat en droit de M. Henri DURAND-MORIMBAU sur *La question romaine depuis le traité de Paris de 1856 jusqu'au 20 septembre 1870* (Paris, Arth. Rousseau, 1901, in-8, 240 p.) témoigne d'un laborieux effort. L'auteur connaît l'italien, et il a inséré dans son exposé la traduction de quelques textes instructifs. Il sait choisir entre les faits, dégager avec netteté les questions posées, et certains de ses développements (sur les plébiscites, p. 126 et suiv., sur la théorie du Concordat considéré au point de vue ultramontain comme pacte unilatéral, p. 184 et suiv.) sont de réel intérêt. Quant aux conclusions, elles sont à la fois trop évidentes ou pas assez. La souveraineté du pape, telle qu'elle est définie par la loi des garanties, écrit M. D.-M., p. 226, « n'est comparable à aucune autre. S'ensuit-il qu'elle n'existe pas ? Elle est unique en son genre, voilà tout. Il n'y a qu'un pape ». En effet. Mais, d'autre part, la situation actuelle du pape est, suivant M. D.-M., p. 229, « en droit, intolérable, étant perpétuellement provisoire ». Si l'on disait qu'elle est provisoirement perpétuelle, deviendrait-elle en droit tolérable ? Il est vrai que pour M. D.-M. l'œuvre de Victor-Emmanuel et de Cavour n'est que « provisoire comme tout édifice humain », tandis que l'Église reste « confiante en son éternité » (p. 233), et ainsi « l'occupation de Rome laisse ouverte en droit et en fait la question romaine ». — G. P.

— M. André WALTZ vient de faire paraître sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse et de la ville de Colmar une *Bibliographie de la ville de Colmar* (Colmar, J.-B. Jung et Cie, 1902, in-8, XIII-540 p.). Dans cet important

volume, l'auteur donne 2.248 titres d'ouvrages parus jusqu'en mai 1902 sur l'histoire de Colmar depuis les origines jusqu'aux événements de 1870. Ils sont groupés en seize divisions : Histoire (politique). — Topographie descriptive. — Histoire religieuse. — Beaux-arts. — Histoire littéraire. — Instruction publique. — Droits civils et politiques de la ville ; organisation judiciaire et municipale. — Biographie. — Charité publique. — Agriculture. — Commerce, industrie et travaux publics. — Sociétés et associations. — Légendes, contes, nouvelles et romans. — Poésies de circonstance. — Variétés. — Ouvrages périodiques. Ainsi qu'il l'avait déjà fait dans son précieux *Catalogue de la bibliothèque I. Chauffour*, M. W. s'est attaché à donner des principaux ouvrages signalés une analyse sommaire (rédigée en allemand pour les ouvrages allemands, en français pour les autres), qui bien souvent épargnera des lectures inutiles. Cette bibliographie sera complétée par des appendices à paraître successivement. La collection d'*Alsatica* léguée par M. Barth à la Bibliothèque de l'Institut pourra, croyons-nous, fournir un assez grand nombre de titres nouveaux. Le volume de M W., édité avec un soin scrupuleux et suivi d'un index alphabétique remarquablement exact, rendra de grands services à tous les historiens de l'Alsace.

— Maurice COURCELLE. *Disraëli*. Collection des « Ministres et hommes d'État », Paris, Alcan, 1902, in-16, 181 p.. — On peut lire dans le *Dictionary of National Biography* une notice développée sur Disraëli. Écrite de première main, objectivement, bourrée de faits et claire pourtant, elle est des plus instructives. En la comparant avec le *Disraëli* de M. Courcelle, on constate non sans quelque surprise, d'assez nombreuses divergences matérielles, de détails et de dates. Nous n'avons ici ni l'espace ni le moyen de prendre parti et de déterminer où sont les erreurs. Il suffit que le lecteur soit prévenu. Notons cependant que l'auteur de la notice n'est rien moins que l'éditeur des discours de Disraëli, et que ses indications bibliographiques sont bien plus complètes que celles de M. C. — Néanmoins, le livre de M. C. n'est pas sans valeur originale. L'auteur a lu les ouvrages de Disraëli, et il en donne une analyse très intéressante pour le public français, car les romans du célèbre homme d'État ne se trouvent guère dans nos bibliothèques historiques. La carrière de Disraëli est résumée avec clarté et sympathie, sinon peut-être de manière quelque peu superficielle et trop apologétique. On regrette que le volume ne soit pas accompagné d'un portrait de Disraëli, et que la correction typographique laisse trop souvent à désirer. — G. P.

— Louis-Joseph WAGRÉ. *Les prisonniers de Cabrera. Souvenirs d'un caporal de grenadiers (1808-1809)*, publiés par le Comte FLEURY. Paris, Émile Paul, 1902, in-12, VII-245 p. — Le témoignage de Wagré sur les souffrances des prisonniers français à Cabrera était déjà connu depuis longtemps. En 1835, Wagré « ancien prisonnier de l'île de Cabrera » publiait un *Mémoire des captifs de l'île de Cabrera ou les Adieux à cette île où 16.000 Français ont succombé sous le poids de la misère la plus affreuse*, Paris, chez l'auteur, rue Royale-Saint-Martin, n° 6, 18 mai 1835, in-8, 230 p. Plus tard, en 1884, Lorédan Larchey en reproduisait les passages les plus intéressants dans *Les suites d'une capitulation, relations des captifs de Baylen*, Paris, 1884,

in-16, XXXII-232 p. (p. 107 à 146). On s'étonne que, dans son introduction, M. le Comte Fleury ne cite ni l'édition de 1835 ni les extraits de 1884. Le texte qu'il publie, sans donner la moindre indication sur son origine, paraît dater de 1828 (voy. p. VII) et constitue une première rédaction du Mémoire de 1835. C'était à l'éditeur de résoudre la question; il ne s'est même pas enquis de la poser. — G. P.

— « Sous le titre général : *Conspirateurs et gens de police*, dit M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY, dans sa préface, nous entreprenons de raconter les diverses tentatives dirigées contre la dictature consulaire, puis impériale de Napoléon Bonaparte : le *Complot des Libelles* est le premier de nos récits. » Ce n'est pas sans hésitation que nous parlons, dans cette Revue, de ce livre[1] (*Conspirateurs et gens de police, Le complot des Libelles* (*1802*). Paris, A. Colin, 1903, in-12, IX-299 p. avec 6 grav.) d'allure romanesque, dont l'auteur déclare lui-même avoir préféré « la forme de la narration continue et dramatisée à celle d'une discussion purement didactique » et avoir emprunté au « roman psychologique... plusieurs de ses procédés d'analyse ». Si nous en faisons mention, en dépit du bric-à-brac historique qui l'encombre, de ses titres et de ses phrases à effet, de ses peintures enlevées de « chic », de ses dialogues supposés, qu'on croirait pris à quelque drame romantique, c'est que, malgré tout, il semble — autant qu'on peut le supposer en l'absence de toute référence — reposer sur un fonds de recherches originales parmi les documents des Archives nationales, et que, très prudemment utilisé, il pourra, avec les « Notes et pièces annexes » qui le terminent, fournir sur cet épisode de l'opposition militaire sous le Consulat, un ensemble notable de renseignements inédits.

— G. Hector QUIGNON. *Les instituteurs sous la Révolution dans un canton de l'Oise* (*Grandvilliers*). Grandvilliers, Paris (Chéronnet), Beauvais, 1902, in-16, 110 p. — Voici encore un modèle d'étude pour les instituteurs de village. D'un sujet extrêmement limité, M. Q. a fait quelque chose de fort intéressant. Il examine l'état de l'instruction publique dans la région beauvaisine avant 1789, puis toute la législation révolutionnaire jusqu'au Consulat, en étudiant la façon dont les lois ont été appliquées pratiquement dans les villages du canton de Grandvilliers. C'est aux lois de Lakanal (19 décembre 1793) et de Daunou (25 octobre 1795) qu'il s'est le plus attaché : il a montré que celle-ci fut un recul sensible sur celle-là, que rendirent inapplicables l'esprit local, les vestiges de l'ancienne organisation, et la réaction politique et religieuse. La loi du 25 octobre 1795 en rétablissant l'écolage renouvelait en quelque sorte l'ancien régime. L'instituteur, représentant de l'idée laïque et révolutionnaire, retomba dans une situation matérielle très précaire, d'où le Directoire, comme a essayé de le montrer M. Aulard, essaya bien de le tirer, sans y parvenir. Sa position morale est atteinte par le développement des idées religieuses assuré par la politique concordataire : dès 1804, le commissaire-inspecteur chargé de recruter le personnel primaire est un abbé. Dans ce cadre général, M. Q. a mis un assez grand nombre de faits typiques qui illustrent, d'une façon fort vivante et

1. D'abord publié en articles dans la *Revue des Deux Mondes*. Voir les analyses données ci-dessus, p. 145, 223.

fort suggestive, toute l'histoire du régime scolaire primaire sous la Révolution. Évidemment, on ne saurait, d'après cette monographie, généraliser. Il faudra, pour cela, attendre que M. Q. ait eu des imitateurs, et nombreux : encore doit-on souhaiter, pour ceux-ci, qu'ils énumèrent leurs sources et indiquent leurs références avec plus de précision que ne l'a fait M. Q. — G. Bn.

— M. H. Hauvette, maître de conférences à l'Université de Grenoble, a soutenu devant la Faculté des Lettres de Paris, le 6 mars dernier, ses thèses pour le doctorat ès lettres.

La thèse française avait pour sujet : *Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle. Luigi Alamanni (1495-1556). Sa vie et son œuvre.* Le jury était composé de MM. Gebhart, Lemonnier et Dejob. M. Gebhart présente diverses observations de caractère littéraire, en se plaçant au point de vue italien. — M. Lemonnier trouve retracé d'une façon intéressante le rôle d'Alamanni, il regrette que M. H. n'ait pas donné davantage de documents sur cette partie de sa thèse. Sur la question de la Pléiade, M. Lemonnier n'admet pas complètement les conclusions de M. H., d'après lequel la *Défense et illustration de la langue française* tient à l'esprit italien : Du Bellay aurait proscrit tout ce qu'Alamanni n'a pas réalisé, le virelai par exemple. M. Lemonnier pense que la raison en est dans le fait que le classicisme proscrit le moyen âge. M. H. répond que Du Bellay proscrit l'épître, qu'Horace avait cependant cultivée, et nous voyons qu'Alamanni n'a pas exploité ce genre. Pour lui, Alamanni a fourni un exemple aux jeunes gens de la Pléiade. — M. Dejob pense, comme M. Lemonnier, que M. H. a exagéré un peu l'influence d'Alamanni sur la Pléiade, et en particulier sur le manifeste de Du Bellay. Il trouve qu'un point n'a pas été suffisamment éclairci : Alamanni a été élevé dans une famille qui s'est engagée à fond pour les Sforza et les Médicis, et il est entré dans un complot contre eux. Il aurait été bon d'expliquer les contradictions qui sont dans Alamanni. A quoi M. H. répond qu'il n'a pas cru devoir aborder les points qui, dans cette histoire, sont très connus.

Après la critique par M. Dejob d'un certain nombre de points de détail, M. H. est déclaré docteur avec mention *très honorable*.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *A. Bourgeois.* Théroigne de Méricourt et le Mis de Saint-Huruge. Paris, Bibliothèque de la Critique, 3.00. — *H. Bourgeois.* Les généraux de la Vendée militaire. I. Marigny (1754-1794). Luçon, Imp. Bideaux, 2.00. — *G. Bussière.* Études historiques sur la Révolution en Périgord. 3e partie : La révolution bourgeoise ; l'organisation spontanée, la révolution rurale, la fin de la féodalité. Périgueux, Imp. Joucla ; Paris, Lechevallier. — *L. Cappelletti.* La leggenda napoleonica. Torino, Bocca. — *Mis de Dreux-Brézé.* Notes et souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste (1872-1883). Nouvelle édition complétée. Paris, Imp. Dumoulin. — *E. Grave.* Le duc de Berry et Louvel. La fin d'une légende. Mantes, Imp. du *Petit Mantais.* — *G. Hanotaux.* Histoire de la France contemporaine (1871-1900). T. Ier. Le gouvernement de M. Thiers. Paris, Combet, 7.50. — *Josselyn.* The true Napoleon. London, Russel. — *Kennan.* Folk tales of Napoleon. London, Outlook C. — *A. Loubignac.* Page d'histoire. Épisode de la Révolution en Corrèze (1793-1794). Tulle, Imp. Mazeyrie, 1.50. — *Fréd. Masson.* Napoléon et sa famille. T. V (1809-1810). T. VI (1810-1811). Paris, Ollendorff, 7.50 le vol. — Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier président du Parlement de Normandie, pub. par *P. Le Verdier.* T. III (1763-1764). T. IV (1765-1767). Rouen, Lestringant (Publ. Soc. de l'hist. de Normandie). — Mémoire sur ma détention au Temple (1797-1799), par P.-F. de Rémusat, pub. par *V. Pierre.* Paris, Picard, 4.00 (Publ. de la Soc. d'histoire contemporaine). — *J. Turquan.* Un joyeux souverain. Le roi Jérôme (1784-1860). Paris, Tallandier, 3.50.

Histoire diplomatique. — *I. Lameire.* Les occupations militaires en Italie pendant les guerres de Louis XIV. Paris, A. Rousseau, 8.00. — *P. Matter.* La Prusse et la Révolution de 1848. Paris, Alcan, 3.50.

Histoire militaire. — *Cant Balagny.* Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne (1808-1809). T. II. Tudela, Somosierra, Madrid. Paris, Berger-Levrault, 15.00. — *G. Bargilli.* Intorno all' assedio di Sienna (1554-1555). Roma, Voghera. — *G. Bastard.* Un siècle de batailles. Le général Mellinet en Afrique. Paris, Flammarion, 7.50. — *Cte D. de Beauregard.* Le maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling. Résumé de sa vie. Nice, Imp. Gauthier. — *A. Bossola.* La battaglia di Marengo secondo i documenti publicati del Prof. E. Hüffer. Allessandria, G.-M. Piccone. — *Cne H. Choppin.* Insurrections militaires en 1790. Paris, Laveur, 3.50. — *F. Des Robert.* Les campagnes de Turenne en Allemagne d'après des documents inédits (1672-1675). Nancy, Sidot. — *A. Epifania.* Carlo VIII di Valois a Napoli. Napoli, F. Gianni. — *Fleury Vindry.* Dictionnaire de l'état-major français au XVIe siècle. 1re partie : Gendarmerie. 2 vol. Paris, Champion, 12.00. — *Oberstleut Frobenius.* Kriegsgeschichtliche Beispiele des Festungskrieges aus dem deutsch-französischen Kriege von 1870-71. 7 Hft. Mézières und Strassburg. Berlin, Mittler u. Sohn, 4 mk. 25. — *Gal Jourdy.* L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902. Paris, Alcan, 3.50. — La guerre de 1870-1871.

Campagne de l'armée du Nord. I. Villers-Bretonneux. Paris, Chapelot, 5.00 (Publ. de la Section historique de l'État-Major). — Mémoires de Langeron, général d'infanterie dans l'armée russe. Campagnes de 1812, 1813, 1814, pub. par *L. G. F.* Paris, Picard, 8.00 (Publ. de la Soc. d'histoire contemporaine). — Mémoires du général-major russe baron de Löwenstern (1776-1858), pub. d'après le ms. original et annotés par *H. Weil*. T. Ier. Paris, Fontemoing, 7.50. — *G. B. Montecatini*. De rebus in Lucensi regione a Bonaparte gestis anno MDCCXCVI ; relazione inedita a Girolamo Lucchesini de S. Marchetti. Cagliari, Tip. commerciale. —*Schultze*. Um Danzig, 1813-1814. Berlin, H. Costenoble, 5 mk. — *Wartenburg*. Napoleon as a General. 2 vol. London, Paul, Trübner and Co.

Histoire religieuse. — *Abbé H. Bareth*. Le curé de Thaon, l'abbé Victor Durain (1847-1902). Remiremont, Imp. Kopf-Roussel, 1.50. — *Abbé Blanchet*. Souvenirs de Mgr Antoine-Ch. Cousseau, évêque d'Angoulême. Angoulême, Imp. Despujols. — *J. Denois-Darnays*. Les Juifs en France avant et depuis la Révolution. Comment ils ont conquis l'égalité. Paris, Bloud (Science et religion). — *Abbé Denys*. Joséphine Wibaut, fondatrice de la congrégation des sœurs de N.-D. de la Treille. Lille et Paris, Desclée, de Brouwer et Cie. — *B. Faulquier*. Frédéric Ozanam. Paris, Librairie des Saints-Pères, 2.00 (Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle). — *H. Froidevaux*. Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle. Paris, Poussielgue, 2.00. — *A. Helbey*. Curé et paroissiens il y a cent ans. La Révolution étudiée dans un village des montagnes du Doubs. Montbéliard, Imp. montbéliardaise. — *G. Lecarpentier*. La propriété foncière du clergé sous l'ancien régime et la vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution. Paris, Bloud (Science et religion). — *Abbé A. Lecler*. Martyrs et confesseurs de la foi du diocèse de Limoges pendant la Révolution. T. III. Limoges, Ducourtieux, 9.00. — *Abbé L. Love*. Histoire de l'église de Besançon. T. V. Besançon, Imp. Jacquin. — *Abbé Massabie*. Vie de Mme Fournié, fondatrice et première supérieure de la maison de la Miséricorde de Cahors. Cahors, à la Miséricorde. — *Chanoine Rouquette*. L'abbé E. Ruffat. Toulouse, Lagarde et Sebille, 3.00. — *Abbé Sicard*. L'ancien clergé de France. T. III. Les évêques pendant la Révolution. Paris, Lecoffre. — *J. de Varaville*. Histoire de l'abbaye de Saint-Denis et des maisons de la Légion d'honneur. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. — Les missions catholiques françaises au XIXe siècle, pub. sous la direction du P. *J.-B. Piolet*. T. VI. Missions d'Amérique. Paris, Colin, 12.00. — Un missionnaire. Souvenirs franco-tonkinois (1879-1886). Lille et Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Histoire économique et sociale. — *L. Brunet*. L'œuvre de la France à Madagascar. Paris, Challamel, 10.00. — *Ch. Gide*. Rapports du jury de l'Exposition universelle de 1900. 6e partie. Économie sociale. Paris, Imp. nationale. — *J. Houdoy*. La filature de coton dans le nord de la France. Histoire, monographie, conditions du travail. Paris, A. Rousseau, 9.00. — *Fr. Husson*. Artisans français. Les charpentiers. Étude historique. Paris, Marchal et Billard, 5.00. — *E. Pariset*. Les tireurs d'or et d'argent à Lyon (XVIIIe et XIXe siècles). Lyon, Rey. — *A. Picard*. Rapport général administratif et technique sur l'Exposition universelle de 1900. T. Ier. Paris, Imp. nationale. — *M. Vigne*. La banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècle. Lyon, Rey, 6.00. — Documents pour une biographie complète de J. B. André Godin, rassemblés par sa veuve. Guise, au Familistère.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *H. d'Allemagne.* Musée rétrospectif de la classe 100 (jeux) à l'Exposition universelle de 1900. Rapport. 2 vol. St-Cloud, Imp. Belin. — *A. Batereau.* Georges de Scudéry als Dramatiker. Leipzig, G. Fock, 2 mk. 50. — *F. L. Des Cilleuls.* L'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Nancy, Sidot. — *L. Dimier.* Les impostures de Lenoir. Examen de plusieurs opinions reçues sur la foi de cet auteur concernant quelques points de l'histoire des arts. Paris, Sacquet, 2.50. — *J. Fennebresque.* Une vie de médecin. Dr Abel Clermont. Paris, Poussielgue. — F. L. Français. Causeries et souvenirs, par un de ses élèves. Paris, Motteroz, 10.00. — *F. Funck-Brentano.* La Bastille des Comédiens. Le For l'Évêque. Paris, Fontemoing, 3.50. — *F. Gohin.* Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle (1740-1789). Paris, Belin. — *L. Guyon.* Un médecin de campagne d'autrefois. Notes et souvenirs (1795-1865). Le Mans, Imp. Drouin. — *H. Lapauze.* Cent portraits dessinés de J. A. D. Ingres (100 pl. en photographie au charbon, Paris, Buloz, 600 fr. (Tiré à 100 exemplaires). — *L. Lefebvre.* Histoire du Théâtre de Lille, de ses origines à nos jours. T. II (1787-1821). T. III (1821-1850). Lille, Imp. Lefebvre-Ducrocq. — *H. Marcel.* Essai sur Théophile Gautier. Paris, Ollendorff, 1.50. — *F. Mazerolle.* Les médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe siècle. T. Ier. Introduction et documents. T. II. Catalogues. Paris, Leroux, 32.00. — Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments, publ. par *A. de Montaiglon* et *J. Guiffrey.* T. XII (1764-1774). Paris, Charavay. — *Fr. Mugnier.* Histoire et correspondance du premier président Ant. Favre (1557-1624). 1re partie. Chambéry, Ménard; Paris, Champion. — *L. de Ribier.* Notes bibliographiques sur quelques médecins et chirurgiens de la Hte-Auvergne sous l'ancien régime. Poitiers, Blais et Roy. — *M. Sabatier.* Notice sur M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de cassation. Orléans, Imp. Pigelet. — *Sainte-Beuve.* Lettres inédites à Collombet, publiées par C. Latreille et M. Roustan. Paris, C. Lévy, 3.50. — *L. Séché.* Jules Simon. Souvenirs personnels. Rennes, Imp. Simon. — *Vte de Spoelberch de Lovenjoul.* Une page perdue d'Honoré de Balzac. Notes et documents. Paris, Ollendorff, 3.50.

Histoire locale et généalogique. — *A. Ledieu.* L'administration municipale à Abbeville au XVIIIe siècle. Abbeville, Imp. Lafosse. — *Ph. Gauckler.* Le port d'Alger (1530-1902). Alger, Chaix. — *A. Giffard.* Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles (1661-1791). Paris, A. Rousseau, 10.00. — *P. Hémon.* Le comte de Trévou. Paris, Champion (La Révolution en Bretagne. Notes et documents). — *C. Girerd.* Les seigneurs de Chevenon (1264-1789). Recherches généalogiques. Paris, Combet. — *J. Garnier.* Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles. Série G. Clergé séculier. T. Ier. Dijon, Imp. Darantière. — *G.-H. Quignon.* Un village de la vallée de la Somme. Daours-en-Amiénois (pl.). Paris, Champion, 2.00. — *G. de Lhomel.* Édits de police de la ville de Montreuil-sur-Mer (1419-1519). Abbeville, Imp. Lafosse. — Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris. T. X (1590-1594). Texte édité et annoté par *P. Guérin.* T. XI (1594-1598). Texte édité et annoté par *A. Tuetey.* Paris, Champion, 30.00 le vol. — *Abbé G. Flayeux.* Légendes et souvenirs des Hautes-Vosges. St-Dié, Imp. Cuny.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'Administrateur-gérant :* Clément RUEFF.

Le règne de François Ier

ÉTAT DES TRAVAUX ET QUESTIONS A TRAITER

« François Ier est à la fois très célèbre et mal connu, écrivait en 1891 M. Henry Lemonnier ; j'en dirais autant de l'époque où il a vécu et régné, quoiqu'on se figure volontiers le contraire [1]. » Bien qu'elle remonte à une douzaine d'années, cette affirmation n'a pas cessé d'être exacte encore aujourd'hui. « Le XVIe siècle est encore très mal connu ; nous aurons plusieurs fois l'occasion de le faire remarquer », constatent MM. Caron et Sagnac [2], et M. Hauser, de son côté, ajoute son autorité à l'appui de cette assertion et recherche les raisons du « discrédit relatif » où sont tombées, vers la fin du XIXe siècle, les études relatives au XVIe [3]. Ce que ces auteurs disent du XVIe siècle en général s'applique autant, sinon plus, au règne de François Ier qu'à n'importe quelle autre époque de la période de notre histoire qui va du début des guerres d'Italie à la fin des guerres de religion.

Cette négligence des historiens contemporains est faite pour surprendre au premier abord. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de ce règne qui a duré un tiers de siècle et pendant lequel se sont dégagés les principes et les formes de la monarchie absolue et se sont fixées les traditions essentielles de la diplomatie française. La Renaissance et la Réforme, sorties de l'humanisme, ont engendré les idées fondamentales des temps modernes [4]. Les principaux problèmes politiques, religieux, moraux et même

---

1. Henry Lemonnier, *Questions d'histoire à propos de François Ier*, dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 janvier 1891, p. 1.

2. P. Caron et Ph. Sagnac, *L'état actuel des études d'histoire moderne en France*, Paris, 1902, p. 35.

3. H. Hauser, *Histoire de France au XVIe siècle* (*1492-1610*), « revue générale » publiée dans la *Revue de Synthèse historique*, 1902, p. 201-204. Nous devons, à ce propos, reconnaître combien cet article nous a été utile pour l'élaboration de celui que nous publions. Le cadre adopté par M. Hauser le forçait à s'en tenir à des indications générales : notre sujet était plus limité, plus restreint et notre but un peu différent du sien.

4. Henry Lemonnier, *Les origines des temps modernes et la Renaissance*, dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 janvier 1890 ; et R. de Maulde la Clavière, *Les origines de la Révolution française au XVIe siècle*, Paris, 1889.

sociaux qui n'ont pas encore aujourd'hui reçu de solution définitive se sont posés dans la première moitié du XVIe siècle à peu près dans les mêmes termes que de nos jours. Cette époque présente donc pour nous un intérêt *actuel* qui semblerait devoir attirer les historiens. Mais il faut convenir que cet attrait n'est pas sans danger : précisément parce que ces questions sont encore actuelles, elles ne sont pas encore entièrement sorties du domaine de la polémique ; il est difficile de se débarrasser de tout préjugé, de toute préoccupation confessionnelle, de se borner à un exposé impartial, d'une chronologie exacte et sûre. Toutes proportions gardées, il en est du XVIe siècle comme de la Révolution française : la vie y a été si ardente, les luttes si impétueuses, que, malgré qu'on en ait, on est entraîné, séduit ou irrité : lointains échos des passions de cet âge, reparaissent les expressions violentes, les intempérances de langage qu'on dirait échappées à quelque « pugnace » docteur ou à quelque érudit irascible. Il est malaisé de ne pas prendre parti, c'est-à-dire qu'on est sûr des critiques du parti contre lequel on se prononce, et, si on l'essaye, on risque de faire contre soi l'accord d'adversaires auxquels la diversité des griefs dicte une même condamnation. Une pareille unanimité peut donner la certitude qu'on a approché de la vérité, sinon qu'on l'a atteinte ; mais une prudence bien naturelle engage à ne pas rechercher cette satisfaction intime.

Un attrait d'un genre analogue, qui cache lui aussi un écueil, est la séduction qu'exercent les principales figures de cette époque. La nature, le caractère de François Ier, de sa mère, de sa sœur, de leur entourage nous apparaissent comme plus complexes, plus variés que ceux des personnages du moyen âge par exemple, probablement, comme l'observe avec raison M. Hauser, parce que notre documentation est plus riche. Ils ont une sorte de charme romanesque. Le roman historique, dont longtemps l'histoire proprement dite ne s'est guère distinguée, les a campés dans des attitudes et sous des couleurs qui en imposent encore aujourd'hui. Parmi les méfaits du romantisme, qui d'un autre côté cependant a tant contribué au réveil des études historiques, l'un des moindres n'a pas été certainement de répandre tant d'idées superficielles et fausses, de préjugés générateurs d'erreurs sur le Roi-Chevalier, sur Louise de Savoie, Marguerite d'Angoulême, le connétable de Bourbon, etc. Les déductions généralement aventureuses de l'histoire psychologique ont suivi [1], si bien qu'il y a maintenant tout un travail critique préalable à faire pour se débarrasser soi-même et débarrasser le champ de l'histoire de ces fantômes qui encombrent et

1. Cf. R. de Maulde la Clavière, *Trente ans de jeunesse, Louise de Savoie et François Ier*, Paris, 1895, et *Les femmes de la Renaissance*, Paris, 1898.

empêchent de voir les êtres de chair et d'os, les figures réelles et les actes vrais des hommes de ce temps [1]. C'est un effort qui pour être indispensable ne laisse pas d'être fastidieux.

Cependant ces difficultés, quoique réelles, ne doivent pas être exagérées. Avec une bonne méthode, en suivant strictement une chronologie précise, on peut espérer découvrir l'enchaînement exact des événements, résoudre l'énigme des caractères, reconstituer dans sa vérité la physionomie du passé. La raison principale qui détourne les chercheurs de cette époque, et qui parfois les fait rebrousser chemin lorsqu'ils ont commencé à l'étudier, c'est l'état des matériaux avec lesquels on doit reconstituer cette histoire. La nature des documents à utiliser, leur quantité, leur dispersion, voilà ce qui contribue surtout à réduire le nombre des historiens qui s'occupent du règne de François Ier, comme plus généralement du XVIe siècle.

Et d'abord il faut tenir compte de la difficulté paléographique : il n'y a plus de règles plus ou moins générales qui rendent les initiés aptes à lire presque sans peine ni crainte de se tromper telle ou telle sorte d'écriture. Chaque personnage, ou à peu près, a son écriture particulière, qui obéit à certaines habitudes, à certaines particularités orthographiques. En général, plus le personnage est haut placé, plus son écriture est défectueuse : les autographes de Catherine de Médicis, en son langage mi-français, mi-italien, offrent des difficultés de lecture presque insurmontables. De plus, surtout pour l'histoire diplomatique, les documents ne sont plus rédigés exclusivement en latin : on en trouve rédigés en français, en anglais, en allemand, italien, espagnol, si bien qu'une connaissance de ces quatre dernières langues au moins est nécessaire à qui veut entreprendre l'histoire de cette époque. Ajoutons enfin que parfois on a affaire à des documents chiffrés [2], dont les contemporains n'ont pas toujours laissé le déchiffrement interlinéaire, et généralement ce sont ces parties chiffrées qui sont les plus importantes. Ces difficultés d'ordre purement matériel, qu'on est encore porté à s'exagérer, sont peut-être celles qui rebutent le plus.

Ce ne sont pas pourtant celles dont on a le plus à souffrir. Plus graves sont celles qui tiennent à la quantité et surtout à la dispersion des documents. Les matériaux sont en nombre indéfini et épars un peu partout.

---

1. Voir par exemple Paulin Paris. *Études sur François Ier roi de France, sur sa vie et sur son règne*, 2 vol., Paris, 1885, où toute la partie négative est excellente.

2. Généralement les dépêches ne présentent que quelques passages chiffrés : celles qui sont totalement en chiffres sont l'exception. Il arrive souvent que le déchiffrement de l'époque est en marge ou entre les lignes : cela permet de reconstituer le chiffre et le déchif-

Veut-on traiter une question de politique intérieure ? Il est nécessaire de consulter non seulement les dépôts de Paris, mais encore ceux des départements. Veut-on étudier une période d'histoire diplomatique ? Il faut joindre à cette investigation dans les dépôts français une enquête dans les dépôts étrangers. Assurément ces difficultés se retrouvent pour les autres époques de notre histoire et le temps n'est plus où, pour écrire sur l'histoire de France, on croyait pouvoir négliger les dépôts de la province ou de l'étranger. Mais ce qui est plus particulier au règne de François Ier, c'est le désordre dans lequel se trouvent dispersés dans les différents dépôts, et quelquefois à l'intérieur d'un même dépôt, la plupart des documents.

La conservation des documents d'archives au XVIe siècle était très imparfaite. Chaque personnage important, chaque ambassadeur par exemple, gardait par devers lui, comme sa propriété, les dépêches qu'il recevait et la minute des réponses qu'il envoyait. A certains moments, François Ier parut avoir l'idée de faire rassembler tous ces documents et autres analogues dans un local spécialement affecté à cet usage [1]. Mais ce furent de simples velléités généralement non suivies d'effet, et de ces collections particulières exposées à tous les hasards des héritages, des ventes, il n'est resté que des débris qui, arrivés dans les dépôts publics tardivement et à des dates différentes, y reposent sans ordre ni suite, et sans qu'on sache pourquoi ils se trouvent dans un tel dépôt plutôt que dans tel autre [2]. Comme presque toujours ils ne portent pas de date d'année, on les a rangés au hasard, reliant ensemble des lettres qui même lorsqu'elles émanent du même personnage sont séparées par plusieurs années de distance. Parfois on a disloqué un document dont on trouve la première

---

frement n'est plus qu'un jeu de patience. Avec un peu de divination et d'habitude, on arrive la plupart du temps à retrouver les chiffres perdus. Il y a du reste des recueils de chiffres ; cf. B. N., nouvelles acquisitions françaises, n° 4206, celui qu'avait constitué Friedmann pour son usage personnel lorsqu'il préparait sa biographie d'Anne Boleyn et qu'il a donné à la Bibliothèque. Nous-même avons déchiffré quelques fragments de lettres de Nicolas Raince de 1526 (Cf. *Bulletin italien*, t. Ier p. 225-228) et les dix lettres chiffrées de Guillaume du Bellay à Jean dans le vol. 269 du f. Dupuy (*Les Français en Piémont, Guillaume du Bellay et le maréchal de Montejehan, juillet-août 1538*, dans la *Revue des langues romanes*, 1901, p. 10-31.)

1. C'est ainsi qu'il ordonna de recueillir les papiers de Florimond Robertet, mort en novembre 1527, du chancelier Duprat, mort en juillet 1535, de J. de Pins, évêque de Rieux et ancien ambassadeur à Rome, mort en 1538.

2. Ainsi par exemple un mémoire annoncé dans une lettre de Jean du Bellay du 12 octobre 1529 se trouve aux Archives nationales, J 923, alors que la lettre elle-même est conservée à la B. N., f. fr. 5499, f. 145. — Le rapport des sieurs de Grignan et juge mage de Nîmes envoyés au Piémont en août-octobre 1538, pour faire une enquête sur l'état du pays est aux Arch. nat., J 993, alors que les instructions données à ces personnages pour cet objet sont à la Bibliothèque de l'Institut, XCVI, f. 38-40.

partie au milieu du volume et la fin une soixantaine de folios auparavant [1]. Heureux encore lorsque les morceaux d'une même dépêche ne sont pas séparés entre eux par une cinquantaine de volumes [2]. Il résulte de cet état de choses qu'il faut perdre beaucoup de temps pour racoler simplement les matériaux du sujet qu'on étudie, et que malgré toute la diligence, tout le soin qu'on peut apporter à ce travail d'investigation, on n'est presque jamais sûr d'avoir vu tout ce qui subsiste, et qu'on est souvent exposé à passer à côté d'un document capital que seul un hasard heureux permet de mettre au jour.

Pour le règne de François Ier, plus que pour aucune autre période, il serait donc indispensable de pouvoir s'orienter, d'avoir un guide, non seulement à travers les documents d'archives, vers les sources, mais encore à travers les imprimés, publications de texte et ouvrages, livres ou articles disséminés un peu partout et souvent aussi peu connus que s'ils étaient inédits. Or ce guide n'existe pas. Il n'y a pas pour cette époque d'instrument bibliographique suffisamment complet et sûr. Le *Répertoire* d'Ulysse Chevalier, qui s'arrête en principe à 1500, ne peut rendre que peu de services; la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et du Verdier (6 vol., Paris, 1772-73) est loin d'être sûre; la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, revue et complétée au XVIIIe siècle par Fevret de Fontette (5 vol., Paris, 1768-78), est à consulter pour l'indication des manuscrits aujourd'hui perdus; le *Catalogue de l'histoire de France de la Bibliothèque nationale* (11 vol., Paris, 1865-82) ne dépasse guère la date de 1870, et c'est surtout depuis cette époque que les sciences historiques ont pris un nouvel essor. La *Bibliographie de l'histoire de France* de G. Monod, parue en 1888, donne les principales sources imprimées et les travaux essentiels existant à cette date. La *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, par R. de Lasteyrie et collaborateurs (3 vol., Paris, en cours de publication depuis 1887), arrête ses dépouillements, d'ailleurs fâcheusement limités aux périodiques issus de sociétés, à l'année 1887. Pour connaître le contenu des revues proprement dites, générales et spéciales, il faut en dépouiller les tables lorsqu'elles existent. C'est seulement depuis 1898 que l'enregistrement annuel de la production a commencé dans le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, de G. Brière et P. Caron.

---

1. Ainsi une lettre de Ch. Hémart de Denonville, évêque de Mâcon et ambassadeur de France à Rome, à Montmorency, du 9 février 1537, B. N., f. fr. 3053, début f. 77, la suite f. 16-19.

2. Telle par exemple la lettre de J. du Bellay du 20 décembre 1528, dont les folios 1 et 3 sont B. N., f. fr. 3003, f. 17, 18, et les folios 2 et 4 et sq., f. fr. 3079, 11 et sq.

Les notes qui suivent n'ont pas la prétention de dresser une bibliographie absolument complète du règne de François Ier, ni de fournir ce guide dont nous regrettons l'absence. Ce sont simplement des observations que nous a suggérées notre expérience personnelle et que nous avons essayé de mettre en ordre, de ranger sous une forme méthodique, dans l'espoir qu'elles pourront rendre quelques services qui en feront excuser les lacunes et les défectuosités. Si ce travail pouvait abréger, sinon éviter à ceux qui voudront s'engager dans l'étude du règne de François Ier les longs et fastidieux tâtonnements des débuts, s'il pouvait les prémunir contre les découragements que causent les premières difficultés, nous aurions atteint notre but, qui est simplement d'être utile. Nous tâcherons d'abord de nous orienter au milieu des sources du règne de François Ier, et nous indiquerons ensuite les principaux travaux publiés ou en préparation (à notre connaissance) sur cette époque. Nous dresserons ainsi une sorte d'arrêté de situation de l'historiographie du règne à la fin de l'année 1902.

I

LES SOURCES

Les sources les plus connues et celles dont on a le plus fait usage sont les sources narratives [1], journaux, chroniques ou mémoires, reproduits dans les grandes collections comme celles de Buchon, Petitot et Poujoulat, ou dans des publications spéciales. Mais la plupart de ces documents n'embrassent qu'une partie du règne, les années du début ou celles de la fin, et très peu d'entre eux ont été l'objet d'une édition critique qui en ait fixé le texte et déterminé la valeur. Les plus précieuses de ces sources sont les journaux et les chroniques dont la rédaction a été contemporaine des événements racontés : tels sont le *Journal de Louise de Savoie* [2] qui s'arrête à l'année 1522, surtout le *Journal de Jean Barrillon* [3],

1. M. H. Hauser prépare, pour la collection intitulée *Les sources de l'histoire de France*, à la librairie A. Picard (cf. la *Revue*, t. III, p. 111) la partie relative au XVIe siècle. La *Revue d'histoire moderne* publiera prochainement du même érudit des *Études critiques sur les sources narratives de l'histoire du XVIe siècle*.

2. *Journal de Louise de Savoie*, dans : Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie* (éd. de 1778-80), t. IV, *Preuves* ; Petitot, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, 52 vol., Paris, 1819-29, t. XVI ; Buchon, *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, 17 vol., Paris, 1836-38, t. IX ; Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection des mémoires sur l'histoire de France*, 32 vol., Paris, 1836-39, t. V. Cf. l'observation de H. Lemonnier dans l'*Histoire de France* de E. Lavisse, t. V, 1re partie, p. 196. Le seul texte digne de foi est celui de Guichenon.

3. *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat, 1515-1521*, publié par P. de Vaissière pour la Société de l'histoire de France, 2 vol., Paris, 1897-1899.

très important pour l'histoire diplomatique et la question du Concordat et qui malheureusement ne va pas au delà de 1521. Le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* [1] tient à la fois du journal et de la chronique : son auteur n'est pas connu, mais il est visible qu'il rédige son récit par tranches ; bien informé de ce qui se passe à Paris, il l'est beaucoup moins pour les événements de province et les faits militaires ou diplomatiques ; il est précieux pour les affaires religieuses, mais ne dépasse par 1536. La *Cronique du roy Françoys Ier* [2], qui va juqu'en 1542, est moins importante ; on ignore le nom de l'auteur, on a supposé qu'il était originaire de Sens, ou qu'il avait habité cette ville. Le récit, plus développé à partir de l'année 1535, renferme des détails curieux et d'utiles renseignements au sujet de la Réforme. L'intérêt du *Livre de raison de Me Nicolas Versoris*, avocat au Parlement de Paris [3], et de la *Chronique* de P. Driart, chambrier de S. Victor [4], est plus restreint, car l'horizon de ces deux témoins ne dépasse guère leur famille, leur quartier, tout au plus Paris ; mais ils confirment, rectifient ou complètent les deux chroniques précédentes.

Parmi les mémoires proprement dits, il convient de citer ceux de Fleuranges [5] et l'*Histoire du gentil seigneur de Bayart*, composée par le

---

1. *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* (*1515-1536*) publié par L. Lalanne pour la Société de l'histoire de France, Paris, 1854. Le texte est susceptible d'amélioration et l'édition ne reproduit pas tout à fait la disposition du manuscrit. Une nouvelle édition critique est en préparation dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (à la librairie A. Picard).

2. *Cronique du Roy Françoys premier de ce nom* (*1515-1542*), publiée par G. Guiffrey, Paris, 1868. Peut-être faudrait-il chercher l'auteur parmi les amis et familiers des frères du Bellay. Il est à noter que la Chronique est très détaillée pour les années 1535 à 1542, c'est-à-dire à l'époque où G. du Bellay s'occupait de rassembler les matériaux de ses *Ogdoades* et de les mettre en œuvre ; qu'elle cesse aux premiers jours de 1543, date qui coïncide exactement avec celle de la mort de G. du Bellay ; enfin qu'elle contient un certain nombre de documents qui émanent de Guillaume du Bellay ou que l'auteur pouvait avoir par l'intermédiaire de celui-ci : c'est ainsi, par exemple, que le récit de la fameuse procession expiatoire du 21 janvier 1535 n'est que la transcription presque littérale du récit composé par G. du Bellay et écrit en partie de sa main, probablement par ordre du roi. A remarquer encore les développements donnés au procès de Montecuculli (1536), à l'expédition du Piémont en 1537, la reproduction de la plaquette de Villegagnon consacrée à l'expédition de Charles-Quint contre Tunis et dédiée à G. du Bellay, dont Villegagnon était le protégé. Il y a là un ensemble de coïncidences et de circonstances dont sans doute il ne faudrait pas exagérer la portée, mais qui ne laissent pas d'être fort curieuses et intéressantes à relever.

3. *Le Livre de raison de Me Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris* (*1519-1530*) publié par G. Fagniez dans les *Mém. Soc. hist. Paris*, t. XII (1885), p. 99-222.

4. *Chronique parisienne de Driart, ibid.*, t. XXII (1895), p. 97-178.

5. *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François Ier en France, Italie, Allemagne et ès Pays-Bas depuis 1499 jusques en l'an 1521*, mise par escript par Robert de la Mark, seigneur de Fleurange et de Sedan, mareschal de France. Buchon, t. IX ; Petitot, t. XVI ; Michaud et Poujoulat, t. V. La Société de l'histoire de France avait chargé

Loyal Serviteur [1], dont M. J. Roman a donné une édition critique. Mais ils ne concernent que les premières années du règne : Fleuranges s'arrête en 1521, au début de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, et Bayart disparaît en 1524, avant même la fin de la guerre que termine Pavie. Pour la fin du règne, on peut trouver un certain nombre de renseignements dans les Mémoires, utiles surtout pour la période suivante, ceux de Monluc [2] par exemple, de Gaspard de Saulx-Tavannes [3] et de Vieilleville [4], mais l'usage des deux derniers exige beaucoup de circonspection. En somme les mémoires les plus importants sont ceux de Martin et Guillaume du Bellay [5], d'abord parce qu'ils embrassent tout le règne et puis à cause du caractère et du rôle de leurs auteurs. Encore sur ce point faut-il distinguer ce qui est l'œuvre de Martin et ce qui est l'œuvre de Guillaume. Ce dernier, qui a été un des meilleurs diplomates de François Ier et a été mêlé a toutes les affaires principales du règne de 1526 à 1543, avait entrepris une histoire de François Ier en plusieurs livres que, s'inspirant des *Décades* de Tite-Live, il comptait grouper par séries de huit ou *Ogdoades*. Il paraît avoir songé à cette histoire après 1530; il y travaillait activement en 1537 et 1539. Rédigé primitivement en latin, le texte fut ensuite, à la requête de François Ier qui s'intéressait fort à cet ouvrage, comme du reste la reine de Navarre, mis en français. Lorsque, à son retour du Piémont, Guillaume du Bellay mourut près de Tarare, en janvier 1543, ses bagages furent pillés et ses manuscrits dispersés : il n'en demeura entre les mains de son frère Martin que quelques fragments et c'est en quelque sorte pour les encadrer dans

---

un jeune archiviste, R. Goubaux, de donner une édition critique de ces mémoires, d'après un nouveau manuscrit découvert en Belgique ; R. Goubaux étant mort, cette tâche a été confiée à un autre archiviste paléographe, P.-A. Lemoine.

1. *Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur*, publiée par J. Roman pour la Société de l'histoire de France, Paris, 1878.

2. Blaise de Monluc, *Commentaires et lettres* (*1521-1576*), publiés par A. de Ruble pour la Société de l'histoire de France, 5 vol., Paris, 1864-1872. Cette édition est loin d'être irréprochable. — M. P. Courteault prépare une thèse sur *Monluc écrivain*.

3. Gaspard de Saulx-Tavannes, *Mémoires* (*1530-1573*). Buchon, t. XI ; Petitot, t. XXIII-XXV ; Michaud et Poujoulat, t. VIII.

4. *Mémoires de Vieilleville* (*1527-1571*) rédigés par V. Carlois. Buchon, t. X ; Petitot, t. XXVI-XXVIII ; Michaud et Poujoulat, t. IX. Cf. Ch. Marchand, *Le maréchal François de Scepeaux de Vieilleville et ses mémoires*, Paris, 1893.

5. Les *Mémoires de Messire Martin du Bellay, contenant le discours de plusieurs choses advenues au royaume de France depuis l'an 1513 jusques au trespas du roy Francoys Ier ausquel l'autheur a inséré trois livres et quelques fragmens des Ogdoades de Messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, son frère*. Publiés pour la première fois en 1569, ils ont été souvent réimprimés, notamment en 1753 par l'abbé Lambert, puis dans les collections Buchon, t. IX, Petitot, t. XVII-XIX, Michaud et Poujoulat, t. V. L'édition *princeps* est très défectueuse; il n'y a pas encore d'édition critique.

un récit continu que celui-ci sur la fin de sa vie rédigea ses mémoires. En s'aidant jusqu'en 1542 des ébauches laissées par son frère, il a écrit les livres I-III et VIII-X ; il paraît avoir été d'une intelligence médiocre et il a été surtout un soldat; son récit a donc un intérêt plus spécialement militaire et n'a de valeur que pour les parties où il a été témoin oculaire (particulièrement en Piémont, dans le dernier livre). Quant aux *Ogdoades* de Guillaume, il en reste la partie relative aux événements de 1536 (V-VII). Le livre IV a été visiblement composé sur des matériaux préparés par Guillaume : il contient certaines lettres ou discours de ce dernier reproduits intégralement. De plus il subsiste, en manuscrit, sous la forme latine, trois livres et demi de la première *Ogdoade*[1] dans lesquels Guillaume, après avoir brièvement résumé l'histoire antérieure et les premières années du règne de François Ier, fait en détail le récit du début de la guerre entre François Ier et Charles-Quint en 1520-1521. Il a choisi cette date parce que c'est alors qu'il commença d'avoir une certaine part aux affaires : les *Ogdoades* tiennent donc à la fois de l'histoire et des mémoires sous forme annalistique. Nous savons que Guillaume du Bellay avait eu communication des documents d'archives, qu'il avait interrogé les principaux acteurs des événements qu'il racontait, qu'il leur avait même demandé de véritables rapports, et par les fragments conservés des *Ogdoades* et la comparaison avec les documents auxquels il s'est référé nous pouvons nous rendre compte de sa méthode de travail et apprécier la valeur historique de son œuvre. Malgré une partialité pour François Ier bien naturelle et déjà constatée par Montaigne, les *Ogdoades* de Guillaume du Bellay, même inachevées, auraient constitué, si la partie écrite n'avait pas été en grande partie perdue, la source capitale pour l'histoire du règne. Tels quels cependant, les Mémoires de Martin et de Guillaume du Bellay ont une valeur considérable, bien qu'inégale.

A côté des journaux, chroniques et mémoires émanant de *témoins*, il faut placer les récits d'auteurs qui ont pu connaître les témoins, recueillir ainsi des renseignements précieux et qui, sous forme d'histoire, ont rapporté ce qu'ils ont entendu ou appris. La plus importante des sources de cette catégorie est certainement Brantôme [2], dont L. Lalanne a donné

---

1. Ces livres ont été résumés et publiés par fragments par B. Hauréau dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXIII, 2e partie, p. 195-243 : *La première ogdoade de Guillaume du Bellay, mss. latins de la Bibl. nat., nos 5976, 6205, 9793 et XLVI des Mélanges Colbert.*

2. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par L. Lalanne pour la Société de l'histoire de France, 11 vol., Paris, 1864-1882. Voir à ce sujet les judicieuses réflexions de H. Lemonnier dans l'article cité supra, p. 513, de la *Revue internationale de l'enseignement*, p. 3, et dans l'*Histoire de France* de E. Lavisse, t V, 1re partie, p. 185, en note.

une édition qu'on voudrait plus critique et qu'on ne saurait consulter avec trop de précautions. L'histoire d'Arnoul le Ferron [1] est un résumé généralement superficiel, il en est de même de celle de Beaucaire [2]. L' « Histoire de mon temps » de Paradin [3] est surtout détaillée pour les affaires d'Italie ; il en est de même, naturellement, pour celle de Paul Jove [4]. Mais sur ce point, elles ne sauraient entrer en comparaison avec l'Histoire d'Italie de Guichardin [5] qui, par sa précision, ses détails et la valeur de la documentation, est une source de tout premier ordre. Mentionnons encore Sleidan [6], dont les Commentaires, bien que relatifs surtout à l'Allemagne, renferment des renseignements importants sur la réforme française, particulièrement entre 1534 et la fin du règne de François Ier. Familier des frères du Bellay et faisant à cette époque de longs séjours en France, Sleidan était en mesure d'être bien informé et nous savons qu'il ne négligeait rien pour cela [7].

Une dernière catégorie de sources est constituée par les recueils de documents d'archives (traités, correspondances, etc.) formés et publiés depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Citons au XVIe siècle le recueil italien *Delle Lettere di Principi* [8], qui contient un certain nombre de lettres de Luigi de Canossa, légat du pape à la cour de François Ier, et des pièces relatives aux événements qui suivirent la conclusion de la ligue de Cognac. Au XVIIe siècle parurent les *Mélanges historiques* de Camuzat [9],

---

1. Arnoldus Ferronus [Arnoul le Ferron], *De rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Æmylii adducti, usque ad annum 1547*, Paris, 1550.

2. Belcarius [P. Beaucaire], *Rerum Gallicarum commentarii ab anno Christi 1461 ad annum 1580*, Lyon, 1625.

3. Paradin, *Memoriæ nostræ libri quatuor*, Lyon, 1548.

4. P. Jove, *Historiarum sui temporis libri XIV* (*1494-1549*), Florence, 1550-1552.

5. Guicciardini, *Storia d'Italia*, 4 vol., Fribourg en Brisgau et Florence, 1775-1776.

6. *Joannis Sleidani de statu religionis et reipublicæ Carolo Quinto Cæsare commentarii*. La première édition est de 1555 ; la plus complète est celle de Francfort-sur-le-Mein, 1785, en 3 vol. Sur la valeur de cet ouvrage, voir H. Baumgarten, *Ueber Sleidans Leben und Briefwechsel*, Strasbourg, 1878.

7. Nous avons laissé de côté Varillas, *Histoire de François Ier*, Paris, 1685, 2 vol., qui a été fort maltraité par Gaillard et qui a une très mauvaise réputation. Cf. cependant ce que dit de lui G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie*, Paris, 1892, Introduction, p. XIV : « La vérité est que l'histoire de François Ier, pour n'être pas sans défauts, ne mérite pas un tel discrédit. »

8. *Delle Lettere di Principi, le quali si scrivono da Principi o a principi, o ragionano di principi*, 3 vol., Venise, 1581. Ce sont presque exclusivement des documents italiens, mais qui intéressent au premier chef l'histoire de France.

9. N. Camuzat, *Meslanges historiques, ou recueil de plusieurs actes, traictez, lettres, missives et autres mémoires qui peuvent servir en la déduction de l'histoire depuis l'an 1390 jusques à l'an 1580*, Troyes, 1619. — En fait, Camuzat a publié surtout les papiers des Dinteville et ses documents sont relatifs particulièrement aux années 1531 à 1534. Les originaux en sont conservés à la Bibl. Nat., f. Dupuy, vol. 547.

qui contiennent une partie de la correspondance de F. de Dinteville, ambassadeur de France à Rome, les *Lettres et Mémoires d'État* de Ribier [1] dont le premier volume renferme des documents relatifs à François Ier à partir de 1537. Certains ouvrages ou des éditions de textes du XVIe siècle furent accompagnés de preuves : tel fut le cas de l'abbé Le Grand qui au tome III de son *Histoire du divorce d'Henry VIII* [2] publia une partie de la correspondance des ambassadeurs de France à Londres et à Rome, de Le Laboureur et plus tard de l'abbé Lambert, l'un dans ses additions aux *Mémoires de Castelnau*, l'autre dans son édition des *Mémoires* des frères du Bellay. Mais il faut arriver au XIXe siècle pour voir ces publications se multiplier. Indépendamment des réimpressions de mémoires que nous avons déjà eu l'occasion de citer (Buchon, Petitot, Michaud et Poujoulat, Cimber et Danjou, tomes II à VIII), deux grandes collections se fondent, l'une patronnée par le ministère de l'Instruction publique, la Collection des Documents inédits, l'autre par une société privée, la Société de l'histoire de France. Dans la première paraissent successivement les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle* [3], les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* [4], les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle* [5], la *Captivité de François Ier* [6], les *Négociations de la France dans le Levant* (*1515-1589*) [7], les *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (*1311-1610*) [8]. Nous avons déjà signalé les publications de la Société de

---

1. Ribier, *Lettres et mémoires d'Estat des roys, princes et ambassadeurs sous les règnes de Françoys Ier et de Henri II* (*1537-1559*), 2 vol., Paris, 1666. La plus grande partie des originaux du tome Ier, qui seul intéresse le règne de François Ier, se trouvent au musée Condé à Chantilly, Correspondance de Montmorency, série L, tome XVI. « Ce volume a été acheté par le duc d'Aumale en Angleterre, en 1898, et payé mille francs. » (Communication du conservateur du Musée Condé, M. G. Macon.)

2. *Histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*, 3 vol., Paris, 1688.

3. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle*, recueillies et traduites par N. Tommaseo, 2 vol., Paris, 1838.

4. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* (*1516-1565*), publiés par Ch. Weiss, 9 vol., Paris, 1842-1852.

5. *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle*, publiées par A. Le Glay, 2 vol., Paris, 1845.

6. *Captivité du roi François Ier*, par A. Champollion-Figeac, Paris, 1847. — Ajoutons, publiées par le même éditeur, les *Poésies de François Ier*, *Louise de Savoie ; Lettres de Diane de Poitiers*, [Vere : la duchesse de Chateaubriant] *à François Ier*, Paris, 1847. Toutes ces éditions sont des plus médiocres.

7. *Négociations de la France dans le Levant* (*1515-1589*), publiées par E. Charrière, 4 vol., Paris, 1848-1860. Le tome Ier seulement. L'éditeur renvoie rarement aux sources et n'a pas toujours recouru aux originaux.

8. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (*1311-1610*), documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins, 6 vol., Paris, 1859-1886. Les tomes II et III seulement.

l'histoire de France : les *Lettres de Marguerite de Navarre* [1], le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, les *Mémoires et commentaires de Monluc*, l'*Histoire de Bayart*, le *Journal de Jean Barrillon*. A ces deux collections, il faut ajouter celle du ministère des Affaires étrangères : sous le titre général d'*Inventaire analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères* ont été publiées les correspondances de MM. de Castillon et de Marillac [2] et d'Odet de Selve [3], ambassadeurs de France à Londres, les premiers de 1537 à 1542, le second de 1546 à 1549 ; et celle de Guillaume Pellicier [4], ambassadeur de France à Venise (1539-1542). Enfin, une nouvelle société a été dernièrement fondée, sous le nom de Société des Archives religieuses de la France, qui fera une part assez large au XVIe siècle, et l'un des premiers volumes qui doivent paraître dans cette collection contiendra la correspondance de Jean du Bellay, c'est-à-dire qu'il aura trait au règne de François Ier. En dehors de ces grandes collections, on peut encore citer quelques publications particulières comme celles de G. Guiffrey, *Cronique du roy Françoys Ier* et le *Procès criminel de Jean de Poytiers, seigneur de Saint-Vallier*, ou de Teulet, les *Relations politiques de la France avec l'Écosse au XVIe siècle* [5], ou encore de Bonnardot, de Tuetey et de Guérin, les *Registres des délibérations de la ville de Paris* [6]. Nous laissons de côté les publications de textes moins considérables, données sous forme d'articles de revue ou en appendice d'articles ; car leur énumération nous entraînerait trop loin ; quant aux grandes collections de documents parues à l'étranger, nous aurons l'occasion d'en parler tout à l'heure.

---

1. *Lettres de Marguerite d'Angoulême* (*1521-1559*) publiées par Génin, Paris, 1841 ; *Nouvelles lettres*, Paris, 1842. Le premier volume présente de nombreuses erreurs que ne corrige pas toujours le second. Il serait à souhaiter que quelqu'un des érudits qui ont renouvelé nos connaissances sur la reine de Navarre donnât une nouvelle édition critique et scientifique de la correspondance de cette princesse.

2. *Correspondance politique de MM. de Castillon et Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre* (*1537-1542*), publiée par M. Jean Kaulek, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis, Paris, 1885.

3. *Correspondance politique de Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre* (*1546-1549*), publiée par Germain Lefèvre-Pontalis, Paris, 1888.

4. *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise* (*1540-1542*), publiée par Alexandre Tausserat-Radel, Paris, 1900.

5. *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au XVIe siècle*, tomes Ier-IV : *Correspondances françaises* (*1515-1603*), Paris, 1862.

6. *Histoire générale de Paris. Collection de documents* [dite : Collection verte]. *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. Ier (*1499-1526*), publié par Bonnardot, Paris, 1885 ; t. II (*1527-1539*), publié par A. Tuetey, Paris, 1886 ; t. III (*1539-1552*), publié par P. Guérin, Paris, 1886.

*
* *

Ces publications de textes, quelque multipliées qu'elles aient été, surtout dans la dernière moitié du XIXe siècle, ne représentent qu'une assez faible partie des sources dont on dispose pour l'histoire du règne de François Ier. Les sources inédites sont de beaucoup plus nombreuses et plus importantes que celles qui ont été mises au jour. Elles sont très dispersées, nous l'avons déjà dit, et par suite, d'une exploration malaisée. D'où l'utilité extrême d'inventaires détaillés et complets des différents fonds d'archives. On peut dire, sans exagération, que dans l'historiographie de François Ier, les dates essentielles sont et seront celles de l'apparition des inventaires permettant de s'orienter dans le chaos des documents et le dédale des divers fonds.

A ce point de vue le fait essentiel pour l'époque qui nous intéresse est la publication du *Catalogue des actes de François Ier* [1]. Entrepris sous la direction de l'Académie des Sciences morales et politiques, ce catalogue comprend non seulement les ordonnances proprement dites, mais encore les lettres patentes, lettres closes, lettres de provisions, mandements aux officiers de finances, fragments de comptes, traités, etc. On y trouve la mention de 29.268 actes recueillis à la fois dans les imprimés et dans les fonds d'archives de Paris, de province et de l'étranger. Quelques réserves que l'on puisse faire sur le plan, sur la méthode de dépouillement, quelques menues erreurs ou inexactitudes qu'on y puisse relever, tel qu'il est le *Catalogue* rend d'inappréciables services et lorsqu'il aura reçu ses compléments de tables et d'index qui le rendront facilement maniable, il constituera un instrument de travail tel qu'aucun autre règne et aucune autre époque n'en ont de pareil. Nul doute que l'achèvement du *Catalogue* ne marque le point de départ d'un essor tout nouveau dans l'historiographie du règne de François Ier : c'en sera certainement la date capitale.

Un autre guide précieux, mais plus général et par conséquent moins complet, est le manuel de MM. Langlois et Stein, *Les Archives de l'histoire*

---

1. Commencée en 1887, la publication comprend actuellement 7 volumes ; la seconde partie du tome V et le tome VI contiennent un premier supplément ; le tome VII contient un second supplément et les actes non datés. Le tome VIII contiendra l'itinéraire du roi et « une sorte d'état de la France sous François Ier... Nous avons dressé une liste complète des ambassadeurs qui permettra aux historiens de la diplomatie de connaître tous ceux qui ont représenté François Ier à l'étranger ; nous donnerons des renseignements complets sur les Parlements et les grands officiers de la cour ». Le tome IX comprendra la table analytique (G. Picot, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1900, t. CLIV, p. 448).

de France en France et à l'étranger [1]. Il permet une orientation générale ; on ne saurait lui demander des indications plus précises, que les auteurs du reste n'ont pas eu et ne pouvaient pas avoir la prétention de donner.

A Paris, les dépôts d'archives les plus riches pour cette période de notre histoire sont la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, les Archives du ministère des Affaires étrangères, la Bibliothèque de l'Institut ; on peut y rattacher le musée Condé, à Chantilly ; les Bibliothèques de l'Arsenal, Sainte-Geneviève, Mazarine sont beaucoup moins importantes : on y trouve surtout des copies qui ne sont précieuses que lorsque les originaux sont perdus.

Le travail d'inventaire à la Bibliothèque nationale a été poussé activement et aujourd'hui on a pour les différents fonds les plus utiles pour notre règne, une série de catalogues plus ou moins détaillés, mais pratiquement suffisants pour qu'on puisse être assuré de connaître à peu près l'essentiel. Le fonds français est celui qui renferme le plus de documents intéressants pour cette époque : pour les volumes 1 à 6170, on a un inventaire très détaillé [2], un dépouillement document par document qui est de la plus grande importance, si l'on songe que c'est dans cette partie-là que se trouvent les papiers de Montmorency, rassemblés par Béthune ; des volumes 6171 à 33264, on n'a que des inventaires sommaires [3], mais où les pièces les plus importantes sont signalées et qui, en tout cas, permettent de limiter les recherches à un nombre restreint de volumes et réalisent une économie de temps considérable. Dans cette série, les volumes 26485-29545, inscrits sous la rubrique *Pièces originales* [4] et avec une numérotation spéciale (1-3061), renferment des documents groupés par noms de personnes dont une table manuscrite, à la disposition des lecteurs, rend l'utilisation facile. Pour les acquisitions postérieures, il existe un catalogue spécial, également sommaire : sous le titre de *Nouvelles acquisitions françaises* [5], on y trouve l'analyse du contenu des 10.000

---

1. *Les Archives de l'histoire de France*, par Ch.-V. Langlois et H. Stein, Paris, 1891. L'ouvrage comprend trois parties : la première traite des Archives françaises ; la seconde est consacrée aux Archives de l'histoire de France à l'étranger ; la troisième aux Archives de l'histoire de France dans les bibliothèques de manuscrits (province et étranger).

2. *Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français. Ancien fonds*, 4 vol., Paris, 1870-71. — Une table générale très développée du fonds français est en préparation.

3. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par H. Omont, 9 vol., Paris, 1895-97 (donnant l'inventaire des manuscrits français du n° 6171 au n° 33264).

4. En voir l'inventaire sommaire dans le volume de la série ci-dessus portant comme sous-titre : *Anciens petits fonds français*, III, *nos 25697-33264 du fonds français.*

5. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par H. Omont. *Nouvelles acquisitions françaises (nos 1 à 10000)*, 3 vol., Paris, 1899-1900.

premiers volumes. Pour le fonds latin, moins important, on a l'ancien catalogue et le catalogue des *Nouvelles acquisitions latines*. — Après le fonds français, le plus riche est le fonds Dupuy, dont un bon catalogue détaillé a été naguère publié par M. Dorez [1] ; le fonds Moreau, beaucoup moins riche, a été inventorié aussi [2] ; quant au fonds Clairambault, il en existe un dépouillement manuscrit; les volumes les plus intéressants pour l'historien de François Ier sont les volumes 315 à 342 ; ils contiennent généralement des copies dont les originaux sont dans le fonds français actuel et ils offrent par conséquent un moyen commode de révision ; mais ce qui rend la consultation de ces volumes indispensables, c'est qu'on y rencontre quelques originaux précieux, lettres du roi ou d'ambassadeurs, minutes d'instructions, etc., c'est ce qui assure la supériorité du fonds Clairambault sur le fonds Fontanieu. Les « Cinq-Cents Colbert » sont à voir également, car ils renferment non seulement des copies, mais aussi des originaux : il en existe un dépouillement manuscrit.

Les Archives nationales sont également très riches, peut-être moins cependant que la Bibliothèque nationale, en documents relatifs au règne de François Ier. Les séries les plus importantes pour l'histoire politique, diplomatique et militaire, sont les séries fondamentales de la section historique, séries J (Trésor des chartes) [3] et K (Mélanges historiques) [4]. Pour l'histoire religieuse, des recherches sont indiquées dans les séries L (Monuments ecclésiastiques), M (Ordres hospitaliers, universités et collèges), voire aussi dans G8 (Agence générale du clergé). Les différentes séries de la section judiciaire, surtout U (Extraits et copies provenant de diverses juridictions), X (Parlement de Paris), Y (Châtelet de Paris et prévôté de l'Ile-de-France), contiennent des éléments de premier ordre pour l'histoire administrative, sociale et religieuse (Parlement

---

1. 2 vol., Paris, 1899 Le tome III, contenant l'histoire de la collection et les tables, est sous presse.

2. Par H. Omont, Paris, 1891.

3. Les cartons J 960-962, qui contiennent les *Acquits sur l'Épargne* (1530-1539), ont été dépouillés dans le *Catalogue des actes*; les cartons J 963-965 contiennent des documents diplomatiques ; dans le carton J 963, on trouve notamment de nombreuses pièces relatives aux relations de la France avec l'Angleterre, 24 lettres de François Ier au chancelier Antoine Du Bourg (1536-1537) ; 71 lettres du même au chancelier Du Bourg et au cardinal de Tournon (1536-1537) ; 57 lettres du cardinal de Tournon au chancelier Du Bourg (1537); 87 lettres de Montmorency au même (1537), et quelques autres pièces de 1537 ou 1538.

4. Signalons particulièrement dans la série K (KIX et KKVII) les fonds dits : Histoire étrangère, négociations, où l'on remarque (KIX, 1385-1711) les documents relatifs aux négociations entre la France et l'Espagne aux XVIe et XVIIe siècles, amenés sous le premier Empire des Archives de Simancas à Paris, où ils sont restés après la chute de Napoléon.

criminel) du règne de François Ier. Des autres séries qui composent les domaines respectifs de la section historique et de la section judiciaire, il n'en est guère qui ne puisse procurer des documents intéressants. On en trouvera également dans certaines subdivisions de la série AD (Bibliothèque administrative de Rondonneau qui dépend de la section moderne. Pour se guider à travers ces fonds multiples, les travailleurs disposent tout d'abord de l'*État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales*, publié en 1891, et d'un nombre déjà élevé d'inventaires particuliers qui sont à la disposition du public dans la salle de travail, ou qui, conservés dans les bureaux, servent au personnel des Archives à répondre aux demandes de recherches qui lui sont adressées [1].

Les Archives du ministère des Affaires étrangères offrent beaucoup moins de ressources qu'on pourrait le supposer de prime abord. A part quelques originaux, très rares du reste, dans la série des *Mémoires et documents*, les correspondances d'ambassadeurs, rangées par noms des pays où ils étaient envoyés, sont seulement en copies et du reste souvent fragmentaires ou avec de fortes lacunes. La commission des archives en a publié quelques-unes, les plus importantes, celles de Castillon, de Marillac, d'Odet de Selve pour l'Angleterre, celle de Pellicier pour Venise (à l'édition de cette dernière, M. Tausserat-Radel a joint quelques fragments des correspondances de G. du Bellay, pour le Piémont, et de l'évêque de Lavaur envoyé auprès de Charles-Quint en 1540). Ces copies ne sont tout à fait importantes que lorsqu'elles sont uniques : c'est le cas des dépêches envoyées d'Allemagne par Guillaume du Bellay en 1533-1534 [2]. Mais c'est l'exception. L'importance des archives de ce ministère ne devient capitale qu'à partir du XVIIe siècle.

La Bibliothèque de l'Institut n'est pas non plus fort riche en documents relatifs au règne de François Ier : les papiers de Godefroy renferment quelques pièces importantes. Un inventaire sommaire permet d'orienter les recherches [3].

Par contre, le musée Condé à Chantilly possède une partie de la correspondance de Montmorency [4]. Bien que Béthune ait « écrémé » cette cor-

1. Cf. *Direction des Archives. Rapport au ministre sur l'administration des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières, suivi de l'État des inventaires des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières*, Paris, 1902.

2. Correspondance d'Allemagne, vol. III.

3. Publié par L. Lalanne dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société d'histoire de France* (1865-66.)

4. Un catalogue manuscrit de la correspondance de Montmorency est en préparation : plusieurs volumes portent déjà en tête le dépouillement des pièces qu'ils contiennent (série L, I, II, XVI ; ce dernier contient des lettres de 1537 à 1542 ; nous avons déjà fait remarquer que ce sont une partie des originaux publiés par Ribier au tome premier de ses *Lettres et Mémoires d'Estat...*).

respondance et en ait retiré les nombreux volumes qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, fonds français, il est resté à Chantilly encore une foule de lettres très intéressantes et très importantes adressées au grand maître et connétable de France par les frères du Bellay, Jacques Colin, Nicolas Raince, Jean de Langeac, etc. [1]. La plupart de ces documents sont compris entre les années 1526 et 1531 : il y en a moins d'une date postérieure.

Les recherches dans les archives départementales, communales et hospitalières sont indispensables surtout pour les études relatives à l'administration de la France [2]; mais l'histoire politique, et même pour certains de ces dépôts [3], l'histoire diplomatique ne sauraient non plus s'en dispenser. Les *Archives de l'histoire de France* et le *Catalogue des actes* déjà cités fourniront de précieuses indications. Le dépouillement des archives départementales n'est pas très avancé; celui des archives communales l'est encore moins. C'est une des causes, et non la moindre, qui rendent si difficile à établir l'histoire des institutions, l'histoire administrative. Ce devrait être la tâche des érudits locaux, des sociétés d'études ou académies provinciales, de hâter l'achèvement de ces inventaires et de les utiliser en des monographies limitées, précises et solides. Entre les travaux consacrés soit aux temps préhistoriques et aux premiers siècles du moyen âge, soit à la période révolutionnaire, il serait à souhaiter qu'on y fît une part au XVIe siècle : l'histoire des institutions, l'histoire de l'humanisme [4], l'histoire de la Réforme et des luttes religieuses ne seront scientifiquement possibles que lorsque ce travail d'investigation locale — qui ne devra pas négliger les archives notariales [5] — sera sinon terminé, du moins très avancé.

L'historien qui veut s'occuper seulement de l'histoire politique intérieure peut se dispenser, à la rigueur [6], de recourir aux dépôts étrangers;

---

1. A noter la présence de plusieurs centaines de lettres de Meigret, Boisrigault, Morelet, Grangis, ambassadeurs auprès des cantons suisses et des Ligues Grises, qui ont échappé à l'inventaire pourtant si complet de M. Rott.

2. Ce sont des recherches de ce genre dans les archives départementales et communales qui donnent leur très grande valeur aux travaux de Spont et Dupont-Ferrier.

3. Par exemple les Archives du Nord, du Doubs, des Basses-Pyrénées, etc.

4. Voir sur ce point G. Lanson, *Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France*, dans la *Revue*, t. IV, p. 445-464, et en particulier p. 447-448, 454, 455.

5. Sur la très importante question des archives notariales et du rôle qu'elles devront jouer dans la constitution définitive de l'histoire de la France, un travail complet et récent fait défaut. Voir le *Bibliographe moderne*, *Courrier international des archives et des bibliothèques*, dirigé par H. Stein, Paris (depuis 1897), *passim*.

6. Encore faut-il distinguer : pour les questions économiques, de finances, de banque, etc., il est nécessaire de faire appel aux documents étrangers.

mais la connaissance de ces dépôts est indispensable à qui veut traiter de l'histoire diplomatique, de la politique extérieure. Ici l'embarras est encore plus grand que pour les dépôts français, et les guides sont encore mieux venus qu'ailleurs. La deuxième partie du manuel déjà cité de MM. Langlois et Stein : *Les Archives de l'histoire de France à l'étranger*, donne les indications essentielles. On trouvera des renseignements précieux (bien que l'auteur se soit surtout intéressé aux documents du XVIIIe siècle et des vingt années qui ont précédé la Révolution) dans le volumineux rapport de Flammermont sur ses missions en Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie, Suisse [1]. A Londres, les recherches au British Museum et au Record Office se trouvent facilitées par l'inventaire et l'analyse que donnent les *Calendars* [2] des dépêches françaises et des documents anglais ; malgré les erreurs de dates ou d'attribution que présentent trop souvent les divers volumes de cette collection, ils n'en constituent pas moins un guide des plus précieux. — On ne trouve rien d'analogue en Allemagne : si une note de M. Joret dans les *Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires* [3] donne quelques indications sur les documents d'origine française ou relatifs à la France conservés dans le Staatsarchiv de Marburg (Hesse), nous ne savons rien ou presque rien sur ce qu'il peut y avoir à Munich, à Dresde, etc. [4]. A part ce que dit Flammermont dans le rapport déjà cité, nous ignorons ce que recèlent, pour la période qui nous occupe, les Archives de Vienne. Sur les archives espagnoles, nous ne sommes guère plus renseignés [5] : les recherches de l'abbé Baudrillart à Simancas ont porté particulièrement sur les XVIIe et XVIIIe siècles. En Italie, les explorations ont été plus nombreuses et, bien qu'il y ait encore de nombreuses recherches à faire et bien des fonds non visités, l'orientation est plus aisée. L'élaboration du *Catalogue des actes de François Ier* a suscité un voyage de Perret aux Archives de Turin, Milan, Gênes,

---

1. J. Flammermont, *Rapport sur les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution conservées dans les Archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, La Haye et Vienne*, dans le t. VIII (1896) des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*.

2. *Calendar of Letters and Papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII* publiés par S. Brewer, J. Gairdner et R. H. Brodie, 18 vol. Un certain nombre de copies faites par Bréquigny d'après les originaux du Record Office ou du British Museum sont à la Bibliothèque nationale, f. Moreau, vol. 716-717.

3. Année 1891, p. 11-12.

4. Pour Stuttgart, quelques indications dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, XXII, (1883), p. 312-331.

5. On peut consulter les publications anglaises, *Calendar of State Papers, Spanish* (15 vol., London, 1862-96), contenant les documents tirés des Archives de Simancas et d'ailleurs, publiés par Bergenroth, puis par Pascual de Gayangos (pour l'époque de François Ier). Cette publication est fort inférieure à celle des *Letters and Papers*. Cf. G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie*, Introduction, p. x.

Florence, Modène et Mantoue, dont il a consigné les résultats dans un rapport qui est un guide utile [1] à travers ces différents dépôts. Pour les archives vénitiennes, on a les excellents travaux de A. Baschet [2]. Les travaux de Müntz et Fabre sur la Bibliothèque vaticane ont montré, ce qu'il était du reste facile de supposer d'après la place occupée par la papauté au XVIe siècle, quelles étaient la richesse et l'importance des Archives du Vatican. Les élèves de notre École de Rome paraissaient tout désignés pour porter leurs investigations vers les documents de l'époque où s'ouvrit la grande crise de la catholicité. On espérait qu'à côté des registres des actes des papes du moyen âge on ferait une place aux nonciatures de France du temps de Léon X, de Clément VII et de Paul III, comme l'a fait l'Institut allemand pour les nonciatures d'Allemagne [3]. L'exemple des Allemands n'a servi de rien [4] et nous en sommes réduits à attendre encore, d'une association sans caractère officiel [5], la publication de ces correspondances dont la valeur, si l'on en juge par celle des *Nuntiaturberichte* allemands, sera capitale pour toute l'histoire politique et religieuse de ce temps. S'il est un inventaire dont la nécessité soit évidente et dont l'urgence se fasse particulièrement sentir, c'est bien celui qui nous détaillera les richesses des archives pontificales et nous fournira sans doute la solution des problèmes que pose l'attitude des papes dans la rivalité de François Ier et de Charles-Quint et leur lutte contre les progrès des idées de Réforme.

(*La fin prochainement.*) V.-L. Bourrilly.

---

1. P.-M. Perret, *Notes sur les actes de François Ier conservés dans les Archives de Turin, Milan, Gênes, Florence, Modène et Mantoue*, Paris, 1888. — Sur les Archives de Turin, voir encore les *Archives des Missions* 2e série, t. III (1865), p. 456 sqq., et 3e série, t. VII (1881), p. 461, et t. VIII (1882), p. 39-99; et encore les communications de F. Molard dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1891, p. 235; 1895, p. 383-459.

2. A. Baschet, *Les Archives de Venise, Histoire de la chancellerie secrète; le Sénat, le cabinet des ministres, le conseil des Dix et les inquisiteurs d'État dans leurs rapports avec la France*, Paris, 1870. Ajoutons que les copies de dépêches d'ambassadeurs vénitiens en France que Baschet avait fait exécuter sont à la Bibliothèque nationale, f. italien, 1710 sqq.

3. *Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden Actenstücken.* — I. *Nuntiaturen des Vergerio (1533-1536)*, 1 vol. — II. *Nuntiatur des Morone (1536-1538)*, 1 vol. — III. *Legation Aleanders (1538-1539)*, 2 vol. — On y trouve, parmi les références, quelques indications relatives aux nonciatures de France. Cf. aussi C. Capasso, *La politica di Paolo III*, tome Ier (*1534-1538*), Camerino, 1901.

4. M. l'abbé Paquier a été jusqu'à présent le seul en France à s'occuper de cette catégorie de documents. Il a publié en 1897 un travail sur la *Nonciature d'Aleandre auprès de François Ier (1524-1525)*, qu'il a résumé dans son grand ouvrage sur *Jérôme Aleandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*, Paris, 1900.

5. La Société des Archives religieuses de la France annonce la publication des *Nonciatures de France sous le pontificat de Paul III*. D'autre part, M. Madelin a promis de publier la *Correspondance de Luigi de Canossa*, qui fut envoyé par Léon X auprès de François Ier dans les premières années de son règne.

LE TRAVAIL D'HISTOIRE MODERNE EN PROVINCE

La Normandie

ANNÉE 1902

L'organisation du travail. — Pendant la première moitié du XIXe siècle, la Normandie a été l'objet d'un grand nombre de travaux d'érudition en même temps qu'un centre florissant d'études. Alors le moyen âge normand et les monuments attirèrent surtout l'attention des érudits et des archéologues. Aujourd'hui cependant, en cette province comme ailleurs, on commence à s'adonner aux travaux d'histoire moderne. Malheureusement, il y a peut-être lieu de constater, comme M. S. Charléty le faisait dans le bulletin précédent pour la région lyonnaise [1], une diminution du nombre des travailleurs locaux, au moment même où l'on s'efforce de mieux utiliser leurs efforts si louables. Ce sera la première tâche du professeur chargé de la chaire d'histoire provinciale nouvellement créée à l'Université de Caen, de travailler à enrayer ce mouvement. Le professeur a le plus grand désir d'entretenir les meilleures relations avec toutes les sociétés savantes, qui lui ont fait d'ailleurs un excellent accueil.

Pour mieux connaître et faire connaître les travaux des sociétés savantes, le professeur a proposé à la Faculté des lettres de créer, avec le concours de l'Université et de ceux de ses collègues de la Faculté des sciences et de la Faculté de droit qui s'intéressent à la Normandie, un bulletin normand, un répertoire qui comprendrait tout ce qui paraît annuellement sur la Normandie [2] : c'est l'application à toute une province, pendant tous les temps et dans toutes les branches, du *Répertoire* entrepris par les directeurs de la *Revue d'histoire moderne*.

Ce répertoire n'exclut pas la publication d'une *Bibliographie* de la Normandie : ce travail est commencé, il ne saurait être achevé que dans

---

1. Voyez ci-dessus, p. 170 sqq.

2. Le concours de MM. Bigot, professeur de géologie, Génestal, professeur agrégé à la Faculté de droit, et de professeurs de la Faculté des lettres est déjà assuré.

quelques années, vu la longueur et la difficulté d'une telle tâche, qui sera d'ailleurs facilitée par la publication de bibliographies partielles, telles que la *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, que vient de faire paraître M. Lechevalier [1]. On ne saurait trop encourager les savants locaux à entreprendre de pareilles bibliographies pour chaque région normande.

En attendant la publication de cette *Bibliographie*, le professeur a demandé à la Faculté d'organiser, sur le modèle de ce qu'ont fait à la Sorbonne M. Luchaire pour le moyen âge, M. Lemonnier pour l'histoire de l'art, M. Marcel Dubois pour la géographie coloniale, un laboratoire où l'on recevrait d'abord les fiches bibliographiques fournies par les professeurs et les étudiants. M. Génestal du Chaumeil, agrégé à la Faculté de droit où il enseigne l'histoire du droit et le droit coutumier normand, avait eu de son côté la même idée, et il offre de verser à ce laboratoire ses fiches relatives aux *Institutions provinciales* et à la *Coutume de Normandie*. Les étudiants de l'Université, les savants locaux pourront venir les y consulter. On y pourra joindre des photographies des monuments de l'architecture ou de la sculpture normande, et aussi des inventaires sommaires des archives des communes, des indications de documents normands. La Faculté des lettres est très disposée à aider la création de ces divers instruments de travail. M. le doyen Lemercier a en outre décidé que les conférences mêmes d'histoire de Normandie seraient ouvertes aux membres des sociétés savantes.

Sur le vœu exprimé par la Faculté, le professeur se consacre plus particulièrement au moyen âge, mais il se réserve toujours de donner chaque année une place dans son enseignement à l'histoire moderne : il a traité, dans le semestre d'été de 1902, de la Renaissance artistique en Normandie, s'efforçant surtout de mettre en lumière le centre de Caen et son rayonnement. Son premier cours public a été consacré à l'histoire de l'Université de Caen. On a trop négligé jusqu'alors l'histoire de nos Universités pendant l'époque moderne. Si, parce qu'elles se multiplièrent au XVe siècle, chacune d'elles eut moins d'éclat, elles n'en restèrent pas moins, surtout au XVIe siècle, des centres intellectuels du plus grand intérêt. Renaissance, Réforme, Contre-réforme, querelles des Jansénistes et des Jésuites, éveil de l'esprit scientifique au XVIIIe siècle, l'histoire de l'Uni-

1. Le Havre, chez Micaux. Notons encore la *Bibliographie de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire*, par M. E. Travers, publiée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1902, p. 298-364 ; le *Répertoire bibliographique des travaux de M. Charles de Robillard de Beaurepaire*, par A.-Ch. de Robillard de Beaurepaire ; la *Bibliographie des travaux du comte d'Estaintot*, publiée dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Normandie*, 1901-1902, p. 233-254. Rappelons ici celle qui vient d'être publiée à Paris pour l'œuvre de M. Léopold Delisle qui intéresse la Normandie à toutes les époques.

versité de Caen sera une contribution nécessaire à l'étude de tous ces mouvements en Normandie. Nul doute que si on étudie dans d'autres régions l'histoire de ces Universités, elle ne donne des résultats très appréciables pour la connaissance plus approfondie de la Réforme ; à Toulouse, à Poitiers, à Bourges, à Valence, à Cahors, ne peut-on déjà les présumer ?

« Ce sont des monographies de ce genre qui seules permettront, comme le disait M. P. Caron dans son *Rapport sur l'organisation des études locales d'histoire moderne*, la constitution définitive de l'histoire politique de la France pendant les guerres de religion et la Révolution, celle de l'histoire administrative de l'ancien régime, de toute l'histoire économique et sociale [1] .» Aussi, le professeur a-t-il entrepris, dans son cours public de 1902-1903, une autre monographie qui a pour objet la *ville* même de Caen, dont il a étudié l'histoire pendant le moyen âge, étude qu'il compte poursuivre dans les années suivantes jusqu'au début du XIXe siècle.

Le professeur cherche à provoquer les travaux des étudiants, à leur apprendre la méthode historique ; malheureusement, quoique le nombre total des étudiants de la section d'histoire ait été, cette année, assez élevé, il y a peu de candidats au diplôme d'études supérieures, et il en sera ainsi tant que l'on n'aura pas exigé le diplôme pour la licence même au lieu de l'incorporer à l'agrégation, tant qu'on n'aura pas, au moins, assuré la préférence aux diplômés sur les licenciés pour l'obtention des postes, comme l'a proposé M. Tessier à l'assemblée de la Faculté de Caen, tant que l'on n'aura pas institué la licence par certificats, comme le demande la Faculté des lettres de l'Université de Caen.

Les travaux. — Les sociétés savantes de la Normandie ont publié, en général, leurs volumes annuels. La Société d'histoire de Normandie a continué la *Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier président du Parlement de Normandie*, éditée par M. Le Verdier. Le tome IV, 1764-67, vient de paraître [2] : on y trouvera des renseignements fort intéressants sur les affaires locales et provinciales, sur les Jésuites, et même des documents pour l'histoire générale, notamment sur l'affaire La Chalotais et sur l'assemblée du clergé de 1765.

C'est sous les auspices de la Societé rouennaise des bibliophiles que paraît la *Seconde partie de l'Histoire de l'Église réformée de Dieppe, 1660-1658* (t. Ier) [3]. Déjà en 1878-79, dans les mêmes conditions, M. Lesueur avait

1. *La Révolution française*, 1902, t. XLII, p. 481.
2. Rouen, Lestringant, 1903, in-8, XLIV-471 p.
3. Rouen, Gy, 1902, IX-286 p.

publié, en deux volumes, l'*Histoire de la Réformation à Dieppe, 1557-1657*, par Guillaume et Jean Daval, dits les Politiciens religionnaires. M. F. de Schickler, président du Comité de la Société de l'histoire du protestantisme français, avait signalé la présence en Angleterre de la suite de cet ouvrage : le manuscrit appartenait à une famille dieppoise réfugiée en Angleterre, la famille Périgal; elle a bien voulu le confier à M. GARETTA, qui, en le publiant, annonce un tome II devant contenir de nombreux compléments, entre autres une liste des pasteurs de cette église. Avec ces documents, il sera possible d'écrire une histoire du protestantisme à Dieppe [1]. Il faudrait avoir, pour chaque ville de Normandie, de pareils documents. Des monographies de chaque église protestante permettraient de préciser l'étendue du mouvement réformé, son extension dans la province et aussi sa durée.

A la soutenance de ma thèse latine sur l'Université de Caen au XVIe siècle [2], j'indiquais que le mouvement de réforme avait été extrêmement intense en Basse-Normandie, notamment à Caen et autour de Caen, pendant les règnes de Henri II, de François II et de Charles IX, mais aussi que le retour au catholicisme, si nombreux que fussent encore les protestants à cette époque, se manifestait déjà sous Henri IV, Henri III et même auparavant. J'attribuais ce changement a l'attitude devenue nettement hostile de la royauté, de la cour, du pouvoir central, qui avaient auparavant hésité entre les deux confessions. Il faudrait préciser cette explication. Un travail que je trouve dans l'ouvrage de M. DU BOSQ DE BEAUMONT, intitulé *Souvenirs normands*, le permet peut-être [3]. Étudiant les conséquences de la Saint-Barthélemy dans le diocèse de Bayeux, il montre, d'après un registre d'abjurations de l'évêché, combien de personnes à cette époque revinrent dans ce pays au catholicisme : il n'est pas toujours juste de dire que les persécutions sont au moins inutiles. — Les autres notices du volume de M. du Bosq de Beaumont sont surtout intéressantes pour l'histoire de la noblesse militaire de Normandie au XVIIIe siècle.

Le Congrès des sociétés savantes avait mis au programme de 1902 l'étude des *Relations des intendants avec l'assemblée provinciale et sa commission intermédiaire, 1787-1790*. Ce fut l'objet d'une communication de M. MOURLOT [4]. Il a montré qu'en dépit des excellentes intentions qui avaient présidé à la création de ces assemblées provinciales destinées

---

1. Qu'on y joigne Coche, *Notes sur les temples de Dieppe au XVIIe siècle*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, janvier 1903.
2. Cf. la *Revue*, t. III, p. 176.
3. Paris, Lechevalier, 1903, in-8, III-200 p.
4. *Comité des travaux historiques. Bulletin des sciences économiques et sociales. Congrès des sociétés savantes de 1902*, p. 263-283.

à associer de nouveau la province, veuve de ses États, à sa propre administration, cette institution n'avait eu guère que des résultats malheureux. Les circonstances ne permirent point la réunion régulière des assemblées provinciales. Quant aux commissions intermédiaires, elles furent en rivalité perpétuelle avec les intendants, et, conclut M. Mourlot, cette rivalité peut être mise au rang des causes qui affaiblirent le pouvoir central à la veille de la Révolution.

Au même congrès, dans une autre section [1], M. Mourlot a lu un mémoire sur *La question de la mendicité en Normandie à la fin de l'ancien régime*. Il a montré les progrès vraiment inquiétants alors de ce mal social et comment on essaya de le combattre par la création de « renfermeries ». Ce sont là, sans doute, des fragments de l'important travail que prépare M. Mourlot sur l'Assemblée provinciale et la Commission intermédiaire de la généralité de Caen, étude sur la « Prérévolution », que l'on me passe le mot, en cette partie de la Basse-Normandie. Si l'on en juge par ces deux mémoires, elle prouvera qu'en dépit et au moment des meilleures intentions, la monarchie et l'ancien régime étaient incapables de se réformer eux-mêmes.

Le Congrès des sociétés savantes a été aussi l'occasion de nombreux travaux sur l'histoire des établissements d'enseignement. Notons une communication de M. A. Boudin sur *Le Collège d'Honfleur*; de M. Pitoiset, sur *L'École centrale du département de l'Eure* [2], qu'il suit dans son développement depuis la loi du 18 germinal an III (7 avril 1795) jusqu'à l'arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802), qui en ordonnait la fermeture. Grâce à l'obligeance de M. Montier, maire de Pont-Audemer, l'auteur a pu joindre à son travail une analyse du règlement du pensionnat annexé à l'école centrale. D'autre part, les chapitres consacrés aux écoles de la congrégation de Saint-Maur forment une des parties les plus intéressantes du second volume de la très bonne histoire de *L'abbaye du Bec*, que vient de terminer M. le Chanoine Porée [3]. Ce volume devra également être consulté pour l'histoire de l'Église dans la province pendant les temps modernes.

On a publié récemment, en Normandie, quelques monographies de paroisses. Notons celle de *Saint-Contest* [Calvados] *depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, par M. l'abbé Élie [4], qui a utilisé les archives de sa paroisse, consulté les archives départementales, et fait des recherches aux Archives nationales. On y trouvera des renseignements sur l'administra-

1. *Comité des travaux historiques. Bulletin historique et philologique*, 1902, p. 372.
2. *Comité des travaux historiques. Bulletin des sciences économiques et sociales*, 1902, p. 290 sqq.
3. Évreux, Imp. Hérissey, 1902, 2 vol. in-8.
4. Caen, Jouan, 1901, in-8, XII-408 p,

tion de la paroisse avant la Révolution, les abjurations, les maîtres d'école, et, au point de vue de l'histoire de la Révolution, sur les prêtres cachés dans la paroisse et leur ministère.

Les villes de Normandie n'ont point été, en 1902, l'objet de travaux d'ensemble. Nous avons signalé, tout à l'heure, les publications qui concernent Dieppe. Notons une *Histoire du port de Rouen et de son commerce*, de M. Le Corbeiller [1], qui a consulté, pour le XVIIIe et le XIXe siècle, les archives de la Chambre de commerce et les archives municipales. A Caen, M. Gallier, qui a étudié plusieurs des institutions locales, a consacré cette année un important travail à l'histoire de la *Boucherie Caennaise sous l'ancien régime* [2]. Voilà la part trop restreinte, si l'on songe à l'étendue de la province, de l'histoire économique en 1902. — A Caen encore, on a étudié deux épisodes de la Révolution. M. Th. Raulin a raconté, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, les relations de Palloy, le démolisseur de la Bastille, avec l'administration du Calvados, de 1790 à 1794 [3], et M. A. Mazière, l'émeute du 3 mars 1793, dans son discours prononcé à la rentrée des tribunaux.

L'histoire de l'art n'est jamais négligée en Normandie, mais elle a inspiré jadis de si nombreux travaux que, dans ce domaine, l'on ne trouve plus guère, aujourd'hui, qu'à glaner. M. P. Vitry, dont la thèse de doctorat sur *Michel Colombe* peut être lue avec tant de plaisir et de fruit par tous ceux qui aiment l'architecture et la sculpture normandes, du XVe et du XVIe siècle, a consacré un petit opuscule aux *Apôtres d'Antoine Juste dans la chapelle du château de Gaillon* [4]. Signalons une notice de M. de Vesly sur *Pierre des Aubeaux, imagier rouennais du XVIe siècle* [5], une étude de l'abbé Guéry sur *M. Odieuvre, peintre et marchand d'estampes, 1685-1756* [6].

Le plus important ouvrage paru cette année, en Normandie, dans ce domaine, est sans doute celui de M. G. Lavalley, sur *Le peintre Robert Lefèvre*, artiste normand connu surtout comme portraitiste, dont l'œuvre se trouve en partie dans les musées de la province [7]. Plusieurs de ses chapitres, en dehors de leur intérêt pour l'histoire de l'art, devront être consultés par l'historien du Consulat et du premier Empire. M. J. Carles a écrit un nouveau chapitre très intéressant de l'histoire de la typographie

1. Rouen, Schneider, 1902, in-8, 354 p.
2. Caen, Valin, 1902.
3. T. XXII, p. 307-371.
4. Caen, Delesques, 1902, in-16, 15 p.
5. Paris, Plon, 1902, in-8, 15 p.
6. Brionne, Amelot, 1902, in-8, 99 p.
7. Caen, Jouan, 1902.

musicale à Caen, en même temps que fourni une contribution à l'histoire de la chanson, dans les *Chansonniers de Jacques Mangean*, publiés dans les *Mémoires de l'Académie de Caen* [1].

Cette société continue de publier la *Correspondance de Huet*, dont M. Gaste avait déjà donné de nombreux fragments. M. Léon-G. Pélissier y édite, cette année, la correspondance de Huet avec le savant hollandais Cuper [2]. Dans le domaine de l'histoire littéraire, le livre de M. Grelé sur *Barbey d'Aurevilly* a été l'objet d'un grand nombre d'articles dans les revues parisiennes. Nous ne pouvons ici qu'en rappeler le succès [3]. Notons encore les travaux de M. L. Duval, *Ornais d'autrefois lauréats des Palinods et membres des anciennes académies de Rouen et de Caen* [4].

Enfin, si l'on veut assister à l'éclosion du mouvement scientifique, historique et archéologique auquel plusieurs de nos Sociétés savantes doivent leur naissance, qu'on lise le discours si documenté et si spirituel de M. L. Passy à l'assemblée générale de la Société des Antiquaires, en 1902 [5].

Que les lecteurs qui constateraient des lacunes dans cette rapide esquisse se rappellent bien que son objet est de signaler uniquement les ouvrages parus en Normandie sur cette province en 1902 [6]. Je dois ajouter que j'ai pu ou dû taire des travaux qui ne sont point parvenus à ma connaissance ou que je n'ai pu encore me procurer, tels, par exemple, que *La noblesse de Normandie et l'émigration, d'après les Archives de Bailleul* [7], ouvrage de M. l'abbé Hébert. Voilà un motif de plus de créer, auprès de la chaire d'histoire de Normandie [8], une revue qui permettra de centraliser tous les ouvrages concernant la province.

Henri Prentout,
Chargé de cours d'histoire de Normandie
à l'Université de Caen.

---

1. 1902, p. 154-180.
2. *Ibid.*, p. 259-297.
3. Caen, Jouan, 1902.
4. Alençon, Herpin, 1902, in-8, 22 p.
5. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXII, p. 165-243.
6. C'est ainsi que je n'ai point parlé du travail de M. G. Lecarpentier sur *La Propriété foncière du clergé et la vente des biens nationaux dans la Seine-Inférieure* qui a paru, en 1901, dans la *Revue historique*, mais qui a été réédité à Rouen chez Lestringant. Il a été l'objet de nombreux comptes rendus dans les revues parisiennes.
7. Évreux, 1902.
8. L'introduction du premier cours public professé dans cette chaire (cf. ci-dessus, p. 533) a paru dans *La Province*, juin 1902 ; et une partie de ce cours : *Une réforme parlementaire à l'Université de Caen, 1521*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXII, p. 243-255.

COMPTES RENDUS

Henri Froidevaux. **Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle.** Paris, Poussielgue, 1903. In-12, VII-256 p.

Nous ignorons presque entièrement, sauf pour les Jésuites de la Nouvelle-France, le rôle des missionnaires dans les colonies françaises sous l'ancien régime. M. F., pour étudier l'œuvre des Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle, s'est servi de leur correspondance, mal publiée dans les Mémoires de la congrégation de la Mission, mais qu'il a revue sur les manuscrits, des œuvres de saint Vincent de Paul, du gouverneur de Flacourt, et de quelques documents tirés des archives du Ministère des Colonies ou des Archives nationales. Malgré l'insuffisance des documents et de nombreuses lacunes, il est parvenu à retracer dans ses traits essentiels l'action des Lazaristes vis-à-vis des colons et des indigènes et à présenter, sous forme d'un petit livre de lecture courante, une soigneuse monographie d'histoire religieuse et coloniale.

La première évangélisation dans le sud-est de Madagascar fut, au milieu du XVIe et au début du XVIIe siècle, l'œuvre de religieux portugais et ne laissa presque pas de traces. L'évangélisation française ne commence guère qu'en 1648 ; sur l'initiative du nonce du pape, saint Vincent de Paul délègue deux Lazaristes, à qui la Compagnie des Indes orientales fournit le passage et l'entretien gratuit, et qui doivent servir d'aumôniers à la petite colonie de Fort-Dauphin et évangéliser le pays d'Anosy. Pendant vingt-cinq ans, jusqu'au moment où les derniers colons réduits à une situation misérable évacuèrent Fort-Dauphin (1674), il y eut donc une mission de Madagascar dont M. F. a raconté l'histoire. Malgré la vive sollicitude de saint Vincent de Paul et le zèle de ses Lazaristes, cette mission à demi intermittente ne fut jamais bien florissante. Les missionnaires avaient des difficultés avec les agents de la Compagnie, qui se montra souvent imprévoyante, parcimonieuse et tracassière ; ils luttaient avec peine contre l'indifférence des indigènes et des colons ; l'ascétisme et le travail exagéré sous un climat malsain les emportaient au bout de peu d'années ; les dissensions intestines de la colonie, l'attitude agressive

des colons, les excès de zèle d'un missionnaire, mirent Fort-Dauphin à deux doigts de sa perte ; pendant plusieurs années aucun navire n'y abordait, et la mission était interrompue. La bénéfice spirituel fut nul, les missionnaires ne purent guère faire autre chose que servir de prêtres aux colons et encore avec assez peu de succès ; le bénéfice matériel (essai de mise en valeur de deux grands domaines près de Fort-Dauphin) fut insignifiant : sans doute les missionnaires ont rendu des services à la colonie, mais le livre de M. F. laisse surtout l'impression d'un échec lamentable, et de la vie précaire de la mission, due en grande partie à l'état troublé de la colonie. — A. Cans.

Les occupations militaires en Italie pendant les guerres de Louis XIV, par Irénée Lameire. Paris, A. Rousseau, 1903. In-8, VIII-400 p.

M. Lameire, professeur d'histoire du droit public à l'Université de Lyon, a entrepris, sous le titre général de « *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit* », une série d'études sur la nature juridique du déplacement de souveraineté, pendant la guerre, depuis la prise de possession du pays jusqu'à l'exécution des traités de paix.

Après une introduction, éditée en 1902, dans laquelle se trouve un aperçu général de la question, M. L. vient de faire paraître une étude particulière, relative aux deux dernières guerres de Louis XIV en Italie. Les documents publiés manquaient pour un tel travail ; l'auteur a dû se livrer à un dépouillement méthodique des Archives de l'État à Turin, des archives des communes et des dépôts de l'insinuation. Ce sont surtout les registres des délibérations communales qui lui ont fourni des renseignements. Le chapitre intitulé : Des sources de l'histoire de l'occupation militaire en Piémont, et plusieurs paragraphes dans le cours de l'ouvrage donnent des indications fort utiles sur les dépôts explorés.

M. L. a divisé son ouvrage en deux parties : dans l'une, il étudie les occupations françaises en Piémont ; dans l'autre, les occupations piémontaises dans le territoire français situé à l'est des Alpes (Pignerol, Exilles, Fénestrelles....). -- Dans la première partie, M. L. distingue deux époques : celle de la guerre contre la ligue d'Augsbourg et celle de la guerre de la succession d'Espagne. Il déclare que, pendant la première de ces guerres, le déplacement de souveraineté est peu visible et que dans beaucoup d'endroits on n'en trouve pas trace ; qu'au contraire, pendant la seconde, les Français revendiquent fortement la souveraineté des pays occupés : les provinces piémontaises deviennent des provinces françaises, administrées par des intendants, des gouverneurs, des commissaires des guerres, etc. Les administrateurs locaux remplissent leurs fonctions au

nom du roi Très-Chrétien ; le roi de France se substitue au duc de Savoie pour la perception des impôts, etc. — Dans la deuxième partie, M. L. montre comment l'occupation piémontaise dans le Dauphiné transalpin fut en réalité une annexion pure et simple : non seulement les habitants doivent prêter serment de fidélité au duc de Savoie, mais Victor-Amédée modifie l'organisation judiciaire du pays, afin de l'affranchir de l'appel aux juridictions françaises, y établit le régime financier du Piémont, et en un mot impose si bien sa souveraineté que la cession, opérée à la suite du traité d'Utrecht, passa presque inaperçue.

Cette deuxième partie est la meilleure de l'ouvrage, car je ne vois pas que M. L. ait parfaitement réussi, dans la première, à prouver nettement les prétendues différences de l'occupation française pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg et pendant la guerre de la succession d'Espagne. La distinction entre une occupation à « déplacement de souveraineté, sinon réduit au minimum, au moins relativement peu visible » dans le premier cas, et une occupation à transformation radicale (« administration de villes, ressorts judiciaires, impôts, elle changea tout dans le pays occupé ») dans le second, est trop absolue.

Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, on constate un changement de souveraineté très marqué à Carmagnole et surtout à Suze. Par contre, dans la période suivante, on trouve des localités (Veillane, Cavour, Saluces, Carignan, etc.) où la domination française a laissé peu de traces. Les titres divers que se donnent des administrateurs comme Michel Carret et d'autres, la confusion complète des pouvoirs militaires et civils, tout cela prouve qu'il n'y eut rien de régulier, alors comme précédemment, dans l'établissement de l'autorité française en Piémont. A la vérité, l'action de l'occupant fut plus ou moins forte suivant les lieux et les circonstances, et la division en deux périodes correspondant aux deux guerres est surtout chronologique. — Le plan suivi dans l'histoire de l'occupation du Piémont est très contestable. Au lieu de l'étudier commune par commune, l'auteur aurait pu, il me semble, indiquer d'abord les transformations que la domination française fit subir à tout le pays conquis, puis s'en tenir pour chaque localité aux détails particuliers. Encore y aurait-il à chercher un ordre logique dans le classement des communes : par exemple, on les grouperait suivant l'intensité des occupations. — Enfin nous pensons que les longues citations de textes, les références très nombreuses, introduites dans le corps de l'ouvrage, seraient mieux à leur place au bas des pages. Le travail gagnerait à être ainsi allégé.

En somme, M. L. nous présente un ensemble de notes et de docu-

ments qu'il a recueillis au cours de ses minutieuses recherches, plutôt qu'une œuvre d'historien. — A. de Saint-Léger.

Vicomte de Noailles. **Marins et soldats français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis (1778-1783).** Paris, Perrin, 1903. In-8, VII-439 p. (portr. et cartes).

L'ouvrage de M. de Noailles est assez bizarrement conçu et déroute la critique. Sans doute il était fort louable à l'auteur, voulant « rassembler quelques documents nouveaux [1] » sur la guerre d'Amérique, « la dernière qu'ait entreprise la France royale », d'aller les puiser aux sources principales, les Archives de la Guerre et celles de la Marine. Mais pourquoi avoir fait complète abstraction des publications antérieures sur la question ? Pourquoi n'avoir mentionné nulle part, et n'avoir fait nul emploi des ouvrages de Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique* (5 vol. et annexes, Paris, 1880-1900), de Charavay, *Le général Lafayette* (Paris, 1898), de Charlemagne Tower, *Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique* (trad. Paris, 1902-03), pour ne nommer que les plus récents et les plus importants ? En négligeant ainsi une règle formelle du travail scientifique (tout connaître, tout utiliser), M. de N. s'est exposé à deux graves reproches : 1° son livre risque de faire croire que le sujet traité par lui a été jusqu'ici délaissé [2], alors que tous les événements qu'il retrace ont été racontés dans leurs grandes lignes, sinon dans le détail, et qu'un assez grand nombre des documents qu'il analyse ou qu'il cite sont déjà publiés [3] ; 2° il s'est privé, bien à tort, des précieux compléments qu'auraient pu apporter à ses recherches personnelles soit la publication de Doniol, en lui fournissant des renseignements extraits des Archives des Affaires étrangères et intéressant directement l'histoire militaire de la campagne, soit celle de Ch. Tower, qui offre une synthèse consciencieuse de la littérature américaine sur la guerre d'indépendance. M. de N. aurait pu ainsi largement enrichir sa documentation qui, relativement à ce qu'elle pourrait être, est

1. On pourrait chercher chicane à l'auteur sur cette définition de son livre, qui est un « livre », et mériterait des critiques beaucoup moins vives s'il était vraiment un « recueil de documents ».

2. Toute la bibliographie tient dans cette phrase de la préface : « ...Ces campagnes intéressantes sur terre et sur mer ont trouvé des historiens plus autorisés... » (p. VI).

3. Ainsi se trouvent publiés, dans Doniol, des documents de la Marine relatifs à l'expédition de d'Estaing (t. III, p. 367-394, t. IV, p. 160-161) et au désastre de Savannah (t. IV, p. 295), et surtout la correspondance de Rochambeau jusqu'en décembre 1781 (t. V, p. 309-590).

maigre, et dont le livre tout entier semble refléter l'insuffisance [1]. Les sept chapitres qui le composent sont comme autant de tiroirs [2] où sont rangés, juxtaposés, sans liens, sans idées générales, les correspondances, les rapports d'opérations, les journaux de bord, etc., résumés, cités ou reproduits *in extenso*, tous documents d'origine *française*, dont M. de N. accepte sans critique, et pour cause, les conclusions unilatérales.

On regrette d'autant plus que ces graves défauts de méthode déparent l'ouvrage de M. de N., qu'il contient des éléments qui ont leur prix, et que l'on sent chez l'auteur de la bonne volonté, et le désir de bien faire. Le dépouillement des Archives de la Marine et de la Guerre semble avoir été minutieux, et a mis M. de N. à même d'ajouter de nombreux détails à ceux qui figurent dans les publications dont nous avons parlé plus haut ; les notices individuelles sur « les officiers français de l'armée de Washington », les documents, états et lettres, cités en appendice, sont utiles. Les références sont soigneusement établies, et une table alphabétique des noms de personnes termine le volume. Nous ne pouvons malheureusement donner d'éloges au style qui manque de facilité, et parfois de correction [3]. Si M. de N. doit publier d'autres travaux historiques, nous souhaitons qu'il reconnaisse l'inopportunité absolue d'y consigner, sous forme digressive, ses opinions religieuses [4]. — P. Caron.

Journal intime de Monseigneur Dupanloup. Extraits recueillis et publiés par L. Branchereau. Paris, Téqui, 1902. In-18, xi-368 p.

L'éditeur de ce *Journal* ne nous donne pas les raisons pour lesquelles il n'a publié que des extraits : « ce ne serait pas possible », assure-t-il (p. x). Le même parti pris de silence fait qu'il n'explique pas le mode de rédaction de ces mémoires intimes, dont on peut dire seulement qu'ils n'ont

---

1. Voyez, p. 277 sqq., la discussion, pauvre, superficielle, des responsabilités dans la défaite des Saintes (12 avril 1782).

2. Le chapitre Ier est consacré à la mission du baron de Kalb en Amérique (1767), retracée, ce qui est vraiment inadmissible, sans consultation des Archives des Affaires étrangères. On passe ensuite, après 10 pages trop brèves sur « les Préliminaires, à la croisière de d'Estaing (1778) (chap. II), à celle de Guichen (chap. III), à celle de Grasse (chap. VI) et aux opérations de Rochambeau (chap. IV, V, VII).

3. P. 8 : « Si l'agent du duc de Choiseul [Kalb] n'envisage rien de critique à bref délai, il n'en fait pas moins de sérieuses *réticences* pour l'avenir. » P. 123 : « ...D'un côté, l'exigence et, de l'autre — pour y répondre — la plus grande obligeance, *un aide* loyal et franc. » P. 224 : « ...Le soldat français doit se priver et faire contre *infortune* bon cœur. » P. 314 : « L'on convint aussi, dans cette conférence... de faire hiverner les Français dans les Jerseys, pour qu'ils *soient* à portée d'inquiéter New-York... »

4. P. 16. : « Cette manière de voir... nous prouve... à quel point l'avenir reste entre les mains de Dieu seul. » P. 58 : « L'homme propose et Dieu dispose ! le vieux proverbe est toujours vrai. »

pas été écrits, au moins pour les premières années, absolument au jour le jour. Ce que M. B. a visiblement laissé de côté dans le manuscrit de Dupanloup, c'est tout, ou à peu près, ce qui concerne la vie politique du prélat : rien sur 1830, rien sur 1848, sur le rôle de Dupanloup dans la commission de l'enseignement et dans la préparation de la loi Falloux, rien sur ses voyages à Rome en 1850 et 1851, rien sur le coup d'État. Néanmoins, avec ses lacunes, le *Journal* illustre de façon fort vivante, jusqu'à 1876, la biographie de l'évêque d'Orléans : il s'y montre tel qu'il est, avec les ressauts, les élans et les chutes de son caractère ; mais c'est lui seul qu'il dépeint, lui seul détaché de son milieu. C'est ainsi qu'il n'y a pas un mot sur sa famille, sauf sur sa mère ; sur ses amis, sauf Montalembert. — Il commença son journal à la fin de l'adolescence ; aussi perçoit-on assez mal sa formation intellectuelle. On voit qu'il aimait beaucoup Virgile[1] et Fénelon : « Je le lisais à travers le parc en cueillant des primevères » (p. 33). Il aimait aussi la nature[2]. C'était un tendre[3], « qui cherchait un attachement et craignait de le découvrir » (p. 35) ; la peur de la mort l'orienta définitivement, et malgré l'impatience de son caractère[4], vers la piété (p. 17). Mais le sens mystique, en lui, était peu développé : aucune vie intérieure ; il s'y entraîna en rédigeant pour son usage personnel des programmes de vie, des emplois du temps, des examens de conscience, et ce régime d'ascétisme moral et d'exercice spirituel, il l'observa jusqu'à la mort.

En 1849, on lui offre l'évêché d'Orléans. Très sincèrement, il pèse les raisons pour et contre, constate que le diocèse compte 500 villages indifférents, mais qu'Orléans est bien près de Paris. Il se prépare avec beaucoup d'ardeur à son nouveau rôle, relisant et commentant les Écritures ; c'est depuis son élévation à l'épiscopat qu'il a « quelque goût de vie intérieure » : il voit dans ses fonctions un moyen de réaliser un peu de paix entre les hommes. Le silence du *Journal* sur les graves événements contemporains de ses premières années d'épiscopat ne permet pas d'affirmer qu'il ait vu avec tristesse ses illusions déjouées ; le 8 novembre 1852, on voit pourtant qu'il écrivait :« Tous les hommes les plus considérables

---

1. Avec quelles précautions la pédagogie, en 1818, mettait Virgile entre les mains des écoliers, c'est ce que montre ce passage du *Journal*, p. 18-19 : « Les vers de Virgile me plaisaient davantage [que la lecture de la Harpe]... Les Églogues, Corydon avaient plus d'inconvénients... Attendrissement vague et assez dangereux, mais rien de grossier. »

2. Cf. p. 35, 69, 147, 164, 165, 185, etc.

3. [M. Borderies] « m'avait envoyé, dit-il quelque part, un très joli bréviaire ; cela me fit grand plaisir. Ces choses sont bien bonnes aux jeunes gens » (p. 39).

4. « J'ai une activité terrible qui ruine ma santé, trouble ma piété et ne sert point à ma science » (p. 43).

d'un pays, tous les caractères fléchissent... Le oui et le non en deux ans! » (p. 158); et plus loin : « Vous appelez *Coup d'État* ce qui réussit; *attentat* ce qui ne réussit pas. Le succès, le succès, voilà ce qui décide de tout » (p. 160). Il est dégoûté des hommes, il est pessimiste : « Les hommes ne savent qu'abuser : insolents ou lâches » (p. 161). Il ne se rendait pas compte que le parti auquel il était inféodé était pour beaucoup dans l'abaissement moral de la France, et que la politique de ce parti était corollaire de la politique dictatoriale.

A partir de 1856, M. B. a laissé filtrer quelques indications sur la vie politique de l'évêque d'Orléans. Malheureusement tout reste, par la faute de l'évêque, et plus encore par celle de l'éditeur, extrêmement vague. Ce qui ressort, pour l'histoire intellectuelle de Dupanloup, de ces notations sommaires et énigmatiques, c'est son embarras fréquent devant les nécessités de l'action ; il voudrait « éviter tout échauffement, toute conversation animée, tout entraînement. Oh! qui me donnera la sainte indifférence, la paix! » (p. 187) [1]. Il lit, sans doute pour lénifier son caractère trop âpre, des auteurs mystiques : sainte Thérèse, Mme Acarie, saint François de Sales, le frère Barthélemy des Martyrs, sainte Chantal; une sorte de quiétisme apparaît alors en lui (p. 221); il réserve aux femmes une part dans l'œuvre de l'évangélisation (p. 266 sq.). Au reste il est hostile à la matérialisation du culte du Sacré-Cœur (p. 327). Son ardente activité s'épanche dans ses travaux, alors très nombreux, et dans la catéchisation : il fonde un journal, le *Français*; il prend vivement parti en faveur du *Syllabus* dans sa brochure l'*Encyclique et la Convention du 15 septembre*, qui a un grand succès. Dès 1867, il se prépare au concile, « grande invitation à un renouvellement de l'esprit sacerdotal, du zèle, du dévouement » (p. 291). Mais il déchante vite (p. 308). Par malheur, les notes du *Journal* sur le concile même n'ont pas été publiées, « tellement énigmatiques, affirme l'éditeur, qu'elles sont pour la plupart inintelligibles » (p. 310, n. 1). Son échec au concile, la situation politique de la France l'ont de nouveau absolument découragé : il n'a plus aucune confiance en une « nation à refaire de fond en comble » (p. 313), et dont l'armée est irréligieuse [2]. Sur les défaites de la France, le *Journal* est muet : il se réjouit seulement d'un changement dans les sentiments de la troupe : « Depuis deux mois changement, progrès, sentiments religieux..., surtout les officiers, les généraux » (p. 315).

---

1. Cf. p. 189, 212.

2. « Toute notre armée condamnée à l'irréligion. Pas la moindre liberté sous ce rapport, et les moqueries des chefs depuis le caporal jusqu'au général. »

Sur les dernières années, le *Journal* ne donne à peu près rien. Dès 1872, l'évêque prévoit sa fin (p. 319, 338 sqq.). Il meurt le 11 octobre 1878; le *Journal* s'arrête en 1876. Le 10 janvier 1871, il écrivait : « Je n'ai pas assez perdu mon temps pendant ma vie. J'ai fait trop de choses, des petites choses aux dépens des grandes » (p. 316). Il ressort bien du *Journal* que l'activité de Dupanloup était débordante, très nerveuse : mais s'il a été sincère avec lui-même, on peut être impartial vis-à-vis de sa mémoire en concluant qu'il a tenté de ne faire point que de « petites choses ». — Georges BOURGIN.

Occupation et libération du territoire, 1871-1873. Correspondances. Paris, sans nom d'imprimeur ou d'éditeur, 1900 [1]. 2 vol. in-8, 382 et 474 p.

On sait que les papiers de Thiers, donnés à la Bibliothèque nationale, le 6 juillet 1900, par sa belle-sœur, Mlle Dosne, ne pourront être communiqués au public que dix ans après la mort de la donatrice [2]. Mlle Dosne, qui a fait introduire dans le contrat de donation cette prohibition à terme, a jugé opportun de la lever, pour partie, sans plus attendre. Par ses soins a été imprimé, en deux volumes dont l'Académie française a reçu l'hommage, ce qui, dans les *Correspondances*, concerne l'occupation et l'évacuation du territoire français après la guerre franco-allemande de 1870-71. Ce recueil de documents n'a pas été mis dans le commerce, et il faudra, pour le consulter, aller le chercher dans les bibliothèques qui en possèdent un exemplaire. Qu'y trouvera-t-on exactement ?

Aux termes du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, une armée allemande devait occuper une partie du territoire français jusqu'au moment où l'indemnité de guerre de cinq milliards serait entièrement payée. Le 27 juin

---

1. L'existence de l'ouvrage n'a été signifiée à la presse et au public qu'au début de 1903.

2. Ces papiers se composent de 14 cartons de correspondances et documents (avant 1830-1877), de 4 registres de dépêches écrites pendant la Commune de 1871, et de 24 registres d'adresses à Thiers (1871-1873). Ces derniers sont, dès à présent, consultables.

Ce compte rendu était imprimé lorsque nous avons lu dans le *Temps* du 10 mai : « M. Georges Picot présente [à l'Académie des sciences morales et politiques] de la part de Mlle Dosne un nouveau volume des souvenirs de M. Thiers qu'elle vient d'éditer sous ce titre : *Notes et Souvenirs de M. Thiers*. On sait que M. Thiers n'a pas écrit de mémoires ; il a laissé seulement des notes relatives à son voyage diplomatique en septembre 1870, à ses entretiens avec M. de Bismarck, pour discuter les conditions d'un armistice en octobre 1870, et aux négociations des préliminaires de la paix en février 1871. Dans d'autres notes plus étendues, écrites pour fixer quelques souvenirs des années de sa présidence, M. Thiers a rappelé les difficultés qu'il eut à surmonter pour rétablir l'ordre, réorganiser la France et libérer le territoire. Elles étaient, parait-il, dans la pensée de leur auteur, destinées à faciliter la rédaction ultérieure de mémoires étendus. Telles qu'elles sont, ces notices constituent un document de la plus haute portée pour l'histoire du pays. »

1871, le général baron de Manteuffel en reçut le commandement ; il installa son quartier général d'abord à Compiègne, puis, le 15 septembre, à Nancy. Dès le mois de juillet, le gouvernement français avait placé à ses côtés, comme agent officiel, le comte de Saint-Vallier, diplomate de carrière, ancien ministre de France en Bavière. En janvier 1872, des relations diplomatiques régulières ayant été reprises avec l'Allemagne, Saint-Vallier reçut le titre de « commissaire général près l'armée d'occupation », tandis que M. de Gabriac, simple chargé d'affaires, était remplacé à Berlin par le vicomte de Gontaut-Biron, et que le comte d'Arnim était nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris. C'est à ces personnages [1], Manteuffel, Saint-Vallier, Gontaut-Biron, d'Arnim, agissant au nom des chefs de leurs gouvernements respectifs, Thiers et M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, d'une part, le roi Guillaume et Bismarck de l'autre, qu'allait incomber le soin d'assurer, dans les conditions les plus satisfaisantes, l'exécution des clauses du traité de Francfort relatives à l'occupation et à l'évacuation de la France. Et c'est une partie notable des lettres échangées au cours de leur mission que nous fait connaître aujourd'hui la publication de Mlle Dosne.

Ces lettres sont au nombre de 362 : 187 dans le premier volume, 175 dans le second. Elles sont de longueur très inégale ; certaines n'ont que quelques lignes, d'autres dix pages et plus. La première est datée du 3 mai 1871, la dernière du 27 septembre 1873. D'après leur origine, elles se classent comme il suit : 144 sont du comte de Saint-Vallier (130 à Thiers, 2 à Jules Favre, 9 à Rémusat, 3 à Manteuffel) ; le vicomte de Gontaut-Biron en a écrit 69 (45 à Thiers, 24 à Rémusat) ; Thiers, 96 (4 à Saint-Vallier, 35 à Gontaut-Biron, 10 à Manteuffel, 7 à d'Arnim, une au général de Fabrice, une à Pouyer-Quertier, une aux préfets des départements encore occupés au début de l'année 1872) ; 28 lettres émanent du général de Manteuffel (15 à Saint-Vallier, 13 à Thiers) ; 16 du comte d'Arnim (13 à Thiers, 3 à Rémusat) ; mentionnons enfin 7 lettres de Pouyer-Quertier à Thiers, et une lettre du général de Fabrice également adressée au Président. En somme, si on laisse de côté les lettres de Pouyer-Quertier (datées du 8 au 13 octobre 1871 et relatives aux « conventions du 12 octobre », rapidement conclues et stipulant principalement évacuation prochaine de Paris et des départements de Seine, Seine-et-Marne, Oise, Seine-et-Oise), ainsi que la lettre du général de Fabrice (3 mai 1871), qui appartient à l'histoire du traité de Francfort, on constate

1. Pour leur biographie, voir le *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau, édition de 1880.

que les deux volumes édités par Mlle Dosne nous donnent les correspondances échangées de juillet 1872 à la chute de Thiers (mai 1873)[1] entre Versailles et Nancy (lettres de Saint-Vallier et de Manteuffel, et réponses de Thiers), et Versailles et Berlin (lettres de Gontaut-Biron, et réponses de Thiers). Les lettres de d'Arnim sont courtes, peu nombreuses. La publication a donc un caractère unilatéral. Il faut la compléter par les documents allemands, dont quelques-uns seulement, comme les lettres échangées entre Bismarck et d'Arnim, sont actuellement publiés[2].

Toutes les lettres écrites par Saint-Vallier et Gontaut-Biron, soit à Thiers, soit à Rémusat, de 1871 à 1873, se trouvent-elles reproduites dans le recueil qui nous occupe? Nous n'osons l'affirmer: M. de Gontaut-Biron n'a-t-il vraiment envoyé, soit à Thiers, soit à Rémusat, qu'un seul rapport, daté du 11 septembre, entre le 7 juillet 1872 et le 15 juillet 1873? C'est invraisemblable[3]. — La présence dans les papiers de Thiers d'une trentaine de dépêches adressées à Rémusat s'explique par le soin que prenaient les bureaux du ministère des Affaires étrangères de faire passer au Président copie des dépêches diplomatiques.

Telle est la composition de ces deux volumes de *Correspondances*. Examinons sommairement la nature et la valeur de leur contenu.

Après le paiement des deux premiers milliards, et conformément aux conventions signées à Berlin, le 12 octobre 1871, par Bismarck et Pouyer-Quertier, l'occupation allemande fut restreinte, à partir du 5 novembre, à six départements de l'Est, et assurée par 50.000 soldats d'infanterie et 18.000 cavaliers. Maintenir sans accident le contact entre les régiments prussiens et des populations particulièrement foulées par l'invasion, ce fut la tâche difficile confiée à M. de Saint-Vallier. Il reçut heureusement du général de Manteuffel un appui loyal et efficace, qui lui permit d'empêcher que divers incidents assez graves eussent des suites fâcheuses, et de réduire au minimum le poids de l'occupation. Celle-ci ayant été menée à terme sans encombre, son histoire ne présente rien de bien saillant, et, partant, de bien intéressant. Aux travailleurs qu'en tenterait néanmoins

1. La correspondance proprement officielle se termine par une lettre (CCCLXI) de Thiers à Saint-Vallier, 27 mai 1873. La lettre CCCLXII est une lettre privée, où Saint-Vallier, dont la mission vient de prendre fin, rappelle à Thiers, avec gratitude, qu'il en a accompli la plus grande partie sous sa direction.

2. Voir Le *Procès d'Arnim*, trad. par F. Figurey et D. Corbier, Paris, 1875, in-8.

3. Dans une lettre à Thiers (15 septembre 1872, II, 31), Saint-Vallier fait allusion à une lettre précédemment écrite à Thiers, le 14 juillet, et où il était question des travaux exécutés par les Allemands à Belfort. Cette lettre ne figure pas dans les *Correspondances*. Il est parlé de Belfort dans une lettre de Saint-Vallier à Rémusat, du 23 juillet 1872 (I, 476).

l'étude, la lecture des *Correspondances* serait indispensable. Sur les incidents de Nancy et d'Épernay, sur la vigilance ombrageuse des commandants allemands et sur la susceptibilité qui gêna leurs relations avec les autorités françaises, susceptibilité entretenue par l'attitude incorrecte et impolitique de certains fonctionnaires et les violentes attaques des journaux, sur les ménagements et les avances conseillés, exigés par Thiers, sur l'organisation des baraquements employés pour diminuer les frais de l'occupation et les chances de conflit avec les populations, ils y trouveraient bon nombre de détails que n'ont pas connus ou qu'ont rapportés avec moins de précision J. Valfrey ou A. Sorel[1]. Ils y trouveraient aussi les moyens de caractériser, par quelques citations bien choisies, les relations plus que courtoises, confiantes et presque affectueuses, qui s'étaient vite établies entre Thiers et Manteuffel[2].

La libération du territoire français a été réglée par trois conventions successives : une convention signée par Pouyer-Quertier à Berlin, le 12 octobre 1871 ; la convention de Versailles, du 29 juin 1872 ; la convention de Berlin du 15 mars 1873. Nous avons déjà parlé de la première, et des quelques lettres de Pouyer-Quertier qui la concernent ; sa rédaction n'offrait pas de difficultés sérieuses, et elle fut menée rapidement. Les deux autres furent plus laborieuses et méritent de nous arrêter. Aussi bien est-ce à elles qu'ont trait la plupart des lettres comprises dans la deuxième moitié du premier volume et dans le second tout entier. Elles nous permettent de déterminer exactement de quelle manière a pu être avancé de deux années le retrait des troupes allemandes, et par qui. En outre, elles nous fournissent d'utiles indications sur l'état d'esprit de Thiers, sous le point de vue de la politique intérieure, pendant les deux années de son gouvernement personnel.

L'occupation d'une partie de la France, après la conclusion de la paix, équivalait à une pure et simple « prise de gage » territorial, en garantie du paiement intégral de la contribution de guerre. Les cinq milliards une fois versés, elle devait immédiatement cesser. Mais, le traité de Francfort ayant stipulé que le paiement de l'indemnité se terminerait le 1er mars 1874, le

---

1. J. Valfrey, *Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français*, Paris, 1874-75, 2 vol. in-8. — A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, Paris, 1875, 2 vol. in-8.

2. Voici, par exemple, le billet, destiné à être transmis à Thiers, qu'écrit Manteuffel à Saint-Vallier, en réponse à une lettre du Président : « Je viens de recevoir votre billet de ce matin, par lequel vous m'envoyez la lettre de M. le Président. Votre Excellence connait ma vénération, je pourrais dire adoration, pour ce grand citoyen, patriote, caractère, en un mot pour ce grand homme. Elle sait donc que la lettre de M. Thiers m'a été très chère. Je prie Votre Excellence de vouloir bien se charger d'exprimer ma sincère reconnaissance à S. E. M. le Président » (24 septembre 1872, II, 54).

gouvernement allemand avait toute liberté, pour peu qu'il y trouvât intérêt, de se refuser à recevoir avant cette date le dernier versement. Par conséquent, pour qu'une négociation tendant à l'évacuation anticipée pût aboutir, il fallait : 1° que la France trouvât les moyens de payer l'indemnité avant l'expiration des délais fixés; 2° qu'elle enlevât à la cour de Berlin tout motif, tout prétexte de mauvais vouloir.

De la question financière, nous ne dirons rien; les *Correspondances* en parlent peu, et elle est connue par d'autres publications [1]. Au contraire, sur l'expression des défiances et des craintes du gouvernement allemand, sur les efforts de Thiers pour les atténuer et en annihiler l'effet, sinon les dissiper entièrement, les renseignements abondent, et méritent de nous arrêter.

Bismarck, et un parti que Gontaut-Biron appelle le « parti politique », voyant les choses de loin et de haut, apercevaient les dangers internationaux d'une occupation prolongée ; très désireux d'encaisser le plus vite possible les cinq milliards de l'indemnité, persuadés que la France avait besoin de quelques années pour se remettre du rude coup qui l'avait frappée, ils pensaient que l'on pouvait compter sur sa résignation, au moins provisoire, à la défaite, et hâter, de concert avec elle, l'exécution du traité de Francfort. Au contraire, le roi Guillaume et son entourage militaire estimaient que les assurances pacifiques multipliées par Thiers n'étaient pas suffisantes, que son gouvernement n'offrait pas de chances sérieuses de durée, et qu'il fallait prévoir l'avènement du parti radical avec Gambetta, l'ancien chef de la Défense nationale, qui s'empresserait de faire une guerre de revanche. Dans ces conditions, était-il prudent à l'Allemagne, qui voulait jouir du fruit de ses victoires, de se dessaisir, prématurément au moins, du gage territorial qui mettait la France à sa merci ? Sans doute, au grand état-major de Berlin comme à Varzin, le mot d'ordre était : « Toucher toute l'indemnité », mais on ajoutait : « Évacuer le plus tard possible [2]. »

Contre ces préventions, ces prévisions pessimistes, Thiers lutte sans relâche. L'occupation offre de graves inconvénients; elle risque constamment d'engendrer des conflits. Non seulement elle ne doit pas dépasser la

---

1. Notamment celle des papiers de Léon Say.

2. Pendant toute la durée des négociations, cette attitude du parti militaire reste la même. Voir lettres de Saint-Vallier à Thiers, 25 janvier 1872 (I, 129); Gontaut-Biron à Rémusat, 8 février 1872 (I, 156); Gontaut-Biron à Thiers, 27 avril 1872 (I, 314); Saint-Vallier à Thiers, 3 mai 1872 (I, 319); Saint-Vallier à Thiers, 27 mai 1872 (I, 349); lettres de Gontaut-Biron à Thiers, du 31 mai au 11 juin 1873 (I, 360 sqq.); Saint-Vallier à Thiers, 20 juillet 1872 (I, 469); Gontaut-Biron à Thiers, 6 mars 1873 (II, 266).

date extrême qui lui a été assignée : elle ne doit pas l'atteindre. Il proteste de son profond désir d'une paix durable, et, comme on lui objecte de Berlin qu'il est à la merci d'une intrigue parlementaire, il affirme la stabilité de son pouvoir. Il écrit à Saint-Vallier, le 29 janvier 1872 [1] :

...Répétez bien à M. de Manteuffel que nous voulons la paix, que nous en donnons deux preuves bien décisives : la première, c'est de nous tant presser de payer les deux premiers milliards, et, ce qui est plus démonstratif, de nous préparer à *anticiper* le paiement des trois derniers. Si nous aimions mieux liquider par la guerre que par la paix, nous profiterions du traité qui nous donne jusqu'à 1874 pour payer la seconde partie de l'indemnité et nous nous réserverions ainsi le bénéfice des événements. Or, très positivement, les six cent cinquante millions soldés en mai, nous entreprendrons la négociation ayant pour but de combiner un paiement successif et commençant immédiatement avec l'évacuation du territoire encore occupé...

...Quant à nos armements, dites bien qu'ils ont en vue, non le présent, mais l'avenir seul, un avenir durable, et qui ne dépasse en rien l'état auquel la France a le droit de prétendre...

Nous lisons, dans une lettre également adressée à Saint-Vallier, le 4 mars [2] :

...Le pays est sage, au fond, quoique, à la surface, agité dans quelques départements. On sent la nécessité de la paix; on veut payer l'indemnité convenue, dans un délai raisonnable, réglé d'après les possibilités. Les gens qui parlent de vengeance, de revanche, sont des étourdis, des charlatans de patriotisme, et leurs déclamations restent sans écho; les honnêtes gens, les vrais patriotes veulent la paix, en laissant à un avenir éloigné le soin de décider de nos destinées à tous.

Pour moi, je veux la paix, je la veux pour des motifs très réfléchis, quoique j'aie grande confiance dans la force de notre pays; je crois que la paix est la vraie politique, et j'espère faire prévaloir cette manière de penser. J'aurai d'autant plus de chances d'y réussir qu'on irritera moins le pays et qu'on pèsera moins sur lui. La présence des troupes allemandes sur notre sol a l'effet d'un corps étranger dans une plaie : c'est un effet inflammatoire des plus dangereux, et que je crois sage de faire disparaître, sage pour nous, sage pour l'Allemagne. On nous a fort maltraités sous le rapport du territoire et sous le rapport de l'argent. Il ne faudrait pas aggraver ces mauvais traitements par la présence trop prolongée d'une armée étrangère sur notre sol. Si les Allemands se retiraient, vous verriez les passions se calmer à vue d'œil, les idées de paix prendre le dessus, le mouvement commercial recevoir une nouvelle accélération, les emprunts devenir plus facilement et plus rapidement réalisables, et toutes les traces de la dernière lutte disparaître. Je regarde cela comme capital, comme la solution vraie aux difficultés présentes.

---

1. Tome Ier, p. 146, 147.
2. Tome Ier, p. 202, 203.

On aime à dire que de nouvelles révolutions sont à craindre en France. Cette assertion est fort exagérée et il dépend de M. de Bismarck d'en diminuer la vraisemblance. Aucun parti n'est assez fort pour faire une tentative matérielle. J'ai ici de quoi les écraser tous, jacobins ou bonapartistes. Mais, dans la Chambre, un mauvais vote pourrait me rendre le pouvoir difficile. Je suis résolu, dans l'intérêt du pays seul, à ne pas me montrer trop susceptible, et la Chambre ne veut, à aucun prix, me renverser, sachant qu'aucun parti n'est en mesure de prendre et de manier le pouvoir...

Notons encore ce passage d'une lettre écrite plus tard, le 17 octobre [1] :

...Je vous dirai que jamais l'ordre ne fut plus complet en France qu'il ne l'est aujourd'hui. Les voyageurs de toute nation, dont Paris regorge (il n'y a pas une place vacante dans les hôtels), sont émerveillés du calme de nos rues et de l'apaisement qui s'est fait dans tous les esprits. Je sais qu'on veut bien le reconnaître en Allemagne et convenir que sous le gouvernement que je dirige on n'a aucune crainte à concevoir. Mais on se rabat sur une autre éventualité qu'on regarde toujours comme possible : l'avènement de M. Gambetta au pouvoir. Croyez que c'est là une pure chimère. Je connais mon pays, et je crois avoir fait preuve de quelque prévoyance depuis vingt ans. Eh bien, soyez persuadé que M. Gambetta (à moins qu'il ne change jusqu'à devenir un conservateur de ma façon) n'a aucune chance de me succéder. Ma santé est bonne, mon accord avec l'Assemblée est plus présumable qu'il ne l'a jamais été, et, soit qu'un accident emporte ma vie ou ma présidence, M. Gambetta ne me succédera pas. Le pays l'a pris en aversion plus qu'il n'est juste, plus qu'il n'est prudent de le faire, et M. Gambetta n'aura jamais plus des trente à quarante voix qui le suivent aujourd'hui dans l'Assemblée nationale...

Nous pourrions tirer des lettres écrites à Gontaut-Biron, si nous ne craignions d'allonger démesurément ce compte rendu, des citations analogues.

Après dix mois d'efforts, Thiers obtient un premier résultat. En avril 1872, des pourparlers s'engagent à Paris en vue de l'évacuation de deux départements sur six qui restent occupés. L'accord est en voie de se faire lorsque, à la fin du mois de mai, le bruit se répand en Allemagne que le service de trois ans, obligatoire pour tous, va être voté par l'Assemblée nationale, avec l'approbation de Thiers. Pas de doute, la France veut doubler, tripler même l'effectif de son armée, on devine dans quel dessein. Immédiatement la presse « reptilienne » se répand en menaces : les relations se tendent. Le roi et son entourage sont soucieux ; Manteuffel est troublé ; de Berlin et de Nancy, Gontaut-Biron et Saint-Vallier signalent des symptômes peu rassurants. Thiers revient à la charge : la France veut la paix ; les soins qu'elle donne à son armée n'ont rien que de naturel, de prévu.

---

1. Tome II, p. 89.

Affirmez aussi, écrit-il à Gontaut-Biron, et sur l'honneur, que nous voulons la paix, que je la veux passionnément, et que le pays ne la veut pas moins que moi. Ajoutez que les partis la veulent également, et que M. Gambetta, dont on a fait un épouvantail et qui n'a aucune chance, aucune, d'arriver au pouvoir, est aussi décidé pour la paix que moi...

... Affirmez donc sur l'honneur que nous voulons la paix, que nous la voulons obstinément... [1].

Au bout de quinze jours, ces inquiétudes se dissipent. Le rejet du service de trois ans, après un grand discours de Thiers, produit une détente, et la « convention du 25 juin », la deuxième en date, est signée à Paris. Désormais, quatre départements restent seuls occupés. Thiers s'attache à les délivrer, à leur tour, de la présence des troupes prussiennes. A partir des premiers jours de février 1873, une série de communications s'échangent entre Paris et Berlin, touchant la libération définitive. Cette fois encore, un obstacle se présente : la question de Belfort. En dépit du traité de Francfort, on persistait à douter, en France, que l'Allemagne eût sincèrement renoncé à garder cette place forte [2]. En février 73, ces doutes s'accentuèrent. A Berlin, on semblait éviter de prendre des engagements à propos de Belfort; le parti militaire ne cachait pas sa répugnance à abandonner cette position militaire de premier ordre, dont le rôle eût été capital en cas de reprise de la guerre. C'est le 15 mars que fut signée la troisième et dernière convention ; jusqu'au 21, malgré les instances de Thiers, Bismarck persiste à déclarer, d'ordre de l'Empereur, dit-il, que l'évacuation de Belfort ne peut être que le dernier acte de l'évacuation totale. Enfin, le 11 mars, il se décide à admettre que Toul ou Verdun puisse être substitué à Belfort, comme dernier gage. Thiers s'empresse d'accepter. En vain Bismarck essaye-t-il de revenir sur une concession qu'il semble regretter; en vain allègue-t-il que le choix de Verdun, rendant indispensable l'étude d'une ligne d'étapes jusqu'à la frontière allemande, entraînera des retards : Thiers tient bon, et il a gain de cause [3].

Des textes relatifs à ces négociations laborieuses, il ressort que l'évacuation fut la préoccupation essentielle de Thiers, qu'il la voulut avec éner-

---

1. Thiers à Gontaut-Biron, 1er juin 1872 (I, 364-365).

2. « Il ne manque pas [en France] de gens qui disent que lorsque tout sera payé on prendra un prétexte pour refuser Belfort et nous faire la guerre. » Thiers à Gontaut-Biron, 9 février 1873 (II, 206). — Sur les travaux de défense exécutés à Belfort par les Allemands, et les inquiétudes qu'ils excitaient, voir les lettres de Saint-Vallier à Rémusat, 23 juillet 1872 (I, 476) et à Thiers, 15 septembre 1872 (II, 31).

3. Valfrey et Sorel n'ont pas suffisamment montré l'importance de la question de Belfort. Les pièces relatives à la négociation de la convention du 15 mars occupent une grande partie du tome II, de la page 208 à la page 363.

gie, avec entêtement. Son attitude vis-à-vis de l'Allemagne, sa politique financière, sa politique intérieure, tout tendit à la rendre possible, à en hâter le moment. Et il parvint à ses fins en dépit de l'énormité des sommes à verser et des dispositions hostiles du parti militaire allemand. Quelle part ses collaborateurs avaient-ils eue au succès? La négociation avait été menée à la fois à Paris, à Berlin et à Nancy. A Paris, Thiers [1] avait eu affaire au comte d'Arnim. Les conditions défavorables (hostilité de la société parisienne) dans lesquelles ce diplomate accomplit sa mission, l'humeur qu'il en conçut (il était naturellement hautain et ombrageux), et la mauvaise volonté qui s'ensuivit chez lui [2], ont été mises en lumière depuis longtemps par les pièces de son procès. A Berlin, Gontaut-Biron, bien que neuf dans la carrière, s'était montré correct; sa mission a été racontée, il y a quelques années, par le feu duc de Broglie [3] ; grâce aux *Correspondances*, on pourra en préciser, à coup sûr, les détails. Le rôle de Saint-Vallier et de Manteuffel à Nancy eut un caractère spécial. Bismarck, déjà en froid avec d'Armin, et sachant que Manteuffel jouissait de la confiance de Thiers, se servit de lui pour faire passer à Versailles et en recevoir des communications importantes. En outre, Manteuffel correspondait avec l'entourage du roi, dont il était l'ami personnel. La mission de Nancy pouvait donc rendre de grands services ; mais il fallait savoir s'y prendre. Manteuffel était fort susceptible et sa situation était délicate : à Berlin, les familiers de Bismarck, qui ne l'aimait pas, l'accusaient de francophilie, et il était sensible à ce reproche, qui gênait l'expression utile de ses réelles sympathies pour le Président. De son côté, Saint-Vallier était parfois nerveux, prompt à s'émouvoir et à jeter l'alarme. Il fallut à Thiers à la fois de la fermeté et de la souplesse pour tirer tout le parti possible de ces auxiliaires assez difficiles à manier.

On a pu se convaincre, par les quelques extraits cités plus haut, de la place qu'occupèrent, dans les négociations préparatoires à l'évacuation, les considérations de politique intérieure. Effectivement, les *Correspondances* contiennent des éléments précieux d'information sur la politique de Thiers à l'Assemblée et dans le pays. Ils permettent d'ailleurs plutôt de poser les questions que d'y répondre. Quelle est dans le rôle de Thiers, de 1871 à 1873, la part de dévouement désintéressé au pays, quelle est la part de

---

1. Il est impossible de voir, dans les *Correspondances*, quelle aide lui a fournie Rémusat.

2. Sur sa tendance à contrecarrer de parti pris les efforts conciliants de Manteuffel, voir notamment Saint-Vallier à Thiers, 12 janvier 1872 (I, 115). En mars 1873, il garde en poche un projet de convention attendu avec impatience par Thiers (Saint-Vallier à Thiers, 11 mars 1873, II, 292).

3. *La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*, Paris, 1896, in-12.

l'ambition satisfaite, des jouissances que pouvait procurer à ce tempérament autoritaire le pouvoir personnel exercé presque sans contrôle ? Était-il sincère en écrivant qu'il restait à la présidence par esprit de sacrifice, et contre ses préférences intimes de retraite et de repos ? Croyait-il à ses paroles lorsqu'il représentait à l'Assemblée que sa démission, si on l'y contraignait, aurait un contre-coup funeste à Berlin ? A-t-il mérité ce reproche, que lui adressait dès 1875 J. Valfrey, d'avoir fait durer le provisoire parce qu'il y trouvait son compte, alors qu'il pouvait instituer sans attendre, s'il l'eût voulu, un régime politique durable ? Faut-il voir, dans ses ménagements très enveloppés, positifs cependant, et dont Saint-Vallier et Gontaut-Biron s'étonnaient [1], pour Gambetta et les radicaux, une concession raisonnée, et comme la reconnaissance des progrès de la démocratie ou bien l'expédient d'un homme d'État retors, qui fonde son pouvoir sur la division des partis et ne veut s'en aliéner aucun ? Quelles réflexions lui suggérait la lecture de cette déclaration que Bismarck lui faisait tenir par l'intermédiaire de Manteuffel [2] :

Je suis en parfait accord avec Votre Excellence sur la politique amicale à suivre envers M. Thiers et son gouvernement. Les dernières circonstances, loin d'affaiblir notre confiance et notre sympathie, n'ont pu que l'accroître. Il est dans l'intérêt du gouvernement allemand, et dans ses vues, d'encourager M. Thiers à continuer son œuvre, de l'appuyer moralement, de contribuer, dans la mesure voulue, à son succès. Nous souhaitons sincèrement la consolidation de son pouvoir ; nous voulons sa durée ; nous déplorerions le triomphe d'un parti quelconque, monarchique ou autre.

Il est bien difficile de décider sur ces points : le recul nécessaire nous manque ; les documents connus ne sont pas encore assez nombreux, ni assez concluants. De toutes les lettres contenues dans les *Correspondances*, peut-être est-ce dans la suivante, écrite à Gontaut-Biron, que Thiers se livre le plus sincèrement [3] :

---

1. Voici dans quels termes Saint-Vallier s'exprime sur le compte de Gambetta : « Les promenades de M. Gambetta nous font un mal affreux ; le général [de Manteuffel] me dit qu'elles causent à Berlin une impression déplorable. Tous vos efforts habiles, tout votre généreux dévouement pour panser nos blessures, pour inspirer confiance dans notre avenir sont battus en brèche par les harangues de ce personnage. On éprouve des instants de cruel découragement quand on voit détruire, comme à plaisir, cette œuvre de réorganisation, patiente au dedans, de rétablissement de notre influence au dehors, et détruire par qui ? par l'homme qui, par ses folies, a été pendant la guerre le meilleur allié des Prussiens (ils le disent très franchement eux-mêmes) et qui ne craint pas de semer encore l'agitation. » Saint-Vallier à Thiers, 1er octobre 1872 (II, 60).

2. Saint-Vallier à Thiers, 6 novembre 1872 (II, 134).

3. Thiers à Gontaut-Biron, 30 décembre 1872 (II, 151, 152).

... Si je ne parviens pas à pacifier les partis au dedans, je me dis qu'au dehors j'aurai refait la situation de la France qui sera refaite, quoi qu'il arrive au dedans, à moins qu'il n'arrive au gouvernement des fous qui bouleversent toutes choses, ce que je ne crois pas du tout. On s'exagère en Europe la puissance et les charmes de M. Gambetta. Il n'a que des chances très lointaines, s'il en a, et il ne les devrait, croyez-le bien, qu'aux fautes du parti monarchique...

... Votre parti sait bien que la monarchie est impossible aujourd'hui (l'avenir restant sauf pour tout le monde), et il affirme qu'il ne s'occupe pas de la rétablir ; mais, après avoir dit cela, il ne sait s'y résigner, et me crée toutes les difficultés imaginables, sans se soucier du mal qu'il fait à nos affaires. Il a conduit les choses à ce point que la joie règne dans le pays quand la Chambre s'éloigne, et que l'inquiétude entre dans les esprits dès qu'elle revient. Et cela n'est pas ma faute, mais la faute de ceux qui ne veulent pas se résigner à la situation que je n'ai pas faite, que je subis par devoir, car si je me retirais, j'aurais pour successeur, non pas M. Gambetta, mais le chaos. Aussi quand on me dit : « Vivez bien avec la Chambre », ce n'est pas à moi qu'il faudrait le dire, mais aux tracassiers implacables qui ne se font pas scrupule de troubler un pays dont ils ne gèrent pas les affaires.

Je vous dis cela pour que vous ne jugiez pas mes dispositions autres qu'elles ne sont envers vous et envers les partis. Je suis un ancien monarchiste qui, forcé par la situation, appelé à sauver le pays d'un affreux naufrage, à su prendre son parti ; et comme il faut être ou tout l'un ou tout l'autre quand on gouverne, a pris la République au sérieux et gouverne franchement avec elle.

Quelque sincère qu'elle puisse être, cette adhésion tardive à la République n'a pu enlever à Thiers des préjugés conservateurs profondément enracinés : « Les craintes qu'on a au sujet de M. Gambetta sont tous les jours moins fondées, écrit-il à Gontaut-Biron, le 20 janvier 1873 ; et d'ailleurs, on comprend que je suis la meilleure défense contre lui... Du reste, comptez que je ferai mon devoir jusqu'au bout, et que, de tous les conservateurs, je serai toujours le plus solide et le plus dévoué [1]. » En effet, cette antipathie pour le socialisme, pour la « démagogie », qu'il a si violemment exprimée en 1848, en 1871, n'a point diminué. Il combat énergiquement un projet législatif d'impôt sur le revenu, parce que c'est « le socialisme par l'impôt [2] ». Dans la discussion de la loi militaire, il ne dissimule pas ses préférences pour l'armée de métier, organisée comme à l'époque de Louis-Philippe : il ne veut pas du service obligatoire, qui « mettrait toutes les têtes en combustion, et mettrait un fusil à l'épaule de tous les socialistes » ; il veut « une armée de métier, limitée en nombre, mais solide, disciplinée, et aussi capable de maintenir l'ordre au dedans

1. Tome II, p. 162.
2. Thiers à Gontaut-Biron, 20 janvier 1872 (I, 142).

que notre indépendance au dehors ». Il voudrait le service de huit ans ; c'est par esprit de conciliation qu'il accepte celui de cinq ans [1].

Nous pourrions fournir, d'après les *Correspondances*, d'autres preuves de la persistance de ces tendances conservatrices, voire rétrogrades.

Lorsque nous aurons indiqué, en terminant, que les deux volumes que nous venons d'étudier contiennent quelques renseignements diplomatiques généraux, par exemple sur l'entrevue des trois empereurs à Berlin, en 1872, nous aurons, croyons-nous, donné une idée à peu près exacte de leur composition et de leur intérêt. Il semble, en somme, que les grands journaux et les revues de quinzaine se soient un peu pressés de louer, d'exalter, sans critique, la nouveauté de ces documents. Leur valeur consiste surtout en ce que, sans modifier sensiblement notre connaissance des événements, ils permettent de substituer ou d'ajouter à des articles de presse et à des témoignages privés, la lettre même des textes officiels. — P. Caron.

Albert Lefaivre. **Les Magyars pendant la domination ottomane en Hongrie (1526-1722)**. Paris, Perrin, 1902, 2 vol. in-8, 441 et 459 p.

Il y a un procès pendant entre les Hongrois et la maison d'Autriche. Les écrivains français qui s'en sont occupés l'ont « résolu sommairement, au nom de la libre pensée et de la Réforme, au profit des Hongrois contre les Habsbourg » (I, 13). M. Lefaivre veut rétablir la vérité. Tandis que « l'oligarchie magyare », en grande partie protestante, s'alliait, par intérêt de caste, aux infidèles et les appelait dans le pays, la papauté et la dynastie des Habsbourg délivraient la Hongrie, et en elle, l'Europe, de l'oppression musulmane. Cependant leurs mérites sont contestés, les calomnies sont accumulées contre elles par « les épigones de Voltaire et nos docteurs en jacobinisme », en particulier par « la haine maçonnique » et « le libéralisme moderne, pieux continuateur des traditions protestantes » (I, 8 ; II, 430, 436). Quant aux Magyars, « jamais ils n'ont reconnu la dette sacrée que constituait pour eux le bienfait de leur délivrance, ni cessé de traiter en ennemis et en intrus leurs libérateurs » (II, 429). Ils ont imposé à la dynastie le dualisme, et « changé l'empire le plus conservateur de l'Europe en un cratère dont les éruptions peuvent à tout moment se projeter sur les États voisins et causer un embrasement général » (II, 432) ; ils font prévaloir dans les régions danubiennes « les

1. Sur les idées de Thiers touchant la loi militaire, les passages caractéristiques figurent dans des lettres à Gontaut-Biron (28 janvier, 18 avril, 1er et 12 juin 1872, I, 141, 272, 364, 406) et à Saint-Vallier (29 janvier 1872, I, 147).

influences maçonniques » (II, 438). — On voit l'esprit du livre de M. L. L'histoire doit consacrer ses idées sur la politique contemporaine. « Dans les péripéties de ce drame qui s'étend sur deux siècles, on retrouve les passions, les compromissions avec l'étranger, les procédés insurrectionnels de la Hongrie moderne » (I, 8). Elle doit aussi réconforter son âme, lui donner l'assurance du triomphe final du bien : « Sois donc bénie à jamais, ô sainte Mère ! Tu triompheras de tes ennemis et de tes détracteurs actuels, comme tu triomphas jadis des hordes musulmanes sous les murs de Vienne, à Szalankémen, à Peterwardein et dans les plaines de Belgrade. C'est dans ce ferme espoir que je place sous ton patronage cette loyale tentative de restitution historique. » Sur cette apostrophe à l'Église catholique se termine l'ouvrage.

Dans la mesure où ce livre relève de la critique historique, voici l'essentiel des objections auxquelles il prête. — Il n'apporte rien de nouveau sur le sujet, que des idées fausses. La dynastie et l'Église ont été largement payées de leur concours, d'ailleurs intéressé : l'une par la Pragmatique Sanction — et que serait-elle aujourd'hui, sans la couronne de Hongrie, dont cet acte lui assure la possession ? — l'autre par l'influence prédominante qu'elle a, pendant deux siècles, exercée en Hongrie, et qui est loin encore d'être entièrement abolie. Les Hongrois auraient été bien bons de consentir, par reconnaissance, à se laisser supprimer par leurs libérateurs. Pour se défendre contre le despotisme niveleur des Habsbourg, ils ont accepté parfois l'aide directe ou indirecte des Turcs. Mais c'est un catholique inattaquable, le primat Pázmány, qui les justifie : « Pour qu'on nous respecte à Vienne, nous autres Hongrois, il faut qu'un prince national règne en Transylvanie. » Or, sans les Turcs, point de Transylvanie nationale. Leur résistance a servi dans toute l'Europe la cause de la liberté politique et religieuse menacée par la monarchie et la théocratie universelles. C'est un fait, et M. L. n'y changera rien, encore qu'il stigmatise François Ier, pour avoir, contre Charles-Quint, osé faire appel à Soliman (I, 26), et qu'il affirme, sans sourciller, que « jamais les Habsbourg n'ont menacé en Hongrie la liberté de discussion ni le droit de représentation par les Diètes » (II, 432). Après celle-là, comme on dit, il faut tirer l'échelle. — Reprochant à un de ses devanciers d'avoir puisé surtout à une source protestante, M. L., pour rétablir l'équilibre, ne se fie qu'à des Jésuites : Wagner, Katona, ou des ultramontains : Onno Klopp. — L'orthographe des noms propres est hésitante, les citations parfois inexactes : P. 28, 29, *Verböcsi*, p. 19, la forme exacte *Verböczy* ; l. I, ch. VII, VIII, *Béthlem-Gabor* pour *Béthlen Gábor* ; et d'ailleurs pourquoi ne pas dire *Gabriel Béthlen*, aussi bien qu'*Étienne Bocskay* ? ; p. 19,

deux fois, le célèbre *Tripartitum* de Verböczy est appelé *Decretum bipartitum*. — Des erreurs historiques, l'une sérieuse : « La Pragmatique Sanction, acceptée par cette souveraine (Marie-Thérèse) dans une heure de danger suprême » (II, 429); Marie-Thérèse n'a jamais eu à accepter la Pragmatique Sanction. — Quelques mots singuliers : une minorité « paucissime » (II, 427), la « recouvrance » de Bude (II, 137), la « récupération » de la Transylvanie (II, 183).

« L'histoire de la Hongrie est un champ presque inexploré pour nos écrivains » (I, 10). En effet, l'*Histoire générale des Hongrois*, de M. Sayous, est à peu près le seul ouvrage que nous ayons en cette matière. M. L. en fait gravement le procès, y loue l'emploi habile « des grands travaux de l'érudition allemande sur la Hongrie féodale », en condamne tout le reste : car, à partir du XVIe siècle, M. Sayous est entièrement sous l'influence protestante, « et telle était son ardeur pour les doctrines réformées qu'à l'âge de trente-cinq ans il quitta sa position universitaire pour devenir pasteur calviniste. Il mourut en 1898, après avoir été douze ans professeur de théologie protestante à Besançon » (*sic*). — Sur cette perle, quittons M. Lefaivre. Il n'a pas eu les scrupules de M. Sayous, qui, professeur d'histoire, voulut travailler de première main, d'après les documents originaux, et, pour écrire sur les Hongrois, prit la peine d'apprendre leur langue. Si ces sujets tentent de nouveaux historiens, on ne saurait trop leur recommander son exemple et les mettre en garde contre celui de M. Lefaivre. — Louis EISENMANN.

Félix GARCIN. **La mainmorte : le pouvoir, l'opinion, de 1749 à 1901.** Paris, Larose, et Lyon, Effantin, 1903. In-8, 360 p.

Dans ce travail, qui nous paraît être une thèse de doctorat en droit, M. Garcin a voulu étudier la mainmorte depuis l'édit d'août 1749. C'est à la fois une étude historique et juridique, dont la partie historique, toujours superficielle et vague, mêlée d'appréciations fantaisistes et partiales, n'apprendra absolument rien à ceux qui ont le sens de l'histoire et qui connaissent les règles de la méthode historique. De plus, un certain ton, satisfait et hautain, les éloignera, à coup sûr, si jamais il leur prenait fantaisie de l'ouvrir, d'un livre de jeune homme qui traite avec une désinvolture vraiment ridicule les théories d'un Montesquieu ou les opinions d'un philosophe comme Paul Janet. « J'ai le malheur (p. 142) de ne pouvoir être de l'avis de M. Janet... » Et p. 144 : « Il était d'ailleurs facile à M. Janet de se tromper, car il se laisse guider un peu trop par les grands hommes de la Révolution... » Évidemment, pour un auteur qui ne connaît que le comte de Vareilles-Sommières, c'est là un crime

abominable. Mais au lieu de juger sans rien prouver, ce qui nous paraît une méthode quelque peu facile et à la portée de tous, l'auteur aurait dû : 1° serrer de plus près l'étude de l'édit de 1749, en comprendre la genèse et la portée en consultant tout au moins les livres essentiels, comme celui de Marion sur Machault, dont il ignore même l'existence; 2° ne pas se contenter de faire des citations sans choix, ce qui lui arrive à tout moment, quand il étudie les biens ecclésiastiques en 1789 ; contrôler un peu les sources, s'apercevoir, par exemple, que, à côté du produit des biens-fonds il faut placer celui des dîmes, au moins égal, semble-t-il, et variant de 100 à 130 millions, suivant des appréciations dignes de foi ; 3° ne pas affirmer avec une belle inconscience des choses que personne ne sait et ne peut savoir au juste, comme la valeur relative de l'argent en 1789 et en 1903 (p. 99); 4° ne pas vouloir, en une page superficielle, décider de questions comme celle de savoir si les fonds ecclésiastiques étaient bien cultivés au XVIIIe siècle ; 5° ne pas prendre ses désirs pour des réalités et reproduire, à propos de l'instruction publique, des théories qui ne sont nullement démontrées, que les cahiers des États généraux, non seulement ceux publiés par Mavidal et Laurent, mais ceux des paroisses rurales, édités à part, contredisent formellement, au contraire, et que dément toute l'histoire de l'enseignement en France au XIXe siècle. Voilà quelques conseils, toujours utiles à ceux qui veulent faire de l'histoire, plus utiles encore à ceux qui s'imaginent avoir fait un travail historique. Nous pourrions en ajouter quelques autres encore ; mais, pour ceux-là, nous nous permettrons de renvoyer l'auteur aux manuels sur la méthode historique ; il en est d'excellents. Nous recommanderons aussi à notre auteur de se mettre moins souvent en scène — le moi est haïssable ; de jurer un peu moins sur la parole de certains maîtres, de citer tous les auteurs importants qui ont traité d'une question, surtout s'il se dispense de faire une bibliographie, enfin de ne jamais supposer, même un moment, de la mauvaise foi, chez des adversaires politiques qui ont été des esprits éminents [1]. — Ph. SAGNAC.

---

1. « Les Constituants..., *de bonne foi peut-être*, tenaient le langage suivant... » (p. 146).

REVUE DES PÉRIODIQUES

Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1903.

5 Avril. = H. Chérot. *Le général Ducrot à Strasbourg (1865-1870).* [Article fait d'après les sources imprimées. L'auteur expose successivement : les idées réformatrices de Ducrot sur l'organisation de la défense de Strasbourg et sur la nécessité de préparer des opérations éventuelles en reconnaissant sérieusement les pays de la rive droite du Rhin ; ses inquiétudes après Sadowa, ses alarmes justifiées, et vainement exprimées dans ses lettres aux généraux Fleury et Trochu. A suivre.] — V. de La Brière. *L'assistance par le travail au début du XVIIe siècle.* [A la suite des troubles de la Ligue, du rigoureux hiver et de la famine de 1596, le nombre des pauvres avait atteint à Paris, à la fin du XVIe siècle, un chiffre inquiétant. L'autorité publique dut se préoccuper de le diminuer. Sur l'invitation de Henri IV, Barthélemy de Laffemas étudia la question, et, en 1601, dans sa *Remontrance en forme d'édit* sur le fait de l'industrie et du commerce, il préconisa, aux termes près, le système de l'assistance par le travail, déjà pratiqué dans divers pays étrangers. En 1604, plusieurs « manufactures d'assistance » existaient dans les faubourgs de Paris. Mais c'est en 1611 que se place la tentative la plus sérieuse, avant la création de l'Hôpital général, pour organiser en grand l'assistance par le travail. Trois hôpitaux sont créés à Paris ; les pauvres y sont hébergés et astreints à un travail assez dur ; en 1616, les *pauvres enfermez* sont plus de 2.200. Mais, dès 1614, la surveillance intérieure se relâche ; l'oisiveté s'introduit dans les ateliers ; l'œuvre périclite, perd son utilité, est définitivement ruinée... « On peut expliquer, croyons-nous, sa chute rapide par un vice grave de son économie : le *caractère* qui, dès le début, fut donné au travail dans les hôpitaux des *pauvres enfermez*. Ces hôpitaux furent compris comme des sortes de maisons de détention, où le travail avait principalement pour objet d'*occuper* les prisonniers. Il aurait été plus sage de suivre l'exemple de Henri IV et d'en faire de vraies *manufactures*... En un mot, l'institution aurait été, semble-t-il, beaucoup plus bienfaisante si elle s'était plus rigoureusement inspirée du principe même de l'*assistance par le travail.* » En revanche, l'auteur loue le sévère régime religieux (messe quotidienne, tous les offices du dimanche, sermons, confession et communion obligatoires) imposé aux hospitalisés.]

La Nouvelle Revue. 1903.

15 Avril. = G. Stenger. *Madame Récamier, ses amis, son salon et ses fêtes.* [Suite des études de l'auteur sur la société parisienne au début du XIXe siècle.]

1er Mai. = É. Étienne. *Diégo-Suarez*. [Avec des renseignements sur le rôle joué par ce port dans la prise de possession de Madagascar par la France.] — E. Gachot. *Les cavaliers de Ney*. [Publie un document extrait des archives du prince d'Essling et intitulé : « Dispositions générales à observer durant la campagne par les corps de cavalerie réunis sous le commandement du général Ney », à l'aile droite de l'armée du Danube. Intéressant pour l'histoire de l'arme.]

La Quinzaine. 1903.

16 Avril. = Mgr Lacroix. *Monsieur Bieil, directeur de Saint-Sulpice (Notes et souvenirs)*. [Fin. M. Bieil fut directeur du Séminaire de Saint-Sulpice de 1875 à 1898. L'auteur justifie en 25 pages cette appréciation, placée en tête de ce deuxième article : « Durant cette longue période, qui marqua comme le point culminant de sa vie, il n'y a, pour ainsi dire, aucun fait extérieur et public à signaler... Et ce que l'on pourrait appeler sa carrière, au point de vue humain, peut se résumer en un seul mot : il a été un modèle accompli de directeur de séminaire. »]

1er Mai. = Delaporte. *Comment fut fondé l'Empire allemand (D'après les révélations du grand-duc Frédéric de Bade)*. [Résume la publication récente du professeur O. Lorenz, et met en lumière le rôle capital, plus décisif, au dernier moment au moins, que celui de Bismarck, que Frédéric de Bade aurait joué, à en croire son *Journal intime*, dans la constitution de l'Empire au profit de la Prusse, en janvier 1871.] — G. Grappe. *L'avènement de Bonaparte*. [D'après le livre récent de A. Vandal.]

La Révolution française. 1903.

14 Avril. = P. Mautouchet. *Le mouvement électoral à Paris en août-septembre 1792*. [Fin. L'assemblée électorale avait décidé que les choix qu'elle ferait seraient soumis à la ratification des sections ; certaines accusations girondines donneraient à croire que cette ratification n'eut pas lieu. M. M. cite les arrêtés de vingt-cinq assemblées primaires apportant leur adhésion aux choix faits par les électeurs. L'assemblée qui acclama la République dès le 3 septembre nous apparaît comme imbue de l'esprit démocratique et républicain, et de plus, de l'esprit robespierriste : ce qui explique les accusations des Girondins contre elle.] — H. Doniol. *Un commissaire des guerres de la République : Claude-Barthélemy Jurie (1759-1804)*. [Fils d'un bailli de la seigneurie de Vernassal, en Basse-Auvergne, électeur de Paris en 1791, membre du Conseil général de la Commune, membre du jury d'accusation en 1792, commissaire de police de la section des Quinze-Vingts, juge au tribunal criminel du 17 août, aide de camp extraordinaire à l'armée du Nord dès la formation des bataillons de volontaires, nommé commissaire des guerres à Caen, le 4 décembre 1792, puis à Évreux, le 25 ventôse an VI, réformé le 25 vendémiaire an IX.] — L. Desternes et G. Galland. *La réaction cléricale en Touraine (1814-1824), d'après la* Pétition pour des villageois que l'on empêche de danser *et d'après des documents contemporains inédits*. [On n'a pas l'arrêté pris par le préfet d'Indre-et-Loire, à la demande du curé d'Azai-sur-Cher, pour interdire la danse sur la place

publique, mais on a des documents montrant l'interdiction de la danse dans d'autres communes : Véretz, Chançay, Amboise. Le peuple est tracassé, non seulement dans ses divertissements, mais dans ses affaires, qui se traitent souvent dans ces réunions du dimanche sur la place publique; la loi du 18 novembre 1814 sur l'observation des dimanches et fêtes est inapplicable ou oppressive, elle fait du travail, des jeux, des danses, la source de mille vexations pour les paysans. Le pamphlet de P.-L. Courier est plus qu'un jeu d'esprit, c'est un document où l'historien trouve une manifestation significative de l'impopularité de la politique cléricale des Bourbons.] — *Correspondance*. [Lettre de dix pages de M. Frantz Funck-Brentano, qui réclame contre les critiques de M. Aulard dans le précédent fascicule de la *Révolution française*, et brève réponse de M. Aulard (Cf. *Rev. d'hist. mod. et cont.*, IV, 506)].

La Revue de Paris. 1903.

15 Avril. = P. DE SÉGUR. *Un grand homme de salons. Le comte de Guibert, 1743-1790*. [Il s'agit du comte de Guibert, l'auteur de l'*Essai de tactique*, du *Connétable de Bourbon* et de l'*Éloge de Catinat*, l'amant de Julie de Lespinasse, qui, après avoir joui de son temps d'une réputation universelle, est aujourd'hui trop oublié : le « Discours préliminaire » de son *Essai de tactique*, ses notes et souvenirs de voyage présentent pourtant un réel intérêt historique et des beautés durables. Guibert mourut au début de la Révolution après avoir vainement essayé d'y jouer un rôle. Il eut l'étoffe d'un homme de génie : les louanges exagérées que lui prodiguèrent ses contemporains, sa renommée trop hâtive l'empêchèrent de donner sa mesure.] — L. BATIFFOL. *Un garde du corps de Louis XIII*. [Fin le 1er mai. Article fait d'après un ms. de la Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions françaises, contenant les souvenirs de Pierre de Bordeaux de la Sablonnière, gentihomme normand et garde du corps de Louis XIII, sur la campagne faite contre Rohan dans le Midi en 1622. Détails sur la conduite des opérations, sur le roi (courageux, actif, simple de manières), sur les rigueurs atroces de la guerre, en ce temps où vécut Callot. M. B. a déjà raconté (Cf. la *Revue*, t. IV, p. 796) un épisode de la vie militaire de P. de Bordeaux dans la *Revue hebdomadaire* du 14 juin 1902, sous le titre : L'affaire de M. de Cavaignac.]

La Revue hebdomadaire. 1903.

4 Avril. = *Souvenirs et récits du colonel Jolly sur la campagne de Moscou*. [Fin. L'auteur termine le récit du combat d'Ostrowno, raconte l'entrée à Moscou, et l'incendie de la ville. Cette deuxième partie prête aux mêmes observations que la première.] — A. DE MALARCE. *Souvenirs sur François Arago*. [L'auteur de l'article fut chargé, étant chef de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales, de faire visite à Arago, venu en Roussillon au début de 1873, et de démêler les raisons de son voyage : raisons de santé ou raisons politiques (Arago avait représenté le département à la Chambre des députés de 1830 à 1848). M. de M. trouva l'illustre savant uniquement préoccupé de sa santé, et de savoir si les honneurs

lui seraient rendus conformément au décret de messidor, au cas où il mourrait à Perpignan. L'article contient un résumé sommaire de la vie d'Arago.]

11 Avril. = L. Batiffol. *Les rapports de Louis XIII avec Richelieu.* [D'ap. l'ouvr. de M. de Beauchamp : Louis XIII d'après sa correspondance, paru en 1902.]

18 Avril. = L. Sonolet. *Une amazone des lettres sous la Révolution. Olympe de Gouges.* [Continué le 25 avril et à suivre. Insiste sur ses nombreux écrits, sur ses idées politiques et sociales. « Tout contribue à faire d'elle une figure noble et grande, malgré les écarts de sa conduite. »]

25 Avril. = Mme Jean Darcy, d'après Nicolas Misasi. *La mort de Murat.* [« Les détails de cette relation, dit une note préliminaire, ont été recueillis par Misasi dans les Mémoires du chanoine Masdea, confesseur de Murat, et dans le manuscrit encore inédit d'un certain Condoleo, témoin oculaire du drame. » Le récit est de forme romanesque, avec des dialogues. Cette première partie va jusqu'à l'arrestation de Murat. A suivre.]

Le Correspondant. 1903.

10 Avril. = E. Lamy. *La guerre de 1870. La défense anarchique.* [Continué le 25 avril. « Cette période qu'on pourrait nommer la guerre obscure, et qui comprend les mois de septembre et d'octobre 1870, est, de toute la campagne, celle où l'élan de la France fut le plus spontané, le plus universel, peut-être le plus courageux. » Pourquoi cet élan n'a-t-il rien produit ? « Que l'inanité des résultats ait eu pour cause une erreur dans l'emploi de cette énergie, n'est-ce pas une vraisemblance ? » C'est ce que s'attache à déterminer M. L. — I. Les ressources de la France après Sedan. En hommes et en matériel, elles sont immenses, des chiffres certains le prouvent. Aux « forces de l'armée » s'ajoutent « les forces de la nation ». L'introduction en masse dans les services auxiliaires d'hommes provenant des nouvelles levées peut permettre de rendre à l'armée une foule de combattants ; l'industrie a ses ingénieurs, l'outillage de ses usines ; la marine, ses arsenaux, ses 40.000 matelots ; la gendarmerie, le corps des douaniers, celui des forestiers peuvent fournir environ 34.000 anciens soldats exercés. Tout compte fait, et en négligeant la garnison de Paris, « il restait à employer pour la guerre en province 170.000 soldats de métier ». L'emploi de cette armée était indiqué. Pour assurer l'occupation du pays conquis, les Allemands avaient divisé leurs forces. En admettant que l'on n'osât pas tenter avec 170.000 hommes, ou même simplement 100.000, la rupture du cercle d'investissement de Paris, pourtant très étendu et sans grande solidité encore au mois d'octobre, une entreprise sur les lignes de communication de l'envahisseur n'avait rien de hasardeux. Que 100.000 hommes attaquassent les Allemands qui entouraient Metz en même temps que Bazaine ferait une sortie, et il y avait toutes chances que l'armée du Rhin fût rendue à la France. Comme la résistance de Metz ne pouvait beaucoup se prolonger, « il fallait que notre effort fût immédiat pour être efficace ». — II. Le désaccord entre les chefs militaires et l'opinion publique. Or, bien des obstacles s'y opposaient. Les préjugés, la routine, des vices d'organisation empêchaient la concentration rapide des forces les plus prêtes ; l'idée de passer des marchés avec l'indus-

trie privée. française ou étrangère, déroutait les généraux ; nourris dans le culte des armées de métier, c'est avec dédain et défiance qu'ils voyaient affluer dans les casernes et dans les camps les masses, sans instruction, sans discipline, de la garde mobile. L'état des institutions militaires, le particularisme des armes et des services ajoutaient encore à la difficulté d'une action décisive, sans délais. Les chefs de la défense, Le Flô, Trochu, pensaient, après Sedan, que l'attaque de Paris amènerait à brève échéance le dénouement, sans trop de frais, de la guerre. Ce n'est qu'après le 26 septembre, lorsque l'Allemagne a fait connaître ses exigences, qu'apparaît « le désir que la province, tenue d'abord pour impuissante, devînt libératrice ». C'est alors que Fourichon crée ses « cinq commandements supérieurs », dont les titulaires, très peu convaincus d'ailleurs de la solidité de leurs troupes, n'osent pas agir. « Cette conduite était inintelligible pour la nation. » On attribuait communément les victoires allemandes au nombre, sans avoir égard aux « renforts par lesquels l'Allemagne avait étayé la seule faiblesse de son système, la brièveté du service » ; on croyait à l'efficacité intrinsèque de la levée en masse. « Ces impatiences d'action soudaines, ces mépris des tactiques savantes, cette foi dans l'instinct militaire de chaque Français », qui se traduisent par la création d'innombrables corps francs, rendent « la foule inapte à consentir aux lenteurs, même légitimes, d'une action ordonnée. Les généraux sont l'objet de ses défiances, de sa haine, sans que les agents du pouvoir civil prennent leur défense : n'était-il pas naturel que le gouvernement de la Défense nationale triomphât de la confusion des chefs militaires qui prouvait sa clairvoyance, la justesse des avertissements que ses membres avaient prodigués ? C'est aux préfets, et non aux généraux, qu'est confié le soin d'organiser et de mettre en mouvement la garde mobile ; les faveurs se multiplient pour les francs-tireurs, qui sont les soldats parfaits aux yeux de ceux qui parlent au nom de l'État. A suivre. L'auteur n'indique pas ses sources.] — P. DE LA GORCE. *Étude d'histoire contemporaine. La France et la Prusse avant la guerre.* [Suite, continué le 25 avril et à suivre.] *Le ministère du 2 janvier et la politique extérieure. Les origines de la candidature Hohenzollern. Le conflit Hohenzollern. La déclaration du 6 juillet. La mission de M. Benedetti à Ems.* [Refait l'exposé de ces événements très connus. L'auteur insiste sur la mission du général Lebrun en Autriche et sur la première candidature Hohenzollern ; de la négociation dont elle a été l'objet, il donne un récit fondé sur l'emploi des publications étrangères, allemandes, anglaises, espagnoles, et qui n'est pas sans valeur originale. Il juge sévèrement, comme ministre, le duc de Gramont, qui manquait de sang-froid, qui lança inconsidérément la déclaration du 6 juillet. Poussé par une camarilla belliqueuse vite formée dans l'entourage de l'Empereur, il a été, au sein du conseil des ministres, le promoteur presque unique de la guerre. M. de la G. décrit l'impression produite en Europe par la déclaration du 6 juillet, et raconte très complètement, non sans ajouter du nouveau, la négociation de Benedetti avec le roi Guillaume, à Ems, jusqu'au 12 juillet.]

25 Avril. = P. DE LANZAC DE LABORIE. *Un historien de la troisième République. Le gouvernement de M. Thiers, d'après une récente publication.* [Celle de G. Hanotaux.]

Minerva, revue des lettres et des arts. 1903.

15 Mars. = A. Chuquet, *Adam Lux.* [Fin. *L'Avis aux citoyens français* n'a pas encore paru, que l'assassinat de Marat par Charlotte Corday et son exécution viennent porter au plus haut degré l'exaltation de Lux. Sans perdre une minute, il rédige et fait imprimer un nouveau factum intitulé *Charlotte Corday*, apologie enflammée de la meurtrière. Le 24 juillet il est arrêté, et incarcéré le 28 à la Force. Il y passe trois mois, en compagnie des Girondins. En vain ses amis essayent de le sauver. Le *Journal de la Montagne* publie un article où Lux est représenté comme un détraqué, dont les malheurs domestiques et l'atmosphère surchauffée du Paris révolutionnaire ont dérangé l'entendement, et qui mérite la pitié. Lux proteste, écrit lettres sur lettres à Fouquier-Tinville pour obtenir d'être jugé. Le 4 novembre, il est traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort ; le soir même, il est conduit à la guillotine et montre un incroyable sang-froid. Il est inexact qu'il soit mort pour Charlotte Corday; jusqu'au dernier moment, il n'a cessé de songer à sa femme et à ses enfants, et de parler d'eux en termes émus. De ses trois filles, l'une mourut jeune; la cadette vécut jusqu'en 1872 ; l'aînée, follement éprise du romancier Jean-Paul Richter, se suicida. « Lux a eu plus que tout autre la flamme révolutionnaire, le noble enthousiasme qui travaille sans ambition et sans calcul au bonheur de l'humanité, la sublime et sainte folie qui s'immole pour la cause de la justice et du droit. »] — *Mémoires du général-major russe baron de Loewenstern.* [Fin le 1er avril. Nouveaux extraits de ces mémoires, dont le 1er volume (1776-1812) vient de paraître et sera analysé ici-même. Campagne de Russie; passage du Niémen, bataille de Borodino, abandon de Moscou ; combats de Winkowo, de Malo-Jaroslawetz, de Krasnoïé; la retraite de l'armée française ; sa désorganisation ; poursuite par l'armée russe; ses souffrances.]

1er Avril. = L. Léger. *Souvenirs d'un Slavophile. En Bohême, 1871. En Russie, 1872.* [Fin le 25 avril. Souvenirs personnels de l'auteur, avec quelques détails présentant un intérêt historique. Rédacteur en chef d'un journal français de Prague, en 1871, M. L. est en relations avec des prisonniers français évadés et passés en Bohême. En 1872, il est chargé d'une mission scientifique en Russie par le ministère de l'Instruction publique, entretient des relations avec les Français en résidence ou de passage à Saint-Pétersbourg, note les sympathies des Slaves pour la France, avivées par ses malheurs.] — L. Madelin. *Médicis et Valois. Autour du premier Concordat.* [Fin le 15 avril. Récit étendu, avec quantité de détails puisés aux sources italiennes, de l'entrevue de Bologne et de la négociation du Concordat. M. M. estime qu'il s'était formé en France, depuis la fin du xve siècle, parmi ces théoriciens de la monarchie centralisée, héritiers des légistes capétiens, un parti aussi hostile à la Pragmatique Sanction de Bourges, « imposée jadis au pouvoir royal un instant défaillant, par une véritable aristocratie épiscopale », que l'action de la Curie en France. La grande habileté de Duprat, et aussi de François Ier, très retors sous ses dehors chevaleresques, a consisté à faire désirer et demander par la papauté la conclusion d'un pacte qui mettait le clergé français dans la main du Roi. Sur ce point, l'opinion traditionnelle est bien fondée : « que la

Curie, arrêtée durant le xve siècle dans les progrès de son omnipotence par la seule résistance gallicane, n'ait pu dissimuler l'immense joie que lui causait la reconnaissance éclatante du droit d'institution ; que, pour Léon X, ce point obtenu ait été l'essentiel résultat et le fait capital de l'entrevue de Bologne, que le pape y ait trouvé son compte et tînt le roi vainqueur pour cruellement joué ; qu'il ait paru que, cette résistance gallicane en apparence abattue, Bologne marquât pour l'Église romaine le point de départ d'une nouvelle ère, cela est parfaitement vrai. Mais que ce droit d'institution pût dans la pratique gêner le gouvernement français, traverser ses desseins et dérober à son action l'épiscopat national, voilà ce que l'étude des dossiers épiscopaux déposés aux Archives du Vatican, voilà ce que, sauf de très rares exceptions, l'histoire des Valois et des Bourbons, voilà ce que l'examen même de ce qui se passe depuis un siècle autour de nous, en dépit d'incidents passagers, ne permettent guère d'admettre. »]

1er Avril. = J. Viaud. *La confiscation autrefois et aujourd'hui.* [Dissertation à fondement historique contre la confiscation. L'auteur traite de la confiscation dans le droit athénien et romain, dans l'ancien droit français, sous la Révolution et dans le Code pénal de 1800, de son abolition dans la Restauration, et de ses applications ultérieures en 1852 (décrets-lois du 22 janvier) et 1872 (loi du 22 décembre). A suivre.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Avril. = *Campagne de Chine (1859-1861). Journal du capitaine Béziat* [plus tard général, † 1902. Relation de la traversée, sur le transport *Le Jura* ; débarquement à Peh-Tang ; combats des 12 et 14 août. A suivre.] — *Un honnête homme. Lettres du citoyen Costé, commissaire du pouvoir exécutif au Havre (1798).* [En nivôse an VI, le citoyen Lenoir arrive au Havre, chargé par le ministère de la police générale d'une enquête sur l'esprit public dans le département. Dans plusieurs lettres au commissaire du Directoire exécutif près le département, aux ministres, au représentant Bailleul, Costé proteste contre la conduite de Lenoir, qui s'entête à s'informer auprès d'un petit groupe d'ex-jacobins. Après diverses destitutions, celle de Costé est prononcée, en pluviôse an VI ; il en reçoit la nouvelle avec sérénité, demande simplement d'être promptement remplacé, pour que le fonctionnement des services ne soit pas compromis. Il est d'ailleurs rappelé à ses fonctions dès le 18 ventôse. Les lettres publiées sont datées du 20 nivôse au 4 ventôse an VI.] — *Autographes. Lettres d'Ernest Legouvé* [à C. Stryienski, sur Chopin, 16 déc. 1877], *de Jules Simon* [29 avril 1852, à M. H. Tassel, avocat à Lannion, sur diverses questions, notamment sur les obsèques d'Armand Marrast], *de Félix Pyat* [à Honoré Achard, qui fait campagne dans le Var en faveur de Démosthène Ollivier, père du futur ministre de l'Empire libéral, candidat aux élections législatives ; Pyat, qui écrit de Lausanne, le 23 janv. 1850, approuve chaudement la candidature d'Ollivier.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Avril. = E. Ollivier. *Un cas de conscience diplomatique en 1866.* [Il s'agit du

cas de conscience suivant : Vers la fin d'avril 1866, l'empereur François-Joseph, instruit de la signature du traité d'alliance italo-prussien, offre à Napoléon III de lui céder, pour l'Italie, la Vénétie, à condition que l'Autriche elle-même puisse prendre la Silésie, si elle bat la Prusse, et que, dans la guerre inévitable, la neutralité de l'Italie lui soit garantie. En dépit des adjurations de Persigny, Napoléon III reste hésitant devant la proposition autrichienne. Il la soumet à La Marmora qui la décline : l'Italie est liée à la Prusse ; de plus, elle veut « se finir » toute seule, ou du moins sans la France. Dans ces conditions, Napoléon n'était-il pas autorisé à assurer à l'Autriche, en échange de la neutralité italienne, qu'il ne pouvait lui procurer, l'appui de la France contre la Prusse, la Vénétie restant promise ? Il s'en abstint, parce qu'il eût cru violer le principe des nationalités en favorisant la reprise violente par l'Autriche de la Silésie prussifiée. Cependant, il voulut donner à l'Autriche un gage de sa bonne volonté; il décida l'Angleterre et la Russie à participer à un congrès européen. Bismarck dut se résigner à y assister, bien qu'exaspéré par cette idée de l'Empereur qui bouleversait ses grands projets ; en vain essayait-il, en faisant miroiter des offres de compensations territoriales, de pénétrer les desseins de Napoléon. Heureusement pour le ministre prussien, l'Autriche déclare n'accepter le congrès que sous certaines conditions qui le rendent impossible. Suit le récit d'événements connus : efforts de Bismarck pour triompher des scrupules persistants du roi Guillaume et l'entraîner à la guerre; les entrevues avec Türr. M. O. ajoute à la version acquise plusieurs détails nouveaux qu'il tient des acteurs et des témoins. Il indique ensuite les divergences d'opinion au sein du conseil des ministres français, et les discussions d'où sortirent le traité en 3 articles du 12 juin avec l'Autriche, et la circulaire Drouyn de Lhuys du 11 juin, circulaire illogique, contradictoire dans les termes, et impolitique, car en affirmant publiquement la volonté de la France de ne laisser s'accomplir, dans l'Europe centrale, de changements qu'elle n'eût point consentis, elle permit à Bismarck de ranimer, à la fois contre la France et contre l'Autriche, le sentiment national. Entre le 15 et le 20 juin, la guerre est déclarée à l'Autriche par la Prusse et l'Italie. Cette guerre, Bismarck l'avait voulue, et il l'avait, grâce à l'effacement délibéré de Napoléon III. Quoi qu'aient pu dire les déclarations sensationnelles lancées au début des hostilités par le roi Guillaume et Bismarck, les gouvernements prussien et italien étaient et demeurent auteurs responsables du conflit.] — Cte D'HAUSSONVILLE. *Le duc de Bourgogne en Flandre. II La perte de Lille.* [A la cour, la jonction de Berwick et de Vendôme, l'entreprise sur Lille excitent des espoirs bientôt déçus par la nouvelle de la retraite de l'armée. Les cabales se déchaînent contre le duc, dont on raille plus que jamais la piété. La duchesse, tournée à la dévotion, ne cesse de pleurer et de prier pour son mari, qu'elle désirerait plus énergique. Le roi lui-même semble abandonner son petit-fils, et éviter d'en parler. Le 23 octobre 1708, Lille capitule. Des tentatives faites pour lui porter secours, pour affamer l'assiégeant en coupant ses communications, aucune n'avait abouti, par suite de l'insuffisance et du manque d'unité du commandement. En vain Beauvilliers, Fénelon adressent-ils au duc des remontrances sur sa mollesse, sur les délassements enfantins (jeu de paume, jeu de volant) qui occupent une

partie de ses journées et prêtent à rire à l'armée ; ni leurs lettres, ni celles de la duchesse ne parviennent à réveiller en lui le « sens de l'honneur militaire » ; toujours plus préoccupé de son salut, il n'acquiert rien des qualités du général. A la suite d'un nouveau voyage de Chamillart en Flandre (en novembre), Berwick est mis à la tête de l'armée qui opère sur le Rhin. C'est supprimer une cause permanente d'insuccès : mais les affaires n'en vont pas mieux. L'électeur de Bavière ayant tenté un coup de main sur Bruxelles, Marlborough se porte au secours de la ville en passant audacieusement l'Escaut presque à la vue du duc et de Vendôme, qui se laissent maladroitement surprendre. Ce nouvel échec termine la campagne. Le duc revient à Versailles, alors que son impopularité est au comble. L'accueil qu'il reçoit du roi contraint les courtisans à dissimuler, et Vendôme, qui espérait triompher à ses dépens, doit reconnaître sa déconvenue. Le public reste hostile ; chansons et pamphlets redoublent.]

1er Mai. = E. Ollivier. *Sadowa*. [Récit purement militaire, en 35 pages, de la campagne de Bohême jusqu'à la soirée du 3 juillet. M. O. entremêle son exposé, fait d'après les sources connues, de considérations et de sentences sur l'art de la guerre.] — Calmon-Maison. *Les galions de Vigo, 1702*. [Étudie d'après les documents des archives de la Marine, comment l'amiral de Château-Renault, jusque-là constamment heureux, put essuyer à Vigo, le 23 octobre 1702, la défaite qui entraîna la perte des galions d'Amérique. Chargé, en octobre 1702, de croiser dans l'Atlantique pour protéger les galions, dans le cas où la flotte anglaise les attendrait dans les parages des Açores, et, dans le cas contraire, d'aller porter secours aux colonies espagnoles des Antilles, Château-Renault, n'ayant trouvé personne ni rien de suspect à Madère, met à la voile pour la Martinique. A son arrivée, il apprend que l'escadre de Coëtlogon, destinée à escorter les galions, a dû repartir sans eux pour la France. Il décide immédiatement de la remplacer, presse l'organisation du convoi, va le chercher avec une escadrille à La Vera-Cruz, rallie le reste de sa flotte à La Havane, et, le 22 septembre 1702, mouille dans la rade de Vigo, où il se croit provisoirement en sûreté. Le 22 octobre, l'amiral anglais Rooke, avec 80 voiles, pénètre à son tour dans la baie, et le lendemain, forçant l'estacade qui ferme la rade, grâce à une diversion par terre, il brûle ou prend les vaisseaux de Château-Renault et les galions. L'histoire des galions coulés avec leur chargement de métaux précieux est, selon toute apparence, une fable : la plupart des lingots avaient pu être débarqués et mis en lieu sûr. La responsabilité du désastre appartient aux milices espagnoles, qui ne surent pas s'opposer au débarquement des Anglais. A Versailles, on ne songe même point à incriminer Château-Renault. Il est fait amiral le 14 janvier 1703.]

Revue des Études historiques. 1903.

Mars-Avril. = Cte Fleury. *La comtesse de Luçay (1769-1842)*. [Après avoir été fermier général, arrêté sous la Révolution, M. de Luçay devint préfet du Cher dès 1800 ; deux ans après, il était nommé préfet du Palais, et sa femme dame d'honneur de la générale Bonaparte ; en l'an XI, il eut encore dans ses attributions la surintendance de l'Académie impériale de musique ; en 1807, la comtesse de Luçay

fait fonctions de dame d'honneur de la princesse Catherine de Würtemberg, qui venait d'épouser Jérôme Napoléon; après le divorce, elle est nommée dame d'atours de Marie-Louise; en 1814, elle se retire à Saint-Gratien, sort de sa retraite pendant les Cent-Jours et y rentre après Waterloo.] — L. MADELIN. *Talleyrand préhistorique*. [Court article consacré au livre récent de B. de Lacombe : *Talleyrand évêque d'Autun*, analysé ci-dessus, p. 408 sqq. M. M. déclare le « charmant volume nourri de faits consciencieusement étudiés et spirituellement présentés ».]

Revue des Questions historiques. 1903.

Avril. = A. DE BOILISLE. *Le grand hiver et la disette de 1709*. [D'après les documents du Contrôle général des finances conservés aux Archives nationales, M. de B. donne une idée de ce que fut l'hiver de 1709, le plus rigoureux depuis 1608 : à la cour on souffrit du froid; à Paris, les spectacles cessèrent, la vie mondaine s'arrêta; dans toute l'Europe, le froid décima le bétail, détruisit les arbres fruitiers, fit augmenter la mortalité humaine; une première conséquence de l'hiver, ce fut la *disette*, mais, en 1709 comme en 1693, elle fut « dans une proportion très appréciable, plus apparente que réelle », car « l'odieuse spéculation des accapareurs aggrava le mal »; la *misère*, contrairement au témoignage de Voltaire, fut grande, et M. de B. en donne des preuves abondantes; la charité privée fit de grands efforts, mais demeura impuissante; dans plusieurs généralités, des ateliers publics furent ouverts pour donner du travail aux pauvres; des mouvements séditieux se produisirent à Paris et un peu partout en province. A suivre.] — A. DE GANNIERS. *Napoléon chef d'armée*. [Napoléon, « qui n'a été l'élève de personne, n'est pas davantage apte à former des disciples »; aucun de ceux qui ont essayé de préciser sa doctrine, Lewal, Berthaut, Pierron, Derrécagaix, Maillard, Bonnal, Grouard, Camon et Colin, n'y a réussi; il faut conclure avec le général Bonnal que « si la guerre de Napoléon a été scientifique dans ses applications, elle a été empirique dans ses conceptions ». M. A. de G. termine en faisant remarquer que l'influence napoléonienne a tué dans l'armée l'initiative individuelle, a substitué dans la nation le militarisme à l'esprit militaire, et y a introduit un élément de discorde qui n'existait pas avant la Révolution.]

Revue d'histoire diplomatique. 1903.

N° 2. = M. BOUTRY. *L'ambassade du prince Louis de Rohan à Vienne* (1772-1774). [Intéressante contribution à l'histoire de la diplomatie de Louis XV; les références pourtant manquent de précision; les sources sont indiquées d'une manière générale au début; il est impossible de s'y reporter. L'ambassade de Vienne réservée au baron de Breteuil fut attribuée à Louis de Rohan, celui qui sera le « Cardinal Collier », parce qu'il était le neveu de Soubise, à qui d'Aiguillon voulait être agréable. Le nouvel ambassadeur s'occupa surtout de paraître : grand luxe de voitures et d'aménagements; fers d'argent légèrement cloués aux pieds de ses mules, pour la plus grande joie du bon peuple de Vienne qui les ramassa; fêtes, chasses, soupers par petites tables « agréablement assorties », à la mode ecclésiastique du

XVIIIe siècle ; les femmes bientôt « radotèrent de lui », excepté Marie-Thérèse. Les domestiques faisaient du commerce, sous le couvert du droit de franchise de l'ambassade ; « il s'y vendit plus de bas de soie en un an qu'à Lyon ou Paris ». Comme dit Marie-Thérèse, « vilaine honteuse ambassade ». Cependant le prince-ambassadeur ne vit point la politique de l'Autriche au moment du 1er partage de la Pologne ; il plaignit Marie-Thérèse d'être entrée dans cette affaire et adressa à Kaunitz ses condoléances, ce qui aurait pu passer pour de l'ironie ; il vit « effectivement pleurer l'impératrice », mais elle lui paraissait « avoir les larmes à commandement », écrivait-il à d'Aiguillon. Son seul succès diplomatique fut de sauver de la captivité en Sibérie des officiers français pris par les Russes à Cracovie. Il finit par se brouiller avec d'Aiguillon, dit à Louis XV l'opinion que Kaunitz et Marie-Thérèse avaient du ministre, reçut congé de venir en France, fit semblant de ne pas comprendre, découvrit à ce moment par un agent vendu des renseignements précieux sur la chancellerie de Vienne, et notamment que le fameux secret du roi n'était plus depuis longtemps un secret pour elle, arracha à Louis XV mourant cette douce illusion. Il fut en vain rappelé par Vergennes, sur l'ordre de Louis XVI, entraîné dans la disgrâce du duc d'Aiguillon et de Mme du Barry, déjà froidement traité par Marie-Antoinette.] — FLEURY DE SAINT-CHARLES, *Un attaché militaire français à l'armée russe (1759-1760). Le marquis de Montalembert* [Nouvelle expérience de la difficulté qu'il y a à maintenir l'accord entre des alliés et à assurer l'utile coopération de leurs forces. Montalembert se débattit deux ans dans l'armée russe, près de Fermor, puis de Soltykof, pour obtenir des résultats importants de leurs victoires sur Frédéric II. Il leur conseilla en vain de s'établir à Stettin pour n'avoir pas à retourner prendre leurs quartiers d'hiver sur la Vistule ; il s'irrita de l'immobilité des Russes après Kunersdorf, des malentendus continuels entre les Autrichiens et les Russes, les uns voulant prendre Glogau, les autres Danzig. A grand'peine, en 1760, il obtint une tentative sur Berlin, qui fut occupé pendant quelques jours et rudement pillé. Cet article est une contribution utile à l'histoire d'événements dont l'ensemble était connu.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Avril. = [Capne] M[AHON]. *Études sur la campagne de 1799* [en Italie. Suite. Ch. IX. L'offensive de Championnet. Récit très détaillé des opérations, marche sur Rome, occupation de la ville, préparation de la marche sur Naples, avec des observations intéressantes sur la valeur comparée des témoignages ; l'auteur critique particulièrement celui de Macdonald qui, bassement jaloux de Championnet, a joué au cours de la campagne un assez triste rôle. Le Directoire avait spécifié que le royaume de Naples ne serait pas envahi avant que le premier coup de canon fût tiré sur l'Adige ; néanmoins il ne blâme pas l'offensive prématurée à laquelle Championnet avait été entraîné. D'ailleurs les opérations sont devenues trop complexes, trop rapides pour que le Directoire puisse songer à les mener de Paris : c'est de Joubert, son ami, que relève Championnet ; l'armée de Naples n'est qu'une aile de l'armée d'Italie. A suivre.] — [Commt BALAGNY.] *La politique de Napoléon Ier en Espagne après la prise de Madrid.* [Article extrait du t. III, en

préparation, de la *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*. Napoléon et les Espagnols. L'Empereur attachait une grande importance militaire et politique à la possession de Madrid, bien que la prise de cette capitale n'assurât nullement la soumission du pays. Il y réside du 2 au 22 décembre 1808, et signe pendant ces trois semaines une quantité énorme de décrets et d'ordres qui nous font connaître la politique qu'il entendait suivre à l'égard des Espagnols. « Les idées maîtresses de cette politique peuvent se résumer de la façon suivante : se poser en régénérateur du peuple espagnol, en séparant sa cause de celle des nobles et du clergé; prendre quelques mesures de rigueur contre ces deux dernières classes, et favoriser au contraire le peuple par l'octroi de plus grandes libertés ; se montrer modéré, tout en profitant de l'ascendant du vainqueur pour influencer les gens paisibles et agir en sous-main pour les amener à demander eux-mêmes le rétablissement du roi Joseph ; utiliser ensuite les premiers résultats de ces démonstrations de commande pour influer sur le reste de l'Espagne et faire croire à la France et à l'Europe que les Espagnols abandonnaient la cause de Ferdinand VII. » Suit l'exposé des principales mesures prises en conformité de ces idées; quelques-unes étaient contraires à la capitulation du 4, mais les troupes espagnoles l'avaient elles-mêmes violée en quittant subrepticement Madrid. M. B. donne le texte d'importantes déclarations de l'Empereur, faites à une députation des notables de Madrid le 15 décembre : ses vues s'y affirment nettement. Dans les bulletins destinés à « faire » l'opinion en Europe, Napoléon s'en prend surtout aux moines, qu'il accuse d'avilir le peuple, d'affaiblir le moral du soldat espagnol. Joseph, rentré à Madrid à la suite de son frère, se morfondait en attendant qu'il plût à celui-ci de le rétablir ; irrité et blessé, il offrait même, le 8 décembre, sa renonciation. C'est seulement au début de janvier, au moment de partir pour la France, que l'Empereur l'autorise à reprendre sa place sur le trône.] — [Capne GUILLEMIN.] *La guerre de 1870-1871. La journée du 14 août en Lorraine.* [I. Préparation de la marche. Elle est tout à fait insuffisante ; les « instructions » données par Bazaine le 13 août au soir, et qui vont servir d'ordre de mouvement, n'en ont nullement le caractère. II. Exécution du mouvement de retraite. Il s'opère sans ordre, sans les mesures de sûreté indispensables. III. Opérations des armées allemandes le 14 août. Les ordres donnés par Moltke dans la nuit du 13 au 14 assignent à la majeure partie des forces allemandes un rôle d'expectative devant Metz pour le lendemain, l'aile gauche continuant seule sa marche vers le sud-ouest. A la Ire armée, il est devenu évident le 14, vers midi, que les Français battent en retraite. Vers 3 heures et demie, le général de Goltz, commandant l'avant-garde du VIIe corps, prenant une initiative dont la genèse est difficile à préciser, se porte à l'attaque avec sa brigade.]

NOTES ET NOUVELLES

— Le Congrès des Sociétés savantes s'est tenu cette année à Bordeaux, du 14 au 18 avril. Du compte rendu analytique des séances publié par le *Journal officiel* (16, 17, 18, 19, 20 avril), nous extrayons l'indication des communications relatives à l'histoire moderne et contemporaine :

Section d'histoire et de philologie : *P. Boyé.* Le cahier des coutumes de Vaudemont [rédaction commencée en 1605]. — *Cazac.* L'Espagnol Francisco Sanchez, dit le Sophique, professeur royal de philosophie et de médecine à l'Université de Toulouse (1550-1623). — *J. Chavanon.* Un conflit littéraire à Arras au XVIIIe siècle [entre dom Devienne d'une part, dom Carrière et le chanoine Hennebert de l'autre, au sujet de travaux d'historiographie]. — *P. Coquelle.* La diplomatie occulte en 1810 [négociations menées par Fouché pour rapprocher la France et l'Angleterre]. — *P. Cozette et Leclère.* Anciennes mesures en usage dans le canton de Noyon. — *Abbé A. Degert.* La célébration du décadi dans une commune rurale des Landes, à Gamarde, canton de Montfort. — *L. Demaison.* Bail des droits de Saint-Julien-des-Ménétriers sur les musiciens du bailliage de Vermandois en 1620. — *Galland.* L'administration municipale du canton de Cossé-le-Vivien (Mayenne) pendant le Directoire. — *Gazier.* Lettre de Dominique Lacombe, évêque constitutionnel de la Gironde [avec des indications sur l'esprit public à Bordeaux, 1799]. — *Gros.* Les débuts d'un préfet consulaire, J.-C.-E. Richard, préfet de la Haute-Garonne. — *H. Haillant.* Anciennes mesures en usage dans les diverses régions vosgiennes. — *G. Musset.* La coutume prélevée à Royan sur les marchandises [depuis le XVIe siècle]. — *Roger Drouault.* Les paveurs marchois émigrants [depuis le XVIIe siècle]. — *De Sarran d'Allard et Lieutt-Colel Barthélemy Sernando Ribeiro Arthur.* Les troupes portugaises à la campagne des Pyrénées [dans l'armée française, 1793-95]. — *Des mêmes.* Le Portugal à la veille de l'invasion française en 1808. — *De Sarran d'Allard et Ch.-A. de Gerbaix de Sonnaz.* Un Savoisien au service de Napoléon [le capne de Viry, † 1809]. — *Abbé Taillefer.* Les coutumes de Saint-Paul-del. Bugnes [1598]. — *E. Thoison.* Anciennes mesures en usage dans la partie gâtinaise du département de Seine-et-Marne. — *Veuclin.* Anciennes mesures en usage en Normandie. — *F. Villepelet.* Une fille naturelle du chevalier de Saint-Georges [le fameux escrimeur; acte de naissance].

Section des sciences économiques et sociales : *Bencazar.* Les règles économiques de l'administration d'Aubert de Tourny, intendant de Bordeaux (1743-1757). — *Blossier.* La situation de l'enseignement secondaire et de l'enseignement

primaire à Honfleur vers 1789. — *P. Boissonnade*. L'assemblée provinciale du Poitou et l'abolition de la mendicité. — *Cheylud*. L'École centrale du Cantal. — *Ph. Delmas*. Étude sur les relations commerciales de Bordeaux avec la côte occidentale d'Afrique, Congo exclu [depuis le XVIe siècle]. — *Channe Ferran*. La Société métallurgique de l'Ariège [fondée au début du XIXe siècle ; intt pour l'hist. de l'industrie]. — *G. Fleury*. Les assemblées provinciales et l'abolition de la mendicité [Touraine, Anjou, Maine]. — *Flour de Saint-Genis*. Évolution de l'esprit domanial au XVIe siècle pour soustraire la perception de l'impôt à l'ingérence et au contrôle des États généraux. — *Guignon*. L'École centrale de l'Oise. — *R. Kehrig*. Historique du commerce des vins à Bordeaux. — *H. Lorin*. Note sur les relations commerciales de Bordeaux à l'époque de Charles IX. — *J. Villatte*. Les Économistes bordelais.

Sous-section des sciences médicales et hygiène : *Davezac*. Histoire de la désinfection publique à Bordeaux. — *Dr G. Lasserre*. La topographie ancienne et moderne de la ville de Bordeaux ; son influence sur l'état sanitaire.

Section de géographie historique et descriptive : *Abbé A. d'Agnel*. Carte des possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans le sud-ouest de la France. — *Boucherie*. Esquisse d'une carte des possessions de l'abbaye de la Sauve-Majeure en Guienne. — *Buffault*. Forêts et gaves béarnais [partie historique]. — *Camena d'Almeida*. Essai de géographie historique et régionale de l'Aunis. — *Chauvigné*. Itinéraires d'un régiment suisse [celui de Ludwig Pfyffer] en Touraine et dans l'Ouest en 1568-1569. — *H. Cordier*. Documents relatifs aux essais faits par la France pour reprendre ses relations avec la Cochinchine sous le premier Empire. — *Ch. Duffart*. Cartes manuscrites de Claude Masse ; leur valeur scientifique et les principales modifications du sol landais qu'elles révèlent. — *J. Fournier*. L'introduction de la culture de la canne à sucre en France, au XVIIe siècle. — *H. Froidevaux*. Les travaux géographiques de l'escadre de M. de La Haye [XVIIe siècle]. — *Abbé F. Marsan*. Relation inédite sur la traite des nègres à l'île de Madagascar en 1751. — *Abbé Ricaud*. Des pays qui sont entrés en 1790 dans la composition du département des Hautes-Pyrénées. — *G. Saint-Yves*. Instructions données à Lally-Tollendal par le gouvernement de Louis XV, d'après les registres du Comité secret pour les affaires de l'Inde. — *Vuacheux*. Documents sur La Guadeloupe et La Martinique [1774-1775].

Section d'archéologie : *Barriere-Flavy*. Actes relatifs à la construction de la Tour de Cordouan [1601]. — *Macary*. L'orfèvrerie toulousaine aux XVe et XVIe siècles [1460-1550]. — *F. Villepelet*. Inventaire du trésor de l'église collégiale de Saint-Front de Périgueux [1552].

— Nous lisons dans la *Revue des Questions historiques* (numéro du 1er avril, p. 625) : « C'est une entreprise fort intéressante et digne de tous les encouragements que nous annonce la maison Ch. Poussielgue sous le titre de *France monastique*. Il s'agit de publier « une collection de travaux historiques qui comprendra : 1° la réédition des travaux des Bénédictins des XVIIe et XVIIIe siècles, devenus rares et parfois introuvables, enrichis de notes qui les mettront au courant des résultats acquis à la science depuis leur apparition ; 2° la publication de documents inédits ;

3° la publication d'études sur les nombreux points d'histoire monastique qui restent encore inexplorés. » Tous les ordres et toutes les congrégations qui se rattachent à la règle de saint Benoît bénéficieront de ces travaux. Les volumes annoncés comme devant paraître tout d'abord comprendront : l'*Abrégé de l'histoire de l'ordre de saint Benoît* de dom Bulteau, avec l'addition du troisième volume, demeuré inédit ; — le *Recueil historique, chronologique et topographique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*, de dom Beaunier, qui forme dans l'original deux volumes in-4, et dont on complétera chaque notice par des indications bibliographiques ; — les *Éloges des personnages illustres de l'ordre de saint Benoît*, par la Mère de Blémur ; — la *Correspondance inédite des Bénédictins de Saint-Maur*. Tous ces travaux rentrent dans la première série de la collection. La seconde comprendra des monographies d'ordres, de monastères, de moines illustres, des études sur les institutions monastiques, etc., par exemple : *La vie daus les monastères de l'ancienne Gaule ; — La propriété monastique ; — L'ordre de Cluny ; — L'ordre de Citeaux ; — Mabillon*. La souscription annuelle de 25 francs donnera droit à trois volumes in-8 qui ne seront distribués qu'aux seuls souscripteurs. »

— La Société d'histoire moderne a tenu son assemblée générale le 19 avril 1903. M. H. Lemonnier, président, a résumé les travaux exécutés pendant le semestre écoulé, et indiqué l'état des publications patronnées par la Société : *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, dont l'année 1901 est sous presse, et *Bibliographie de l'histoire de la France de 1789 à nos jours*, dont la préparation se poursuit sans interruption. Après la discussion et le vote de diverses propositions, portant notamment création d'une commission d'études permanente, M. Mathiez à rectifié en quelques mots sa précédente communication sur les *Comptes décadaires*. M. Prentout a présenté ensuite des observations sur le rapport présenté l'année dernière, par M. P. Caron, sur l'organisation des études locales d'histoire moderne (Cf. la *Révolution française*, n° du 14 juin 1902).

La communication de M. Mathiez sur les *Comptes décadaires* ayant été publiée *in extenso* dans la *Revue* (cf. ci-dessus, p. 157 sqq.), nous reproduisons, d'après le *Bulletin* de la Société, la rectification qu'il a cru devoir y apporter : « La loi du 14 frimaire an II sur le Gouvernement révolutionnaire obligeait les ministres à rendre compte, tous les dix jours, de leurs opérations au Comité de Salut public. N'ayant pas trouvé de comptes décadaires ministériels dans le recueil où M. Aulard a réuni les actes du Comité de Salut public et du Conseil exécutif provisoire, j'en avais conclu que les ministres s'étaient dispensés d'obéir au vœu de la loi. Depuis, notre confrère Guyot m'a signalé qu'il existait aux archives du Ministère de la Justice plusieurs comptes décadaires ministériels, pour les mois de nivôse, pluviôse et ventôse an II (par exemple). M. Guyot a de même compulsé aux Archives nationales (AFIII 56) les comptes décadaires du ministre des Relations extérieures pour l'an IV et l'an V. Ces comptes renferment un résumé de la correspondance échangée non seulement entre le ministre et les agents français, mais avec les agents étrangers à Paris, et avec les autres ministres sur les objets ressortissant au département. Ils sont annotés de la main de Reubell, trois semaines en

moyenne après leur dépôt. Il existe enfin des comptes mensuels du ministre de la police. M. Aulard a publié dans son *État de la France en l'an VIII et en l'an IX* (1897), ceux que Fouché rédigea aux approches et au lendemain du 18 brumaire. Il n'est pas impossible qu'on retrouve les comptes décadaires et mensuels des autres départements ministériels. »

— Par les articles du *Correspondant* sur *La guerre de 1870, la guerre anarchique*, que nous analysons plus haut (p. 564), M. Étienne Lamy prélude, paraît-il, à un exposé complet de l'histoire de l'Assemblée nationale de 1871.

M. Calmon-Maison prépare une biographie de *L'amiral de Château-Renault* (*1637-1716*).

La librairie Sevin et Rey annonce la prochaine publication d'un *Nouveau Dictionnaire historique de Paris*, par Gustave Pessard, avec préface de Charles Normand, qui coûtera 20 francs broché.

Le Colel de Rochas se propose d'éditer la collection complète des *Lettres de Vauban*.

— Le journal *Le Matin* a commencé le 23 avril et terminé le 10 mai la publication d'une traduction française de ces lettres de Bismarck à sa femme pendant la guerre de 1870-1871 dont nous avons annoncé (cf. ci-dessus, p. 503) la découverte récente.

— Un avis communiqué aux journaux fait savoir que la *Revue Blanche* et *La Revue* (ancienne *Revue des Revues*) ont fusionné à la date du 1er mai. La seconde absorbe la première.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que le second volume (1789 à nos jours), promis pour l'an prochain, de la *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon*, de M. Sébastien Charléty, dont nous signalions récemment le tome premier (cf. ci-dessus, p. 439), paraîtra, grâce à l'activité de l'auteur, dès la fin de la présente année.

— Nous avons dit à tort, dans le dernier numéro (p. 501), que la communication faite par M. Léon Cahen (et non *G. Gahen*) à la Société de l'histoire de la Révolution, au cours de son assemblée générale annuelle, devait être reproduite dans la revue *La Révolution française*. Provisoirement, elle restera inédite. Voici le résumé qu'en a donné le journal *Le Temps* du 30 mars, dans son compte rendu de l'assemblée : « Dans sa lecture sur *Condorcet et le divorce de Marie-Antoinette*, M. Léon Cahen montre, à l'aide de divers documents, que, vers la fin de juin 1792, Condorcet souhaitait ardemment le vote par l'Assemblée nationale d'une loi sur le divorce. La date et le texte même des documents ne permettent pas d'admettre que Condorcet ait obéi, en cette circonstance, au seul désir d'une réforme législative qu'il estimait d'ailleurs nécessaire : sa conduite a été dictée au contraire par des motifs d'ordre politique. Cette manière de voir est confirmée expressément par un document quelque peu postérieur. La loi du divorce était en réalité une arme dont Condorcet entendait se servir contre la reine pour l'intimider ou la frapper. Il voulait obtenir la déchéance de la reine en attendant celle du roi.

Cette attitude de Condorcet s'explique par la situation contemporaine et les protestations qui suivirent la journée du 20 juin. L'efficacité de la mesure était sujette à caution, et il est impossible de dire si le projet du grand philosophe fut approuvé par ses amis. En tout cas. les événements le lui firent bien vite abandonner à lui-même ; car, après avoir espéré qu'une nouvelle fuite du roi lèverait toutes les difficultés, il s'occupa d'organiser la déchéance, qui devait être suivie à bref délai de l'établissement de la République. »

— L'Institut a commencé à décerner ses prix annuels. Dans sa séance du 7 mars, l'Académie française a attribué le premier prix Gobert (9.000 francs) à M. P. de Nolhac pour son livre : *La création de Versailles* ; le second prix Gobert (1.000 francs) à M. P. de Vaissière pour son volume : *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*. Le prix Thérouanne a été réparti comme suit : MM. E. Denis (*La Bohême depuis la bataille de la Montagne Blanche*) et Arthur Lévy (*Napoléon intime*, *Napoléon et la paix*), chacun 1.000 francs ; MM. A. Blachez (*Bonchamp et l'insurrection vendéenne*), le Commant de Sérignan (*La première invasion de la Belgique*), le Génal Hardy de Périni (*Batailles françaises*), chacun 500 francs. Nous laissons de côté M. Toutey, auteur d'un travail d'histoire du moyen âge, qui a eu également 500 francs.

— La Collection de documents publiée sous les auspices de l'Édilité parisienne, dite *Collection verte*, vient de s'accroître de trois nouveaux volumes. Ce sont les tomes IX (1586-1590), X (1590-1594) et XI (1594-1598) des *Registres des délibérations du Bureau de la Ville de Paris*, respectivement publiés par MM. F. Bonnardot, P. Guérin, A. Tuetey (Paris, Impr. nationale, 1902, 3 vol. in-4, XLV-781, XX-508, L-735 p.). Conformément au type adopté, chaque volume, imprimé sur deux colonnes, est précédé de sommaires, et suivi d'une table alphabétique des matières, des noms de personnes et de lieux. Pour la vente, s'adresser à la librairie H. Champion, 9, quai Voltaire.

— On sait que la *Revue de Synthèse historique* publie régulièrement des « Revues générales », concernant telle ou telle partie du domaine historique, et dont l'ensemble doit constituer « l'inventaire du travail historique fait et à faire ». De celles qui ont paru jusqu'ici, quelques-unes (surtout celle de M. G. Lanson sur l'*Histoire littéraire de la France*, *Époque moderne*, numéro d'août 1900) étaient excellentes, d'autres bonnes, d'autres enfin assez bonnes. La dernière en date (numéro de février 1903), due à M. Ch. Dufayard, et consacrée à *Napoléon Ier*, est franchement médiocre. Il était tout à fait imprudent d'aborder à la fois, en vue de déterminer l'état des travaux et les questions à traiter, toutes les parties d'un sujet aussi complexe, aussi vaste que l'histoire du premier Empire ; et M. D., embrassant trop, se condamnait à mal étreindre. Il aurait pu néanmoins, même en 45 pages, indiquer, en gros, les lacunes de nos connaissances et l'orientation actuelle des études. Nous estimons — sans pouvoir, faute de place, donner nos raisons — qu'il n'y est pas parvenu, et que l'on ne saurait, après lecture de son article, s'empêcher de douter sérieusement de son information et de sa critique.

— La publication de l'*Histoire socialiste*, dont nous avons analysé (cf. ci-dessus,

p. 279 sqq.) les deux premiers volumes, se poursuit régulièrement à la librairie Rouff. La *Convention nationale*, par M. Jean Jaurès, sera bientôt complète, en deux volumes. Le *Directoire*, par M. Gabriel Deville, est sous presse.

— Les travailleurs qui fréquentent les Archives de la Guerre apprendront certainement avec satisfaction qu'un « État sommaire » de ces Archives (Archives historiques) est en préparation. Il sera provisoirement autographié, et consultable sur place. Nous exprimons le vœu qu'il soit aussi rapidement que possible imprimé et mis à la disposition du public. Il est étonnant que l'on n'ait pas songé plus tôt à créer cet indispensable instrument de recherches.

— Le Congrès international des sciences historiques, annoncé pour 1902, puis ajourné à cette année, s'est tenu à Rome du 2 au 9 avril. D'assez nombreux historiens de l'Ancien et du Nouveau Monde étaient présents. Un compte rendu intégral des travaux du Congrès excéderait le cadre de cette Revue. Aussi nous bornerons-nous à parler d'une grave question qui y a été étudiée et qui intéresse particulièrement les historiens de l'époque moderne : celle de l'ouverture des archives d'État. Nous allons résumer la discussion dont elle a été l'objet.

On sait que les archives diplomatiques des divers États ne sont pas ouvertes pour l'époque contemporaine, et qu'elles sont même fermées pour des époques relativement anciennes; c'est ainsi qu'en Angleterre, on ne peut voir les documents postérieurs à 1803. Il serait donc très important que l'on pût obtenir plus de libéralisme et plus de facilités de la part des gouvernements. C'est sur cette importante question que M. Gorrini, secrétaire général du Congrès, a fait un rapport. Les règlements, les dates de consultation varient suivant chaque État, ici, comme en Angleterre, 1803; là, comme en France, 1830; ailleurs, 1848 ou 1815. M. Gorrini insiste sur l'opportunité d'une coordination des règlements qui concernent la consultation et la publication des documents diplomatiques.

A la suite de ce rapport très précis une longue discussion s'engage. Y prennent part : le prof. Stern, de Zürich; pour l'Allemagne, Breslau (Strasbourg); pour la France, Monod et Sagnac; pour l'Italie, Gorrini, Villari, Gabotto (Gênes), Uzielli, Bigoni. Le prof. Stern propose la date du 1er décembre 1847; il fait remarquer l'importance exceptionnelle de la date de 1848 pour un grand nombre d'États européens, et il pense que, pour obtenir quelque chose, il ne faut pas demander davantage. — Cette proposition est combattue par un certain nombre d'Italiens : Gabotto, Bigoni, Uzielli. Ils prétendent que, pour eux, Italiens, ce serait un retour en arrière, que l'Italie est le pays le plus libéral pour la consultation des archives d'État. — Stern reprend alors sa proposition et la modifie en disant que l'on consultera les archives d'État jusqu'au 1er décembre 1847 *au moins* (almeno sin'al 10 dicembre 1847). — G. Monod appuie la proposition de Stern, en faisant remarquer l'importance générale de la date de 1848 et la nécessité de ne pas demander ce que l'on ne pourrait absolument pas obtenir. Villari soutient aussi la proposition Stern; Bresslau fait remarquer qu'il serait impossible d'obtenir davantage, qu'il est inutile de demander 1869, comme l'ont fait certains Italiens. Sagnac fait remarquer que pour la France ce ne serait pas trop demander, puisque les Archives

nationales permettent la consultation des documents jusqu'en 1848 et même jusqu'en 1852, et que ces documents, concernant l'histoire intérieure, peuvent parfois déjà avoir quelque rapport avec l'histoire diplomatique. — L'opposition des Italiens n'en est que plus vive : Uzielli, Gabotto veulent prendre la parole une seconde et même une troisième fois. Schulte, qui préside, est obligé de la leur enlever. Gorrini, Villari acceptent la proposition Stern. Le parti Gabotto-Uzielli empêche un moment la lecture de la proposition Stern, que le président met aux voix : il demande des disjonctions. On divise la proposition en trois parties qui sont votées par la majorité. — Le Congrès émet donc le vœu que dans les divers États, les documents d'État puissent être consultés *jusqu'au 1er décembre 1847 au moins*, et qu'on lève toutes les formalités ennuyeuses qui subsistent encore.

Ce vœu peut ne pas rester sans effet : 1° si le Congrès, dont l'autorité morale est incontestable, l'adresse aux divers États, et 2° si, dans chaque État, l'action du Congrès est soutenue par les divers groupes de travail (sociétés, revues, universités et écoles spéciales, Institut, etc.). Nous pensons donc que, pour la France, les diverses sociétés, revues, etc., devraient s'entendre le plus tôt possible sur cette date de 1848 et commencer des démarches sérieuses auprès des pouvoirs publics. Mais l'action de ces groupes de travail français doit s'appuyer sur la force morale du Congrès, et le document qui doit être remis aux pouvoirs publics doit, suivant nous, porter, avant tout, la signature de la présidence du Congrès historique international, et ensuite les signatures des représentants des divers groupes français. Avec de la méthode il est à croire que l'on pourra aboutir à bref délai. Les historiens français verraient alors s'ouvrir devant eux les Archives diplomatiques de 1830 à 1848, et les États étrangers faisant de même, on pourrait écrire d'une manière définitive l'histoire de l'Europe jusqu'au grand bouleversement de 48. — Ph. S.

— M. Stéphane Lauzanne a donné, dans un article du *Matin* (25 avril 1903) intitulé « Le Tunisien », des renseignements intéressants, extraits d'une note autographe de Jules Ferry aujourd'hui en sa possession, sur les origines de l'expédition de Tunisie. Au cours du Congrès de Berlin, Bismarck avait conseillé à lord Salisbury la conquête de l'Égypte : l'Angleterre pourrait, disait-il, offrir comme compensation à la France la Syrie ou la Tunisie. Lord Salisbury s'en ouvrit immédiatement à M. Waddington, ministre des Affaires étrangères français, et, une fois le Congrès terminé, lui confirma, par l'intermédiaire de lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, que le gouvernement anglais jugeait l'intervention française en Tunisie « non seulement naturelle, mais inévitable », et qu'elle n'y ferait aucune opposition. M. Waddington, qui avait demandé l'instrument écrit de cette déclaration, ne crut pas devoir l'utiliser. Jules Ferry, arrivé au ministère des Affaires étrangères deux ans plus tard, l'y trouva. L'occupation de l'Égypte par les Anglais était imminente, et allait supprimer toute raison d'être à la neutralité de l'Angleterre dans la question tunisienne. Il fallait donc se hâter. Le 12 mai 1881, le traité du Bardo établissait le protectorat français en Tunisie.

— M. Chanudet, actuellement directeur de l'Ecole primaire supérieure d'Ambert, antérieurement professeur à celle d'Orléans, avait profité de son séjour dans

cette dernière ville pour étudier les documents d'archives relatifs aux subsistances dans le Loiret pendant la Révolution. Il a consigné les résultats de ses recherches dans un travail présenté pour le diplôme d'études supérieures à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, qui l'a reçu avec des éloges tout à fait mérités. M. C. a bien voulu nous communiquer son manuscrit, qui sera, croyons-nous, publié, au moins partiellement. Il convient de signaler ici cette étude consciencieuse, abondante et dans l'ensemble assez neuve, qui a pour titre : *Les approvisionnements et les subsistances dans le Loiret pendant la Révolution (1789-1795)*.

M. C. a très justement pensé qu'il est impossible de comprendre la question des subsistances pendant la période révolutionnaire sans connaître ce qu'elle fut sous l'ancien régime, dont la législation, presque toujours prohibitive, hésita cependant, de 1750 à 1789, entre la liberté et la réglementation, au milieu des troubles populaires incessamment renouvelés par la force invincible des préjugés et les folles suggestions de la faim, comme par les opérations mal conçues du gouvernement ou les spéculations privées. Il constate toutefois, que, après les tentatives de L'Averdy, de Turgot et de Calonne, la Révolution héritait, dans la succession de la monarchie, du devoir de « rendre possible et fructueux l'usage de la liberté ». — Pendant les trois premières années de la Révolution, le spectacle nous est donné des efforts faits par les administrations et assemblées nationales et locales pour encourager et assurer la libre circulation des grains à l'intérieur ; la disette ne fut alors atténuée que par les approvisionnements et la prudence politique des municipalités et par les secours des comités de subsistances. Les troubles à cause des blés ne cessèrent jamais, de 1789 (notamment, pillage des magasins de Rime, marchand de grains à Orléans) à 1792 ; les habitants des villes et les paysans s'opposaient au passage des convois, les pillaient, vendaient la denrée à bas prix ; bref, l'on voit alors des faits identiques à ceux qui se produisaient sous la monarchie. — La seconde moitié de l'année 1792 et la première moitié de 1793 furent particulièrement agitées dans le Loiret. La récolte était bonne, mais les prix étaient excessivement élevés, soit par suite de spéculations, soit à cause de la crise des assignats. Des troupes armées parcouraient les marchés ; violemment, elles y taxaient les denrées. Au milieu de cette agitation et de ces émeutes, les nécessités de l'approvisionnement des armées rendaient de plus en plus pressante la question des subsistances. La liberté n'était pas en fait pratiquée ; elle était donc impuissante à assurer l'abondance, et chaque jour les besoins publics grandissaient. Peu à peu l'idée se forma et se propagea que l'intérêt public, le salut public assuraient à la Nation un droit supérieur sur les subsistances et sur les produits de la terre ; l'exemple des taxateurs de denrées dans les marchés suggéra la pensée d'une taxation officielle légale ; bref, la perturbation de la vie économique et la nécessité d'assurer le service des vivres aux armées firent naître et imposèrent insensiblement la conception d'une administration publique des approvisionnements. Les lois de maximum, les réquisitions de denrées, celles de moissonneurs et de batteurs de blé, la minutieuse réglementation des industries et commerces d'approvisionnements sont les faits les plus saillants de cette Terreur économique, comme dit M. C., qui se superposa à la Terreur politique, et, ainsi qu'il le remarque, dura

aussi longtemps que « le danger de la patrie ». Les thermidoriens, en effet, n'abolirent pas tout de suite le maximum; au contraire ils commencèrent par le renforcer; il ne disparut qu'avec le décret du 24 décembre 1793 (la première loi d'établissement est du 4 mai), alors que tout péril était conjuré, après l'occupation de la Vendée et la délivrance des frontières.

C'est le chapitre V : « La Terreur dans le domaine économique » qui devait naturellement être le plus développé dans le travail de M. C. Il montre l'apathie des administrations locales prises entre les producteurs et les consommateurs, l'indolence avec laquelle elles exécutèrent les mesures ordonnées par le gouvernement soit pour la fixation du maximun, soit pour les recensements de pains et autres denrées à faire dans les communes, soit pour les règlements imposés aux meuniers, aux boulangers et aux laboureurs. M. C. met bien en relief ce fait que, si le système terroriste économique a pu donner des résultats, c'est que, né au milieu de circonstances graves, sous la pression des masses populaires, les masses seules ont rendu possible son exécution. Il montre bien ce que fut l'énergique action des comités de surveillance et des sociétés populaires vis-à-vis des municipalités, des meuniers, des boulangers, des laboureurs; leur tyrannie soupçonneuse sauva la République. M. C. étudie soigneusement et apprécie avec une égale faveur le rôle des agents spéciaux envoyés dans les communes avec pleins pouvoirs pour les réquisitions; il y eut des *commissaires aux subsistances* à la fois pour les approvisionnements des armées et de la marine, de Paris, d'Orléans et des chefs-lieux de district; leur activité fut inlassable.

Dans le chapitre VI de son travail, intitulé « Abolition du maximum », M. C. montre comment les effets combinés de cette abolition et de la chute des assignats produisirent à Orléans la disette et la cherté du pain et du blé; le conseil général de la commune dut rétablir la taxe, et les administrateurs locaux réclamaient au Comité de Salut public « toutes les mesures répressives de la cupidité ». C'est seulement en 1798 que le commerce commença réellement à entrer dans les voies normales et l'équilibre des prix à s'établir.

— P. Hémon. *La Révolution en Bretagne, notes et documents. Le comte du Trévou.* Paris, Champion, 1902, in-8, 85 p. — Sébastien-Jean-Baptiste du Trévou, né le 23 août 1753, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, commanda, du 20 juin 1787 au 22 novembre 1788, la corvette le *Papillon*, faisant voile vers l'Inde. Un long Mémoire de plusieurs de ses soldats et matelots, adressé aux officiers municipaux de Brest, nous instruit des abus d'autorité auxquels, *maître après Dieu* sur son navire, il se livrait, des tortures atroces, des supplices révoltants qu'il infligeait aux malheureux placés sous ses ordres. Les plaintes portées contre lui n'eurent aucune suite; se fondant « sur l'intérêt de maintenir la subordination », le comte de La Luzerne, ministre de la marine, écrivait le 8 décembre 1788 au commandant de la marine du port de Brest qu'il ne fallait pas « qu'on suive cette affaire et qu'on se mette dans le cas de prononcer une peine très sévère contre M. du Trévou »; il se contenta de lui faire donner « une forte réprimande », mais en recommandant qu'elle fût secrète, et on l'engagea à s'éloigner prompte-

ment du port. Il passa en Angleterre, où il était encore en février 1792, puis il rentra en France. Le 1er septembre, il se trouvait à Lamballe, quand il y rencontra un bataillon de volontaires finistériens, dont plusieurs soldats avaient été autrefois sous ses ordres. Reconnu par eux, il fut entouré, menacé, frappé, emmené à la maison commune. Malgré les efforts de plusieurs membres de sa famille et l'intervention du ministre Roland, il fut maintenu en arrestation, incarcéré le 12 novembre 1797 au château du Taureau, dans la rade de Morlaix, d'où il essaya de se sauver le 20 janvier 1793 ; il se laissa tomber du donjon au moyen de cordes et de morceaux de drap, et on le trouva, trois jours après, noyé près de la côte de Terennez. Notons que M. Eug. de la Gournerie, dans un article sur « les victimes de Quiberon », dit qu'il « fut emprisonné révolutionnairement » et qu'il « mourut assassiné, dit-on ». C'est inexact, et franchement, ce comte de Trévou est un personnage trop peu sympathique pour qu'on cherche à éveiller la pitié en sa faveur. La brochure de M. H. est une fort intéressante contribution à l'histoire de la marine à la fin de l'ancien régime. Sans doute, comme le dit l'auteur, « ces exemples sont assez rares ; mais, fussent-ils plus rares encore, ne suffit-il pas que ces actes de sauvagerie aient pu être parfois tolérés pour condamner ce régime de bon plaisir que certains regrettent toujours » ? — P. M.

— E. Sageret. *Tentative de Cadoudal contre Belle-Ile en janvier 1801*. Vannes, Lafolye, 1902, in-8, 86 p. — M. S. étudie le projet conçu par Cadoudal de s'emparer de Belle-Ile pour avoir sur nos côtes une base d'opérations qui permît aux Anglais de débarquer des hommes, des armes et des munitions, et au comte d'Artois de venir se mettre à la tête des royalistes de l'Ouest ; — les moyens dont il se servit pour exécuter ce projet (embauchage de soldats de la 77e demi-brigade, en garnison à Belle-Ile, qui devaient aider les Chouans à pénétrer dans l'île) ; — et les causes qui firent échouer cette tentative. A la fin, une notice bibliographique de quatre lignes indique les « sources principales » : trois cartons de la série F7 aux Archives nationales, et quelques dossiers des Archives du Morbihan ; mais, dans le cours du récit, aucune référence. On aimerait à savoir sur quelle autorité l'auteur appuie certains détails ; quand il emploie le dialogue (par exemple, p. 14-15), sont-ce des paroles qu'il prête à ses personnages, ou les a-t-il trouvées dans quelque document ? En un mot, sommes-nous en présence d'une étude vraiment historique, ou d'une *nouvelle* ayant pour thème cet épisode de la Révolution ? — P. M.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — Aus den Memoiren der Herzogin von Abrantès, hrsg. von *Baronin von Weinbach*. Leipzig, H. Schmidt und C. Günther, 4 mk. 60. — Souvenirs sur Mme de Maintenon. Nouveaux mémoires de Mlle d'Aumale et souvenirs de Mme de Caylus, pub. par *G. Hanotaux*. T. II. Paris, C. Lévy, 7.50. — *A. Chuquet*. Études d'histoire. 1re série (Bayard à Mézières. L'affaire Abbatucci. George Forster). Paris, Fontemoing, 3.50. — *G. Hanotaux*. Geschichte des zeitgenossischen Frankreich, 1871-1900. Uebers. von Th. J. Plange. Bd I. Berlin, G. Grote, 8 mk. — *C. Hoffmann*. La Haute-Alsace à la veille de la Révolution. La Haute-Alsace durant l'administration provinciale, d'après les documents inédits. T. I et II. Colmar, H. Hüffel, 6 mk. le vol. — Correspondance inédite de La Fayette. Lettres de prison, lettres d'exil (1793-1801). Étude psychogique par *J. Thomas*. Paris, Delagrave, 7.50. — *E. Ollivier*. L'Empire libéral. T. VII. Paris, Garnier, 3.50. — *P. de Ségur*. Gens d'autrefois. Paris, C. Lévy, 3.50. — *G. Stenger*. La société française pendant le Consulat. La renaissance de la France. Paris, Perrin, 5.00. — Documents sur la Révolution française. Département de l'Yonne. Procès-verbaux de l'administration départementale de 1790 à 1800. T. V contenant le résumé des délibérations du Directoire du département du 4 juillet 1792 au 9 juillet 1793, pub. par *Ch. Porée* et *E. Drot*. Auxerre, Imp. Gallot.

Histoire diplomatique. — *Cte de Reiset*. Mes souvenirs. T. III. L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne. Paris, Plon, 7.50. — *L. Thouvenel*. Pages de l'histoire du second Empire, d'après les papiers de M. Thouvenel (1854-1866). Paris, Plon, 7.50.

Histoire militaire. — Bismarck's Briefe an seine Gattin aus dem Kriege 1870-71. Stuttgart, J.-G. Gotta, 2 mk. — *Ed. Gachot*. Les campagnes de 1799. Souvarow en Italie. Paris, Perrin, 7.50. — *C. H. D. Giglioli*. Naples in 1799. An account of the Revolution of 1799 and of the rise and fall of the Parthenopean Republic. J. Murray, 21 sh. — *P. A. Helmer*. Les généraux alsaciens pendant la Révolution et le premier Empire Conférence. Colmar, H. Hüffel, 50 pf. — *F. Hœnig*. La vérité sur la bataille de Vionville-Mars-la-Tour. Traduit par le Lant Lallemant. Préface du Cne Colin. Paris, Chapelot, 5.00. — *P. Huet* et *Vte P. de Chabot*. Notice historique sur Ch.-Antoine de Ferrières, Mis de Sauvebœuf, lieutenant-général des armées du roi (1596-1663). Abbeville, Imp. Lafosse. — *Cant J. Perreau*. L'épopée des Alpes. Épisodes de l'histoire militaire des Alpes, en particulier des Alpes françaises. Paris, Berger-Levrault, 7.50. — La guerre de 1870-1871. IX. Journées du 7 au 12 août. La retraite sur Metz et sur Châlons. Paris, Chapelot, 2 vol. à 8.00. (Publié par la Section historique de l'État-Major de l'Armée.)

Histoire religieuse. — *P. Delarue*. Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution. District de Dol. 1re partie. Cantons d'Antrain, de

Bazouges-la-Pérouse et de Sens. Documents. Rennes, Plihon et Hommay. — *Le P. Stanislas*. Vie spirituelle de la servante de Dieu, Marie-Madeleine-Victoire de Bengy, vicomtesse de Bonnault d'Houët, fondatrice de la Société des fidèles compagnes de Jésus. Paris, Poussielgue, 6.00.

Histoire économique et sociale. — *Abbé G.-R. Crégut*. Histoire du collège de Riom. Riom, Pouzol. — *E. Durand*. L'inspection du travail en France de 1841 à 1902. Paris, A. Rousseau. — *Ch. Porée*. Études sur l'histoire de la Révolution. Les subsistances dans l'Yonne, et particulièrement dans le district d'Auxerre. Paris, Picard, 3.00. — *E. de Witt*. Saint-Simon et le système industriel. Paris, Larose.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *Dr R. Blanchard*. Centenaire de la mort de Xavier Bichat. Paris, De Rudeval, 2.50. — *G. Brandes*. Main Currents in 19th century litterature. Vol. 3. The reaction in France, 1874. Heinemann, 9 sh. — *F. Chambon*. Notes sur Prosper Mérimée. Paris, Dorbon. — *Ed. Champion*. Les idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges. Paris, Champion. — *G. de Courcel*. Mémoire historique sur le *Mercure de France*, de 1772 à 1780. Paris, H. Leclerc, 4.00. — Œuvres de Descartes, publiées par *Ch. Adam* et *P. Tannery*. T. V (Correspondance, 1647-1650); T. VI (Discours de la Méthode et Essais). Paris, Cerf. — *W. H. Hackett*. Decorative furniture english and french of the 16th and 18th centuries. « Estates Gazette », 10 sh. — *F. Hellouin*. Gossec et la musique française à la fin du XVIIIe siècle. Paris, Charles, 3.50. — *A. Jacquot*. Essai de répertoire des artistes lorrains. Les luthiers. Paris, Plon. — *G. Lanson*. Les origines du drame contemporain. Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante. 2e édition, revue et augmentée. Paris, Hachette, 6.00. — *C. Mendès*. Rapport sur le mouvement poétique français de 1867 à 1900, précédé de Réflexions sur la personnalité de l'esprit poétique en France, suivi d'un Dictionnaire bibliographique et critique et d'une nomenclature chronologique de la plupart des poètes français du XIXe siècle. Paris, Imp. nationale. — *C. Moudair*. The french impressionists, 1860-1900. Duckworth, 2 sh. 6. — *F. Sarcey*. Journal de jeunesse (1839-1858), publié par A. Brisson. Paris, Librairie des « Annales », 3.50. — *A. Soubies*. Les Directeurs de l'Académie de France à la Villa Médicis. Paris, Flammarion, 3.50. — *L. Thomas*. La dernière phase de la pensée religieuse de J.-J. Rousseau. Paris, Fischbacher, 3.50. — *W. Weigand*. Henri Stendhal. Berlin, Gose und Tetzlaff, 50 pf. — *L. H. Yincent*. Molière. Gay and Bird, 4 sh.

Histoire locale et généalogique. — *A. Pinvert*. Notices sur les sires de Bourbon, comtes de Clermont en Beauvaisis et sur le comté. Paris, Fontemoing, 3.00. — *H. Cavaniol*. Chaumont (1835-1848). T. Ier. Chaumont, Cavaniol. — *R. Pagel*. Notes sur la formation du département du Gers. Auch, Imp. Cocharaux. — *E. Le Brun*. Les ancêtres de Louise de La Vallière, d'après des documents inédits (gr.). Paris, Champion, 7.50. — *Abbé L. Paulet*. Les Baux et Castillon. Histoire des communes des Baux, du Paradon, de Mausanne et de Mouriès. Marseille, Ruat. — *A. Prud'homme*. Histoire de Neauphle-le-Château du XIe siècle à nos jours. Paris, Blétit. — *A. Grosse-Duperon*. Noms des chefs de maison des paroisses de Mayenne à la veille de la Révolution (1787-1788). Mayenne, Poirier. — *G. Chanteaud*. Précis de l'histoire de Vendôme. Vendôme, Empaytaz.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Administrateur-gérant : Clément RUEFF.

Le règne de François Ier

ÉTAT DES TRAVAUX ET QUESTIONS A TRAITER

(*Suite et fin*) [1].

II

LES TRAVAUX

Il n'y a pas encore, à l'heure actuelle, d'histoire spéciale embrassant dans sa totalité le règne de François Ier, et répondant aux exigences de la critique moderne. L'*Histoire de François Ier* de Gaillard [2] n'est plus guère utilisable aujourd'hui, quels qu'en aient été les mérites à l'époque où elle a paru. Bien que l'auteur ait parfois remonté aux sources manuscrites, le plus souvent son information ne repose que sur les documents, chroniques, mémoires, journaux, imprimés du XVIe au XVIIIe siècle, qu'il n'a du reste pas soumis à une critique scrupuleuse. A part Gaillard, aucun historien ne s'est préoccupé d'une façon particulière de François Ier : les histoires de ce règne ne sont que des parties d'histoires plus générales, et par suite elles sont forcément brèves, plus ou moins sommaires et de valeur fort inégale. Sismondi, aux tomes XVI et XVII de sa grande *Histoire des Français*, fit une œuvre assez originale : « il soumit la personne du roi, sa politique, son règne à une critique rigoureuse d'où sa gloire ne sortit pas intacte [3]. » Dans son *Histoire de France*, les volumes que Miche-

---

1. Voir la *Revue*, t. IV, p. 513-531.

2. *Histoire de François Ier, roi de France*, Paris, 1766-1768, 7 vol. in-12 ; Paris, 1769, 8 vol. in-12 ; Paris, 1819, 5 vol. in-8. En dehors de l'Introduction, l'ouvrage est divisé en deux grandes parties : la première, la plus considérable, retrace l'histoire civile, politique et militaire, découpée en six livres ; la seconde est consacrée à l'histoire ecclésiastique (livre VII), littéraire (livre VIII) et à la vie privée et anecdotes (livre IX). Chaque volume se termine par une série de dissertations sur des points particuliers, dont quelques-unes présentent encore aujourd'hui quelque intérêt. Cf. sur Gaillard, Henry Lemonnier, *Questions d'histoire à propos de François Ier*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 janvier 1891, p. 3-4.

3. Sismondi, *Histoire des Français depuis l'origine jusqu'en 1789*, Paris, 1821-1844, 31 vol. in-8. Cf. Lemonnier, *ibid.*

let consacra à la *Renaissance* et à la *Réforme* [1], tout en trahissant les préoccupations de l'auteur à ce moment, offrent des vues profondes, des intuitions de génie, des formules que les travaux postérieurs n'ont fait que confirmer ; sur François Ier, son caractère, ses tendances, souvent on n'a pas dit mieux, ni plus juste, depuis. Il n'y a rien à retenir de la compilation grise et terne d'Henri Martin [2], plus sûre peut-être dans la simple exposition des faits, mais certainement moins suggestive que les divinations de Michelet. Mme Coignet [3] a voulu faire à la fois l'histoire politique et l'histoire de la civilisation du règne, joindre à l'exposé des événements « l'analyse des caractères et le tableau des mœurs ». Malgré la prétention d'avoir puisé les éléments de son travail « exclusivement aux sources », l'auteur s'est surtout adressé aux imprimés, a presque entièrement négligé les sources manuscrites et inédites, et son ouvrage n'apporte rien de nouveau. Dans la nouvelle *Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse, M. Lemonnier a été chargé d'écrire la partie relative aux guerres d'Italie, à la Renaissance et à la Réforme. La première partie, qui vient de paraître [4], permet d'apprécier ce que sera l'ouvrage complet : la mise en œuvre de tous les travaux déjà publiés sur cette époque, une synthèse originale avec des vues personnelles très justes, la base de toutes les études ultérieures qu'on voudra entreprendre sur le même temps. Mais, du seul fait que ce volume fait partie d'une histoire générale, ses limites sont forcément restreintes, et, quels qu'aient été les efforts de l'auteur, l'exposé est nécessairement un peu sommaire. — On doit accorder une mention à part aux *Études sur François Ier* de Paulin Paris [5]. Comme le titre l'indique, il s'agit tout simplement d'une série de monographies consacrées à certaines questions du règne, sans vue d'ensemble; excellentes dans la critique des historiens dont l'auteur combat les assertions, elles sont gâtées

---

1. J. Michelet, *Histoire de France*, t. VII, *La Renaissance*, 1855, et t. VIII, *La Réforme*, 1855. Entre le tome VI (consacré à Louis XI) et le tome VII, il y avait eu onze ans d'intervalle, 1844-1855.

2. Henri Martin, *Histoire de France*, Paris, 1833-1854, 17 vol. in-8; 4e éd., Paris, 1855-1860, 19 vol. in-8. Le tome VIII contient l'histoire de François Ier.

3. Mme C. Coignet, *Fin de la vieille France. François Ier, portraits et récits du XVIe siècle*, Paris, 1885, in-8.

4. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. V, 1re partie: H. Lemonnier, *Les guerres d'Italie. La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier*, Paris, 1903, in-8.

5. Paulin Paris, *Études sur le règne de François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne*, publiées par G. Paris, Paris, 1885, 2 vol. in-8. Ces études sont au nombre de neuf, dont voici l'énumération. T. Ier : Enfance et éducation de François Ier; Premières amours de François Ier; François Ier et Marie d'Angleterre ; Louise de Savoie, le maréchal de Gié et l'évêque de Liège ; Mme de Chateaubriant ; Louise de Savoie et Semblançay. Tome II : Le connétable de Bourbon ; La duchesse d'Étampes ; Maladie et mort de François Ier.

dans la partie affirmative par une tendance à l'apologie de François Ier et de sa mère.

*
* *

C'est sous la forme de monographies que se présente le travail historique pour l'époque dont nous nous occupons et qu'il devra se présenter encore pendant longtemps : cela prouve combien il est peu avancé encore. Parmi les monographies, les principales sont celles qui sont consacrées à tel ou tel personnage, les biographies. Les hommes d'action et les diplomates ont attiré tout d'abord l'attention : nous avons de bonnes biographies d'Anne de Montmorency [1], grand-maître et connétable de France, dont le rôle fut prépondérant de 1526 à 1541 ; de Guillaume Pellicier [2], ambassadeur à Venise de 1539 à 1542 ; de Charles de Marillac [3], ambassadeur en Angleterre et en Allemagne ; de Jean de Selve [4], président au Parlement de Paris et ambassadeur en Espagne, de son fils Odet de Selve [5], ambassadeur en Angleterre ; de Lazare de Bayf [6], ambassadeur à Venise (1529-1534). Parmi les étrangers dont la vie a été mêlée à l'histoire de François Ier, citons une biographie excellente de Philibert de Chalon [7], médiocre d'André Doria [8]. Les hommes de justice et de finances n'ont pas exercé autant d'attrait : on ne peut guère citer que deux travaux

---

1. F. Decrue, *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France à la cour, aux armées et au conseil du roi François Ier*, Paris, 1885, in-8. Malgré quelques références inexactes, c'est un guide précieux et un instrument de travail indispensable.

2. J. Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise, 1539-1542*. Paris, 1880, in-8. — A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, 1540-1542*, Paris, 1900 (paru en 1899), in-8, publication de textes dont l'introduction complète l'ouvrage précédent.

3. P. de Vaissière, *Charles de Marillac, ambassadeur et homme politique sous les règnes de François Ier, Henry II et François II (1510-1560)*, Paris, 1896, in-8. — Cf. J. Kaulek, L. Farges et G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance de MM. de Castillon et Marillac, ambassadeurs en Angleterre (1537-1542)*, Paris, 1885, in-8.

4. G. Clément-Simon, *Un conseiller du roi François Ier : Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, négociateur du traité de Madrid*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1903. L'auteur s'est borné à retracer le rôle de J. de Selve dans les procès de Semblançay et du connétable de Bourbon et dans les négociations du traité de Madrid ; il n'a rien dit, ou presque, de ce qui a précédé 1520 et de ce qui a suivi 1526.

5. G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance de M. Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549)*, Paris, 1888, in-8.

6. L. Pinvert, *Lazare de Baïf (1496?-1547)*, Paris, 1900, in-8 (traduction française d'une thèse latine de doctorat ès lettres).

7. U. Robert, *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples (1502-1530)*, Paris, 1902, 2 vol. in-8, dont un de documents importants.

8. E. Petit, *André Doria, un amiral condottière au XVIe siècle (1466-1560)*, Paris, 1887, in-8.

minutieux et excellents, l'un sur Poyet [1], l'autre sur Semblançay [2]. Quelques études importantes ont mis en pleine lumière la figure de certains humanistes, de Budé [3], le père de l'humanisme, de Lascaris [4], d'Aleandre [5], de Dolet [6], de Claude Baduel [7], d'Oronce Finé [8], de Jean de Boyssoné [9], de Postel [10], de Pierre Bunel [11]. Le *Clément Marot* de Douen [12] confine à l'histoire littéraire et à l'histoire religieuse. Parmi les défenseurs de l'orthodoxie, nous avons la vie de Clichtoue [13] et les éléments d'une biographie de Béda [14]. Parmi les précurseurs et les protagonistes de la Réforme en France, Lefèvre d'Étaples [15], Gérard Roussel [16], J. Sturm [17] ont été l'objet de travaux déjà un peu anciens, mais encore solides; la jeunesse de Calvin [18] a été élucidée par M. Abel Lefranc, et une biographie monumentale du grand réformateur est en voie de publication [19]. Mais que de personnages impor-

---

1. Ch. Porée, *Un parlementaire sous François Ier. Guillaume Poyet (1473-1548)*, Angers, 1898, in-8 (extrait de la *Revue de l'Anjou*).

2. A. Spont, *Semblançay (?-1527), La bourgeoisie financière au début du XVIe siècle*, Paris, 1895, in-8.

3. D. Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France, Essai historique*, Paris, 1846, in-8. — L'ouvrage de E. de Budé, *Vie de Guillaume de Budé, fondateur du Collège de France (1467-1540)*, (Paris, 1884, in-12) n'apporte rien de nouveau.

4. H. Vast, *De vita et operibus Jani Lascaris*, Paris, 1878, in-8. — L.-G. Pélissier, *Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise (1504-1509)*, Paris, 1901, in-4.

5. J. Paquier, *L'humanisme et la Réforme. Jérôme Aleandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*, Paris, 1900, in-8.

6. R. Copley-Christie, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance, Sa vie et sa mort*, traduit de l'anglais par C. Stryienski, Paris, 1886, in-8, 2e éd., 1899.

7. M.-J. Gaufrès, *Claude Baduel et la Réforme des études au XVIe siècle*, Paris, 1880, in-8.

8. L. Gallois, *De Orontio Finæo, gallico geographico*, Paris, 1890, in-8.

9. G. Guibal, *De Joannis Boyssonnei vita, seu de litterarum in Gallia meridiana restitutione*, Toulouse, 1863, in-8. Un érudit lyonnais, M. J.-L. Buche a publié quelques *Lettres inédites de Jean de Boyssonné et de ses amis* dans la *Revue des langues romanes*, 1894, p. 323 sqq; 1895, p. 176-190, 271-278; 1896, p. 71-86, 138-143, 355-372 ; 1897, p. 177-197.

10. G. Weill, *De Gulielmi Postelli vita et indole*, Paris, 1892, 1 vol. in-8.

11. A. Samouillan, *De Petro Bunello tolosano ejusque amicis*, Paris, 1891, in-8.

12. O. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, Paris, 1878-1879, 2 vol. in-8 (un peu aventureux).

13. J.-Al. Clerval, *De Jodoci Clichtovei Neoportuensis doctoris Parisiensis et Carnotensis canonici vita et operibus (1472-1543)*, Paris, 1894, in-8.

14. P. Caron, *Noël Béda, principal du collège de Montaigu, syndic de la Faculté de théologie de Paris*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1898*. — Cf. l'article de H. Hyrvoix, *Noël Bédier, d'après des documents inédits (1533-1534)*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er oct. 1902 (tendancieux et en dépit du titre n'apprend pas grand'chose de nouveau).

15. H. Graf, *Essai sur la vie et les écrits de Jacques Lefèvre d'Étaples*, Strasbourg, 1842, in-8.

16. Ch. Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine de Navarre*, Strasbourg et Paris, 1845, in-8.

17. Ch. Schmidt, *La vie et les travaux de Jean Sturm*, Strasbourg et Paris, 1855, in-8.

18. Abel Lefranc, *La jeunesse de Calvin*, Paris, 1888, in-8.

19. E. Doumergue, *Jean Calvin, Hommes et choses de son temps*, tomes Ier et II, Lausanne, 1899 et 1903, 2 vol. in-4.

tants attendent encore leur biographe ! Si Marguerite de Navarre a été le sujet de nombreuses études dans ces derniers temps [1], sans que cependant on puisse dire qu'il existe sur elle un ouvrage d'ensemble tout à fait satisfaisant [2], Louise de Savoie, malgré un certain nombre de travaux qui ont déterminé son rôle en certaines circonstances, n'a pas encore sa biographie [3]. Il en est de même, — et c'est une lacune plus grave peut-être, — pour les deux hommes qui furent parmi les meilleurs et les principaux artisans de la « mise en train » du règne, le chancelier Duprat [4] et Robertet [5] ; rien ou presque sur les Gouffier [6], Boisy et Bonnivet, sur le connétable de Bourbon [7], sur les frères de Madame de Chateaubriant, sur Lautrec en particulier, sur Chabot de Brion [8], sur les frères Guillaume [9] et Jean du Bellay [10], sur le cardinal de Tournon [11], sur d'Annebault, sur le cardinal de Lorraine, Jean-Joachin de Passano, sur les frères François et Gaucher de Dinteville, sur Jacques Colin [12], pour nous borner aux noms des person-

---

1. A. Lefranc, *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, Paris, 1896, in-8 ; *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre*, Paris, 1898, in-8 (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 1897 et 1898) ; *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance*, Paris, 1899, in-8 (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1897 et 1898).

2. Mary James-Darmesteter, *La reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême*, trad. de l'anglais par P. Mercieux, Paris, 1900 (paru en 1899), in-12.

3. R. de Maulde-la-Clavière, *Trente ans de jeunesse, Louise de Savoie et François Ier*, Paris, 1895, in-8. — E. Baux, *Louise de Savoie à Lyon, Étude sur la première régence (1515)*, dans la *Revue d'histoire de Lyon et du Lyonnais*, 1902. — Surtout G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie. Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier*, Paris, 1892, in-8 (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études). — Cf. aussi les *Études* de P. Paris déjà citées.

4. La *Vie d'Antoine Duprat...*, par le Mis A. Th. du Prat, Paris, 1857, in-8. N'a aucune valeur scientifique.

5. Une étude d'ensemble sur *Les Robertet au XVIe siècle* avait été entreprise par M. G. Robertet. Il n'en a paru que le fascicule 1 du tome II, *Registre de Florimond Robertet, catalogue d'actes royaux du règne de François Ier (15 oct. 1524-18 août 1525)*, publié par E. Coyecque, 1 vol., 1888. — Cf. E Dacier, *Florimond Robertet, secrétaire du roi et trésorier de France (?-1527)*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1898*.

6. Rouard, *François Ier chez Madame de Boisy*, 1 vol., 1863.

7. On n'a guère étudié que le procès, et encore ! Les sources italiennes et impériales (Espagne et Autriche) n'ont pas été utilisées.

8. E. de Barthélemy, *Chabot, seigneur de Brion, amiral de France*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1876, t. XX. — A. Martineau, *L'amiral Chabot, seigneur de Brion, (1492?-1542)*, dans *École des Chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1883*.

9. Sur Guillaume du Bellay, un ouvrage est en préparation pour paraître l'année prochaine.

10. Le premier volume de la *Correspondance du cardinal du Bellay* est sous presse.

11. J. Isaac, *Le cardinal de Tournon, lieutenant-général du roi (octobre 1536-octobre 1537)*, dans *Positions de mémoires pour le diplôme d'études supérieures d'Histoire et Géographie, Université de Paris*, 1901.

12. Un travail sur ce personnage est en préparation.

nages dont le rôle fut le plus considérable entre 1515 et 1547. Il serait aisé d'allonger la liste, en citant nombre de *personæ minores*, qui pourraient être avantageusement choisis comme sujets de mémoires pour le diplôme d'études supérieures d'histoire ou pour celui d'archiviste paléographe : dans un cadre restreint et bien délimité, faire revivre un personnage en éclairant un coin du règne, diplomatie, administration, finances, humanisme.

*
* *

Avec les biographies, c'est l'histoire politique et diplomatique sur laquelle s'est portée de préférence l'attention des historiens. Le premier genre n'a nullement nui à l'autre, car ces biographies, pour la plupart, retracent la vie de quelque diplomate de carrière ou d'un personnage qui dans le courant de son existence a rempli des missions diplomatiques. Cette prédilection s'explique d'abord par la conception que pendant longtemps on s'est faite de l'histoire, de son caractère et de son rôle ; ensuite par la facilité relative de la documentation : les correspondances des diplomates se rencontrant plus souvent par masses plus ou moins abondantes et ne présentant pas la même dispersion et au même degré que les autres sortes de documents. Une autre raison, plus spéciale au règne de François Ier, c'est l'importance politique du fait qui le domine presque tout entier : la rivalité du roi de France et de l'Empereur et la question de l'équilibre européen. Dans les rapports de la France avec les diverses puissances de l'Europe durant la première moitié du XVIe siècle sont en germe les traditions essentielles de la politique française jusqu'à la Révolution.

A peu près tous les événements de la politique extérieure et une bonne partie des faits de politique intérieure s'ordonnant par rapport à cette rivalité de François Ier et de Charles-Quint, écrire l'histoire de cette rivalité ce serait écrire l'histoire politique du règne presque tout entier. Une telle histoire, à l'heure actuelle, n'existe pas [1]. L'ouvrage de Mignet [2], encore précieux aujourd'hui et fondamental, malgré l'agacement produit par un style monotonement académique, ne dépasse pas la paix de Cambrai

1. Cf. ce que dit M. Picot dans son rapport sur le contenu de tome VIII du *Catalogue des actes de François Ier*.

2. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, Paris, 1875, 2 vol. in-8. Il a connu les documents italiens et anglais conservés en originaux ou en copie dans les dépôts de Paris et les documents des Archives de Vienne : l'œuvre est donc solide, mais incomplète. A ce propos on peut se demander ce que sont devenues les copies que Mignet avait fait exécuter ; celles qui sont relatives aux événements postérieurs à 1530 pourraient encore, livrées aux historiens, leur être utiles, et leur épargner certaines pertes de temps.

(1529-1530); encore l'exposé des événements dont la Ligue de Cognac a été la cause est-il un peu trop sommaire. Les histoires de Charles-Quint ne peuvent pas suppléer à cette lacune ; car, de ces histoires, les unes sont trop anciennes et par conséquent insuffisantes [1], les autres, plus récentes, considèrent l'activité impériale d'un point de vue particulier et sont forcément trop succinctes [2] ; la dernière et la meilleure est malheureusement inachevée : l'ouvrage de Baumgarten s'arrête vers l'année 1539 [3], c'est-à-dire que nous n'avons aucun travail d'ensemble sur les rapports de Charles-Quint et de François Ier pour la phase finale du règne de ce dernier. Seules, ont paru quelques études sur des points particuliers, accompagnant quelques publications de textes [4]. Il faut attendre la publication de la seconde partie de l'ouvrage de M. Lemonnier pour avoir le résumé synthétique de l'histoire politique du règne, qui, somme toute, à l'heure actuelle, nous fait encore défaut.

A défaut d'un ouvrage d'ensemble sur la politique générale de François Ier, avons-nous des études sur les relations de ce prince avec les différentes puissances qui l'entouraient et qui entraient dans le jeu de sa diplomatie ? Passons en revue les principales de ces puissances pour voir à quel degré d'avancement est arrivé, pour chacune d'elles, le travail historique.

La manière dont on a procédé pour établir l'histoire des rapports de la France avec les Cantons suisses mériterait de servir de modèle. Sous la direction de M. Rott, un inventaire a été dressé [5], contenant l'indication de tous les documents relatifs aux Cantons que renferment les archives et les bibliothèques de Paris, depuis le milieu du xve siècle jusqu'à la Révolution. Bien que « sommaire » cet inventaire est à peu près complet : la seule lacune importante, nous avons déjà eu l'occasion de le constater, est l'absence du dépouillement du fonds Correspondance de Montmorency au Musée Condé, à Chantilly. Cet inventaire achevé et les documents dont il contient l'indication copiés, M. Rott a pu écrire une

---

1. Robertson, *The History of he Treign of the Emperor Charles V*, London, 1769, 1 vol. ; traduction Buchon, Paris, 1836, 2 vol. in-8.

2. Tel l'ouvrage de G. de Leva, *Storia documentata di Carlo Quinto in relazione all' Italia*, Venezia et Padua, 1863-81, 4 vol. (pour la période qui correspond au règne de François Ier).

3. H. Baumgarten, *Karl der Fünfte*, Stuttgart, 1885-1892, 3 vol. in-8.

4. Par exemple, A. Cauchie, *Deux épisodes de la lutte de François Ier avec Charles-Quint*, (*1543*) ; Ch. Paillard, *L'invasion allemande en 1544* (pub. par S. Hérelle), Paris, 1884, in-8 ; *La mort de François Ier et les premiers temps du règne de Henri II, d'après Jean de Saint-Mauris, ambassadeur de Charles-Quint à la cour de France* (*avril-juin 1547*), dans la *Revue historique*, 1877, t. V.

5. Ed. Rott, *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les Archives et Bibliothèques de Paris*, 1re partie : *1444-1610*, Berne, 1882, in-8.

Histoire de la représentation diplomatique de la France en Suisse [1] qui, sous une forme concise, à la façon d'un précis, donne la trame des événements et fixe l'essentiel d'une facon que l'on peut considérer comme presque définitive. Est-ce à dire qu'il n'y ait plus guère de résultats nouveaux à espérer de ce côté-là? qu'il n'y ait plus qu'à utiliser les matériaux amassés par M. Rott [2]? L'enquête, presque achevée en France, peut se poursuivre dans les dépôts suisses : les dépôts de Bâle, Zurich, Genève, etc., n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Cependant, il n'est pas téméraire d'affirmer que, tant au point de vue du recolement des documents qu'à celui de la mise en œuvre, le travail historique relatif aux rapports de François Ier avec la Suisse est très avancé, plus avancé non seulement que le travail historique relatif à nos rapports avec n'importe quelle autre puissance, mais même que le travail historique relatif à certaines parties de notre histoire intérieure durant le même règne.

Après la Suisse, c'est avec l'Angleterre que l'histoire de nos relations est le mieux établie et assez près d'être achevée. Là aussi nous avons un inventaire, qui, sans être aussi complet que celui de M. Rott, n'en est pas moins fort utile : le rapport de Baschet [3] énumère les correspondances de nos ambassadeurs à Londres conservées dans les dépôts de Paris. D'autre part, le gouvernement anglais a fait procéder à un dépouillement des documents conservés soit au Record Office, soit au British Museum et dans quelques archives particulières. Ce dépouillement, en cours de publication [4], contient non seulement les cotes et des références, mais encore l'analyse détaillée des documents : c'est, en même temps qu'un inventaire, un recueil de textes. Quelques critiques que l'on puisse adresser à ce travail, quelles que soient les défectuosités de traduction, les inexactitudes d'analyse, les erreurs de dates, d'attribution, etc., il n'en est pas moins vrai qu'il rend des services considérables : c'est un guide excellent, à condition

---

1. Ed. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, t. Ier : *1430-1559*, Berne et Paris, 1900, in-8.

2. Je ne parle pas de cette utilisation spéciale qui consiste à traiter le même sujet d'un point de vue étroitement confessionnel; cf. par exemple A. Hyrvoix, *François Ier et la première guerre de religion en Suisse* (*1529-1531*), dans la *Revue des Questions historiques* d'avril 1902.

3. A. Baschet, *Catalogue des lettres des ambassadeurs français en Angleterre de 1509 à 1714*, dans le *Thirty-ninth annual report of the Deputy-Keeper of the public Records*, 1878.

4. *Letters and Papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII, preserved in the public Record office, the British Museum and elsewhere in England*, publiés par J. S. Brewer, J. Gairdner et R. H. Brodie, 18 tomes parus en 20 vol., London, 1862-1901, in-8. Le tome XVIII contient la première moitié de l'année 1543. — Cf. aussi, mais d'une importance infiniment moindre, A. de La Ferrière, *Le XVIe siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office*, Plon, 1879, in-8.

d'être constamment contrôlé ; et il est fâcheux qu'on ne trouve rien de pareil pour aucune autre puissance : même le recueil de copies faites sous la direction de M. Rott ne peut rendre autant de services, puisqu'il est demeuré manuscrit. Le recueil des *Letters and Papers* est complété par les dépouillements faits dans les archives espagnoles, françaises, viennoises et vénitiennes, dont les résultats ont été livrés au public dans les deux séries de *Calendar of State Papers*, *Spanish* et *Venitian* [1]. Bien que la première soit assez défectueuse et que toutes deux aient été faites plus spécialement en vue de l'histoire anglaise, elles n'en constituent pas moins des sources précieuses pour l'historien de la politique de François Ier. Pour l'indiquer en passant, on peut remarquer combien l'histoire du XVIe siècle est redevable à l'initiative du gouvernement anglais. — En France, les publications de textes relatives à l'Angleterre sont assez importantes, relativement. Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner les recueils de Camuzat (correspondance du bailli de Dinteville, ambassadeur à Londres en 1533), de Le Grand (morceaux importants des correspondances de nos ambassadeurs en Angleterre de 1527 à 1534 relatives à l'affaire du divorce), et les inventaires analytiques de notre ministère des Affaires étrangères (correspondances de MM. de Castillon et de Marillac (1537-1542) et d'Odet de Selve (1546-1549). Les introductions à ces inventaires, les ouvrages cités de Jacqueton, de P. de Vaissière, celui du P. Hamy [2], ont fait la lumière sur un assez grand nombre de points importants touchant les rapports de François Ier et de Henry VIII : de nouveaux éclaircissements sortiront des ouvrages sur Guillaume et Jean du Bellay (1527-1534). Dès maintenant, on peut dire que les grandes lignes en sont déterminées et que le travail de mise en œuvre est largement possible.

On n'en saurait dire autant pour l'histoire de nos rapports avec l'Italie [3].

---

1. *Calendar of letters, despatches, and State Papers relating to the negociations between England and Spain preserved in the Archives at Simancas and elsewhere*, publié par Bergenroth et P. de Gayangos, 1re section (Règnes de Henri VII et de Henri VIII, 1485-1547), 6 tomes en 12 vol., London, 1862-1895, in-8. Le dernier volume s'arrête à l'année 1543. — *Calendar of State Papers and manuscripts relating to english affairs, existing in the archives and collections of Venice and in othern libraries of northern Italy*, publié par Rawdon Brown (les 5 premiers tomes seulement [1202 à 1554], London, 1864-1873, in-8). Ce dernier recueil est beaucoup plus sommaire que les précédents et la publication intégrale des *Diarii* de Sanuto lui a enlevé beaucoup de son utilité.

2. Le P. A. Hamy, *Entrevue de François Ier avec Henri VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532. Intervention de la France dans l'affaire du divorce d'après un grand nombre de documents inédits*, Paris, 1898, in-8. Sur ce qu'il faut penser du caractère inédit de la plupart de ces documents, cf. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. Ier, p. 271 sqq., et *Revue historique*, 1899, t. LXIX, p. 96.

3. On trouvera des renseignements généraux et des détails biographiques dans les articles de M. E. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, dans le *Bulletin italien* de 1901, 1902 et 1903.

C'est une histoire très complexe, étant donné le nombre des États qu'embrasse cette dénomination géographique d'Italie et la quantité de documents, non seulement inédits, mais même insoupçonnés que renferment les principales villes italiennes, celles notamment qui ont été au XVIe siècle des capitales d'États souverains. L'État dont les rapports avec la France sont le moins mal connus est la Seigneurie de Venise. Nous avons déjà mentionné les ouvrages de Baschet, qui fournissent un rudiment d'inventaire des correspondances de nos ambassadeurs ; les copies de correspondances d'ambassadeurs vénitiens que Baschet avait fait faire [1], les publications vénitiennes des *Diarii* de Marino Sanuto, des *Relazioni*, la publication française de la Correspondance de Pellicier permettent de connaître et de fixer, dans l'ensemble, les relations de la Seigneurie et de la France. Mais rares sont encore les ambassades françaises à Venise que les historiens aient étudiées dans le détail. Lorsque l'on a énuméré celle de Lazare de Bayf (1529-1533) et celle de Guillaume Pellicier (1539-1542), on a à peu près tout dit. Il n'y a rien, par exemple, sur celle de Luigi de Canossa, évêque de Bayeux (1524-1528), dont la correspondance est à la Bibliothèque de Vérone, sur celle de Jean de Langeac (1528-1529), dont les lettres sont éparpillées à la Bibliothèque nationale et au Musée Condé, sur celle des évêques de Lavaur et de Rodez, sur celle de J.-J. de Passano, ce personnage si intéressant dont l'activité diplomatique a eu pour théâtre, outre l'Italie, l'Angleterre et Constantinople. L'occupation du Milanais par François Ier, ainsi que ses rapports avec le duc de Savoie, qui aboutirent à une occupation un peu plus durable du Piémont, attendent encore un historien. La politique française à l'égard des ducs de Ferrare, malgré un travail intéressant sur *Renée de France* [2], à l'égard de Florence, malgré la publication de documents sur le sujet, n'est pas encore suffisamment étudiée [3]. Mais où la lacune est prodigieuse, et j'ose dire scandaleuse, c'est dans

---

Cf. aussi, du même, les articles sur les *Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1898-1900. Bien que ces articles intéressent plus spécialement l'histoire de l'humanisme et de l'italianisme, puisque ce sont des fragments d'une grande *Histoire de la littérature italienne en France au XVIe siècle*, en préparation, ils sont à consulter pour l'histoire politique. On en peut dire autant de la thèse de H. Hauvette, *Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle, Luigi Alamanni (1495-1556)*, Paris, 1903, in-8.

1. Elles se trouvent à la Bibliothèque nationale, fonds italien, vol. 1710 et sq.

2. E. Rodocanachi, *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France, Renée de France, duchesse de Ferrare*, Paris, 1896, in-8.

3. Relativement à Parme et à Plaisance, voir A. Pigeon, *Prétentions de la France sur les duchés de Parme et Plaisance au temps de François Ier et de Henri II*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1900, p. 219-247. Quant à Florence, c'est à peine si l'on a soupçonné l'ambassade de Claude Dodieu auprès des Florentins, durant l'époque de leur indépendance, de juillet 1527 à août 1529, ambassade dont les nombreuses dépêches sont à la Bibliothèque nationale.

l'histoire de nos rapports avec la Papauté. Veut-on savoir combien d'ambassades de France à Rome, ou de nonciatures de Rome en France ont été étudiées en détail? Une seule : la nonciature d'Aleandre auprès de François Ier avant Pavie [1], qui a duré un peu plus de sept mois. Des historiens italiens ou allemands ont traité de la politique de Léon X, de Clément VII, de Paul III : mais aucun historien français ne s'est encore attaché à retracer spécialement les rapports de ces souverains pontifes avec la France. Il convient d'ajouter que l'activité des Italiens et des Allemands paraît avoir stimulé le zèle des Français, car on annonce la préparation ou la publication prochaine d'un certain nombre d'ouvrages intéressant cette partie de notre sujet : M. Madelin [2] travaille activement à son ouvrage sur le Concordat de 1516 et annonce une étude, avec édition de textes, sur la nonciature de Luigi de Canossa au début du règne de François Ier ; la *Société des archives de l'histoire religieuse de la France* promet la publication des nonciatures françaises sous les pontificats de Clément VII et de Paul III. C'est un mouvement de bon augure qui s'esquisse : on ne peut qu'y applaudir en regrettant qu'il ait été aussi tardif.

Nos rapports avec le Levant, avec l'Infidèle, sont à l'heure actuelle mieux connus, ou si l'on veut moins mal, sans contredit, que nos rapports avec le Souverain Pontife. Le recueil de documents de Charrière, déjà un peu vieux, est encore indispensable. Quelques éclaircissements ont été donnés sur les débuts des relations diplomatiques de François Ier avec la Pologne, la Hongrie, le sultan Soliman [3]. Ici la question de langue prend une importance capitale, et les travaux que nous pouvons citer sont fondés sur des

---

1. Abbé J. Paquier, *Nonciature d'Aleandre auprès de François Ier (8 août 1524-24 février 1525*, Paris, 1897, in-8. Le texte, sans les documents, en est reproduit dans le volume déjà cité du même auteur sur *Jérôme Aleandre*, livre V.

2. Quelques parties de ce travail ont déjà paru : *De Conventu Bononiensi* (thèse latine), Paris, 1901, in-8 ; *Les premières applications du Concordat de 1516 d'après les dossiers du Château Saint-Ange*, dans *École française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1897, t. XVII ; *Médicis et Valois, Autour du premier Concordat*, dans *Minerva, revue des lettres et des arts*, 1er et 15 avril 1903. — Cf. aussi Bourdon, *Le Concordat de 1516, négociations, réception en France*, dans les *Positions des mémoires pour le diplôme d'études supérieures de la Faculté des lettres de Paris*, 1902.

3. J. Zeller, *Quæ primæ fuerint Legationes a Francisco Io in Orientem missæ (MDXXIV-MDXXXVIII)*, Paris, 1881, in-8. — V.-L. Bourrilly, *La première ambassade d'Antonio Rincon en Orient (1522-1523)*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1900-1901, t. II, p. 93 sqq ; *L'ambassade de Laforest et Marillac à Constantinople (1535-1538)*, dans la *Revue historique*, 1901. t. LXXVI. — J. Gaudin, *Le baron de La Garde dit le capitaine Polin (15..-1578)*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1900*. — Il n'y a pas grand'chose à tirer de la *Relation de Terre Sainte (1533-1534)* de Greffin Affagart, publiée par J. Chavanon, 1902 ; un peu plus de l'*Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544)*, publié par L. Dorez ; cf., sur ce dernier itinéraire, l'article critique de P. Perdrizet dans le *Bulletin italien*, 1902, p. 161 et sq.

sources exclusivement occidentales. C'est pourquoi l'histoire des relations de François Ier avec la Turquie que prépare M. Rigault [1] avec le concours de M. Bopp, ancien attaché d'ambassade à Constantinople, et pour laquelle ont été utilisées les sources orientales et ottomanes, sera particulièrement intéressante et nouvelle.

Enfin les rapports de François Ier avec les princes allemands sont très imparfaitement connus. Quelles ont été les vicissitudes de la politique française en Allemagne depuis 1515 jusqu'à 1547? On connaît à peu près celles du début, la candidature à l'Empire et les négociations qu'elle a entraînées, mais pour le reste, les renseignements sont des plus sommaires. Pour les relations avec Strasbourg, les éléments se trouvent en partie dans la *Politische Korrespondenz* [2] de la ville pendant la Réforme; mais les relations avec le landgrave de Hesse [3], les ducs de Bavière, l'électeur de Saxe, le margrave de Brandebourg, sont encore plongées dans une obscurité plus ou moins profonde. Quelle fut la part de la politique française dans le développement de la Réforme allemande, quel fut le contre-coup des relations allemandes sur l'attitude du gouvernement français à l'égard des protestants de France [4], autant de questions auxquelles, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons répondre avec suffisamment de clarté et de précision. Cette lacune est du reste en corrélation étroite avec celle que nous avons notée plus haut, à savoir l'insuffisance de nos renseignements sur la rivalité du roi de France et de l'Empereur pendant les deux tiers du règne de François Ier.

*
* *

Si nous considérons l'histoire de la politique intérieure de la France, nous constatons que, sauf pour l'histoire littéraire, artistique et religieuse, le travail est encore moins avancé qu'en ce qui concerne l'histoire de la politique extérieure. En revanche, nous avons dès maintenant une synthèse

---

1. A. Rigault, *Le voyage d'un ambassadeur de France en Turquie au XVIe siècle*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1901, n° 4.

2. *Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation* (*1517-1545*), publiée par Virck et Winckelmann, Strassburg, 1882-1898, 3 vol. in-8.

3. Un certain nombre de documents relatifs aux rapports de François Ier avec le landgrave Philippe de Hesse ont été publiés par von Rommel, *Philipp der Grossmüthige*, Giessen, 1830, 3 vol. in-8, et par Ville, *Philipp der Grossmüthige und die Restitution Ulrichs von Würtemberg*, *1526-1535*, Tübingen, 1882, in-8.

4. Un seul épisode a été l'objet de quelques études de détail, les essais de concorde de 1535 : Ch. Schmidt, *Die Unions-Versuche Franz des I.* dans la *Niedner's Zeitschrift für die Historische Theologie*, 1850, et V.-L. Bourrilly, *François Ier et les protestants*, *Les essais de concorde en 1535*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1900.

claire et précise des résultats déjà obtenus et un guide sûr pour les recherches ultérieures, la première partie du volume de M. Lemonnier dans l'*Histoire de France* de M. Lavisse : quatre livres sur six y sont consacrés à décrire la situation intérieure de la France sous le règne de François Ier. C'est naturellement le travail qu'il est indispensable de connaître, et nous nous contenterons de marquer quelques points à la suite de cet auteur.

Le gouvernement sous François Ier est avant tout un gouvernement de cour : le caractère domestique et personnel s'y marque très fortement [1]. Les différents rouages de ce gouvernement sont moins connus que les résultats. La cour, terme vague, réunion de personnages en nombre variable, a été surtout étudiée au point de vue des mœurs et de la société [2]; en particulier l'Hôtel du roi, qui est l'institution fondamentale, qui renferme en son sein tout le personnel important de la royauté, n'a été encore l'objet d'aucun travail complet. Les études MM. Noël Valois [3] et F. Decrue [4] ont porté un peu de lumière sur les Conseils, qui ont été les grands instruments, les organes les mieux appropriés de l'absolutisme monarchique. Pour les institutions monarchiques locales, le point de départ de toute étude nouvelle sera la thèse magistrale de M. Dupont-Ferrier [5], qui, bien que s'arrêtant en principe à l'avènement de François Ier, n'en est pas moins à consulter pour tout le règne.

Relativement aux finances, le recueil de textes de M. G. Jacqueton [6] et la thèse de Spont sont essentiels pour le début du règne ; le trésor de l'Épargne, la création des rentes sur l'hôtel de ville [7] ont été l'objet d'études excellentes. Les institutions financières, si l'on peut ainsi parler, ont été plus étudiées que le personnel des finances. En particulier, il serait intéressant

---

1. Sur les théories qui ont favorisé l'établissement de l'absolutisme monarchique, cf. G. Hanotaux, *Le pouvoir royal sous François Ier*, dans *Études historiques sur le XVIe et le XVIIe siècles en France*, Paris, 1886, in-12. Cf. aussi G. Weill, *Théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris, 1892, in-8. Il y aurait une étude à faire sur l'École de Toulouse, dont les théories ont eu sur ce point une influence capitale.

2. F. Decrue, *La cour de France et la société au XVIe siècle*, Paris, 1888, in-12.

3. Noël Valois, *Le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, 1889, in-8 ; et l'Introduction à l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État* (*Règne de Henri IV*), Paris, 1886, in-8 (Publication de la Direction des Archives).

4. F. Decrue, *De consilio regis Francisci I*, Paris, 1888, in-8.

5. G. Dupont-Ferrier, *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge*, Paris, 1903, in-8. Cf. ici même, p. 398-402.

6. G. Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier* (*1443-1547*), Paris, 1891, in-8 ; *Le trésor de l'Épargne sous François Ier* (*1523-1547*), dans la *Revue historique*, 1894, t. LV et LVI.

7. Cauwès, *Les commencements du crédit public en France, Les rentes sur l'Hôtel de Ville au XVIe siècle*, dans la *Revue d'économie politique*, 1895, t. IX.

et fort utile — mais fort difficile aussi — de connaître ce monde de financiers et de banquiers auxquels on voit le roi faire constamment appel, dont les agents se rencontraient dans toutes les villes importantes de l'Europe centrale et occidentale, et s'occupaient non seulement d'affaires commerciales, mais encore de choses politiques. Les érudits lyonnais ont consacré d'assez nombreux travaux aux banquiers italiens qui fourmillaient à Lyon; les Gadaigne viennent d'être remis en lumière [1]. Mais même après le précieux ouvrage d'Ehrenberg [2], il y a encore beaucoup à dire sur le rôle et l'importance de la banque internationale dans la première moitié du XVIe siècle.

Les institutions militaires ont été jusqu'à présent délaissées. L'enquête de M. Dupont-Ferrier s'arrête au début du XVIe siècle. Spont avait commencé d'étudier l'organisation militaire sous le règne de François Ier [3]; il n'a malheureusement pas pu dépasser la date de Marignan. Il en est de même pour la marine [4]. Le tome III de l'*Histoire de la marine française* de M. de la Roncière exposera le rôle de cette marine à l'époque qui nous occupe [5].

Si l'on se rend compte que l'histoire des institutions est encore si peu avancée, on ne sera pas étonné de rencontrer si peu de travaux consacrés à la vie économique et sociale. On trouvera excellemment déduites dans l'ouvrage de M. Lemonnier les raisons qui rendent à peu près insolubles les problèmes les plus importants, notamment celui de la valeur de l'argent [6]. Les documents, très dispersés et fragmentaires pour toute autre histoire de cette époque, le sont encore plus si c'est possible pour l'histoire économique. Il faut d'abord mettre les matériaux en état : c'est une besogne difficile, très longue et que l'on commence à peine. La publication ou l'étude détaillée des livres de raisons, des comptes publics ou privés, les monographies locales peuvent seules fournir les bases d'une histoire de

---

1. G. Yver, *De Guadagniis mercatoribus florentinis Lugduni, XVIo P. Chr. N. Sæculo, commorantibus*, Paris, 1903, in-8.

2. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fuegger*, Jena, 1896, 2 vol. in-8.

3. A. Spont, *Marignan et l'organisation militaire sous François Ier*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1899, t. LXXVI. — L'ouvrage de Fleury Vindry, *Dictionnaire de l'État-major français au XVIe siècle*, Paris, 1903, 2 vol., atlas in-4, texte in-8, ne concerne que la gendarmerie.

4. A. Spont, *Les galères royales dans la Méditerranée, de 1496 à 1518*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1895.

5. Voir par exemple, *François Ier et la défense de Rhodes*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome LXII, 1901.

6. Le dernier travail, et le plus important, consacré aux monnaies de François Ier, est l'Introduction de M. Levasseur au tome Ier de la Nouvelle série des Ordonnances des rois de France : *Ordonnances du règne de François Ier (1515-1516)*, Paris, 1902, in-8.

ce genre. Et c'est ici que le travail doit être essentiellement objectif et traité selon une même méthode et d'après un plan uniforme.

L'histoire religieuse a exercé beaucoup plus d'attrait que l'histoire économique, parce qu'elle mettait en jeu plus de passions. Deux grandes questions dominent l'évolution religieuse à cette époque : le Concordat, qui fixe les conditions d'existence du clergé catholique, et le développement de la Réforme, qui met aux prises le clergé catholique et les adeptes des nouvelles croyances. Les négociations préparatoires du Concordat, la polémique soulevée par l'introduction en France de ce traité, son application et ses conséquences seront étudiées dans l'ouvrage en préparation de M. Madelin. Si l'on veut se faire une idée de l'activité intellectuelle des docteurs catholiques les plus réputés, ceux de la Faculté de théologie de Paris, on n'a qu'à se reporter aux textes publiés par Du Boulay [1] et d'Argentré [2], aux registres qui nous ont conservé les délibérations de cette Faculté [3]. L'abbé Féret [4] a tiré de ces documents les éléments de ses deux volumes sur *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres* au XVIe siècle; mais il est loin d'avoir épuisé la matière.

La grande préoccupation de la Sorbonne fut, à cette époque, la lutte contre les premiers réformateurs : elle fut avec le Parlement le rempart de l'orthodoxie. Pour l'histoire de la Réforme au temps de François Ier, nous sommes assez bien outillés. Le centre de ces études est la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, dont le *Bulletin* contient des textes et des travaux de premier ordre [5] : c'est la

---

1. Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, Paris, 1665-1673, 6 vol. in-fol.

2. Du Plessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, Paris, 1724-1731, 3 vol. in-fol.

3. L. Delisle, *Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533* (B. N., Nouv. acq. lat., n° 1782), Paris, 1899, in-4 (Extr. des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXVI. — Cf. sur un autre registre (B. N., Nouv. acq. lat., n° 1826) un article de A. Lefranc dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* du 15 janvier 1902.

4. Abbé P. Féret, *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, *Époque moderne*, t. Ier, *XVIe siècle*, *Phases historiques*; t. II, *XVIe siècle*, *Revue littéraire*, Paris, 1900 et 1901, 2 vol. in-8.

5. Nous ne saurions mieux dire que M. Hauser, *art. cit.*, p. 217 : « Depuis plus de cinquante ans, grâce à ce Bulletin, une courageuse légion d'érudits a fait sortir de la poudre les archives de la Réforme française. Il est vrai que c'est en principe une revue confessionnelle. Mais de même qu'elle ouvre généreusement à tous les travailleurs sa belle bibliothèque de la rue des Saints-Pères, la Société pour l'histoire du protestantisme français ouvre son Bulletin aux érudits de toute origine. Surtout le Bulletin *publie des textes*. Particulièrement depuis qu'il est entre les mains du secrétaire général actuel, M. N. Weiss, il tend de plus en plus à devenir un recueil vraiment scientifique. » Ajoutons qu'à partir de cette année, le Bulletin cesse d'être mensuel pour ne plus paraître que tous les deux mois par fascicules plus épais. « Cette modification lui permettra de donner des articles moins morcelés, de publier des articles d'une certaine étendue et d'ajouter une table détaillée de l'année courante à la dernière livraison. »

source d'informations la plus riche que nous ayons pour cette question, et la table des matières des 50 premiers volumes qui doit paraître cette année permettra d'en tirer facilement tout le parti possible. Deux autres grandes collections offrent les documents essentiels pour cette histoire : celle des œuvres de Calvin, aujourd'hui achevée [1], et la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, publiée avec des notes précieuses par Herminjard [2] et qui demeure interrompue par suite de la mort de l'éditeur. Parmi les grands travaux d'ensemble, il n'y a guère à citer que l'ouvrage considérable de M. Doumergue, qui, à propos de Calvin, retrace presque toute l'histoire religieuse de l'époque. Cet essai de synthèse à propos d'un personnage d'importance capitale est en somme le seul qui soit aujourd'hui à peu près possible. Tout travail du même genre qui prétendrait embrasser toute l'histoire des origines de la Réforme et de son développement premier, est encore, à l'heure actuelle, prématuré [3]. Ceux que l'on a tenté sont médiocres et négligeables, et ne pouvaient guère ne pas l'être. Il y a encore un trop grand nombre de points de détail (rapports des réformateurs entre eux et avec leurs contemporains, naissance de groupes nouveaux ou d'églises nouvelles, agents de diffusion, etc.) qui ne sont pas fixés avec assez de précision, ou que l'on soupçonne à peine.

La question du développement de l'humanisme est étroitement liée à celle du développement de la Réforme. L'un et l'autre ont eu leurs foyers les plus ardents dans les Universités, et les humanistes ont presque tous été parmi les précurseurs de la Réforme, d'une certaine Réforme tout au moins. M. Hauser a marqué les points de contact et de divergence des humanistes et des réformés [4]. C'est sous forme de biographies que le tra-

---

1. *Opera Calvini* publiés par G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss et A. Erichson, dans le *Corpus Reformatorum*, Brunswick, 1863-1900, 59 vol. in-4.

2. *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques* (*1512-1544*), par A. Herminjard, Genève et Paris, 1866-1897, 9 vol. in-8. Malgré les notes laissées par l'éditeur, il ne semble pas probable que l'œuvre soit continuée. — Il convient d'ajouter le grand recueil biographique, *La France protestante*, des frères Haag, Paris, 1846-1859, 10 vol. in-8, et 2e édition sous la direction de MM. Bordier et Bernus, Paris, 1877-1888, 6 vol. parus.

3. Mme Coignet, *La Réforme française avant les guerres civiles*, Paris, 1890, in-12. Il n'y a rien à retenir des ouvrages déclamatoires et verbeux de Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation en Europe au XVIe siècle*, Paris et Genève, 1835-1853, 5 vol. in-8 ; *Histoire de la Réformation au temps de Calvin*, Paris, 1863-1877, 7 vol. in-8. — Cf. P. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, *La société française aux débuts du XVIe siècle*, *La structure politique*, dans le *Correspondant* du 10 février 1903.

4. H. Hauser, *De l'humanisme et de la Réforme en France*, dans la *Revue historique*, 1897. Cf. un tableau général, sommaire, de A. Tilley, *Humanism under Francis I*, dans l'*English Historical Review*, 1900.

vail historique se présente sur ce point et qu'il doit être poursuivi : les modèles ne manquent pas. A ceux que nous avons cités plus haut, ajoutons la thèse, riche en fécondes digressions, de M. Buisson sur Sébastien Castellion [1], dont les premiers chapitres touchent au règne de François Ier. Il convient d'attirer l'attention sur l'importance toute particulière de la poésie latine à cette époque, sur son caractère vivant et actuel, qui en fait une source d'information précieuse, et sur l'utilité des catalogues des œuvres publiées par tel ou tel auteur ou éditeur, tels ceux publiés par M. Paquier en tête de sa biographie d'Aleandre et par Copley Christie à la fin de celle de Dolet, ou ceux de Renouard pour les Estienne ou Simon de Colines [2], ou encore les catalogues de ventes de certaines grandes collections, par exemple celui de la collection James de Rothschild dressé par M. E. Picot.

Nous ne nous appesantirons pas sur l'histoire de la littérature et l'histoire de l'art, un peu plus spéciales, et sur l'état desquelles on trouvera tous les renseignements nécessaires dans l'ouvrage ci-dessus indiqué de M. Lemonnier, au livre V. L'innovation importante à noter est l'existence, depuis 1901, à l'École des Hautes-Études, d'une chaire consacrée à l'histoire de la Renaissance, dont le titulaire, M. Abel Lefranc, est un de ceux qui ont le plus renouvelé le sujet depuis une quinzaine d'années [3].

Pour conclure cette revue rapide et nécessairement incomplète des travaux dont le règne de François Ier a été l'objet, il suffira d'indiquer la nature de ceux qu'il paraît le plus urgent d'exécuter : multiplier les inventaires précis, détaillés, complets, autant que possible, c'est-à-dire faire connaître les sources, le plus grand nombre de sources ; mettre les matériaux ainsi inventoriés en état, c'est-à-dire les publier, les soumettre à la critique, les trier, les préparer pour la mise en œuvre ; enfin, s'occuper de cette mise en œuvre elle-même, dresser surtout des monographies, des biographies. Les trois besognes se peuvent poursuivre concurremment, en attendant l'heure, qui ne semble pas encore très près de sonner,

---

1. F. Buisson, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre (1515-1563), Étude sur les origines du protestantisme français*, Paris, 1892, 2 vol. in-8.

2. A. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 1843. — Ph. Renouard, *Bibliographie des éditions de Simon de Colines (1520-1546)*, Paris, 1894, in-8 ; *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers... ayant exercé à Paris de 1450 à 1600*, Paris, 1901, in-8 (Société de l'hist. de Paris). — Cf. aussi la monumentale *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier, Lyon, in-8, 5 vol. parus depuis 1895.

3. Le sujet principal des études de M. Abel Lefranc, dans cette chaire, a été Rabelais, et il en est sorti, en attendant un grand ouvrage sur la *Bibliothèque de Rabelais* et sur les *Navigations de Pantagruel*, une institution qui ne manquera pas de rendre de grands services à l'histoire de l'humanisme : la *Société d'études rabelaisiennes*, créée en février 1903.

des synthèses définitives. L'essentiel est que ces divers genres de travaux soient exécutés dans un esprit rigoureusement scientifique, selon la même méthode. Ce qui est le plus nécessaire en somme, c'est, pour le règne de François Ier et plus généralement pour le XVIe siècle, comme pour les autres époques de notre histoire, une organisation véritable du travail historique. Il faudrait des guides et un organe central, une Revue « qui fasse le départ entre les encombrants travaux d'amateurs et les productions scientifiques, qui classe par ordre d'urgence les besognes nécessaires, dresse l'inventaire des résultats acquis et la liste des questions qui exigent une réponse [1] ». Or rien de tel n'existe : moins favorisé que le Moyen Age ou la Révolution française, le XVIe siècle n'a pas de Revue qui lui soit spécialement consacrée [2]. D'autre part, par suite de notre organisation de l'enseignement supérieur, le XVIe siècle n'est qu'une fraction de ce qu'on est convenu d'appeler l'histoire moderne, c'est-à-dire que le professeur s'en occupe seulement si ses préférences particulières l'inclinent de ce côté. En fait, on ne s'en occupe que très rarement, sauf pour la préparation des candidats à la licence et à l'agrégation, c'est-à-dire d'une façon qui n'a souvent rien de bien scientifique [3]. Il est fâcheux qu'on ait à constater une pareille lacune et que parmi tant de chaires que présente par exemple la Faculté des lettres de Paris [4], il n'y en ait pas une, du genre

---

1. H. Hauser, art. cité, p. 232.

2. Exception faite pour la *Revue de la Renaissance, organe international mensuel des amis du XVIe siècle et de la Pléiade*, fondée en 1901 sous la direction de M. Léon Séché. C'est une transformation de la *Revue des provinces de l'Ouest*, et bien que par son programme elle embrasse dans son cadre toute l'histoire du XVIe siècle, en fait, c'est une revue exclusivement littéraire et artistique.

3. Cf. le relevé des cours faits dans les Universités pendant l'année scolaire 1902-1903 (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. IV, p. 153, 233-5) : à Paris, à part les conférences à l'École des Hautes-Études de MM. Roy (Sources de l'histoire au XVIe siècle : les ordonnances administratives et judiciaires) et Abel Lefranc (Études sur les poètes du règne de François Ier; Rabelais de 1540 à 1553), il n'y a aucun cours ou conférence sur le XVIe siècle. En province il en est de même : M. Léon-G. Pélissier (Montpellier) s'occupe presque exclusivement du XVIe siècle italien (questions d'histoire d'Italie, XVe-XVIe siècles); le XVIe siècle n'entre que pour partie dans les cours de MM. Hauser (Dijon : l'œuvre sociale de Henri IV et de ses successeurs jusqu'à Colbert) ; Ph. Sagnac (Lille : Évolution générale des institutions politiques et administratives de la France, du XVIe siècle à la Révolution) ; H. Sée (Rennes : Histoire générale des XVe et XVIe siècles). Ajoutons, pour être complet, les deux cours, au Collège de France, de MM. A. Réville (Histoire de l'Église chrétienne, de 1517 jusqu'au concile de Trente) et G. Deschamps (La Poésie au XVIe siècle, hors la Pléiade).

4. Voir ce que disent MM. Caron et Sagnac (*État actuel*, cit. *supra*, p. 61) : « Jusqu'ici... le XVIe siècle n'a pas été l'objet d'un seul cours de la part de nos professeurs d'histoire moderne... Le seul moyen de faire connaître au public et surtout aux étudiants et aux futurs professeurs cette période si agitée, capitale pour l'histoire de l'humanité, qui a vu la Réforme, la Renaissance, les grandes découvertes géographiques, ce serait de créer à l'Université de Paris une chaire ou tout au moins un cours qui serait confié à un esprit large, ouvert, capable d'exposer d'après les documents originaux les divers aspects de ce siècle si peu connu. » Cf.

de celle fondée pour l'histoire de la Révolution française, où serait étudié le siècle de la Renaissance et de la Réforme et qui, répondant à des besoins analogues, rendrait les mêmes services.

V.-L. Bourrilly.

P.-S. — *Erratum* : P. 523, n. 1, ligne 5, lire 1888. — *Addendum* : P. 528 : Aux archives du ministère des Affaires étrangères, le tome IV de la Correspondance politique, Rome, contient les minutes des dépêches de Hémart de Denonville et de Georges de Selve (1537-1538) et de Georges de Selve à Bruxelles (seconde moitié de 1540).

---

encore dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, du 15 février et de mars-avril 1903, les observations de M. Weiss (Le XVIe siècle devant le haut enseignement) et celles de M. H. Hauser, *Revue historique*, t. LXXVII, 95, et *Revue de Synthèse historique*, article cité, p. 202. Il n'est pas douteux qu'on ne soit là en présence d'une des causes qui, avec celles que nous avons indiquées en commençant, expliquent le peu d'entrain qu'ont mis les historiens, jusqu'à ces dernières années, à se tourner vers le XVIe siècle en général et le règne de François Ier en particulier.

BULLETIN D'HISTOIRE DE L'ART

Année 1902.

A.-L. Jellinek. Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft (1902). — Dr H. Mireur. Dictionnaire des ventes d'art pendant les XVIIIe et XIXe siècles. T. Ier et II. — P. Rouaix. Histoire des Beaux-Arts en trente chapitres. — Le Musée d'art. — C. Enlart. Manuel d'archéologie française. Ire partie, t. Ier. — L. Courajod. Leçons professées à l'École du Louvre. T. II. — J. Guiffrey. Comptes des bâtiments du Roi. T. V. — P. de Nolhac La création de Versailles. — E. Molinier. Le mobilier royal français aux XVIIe et XVIIIe siècles. — E. Molinier. Le mobilier français des XVIIe et XVIIIe siècles au Musée du Louvre. — Bon Desazars de Montgailhard. L'art à Toulouse. Les Salons de peinture au XVIIIe siècle. — P. de Nolhac. Tableaux de Paris pendant la Révolution française (1789-1792). Les dessins de J.-L. Prieur. — L. Tuetey. Procès-verbaux de la Commission des Monuments (1790-1794). T. Ier. — Ch. Saunier. Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire. Reprises et abandons des Alliés en 1815. — G. Séailles. Watteau. — M. Tourneux. Eug. Delacroix. — L. Galle. Natalis Rondot. — N. Rondot. L'art et les artistes à Lyon du XIVe au XVIIIe siècle. — H. Jouin Les maîtres peints par eux-mêmes. — H. Jouin. L'art et la province. Le Comité des Sociétés des Beaux-Arts.

L'objet de ce Bulletin est de tenir les lecteurs de la *Revue* au courant des principaux travaux qui se publient sur l'histoire de l'art français, depuis le début du XVIe siècle. Le désir de celui qui en est chargé serait de pouvoir offrir, annuellement, un tableau exact et complet des récentes découvertes accomplies, de marquer le progrès de notre connaissance des diverses manifestations de l'art français moderne. On ne saurait en quelques lignes, ni juger entièrement un livre, ni expliquer tout ce qu'il contient, mais on peut dire comment ce livre est fait et surtout à quoi il peut servir, ce qu'il apporte de nouveau, de définitivement démontré. Trop souvent, dans le domaine de l'histoire de l'art, les mêmes sujets déjà traités sont repris, car il est des titres qui, pour l'éditeur, sont la garantie d'une bonne vente. Mais le travailleur qui nous révèle l'existence d'une œuvre d'art, qui nous apporte les preuves de son authenticité, qui nous prouve quel en est l'auteur, qui nous explique son histoire, accomplit une tâche plus méritoire que celui qui compose de littéraires dissertations ou d'adroites compilations sur la vie d'artistes célèbres ou suffisamment connus. Faire connaître surtout les livres *utiles*, telle sera la règle ici suivie dans le choix des comptes rendus ; et l'on s'efforcera toujours

de distinguer les livres de science des livres de commerce. Des difficultés matérielles ont empêché ce premier Bulletin de l'année 1902 d'être complet, et il ne s'y trouve qu'un trop petit nombre de livres analysés. On peut être assuré que le Bulletin de l'année 1903 sera autrement détaillé, les articles importants des revues y seront mentionnés, et la matière en sera ordonnée d'après un plan plus rationnel et plus logique.

*
* *

Il est nécessaire pour les travailleurs consciencieux de savoir ce qui se publie un peu partout et de le savoir très vite ; le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, qui contient une section d'Histoire de l'art, paraît un peu lentement ; aussi signalerai-je ici, l'utile publication bibliographique que dirige, depuis un an, **M. le Dr A.-L. Jellinek** [1]. La littérature de l'année 1902 était complètement enregistrée dès janvier 1903. Cette rapidité de dépouillement rend les fascicules très utiles à consulter. La disposition typographique et le cadre de classement sont clairs ; les titres paraissent copiés avec soin. Pour la production française, on y trouvera les livres indiqués par la *Bibliographie de la France* et le dépouillement des grands périodiques, mais on ne saurait y rencontrer les articles de revues provinciales, tous ces menus faits égarés en maintes publications peu connues.

Un instrument de travail d'un genre tout différent, mais également de nature bibliographique, est le *Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'étranger aux XVIIIe et XIXe siècles*, par le **Dr H. Mireur** et **L. Soullié** [2]. Par ordre alphabétique des noms d'artistes, ces volumes nous offrent la liste de toutes les œuvres de peinture, dessin, aquarelle, miniature, émaux, ayant passé en vente publique depuis le début du XVIIIe siècle, avec les prix atteints dans chaque vente. C'est un immense dépouillement de catalogues des ventes, qui furent si importantes au cours des deux derniers siècles, et l'on comprend quels services un pareil travail doit rendre aux chercheurs, en leur signalant l'existence de pièces aujourd'hui disparues, et surtout en leur permettant de suivre le passage de tableaux célèbres de collection en collection. Bien entendu, l'on doit soumettre les mentions des catalogues à une sévère critique : les fausses

1. *Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft*, hrsg. von Arthur L. Jellinek, 1902. Berlin, B. Behr, 1902-03, in-8, 238 p.

2. Dr H. Mireur, *Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'étranger, pendant les XVIIIe et XIXe siècles. Tableaux, dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux.* T. Ier (A — B) ; T. II (C — D). Paris, L. Soullié, 1901-02, 2 vol. in-8, 590 et 663 p.

attributions ne sont pas chose nouvelle, et, par exemple, tous les Boucher indiqués aux 44 colonnes du tome Ier (p. 383-404) ne furent pas tous des Boucher.

Les manuels généraux d'histoire de l'art publiés en France, ont été jusqu'à présent très rares ; on s'est contenté de traduire des volumes allemands, et surtout l'ouvrage de W. Lübke, d'ailleurs remarquable. Le travail de **M. P. Rouaix** : *Histoire des Beaux-Arts en trente chapitres* [1], ne saurait combler cette lacune de notre littérature ; il ne peut être consulté qu'avec une extrême méfiance. D'une valeur bien supérieure est *Le Musée d'art* publié sous la direction de **M. E. Müntz** [2] par divers collaborateurs, tous sérieux, et connaissant bien les sujets qu'ils devaient traiter. L'ensemble du volume est bon, l'illustration est abondante et soignée ; c'est une œuvre d'excellente vulgarisation, digne de figurer partout, sur la table des salons comme aux rayons des bibliothèques scolaires.

Je ne saurais parler ici comme il conviendrait du grand ouvrage de **M. Enlart** [3], — qui est le premier manuel vraiment scientifique que nous possédions depuis l'*Abécédaire* vieilli, jadis très utile, d'Arcisse de Caumont, — car il est presque tout entier consacré au Moyen-Age; je n'en puis dire que quelques mots, à propos des chapitres qui traitent de l'architecture au temps de la Renaissance. M. E. a enfoui en ce gros volume une somme de travail formidable ; il a presque tout vu, tout dessiné, tout photographié, et il a voulu tout dire, ne rien omettre, ne rien négliger. De là, une surabondance de détails un peu fatigante ; on espère trouver des résumés, des conclusions, et l'on est un peu effaré de ces listes interminables et de ces nomenclatures.

Comme manuel d'enseignement, je crains que ce grand travail ne puisse porter tous ses fruits ; il est trop touffu pour ne pas effrayer quelque peu les débutants ; quant aux initiés, ils y trouveront difficilement des théories précises, arrêtées, sur les questions difficiles et controversées. M. E. est à la fois trop savant et trop prudent ; il a fait le tour de tous les systèmes, il en sait les faiblesses et il ne peut se résoudre à en soutenir aucun ; au moins, pouvait-il dire plus nettement quels sont les grands problèmes que soulève l'histoire des origines du gothique et de sa transformation par la

---

1. Publié en 2 volumes, gr. in-8, Paris, Laurens (1901-02).

2. *Le Musée d'art. Galerie des chefs-d'œuvre et Précis de l'histoire de l'art. depuis les origines jusqu'au XIXe siècle.* Paris, Larousse, 1902, in-4, 272 p. (gr.).

3. Camille ENLART. *Manuel d'archéologie française, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance.* 1re partie. *Architecture.* I. *Architecture religieuse.* Paris, A. Picard, 1902, in-8, xx-816 p. (gr.).

Renaissance, ainsi qu'exposer l'état des questions et résumer l'opinion des maîtres et des théoriciens. Les synthèses provisoires sont nécessaires au progrès de la science, mais elles doivent disparaître lorsqu'elles ont rendu ce qu'elles pouvaient rendre de services. Voulant faire œuvre plus durable, M. E. ne s'est pas aventuré en ces querelles si ardentes et si passionnantes; il a surtout fait l'anatomie des édifices, étudiant tous les membres qui les composent, notant les particularités, les différences, d'un œil sûr et d'une main prompte; il a ainsi dressé d'admirables listes de monuments, classés d'après leurs caractères essentiels, et ces listes, qui représentent un travail de patience vraiment étonnant, seront très utiles aux chercheurs. Quand il arrive à la fin de l'architecture gothique, M. E. est très sobre; on ne peut l'accuser d'être un « gothique » passionné; il dit, sans tristesse, l'invasion triomphante des modes italo-antiques; il déclare même nettement qu'à la fin du XVe siècle, « l'art gothique était acculé dans une impasse » (p. 662), et il parle du style « artificiel et compliqué » des productions de cette époque. Peut-être exagère-t-il, dans son amour pour le beau style classique du XIIe et du XIIIe siècle. Il est assez ridicule de faire des hypothèses en histoire, mais on peut penser que les dernières manifestations de l'architecture gothique n'étaient point les marques d'un art épuisé et condamné[1].

Il serait curieux de rapprocher de ces idées de M. Enlart les théories soutenues par **L. Courajod** dans ses *Leçons de l'École du Louvre* sur les origines de la Renaissance[2], dans ces fragments pieusement recueillis, trop rares à notre gré, souvent bien sommaires, mais où l'on sent malgré tout, à travers les lignes frémissantes et hâtives, le mouvement et la vie. Nous ne pouvons tenter ici le parallèle. Le tome III des Leçons, qui vient de paraître, nous permettra plus tard de résumer les doctrines essentielles de cet initiateur, de cet éveilleur d'idées dont l'œuvre, même en sa partie négative et combative, fut si féconde et si bienfaisante.

Les recueils de textes, les catalogues de documents sont rarement signalés dans les comptes rendus des revues et journaux, car ce ne sont pas des livres de lecture. Je dois ici, au contraire, mentionner l'achèvement d'une entreprise qui est d'une importance capitale pour l'histoire

---

1. Voyez, sur tout ceci, le début du beau livre de M. Paul Vitry, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Paris, É. Lévy, 1901, in-4. Il semble avoir répondu d'avance à ces chapitres de M. Enlart avec des preuves convaincantes.

2. Louis Courajod, *Leçons professées à l'Ecole du Louvre (1887-96)*, publiées par Henry Lemonnier et André Michel. T. II : *Origines de la Renaissance*. Paris, A. Picard, 1901, in-8, VI-687 p.

de l'art français au XVIIe siècle, je veux parler de la publication des *Comptes des bâtiments du Roi sous Louis XIV* que vient de terminer **M. Jules Guiffrey**[1]. Commencée en 1881, cette tâche, capable de faire reculer des jeunes et des vaillants, a été accomplie par M. G. avec un courage et un zèle dignes d'admiration. Ceux qui ont ouvert ces énormes volumes, composés de courtes lignes et de colonnes de chiffres, peuvent se faire une idée du pénible labeur que s'est imposé l'auteur pour nous fournir des textes aussi précieux. Toute l'histoire de l'art officiel sous le Grand Roi est réunie en ces cinq tomes ; là, se trouve la clef d'une foule de problèmes ; et pour comprendre tout le parti que l'on peut tirer de ces lignes de comptes, toutes les découvertes petites et grandes que l'on peut y faire, il suffit de lire les pages consacrées au premier Versailles de Louis XIV dans le dernier ouvrage de **M. P. de Nolhac**[2], ou les chapitres sur le Versailles de Mansart, publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* au cours de l'année écoulée. M. G. s'est montré le digne continuateur d'un Chennevières ou d'un Montaiglon. Que tous ceux qui se serviront de ses livres, de ses recueils, lui accordent un souvenir reconnaissant.

Grâce à la mode et au succès dans les ventes, les ouvrages sur le mobilier français du XVIIe et surtout du XVIIIe siècle se multiplient. Après le volume d'ensemble de Lady Dilke[3], après son grand ouvrage sur le mobilier aux XVIIe et XVIIIe siècles, **M. E. Molinier** a dirigé la publication de deux magnifiques albums qui contiennent en héliogravure la reproduction des plus belles pièces conservées soit au Louvre, soit dans les palais nationaux (Fontainebleau et Compiègne), soit en des collections d'amateurs[4]. Avec l'ancien, mais excellent volume de E. Williamson sur le Musée du Garde-Meuble — aujourd'hui presque entièrement transporté au Louvre, — nous pouvons nous rendre compte de toute la fertilité d'invention, de tout le talent d'exécution de ces ébénistes, ciseleurs, bronziers, qui furent de grands artistes et qui ont été trop longtemps

---

1. *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, publiés par Jules GUIFFREY. T. V (*1706-1715*). Paris, Imprimerie nationale, 1901, in-4, IV-1057 p. [Collection des documents inédits].

2. Pierre de NOLHAC, *La création de Versailles, d'après les sources inédites. Étude sur les origines et les premières transformations du château et des jardins*, Versailles, Bernard, 1901, in-fol°, 252 p. (gr.). — Ce volume, paru en décembre 1901, contient, réunis sous un titre différent, les premiers fascicules de l'*Histoire du château de Versailles* que publiait la Société d'édition artistique et qui fut interrompue par la chute de cette maison. Il a été analysé en partie dans la *Revue*, t. Ier, p. 638-644.

3. Cf. la *Revue*, t. III, p. 675-679.

4. Émile MOLINIER, *Le mobilier royal français aux XVIIe et XVIIIe siècles* (*Histoire et description*), Paris, Manzi, 1902, in-4 (250 pl.). — *Le mobilier français du XVIIe et du XVIIIe siècles, au Musée du Louvre*, Paris, E. Lévy, 1901-1902, in-4 (100 pl.).

méprisés et oubliés. Ces volumes sont malheureusement d'un prix excessif et impossibles à acquérir par tous ceux qui auraient besoin de les consulter et qui sauraient en goûter le charme.

Parmi les manifestations de l'activité artistique dans les provinces françaises, au cours du XVIIIe siècle, il faut faire une place assez importante aux *Salons* qui furent institués, à l'imitation de ceux de l'Académie royale de Paris, en quelques villes où avaient été fondées des académies et des écoles. Ce serait un travail intéressant et utile à entreprendre que celui qui consisterait à réunir tous les documents relatifs à ces expositions ; on sentirait le réveil de la vie provinciale, on verrait des écoles locales se reformer, on aurait des faits précis sur la vie d'artistes souvent oubliés, on connaîtrait la composition de collections d'amateurs, qui furent parfois très riches. Voilà un genre de recherches digne de tenter des érudits : nous sommes loin, en effet, d'être suffisamment renseignés sur ce sujet. Les livrets des Salons de Bordeaux (1771-1787) ont été publiés par Ch. Marionneau (Bordeaux, 1883, in-8), ainsi que ceux de Lille, en 1882 (Lille et Paris, in-8) ; il existe des articles sur le Salon de 1786 à Lyon (cf. la *Bibliographie de l'histoire de Lyon* de M. S. Charléty, p. 338), sur celui de Montpellier en 1784 (par M. M. Tourneux, dans la *Revue de l'Art français*, 1886) ; mais des salons s'ouvrirent en d'autres villes : Poitiers, Rouen, Dijon, sur lesquels nous sommes peu ou pas renseignés.

Pour Toulouse, **M. le baron Desazars de Montgailhard** vient, en une brochure fort intéressante [1], de combler cette lacune. Les académiciens de Toulouse décidèrent, en 1751, qu'une exposition publique de peintures et de sculptures aurait lieu désormais annuellement. Le premier Salon fut inauguré le 25 août 1751 au Capitole, dans la galerie des peintures, et, de 1751 à 1791, le Salon se tint périodiquement, sauf en 1757 et en 1771. Les livrets conservés à la bibliothèque de Toulouse sont au nombre de 39, et c'est d'après eux que M. D. de M. a écrit son étude, se contentant de les analyser et de les expliquer ; leur publication intégrale aurait été peut-être plus utile. Par une idée curieuse et neuve, afin d'offrir au public des tableaux en nombre suffisant, les académiciens toulousains avaient fait appel aux amateurs comme aux artistes vivants, exposant ainsi des tableaux anciens et modernes. Avec de prudentes réserves, d'ailleurs, les rédacteurs du livret préviennent qu'ils ne garantissent « ni l'originalité ni le

1. Bon DESAZARS DE MONTGAILHARD, *L'art à Toulouse. Les Salons de peinture au XVIIIe siècle*, Toulouse, Imp. Chauvin, 1901, in-4, 64 p. (Extr. des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*).

nom des auteurs » des tableaux prêtés ; l'Académie « se doit à elle-même, déclarent-ils, et plus encore à la sensibilité dont la propriété est toujours accompagnée, de ne point juger une nomenclature dont un fonds de vérité est très difficile à éclaircir ». Grâce à ces prêts et aux mentions des livrets, nous connaissons la composition de riches cabinets, tel celui de M. de Foulquier, conseiller au Parlement, exposé en 1769, ou celui du Mis de Fourquevaux, exposé en 1783. Mais les renseignements les plus utiles concernent les artistes toulousains ; par les mentions de ces brochures, nous pouvons reconstituer l'œuvre de peintres, tel Antoine Rivalz, de sculpteurs, tels Marc Arcis, Pierre Lucas et son fils François. De grands artistes parisiens ne dédaignèrent pas de prendre part à ces salons lointains ; on remarque, à celui de 1758, quatre pastels de Perronneau ; en 1764, le « Mercure » (plâtre, probablement) de Pigalle ; en 1776 et 1777, des bustes et études de Houdon, J.-B. Lemoyne et Pajou. Il y a passablement de renseignements de ce genre à extraire de l'opuscule de M. D. de M. : il a donc fait œuvre utile.

Le 15 juin 1791, paraissait, à Paris, la première livraison d'un ouvrage composé de gravures et de texte, qui, sous le titre de : *Tableaux historiques de la Révolution française* [1], était destiné à retracer les grands événements accomplis depuis deux années, et ceux que l'on prévoyait encore. Le prospectus de souscription disait : « ... Des artistes citoyens vont buriner les grands tableaux de notre Révolution d'une manière digne de la France libre ;... ils ont à retracer des mouvements violents, des scènes terribles, des moments heureux et des prodiges de vertus. » Cette entreprise extraordinaire était alors l'œuvre de trois hommes : le dessinateur Jean-Louis Prieur, le graveur Pierre-Gabriel Berthault et, pour le texte, l'abbé Claude Fauchet, qui ne devait pas tarder à abandonner la collaboration. Interrompue au 9 thermidor par la disparition du principal artiste, reprise en 1797 avec un texte remanié, dégagé de « toute rouille révolutionnaire », cette publication ne devait se terminer qu'en 1817 ; la première livraison avait paru quelques jours avant la fuite de Varennes et la dernière planche représentait la rentrée de S. M. Louis XVIII dans ses états !

Toute la bibliographie, extrêmement compliquée, des diverses éditions, réimpressions, tirages du texte et des gravures, a été depuis longtemps

1. *Tableaux de Paris pendant la Révolution française (1789-1792). Dessins de J.-L. Prieur*, publiés par P. de Nolhac, Paris, « Le livre et l'Estampe », 1902, in-fol°, 15 p. et 2 f. (64 planches).

définitivement éclaircie par M. Maurice Tourneux [1]. Les planches de cette publication étaient en effet bien connues des curieux, mais toutes traces des dessins, surtout pour la période 1789-1792, de beaucoup la plus intéressante, avaient disparu. C'est à M. Jean Guiffrey que revient l'honneur d'avoir découvert 64 dessins de Prieur, oubliés dans les cartons du Musée du Louvre, où, mêlés à des gravures, ils n'avaient jamais été l'objet d'aucun examen, l'inventaire de M. F. Reiset ne les mentionnant même pas [2]. On nous avait promis une exposition publique de ces dessins : nous l'attendons encore ; mais, à défaut de la vue directe, nous pouvons maintenant feuilleter les magnifiques reproductions en héliogravure publiées par **M. P. de Nolhac**, qui les a fait précéder d'une substantielle et vivante introduction.

Tous ces dessins retrouvés au Louvre, infiniment supérieurs aux cuivres secs et froids, sont l'œuvre de J.-L. Prieur. De cet artiste, nous ne savons presque rien ; fils d'un ciseleur du Roi, il naît à Paris en 1759, il est mêlé au mouvement révolutionnaire ; il siège dix-sept mois comme juré au Tribunal révolutionnaire ; après le 9 thermidor, arrêté, condamné, il est exécuté avec son ami le peintre Châtelet, le 18 floréal an III.

Ce juré révolutionnaire est, par le talent, un véritable disciple des artistes exquis qui nous ont laissé les images gracieuses des élégances et des fêtes de l'ancien régime finissant. Il retrace d'un crayon fin, spirituel, les scènes de violence, les émeutes, les massacres, avec la même souplesse, le même art aisé, la même exactitude minutieuse qu'un dessinateur des Menus-Plaisirs crayonnant les bals parés de la Cour et les feux d'artifices, ou qu'un Moreau le Jeune, la revue du Roi à la plaine des Sablons. Prieur a certainement « vu » la plupart des événements dont il nous a laissé le tableau ; il a pris des croquis sur place. Cette constatation nous dispense d'insister sur l'importance exceptionnelle de ces planches, qui font revivre sous nos yeux des journées fameuses, et qui sont d'admirables illustrations et des commentaires des textes et des documents écrits. Pour l'histoire de Paris, pour l'étude de l'aspect ancien des édifices, ces dessins sont peut-être plus intéressants encore ; car si, pour les groupements de la foule, pour les gestes des individus, l'artiste a été certainement forcé d'inventer, au contraire, il a étudié les monuments à loisir, il a pu se transporter sur le lieu des événements ; c'est ainsi que nous

1. Dans un article de la *Révolution française*, 1888, t. XV, p. 123-161, et dans la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, t. Ier, nos 277-287.

2. M. Jean Guiffrey a étudié les dessins de Prieur dans deux articles importants, parus dans *L'Art*, nos d'octobre et de novembre 1901. Ces dessins furent achetés à la veuve de l'artiste, en l'an IX.

trouvons, en cet album, des représentations exactes de la place Louis XV, du Garde-Meuble, de la place des Victoires au moment de la chute de la statue du tyran, de l'intérieur de Saint-Jacques l'Hôpital pendant un sermon, de la place du Parvis Notre-Dame, de Passy, des hauteurs de Montmartre, des barrières de Ledoux, de la salle de l'Opéra de Versailles. Tout est d'une exactitude admirable, sauf pour la vue d'ensemble de la cour du château de Versailles ; Prieur a négligé de refaire le voyage et s'est évidemment servi d'une vieille estampe, car il donne l'aspect de la cour sous Louis XIV, oubliant de figurer la transformation de l'aile droite par Gabriel. Il faudrait tout citer et tout commenter, et il est plus simple de renvoyer à la publication de M. de N. — Des dessins du Louvre, deux n'avaient pas été gravés : l'un représente Bertier de Sauvigny traîné au supplice ; pour l'autre, les opinions diffèrent : M. de N. y voit une scène des massacres de Septembre, à l'Abbaye ; M. J. Guiffrey et M. M. Tourneux [1] croient y reconnaître un épisode du 9 thermidor à l'Hôtel de Ville.

Nous souhaitons que tous ces dessins soient exposés quelque part et que des reproductions plus abordables permettent de les vulgariser. Ils sont d'une valeur historique exceptionnelle ; ils fournissent, pour l'histoire des journées révolutionnaires, les mêmes documents que le recueil de Tortorel et Perrissin pour celle des guerres religieuses du XVIe siècle, et ils sont d'une valeur artistique infiniment supérieure.

Tandis que nous assistons avec Prieur aux pillages et aux destructions qui nous ont privé de tant de preuves de notre art national, nous apprenons, avec deux livres très importants, à mieux apprécier et à mieux connaître les efforts courageux et dévoués de savants et d'artistes qui s'efforcèrent, en ces moments de luttes et de fièvre, de conserver des œuvres d'art méprisées, déclarées monuments du fanatisme, du despotisme ou de la barbarie. Les volumes de **M. L. Tuetey** et de **M. Ch. Saunier** constituent de très utiles contributions à l'histoire de la formation de nos collections nationales sous la Révolution et sous l'Empire. Le premier montre le sauvetage, le classement, le second l'accaparement, la formation du musée gigantesque conçu par Napoléon et, finalement, sa ruine.

L'aliénation des biens du clergé et la confiscation des biens des émigrés laissèrent à l'abandon quantité d'œuvres d'art. D'immenses richesses se trouvèrent subitement sans possesseurs ; il faut connaître l'histoire des vicissitudes subies par tous ces objets d'art pour savoir l'histoire des collections françaises, privées et publiques. Tandis que des tableaux, des

1. Cf. le compte rendu de M. M Tourneux dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, 3e période, t. XXVII, p. 173-176.

sculptures venaient enrichir les collections royales et se mêlaient à ce patrimoine artistique devenu « national », des meubles, des tapisseries étaient vendus, dispersés, détruits. Deux grands dépôts temporaires, établis à Paris, furent des garde-meubles où vinrent s'entasser, se classer, les collections saisies avant d'être mises à l'encan ou conservées : ce furent le Dépôt des Petits-Augustins et le Dépôt de Nesle. Depuis les travaux de Louis Courajod, depuis la publication officielle (de 1883 à 1897) des Papiers Lenoir, — publication médiocre, mais indispensable, — l'histoire du Dépôt des Petits-Augustins, devenu, sous la direction d'Alexandre Lenoir, « Musée des Monuments français », est amplement connue. Mais on oublie trop souvent le rôle bienfaisant de la « Commission des Monuments », qui contribua à sa création. Cette Commission, qui fonctionna de 1790 à 1794 et à laquelle succéda la « Commission temporaire des arts » (1794-1796), tint registre de ses délibérations avec soin ; ses archives sont restées presque intactes (aux Archives nationales), et c'est le volume des Procès-verbaux de ses séances qui a fourni le texte de la publication de **M. L. Tuetey** [1].

Le rôle principal de la Commission fut de faire procéder à l'inventaire des objets laissés dans les maisons religieuses et les demeures des émigrés ; en conséquence, ses membres rédigèrent des « Instructions », à l'usage des administrations départementales, sur les moyens pratiques de cataloguer les livres, archives, tableaux, meubles, curiosités qui seraient trouvés. Malheureusement, on répondit fort mal, en province, à l'appel des savants parisiens, sauf en quelques villes, comme à Rouen, grâce au zèle d'un des commissaires, le peintre Lemonnier. En fait, les commissaires travaillèrent surtout à Paris et aux environs. Très laborieux, éclairés, dévoués, connaisseurs et amateurs, ceux d'entre eux qui se consacrèrent aux visites artistiques — l'abbé Leblond, le peintre Doyen, le sculpteur Mouchy — tentèrent, souvent en vain, de sauver des tombeaux, des peintures, qu'ils avaient, en leur jeunesse, appris à admirer. On les voit lutter contre le vandalisme stupide, signaler les destructions faites par les volontaires casernés en des abbayes désaffectées, les mutilations commises par les patriotes de sections dont les regards sont offensés par la présence d'armoiries et des signes de la royauté ; ils avaient d'ailleurs bien compris que la proscription des armoiries sur les édifices serait, aux œuvres d'art,

1. *Procès-verbaux de la Commission des Monuments* (*1790-1794*), publiés et annotés par Louis Tuetey, *t.* Ier, Paris, Noël Charavay, 1902, in-8, LXVI-374 p. [Forme le t. XVII de la 3e série des *Nouvelles archives de l'art français*]. — Ce t. Ier contient les procès-verbaux du 8 novembre 1790 au 27 août 1793 ; le second volume en donnera la fin, du 3 sept. 1793 au 16 ventôse an II.

désastreuse et funeste. — L'introduction substantielle de M. T. montre jusqu'à quel point l'œuvre accomplie par ces savants modestes a été bienfaisante, et comment nous devons à Dom Poirier, Camus, d'Ormesson, Ameilhon, Dacier, Debure, la conservation d'archives et de bibliothèques. Sans eux, des séries entières de documents aujourd'hui aux Archives nationales auraient été anéanties. M. T. résume l'histoire du Dépôt des Petits-Augustins, établi en octobre 1790, bientôt affecté spécialement à la sculpture et dont la garde est confiée à Lenoir; il marque le rôle de Doyen, de l'abbé Leblond, dans la formation de cet admirable Musée; il raconte les démêlés de Lenoir et de la Commission, ceux de la direction du Dépôt et des organisateurs du Museum Central. Mais ceci est connu; plus intéressants, parce que plus nouveaux, sont les détails relatifs au Dépôt de Nesle, établi rue de Beaune en 1793, et qui fut particulièrement affecté aux mobiliers saisis dans les maisons d'émigrés. Ce fut un prodigieux garde-meuble que ce dépôt de Nesle, et, par malheur, presque toutes les richesses entassées là furent dispersées par les ventes qui durèrent jusqu'en l'an V. On aurait désiré quelques détails sur ces ventes : peut-on à l'aide des archives reconstituer leur physionomie ? Avons-nous le signalement des objets ? Connaissons-nous les prix, les acquéreurs? On voit l'importance des renseignements de ce genre : ils permettraient de rechercher des meubles français dispersés à l'étranger et de reconstituer des collections célèbres.

Malgré les pertes qu'elle ne sut pas éviter, la Commission laissait des dépôts organisés, des richesses classées; elle pouvait dire avec une fierté légitime que la Commission qui la remplaçait n'avait qu'à suivre la « route ouverte et frayée par elle ». M. T. a édité le texte des procès-verbaux des séances, en le commentant copieusement; dans ses notes, il a éclairé des questions embrouillées, il a indiqué l'emplacement actuel des œuvres signalées. Tout ce travail critique a été fait avec soin et mérite de grands éloges; je ne vois aucune erreur à signaler, simplement quelques notes à compléter [1]. On doit remercier l'auteur d'avoir donné un instrument de travail aussi précieux pour l'étude de la provenance et de l'« itinéraire » des œuvres d'art, et souhaiter le prompt achèvement du second volume.

Publié en articles, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, depuis 1899, le volume de **M. Ch. Saunier**, *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire* [2],

1. P. 173, note 2. Le médaillon de J.-Hardouin Mansart et l'épitaphe sont au Musée de Versailles. — P. 342-343. Les deux tableaux de Hubert Robert sont probablement ceux maintenant exposés au Musée Carnavalet, provenant du Musée de Versailles. Le *Faune* de Sergel est au Louvre, mais l'attribution est contestée. — P. 19 et 268. Le *Faune endormi* de Bouchardon est au Louvre. — M. L. T. fera bien de citer avec plus de discrétion les notes des *Archives du Musée des Monuments français*; il en est beaucoup trop de fâcheuses.

2. Charles Saunier, *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire. Reprises et abandons des Alliés en 1815, leurs conséquences sur les Musées d'Europe*, Paris, Laurens, 1902, in-8, VIII-102 p. (12 pl.).

nous offre en un récit clair, sobre, d'une bonne tenue littéraire [1], une histoire du Musée du Louvre sous la Révolution et l'Empire, pendant cette période où les salles abritèrent quelques-uns des plus célèbres chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture de l'Europe [2].

Décrété par la Constituante, le 26 mai 1791, le *Musée central des Arts* fut ouvert seulement le 8 novembre 1793. Dès 1794, des chefs-d'œuvre de l'étranger y pénétraient, à la suite des recherches ordonnées en Belgique par les représentants aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Alors commencent les spoliations artistiques, les déménagements de galeries; alors se formule la théorie de la centralisation de toutes les richesses d'art de l'Europe au profit de la capitale de la France. En 1794, un rédacteur de la *Décade philosophique* écrit : « Paris doit être en Europe la capitale des arts. » M. S. a bien raconté les conquêtes faites en Italie, l'arrivée triomphale des célèbres antiques de Rome. Il a noté les oppositions, les protestations qui s'élevèrent contre ce système de concentration, parmi les archéologues et les artistes; il a rappelé la brochure que publia Quatremère de Quincy en l'an IV : *Lettres sur les préjudices causés par l'enlèvement des œuvres d'art de l'Italie*, où se trouvent des remarques très sensées et, très justes, ainsi que la pétition que le même antiquaire fit circuler dans les ateliers, demandant que la Ville éternelle ne fût pas privée de ses gloires artistiques. Mais d'autres artistes s'applaudissaient de l'arrivée en France de ces « modèles parfaits du beau » et, dans une adresse au Directoire, ils écrivaient cette phrase étonnante : « Plus notre climat paraît défavorable aux arts, plus nous avons besoin de modèles pour vaincre les obstacles qui pourraient s'opposer, chez nous, à leur progrès. » — Il était intéressant de faire remarquer, à ce sujet, pourquoi ces artistes n'admiraient qu'une seule forme d'art, l'art classique, l'antique ou l'art italien du XVIe siècle; de dire l'origine de ces idées, et d'indiquer, au moins brièvement, le contraste entre l'enthousiasme soulevé par la vue de l'*Apollon*, du *Laocoon* ou de la *Transfiguration*, et le mépris avec lequel on abandonnait à la ruine tant d'œuvres d'art françaises. Tandis que l'on s'efforçait de rajeunir les peintures italiennes, qu'on les entourait de soins dévoués, sinon éclairés, que l'on fêtait triomphalement leur arrivée (fête des 9 et 10 thermidor an VI), les édifices gothiques devenaient des carrières; des églises, des

1. Sauf les lignes bizarres de la fin, p. 185.

2. Le 1er chapitre, qui résume l'histoire des collections royales avant 1789, est négligeable; cette étude est désormais à refaire à l'aide du *Primatice* de M. L. Dimier et de l'*Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des bâtiments au XVIIIe siècle* publié par F. Engerand (Cf. la *Revue*, t. III, p. 559-563).

châteaux de la Renaissance étaient mis en vente; l'incomparable mobilier de la Couronne était dispersé à l'encan; l'on brûlait des tapisseries des XVIIe et XVIIIe siècles pour en retirer quelques parcelles d'or [1]. M. S. aurait pu insister sur l'état d'esprit des gens de goût d'alors.

L'histoire des conquêtes artistiques de Napoléon est faite avec soin, mais on aurait désiré une description plus complète du Louvre, au moment de son apogée, vers 1810, alors qu'il contient les principaux tableaux des galeries de la Belgique, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche. Quelle était la disposition des salles ? Comment étaient présentés les tableaux ? Furent-ils tous exposés ? Quelle fut l'impression sur les contemporains, sur les artistes ? Quels tableaux furent l'objet de ces restaurations, très vantées alors, probablement nécessaires, mais qui ont laissé souvent de fâcheuses traces ? Ce sont là des questions auxquelles M. Ch. S. pouvait répondre : il ne nous semble pas qu'il l'ait fait assez amplement. — Au contraire, toute la dernière partie, qui comprend l'histoire du morcellement de ce prodigieux Musée, les reprises des Alliés en 1814 et en 1815, est traitée d'une manière approfondie avec des textes abondants et de nombreuses références. Grâce aux cartons des Archives nationales et des Archives du Louvre, M. S. a écrit un récit très complet des luttes soutenues par les conservateurs du Musée impérial contre les commissaires étrangers, souvent brutaux dans leurs revendications, d'ailleurs légitimes. Le rôle de Vivant-Denon et celui de Joseph Lavallée, secrétaire des Musées, qui montrèrent pour la défense de leurs collections tant de passion, de ténacité et de courage, sont mis en lumière et retracés d'une manière parfaite. C'est grâce à la diplomatie, à la fermeté souvent héroïque de ces deux hommes que nous devons la conservation de maintes peintures aujourd'hui admirées de tous. Les Alliés remportaient 2.065 tableaux, mais il restait au Louvre des primitifs italiens — méprisés alors — et les *Noces de Cana*, en échange desquelles les envoyés de Venise obtinrent un tableau de Ch. Le Brun, la *Madeleine aux pieds de Jésus* (c'est le n° 377 de l'Académie de Venise), qui est une peinture tout à fait lamentable.

Ce qui manque dans le livre de M. S., c'est, non pas seulement une bibliographie des catalogues publiés pendant la période étudiée (il est vrai que ce travail se trouve, en partie, au tome III de la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, de M. Tourneux), mais, encore et surtout, une liste des peintures et sculptures apportées, puis

1. Il faut lire les textes publiés par M. J. Guiffrey dans l'article : *Destruction des plus belles tentures du Mobilier de la couronne en 1797*, paru dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, 1887, t. XIV.

reprises. Il serait très utile d'avoir un catalogue de tous les tableaux qui passèrent par le Louvre, de savoir ceux qui sont restés en France et de connaître l'emplacement actuel de ceux qui ont été revendiqués par les Alliés [1]. Une distribution de 1.058 tableaux avait été faite, de 1803 à 1805, pour aider à la formation des musées départementaux. Dans ce nombre, figurèrent bien des toiles venues d'Italie ou d'Allemagne, et beaucoup d'entre elles sont encore l'ornement de musées provinciaux : tels les Mantegna de Tours, le Rubens de Caen, etc. Un inventaire de ces peintures, avec l'indication de leur provenance, rendrait des services aux travailleurs. Nous espérons que M. S., qui a fait ses preuves et qui connaît les archives, nous l'offrira quelque jour.

L'éditeur Henri Laurens, satisfait probablement de la vente des volumes consacrés aux « Villes d'art », vient de lancer une nouvelle série : « Les grands artistes », qui se publie sous la direction de M. Roger Marx. Nous ne possédons pas en France de collection comparable aux *Künstler-Monographien* dirigées par M. Knackfuss, ni même aux *Great Masters in painting and sculpture* qu'édite M. George Bell à Londres. Jadis, la maison Quantin avait entrepris la publication d'une collection de volumes luxueux et coûteux, que nul libraire n'a osé continuer. Quant à la collection des « Artistes célèbres », publiée jadis par la Librairie de l'art, elle contient des volumes de valeur inégale ; il y en a d'excellents, d'utiles, et de regrettables. Le dernier fascicule, paru alors que la publication était déjà arrêtée, date de la fin de 1901 : c'est le *Chardin* de M. Charles Normand, une étude consciencieuse mais un peu terne.

Les volumes de la série des « Grands artistes » sont d'apparence plus modeste que les livres de la Librairie de l'Art ; de format assez réduit, de prix modique, ils ne peuvent être très riches en illustrations. D'autre part, le type de rédaction choisi exclut toutes références, tout appareil critique ; ce sont de simples résumés, des guides qui préparent à goûter les œuvres de tel ou tel artiste. Ne se trouvera-t-il jamais un éditeur pour publier, non pas de nouvelles notices sur des sujets très connus, mais des albums de planches où l'œuvre d'un maître serait reproduite de manière convenable, afin que l'on pût par soi-même la juger et la comprendre ? Quoi qu'il en soit, on doit constater que la collection Laurens a bien commencé, et que les deux premiers volumes consacrés à des artistes français sont excellents.

---

1. Une liste d'objets d'art rapportés d'Italie est indiquée par M. Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. III, n° 19969.

D'une information très sûre, le *Watteau* [1] de **M. G. Séailles** est une étude tout à fait charmante par la justesse des idées, la délicatesse des sentiments, la souplesse ingénieuse des réflexions, la langue colorée, harmonieuse, en laquelle sont décrites et commentées les œuvres exquises du peintre des fêtes galantes. M. S. a su, en quelques pages, dire tout l'essentiel. Son petit livre fait mieux connaître Watteau, à qui pourrait l'ignorer, que les développements d'un lyrisme vague et fiévreux des Goncourt. Il insinue discrètement, en de courtes phrases, la matière de longs développements; il suggère de fines remarques qui aident à pénétrer le génie de l'artiste. Lisez, par exemple, les pages 87-88, où il expose comment Watteau a vu la nature en peintre et en poète, comment il a mêlé le réel et le rêve, comment, d'observations vraies, il a composé le décor idéal de ses assemblées dans des parcs, de ses conversations galantes, de ses embarquements pour Cythère. M. S. montre bien que W. a vu la nature, qu'il a étudié l'arbre, son ossature et sa silhouette, qu'il l'a dessiné, soit au Luxembourg, en ce beau parc alors « brut et moins peigné », soit en la vallée de Marne, à Nogent, soit à Montmorency, chez Crozat; et puis, qu'il a gardé des souvenirs de son enfance, le goût des lointains horizons, des plaines où la lumière s'étale, des grands cieux libres. Il convient de méditer sur les pages si justes où M. S. discute la théorie du milieu; « le rapport qui relie l'œuvre à l'âme de l'artiste, dit-il, est un rapport délicat, dont nous n'avons jamais tous les termes, que l'esprit de finesse pressent, que l'esprit de géométrie ne peut que fausser »; et il prouve par l'exemple de Watteau tout ce qu' « il y a d'insuffisant dans toute théorie qui veut expliquer le génie par son dehors, par son milieu » (p. 111). Qui devinerait, en effet, que le créateur de ces peintures joyeuses ait vécu en un temps triste, en un moment de misères et de ruines, qu'il ait été lui-même souffrant, maladif, travaillant en pleine fièvre, pauvre et mélancolique ? On l'appelle le peintre de la Régence, mais historiquement, il la devance et d'ailleurs ce n'est point là, en ce monde aux mœurs plutôt lourdes et brutales, qu'il prit ses modèles. On dit qu'il peint le théâtre de Marivaux, mais il est mort depuis vingt ans lorsque les pièces délicates de cet auteur paraissent à la scène. Watteau est un créateur, « il ne copie pas ce qu'il voit, il le met à profit pour créer un monde qui est à lui » (p. 116), « il n'emprunte à son temps, comme à la nature, que les images qui conviennent à son rêve » (p. 115).

« Puisque le plan de la présente collection ne comporte pas de notes, écrit **M. M. Tourneux**, au début de son livre sur *Eugène Delacroix* [2], je

1. Gabriel Séailles, *Watteau*. Paris, Laurens, [1902], in-8, 128 p. (gr.) (Les grands artistes).

2. Maurice Tourneux, *Eugène Delacroix*, Paris, Laurens, [1902], in-8, 128 p. (gr.). (Les grands artistes).

crois devoir déclarer ici qu'il n'est pas un détail dont je ne puisse alléguer la source » (p. 6). En ouvrant ce livre, nous étions bien certains de l'exactitude parfaite de l'information : nous en avions comme garant la bibliographie publiée jadis par M. T. sur *Eugène Delacroix, ses écrits, ses critiques et ses contemporains*, bibliographie à laquelle, par une modestie vraiment trop grande, l'auteur n'a fait qu'une discrète allusion (p. 101). M. T. a bien indiqué dès les premières pages (p. 5) quel était le plan de son livre : il a voulu écrire une biographie critique, et il a cherché les éléments de cette biographie dans les propres écrits de Delacroix. C'est là une étude qui n'avait jamais été tentée, et qui ne pouvait l'être que pour un artiste comme Delacroix, possédé « d'une fureur d'écrire dont aucun autre artiste moderne n'a donné l'exemple à un pareil degré » (p. 100). C'est, en effet, à l'aide des *Lettres* éditées par Ph. Burty, du *Journal intime* publié par R. Piot et G. Flat, et de dossiers inédits recueillis par Burty, et aujourd'hui en la possession de M. T., que cette biographie a été composée. Grâce à ces textes vivants, nous pouvons connaître l'âme du grand artiste, nous pouvons savoir ce qu'il voulait, ce qu'il cherchait, dans la fièvre de la composition et de l'exécution hâtive.

Faire tenir en 127 pages l'histoire de la vie et des œuvres d'un pareil créateur est un tour de force que pouvait seul accomplir un érudit possédant à fond le sujet. Ce petit volume est bourré de faits, et contient des pages où il faut lire entre les lignes, tellement les idées y sont serrées. Mais l'on sent bien toute la supériorité d'un tel genre de travail, avec cette accumulation de parcelles de vérité, sur les dissertations vagues et vides des improvisateurs littéraires et des esthéticiens poètes. Partout de brèves observations éveillent l'attention, provoquent la réflexion; elles sont un rappel à qui sait, initient qui ignore : telles sont les remarques relatives à l'influence des Véronèse, des Titien, des Rubens, qui s'étalaient glorieusement dans le Louvre impérial, sur la formation du jeune artiste (p. 20) ; à l'importance des tableaux des paysagistes anglais au Salon de 1824 (p. 34-35), et à l'admiration ressentie, devant eux, par Paul Huet et Delacroix; au séjour à Londres en 1825, et au voyage au Maroc de 1832. Les pages 90 à 102, consacrées à l'histoire de la réputation de Delacroix, forment une sorte de bibliographie critique et claire des travaux essentiels à connaître; elle sera lue avec profit. Dans sa conclusion, on regrette que M. T. se soit un peu effacé derrière les jugements de maîtres critiques; mais aussi peut-on s'applaudir qu'il ait été ainsi amené à reproduire les pages écrites par Paul Mantz pour l'exposition des œuvres du maître en 1885, pages qui mériteraient de devenir célèbres : jamais on n'a défini

avec autant de force et de puissance le génie du peintre des *Massacres de Scio*, et elles offrent même une beauté de forme à laquelle ce loyal et clairvoyant critique n'atteignit que rarement. Les gravures qui illustrent le volume sont bien choisies; mais elles sont d'un tirage médiocre, et l'indication des provenances manque aux peintures reproduites pages 113 et 117.

Économiste, représentant de la Chambre de commerce de Lyon à Paris, bien connu par ses rapports sur l'industrie de la soie, Natalis Rondot (1821-1900) fut également un archéologue, et ses travaux sont de ceux qui resteront longtemps utiles, car ils contiennent des publications de textes. Grâce à de patients dépouillements dans les archives de Troyes et de Lyon, M. Rondot a pu reconstituer le personnel des métiers d'art principalement aux XIVe, XVe et XVIe siècles, en ces deux villes. Ses livres sur les médailleurs, graveurs, sculpteurs, céramistes lyonnais, sur les potiers italiens venus à Lyon, sur les peintres et peintres-verriers troyens, constituent des éléments pour ce dictionnaire général des artistes et des artisans français, qui se publiera peut-être un jour. Pour nous guider à travers l'œuvre de ce travailleur acharné, nous avons maintenant la bibliographie que **M. L. Galle** a publiée à la suite d'une attachante notice [1]. Elle est faite avec soin, et je n'adresserai qu'un reproche à l'auteur : c'est d'avoir négligé souvent l'indication du recueil ou périodique où l'article a été publié tout d'abord. Beaucoup de mémoires de M. Rondot parurent dans les *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements*; c'est là une collection bien connue, facilement accessible, aussi était-il utile de donner les références exactes aux tomes et aux pages.

M. L. Galle et **M. A. Cartier** ont réuni, en un volume d'une belle impression, quelques études de leur ami, sous ce titre : *L'art et les artistes à Lyon du XIVe au XVIIIe siècle* [2]. Après tant de recherches de détail, M. Rondot avait formé le projet de présenter un tableau d'ensemble du développement de l'art à Lyon, sous toutes ses formes, du XIVe à la fin du XVIe siècle. Malheureusement, les pages que nous fait connaître la publication de MM. G. et C. sont de rédaction hâtive et incomplète ; ce sont de simples notes et il s'y trouve des obscurités et des contradictions qui étonnent. Ainsi le travail de N. Rondot lui-même sur Jacques Morel est très mal résumé. Le texte sur le tombeau du cardinal de Saluces, élevé dans la cathédrale de

1. Léon Galle, *Natalis Rondot, sa vie et ses travaux*, Lyon, Bernoux, Cumin et Masson, 1902, in-8, 80 p. (portrait).

2. Natalis Rondot, *L'art et les artistes à Lyon, du XIVe au XVIIIe siècle*, Études posthumes publiées par Alfred Cartier et Léon Galle, Lyon, Bernoux, Cumin et Masson, 1902, in-8, IV-352 p.

Lyon, est signalé seulement ; il avait été analysé et publié dans la notice de 1889. De même, la collaboration de Jacques Morel à la construction du portail de la cathédrale de Rodez, de 1448 à 1456, avait été niée avec des arguments très solides ; pourquoi identifier maintenant, en ce mémoire posthume, Jacques Morel avec cet autre sculpteur Maurel indiqué dans un marché trouvé dans les comptes de la cathédrale ? Je crois qu'un recueil des plus importants mémoires de M. R. aurait été plus utile que la publication de ces pages sans cohésion.

Viennent ensuite, complétant le volume, des notes sur les horlogers, du XIVe au XVIIIe siècle, sur les cartiers lyonnais aux XVe et XVIe siècles, et surtout — ce sont là les chapitres vraiment importants — des études sur les peintres et graveurs d'estampes à Lyon au XVIe siècle, sur Corneille de la Haye, peintre du roi à Lyon, sur le graveur Pierre Woieriot (1532-1587) et sur les auteurs du très célèbre et si précieux recueil de planches représentant des scènes des guerres de religion : Jean Perrissin, Jacques Le Chaleux et Jacques Tortorel.

M. H. Jouin, qui avait déjà publié dans les *Nouvelles archives de l'art français* (3e série, t. XVI, 1900) tout un recueil de lettres d'artistes français du XIXe siècle (in-8, VIII-388 p.), vient de réunir sous le titre : *Les Maîtres peints par eux-mêmes* [1], un nouveau choix de lettres,

> Où, témoins d'un temps effacé,
> De vieux maîtres tiennent la plume
> Et nous parlent de leur passé.

Parmi cette collection d'autographes, principalement d'artistes du XIXe siècle, il est des textes intéressants, d'autres assez insignifiants. Le commentaire qui accompagne chaque texte est sobre et bien informé. Malheureusement, si M. J. est un bibliographe excellent, il a le tort de se croire poète et grand écrivain. Par ce petit volume, on ne peut connaître le styliste, qui n'apparaît guère qu'en les vers de la dédicace et les phrases de l'avant-propos ; mais on peut le goûter tout entier dans les trois gros volumes qui, sous le titre de *L'Art et la Province* [2], constituent le recueil des discours de clôture prononcés annuellement par M. J. aux Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements de 1877 à 1901.

---

1. Henry Jouin, *Les maitres peints par eux-mêmes*, Paris, Gaultier-Magnier [1902], in-16, 416 p.

2. Henry Jouin, *L'Art et la Province, Le Comité des Sociétés des Beaux-Arts*, Orléans, Marron, 1901. Trois séries en 3 volumes in-8. T. Ier, 348 p. ; t. II, 303 p. ; t. III, 541 p.

Ces morceaux de littérature se savourent avec un plaisir délicat ; il s'y trouve des périphrases savantes, des transitions hardies, des aphorismes profonds, des citations imprévues, dignes de faire la joie d'un Gustave Flaubert, qui les eût soigneusement notés pour la suite de *Bouvard et Pécuchet*. J'ai souvent pensé que l'on pourrait composer un joli petit volume avec des extraits de ces pages, une gerbe de citations, un bouquet de pensées, et que ce serait une distraction, un remède contre l'ennui des jours moroses.

Gaston Brière.

COMPTES RENDUS

G. Yver. **De Guadagniis (les Gadaigne) mercatoribus florentinis Lugduni, XVI° P. Chr. N. Saeculo, commorantibus.** Paris, Cerf, 1902. In-8, XVI-116 p.

Parmi les familles de banquiers florentins établies à Lyon vers la fin du XVIe siècle et dont M. Charpin-Feugerolles, dans son livre sur les *Florentins à Lyon*, avait d'une façon générale montré le rôle, l'une des plus importantes avec les Albizzi, les Gondi, etc., était celle des Gadaigne. M. G. Yver vient de consacrer sa thèse latine aux deux principaux membres de cette famille, tous deux dénommés Thomas Gadaigne (ce qui n'a pas laissé de créer fréquemment des confusions que l'auteur s'est efforcé de débrouiller), dont l'un, Thomas Gadaigne le vieux, vécut de 1454 jusque vers 1541, et dont l'autre, Thomas Gadaigne le jeune, sieur de Beauregard, neveu du précédent, vécut de 1495 jusque vers 1543, c'est-à-dire fut en pleine activité sous le règne de François Ier. A l'aide de documents tirés des Archives départementales de l'Isère et de l'Hérault, des Archives communales de Lyon surtout, de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, et de l'étude de Me Vincenti, notaire en Avignon (qui a fourni le testament de Thomas Gadaigne le jeune), il a reconstitué avec le plus de précision possible la biographie de ces deux personnages. Les différentes périodes de la vie des deux Thomas Gadaigne sont loin d'être connues avec la même ampleur de détails et la même certitude. Il n'y a guère que pour les années 1520 à 1524, c'est-à-dire pour les débuts de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, et surtout pour les années 1536 et 1537, au moment de la conquête du Piémont, que les renseignements soient abondants. M. Y. a, particulièrement pour ces deux dernières années, utilisé la correspondance du cardinal de Tournon, alors gouverneur du Lyonnais et intermédiaire obligé entre la cour de France et nos armées du Piémont [1]. Il en est résulté que

1. Aux volumes manuscrits de la Bibliothèque nationale que cite M. Y. on pourrait ajouter les vol. 2983, 2995, 3033, 3088 qui contiennent la correspondance pour cette époque de François Ier, du cardinal de Tournon et de M. de Humières, le lieutenant-général du roi au pays de Piémont, et où l'auteur aurait pu glaner quelques détails complémentaires.

les différents chapitres ou paragraphes de ce travail ne sont pas également nourris de faits ; et il a fallu toute l'habileté de l'auteur pour éluder le défaut de proportion auquel le condamnait l'état des matériaux. Néanmoins, c'est une bonne monographie, comme il serait à souhaiter qu'en eussent les autres grandes familles de banquiers florentins établis à Lyon, et à laquelle il ne manque, pour la rendre tout à fait excellente, qu'un index des noms cités. — V.-L. Bourrilly.

La manœuvre de Denain, par Maurice Sautai, lieutenant au 24e régiment d'infanterie. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1902. In-8, 299 p., avec planches et cartes (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'Armée.)

Au début de l'année 1712, la France a perdu les meilleures places de sa frontière du nord. Celles qui lui restent, Arras, Cambrai, Le Quesnoy, Maubeuge, Condé, Valenciennes, forment une ligne de défense facile à forcer, et il suffit aux Alliés, pour atteindre la vallée de l'Oise, de triompher d'un obstacle de peu d'importance, Landrecies. Le 17 juillet, le prince Eugène met le siège devant cette ville. C'est de Marchiennes qu'il tire ses vivres et ses munitions, et sa ligne de communication est assurée par le comte d'Albemarle, établi à Denain, sur l'Escaut, avec 7 à 8.000 hommes. Dans la nuit du 23 au 24 juillet, l'armée française, commandée par Villars, dont le prince Eugène prévoyait l'attaque par le sud de Landrecies, franchit la Sambre, remonte rapidement le cours de la Selle vers le nord-ouest, passe l'Escaut, converse à droite, donne l'assaut au camp de Denain, l'emporte, taille en pièces les bataillons d'Albemarle, coupe par cette victoire la communication des Alliés, et les contraint à lever le siège de Landrecies.

Telle est, réduite aux lignes essentielles, la manœuvre de Denain, dont les conséquences capitales sont connues. Qui en a eu l'idée, et, l'idée trouvée, à qui appartient, exactement, le mérite de l'exécution ?

Si le lieutenant Sautai, dont nous avons déjà signalé un bon travail d'histoire militaire [1], a été amené à se poser cette double question, c'est, d'une part, qu'il a pu constater que les auteurs qui ont traité de la campagne de 1712, et dont les plus connus sont, au XVIIIe siècle, le lieutenant-général de Vault, et, au XIXe, le marquis de Vogüé, ont abouti, sur le fait

---

D'autre part, les archives italiennes, celles de Florence en particulier, ne renferment-elles rien qui touche aux Gadaigne ? Même si les recherches de l'auteur dans ces dépôts ont donné des résultats négatifs, une note sur ce point n'aurait pas été inutile.

1. Cf. la *Revue*, t. III, p. 202. — Les chapitres fondamentaux de la *Manœuvre de Denain* ont été publiés dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* ; cf. les analyses données ci-dessus, p. 148 et 224.

de Denain, à des conclusions fort différentes ; et, d'autre part, c'est qu'une heureuse trouvaille l'a mis en possession, aux Archives de la guerre, de documents jusqu'ici négligés et qui font définitivement la lumière : ce sont la correspondance du conseiller au Parlement de Flandre Lefebvre d'Orval avec le secrétaire d'État de la guerre, de 1706 à 1713, et les lettres adressées au duc du Maine, pendant la campagne de 1712, par Villars, le duc de Guiche, le marquis de Goësbriand, le marquis de la Frézelière, etc. De leur étude, complétée par celle des documents étrangers, ressortent deux faits principaux :

1° L'idée première de la manœuvre sur la communication du prince Eugène appartient à Jean-Robert Lefebvre d'Orval, né à La Bassée en 1671, conseiller au Parlement de Flandre en 1705, et devenu, en 1706, et surtout à partir de 1708, le correspondant, l'informateur assidu de Chamillart, puis de Voysin, son successeur. Les nombreux mémoires et plans d'opérations envoyés par lui à Versailles de 1708 à 1712 nous ont conservé la trace de son zèle pour le service du roi, et de sa remarquable intelligence des choses militaires. Il fait plus que d'observer et de donner des avis : il se mêle de sa personne à la lutte. En 1709, il sert de second au marquis de Surville dans la défense de Tournai; mis par Voysin en relations avec Villars, il correspond avec lui pendant le siège de Bouchain (1711) ; il aide le maréchal de Montesquiou à organiser la défense de la frontière du nord au début de l'année 1712. On le voit, rien d'un espion vulgaire : dès 1708, les Alliés le connaissent, le redoutent, essayent de le prendre, persécutent sa famille ; en 1709, il est reçu à Marly par Louis XIV, qui lui accorde 20.000 livres de gratification, en attendant qu'il en fasse (1714) le président du Conseil provincial du Hainaut. Lorsque s'ouvre, à la fin de mai, la campagne de 1712, et que le prince Eugène, ayant passé l'Escaut, a mis ce fleuve entre lui et son entrepôt de Marchiennes, Lefebvre d'Orval aperçoit immédiatement la possibilité et le fruit d'une entreprise sur les derrières des Alliés. Au début de juin, son plan est connu et approuvé de Louis XIV, de Voysin, de Villars. Mais ce dernier l'approuve sous réserves, voit et montre, à son exécution, des difficultés qu'il dit graves. Enfin, le 23 juillet, il se décide à risquer la partie. et prend ses dispositions pour se porter de nuit, en une seule marche, sur Denain, tandis que des démonstrations sur la Sambre retiendront l'attention de l'ennemi.

2° Le second fait rendu évident par M. S., c'est la part prise par le maréchal de Montesquiou à l'exécution de la maneuvre. Le lieutenant-général de Vault attribuait à Montesquiou, dans une lettre écrite à Marmontel le 4 octobre 1775, l'initiative du mouvement du 23 juillet.

Divers témoignages recueillis par M. S. prouvent que le 23, Montesquiou a simplement été consulté par Villars, et s'est rangé à son avis. Ce n'est que le 24, à 5 heures du matin, que son intervention personnelle a commencé : elle a été décisive, surtout vers midi, au moment où, Villars hésitant, Montesquiou se porta garant du succès, lui arracha son consentement et disposa tout pour l'attaque.

Ainsi donc la victoire de Denain a été due à trois hommes : Lefebvre d'Orval, pour le plan d'opérations ; Villars, pour la préparation stratégique ; Montesquiou, pour l'exécution tactique.

L'étude de M. S. comprend quatre parties. Nous venons de résumer sommairement les trois premières (*Biographie de Lefebvre d'Orval*, *Le projet de Denain*, *La manœuvre et le combat de Denain*). La quatrième est intitulée : *Lefebvre d'Orval*, *Villars et Montesquiou après la victoire*. Elle nous montre Lefebvre d'Orval préoccupé de cacher, par crainte des jalousies des généraux et des représailles des Alliés sur sa famille, qui réside en territoire ennemi, sa collaboration au projet de Denain ; et Montesquiou en butte aux tracasseries de Villars qui ne peut lui pardonner la part capitale qu'il a prise à la victoire. Des appendices sont consacrés aux *Dernières années de Lefebvre d'Orval et de ses frères*, à la reproduction des *Principaux documents hollandais sur Denain*, et à des *Notices sur les correspondants du duc du Maine*.

M. S. a fait suivre chaque partie des documents d'archives qui en justifient le teneur. Ce système est très défendable. Nous eussions cependant préféré la division générale et classique en deux parties : texte et documents, qui eût rendu l'ouvrage plus aisément consultable. Nous eussions de même préféré que M. S. eût oublié complètement, en rédigeant, sa qualité de Français. Les historiens militaires ont abusé jusqu'ici des épithètes du vocabulaire patriotique. Elles n'ajoutent absolument rien à la valeur des bons livres, comme celui de M. S., et, donnant à l'histoire une couleur nationale, elles excitent la méfiance des confrères étrangers. Elles sont donc inutiles, nuisibles, et l'on doit les écarter. — P. Caron.

Ch. de Coynart. **Une sorcière au XVIIIe siècle. Marie-Anne de La Ville (1680-1725)**. Paris, Hachette, 1902. In-12, IV-286 p.

Tout enfant, Marie-Anne de La Ville lut Corneille Agrippa et s'essaya à évoquer quelques démons subalternes. Après plusieurs années passées au couvent de la Visitation à Paris, elle entra dans une bande de chercheurs de trésors dont le prestige de la jeune sorcière ne fit qu'augmenter le nombre. Autour d'elle et de Divot, archer du lieutenant criminel de robe courte, qui employait ses loisirs à différentes entreprises de

magie pratique, vint se grouper un assez étrange contingent de pauvres hères et de filous : la Jésu, sœur de Divot, la femme Damour, ravaudeuse de tuniques de soldats, le prieur Pinel, prêtre commendataire, le berger Picot, l'Africain Acmet, qui se disait fils de l'empereur du Maroc et était pour l'heure page du cardinal de Fürstenberg, Cuxac, garde des tableaux du roi, le garçon chirurgien Frémont, le curé Piéton, qui se prétendait le filleul de Mme de Maintenon, enfin un noble, quelque peu aventurier et alchimiste par nécessité, Antoine de Saint, seigneur de Bréderodes. Pendant trois ans, Anne les dupa à peu près tous en leur faisant espérer la découverte imminente d'un trésor enfoui aux environs d'Arcueil. Pour empêcher leur crédulité de faiblir, elle simulait d'innombrables évocations, vendait des grimoires, préparait des parfums magiques, conversait avec les esprits, celui notamment du poète latin Santeuil et du peintre Lebrun. Un moment, elle fut en passe de devenir la sorcière à la mode : la comtesse de Grancey, le marquis de Feuquières (l'auteur des *Mémoires sur la guerre*), l'abbé Baillet, principal du collège de Narbonne, M. Destouches, neveu de M. Camus de Beaulieu, se hasardèrent à aller consulter Marie-Anne. Mais, en février 1703, la bande est arrêtée sur lettre de cachet délivrée par M. de Pontchartrain ; interrogée par M. d'Argenson, Marie-Anne dévoila tous les détails de ses grossières supercheries et fut condamnée à la prison perpétuelle. Treize ans après, on obtint du Régent, à l'insu de d'Argenson, la délivrance de la sorcière. Mais, dès 1717, elle fut enlevée par un capitaine au long cours et de nouveau arrêtée, cette fois sous l'inculpation de fausse monnaie ; elle ne sortit de l'Hôpital qu'en 1725, lors du mariage de Louis XV et Marie Leczinska.

Cette histoire de chercheurs de trésors n'est guère plus qu'un copieux fait-divers : M. de Coynart l'a raconté en 247 pages qui se lisent sans ennui. Çà et là quelques digressions dont l'opportunité peut être contestée : sur Corneille Agrippa, p. 9-12 ; sur Mme Guyon et le quiétisme (à propos de rapports très problématiques entre Marie-Anne et Mme Guyon), p. 18-25 ; sur l'organisation de la police au XVIIIe siècle, p. 29-32 ; sur l'art de trouver des trésors, d'après Melanchton, Bodin, Dom Calmet et même le petit Albert, etc. On sent chez l'auteur le désir d'utiliser les résultats de ses recherches — parfois un peu hâtives — sur des points accessoires. Mais on en peut aisément dégager le récit de l'aventure, et il constitue un document utile sur le monde interlope de la basse magie au XVIIIe siècle. — P. Alphandéry.

Gaston MAUGRAS. **Le duc et la duchesse de Choiseul. Leur vie intime, leurs amis et leur temps.** Paris, Plon, 1902. In-8, 473 p. — **La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul. La vie à Chanteloup, le retour à Paris, la mort.** Paris, Plon, 1903. In-8, 527 p.

M. G. Maugras a un culte fervent pour la société de la fin de l'ancien régime. Depuis plusieurs années, il dépouille minutieusement les mémoires et les correspondances qu'elle nous a laissés. Après Lauzun et Mme d'Épinay, il nous présente le duc et la duchesse de Choiseul et leur entourage, au moins sur la couverture de ses deux volumes. Il ne faut pas en effet que son titre nous fasse illusion. Le duc de Choiseul est presque complètement absent de son livre. M. M., qui n'étudie les gens du XVIIIe siècle que dans leur intimité et l'histoire que dans les livres imprimés, s'est trouvé singulièrement à court de renseignements sur le ministre de Louis XV. Les récents ouvrages de M. Boutry sur *L'ambassade de Choiseul à Rome*, et de M. P. Calmette sur *Choiseul et Voltaire*, lui ont fourni quelques pages sur la vie de Choiseul à Rome et sur ses rapports avec Voltaire, les fragments des *Mémoires de Choiseul* publiés par la *Revue de Paris*, un certain nombre d'anecdotes sur les débuts de sa carrière, et la *Correspondance de Mme de Choiseul avec Mme du Deffand*, un tableau de la vie mondaine du duc pendant son exil à Chanteloup. C'est à peu près tout, et de l'intimité du duc de Choiseul, avant comme après l'ouvrage de M. M., nous continuons à ne presque rien savoir. Il en est de même de ses relations. La correspondance de Mme de Choiseul, que M. M. a surtout mise à contribution, est très abondante pendant les années d'exil, mais relativement pauvre pendant les années du ministère. M. M. ne nous dit donc presque rien des amis de Choiseul pendant la période la plus active de sa vie. Pour les relations de Chanteloup, il s'est contenté des esquisses mondaines assez vivement crayonnées par la duchesse ; ce ne sont que des esquisses. Toute cette partie de son livre est tellement superficielle et peu originale qu'il est presque permis de ne pas en tenir compte. Les rapports de la duchesse de Choiseul avec Mme du Deffand et l'abbé Barthélemy remplissent une moitié du premier volume et presque tout le second.

L'auteur avait sous la main l'imposante Correspondance de Mme du Deffand publiée par M. de Saint-Aulaire. Il n'avait guère qu'à l'analyser, et il ne s'en est pas fait faute. Mais on peut faire un reproche assez grave à l'analyse de M. M. : c'est d'être inutile. M. M. pousse en effet si loin le culte du moindre détail, quelque dénué d'intérêt et puéril qu'il soit, et l'amour des citations, que nous n'avons pas l'impression de lire un résumé (ce qui suppose un choix et une mise en œuvre), mais la correspon-

dance même découpée en petits fragments; et nous nous demandons alors pourquoi l'auteur ne s'est pas contenté de nous convier à la lire. Les chapitres qui sont consacrés à deux des principaux personnages de cette correspondance, l'abbé Barthélemy et Mme du Deffand, n'ajoutent pas une idée ou un fait nouveau aux études de Sainte-Beuve. Quant à la duchesse de Choiseul, elle mérite l'admiration de M. M., « aimable femme, philosophe en paniers bien menue, bien tendre, mais qui possédait une âme virile dans un corps frêle et débile... En ce siècle où le lien conjugal était de pure forme, Mme de Choiseul a été une fort rare exception. Elle a donné l'exemple d'une admirable fidélité, et cela sans fracas, sans ostentation, avec une modestie charmante » (p. v et vi). M. M. a eu raison de penser que « cette figure délicieuse » nous intéresserait. Mais nous ne saurions oublier que, en 1889, il avait déjà retracé ses traits dans une plaquette tirée à quelques exemplaires. Une nouvelle édition augmentée des lettres curieuses qui ont été communiquées à l'auteur aurait été pour nous la bienvenue. Elle aurait rendu inutile le long ouvrage de M. M. — P. Muret.

Léon Lecestre. **Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des réguliers en 1768.** Paris, Picard, 1902. In-8°, xii-157 p.

La Commission des réguliers, instituée en 1766 pour la réforme des monastères, avait dressé des « tableaux de l'ordre religieux en France avant et depuis l'édit de 1768 » qui forment deux registres manuscrits de la Bibliothèque nationale, annexés aux rapports de la Commission. En 1875, M. Peigné-Delacourt avait publié à un petit nombre d'exemplaires un de ces tableaux, mais ce texte était d'un usage difficile à cause de la disposition par diocèses, où les différents ordres étaient confondus; puis l'éditeur n'avait pas identifié les établissements, rectifié l'orthographe et dressé de table alphabétique. M. Lecestre publie maintenant, corrigé et complété d'après les papiers des Archives nationales, le tableau par *ordres*, d'un usage beaucoup plus commode que le tableau par *diocèses* : les monastères y sont rangés par règles, dans chaque règle par ordres, dans chaque ordre par provinces, dans chaque province par diocèses. Le tableau indique pour chaque établissement le nombre de religieux, les revenus toutes charges déduites, d'après les états remis aux chapitres des ordres et les indications des évêques. Les 458 établissements supprimés en 1768 (sur un total de 2.966) sont marqués d'un astérisque ; l'orthographe exacte des noms de lieux et leur identification géographique ont été établies ; le volume se termine par une table des ordres et une table alphabétique générale.

Cette publication est le fruit d'un travail minutieux, et par ses qualités d'exactitude et de clarté elle rend les recherches très faciles et peut fournir une base sérieuse à des études sur l'état monastique de la France au milieu du XVIIIe siècle. Quelle était alors la situation des différents ordres au point de vue du nombre des religieux et de leurs revenus ? Il y a, jusqu'à un certain point, une répartition géographique des ordres : dans quelle région chaque ordre a-t-il le plus d'établissements et le plus de revenus ? Parmi les ordres, lesquels comptent le plus de religieux, quels sont les plus riches ? A toutes ces questions, la liste de M. L. permettra de répondre avec précision. En 1768, les 2.966 établissements d'hommes comptent plus de 26.000 religieux et jouissent de plus de 15 millions de revenus ; mais il y a de singulières inégalités : quelques établissements comptent une cinquantaine de religieux, beaucoup n'en ont pas une demi-douzaine, ; quelques-uns ont plus de 100.000 livres de revenus, et quelques-uns moins de 100. Les Bénédictins des diverses observances semblent être restés un des ordres les plus puissants et les plus riches ; ils comptent dans le total des religieux pour 24 %, et pour 55 % dans celui des revenus ; en moyenne, un bénédictin jouit de plus de 1.300 francs par an, alors qu'un cordelier n'en a guère que 175. Les monastères les plus riches sont dans la région du Nord et dans la région parisienne, et sont surtout bénédictins. Parmi les 27 établissements dont les revenus dépassent 50.000 livres et dont 18 sont bénédictins, 13 sont situés dans la région du Nord (6 dans le seul diocèse d'Arras), 6 à Paris ou aux environs, 3 en Bourgogne, etc. ; sur ces 27, 6 seulement ont plus de 100.000 livres (4 dans le diocèse d'Arras, Saint-Omer et Tournai, 2 dans celui de Paris) ; ces 6 établissements sont tous bénédictins. On pourrait pousser plus loin ce genre de recherches et arriver à des résultats intéressants, mais approximatifs et partiels, car il faut se rappeler que l'indication des revenus, peu sûre en général (M. L. considère les chiffres donnés comme inférieurs aux chiffres réels), manque entièrement pour certains ordres mendiants (Capucins, Récollets), et que pour les clercs réguliers (Jésuites, Oratoriens, Lazaristes, etc.), M. L. n'a pu donner que le nombre de leurs établissements à une époque voisine de 1768. — A. Cans.

Georges Bussiere. **Études historiques sur la Révolution en Périgord**, *3e partie* : **La révolution bourgeoise, la révolution rurale**. Paris, Lechevalier, 1903. In-8, XI-488 p.

M. Bussière s'est proposé depuis longtemps d'écrire l'histoire des débuts de la Révolution en Périgord. Déjà il avait donné deux volumes :

La bourgeoisie périgourdine au XVIIIe siècle, et *Le mouvement électoral en 1789* ; il vient de terminer son ouvrage par un troisième volume qui retrace l'organisation de ce pays en 1789 et 1790. L'originalité de cette étude, c'est qu'elle insiste autant sur la révolution rurale que sur la révolution bourgeoise, et qu'elle montre nettement les relations et les conflits de ces deux mouvements si différents. M. B. entre dans le détail, raconte les menus faits de l'histoire des villes et des villages ; et cela encore était nécessaire pour nous faire comprendre et saisir sur le vif la révolution, si complexe, de 1789.

Après les premiers jours d'enthousiasme et de concorde, partout des conflits, des querelles, des séditions et des émeutes. Conflit dans la bourgeoisie, entre l'ancienne municipalité de Périgueux, nommée par le roi, et le nouveau conseil des communes, création spontanée des électeurs. Conflit entre la noblesse et la bourgeoisie des villes et des villages, d'une part, et, de l'autre, les paysans, petits propriétaires, tenanciers, métayers, qui réclament l'abolition entière du régime seigneurial. Ce sont tous ces conflits, souvent aigus et violents, que retrace presque au jour le jour M. B. dans son récit, qui va jusqu'à la fin de l'année 1790.

Nous ne pouvons que donner ici une idée très générale du livre de M. B. ; tout le détail est à lire, parce qu'il est vivant, puisé aux bonnes sources. M. B. a fouillé tous les fonds des Archives départementales, à Périgueux, il n'a pas négligé non plus les Archives nationales. Enfin il a rattaché heureusement l'histoire du Périgord à celle du Quercy et du Limousin, d'une part, et à l'histoire générale de la Révolution de l'autre.

Dès juillet 89 il se créa à Périgueux, comme dans toutes les villes, sous la pression des circonstances, une sorte de municipalité révolutionnaire, choisie par les électeurs qui avaient participé à la rédaction du cahier et à l'élection des députés. Ce « conseil des communes » se juxtaposa à l'ancienne municipalité, attira à lui tous les pouvoirs, devint le centre du Périgord même, le noyau de la fédération des villes de la région. On voit peu à peu les villes, comme Thiviers (p. 65), faire alliance avec Périgueux, par peur des brigands, ces brigands que l'on annonce partout et qu'on ne voit nulle part. Périgueux grandit en importance ; les luttes pour le pouvoir y deviennent plus vives que jamais : l'ancienne municipalité veut conserver jalousement son autorité et elle entre en conflit avec le conseil des communes. Celui-ci, animé de l'esprit révolutionnaire, est en lutte avec la vieille bourgeoisie périgourdine, qui prend sa revanche aux élections municipales de 1790 ; en lutte aussi avec tous les anciens pouvoirs : intendance, magistrature, prévôté. C'est donc, dès 1790, un recul. C'est une oligarchie bourgeoise qui gouverne : tels sont les fruits

de la politique de l'Assemblée constituante. La nécessité, pour être électeur, de payer une contribution égale à la valeur de trois journées de travail, a réduit le nombre des électeurs au vingtième, et c'est la vieille bourgeoisie qui a triomphé.

Si la vie de la cité est très agitée, celle des campagnes l'est beaucoup plus encore. C'est d'abord, à la fin de juillet 1789, la grand'peur, qui du Limousin et de l'Angoumois se répand en Périgord. Le mouvement révolutionnaire continue dans les villages, durant la période où se préparent les élections municipales, notamment en janvier et février 1790. Partout, dans le Périgord, comme dans les régions voisines du Quercy et du Limousin (Corrèze), on veut l'abolition de fait du régime seigneurial. Le paysan fait la guerre aux girouettes, aux bancs d'église, à tous les insignes de la féodalité ; il plante des mais, arbres de liberté, signes d'insurrection, auxquels il suspend les girouettes et les blasons des seigneurs. Il refuse de payer les rentes. Le mouvement reprend pendant l'été de 1790, après la fameuse loi sur le régime seigneurial du 15 mars, si contraire aux intérêts des classes rurales. Le paysan réclame alors les titres primitifs, il refuse de payer les redevances, il brise les bancs d'église, il visite en bande les châteaux pour prendre les girouettes. Toutes ces visites se transforment souvent en émeutes, la maréchaussée intervient ; des paysans — les nobles disent des brigands — sont arrêtés, mis en prison ; c'est la répression à outrance du mouvement rural. La noblesse, la bourgeoisie y concourent. La prévôté (qui ne sera supprimée qu'en septembre 90) rend des sentences terrifiantes. La révolution rurale ne s'apaise point cependant. L'Assemblée juge impolitique la répression à outrance, et une fraction de la bourgeoisie, révolutionnaire, demande la grâce des paysans incarcérés. Les paysans finissent par vaincre.

Cette révolution rurale fut surtout grave dans le Périgord noir, dans le Sarladais, pays éminemment féodal, mais elle se produisit un peu partout, aussi bien sur les bords riants de la Dronne et de l'Isle que dans le triste pays de Sarlat. M. B. a développé ce côté, encore trop peu connu, de la Révolution, d'une manière toute particulière Son ouvrage rendra ainsi un grand service à ceux qui s'intéressent à l'histoire sociale de la France. — Ph. Sagnac.

Giuseppe Colucci. **La Repubblica di Genova e la Rivoluzione francese.** Roma, Tipografia delle Mantellate, 1902. 4 vol. in-8, xxiv-337, 613, 653 et 376 p.

Les quatre volumes que viennent de faire paraître les exécuteurs testamentaires de M. Giuseppe Colucci prendront une place importante parmi

les recueils de correspondances diplomatiques publiés depuis quelques années, sur le modèle du *Preussen und Frankreich* de M. Paul Bailleu. Il convient de dire tout de suite que l'on ne doit pas chercher dans l'ouvrage tout ce que le titre promet. Les correspondances éditées par M. C. commencent en effet au mois de janvier 1794 seulement, pour s'arrêter en décembre 1799, c'est-à-dire qu'elle ne nous offrent pas une histoire complète des relations de la République de Gênes avec la *Révolution* française. Le sous-titre est également trompeur. Il annonce les *Corrispondenze inedite degli ambasciatori genovesi a Parigi e presso il congresso di Rastadt*. Or on ne trouvera qu'une seule dépêche (IV, 161) émanée du plénipotentaire génois à Rastatt : elle est datée de Strasbourg, 2 mai 1799, et raconte le massacre des ministres français à leur retour du congrès. L'ouvrage contient en réalité :

1° Les instructions du Sénat de Gênes à ses agents en France.

2° Les dépêches proprement dites adressées de Paris à la Seigneurie de Gênes, puis au ministre des Relations extérieures de la République ligurienne.

3° Les *bolletini delle notizie* accompagnant un certain nombre de ces dépêches, surtout en 1794 et 1795.

4° Le texte (en français) des notes et mémoires échangés entre les ministres plénipotentiaires génois, d'une part, et le Comité de salut public, le ministre des Relations extérieures ou le Directoire exécutif, d'autre part.

5° Un certain nombre d'extraits du registre des délibérations de la Seigneurie de Gênes ou de la *giunta* des affaires étrangères, des notes à communiquer au gouvernement français et quelques lettres particulières du ministre ligurien Ruzza.

Ces différentes catégories de pièces sont réunies *par portefeuilles*, c'est-à-dire que tous les documents se rapportant à la mission d'un même agent sont groupés par ordre chronologique en un même chapitre (les pièces annexes sont à la suite de la dépêche d'envoi). Nous avons ainsi les *carteggi* de Bartolommeo Boccardi (1794-1797), de Vincenzo Spinola (1796-1797), de Stefano Rivarola (1797), de Giuseppe Bertuccioni (1797-1798), de Luigi Lupi (1798-1799) et de Bartolommeo Boccardi (accrédité à nouveau en 1799). Ce procédé de classement pourrait, semble-t-il, être abandonné dans certains cas, par exemple lorsque plusieurs agents séjournent près du même gouvernement, pour suivre une même négociation. Il y aurait eu avantage, croyons-nous, à juxtaposer les correspondances expédiées par Boccardi et Spinola entre août et novembre 1796, par Spinola et Rivarola en juin 1797.

Les dépêches des envoyés génois sont extrêmement intéressantes et ne le cèdent à cet égard ni aux correspondances de Sandoz-Rollin, publiées par M. Bailleu, ni aux fameuses dépêches des ambassadeurs vénitiens. On y trouvera, non seulement l'histoire très détaillée, au jour le jour, des rapports de Gênes avec la France (v. notamment au t. III les négociations du traité de vendémiaire an V et le récit de la révolution du 3 prairial; on peut, grâce à ces documents, contrôlés par ceux du ministère des Affaires étrangères français, Gênes, vol. 170 à 173, refaire complètement cette histoire), mais encore des indications nouvelles et très précieuses sur les vues politiques du gouvernement français, et notamment de certains membres du Comité de salut public (v. les entretiens très développés de Boccardi avec Barère (I, 138 et 144), avec Merlin et Treilhard (II, 156 et 187), avec Reubell, etc.). Sur les rapports de certains ministres étrangers entre eux, on lira avec curiosité le récit des démarches entreprises auprès de Boccardi par le Maltais Cibon et le Genevois Reybaz, pour organiser une ligue des petites puissances neutres (I, 65 et suiv., 91 et suiv.). Au point de vue de l'histoire intérieure de la France, les dépêches et surtout les *bolletini delle notizie* fournissent d'importants et utiles renseignements, en particulier lorsque le ministre génois a été lui-même témoin des événements qu'il raconte (v. p. ex. II, 162, la dépêche du 22 mai 1795 racontant l'envahissement de la Convention le 1er prairial an III. Le bulletin, plus développé, manque malheureusement). Enfin, la longue dépêche de Boccardi, déjà citée, du 2 mai 1799 (IV, 165) est un témoignage immédiat et de la plus haute valeur sur l'affaire encore si obscure du guet-apens de Rastatt (Boccardi accompagnait les ministres français et faillit être massacré avec eux).

Le recueil publié par M. C. est donc — ces quelques indications suffisent à le faire voir — d'une importance de premier ordre. Il devra nécessairement être utilisé par quiconque étudiera dans le détail l'histoire politique, diplomatique et même militaire, non seulement de l'Italie, mais de la France entre 1794 et 1799.

Malheureusement, M. C. est mort sans avoir pu donner à cette publication tous les soins qu'elle réclamait, et ses exécuteurs testamentaires n'ont pu le suppléer qu'imparfaitement à cet égard. La plupart des documents sont publiés intégralement. Toutefois, un certain nombre de pièces présentent des lacunes (p. ex. au t. Ier, p. 140, 159, 161, 162, 164, 289, etc.), indiquées seulement par une ligne de points, sans que rien, ni dans la préface, ni en note, fasse connaître le motif de ces coupures. Il arrive même qu'une dépêche entière soit supprimée, et remplacée par une indication de ce genre : « Le n° 23 du 28 mai ne contient rien d'important »

(I, 82). L'auteur se proposait de donner en note des renseignements biographiques sur les principaux personnages cités. Il n'a eu le temps de le faire que pour les ministres des Affaires étrangères français, en prenant pour base principale de son travail le livre de M. Masson, *Les diplomates de la Révolution*. Ces notes sont en général excellentes [1], notamment celle sur Goujon, ministre par intérim en germinal an II (I, 33). Il est regrettable que M. C. n'ait pu nous en donner beaucoup du même genre, particulièrement sur les diplomates et hommes d'État de la République de Gênes. Il est à supposer aussi qu'il n'aurait pas négligé le travail, indispensable dans une publication de cette nature, de l'identification des noms propres, dont beaucoup sont défigurés. Il faut lire, par exemple : Reubell et non Rewbell (*passim*), Zeltner et non Zettener (III, 501), Dondeau, D. V. Ramel, Reinhard, Sotin, D'Hermand, Florent Guiot, Letourneux, Gay-Vernon, Massol, Thédenat, etc., et non : Doudeau (III, 494), De Ramel (IV, 196), Rheinard (IV, 212), Satin (III, 503), Derman (III, 589), Florent-Guyon (IV, 227), Letourneur (III, 128), Gaveirnon (III, 171), Msoasl (*sic*, IV, 356), Chevenat ou Thevenas (III, 376 et 492). On aurait pu également faire disparaître beaucoup de fautes de lecture (III, 135 : « dans l'excès *de l'ouvrage...* » pour « *de leur rage* ») ou d'impression (la seule page 364 du tome IV en contient 24). Enfin, on aurait pu reproduire en appendice les principaux traités conclus entre la France et Gênes de 1794 à 1799 et dont il est question à chaque page, et compléter le recueil par des index alphabétiques du genre de ceux qui ont été établis, par exemple, par M. Kaulek, pour les *Papiers de Barthélemy*. — R. Guyot.

Cap^ne^ Paul Pineau. **Le général Dugommier. Sa vie, sa correspondance.** Limoges et Paris, Charles-Lavauzelle, 1902. In-8, 835 p. (portrait.)

En 1886, M. Vauchelet a complété, dans la *Revue historique* (t. XXX, p. 276-370), par la publication, avec commentaires, de nombreux documents inédits, les articles consacrés au général Dugommier dans les dictionnaires biographiques. D'autre part, la part prise par cet homme de guerre à la lutte contre les Espagnols, en 1793 et 1794, a été définie depuis longtemps par Fervel dans ses *Campagnes de la Révolution française*

1. Je ne vois guère que la notice de Deforgues (I, 15) qui présente quelques inexactitudes. C'est en qualité de chef de bureau que Deforgues entra, au 10 août, dans l'administration communale de Paris, et il n'a pas signé la fameuse circulaire de Marat sur les massacres. Son nom y a été ajouté dans une réimpression postérieure, contre laquelle il protesta publiquement.

dans les Pyrénées-Orientales, et son rôle au siège de Toulon est exactement connu grâce aux ouvrages récents de A. Chuquet et P. Cottin.

M. le Capne Pineau a estimé que ces divers moyens d'information n'étaient pas suffisants, et il vient d'accroître la littérature relative à Dugommier d'un très gros livre, fruit d'intentions assurément excellentes, et qui témoigne d'un labeur prolongé. Mais l'utilité n'en est guère apparente. M. P. a compilé les travaux de ses devanciers, qu'il cite largement *in extenso*; il a étendu démesurément son sujet et, sans se limiter au cadre biographique qu'il avait adopté [1], il a écrit une relation copieuse, et cependant superficielle et insuffisante, du siège de Toulon et de la campagne des Pyrénées; malgré qu'il ait reproduit, dans son texte et dans ses Annexes, un certain nombre de pièces des archives de la Guerre [2], nous ne voyons pas qu'il ait, en somme, ajouté quoi que ce soit d'important aux résultats antérieurement acquis. La forme même de l'ouvrage, texte et notes, dénote l'inexpérience de l'auteur. Ajoutons que sa partialité pour son héros est visible (par exemple lorsqu'il discute le bien-fondé du jugement assez sévère porté par Jomini sur les talents militaires montrés par Dugommier dans la lutte avec La Union), qu'il ne sait pas s'abstenir d'appréciations désagréables pour Marat (p. 122), Robespierre (p. 260, 497), la « rapace » Angleterre (p. 35), et que son volume se ferme (p. 716) par une tirade bien sentie sur la guerre fatale et nécessaire avec l'Allemagne. Le style est d'une lourdeur correcte.

A la page 712 de son livre, M. P. exprime des inquiétudes sur sa valeur: « Avons-nous fait revivre la grande figure du glorieux vainqueur de Toulon et du libérateur du Midi? Nous ne savons. Cette évocation d'une époque si troublée et si confuse était chose intimidante et bien difficile; et nos forces et notre savoir étaient très faibles devant la montagne à soulever. Nous l'avons essayé néanmoins. Qu'on veuille nous pardonner si le résultat n'est pas à la hauteur de l'effort tenté. » Sans doute M. P., en écrivant ces lignes, a voulu simplement affirmer sa modestie d'auteur : il y a là, en fait, un de ces aveux involontaires assez fréquents dans les livres

---

1. Sans opportunité, à notre avis, on a, jusqu'ici, abusé du genre biographique, sans souci des graves inconvénients qu'il présente. Un personnage secondaire comme Dugommier mérite un article de dictionnaire fournissant les dates de naissance et de mort, les renseignements sur l'origine, la famille, et un bref *curriculum vitæ*. Quant à la participation aux événements généraux (en l'espèce, la Révolution aux Antilles, le siège de Toulon, la campagne des Pyrénées), elle doit être déterminée au cours de l'étude directe des événements, considérés dans leur ensemble et en eux-mêmes, et non du point de vue d'un individu.

2. M. P. nous promet, en terminant, une publication intégrale de la correspondance de Dugommier pendant la campagne des Pyrénées Que n'a-t-il commencé par là? On l'eût tenu quitte du reste.

d'histoire, et bien caractéristiques des conditions actuelles du travail historique. On n'ose pas, ou on n'ose plus, s'appliquer, sans une longue préparation, à des études de philosophie ou de chimie, par exemple, et pour ces sciences l'on sent le ridicule qu'il y aurait à s'excuser, alors qu'il est si facile de s'abstenir, de ses erreurs sur ses ignorances. Mais on fait communément de l'histoire sans avoir la connaissance et la pratique de la méthode historique. C'est chose admise. L'ouvrage de M. P. prouve, après beaucoup d'autres, qu'on a tort de l'admettre. — P. Caron.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus. 1903.

5 Mai. = H. Chérot. *Une thèse en Sorbonne. Mgr de Gondrin, archevêque de Sens au XVIIe siècle.* [Résumé du livre récent de G. Dubois.] — P. Dudon. *Une protestation épiscopale en 1831.* [Refus de fermer la chapelle de Bischenberg, adressé par l'évêque de Strasbourg au préfet du Bas-Rhin, lettre du 29 janv. 1831.]

20 Mai. = H. Chérot. *Le général Ducrot à Strasbourg (1865-1870).* [Fin. Son projet de recrutement, rédigé en 1866; ses écrits sur la réorganisation de l'artillerie, du corps d'état-major; ses rapports avec les ministres Niel, Lebœuf; ses efforts, souvent gênés par ses supérieurs et les autorités civiles, pour porter au plus haut point l'entraînement de la garnison de Strasbourg; ses relations avec le préfet Prou et le maire Humann, notamment lors des manifestations de mai 1869. A la fin, reproduction, donnée comme « spécimen de son talent de parole », d'un discours prononcé par lui dans un concours agricole.] — P. Didon. *La guerre aux chapelles sous le Premier Empire.* [Article de polémique, de ton violent, avec une argumentation historique. L'ouverture des chapelles fut réglementée, une première fois, sous le Consulat, par l'article 44 des Décrets organiques; le texte est formel : pas d'ouverture sans autorisation préalable. En fait, malgré la profonde défiance qu'inspiraient à Bonaparte les non-constitutionnels qui desservaient la très grande majorité des chapelles, la loi fut mal observée. « ... Le plus souvent, les chapelles étaient déjà ouvertes au moment où les instances se faisaient auprès du gouvernement. L'instruction de ces demandes souffrant quelque délai, les évêques maintenaient la permission ecclésiastique accordée. Finalement, il se faisait sur l'affaire un silence que les intéressés interprétaient favorablement. Et les chapelles, quoique non autorisées, demeuraient ouvertes.... Les avocats des droits intangibles du pouvoir civil ne manqueront pas de dénoncer là une irrecevable prétention de l'Église, et le péril qui guette toujours l'État lorsque sa vigilance s'endort. En réalité, cette violation manifeste et pacifique de l'article 44 était-elle autre chose que la pratique instinctive du premier article du Concordat? » En 1812, un nouveau décret complique les formalités de l'autorisation : c'est que l'attitude des catholiques, à la suite de l'enlèvement du pape, inquiétait Napoléon, et qu'il voulait entraver dans l'Empire l'action de l'Église. Les évêques sont invités à fermer les chapelles non autorisées; la plupart obtempèrent; quelques-uns protestent.]

La Nouvelle Revue. 1903.

15 Mai. = *Louis XVI à Varenne* [sic]. *Récit d'un diplomate étranger.* [Extrait des rapports du bailli C.-L. de Virieu, chargé d'affaires du duché de Parme auprès de

la cour de France, que vient de publier le Vte de Grouchy. Détails intéressants sur l'effet produit par la nouvelle du départ du Roi, le retour aux Tuileries, le quasi-emprisonnement de la famille royale, et le mouvement général de désaffection monarchique à la suite de cette tentative.]

La Révolution française. 1903.

14 Mai. = A. MATHIEZ. *Protestants et théophilanthropes.* [Chemin-Dupontès, le fondateur de la théophilanthropie, déclarait, dans un opuscule paru en l'an X, que les rapports entre la théophilanthropie et le protestantisme étaient nombreux. La Révelière, dans son discours du 12 floréal an V, n'avait pas ménagé les éloges au calvinisme. Néanmoins, les théophilanthropes qui cherchèrent à implanter le nouveau culte dans la région de Nîmes, rencontrèrent plus de résistance chez les protestants que chez les catholiques. Mme de Staël, dans son mémoire inédit : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution*, déclare qu'il faut à la France une religion d'État, que le catholicisme est impossible avec la République, et que la théophilanthropie ne vaut pas le protestantisme, parce que ses cérémonies n'ont pas de prestige, et que ce culte est trop souvent traité par plusieurs de ses partisans comme un moyen politique et non comme une religion véritable. Vers la fin de l'an IX, quand les catholiques donnaient l'assaut final à la théophilanthropie, les protestants joignirent leurs efforts aux leurs.] — R. GUYOT. *Le Directoire et la République de Gênes (1795-1797).* [A suivre. Étude du rôle joué par la France dans les affaires de Gênes, du début de l'an IV jusques et y compris la révolution démocratique qui éclata à Gênes en prairial an V. Les négociations entre le Directoire et Vincenzo Spinola, agent extraordinaire du Sénat de Gênes auprès du gouvernement français, aboutissent après bien des péripéties à la convention secrète conclue le 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796), convention très favorable aux intérêts de la France, et offrant aussi des avantages pour Gênes ; mais le désir de l'exécuter sincèrement et les intentions amicales manquent également à la Seigneurie de Gênes et au général Bonaparte, qui comptait régler les affaires de Gênes à sa convenance.] — *Le commissaire des guerres Jurie, communication de M. Armand Bénet.* [Lettre de Jurie aux administrateurs du Calvados, se plaignant que Lair, chef d'escadrons des dragons de la Manche, lui ait fait enlever une jument lui appartenant.] — A. AULARD. *Le congrès des Sociétés savantes.* [Ces congrès sont l'occasion de quelques lectures intéressantes, mais ils ne présentent pas l'expression annuelle de la science historique française, à cause de l'organisation et de l'esprit d'un grand nombre de vieilles sociétés de province ; c'est aux jeunes historiens à forcer les portes de ces vieilles sociétés pour y faire pénétrer l'esprit historique, ou à fonder, à côté, des sociétés nouvelles qui puissent organiser rationnellement, avec méthode, le travail historique en France.] — *Les imprimés relatifs à la Révolution française au British Museum.* [Index alphabétique du catalogue, dressé par M. Fortescue, des trois collections de livres, pamphlets et journaux relatifs à la Révolution française, conservées au British Museum et comprenant 48.579 volumes.] — *Notes de lecture.* I. *Le testament du conventionnel Chabot.* [Publié dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 28 février 1903, par le Dr Cabanès, qui n'en a pas indi-

qué la cote aux Archives.] II. *L'instruction publique dans le Cher sous le Directoire* [Extrait d'un rapport de Matfuson, commissaire du Directoire exécutif près l'administration départementale du Cher, en date du 1er messidor an VI (Arch. nat., Fic III, Cher, 6).]

La Revue de Paris. 1903.

15 Mai. = Génal Trochu. *Notes sur la guerre de Crimée*. [Ces notes avaient été rédigées par le général à la demande de Camille Rousset, alors que ce dernier préparait son *Histoire de la guerre de Crimée*. Avant de les utiliser, il serait indispensable d'en faire l'examen critique; telles qu'elles sont, leur lecture est intéressante. Elles traitent successivement des débuts de l'expédition (entamée sans but politique bien défini, sans objectif militaire déterminé), de la bataille de l'Alma (le rôle des Anglais n'est pas suffisamment apprécié), de la mort de Saint-Arnaud, des difficultés de l'attaque de Sébastopol (le général du génie Bizot, qui a rendu dans les débuts d'immenses services, a été injustement sacrifié), des batailles de Balaklava (détails sur la fameuse charge des Scotts Greys) et d'Inkermann (là encore, on n'a pas fait aux Anglais la part qui leur revient), du moral des troupes françaises pendant le siège (il a été médiocre dans les états-majors), de la démission de Canrobert (que Trochu juge sévèrement : homme de peu de caractère), et de la prise de commandement, énergique dès l'abord, de Pellissier. A suivre.]

1er Juin. = E. Lavisse. *Deux portraits d'Anne d'Autriche*. [Ces portraits sont ceux que nous ont laissés, dans leurs mémoires, Mme de Motteville et le cardinal de Retz. Bien qu'il ait tout l'air d'un panégyrique, le portrait peint par Mme de Motteville montre bien à qui sait le regarder tous les défauts du modèle, et, tout compte fait, il concorde avec le croquis vigoureux, « terrible » du cardinal. « Là donc où Mme de Motteville atténue, le cardinal de Retz surcharge ... Chez l'un et chez l'autre écrivain, apparaît la personne plus « haute » que « grande », de « plus de manière que de fond », libérale, parce qu'elle ne sait pas le prix de l'argent qui ne lui coûte rien, plus sensible aux injures qu'aux bienfaits, pieuse autrement que d'une vraie piété, et, plus que tout le reste, incapable. » Paresseuse aussi et — ses relations avec Mazarin le prouvent — susceptible d'être une fois au moins « une grande et violente amoureuse ».]

La Revue hebdomadaire. 1903.

2 Mai. = Mme Jean Darcy, d'après Nicolas Misasi. *La mort de Murat*. [Fin.] — L. Sonolet. *Une amazone des lettres sous la Révolution. Olympe de Gouges*. [Fin. Exposé sympathique de son rôle dans le mouvement révolutionnaire depuis la fuite à Varennes, et de ses derniers moments.]

16 Mai. = M. de Cordoux. *Souvenirs de la conquête de l'Algérie*. [Continué les 23 et 30 mai et à suivre. L'auteur, fils du colonel des chasseurs de la garde de Napoléon Ier, fit comme médecin militaire les campagnes d'Afrique de 1839 à 1851 et de 1856 à 1857. Dans leur première partie, ses souvenirs ont un caractère anecdotique et personnel. Viennent ensuite des détails d'intérêt plus général sur la guerre du Daakra (sic), Bou-Maza, l'affaire des grottes de l'Ouled-Riah.] — L. Batif-

FOL. *Une réception de Louis XIII en Avignon.* [Le 16 novembre 1622; elle eut « la magnificence d'un triomphe royal ».] — G. CERFBEER. *Une nuit de la semaine sanglante.* [Souvenirs personnels de la nuit du 24 au 25 mai 1871, quartier de la rue Royale.]

30 Mai. = R. ROUX. *Une cause amusante en 1766, publiée d'après un document ancien.* [Reproduction, d'après un ouvrage de 1769-70 intitulé : Causes amusantes et connues, d'un mémoire rédigé par l'avocat P.-J. Grosley pour une garde-malade de Troyes, demanderesse contre un chanoine de la ville dans une affaire de règlement de compte.]

Le Correspondant. 1903.

10 Mai. = P. DE LA GORCE. *Essai d'histoire contemporaine. La France et la Prusse avant la guerre. Journées des 12, 13, 14, 15 juillet 1870.* [M. de la G. refait longuement le récit des événements très connus de ces quatre journées, en apportant un certain nombre de renseignements nouveaux sur les délibérations du conseil des ministres français, les 13 et 14 juillet, d'après les papiers inédits de MM. Plichon, Louvet, Chevandier de Valdrôme, membres du ministère Ollivier. De ces renseignements, il ressort que le gouvernement français manqua totalement, en ces graves circonstances, sinon « d'intelligence » (comme l'a écrit A. Sorel), du moins de sang-froid; jusqu'au dernier moment, plusieurs ministres restèrent hésitants, et E. Ollivier voulait sincèrement la paix. Quant à l'Impératrice, « de toutes les correspondances manuscrites, de tous les papiers privés, une impression très nette se dégage : c'est qu'elle fut, du côté français, le principal artisan de la guerre ». M. de la G. insiste sur le rôle de la commission nommée le 15 par la Chambre et sur l'espèce d'inconscience qu'elle apporta à ses opérations. Il parle peu de l'Allemagne (exception faite pour les incidents du 13 à Ems et pour la scène fameuse de la transformation de la « dépêche d'Ems » à Berlin, dans la soirée), et ne creuse pas la question des responsabilités respectives du roi Guillaume et de son entourage, sur laquelle de récentes publications allemandes ont attiré l'attention.]

25 Mai. = VIC^te C. DE MEAUX. *Souvenirs politiques. La chute du ministère Broglie en 1874.* [C'est, en somme, par un vote de la droite légitimiste que le duc de Broglie fut renversé du pouvoir, le 16 mai 1874. Bien que limité à un pur changement de personnes, le remaniement ministériel effectué après l'échec de la tentative de restauration monarchique avait indisposé un certain nombre de membres de la droite. On avait insinué, dans les rangs des « chevau-légers », que le duc de Broglie était peut-être responsable, dans une certaine mesure, de la ruine des espérances royalistes, et comme « on ne pouvait croire que l'invraisemblable refus du comte de Chambord n'eût d'autre motif que la couleur du drapeau », cette imputation s'accrédita. Comme, vers le même temps, le duc se voyait contraint, sous peine de complications diplomatiques, de sévir contre les journaux catholiques qui attaquaient violemment la politique religieuse de l'empire allemand et de la monarchie italienne (suspension de l'*Univers* de janvier à mars 74), il s'attirait, outre l'inimitié des « royalistes intransigeants », celle des « catholiques intolérants ». Le septennat avait été conçu comme une trêve; cette trêve pesait aux légitimistes; « et pourtant

elle leur était plus nécessaire qu'à aucun autre parti ; car les autres, impérialistes plébiscitaires ou républicains, avaient, bonne ou mauvaise, une solution immédiate à offrir au pays ; eux seuls n'en avaient pas, tant que le roi légitime refusait le drapeau de la nation ; aussi, se bornant à tout contester, se gardaient-ils de rien proposer ». Leurs journaux entretenaient « dans l'esprit public un doute persistant sur la stabilité du gouvernement », doute nuisible aux affaires : le maréchal dut déclarer qu'il comptait bien exercer ses pouvoirs jusqu'à leur terme légal, et le duc de Broglie, affirmer sa parfaite communauté de vues avec le chef de l'État. Mais il acheva, ainsi, de compromettre l'existence de son ministère. Au printemps de 1874, s'ouvrit à l'Assemblée un débat capital, sur l'organisation du pouvoir législatif. Le duc de Broglie proposait l'institution de deux corps délibérants : une Chambre des députés, élue au suffrage universel « organisé », et un Sénat « véritablement conservateur », élu par des collèges de notabilités. L'adoption de ce projet aurait pu avoir de grosses conséquences, et Gambetta estimait qu'elle aurait « reculé de cinquante ans la démocratie ». Mais l'extrême-droite, qui ne voulait rien du moment qu'elle n'avait pas le roi, refusa de voter la priorité en sa faveur ; unie au centre-gauche, qui voulait venger la chute de Thiers, et à l'extrême-gauche, elle mit en minorité le ministère, qui démissionna. Bien que le duc de Broglie sût très bien qui le renversait, il quitta le pouvoir silencieusement, sans « caractériser comme elle le méritait une intrigue connue de tous, mais que personne n'osait avouer ». C'est qu'il craignait de « fournir un élément aux passions révolutionnaires », et, en attisant les ressentiments entre monarchistes, rendre irrémédiable leur désunion. A suivre.] — *** *A l'occasion du 32e anniversaire de la Commune. Souvenirs, lettres et fragments inédits de Mgr Darboy* [antérieurs à 1870]. — E. Lamy. *La guerre de 1870. La défense anarchique.* [Suite. Lorsque les Allemands eurent rejeté au delà des Vosges l'armée de Mac-Mahon, et se furent étendus en Alsace et en Lorraine, les populations se levèrent contre eux, confusément. Dans la plaine d'Alsace, la résistance manquait de point d'appui ; Strasbourg était investi, Belfort se préparait à l'être, Schlestadt et Neuf-Brisach n'étaient pas suffisamment armés. Dans la Haute-Lorraine et en Champagne, le terrain se prête mieux à la guerre de partisans, qui est menée avec activité et audace, mais reste purement locale, et ne peut entraver en quoi que ce soit l'exécution des plans de l'ennemi. Néanmoins les Allemands, inquiets pour leurs communications, essayent d'y mettre fin ; d'abord par l'organisation de colonnes mobiles et l'accroissement des forces confiées au général Werder ; puis, ce premier moyen ne suffisant pas, et bien que les populations envahies imitent en fait l'exemple donné par les Allemands eux-mêmes en 1813, par l'instauration d'un système de terreur et de responsabilités collectives dont l'esprit et le fonctionnement sont connus (exécution des francs-tireurs et gardes nationaux, prise d'otages, villages mis à sac méthodiquement, etc.) : l'invention en résulte non d'instincts particulièrement barbares des Allemands (des soldats, la plupart sont, « bien que rudes, humains », et les officiers sentent « l'injustice de certains excès »), mais de leur conception de la guerre, qui est le « courage des violences, même des violences contre soi-même, s'il faut blesser sa propre sensibilité pour porter à l'ennemi les coups les plus sensibles ». L'Alsace intimidée, Werder veut

s'ouvrir l'accès des Vosges ; il en est tout d'abord empêché par le préfet Georges, installé à Épinal, qui réussit à former un petit corps d'opérations capable de tenir la campagne (combat de Badonvillers). Malheureusement, dès la fin de septembre, Toul et Strasbourg capitulent ; au siège de ces villes, les Allemands ont appliqué des procédés analogues à ceux qu'ils emploient pour contenir les populations : au lieu de s'attaquer aux défenses, ils ont écrasé d'obus les maisons des habitants pour hâter la reddition. C'est au moment où la prise de Strasbourg livre décidément l'Alsace aux Allemands que le général Cambriels commence sa tentative dans l'Est. M. L. en présente le récit. Si, le 11 octobre, Cambriels se décide à reculer jusque sous les murs de Besançon, c'est que ses troupes manquent de cohésion, ne sont pas aguerries, et qu'il veut mettre entre elles et l'ennemi « de l'espace, l'espace qui donnerait, avec la sécurité aux soldats, l'aptitude à recevoir une organisation et aux chefs le temps de la créer ». A suivre.]

Minerva, revue des lettres et des arts. 1903.

1er Mai. = J. VIAUD. *La confiscation, autrefois et aujourd'hui.* [Fin. M. V. étudie successivement : La proposition Basly (1886)); La revendication par l'Assistance publique des legs faits aux pauvres; Les laïcisations d'écoles et l'action en revendication des héritiers; La loi du 1er juillet 1901 ; Des biens des congrégations dissoutes; Quelques lois consacrant abusivement la vocation héréditaire de l'État. Dans sa conclusion, il s'élève vivement contre la tendance persistante à ressusciter la confiscation, ce « Protée malfaisant dont l'histoire nous a écrit les désastreux ravages ».]

15 Mai. = *Mémoires du général-major russe baron de Lœwenstern. 1814. La campagne de France. La capitulation de Paris.* [Extr. du tome II, récemment paru, de ces mémoires. pub. par H. Weil.] — L. MADELIN. *Joyeux cachots. La Bastille des Comédiens.* [D'après le livre récent de Fr. Funck-Brentano.]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Mai. = *Campagne de Chine (1859-1861). Journal du capitaine Béziat.* [Suite. Combats des 18 et 21 août (prise des forts de Takou); occupation de Tien-Tsin; négociations dilatoires des Chinois; bataille sous Tong-Tchaou, 21 sept. A suivre.] — *Les préliminaires du 18 fructidor an V. Fragments d'une lettre de J.-A. Creuzé-Latouche.* [Conventionnel, membre du Conseil des Cinq-Cents, puis de celui des Anciens, † 1800. La lettre en question, datée du 8 brumaire an VI, n'a pas été envoyée; quoique inachevée, elle est fort longue. Après des considérations de haute politique, C.-L. expose le mouvement des partis dans la Convention après le 9 thermidor, la journée du 13 vendémiaire, l'audace croissante du parti contre-révolutionnaire et de ses chefs, dont il esquisse, assez heureusement, la physionomie. Document utile pour l'histoire du 13 vendémiaire et la connaissance de la mentalité d'un républicain modéré, à la suite de cette journée et devant les progrès du royalisme.] — *Deux lettres du Père Enfantin à Lamartine (1849).* [A propos de la publication des *Conseils au Peuple*; la première a trait au *Sixième Conseil*, et Enfantin remercie Lamartine d'y avoir glorifié le travail ; dans la seconde, intéressante et

beaucoup plus longue, Enfantin défend le socialisme et les socialistes contre la critique passionnée que vient d'en faire Lamartine, dans le *Septième Conseil*, adressé aux instituteurs ruraux.] — *Une démission de Chateaubriand (1815)*. [Lettre datée de fin nov. 1815, par laquelle Chateaubriand notifie au duc de Richelieu sa démission de ministre plénipotentiaire à la cour de Suède. Pièce extr. des Archives des Aff. étrangères.]

Revue Bleue. 1903.

2 Mai. = J. Lemoine et A. Lichtenberger. *Madame de Montespan et l'affaire des poisons. Réponse à M. Funck-Brentano*. [Les auteurs précisent le débat instauré avec M. F.-B. et qui porte exclusivement sur la prétendue formule d'invocation prononcée par Mme de Montespan en 1666. Ils en démontrent une fois de plus la fausseté par des arguments intrinsèques et extrinsèques, et annoncent l'apparition prochaine d'un livre où ils étudieront dans l'ensemble l'affaire des poisons.]

9 Mai. = A. Métin. *Français et Anglais en Égypte*. I. [Extrait d'un livre sur la *Transformation de l'Égypte*, récemment paru.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Mai. = Cuvillier-Fleury. *Lettres au duc d'Aumale*. [Fin le 1er juin. Lettres du 27 août 1837 au 15 juillet 1855, avec une lacune du 8 sept. 1846 au 1er avril 1854. Dans la dernière partie (1854-1855), quelques lettres du duc à C.-F. Cette correspondance est à consulter pour l'histoire des relations du duc et de son ancien maître, et pour la connaissance de ce dernier. On y trouve quelques renseignements sur les campagnes du duc en Afrique, de 1840 à 1846, et sur l'attitude du parti orléaniste pendant le second Empire.] — F. de Ségur. *Le procès de sorcellerie du maréchal de Luxembourg*. [Continué le 1er juin. I. L'arrestation. Au début de cette nouvelle partie de ses études sur Luxembourg, M. de S. recherche et expose, d'après les documents manuscrits et imprimés, par suite de quelles imprudences et machinations le maréchal, compromis dans l'affaire des Poisons, dut se faire embastiller le 24 janvier 1680. Luxembourg fut victime des dénonciations d'un magicien nommé Lesage, qu'il avait durement éconduit, en janvier 1676, après avoir, par pure curiosité, essayé ses prétendus talents, et du zèle inconsidéré de son intendant, le sieur Bonnard, qui, prenant à cœur un gros procès de son maître et voulant entrer en possession d'une pièce qui devait en assurer l'heureuse issue, s'était abouché avec des magiciens et des fripons, parmi lesquels Lesage. M. de S. met en lumière le rôle perfide de Louvois, qui, brouillé avec Luxembourg à la suite de l'intrigue pour la succession de Pomponne, s'empressa de saisir l'occasion qui s'offrait de le perdre. II. Le procès. La nouvelle de l'emprisonnement de Luxembourg consterne ses parents et ses amis, tandis que tous ses ennemis et la foule des gens qui croient sa chute irrémédiable se répandent en calomnies contre lui. Le 26 janvier, a lieu le premier interrogatoire. Puis, après une interruption de cinq semaines, l'enquête se poursuit, sans que des charges sérieuses puissent être recueillies. Le 2 mars, Luxembourg est de nouveau interrogé, et comme la fragilité de l'accusation semble de plus en plus évidente, un

revirement d'opinion publique se dessine en sa faveur. Sur l'ordre du roi, le dénouement est hâté. Luxembourg, dont la détention altère gravement la santé, est confronté avec différents comparses de la Voisin, qui déclarent ne pas le connaître, puis avec le magicien Lesage, dont il réfute vivement les imputations. Le 14 mai, conduit à l'Arsenal, il est jugé par la Chambre Ardente, et absous. Le roi ordonne sa mise en liberté, mais l'exile à 20 lieues de Paris. Peut-être faut-il voir dans cette mesure de rigueur, qui surprit les contemporains, un dernier effet de cette haine sourde dont Louvois, pendant quatre mois, n'avait cessé de poursuivre Luxembourg.] — E. Ollivier. *La politique française après Sadowa*. [A Paris, la bataille de Sadowa est accueillie comme une défaite pour la France. Dans l'Allemagne du Sud, en Russie, en Prusse, on est attentif, inquiet. « De la conduite que suivrait l'Empereur, dans cette crise de l'esprit national et de l'esprit européen, dépendraient les destinées de l'Europe, de la France, de l'Empire. » Les conseillers de Napoléon III lui persuadent que pour rétablir ou maintenir le prestige extérieur de la France, pour raffermir le régime impérial, des compensations territoriales parallèles aux annexions de la Prusse sont nécessaires. Or, une telle politique n'était admissible que si l'on se tenait prêt et décidé à la guerre, au cas où un arrangement à l'amiable n'interviendrait pas. De plus, elle était en contradiction avec le principe des nationalités ; ç'avait été une faute de favoriser une guerre qui pouvait engendrer, et qui engendrait en fait l'unité de l'Allemagne : c'était une nouvelle faute, cette unité devenue inévitable, que de ne pas en prendre son parti. Si Napoléon III laissa Drouyn de Lhuys se lancer « sans audace dans une politique audacieuse, et sans volonté de guerre dans une diplomatie de guerre », c'est qu'en juillet 1866, la maladie l'avait abattu. M. O. raconte les tentatives infructueuses que Benedetti fut chargé de faire auprès de Bismarck pour obtenir une rectification de frontière dans le Palatinat bavarois, puis, à défaut de Landau, Sarrelouis, etc., l'assentiment de la Prusse à l'annexion du Luxembourg par la France, et, éventuellement, de la Belgique. Ces démarches, inutiles, dangereuses du moment qu'on ne voulait pas les appuyer par le canon, eurent de graves résultats : elles convainquirent Bismarck que le gouvernement français, en dépit de sa théorie des nationalités, ne laisserait pas s'accomplir l'unité allemande, et qu'il faudrait l'y contraindre par une guerre ; elles lui fournirent en outre les moyens d'inspirer aux États de l'Allemagne du Sud la crainte des ambitions françaises et de les lier à la Prusse par des conventions militaires. Dans la « circulaire du 16 septembre 1866 », Napoléon III essaye de justifier sa politique, de dissiper les inquiétudes et de réfuter les critiques qu'elle avait soulevées. « Élevée et loyale dans sa première partie, la politique des compensations la fait dévier et y montre son vilain visage. Le gouvernement impérial comprend, y est-il dit, les annexions commandées par une nécessité absolue. Cette justification des conquêtes prussiennes était glissée comme exposé des motifs anticipé de la conquête que nous projetions en Belgique. »]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Mai. = G. [Capne J. Colin]. *Les campagnes du maréchal de Saxe*. 2e partie. *La cam-*

pagne de 1744. [Chap. V. Campagne du Roi en Flandre. Le camp de Courtrai (mai); siège et prise de Menin; opérations du duc d'Harcourt dans la région de Maubeuge; investissement d'Ypres. A suivre.] — N. [Capne Guillemin]. *La guerre de 1870-1871. La journée du 14 août en Lorraine.* [Suite. La bataille de Borny. L'étude des mouvements des quatre corps français stationnés sur la rive droite de la Moselle, dans l'après-midi du 14, prouve que ces corps se replièrent à peu près simultanément sur Metz, sans que le moindre organe de sûreté couvrît efficacement le mouvement de retraite. L'attaque de la 26e brigade prussienne produisit un effet de surprise dont les effets furent très fâcheux. C'est ce que montre M. G. au cours d'un récit très détaillé de la bataille; le déploiement des Prussiens se fit sans difficulté; ils purent aisément mettre la main sur tous les points d'appui de la ligne de contact, et vers 6 h. 1/2 de l'après-midi, s'ils n'avaient pu faire vers l'ouest de progrès sensibles, ils n'avaient pas subi le refoulement, l'écrasement qui eût été inévitable, si les troupes françaises bien supérieures en nombre, qui leur étaient opposées, eussent réellement été commandées. A suivre.]

Revue Historique. 1903.

Mai-Juin. = A. Bourguet. *Le duc de Choiseul et la Hollande.* [Suite d'une étude dont la première partie a été analysée ici-même, t. III, p. 805. Le comte d'Affry, ambassadeur de France, dut s'assurer que les États généraux ne se laisseraient pas entraîner par les séductions des Anglais; il dut aussi rassurer la Hollande sur les intentions de la France en Angleterre. Choiseul lui recommanda de saisir toute occasion qui se présenterait de faire savoir « que l'intention de la France n'était pas d'exciter une révolution dans les Iles Britanniques »; la Hollande aurait, en effet, pris le parti de la maison de Hanovre, s'il avait été prouvé que la France travaillait au rétablissement des Stuarts.] — A. Fournier. *Marie-Louise et la chute de Napoléon. Contribution à la biographie de Marie-Louise.* [M. F. défend Marie-Louise contre les critiques de ses derniers biographes, en particulier de Masson. On lui a reproché d'avoir quitté l'Empereur et d'être partie pour Vienne avec son fils; élevée dans une très grande docilité filiale, elle fut plus préoccupée de demander conseil à son père, le 16 avril 1814, que d'aller retrouver son mari à Fontainebleau; c'est dans cette entrevue, à Rambouillet (16 avril), entre le père et la fille, que fut sans doute décidé le départ pour l'Autriche. Neipperg fut ensuite chargé de surveiller Marie-Louise à Aix, mais il ne fut pas, comme le prétendent les historiens français, « choisi comme notoire dompteur des cœurs, dans l'intention de faire oublier à Marie-Louise son ancien mari ». Le 4 octobre, elle était de retour à Schönbrunn, où elle vécut d'une vie retirée et tranquille, sans qu'il fût jamais nécessaire, comme on l'a dit, d'exercer une pression sur elle pour l'éloigner des fêtes. Dès ce moment, sa résolution était prise de ne plus jamais rentrer en France. En appendice, M. F. publie les lettres de Neipperg et de Marie-Louise en 1815.] — A. Stern. *Ch.-E. Œlsner. Fragments de ses mémoires relatifs à la Révolution française.* [Suite, mars-avril 1792. Retour des émigrés; baisse des assignats; déclaration de guerre; « peut-être n'est-ce pas une erreur de croire qu'en transformant une querelle de famille en une guerre de peuple à peuple, la

lutte contre l'Autriche préviendra la guerre civile, réconciliera les partis et entraînera les indifférents à soutenir la bonne cause ». Éloge de Lafayette; haine du peuple à l'égard de Marie-Antoinette : le roi est indifférent à ce qui peut lui arriver. A suivre.]

Historische Vierteljahrschrift. 1903.

N° 2. = A. Wahl. *Zu den ländlichen Cahiers der Sénéchaussée von Aix.* [Dans la *Revue Critique* du 11 août 1902, M. G. Pariset a critiqué assez vivement les publications de M. Wahl, historien allemand de l'école catholique, sur les préliminaires et les débuts de la Révolution. Dans le présent article, M. W. réplique sur un point : il s'agit des cahiers ruraux de 1789. M. Pariset a reproché à M. W. d'avoir conclu à tort, d'une étude du texte des cahiers de « Paris hors les murs », texte pris par lui dans les *Archives parlementaires* et, partant, suspect, que les paysans français, en 1789, n'avaient pas rédigé eux-mêmes leurs cahiers, qu'ils s'étaient laissé imposer des modèles tout faits. M. W. déclare s'en tenir à cette opinion, à l'appui de laquelle il cite un nouvel exemple : celui des cahiers ruraux de la sénéchaussée d'Aix (toujours d'après les *Archives parlementaires*). Il voit, dans leur rédaction, la trace certaine d'une influence des centres urbains, influence qui a dû s'exercer plus largement que partout ailleurs dans la région parisienne.]

The English historical Review. 1903.

N° 2. = J. Holland Rose. *France and the First Coalition before the Campaign of 1796.* [D'après des documents du Foreign Office, Autriche, nos 40-44, et Sardaigne, n° 20, il apparaît qu'au commencement de l'année 1796, l'Angleterre fit des efforts sincères pour une pacification générale avec la France. L'Autriche et l'Angleterre étaient inquiètes des traités de Bâle, craignaient que la Sardaigne ne s'accordât avec la France et n'abandonnât la Savoie et Nice en s'efforçant d'obtenir en compensation le Milanais, en partie au moins. La dépêche du 22 décembre 95, de Lord Grenville à Sir M. Eden, ambassadeur à Vienne, est importante (F. O., Autriche, n° 43); elle dit les bases sur lesquelles le gouvernement britannique consentirait à négocier : amnistie générale pour tous les royalistes français; une indemnité à l'Angleterre pour les sacrifices qu'elle a faits et des garanties pour la tranquillité générale en Europe; le premier point à cet égard serait la restitution de la Belgique à l'Autriche, en l'agrandissant même du Comté (?) de Liège et des pays que la Hollande vient de céder à la France au sud du Rhin inférieur; restitution de la Savoie au roi de Sardaigne pour empêcher les entreprises de la France sur l'Italie. Georges III, mis au courant, estima que ces conditions étaient beaucoup trop avantageuses pour la France, qu'il ne fallait pas céder à la théorie française des frontières naturelles ni pour Nice, ni pour le Rhin à la hauteur de Mayence et Coblentz. M. H. R. assure, d'après les Mémoires de Thibaudeau et de Pontécoulant, que la majorité des Français désirait la paix, même à ces conditions. Enfin il

reproche à Pitt d'avoir retenu un moment alors les subsides promis au roi de Sardaigne, ce qui facilita les premières victoires de Bonaparte, « undoubtedly facilitated the first military triumphs of Bonaparte » et ainsi servit la fortune du général, « substantially furthered the rise of Bonaparte », ce qui est peut-être beaucoup dire.]

The American Historical Review. 1903.

N° 2. = H. E. Bourne. *American constitutional Precedents in the French National Assembly.* [On recherche ici ces précédents américains dans la déclaration des droits, la question du veto et l'organisation de la législature; on relève à ce sujet les débats où furent mêlés Turgot, Franklin, Démeunier (dans l'Encyclopédie méthodique); l'intérêt excité en France par les discussions constitutionnelles des Américains, diminué un moment par leurs dissensions après leur victoire, redevint très vif au moment de l'ouverture des États généraux, et parut à maintes reprises aux comités et aux délibérations de la Constituante. La Fayette déposa le premier projet de déclaration des Droits, destinée à limiter par avance l'autorité des assemblées législatives, à mettre désormais hors de discussion les principes essentiels du régime nouveau. Les idées de Mounier et de Lally-Tollendal sur l'organisation d'un sénat élu s'appuyèrent souvent d'arguments tirés de la constitution américaine, car il s'agissait de confier l'élection de ce sénat à des assemblées provinciales. Le veto donné au roi contribua à rendre inutile ce sénat; il parut inutile ou dangereux de multiplier les vetos devant les volontés de l'Assemblée législative.]

NOTES ET NOUVELLES

— La Société d'histoire contemporaine a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 10 juin, sous la présidence de M. Victor Pierre. Après les allocutions et rapports d'usage et l'élection de huit membres du conseil, les assistants ont entendu la lecture, par M. l'abbé Louis Blazy, de *Notes inédites de M. l'abbé de Bertrand des Ferris sur Mgr Du Lau, archevêque d'Arles*, et celle, par M. Victor Pierre, de *Lettres inédites du général Taillandier sur le 30 octobre 1836 et le 24 février 1848*.

— M. Adolphe Crémieux, professeur d'histoire au lycée de Marseille, vient de commencer la publication d'*Annales historiques de Marseille et de la Provence*, revue trimestrielle qui publiera des études originales et surtout des documents inédits. Les *Annales* paraîtront tous les trois mois, par fascicules de 32 pages in-8. Le prix de l'abonnement annuel est de 12 fr. pour la France, de 15 fr. pour l'étranger. La rédaction est à Marseille, rue Montaux, 31 ; l'administration chez M. Portal, rue de Bruys, 48, également à Marseille. Dès à présent est prévue la publication d'une « Bibliothèque des *Annales historiques de Marseille et de la Provence* », dont les volumes seront servis gratuitement aux abonnés.

— M. Henri Sée a publié dans le dernier numéro de la *Revue de Synthèse historique* (mars-avril 1903) une intéressante « revue générale » sur *Les idées politiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

— Nous avons précédemment signalé (p. 427) un article de *La Revue* sur *La perte de la Lorraine, Le plan de l'archiduc Albert et ses conséquences*. M. J. Teissier, professeur d'histoire à l'Université de Caen, vient de reprendre la question dans un intéressant article des Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen (1903) qu'il a fait tirer à part (*Le plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mars-juin 1870*. Caen, Delesques, 1903, in-8, 36 p.). Il commence par montrer : 1° que le plan de l'archiduc Albert, donné comme inédit par l'auteur anonyme de l'article de *La Revue*, est publié depuis 1895 dans les *Souvenirs* du Gal Lebrun ; 2° qu'il est invraisemblable que ce soit l'adoption de ce plan qui ait entraîné les défaites du mois d'août : la division des forces françaises, qui facilita la victoire des Allemands, était prévue avant la négociation avec l'Autriche, et, d'ailleurs, c'est une chose unanimement reconnue que Napoléon III n'avait *aucun plan* en tête lorsqu'il se rendit à l'armée. M. T. recherche ensuite pourquoi l'Autriche se refusa obstinément à entrer en campagne en même temps que la France : c'est qu'elle se méfiait de l'Empereur, et craignait

qu'il n'acceptât, au dernier moment, quelque offre de compensation territoriale de Bismarck, la laissant seule ainsi en face de l'Allemagne. Il s'attache à établir, en terminant, qu'en s'y prenant mieux Napoléon III aurait pu organiser efficacement, entre mars et juin 1870, la triple alliance austro-franco-italienne.

— M. Alfred Robaut prépare, en collaboration avec M. E. Moreau-Nélaton, un catalogue descriptif et critique de l'œuvre de Corot.

— Dans une des lettres à sa femme pendant la guerre de 1870-1871, dont le recueil vient d'être publié, Bismarck donne à entendre que les Prussiens, lors de leur entrée à Paris, furent cordialement accueillis par une partie de la population. Cette assertion, qui semble sans fondement, a soulevé, de la part de différents témoins oculaires, des protestations que le *Temps* a accueillies dans ses numéros des 14, 15, 17 mai, sous le titre de : *L'entrée des Prussiens à Paris.*

— Le journal *Le Matin* a reproduit, dans ses numéros du 12 au 19 mai, la partie des *Notes et souvenirs de M. Thiers*, édités par Mlle Dosne (cf. ci-dessus, p. 546, n. 2), qui concerne *Les préliminaires de la paix, 1870-1871.*

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 10 mai 1903. Elle a entendu successivement, de M. Georges Renard, une communication intitulée : De l'utilité qu'il y aurait à créer une section spéciale pour l'étude scientifique de la deuxième République française, et lecture de la première partie (Conseils généraux de méthode) de l'« Instruction générale destinée à faciliter les travaux d'histoire moderne en province », rédigée par M. Pierre Caron au nom de la Commission d'études.

— Au cours des dépouillements préparatoires du *Répertoire méthodique* pour l'année 1901, nous avons trouvé, dans le *Bulletin Revue* de la *Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais* (1901, t. IX, p. 177-180), des renseignements sur la publication, qui va commencer prochainement, d'un inventaire développé des documents de l'époque révolutionnaire conservés aux Archives de l'Allier. C'est le 24 avril 1901 que le Conseil général a décidé que cet inventaire serait exécuté et imprimé par les soins de M. Claudon, archiviste du département. Une circulaire préfectorale a fait connaître aux municipalités de l'Allier le plan de la publication, l'intérêt qu'elle présentera pour l'histoire locale et les a invitées à en assurer le succès en envoyant leur souscription. Le nombre des volumes n'est pas encore fixé. Le premier contiendra l'analyse des délibérations du Conseil général ou Conseil de département (1790-1793) et d'un certain nombre d'arrêtés des bureaux du département. Il comprendra environ 50 feuilles in-4 raisin, soit 400 pages environ à deux colonnes, et le prix en variera de 12 fr. 50 à 7 fr. 50. M. Claudon compte le faire paraître cette année même. Le chiffre de tirage sera à peu près limité au nombre des souscripteurs.

— M. A. Aulard continue son recueil de documents sur l'esprit public à Paris. *Paris sous le Consulat* est la suite naturelle de *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire.* Le tome Ier (in-8, 829 p., Paris, Cerf, 1903) va du

18 brumaire an VIII au 30 brumaire an IX (du 9 novembre 1799 au 21 novembre 1800). L'auteur suit ici la même méthode que dans son recueil précédent. Il reproduit les rapports administratifs ou de police, émanant du bureau central du canton de Paris, de la préfecture de police, du ministère de la police générale ; il donne aussi, très souvent, à la suite de ces rapports, des extraits de journaux ; il sont précieux en 1799 et 1800, la presse n'étant pas encore aussi servile qu'elle le sera quelques années plus tard. M. A. n'a pris dans ces pièces que ce qui concerne Paris. On a là une série de documents capitaux pour l'étude de l'opinion publique à Paris après le coup d'État de brumaire ; les grandes questions y sont passées en revue ; émigrés et biens nationaux, chouans, royalistes, spectacles, cultes, politique générale, les rapports administratifs embrassent tout. Ces documents sont tirés surtout, soit du fonds de la secrétairerie d'État impériale AFIV, soit du fonds de la police générale F7. Il n'y avait qu'un très petit nombre de cartons à consulter. Nous regretterons seulement de ne rien trouver, dans ce recueil, sur l'histoire économique du Paris d'alors ; on aurait pu en découvrir dans la série AFIV, dans les cartons qui concernent l'économie sociale de toute la France en l'an VIII, dans des statistiques imprimées, etc. — P. S.

— Abbé Édouard PINET. *La Compagnie des porteurs de la châsse de Sainte Geneviève, 1525-1902*. Paris, Roger et Chernoviz, 1903, in-12, XVI-350 p. — Les documents de cette étude ont été recueillis, dit la préface, pour MM. les porteurs de la châsse de Sainte Geneviève, à qui le livre est dédié. On ne s'étonnera donc pas si beaucoup de pages ne peuvent intéresser que les membres de cette Compagnie, ou, en tout cas, un public très restreint : les comptes de la Société, ses divers règlements, la liste de ses membres rentrent dans cette catégorie. Cependant, comme la plupart des ouvrages de ce genre, celui-ci contient beaucoup de choses que l'histoire religieuse a profit à recueillir, d'autant plus que l'auteur, dépassant le cadre un peu étroit de son sujet, a été souvent amené à étudier le culte de Sainte Geneviève.

Ce culte était un de ceux qui donnaient lieu aux cérémonies les plus solennelles ; du XIIe siècle à la fin du XVIIIe, la châsse de la sainte fut considérée par les Parisiens comme une sorte de palladium chrétien ; dans certaines circonstances, sur arrêt du Parlement, après la demande du Corps de Ville, on la portait à Notre-Dame en des processions solennelles que M. P. a longuement et minutieusement décrites. La liste chronologique de ces processions, que M. P. a établie avec grand soin, est peut-être la partie la plus intéressante de son livre ; elle montre dans quels cas les Parisiens sollicitaient l'intervention de leur patronne : ils demandaient la cessation des sécheresses, des pluies trop abondantes, des inondations, famines, épidémies ; la guérison du roi ou des membres de la famille royale, la fin des guerres, des troubles politiques ou religieux. Parmi les processions les plus importantes, on remarque celle de 1535, à la suite des placards contre la messe, et celle de 1652, au plus fort de la Fronde, pour la paix et le retour du roi dans Paris. M. P. a relevé, depuis le XIIe siècle jusqu'en 1725, environ 80 processions, dont 46 au XVIe, 8 seulement au XVIIe siècle. Après 1725, il n'y eut plus de processions ; on se contentait alors de découvrir la châsse par devant ou entièrement. La Com-

pagnie des porteurs de la châsse, qui s'organisa au XVIe siècle, comptait 40 membres, qui devaient être bourgeois natifs de Paris et pris dans les six corps de marchands; emportée par la Révolution, elle s'est reconstituée en 1853, mais, depuis, son histoire n'offre guère d'intérêt.

On peut reprocher à M. P. de ne pas toujours donner soigneusement ses références (il n'indique pas d'où est tiré, p. 202, le procès-verbal du dépouillement de la châsse en 1793); de reproduire (p. 129 à 143) un texte déjà imprimé dans un recueil auquel il suffisait de renvoyer (le *Registre de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*); d'émettre un jugement aussi exagéré que celui-ci : « En 1522, la France se trouva dans le plus grand péril où elle eût été depuis plusieurs siècles » (p. 88). Malgré ces défauts et le manque d'intérêt qui lui vient de sa destination toute spéciale, l'ouvrage représente un travail souvent trop minutieux, mais toujours très consciencieux, et fournit beaucoup d'indications intéressantes pour l'histoire des sentiments religieux et de leur manifestation dans l'ancien Paris. — A. C.

— Alexandre BÉRARD. *Les Vaudois*. 2e édition illustrée de 30 gravures anciennes de l'ouvrage de Léger. Paris et Lyon, A. Storck, 1902, in-12, VII-329 p. — L'auteur n'a pas caché ses intentions polémiques : dès les premières pages de son livre, nous apprenons que les Vaudois sont, à ses yeux, « les martyrs de la liberté, les apôtres de la tolérance religieuse et de l'indépendance humaine », et leurs persécuteurs, leurs calommiateurs même, sont fort malmenés au cours de l'ouvrage (v. p. 134, 148, 166, etc.). Il n'en est pas moins difficile de s'expliquer comment M. B. a pu utiliser, en toute confiance, des ouvrages d'apologétique vaudoise comme celui de Muston, de naïfs martyrologes comme ceux de Perrin et de Léger (au point même de reproduire de ce dernier jusqu'à ses horrifiques images). Il arrive même que M. B. semble, par une curieuse réaction, se rallier à la tradition de l'orthodoxie vaudoise pour soutenir, sinon l'apostolicité, du moins l'antiquité de la secte, en dépit des beaux travaux d'Herzog et de Müller, qui ont à jamais ruiné cette chancelante hypothèse. — P. A.

— De la collection des *Affiches d'Angers* et de l'*Almanach d'Anjou*, M. l'abbé F. UZUREAU a tiré un certain nombre de documents utiles pour l'histoire de l'enseignement au XVIIIe siècle, qu'il a publiés sous le titre de : *L'Enseignement secondaire en Anjou. Programmes, prospectus et réclame, XVIIIe siècle* (Angers, Germain et Grassin, 1903, in-8, 79 p. Extr. des Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.)

— Lorsque *La Cité antique* eut paru, Louis Ménard critiqua assez vivement, dans l'*Année philosophique*, les théories de l'auteur, et lui reprocha d'avoir écrit « un plaidoyer contre l'antiquité en faveur des sociétés chrétiennes », de la société du moyen âge. M. Édouard CHAMPION, qui consacrait l'année dernière un intéressant volume à Louis Ménard (*Le Tombeau de Louis Ménard*), a trouvé dans les papiers de ce dernier la réponse de Fustel de Coulanges, et il en a fait la pièce de résistance d'une brochure sur *Les idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges, d'après des documents inédits* (Paris, H. Champion, 1903, pet. in-8, 30 p.). C'est

une lettre de quatre pages, dans laquelle Fustel proteste qu'il n'a voulu présenter l'éloge d'aucune religion, pas plus du christianisme que des autres, et que s'il a montré les sociétés antiques dominées par l'esprit théocratique, c'est que l'étude des textes les lui a révélées telles ; la liberté n'y est apparue que progressivement, à mesure que les idées religieuses s'effaçaient. A cette lettre, Louis Ménard répliqua par une nouvelle affirmation de sa « religion républicaine », que M. C. a également reproduite. La brochure se termine par quelques pages, écrites d'après l'ouvrage de M. P. Guiraud, sur ce que Fustel de Coulanges entendait par *monarchie* : la *tyrannie*, résultat inévitable de la *démocratie*.

— Christian PAULTRE. *La taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre et l'administration de la taille*. Paris, Rousseau, 1903, in-8, XI-260 p. — Dans ce travail, qui est une thèse de doctorat en droit, M. Paultre a voulu, en se servant de tous les travaux antérieurs, étudier plus particulièrement le système préconisé par l'abbé de Saint-Pierre, montrer comment il a été appliqué partiellement à l'époque de Fleury et du contrôleur général Orry, et insister sur deux des régions où il a été établi définitivement : la généralité de Paris et celle de Limoges. M. P. a beaucoup utilisé l'ouvrage de M. Marcel Marion : *L'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle, principalement en Guyenne* ; il le résume à plusieurs reprises ; plusieurs de ses chapitres empruntent toute leur valeur à cet ouvrage. La partie originale de son travail, c'est, outre l'exposé du système de l'abbé de Saint-Pierre, l'étude de la taille tarifée dans les généralités de Paris et de Limoges. Ici sa documentation est personnelle. Il a consulté, en effet, pour la généralité de Paris, des rôles de taille de diverses paroisses, série Z, aux Archives nationales. Il a surtout consulté les documents des Archives départementales de la Creuse et de la Haute-Vienne, puisé aux Archives de la Corrèze des lettres de Turgot. Son étude de l'intendance de Turgot complète aussi sur la question spéciale de la taille, les études antérieures. C'est donc une sérieuse thèse de doctorat en droit. Nous ne reprocherons pas trop à l'auteur l'inexpérience qui se trahit çà et là, et tout d'abord dans sa bibliographie, souvent incomplète, ni la pauvreté dans la documentation, que l'on regrette parfois. Le livre est clair, apporte en diverses parties des éléments nouveaux. Il pourrait être utile aux historiens qui voudraient essayer un jour de faire des manuels généraux sur les institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Quelques observations en terminant : Pourquoi ne pas citer la *Correspondance des intendants avec le Contrôle général* de A. de Boislisle, 3 vol. in-4 ? Qu'est-ce que : Esmein, *Essai sur le ministère de Turgot ?* n'est-ce pas une confusion de nom ? on connaît un ouvrage de Foncin sous ce titre. Pourquoi (p. VIII) rapprocher Esmein et Forbonnais ? Pour la généralité de Tours, il y a des livres : d'abord Tocqueville, et ensuite Dumas. — P. S.

LIVRES NOUVEAUX

Instruments bibliographiques. — *Mis de Granges de Surgères.* Répertoire historique et biographique de la Gazette de France (1631-1790). T. II (Clamouse-Kromls). Paris, Leclerc. — *R. de Lasteyrie.* Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. Tome IV. 2e livraison. Paris, Leroux, 4.00.

Histoire politique intérieure. — Aus der Memoiren der Herzogin von Abrantès. Hrsg. und bearb. von *B. Freifrau von Weinbach.* Leipzig, Schmidt und Günther, 4 mk. 60. — *G. Augustin-Thierry.* Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802). Paris, Colin, 3.50. — *Arvède Barine.* La Grande Mademoiselle, 1627-1652. Authorised english Version, by Helen E. Meyer. Putnam's Sons, 12 sh. 6. — *H. Doniol.* De 1815 à 1900. Notre politique intérieure devant l'histoire. Paris, Flammarion, 3.50. — *A. Fray-Fournier.* Le club des Jacobins de Limoges (1790-1795). Limoges, Charles-Lavauzelle. (Publ. Société des Archives historiques du Limousin.) — *G. Hanotaux.* Contemporary France. Transl. by J. Ch. Tarver. T. I. 1870-1873 (portr.). Constable, 15 sh. — *G. Hanotaux.* Geschichte des zeitgenossischen Frankreich, 1871-1900. Autoris. Uebersetzung von Th. J. Plange. I Bd. Die Regierung Thiers (gr.). Berlin, G. Grote, 8 mk. — *Cte d'Haussonville.* La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. T. III. Le duc de Bourgogne à l'armée. Les années d'épreuves. Paris, C. Lévy, 7.50. — *P. de La Gorce.* Histoire du second Empire. Tome VI. Paris, Plon, 8.00 — *G. Lenôtre.* Vieilles maisons, vieux papiers. Paris révolutionnaire. 2e série. Paris, Perrin, 5.00. — *Chanoine V. Ménard.* Les Vendéens dans le département de la Manche. Avranches, Imp. Perrin. — *P. Quentin-Bauchart.* Lamartine homme politique. La politique intérieure. Paris, Plon, 7.50. — *T. Raulin.* Le pseudo-patriote Palloy et les administrations du Calvados de 1790 à 1794. Caen, Delesques. — La Révolution française racontée par un diplomate étranger. Correspondance du bailli de Virieu, ministre plénipotentiaire de Parme (1788-93), publiée par le *Vte de Grouchy* et *A. Guillois.* Paris, Flammarion, 7.50.

Histoire militaire. — Lettres de Bismarck à sa femme, pendant la guerre de 1870-71. Trad. fr. Paris, Tallandier, 3.50. — *Cardinal von Widdern.* Die Kavallerie-Divisionen der I. vom 6. und die Kavallerie des rechten Flügels der II. Armee (6 Kavallerie-Division und III. Armeekorps) vom 13. VIII. bis zur Schlacht bei Vionville (13.) Mittag. Berlin, R. Eisenschmidt, 8 mk. — *Ch.-L. Chassin et L. Hennet.* Les volontaires nationaux pendant la Révolution. Tome II. Historique militaire et états de service du 9e bataillon de Paris au 18e, levés en 1792. Paris, Cerf, 7.50. — *Clausewitz.* Notes sur la Prusse dans sa grande catastrophe (1806). Paris, Chapelot, 4.00. — *Lt-Col H. Coutanceau.* La campagne de 1794 à l'armée du Nord. 1re partie. Organisation. T. Ier. L'action militaire du gouvernement, le commandement, l'état-major, l'infanterie. Paris, Chapelot, 12.00. (Publ. de la Section historique de l'État-Major de l'Armée.) — *P. Grolleau.* Le siège de Paris (1870-71). Souvenirs de campagne d'un soldat du 136e de ligne. Paris, l'auteur. — Mémoires du Général-Major russe Bon de Löwenstern (1776-1858) pub. par *H. Weil.* T. II (1816-1858). Paris, Fontemoing, 7.50. — *Lyautey* (Col). Dans le

Sud de Madagascar. Pénétration militaire. Situation politique et économique. Paris, Charles-Lavauzelle, 7.50. — *A. Rabel*. Le maréchal Bessières, duc d'Istrie. Paris, C. Lévy, 7.50. — *C. de Renémont*. Campagne de 1809. Paris, Charles-Lavauzelle, 7.50. — Vie du maréchal Bessières, duc d'Istrie (gr.). Paris, Desclée, de Brouwer. — *H. Voigt*. Kronprinzjäger in Feindesland, 1870-1871. Tagebuchblätter und Erinnerungen (cartes). Leipzig, Fischer, 2 mk. 50.

Histoire religieuse. — *A. Aulard*. La Révolution française et les congrégations. Exposé historique et documents. Paris, Cornély, 3.50. — *Abbé Bahezre*. Les Filles de la Croix de Paris pendant la Révolution (1789-1814). Paris, Retaux. — *Abbé Barbier*. Les Carmélites de Pamiers (1648-1902). Pamiers, Galy. — *Abbé C. Bouvier*. Une carrière d'apologiste au XVIIIe siècle. J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, archevêque de Vienne (1715-1790). (Conférences.) Lyon, Vitte. — *Em. de Broglie*. La bienheureuse Marie de l'Incarnation (Mme Acarie, 1566-1618). Paris, Lecoffre, 2.00. — *E. Charpentier*. Un curé constitutionnel (1791-1803). Paris, Cornély, 1.50. — *H. Chérot*. Iconographie de Bourdaloue. 3e série (pl.). Paris, Retaux, 10.00. Esquisses biographiques sur deux prêtres pieux et édifiants. M. J.-Baptiste Trimoreau (1738-1794); M. J. N. François Trimoreau (1763-1842). La Chapelle-Montligeon, Imp. de Notre-Dame de Montligeon. — *B. Faulquier*. Frédéric Ozanam. L'homme et l'œuvre. Paris, Librairie des Saints-Pères. — *Mgr J. Fèvre*. Le centenaire de Mgr Dupanloup. Paris, Savaète, 2.00. — *Abbé E. Martin*. Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié. T. III. Du démembrement en trois diocèses à la guerre franco-allemande. Nancy, Crépin-Leblond. — *Abbé E. Martin*. Un chapitre d'histoire de la Révolution. La persécution et l'anarchie religieuse en Lorraine. Nancy, Crépin-Leblond. — *Cal Mathieu*. Le Concordat de 1801. Son origine, son histoire. Paris, Perrin, 7.50. — *G. Monod*. Souvenirs d'adolescence. Mes relations avec Mgr Dupanloup. Paris, Fischbacher.

Histoire économique et sociale. — *A. Charmeil*. Les associations professionnelles ouvrières en France de 1789 à nos jours. Paris, Giard et Brière. — *E. Daudet*. Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. La princesse de Lieven. Paris, Plon, 7.50. — *Ch. Gomel*. Histoire financière de la Législative et de la Convention (1792-1793). Paris, Guillaumin, 7.50. — Mémoire sur les mines d'Alsace par le Cte d'Hérouville de Claye, lieutenant-général des armées du Roi (1741). Montbéliard, Imp. du Petit Montbéliardais. — *G. Thibout*. La doctrine babouviste. Paris, A. Rousseau. — *M. Vigne*. La banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècle. Lyon, Rey.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *L. Béclard*. Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps. I. Avant la Révolution (1740-1789). Paris, Champion, 10.00. — *H. Berlioz*. La musique et les musiciens. Introduction par A. Hallays. Paris, C. Lévy, 3.50. — *Buffon*. Pages choisies. Introduction par Paul Bonnefon. Paris, A. Colin, 3.50. — Catalogue du Musée des beaux-arts de la ville de Nantes (gr.). Paris, Braun, Clément. — Correspondance inédite d'Auguste Comte. 1re série. Paris, rue Monsieur-le-Prince, 7.50. — *L. Courajod*. Leçons de l'École du Louvre, publiées par H. Lemonnier et A. Michel. T. III. Origines de l'art moderne. Paris, A. Picard. — *L. Figard*. Un médecin philosophe au XVIe siècle. Étude sur la psychologie de Jean Fernel. Paris, Alcan. — *H. Frère*. Notes sur Fagon, premier médecin de Louis XIV. Rouen, Gy. — *A. Fontaine*. Quid senserit Carolus Le Brun de arte sua (Thèse). Paris, Fontemoing. —

F. Funck-Brentano. La Bastille des Comédiens. Le For-l'Évêque. Paris, Fontemoing, 3.50. — *F. Gautier*. Charles Baudelaire. Paris, « La Plume », 3.50. — *Paul et Victor Glachant*. Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo. Les drames en prose. Les drames épiques. Les comédies lyriques. Paris, Hachette, 3.50. — *V. Josz*. Watteau. Mœurs du XVIIIe siècle. Paris, Éditions du Mercure de France, 3.50. — La décoration des jardins. Recueil de dessins d'après Boyceau, Le Pautre, Bérain, Le Nôtre, etc. (72 pl.). Paris, Rapilly, 45.00. — *H. Marcel*. J.-F. Millet. (Les grands artistes.) Paris, Laurens, 3.50. — *L. Morand*. Une famille d'artistes. Les Naigeon. Notices et catalogues. Paris, Rapilly. — *J. Tiersot*. Ronsard et la musique de son temps. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 2 mk. 40. — *H. Vaganay*. Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle. Essai de bibliographie comparée. Lyon, Bibliothèque des Facultés catholiques.

Histoire locale et généalogique. — *Abbé Gonthier*. Promenade historique à travers les rues d'Annecy. Thonon, Imp. Masson. — *A. Bethouart*. Histoire de Chartres (1789-1900). T. Ier. Chartres, Imp. Garnier, 6.00. — *E. Arnaud*. Histoire et description des antiquités civiles, ecclésiastiques et militaires de la ville de Crest. Introduction sur son histoire, des origines à la Révolution. Grenoble, Gratier et Rey. — Correspondance entre M. de Nagu-Varennes et les échevins de Lyon (1589-1595), pub. par *E. Charvériat*. Lyon, Rey, 3.50. — *Abbé C. Bernois*. Histoire de Méréville et de ses seigneurs (gr.). Orléans, Marron. — *H. Moris*. Le Sénat de Nice avant 1792. Nice, Imp. Malvano. — *H. Affre*. Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue. Rodez, Imp. Carrère. (Publ. de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.) — *Abbé Guillotin de Corson*. Le Tiercent (Ille-et-Vilaine). La paroisse, les seigneurs, le château. Rennes, Plihon et Hommay. — *H. Bourgeois*. La Vendée d'autrefois. Archives du Bas-Poitou. T. Ier. Le canton de la Roche-sur-Yon. Luçon, Imp. Bideaux. — *L. Brochet*. La Vendée à travers les âges. 2 vol. Paris, Champion, 15.00.

ADDITION AU COMPTE RENDU DE

Occupation et libération du territoire, 1871-1873. Correspondances.

(Cf. ci-dessus, p. 546-557.)

J'ignorais, lorsque j'ai rédigé ce compte rendu, que M. H. Doniol, ancien préfet de Nancy, eût connu la correspondance de Saint-Vallier et de Thiers pour l'année 1871, et qu'il en eût tiré la matière d'un article, avec des extraits, qu'il a publié dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, 1896, t. V, p. 380-432, sous le titre de : Négociations et négociateurs de la libération du territoire français en 1871. Le début des « Correspondances » n'a donc pas caractère de chose nouvelle.

P. C.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Administrateur-gérant : Clément RUEFF.

Les papiers de l'abbé Béliardi et les relations commerciales de la France et de l'Espagne au milieu du XVIIIe siècle (1757-1770)

Nous nous proposons dans cet article d'analyser un recueil de documents que nul historien du XVIIIe siècle n'a utilisé ni même signalé jusqu'à ce jour, les papiers de l'abbé Béliardi, qui occupent un certain nombre de volumes du fonds français au Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Ils nous ont semblé avoir une réelle importance pour l'histoire économique de la France au XVIIIe siècle en général, et plus particulièrement pour l'histoire du commerce français en Espagne et dans l'Empire espagnol au milieu du XVIIIe siècle (1757-1770). Ils ont en outre confirmé en nous une opinion qu'avait fait naître l'étude des documents du ministère des Affaires étrangères : que les questions économiques et commerciales au XVIIIe siècle n'ont pas exclusivement intéressé le contrôleur général et le conseil de Commerce, mais qu'elles ont aussi influé sur les projets et les décisions des diplomates et qu'elles ont été un élément capital de la politique internationale. L'histoire diplomatique n'était autrefois et n'est encore trop souvent aujourd'hui que l'histoire de la préparation et de la conclusion de certaines guerres. C'est pourquoi il n'est pas inutile de faire connaître des documents de nature à démontrer ce que cette conception a d'étroit, pour ne rien dire de plus.

I

Le dossier personnel de Béliardi au ministère de la Marine [1] ne nous apprend à peu près rien sur sa carrière jusqu'en 1757. Nous savons seulement qu'il était né à Sinigaglia en 1723. Les fragments d'un journal de voyage de Béliardi [2] laissent entendre qu'il chercha fortune à Rome.

1. Archives de la Marine, Personnel individuel, C7 24.
2. Voyage de Rome à Naples, Alicante et Madrid. Papiers de Béliardi. Bibl. nat., mss. r. 13417, fol. 1 sqq.

En 1749, il accompagna le cardinal de Portocarrero [1] en Espagne. Nous le retrouvons en 1757 agent général du commerce et de la marine en Espagne. Comment en huit années s'éleva-t-il à ce poste important ? Nous sommes réduits sur ce point à des suppositions. Nous savons que le duc de Duras, ambassadeur de France en Espagne de 1752 à 1755, avait organisé un très important service de renseignements, que dans toutes les branches de l'administration espagnole il avait des agents et des créatures. Ce fut là une des raisons pour lesquelles le ministère espagnol demanda son rappel. Peut-être Béliardi fut-il un agent de Duras. La correspondance de Duras renferme plusieurs mémoires très documentés sur le commerce d'Espagne et la nécessité d'une union économique entre la France et l'Espagne qui supposent des collaborateurs bien informés. Quoi qu'il en soit, Béliardi remplaça, dans les derniers mois de 1757 en fait, et en 1758 officiellement, l'agent de la marine et du commerce Partyet [2].

Les agents généraux du commerce et de la marine avaient été créés comme agents français permanents [3] en Espagne au cours de la guerre de Succession. Leurs attributions étaient en théorie exclusivement commerciales. Ils devaient être les intermédiaires entre les consuls en Espagne et le gouvernement français, centralisant les rapports consulaires, suivant s'il y avait lieu les affaires litigeuses, surveillant l'exécution des anciens traités de commerce et en négociant de nouveaux. Mais, en réalité, plusieurs d'entre eux ne se bornèrent pas à ce rôle commercial. Séjournant longtemps en Espagne, connaissant le pays, en relations avec les ministres, ils furent parfois pour les secrétaires d'État des Affaires étrangères de véritables agents diplomatiques assistant sinon remplaçant l'ambassadeur.

Tel fut le cas de Béliardi pendant le ministère de Choiseul (1758-1770). Beaucoup plus que le marquis d'Ossun, ambassadeur à Madrid [4], il reçut les pensées du ministre et exécuta ses plans. D'Ossun représentait la France en Espagne avec une dignité morose et beaucoup de raideur. Il exécutait ponctuellement les instructions données, mais il n'était pas intelligent et manquait d'initiative. Il plut à Charles III par sa correction, par sa réserve, par son caractère grave et l'austérité de sa vie. Choiseul

1. Ministre d'Espagne à Rome.

2. Lettre de Rouillé à Béliardi pour lui annoncer sa nomination, Versailles le 3 avril 1758. Archives de la Marine, B7 409.

3. Sous Colbert un certain nombre d'agents français en Espagne portèrent ce titre. Mais leurs missions avaient un caractère temporaire (Cf. l'*Inventaire des Archives de la Marine*, p. 267 et sq.).

4. De 1758 à 1778.

le nomma à Madrid par attention pour Charles III, et l'y maintint pour le même motif. Mais il traita les affaires d'Espagne par-dessus sa tête avec les ambassadeurs et les ministres espagnols, chargeant quand il était nécessaire Béliardi de véritables missions [1] que d'Ossun ignorait en partie. Béliardi était pour le ministre français un instrument précieux. Ses mémoires et ses lettres montrent en lui un esprit curieux de toutes questions, éveillé, fertile en projets et en idées nouvelles, très au courant des questions commerciales et coloniales. Comme caractère, il était l'opposé de d'Ossun, actif, souple, avec beaucoup d'entregent.

Béliardi fut et resta l'homme de Choiseul. D'Ossun ne l'aimait pas et lui en voulait du rôle qu'il jouait à ses dépens. Au moment de la chute de Choiseul, il le dénonça comme un agent secret du duc et le fit rappeler. Béliardi tenta en vain de conserver sa place; ses relations et ses protecteurs, presque tous amis de Choiseul, le desservirent plus qu'il ne lui furent utiles [2]. Les revenus de l'abbaye de Saint-Florent, que Choiseul lui avait concédée, lui suffisaient à peine pour vivre. En 1772, il se fixa près de son protecteur à Chanteloup, et fut le second des abbés [3] qui ne quittèrent plus le duc et la duchesse de Choiseul. A la mort de Choiseul il obtint d'être nommé consul dans sa patrie, à Sinigaglia [4]. Il devait exercer ces modestes fonctions jusqu'à sa mort, en 1803.

II

Béliardi fut agent général du commerce et de la marine au moment où le Pacte de famille, conclu en 1761, allait profondément modifier les rapports de la France et de l'Espagne. On a dit que le Pacte de famille avait été l'idée maîtresse du duc de Choiseul. Cela n'est vrai qu'à la condition d'ajouter que, dans sa pensée, l'union de la France et de l'Espagne devait être avant tout une union économique et qu'à cette condition seule elle pouvait être avantageuse à la France. Ce fut là l'originalité de sa concep-

1. Béliardi fit trois voyages à Paris en 1763, en 1766 et en 1769. Dans chacun de ces voyages il eut de nombreux entretiens avec Choiseul et reçut de lui des instructions verbales (Cf. les papiers de Béliardi, n° 13417, où se trouvent mentionnés ces différents voyages, et la Correspondance d'Espagne aux Affaires étrangères de 1763 à 1770. Espagne, 538 à 556, qui renferme de nombreuses lettres de Béliardi faisant allusion à ces instructions). Cf. également le *Précis de faits sur l'administration de M. de Choiseul*, de Favier, publié par Flammermont, dans *La Révolution française*, t. XXVI, p. 431, note 2, où Favier signale les instructions particulières et le rôle secret de Béliardi.

2. Papiers de Béliardi. Notes sur son voyage de Madrid à Paris en 1771. 13417, fol. 282 et sq.

3. Le premier était l'abbé Barthélemy.

4. Arch. de la Marine, Personnel individuel, C7 24.

tion. Sans doute ses prédécesseurs avaient aperçu l'avantage d'une alliance économique entre la France, dont l'industrie se développait au XVIIIe siècle, et l'Espagne incapable de se suffire à elle-même, et surtout de suffire aux immenses besoins de ses colonies d'Amérique. Il n'est presque aucun ambassadeur français au XVIIIe siècle qui n'ait emporté des instructions commerciales à côté de ses instructions diplomatiques [1]. A certains moments même, les questions économiques et commerciales qui intéressaient la France furent vigoureusement traitées à Madrid [2]. Mais les diversions continuelles des guerres continentales jusqu'en 1763, les habitudes et les traditions d'une diplomatie qui se transformait lentement et qui jusqu'au milieu du siècle envisagea les alliances du point de vue politique et militaire, beaucoup plutôt que du point de vue économique, empêchèrent le gouvernement français d'apporter à cette tâche la continuité et l'application nécessaires.

Les choses changèrent à la fin de la guerre de Sept-ans. Le concours militaire et politique de l'Espagne passa au second plan. L'alliance économique devint la chose essentielle. Nous trouvons répétées dans les papiers de Béliardi les raisons pour lesquelles elle s'imposait. Il nous est nécessaire d'indiquer ici les principales d'entre elles pour permettre au lecteur d'avoir quelques idées générales capables de le diriger dans l'analyse de détail qne nous nous propcsons de donner dans la suite.

D'abord, de 1715 à 1758, l'Angleterre avait réalisé en Espagne et en Amérique ce que la France n'avait fait qu'entrevoir. Par une série de traités de commerce dont les avantages furent résumés dans le traité de 1750, elle avait peu à peu constitué un véritable protectorat économique sur toute la péninsule. En Amérique, elle avait partout entamé l'œuvre de conquête des domaines espagnols, occupant une partie de l'Amérique centrale, s'ouvrant derrière les Portugais les routes du Brésil au Chili et au Pérou, s'avançant des Carolines en Floride et sur la côte nord du golfe du Mexique, entassant à La Jamaïque des marchandises qu'une marine de contrebande distribuait à toute l'Amérique espagnole. Le premier objet de ceux qui conclurent l'alliance espagnole, — objet tout à la fois poli-

---

1. Pour ne considérer que la période postérieure au traité de Séville, qui marqua une date dans l'histoire des rapports économiques de la France et de l'Espagne, nous signalerons les trois mémoires sur le commerce, remis à Rottembourg dans son ambassade de 1731 (Aff. étr., Esp., t. 472, f. 78 et sq.), les instructions commerciales de La Marck en 1738 (Aff. étr., Esp., t. 456, f. 329 et sq.), le mémoire remis à Vauréal au sujet d'un traité de commerce en mai 1741 (*Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*. T. XII *bis*, *Espagne*, par Morel-Fatio et Léonardon, p. 239, 240), les instructions commerciales de Duras en 1752 (Aff. étr., Esp., t. 510, fol. 165 et sq.), et de d'Aubeterre (Archives de la Marine, B7 409).

2. Par exemple, en 1738 et 1739, où La Marck négocia à Madrid un traité de commerce (Cf. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, t. IV, p. 475, 525, 537, 547).

tique et économique, et qui montre combien les questions commerciales et diplomatiques se confondaient à cette époque, — fut d'arrêter cette expansion continue des Anglais dans les domaines espagnols, puis de leur faire perdre peu à peu le terrain gagné, et, en réduisant leur puissance économique, d'affaiblir leur puissance financière et maritime et de provoquer chez eux des divisions et des troubles [1].

Mais, dans la pensée de Choiseul, l'union économique avec l'Espagne n'était pas dirigée uniquement contre l'Angleterre. La France ne devait pas seulement repousser l'Angleterre des domaines espagnols. Elle devait se substituer à elle, et reprendre ce qu'elle avait fait, à son profit et par des méthodes analogues. Ainsi les Français ouvriraient à leur commerce et à leur industrie des domaines presque illimités, reconstitueraient leurs forces et fonderaient leur domination par un système économique qui grouperait tous les pays gouvernés par les Bourbons depuis la mer Adriatique jusqu'à la mer du Nord [2].

Enfin, c'est une idée que nous trouvons fréquemment répétée dans les papiers de Béliardi, que l'alliance espagnole ne peut être utile à la France que si l'Espagne est une puissance forte, et qu'elle ne saurait le devenir que par une réforme commerciale et coloniale qui la rapprochera de la France. « L'objet de la France étant d'augmenter le commerce de l'Espagne afin de s'en faire une alliée utile, il faut qu'elle se donne la peine de l'éclairer [3]. » « Il faut trouver un moyen pour montrer aux Espagnols leur intérêt. » L'Espagne profitera autant que la France « d'un état d'équilibre et de dépendance des deux nations tel qu'elles ne puissent trouver aucun avan-

---

1. « C'est une nécessité qui s'impose, écrivait Béliardi, de tirer l'Espagne de l'esclavage des Anglais. Ils marchent à grands pas à envahir toutes les branches du commerce et à se rendre conséquemment maîtres de toutes les richesses du Nouveau Monde. Ils nous font une guerre de paix aussi redoutable qu'une guerre ouverte. Il faut miner nos ennemis par la même guerre de paix dont ils font usage contre nous. Les productions, les pêches et les manufactures de l'Angleterre et de ses colonies se réduiraient à peu de chose si elles ne trouvaient en France, en Espagne, en Italie, des consommateurs. Toute perte que ferait l'Angleterre à cet égard serait un accroissement de puissance pour la France et pour l'Espagne. (Papiers de Béliardi, 10766, mémoire intitulé : *Comment les Epagnols regardent le commerce avec les étrangers*, fol. 67 et 68).

2. Cette idée est très fortement exprimée dans un Mémoire qui porte le simple titre de *Mémoire pour l'Espagne*. Choiseul y explique comment la France, qui couvre l'Espagne sur toutes ses frontières et la protège de toutes ses forces, doit exiger d'elle des avantages économiques qui la dédommagent. Il développe théoriquement tous les avantages d'une union économique de la France et de l'Espagne, exclusive de celle avec les autres pays (Papiers de Béliardi, 10766, *Mémoire pour l'Espagne*, pages 147, 155 et sq.). La même idée se trouve du reste présentée sous des formes différentes dans tous les papiers de Béliardi, puisque après tout l'avantage de la France est la raison d'être de sa politique économique comme de sa politique étrangère.

3. Cf. le *Mémoire pour l'Espagne*, fol. 157 à 165.

tage dans le commerce sans être intimement liées, et qu'elles ne puissent se jalouser sans se faire un tort réel [1] ». Mais pour arriver à ce résultat, l'éducation de l'Espagne est complètement à faire. « De la part du peuple comme des ministres espagnols, c'est une ignorance générale de leurs intérêts [2]. »

Instruire les Espagnols de leurs vrais intérêts, constituer un grand système économique franco-espagnol contre l'Angleterre, telle fut la raison d'être profonde de l'union de la France et de l'Espagne, telle est la tâche à laquelle s'est consacré l'abbé Béliardi. Il s'est donc trouvé en Espagne au moment d'une évolution décisive de la politique française. Il contribue à nous la faire connaître. Mais en même temps il nous rend un autre service. En étudiant la vie économique de l'Espagne, qui ne s'était formée que lentement et qui ne progressait guère, Béliardi et ses collaborateurs étaient amenés à remonter très avant dans le passé. Pour éclaircir les litiges et les contestations de droits entre l'Espagne et la France, les prétentions contraires aux intérêts français que les étrangers appuyaient sur les traités, ils étaient obligés de revenir à ces traités eux-mêmes, et de suivre dans son développement historique la politique des différentes puissances étrangères en Espagne. Par là les papiers de Béliardi sont un des plus grands recueils de faits et de renseignements que nous ayons sur la vie et sur les rapports économiques de l'Espagne avec les autres puissances pendant tout le XVIIIe siècle.

III

Conservés au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, les papiers de Béliardi comprennent dix volumes in-folio et sont répartis en trois catégories : 1° des notes diverses, historiques, littéraires, économiques ; un journal des différents voyages de Béliardi en France et en Espagne (f. français 13417, 13418, 13419) ; — 2° une partie de la correspondance commerciale de Béliardi avec Choiseul et avec Praslin (f. fr. 10764, 10765) [3] ; — 3° une série de mémoires qui ont

1. Papiers de Béliardi, 10766, *Comment les Espagnols regardent le commerce des étrangers*, fol. 68.

2. Papiers de Béliardi, 10766, *Mémoire pour l'Espagne*, fol. 157. La même idée fait l'objet d'un mémoire intitulé : *Utilité que les deux nations doivent retirer de leurs productions*. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 49 et sq.

3. Les Archives des Affaires étrangères contiennent en effet un grand nombre de lettres analogues à celles réunies dans ces deux volumes.

été classés sous le titre de Mémoires sur les finances et le commerce de l'Espagne (f. fr. 10766, 10767, 10768, 10769, 10770).

Sur les deux premières catégories, il n'y a guère lieu d'insister. La première a surtout un intérêt biographique. Elle nous montre que Béliardi fut un bel esprit, que, comme beaucoup d'hommes de son temps, il avait des lumières un peu sur tous les sujets. Elle nous donne des renseignements sur ses relations et sur ses appuis. Elle contient, mais en petit nombre, des lettres et des fragments de mémoires, où Béliardi expose sans apprêt et sans arrière-pensée certaines idées de ses mémoires officiels. Nous trouvons par exemple au n° 13418 des pièces qui ne sont pas sans importance sur une négociation entamée avec l'Espagne au sujet des Philippines [1] et dont Béliardi devait tirer deux mémoires conservés au n° 10769 [2]. Il s'agissait pour la France d'obtenir une station, voire même une île dans l'archipel des Philippines, qui lui eût permis de faire le commerce de Chine et des Indes orientales et d'accumuler aux Philippines des marchandises qui eussent été ensuite transportées au Mexique, au Pérou et au Chili. L'idée n'était pas sans portée puisqu'elle eût pu aboutir à la constitution d'un commerce français du Pacifique. Les pourparlers furent poussés assez loin. Mais l'affaire tomba avec la rupture de l'Espagne et de l'Angleterre et le renvoi de Choiseul.

Dans sa correspondance avec Choiseul et Praslin, écrite au jour le jour, Béliardi signale les conflits qui ne cessent d'éclater entre les commerçants et les armateurs français et l'administration tracassière de l'Espagne. Le principal intérêt de cette correspondance, véritable correspondance consulaire, est de nous permettre de préciser par une série de détails les considérations générales formulées dans les mémoires.

Les mémoires sur les finances et le commerce de l'Espagne sont de beaucoup la partie la plus intéressante des papiers de Béliardi, celle où nous pouvons le mieux apprécier l'importance des négociations auxquelles il a été mêlé. Ils sont très nombreux. Autour des plus importants, très volumineux par eux-mêmes, nous trouvons des annexes, des suppléments sur des points particuliers, des notes explicatives, etc. Nous avons

---

1. Ce sont : 1° les *Mémoires et projets pour les Philippines* (Papiers de Béliardi, 13418, fol. 171) ; 2° les *Observations sur la lettre écrite par M. le marquis d'Ossun à M. le duc de Choiseul au sujet des Philippines, le 25 mai 1767* (*Ibid.*, fol. 276) ; 3° la *Relation succincte du commerce de la ville de Manille et du grand avantage qui en résulterait pour le roi d'Espagne si son établissement était dirigé autrement* (*Ibid.*, fol. 285) ; 4° des *Renseignements sur Manille et son commerce* (*Ibid.*, fol. 295) ; 5° les *Objets que la France doit poursuivre dans une négociation sur les Philippines* (*Ibid.*, fol. 309).

2. *Mémoire sur les Philippines* (Papiers de Béliardi, 10769, fol. 326 et sq.). *Réflexions sur le commerce espagnol dans les Philippines* (*Ibid.*, fol. 310 et sq.).

donc l'avantage d'avoir à la fois des dossiers et des travaux d'ensemble où est résumé ce qu'ils contiennent d'essentiel.

Certains de ces mémoires sont datés, beaucoup d'autres ne le sont pas. La plupart sont de Béliardi, mais d'autres ne sauraient lui être attribués. Un classement critique de ces mémoires eût réclamé un examen minutieux. Le classement qui existe actuellement est assez simple, mais nullement critique. C'est le classement par matières.

Les trois premiers volumes (10766, 10767, 10768) renferment les mémoires et documents relatifs au commerce français à l'intérieur de la péninsule. Le n° 10766 contient les principales pièces dont on a fait usage pendant les négociations (projets de traités de commerce annotés, observations sur ces projets, instructions d'ensemble ou de détail aux négociateurs, mémoires annexes, etc.). Le n° 10767 est presque exclusivement composé de documents espagnols sur les finances et le commerce de la péninsule. Le n° 10768 réunit les documents rassemblés dans les enquêtes de toutes sortes antérieures aux négociations ou qui se sont poursuivies en cours de celles-ci.

Le quatrième volume (10769) concerne l'Amérique et les colonies (état de l'Amérique espagnole, projets de réforme de l'administration et du commerce, mémoires sur la Louisiane, Saint-Domingue, les Malouines, les Philippines, etc.).

Le dernier volume (10770) renferme des mémoires et des correspondances sur la politique à suivre contre l'Angleterre, les plans d'opérations à combiner, la réforme maritime de Choiseul, etc., qui nous montrent que Béliardi ne fut pas seulement employé par Choiseul à une tâche déterminée, mais qu'il fut pour lui un collaborateur dans l'ensemble de sa politique.

Ce classement est assez pratique. Il permet à ceux qui cherchent des renseignements sur les relations commerciales de la France et de l'Espagne de les découvrir sans trop de peine. La découverte est d'ailleurs facilitée par une table des matières placée en tête de chaque volume et portant les titres des différents mémoires. Mais il a un double inconvénient : il ne permet pas de saisir les desseins d'ensemble du gouvernement français sur l'Espagne et les domaines espagnols à cette époque, et il ne tient aucun compte de l'évolution des vues et des projets français à mesure que se confirme l'alliance espagnole. Il est évident que le seul classement historique et critique est un classement par ordre chronologique. Nous avons essayé de le faire en nous aidant des correspondances du ministère des Affaires étrangères, et nous croyons que ses grandes lignes, que nous allons indiquer, permettront de rapprocher plus aisément

les documents de cette collection d'autres documents analogues et d'éviter les erreurs d'interprétation.

Les mémoires nous ont paru pouvoir se répartir en trois grandes périodes, qui correspondent assez exactement avec les principales étapes de l'alliance franco-espagnole de 1758 à 1770.

1° De 1758 à 1763. — C'est la période des enquêtes, de la préparation de l'union économique. Cette union fut élaborée avec le plus grand soin, et d'une façon méthodique. Dès le lendemain même de l'alliance, en 1762 et en 1763, pendant la guerre de Sept ans et au moment du traité de Paris, nous trouvons une série de mémoires qui sont autant d'études préalables sur l'œuvre à entreprendre. Les principaux sont : les *Mémoires sur les six articles avantageux au commerce de la nation française proposés par M. l'abbé Béliardi à M. le Cte de Choiseul en cas que l'île de Minorque soit cédée à l'Espagne* (décembre 1761-mars 1762) [1], première esquisse d'un plan de travail que Béliardi développe et présente sous forme d'articles quelques mois plus tard et qui porte le titre de *Réflexions réservées pour le ministère de France au sujet d'un plan et d'un arrangement général avec la cour d'Espagne* [2] (*navigation, explication du pacte de famille, extraction des piastres, commerce, privilèges personnels des Français*).

Dans le courant de l'année 1762 se place également une collection de première importance : le *Recueil des mémoires formés par les consuls de France* ou la *Grande enquête consulaire de 1762* [3]. Cette enquête se poursuivit sous la direction de Béliardi, auquel on adjoignit pour la circonstance un agent du contrôleur général Bertin, appelé Lafrêté. On peut juger de son étendue par les instructions envoyées à tous les consuls d'Espagne. Ils devaient recueillir : 1° tous les règlements généraux sur le commerce d'Espagne ; 2° les tarifs d'entrée et de sortie des marchandises françaises et étrangères en Espagne, et des marchandises espagnoles en France ; 3° les lois et usages sur la navigation nationale et étrangère ; 4° les plaintes et observations des Espagnols sur les lois et usages du commerce de France. Les réponses des consuls ne forment pas moins de dix-sept mémoires [4], sans compter les annexes, les pièces explicatives et

1. Papiers de Béliardi, 10768, fol. 42 à 152.

2. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 71 à 137. Ce mémoire est antérieur au traité de Paris, et postérieur aux *Mémoires sur les six articles*. Il semble donc qu'il faille le dater des derniers mois de 1762.

3. Papiers de Béliardi, 10768, fol. 180 et sq. Cette enquête ne fut pas particulière à l'Espagne. Elle se poursuivit par ordre de Bertin dans tous les pays en relations commerciales avec la France. Bertin préparait alors une refonte générale des tarifs d'entrée et de sortie. Cf. la lettre de Bertin à d'Ossun du 23 août 1761 (*Ibid.*, 10768, fol. 182).

4. Trois mémoires sur le commerce de Cadix, un sur celui de Séville, un mémoire sur la Biscaye, un sur la Navarre, un sur les Asturies, un sur la Galice, trois sur le commerce de

les correspondances avec Béliardi et Lafrêté. Quelques-uns de ces mémoires, comme celui sur Cadix, entrepôt de tout le commerce de l'Amérique, sont de véritables ouvrages. Presque tous contiennent un tableau de la région où résidait le consul, de ses productions, de ses privilèges, de ses relations dans le présent et le passé avec la France et les autres puissances étrangères, et, à la suite de ce tableau, un exposé des moyens les plus propres pour assurer la suprématie du commerce français dans un domaine déterminé. Dans l'ensemble, cette enquête nous semble le document le plus complet que nous ayons, tant français qu'espagnol, sur l'Espagne économique du XVIIIe siècle.

Le Grand mémoire sur le Commerce des Indes de 1763 [1] doit être considéré comme le complément de la collection précédente. On y trouve une étude détaillée du commerce et des ressources des Antilles espagnoles, du Mexique, de Carthagène, du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, une discussion des différents motifs qui ont empêché le développement économique de l'empire espagnol, un exposé du commerce de contrebande qu'y font les étrangers, enfin tout un système de mesures pour remédier à cet état de choses avec l'indication des avantages que la France pourrait retirer d'une réforme coloniale de l'Espagne [2].

Ce n'est que lorsque l'enquête sur l'Espagne et sur l'Amérique fut terminée, que Béliardi fut appelé à Paris en 1763 pour s'entendre avec les Choiseul sur un plan général de politique économique à proposer au gouvernement espagnol, et sur une série de mesures à négocier immédiatement.

2° De 1763 à 1766. — Au lendemain de la guerre de Sept ans, l'épuisement de toutes les parties qui avaient fait la guerre, l'obligation où elles étaient de se reconstituer, semblaient leur assurer une assez longue période pacifique. Aussi, les négociations commerciales se poursuivent-elles entre la France et l'Espagne sans trop de hâte. Les deux nations sont désireuses de s'entendre mais ne se sentent pas menacées par le danger d'une rupture immédiate avec l'Angleterre qui hâtera leurs démarches dans la période suivante. Elles se tiennent l'une et l'autre sur leurs

---

Carthagène, un sur celui des Canaries, un sur celui de Valence, un sur celui d'Oran, un sur celui de Murcie, un sur celui d'Andalousie.

1. Papiers de Béliardi, 10769, fol. 3 à 56.

2. Signalons encore pour cette époque un certain nombre de mémoires qui portent sur des questions particulières : le *Mémoire sur la situation qui est faite aux Français dans la province de Navarre*, et le *Mémoire sur la situation des négociants français à Madrid*, tous deux par d'Ossun (Papiers de Béliardi, 10766, fol. 427 et sq., 437 et sq.), des *Mémoires sur les sucres* (*Ibid.*, fol. 423), sur *le Combenio d'Eminente* (*Ibid.*, 405). Les principaux documents espagnols conservés dans le fonds Béliardi pour cette période sont : un *Mémoire en forme de lettre tendant au soulagement et bien du royaume d'Espagne par lequel on prétend démontrer des abus qui se commettent* et le *Bilan général des finances de Charles III en 1768* (*Ibid.*, 10767).

gardes. Elles évitent de rien céder sur ce qu'elles considèrent comme leur intérêt. Les mémoires que nous relevons dans les papiers de Béliardi pendant cette période peuvent se répartir en deux groupes. Les uns ont été composés pendant son séjour à Paris, de décembre 1763 à mai 1765. Nous y trouvons les vues du ministère français à cette époque. Les autres, écrits en Espagne, sont relatifs aux négociations qui devaient aboutir à la conclusion des conventions de 1768 et de 1769 et à la réforme coloniale de Charles III de 1765 à 1768.

Il faut mettre hors de pair, dans la première catégorie, un mémoire qui porte simplement le titre de *Mémoire pour l'Espagne* [1]. Il n'est pas daté et n'a pas d'attribution. Mais, dans une dépêche du 20 juin 1765, d'Ossun annonce à Choiseul qu'il a donné connaissance à Grimaldi, secrétaire d'État des Affaires étrangères de Charles III, d'un grand mémoire que Choiseul lui a envoyé [2]. Il en donne une analyse qui nous permet de l'identifier avec le *Mémoire pour l'Espagne*, dont la date devrait être fixée en mai ou juin 1765. Conçu sous forme d'instructions, renfermant plusieurs idées que nous retrouvons dans sa correspondance avec d'Ossun et avec Grimaldi, et dans le style habituel du duc de Choiseul, ce mémoire nous paraît avoir été rédigé en grande partie par le ministre de Louis XV. Mais on y rencontre des fragments et des développements empruntés aux mémoires précédents de l'abbé Béliardi. Il représente donc une sorte de collaboration de Choiseul et de Béliardi, et il est le résultat des entretiens où Choiseul et son agent se sont mis d'accord sur les principes de la négociation à suivre avec l'Espagne. Tel quel, il est l'exposé le plus complet que nous ayons des desseins français vis-à-vis de l'Espagne en 1765.

De retour en Espagne dans les premiers jours de juillet 1765, Béliardi ne devait pas tarder à entamer la négociation commerciale avec les ministres espagnols Grimaldi et Squillace. Sa correspondance avec Choiseul et Praslin, conservée aux Affaires étrangères [3], nous donne le résumé de ses différents entretiens avec les Espagnols. Dans les papiers de la Bibliothèque nationale, nous ne trouvons guère que des mémoires fragmentaires sur des points particuliers de la négociation [4], qui

1. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 141 à 165.
2. Affaires étrangères, Espagne 543, fol. 124, 125 et 126.
3. Affaires étrangères, Correspondance d'Espagne, 543-548.
4. La plupart de ces mémoires et de ces fragments se trouvent joints à la Correspondance de Béliardi aux Affaires étrangères. Citons cependant, dans les papiers conservés à la Bibliothèque nationale, des pièces assez nombreuses du tome 10768 qui se rapportent à cette période : *État général de ce que les nations fournissent à l'Espagne et de ce qu'elles en retirent*, fol. 489 à 499 ; *Établissement des chambres de commerce en Espagne, connues sous le nom de consulats*, fol. 509 à 513 ; *Objets à avoir présents*, fol. 513 à 518, etc.

n'ajoutent rien aux grands résumés dont nous avons rendu compte. Les articles dressés par Béliardi dans ses *Réflexions pour le ministère de France* et le *Mémoire pour l'Espagne* servirent de base aux pourparlers. Les mémoires présentés à cette époque ne firent que les compléter sur quelques points.

3° De 1766 à 1770. — C'est la période de grande activité du système franco-espagnol. A partir de 1766, les conflits se multiplient en Amérique entre l'Espagne et l'Angleterre (au Honduras, à propos de la colonie du Sacramento, aux îles Malouines). La France et l'Espagne montrent une hâte égale de s'entendre pour une guerre qui semble imminente. Toutes deux désirent mettre fin à leurs négociations réciproques, et en premier lieu à leur négociation commerciale. Les solutions se précipitent. L'abbé Béliardi est, pendant cette période, l'agent le plus actif de Choiseul [1]. Deux fois il fait le voyage de Versailles. Choiseul l'associe à ses plans de guerre et à ses réformes maritimes et militaires comme à ses négociations commerciales. Les mémoires de l'abbé de 1766 à 1770 sont donc très nombreux et très divers. On peut, nous semble-t-il, les grouper sous trois chefs principaux.

a) Les mémoires relatifs à la négociation du traité de commerce, de 1766 à 1769. Il y en a quatre importants. Le *Plan de la convention concertée entre les cours de France et d'Espagne pour l'intelligence de l'article 24 du Pacte de famille et autres points relatifs à la navigation des deux pays* [2], qui est un compromis entre les prétentions françaises et espagnoles et le résultat des entretiens de Béliardi, de Squillace et de Grimaldi, en 1765 et en 1766. Le plan de convention fut envoyé par Béliardi à Versailles le 27 novembre 1766. Choiseul et Praslin l'annotèrent, et c'est cette pièce annotée que renferment les papiers de Béliardi. Les observations des ministres français forment d'ailleurs la matière d'un mémoire particulier [3], ainsi que les remarques dont Béliardi accompagna le projet de traité [4]. Le quatrième mémoire se compose de la *Convention pour les consuls* [5], réglée et signée par d'Ossun et Grimaldi le 13 mars 1769, et des commentaires et remarques de d'Ossun sur chacun de ses articles. Ces documents, rap-

1. Depuis cette époque (1766), l'abbé Béliardi a été le confident des deux ministres français et espagnols, l'associé de M. de La Borde (banquier de la Cour) et l'instrument des intrigues les plus chatouilleuses (Favier, *op. cit.*, p. 431, note 2).

2. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 393 à 403. Ce projet de traité légèrement remanié devint la Convention de 1768.

3. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 370 et sq. *Observations des ministres de France sur le plan de convention rédigé à Madrid le 27 novembre 1766.*

4. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 192 et sq. *Remarques de M. l'abbé Béliardi sur le plan de convention envoyé à Paris le 27 novembre 1766.*

5. Papiers de Béliardi, 10766, fol. 517 et sq.

prochés de ceux des périodes précédentes, nous permettent d'apprécier jusqu'à quel point Choiseul réalisa son programme économique en Espagne, et comment ses successeurs et ceux de l'abbé Béliardi pouvaient et devaient poursuivre son œuvre [1].

b) Les mémoires relatifs à la politique de la France et de l'Espagne en Amérique. Plusieurs d'entre eux complètent le *Mémoire sur le commerce des Indes*. La question de la réforme commerciale et administrative de l'empire espagnol est reprise dans le principal de ceux-ci, l'*Examen du nouveau règlement sur le commerce libre des îles espagnoles* [2]. Béliardi y indique les avantages que le commerce de France et d'Espagne pouvait retirer de la grande ordonnance du 16 octobre 1765, par laquelle Charles III abaissait les droits de sortie des ports espagnols pour les marchandises à destination de l'Amérique. Choiseul et son agent la considéraient comme un grand succès remporté par l'influence française en Espagne, et le début de la réforme qui devait, tout au moins, ralentir le commerce de contrebande des Anglais. Des mêmes préoccupations américaines, procèdent les tentatives du gouvernement français pour constituer un empire colonial en Amérique, dont les trois principaux fondements eussent été Saint-Domingue, la Martinique et la Guyane. Arrêter les progrès des Anglais dans le golfe du Mexique, acquérir une position stratégique qui permît de faire une diversion au Brésil, sinon d'en tenter la conquête dans la future guerre contre l'Angleterre, établir des relations commerciales entre les possessions françaises et espagnoles de l'Amérique centrale, organiser contre l'Amérique du Nord devenue anglaise au traité de Paris une Amérique hispano-française constituée autour du golfe du Mexique, telles sont les idées que nous trouvons esquissées ou développées daus les mémoires du n° 19769 sur la Louisiane, Saint-Domingue et la Guyane [3]. Quant aux desseins français du côté des Indes orientales et du Pacifique, nous avons déjà eu l'occasion d'en marquer l'étendue à propos des mémoires sur les Philippines.

c) Les mémoires sur les projets de réforme maritime et les plans de guerre contre l'Angleterre. En 1768, l'abbé Béliardi rédigea un plan

1. Cf. à ce sujet l'*Analyse des traités de commerce faits avec l'Espagne et des articles qui doivent former la base de celui à faire*, par Tolozan, agent du commerce en 1783 (Archives nationales, F[12] 619).

2. Papiers de Béliardi, 10769, fol. 209 et sq.

3. *Mémoire sur les limites de l'île de Saint-Domingue* (Papiers de Béliardi, 10769, fol. 143 et sq.); *Mémoire sur les contestations de la France et de l'Espagne à Saint-Domingue* (*Ibid.*, fol. 145 et sq.); *Mémoire concernant les limites des possessions françaises à Saint-Domingue* (*Ibid.* fol. 149 et sq.); *Mémoire sur les Antilles* (*Ibid.*, fol. 77 et sq.); *Mémoire sur la Louisiane et sur Cayenne* (*Ibid.*, fol. 80 et sq.). Le volume 10769 renferme également quelques pièces sur l'occupation de la Louisiane par les Espagnols (fol. 100 à 121).

d'opérations contre l'Angleterre réparties sur trois campagnes [1]. Choiseul y releva, avec beaucoup de travail, et quelques idées dont il fit son profit, des vues trop ambitieuses, qui attestaient une grande inexpérience [2]. Selon l'abbé, la guerre devait être décisive : il fallait frapper l'Angleterre sur les mers en détruisant ses flottes, sur son territoire par un débarquement, dans ses colonies par la prise de La Jamaïque, chez ses alliés par la conquête du Portugal et du Brésil. Chacun de ces projets faisait l'objet d'une étude séparée de Béliardi, mais il concluait qu'il fallait tous les entreprendre. C'était pour Choiseul trop embrasser et trop risquer. Le plan ne fut pas adopté. Du moins les idées qui y sont agitées nous renseignent-elles sur l'activité de Choiseul et de son entourage en 1768 [3]. Quant à la réforme maritime, les papiers de Béliardi attestent qu'il y a collaboré, mais ils sont, pour la connaissance de cette réforme, d'importance secondaire [4].

IV

Si, par leur diversité et l'étendue de beaucoup d'eux, les mémoires du fonds Béliardi à la Bibliothèque nationale méritent d'être signalés, ils ne prennent toute leur valeur que si on les replace au milieu de documents de nature à les éclairer et à les compléter.

Aux Archives nationales, les documents qui intéressent le commere en Espagne au XVIIIe siècle, et surtout à partir du traité de Séville de 1729, sont relativement peu nombreux. L'inventaire manuscrit des Archives du Contrôle général des finances (série G7) et l'inventaire des Procès-verbaux du conseil de commerce (série F12) seraient utiles à consulter pour une étude de détail : on y trouverait, à défaut de vues et de mémoires d'ensemble, des exemples des obstacles que rencontraient nos négociants en Espagne, et des affaires litigieuses sur lesquelles devaient se prononcer le contrôleur et le conseil. Les archives du conseil de commerce

1. *Réflexions sur une guerre particulière entre la France et la Grande-Bretagne* (Papiers de Béliardi, 10770, fol. 63 et sq.).

2. Lettre de Choiseul à Béliardi, de Fontainebleau, 12 novembre 1768, jointe au précédent mémoire.

3. Les plans de guerre contenus dans le volume 10770 sont assez nombreux. Signalons un mémoire que nous n'avons pu identifier intitulé : *Projet de destruction des forces navales anglaises*, annoté par Béliardi (Papiers de Béliardi, 10770), et un mémoire du duc de Choiseul sur les *Questions préalables à résoudre entre les deux Cours avant d'arrêter définitivement un projet de guerre du Portugal* (de 1770).

4. Les Papiers de Béliardi (10770) renferment : un mémoire de Béliardi, *Réflexions sur la marine* ; des *Notes sur les règlements d'Angleterre relatifs à la marine, communiqués à Béliardi par le comte du Châtelet en 1769* ; un mémoire de Béliardi *Sur le corps des lieutenants de vaisseaux*.

(série F^{12}) contiennent plusieurs mémoires sur le commerce extérieur de la France au XVIIIe siècle. Un certain nombre d'entre eux concernent l'Espagne, en particulier dans les liasses 551, 619, 644, 657. Mais ils sont pour la plupart antérieurs à la période dont nous nous sommes occupé, et leur principale utilité est de permettre de se rendre compte de la manière dont quelques-unes des questions que nous avons envisagées s'étaient posées précédemment [1].

Les Archives de la Marine transférées aux Archives nationales renferment une série (B^7) relative au commerce de l'Espagne, de l'Italie, et du Nord. Les pièces qui se rapportent à la période 1758-1770 sont en assez grand nombre dans les liasses 409, 412, 414, 424, 426, 429. Mais les mémoires un peu étendus, portant sur un ensemble de questions, ou rédigés historiquement et comprenant un long laps de temps, manquent presque totalement [2].

Les Archives du ministère des Affaires étrangères sont, pour le commerce extérieur du XVIIIe siècle, le dépôt le plus important. Elles comprennent deux séries principales : l'une est la correspondance des agents français à l'étranger avec le secrétaire d'État des Affaires étrangères, l'autre, une collection de pièces et de mémoires de toutes sortes réunis sous le titre de : Mémoires et Documents.

La Correspondance d'Espagne renferme, à côté des lettres de d'Ossun, les lettres politiques et diplomatiques de l'abbé Béliardi à Choiseul et à Praslin. Elles sont le complément indispensable des mémoires de la Bibliothèque nationale. Elles sont peu nombreuses de 1758 à 1763. D'Ossun, pendant cette période, restait l'intermédiaire officiel entre Béliardi et les ministres français. Il en est tout autrement de juillet 1765 à décembre 1766, de septembre 1767 à février 1769, de mars à novembre 1770 [3]. Béliardi, dans ses séjours en Espagne, à partir du traité de Paris, écrivait directement et très fréquemment à Versailles. Ses lettres nous fourniront ce que nous ne trouvons pas dans les pièces de la Bibliothèque nationale : un historique des négociations avec l'Espagne qui aboutirent aux traités de 1768 et de 1769. Elles contiennent en outre des renseignements très

---

1. La liasse 644 contient une dizaine de mémoires qui portent les dates de 1702, 1703, 1709, 1722, 1725, la liasse 619 deux mémoires postérieurs à 1770, rédigés par Tolozan en 1783 ; les liasses 551 et 637 renferment l'une des pièces sur le commerce des soies, l'autre des indications sur le commerce de Cadix qui sont de 1756 et de 1759.

2. Signalons pourtant le *Mémoire du roi sur le commerce et la navigation pour servir d'instructions au sieur d'Aubeterre* (ambassadeur de France en Espagne) de 1757 (Archives de la Marine, B7 409) ; le *Mémoire sur le commerce de la France en Galice de 1775* (*Ibid.* B7 424) ; le *Mémoire pour l'établissement d'un commerce direct entre la France et les iles Canaries*, et pour *le commerce des nègres dans les colonies américaines* (B7 429).

3. Affaires étrangères, Correspondance d'Espagne, 543 à 556.

nombreux sur toutes les affaires débattues à cette époque avec l'Espagne, et dont la collection que nous étudions, d'ordre économique et commercial, ne fait mention qu'incidemment.

La Correspondance d'Espagne renferme plusieurs mémoires sur le commerce français en Espagne, les uns dressés à Paris, les autres envoyés d'Espagne. Mais la plupart de ceux que garde le ministère des Affaires étrangères sont rangés dans la catégorie des Mémoires et Documents. On en trouvera la désignation dans les trois volumes du catalogue analytique des Mémoires et Documents. Ils sont généralement assez dispersés. Nous avons pourtant relevé deux séries continues qui intéressent le commerce espagnol au XVIIIe siècle. L'une s'étend de 1680 à 1756, l'autre de 1698 à 1752 [1]. Cette dernière forme un véritable ouvrage suivi d'une table. L'une et l'autre constituent comme une préface aux documents que nous avons étudiés [2].

La Correspondance d'Espagne, les Mémoires et Documents, les papiers de Béliardi forment un tout et se complètent réciproquement. Mais si les deux premiers sont aisés à consulter, il n'en est pas de même des troisièmes. Au premier abord ils effraient par leur grand nombre, ils semblent juxtaposés plutôt que classés. Les fils directeurs manquent pour s'y diriger et s'y reconnaître. Très peu d'entre eux sont datés ou identifiés. Nous avons essayé de montrer qu'ils étaient assez importants pour qu'on revînt sur cette première impression, et nous nous estimerions heureux si cette courte étude, quelque incomplète qu'elle soit, pouvait dans l'avenir non seulement apprendre leur existence, mais encore faciliter leur maniement aux historiens de l'histoire économique, et surtout à ceux de l'histoire diplomatique.

Pierre MURET.

---

1. Mémoires et Documents, France (Nouvelles acquisitions), 1990 à 2020. — Espagne, 78 à 83. La table du tome 83 donne l'indication des mémoires des trois derniers volumes.

2. Les Mémoires et Documents comprennent entre autres un volume relatif au commerce des Philippines de 1733 à 1806 (Espagne, 151), qui complète les mémoires de Béliardi sur ce sujet.

BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

1903 (1er semestre).

A. Le Roy. George Sand et ses amis. — P. Gautier. Mme de Staël et Napoléon. — F. Chambon. Notes sur Prosper Mérimée. — E. Sakellaridès. A. de Vigny auteur dramatique. — P. Chenay. V. Hugo à Guernesey. — P. et V. Glachant. Essai critique sur le théâtre de V. Hugo. — E. Samfiresco. Ménage. — S. Lenel. Marmontel. — M Albert. Les théâtres du boulevard (1789-1848). — G. Huszar. P. Corneille et le théâtre espagnol. — M. Nordau. Vus du dehors. — K. Mehnert. Ueber Lamartines politische Gedichte. — K. Obser. Voltaires Beziehungen zu der Markgrafin Karoline Luise von Baden-Durlach. — Les Revues.

C'est la vie tout entière de George Sand que nous raconte **M. Albert Le Roy**[1], depuis les premières ardeurs et les premières illusions jusqu'à la tranquillité laborieuse des dernières années; et non pas l'histoire seulement de ses aventures sentimentales, mais celle de son génie. Dans le roman que fut cette existence, le voyage de Venise n'est plus qu'un épisode, un épisode plus douloureux, il est vrai, que les autres, et qui laissa plus de dégoût. M. Le Roy en a parlé avec une gravité impartiale et une délicatesse que n'ont pas toujours eues les admirateurs des deux écrivains. Et surtout, il ne s'en est pas tenu à cet unique problème. Si, après la rupture définitive de 1835, le poète peut dire qu'il a vécu (« Là mon pauvre cœur est resté... Mon pauvre cœur, l'as-tu trouvé, Sur le chemin, sous un pavé, Au fond d'un verre! »), George Sand est trop vivante et trop sincère pour conserver éternellement de nobles attitudes de désolation romantique. Elle ignore les petites rancunes qui suivent d'ordinaire les grandes passions; elle ne méprise pas; elle ne regrette rien; elle ne veut pas s'attarder à savourer l'amertume des souvenirs. Les secousses les plus rudes n'altèrent pas la belle santé de son intelligence; elle se donne tout entière, en un élan de sincérité ardente, mais elle sait se reprendre, pour se donner encore. Sans doute, on la préférerait moins dégagée de toutes les pudeurs féminines; on la voudrait hésitante parfois, un peu inquiète, nerveuse, ou semblant attacher elle-même plus de prix à cet abandon. Les amis se succèdent dans sa vie avec une régularité désobligeante; les interrègnes sont trop brefs. Mais c'est presque toujours son

---

1. Albert Le Roy. *George Sand et ses amis*. Paris, Paul Ollendorff, 1903, in-16, 530 p.

intelligence vibrante qui la conduit ; presque toujours aussi, ses sentiments gardent quelque chose de maternel, et par là surtout elle est femme. Elle a ce double besoin d'admirer sans réserve et de se sentir bienfaisante à ceux qu'elle admire. Ce qui l'a touchée, c'est, chez Michel de Bourges, cette âme passionnée dans ce corps débile, ces membres grêles et ce crâne bossué, tourmenté, tant de puissance qui rayonne sur tant de faiblesse; c'est la timidité d'allures de l'intrépide penseur que fut Pierre Leroux ; c'est la sensibilité maladive de Chopin. Et, à chaque fois, son esprit se modèle à nouveau sur celui du maître qu'elle a choisi. Rien ne l'arrête pour le suivre ; elle oublie ce qu'elle fut, pour ne plus vivre qu'en lui. Tour à tour, elle attaque le mariage, et célèbre « la beauté morale de son principe » (*Mauprat*). Elle se défendait en 1832 de vouloir, dans *Indiana*, « s'affubler de la robe du philosophe et porter la main sur les grandes plaies de la civilisation agonisante : il faut être si sûr de pouvoir les guérir, quand on se risque à les sonder! » (1re préface). « J'ai écrit *Indiana*, dira-t-elle dix ans plus tard, avec le sentiment profond et légitime de l'injustice et de la barbarie des lois qui régissent encore l'existence de la femme... La guerre sera longue et rude, mais je ne suis ni le premier, ni le seul, ni le dernier champion d'une si belle cause » (2e préface). Elle a « religieusement consulté quelques vastes intelligences », et le roman n'a plus de valeur pour elle, s'il ne comporte de nobles enseignements. Les préoccupations d'art s'effacent devant les soucis de la politique, ou les spéculations de la métaphysique socialiste. Elle apporte dans le domaine des idées toutes ses ardeurs. Elle se dupe elle-même, à force de grands mots, de métaphores et d'apostrophes ; elle prend ses aspirations un peu vagues pour des doctrines. Puis, la sociologie, à son tour, cède la place. La secousse violente des journées de Juin, « l'horreur profonde du sang versé, une sorte de désespoir à la vue de cette haine, de ces injures » l'ont dégoûtée à jamais de la politique : l'artiste n'a rien à faire parmi ces basses rivalités. Elle rêve de vie innocente et pure dans la grande paix des champs ; au *Compagnon du tour de France*, au *Meunier d'Angibault*, succède la série des petites idylles, en attendant les belles histoires romanesques de ses dernières années. Car une chose, au moins, donne de l'unité à cette vie : la persistance de l'effort. Pendant ces quarante ans de labeur acharné, son imagination demeure toujours aussi vive, sa fécondité inépuisable. Les volumes se succèdent sans une interruption ; à 71 ans, elle songera encore à fonder une revue nouvelle. Et elle se plaint de « son insurmontable paresse ! » (*Histoire de ma vie*). A travers le fouillis des romans et des récits divers, M. Le Roy a su conduire ses lecteurs, sans rien négliger d'essentiel et sans leur imposer aucune fatigue. S'il

n'apporte pas grand'chose de vraiment nouveau, une biographie précise explique la genèse de ces livres, en montre les origines et la portée. Il ne cherche pas, au surplus, à dissimuler les faiblesses de la femme ou de l'écrivain. Mieux vaudrait, certes, que George Sand eût moins écrit : on la lirait davantage. Son œuvre doit vivre cependant, car elle fut puissante, généreuse et sincère... Il faut savoir gré à M. Le Roy de l'avoir placée à son rang.

C'est ainsi que, tour à tour, les grands écrivains du siècle passé entrent dans l'histoire. **M. Paul Gautier** raconte la longue querelle de Mme de Staël et de Napoléon[1]. **M. Félix Chambon** publie des notes et des documents qui seront précieux pour les biographes futurs de Mérimée[2]. **Mme Emma Sakellaridès** consacre un volume au théâtre de Vigny[3]. Quant à Victor Hugo, il reste à la place qu'il a voulu prendre, conscient de sa force. Pour la foule, il a toujours été « le Poète », et il l'est redevenu pour les délicats, qui, un temps, trouvèrent spirituel de ne voir que ses ridicules. Après les bruyantes manifestations du centenaire, le silence ne s'est pas fait. Personne ne l'a approché, qui n'éprouve le besoin de s'improviser historiographe. **M. Chenay** qui l'a connu de près, — de trop près peut-être, — donne, après tant d'autres, ses *Souvenirs*[4] ; souvenirs d'où la bienveillance est souvent absente, où les indiscrétions d'un certain ordre tiennent trop de place, mais qui ne laissent pas d'être instructifs. Plus intéressantes encore, les études critiques de **MM. Paul et Victor Glachant**[5]. S'en tenant, pour l'instant, aux drames et aux comédies lyriques, ils ont étudié de près les manuscrits, noté les variantes, et les éloges les plus dithyrambiques seraient moins éloquents que cette simple recension. Pourquoi donc ont-ils voulu ajouter à leur travail toute une série de jugements *littéraires* qui l'encombrent sans profit ? Il n'avait aucun besoin de cet ornement, et il était inutile de nous prévenir ; à suivre ces retouches, qui toujours donnent à la pensée plus de force et d'éclat, à voir se constituer

---

1. Paul GAUTIER. *Madame de Staël et Napoléon*. Paris, Plon, 1903, in-8, v-422 p. La Revue consacrera à cet ouvrage un compte rendu détaillé.

2. Félix CHAMBON. *Notes sur Prosper Mérimée*. Paris, Dorbon aîné, 1903, in-8, XVIII-498 p.

3. Emma SAKELLARIDÈS. *Alfred de Vigny auteur dramatique*. Paris, La Plume, 1903, in-8, 220 p.

4. Paul CHENAY. *Victor Hugo à Guernesey. Souvenirs de son beau-frère*. Paris, F. Juven (1903), in-18. 296 p.

5. Paul et Victor GLACHANT. *Un laboratoire dramaturgique. Essai critique sur le théâtre de V. Hugo*. 1er vol. : *Les drames en vers de l'époque et de la formule romantique (1827-1839)*. Paris, Hachette, 1902, in-16, 403 p. — 2e vol. : *Les drames en prose, les drames épiques, les comédies lyriques (1822-1886)*. Paris, Hachette, 1903, in-16, 516 p.

par apports successifs les merveilleuses tirades que l'on croirait jaillies d'un seul élan, à prendre sur le fait ce travail de la forme minutieux et patient, on comprend quel prodigieux ouvrier de vers fut le poète. Par malheur, une conclusion s'impose, assez affligeante : nous n'avons pas une seule édition de Victor Hugo ; — j'entends une édition simplement correcte. L'aurons-nous jamais ?

Voici deux thèses de doctorat : l'une est consacrée à Ménage, l'autre à Marmontel [1] ; toutes deux commencent par des paroles mélancoliques. « Ménage est un oublié », constate **Mlle Samfiresco**, et **M. Lenel**, après Sainte-Beuve, se plaint que Marmontel soit « près de tomber dans l'oubli ». Il n'est que trop vrai, la postérité est dure pour les écrivains du second rang : elle n'est pas toujours très juste pour ceux du premier. De cette foule de travailleurs qui, un instant, purent espérer la gloire, que reste-t-il? Un nom, une légende, une anecdote qui souvent les présente en fâcheuse posture, une boutade d'un rival sur laquelle ils seront éternellement jugés. Et les in-4. sommeillent dans la poussière des bibliothèques, en attendant que vienne les secouer la curiosité patiente de quelque érudit ou d'un jeune agrégé aspirant au titre suprême. Le doctorat ès lettres est une institution pieuse. — Le grand tort de ces dédaignés fut souvent de céder à leur facilité déplorable. Dans tout le fatras de Ménage, Mlle Samfiresco a dû choisir : le moyen de faire autrement ? Avocat par tradition de famille, abbé par raisons d'intérêt, savant et bel esprit par goût, passionné pour les recherches d'érudition et arbitre des petits vers, faisant merveille dans tous les salons de Paris, membre de l'Académie de *la Crusca* et de celle des *Apatisti*, Ménage est l'homme universel. D'une édition de l'*Aminta*, il passe à des églogues françaises, à des *Observations sur Diogène Laërce*, à des *Amænitates juris civilis*, à des *Observations* sur l'origine des langues ; entre temps, il disserte sur Pétrone ou Térence, et, par manière de distraction, collabore aux *Essais de médecine* de Bernier. Il parle le latin, le grec, l'italien, le français; il n'ignore pas l'espagnol et il apprend l'hébreu... A ce degré, la souplesse d'esprit n'est plus une qualité vulgaire. Mlle Samfiresco a voulu voir en lui surtout l'étymologiste et le grammairien, et s'il y avait des choses plus intéressantes à éclaircir (par exemple les rapports de Ménage avec l'Italie) du moins peut-on souscrire à ses conclusions. — Marmontel a été plus heureux : une de ses œuvres a survécu. Médiocre mais estimable, mêlé à de graves querelles et poussé

1. Elvire SAMFIRESCO. *Ménage polémiste, philologue, poète*. Paris, Fontemoing, 1902, in-8, XXX-559 p. — S. LENEL. *Un homme de lettres au XVIIIe siècle. Marmontel, d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris, Hachette, 1902, in-8, II-572 p.

par les circonstances à y jouer un rôle, il représente assez bien la moyenne bourgeoise de son temps, et, s'il est bavard, il est sincère : on ne s'ennuie pas toujours en sa compagnie. S'il avait su se dégager davantage de la fausse sensiblerie à la mode, les premières pages de ses *Mémoires* seraient d'un charme assez pénétrant. Dans la retraite où l'ont chassé les orages de la Révolution, il s'attendrit en pensant à son enfance modeste, aux « joies tranquilles et pures » de jadis. Malheureusement, il ne peut, même ici, se défaire de ses habitudes d'esprit. Les souvenirs de Gessner et de tous les élégiaques le hantent; son émotion véritable se traduit en phrases qui sonnent faux. Rien ne manque au tableau, de ce qui est traditionnel : les vieilles femmes qui, dans les soirées d'hiver, teillent le chanvre, l'enclos qui donne ses fruits, le troupeau qui donne sa laine, les abeilles qui donnent leur miel, et le bon prêtre, et les excellents villageois, et les doux attendrissements, et les effusions, et les mœurs pures de la campagne, et la poésie de l'humble foyer ou des modestes légumes servis sur la table de famille ! Viennent ensuite les rudes années où se fait l'apprentissage de la vie, ses études, ses premières amours, qui, sans doute, ne l'ont pas troublé profondément, sa vocation ecclésiastique d'un instant, ses débuts à Paris sous les auspices de Voltaire. Et ici, le petit paysan ingénu se révèle avec des qualités d'un autre ordre : solide et bien bâti pour la lutte, souple cependant, tenace et adroit, rétif aux critiques, toujours à l'affût des occasions qui peuvent étendre sa renommée ou lui assurer des protections utiles. Quelques conquêtes faciles lui font une petite réputation d'homme à bonnes fortunes dont il est très fier. Il hante les compagnies les plus diverses et les plus équivoques, sans rien perdre jamais ni de ses qualités de cœur, ni d'une certaine vulgarité qui lui est naturelle. Surtout il veille à ses intérêts. Travailleur infatigable, il peut apporter à toutes les besognes son imperturbable facilité : le moment venu, l'auteur de *Denys*, d'*Aristomène* et de l'*Épître à Bernis* se jettera dans les bras des philosophes et aura l'honneur de combattre presque au premier rang. M. Lenel a suivi très exactement cette biographie, et démêlé les traits de la physionomie de Marmontel. Le chapitre, en particulier, qui concerne son passage au *Mercure* est intéressant. Peut-être, cependant, a-t-il un peu trop laissé de côté ce que les *Mémoires* ou certains articles nous apprennent de la société où l'auteur a vécu. Comment et dans quelle mesure est-il venu à la philosophie ? Comment se fait la diffusion de l'esprit encyclopédique ? Quel est, à cet égard, le rôle de la presse et des salons ? Ou encore, quels sont au juste les rapports de Marmontel avec les grands hommes de son temps ? Autant de problèmes que M. Lenel indique, mais que l'on voudrait voir serrer de

plus près. Car enfin, ni comme penseur, ni comme artiste, Marmontel n'a rien de bien attachant. Il ne fut jamais qu'un esprit à la suite; patiemment, il développe et il réunit en corps de doctrine des aperçus empruntés de toute part; ses paradoxes même sont des banalités retournées. A quoi bon déduire les mérites de *Bélisaire* ou des *Incas*, analyser le caractère d'Ataliba roi de Quito, ou d'Huascar roi de Cusco ? A quoi bon se demander, d'après la classification de Diderot, si les *Contes* appartiennent au genre *merveilleux*, au genre *plaisant* ou au genre *historique* ? M. Lenel a eu le tort de vouloir trop souvent traiter en critique littéraire un sujet qui ne pouvait offrir qu'un intérêt historique. Faut-il lui reprocher encore un excès de sympathie pour son philosophe ? Il est imprudent, sans doute, d'opposer Marmontel à Rousseau, et de comparer les *Mémoires* aux *Confessions*. — Mais quelques réserves n'empêchent pas cette thèse d'être fort estimable; elle est sobre et précise, sérieuse toujours et d'une excellente méthode. Ce sont des qualités auxquelles ne nous ont pas habitués des livres même plus brillants, et il n'est que juste de leur rendre hommage dans une revue comme celle-ci.

Choses mortes encore, les productions éphémères qu'exhume **M. Maurice Albert**[1]. Leur histoire cependant valait la peine d'être écrite. A côté du théâtre à prétentions littéraires se presse la foule des petites pièces, drames dont ce fut l'ambition de faire couler de douces larmes ou d'entraîner à travers cinq actes d'impossibles péripéties la curiosité haletante, féeries somptueuses, comédies qui surent mettre en gaîté un public point exigeant, le servant à son goût, flattant ses croyances et ses préjugés, vouées d'avance au mépris des générations futures, parfois avant-courrières des chefs-d'œuvre. Il n'est pas ici question d'art, mais c'est leur intérêt d'avoir vécu seulement un jour. En elles, l'âme populaire se révèle, franche et spontanée, avec ses engouements et ses colères, et ses sautes d'humeur. Au soir des grandes journées révolutionnaires, les petits bourgeois du boulevard du Temple viennent au théâtre des *Associés*, aux *Beaujolais* et aux *Délassements comiques* entendre célébrer les bienfaits de la liberté naissante. Parmi les plaisanteries traditionnelles, ils s'émeuvent aux grands mots de fraternité ou de justice. Des couplets de forme surannée disent les conquêtes du peuple, plaignent l'aveuglement des émigrés; de jeunes héros meurent pour la France; Jeanne d'Arc entonne un hymne à la Fédération. Quelques cris de haine aussi, — plus

1. Maurice Albert. *Les théâtres des boulevards (1789-1848)*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902, in-18, 381 p.

rares qu'on ne croirait : les petits théâtres n'imiteront pas la violence des grands. Les vieilles railleries contre les moines suffisent au peuple ; même quand grondent ses colères, une bonne plaisanterie bien grasse suffit à le dérider ; le théâtre, pour lui, reste un lieu de plaisir, non d'enseignement : il ne se lasse pas des bruyantes calembredaines de Mme Angot, et, si l'on veut l'émouvoir, toutes les pièces historiques ou politiques ne vaudront jamais un mélodrame de Pixérécourt. Comment ces petites scènes ont pu survivre à travers tous nos changements de régimes, poursuivies par la jalousie de la Comédie-Française, réduites au silence par la défiance de l'empereur amoureux avant tout de l'ordre et de la hiérarchie, mais toujours revenant à la vie ; comment s'est étendu leur répertoire et comment s'est préparée par elles la révolution romantique ; comment enfin « les spectacles de la foire », après avoir été « les spectacles du boulevard » sont devenus « les spectacles de tout Paris », il serait difficile de le raconter ici en quelques lignes. La matière était complexe et diverse : M. M. Albert a cherché surtout à écrire des pages agréables. Les historiens trouveront qu'il a trop songé à la clientèle des revues littéraires, qu'il s'est trop souvenu d'avoir été conférencier. Et il est vrai que la composition de son livre manque de rigueur ; les chapitres se prolongent ou s'écourtent au gré de sa fantaisie ; tout demeure à peu près sur le même plan : les spectacles forains de Mme Saqui l'intéressent autant que les mélodrames de la *Gaîté* ou de l'*Ambigu comique*, une anecdote a la même valeur qu'une observation sérieuse. Quant à la bibliographie, selon le vieil usage, il n'en est même pas question. Tout cela est fâcheux.

Quelques livres enfin viennent du dehors, consacrés à notre littérature. Comme à l'ordinaire, on n'y rencontrera pas une bien vive sympathie. C'est une chose entendue que la France ignore tout ce qui se passe hors de ses frontières, qu'elle n'a d'yeux que pour elle-même. Nous aurons beau y mettre la meilleure volonté du monde et promener nos admirations béates de la Norvège à la Pologne, l'opinion européenne est fixée là-dessus : elle s'obstinera. — **M. Huszar** n'a pas manqué à nous reprocher cet orgueil[1] ; il le fait en français pour que la leçon porte davantage. Il nous signale avec acrimonie ce qu'ont emprunté nos tragiques au théâtre espagnol. Et il choisit ses mots ; il prend plaisir, évidemment, à écrire de ces phrases : « les *adaptations* de Corneille... », ou encore « la littérature *pseudo-classique* ». On regrette de trouver un peu

1. Guillaume Huszar. *P. Corneille et le théâtre espagnol*. Paris, E. Bouillon, 1903, in-16, 307 p.

de parti pris dans un volume où ne manquent pas les indications précieuses. Avec **M. Nordau**, le ton est plus agressif encore, et la critique plus catégorique [1]. « La postérité commence à la frontière..., dit la préface ; la sincérité qui exigerait parfois de l'héroïsme chez les nationaux, l'étranger la pratique naïvement, presque inconsciemment, sans même soupçonner qu'elle peut paraître énorme aux embrigadés, aux intimidés, aux clients et aux disciples. » Ceci n'est pas absolument faux ; je ne sais pas pourtant si nous devons, en vertu de ce principe, accepter comme définitifs les jugements de Francisque Sarcey sur Henrik Ibsen. M. Nordau, d'ailleurs, ne justifie pas toutes les promesses de son titre un peu prétentieux ; quelques paradoxes sur la *Comédie humaine*, quelques plaisanteries faciles sur le malencontreux *Journal* des Goncourt ou sur la doctrine de *l'art pour l'art*, doctrine « chère à tous les débiles d'esprit », ne constituent en aucune façon des « essais de critique scientifique et philosophique ». Je ne dis pas pour cela que ce livre soit ennuyeux. Il y a même des chances pour que chacun des douze auteurs vivants qui y figurent en goûte au moins onze chapitres : M. Nordau est un habile homme. Mais il se vante, quand il se dit étranger. A un certain ton de malveillance spirituelle, à cette désinvolture agressive, on croirait plutôt lire les jugements d'un Parisien, — et d'un confrère.

Je signale seulement deux brèves dissertations. **M. Mehnert** étudie les poésies politiques de Lamartine [2], et veut y marquer surtout l'influence de Herder dont E. Quinet venait de traduire, en 1825, les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* ; peut-être exagère-t-il et l'importance de ces poésies et ce qu'elles doivent à l'Allemagne : les idées humanitaires de Lamartine, assez vagues d'ailleurs, semblent venir de plus loin ; il serait aisé de leur trouver des sources purement françaises. — **M. Karl Obser** donne, avec un commentaire, la correspondance intégrale de Voltaire et de Caroline-Louise de Bade-Durlach [3]. Écrit et publié à l'occasion du jubilé du grand-duc Frédéric de Bade, il est naturel que ce travail célèbre les qualités d'esprit et de cœur de la « Pallas Hassiaca », la variété de ses aptitudes et l'étendue de son savoir, son jardin botanique, son cabinet d'histoire naturelle, sa bibliothèque et ses tableaux. Des dix-neuf lettres

---

1. Max Nordau. *Vus du dehors. Essai de critique scientifique et philosophique sur quelques auteurs français contemporains.* Traduit de l'allemand par Auguste Dietrich. Paris, Alcan, 1903, II-332 p.

2. Kurt Mehnert. *Ueber Lamartines politische Gedichte Erlangen.* Fr. Junge, 1903, in-4, IV-60 p.

3. Karl Obser. *Voltaires Beziehungen zu der Markgrafin Karoline Luise von Baden-Durlach und dem Karlsruher Hofe.* Heidelberg, Winter (Nicht im Handel), 1902, in-8, 105 p.

réunies ici, quatre seulement sont inédites (trois de Voltaire et une de Caroline). Elles ne nous apprennent pas grand'chose sur le philosophe. C'est toujours le même genre de flatteries, la même familiarité respectueuse et câline, le même souci de faire servir son prestige personnel au succès de ses projets. A plusieurs reprises, les relations sont interrompues ; elles reprennent chaque fois que Voltaire le croit utile : « J'en use avec Votre Altesse Sérénissime comme les catholiques avec les saints ; ils leur adressent des prières quand ils ont besoin d'eux... » Et toute fière de l'honneur que lui fait le grand homme en songeant à elle, la margrave se confond en protestations. Pour quelques vers crayonnés à son intention, elle ne peut « étouffer sa reconnaissance », elle « admire en rougissant » ; et elle arrondit ses phrases ; et elle le supplie de reparaître à la cour de Carlsruhe, ...et elle « signale sa générosité » en faveur des Calas d'abord, en faveur des Sirven ensuite. C'est là l'essentiel.

Les Revues :

La Grande Revue. — Avril et Mai : *Émile Zola*. Lettres à Antony Valabrègue (1864 à 1869).

La Quinzaine. — 16 Janvier : *A. Albalat*. Les corrections manuscrites de Pascal. [Extrait de l'ouvrage récent du même auteur sur : Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains. Étude d'un certain nombre de passages des Provinciales (la 18e lettre fut refaite trois fois) et des Pensées, d'après l'édition Brunschwicg.] = 1er et 16 Mai : *G. Michaut*. Sainte-Beuve et Michiels. [L' « Histoire des idées littéraires au XIXe siècle et de leurs origines aux siècles antérieurs » d'Alfred Michiels (1863) contient une critique malveillante des idées et des doctrines de Sainte-Beuve. Il est intéressant de rechercher comment Michiels, obligé, depuis 1835, de Sainte-Beuve qui avait encouragé ses débuts, est devenu son ennemi. En 1839, il ne put obtenir de Sainte-Beuve un compte rendu, dans la *Revue des Deux Mondes*, de ses « Études sur l'Allemagne » ; très mortifié par ce refus, il se persuada en outre que le critique avait inspiré une note très dure pour son livre, parue dans la *Revue de Paris*. En 1847, la publication de son « Histoire de la peinture flamande et hollandaise » lui attira une polémique avec A. Houssaye, derrière lequel il crut, de nouveau, apercevoir Sainte-Beuve. Aussi, lorsque ce dernier posa sa candidature à la chaire de littérature française de l'Université de Liège, Michiels mena contre lui une ardente campagne dans les journaux belges, et fit si bien que Sainte-Beuve, qui cependant avait été élu, se démit, blessé et écœuré, au bout d'un an. Michiels, qui a gardé jusqu'à sa mort (1892) l'idée fixe qu'il avait été la victime de Sainte-Beuve, a peut-être changé, en le forçant à quitter Liège, tout le développement de la carrière littéraire du critique.]

La Renaissance latine. — 15 Janvier et 15 Février : Pages inédites d'André Chénier, publiées par *A. Lefranc*. [D'abord quelques morceaux relatifs à cette Histoire générale des littératures que le poète voulait écrire sous ce titre : La perfection des arts ; puis diverses esquisses et pensées, des fragments d'un ouvrage projeté sur l'Espagne, des « Extraits de littérature persane », etc.]

La Revue de Paris. — 1er Février : *A. Albalat*. Les corrections de Chateaubriand. = 15 Février : *Léon Séché*. Juliette Drouet. [En réponse aux attaques de M. Chenay, M. S. tâche d'indiquer la physionomie vraie de l'amie de V. Hugo; au cours de son étude, des morceaux exquis du poète, tirés du « Livre de l'anniversaire », cet album où chaque année, à date fixe, quelques lignes évoquaient le souvenir de la première rencontre.]

Le Correspondant. — 10 Janvier : *H. Bordeaux*. Études littéraires. Rosalie de Constant. [D'après l'ouvrage de Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis (1758-1834)*, publié à Genève en 1902. Les papiers, lettres, souvenirs de cette cousine de l'auteur d'*Adolphe* sont des documents de premier ordre pour la connaissance de la société lettrée de Genève et Lausanne à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Ils fournissent notamment des détails sur Mme de Staël à Coppet, et sur sa liaison avec Benjamin Constant.] = 10 Février : *E. Biré*. La jeunesse d'Armand de Pontmartin. [Né à Avignon en 1811 ; enfance, séjour au collège Saint-Louis à Paris, succès scolaires.] = 25 Avril : *Ch. Marc des Granges*. La politique au théâtre sous la troisième République. [Les mœurs parlementaires d'après les pièces connues de A. Daudet, Pailleron, Bisson, V. Sardou, J. Claretie, J. Lemaître, M. Barrès, Brieux.]

Le Mercure de France. — Février : *P. Plan*. Un texte non cité de La Fontaine. = Avril : *R. de Bury*. Les grands succès de théâtre au XVIIe siècle. [« Quel rapport y eut-il au siècle classique, se demande M. de B., entre le mérite d'une pièce de théâtre et le succès qu'elle obtint? » Voilà une question intéressante, en effet; mais il ajoute : « On s'est donné la peine de relever dans des ouvrages particuliers et surtout dans les *Tablettes* du chevalier de Monty... » et voilà une étude à refaire. Ce n'est un mystère pour personne, cependant, qu'il n'y a rien à tirer d'exact du chevalier de Monty.]

Revue Bleue. — 27 Décembre 1902, 3, 10 et 17 Janvier 1903 : *C. Baudelaire*. La vie douloureuse du poète. [Correspondance inédite publiée par M. F. Gautier]. — 31 janvier : *E. Quinet*. Lettres de jeunesse. [Correspondance avec le baron de Gérando.] = 2 Mai : *J. Troubat*. Sainte-Beuve intime et familier. = 16 Mai : *F. Pascal*. Ferdinand Fabre; la formation littéraire. [Lettres inédites de F. Fabre, Sainte-Beuve, Taine, Mistral.] = 30 Mai : *Péladan*. Le dernier des romantiques : Jules Barbey d'Aurevilly. [Souvenirs intimes.] = 13 Juin : *Mme R. Rémusat*. Mme de Staël et les« attitudes ». [Relations de Mme de S. et de Mlle Ida Brun, plus tard Ctesse de Pombelles, dont elle admirait le talent de danseuse et les « attitudes » artistiques.]

REVUE DE LA RENAISSANCE. — Janvier : *J. Madeleine*. « La belle Genièvre », première en date des tragi-comédies françaises. = Janvier et Février-Mars : *V. Lieutaud*. Un humoriste provençal. [Jean-Antoine Berluc de Forcalquier.] — *L. Froger*. Les hommes de lettres au XVIe siècle dans le diocèse du Mans. = Février-Mars : *J. Vianey*. Les origines du sonnet régulier.

REVUE DES DEUX MONDES. — 1er Janvier : *F. Brunetière*. Corneille et le théâtre espagnol. [D'après l'ouvrage de Huszar.]

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. — Octobre-Décembre 1902 : *P. Bonnefon*. Une inimitié littéraire au XVIIIe siècle. Voltaire et J.-B. Rousseau. — *P. Berret*. Comment V. Hugo composa « Plein Ciel ». — *P. Brun*. Jean Chapelain. — [*M. L. Belmont* publie, d'après le registre original de Pellisson, des extraits de la « Chronique du Samedi »; un album relié de velours bleu turquoise, avec ses gardes en moire vert céladon; sur 241 feuillets de beau papier, des lettres inédites de Mlle de Scudéry et de son entourage, des élégances et des mièvreries, du pédantisme et de la grâce, de l'esprit et de la solennité, des aveux et des retraites, un peu de mélancolie même parfois : et c'est un charmant petit voyage au pays du tendre, délicieux et suranné.] — *G. Lanson*. A propos de la défection de Chateaubriand; Documents et fragments. = Janvier-Mars 1903 : *L. Brunel*. Observations critiques et littéraires sur un opuscule de Diderot. [Lettre sur le commerce de la librairie.] — *P. Toldo*. Études sur le théâtre de Regnard. [I. Son autobiographie; ses sources et ses emprunts.] — *P. Laumonier*. Chronologie et variantes des poésies de P. de Ronsard (Suite).] — *G. Michaut*. Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve [Suite].

QUARTERLY REVIEW. — Avril-Juin : *J. Churton Collins*. Montesquieu en Angleterre. [Les idées anglaises dans *L'Esprit des lois*.]

Jules MARSAN.

COMPTES RENDUS

FLEURY-VINDRY. **Dictionnaire de l'État-Major français au XVIe siècle**. Paris et Bergerac, 1901 [1903]. 2 vol. in-8, 272 et XXIV-558 p.

La base de ce travail considérable a été fournie par les quatre grands recueils manuscrits de « montres » conservés à la Bibliothèque nationale, f. Clairambault, nos 200-300 ; f. français nos 21495-21538, et nos 25764-25901 ; et enfin Nouvelles acquisitions françaises, nos 8603-8645. Dans son premier volume (Atlas), l'auteur a rangé sous forme de tableau, et dans l'ordre alphabétique des noms des capitaines de compagnies, les diverses montres de chacune des compagnies dont il a trouvé la mention. Pour chacune, il donne les noms des officiers, c'est-à-dire des capitaine, lieutenant, enseigne, guidon et maréchal des logis ; et un numéro d'ordre renvoie aux notices biographiques renfermées dans le second volume. Ces notices biographiques ont été établies non seulement d'après les histoires généalogiques, les généalogies générales et particulières, les nobiliaires généraux et les nobiliaires de province, mais encore, — et c'est précisément ce qui leur donne une valeur spéciale, — d'après les dossiers manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale dans les collections connues sous les noms de *Pièces originales*, *Dossiers bleus*, *Carrés d'Hozier*, *Cabinet d'Hozier*, *Nouveau d'Hozier* et *Chérin*.

Comme on le voit, ce dictionnaire repose sur une documentation énorme, qui n'a pas moins coûté de trois ans d'un labeur acharné, et dont M. F.-V. n'a pu donner qu'une idée très générale, car sous peine de grossir démesurément l'ouvrage, il lui a fallu renoncer à indiquer pour chaque fait la référence précise au texte qui l'affirme. Force est donc de s'en rapporter à la parole de l'auteur, qui du reste se tient à la disposition de quiconque aurait besoin, au sujet de quelqu'une de ces biographies, de renseignements complémentaires. On ne saurait raisonnablement lui en faire un grief, pas plus que des menues erreurs de détail, ou des lacunes inévitables dans un travail de ce genre. C'est à chacun de ceux qui seront amenés par leurs études à se servir de ce livre d'y apporter les rectifications et compléments que l'auteur demande tout le premier [1]. Le plus important

1. Ainsi, par exemple, à la notice sur d'Annebault, p. 23, lire 21 juin (et non 13), bataille de Landriano ; 20 sept. 1539-12 avril 1543 (et non 28 sept. 1539-12 avril 1534) ; — à la

reproche auquel, selon nous, se soit exposé M. F.-V., c'est celui d'insuffisance de mise au point. Dans chaque notice, les renseignements n'ont pas toujours été suffisamment classés suivant un ordre chronologique strict : il n'est pas rare de voir la date du mariage ou de la nomination à quelque charge d'un personnage venir après celle de sa mort. De même, il eût fallu autant que possible donner des indications bibliographiques sommaires pour ceux des officiers qui ont été l'objet d'une biographie détaillée et sérieuse. M. F.-V. semble l'avoir compris, puisqu'il a lui-même donné quelques indications de ce genre dans les *addenda*. Il aurait dû les multiplier encore [1].

Tel quel cependant, malgré ses lacunes et ses imperfections, ce *Dictionnaire* rendra les plus grands services [2]. Il sera consulté avec fruit par ceux qui s'occupent de l'histoire militaire, encore si mal connue, du XVIe siècle. Par les références générales qu'il contient, il pourra servir d'instrument de travail et, dans une certaine mesure, de guide dans les recherches d'ordre généalogique et biographique. Enfin il devra être utilisé, et l'on peut prévoir qu'il sera pillé, par les éditeurs de textes et de documents, qui y trouveront une mine de renseignements dont ils n'auront pas la peine de contrôler l'exactitude. M. F.-V. a voulu avant tout être utile : il peut être assuré qu'il a atteint son but. Que ce lui soit un encouragement à poursuivre un travail dont le présent ouvrage, consacré à la *Gendarmerie*, ne constitue que la première partie. — V.-L. Bourrilly.

G. Dubois. **Henri de Pardaillan de Gondrin, archevêque de Sens de 1646 à 1674.** (Thèse de doctorat). Alençon, 1902. In-8, XXXVII-582 p.

En prenant Gondrin comme sujet d'étude, M. D. a fait un excellent choix : la physionomie du prélat est originale, sa carrière bien remplie,

---

notice sur Paul de Termes, p. 38, ajouter qu'il fut gouverneur par intérim du Piémont de novembre 1541 à mai 1542 ; — dans la notice sur Martin du Bellay, p. 49, lire 9 mars 1559 (et non 1560) date de la mort ; il eût fallu indiquer qu'il était déjà capitaine de chevau-légers en 1536, et citer l'édition *princeps* des *Mémoires*, 1569, 1 vol. in-f° ; — à la notice sur Charles de Bourbon-Vendôme, p. 73, ajouter qu'il fut créé duc et nommé gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France le 18 février 1515 et lire la date de sa mort 1537 (et non 1536) ; — à la notice sur Burye, p. 175, lire qu'il fut pris devant Casal, nov. 1536 ; — à la notice sur Lautrec, p. 209, lire : généralissime en Italie, 18 juin 1527 (et non août), et prise de Pavie début d'octobre (et non sept.) ; — à la notice sur Boutières, p. 237, ajouter qu'il fut gouverneur de Turin de novembre 1536 à novembre 1537 ; — à la notice sur Jean d'Humières, lire : lieutenant général en Dauphiné, Savoie et Piémont le 31 mai 1536 (et non 23 juillet 1535) ; — les notices sur Renzo et Jean-Paul Orsini da Céri, p. 382, sont très incomplètes, etc.

1. C'est ainsi qu'il faut ajouter à la notice sur Charles de Cossé-Brissac, p. 164, la thèse de l'abbé Marchand sur ce personnage ; sur Anne de Montmorency, p. 342-343, les deux volumes de M. Francis Decrue, etc.

2. L'index aurait dû être plus détaillé encore pour permettre de retrouver sans difficulté le nom de chaque personnage.

son activité infatigable dans son diocèse et dans les affaires générales du clergé de France ; il est mêlé de près comme témoin et comme acteur aux grandes luttes de l'Église de France au milieu du XVIIe siècle : de là l'ampleur et l'intérêt que prend à chaque instant sa biographie.

Sous forme d'introduction, M. D., afin de placer le personnage dans son milieu, expose les conflits d'idées qui agitaient alors l'Église de France ; il montre l'importance du gallicanisme épiscopal, si différent du gallicanisme royal ; c'est ce gallicanisme qui permet à une partie de l'épiscopat de soutenir plus ou moins directement le jansénisme (opposition à Rome sur un point de doctrine et un procédé de juridiction) et de lutter contre les religieux exempts soutenus par la Papauté, alors que sur ces questions la royauté fait le plus souvent cause commune avec Rome.

La première partie retrace les origines et les débuts de Gondrin. Issu d'une famille méridionale de vieille noblesse, il montre de bonne heure, avec des facultés brillantes, intelligence, souplesse, éloquence, un caractère violent et des mœurs déréglées ; à 26 ans (1646), il est archevêque de Sens. M. D. consacre alors un chapitre à la situation de l'archevêché de Sens en 1646 (revenus, limites) ; il semble que ce chapitre, qui interrompt le récit des débuts de Gondrin, eût été mieux placé en tête de la troisième partie (Gondrin et son diocèse) ; la plus grande partie en est occupée par le récit un peu long d'un conflit entre l'église de Sens et celle de Paris. L'affaire, très épineuse, traîna pendant un demi-siècle : par point d'honneur, Gondrin affectait de ne pas reconnaître l'érection de Paris en archevêché, désirée depuis longtemps par les rois, rendue nécessaire par l'importance croissante de Paris et son rôle comme capitale, décidée par le Pape en 1622. Ce n'est qu'en 1670, après avoir épuisé toutes les ressources de la procédure et obtenu une compensation pécuniaire, que Gondrin renonça à ses prétentions.

La seconde partie étudie la vie mondaine et le rôle politique de Gondrin, puis son rôle dans les affaires générales de l'Eglise de France. Très noble et très riche, il aime l'ostentation et la dépense ; le faste et la dissipation l'entraînent dans des embarras d'argent et des procès. Pendant la Fronde, il est sérieusement compromis par ses relations avec les Condé et son attitude, dans son diocèse, vis-à-vis des troupes royales ; de plus, dès 1653, il se lance dans le jansénisme : sa lettre pastorale, très audacieuse, en réponse à la bulle qui condamne les cinq propositions, a un grand retentissement, et lui attire l'inimitié de Mazarin, qui redouble en 1655 lorsque Gondrin écrit et intrigue en faveur de Retz. Cependant il signe le formulaire et grâce à sa souplesse, ses concessions et ses contradictions, il parvient à rentrer en grâce, après avoir rétracté sa lettre pas-

torale. Gondrin, en dépit de ses mœurs dissolues, a été du côté des jansénistes, par sa doctrine, par le choix de ses collaborateurs, l'accueil qu'il a fait aux jansénistes persécutés (il chercha même à faire transférer dans son diocèse l'abbaye de Port-Royal) ; mais dans son jansénisme il entre beaucoup de gallicanisme ; au fond il est surtout, parce que très attaché à son pouvoir épiscopal, hostile au Pape et aux Jésuites ; par crainte de trop déplaire à la cour, il n'ose pousser trop loin, ne suit pas les quatre évêques dissidents, mais ses amitiés et ses intérêts lui donnent un rôle important de médiateur dans la paix de l'Église.

A peine vient-il de la voir conclue que la disgrâce arrive (1669), définitive cette fois. Gondrin a, parait-il, trop marqué son dépit de l'affront que M. de Montespan, son neveu, subit dans son honneur conjugal. Bien qu'il garde à la cour de nombreux amis, il ne peut y reparaître, et jusqu'à sa mort (1674) il reste exilé dans son diocèse, où il expie ses dérèglements par de rudes pénitences.

Son activité épiscopale est étudiée en détail dans la troisième partie. Comme d'autres grands prélats de cette époque (Harlay, Le Tellier, etc.), il mène de front une vie privée peu édifiante et une vigilante administration diocésaine. Il fonde le séminaire, rédige le premier catéchisme de l'église de Sens, visite son diocèse, et les procès-verbaux de ces visites, analysés par M. D., montrent que l'état moral et religieux y laissait souvent à désirer (il semble que dans ce chapitre, M. D. aurait pu étudier l'attitude de Gondrin envers les protestants de son diocèse). Comme beaucoup d'évêques, il entre en conflit avec les réguliers ; ceux-ci voient leurs exemptions attaquées par des règlements qu'ont élaborés les assemblées du clergé, mais que ni le roi, ni le Pape n'ont reconnus ; ils s'appuient, pour les défendre, sur des bulles pontificales et sur le crédit des Jésuites à la cour. C'est surtout contre les Jésuites que Gondrin, adversaire acharné des exemptions, soutient la lutte, appuyé par l'épiscopat et son clergé diocésain : la lutte dure très vive depuis 1650 jusqu'à la mort du prélat. Le conflit avec les Capucins, moins long, est tout aussi violent. Dans d'autres affaires, on retrouve de part et d'autre la même âpreté et les factums longs et virulents. Gondrin parvient à triompher de la prétention de son chapitre d'être entièrement indépendant de l'archevêque, mais, contre les réguliers, il s'est usé en luttes vaines ; la cour, désireuse de rester en bons termes avec Rome et subissant de plus en plus l'influence des Jésuites, ne l'a pas soutenu. En somme toutes ces luttes, qui ont épuisé l'activité de Gondrin et qui ont eu alors un grand retentissement, se rattachent aux conflits généraux de doctrine et de discipline qui ont alors divisé l'Eglise de France. Comme le dit très bien M. D., c'est la défense

du droit épiscopal qui fait l'unité de la carrière de Gondrin, à travers ses multiples luttes contre le Pape, contre les réguliers et contre son chapitre métropolitain.

L'étude de M. D. est très consciencieuse ; il a eu recours à toutes les sources nécessaires : ouvrages généraux sur la discipline de l'Église, sur le jansénisme, mémoires, ouvrages particuliers sur le prélat et son diocèse, imprimés et manuscrits de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques d'Auxerre et de Sens. La bibliographie est très complète, mais pas assez méthodique : les ouvrages imprimés n'y sont pas classés selon leur nature ou les matières dont ils traitent (ex. : ceux d'Esmein, de Boislisle, Sainte-Beuve, cités entre les Mémoires de l'époque de la Fronde et les ouvrages du XVIIIe siècle sur le jansénisme). Cette bibliographie devrait avoir aussi un caractère critique, nécessaire quand on retrace des luttes si âpres, et quand presque toutes les sources ont un caractère très tendancieux. D'ailleurs M. D. n'en a usé qu'avec discernement, et il montre par exemple combien sont suspects certains témoignages du P. Rapin (p. 58, 65, 75, 368), ou du *Nécrologe* de Port-Royal (p. 563). Son esprit critique l'empêche d'épouser les rancunes des partis, sa pénétration et sa largeur de vues lui ont permis de bien comprendre, dans son étrange complexité, le caractère de Gondrin (p. 54) et de se garder de l'apologie comme du réquisitoire, de débrouiller aussi et d'exposer avec clarté des affaires très compliquées et d'en montrer la portée générale. Grâce à ces qualités, M. D. a fait un livre nourri, solide, souvent attachant, et qui compte parmi les meilleurs que nous ayons sur l'histoire de l'Église de France au milieu du XVIIe siècle. — A. Cans.

Comte d'Haussonville. **La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV.** Tome III : *Le duc de Bourgogne à l'armée. Les années d'épreuves.* Paris, Calmann-Lévy, 1903. In-8°, 442 p. (portr.).

En dépit des prévisions formulées à la fin du tome second, ce nouveau volume [1] n'épuise pas la biographie de la duchesse de Bourgogne et du duc son mari : il en faudra un quatrième pour raconter les dernières années. Pour son plaisir, et pour le nôtre, l'auteur prend son temps et nous fait un récit détaillé, qu'on voudrait plus serré par endroits, mais dont l'intérêt languit rarement.

Le tome III, comme l'indique le sous-titre, est consacré à la vie du duc de Bourgogne à l'armée, à ce que le biographe appelle les années

1. D'abord partiellement publié en articles dans la *Revue des Deux Mondes*. Cf. les analyses données ici-même, t. III, p. 221, 803, et t. IV, p. 74, 498, 568.

d'épreuves pour les opposer aux années heureuses, dont il avait été question dans le volume précédent. L'exposé commence avec le voyage qu'au début de 1701 fit le duc de Bourgogne à travers la France pour accompagner son frère le duc d'Anjou promu roi d'Espagne. Peu après la guerre de succession d'Espagne éclate : Louis XIV doit lutter contre la coalition des puissances maritimes et des puissances continentales. Une première fois (d'avril à septembre 1702), le jeune prince est envoyé en Flandre où il est adjoint à Boufflers. L'année suivante, de mai à septembre, il est sur le Rhin auprès de Tallart et assiste au siège de Brisach. En somme ces premières apparitions aux armées n'ont rien de brillant et ne laissent qu'une impression médiocre. Pendant quatre ans, Louis XIV se dispensera de renvoyer son petit-fils aux frontières. Ces quatre années seraient à peu près absolument vides si l'auteur n'avait à disculper la duchesse de Bourgogne du reproche qu'on lui a souvent adressé d'avoir, par une sorte de trahison, causé dans une certaine mesure la défaite de Turin en 1706. M. d'H prouve la parfaite innocence de son héroïne et démontre l'origine de la calomnie.

C'est seulement en 1708, lorsqu'il faut faire sur toutes les frontières un effort décisif, que le duc de Bourgogne reparaît aux armées : il est adjoint à Vendôme dans le commandement de l'armée qui opérait aux Pays-Bas contre Marlborough et le prince Eugène. La combinaison était malheureuse. Le contraste des caractères, l'incompatibilité des humeurs, l'incertitude des relations officielles que devaient entretenir les deux chefs ne pouvaient manquer d'amener les pires désastres : ce fut d'abord la défaite d'Oudenarde, puis le siège de Lille, que l'armée française ne put secourir et que les ennemis réussirent à prendre. Encore que Vendôme et Berwick eussent leur part de responsabilité dans ces défaites, on les imputa surtout au duc de Bourgogne, et la malignité publique, dirigée au reste par la coterie des Vendôme, s'en donna à cœur joie contre le malheureux prince : épigrammes, brocards et chansons se multiplièrent et la duchesse elle-même ne fut pas toujours ménagée. Le fait est que ce petit-fils de Louis XIV n'avait pas eu une conduite brillante : celui dont Saint-Simon a dit qu'il était « un séminariste » princier se distingua plus dans les exercices religieux que par son esprit militaire. Malgré les sympathies qu'il nourrit pour lui, son biographe ne manque pas d'en convenir et, pour le relever un peu, est contraint d'évoquer les années de préparation au trône, les dernières années du duc et de la duchesse, qui feront l'objet du prochain volume.

La documentation est toujours abondante et sûre : les archives du dépôt de la Guerre ont été mises à contribution pour les campagnes auxquelles

le duc de Bourgogne a assisté. La narration est agréable, quoique un peu lente. Relevons quelques points de détail. Des fêtes données en l'honneur des princes en 1701, M. d'H conclut que « la misère n'était pas l'état général de la France » à ce moment (p. 21). Peut-être n'est-ce pas la conclusion qui ressort des rapports des intendants rédigés vers cette époque et leur témoignage a certainement plus de valeur et plus de portée qu'un programme des fêtes, surtout connu d'après les comptes rendus du *Mercure de France*. Plus loin (p. 33 sqq.), M. d'H. réduit à ses justes proportions, c'est-à-dire à presque rien, la part qu'eut, dans la formation de la grande coalition de 1701, la reconnaissance par Louis XIV des droits du prétendant Stuart : la comparaison des dates ne peut laisser subsister aucun doute sur ce point. Mais il n'indique pas les véritables causes de l'union, contre nous, des puissances maritimes à l'Empire, avec qui nous étions déjà en guerre. Ces causes, comme on sait, sont d'abord l'occupation des places de la Barrière dont on exclut les garnisons hollandaises (février 1701), puis l'administration des Pays-Bas espagnols, que Louis XIV se fit confier en juin ; enfin la concession à des marchands français de privilèges commerciaux et particulièrement de la traite des nègres, en août. C'est pour ces raisons, assez étrangères à la question dynastique, qu'Anglais et Hollandais partirent en guerre. P. 198, la phrase relative à l'ébranlement du cabinet tory, au pouvoir depuis vingt ans, est assez obscure, sinon inexacte, car à cette date le ministère anglais était en très grande majorité composé de whigs et la situation personnelle de Marlborough était loin d'être menacée pour cela, puisqu'en fait c'était le parti whig qui pour l'instant constituait son principal appui. — Ce sont là critiques de détail qui n'affectent que très légèrement la valeur de l'ensemble. — V.-L. Bourrilly.

André Giffard. **Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles (1661-1791)**. Paris, Rousseau, 1903. In-8, xxviii-392 p. (Bibliothèque de la Fondation Thiers, fasc. 1).

L'histoire des justices seigneuriales à la fin de l'ancien régime n'a guère attiré jusqu'ici les érudits [1]. Sans doute, tous les travaux qui traitent du régime seigneurial traitent par là-même des justices seigneuriales d'une manière plus ou moins directe ; mais aucun d'eux n'a approfondi ce sujet important. Il y avait là une lacune à remplir, et c'est ce qu'a senti M. Giffard.

1. On ne peut guère signaler qu'un travail spécialement consacré aux justices seigneuriales, celui de Combier, pour le Vermandois, 1896.

Sa documentation est très abondante. Il a consulté une quantité considérable de documents, dont la plupart sont inédits, soit aux Archives nationales, soit aux Archives départementales des cinq départements bretons. Parmi les sources les plus importantes, signalons : les actes de la réformation du domaine royal (1674 et années suivantes), les enquêtes des intendants sur les justices seigneuriales (1717 et 1766) et sur les justices inférieures (1740), les cahiers des paroisses bretonnes en 1789, très nombreux pour le Finistère surtout, inexistants peut-être pour le département actuel des Côtes-du-Nord [1]. Il a étudié aussi tous les ouvrages de droit et de jurisprudence, spécialement consacrés au droit breton (Poullain-Duparc, Hévin, etc.), et enfin il a utilisé les quelques ouvrages modernes qui traitent de la féodalité, des paysans, etc. Mais ici sa bibliographie est loin d'être complète ; nous relevons certaines omissions qui nous ont étonné dans un ouvrage aussi soigné : les travaux de M. Loutchisky ne sont cités ni dans la bibliographie, ni dans le livre lui-même ; et pourtant M. Loutchisky a étudié, outre la répartition de la propriété, les rapports des seigneurs et des tenanciers. Il faudrait aussi se défier, peut-être plus que l'auteur ne l'a fait, du livre de Kareiëw ; nous le renvoyons ici à la longue étude critique que la Revue a donnée de cet ouvrage [2].

Etudier les justices seigneuriales à la fin de l'ancien régime, c'est, en réalité, présenter un tableau du régime féodal vu sous un de ses aspects principaux. L'auteur a circonscrit son étude à la Bretagne. C'était un des pays les plus féodaux, une des provinces les plus différenciées des autres par ses coutumes, son passé historique, ses institutions administratives : les États provinciaux, le Parlement de Rennes étaient des corps tout à fait bretons, capables de résister à l'action du pouvoir central. Le choix du sujet était donc tout à fait heureux. Il fallait, pour bien traiter une matière aussi complexe, un historien doublé d'un juriste, un érudit pouvant fouiller avec conscience et intelligence les archives de Paris et de Bretagne. M. G. a rempli cette tâche avec un grand bonheur. Son travail est bien documenté, fondé sur une critique sérieuse des sources ; les divisions en sont nettes et l'exposition très claire. Il serait à souhaiter que l'exemple qu'il vient de donner fût suivi par d'autres historiens ; ce n'est que par des monographies provinciales que nous pourrons atteindre à la vérité, surtout en ces matières si délicates de notre histoire juridique et sociale.

Nous ne saurions ici donner un résumé suffisant d'un livre qui ne vaut pas moins par le détail que par les idées générales. M. G. ne laisse de

1. Est-il bien sûr qu'il n'existe pas de cahiers aux Archives de Saint-Brieuc ? La note de M. G. (p. XVIII) éveille quelque doute.

2. Voir la *Revue*, t. Ier, p. 414-428.

côté aucune question importante; il étudie successivement l'organisation et le fonctionnement des justices seigneuriales (ce sont les deux parties de son livre), en ramenant toujours l'esprit aux principes généraux et en montrant comment la pratique diffère des principes ou s'y rattache, comment aussi des principes opposés se combinent et se fondent ensemble dans un pays resté éminemment particulariste et seigneurial. On sent, dans tous ces développements, que M. G. domine les faits, qu'il sait les rattacher aux principes et les exposer avec un ordre parfait. On lui saura gré, également, de rester toujours sobre et discret dans son récit, de ne pas trop accumuler les preuves et de choisir, parmi les faits, ceux qui sont les plus probants et les plus significatifs. Il ne surcharge pas son texte, il sait l'alléger par ses longues notes, par ses références si précises et si précieuses. C'est l'œuvre d'un homme de goût en même temps que d'un érudit.

M. G. part de l'idée que l'on se faisait en Bretagne de la justice seigneuriale. Dans le royaume, fief et justice n'ont rien de commun, disent les juristes du XVIe siècle. En Bretagne il n'en a pas été ainsi; la théorie, qui considérait la justice comme une portion de la puissance publique concédée par le souverain, n'a pas complètement triomphé; sans doute elle s'est juxtaposée à la conception ancienne de l'union du fief et de la justice; mais, en Bretagne, la maxime : fief et justice sont tout un, a conservé au XVIIIe siècle presque toute sa force séculaire. Ainsi, en Bretagne, au XVIIe siècle, à la différence des autres pays du royaume, les fiefs et les justices sont tout un, en théorie comme en fait; le fait a engendré la théorie. Les conséquences de cette union du fief et de la justice ont été nombreuses et importantes. D'abord, la justice se partage comme le fief; d'où l'accroissement du nombre des justices seigneuriales. Le fief et la justice étant unis, la justice seigneuriale acquiert d'autant plus de force que le pays est très féodal, que les droits de fief sont nombreux et considérables, et que diverses circonstances favorisent l'action seigneuriale: l'absence de la prévention en matière de procès et le petit nombre de cas royaux en Bretagne, l'incompétence des juges royaux dans la réformation du domaine royal et l'incapacité où ils sont, par suite, de résister aux empiétements des officiers seigneuriaux sur la justice royale.

Les seigneurs tiennent à leurs justices. C'est une source de profits directs, faibles sans doute, mais certains (voir toute la discussion de M. G. à ce sujet), et surtout c'est un moyen de maintenir et peut-être même d'augmenter les droits seigneuriaux, en toute sécurité, grâce à la partialité d'un tribunal composé de subordonnés révocables qui ne vivent que des profits de la justice du seigneur et du cumul des métiers qui leur sont confiés. Justice seigneuriale et droits féodaux sont, en fait, insépa-

rables. La justice est la condition d'existence des droits féodaux ; sans elle ceux-ci tomberaient peu à peu en désuétude, le tenancier s'affranchirait. Il faut, pour les maintenir, que le seigneur foncier soit en même temps un juge capable de les défendre par toute sorte d'actes de procureurs, d'aveux et de sentences. Il semble même que les seigneurs, ou du moins leurs procureurs fiscaux et commissaires à terriers augmentent les redevances anciennes. M. G. ne nous dit pas de quelle époque date pour les tenanciers cet accroissement des charges seigneuriales; peut-on préciser, d'abord ? Et, si on le peut, est-ce au XVIIIe siècle surtout, à partir de 1740 ou 1750 environ ? Ces augmentations apparaissent-elles sur les terriers ? Ou plutôt ne sont-elles pas le fait d'extorsions des hommes du seigneur, qui ne laissent aucune trace dans les registres seigneuriaux, et que relatent seulement les requêtes des communautés ou les cahiers des paysans en 1789 ? Sur tous ces points M. G. garde le silence. Peut-être aurait-il pu trouver quelques documents utiles dans un fonds des Archives nationales qu'il n'a pas consulté, les papiers du Comité féodal de l'Assemblée constituante, série D XIV; ce sont des plaintes, des exposés qui forment un complément naturel des cahiers de 1789.

Les justices seigneuriales sont donc très fortes et très nombreuses en Bretagne. Elles ont assez de force pour empiéter sur les justices royales. Les États provinciaux, le Parlement lui-même, composés de seigneurs justiciers, aident à ces entreprises. En vain l'intendant s'y oppose. La féodalité bretonne reste victorieuse. La réformation du domaine royal, tentée à partir de 1674, échoue complètement; les justices seigneuriales ne cessent d'empiéter sur les justices royales, malgré les abus dont elles sont le siège, malgré les critiques très vives qu'elles provoquent et les demandes de suppression, avec ou sans indemnité, qu'elles suscitent de tous côtés. Elles sont en pleine activité au moment de la Révolution qui va les supprimer complètement et sans indemnité.

Nous ne pouvons, avec M. G., retracer dans le détail toute l'activité de ces justices seigneuriales, si intimement liées au régime féodal lui-même, montrer toute la puissance d'une institution que la royauté n'ose pas trop attaquer et que défendent jalousement les seigneurs, les États provinciaux, le Parlement surtout. Nous renvoyons instamment les historiens au livre lui-même, aux notes si nombreuses qu'il contient et qui en font un véritable instrument de travail pour ceux qui entreprendraient un travail du même genre sur une autre province.

La Bretagne commence à nous être bien connue dans ses institutions féodales des XVIIe et XVIIIe siècles; l'estimable travail de M. Dupont sur les paysans de la sénéchaussée de Rennes, le remarquable ouvrage de

M. Giffard nous ont appris beaucoup sur cette province, et nous espérons que le livre annoncé de M. H. Sée sur les paysans bretons au XVIIIe siècle viendra bientôt compléter heureusement ceux-ci. — Ph. SAGNAC.

Charlemagne TOWER. **La Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique.** Traduit de l'anglais par Mme Gaston Paris. T. II. Paris, Plon, 1903. In-8, 516 p.

Nous avons indiqué dans un compte rendu précédent [1] le caractère de l'ouvrage de M. Ch. T., biographie détaillée de La Fayette pendant la guerre d'Amérique, et en même temps histoire diplomatique et militaire de la guerre d'Indépendance, résumé pour la partie diplomatique de la publication de M. Doniol, synthèse pour la partie militaire des travaux d'ensemble et des monographies américaines. Le 2e volume s'ouvre en septembre 1778 après l'échec du Cte d'Estaing à Newport, et se termine à la capitulation de Yorktown (19 octobre 1781). M. Ch. T. y expose : les projets de La Fayette sur le Canada à la fin de l'année 1778, d'abord acceptés par le congrès américain puis rejetés par lui sur la demande de Washington ; le voyage de La Fayette en France en 1779, et son intervention auprès de Vergennes en faveur des Américains; les rapports de la France et des États-Unis en 1779, et l'envoi de l'expédition de Rochambeau et de la flotte de Ternay; le retour de La Fayette en Amérique (avril 1780), l'arrivée de Rochambeau et de Ternay à Rhode Island (juillet 1780); le blocus des forces françaises autour de Rhode Island en 1780, les progrès des Anglais dans les Carolines en 1779 et 1780; les opérations de Washington sur l'Hudson à la fin de 1780 et la trahison du général américain Arnold; la situation presque désespérée des États-Unis en 1781, et la mission de John Laurens chargé de solliciter de nouveaux secours du cabinet de Versailles (février-mars 1781); le départ et les instructions du Cte de Grasse (mars 1781); les opérations de Virginie en 1781, et la capitulation de Cornwallis à Yorktown.

La plupart des opérations militaires dont M. Ch. T. nous donne le récit avait déjà fait l'objet de nombreux travaux. Mais, outre les services que peut rendre sa synthèse et que nous avons déjà signalés [2], sur deux

1. Cf. la *Revue*, t. IV, p. 344 et sq.

2. *Ibid.*, p. 346 et 347. Les monographies publiées par les Sociétés d'histoire américaine de New-York, de Pensylvanie, de Maryland, et les documents du Department of State dont s'est servi M. C. T. principalement pour la campagne de Virginie sont très nombreux. Citons entre autres les *Wayne papers* (Historical Society of Pennsylvania), les *Steuben papers* (New-York historical Society), *William Feltman* et *John Davis Journal* (Historical Society of Pennsylvania), le *Simcoe's military journal*, et les *Tarleton's Campaigns*, les biographies d'Arnold, d'Hamilton, de Greene, qui renferment les témoignages contemporains d'acteurs américains

points au moins l'auteur a apporté une contribution originale à l'histoire de la guerre américaine : 1° Il a dégagé avec beaucoup de précision le rôle qu'y a joué La Fayette, qui, accessoire jusqu'en 1780, devient capital dans la campagne de Virginie de 1781. De là, l'importance exceptionnelle qu'il a donnée aux opérations de Virginie. Il leur consacre près de la moitié de son second volume, et en trace un tableau qui nous semble définitif. 2° Même après l'étude faite par M. Doniol du rôle des chefs français dans la guerre américaine, La Fayette, d'Estaing, Rochambeau, de Grasse, Barras, etc., M. Ch. T., par sa connaissance des documents américains, a pu ajouter bien des détails nouveaux sur leurs rapports entre eux et avec les généraux américains. Aucun historien de la guerre d'Indépendance n'avait jusqu'à lui tenu autant de compte des questions de personnes et des conséquences qu'ont pu avoir les rivalités et les jalousies personnelles. Ajoutons que M. Ch. T. a, sur des points controversés, apporté un témoignage qui n'est pas sans importance, par exemple sur la situation critique et presque désespérée des Américains, à la fin de la campagne de 1780. — Au point de vue diplomatique, il faut regretter que M. Ch. T., qui tantôt résume, tantôt précise M. Doniol, n'ait pas insisté davantage sur certaines idées, qu'il ne lui suffisait pas d'indiquer, parce qu'elles sont essentielles pour apprécier le rôle joué par La Fayette auprès du gouvernement français. Les objections politiques faites par Washington au plan d'invasion du Canada proposé par La Fayette (p. 15 et 16), les hésitations de Vergennes, en 1779, à envoyer aux Américains des hommes et des navires tant que ceux-ci ne les auraient pas formellement réclamés (p. 79 et 80), le refus du cabinet de Versailles, en 1781, de s'engager à fond dans la guerre des États-Unis (p. 253 et sq.), semblent indiquer de la part des Américains, comme de celle de Vergennes, plus de retenue et d'arrière-pensées que ne le laisse entendre M. Ch. T. L'auteur glisse sur cette question délicate avec la discrétion d'un diplomate de profession, sans doute parce qu'il s'est montré, dans tout le courant de son livre, très préoccupé de célébrer l'alliance franco-américaine et d'inviter ses compatriotes à se souvenir des bienfaits de la France.

L'ouvrage est suivi d'un index des noms propres. Il eût dû l'être des cartes géographiques que M. C. T. annonce dans sa préface (p. IV). Sans elles, il est impossible de suivre le détail des opérations militaires. — P. Muret.

---

et anglais de la guerre d'Indépendance. Les State papers ont fourni à M. C. T. la *Correspondance diplomatique* du Congrès, les *Journal* et *Secret journal* du Congrès. Les Écrits de Washington publiés par Sparke et les Mémoires et Correspondance de La Fayette restent la principale source. Signalons également l'importance, pour les opérations de cette époque, des *Letter Books of Rochambeau* (Library of Congress).

Les campagnes de 1799. Souvarow en Italie, par Édouard GACHOT. Ouvrage accompagné de gravures, plans et carte. Paris, Perrin, 1903. In-8, VI-495 p.

M. E. Gachot continue à produire des livres d'histoire militaire avec une régularité remarquable. En 1899, c'était *La Deuxième Campagne d'Italie (1800)*; en 1901, *La Première Campagne d'Italie (1796-1797)*; en 1902, les *Mémoires du Colonel Delagrave*; cette année, c'est *Souvarow en Italie*[1]. Le titre général : *Histoire militaire de Masséna*, que portait le second volume, est remplacé sur le troisième par : *Les Campagnes de 1799*, et l'introduction nous apprend que « la campagne d'Helvétie, qui est écrite, paraîtra incessamment. Les campagnes d'Allemagne et de Hollande sont à l'étude ». M. G. a donc élargi son cadre ; et c'est maintenant une bonne partie de l'histoire des guerres de la Révolution, de 1796 à 1800, qu'il entend traiter à nouveau. Est-ce à dire qu'il la renouvellera ? Ceci est une autre question.

A qui connaît l'état actuel des travaux, dans le domaine de l'histoire militaire de la Révolution, la complexité des problèmes, le nombre et la dispersion des matériaux, le temps et les efforts qu'en exige le simple récolement, la fécondité de M. G. donne nécessairement des inquiétudes. Quels que soient le zèle de cet auteur, la capacité de travail qu'on lui suppose, peut-il réellement, en des délais aussi courts, procéder au dépouillement, à la critique et à la mise en œuvre des documents, manuscrits ou imprimés, afférents aux vastes sujets qu'il choisit? L'examen de son *Souvarow* rend évident qu'il n'y parvient pas.

Autant que les références permettent d'en juger, les sources employées ne sont pas très nombreuses. Sans doute, M. G. a — et il faut lui en savoir gré — tiré des archives du prince d'Essling et des archives de la Guerre, françaises et autrichiennes, des pièces intéressantes[2] qu'il a utilisées dans son texte ou insérées en appendice. Il n'en demeure pas moins

1. La forme *Souvarow* est-elle la bonne? N'est-ce pas plutôt *Souvorof?* — De même, les Italiens écrivent *Trebbia*, et non *Trebia*.

2. Des pièces en langue allemande, M. G. donne des traductions que l'on devra utiliser avec méfiance lorsqu'on aura constaté qu'à la p. 109, commentant une instruction générale de Souvarow, il traduit *Zug* (peloton) par jour, et *Schutz* (pour *Schütze*, tirailleur), par : abri, halte-abri. « Quatre tirailleurs par peloton » deviennent « quatre haltes-abris par jour. ». — Voici une autre méprise de M. G. Il écrit à la p. 134, n. 2 : « Soyez dit dans son rapport : « De Menaggio, je partis sur le lac de Lugano. » Cela semble indiquer que les barques passèrent du lac de Côme dans celui de Lugano. Mais les deux lacs sont nettement séparés par des hauteurs. Il n'y a d'ailleurs point trace d'un canal dans la carte si complète du professeur Zatta, éditée à Venise en 1796. J'ai cherché moi-même, le 21 juillet 1902, si un passage n'avait pas existé autrefois, sans rien découvrir. » Nous n'en sommes pas surpris : il est clair comme le jour que les soldats de Soyez, débarqués à Menaggio, *marchèrent* sur le lac de Lugano.

indéniable que ses recherches aux Archives nationales, aux archives de la Guerre elles-mêmes, et dans les archives étrangères ont été insuffisantes. Nous croyons parfaitement que M. G. a, comme il le dit, travaillé en Italie et en Autriche : mais combien de temps a-t-il passé dans les dépôts italiens, au Kriegsarchiv de Vienne? Et Saint-Pétersbourg? Il est vraiment singulier que M. G. ait prétendu refaire l'histoire de la campagne de Souvarow en Italie, en se contentant, comme sources russes, de l'ouvrage de Miliutin. On peut aussi lui reprocher de négliger beaucoup trop la « littérature » antérieure; dans ses notes, les renvois à des imprimés sont relativement rares : c'était pourtant un devoir pour lui de tenir compte de tout ce qui, dans le courant du XIXe siècle, a été écrit sur son sujet [1]. « Je ne me dissimule pas, dit-il à la fin de son introduction, qu'on pourrait apporter demain une nouvelle addition de faits aux « Campagnes de 1799 ». Il suffit qu'on produise, pour cela, des documents originaux et précis qui dorment peut-être dans la poussière de quelques papiers de famille. » — Non, il suffira qu'on aille dans les bibliothèques et les archives publiques, et qu'on fasse la récolte là où M. G. s'est contenté de butiner.

Ces grosses lacunes de documentation présentent un avantage commercial : grâce à elles, un récit de la campagne de 1799 en Italie peut tenir en un volume in-octavo de dimensions moyennes. Sous le point de vue scientifique — le seul en cause, — elles ont un très grave inconvénient : les questions vraiment importantes restent inaperçues par l'auteur, ou bien il les traite superficiellement. Pour la connaissance des grandes lignes de la campagne de Souvarow, des responsabilités de Schérer à Vaprio-Cassano, de Macdonald à la Trébie, de Foissac-Latour à Mantoue, etc., nous n'hésitons pas à renvoyer à Jomini (*Guerres de la Révolution*, t. XI et XII) qui, tout « imparfaitement renseigné [2] » qu'il puisse être, reste autrement suggestif que M. G.

Jomini est aussi plus clair. Nous avons déjà noté [3], dans *La Première Campagne d'Italie*, le caractère fumeux de l'exposé. Sur ce point, M. G. n'a pas fait de progrès sensibles. Nous regrettons de même qu'il n'ait pas veillé à resserrer son style, qui est bien lâche, et qu'il ne l'ait pas purgé de ce pittoresque de roman-feuilleton pour lequel il montre parfois une fâcheuse propension [4]. Historien militaire, M. G. n'a pas, comme

1. Voir Pohler, *Bibliotheca historico-militaris*, t. II, p. 206 sqq., 214 sqq. (pour la production antérieure à 1880).

2. Introduction de M. G., p. II.

3. Cf. la *Revue*, t. III, p. 63.

4. P. 288 (Souvarow visite à Plaisance une église transformée en hôpital) : « La nuit tombait sous des nuages épais... A travers les verrières polychromes, glissaient les flammes des éclairs décrivant au dehors de fulgurants zigzags sur la nuée orageuse. » P. 292 (les

tant de confrères, la préoccupation patriotique, et nous nous inclinons lorsqu'il affirme : « Là, comme dans les autres campagnes d'Italie déjà publiées, j'ai obéi à mon ordinaire impartialité. » Mais il a la préoccupation de l'effet littéraire, également inadmissible, et, dans son genre, aussi dangereuse. La place d'une campagne dans la politique générale d'un ou plusieurs gouvernements, les plans d'opérations, la corrélation de l'action des généraux avec celle des diplomates et des agents civils sont matières arides et sans valeur dramatique : M. G. s'attache bien plutôt à raconter les combats, qui sont, en histoire militaire, ce qu'il y a de moins racontable.

En somme, ce nouveau livre de M. G., fait suivant une méthode vicieuse, et hâtivement, est bien loin d'épuiser son sujet. Sans les états de situations, rapports et lettres, etc., dont il fournit des extraits ou des copies, il pourrait être considéré comme scientifiquement négligeable. — P. Caron.

Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance : Wellington, von Julius von Pflugk-Harttung. Berlin, R. Schrœder, 1903. In-8.

M. de Pflugk-Harttung nous annonce (p. viii) qu'il n'a pas cherché à écrire une histoire complète des journées qui ont précédé la crise décisive de Waterloo ; il s'est assigné un sujet plus restreint, et ne s'occupe que de ce qui s'est passé dans le quartier général anglais avant le 17 juin 1815. La composition, l'état moral de l'état-major anglais, son attitude, ses relations avec les Prussiens, surtout les renseignements reçus relativement aux opérations de Napoléon, le parti qu'on en a tiré, enfin comment on a ordonné et réglé la concentration, voilà les principales questions traitées dans le présent ouvrage.

Il n'y a guère qu'un reproche à lui adresser : c'est qu'il se fie trop à la mémoire et à la bibliothèque de son lecteur ; M. de P.-H. a voulu éviter, sans doute, la sécheresse et la lourdeur des relations militaires, et il est parfaitement arrivé à écrire un récit très vivant et très séduisant, mais enfin, au moment de nous parler si longuement de la réunion tardive des alliés, un modeste « état de cantonnements », sinon un croquis, n'aurait pas été de trop.

Cette réserve faite, nous reconnaissons l'intérêt très vif que nous a

---

Autrichiens enterrent les morts de La Trébie) : « Ils travaillèrent longtemps, dans le bourdonnement des mouches vertes, sous le vol des corbeaux pas encore rassasiés de chair. ». P. 359 (la bataille de Novi va s'engager) : « Et la ligne gauloise faisait face, d'un mouvement spontané, aux hordes germaines et slaves qui venaient, en ces champs, achever la conquête de l'Italie. »

inspiré l'ouvrage de M. P.-H. S'il ne met pas au jour une très grande quantité de documents inédits, il est parvenu, du moins, par un long et ingénieux travail de groupement, à nous présenter des faits et des conclusions très importants, qu'on n'avait pas su remarquer avant lui. Peut-être admire-t-il trop le plan général de la campagne, composé par Gneisenau, et qui nous a paru assez indifférent ; mais il en compare les différentes versions (p. 1-4, 207-213) dans une discussion assez curieuse.

Les paragraphes consacrés aux renseignements sont des plus intéressants pour nous, et découvrent un coin nouveau de cette trame ourdie pendant quinze ans contre Napoléon, après l'avoir été contre la République (p. 26-27 et *passim*). Non seulement Clarke, mais l'entourage immédiat de l'Empereur, la famille de son fidèle Bertrand, concourent à l'œuvre de trahison qui a perdu la France. Le général von Lettow-Vorbeck nous montrera bientôt la suite et les conséquences de cette inlassable trahison dans un ouvrage d'ensemble sur 1815.

La partie la plus considérable du présent travail (p. 37-181), c'est l'histoire des mouvements ordonnés par Wellington et ses subordonnés du 14 au 16 juin, et il faut avouer qu'elle n'est pas présentée à leur avantage. On peut difficilement imaginer une plus grosse accumulation de fautes, de négligences, de lenteurs. Jamais général ne fut mieux et plus tôt renseigné ; jamais général ne se concentra si tard, et il ne tint pas à lui que Blücher ne fût écrasé à Ligny.

M. de P.-H. s'était montré, dans sa préface, plus partial qu'il ne convenait, et il avait fait naître alors des soupçons que la suite ne confirme pas : certes, la victoire de 1815 est due presque entièrement aux Allemands, et plus on étudiera le rôle de Blücher, plus on reconnaîtra que c'est son activité, son énergie qui, après la supériorité numérique et la trahison, ont eu enfin raison de Napoléon ; mais ne suffit-il pas à l'historien de laisser parler les faits, et ne peut-il éviter les manifestations d'un chauvinisme rétrospectif ? — L. Franchard.

Heinrich Heine und Napoleon I, par Paul Holzhausen. Frankfurt a/M., Verlag von Moritz Diesterweg, 1903. In-8, VIII-292 p. (4 gravures).

Une fois admis ce qu'il y a d'un peu factice à ne rechercher dans l'œuvre d'un poète que les origines et le développement d'une seule idée, il faut louer M. Holzhausen pour le soin érudit avec lequel il a dégagé dans celle de Heine tout ce qui s'y trouve de « napoléonisme », et pour la sagacité qu'il a apportée dans l'explication de ce « napoléonisme » même. Avant d'aborder son étude spéciale, il présente, en un tableau intéressant, la formation de la légende napoléonienne en Allemagne jus-

qu'aux environs de 1825 : la « littérature » de Sainte-Hélène a été répandue au delà du Rhin, en abondance, soit dans le texte original, soit par des traductions ; les premiers récits des campagnes de l'Empire, en particulier ceux de Ségur, ont été lus avidement dans ces régions où l'on avait vu passer la Grande Armée allant en Russie, et où l'on avait su les horreurs de la retraite : les anciens soldats du contingent de la Confédération du Rhin se nourrirent des souvenirs des batailles auxquelles ils avaient assisté ; leur admiration pour celui qui, suivant l'expression de Heine, improvisait chaque jour un poème épique, était devenue un culte, et ils eurent plaisir à lire le récit de l'épopée impériale, idéalisée par les écrivains. Or, Heine n'a pas seulement lu ces écrits, ou vu les reproductions de tableaux militaires qui circulaient en Allemagne : son enfance même a été comme imprégnée de « napoléonisme ». A l'âge où se forme l'imagination, où les premières impressions se gravent dans la mémoire, ineffaçables, il a vu passer « l'Empereur » ; et plus jamais il n'a oublié cette vision. « Le lieu et l'époque ont de l'importance, a-t-il écrit plus tard ; je suis né à la fin du XVIIIe siècle sceptique, et dans une ville où, au temps de mon enfance, non seulement les Français, mais aussi l'esprit français régnait en maître. » Düsseldorf, sa ville natale, était, depuis 1806, la capitale du Grand-Duché de Berg ; dans cette région de la rive droite du Rhin passèrent d'abord les armées révolutionnaires, et avec elles déjà un peu de l'esprit de la Révolution ; puis, quand Napoléon eut donné à Murat les pays de Berg et de Clèves pour lui créer un État, surtout quand, après Murat, Beugnot unifia, organisa, rapprocha de petites provinces que tout jusqu'alors séparait et diversifiait, l'administration française centralisatrice s'installa, dans cette partie de l'Allemagne où, à côté de régions industrielles déjà très actives, on voyait des pays où le servage existait encore. Heine passa les quinze premières années de sa vie dans un pays où l'on détestait la conscription et où l'on souffrait du blocus continental, mais où, par contre, on aimait l'influence révolutionnaire libératrice, qui avait émancipé les Juifs, supprimé le servage, aboli les droits féodaux, enseigné l'administration régulière. Plus tard, dans ses « Lettres de Berlin », il rendit hommage à Beugnot, « le bon Français qui avait donné au pays rhénan tant de preuves de son noble et grand caractère », et il « souhaita longue vie sur les bords du Rhin à ce vrai amour de la liberté » qu'y avaient apporté les Français.

Copieusement, M. H. raconte le passage de Napoléon à Düsseldorf en 1811, d'après l'excellent travail de Redlich [1] ; puis il cite d'abondantes

1. O. Redlich, *Die Anwesenheit Napoleon I. in Düsseldorf, im Jahr 1811*, Düsseldorf, 1892. — M. H. reproduit à la fin de son livre une gravure déjà donnée par Redlich et qui repré-

preuves de la permanence de l'admiration des Rhénans pour l'Empereur, et en particulier celle-ci qui est curieuse : les vieux *lycéens* de la période française qui, quelques années encore avant 1870, se réunissaient en un banquet annuel pour célébrer le jour de naissance du roi de Prusse, attendaient le départ des autorités officielles pour crier en chœur : « Vive l'Empereur ! »

Après avoir montré le « milieu » et expliqué comment Heine a pu devenir en Allemagne le poète par excellence du « napoléonisme », M. H. étudie les œuvres où, de 1825 à 1830, se manifesta cette admiration sans réserve pour l'Empereur; en particulier, il analyse et commente les *Grenadiers* et le *Tambour Legrand*, qui en sont l'expression la plus belle et la plus élevée. Après 1830, vivant à Paris, pensionné par Louis-Philippe, malade déjà et à court d'argent, Heine n'est plus le poète des *Grenadiers* : le scepticisme naturel l'emporte sur l'imagination, et il écrit des pages et prononce des jugements qu'il adoucira, corrigera, ou même supprimera après 1851, dans un renouveau d'enthousiasme. La simple crainte de froisser la monarchie de Juillet, ou le désir d'échapper aux procès de presse du second Empire ne sont pas une explication suffisante de ces revirements. Heine ne doit pas être jugé à la mesure ordinaire, et comme le fait remarquer M. H. (après M. Legras d'ailleurs), on ne dira jamais assez qu'il est tout en contrastes, mais que dans ces contrastes même il était le plus souvent sincère.

Écrit dans une langue d'un romantisme parfois échevelé, et dont les images ne sont pas toujours d'un goût très pur, le livre de M. H. est bourré de faits, accompagné de notes copieuses, et se termine par un index fort utile. Pour les lecteurs de cette Revue, j'ai insisté sur la partie plutôt historique du livre et en particulier sur le « napoléonisme » en Allemagne; un autre analysera sans doute, ailleurs, la partie littéraire (la « jeune Allemagne », Heine et Victor Hugo, etc.). Il suffit ici d'avoir démontré que ce travail ne saurait être négligé par ceux qui veulent connaître l'influence de Napoléon et de la littérature napoléonienne en Allemagne [1]. — Charles SCHMIDT.

---

sente l'entrée de Napoléon à Düsseldorf le 3 nov. 1811; elle est intéressante. Il donne également dans le texte un croquis contemporain de la Vénerie où résidait Beugnot et où descendit l'Empereur; cela est moins significatif. Le portrait de Napoléon en simili-aquarelle qu'il a placé en tête de son livre est vivant, mais on voudrait des détails sur son origine.

1. Il y aurait à relever ceux des *Mémoires* qui ont été traduits en allemand, et les dates auxquelles ils ont commencé à circuler au delà du Rhin.

Jules HOUDOY. **La filature de coton dans le nord de la France.** (*Histoire. Monographie. Conditions du travail*). Paris, Arthur Rousseau, 1903. In-8, 453 p.

Cet ouvrage comprend cinq livres. Dans le Ier, M. Houdoy fait l' « histoire de la filature de coton », depuis l' « origine de l'emploi du coton », et en se préoccupant surtout de la législation douanière, dont il s'efforce de montrer les effets sur le développement de l'industrie étudiée par lui. Très bref sur tout ce qui est antérieur à 1800, il s'étend longuement sur le régime commercial et douanier du XIXe siècle. Loi du 28 avril 1816 qui impose des droits sur les cotons; enquête de 1829 ; traités de commerce de 1860 (p. 69-120) ; enquête de 1870 ; législation protectrice de la troisième République : telles sont les principales parties de cette étude. Dans chaque période considérée, M. H. montre l'état de l'industrie au moment où sont prises les mesures législatives, et au moment où l'effet de ces mesures lui paraît pouvoir être apprécié. Il termine son historique en examinant la situation de la filature de coton dans le département du Nord, au début du XXe siècle : cette situation est assez bonne ; la crise que subit la filature de lin est favorable à la filature de coton. — Le livre II est surtout un livre de technologie : M. H. y étudie successivement la culture, le commerce et l'industrie du coton ; deux chapitres sont consacrés au machinisme et aux frais de production. — Le livre III fait connaître, d'une part, le commerce et les débouchés de la filature de coton (surtout Saint-Quentin et Tarare pour la mousseline et le jaconas; Calais et Caudry pour les tulles, dentelles, guipures et rideaux ; Troyes et Le Vigan pour la bonneterie et la ganterie ; Roubaix, Tourcoing et le Cambrésis pour les tissus laine et coton ; Armentières pour les toiles lin et coton ; Rouen, Roanne et Saint-Dié pour les calicots, cretonnes, etc.) ; d'autre part, les industries dérivées (fil, retorderie, tissage). — Dans le livre IV est exposée la condition des ouvriers dans la filature de coton (travail, salaires, législation ouvrière) ; il y est présenté, en plus, quatre monographies de familles d'ouvriers. — Le livre V montre, enfin, quels sont les rapports entre patrons et ouvriers ; il examine, d'une part, les institutions patronales, et de l'autre, les syndicats professionnels.

L'ouvrage de M. H. est clair ; mais il y a quelque flottement entre les parties dont il se compose. La méthode d'exposition manque de rigueur ; le récit des faits et l'explication de ces faits s'embrouillent plus d'une fois. — Ce qui est plus grave, c'ett que la documentation est insuffisante. Comme l'a montré M. Simiand (*Notes critiques*, mars 1903, p. 73-74), M. H. s'est servi trop souvent de sources qu'il ne nomme pas et dont nous ne pouvons discuter la valeur ; il a mal utilisé les statistiques, ou il les a utilisées

sans critique ; il ne les a pas toujours fidèlement transcrites. — Les interprétations des faits sont généralement subjectives et n'ont point force de démonstration : M. H. se contente d'exposer des rapports de *succession* et de les présenter comme des rapports de *cause* (en particulier pour les résultats et les effets de la législation douanière sur l'industrie cotonnière). — Enfin l'ouvrage est conçu du point de vue productiviste d'une économie, non pas même nationale, mais locale, assez étroite et bornée ; c'est de ce point de vue que M. H. juge, avec sévérité, la politique du libre échange et des traités de commerce, le régime fiscal, la législation ouvrière restrictive de la durée du travaii. — Hubert Bourgin.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de l'Est. 1903.

N° 2. = A. Debidour. *Le général Fabvier. Sa vie et ses écrits.* [Suite. État de la Grèce après la chute de l'Acropole; reconstitution du corps régulier; nouveaux démêlés de Fabvier avec le gouvernement grec; effets du traité de Londres; expédition de Chio et son échec; Fabvier et Capo d'Istria (juin 1827-mars 1828). A suivre.] — E. Reybel. *La question d'Alsace et de Brisach depuis le traité de Saint-Germain de 1635 jusqu'au traité de Brisach de 1639.* [Fin. Suite des négociations entre le roi de France et les colonels de l'armée Weimarienne; après de pénibles négociations, que M. retrace en détail, le traité du 9 octobre est signé par d'Erlach et les autres colonels, et Choisy, Guébriant, d'Oysonville, représentants du roi de France. Les Weimariens obtenaient des conditions très avantageuses : subsides considérables, autonomie de leur armée, qui aura simplement un généralissime français, le duc de Longueville; mais le droit de mettre des garnisons françaises dans les villes de l'Alsace et du Brisgau faisait du même traité, qui n'était en apparence qu'une convention militaire, un acte d'une portée politique très grande. A partir de 1739, c'est-à-dire du moment même où les ressources de Ferdinand III commençaient à s'épuiser, Brisach, Rheinfelden, Fribourg, etc., constituèrent pour les armées françaises une solide base offensive sur le Rhin. Le traité du 9 octobre a largement contribué à assurer à la France, pendant la dernière période de la guerre de Trente ans, les succès décisifs que couronnèrent les traités de Westphalie.] — E.-P. Beaulieu. *Les faux sauniers sous Louis XIV.* [Chapitre extrait d'une thèse française de doctorat ès lettres, dont le titre n'est pas donné, que l'auteur, professeur de l'Université aujourd'hui décédé, a laissé à peu près terminée, et que M. Godard, professeur au Lycée du Puy, s'apprête à publier à la librairie Berger-Levrault. L'article, fondé sur des documents d'archives, est ainsi divisé : I. Causes de la fraude; moyens proposés et employés pour y remédier II. La pratique du faux saunage en diverses régions du royaume. III. Le faux saunage des gens de guerre. IV. Quelques prêtres et nobles faux sauniers. V. Emeutes au sujet de la gabelle. VI. Les juridictions en matière de faux saunage. VII. La pénalité.]

Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus. 1903.

20 Juin. = J. de la Servière. *Une controverse au début du XVIIe siècle. Jacques Ier d'Angleterre et le cardinal Bellarmin.* [Suite d'un article dont le début a paru dans les numéros des 5 mars et 20 mai. La controverse étudiée s'était engagée entre le roi d'Angleterre et Rome, représentée par le cardinal Bellarmin, à la suite et à propos de l'affaire du serment d'allégeance (1606-1607). En 1609, Jacques Ier voulut s'assurer l'appui de Henri IV, et lui fit hommage de son traité *Triplici nodo*, tendant à établir

l'absolue indépendance des souverains vis-à-vis du pape. Henri IV, qui tenait à rester neutre, fut fort embarrassé ; puis, se souciant peu, au sortir des guerres du XVIe siècle, d'introduire dans son royaume d'irritantes discussions religieuses, il interdit l'entrée en France des écrits des deux adversaires. Après sa mort, cette prohibition qui avait mécontenté Jacques Ier fut levée, et le Parlement de Paris, dans différents arrêts contre les Jésuites, parut s'inspirer des maximes du roi d'Angleterre. Il fallut de grands efforts du cardinal Du Perron aux États généraux de 1614, pour empêcher le vote du fameux article du Tiers proclamant l'indépendance absolue des rois, sauf vis-à-vis de Dieu, lequel n'était que la traduction de la proposition essentielle soutenue par Jacques Ier. A suivre]. — P. DUDON, *En marge du décret de messidor*. [S'attache à prouver par un nouvel exemple (cf. ci-dessus, p. 638) « que depuis le Concordat il a toujours existé des congrégations non autorisées, et que, Napoléon régnant, le décret de messidor est demeuré presque lettre morte ». Il s'agit de trois congrégations de femmes de Blois qui, inquiétées en 1804 par Réal, furent défendues par l'évêque Bernier, et bénéficièrent finalement de la tolérance du gouvernement. M. D. cite plusieurs documents provenant des Archives nationales et des Archives de Loir-et-Cher. En terminant, il critique l'ouvrage récent de A. Aulard sur *La Révolution française et les congrégations*, et s'élève violemment contre la politique anticléricale de la Chambre actuelle].

La Grande Revue. 1903.

1er Juillet. = C. LEMONNIER. *Constantin Meunier. L'homme et sa vie.*

La Nouvelle Revue. 1903.

1er Juillet. = C. LESER. *Strasbourg assiégé.* [Exposé de faits connus, avec quelques souvenirs personnels de l'auteur, témoin oculaire.] — G. DE CHARNACÉ. *Un ambassadeur de Louis XIII. Charnacé.* [Esquisse sommaire de la vie de ce diplomate, chargé de plusieurs missions par Richelieu, d'après un ouvrage que M. Jean de Pange, archiviste paléographe, s'apprête à publier sur sa vie.] — J. RÉGNIER. *Un précurseur de l'arbitrage international au XVIIe siècle.* [Il s'agit d'Émeric de Lacroix, dit *Cruce*, né à Paris vers 1580, qui, dans sa *Cinée d'État sur les occurrences de ce temps* (1622), livre plein d'idées singulièrement hardies sur l'assistance, les travaux publics, le régime des monnaies, la réforme de la justice, etc., développe tout un plan de désarmement et d'organisation d'un congrès permanent d'arbitrage qui se tiendrait à Venise.]

La Révolution française. 1903.

14 Juin. = P. CONARD. *Les Cahiers du Dauphiné en 1789.* [S'il n'y a pas eu, en 1789, de cahiers proprement dits du Dauphiné, il fut rédigé, dans des conditions spéciales à cette province, un grand nombre de textes d'une valeur documentaire très analogue. La Commission intermédiaire des États de Romans, pour avoir des renseignements précis sur la situation des communautés dauphinoises, leur envoya un questionnaire assez bien compris. Certaines le renvoyèrent avec quelques mots de réponse à chaque question ; d'autres développèrent davantage ; d'autres

ajoutèrent aux réponses demandées; d'autres rédigèrent de vrais cahiers, tout à fait indépendants du cadre que leur fournissait ce questionnaire.] — A. AULARD. *Le carnet de Bertrand Barère*. [Carnet de 130 pages, vendu récemment dans une vente d'autographes, contenant des notes sur les séances de l'Assemblée constituante, du 28 août 1789 jusqu'à une séance de septembre : il montre quelles transformations subissaient les notes de Barère en passant de son carnet dans le texte du *Point du Jour*.] — A. LODS. *Deux chansons sur Rabaut de Saint-Etienne*. [Chanson protestante et chanson catholique composées à Nîmes, en mars 1790, quand Rabaut fut élu président de l'Assemblée constituante.] — F. DIEUDONNÉ. *La déchristianisation de la commune de Ris-Orangis*. [C'est la Société populaire et républicaine de Ris qui prit l'initiative, en brumaire an II, de demander le changement du nom de cette commune en celui de Brutus et le renvoi de son curé; le Conseil général de la commune ne fit qu'approuver les propositions de la Société. La déchristianisation et l'établissement du culte de la Raison à Ris ne donnèrent lieu à aucune opposition sérieuse, à aucun désordre grave, sauf quelques incidents de minime importance.] — R. GUYOT. *Le Directoire et la République de Gênes*. (*1795-1797*). [Suite et à suivre. Récit de l'émeute du 3 prairial an V, où les ouvriers des ports, débardeurs de charbon et portefaix, pillent le magasin d'armes, courent sus aux « patriotes » et aux Français. Faipoult, notre ministre plénipotentiaire, montre dans ces circonstances la plus grande modération et veut éviter à tout prix la violence. Le Directoire, de son côté, est résolu à ne pas porter atteinte à la neutralité du territoire génois; mais Delacroix, notre ministre des relations extérieures, essaie de s'entendre avec Bonaparte pour dépouiller la République de Gênes en lui prenant Ventimiglia, Bordighera et San Remo.] — CH. SCHMIDT. *Un épisode de l'histoire du machinisme en France. Les premiers « luddistes » de l'Isère en 1819*. [Le 26 février 1819, une sédition éclate à Vienne par suite de l'arrivée d'une « tondeuse », que les ouvriers, craignant d'être privés de travail, essaient de briser; ils en sont empêchés par la troupe; plusieurs, arrêtés, passent devant la cour d'assises de Grenoble et sont acquittés le 5 mai. Cet épisode montre qu'en 1815, la France n'était pas encore un pays de grande industrie et que la machine n'y était pas d'un usage aussi général qu'on l'a prétendu.]

La Revue. 1903.

15 Mai. = PH. DE BARJEAU. *Un coin de Gascogne à la fin du XVIIIe siècle*. [Quelques renseignements tirés de lettres écrites en 1774-76, par une habitante de Mauvezin dans le Fezensaguet.]

7 Juin. = E. FAGUET. *La France administrative en 1852*. [D'après le *Journal de Jeunesse* de Francisque Sarcey, récemment publié, en particulier les lettres de province des années 1851 à 1856.]

La Revue de Paris. 1903.

15 Juin. = Gal TIOCHU. *Notes sur la guerre de Crimée*. [Fin. Cette deuxième et dernière partie traite, essentiellement : 1° de l'assaut du 18 juin, entrepris et exécuté dans des conditions défectueuses (éloignement du général Bosquet, mauvais

dispositif des colonnes d'attaque, à-coups dans leur mise en mouvement) qui en font « une honte et une trahison » dont toute la responsabilité incombe au général Pélissier, soldat résolu, mais bientôt apparu brutal, ignorant, nonchalant, dépourvu de toute sensibilité ; 2e de l'assaut du 8 septembre, préparé par Bosquet et Frossard, et qui réussit, mais prête néanmoins à de graves critiques ; l'attaque de la tour de Malakoff, faite du pied même de l'obstacle, pouvait seule aboutir ; les attaques secondaires devaient échouer, et elles se terminèrent en effet par d'inutiles tueries. Ces notes constituent un témoignage capital pour l'histoire du haut commandement français pendant la guerre de Crimée.]

1er Juillet. = P. Lehautcourt. *Le général de Failly au 6 août 1870.* [Reprend, en se servant principalement des documents publiés par la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* (cf. la présente Revue, t. III, p. 444, 581, 805), la question de l'inaction du 5e corps dans la journée du 6 août. Conclut que les responsabilités sont largement réparties : « L'empereur n'a pas su délimiter exactement les commandements des deux armées d'Alsace et de Lorraine... Après avoir hâté de tout son pouvoir la concentration des 1er et 5e corps, le 5 août, le maréchal de Mac-Mahon y paraît indifférent, sans raisons valables. » Quant au général de Failly, son intervention eût pu être décisive, « avec plus de coup d'œil et un sentiment plus vif du devoir militaire »].

La Revue Hebdomadaire. 1903.

6 Juin. = E. Martenot de Cordoux. *Souvenirs de la conquête de l'Algérie.* [Fin].

13 Juin. = J. de Ruffi de Pontevès. *Souvenirs de la colonne Seymour.* [Chine, 1900. Suite le 20 juin, fin le 27.] — Bon A. de Maricourt. *Juin 1792. Souvenirs inédits.* [Publie différentes pièces extraites d'un dossier constitué, en novembre 1814, par le Cte de Tilly-Prémarais, page de Marie-Antoinette, et auteur de mémoires publiés en 1828. Ces pièces, relatives à la journée du 20 juin, sont suspectes ou de peu d'intérêt. M. de M. analyse, en terminant, un pamphlet rarissime intitulé : Liste des têtes mises à prix par ordre exprès de l'Assemblée des Feuillants, daté de 1792.]

Le Correspondant. 1903.

10 Juin. = Victe de Meaux. *Souvenirs politiques. La fin de l'Assemblée nationale.* [L'inexpérience du maréchal le gêna fort lorsqu'il fallut remplacer le duc de Broglie. Le ministère Cissey « pourvut à l'expédition des affaires, mais laissa l'Assemblée comme le pays, sans direction », au moment où s'engageait, sous la pression des Gauches, appuyées par une partie du Centre droit qu'effrayaient les menées bonapartistes (M. de M. ne croit pas qu'elles aient été sérieuses), la discussion des lois constitutionnelles. Émue de l'attitude de Bismarck qui approuvait l'établissement de la République, parce qu'il y voyait une cause de faiblesse pour la France, la Droite modérée essaya, pour retarder le vote décisif, « d'organiser le Septennat, et d'environner le maréchal d'institutions destinées à lui survivre ». Mais les chevau-légers lui refusèrent leur appui. Elle ne put s'opposer au triomphe des Centres, unis à la Gauche, et à l'adoption de la Constitution de 1875 (acceptée par Gam-

betta, sur lequel M. de M. donne ses impressions personnelles). La République fondée, un nouveau classement des partis semblait possible : le Centre gauche, très conservateur, semblait fait pour s'unir à la Droite contre les radicaux. Le ministère Buffet fonda sa politique sur l'union des Centres. M. de M., qui avait voté contre les lois de 1875, n'y était entré qu'après hésitation, et sur le conseil du chef de son groupe, Kerdrel. Buffet rallia d'emblée la Droite modérée et le Centre droit, et ne donna aucune prise aux attaques des chevau-légers ; mais l'attitude du Centre gauche, imprudemment rapproché, à l'instigation de Thiers, de la Gauche, restait douteuse, et cette indécision gênait l'action du ministère qui comprenait deux représentants de cette fraction de l'Assemblée, Dufaure et Léon Say. M. de M. passe assez vite sur l'alerte extérieure de 1875, et traite plus longement de la loi de 1875, qui permit l'organisation de l'enseignement supérieur libre. La séparation de l'Assemblée étant devenue imminente, les Droites, peu confiantes dans le suffrage universel, même avec le vote uninominal, essayèrent de s'assurer au moins les sièges de sénateurs inamovibles dont l'Assemblée devait désigner les titulaires. Mais leur liste fut battue par celle d'une coalition des Gauches, des Bonapartistes et de 11 chevau-légers transfuges. Après les élections, qui constituèrent une majorité républicaine, M. de M. préconisait la résistance immédiate. Mais Buffet qui avait perdu, sans raison d'ailleurs, la confiance des conservateurs, n'était plus qualifié pour diriger la résistance, et le duc de Broglie conseillait de céder. Le maréchal l'écouta et constitua le ministère Dufaure. L'exposé de M. de M se termine par 4 pages élogieuses sur l'œuvre de l'Assemblée nationale] — H. DE LACOMBE. *Notes et souvenirs de M. Thiers*. [Examine tout d'abord la valeur de l'opinion récemment formulée par M. Hanotaux, d'après laquelle il aurait été possible, en 1871, de garder Metz à la France, et conclut que, fondée pour novembre 1870, elle ne l'est plus pour février 1871. Expose ensuite, d'après les « Notes et Souvenirs » offerts à l'Institut par Mlle Dosne (cf. ci-dessus, p. 546), le rôle de Thiers de 1870 à 1873. « Le gouvernement de M. Thiers a été un des meilleurs que la France du XIXe siècle ait connus. » M. de L. juge moins favorablement Gambetta.] — A. ROUSSEL. *Le centenaire de la Petite Église*. [Étudie les derniers vestiges, en voie de disparition, du schisme anticoncordataire de 1801, notamment dans le pays de Fougères. Renseignements utiles à l'histoire.]

25 Juin. = Mis DE VOGÜÉ. *Le véritable vainqueur de Denain*. [Avec une carte. M. de V. critique, comme on pouvait le prévoir, les conclusions du livre récent du Lt Sautai (cf. ci-dessus, p. 624). Il estime que l'auteur exagère l'importance du rôle de Lefebvre d'Orval, et s'est mépris sur la valeur des plans d'opérations présentés par lui en mai et juin 1712. Surtout il se refuse à admettre que Villars ait réellement songé, au moment où les troupes se pressaient pour l'attaque du camp de Denain, à les ramener vers les ponts de l'Escaut : son hésitation, indéniable, mais parfaitement justifiable (il craignait pour ses derrières), a été très courte ; et le rôle de Montesquiou, mis au premier plan par M. Sautai, reste somme toute secondaire. Des deux témoignages essentiels sur lesquels s'est appuyé M. Sautai pour limiter le mérite de Villars au profit de son collègue, ceux de Goësbriand et de Montesquiou lui-même, M. de V. tient le premier pour suspect, le second

pour insuffisamment précis. A ses yeux, « Villars reste donc le vainqueur de Denain ». Le plaidoyer de M. de V., si bien présenté qu'il soit, ne semble pas infirmer la thèse de M. Sautai.] — E. Lamy. *La guerre de 1870. La défense anarchique.* [Suite. Tandis que les six corps de l'armée allemande s'établissaient autour de Paris, six divisions de cavalerie disposées en un second cercle extérieur au premier étaient chargées de les protéger par leurs reconnaissances et de les nourrir par leurs réquisitions. Le contact avec les populations amène d'abord, surtout dans l'Oise et la Seine Inférieure, une série de conflits que les Allemands terminent par des répressions brutales. Mais ils reconnaissent vite que le système des réquisitions appuyées de violences présente des dangers, et qu'il peut être encore plus coûteux de prendre que de payer. « Ils calculèrent que si, au moment où l'inutilité de la lutte décourageait les populations, ils offraient à celles-ci la sécurité des biens et une occasion de profit, l'égoïsme du propriétaire, au lieu de fortifier la résistance, la combattrait ». Avec le début d'octobre et dans un rayon plus éloigné autour de Paris, la défense spontanée prend un caractère nouveau ; livrés à eux-mêmes, les combattants volontaires ont échoué : désormais, on réclame, pour appuyer les résistances locales, des détachements de gardes mobiles (affaires de Saint-Quentin, de Montdidier, de Gisors, d'Ablis, opérations en Beauce). Alors les Allemands emploient des procédés techniques spéciaux : *raids* exécutés par des troupes d'infanterie transportées en voiture, action de l'artillerie contre des rassemblements sans cohésion et qui n'ont que des fusils. Contre l'armée que venait de constituer le général Lefort et qui, au début d'octobre, comptait déjà 70.000 hommes cantonnés au nord d'Orléans, il fallait un effort plus sérieux; le général Von der Tann est chargé de dégager le pays jusqu'au sud d'Orléans. Marche des Bavarois vers le sud; combats d'Artenay et d'Orléans (10-11 octobre). Mal commandés, les Français font partout retraite. « L'inhabileté des chefs a détruit en un jour la confiance des soldats. » A Orléans comme dans l'Est, « après la défaite de nos armées régulières, les improvisations de l'effort national n'aboutissaient qu'à d'autres malheurs où il y avait moins d'éclat et plus d'impuissance ». Quelles en étaient les causes? L'impatience de la foule, qui exigeait des succès immédiats pour rendre sa confiance aux chefs militaires, la répugnance de ceux-ci à compromettre la solidité acquise des régiments de marche en associant leur action à celle des gardes mobiles. « L'erreur initiale de la défense, la séparation entre une garde mobile qui avait été, sans moyens de combattre, jetée à l'invasion, et une armée active qui accumulait les ressources loin de l'ennemi, était devenue un système. De ces deux troupes, la première combattait sans s'instruire, la seconde s'instruisait sans combattre. » En vain les troupes, même les moins organisées, avaient montré de réelles qualités militaires : « Si les soldats avaient manqué aux chefs, les chefs avaient manqué plus encore aux soldats. » Malgré tout, observe M. L., il ne faut pas être trop sévère pour qui ne sut changer la fortune : dans l'histoire, « les responsabilités ne sont presque jamais aussi grandes que les fautes ».]

Nouvelle Revue rétrospective. 1903.

10 Juin. = *Campagnes et missions de Charles-Stanislas Lefebvre* (*1793-1815*).

[L'auteur, né à Hirson en 1770, entre au service en 1790, arrive à Pondichéry en 1792. Le premier document publié est une relation du siège de cette ville par les Anglais, en 1793 ; le second, la relation d'une mission auprès de Napoléon, confiée en 1804 par le général Decaen à Lefebvre, promu capitaine, et devenu son aide de camp. A suivre.] — *Lettres d'un page du roi à sa mère (1820-1823)*. [Début d'une correspondance d'intérêt historique bien mince. A suivre.] — *Campagne de Chine (1859-1861). Journal du capitaine Béziat*. [Fin. La prise de Pékin et la paix.] — *Deux lettres de Joseph Lebon (1793)*. [Tirées des archives départementales du Pas-de-Calais, série L. Dans ces deux lettres, datées des 5 et 7 juillet 1793, et adressées à l'administration départementale du Pas-de-Calais, Lebon raconte, en des termes inspirés du pur esprit montagnard, ses débuts à la Convention, où il avait été admis comme titulaire par décret du 2 juillet 1793, le député Mannier, dont il était le suppléant, ayant démissionné.] — *George Sand à Rachel*. [Elle s'excuse, auprès de l'actrice oubliée dans la distribution, de ne pouvoir lui offrir une place pour la première représentation de *Cosima* au Théâtre-Français, le 29 avril 1840.]

Revue Bleue. 1903.

13 Juin. = H.-F. Amiel. *Lettres de jeunesse*. [Intéressant l'histoire politique et sociale de l'Europe occidentale depuis 1842. Suite aux nos des 20 et 27 juin.]

Revue des Deux Mondes. 1903.

15 Juin. = G. Goyau. *Les origines populaires du Concordat*. [D'après le t. III de l'ouvrage de l'abbé Sicard sur : Les évêques pendant la Révolution.]

1er Juillet. = A. Rébelliau. *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIIe siècle. I. La Compagnie du Saint-Sacrement*. [Reprend cette question, traitée à plusieurs reprises depuis 1888, et notamment par Raoul Allier, dans un livre analysé ici-même. M. R. retrace les origines de la Compagnie, définit son mode de recrutement et de gouvernement intérieur, énumère les œuvres nombreuses de charité, d'assistance, de propagande, de surveillance auxquelles elle s'adonne, et établit que le mystère dont elle s'entoura n'eut pas pour cause, « soit je ne sais quel goût malsain des manœuvres policières et de l'intrigue clandestine, soit, dès les débuts de la Compagnie, la peu évangélique convoitise d'une domination irréalisable autrement que par des moyens souterrains. Ce mystère était la conséquence logique de son dessein, la condition nécessaire de son action... Il fallait qu'elle fût secrète, ou qu'elle ne fût pas, ou qu'elle ne fît rien ». A suivre.] — Gal H. Frey. *Au Pé-Tchi-Li. Français et Alliés (1900-1901)*. [Extrait d'un volume prochain intitulé *Français et Alliés au Pé-Tchi-Li*. M. F. détermine successivement la nature des relations entretenues par le corps expéditionnaire français avec les autres contingents : ces relations furent bonnes.]

Revue des Études historiques. 1903.

Mai-Juin. = R. Lavollée. *Les duels de Montmorency-Bouteville, d'après des documents inédits*. [Avec les pièces du procès de Bouteville devant le Parlement, des lettres et mémoires conservés aux Affaires étrangères, les factums relatifs à l'exécution de Bouteville, le Journal de Robert Arnauld d'Andilly et le ms. no 41113

de l'Arsenal, M. L. essaie de démontrer d'abord que le cas de Bouteville ne fut pas exceptionnel, et que Bouteville ne fut pas le « furieux, avide de sang, presque une exception en son temps », qu'on aime à se représenter. Il raconte les duels successifs de Bouteville. A suivre.] = L. MISERMONT. *Le conventionnel Lebon avant son entrée dans la vie publique.* [A l'aide des documents des Archives nationales, départementales et communales et de documents privés, M. M. raconte la vie de Lebon de 1765 à 1791. Elève des Oratoriens d'Arras, chez qui il se distingua par son intelligence, Lebon était d'humeur inégale et très vaniteux (ici une comparaison inattendue de Lebon et de Luther); pressé par le P. Sauriat, supérieur du collège de Beaune. Lebon se rend à Juilly en 1782 pour commencer son noviciat; puis il est envoyé comme professeur au collège de Beaune où il enseigne avec succès; M. M. regrette que Lebon n'ait pas consacré plus de temps à l'étude de la théologie et que, « occupé journellement de sciences profanes », il en soit arrivé à « considérer comme accessoires les plus graves questions de la théologie ». Ordonné prêtre à la fin de 1789 par Talleyrand, évêque d'Autun, il songea à devenir missionnaire; mais, en attendant, continua à enseigner; quand la Révolution éclata, il l'accueillit d'abord avec sceptiscisme, puis, dès 1790, quitta l'Oratoire. En juin 1790, il prêta le serment et chercha un poste; l'année suivante, il était nommé, par les électeurs de la commune, curé de Neuville-Vitasse, près Arras; il n'accepta pas ces fonctions et préféra celles de curé du Vernoi près de Beaune. Il se tenait en relation avec son ancien ami de collège Maximilien Robespierre, auquel il écrivit, le 4 juin 1791, une lettre où il lui disait sa position et exprimait, en terminant, le vœu de voir l'Assemblée permettre le mariage des ecclésiastiques et interdire le port de la soutane. « Il voulait, dit M. M., affranchir le prêtre du célibat et de l'habit qui le distinguent des autres hommes, qui rehaussent son autorité morale et lui donnent une place à part au milieu de ce que le monde a de plus honnête et de plus droit. » Rappelé à Arras par la maladie de sa mère, il accepta la cure de Neuville-Vitasse où il fut installé le 17 juillet 1791.]

Revue des Questions historiques. 1903.

1er Juillet. = G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. *Dix années de la vie de Marguerite de Valois.* [Rend compte du livre récent de Ph. Lauzun : Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne (1578-1686), et cite une lettre inédite de Henri III, montrant avec quelle dureté Marguerite fut traitée par son frère, une fois internée à Usson, 1586.] — G. DE MUN. *L'établissement des Jésuites à Constantinople sous le règne d'Achmet Ier (1603-1617).* [C'est sur les instances du baron de Salignac, ambassadeur en Turquie, et de Savary de Brèves, son prédécesseur, que Henri IV, écartant ses préventions contre la Société de Jésus, autorisa l'établissement d'une mission jésuite à Constantinople, sous la protection de la France, en 1607. La méfiance des Turcs, l'hostilité des représentants de Venise et du roi d'Angleterre auprès du Grand Seigneur, rendirent difficiles les débuts de la mission, et ses membres furent à plusieurs reprises menacés d'expulsion. En 1616, Achmet Ier prit contre eux des mesures de rigueur, les emprisonna. La mort de ce prince leur assura, définitivement, la tranquillité.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1903.

Juin. = G. [Cne Colin]. *Les campagnes du maréchal de Saxe.* 2e partie. *La campagne de 1744.* [VI. Dispositions pour la défense de Courtray. VII. L'armée pendant le siège d'Ypres. VIII. Démonstration des alliés sur Tournay. IX. Campagne du maréchal de Saxe. 1. Nouveaux plans de campagne. C'est pendant le siège d'Ypres, en juin, que Louis XV semble s'être décidé, la conquête de la Flandre maritime pouvant être tenue pour terminée, à porter la guerre sur le Rhin, ainsi que l'y invitaient ses alliés, l'empereur Charles VII et Frédéric II. A suivre.] — M. [Cne Mahon]. *Étude sur la campagne de 1799* [en Italie. Suite. X. La démission de Joubert (janvier 1799). Répression, en déc. 1798, du mouvement insurrectionnel piémontais. Débarquement d'un corps napolitain à Livourne, les 28 nov. et 1er déc.; commencement d'opérations en Toscane, contremandées au dernier moment par le Directoire, qui estime politique de ménager aussi longtemps que possible le grand-duc, pour éviter si possible la reprise de la guerre avec l'Autriche. La démission de Joubert (5 janvier) a pour cause principale le refus des directeurs de lui laisser comme chef d'état-major Suchet, accusé de corruption; de plus, on répandait à Paris, dans certains milieux, le bruit que Joubert méditait un coup de force; « fidèle et fervent républicain », il voulait couper court à ces insinuations. Il invoque pour se retirer des raisons de santé. A suivre.] — IV. [Cne Guillemin]. *La guerre de 1870-1871. La journée du 14 août en Lorraine.* [Fin. Derniers épisodes de la bataille de Borny. Le commandement français n'avait pas su choisir entre les deux déterminations qui s'imposaient : combattre en retraite jusque sous le feu des postes pour réduire autant qu'il était possible l'envergure d'une lutte inutile, ou profiter de l'occasion pour infliger à l'adversaire, en état d'infériorité, un échec dont les conséquences morales pouvaient être graves. Il faut noter d'ailleurs que la bataille de Borny ne retarda pas la retraite de l'armée française sur la rive gauche de la Moselle : les dispositions étaient si mal prises que le mouvement n'eût pu en aucun cas être terminé avant le 15. Du côté prussien, l'initiative du Gal de Goltz a été heureuse mais téméraire, et eût dû, avec tout autre adversaire que Bazaine, rester sans résultat. En dépit de son issue indécise, la bataille de Borny excita dans les troupes françaises un enthousiasme dont le haut commandement ne sut pas profiter.]

Revue Historique. 1903.

Juillet-Août. = A. Bourguet. *Le duc de Choiseul et la Hollande.* [Fin. M. B. termine l'exposé des efforts de Choiseul et d'Affry, en 1759 et 1760, pour maintenir la Hollande dans la neutralité. Ils ont à lutter contre un « parti anglais » qui s'empresse de propager et de commenter toute nouvelle défavorable à la France. En mai 1760, le résultat cherché est acquis : on peut « compter sur l'observation franche et loyale de la neutralité », et d'Affry est autorisé à prendre un congé en France. L'article se clôt par l'éloge de Choiseul et de son collaborateur.] — — E. d'Eichthal. *Carlyle et le Saint-Simonisme. Lettres à Gustave d'Eichthal.* [Au nombre de quatre, datées de 1830-1831-1832. Carlyle y définit la sympathie que lui inspire le Saint-Simonisme. Documents intéressants.]

Revue Napoléonienne. 1902.

Octobre-Novembre. = H. Houssaye. *La méthode de guerre de Napoléon*. [Reproduction d'un article, qu'il est fort exagéré de qualifier d' « admirable » (note de M. Lumbroso), paru dans le *Temps* du 11 décembre 1901.] — *Une Tascher de la Pagerie sultane*. [Mme Viviane Corlatt demande si vraiment une parente de Joséphine, enlevée par les Barbaresques, a été la grand'mère du sultan actuel. M. F. Masson répond qu'il n'en sait rien.] — *Napoleone nella poesia italiana*. [Reproduction d'un article consacré par le prof. G. Barzellotti, dans le *Giornale d'Italia* du 10 oct. 1902, au poète dalmate Niccolò Tommaseo, dont le centenaire était célébré à cette date même, et reproduction de deux pièces antinapoléoniennes extraites du recueil de ses œuvres.] — M. Menghini. *Le général en chef Masséna à Rome* (*ventôse an VI*). [16 lettres de Masséna, 4 du général Vial, 1 des « officiers députés de l'armée assemblés au Capitole » aux autorités romaines. Ces lettres sont extraites de l' « Archivio di Stato di Roma » et intéressent l'histoire de la République romaine.] — Cte N. Malvezzi. *Paolo Berti alla consulta di Lione* [5 lettres extraites des archives de la famille Malvezzi, utiles pour l'histoire de la consulte de Lyon (1801), dont Berti faisait partie.] — *Deux lettres inédites de César Berthier et de Madame de Staël* (*1806-1809*). (*Archives du vicomte A. d'Avout, ancien magistrat à Dijon.*) [La lettre de C. Berthier, écrite à Masséna, de Cosenza, le 12 avril 1806, a trait à l'expédition de Joseph en Calabre ; la lettre de Mme de Staël, de Coppet, 13 octobre 1809, adressée à « Mon Prince » (lequel ?) la montre accablée par l'exil.] — C. Morfini. *Due lettere inediti di Lorenzo Bartolini* (*1808*). [Documents pour l'histoire de l'art officiel à la cour de la princesse Élisa, à Lucques.] — G. Biaggi. *L'ultima follia di Murat*. [6 pages. Discours en style direct.] — Fr. Lemmi. *Un episodio sconosciuto della vita del gen. Giuseppe Lechi* (*1815*). [Parti le 20 mai de Naples pour aller offrir son épée à Napoléon, Lechi est poussé sur les côtes de Toscane, arrêté et consigné à la disposition des autorités autrichiennes.] — G. Sforza. *La principessa Paolina Borghese in esilio*. [D'après les sources imprimées et des documents italiens inédits.]

Décembre 1902-Mars 1903. = E. Gachot. *Carnet d'un brave*. (*Campagne d'Italie, 1796-97*). [Publie le carnet d'étapes, à lui communiqué par la petite-fille de l'auteur, de Jean-Pierre Landri, soldat de l'armée d'Italie. Très court, et, si l'on excepte la reproduction de quelques chansons italiennes en vogue à l'armée, dénué d'intérêt.] — *Lettera inedita di Paolo Greppi al marchese Manfredini* (*dall' archivio del conte Greppi, senatore del Regno*]. [1o Lettre du prof. Alessandro d'Ancona sur la publication récente du Cte Greppi : La Rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano (Paolo Greppi) ; 2o la lettre inédite de P. Greppi, datée du 31 mai 1796, traitant des affaires italiennes à cette date] — *British Museum. Additional ms. 33,110. (The Pelham Papers, 1802-1803). Fol. 362*. [Lettre du 10 janvier 1803. Lord Pelham, membre du cabinet Addington, y expose à lord Hawkesbury ses vues sur la question de Malte : il accepterait la cession à Naples, sous la garantie de la Russie]. — F. Nitti. *Una conversazione con Maria Carolina, regina di Napoli, nel 1804*. [Extrait des mémoires inédits du diplomate napolitain Cte G. C. Ludolf, accrédité à Constantinople. De passage à Naples en mars 1804, il a avec la reine

un entretien où elle lui expose son opinion sur le personnel politique autrichien et français, et les craintes que lui inspire Bonaparte.] — L.-G. Pélissier *Lettres d'un botaniste pendant la guerre d'Espagne (avril 1808-octobre 1813)*. [Six lettres écrites par le médecin militaire Léon Dufour à son ami Bouchet, de Montpellier. Quelques détails sur les opérations.] — *Friedland (1807). Souvenirs inédits du général Jouan*. [Opérations du 5 au 14 juin, dans le corps de Lannes. Intéressant.] — M. Menghini. *La censura teatrale al tempo del regno italico*. [Publie, avec quelques autres documents, un « Elenco delle rappresentazioni drammatiche ammesse pei Teatri del regno d'Italia », de 1811.] — *Copie de trois lettres de J.-J. Delvau, soldat de la garde impériale, à sa famille (1812)*. [Écrites de Courbevoie, St-Avold, Posen, mars-juin 1812. Documents utiles pour la connaissance de l'état d'opinion de l'armée, au début de la campagne en Russie.] — M.-J.-A. Léher. *Lettre d'un capitaine de cuirassiers sur la campagne de Russie*. [Écrite d'Hildesheim, 1813 (sans doute en mars), à sa sœur. L'auteur est anonyme. Il raconte la campagne et la retraite de Russie jusqu'au passage de la Bérésina. 20 pages d'impression. La fin manque. L'éditeur a jugé utile de reconstituer, en appendice, l'itinéraire probable suivi par l'auteur de la Bérésina à Hildesheim]. — G. Monod. *Anecdote sur l'empereur, racontée par Réal, 8 mars 1828*. [Extrait des papiers inédits du Cte d'Argout. Conversation de Napoléon, Réal, Pasquier, Defermon, tenue avant la campagne de France, sur l'importance de Paris : « Paris, dit Réal, c'est la dynastie ».] — M. Letellier. *Un brave. Le général baron Fabvier*. [Courte notice biographique.] — Vte de Grouchy. *Note (du général Fabvier) sur les principaux événements militaires de la campagne de France, dans lesquels ont figuré des troupes sous les ordres de Son Excellence le Maréchal duc de Raguse*. [A suivre.] — A. Lumbroso. *Il vero autore del libro « Delle cause italiane nell' evasione di Napoleone I dall isola d'Elba »*. [Reproduit des lettres contradictoires du prof. Alessandro d'Ancona et de M. Livi, conservateur des Archives de Bologne, sur la paternité de cet opuscule anonyme, daté de 1829.] — T. Casini. *Ministri, prefetti e diplomatici italiani di Napoleone I*. [48 pages. Utile recueil de notices biographiques.] — F. Novati. *Beyle-Stendhal. Manoscritti inediti italiani (dalle carte del Beyle nella Biblioteca di Grenoble)*. [Fragments littéraires et autobiographiques, terminés par un « consulto » médical de Beyle en juillet 1816 ; diagnostic physio-pathologique détaillé.]

NOTES ET NOUVELLES

— Les thèses suivantes ont été présentées à la Faculté des lettres de l'Université de Paris pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie (session de juin 1903) : *Delatouche*, La chambre de justice de 1716 ; *Guëtrot*, Essai sur l'histoire politique et sociale de Saint-Domingue, 1789-1792 ; *Laurent*, L'opposition du Tribunat à Bonaparte jusqu'au premier renouvellement partiel de cette assemblée ; *Nouvion*, La question de Terre-Neuve pendant la guerre de Succession d'Espagne.

— La « Société des Études rabelaisiennes » dont nous avons (p. 442) annoncé la formation est définitivement constituée. Elle commence, en ce moment même, la publication d'une *Revue des Études rabelaisiennes*, où l'on trouvera : des articles de fond ; des commentaires et explications de l'œuvre de Rabelais ; des mélanges (documents biographiques et autres) ; une section bibliographique contenant une partie rétrospective sur les éditions de Rabelais et sur les ouvrages le concernant, ainsi qu'une partie actuelle (comptes rendus de travaux récents) ; une chronique de la Société et de tous les faits susceptibles d'intéresser les Rabelaisants ; des questions et des réponses, ainsi que la correspondance entre les membres de la Société ; des rééditions d'opuscules ou de pièces rares relatives à Rabelais. Des reproductions (fac-similés, illustrations, portraits, cartes) seront jointes au texte. — La *Revue des Études rabelaisiennes* paraîtra tous les trois mois, depuis juillet 1903. Le prix de l'abonnement est de 10 fr. (papier ordinaire) ou de 20 fr. (papier de Hollande) ; un fascicule isolé coûte 5 fr. On s'abonne à la librairie Champion, 9, quai Voltaire, Paris (7e).

— Nous lisons dans la *Revue des Questions historiques :*

« La Société bibliographique, désireuse d'encourager chez les jeunes gens le goût de l'histoire, a décidé de décerner en 1907 (terme du concours : 31 décembre 1905) un prix de 1.000 fr. au meilleur travail sur un épisode, un personnage ou une période de notre histoire, entre 1789 et 1830. Les concurrents ne devront pas avoir plus de trente ans et les travaux présentés au concours ne pas dépasser la matière d'un volume in-12 de 350 p. »

— La même Revue annonce qu'en 1903, l'Académie de Rouen décernera un prix de 500 fr. (fondation Gomer) au meilleur ouvrage sur la Fronde en Normandie, et, en 1904, un prix de 500 fr. (fondation La Reinty) au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé soit sur l'histoire politique et sociale, soit sur le commerce, soit sur l'histoire naturelle des Antilles françaises.

— Dans une conférence faite en novembre 1902 à Fribourg-en-Brisgau, et qu'il

vient de publier (*Politische Ansichten des offiziellen Frankreichs im achtzehnten Jahrhundert*, Tübingen und Leipzig, P. Siebeck, 1903, in-8, 44 p.), M. Adalbert Wahl s'est efforcé de démontrer que Bossuet n'a pas été partisan d'un absolutisme sans frein, que les idées devenues les « principes de 1789 » se sont formées et développées bien avant la Révolution, surtout sous l'influence des Parlements, et qu'elles semblent avoir été admises, dans une certaine mesure, par Louis XV lui-même.

— Il existe, en deux manuscrits conservés l'un à Chantilly, l'autre au ministère des Affaires étrangères, une double version du procès-verbal des séances du Conseil secret ou Conseil d'en haut, depuis le 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal Mazarin, jusqu'au voyage de Nantes et à l'arrestation du surintendant Fouquet. M. Jean de Boislisle, archiviste paléographe, a proposé au Conseil de la Société d'histoire de France, d'assurer la publication de ces deux textes essentiels pour la connaissance des débuts du gouvernement personnel de Louis XIV. Cette proposition a été acceptée (le 3 février 1903). L'édition, qui comprendra des notes et un commentaire formé de nombreuses références à des documents d'archives, sera complète en deux volumes, dont le premier paraîtra très probablement en 1904.

Dans sa séance du 7 juillet dernier, le Conseil de la Société a de même favorablement accueilli une proposition présentée par M. Paul Marichal, archiviste aux Archives nationales, et relative à la réédition des Mémoires de Turenne. Ces mémoires, qui portent sur la période comprise entre 1643 et 1648, ont déjà été édités au XVIIIe siècle, et au XIXe dans la collection Michaud et Poujoulat, mais d'une manière défectueuse, et avec des lacunes. M. Marichal, qui peut disposer du manuscrit autographe, jusqu'ici inaccessible, en donnera pour la première fois le texte exact et complet, en un volume muni de notes et d'un index alphabétique.

— « Notre collaborateur M. Louis Madelin, dit la *Revue des Études historiques* de mai-juin 1903, vient de faire paraître à la librairie Plon une nouvelle édition de son *Fouché*, dont la première, aujourd'hui épuisée, a eu le retentissement que l'on sait. Les lecteurs y trouveront autre chose qu'une simple réimpression : outre un portrait de Fouché fort curieux, reproduction d'une œuvre de David appartenant à M. Henry Houssaye, outre une préface nouvelle où l'auteur s'explique sur les critiques adressées à la première édition, une centaines de pages ont été modifiées et même complètement refondues, un chapitre entier, « Fouché et l'Empire », consacré à la politique du premier Empire vis-à-vis des différents partis, a été récrit ; enfin le livre a été mis au courant des publications parues depuis deux ans sur l'Empire, la Révolution et la Restauration. »

— Le sujet d'histoire moderne aux épreuves écrites de l'agrégation d'histoire et géographie a été, cette année : La réforme électorale en Angleterre au XIXe siècle et ses rapports avec l'évolution des partis politiques.

— La Direction des Archives vient de décider, sur un rapport présenté à la Commission supérieure des Archives, le 7 juillet, par M. A. Aulard, la préparation d'un État général des fonds révolutionnaires des Archives départementales.

— Suite de la liste des prix décernés par l'Institut à des livres d'histoire moderne :

Académie française. — Sur la fondation Monthyon, des prix de 1.000 fr. aux ouvrages suivants : *Ct Reibell*, Le commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs (1858-1890); *L. Barracand*, L'invasion (4 août 1870 16 septembre 1873). Des prix de 500 fr. à : *E. Darcy*, La défense de la légation de France (1900); *le P. A. de Salinies*, Marins et missionnaires, Conquête de la Nouvelle-Calédonie (1843-1873); *Vte de Noailles*, Marins et soldats français en Amérique ; *L.-P. Dubois*, Frédéric le Grand, d'après sa correspondance politique ; *Abbé A. Leroy*, Histoire des Petites Sœurs des Pauvres. — Prix Juteau-Duvignaux (2.500 fr.) : *le P. Le Canuet*, pour son livre sur : Montalembert. — Prix Furtado (1.000 fr.) : *Mme de Clinchant*, pour son ouvrage sur : Chantilly (1485-1897). — Le prix Sobrier-Arnould (2.000 fr.) a été partagé entre *MM. Ch.-V. Langlois* (Questions d'histoire et d'enseignement), et *G. Reynier* (La vie universitaire dans l'ancienne Espagne). — Prix Charles Blanc (2.500 fr.) : 1.000 fr. à *M. L. Flandrin* pour son livre sur : Hippolyte Flandrin, sa vie et son œuvre; 500 fr. à *M. M. Dreyfous* (Dalou, sa vie et son œuvre). — Sur le prix Bordin, *MM. Liéby* (Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier), et *J. Kont* (Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie) ont reçu chacun 500 fr. — Prix Marcellin Guérin : deux prix de 1.000 fr. à *MM. R. Fage* (La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles), et *E. Biré* (Les dernières années de Chateaubriand, 1830-1848); des prix de 500 fr. à *MM. de Felice* (Protestants d'autrefois), *A. Chevaley* (Victoria, sa vie, son rôle, son règne) ; *B. de Lacombe* (Talleyrand, évêque d'Autun). — Prix Saintour : deux prix de 500 fr. à *M. Huszar* (Corneille et le théâtre espagnol), et *Mlle Samfiresco*, Ménage polémiste, philologue, poète.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Sur le prix Berger (15.000 fr.), 12.000 fr. ont été donnés à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, pour ses publications ; 1.000 fr. à *M. Fr. Bournon* (Rectifications et additions à l'histoire de la ville et du diocèse de Paris, de l'abbé Lebeuf) ; 500 fr. à *M. A. Franklin* (Histoire de la Bibliothèque Mazarine). — Au concours des antiquités nationales, une médaille a été décernée à l'*Abbé Angot* (Dictionnaire historique de la Mayenne), des mentions à *MM. Pagart d'Hermansart* (L'administration municipale de Saint-Omer), et *Ch. Porée* (Le Consulat et l'administration de Mende).

— Dans la *Révolution française* du 14 juillet, M. A. Aulard annonce le décès prématuré, le 22 juin, à l'âge de 44 ans, d'Ernest Mellié, professeur à l'École Arago, auteur d'un très estimable volume sur *Les Sections de Paris*, publié en 1898 par la Société de l'histoire de la Révolution. E. Mellié laisse inachevée une thèse de doctorat ès lettres, fort avancée, sur *Le Sénat conservateur*.

— La Société de l'histoire de la Révolution vient d'achever l'impression du volume de M. Léon Hennet, *L'État militaire de la France en 1793*, qui paraîtra dans quelques jours.

Dans sa dernière séance, le Comité a décidé de publier un volume de M. Sigismond Lacroix sur le département de Paris à l'époque de la Convention.

Viendra ensuite la liste des députés au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens, dont la préparation, difficile et délicate, est très avancée.

— *Minerva, revue des lettres et des arts*, dont nous avons annoncé (p. 442), puis démenti (p. 503) la disparition, a cessé décidément sa publication à la date du 1er juin. Ses abonnés ont été invités à aller grossir la clientèle de *La Quinzaine*, à laquelle collaboreront désormais plusieurs de ses rédacteurs.

— La 27e réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'est tenue à l'École des Beaux-Arts du 2 au 5 juin. Voici, parmi les communications faites, celles qui intéressent l'histoire de l'art moderne : *Abbé Bossebœuf*. Un hôtel bourgeois sous Louis XV, à Tours. — *Bouillon-Landais*. Trois peintres marseillais : Romégas (1800-1867), Nancy (1810-1857), Lagier (1817-1892). — *L. Charvet*. L'enseignement des arts du dessin à Lyon. — *P. Clauzel*. Le théâtre à Nîmes de 1769 à 1789. — *E. Delignières*. Quentin Varin. — *A. Gabeau*. Les peintures du château de La Thomasserie au XVIIIe siècle. — *L. Galle*. Des projets de statues de Louis XIII et de Louis XIV à Lyon. — *J. Gauthier*. Tombes franc-comtoises de la Renaissance. — *Ch. de Grandmaison*. Une fabrique de poteries à Thuisseau au XVIe siècle. — *L. de Grandmaison*. Les artistes français de l'ordre de Saint-Michel. — *Guillibert*. Le peintre E.-An. Gibelin d'Aix (1739-1813). — *M. Hénault*. Le peintre R. Fernet et les origines du musée de Valenciennes. — *A. Jacquot*. Suite du Répertoire des artistes lorrains : les musiciens. — *H. Jadart*. Les Varni, graveurs champenois. — *P. Lafond*. Portraits allégoriques de Louis XIV et œuvres d'art relatives à la révocation de l'Édit de Nantes. — *L. Lex*. La décoration de l'église des Ursulines de Mâcon (1677-1678). — *C. Leymarie*. Le sculpteur Vidal. — *J. Momméja*. Un amateur agenais du XVIIe siècle : Daribeau de Lacassagne. — *De Montégut*. Le château d'Assier en Quercy. — *Oursel*. Notice sur L.-A. Garnery, peintre (1783-1857). — *Ponsonailhe*. Trois édifices de Pézenas au temps de Molière. — *Quarré-Reybourbon*. Le peintre d'Huez de Saint-Omer (1644-1720). — *E. Thoison*. Pierre Gobert, peintre. — *Veuclin*. Le monument de Poussin aux Andelys, érigé au début du XIXe siècle, sur l'initiative de l'architecte Haron le Romain.

— La librairie Sevin et Rey, 8, boulevard des Italiens, annonce la prochaine publication d'un *Nouveau Dictionnaire historique de Paris* par Gustave Pessard, membre de la Société des Amis des Monuments parisiens. L'auteur, dit le prospectus, a voulu résumer sous la forme de dictionnaire, « c'est-à-dire sous l'enveloppe la plus commode et la plus pratique pour la facilité des recherches, l'origine, l'historique et la topographie de toutes les voies anciennes et nouvelles, des églises, palais, hôtels, statues, en un mot de tous les monuments historiques dispersés dans les vingt arrondissements de Paris, avec des notes biographiques sur tous les personnages cités au cours du volume. » Le *Nouveau Dictionnaire historique de Paris* formera un volume de 1.500 pages environ, du prix de 30 fr. ; en souscription, 20 fr. broché, 25 fr. relié. On souscrit chez MM. Sevin et Rey.

— La Société d'histoire diplomatique a tenu son assemblée générale annuelle le 12 juin 1903, sous la présidence du baron de Courcel. Elle a entendu, après les rapports d'usage, deux communications, l'une de H. Missak Effendi, ministre plénipotentiaire de Turquie à La Haye, sur *Le Père Ottoman (1643-1676)*, — fils supposé du sultan Ibrahim, qui, pris tout jeune dans un combat avec les chevaliers de Malte, fut baptisé, entra dans les ordres, et fut sans cesse hanté, pendant sa courte existence, par la pensée de supplanter son prétendu frère Mahomet IV, — l'autre de M. L. Hébert, sur *Un ambassadeur au XIIe siècle, Mathieu de Goulaine (1160-1185)*.

— La Bibliothèque nationale vient de recevoir les papiers personnels du peintre, sculpteur et poète Auguste de Châtillon ainsi que toute sa correspondance. Il s'y trouve un grand nombre de lettres d'écrivains et d'artistes célèbres de l'époque romantique : Victor Hugo, Mme Victor Hugo, Th. Gautier, Barbey d'Aurevilly, Gérard de Nerval, Charles et Auguste Vacquerie. M. Antony Valabrègue avait eu connaissance de ces documents et en avait utilisé quelques-uns dans un article récemment publié par la *Revue de Paris*.

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 18 juin. M. Paul Mantoux a fait une communication sur « le livre de Thorold Rogers sur l'histoire des prix et l'emploi des documents statistiques pour la période antérieure au XIXe siècle ». M. Pierre Caron a ensuite continué, au nom de la Commission d'études, la lecture de l' « Instruction générale avec questionnaire et conseils pratiques, destinée à faciliter les travaux d'histoire moderne en province » ; il a traité de l'Histoire politique intérieure. — La Société reprendra ses séances à la fin d'octobre.

Dès le mois de mai dernier, elle avait donné à son Bureau mission de faire, conjointement avec le Comité directeur de la Société de l'histoire de la Révolution, une démarche auprès du ministre de la Justice, à l'effet d'obtenir, dans des conditions propres à sauvegarder tous les intérêts, l'ouverture aux travailleurs des archives judiciaires. Le ministre de l'Instruction publique, sollicité d'intervenir auprès de son collègue, a bien voulu y consentir, et lui a transmis la requête commune des deux Sociétés. On attend la réponse de M. Vallé.

A peu près en même temps, le Comité directeur de la Société de l'histoire de la Révolution, ému des difficultés que rencontre, au ministère de la Guerre, la communication des archives administratives à partir de 1791, obtenait du ministre de la Guerre une décision du 4 juin 1903, qui substituait à la date terminale de 1791 celle de 1830. Il n'y plus maintenant qu'à faire modifier un règlement de 1899 qui n'autorise qu'exceptionnellement, pour toutes les époques, la communication des dossiers personnels, lesquels constituent précisément la partie la plus importante, à tous points de vue, des archives administratives.

— Les *Correspondances* relatives à l'occupation et à la libération du territoire (1871-1873) dont nous avons longuement rendu compte (cf. ci-dessus p. 546, et note additionnelle p. 656) viennent d'être mises en librairie, chez Calmann Lévy. Cette édition destinée à la vente est, au papier près, identique à celle qui avait été réservée aux membres de l'Institut et à quelques autres privilégiés.

— Sous ce titre : *The Burlington Magazine*, vient de paraître une nouvelle revue, consacrée aux Beaux-Arts, qui, dans la pensée de ses éditeurs, doit être en Angleterre ce qu'est en France la *Gazette des Beaux-Arts*; car, jusqu'ici, il n'existait aucune publication anglaise comparable aux périodiques artistiques allemands ou français. Le premier numéro a été publié au mois de mars. La revue est mensuelle; le bureau est à Londres : The Savile publishing Company, 14, New Burlington Street; le correspondant français est le libraire Floury, 1, boulevard des Capucines. Les premiers articles publiés, les gravures qui les accompagnent donnent à penser que le *Burlington Magazine* se placera au premier rang parmi les périodiques d'érudition. De ces premiers articles, les plus importants sont relatifs à la peinture italienne et à la peinture flamande, mais l'art français ne sera certainement pas négligé; nous en avons comme gage le début d'un curieux travail de M. Émile Molinier sur le mobilier français sous Louis XIV, et une description, richement illustrée, de l'hôtel de Lauzun, à Paris.

— Un nouvelle société d'éditions artistiques, la Société industrielle de photographie, à Rueil, vient de faire paraître le premier fascicule d'un important recueil sur *La Peinture française au XVIIIe siècle*. Ce recueil, dont la publication est dirigée par M. Armand Dayot, offrira, sous forme d'album, les reproductions des plus célèbres tableaux des maîtres français, de Watteau à l'apparition de David. Le prospectus annonce que les tableaux reproduits seront empruntés, non seulement aux musées d'Europe, mais aussi à de nombreuses collections particulières. Le procédé photographique utilisé paraît exact, sinon très séduisant. L'ouvrage peut donc rendre de grands services; mais son prix reste élevé. Il paraîtra en 12 livraisons mensuelles, comprenant chacune 20 pages de texte et 10 planches; un portefeuille, composé de 4 livraisons de 25 planches, sera le complément du livre. Le prix de la souscription à l'ouvrage complet, sur papier ordinaire (tirage à mille exemplaires), est fixé à 300 francs.

— Travaux en préparation et sous presse :

D'après la *Revue Napoléonienne*, *M. Arbelet* prépare un travail sur les séjours de Bayle en Italie; le prof. *Tommaso Casini*, une histoire de la consulte de Lyon (1801).

M. J. de Pange, archiviste paléographe, va faire paraître une biographie de Charnacé, diplomate qui fut un des instruments de Richelieu.

La thèse de *M. A. Mathiez* sur la Théophilanthropie est sous presse.

M. Mansuy, professeur aux Cours pédagogiques de Varsovie, prépare une thèse de doctorat d'Université sur l'occupation française dans la Russie occidentale en 1812.

La collection des « villes d'art » de la librairie Laurens donnera un volume sur Rouen, de *M. C. Enlart*, un volume sur Tours et la Touraine, de *M. Paul Vitry*.

Une nouvelle publication de luxe de *M. F. Masson*, « Napoléon et son fils, » est en souscription chez l'éditeur Manzi : un volume in-4 illustré de 50 photogravures, qui paraîtra à la fin de l'année 1903.

Le volume, dont la publication s'achève actuellement, sur la collection des peintures de la galerie Wallace, sera suivi de son analogue pour les objets d'art décoratif français des XVIIe et XVIIIe siècles conservés dans la même galerie. L'introduction sera rédigée par Lady Dilke, le texte descriptif par M. Émile Molinier. L'ouvrage, de format petit in-folio, sera orné de 100 planches en photogravure ; écrit en français et tiré à 100 exemplaires, il sera publié en 10 livraisons, à 100 francs pièce. On ne souscrit qu'à l'ouvrage complet.

— Capitaine THURMAN. *Bonaparte en Égypte.* Souvenirs publiés avec préface et notes par le comte Fleury. Paris, Émile-Paul, 1902, pet. in-8, VIII-302 p. (37 gravures). — C'est la reproduction d'un recueil de notes et de lettres de Louis Thurman, officier du génie de l'armée d'Égypte, qui revint en France en 1801 et mourut en 1806, recueil constitué par son fils qui en « donna lecture, le 1er janvier 1850, à la Société jurassienne l'*Émulation* (sic), sous le nom de *Fragments de la relation du séjour en Égypte du capitaine Thurman* ». Du manuscrit, l'éditeur ne dit rien de plus, sinon qu'il l'a « tiré des archives où il était destiné à dormir », et il n'a pas cherché, par des comparaisons avec d'autres textes narratifs ou des ouvrages récents comme celui du Cne de la Jonquière, à en déterminer la valeur historique. Le titre : Bonaparte en Égypte, est fort discutable. Les gravures, en majorité extraites de l'édition illustrée du *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry, sont accompagnées de légendes parfois bizarres. Les notes sont très rares. Des appendices donnent le texte de plusieurs documents des Archives de la Guerre, et de fragments de mémoires manuscrits et imprimés. Il n'y a pas de table des noms propres.

Les *Souvenirs* de P. MILLET (*Le chasseur Pierre Millet, souvenirs de la campagne d'Égypte* (*1798-1801*), avec introduction, notes et appendices par Stanislas Millet, professeur au lycée de Lorient, Paris, Émile-Paul, 1903, pet. in-8, 289 p.), sont édités avec plus de soin. M. M. s'est préoccupé de fournir, dans son introduction, les renseignements nécessaires sur l'auteur et sur le manuscrit. Pour apprécier le contenu de ce dernier, il a utilisé une étude que lui avait consacrée en 1880, dans les Mémoires de l'Académie de Caen, M. L. Tessier, professeur à l'Université de cette ville. Il en ressort que les Souvenirs de Millet, dont la date de rédaction n'est sans doute pas très postérieure aux événements, constituent, pour la connaissance de la psychologie des soldats d'Égypte, pour l'étude de faits militaires de première importance, comme ceux de la campagne de Syrie, etc., un témoignage digne d'intérêt. — On regrette l'absence d'un index des noms propres.

— Nous lisons dans *Le Bibliographe moderne* de janvier-avril 1903 (p. 157), la note suivante, rédigée par M. Henri Stein : « M. E. Levasseur a inséré dans les *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques* (février 1903, p. 179-260), une bibliographie des sources principales imprimées de l'histoire des classes ouvrières et de l'industrie, qui pourrait faire illusion par le nombre de pages qu'elle occupe et par le nom de celui qui les a signées. A regret il faut dire que c'est un mauvais travail, dont il ne faudra se servir qu'avec précaution, si tant est que l'on soit tenté de s'en servir. Non seulement l'auteur ignore les règles les plus élémen-

taires de la bibliographie, mais encore cette liste de travaux cités n'est qu'un informe chaos où se coudoient étrangement des ouvrages sur les beaux-arts, sur l'instruction publique, sur les médecins, des monographies communales, des cahiers de doléances révolutionnaires, des chroniques (Oudart Coquault, Maillefer, Macheret, Tallemant des Réaux, etc.) et des livres de raison, les œuvres complètes de Bernard Palissy, Dom Vaissète, le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, la Renaissance des Arts du comte de Laborde, l'armorial de d'Hozier, des histoires locales du protestantisme, des inventaires d'archives, sans que l'on sache pourquoi certains de ces ouvrages ont été mentionnés de préférence à une foule d'autres tout aussi intéressants et surtout plus spéciaux. Des lacunes graves (Sée, Boyé, Hanauer, Sagnac, Pirenne, etc.) ont été constatées ; de très nombreuses fautes de typographie peuvent être relevées, qui défigurent les noms propres ; des tirages à part sont rarement mentionnés comme tels, et, ce qui est plus grave, de simples comptes rendus sont signalés au même titre que des travaux originaux ; des brochures deviennent des livres (Martin) et des livres deviennent des brochures (Marion) : en voilà assez, sans doute, pour mettre en garde ceux qui croiraient trouver là les matériaux utiles d'une étude de la question, à quelque titre que ce soit[1]. »

Nous faisons nôtre cette conclusion, à l'appui de laquelle nous pourrions ajouter bon nombre d'observations personnelles.

— On sait que les programmes du 31 mai 1902 ont complètement transformé les cadres de l'enseignement historique dans les lycées et collèges. La librairie F. Alcan a entrepris, en conséquence, la refonte du Cours complet d'histoire publié sous la direction de M. G. Monod et édité par ses soins. Les deux premiers volumes de la nouvelle édition sont parus. Rédigés par MM. E. Driault et G. Monod, ils sont consacrés à l'*Histoire contemporaine de 1789 à 1902* (1re partie : *La Révolution et l'Empire, 1789-1815*) ; 2e partie : *1815-1902*. 2 vol. in-12, 414 et VII-702 p. avec gravures, cartes, sujets de devoirs et de leçons).

— F. Duine. *Cohon, évêque de Nîmes et de Dol. Essai de bibliographie, avec documents inédits*. Rennes, 1902, In-8, 72 p. — Jugeant sans doute, et avec raison, qu'il serait excessif de consacrer à l'évêque Cohon (1595-1670) une étude biographique détaillée, M. D. nous donne un essai de bio-bibliographie. Ce n'est pas une biographie : M. D. dresse une liste de sources et esquisse seulement en cinq pages de préface la carrière et le caractère de ce prélat mondain, courtisan et ambitieux, créature de Richelieu et de Mazarin. Ce n'est pas non plus une simple bibliographie, puisqu'on y trouve appréciés et commentés de nombreux extraits de lettres ou d'œuvres oratoires. Ce genre mixte, indication de matériaux avec commencement de mise en œuvre, ne satisfait ni ceux qui demandent une bonne bibliographie, ni ceux qui veulent un ouvrage composé et écrit, et son emploi entraîne facilement le manque d'ordre et de clarté.

1. La bibliographie de Germain Martin (*Histoire de l'industrie en France*) n'est même pas mentionnée ; c'était, malgré son insuffisance, le premier livre à indiquer. De plus, complète ignorance des publications étrangères, notamment de la bibliographie de Stammhammer, pourtant bien faite et où M. Levasseur aurait pu utilement puiser (Note du *Bibliographe moderne*).

Les ouvrages, notices, etc., où il est question de Cohon, sont souvent rangés dans un ordre bien artificiel : par exemple, les documents parus au XIXe siècle sont classés d'après la date de leur impression en librairie, et l'on trouve se succédant sous la même rubrique des ouvrages de caractère aussi différent que les *Lettres de Gui Patin*, le *Gallia Christiana*, le *Dictionnaire Larousse*, les Archives communales de Nîmes, etc... Inutile d'insister sur de tels vices de méthode.

Après les ouvrages sur Cohon, viennent des extraits de sa correspondance (entre autres quelques lettres intéressantes au chancelier Séguier à propos des protestants de Nîmes), puis des extraits de ses œuvres oratoires (à noter un curieux traité de polémique écrit en 1638, sur l'ordre de Richelieu, pour opposer la piété des Français à celle des Espagnols). Les morceaux d'éloquence religieuse, au nombre d'une cinquantaine, tous inédits (oraisons funèbres, panégyriques, sermons), sont pour la plupart antérieurs à 1649, époque où le prélat se laissa absorber par la politique. Parmi de nombreuses traces de préciosité, d'emphase et de trivialité, on y trouve quelques morceaux d'un caractère plus large et plus simple, qui permettent de regarder Cohon comme un précurseur de la grande éloquence classique. — A. C.

— E. Prarond. *Nicolas et François Rumet. De Abbavilla capite comitatus Pontivi, excerptum ex « Historia Picardiæ » Nicolai, et suivi d'extraits de la « Chronique du pays et comté de Ponthieu » de François*. Paris, Picard, 1902, in-4, LXXIV-85 p. — Le travail publié par M. P. offre des détails intéressants sur les divers événements qui se sont passés à Abbeville au XVIe siècle. Racontée par N. Rumet qui vécut à cette époque et remplit des charges importantes dans la ville, l'*Historia Picardiæ* semble offrir des garanties d'authenticité et de véracité. M. P. néglige de nous dire ce qu'il pensait à ce sujet. Les extraits de la *Chronique de Ponthieu* qui font suite complètent en certains points les dits de Nicolas. Cette partie de la publication est plus utile que celle précédant le XVIe siècle, car elle n'est alors que la traduction de l'*Historia Picardiæ*.

Dans sa préface, M. P. étudie la vie des deux historiens, surtout ce qui a rapport à la façon dont ils remplirent la charge de mayeurs à Abbeville. La composition semble très curieuse. Après avoir commencé la copie d'une pièce qui occupe une demi-page (p. XXVIII-XXIX), l'auteur nous déclare : « J'interromps ici ma copie aux archives, me rappelant et vérifiant que ces remontrances fort longues ont été publiées intégralement par Aug. Thierry. » Plus loin (p. LXIX) : « J'aurais dû retourner aux archives, mais l'épreuve me presse. » « L'épreuve pressait » si fort que beaucoup de fautes typographiques se sont glissées (p. XIX, *premias* pour *premiers*), et que plusieurs références sont incomplètes. Quant au style, l'échantillon suivant suffira à le juger. P. XXXVIII : « La mairie de Rumet eut à compter avec quelques petits troubles, déjà peut-être religieux, mais que favorisait le carnaval. » — H. D.

Le livre récent du Général H. Bonnal : *L'Esprit de la guerre moderne. De Rosbach à Ulm* (Paris, Chapelot, 1903, in-8, 296 p. avec cartes), suite d'une série qui comprend déjà *Sadowa* et *Frœschwiller* et s'achèvera prochainement avec *Iéna*, *Landshut et Vilna*, *Héricourt* et *Saint-Privat*, excède, de par son caractère tech-

nique accentué, le cadre de nos comptes rendus. Nous nous contentons de dire que les idées maîtresses du général Bonnal, si séduisantes qu'elles soient, n'ont peut-être pas une base très solide et que leur fondement historique demande à être soigneusement vérifié.

— M. Maurice Boutry a donné à la *Chronique médicale*, puis publié en brochure un article sur : *Une épidémie à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche* (Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1903, in-8°, 16 p.), où il raconte, d'après la Correspondance de Vienne aux Affaires étrangères, la maladie et la mort de l'archiduchesse Isabelle, petite-fille de Louis XV et première femme de Joseph II, morte de la petite vérole le 26 novembre 1763, et fournit des détails sur l'épidémie de petite vérole qui sévit à Vienne en 1767, dont Marie-Thérèse faillit être victime, et dont moururent la seconde femme de Joseph II, l'impératrice Josèphe, et la fille de Marie-Thérèse, l'archiduchesse Josèphe, fiancée à Ferdinand de Naples. En terminant, l'auteur consacre quelques lignes aux premières inoculations tentées à Vienne. — P. M.

— Capitaine H. Choppin. *Insurrections militaires en 1790. Mestre-de-camp-général. Royal-Champagne. La Reine-Cavalerie.* Avec une préface par « Un Vieux Chamborant ». Paris, L. Laveur, (1903), in-12, XII-251 p.). — Ouvrage médiocrement composé et écrit, dépourvu de références précises, empreint d'un chauvinisme hors de situation, dont le premier chapitre (L'armée royale en 1789) prête à des critiques multiples, et qui pourra cependant, grâce aux nombreuses reproductions de textes qu'il contient, être ultérieurement utilisé pour une étude bien conduite de la question.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire politique intérieure. — *Cte D. de Beauregard.* Étude et revue de l'histoire de l'empereur Napoléon III. Nice, Imp. Ventre. — *J. Cornillon.* Le Bourbonnais en décembre 1851. Le coup d'État. Cusset, Imp. Fumoux. — *A. Denis.* Toul pendant la Révolution. De la convocation des États généraux à l'abolition de la Royauté (5 juillet 1789-21 septembre 1792). Toul, Lemaire. — *F. Descostes.* Les émigrés en Savoie, à Aoste et dans le pays de Vaud (1790-1800). Chambéry, Perrin. — *L.-R. Durand.* Le droit d'entrée et de parole du gouvernement aux assemblées constituantes et législatives en France depuis 1789. Paris, Chevalier-Marescq. — *F. Funck-Brentano.* Die Giftmord. Tragödie nach den Archiven der Bastille. [Trad. allem.]. München, A. Langen, 4 mk. — *G. Habault.* La corvée royale au XVIIIe siècle. Paris, Larose. — *Ct Le Pippre.* Dernier mot sur le Masque de Fer. Paris, Charles-Lavauzelle, 1.00. — *Ed. Mathieu.* Institutions judiciaires et politiques du Barrois non mouvant jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Nancy, Imp. Vagner. — *Vte H. de Mazières-Mauléon.* Le régime municipal en Berri des origines à 1789. Paris, A. Rousseau, 6.00.

Histoire diplomatique. — *R. Schreffer.* Pfalzbayerns Politik im Revolutionszeitalter von 1789-1793. München, Lehmann, 3 mk.

Histoire militaire. — *C. Bleibtreu.* Spicheren. Stuttgart, C. Krabbe, 1 mk. — *Oberst G. Cardinal von Widdern.* Die Kavallerie-Divisionen der I. vom 6. und die Kavallerie des rechten Flügels der II. Armee (6 Kavallerie-Division und III. Armeekorps) vom 13. VIII. bis zur Schlacht bei Vionville (16.) Mittags. Berlin, R. Eisenschmidt, 7 mk. — *Pfr. Diestelkamp.* Erbebnisse eines Lazarettpredigers. Erinnerungen aus dem Kriegsjahre 1870-71. Gütersloh, C. Bertelsmann, 60 pf. — *Lt G. Fabry.* Campagne de Russie (1812). T. V. Supplément (24 juin-10 août). Paris, Chapelot. — Journal du capitaine François (dit le Dromadaire d'Égypte), 1792-1830, pub. d'après le manuscrit original par *C. Grolleau.* Préface de *J. Claretie.* T. Ier, 1792-1802. Paris, Carrington, 7.50. — *Cne Goureau.* Résumé de l'historique du 109e régiment d'intanterie. Paris, Charles-Lavauzelle. — *Cel de Pélacot.* Expédition de Chine en 1900 jusqu'à l'arrivée du gal Voyron. Paris, Charles-Lavauzelle, 5.00. — *J. Poirier.* Les forteresses françaises en 1870. III. Metz. Tome Ier. Du 19 au 31 août 1870. Paris, Kleiner, 4.00. — Campagne et défection du corps prussien de la Grande Armée (France, Prusse, Russie en 1812). Traduit du journal du Gal de Seydlitz, par le *Cel Vermeil de Conchard.* Paris, Charles-Lavauzelle. — Occupation et libération du territoire. Correspondances (1871-1873). 2 vol. Paris, Calmann-Lévy, 15.00. — *Ch. Weiss.* Journal d'un bisontin pendant l'année 1815, publié par Léonce Pingaud. Besançon, Imp. Jacquin.

Histoire religieuse. — *J. F. Anderson.* Esquisse de l'histoire du protestantisme à l'île Maurice et aux Mascareignes. Poitiers et Paris, Société d'imprimerie et de librairie. — *Abbé Claude Bouvier.* Une carrière d'apologiste au XVIIIe siècle. J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, archevêque de Vienne (1715-1790). Paris, A. Picard, 3.00. — *Abbé L. Carrez.* Le R. P. Louis Joseph Des Robert, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine (1702-1760). Nancy, Crépin-Leblond. — *E. Charpentier.* Le curé constitutionnel de Montreuil-sur-Mer (1791-1803). Paris, Cornély, 2.50. — *L. Clugnet.* Bibliographie du culte local de la Vierge Marie. 3e fascicule. Province ecclésiastique d'Auch. Paris, Picard. — *D. Du Bourg.* Du champ de bataille à la Trappe. Le frère Gabriel (1835-1897). Paris, Perrin, 3.50. — *Abbé G. Grente.* Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la Reine, évêque de Séez (1552-1611). Paris, Lecoffre, 00. — *Abbé G. Grente.* Quae fuerit in Cardinali Davy Du Perron vis oratoria. (Thèse). Paris, Lecoffre, 3.00. — *L. Marsauche.* La Réforme à Montdidier (1547-1760). Argenteuil, Imp. Worms.

Histoire économique et sociale. — *M. Deffrennes.* La coalition ouvrière et la grève. Étude historique (1789-1884). Paris, Giard et Brière. — *P. Delalain.* Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France. Paris, A. Picard, 2.50. — *M. Gascheau.* Les idées économiques chez quelques philosophes du XVIIIe siècle (Rousseau, Mably, Raynal). Paris, Larose. — *P. Jaillet.* Essai historique et critique sur la colonisation militaire. Paris, Giard et Brière. — *P. Léon.* Fleuves, canaux et chemins de fer. Paris, Colin, 4.00. — *E. Levasseur.* Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870. Tome Ier. Paris, A. Rousseau, 12.50. — *L. Radiguer.* Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 10.00. —

J. Turquan. Frau Récamier und ihre Freunde. In freier Uebertragung von O. Marschall von Bieberstein. Leipzig, Schmidt und Günther, 4 mk. 60. — *R. Verneaux.* L'industrie des transports maritimes au XIXe siècle et au commencement du XXe. 2 vol. Paris, Pedone, 15.00.

Histoire des lettres, des sciences et des arts. — *A. Albalat.* Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains. Paris, Colin, 3.50. — Lettres de J. Barbey d'Aurevilly à Léon Bloy. Paris, Éditions du Mercure de France, 3.50. — *Ct O. Barré.* L'architecture du sol de la France. Essai de géographie tectonique. Paris, Colin, 12.00. — *E. Becking.* Carrelages anciens d'après des tableaux des XVe et XVIe siècles (pl.). Paris, Laurens, 20.00. — *C. Bellaigue.* Études musicales. 2e série. Paris, Delagrave, 3.50. — *Ferdinand Fabre.* Ma jeunesse. Paris, Fasquelle, 3.50. — *A. Fontaine.* Essai sur le principe et les lois de la critique d'art. Paris, Fontemoing, 6.00. — *F. Hémon.* L'histoire au XIXe siècle. (Thiers, Mignet, Michelet, Quinet). [Cours de littérature]. Paris, Delagrave, 1.50. — Briefwechsel König Friedrichs des Grossen mit Voltaire aus der Kronprinzlichen Zeit. Hrsg. von *R. Koser.* Berlin, A. Duncker. — *Dr F. Labrousse.* Notes sur un médecin philosophe. P. J. G. Cabanis (1757-1808). Paris, Michalon, 3.50. — *F. Lachèvre.* Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700. Tome II (1636-1661). Paris, Leclerc, 20.00. — *F. Loliée.* Histoire des littératures comparées des origines au XXe siècle. Paris, Delagrave, 3.50. — *Catulle Mendès.* Le mouvement poétique français de 1867 à 1900. (Rapport et Dictionnaire bibliographique et critique de la plupart des poètes français du XIXe siècle). Paris, Fasquelle, 10.00. — *G. Michaut.* Sainte-Beuve avant les « Lundis ». Essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique. Paris, Fontemoing, 16.00. — Musée rétrospectif de la classe 65 (Métal) à l'Exposition universelle de 1900. Rapport par *P. Larivière, H. d'Allemagne, L. Magne, J. Domergue.* St Cloud, Imp. Belin. — *F. Régamey.* Horace Lecoq de Boisbaudran et ses élèves (notes et souvenirs). Paris, Champion. — *E. Reinaud.* Charles Jalabert, l'homme, l'artiste, d'après sa correspondance. Préface de Gérôme (pl.). Paris, Hachette, 7.50. — *H. Schœn.* Le théâtre populaire en Alsace. Paris, Fischbacher, 2.00. — *L. Serbat.* L'architecture gothique des Jésuites au XVIIe siècle. Caen, Delesques. — *A. G. Temple.* The Wallace collection (painting's) at Hertford House (pl.). Paris, Manzi. [Tiré à 250 exemplaires]. — *P. Verlaine.* Œuvres posthumes. Vers et proses. Paris, Vanier, 10.00.

Histoire locale. — *Y. Sébillot.* Histoire du peuple breton depuis son arrivée en Armorique jusqu'à nos jours. Paris, Maisonneuve. — *A. Bethouart.* Histoire de Chartres. Tome II (1789-1900). Chartres, Imp. Garnier, 6.00. — *Ch. Portal.* Histoire de la ville de Cordes (1222-1799). Albi et Cordes, Bosquet, 12.00.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES BULLETINS, LES COMPTES RENDUS ET LES NOTES ET NOUVELLES

Albert (*M.*), Les théâtres des boulevards, 1789-1848 (J. Marsan), 678.
Allier (*R.*), La cabale des dévots, 1627-1666 (G. Weill), 333.
Alombert (*P.-C.*) *et J. Colin*, La campagne de 1805 en Allemagne, t. II (P. Caron), 420.
Ardant du Picq (*Col*), Études sur le combat, nouv. édit , 504.
Arthur-Lévy, Napoléon et la paix (P. Caron), 118.
Augustin-Thierry (*G.*), Le complot des libelles (1802), 508.
Aulard (*A.*), Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, t. V (Ph. S.), 231.
Aulard (*A.*), Paris sous le Consulat, t. Ier (Ph. S.), 650.
Barbey-Boissier (*Mme J.-C.*), La comtesse Agénor de Gasparin et sa famille, correspondance et souvenirs, 1813-1894 (G. Bourgin), 487.
Bérard (*A.*), Les Vaudois, 2e édit. (P. A.), 652.
Biré (*E.*), Les dernières années de Chateaubriand (J. Marsan), 262.
Blachez (*R.*), Bonchamps et l'insurrection vendéenne (P. Mautouchet), 201.
Blaze (*E.*), La vie militaire sous le premier Empire, 83.
Boell (*C.*), Un chapitre de l'histoire d'Autun, L'année 1815, 377.
Bonnal (*Gal H.*), L'esprit de la guerre moderne, 723.
Bonnefons (*A.*), Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand-duc de Varsovie, 1767-1827 (H. Bergmann), 61.
Boudet (*M.*) *et R. Grand*, Étude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne (XIVe-XVIIIe siècles), 441.
Bourgeois (*L.*) *et A. Métin*, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (P. M.), 85.
Boutry (*M.*), Intrigues et missions du cardinal de Tencin (P. Muret), 102.
Branchereau (*L.*), Journal intime de Mgr Dupanloup (G. Bourgin), 543.
Brette (*A.*), Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution française et de la première République, t. Ier, 306.
Broglie (*E. de*), Catinat, l'homme et la vie (Y. L.), 273.
Bruneau (*M.*), Les débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (P. Mautouchet), 475.
Bussière (*G.*), Études historiques sur la Révolution en Périgord, 3e partie (Ph. Sagnac), 630.
Cahuet (*A.*), La liberté de théâtre en France et à l'étranger (J. Marsan), 269.
Caïn (*L.*), Souvenirs du siège de Strasbourg (1870). Le combat du pont d'Illkirch, 441.
Camon (*Ct*), La guerre napoléonienne, Précis des campagnes, 505.
Cans (*A.*), Lettres de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la comtesse de Grammont (P. M.), 439.
Canton (*G.*), Napoléon antimilitariste (P. C.), 151.
Challan de Belval (*Dr*), Carnet de campagne d'un aide-major (1870-1871), 377.
Champion (*E.*), Les idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges, d'après des documents inédits, 652.
Charléty (*S.*), Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789, 439.
Charpenne (*P.*), Les grands épisodes de la Révolution dans Avignon et le Comtat (L. Lévy-Schneider), 181.
Chavannes (*Mlle*), Mémoire de l'inten-

dant d'Herbigny, 1697 (S. Charléty), 172.
Chenay (*P.*), Victor Hugo à Guernesey (J. Marsan), 675.
Choppin (*Cne H.*), Insurrections militaires en 1790, 724.
Christophelsmeier (*C. H. W.*), Le Moniteur et les sources de l'histoire de la Révolution française à ses débuts (Ph. S.), 305.
Clerc (*Lt-Cel*), Capitulation de Baylen (L. Franchard), 206.
Clérembray (*F.*), La Terreur à Rouen (P. Mautouchet), 110.
Colin (*Cne J.*), Correspondance du général Schauenbourg, 1793 (P. Caron), 478.
Colin, voir *Alombert*.
Colucci (*G.*), La Repubblica di Genova e la Rivoluzione francese (R. Guyot), 632.
Compayré (*G.*), Jean Macé (G. Bn.), 228.
Coquelle (*P.*), L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre (P. Muret), 39.
Cordier (*H.*), Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, 1860-1902, t. III (J.-E. Driault), 134.
Correspondance d'un garde du corps (Hector, baron du Laurens d'Oiselay) de S. M. le Roi Louis XVIII à sa famille (P. Caron), 424.
Courcelle (*M.*), Disraëli (G. P.), 507.
Coynart (*Ch. de*), Une sorcière au XVIIIe siècle, Marie-Anne de La Ville (P. Alphandéry), 626.
Danvila (*A.*), Luisa Isabel de Orléans y Luis Ier (P. Muret), 406.
Delfour (*J.*), Les Jésuites à Poitiers, 1604-1762 (A. Cans), 59.
Delmas (*J.*), Les arrêtés du Comité de Sûreté générale dans « la Révolution du Cantal », 375.
Delmas (*J.*), Les volontaires nationaux du Cantal, 375.
Desazars de Montgaillard (*Bon*), L'art à Toulouse, Les salons de peinture au XVIIIe siècle (G. Brière), 609.
Desbrière (*Ct E.*), 1793-1805. Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques, t. IV (P. Caron), 203.
Deschamps La Rivière (*R.*), Le théâtre au Mans au XVIIIe siècle (J. Marsan), 269.
Diderot, Paradoxe sur le Comédien, édit. nouv. par E. Dupuy (J. Marsan), 266.
Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans la ville d'Amiens, t. V (Ph. S.), 438.
Dollot (*R.*), Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière (R. Guyot), 178.
Doublet (*G.*), Le Jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence (A. Cans), 60.
Driault (*E.*) *et G. Monod*, Histoire contemporaine de 1789 à 1802, 722.
Drot, Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires de l'Yonne, fasc. 6 (C. S.), 306.
Dry (*A.*), Reims en 1814 pendant l'invasion (P. Caron), 207.
Du Bled (*V.*), La Société française du XVIe au XXe siècle, 3e série : XVIIe siècle (V.-L. B.), 81.
Dubois (*G.*), Henri de Pardaillan de Gondrin, archevêque de Sens, 1646-1674 (A. Cans), 685.
Du Bosq de Beaumont, Souvenirs normands (H. Prentout), 535.
Duine (*F.*), Cohon, évêque de Nîmes et de Dol. Essai de bibliographie (A. C.), 722.
Dunant (*E.*), Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique, 1798-1803 (J.-E. Driault), 113.
Dupont-Ferrier (*G.*), Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge (V.-L. Bourrilly), 398.
Durand (*Abbé A.*), Un prélat constitutionnel, Jean-François Périer, 1740-1824 (A. Mathiez), 419.
Durand-Morimbau (*H.*), La question romaine depuis le traité de Paris de 1856 jusqu'au 20 septembre 1870 (G. P.), 506.
Du Teil (*J.*), Rome, Naples et le Directoire (P. Caron), 115.
Élie (*Abbé*), Saint-Contest depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours (H. Prentout), 536.
Enlart (*C.*), Manuel d'archéologie française, 1re partie, t. Ier (G. Brière), 606.
Espinchal (*H. d'*), Souvenirs militaires, 1792-1814 (P. Conard), 480.

Fabry (*Lt G.*), Journal des opérations des IIIe et Ve corps en 1813, 152.
Fagniez (*G.*), Le duc de Broglie, 304.
Faguet (*E.*), La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire (H. Sée), 45.
Faguet (*E.*), Propos littéraires (J. Marsan), 269.
Fleury (*Cte*), La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général comte Fleury (P. C.), 230.
Fleury-Vindry, Dictionnaire de l'État-Major français au XVIe siècle (V.-L. Bourrilly), 684.
Fox (*C.-J.*), Napoleon Bonaparte and the siege of Toulon, 376.
Friedmann (*P.*), Lady Anne Boleyn, trad. fr. par Lugné-Philipon et Dauphin-Meunier (V.-L. Bourrilly), 403.
Froidevaux (*H.*), Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle (A. Cans), 539.
Funck-Brentano (*Fr.*), L'affaire du Collier, 5e édit., 505.
Gabory (*E.*), La marine et le commerce de Nantes au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe (Ph. Sagnac), 99.
Gachot (*E.*), Mémoires du colonel Delagrave, campagne de Portugal, 1810-1811 (P. Caron), 422.
Gachot (*E.*), Souvarow en Italie (P. Caron), 696.
Gaillard (*J.*), Un prélat janséniste : Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, 1651-1679 (A. Cans), 98.
Galle (*L.*), Les cahiers de M. Seguin, 1710-1770 (S. Charléty), 173.
Galle (*L.*), Natalis Rondot, sa vie et ses travaux (G. Brière), 620.
Garcin (*F.*), La mainmorte, le pouvoir, l'opinion, de 1749 à 1901 (Ph. Sagnac), 559.
Garetta, Seconde partie de l'Histoire de l'église réformée de Dieppe (1658-1660), t. Ier (H. Prentout), 534.
Gérard (*F.*), Souvenirs de 1870, Les mobiles de la Gironde (25e régiment), 504.
Gérin (*M.*), Études sur Claude Tillier, 1re série (G. W.), 304.
Giffard (*A.*), Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles (Ph. Sagnac), 690.
Giraud (*V.*), Taine [Bibliographie critique], 152.
Glachant (*P. et V*), Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo (J. Marsan), 675.
Godard (*Ch.*), De Stephano Baluzio tutelensi, libertatum ecclesiæ gallicanæ propugnatore (A. Cans), 99.
Godard, Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV, particulièrement dans les pays d'élection, de 1661 à 1715 (Ph. Sagnac), 38.
Gomel (*Ch.*), Histoire financière de la Législative et de la Convention, t. Ier (L. Cahen), 348.
Grand, voir *Boudet*.
Grasilier (*L.*), Le baron de Kolli, Le comte Pagowski (C. S.), 136.
Gridel (*E.*) *et le Cne Richard*, Cahiers de vieux soldats de la Révolution et de l'Empire, 440.
Guesquin (*E.*), Bitche et ses défenseurs (1870-1871), 439.
Guiffrey (*J.*), Comptes des bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV (G. Brière), 607.
Guillon (*E.*), Les guerres d'Espagne sous Napoléon (P. Conard), 122.
Hauser (*H.*), L'enseignement des sciences sociales (H. B.), 506.
Haussonville (*Cte d'*), La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, t. III (V.-L. Bourrilly), 688.
Hémon (*P.*), Le comte du Trévou (P. M.), 582.
Herbette (*M.*), Une ambassade turque sous le Directoire (J.-E. Driault), 44.
Holzhausen (*P.*), Heinrich Heine und Napoleon I. (Ch. Schmidt), 699.
Houdoy (*J.*), La filature de coton dans le nord de la France (H. Bourgin), 702.
Huisman (*M.*), La Compagnie d'Ostende (A. de St-Léger), 469.
Huszar (*G.*), P. Corneille et le théâtre espagnol (J. Marsan), 679.
Jaurès (*J.*), Histoire socialiste (1789-1900), t. Ier et II (Ph. Sagnac), 279.
Jellinek (*A.-L.*), Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft, 1902 (G. Brière), 605.
Jouin (*H.*), L'art et la province (G. Brière), 621.
Jouin (*H.*), Les Maîtres peints par eux-mêmes (G. Brière), 621.
Journal de Gouverneur Morris,... pen-

dant les années 1789, 1790, 1791 et 1792, traduit par *E. Pariset* (P. Mautouchet), 104.
Lacolle (*Cne N.*), Histoire des Gardes françaises (J. L.), 275.
Lacombe (*B. de*), Talleyrand évêque d'Autun (P. Muret), 408.
Lacour-Gayet (*G.*), La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV (G. Gazier), 277.
Lacroix (*D.*), Histoire de Napoléon (P. C.), 152.
Lacroix (*D.*), Mémoires politiques et militaires du général Doppet, 441.
Lafarge (*R.*), L'agriculture en Limousin au XVIIIe siècle et l'intendance de Turgot (Ph. Sagnac), 474.
Lameire (*I.*), Les occupations militaires en Italie pendant les guerres de Louis XIV (A. de St-Léger), 540.
Lamy (*E.*), Mémoires de Aimée de Coigny, 378.
Lapauze (*H.*), Le droit d'entrée dans les Musées, 82.
Lapauze (*H.*), Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif Casimir Bœcker (J. Marsan), 264.
Launay (*R.*), Les pères de la démocratie (G. Bourgin), 295.
Lavalley (*G.*), Le peintre Robert Lefèvre (H. Prentout), 537.
Lavisse (*E.*), Histoire de France, t. V, Ire partie : *H. Lemonnier*, Les guerres d'Italie, la France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, 1492-1547 (V.-L. Bourrilly), 465.
Lecestre (*L.*), Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers, 1768 (A. Cans), 629.
Lefaivre (*A.*), Les Magyars pendant la domination ottomane en Hongrie, 1526-1722 (L. Eisenmann), 557.
Lefebvre (*Th.*), Les événements historiques et les Bretons du Finistère de 1805 à 1813 (P. M.), 378.
Lehautcourt (*P.*), Histoire de la guerre de 1870-71, t. II (L. Franchard), 211.
Lemonnier, voir *Lavisse*.
Le Musée d'art (G. Brière), 606.
Lenel (*S.*), Marmontel (J. Marsan), 676.
Le Poittevin (*G.*), La liberté de la presse depuis la Révolution, 1789-1815 (Ph. Sagnac), 411.
Le Roy (*A.*), George Sand et ses amis (J. Marsan), 673.
Levasseur (*E.*), Bibliographie des sources de l'histoire des classes ouvrières et de l'industrie, 721.
Le Verdier, Correspondance politique et administrative de Miromesnil, t. VI (H. Prentout), 534.
Lévy-Schneider (*L.*), Le conventionnel Jeanbon Saint-André (H. Zivy), 291.
Liéby (*A.*), Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier (J. Marsan), 267.
Liesse (*A.*), Un professeur d'économie politique sous la Restauration, J.-B. Say au Conservatoire des Arts et Métiers (H. Bourgin), 53.
Madrolle (*C.*), La compagnie de la Chine, 1698-1719 (Ph. Sagnac), 51.
Mailfait (*Abbé H.*), Omer Talon, sa vie et ses œuvres (G. Bourgin), 335.
Malet (*A.*), Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand, t. II (J.-E. Driault), 209.
Marcaggi (*J.-B.*), La Genèse de Napoléon (L. Franchard), 65.
Marion (*M.*), État des classes rurales au XVIIIe siècle dans la généralité de Bordeaux (Ph. Sagnac), 341.
Marion (*M.*), La vente des biens nationaux dans le district de Libourne (Ph. Sagnac), 341.
Maugras (*G.*), La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul (P. Muret), 628.
Maugras (*G.*), Le duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps (P. Muret), 628.
Maulvault (*A.*), Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal (A. C.), 81.
Mehnert (*K.*), Ueber Lamartines politische Gedichte (J. Marsan), 680.
Mémoires anecdotiques sur les salons du Second Empire. Journal du docteur Prosper Ménière (Ph. Gonnard), 485.
Mémoires du lieutenant-général de Suremain (1794-1815), 153.
Métin, voir *Bourgeois*.
Milhaud (*A.*), Histoire moderne, Xe-XVIIe siècles, 307.
Millet (*St.*), Le chasseur Pierre Millet. Souvenirs de la campagne d'Égypte, 721.

Mireur (*Dr H.*) *et L. Soullié*, Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'étranger aux XVIIIe et XIXe siècles (G. Brière), 605.
Molinier (*E.*), Le mobilier français du XVIIe et du XVIIIe siècles, au Musée du Louvre (G. Brière), 608.
Molinier (*E.*), Le mobilier royal français aux XVIIe et XVIIIe siècles (G. Brière), 608.
Mongin (*L.*), Toulon ancien et ses rues, t. II (V.-L. B.), 375.
Monod, voir *Driault*.
Moreau (*L.*), Broué (G. Bourgin), 490.
Moriolles (*Cte de*), Mémoires sur l'émigration, la Pologne et la cour du grand-duc Constantin, 1789-1833 (J.-E. Driault), 116.
Noailles (*Vte de*), Marins et soldats français en Amérique pendant la guerrre de l'Indépendance des États-Unis (P. Caron), 542.
Nolhac (*P. de*), Louis XV et Marie Leczinska (P. Muret), 176.
Nolhac (*P. de*), Tableaux de Paris pendant la Révolution française, 1789-1792. Dessins de J.-L. Prieur (G. Brière), 610.
Nordau (*M.*), Essai de critique scientifique et philosophique sur quelques auteurs contemporains (J. Marsan), 680.
Obser (*K.*), Voltaires Beziehungen zur der Margrafie Karoline Luise von Baden-Durlach und dem Karlsruher Hofe (J. Marsan), 680.
Occupation et libération du territoire, 1871-1873. Correspondances (P. Caron), 546 (Note additionnelle, p. 656).
Palvadeau (*Abbé Ch.-P.-M.*), A propos de la statue d'Antoinette de Fontelle (G. B.), 82.
Pariset (*E.*), Histoire de la fabrique lyonnaise (Ph. Sagnac), 49.
Paultre (*Chr.*), La taille tarifée de l'abbé de St-Pierre et l'administration de la taille (Ph. S.), 653.
Pélissier (*L.-G.*), Le portefeuille de la comtesse d'Albany, 1806-1824 (J.-E. Driault), 41.
Pelletan (*C.*), Histoire contemporaine de 1815 à nos jours (G. Bn), 228.
Perroud (*Cl.*), Lettres de Madame Roland, t. II (Ph. Sagnac), 414.
Peyre (*R.*), Marguerite de France, duchesse de Berry, duchesse de Savoie (V.-L. Bourrilly), 272.
Pflugk-Harttung (*J. von*), Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance : Wellington (L. Franchard), 698.
Pic et Godard, Le mouvement économique et social dans la région lyonnaise (S. Charléty), 175.
Pineau (*Cne P.*), Le général Dugommier (P. Caron), 635.
Pinet (*Abbé E.*), La compagnie des porteurs de la châsse de Ste Geneviève, 1525-1902 (A. C.), 651.
Pinvert (*A.*), Clermontois et Beauvaisis (V.-L. Bourrilly), 54.
Polovtsoff (*A.*), Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie avec leurs gouvernements, de 1814 à 1830, t. Ier : 1814-1816 (J.-E. Driault), 126.
Porée (*Channe*), L'abbaye du Bec (H. Prentout), 536.
Porée (*C.*), Le Consulat et l'administration municipale de Mende, des origines à la Révolution, 376.
Pougin (*A.*), La Comédie-Française et la Révolution (J. Marsan), 268.
Prarond (*E.*), Nicolas et François Rumet (H. D.), 723.
Pruvost (*Th.*), Le général Deplanque (1820-1889), 376.
Quignon (*G.-H.*), Les instituteurs sous la Révolution dans un canton de l'Oise, Grandvilliers (G. Bn), 508.
Rébillon (*A.*), Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes (H. Hauser), 336.
Redlich (*O.*), Napoleon I. und die Industrie des Grossherzogtums Berg (C. S.), 229.
Richard (*Cne*), voir *Gridel*.
Robert (*U.*), Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples (V.-L. Bourrilly), 328.
Rondot (*N.*), L'art et les artistes à Lyon, du XIVe au XVIIIe siècle (G. Brière), 620.
Rouaix (*P.*), Histoire des Beaux-Arts en trente chapitres (G. Brière), 606.
Sackebant (*X.*), Fénelon et le séminaire de Cambrai (A. C.), 82.
Sageret (*E.*), Tentative de Cadoudal

contre Belle-Ile en janvier 1801 (P. M.), 582.
Samfiresco (*M*lle *E.*), Ménage polémiste, philologue, poète (J. Marsan), 676.
Saulnier de la Pinelais (*G.*), Les gens du Roi au Parlement de Bretagne (H. Sée), 100.
Saunier (*Ch.*), Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire. Reprises et abandons par les alliés en 1815, leurs conséquences sur les musées d'Europe (G. Brière), 614.
Sautai (*Lt M.*), La manœuvre de Denain (P. Caron), 624.
Sauzey (Cne), Le régiment de Francfort, 304.
Say (*Léon*), Les finances de la France sous la troisième République, t. IV (H. Bourgin), 215.
Séailles (*G.*), Watteau (G. Brière), 618.
Ségur (*P. de*), Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange, 1668-1678 (V.-L. Bourrilly), 55.
Seilhac (*L. de*), Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail (H. Bourgin), 357.
Seligman (*E.*), La justice pendant la Révolution (L. Cahen), 287.
Sicot, Le marquis de Chastellux, 1734-1788 (C. Bloch), 137.
Sorel (*G.*), L'Église et l'État (G. Bn), 228.
Soullié, voir *Mireur*.
Souvenirs du lieutenant-général vicomte de Reiset, t. III (P. Caron), 483.
Stéfane-Pol, La jeunesse de Napoléon III, 305.
Stourm (*R.*), Les finances du Consulat (P. Caron), 353.
Teissier (*J.*), Le plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mars-juin 1870, 649.
Thurman (Cne), Bonaparte en Égypte, 721.
Tourneux (*M.*), Eugène Delacroix (G. Brière), 618.
Tower (*Charlemagne*), Le marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique, t. Ier et II (P. Muret), 344, 694.
Triaire (*P.*), Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire (P. Caron), 355.
Tuetey (*A.*), Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution, t. VI (Ph. S.), 229.
Tuetey (*L.*), Procès-verbaux de la Commission des monuments (1790-1794), t. Ier (G. Brière), 613.
Turquan (*J.*), La maréchale Junot, duchesse d'Abrantès (C. S.), 304.
Uzureau (*Abbé F.*), Les premières applications du Concordat dans le diocèse d'Angers (H. Z.), 227.
Wassileff (*M.*), Rüssisch-französische Politik, 1689-1717 (G. Pagès), 274.
Wagré (*L.-J.*), Les prisonniers de Cabrera, Souvenirs d'un caporal de grenadiers, 1808-1809 (G. P.), 507.
Waltz (*A.*), Bibliographie de la ville de Colmar, 506.
Weil (*M.-H.*), Le prince Eugène et Murat, 1813-1814 (P. Caron), 124.
Weill (*G.*), La France sous la monarchie constitutionnelle (A. Thomas), 56.
Weiss (*J.-J.*), Notes et impressions (G. Bourgin), 296.
Yver (*G.*), De Guadagniis (les Gadaigne) mercatoribus florentinis Lugduni XVIo p. Chr. n. sæculo, commorantibus (V.-L. Bourrilly), 623.

TABLE DES REVUES

DÉPOUILLÉES DANS LA REVUE DES PÉRIODIQUES

Revues françaises :

Annales de l'Est..... 67, 426, 704
Annales du Midi..... 491
Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français... 139, 218, 298, 361, 491
Études, revue fondée en 1856 par les Pères de la Cie de Jésus.... 67, 139, 298, 492, 561, 638, 704
La Grande Revue..... 68, 140, 218, 361, 705
La Nouvelle Revue..... 140, 219, 298, 362, 426, 561, 638, 705
La Quinzaine..... 68, 141, 219, 426, 492, 562
La Révolution française 68, 141, 220, 298, 362, 427, 492, 562, 639, 705
La Revue 363, 427, 706
La Revue de Paris 70, 142, 221, 299, 363, 428, 563, 640, 706
La Revue Hebdomadaire 77, 149, 225, 302, 364, 428, 493, 563, 640, 707
Le Carnet 71, 144, 221, 299, 364, 429
Le Correspondant..... 71, 144, 222, 299, 365, 429, 493, 564, 641, 707
Minerva, revue des lettres et des arts..... 72, 222, 300, 366, 496, 566, 643
Nouvelle Revue rétrospective.. 72, 145, 222, 300, 367, 429, 496, 567, 643, 709
Revue Bleue..... 73, 145, 301, 367, 430, 497, 644, 710
Revue Bourguignonne de l'Enseignement supérieur..... 497
Revue des Deux Mondes..... 74, 145, 223, 301, 367, 430, 497, 567, 644, 710
Revue des Études historiques..... 76, 146, 301, 432, 569, 710
Revue des Questions historiques..... 146, 368, 570, 711
Revue d'histoire diplomatique..... 77, 147, 433, 570
Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée.... 77, 148, 224, 301, 369, 433, 499, 571, 645, 712
Revue Historique..... 77, 225, 302, 434, 500, 646, 712
Revue Maritime..... 78, 149, 226

Revues étrangères :

Altpreussische Monatsschrift 78
Archiv für Œsterreichische Geschichte 80
Archivio Storico italiano 150
Baseler Zeitschrift für Geschichte und Alterthumskunde 80
Deutsche Rundschau 78
Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte 78
Historische Vierteljahrschrift 149, 434, 647
Historische Zeitschrift 435
Manheimer Geschichtsblätter 79
Neue militärische Blätter 79
Nuovo Archivio veneto 150
Revue Napoléonienne 226, 713
The American historical Review 150, 648
The English historical Review 435, 647
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins 79

TABLE DES MATIÈRES

V.-L. Bourrilly, Le règne de François Ier, État des travaux et questions à traiter 513, 585
A. Cans, Les registres d'expédition du Secrétariat d'État de la Maison du Roi 257
P. Conard, Les Mémoires de Marbot 237
E. Kahn, « L'Affaire du Collier » et « La Mort de la Reine », critique d'ouvrages récents 16
G. Lanson, Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France 445
J.-J. Marquet de Vasselot, L'histoire des arts industriels en France du XVIe au XIXe siècle, État des travaux et questions à traiter 381
A. Mathiez, Les comptes décadaires des autorités du gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire . 157 (note complémentaire, p. 575).
P. Muret. Les papiers de l'abbé Béliardi et les relations commerciales de la France et de l'Espagne au milieu du XVIIIe siècle (1757-1770) 657
Ph. Sagnac, L'histoire économique de la France de 1683 à 1715, Essai de bibliographie critique 5, 89
Ch. Schmidt, Une source de l'histoire contemporaine, Le Fonds de la Police générale aux Archives nationales 313
Bulletin d'histoire littéraire, par J. Marsan 262, 673
Bulletin d'histoire de l'art, par G. Brière 604
Le travail d'histoire moderne en province : Lyon, 1902 (S. Charléty), La Normandie, 1902 (H. Prentout) 170, 532
Comptes rendus 38, 98, 176, 272, 328, 398, 465, 539, 623, 684
Revue des Périodiques 67, 139, 218, 298, 361, 426, 491, 561, 638, 704
Notes et Nouvelles 81, 151, 227, 304, 370, 436, 501, 573, 649, 715
Livres nouveaux 85, 154, 235, 310, 379, 442, 510, 583, 654, 724
Index alphabétique des ouvrages analysés 727
Table des Revues dépouillées 733

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Administrateur-gérant : Clément Rueff.

D
1
R27
t.4

Revue d'histoire moderne et
contemporaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY